



HAL
open science

**Militaria à Lugdunum : étude de l'armement et de
l'équipement militaire d'époque romaine à Lyon (1er s.
av.-IVe s. apr. J.-C.)**

Lucas Guillaud

► **To cite this version:**

Lucas Guillaud. Militaria à Lugdunum : étude de l'armement et de l'équipement militaire d'époque romaine à Lyon (1er s. av.-IVe s. apr. J.-C.). Archéologie et Préhistoire. Université de Lyon, 2017. Français. NNT : 2017LYSE2024 . tel-01587746

HAL Id: tel-01587746

<https://theses.hal.science/tel-01587746>

Submitted on 14 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

N° d'ordre NNT : 2017LYSE2024

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483 Sciences sociales

Discipline : Histoire des mondes anciens

Soutenue publiquement le 12 avril 2017, par :

Lucas GUILLAUD

Militaria à Lugdunum

Étude de l'armement et de l'équipement militaire

d'époque romaine à Lyon

(I s. av. - IV s. apr. J.-C.)

Devant le jury composé de :

Martine JOLY, Professeure des universités, Université Toulouse 2, Présidente

François BERARD, Professeur des universités, École Normale Supérieure de Paris, Rapporteur

Eckhard DESCHLER-ERB, Professeur d'université, Université de Cologne, Rapporteur

Armand DESBAT, Directeur de recherche, C.N.R.S., Examineur

Michel FEUGERE, Chargé de recherche, C.N.R.S., Examineur

Matthieu POUX, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

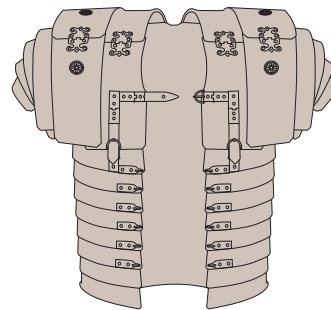
Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon 2
Laboratoire ArAr - UMR5138. Ecole doctorale 421 : Sciences Sociales

Lucas GUILLAUD

Militaria à Lugdunum

*Étude de l'armement
et de l'équipement militaire
d'époque romaine à Lyon
(I^{er} s. av. - IV^e s. apr. J.-C.)*



Volume 1 - TEXTE ILLUSTRÉ

Thèse de Doctorat en Archéologie
et Histoire des Mondes Anciens

Dirigée par Matthieu POUX

Jury

Matthieu Poux, Directeur de thèse, professeur à l'université Lumière Lyon 2
François Bérard, rapporteur, professeur à l'École normale supérieure, Paris
Eckhard Deschler-Erb, rapporteur, professeur à l'université de Cologne
Armand Desbat, examinateur, directeur de recherche au CNRS, ArAr-MOM
Michel Feugère, examinateur, chargé de recherche au CNRS, ArAr-MOM



Remerciements

Cette thèse constitue l'aboutissement d'un travail personnel et de longue haleine, qui n'aurait cependant pas pu être mené sans le concours de nombreuses personnes. Je tiens donc à exprimer en quelques mots ma gratitude à l'ensemble de ces âmes bienveillantes.

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de thèse, Matthieu Poux, professeur d'Archéologie gallo-romaine à l'Université Lumière Lyon 2. J'aimerais lui faire part ici de ma profonde reconnaissance, pour m'avoir confié un sujet aussi passionnant qui, je le sais, lui tenait grandement à cœur. Nos discussions, formelles comme informelles, ont toujours été sources de réflexions et d'enrichissements. Depuis mes premiers pas en archéologie à Corrent, il y a maintenant neuf ans, il n'a cessé de croire en moi, de me faire confiance et de me pousser au-delà de moi-même. Plus qu'une expérience professionnelle, ce fut finalement une expérience de vie, dont je lui serai à jamais obligé.

Ce travail doit beaucoup à la contribution de Michel Feugère, chargé de recherche au CNRS, également membre de ce jury. Depuis de nombreuses années, il a tracé le sillon de l'étude des *militaria* en France, dans lequel j'essaie de m'inscrire humblement. Son expertise et ses remarques, toujours avisées, ont constitué une aide des plus précieuses dans l'élaboration de cette thèse. A titre plus personnel, je lui exprime également toute ma gratitude, pour sa bienveillance, sa disponibilité et son écoute, mais également pour m'avoir accueilli chez lui lors de mes recherches. Sa passion inébranlable et son dynamisme ont été pour moi des guides indéniables lors des moments de doute.

La chance m'a été donnée de bénéficier, durant trois années, d'un contrat doctoral de l'ED 483 des Sciences Sociales. J'exprime donc mes vifs remerciements aux membres de la commission ayant cru en mon projet et sans qui, je crois, ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Messieurs Fr. Bérard, professeur à l'École Normale Supérieure, E. Deschler-Erb, professeur à l'Université de Cologne, et A. Desbat, directeur de recherche au CNRS, me font l'honneur de bien vouloir participer à ce jury et je leur en remercie vivement.

Ma reconnaissance s'adresse aux Musée gallo-romain de Lyon Fourvière et à son conservateur H. Savay-Guerraz. Je remercie tout particulièrement G. Cardoso et C. Nguyen de m'avoir accueilli dans le dédale des collections et réserves, à la recherche des objets disparus. Merci également à Christian Thioc, photographe du musée, d'avoir partagé ses clichés du mobilier militaire conservés au musée. Je n'oublie pas le Service Régional de l'Archéologie en Rhône-Alpes, A. Pariente, M. Lenoble et J.-P. Sevilla, qui m'ont donné accès à l'ensemble documentaire des fouilles lyonnaises.

Cette thèse n'aurait pu être menée à bien sans l'aide précieuse du Service Archéologique de la Ville

de Lyon, et sa directrice, A. Pariente, qui a accepté de m'ouvrir ses portes. Je remercie S. Carrara, L. De Chavagnac, M. Monin, E. Bertrand, J.-P. Lascoux, E. Hofmann, qui ont accepté de partager leurs données, souvent inédites, issues de leurs fouilles et travaux respectifs. Ma profonde reconnaissance et mon amitié chaleureuse vont à S. Carrara, pour sa disponibilité, sa générosité et ses très bons conseils, mais aussi pour son soutien moral toujours apprécié.

Je remercie également les chercheurs et membres de l'UMR 5138 ArAr (Archéologie et Archéométrie), particulièrement C. Batigne-Vallet, C. Brun et A. Borlenghi, toujours attentionnés et bienveillants à mon égard. Ma profonde gratitude va aussi à Armand Desbat (directeur de recherche au CNRS), T. Silvino (Eveha), G. Maza (Eveha) Jean-Marc Lurol (INRAP), qui m'ont honoré de leur confiance dans l'exploitation des données de leurs fouilles respectives. M.-B. Baudrand (SAVL) et S. Martin-Kilcher (Université de Bern) m'ont transmis l'ensemble des dessins de la rue des Farges et de l'avenue Adophe Max et je leur exprime ma reconnaissance.

Une thèse ne peut être menée à bien sans le concours d'être chers et bienveillants. Je tiens donc à remercier l'ensemble de mes amis lyonnais (ou ex-lyonnais), dont la liste est longue : Blandine, Elsa, Elena, Fanny, Lisa, Anne-Laure, Marie, Margot, Émilie, Sandra, Jules, Vincent, Clément, Amaury C., Amaury G., Morgan, Bertrand, Marco, Jonathan. Une mention spéciale pour François, Jo et Benjamin, avec qui je partage tant de souvenirs sur et en dehors des chantiers de fouilles. Mon amitié va aussi à Audrey, Matthieu et Romain, qui en 2007 ont suscité en moi un engouement indélébile pour l'archéologie et sans qui je n'aurais sans doute jamais suivi cette voie.

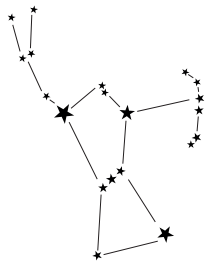
Une attention particulière va à l'endroit de mes relecteurs, Nicole, Clément, Fanny, Anne-Laure, Lisa, Cindy, qui m'ont soutenu et rassuré au bon moment.

Je suis également reconnaissant à F. Gilbert, pour ses conseils et nos discussions enrichissantes, mais aussi à tous les membres de la *Pax Augusta* de m'avoir ouvert l'esprit sur l'Histoire vivante.

Mes pensées vont bien évidemment à ma famille (et aux valeurs ajoutées), si importante. Elle m'a toujours soutenu dans mes choix, quels qu'ils soient, sans jamais les remettre en question. Dans les moments de doute profond, vous avez su être là et trouver les mots.

A mes parents, pour ce qu'ils sont et ce qu'ils m'ont transmis, et pour la confiance qu'ils me portent encore aujourd'hui, à l'heure du changement.

Enfin, à Cindy... Les mots ne seront jamais assez forts pour exprimer ma gratitude mais MERCI pour tout : pour ton aide, pour ta patience, pour ta compréhension, mais aussi pour avoir su me pousser plus loin aux moments opportuns. Ces années de thèse n'ont pas été sans heurts ni remous, mais je crois qu'aujourd'hui nous en sommes grands.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	14
PARTIE I. PRÉSENTATION/CONTEXTES	
I. Cadre et objectifs de l'étude	23
I.1. Historique des recherches	24
I.1.1. Le développement de l'archéologie des camps et fortifications militaires romains	24
I.1.1.1. En Europe	24
I.1.1.2. En France	25
I.1.2. De l'étude de l'armement à l'étude des <i>militaria</i> : état de la recherche	27
I.1.2.1. Les prémices du XVI ^e siècle au début du XX ^e siècle.	27
I.1.2.2. De 1950 à nos jours : le développement européen d'une discipline spécialisée.	29
I.1.3. Approches transversales et contextualisation	34
I.2. <i>Lugdunum</i> : Géographie et Histoire	36
I.2.1. Cadre géographique et topographie générale	36
I.2.2. Cadre historique et archéologique	40
I.2.2.1. « Lyon avant <i>Lugdunum</i> » et la colonie des origines	40
I.2.2.2. Le développement de la colonie au Haut-Empire	44
I.2.2.3. La régression du tissu urbain et l'abandon de la ville haute	47
I.2.3. Limites et découpages géographiques	49
I.2.3.1. Zone I : la colline de Fourvière (la colonie)	49
I.2.3.2. Zone II : la Presqu'île et la rive droite de la Saône (<i>Canabae</i>)	50
I.2.3.3. Zone III : la colline et les pentes de la Croix-Rousse (<i>pagus de Condate</i>)	50
I.2.3.4. Zone IV : la plaine de Vaise (<i>vicus</i>)	50
I.2.4. Périodisation chronologique	52
I.3. L'armée romaine et <i>Lugdunum</i> : présentation des sources	56
I.3.1. Sources textuelles	56
I.3.1.1. La fondation coloniale et le règne d'Auguste	56
I.3.1.2. Le Haut-Empire	56
I.3.1.3. La bataille de Lyon	56
I.3.1.4. L'antiquité tardive	58
I.3.2. Sources épigraphiques	59
I.3.3. L'approche archéologique : un champ d'investigation à explorer.	61
I.3.3.1. Historique de la recherche	61
I.3.3.2. Problématiques de l'étude	65
II. Méthode d'étude des <i>militaria</i> de <i>Lugdunum</i>	67
II.1. Identification et caractérisation	67
II.1.1. Les structures de conservation	68
II.1.2. Corrosion et inégalités des traitements	69
II.1.3. Description du mobilier	71
II.1.3.1. Vocabulaire descriptif	71
II.1.3.2. Technologie	72
II.1.3.3. Conservation	76
II.2. Analyse qualitative	77
II.2.1. Le domaine de l'armée parmi l' <i>instrumentum</i>	77
II.2.2. Catégories et groupes fonctionnels	77
II.2.3. Typologie et datation	80
II.3. Analyse quantitative	82
II.3.1. Caractérisation	83
II.3.2. Nombre de restes (NR)	83

II.3.3. Nombre minimum d'individus (NMI)	83
II.4. analyse spatiale et contextuelle	85
II.5. Acquisition des données et présentation des résultats	86
II.5.1. Base de données et inventaire	86
II.5.2. Dessin	88
II.5.3. Présentation des données	88
III. Sites sélectionnés et militaria associés	91
III.1. Les sites et contextes de découvertes	91
III.1.1. Le mobilier des fouilles anciennes	91
III.1.2. Le mobilier des fouilles récentes	91
III.2. Catalogue des sites	92
III.2.1. Zone I : Colline de Fourvière	95
1. Clos du Verbe Incarné	96
2. Pseudo-sanctuaire de Cybèle	104
3. Rue des Farges	109
4. Rue de l'Antiquaille	116
5. Hôpital Fourvière	119
6. Clos de la Solitude	123
7. Trion – Saint-Just/Saint-Irénée	126
8. Hauts-de-Saint-Just	129
9. Rue Henri le Châtelier	131
10. Loyasse	133
11. Rue Pierre Audry	135
12. La Favorite	137
13. Place Abbé Larue	138
14. Parc de la Visitation	140
III.2.2. Zone II : Presqu'île et rive droite de la Saône	142
15. Avenue Adolphe Max	143
16. Rue Monseigneur Lavarenne	147
17. Rue Tramassac	148
18. Rue de la Quarantaine	150
19. Place des Célestins	151
20. Hôtel-Dieu	154
21. Rue Bourgelat	158
22. Rue de la Monnaie/îlot 24	160
23. Théâtre des Célestins	163
24. Rue Tony Tollet	165
25. Rue Vaubecour	167
III.2.3. Zone III : Presqu'île et rive droite de la Saône	168
26. Montée de la Grande Côte	169
27. ZAC Saint-Vincent / Rue de la Vieille	172
28. Rue des Fantasques	174
III.2.4. Zone IV: Plaine de Vaise	176
29. Place Valmy	177
30. Rue des Tuileries	180
31. Quartier Saint-Pierre / « Maison aux Xenia »	183
32. ZAC Charavay	185
33. Rue du Chapeau Rouge	188
34. Rue Saint-Didier	190
35. Rue Sergent Michel Berthet	193
36. Rue du Docteur Horand	195
37. Villa Montel	197
38. Clos des Arts	198
39. Rue Berjon	200
40. Rue Roquette	201

PARTIE II. ANALYSE DES *MILITARIA*

I. Analyse typo-chronologique des <i>militaria</i> par catégorie	207
I.1. Armement offensif	207
I.1.1. Les glaives	207
I.1.1.1. Les lames	210
I.1.1.2. Poignées	215
I.1.2. Les épées	226
I.1.2.1. Épées longues	228
I.1.2.2. Épées courtes	234
I.1.3. Fourreaux	244
I.1.3.1. Fourreau de glaive	246
I.1.3.2. Fourreau de <i>spatha</i>	250
I.1.4. Pila, lances et javelines	264
I.1.4.1. <i>Pila</i>	264
I.1.4.2. Lances et javelines	267
I.1.5. Arcs et flèches	273
I.1.6. Artillerie lourde	283
I.2. Armement défensif	290
I.2.1. Casques	290
I.2.2. Cuirasses	297
I.2.2.1. Cottes de mailles (<i>lorica hamata</i>)	297
I.2.2.2. Cuirasse à écailles (<i>lorica squamata</i>)	302
I.2.2.3. Cuirasse segmentée (<i>lorica segmentata</i>)	307
I.2.3. Boucliers	313
I.3. Ceintures, tabliers de lanières, baudriers	322
I.3.1. Ceintures militaires	322
I.3.1.1. Ceinture tardo-républicaine	324
I.3.1.2. Ceinture du Haut-Empire	326
I.3.1.3. Tablier de lanières	335
I.3.1.4. Ceinture du fin II ^e -III ^e siècle apr. J.-C.	337
I.3.2. Baudrier	346
I.4. Harnachement	351
I.4.1. Attaches et boucles de jonction de courroies	355
I.4.2. Pendants	358
I.4.3. Extrémités de lanière	376
I.4.4. Appliques et garnitures de lanières	379
I.5. Autres équipements	391
I.6. <i>Militaria</i> (?)	402
II. Analyse technologique : production de <i>militaria</i> à <i>Lugdunum</i>.	407
II.1. Ateliers artisanaux et fabrication de pointes de flèches (Clos du Verbe Incarné)	408
II.1.1. Description et interprétation des vestiges	408
II.1.2. Les pointes de flèches	413
II.1.3. Conclusion	416
II.2. Fabrication de ceintures et d'équipement militaire (Pseudo-sanctuaire de Cybèle)	417
II.2.1. Artisanat du fer, du plomb et de tabletterie	417
II.2.2. Artisanat des alliages cuivreux	418
II.2.3. Conclusions	423
II.3. Assemblage/production de harnais et de ceinture (Hôtel-Dieu)	424
II.3.1. Contextes et structures associés	424
II.3.2. Le mobilier	424

III. Analyse quantitative, spatiale et contextuelle des <i>militaria</i>	429
III.1. Observations générales	429
III.2. Quantification et répartition spatiale	432
III.2.1. Zone I (Colline de Fourvière)	436
III.2.2. Zone II (Presqu'île et bords de Saône)	436
III.2.3. Zone III (Colline de la Croix-Rousse)	437
III.2.4. Zone IV (Vaise)	437
III.3. Quantification et périodisation chronologique	437
III.3.1. Période 1 (50 av. – 12 av. J.-C.)	439
III.3.2. Période 2 (12 av. – 120/160 apr. J.-C.)	441
III.3.3. Période 3 (120/160 apr. – 250/300 apr. J.-C.)	445
III.3.4. Période 4	449
III.4. Contextes et ensembles mobiliers	450
III.4.1. Données générales	450
III.4.2. Modalités de dépôt et analyse associative	453
III.4.2.1. Période 1	456
III.4.2.2. Période 2	458
III.4.2.3. Période 3	463
PARTIE III. SYNTHÈSE	
I. Une présence de l'armée romaine avant la fondation coloniale ?	478
II. <i>Lugdunum</i>, colonie <i>pars exercitus</i> ?	484
II.1. Le contexte politique et militaire de la Gaule après la Conquête	484
II.2. <i>Militaria</i> « précoces » de <i>Lugdunum</i> : un corpus limité mais varié	487
II.3. Une réelle présence de l'armée romaine ?	491
II.4. Le rôle des vétérans dans la nouvelle colonie	494
III. L'armée romaine à <i>Lugdunum</i> du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C.	498
III.1. Les <i>militaria</i> du I^{er} au III^e siècle : un corpus abondant	498
III.1.1. <i>Militaria</i> d'Auguste aux Antonins	498
III.1.2. Des Antonins au milieu du III ^e siècle	504
III.2. La garnison de <i>Lugdunum</i>	509
III.2.1. Historique de la garnison lyonnaise	509
III.2.2. Le rôle administratif	513
III.2.3. Maintien de l'ordre dans la cité	515
III.2.4. Surveillance de la ville et des lieux publics	518
III.2.5. Une unité prête au combat ?	525
III.2.6. Casernement des cohortes lyonnaises	530
III.2.6.1. Localisation : l'apport du mobilier militaire	530
III.2.6.2. Une caserne pour la cohorte lyonnaise ?	534
III.2.6.3. Les structures d'un camp militaire au cœur de <i>Lugdunum</i> ?	536
III.3. Retour à la vie civile : les vétérans de <i>Lugdunum</i> (I^{er} – III^e siècles)	543
III.4. Produire pour l'armée à <i>Lugdunum</i>	550
III.5. Des traces d'affrontements violents ?	557
CONCLUSION	568
Bibliographie	575
Table des figures	634

INTRODUCTION

Le travail exposé au sein de ces deux volumes traite de la question de la présence militaire romaine à *Lugdunum* à travers le prisme des artefacts archéologiques communément appelés *militaria*. Ce terme d'usage désigne l'ensemble des objets ou fragments d'objets susceptibles d'avoir été portés ou utilisés par les soldats romains, qu'ils constituent l'armement *stricto sensu*, le petit équipement, l'habillement ou le harnachement équestre. L'analyse de ces mobiliers militaires romains connaît depuis près d'un siècle des avancées majeures, particulièrement dans les pays situés aux confins de l'Empire romain, lieux de fixation privilégiés de l'armée. En France, bien que pendant longtemps presque orpheline, la discipline a fait l'objet depuis maintenant près de trente ans d'un regain d'intérêt sous l'impulsion des travaux inestimables de M. Feugère.

L'idée de mener une recherche de cette nature pour la capitale de Gaule Lyonnaise trouve sa genèse en 2009, à l'occasion d'une conférence menée par M. Poux au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Cette dernière avait pour thème la fameuse « bataille de Lyon », qui opposa Septime Sévère à Clodius Albinus 197 apr. J.-C. À l'issue de sa présentation, celui qui devint par la suite notre directeur de thèse insistait grandement sur la nécessité d'approfondir la question de la présence militaire romaine à Lyon en adoptant un angle archéologique et pointait du doigt l'intérêt que pouvait revêtir l'étude des artefacts dans une telle perspective. Pris d'un engouement personnel pour le sujet, nos échanges postérieurs l'ont incité à me confier la tâche d'une telle entreprise. Celle-ci a tout d'abord été menée au cours d'un Master 2, portant sur trois sites sélectionnés de l'agglomération lyonnaise. Elle s'est par la suite poursuivie dans le cadre d'un projet doctoral commencé il y a maintenant près de cinq ans. J'espère que le résultat de ces recherches est à la hauteur de ses attentes.

Lyon constitue un terrain de recherche privilégié pour mener une enquête dans ce domaine. Colonie de droit romain, créée en partie pour les vétérans légionnaires des guerres civiles de la fin de la République, les sources textuelles, parmi lesquels les écrits de Cicéron, Tacite ou Hérodien témoignent que la cité entretient avec le pouvoir militaire une relation particulière tout au long de son histoire. On retient notamment son implication lors de la révolte de Sacrovir, dans les guerres civiles de l'année 69 apr. J.-C. au côté de Vitellius, sans parler de la bataille de 197 évoquée précédemment. Par ailleurs, Dion Cassius affirme que son identité militaire est encore fortement revendiquée, à la fin du I^{er} siècle, par ses habitants qui se définissent comme *pars exercitus*. Aux sources textuelles s'ajoute un corpus épigraphique des plus conséquents faisant état de la présence de soldats en garnison dans la capitale provinciale entre le I^{er} et III^e siècle de notre ère ; corpus brillamment étudié par F. Bérard et publié récemment dans son intégralité.

Face à ces données historiques, il paraît étonnant que l'archéologie ne se soit pas penchée plus avant sur la question de la présence militaire romaine à Lyon. Depuis le début du XX^e siècle, seules quelques découvertes ponctuelles et exceptionnelles (rue des Fantasques, rue des Farges, place des Célestins par exemple) ont pu retenir l'attention des chercheurs lyonnais. Aujourd'hui, la ville jouit d'un environnement archéologique extrêmement favorable, grâce notamment à l'accroissement des données en grande partie issues de l'archéologie préventive. Les gisements mis au jour se comptent désormais par dizaines. Les fouilles récentes ont permis d'affiner sensiblement la chronologie des différentes occupations de la ville antique tout en apportant à la recherche un mobilier archéologique toujours plus abondant. Dans le sillage de ces investigations de terrain, de nombreuses études ont été par la suite consacrées à l'architecture et au matériel archéologique

lyonnais, principalement au mobilier céramique, à la faune, à la tabletterie ou au verre. Parmi ces avancées scientifiques, le petit mobilier archéologique n'est pas en reste mais aucune étude globale n'a été jusqu'alors entreprise sur les *militaria* romains. Ce constat tient sans doute de la difficulté rencontrée par les archéologues d'identifier ce type de mobilier particulier.

L'objectif premier de cette thèse est de démontrer que les objets archéologiques peuvent constituer, au même titre que les textes et l'épigraphie, un outil d'étude et de caractérisation de la présence militaire romaine à *Lugdunum*.

Ce volume de texte s'organise en trois parties distinctes. La première est consacrée à la présentation générale des enjeux et des contextes pris en compte pour cette thèse (Partie I). Les cadres et objectifs principaux de l'étude sont exposés en premier lieu (chap. I). Nous nous attachons dans un premier temps à rappeler brièvement les développements de l'archéologie militaire romaine en France et en Europe, puis ceux de l'étude des *militaria*, de leur genèse jusqu'à leurs avancées les plus récentes. Plusieurs pages sont ensuite consacrées à une présentation générale, tant historique, géographique et archéologique de la ville de *Lugdunum*, nous permettant de définir les limites chronologiques et spatiales de notre travail. Un rappel des acquis de la recherche sur le thème de l'armée romaine à Lyon, d'abord historique et épigraphique, puis archéologique, permet de poser les enjeux du sujet qui nous préoccupe et les problématiques inédites qui en découlent. Le second chapitre de la première partie (chap.II) se focalise sur les aspects méthodologiques de l'étude. Pour mener à bien cette dernière, nous avons souhaité nous inscrire dans la droite ligne des travaux de référence portant sur les *militaria* à l'échelle européenne. La caractérisation et la quantification des mobiliers militaires s'appuient également sur les avancées récentes effectuées en France dans ce domaine. Le dernier chapitre (Chap.III), quant à lui, se présente sous la forme de notices des sites archéologiques concernés par l'étude. Chacun des gisements pris en compte fait l'objet d'une brève présentation de ses vestiges, en s'appuyant sur un réexamen critique la chronologie et de la documentation. Pour chacune des notices, un inventaire général et une contextualisation des ensembles mobiliers étudiés (lorsqu'elle est possible) sont proposés.

La seconde partie (Partie II) est consacrée à l'étude du mobilier militaire sélectionné en application des principes méthodologiques préalablement définis. Le premier chapitre (Chap.I) propose une étude de chaque artefact selon les catégories fonctionnelles en usage (armement offensif et défensif, ceintures/ baudrier, harnachement, autres). Dans la mesure du possible, une discussion d'ordre technologique, typologique et chronologique est proposée pour chaque objet, sur la base des comparaisons observées à l'échelle du monde romain. Le second chapitre (Chap. II) se concentre davantage sur la question de la production de *militaria* à *Lugdunum* à travers l'analyse de trois sites archéologiques ayant révélé des traces d'artisanat des métaux en relation avec la découverte de mobiliers militaires spécifiques. Les données collectées engagent par la suite vers une discussion plus générale d'ordre quantitative, spatiale et contextuelle sur les *militaria* étudiés (Chap.III).

Enfin, dans la dernière partie (Partie III), les résultats de l'étude sont mis en perspective sous la forme d'une synthèse, à la fois diachronique et thématique. Une confrontation des données archéologiques avec les sources historiques et épigraphiques déjà étudiées pour *Lugdunum* est entreprise, en prenant soin de rappeler les écueils inhérents à ce type de démarche. Dans cette optique, la question épineuse de l'interprétation des *militaria* et de leur plurivocité n'est pas occultée. Les deux premiers chapitres sont consacrés à la question des mobiliers militaires précoces de Lyon antique (Chap.I et II). Les interrogations concernant une éventuelle présence militaire romaine avant et peu après la fondation coloniale sont abordées. Le troisième chapitre (Chap.III), plus imposant, porte sur les trois premiers siècles de notre ère. Un certain nombre d'hypothèses nouvelles sont formulées sur la présence militaire romaine à *Lugdunum* au Haut-Empire, sur son ampleur, sa fonction, ou sa répartition dans l'espace urbain. La question de l'implication de la capitale provinciale dans l'approvisionnement aux armées est également soulevée tout comme celle des faciès mobiliers liés aux conflits militaires violents en contexte urbain.

PREMIÈRE PARTIE
P R É S E N T A T I O N /
CONTEXTES

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude que nous proposons de mener dans le cadre de cette thèse de doctorat s'inscrit pleinement dans la continuité d'une recherche spécifique, qui fait l'objet d'un traitement constant depuis plusieurs générations. Nos développements ne peuvent faire l'économie d'un bref historique et d'un bilan de la recherche, qui nous paraissent indispensables pour comprendre les enjeux soulevés par le sujet. Ce chapitre a pour objectif principal de montrer l'évolution d'une discipline relativement récente, qui jouit aujourd'hui d'un cadre normatif bien défini. Il s'articule autour de plusieurs grands thèmes. Tout d'abord, nous rappellerons sous la forme d'un (très) bref historique le développement de l'archéologie militaire romaine, qui constitue le prérequis indispensable à l'étude des *militaria*. Nous dresserons ensuite un tableau général de la recherche sur l'armement et l'équipement militaires romains en Europe, de l'établissement de ses jalons jusqu'à ses développements contemporains. Cette synthèse ne prétend en rien à l'exhaustivité en raison d'une littérature abondante et toujours plus prolifique. Le choix a ainsi été fait d'insister davantage sur les travaux scientifiques considérés comme majeurs et propres à la discipline, qui seront amplement utilisés dans le cadre de la présente étude. Nous attacherons enfin une attention particulière au développement des recherches militaires sur le territoire de la Gaule et à l'étude des *militaria* en France, celle-ci constituant le cadre élargi de notre travail.

I.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES

I.1.1. Le développement de l'archéologie des camps et fortifications militaires romains

I.1.1.1. En Europe

L'archéologie militaire romaine constitue l'une des nombreuses ramifications d'un vaste champ de recherche portant sur l'armée romaine dans son ensemble (*Roman Army Studies*), qui s'attache à la reconstruction de l'Histoire et de la vie quotidienne des légions de Rome. Si l'approche historique, iconographique ou épigraphique a pendant longtemps été privilégiée pour aborder la question des armées antiques, l'étude des traces archéologiques laissées par les soldats constitue un sujet d'étude relativement récent, dont l'origine remonte maintenant à plus d'un siècle. Cette discipline, dont le développement se confond avec celui de l'archéologie moderne, connaît ses premiers balbutiements dans le courant du XIX^e siècle. De manière logique, c'est avant tout dans les pays proches des frontières de l'Empire romain, sur le *limes*, que ces jalons se mettent progressivement en place. Outre-Rhin, ces recherches débutent relativement tôt, partant souvent d'une initiative locale ou régionale, comme par exemple la fouille du camp de Bonn dès les années 1820. Si ces premières recherches restent dans un premier temps relativement ponctuelles, elles se développent progressivement et trouvent leur apogée en 1892, avec la création de la *Reichs-Limes-Kommission*. Sa mise en place est favorisée par l'unification de l'Allemagne en 1871 et par la persévérance de l'historien allemand Th. Mommsen, qui soutient le projet depuis près de vingt ans. La commission s'emploie dès la fin du XIX^e siècle à une exploration systématique des sites du *limes* de Rhétie et de Germanie Supérieure. Elle permet la découverte de nombreux camps militaires de l'axe rhénan, parmi lesquels Sallburg, Hofheim, Zugmantel et Francfort¹. Dissoute en 1937, cette commission est à l'origine d'une production scientifique considérable publiée dans la revue ORL (*Obergermanisch-rätische Limes*). Au total, une centaine de camps romains et mille tours défensives ont été repérés et publiés en quatorze volumes. Au cours de cette période, les travaux d'E. Ritterling portant sur les camps d'Hofheim, de Wiesbaden ou de Niederbieber font date (Ritterling 1898 ; 1913). Parallèlement, d'autres fouilles majeures débutent dès le début du XX^e siècle, telles celles des camps de Vetera, Haltern ou Neuss. En Autriche, la création de la Commission pour l'étude du *limes* de Norique et de Pannonie vient compléter les travaux allemands et entraîne la réalisation de fouilles d'importance. On peut citer notamment les recherches entreprises sur les camps de *Lauriacum* et *Carnuntum* sous la direction de M. von Groller (1901).

Dans le même temps, le Royaume-Uni entreprend également Outre-Manche des travaux pionniers dans le domaine. Les traces encore visibles laissées par le dispositif défensif romain

1. Liste non exhaustive. Pour consulter la liste complète cf. Oldenstein 1982 – OLDENSTEIN (J.) : *Fundindex zu Der obergermanisch-raetische Limes des Römerreiches*. Zabern, Mainz 1982.

de Bretagne ont très tôt suscité l'intérêt des érudits anglo-saxons. Au milieu du 19^{ème} siècle, l'historien John Collingwood Bruce organise le premier « pèlerinage » sur le mur d'Hadrien et publie en 1863 la première édition d'un ouvrage intitulé *Handbook to the Roman Wall* (James 2002, 9). Entre 1905 et 1910, l'archéologue écossais J. Curle fouille le fort de Newstead (Curle 1911), annonçant les débuts d'un profond engouement pour la chose militaire Outre-Manche. Ces recherches sont prolongées par les travaux d'E. Birley, dont l'apport pour l'exploration des sites du mur d'Hadrien est majeur. Entre les années 1920 et 1930, les fouilles entreprises sur de nombreux camps militaires, tels que Caerleon, Birdoswald ou Vindolanda, sèment le germe de la recherche en archéologie militaire britannique (Birley 1961). Par ailleurs, une volonté précoce de collaboration entre école anglaise et allemande voit le jour à la fin des années 1920 lorsque Birley rencontre Ernst Fabricius² de la *Reichs-Limes-Kommission*.

Si les pays d'Europe septentrionale apparaissent clairement comme précurseurs dans le développement de la discipline, Le bassin méditerranéen fait également l'objet de travaux novateurs. Dans la Péninsule ibérique, le camp républicain de *Numantia* connaît une exploration plus poussée dès 1905, sous la direction d'A. Schulten (Schulten 1933). Au Proche-Orient, on doit aux travaux d'Antoine Poidebard, l'un des pères fondateurs de l'archéologie aérienne, la mise en évidence des traces du *Limes* romain en Syrie (Poidebard 1934). Ces recherches sont complétées par les fouilles du site de Doura-Europos, commencées en 1922 par F. Cumont, qui mettent au jour les vestiges matériels du siège de 256 apr. J.-C (James 2004). En Afrique du nord, l'occupation militaire romaine est partiellement mise en évidence par Jean Baradez, autre grand nom de l'archéologie aérienne au début du 20^{ème} siècle.

La seconde guerre mondiale marque un ralentissement dans la recherche des pays précurseurs. Elle trouve néanmoins un nouveau souffle dès la fin des années 1940 avec la création du *Congress of Roman Frontier Studies (Limeskongress)*. Tenu pour la première fois en 1949 à l'Université de Newcastle, il a pour vocation de rassembler l'ensemble des chercheurs autour de la question des frontières de l'Empire romain avec pour mot d'ordre une confrontation des approches à la fois historique, épigraphique et archéologique ; cette dernière occupant une place de choix. Dès lors, la recherche trouve un nouveau dynamisme. En Allemagne comme dans les pays anglo-saxons, les fouilles et publications portant sur le dispositif défensif du *limes* connaissent une prolifération sans discontinuité jusqu'à présent. En 1987, l'inscription du Mur d'Hadrien au patrimoine mondial de l'UNESCO marque un tournant décisif. Les recherches sont élargies progressivement à l'ensemble des régions frontalières de l'Empire romain.

I.1.1.2. En France

En France, l'archéologie militaire connaît un développement en dents de scie, mais trouve là aussi son origine au milieu du XIX^e siècle. Dès 1850, les fouilles engagées à l'initiative de l'abbé Pêcheur à Arlaines permettent la mise au jour d'un camp militaire aujourd'hui bien reconnu (Grenier 1931, 248). Dans les années 1860, Napoléon III, à la recherche des traces de bataille

2. Ce dernier est à l'origine de l'article « *limes* » paru dans la *Realenclopädie* en 1926

de la Guerre des Gaules, entreprend un vaste programme de fouilles archéologiques qu'il confie à la direction du commandant Stoffel. La découverte de nombreux camps militaires et sites de champs de bataille, parmi lesquels Alesia, Gergovie ou Uxellodunum, constitue les prémices d'une approche concrète de l'armée à l'échelle d'un territoire. Elle marque également en France les débuts des méthodes de l'archéologie moderne. Suite à ces travaux, l'avènement de la III^e République constituera un frein notable dans le développement des investigations sur le terrain archéologique, qui trouve davantage de dynamisme dans les autres pays d'Europe, et dans une moindre mesure dans le Bassin méditerranéen.

Néanmoins, la France ne reste en rien orpheline de toute recherche. En 1931 paraît le Manuel d'archéologie gallo-romaine d'A. Grenier (Grenier 1931). La mort prématurée de J. Dechelette durant la Grande Guerre entraîne l'inachèvement de son fameux *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. A la demande de C. Jullian, il incombe désormais à A. Grenier de poursuivre ce travail colossal et il consacre en partie son premier tome aux travaux militaires et aux fortifications. Partant des données les plus récentes de son temps, l'auteur dresse un inventaire détaillé des camps militaires clairement reconnus sur le territoire des Gaules, consacrant également quelques pages à certains camps mis au jour Outre-Rhin. Son étude s'attarde particulièrement sur les remparts et systèmes défensifs identifiés dans les agglomérations gallo-romaines, du Haut-Empire à l'Antiquité tardive. L'ouvrage d'A. Grenier s'impose très vite comme un outil indispensable pour la recherche, et pas uniquement pour l'archéologie militaire, mais aussi pour l'ensemble de la discipline. La seconde guerre mondiale entraîne malheureusement un coup d'arrêt dans le développement des études militaires en France. Au sortir du conflit mondial, en cette période de paix retrouvée, la désaffection compréhensible des chercheurs à l'égard de la chose militaire laisse A. Grenier sans réelle descendance. La Gaule est alors considérée comme un territoire très tôt pacifié suite à la Guerre des Gaules et dépourvu de toute occupation militaire, à l'exception des régions proches du *limes* rhénan³. Cette thèse, soutenue par E. Rittlerling, s'appuie en grande partie sur les témoignages de Flavius Josèphe⁴.

Il faut attendre les années 1970 pour que la discipline connaisse un nouvel essor. C'est avant tout à l'archéologie aérienne que l'on doit ce regain d'intérêt. Les fouilles réalisées suite aux clichés de J. Dassié sur le site d'Aulnay-Saintonge (Tassaux et al. 1983, 1984) ont permis de mettre en évidence un camp daté de l'époque d'Auguste et de Tibère. Dans le nord de la France, les travaux de R. Agache servent de point de départ aux recherches majeures de M. Reddé. Dans la ligne directe de son illustre prédécesseur A. Grenier, il initie plusieurs programmes de recherches portant sur les camps romains de Gaule interne. Il démontre ainsi l'importance des fouilles archéologiques dans la compréhension et la datation des ouvrages militaires, trop hâtivement associés à l'époque césarienne ou augustéenne (Reddé 1984, 78, Reddé 1996). Les fouilles des camps d'Arlaines (Reddé 1984) et de Mirebeau-sur-Bèze (Gouguey/Reddé 1995) battent en brèche les idées préconçues sur la présence des légions en Gaule interne et démontrent l'existence de cantonnements postérieurs à la Conquête de César, loin de l'image éculée d'une Gaule désarmée et pacifiée. Dès lors, la recherche en archéologie militaire trouve un nouveau souffle. Les fouilles du

3. Le camp augustéen de Strasbourg/*Argentorate* a été mis en évidence dès le début du XX^e siècle (Forrer 1927).

4. Flavius Josèphe, *Jud.* II, 16. On peut également mentionner un passage de Tacite (*Histoires* I, 16) qui mentionne une « province désarmée/*inermi provincia* »

camp de Saint-Bertrand-de-Comminges (Schaad/Soukiassian 1990) mais aussi celle des camps julio-claudiens d'Oedenburg⁵ (Reddé 2009) s'inscrivent parfaitement dans cette nouvelle dynamique. Ces recherches cruciales sont par ailleurs couplées à une reprise des données anciennes, et notamment la redécouverte des camps césariens fouillés sous Napoléon III. Des campagnes de vérifications des données acquises au XIX^e siècle sont entreprises dès les années 1990 à *Alesia* (Reddé/v. Schnurbein 1995) ou à Gergovie (Guichard/Deberge 2000). L'ensemble de ces travaux permet la publication en 2006 de la première synthèse dédiée à l'archéologie militaire depuis le Manuel d'A. Grenier (Reddé 2006). Cet ouvrage de référence dresse un inventaire détaillé de l'ensemble des constructions militaires reconnues sur le territoire des Gaules et de Germanie. Il vient ainsi combler le retard de la recherche française dans le domaine, comparé aux autres pays européens, et témoigne de la vivacité de la recherche militaire en France. Aujourd'hui, grâce aux travaux de M. Reddé, les vestiges de l'occupation militaire sont bien mieux reconnus en Gaule. Il apparaît que, si le territoire semble moins militarisé que d'autres provinces aux confins de l'Empire, il n'en reste pas moins que l'armée y joue un rôle important de contrôle, et ce bien encore après la Conquête. Le développement de l'archéologie préventive, depuis environ quinze ans, laisse entrevoir tout le potentiel envisageable en matière de nouvelles découvertes. Des sites à caractère militaire ont ainsi été découverts récemment et apportent de nouvelles données archéologiques sur l'occupation du territoire gaulois. On peut par exemple mentionner le site de *Nasium* dans la Meuse (Bonaventure 2011, 2012, 2013 ; Rodriguez 2014) ou encore la découverte récente d'un camp républicain sur le plateau de Lautagne à Valence (Allimant 1993 ; Rhétoré/Ferber 2013).

1.1.2. De l'étude de l'armement à l'étude des *militaria* : état de la recherche

1.1.2.1. Les prémices du XVI^e siècle au début du XX^e siècle.

L'étude de l'armement et de l'équipement militaire romain constitue une discipline à part entière, dont l'histoire semble se fondre dans celle de l'archéologie militaire tant la discipline se nourrit, depuis près d'un siècle, des données issues des investigations de terrain. C'est avant tout grâce au développement des fouilles archéologiques en Europe que la discipline a pu trouver ses lettres de noblesse. Lorsque l'on se penche sur la littérature concernant l'armement et l'équipement militaires romains, on constate tout de même que l'intérêt porté à ce sujet n'est pas un phénomène récent. Si les archéologues et érudits ont très tôt été intéressés par les armes d'époque médiévale ou moderne, leur curiosité s'est également fixée vers des objets plus anciens. Certaines de ces études ont su proposer des aspects novateurs dans leur traitement du sujet, et fournir des jalons annonçant les évolutions postérieures de l'étude de l'armement romain jusqu'à nos jours.

L'un des premiers érudits à porter un regard sur l'armement romain est sans doute le philologue flamand Justus Lipsius, qui publie en 1596 un ouvrage intitulé *De Militia Romana*. Face à la

5. Le site d'Oedenburg situé sur les communes de Biesheim et Kunheim dans le Haut Rhin (68) a été repéré grâce aux travaux en photographie aérienne de O. Braasch et R. Goguy dans les années 1980. Un programme de fouilles est entrepris entre 1998 et 2006 sous la direction de M. Reddé (Reddé 2006, 45-47)

pauvreté des sources matérielles à cette époque, ses écrits s'appuient en très grande partie sur les représentations figurées de la colonne trajane. Celle-ci constitue d'ailleurs le support privilégié des réflexions sur le sujet qui nous préoccupe jusqu'à l'époque moderne (Bishop/Coulston 2006, 272). Les nombreux dictionnaires parus entre le XVII^e et le début du XIX^{ème} siècle⁶ traitent de manière inégale de la question des armes et autres équipements militaires. En France, le *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines Daremberg et Saglio* consacre quelques notices à l'armement, notamment celles se rapportant à la *lorica*, au *gladius*, à la *spatha* ou au *cingulum*. Bien qu'elles constituent toujours des sources intéressantes, ces dernières se fondent avant tout sur une approche diachronique prenant pour appui l'étude des sources littéraires et des bas-reliefs.

L'un des premiers auteurs à dresser un inventaire succinct de l'armement romain est L. Lindenschmidt, qui en 1882 publie *Tracht und Bewaffnung des römischen Heeres während der Kaiserzeit* (Lindenschmidt 1882). L'auteur propose une catégorisation de l'armement romain qui, dans ses grandes lignes, diffère peu de celle encore utilisée à ce jour. Chaque catégorie d'armement est développée en se fondant avant tout sur une étude de la documentation iconographique et littéraire. Les exemples archéologiques sont également présents mais rares et font office de supports d'illustrations plus que de réelles réflexions. A la fin du XIX^e-début du XX^e siècle, le développement de l'archéologie des camps Outre-Rhin et Outre-Manche (*cf. supra.*) entraîne un renouveau total des données, avec la découverte d'une somme considérable d'armes et d'équipement militaire. Dès lors, une nouvelle approche, fondée sur l'étude des artefacts, voit le jour. Certains chercheurs s'intéressent ainsi de près à des catégories d'armes particulières. En 1896 paraît *Antike Helme* sous la plume de F. von Lipperheide. L'auteur y dresse un inventaire fourni de nombreux casques antiques conservés dans différents musées aux quatre coins de l'Europe. Bien que rarement contextualisés, les objets sont classés par types et par époque de manière rationnelle. En 1907 paraît également l'article de A. Reinach sur *L'origine du pilum* dans la *Revue Archéologique* (Reinach 1907)⁷. Une fois encore, l'approche littéraire est privilégiée par l'auteur au détriment de l'étude archéologique, mais jette cependant les fondations d'une réflexion historique sur l'armement romain, qui trouvera des développements plus aboutis au cours du 20^{ème} siècle. En Autriche, la découverte majeure du magasin d'armes de *Carnuntum* par M. v. Groller entraîne la réalisation de la première étude poussée des cuirasses romaines, parmi lesquelles la cuirasse segmentée, pour la première fois attestée archéologiquement. Cet essai fait encore aujourd'hui office de référence, en dépit de l'absence d'une approche typo-chronologique et stratigraphique raisonnée (v. Groller 1901).

En 1926, P. Couissin, historien français, propose pour la première fois une synthèse sur la question des armes romaines avec la parution de *Les armes romaines : Essai sur l'origine et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain* (Couissin 1926). Cet ouvrage conséquent (551 p.) s'impose très vite comme une référence à l'échelle européenne⁸. Son intérêt réside, avant tout, dans la confrontation de plusieurs approches : d'une part, l'étude des textes antiques et des représentations figurées traitées de manière exhaustive et érudite, d'autre part, les témoignages

6. Pauly-Wissowa, Daremberg et Saglio.

7. A noter également la contribution d'A. Schulten en Allemagne sur le même sujet (Schulten 1911 ; 1914).

8. L'importance de cet ouvrage est souligné à la fois par M. C. Bishop et J. Coulston (2009) et M. Feugère (1993) dans leur travaux respectifs.

archéologiques considérés comme un support d'étude à part entière et sur lesquels l'auteur prend appui pour illustrer ses propos mais également entreprendre une lecture critique des sources suscitées. On peut reprocher à l'auteur néanmoins de ne faire que peu de cas des découvertes récentes issues des camps militaires du *limes*, pourtant déjà nombreuses. Une catégorisation typologique des armes offensives et défensives est proposée, tout comme une tentative éclairée de typo-chronologie des épées, des casques, des cuirasses. Si certains écueils peuvent être relevés quant à l'origine de certaines armes ou à leur évolution, il convient tout de même de mettre au crédit de cette étude une réelle réflexion.

I.1.2.2. De 1950 à nos jours : le développement européen d'une discipline spécialisée.

La recherche anglo-saxonne

L'établissement des jalons d'une discipline à part entière et moderne semble s'opérer dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'un des pays les plus en pointe pour notre connaissance de l'armement romain est sans doute la Grande-Bretagne. Les recherches menées intensivement depuis plusieurs décennies sur le mur d'Hadrien permettent aux chercheurs de disposer d'un corpus étoffé d'artefacts militaires à exploiter. On peut à cet égard mentionner un certain nombre de sites publiés, dont le mobilier militaire, s'il n'est pas étudié exhaustivement, fait au moins l'objet d'un catalogue et d'illustrations détaillées. C'est le cas pour Newstead (Curle 1911), Woxeter (Bushe-Fox 1915, 1916), Richborough (Bushe-Fox 1932, 1949) ou Colchester (Hawks/Hull 1947). À Corbridge dans le Northumberland, la fouille des camps successifs a permis la mise au jour en 1964 d'un dépôt d'armes et d'équipement militaire, probablement destiné au recyclage, et parmi lesquels on trouve les restes d'une cuirasse segmentée. C'est à H. R. Robinson que l'on doit la publication de cette découverte (1974, 1975). Pour la première fois, il propose une reconstruction de la cuirasse articulée (*lorica segmentata*), ainsi qu'une typologie des casques romains. Ce travail marque l'émergence d'un profond intérêt pour l'étude des artefacts militaires, de leur usage et de leur évolution au cours du temps, indépendamment de leurs représentations figurées. On doit également souligner l'apport non négligeable de Connolly pour cette époque, qui nous offre les premières illustrations de qualité du travail de H. Robinson et poursuit ses travaux après sa mort prématurée. Par ailleurs, ces recherches trouvent un dynamisme nouveau en Angleterre grâce à l'apparition des premiers groupes de reconstitutions militaires romains tels que l'*Ermine Street Guard*. Ces passionnés d'Histoire et d'Archéologie s'attachent dès lors à l'expérimentation pratique de l'armement romain en collaboration étroite avec la communauté scientifique. Poursuivant le travail initié par H. Robinson, M. Bishop contribue dès les années 1980 au renouvellement des méthodes et des problématiques relatives à l'armement et l'équipement militaire romain. En 1983 est tenu à l'Université de Sheffield le premier séminaire consacré à l'équipement militaire romain (Bishop 1983), renouvelé deux ans plus tard (Bishop 1985). Ces deux rencontres sont à l'origine de la création de la ROMEC (*Roman Military Equipment Conference*) publiée dans le JRMES (*Journal of Roman Military Equipment Studies*) et sous forme de newsletter dans la revue *Arma*. L'apport de ces rencontres est considérable pour l'étude des *militaria* à plusieurs points de vue. L'intérêt majeur réside avant tout dans la confrontation des données à l'échelle eu-

ropéenne et une harmonisation des méthodes d'étude. Plusieurs grands axes de recherches sont énoncés dès les premières conférences, particulièrement l'approche typo-chronologique. Citons pour exemple les articles de références de M. Bishop dédiés à l'évolution de certaines catégories de *militaria* (Bishop 1987) puis au harnachement équestre du I^{er} siècle apr. J.-C. (Bishop 1988) ou encore l'étude de l'archerie romaine proposée par J. Coulston (Coulston 1985). Les questions d'approvisionnement et de fabrication des armes et équipement militaires sont également abordées (Bishop 1985, Oldenstein 1985). Dans le même temps, W. Manning propose un catalogue conséquent des objets conservés au *British Museum*, parmi lesquels bon nombre d'armes, qui constituent encore aujourd'hui des points de comparaisons tout à fait notables. Au début des années 1990, la parution de l'ouvrage de M. Bishop et J. Coulston *Roman Military Equipment : from the Punic War to the Fall of Rome* synthétise de manière brillante l'ensemble des connaissances acquises. Il dresse un tableau général, mais très documenté, de l'ensemble des armes et de l'équipement des légions, par période chronologique. Il constitue la première synthèse sur la question depuis celle de P. Couissin.

En Angleterre, M. Bishop, dans le prolongement de ses travaux sur le dépôt de Corbridge, a proposé une synthèse exhaustive sur la question des cuirasses segmentées en Europe (Bishop 2002), appuyée d'un ouvrage de catalogue des éléments de *lorica segmentata* réalisé par M. Thomas (Thomas 2003).

La recherche allemande

En parallèle des travaux anglo-saxons, plusieurs travaux vont également faire date Outre-Rhin et contribuer de manière non négligeable au développement de la discipline. Dès le début du XX^e siècle, la publication des nombreux camps militaires a considérablement contribué à un accroissement du corpus des *militaria* sur le *limes* rhénan. Les camps d'Hofheim (Ritterling 1913), d'Hüfingen (Revillio 1929) ou d'Oberaden (Albrecht 1942) par exemple ont livré un mobilier parfois conséquent riche d'enseignements. L'*instrumentum* fait le plus souvent l'objet d'un simple inventaire sans réelle contextualisation ni étude poussée. A partir des années 1950, l'école germanique porte un intérêt grandissant à la question de la typo-chronologie des mobiliers archéologiques, quel que soit le domaine étudié. Dans la lignée de L. Lindenschmit et F. von Lipperheide, H. Klumbach publie un catalogue plus raisonné des casques romains (Klumbach 1974). Les travaux de G. Ulbert sont également marquants tant du point de vue des vestiges mobiliers qu'immobiliers. Il est en effet à l'origine de la publication de plusieurs camps militaires tels Aislingen (Ulbert 1959), Rheingönheim (Ulbert 1969) ou Risstissen (Ulbert 1970). Il s'intéresse également de près à l'origine et l'évolution des épées romaines de tradition italiennes (1969a) et barbares (1974) et exprime les fondements d'une typologie qui encore aujourd'hui fait office de référence dans la recherche la plus récente. D'autres chercheurs s'intéressent aussi de près à des catégories d'armes spécifiques comme D. Baatz, qui, à la suite de E. Schramm, porte un regard nouveau sur les armes de jet et l'artillerie (Baatz 1966 ; 1978). Si l'armement offensif et défensif fait l'objet de recherches toujours plus poussées, il en va de même pour l'équipement militaire. En 1969, H. Bullinger propose une typo-chronologie des éléments de ceinture de l'Antiquité

tardive (Bullinger 1969). On peut également rappeler l'étude de l'équipement de parade proposée par J. Garbsch (1978). En 1976, J. Oldenstein publie une étude de l'équipement des troupes auxiliaires de Germanie Supérieure et de Rétie qui fait date (Oldenstein 1976). Le mobilier issu des horizons de destruction et d'abandon des camps du *limes* constitue un apport considérable dans notre connaissance des *militaria* des II^e et III^e siècles de notre ère. Au cours des dernières décennies, la recherche allemande n'a pas faibli et de nombreux spécialistes ont émergé proposant des études des plus intéressantes. On peut mentionner notamment la publication de mobilier de camps majeurs tels qu'Haltern ou Dangstetten (Harnecker 1997 ; Fingerlin 1986, 1998).

Dans les pays germanophones, plusieurs articles majeurs sur l'armement romain et barbare mis au jour à l'intérieur de l'Empire romain et au-delà dans le *barbaricum* sont des références précieuses pour nous autres chercheurs. Les travaux de M. Biborski sur les épées de tradition germaniques (spatha et épées courtes) constituent aujourd'hui encore une référence toujours d'actualité pour l'étude de ces armes particulières (Biborski 1994, 1994a). Il en va de même de la typologie des éléments de baudrier proposée par C. von Carnap-Bornheim (1991). Récemment en Allemagne, plusieurs chercheurs de l'université de Köln se sont attelés au recensement et à l'étude de certains *militaria* précis. On peut notamment louer le travail d'inventaire proposé par A. Nabbefeld pour les éléments de boucliers (Nabbefeld 2008) ou encore la monographie conséquente réalisée par Ch. Miks sur les épées romaines à l'échelle de l'Europe (Miks 2007).

Les autres pays européens

Les dernières décennies du XX^e et le début du XXI^e siècle ont vu l'émergence de nombreux spécialistes, signe d'un dynamisme toujours plus accru de la recherche. Aujourd'hui, des études majeures sont menées à l'échelle de l'Europe entière et du Bassin méditerranéen. L'un des pays les plus en pointe dans ce domaine de recherche est sans doute la Suisse. E. Deschler-Erb, à la suite des travaux de Ch. Unz (1972 ; 1974), contribue de manière sensible à la connaissance des *militaria* du Haut-Empire. Ses recherches sur les sites d'Augst/Kaiseraust (Deschler-Erb 1991, 1999) et sur le camp de Windisch/Vindonissa (Unz/Deschler-Erb 1997) permettent aujourd'hui de disposer d'un corpus considérable de mobilier militaire, sur un territoire non seulement proche de notre zone d'étude, mais également pour partie inclus à la Gaule romaine. L'approche typo-chronologique des armes et de l'équipement militaire est particulièrement développée et offre un cadre de comparaison essentiel pour toute étude portant sur les *militaria* en Europe. On doit également à cet auteur des travaux plus récents portant à la fois sur des agglomérations civiles, comme à Oberwinterthur (Deschler-Erb 1996), ou encore un recensement de l'armement et de l'équipement du Grand-Saint-Bernard et plus largement de certains sites alpins (Deschler-Erb 2008, 2010). Dans la même région, l'étude proposée par A. Voirol pour le mobilier militaire d'Avenches constitue également un travail d'intérêt publié en langue française (Voirol 2000, 2002).

D'autres recherches régionales sont par ailleurs à signaler dans d'autres provinces plus éloignées. On peut citer pour exemple les travaux de Ch. Boube-Piccot pour le territoire marocain (Boube-Piccot 1980, 1994). L'Espagne connaît également un engouement récent pour ce sujet de

recherche sous l'impulsion notamment de J. Aurrecochea. Ce dernier s'attache particulièrement à l'étude de l'équipement militaire romain (Aurrecochea 2001 et 2001a) ou encore du harnachement équestre (Aurrecochea 2007). Ce travail est complété par A. Fernández pour l'armement d'Herrera de Pisuerga (par exemple Fernández 2001, 2004, 2010), mais aussi par F. Quesada-Sanz, dont les travaux sur l'armement ibérique ont apporté un nouveau regard sur l'origine des certaines catégories d'armement à l'époque républicaine (Quesada 1997 ; 2007). En 2002, M. Luik propose, dans la lignée des travaux de Schulten, une étude poussée de l'armement du camp de Numance et de Rieneblas fouillés anciennement (Luik 2002). En Europe orientale, des chercheurs portent un intérêt toujours croissant sur les mobiliers issus des sites proches du *limes* danubien. À cet égard, on peut mentionner le catalogue proposé par I. Radman-Livaja sur les *militaria* de Sisak (Radman-Livaja 2004), ou encore l'étude récente des éléments de ceintures du territoire serbe menée par siècle Redžić (2013). Dans les provinces orientales de l'Empire, la recherche est également soutenue grâce aux travaux de G. Stiebel en Israël (Stiebel/Magness 2007). La reprise des données collectées sur le site de Doura Europos en Syrie par S. James (2004) apportent un éclairage nouveau sur les mobiliers militaires du III^e siècle.

En France

Au sein de cette recherche européenne, la France n'est bien évidemment pas isolée, mais mérite un développement plus particulier puisqu'elle constitue le cadre général de notre travail. À l'image de l'archéologie militaire en Gaule, le développement d'une étude raisonnée de l'armement et de l'équipement sur notre territoire est relativement récent. La relative désaffection des chercheurs à l'égard de la discipline a pendant longtemps été conditionnée par un antimilitarisme d'opposition face nos voisins d'Outre-Rhin suite à la première guerre mondiale. L'Hexagone jouit par ailleurs d'une position géographique qui l'éloigne quelque peu du *limes* romain, à l'exception des régions proches de la frontière franco-allemande. Jusqu'à une date récente, les *militaria* en provenance des sites archéologiques français n'étaient que très rarement identifiés par les fouilleurs faute de réelle tradition⁹. Suite à la parution de l'ouvrage de P. Couissin en 1926 (*cf. supra*), peu de chercheurs se sont en vérité réellement intéressés à la question du mobilier militaire en Gaule.

Il faut attendre les années 1980 pour qu'un réel engouement soit retrouvé, à l'initiative fortement louable de M. Feugère. À l'issue d'un séjour en Angleterre, ce dernier prend conscience du retard accusé par la France dans ce domaine, alors qu'Outre-Manche la recherche connaît un profond renouveau (Feugère 1982a). L'inventaire et l'étude des *militaria* du département de la Loire (Feugère 1983) jette les bases d'une recherche hexagonale et propose une première réflexion sur la présence militaire romaine en Gaule civile. Ce premier inventaire sera suivi de travaux toujours plus nombreux consacrés aux *militaria* du département de l'Hérault à travers une série d'articles publiée dans la revue *Arma*, puis *Gladius* (Feugère 1997 ; 2002). On peut également noter l'étude consacrée aux armes romaines de la Saône dans un ouvrage dirigé par L.

9. Fait exception la publication des objets militaires issus du camp militaire de Strasbourg (Forrer 1927)

Bonnamour (Feugère 1990) ou encore la publication des armes issues de l'oppidum de La Cloche dans les Bouches-du-Rhône (Chabot/Feugère 1993). En 1993 paraît *Les armes des romains, de la République à l'Antiquité tardive* (Feugère 1993), qui constitue, au même titre que l'ouvrage de M. Bishop et J. Coulston en Angleterre, l'une des synthèses de références pour l'étude de l'armement romain et la seule à ce jour en langue française.

Dans le même temps, la fouille de certains camps militaires est à l'origine dès les années 1980 de publications de référence. On peut à cet égard mentionner le mobilier militaire issu du camp d'Aulnay-de-Saintonge (Santrout 1983) ou du camp légionnaire de Mirebeau (Brouquier-Reddé 1995). Bien que peu nombreux, ces ensembles mobiliers offrent des points de comparaison utiles à l'échelle du territoire, plus particulièrement pour les *militaria* du Haut Empire. Certains ensembles jusque-là délaissés font également l'objet de nouvelles études. C'est le cas par exemple de la découverte exceptionnelle de la tombe de Chassenard, dont la publication en 1991 s'attache non seulement à une étude du mobilier militaire, mais également à un recensement de nombreuses tombes à armes de Gaule romaine (Beck/Chew 1991). Ce travail sur les ensembles funéraires est complété par la publication de la tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Ferdrière/Villard 1993) et par l'article de synthèse proposé par M. Feugère dans l'ouvrage *L'armée romaine en Gaule* dirigé par M. Réddé (Feugère 1996). On peut également noter l'étude de l'ensemble funéraire du puits du Sénat proposée par M. Poux (Poux 1999). Cette dernière est suivie en 2000 d'un article en collaboration avec S. Robin sur l'occupation militaire de Paris à l'époque romaine (Poux/Robin 2000). L'étude des artefacts y tient une place centrale. En 2002, M. Feugère et M. Poux publient un article sur la question des *militaria* en Gaule civile. Les auteurs y dressent un bilan général des données acquises depuis peu en louant le renouveau visible de la recherche tout en pointant toujours du doigt le manque patent d'études à l'échelle régionale (Feugère/Poux 2002).

Le territoire français constitue par ailleurs un terrain privilégié pour l'étude des *militaria* républicains. Au XIX^e siècle, les fouilles menées par Napoléon III sur les sites supposés de la Guerre des Gaules ont livré un mobilier relativement conséquent, qui n'a pendant longtemps pas retenu l'attention méritée des spécialistes. Il faudra attendre près d'un siècle pour qu'il suscite de nouveau l'intérêt des chercheurs. A Alise-Sainte-Reine, les pointes de flèches ont fait l'objet d'une étude détaillée par A. Duval (1970). La reprise des recherches de terrain par M. Reddé et S. von Schnurbein a favorisé une relecture complète des armes et de l'équipement militaire mis au jour sur et autour du Mont-Auxois. Celle-ci est confiée à S. Sievers et son étude constitue un repère majeur pour la question des *militaria* de la fin de la République (Sievers 1994 ; 1997 ; 2001). En 1994, M. Feugère dresse un bilan des recherches pour la Gaule dans un article paru dans le JRMES 5 (Feugère 1994). Son étude démontre la quantité non négligeable de *militaria* républicains mis au jour à l'échelle du territoire, en contexte fluvial, funéraire, de champ de bataille ou d'agglomération gauloise. Récemment, la question de l'armement romain d'époque tardo-républicaine a été renouvelée de manière conséquente à l'occasion d'un colloque tenu à Bibracte en 2002 (Poux 2008). Sous l'impulsion du développement de l'archéologie préventive, les fouilles récentes ont en effet livré de nombreux ensembles inédits dont l'étude permet dès lors une réflexion plus poussée sur l'occupation militaire de la Gaule à la fin du I^{er} siècle av. J.-C (Poux 2008a).

Enfin, ces dernières années ont vu la parution de plusieurs publications qui témoignent de l'intérêt de plus en plus croissant accordé au mobilier militaire en France. On peut relever en premier lieu les travaux de B. Fort au nord-est de notre territoire, qui s'est employée à des études exhaustives et toujours d'intérêt sur les *militaria* de l'agglomération de Kembs (Fort 2003), mais aussi du camp militaire de Biesheim-Oedenburg (Fort 2009). Citons également l'article en collaboration avec Y. Labaune et N. Tisserand sur le mobilier militaire d'Autun (Fort *et al.* 2008). La Gaule Belgique constitue un terreau fertile pour ce type de recherches, comme en témoignent aussi les recherches engagées par M. Rodriguez à partir du site de *Nasium* (Rodriguez 2014). Pour des régions plus occidentales, on peut également relever l'étude récente de Chr. Chabrié sur le mobilier du site de Cantegrel/Eysse (Chabrié *et al.* 2010) ou encore celle de M. Mortreau pour Angers (Mortreau 2008).

Ce tour d'horizon historiographique tend à montrer les progrès réalisés par la France au cours de ces trois dernières décennies en matière de *militaria*. Le retard accumulé de longue date face à nos voisins européens se comble petit à petit au grès de recherches toujours plus nombreuses et des découvertes de l'archéologie moderne. Le chemin est néanmoins encore long. Aujourd'hui, les grands ensembles de références manquent toujours pour la Gaule interne et occidentale. La fouille de camps militaires, dont certains ont déjà été mis en évidence sur le territoire grâce à l'archéologie aérienne, pourrait peut-être pallier à ce vide dans un futur que nous espérons proche. Pour l'heure, les *militaria* mis au jour sur le *limes* rhénan et de Bretagne restent nos *référentiels* privilégiés.

1.1.3. Approches transversales et contextualisation

Au-delà de la simple approche typologique et chronologique, la recherche sur les *militaria* s'est employée depuis plusieurs décennies à développer certaines approches transversales particulières, qui seront largement abordées au cours de notre étude. La confrontation des données recueillies en Europe, dans le cadre de colloques et rencontres internationales, a permis d'envisager les ensembles de *militaria* à des échelles plus ou moins étendues, prenant en compte non seulement les contextes des sites de découvertes, mais également la taphonomie des assemblages étudiés. Ces thématiques ne sont bien évidemment pas propres à l'étude de l'armement et se développent conjointement à l'étude du mobilier métallique au sens large. Dans le cadre de notre thèse, deux approches particulières méritent notre attention.

L'une des approches les plus importantes développées par la recherche depuis plusieurs décennies porte sur l'étude des *militaria* en contexte civil. L'importance des découvertes d'armement et d'équipement militaire hors des zones clairement militarisées a suscité depuis longtemps l'intérêt des chercheurs spécialisés. Ces questions ont par exemple très tôt attiré l'attention de M. Bishop dans un article consacré à l'équipement militaire des villes de Grande-Bretagne (Bishop 1991). Elles sont également au cœur des réflexions menées par E. Deschler-Erb sur le territoire suisse, particulièrement à *Vitudurum* (Deschler-Erb 1996) et à Augst (Deschler-Erb 1999). Pour la Gaule, ces problématiques ont été largement abordées par M. Feugère dans le cadre de son étude déjà mentionnée sur l'*instrumentum* militaire du département de l'Hérault (Feugère 2002,

65-68).

En 2001, le colloque de la ROMEC, publié dans le *Gesellschaft Pro Vindonissa* (Deschler-Erb/ Deschler-Erb 2002) se consacre exclusivement à ces questions majeures. À cette occasion, M. Bishop ou encore T. Fischer pointent du doigt la complexité des processus pouvant expliquer la découverte de *militaria* en contexte civil (Fischer 2002, 18 ; Bishop 2002, 11).

Les travaux de J. Nicolay portant sur le territoire batave constituent une réflexion des plus intéressantes dans le domaine (Nicolay 2002 ; Nicolay 2007). L'apport majeur de ses recherches réside dans une approche sociale de la présence d'objets militaires en contexte civil, de leur usage et de leur signification. L'auteur apporte des arguments de poids pour l'utilisation de certains artefacts clairement associés au *militaria* dans un domaine strictement civil, particulièrement à partir du II^e et III^e siècles de notre ère. Ses conclusions s'appliquent à un territoire proche des *limites* de l'Empire qui ne saurait strictement s'appliquer à des régions plus éloignées des frontières. Elles constituent néanmoins une base de réflexion intéressante pour penser les ensembles d'*instrumentum* militaire au-delà de leur simple application guerrière. Il apparaît clairement que la présence d'une arme ou d'un objet en lien avec l'armée romaine en contexte de colonie romaine, d'agglomération secondaire, de *villa*, sans lien avéré avec une occupation militaire pérenne, n'est pas univoque. Elle trouve des explications multiples qu'on ne peut pas systématiquement rattacher à la présence de soldats en activité. La question des vétérans est à cet égard particulièrement intéressante et les règles qui président à la conservation d'armes et d'équipement militaire au-delà du temps de service sont à prendre en compte dans l'interprétation des artefacts.

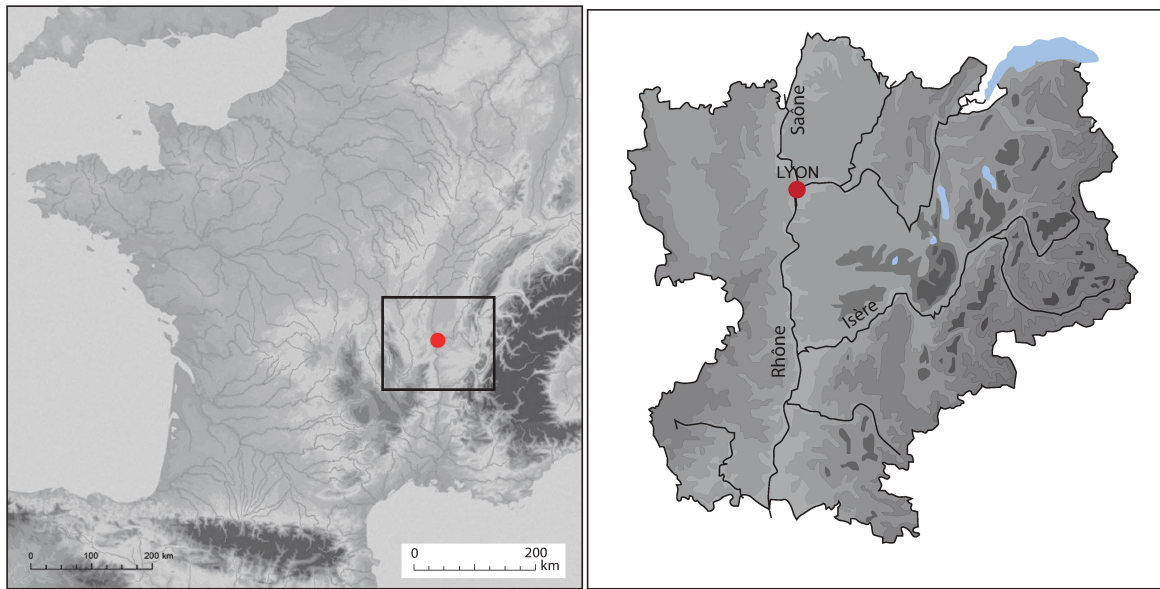


fig.1 - Localisation de Lyon/*Lugdunum* sur le territoire de la France actuelle et en région Rhône/Alpes.

I.2. LUGDUNUM : GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

1.2.1. Cadre géographique et topographie générale

L'étude de l'armement et de l'équipement militaire développée au cours de ce travail prend pour cadre géographique le territoire de la colonie de *Lugdunum* dans son acceptation la plus large. La capitale des Gaules se situe à l'emplacement de l'actuelle agglomération de Lyon, chef-lieu du département du Rhône (69) en région Rhône-Alpes (fig.1). La région lyonnaise constitue un territoire très varié et fortement conditionné par sa topographie, son hydrographie et son paysage environnemental. Elle est marquée avant toute chose par la présence de deux cours d'eaux majeurs, le Rhône et la Saône, qui se rejoignent à la Confluence, extrémité méridionale de la Presqu'île lyonnaise. Ce réseau fluvial cloisonne un environnement que l'on peut définir en trois grands ensembles morphologiques (Franc *et al.* 2007).

Le premier ensemble géographique se situe à l'ouest du cours de la Saône et constitue le grand plateau occidental du piémont lyonnais. Ce dernier correspond à l'extension orientale du Massif Central, constitué d'un socle cristallin primaire de roches métamorphiques (gneiss et ponctuellement granites roses) (fig.2). Il accuse une légère déclivité d'ouest en est, variant de 450 m d'altitude au pied des Monts de Lyonnais à 300 m d'altitude au niveau de la colline de Fourvière. Ce socle granitique trouve un prolongement sur la rive gauche de la Saône au niveau de l'actuel défilé de Pierre-Scize. Au nord-est se développe le Plateau des Dombes, formé de terrains tertiaires horizontaux qui domine les cours de l'Ain, du Rhône et de la Saône et culmine à 300 m d'altitude. Au sud-est, l'Est lyonnais est constitué d'un ensemble de collines molassiques recouvertes par des formations glaciaires et fluvio-glaciaires du Quaternaire.

Les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse dominent la ville actuelle de Lyon et bordent

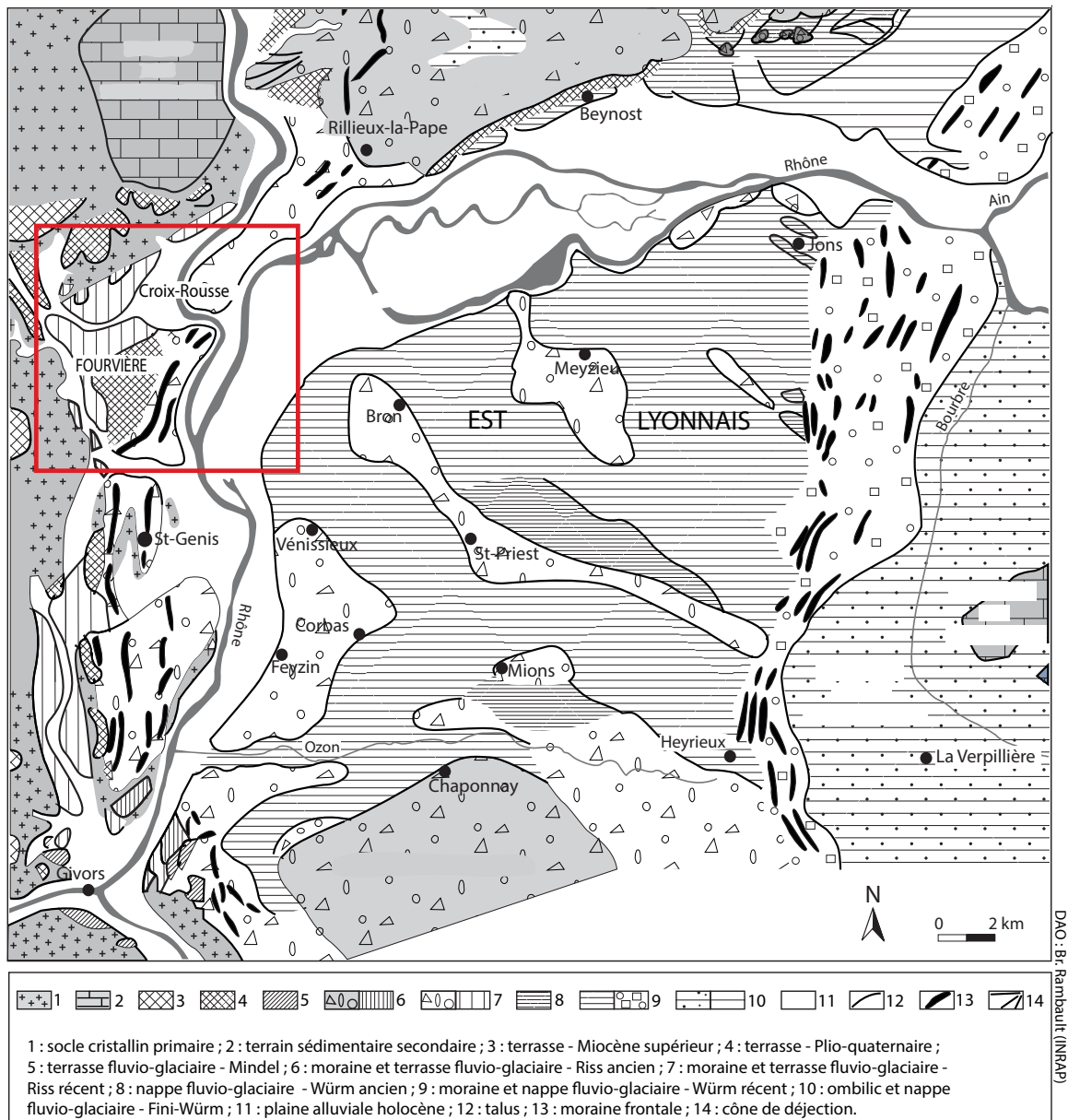


fig.2 - Carte géomorphologique de la région lyonnaise (d'après Mandier, 1984).

la plaine alluviale des deux cours d'eau majeurs (fig.3). Le plateau de Fourvière, situé sur la rive droite de la Saône, est formé pour l'essentiel de formations morainiques d'époque fluvio-glaciaire. Il culmine à une altitude variant de 240 m (dépression des Minimes) à 305 m (La Sarra). Plusieurs ensembles peuvent être distingués : la colline de Fourvière à proprement dite, le plateau de la Sarra au nord-ouest, le plateau du Point-du-Jour au sud-ouest et l'arête de Sainte-Foy au sud-est. L'éminence rocheuse est circonscrite par des pentes raides sur au moins trois de ses côtés, tandis qu'au sud, la déclivité du terrain est moins forte, même si le plateau est préservé par la dépression de Saint-Just. Dans sa partie septentrionale, la colline est traversée par le vallon de Trion, d'orientation SSE-NNO. Ce dernier accuse une légère pente de 5 à 6% et débouche sur l'actuelle plaine de Vaise. Cet espace d'origine alluvionnaire correspond à un ancien bras de la Saône. Il est bordé à l'ouest et au sud par le plateau lyonnais et circonscrit à l'est par le cours de la Saône. (Arlaud et al.2000)

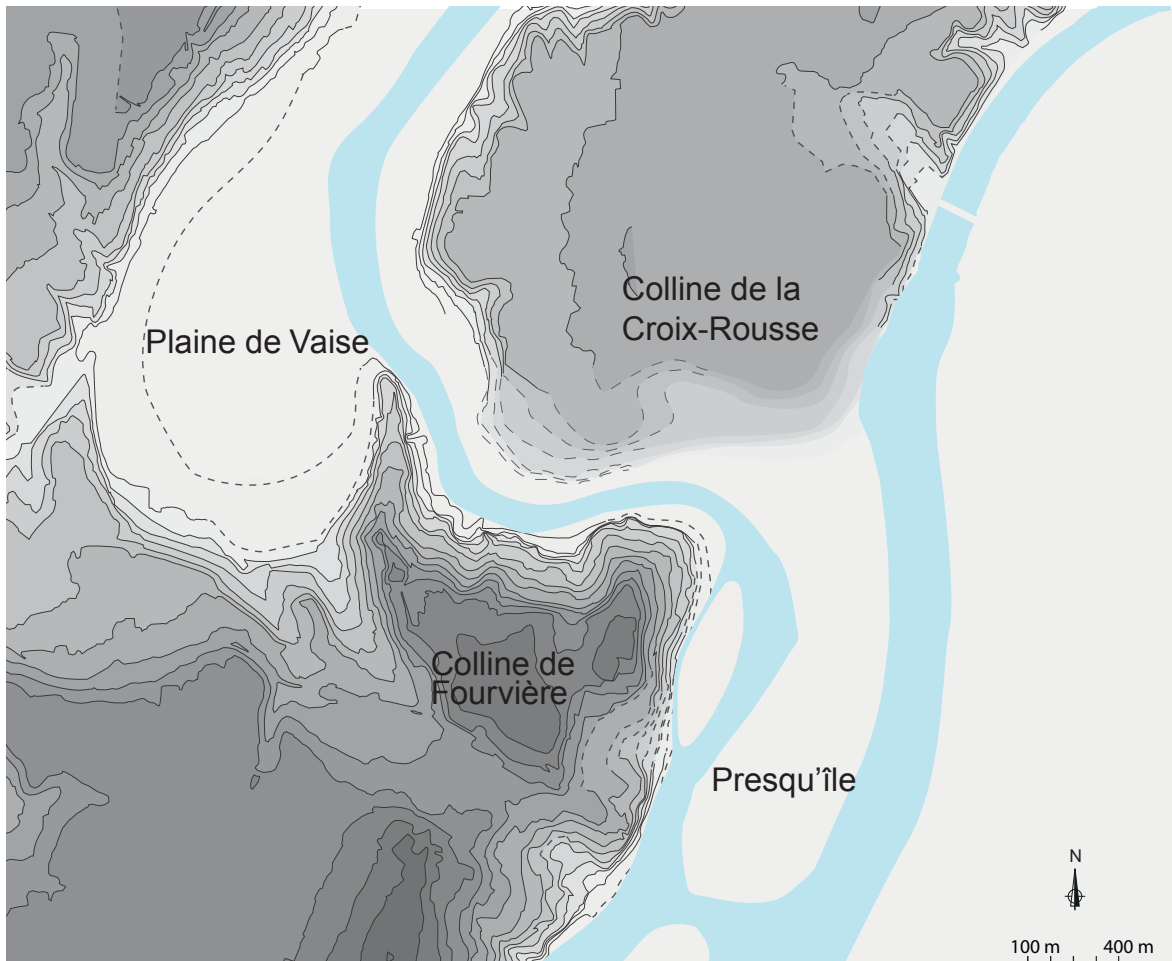


fig.3 - Carte des grands ensembles topographique de la région Lyonnaise. (DAO B. Clément).

La colline de la Croix-Rousse constitue le prolongement méridional du Plateau des Dombes en direction de la confluence. Cette terrasse morainique fluvio-glaciaire culmine à 258 m d'altitude et présente des pentes raides à son extrémité méridionale, avec une dénivellation proche de 90 m. Au sud de cette éminence rocheuse, se développe l'actuelle Presqu'île de Lyon. Cette dernière constitue une bande de terre longue de 4,25 km pour 700 m de large. L'évolution morphologique de la Presqu'île a fait l'objet de nombreuses réflexions depuis le XIXe siècle. Plusieurs auteurs ont très tôt envisagé l'existence d'une ou plusieurs îles¹⁰ à l'emplacement de la confluence. A. Audin, en 1961, est le premier à émettre l'hypothèse d'un bras secondaire de la Saône formant « l'île Saint-Jean », au pied la colline de Fourvière. Dans les années 1990-2000, les études géomorphologiques, menées par A. Vérot-Bourrély dans le cadre des fouilles préventives de la rive droite de la Saône et sur la Presqu'île, ont démontré le rôle du Rhône comme agent morphologique principal de la plaine lyonnaise (Ayala/Vérot-Bourrély 2009). De par sa forte pente, le fleuve contrôle l'écoulement de son affluent, la Saône.

C'est durant la période tardiglaciaire que le tracé des deux cours d'eau se stabilise. D'une

10. Parmi ses auteurs, on peut citer A. Steyert, M. Audin, C. Germain de Montauzan, A. Audin et R. Turcan. Ces différentes hypothèses ont été reprises par A. Desbat dans le cadre de l'exposition « Lyon et ses fleuves dans l'Antiquité. Lyon au fil des fleuves. » (Desbat 1982).

part, l'affaiblissement du débit liquide et solide des cours d'eau suite à la disparition du glacier würmien, et d'autre part l'affaiblissement de la couverture forestière au Dryas final entraînent l'érosion des bassins versants. Au cours de l'âge du Fer, jusqu'au II^e siècle av. J.-C., la Presqu'île était échantonnée de chenaux mobiles du Rhône. De cette instabilité résulte l'absence d'occupation humaine remontant à la Préhistoire et à la Protohistoire sur cette plaine alluviale. Entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C., au gré des conditions climatiques, le Rhône se retire progressivement vers l'est et s'encaisse. La Saône, alors libérée de la contrainte du fleuve, se dilate en direction de l'est et ouvre un passage plus direct dans la presqu'île (fig.4). Deux bras de la Saône se dessinent et forment l'« île Saint-Jean ». Progressivement, l'ancienne Saône va être colmatée, suite à des opérations de remblaiement. Le tracé de la nouvelle rive droite de ce cours d'eau est parallèle à l'actuelle rive, mais il est situé à environ 30 m plus à l'ouest qu'aujourd'hui. Avant la construction des barrages modernes, la Saône était caractérisée par l'irrégularité de son débit, avec des hautes eaux en saison froide et des eaux maigres en été, alors que le Rhône avait un débit élevé, mais plus constant. La Presqu'île romaine, dont on situe la confluence au sud de l'actuelle Basilique d'Ainay, est progressivement assainie et rendue propices à l'installation humaine.



fig.4 - Les différents bras de la Saône et du Rhône au cours du temps (d'apr. Le Mer/Chomer 2007).

1.2.2. Cadre historique et archéologique

La ville romaine de *Lugdunum* fait l'objet de recherches historiques depuis de nombreuses décennies. Les textes grecs et latins portant sur la capitale provinciale sont connus depuis longtemps et apportent des informations cruciales pour la compréhension de son histoire. Rappelons la publication relativement récente de l'ensemble de ce corpus, reprise pour une large part dans la *Carte Archéologique* de Lyon (Decourt/Lucas 1993 ; 2007). Néanmoins, les sources littéraires n'apportent à présent que très peu de données inédites, et c'est aujourd'hui l'archéologie qui constitue la source première de notre connaissance sur la colonie romaine. Depuis une trentaine d'années, le développement de l'archéologie de sauvetage, puis de l'archéologie préventive, nous apporte des informations nouvelles permettant de retracer l'histoire de la ville romaine, de sa fondation jusqu'à son déclin. Cette histoire s'écrit encore aujourd'hui au grès des découvertes, qui chaque année apportent leur lot de surprises et de remises en question. Nous nous proposons donc dans ce chapitre de rappeler de manière synthétique les principales étapes historiques du développement de Lyon à l'époque romaine¹¹. Les informations détaillées propres aux gisements archéologiques concernés par l'étude seront développées dans une partie ultérieure (*cf. Part.I Chap.III*).

1.2.2.1. « Lyon avant *Lugdunum* » et la colonie des origines

L'existence d'une occupation humaine antérieure à la fondation de la colonie romaine a pendant longtemps suscité l'interrogation de la communauté scientifique¹². Aux découvertes anciennes d'objets issus des dragages du Rhône et de la Saône, datés de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer est venu s'ajouter, depuis les années 1980, un certain nombre de découvertes archéologiques terrestres qui attestent clairement d'une présence anthropique dès l'Épipaléolithique (fig.5a). Elles battent en brèche l'hypothèse d'une fondation *ex-nihilo* de *Lugdunum* envisagée par Ch. Goudineau à l'issue du séminaire sur les origines de la colonie (Goudineau 1989). C'est au niveau de l'actuelle Plaine de Vaise (Boulevard du Périphérique Nord, Rue des Tuileries) que les vestiges les plus anciens ont été mis au jour sous la forme de restes lithiques attestant d'une fréquentation des lieux. Une réelle occupation se met en place dès le Néolithique (V^e - IV^e millénaire av. J.-C.) avec la présence de structures en creux matérialisant un habitat. Ces premières traces d'installations humaines restent néanmoins diffuses et discontinues. Il faut attendre la fin du Premier Âge du Fer (VI^e – V^e siècle av. J.-C.) pour qu'une véritable bourgade se mette en place. Les données recueillies sur le terrain montrent l'existence d'un habitat ouvert et organisé, fortement empreint d'influences méditerranéennes, comme en témoigne la découverte de nombreux produits d'importations (amphores d'Étrurie et de Marseille, mobilier métallique).

A ces vestiges du Premier Âge du Fer succède une occupation laténienne. À Vaise, de nom-

11. Pour ce chapitre, nous nous appuyons en grande partie sur plusieurs publications de références : Goudineau 1989 ; Poux/Savay-Guerraz 2003 ; Desbat 2005 ; Desbat 2007 ; Desbat/Savay-Guerraz 2012 ainsi que sur les travaux récents entrepris par *l'Atlas topographique de Lyon*, sous la direction de M. Lenoble.

12. A propos des hypothèses anciennes sur l'origine préromaine de Lyon, cf. Desbat/Savay-Guerraz 2012, 26-27.

breuses fouilles ont livré les vestiges de fossés linéaires, comblés d'un matériel céramique et amphorique daté de la fin du II^e-début du I^{er} siècle av. J.-C. Mais c'est sans doute sur le site de la Rue du Souvenir que les données rapportées ont été les plus riches d'enseignements. Les recherches de terrain ont permis la mise au jour d'un enclos fossoyé délimitant plusieurs espaces de circulation associés à des bâtiments en terre et bois datés de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., probablement antérieurs à la Conquête de la Narbonnaise. Leur intérêt réside dans l'emploi de techniques de construction typiquement méditerranéennes (tuiles en terre cuite et en calcaire, *opus signinum*, enduits peints, architecture en pierre...). L'interprétation d'un tel dispositif est toujours sujette à débat. Certains y voient les indices d'un *emporium*, comptoir fortifié installé par des commerçants romains (Desbat 2005 ; Desbat/Savay-Guerraz 2012), d'autres ceux d'un *aedificium* aristocratique à deux enclos alignés (Maza/Clément, 2016). Quoi qu'il en soit, cette occupation gauloise semble se délocaliser à la fin du II^e siècle av. J.-C. sur la colline de Fourvière et sur les rives de la Saône. De nombreux tronçons de fossés, datés de la Tène D1, ont été repérés sur les sites du Verbe-Incarné, de l'Hôpital Sainte-Croix, de la rue Henri-le-Châtelier (fig.5b). La somme considérable d'amphores vinaires sacrifiées (Dr.Ib) et de reliefs alimentaires mis au jour dans ces fossés permet de les interpréter comme un enclos communautaire, théâtre de banquets rituels à l'époque gauloise (Poux 2003). Ces dernières années, d'autres découvertes sont venues compléter notre vision de Lyon avant la Conquête. On peut notamment évoquer les traces d'un habitat luxueux sur le site de la Place Fourvière, les vestiges de l'atelier de potier découvert dans le quartier Saint-Vincent ou encore la mise au jour récente d'un tronçon de *murus gallicus* Place Abbé Larue¹³. L'ensemble de ces données montre à quel point nos connaissances du Lyon gaulois sont encore lacunaires et tributaires des fouilles récentes.

Notre connaissance de la fondation coloniale est en revanche beaucoup plus précise. La *Colonia Copia Felix Munatia Lugudunum* est créée en 43 av. J.-C. par L. Munatius Plancus. Par chance, les dessous politiques de la fondation nous sont connus grâce à plusieurs sources textuelles¹⁴. Le territoire colonial est ainsi retranché aux Ségusiaves¹⁵, à la demande du Sénat romain. Dans son *Histoire Romaine*, Dion Cassius¹⁶ attribue la paternité de *Lugdunum* à Plancus et Lépide. Le premier est alors Gouverneur de Gaule Chevelue tandis que le second est en charge de la Province de Narbonnaise. La correspondance entretenue par Plancus avec Cicéron¹⁷ dès le printemps 43 av. J.-C. montre une réalité différente et c'est probablement à Plancus seul que l'on doit l'initiative de cette création. Cette hypothèse, aujourd'hui largement admise, est confirmée par l'épithaphe de son mausolée situé à *Gaeta* (Italie). A la mort de César en 44 av. J.-C., une révolte des Allobroges éclate et les citoyens romains de Vienne sont chassés de la ville. Afin de trouver une solution au conflit, on décide alors de créer une nouvelle cité à la confluence du Rhône et de la Saône, qui obtient grâce à Plancus le statut de colonie de droit romain.

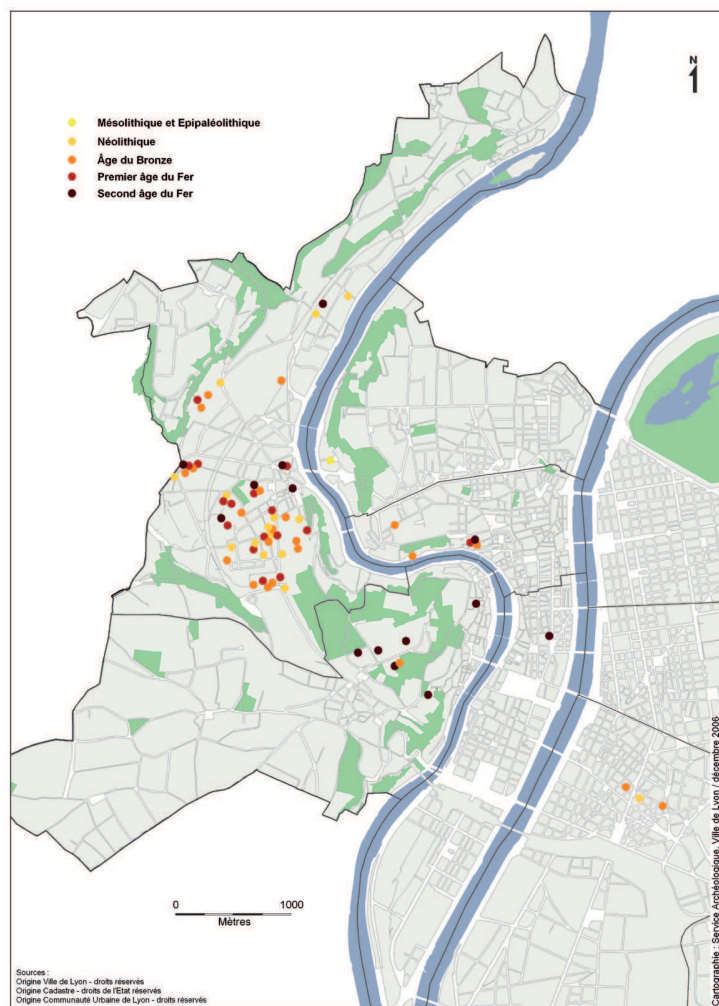
13. Fouilles S.A.V.L. effectuées en 2014 sous la direction de M. Monin.

14. Pour les commentaires détaillés de ces sources, cf. Ch. Goudineau, *Aux origines de Lyon* (Goudineau 1989, 23-36)

15. Strabon, *Géo.*, IV, 3, 1 ; Pline, *Hist. Nat.*, IV, 18, 107 : « Les Ségusiaves libres, dans le territoire desquels se trouve la colonie de Lyon ».

16. Dion Cassius, *Hist. rom.*, XLVI, 50

17. Cicéron, *Ad Fam.*, X, 22, 24.



(a)



(b)

fig.5 - Lyon avant *Lugdunum*. a. Carte de localisation des gisements d'époque protohistorique dans l'agglomération lyonnaise (d'apr. Bellon/Perrin 2007). b. Fossés de la Tène finale découverts sur le site du Verbe Incarné (d'apr. Poux/Savay-Guerraz 2003).



fig.6 - La colonie de *Lugunum* aux temps des origines. a. reconstitution hypothétique de l'empise de la colonie de Plancus et des principales voies de communication. b. Vestiges précoces des sites du Verbe Incarné et du pseudo-sanctuaire de Cybèle (d'après Desbat 2005)

Les traces archéologiques de la colonie de Plancus nous sont connues depuis quelques décennies grâce aux travaux menés par A. Desbat (2005, 2012) (fig.6a). Au regard des fouilles réalisées dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon, il semble que cette première occupation romaine soit circonscrite au Plateau de la Sarra, au pied de l'éperon de Fourvière. Les vestiges ont été principalement mis au jour lors des fouilles du Verbe-Incarné et du Pseudo-sanctuaire de Cybèle (fig.6b). Une occupation sommaire des lieux par les colons paraît intervenir dès les années 40 av. J.-C. Une trame urbaine se met progressivement en place selon un maillage de rues orthonormées bordées de portiques, avec *cardo* et *decumanus maximus*. La ville primitive est organisée en îlots carrés de 120 pieds de côté d'axe NE/SO. Cette orientation correspond à l'actuelle rue Roger Radisson, qui matérialise le prolongement de la voie dite d'Aquitaine arrivant de l'ouest. Si aucun édifice public n'a pu être actuellement mis au jour, notamment la présence d'un éventuel forum, plusieurs îlots d'habitations ont été repérés. Ils se caractérisent par des constructions modestes en matériaux légers (terre et de bois) avec aménagements de sol en terre battue. En raison de l'urbanisation et de la profondeur des vestiges, il est encore difficile de cerner cette ville primitive avec précision. Les traces matérielles laissées par les occupants (mobilier céramique, *instrumentum*) témoignent en tout cas de leur fort degré de romanisation (Carrara 2005 ; Silvino 2005 ; Desbat 2005b).

1.2.2.2. Le développement de la colonie au Haut-Empire

C'est à partir du Principat d'Auguste que *Lugdunum* connaît une transformation profonde de son urbanisme. Dans les années 20 av. J.-C., la colonie acquiert une nouvelle titulature sous le nom de *Colonia Copia Felix Augusta Lugudunum*. Entre 19 et 17 av. J.-C., Agrippa, alors Gouverneur de Gaule Lyonnaise, séjourne à Lyon et prend en charge la réorganisation des provinces et du réseau routier de la Gaule. *Lugdunum* se voit dès lors octroyer le statut de capitale de province. Elle est alors la seule ville de Gaule interne à jouir du statut de colonie de droit romain. Dans le sillage de son général, Auguste en personne séjourne à Lyon à plusieurs reprises, principalement entre 16, 13 et 6 av. J.-C., dans le cadre de la conquête des Alpes et de l'offensive en Germanie. La colonie devient, *de facto*, un lieu d'importance dans la gestion du territoire de la Gaule, jouant un rôle stratégique majeur de nœud de communications - aussi bien terrestre que fluvial - mais également de centre économique, politique et administratif. En 15 av. J.-C., *Lugdunum* accueille le premier atelier monétaire à frapper des monnaies d'or et d'argent en dehors de l'*Urbs*. En 12 av. J.-C., Drusus inaugure le Sanctuaire Confédéral des Trois Gaules, qui rassemble les représentants des peuples de la Gaule entière dans le cadre du culte impérial. Son emplacement sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse, en face de Fourvière et sur la rive gauche de la Saône, est aujourd'hui clairement accepté. Ce lieu de culte s'implante dans le *pagus* de Condate, dont le territoire administratif ne semble pas directement affilié à la colonie.

A l'époque augustéenne, la ville se dote d'un centre urbain et d'une parure monumentale à la hauteur de son nouveau statut. Les fouilles menées sur la colline de Fourvière montrent une refonte totale de la trame originelle, même si elle garde en substance ses axes directeurs (fig.7). Les îlots d'habitations sont réorganisés et accueillent des bâtiments désormais construits en dur (fondations en maçonnerie et élévation en terre crue, sols en *terrazzo*). Durant le règne d'Auguste, la ville se dote de plusieurs édifices d'importance. Sur les pentes de Fourvière, un premier

théâtre est construit, associé à une vaste esplanade publique. Les fouilles menées en surplomb de ces aménagements, sur le site du Pseudo-sanctuaire de Cybèle, ont révélé la présence d'un important édifice public construit sur deux îlots de la colonie primitive. Interprété comme le prétoire du Gouverneur de Province, le bâtiment prend la forme d'une vaste *domus* centrée sur un atrium. Dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C., l'approvisionnement en eau est possible grâce à l'aqueduc du Gier, comme tendent à le prouver les études les plus récentes (Desbat 2005, 128-130 ; Desbat 2011). Sur les sites du Verbe Incarné, de l'Hôpital Fourvière ou encore de la Rue des Farges, les vestiges archéologiques témoignent de l'aménagement d'îlots en terrasse et de la construction de quartiers d'habitations.

La ville poursuit son embellissement avec la construction de plusieurs édifices majeurs. Le prétoire d'Agrippa laisse place à un édifice monumental, le prétendu «sanctuaire de Cybèle». Si l'interprétation de ce vaste complexe comme lieu de culte semble aujourd'hui écarté, sa destination première fait encore l'objet de nombreuses hypothèses (Desbat 1998 ; Desbat 2005). Les quartiers d'habitations se dotent également de *domus* richement décorées. Durant le règne de Tibère, le site du Verbe Incarné voit la construction d'un vaste temple municipal du culte impérial associé à un cryptoportique. C'est également à cette période qu'est inauguré l'amphithéâtre des Trois Gaules, à proximité du Sanctuaire confédéral.

Au milieu du I^{er} siècle, l'empereur Claude confère à la colonie une nouvelle titulature sous le nom de *Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum*. Les largesses accordées par le nouveau *princeps* à sa ville natale sont sans doute conséquentes, mais restent peu perceptibles du point de vue archéologique. D'importants travaux de voirie sont engagés durant cette période avec la mise en place d'un réseau de rues en dalles de granite. Quelques constructions sont par ailleurs attestées comme la Fontaine de Claude, découverte à Choulans, mais surtout les thermes publics de la Rue des Farges. Quelques années plus tard, en 64 apr. J.-C., Lyon subit un incendie d'importance dont les ravages nous sont rapportés notamment par Sénèque¹⁸. Ce sinistre n'est pour le moment pas clairement attesté par les fouilles archéologiques, que ce soit sur la colline de Fourvière ou sur ses différents versants. La littérature antique rapporte également que *Lugdunum* a joué un rôle d'importance lors des affrontements de 68-69 apr. J.-C. et a accueilli plusieurs empereurs ; d'abord Vitellius (en 69) puis Domitien (en 70, 83 et 88). A la fin du I^{er} siècle, un odéon est construit à proximité du théâtre. C'est également durant cette période que Lyon se voit doter d'un cirque dont la localisation fait encore aujourd'hui débat (Monin/Fellague 2010).

L'existence d'une enceinte à *Lugdunum* dès le début de notre ère a longtemps été défendue par les spécialistes lyonnais sur la base du tracé de l'enceinte médiévale (Allmer/Dissard 1888 ; Steyert 1895 ; Germain de Montauzan 1939 ; Audin 1964) (fig.8). Les recherches les plus récentes menées sur la colline de Fourvière semblent confirmer en partie l'hypothèse d'un rempart durant l'Antiquité¹⁹. Les limites de la colonie nous sont indirectement signalées par la découverte de zones funéraires importantes, particulièrement les nécropoles de Trion et de Saint-Irénée.

En dehors de la colonie intra-muros, les fouilles menées dans l'agglomération lyonnaise ces

18. Sénèque, *Lettre à Lucilius*, XII, 91

19. Fouilles réalisées Place Abbé Larue (5^{ème}) par M. Monin (SAVL).

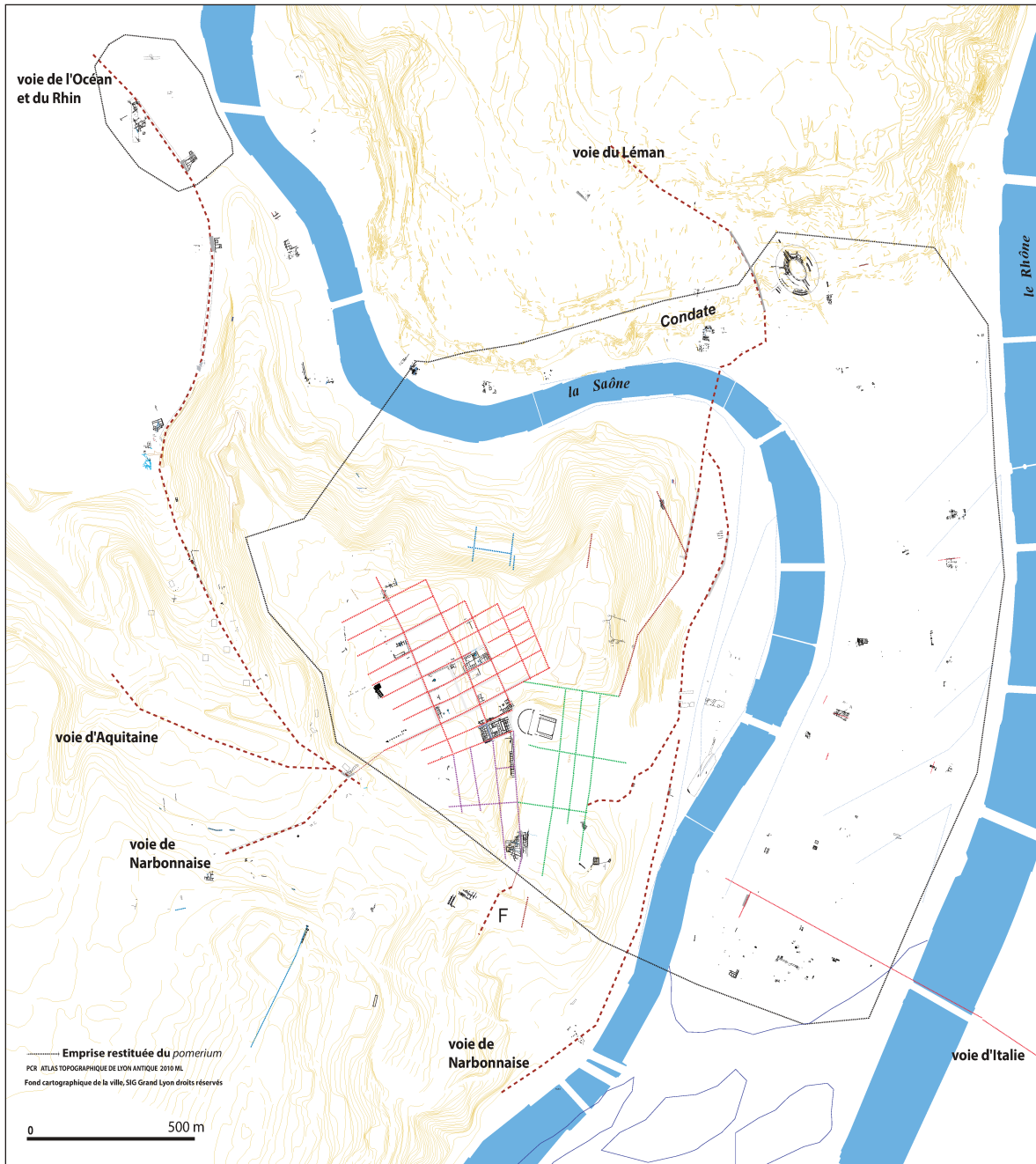


fig.7 - Plan de Lyon à l'époque augustéenne, avec le tracé des différentes trames urbaines et des voies principales (Doc : M. Lenoble, PCR Atals Antique de *Lugdunum*, SRA Rhône-Alpes).

dernières décennies ont révélé l'existence de quartiers suburbains. Dès l'époque augustéenne, de grandes *domus* et quartiers d'habitations sont installés sur les versants nord (Clos de la Solitude) et sud de la colline de Fourvière (Haut-de-Saint-Just). Au niveau de l'actuelle plaine de Vaise, les recherches récentes ont révélé l'existence d'un important *vicus* dépendant de la colonie. Mis en place à partir du règne d'Auguste, il se caractérise par des îlots d'habitations, des villas suburbaines et des espaces artisanaux structurés le long de la Voie de l'Océan (Place Valmy, ZAC Charavay, rue du Chapeau Rouge). Ses limites sont là encore déterminées par les zones de nécropole, par exemple au niveau de l'Église Saint-Pierre au sud et rue de Bourgogne au nord.



fig.8 - Les différentes hypothèses du tracé de l'enceinte de *Lugdunum* : 1, Allmer et Dissard ; 2, Steyert 1895 ; 3, Audin 1964 ; 4, Porte retrouvée place de la Butte (d'apr. Desbat 2010).

C'est probablement à l'époque claudienne que la zone située à la confluence du Rhône et de la Saône, fortement soumise aux caprices des deux cours d'eau, se voit dotée d'une occupation pérenne. Le quartier se caractérise par des secteurs d'entrepôts (*navalia*) et d'activités artisanales liés au commerce fluvial. Au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle, et à plus forte raison à partir du II^e siècle apr. J.-C., de riches *domus* sont progressivement mis en place sur la Presqu'île. L'association des espaces artisanaux avec des quartiers d'habitation illustre un urbanisme déjà connu en Gaule pour des périodes similaires, notamment à Saint-Romain-en-Gal, en face de la colonie de Vienne (Desbat/Savay-Guerraz 2012, 48).

I.2.2.3. La régression du tissu urbain et l'abandon de la ville haute

Le développement progressif des quartiers fluviaux conditionne fortement les évolutions de

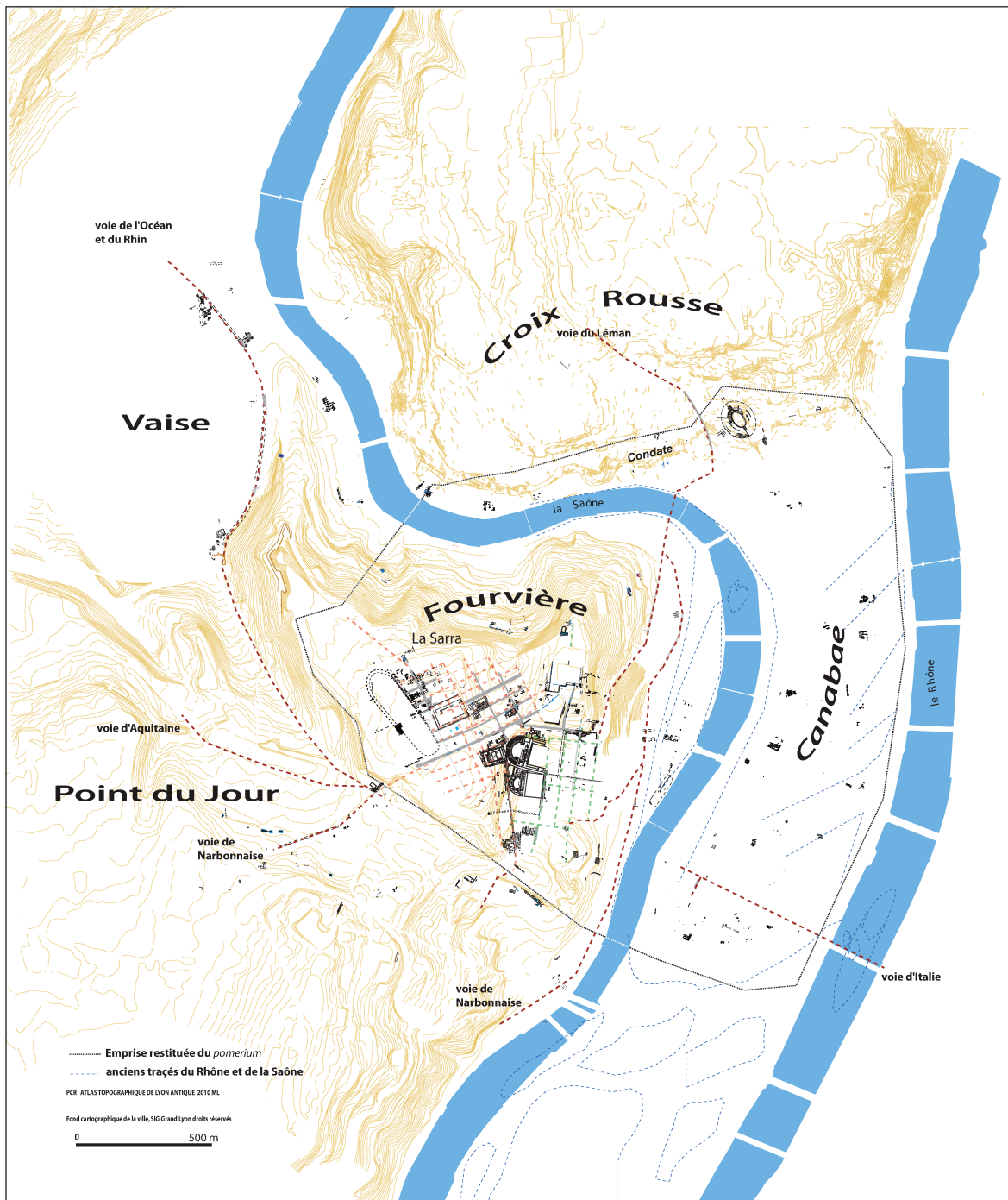


fig.9 - Plan de Lyon au II^e siècle, avec le tracé des différentes trames urbaines et des voies principales (Doc : M. Lenoble, PCR Atals Antique de *Lugdunum*, SRA Rhône-Alpes).

l'urbanisme de *Lugdunum* à partir du III^e siècle. Déjà fragilisée suite aux guerres civiles préfigurant la dynastie sévérienne (cf. *infra*), la colonie perd progressivement de son influence. En 275 apr. J.-C., les *monetarii* de l'atelier de Lyon sont fortement réprimés par l'empereur Aurélien. Quelques années plus tard, en 293 apr. J.-C., la ville est finalement déchue de son rang de capitale.

La ville haute, cœur de la colonie des origines, est progressivement abandonnée dans la seconde moitié du III^e siècle. Ce processus s'accroît encore davantage dans le courant du IV^e siècle apr. J.-C., cette désertion se faisant au profit des zones péri-fluviales. Le colmatage d'un bras secondaire de la Saône entraîne le rattachement de l'îlot Saint-Jean à la rive droite du fleuve et favorise le développement de nouveaux quartiers. Les fouilles menées sur les sites de Saint-Jean, de l'avenue Adolphe Max et de la rue Tramassac ont révélé le développement de riches îlots d'habitation à cette période, qui s'organisent à partir du IV^e siècle autour du groupe épiscopal (Villedieu 1990 ; Arlaud *et al.* 1994). Au cours de l'Antiquité tardive, la ville basse se voit également dotée d'un rempart. Ce dernier nous est connu des textes par une mention de Grégoire de Tours et par des découvertes archéologiques ponctuelles situées montée de la Grande Côte ou rue Mercière (Desbat 2007, 191).

Si la colonie de droit romain perd donc quelque peu de son prestige durant l'Antiquité tardive, elle retrouve finalement une importance réelle au cours du V^e siècle, lorsque les Burgondes l'érigent au rang de capitale.

1.2.3. Limites et découpages géographiques

Le cadre géographique et topographique de *Lugdunum* présenté ci-dessus conditionne les limites de notre étude.

A la différence d'autres sites archéologiques ayant fait l'objet d'une recherche poussée sur le mobilier militaire, le territoire considéré dans le cadre de notre travail apparaît clairement comme un espace archéologiquement très morcelé. En raison du tissu urbain actuel, notre connaissance de l'occupation romaine de la ville de Lyon et de son territoire n'est encore que partielle. Malgré un nombre de fouilles toujours plus conséquent, notamment grâce au développement de l'archéologie préventive, les sites archéologiques lyonnais ne constituent encore que de petites fenêtres sur une occupation beaucoup plus vaste, dont une grande partie reste encore à découvrir.

L'ensemble des sites considérés au cours de l'étude est réparti en différents points de la topographie de la colonie et de son territoire proche (*suburbium*). Quatre grandes zones d'implantations, correspondant à des espaces géographiquement et administrativement distincts durant l'Antiquité, peuvent être définies (fig.10).

1.2.3.1. Zone I : la colline de Fourvière (la colonie)

La **Zone I** correspond à la colline de Fourvière (plateau de la Sarra, éperon de Loyasse) ainsi que ses versants est, sud et nord. D'un point de vue historique et archéologique, cette zone coïncide avec l'emplacement du cœur de la colonie originelle de *Lugdunum*, de son centre politique, administratif et religieux. La trame urbaine s'articule autour d'un ensemble d'édifices monumentaux tels que le théâtre, l'Odéon, le prétoire et le sanctuaire municipal. La plupart des sites

compris dans cet espace sont localisés à l'intérieur des limites la ville antique, en grande partie induite par l'emplacement des zones de nécropoles²⁰. Certains gisements se situent néanmoins en dehors de cette frontière. C'est le cas du site de Trion et des Hauts de Saint-Just, compris dans le *suburbium* de Lyon antique, mais dont la situation topographique les rapproche du centre de la colonie.

I.2.3.2. Zone II : la Presqu'île et la rive droite de la Saône (*Canabae*)

La **Zone II** coïncide avec une partie de la Presqu'île actuelle et à la rive droite de la Saône, face à la colline de Fourvière. Cette aire géographique est fortement marquée par la présence du Rhône et de la Saône. L'installation humaine dans cette zone est donc contrainte par la dynamique des deux fleuves qui forment plusieurs bras fluviaux attestés par les études géomorphologiques. Leurs débordements fréquents ont ainsi conditionné des opérations d'assainissement de grande ampleur. L'espace de la Presqu'île est complété par l'île Saint-Jean, située au pied de la colline de Fourvière et détachée de cette dernière par un bras de la Saône jusqu'au III^e siècle apr. J.-C. Durant l'Antiquité, le quartier est désigné par l'épigraphie sous le nom de *Canabae*. Bien qu'apparu au II^e siècle, ce terme correspond à l'implantation d'une zone à vocation artisanale et commerciale en partie liée au commerce fluvial (entrepôts, *navalia*). Elle est également le lieu d'établissement de plusieurs riches *domus*.

I.2.3.3. Zone III : la colline et les pentes de la Croix-Rousse (*pagus de Condate*)

La **Zone III** se développe sur les versants ou au pied de la colline de la Croix-Rousse, au nord de la Presqu'île. Ce quartier de Lyon correspond à l'emplacement du Sanctuaire confédéral des Trois Gaules, inauguré par Drusus en 12 av. J.-C. Ce complexe monumental, dont la localisation exacte ne reste que supposée, est associé à l'amphithéâtre, encore visible aujourd'hui dans le tissu urbain. D'un point de vue toponymique, on associe cette zone au *pagus* de *Condate* dont on ne sait en réalité que peu de choses, mais dont on suppose qu'il constitue un territoire administratif indépendant de la colonie de *Lugdunum*.

I.2.3.4. Zone IV : la plaine de Vaise (*vicus*)

La **zone IV** est située en rive droite de la Saône, dans la partie septentrionale de l'agglomération lyonnaise correspondant à l'actuelle plaine de Vaise. La terrasse alluvionnaire, formée anciennement par un bras du fleuve, constitue un lieu propice à l'occupation humaine dès l'époque préhistorique et durant l'Antiquité, en marge de la colonie de *Lugdunum* stricto sensu. Cette espace se rapporte à un *vicus* structuré le long de la Voie de l'Océan qui arrive de la colline de Fourvière en empruntant le vallon de Trion. Les lieux sont caractérisés par d'importantes zones de nécropoles, associées à un habitat parfois luxueux et à plusieurs zones artisanales de grande

20. Le tracé de l'enceinte n'est à ce jour pas encore assuré. Seul le site de la Place Abbé Larue a livré un tronçon de rempart, dont la fonction réellement défensive plutôt qu'ostentatoire est soumise à caution.

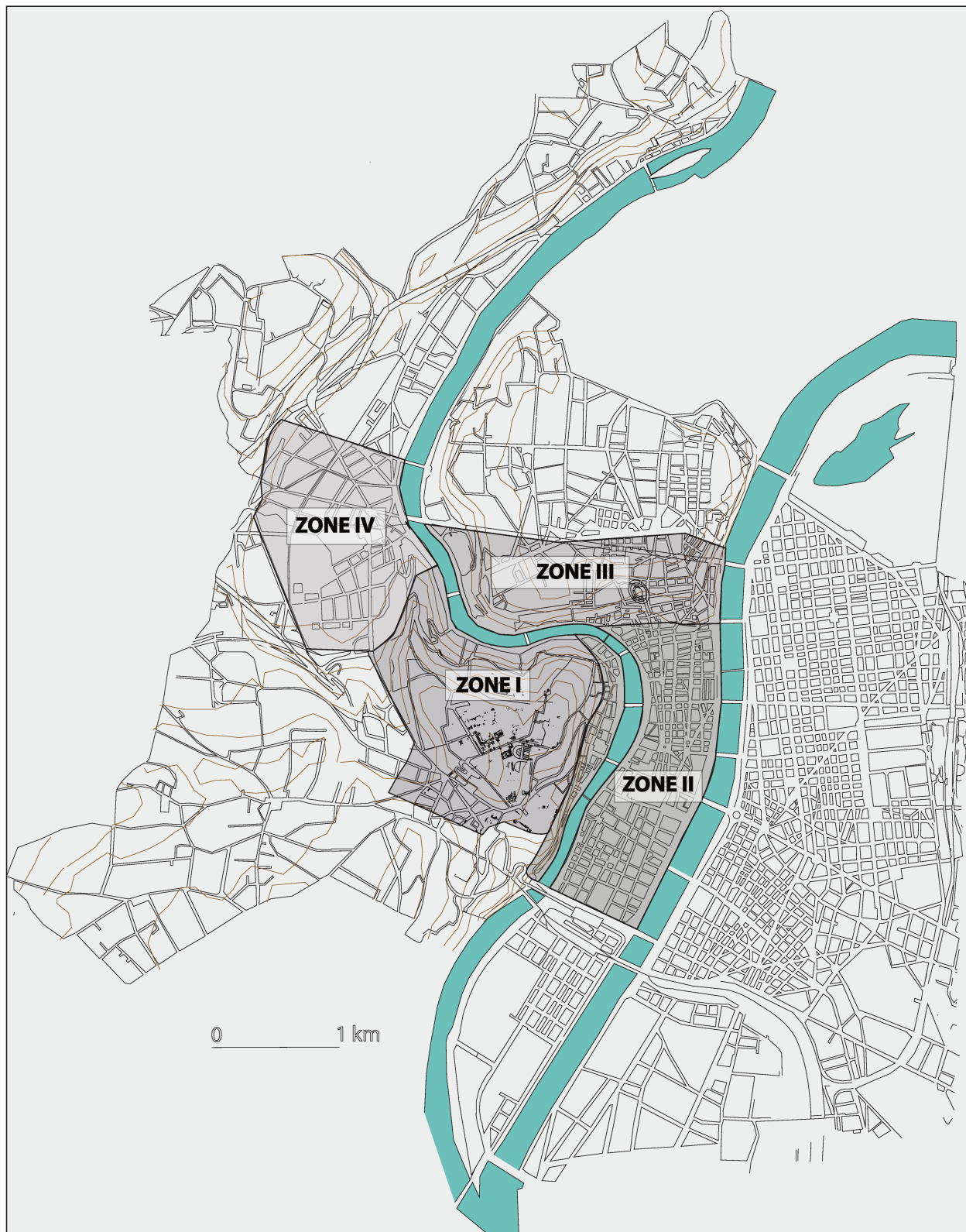


fig.10 - Carte de localisation des zones géographiques considérées au cours de l'étude (Fond de carte M. Lenoble, SRA/Rhône-Alpes).

ampleur.

1.2.4. Périodisation chronologique

L'ensemble des objets militaires étudiés couvre une période chronologique comprise entre le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. et le IV^e siècle apr. J.-C. Ces limites correspondent de manière générale à l'occupation antique de *Lugdunum*, entre sa fondation en 43 av. J.-C. et la fin de l'Antiquité. En dépit de l'abandon progressif de la ville haute au III^e siècle, l'Antiquité tardive a été intégrée à l'étude en raison de la présence de rares *militaria* à Lyon pour cette période, ceux-ci ne pouvant, selon nous, être occultés.

Un découpage chronologique raisonné a été défini afin d'affiner les résultats des analyses qualitative et quantitative, qui permet d'observer des évolutions dans les faciès de *militaria* au cours du temps. Nous avons décidé de ne pas opter pour une périodisation linéaire, siècle par siècle, mais préféré un canevas qui prend en compte les réalités historiques de l'armée romaine, qui conditionne (partiellement cependant) l'évolution de l'armement et de l'équipement militaire au cours du temps. Cette démarche s'appuie en partie sur les grandes périodes définies par M. Bishop et J. Coulston dans leur ouvrage sur l'armement romain (Bishop/Coulston 2006) et appliquées dans des études récentes (par exemple Lenz 2006, Nicolay 2007).

Quatre périodes chronologiques peuvent être retenues :

La **période 1** (50 – 12 av. J.-C.) est comprise entre la fin de la Guerre des Gaules et le début de la période augustéenne classique.

Suite aux conquêtes césariennes, le territoire de la Gaule contrôlé par Rome est encore peu organisé administrativement, malgré la fondation des premières colonies de Nyon (45 av. J.-C.), Augst (44 av. J.-C.) et Lyon (43 av. J.-C.)²¹. Le pouvoir romain, fraîchement en place, fait face à un certain nombre de troubles à l'initiative des populations autochtones, laissées exsangues suite au conflit²². Plusieurs épisodes de révoltes réprimées, rapportés par la littérature et l'épigraphie, permettent d'entrevoir une situation encore largement instable d'un point de vue politique et démontrent le caractère très progressif des processus d'acculturation des populations indigènes avant le changement d'ère. On peut citer par exemple la répression menée par L. Munatius Plancus contre les Rèmes en 44-43 av. J.-C., celle d'Agrippa contre les Aquitains lors de sa première venue en Gaule en 39-37 av. J.-C., mais également la révolte des Trévires et de certaines tribus germaniques, matée par M. Nonius Gallus en 29 av. J.-C. (Reddé 2006, 25). La venue d'Auguste en Gaule, à Lyon, en 16 av. J.-C. constitue un tournant majeur. Elle marque le début d'une vé-

21. Les fouilles récentes menées sur les sites de Nyon et Augst en Suisse n'ont pour le moment pas livré de vestiges antérieurs à l'époque augustéenne ce qui incite certains chercheurs à considérer ces fondations comme purement juridiques ou comme des projets avortés avant la pacification des Alpes (par exemple Poux 2008a, 425).

22. Ce phénomène n'est pas inédit puisque la Gaule Transalpine a connu des événements suite à la conquête entre 125 et 118 av. J.-C. (révolte des Tectosages puis des Salyens en 90 av. J.-C., rébellion de Sertorius matée en Gaule par Pompée en 77 av. J.-C., révolte des Allobroges en 66 av. J.-C. puis en 62-61 av. J.-C.).

ritable structuration administrative des Gaules en trois provinces, soumises dès lors à un cadre politique, judiciaire et administratif bien défini. La limite basse de cette période chronologique est fixée par la pacification des Alpes sous Auguste entre 16 et 13 av. J.-C., marquée notamment par l'ouverture de nouvelles voies de communications en direction des régions transrhénanes.

D'un point de vue structurel, l'armée romaine avant l'offensive en Germanie s'inscrit dans le sillon des traditions civiques républicaines, même si les guerres civiles ont déjà participé à de profonds bouleversements. L'armée se compose en premier lieu de légionnaires citoyens auxquels on ajoute des troupes armées de *socii*, constituées de populations indigènes romanisées. L'armement et l'équipement militaire des légionnaires de cette période, aujourd'hui relativement bien connus, témoignent d'une certaine homogénéité, résultant pour grande part d'emprunts aux populations méditerranéennes²³. Le légionnaire porte une épée longue (*gladius hispaniensis*), un poignard et un *pilum*. Il est équipé, pour protection, d'une cote de mailles, d'un casque (type *Buggenum*) et d'un haut bouclier à bords arrondis. L'armement des premiers auxiliaires est plus difficile à appréhender. Ils adoptent en premier lieu un équipement propre à leurs traditions guerrières. La découverte de nombreuses tombes aristocratiques d'auxiliaires témoigne d'influences romaines de plus en plus prégnantes (Feugère 1996 ; Pernet 2010).

La **période 2** (12 av. – 120/160 apr. J.-C.) correspond à une très grande partie du Haut-Empire romain, entre Auguste et Hadrien.

Le règne d'Auguste et le début de celui de Tibère occupent une place particulière au sein de cette période chronologique, marqués par l'offensive en Germanie. Cette dernière débute réellement en 12 av. J.-C., sous le commandement de Drusus, qui séjourne à Lyon durant cette période et inaugure le sanctuaire confédéral des Trois Gaules. Les guerres germaniques sont finalement avortées avec les campagnes de Germanicus en 16 apr. J.-C. On retient bien évidemment au passage la célèbre défaite de Varus et de ses légions en 9 apr. J.-C. Le *limes* rhénan est enfin stabilisé sous le règne de Claude avec le repli des troupes sur la rive droite du Rhin en 47 apr. J.-C. L'empereur est également à l'initiative de la conquête de la Bretagne à partir de 43 apr. J.-C. Les guerres civiles de 68-69 apr. J.-C. constituent un épisode important pour la Gaule, avec la révolte des auxiliaires bataves, trévires et lingons, finalement pacifiés l'année suivante par Vespasien.

Sous les Flaviens, la conquête des Champs Décumates préfigure finalement la création, sous Domitien, des provinces de Germanie (inférieure et supérieure) suite aux campagnes contre les Chattes en 84 apr. J.-C.

Du point de vue des institutions militaires, cette période est fortement marquée par des évolutions majeures à l'initiative d'Auguste. Les réformes entreprises par le *Princeps* font de l'armée romaine une armée de métier volontaire, constituée des légions de citoyens romains d'une part et de corps auxiliaires de pérégrins non citoyens d'autre part. La constitution des *cohortes peditata* (infanterie) et *equitata alae* (cavalerie) témoigne d'un bouleversement important puisqu'elle

23. Nous ne détaillons pas dans cette partie les caractéristiques précises de l'armement propre à chaque période. L'évolution de chaque catégorie d'armes et d'équipement est présentée dans le cadre de l'analyse qualitative (cf. Part.II Chap.I).

intègre officiellement à l'armée les *socii* de la fin de la République, désormais intégrés à l'Empire. L'ensemble des réformes entreprises par Auguste impacte de manière sensible l'évolution de l'armement et de l'équipement militaire. On assiste à l'apparition de nouveaux types d'armes offensives (glaive type Mainz puis Pompei), de cuirasses (*lorica segmentata*), de casques, mieux adaptés aux nouveaux théâtres des opérations. L'armement devient également le support privilégié d'une iconographie riche et complexe, particulièrement à partir du règne de Claude et sous les Flaviens, avec l'emploi du nielle pour la décoration des éléments de harnais et de ceinture. Véritable professionnel de la guerre, le soldat romain affirme son nouveau statut par le port du tablier de lanières.

La **période 3** (120/160 apr. J.-C. – 250/300 apr. J.-C.) débute au cours de la dynastie antonine post-trajane et se termine avec les périodes de troubles caractérisant la seconde moitié du III^e siècle. La politique de stabilisation et de consolidation des *limites* par l'empereur Hadrien entraîne une forte restructuration des légions et un redéploiement des effectifs aux frontières de l'Empire. La limite haute de la période 3 coïncide avec la venue en Gaule de l'empereur en 120-121 apr. J.-C. Par la suite, vers le milieu du II^e siècle, son successeur Antonin va être également à l'origine de plusieurs modifications du *limes*, avec une reconstruction de nombreux camps en dur et l'établissement d'une réelle barrière physique. Toutefois, l'Europe occidentale ne constitue plus réellement le théâtre principal des opérations militaires romaines, qui se concentrent davantage à l'est, contre les Parthes (162-166 apr. J.-C.) mais surtout contre les populations germaniques et sarmates traversant le Danube (guerres des Marcomans entre 166 et 179 apr. J.-C.). Si la fin des Antonins est marquée par une relative paix, les guerres en Orient se poursuivent par la suite sous les Sévères. Au cours de la seconde moitié du III^e siècle, l'Empire romain connaît une période de crise qui touche de manière importante le territoire de la Gaule. Les premières incursions barbares entre les années 253 et 261 apr. J.-C. constituent le *terminus post quem* de la limite basse de la période 3²⁴. Ces troubles sont couplés à une grave instabilité politique. Sur un demi-siècle, Rome voit la succession d'une vingtaine d'empereurs légitimes et d'usurpateurs et la Gaule fait face à de très fortes vellétés séparatistes (établissement d'un « empire gaulois »). Ces événements préfigurent l'instauration d'une nouvelle période historique : l'Antiquité tardive.

La structure générale de l'armée romaine change peu sous les Antonins. En revanche, le début du III^e siècle voit de nombreux bouleversements, à l'initiative de Septime Sévère, qui assoie son pouvoir suite à une guerre civile sanglante (*cf. infra*). L'empereur est à l'origine d'un programme de réformes ambitieux qui confère aux soldats de nouveaux droits et avantages (augmentation de salaire, droit au mariage et de constituer des collèges). L'augmentation des effectifs de l'armée romaine durant la période sévérienne entraîne un recours de plus en plus important à des auxiliaires d'origine barbare (germans et orientaux), dont certains intègrent également la légion grâce à l'octroi de la citoyenneté à tous les habitants libres de l'Empire en 212 apr. J.-C. sous Caracalla. La seconde moitié du III^e siècle correspond également une période de changement dans les structures de l'armée. Sous Gallien, les corps de cavalerie sont largement augmentés (passant de 120 à 726 hommes), et on fait appel de plus en plus à des troupes d'origine étrangère (cathartes, frondeurs, archers orientaux).

24. Cette limite correspond également pour Lyon à l'abandon définitif de la ville haute sur la colline de Fourvière.

Du point de vue de l'armement et de l'équipement militaire, la période 3 est marquée par de nombreux bouleversements opérés dès les Antonins. Ces changements rapides ont incité M. Bishop à parler de « révolution antonine » (Bishop/Coulston 2006, 128). L'apparition de nouveaux types d'épées d'origine barbare (*spatha* et épées courtes) en remplacement du glaive du I^{er} siècle constitue l'une des mutations les plus significatives apportées à l'armement offensif. La *spatha*, autrefois l'apanage de la cavalerie, se généralise à l'infanterie au cours du III^e siècle, impliquant une évolution du système de suspension grâce au baudrier. La part toujours plus croissante de soldats allogènes au sein de l'armée rend difficile la distinction entre l'armement légionnaire et celui de l'infanterie auxiliaire. La décoration des équipements, particulièrement la ceinture et le harnachement, évolue au profit d'un répertoire barbare clairement visible. On assiste également à des changements d'ordre technique avec l'apparition de décors d'émaux en lieu et place des décors niellés des périodes précédentes.

La **période 4** (250/300 apr. J.-C. – 400 apr. J.-C.) se rapporte de manière générale à l'Antiquité tardive. La limite basse correspond aux règnes de Dioclétien (284 - 305 apr. J.-C.) puis de Constantin (307-337 apr. J.-C.). Ces derniers sont à l'origine d'un programme de réformes qui marque un renouveau dans la gestion de l'Empire. Dioclétien met en place la Tétrarchie qui sépare le pouvoir entre quatre hommes, deux *Augusti* et deux *Caesares*. On assiste progressivement à une décentralisation des institutions, où pouvoir politique et militaire sont clairement séparés. Les territoires frontaliers sont redécoupés en duchés et rassemblés en diocèses à partir de Constantin. D'un point de vue militaire, la nouvelle stratégie adoptée s'attache à la protection du territoire intérieur. Les effectifs des troupes sont augmentés, redéployés, et les frontières sont (re) consolidées. L'armée est désormais plus mobile, capable de se déplacer sur les fronts à demande. Les camps de garnison, beaucoup moins importants, ne se fixent désormais plus uniquement aux frontières, mais se disséminent sur l'ensemble du territoire, dans les villes, les agglomérations secondaires et aux nœuds de communication importants. La *Notitia Dignitatum*, bien que postérieure de près d'un siècle du règne de Dioclétien, nous enseigne en partie sur l'organisation de cette nouvelle armée, bien loin désormais de la légion du Haut-Empire.

Durant l'Antiquité tardive, l'armement et l'équipement militaire connaissent un certain nombre d'évolutions notables. La création des ateliers d'État mentionnés par la *Notitia Dignitatum* favorise une production de moindre qualité. Concernant l'armement offensif, on observe l'abandon de l'emblématique *pilum* au profit de pointe à barbelures de tradition germanique. La *spatha*, tout comme le casque, perdure, mais se rapporte à de nouveaux types aujourd'hui bien identifiés. L'ensemble des éléments destinés à l'embellissement des ceintures et baudriers évolue également vers des formes inédites, dont la géométrie témoigne de fortes influences barbares.

I.3. L'ARMÉE ROMAINE ET *LUGDUNUM* : PRÉSENTATION DES SOURCES

Les relations qu'entretient Lyon avec l'armée à l'époque romaine suscitent l'intérêt de la communauté scientifique depuis de nombreuses décennies. Notre recherche s'inscrit dans la droite ligne de plusieurs travaux de références, dont il convient de rappeler les principaux développements. Le bilan de cette recherche locale sert d'appui pour justifier l'élaboration d'un travail nouveau pour la capitale provinciale, dans une perspective qui se veut avant tout archéologique. Ce chapitre propose de passer en revue les différentes sources à notre disposition pour la compréhension d'une présence militaire spécifique à *Lugdunum*. Ces données historiques seront largement développées et exploiter lors de la mise en perspective des résultats de notre étude (cf. *Part. III*).

I.3.1. Sources textuelles

En tant que capitale de province, Lyon a fait l'objet de nombreux commentaires de la part des auteurs grecs et latins, et ce dès ses premiers balbutiements. Les textes nous ont transmis une mine considérable de renseignements, qui ont très tôt attiré l'attention des érudits locaux, des historiens et des archéologues. Parmi les écrits recensés par J.-C. Decourt et G. Lucas (1993), un nombre conséquent se rapporte à des événements impliquant l'armée romaine de manière directe ou indirecte.

I.3.1.1. La fondation coloniale et le règne d'Auguste

Le premier témoignage remonte à la création même de la ville par L. Munatius Plancus (cf. *supra*). Le passage de Dion Cassius sur la fondation coloniale apporte de nombreux enseignements, mais ne précise pas l'origine des premiers colons²⁵. Tout au plus, pouvons-nous supposer qu'il s'agit des habitants chassés de la colonie Vienne, fraîchement déduite par T. Claudius Nero²⁶. La correspondance qu'entretient Plancus avec Cicéron (cf. *supra*) lève en revanche le voile de manière explicite sur la question²⁷. Les premiers habitants de Lyon sont pour partie des vétérans de l'armée, qui vont constituer, avec leur famille, le noyau dur de la population de la ville nouvelle (Goudineau 1984, 26-27 ; Lucas 2005).

Suite à la fondation coloniale, un certain nombre de personnages illustres prennent leurs quartiers à Lyon lors de séjours le plus souvent prolongés. Les sources textuelles relatant ces événements, si elles ne mentionnent pas de manière précise la venue de soldats, sous-entendent bien

25. Dion Cassius, *Hist. Rom.*, XLVI, 50.

26. Suétone, *Tibère*, 4.

27. Cicéron, *Ad Fam.*, X, 22 et 24.

évidemment une présence militaire. Ainsi, Agrippa va résider à *Lugdunum* entre 20 et 18 av. J.-C. en qualité de gouverneur de province. Mais ce sont surtout les séjours d'Auguste, en 16, 13 et 6 av. J.-C, lors de l'offensive en Germanie, qui impliquent sans doute un nombre important de soldats.

I.3.1.2. Le Haut-Empire

Par la suite, plusieurs événements militaires impliquant la colonie de *Lugdunum* sont mentionnés par les textes de manière explicite. Le premier est la révolte de Sacrovir, qui nous est rapportée par Tacite²⁸. Le soulèvement d'une partie des peuples de la Gaule, sous le commandement des chefs gaulois *Julius Sacrovir* et *Julius Florus*, est réprimé par Rome en 21 apr. J.-C. L'intérêt de ce passage des *Annales* réside dans la mention d'une cohorte cantonnée à Lyon au tout début du I^{er} siècle. On a longtemps rapproché cette mention de la fameuse garnison permanente attestée par l'épigraphie (*cf. infra*). Il ne s'agit pourtant pas encore à cette époque d'une cohorte « urbaine », au sens où on l'entend pour des périodes plus récentes.

La présence militaire de soldats à *Lugdunum* est également visible à travers un autre fait historique, qui vient secouer la Gaule Lyonnaise et sa capitale : les troubles de l'année 69 apr. J.-C. Une fois encore, on doit à Tacite l'enseignement du rôle joué par Lyon lors des conflits précédant de peu l'avènement de la dynastie flavienne. Trois passages sont particulièrement riches d'enseignements²⁹. Dans les deux premiers, on apprend que la ville, autrefois fidèle partisane de Néron, prend part au côté de Vitellius à la guerre contre Othon. Plusieurs corps d'armée sont stationnés au sein de la colonie romaine : la légion *I Italica* et l'aile de cavalerie portant l'épithète de *Tauriana*. Tacite mentionne également la présence d'une cohorte, la XVIII^e, dont il nous précise qu'elle prenait à Lyon traditionnellement ses quartiers d'hiver. Ce détail a, sans aucun doute, son importance sur le rôle joué par la cohorte de Lyon au Haut-Empire. Le passage exposant la rivalité séculaire entre Lyonnais et Viennois est également intéressant à plus d'un titre puisque l'auteur affirme de manière très claire l'identité militaire des habitants de la colonie. Près d'un siècle après sa fondation, la population de la ville de Lyon se revendique encore comme faisant partie intégrante de l'armée (*pars exercitus*). Le troisième passage des *Histoires* se déroule après le conflit. L'empereur rassemble les armées triomphantes et vaincues à Lyon pour y célébrer sa victoire³⁰.

I.3.1.3. La bataille de Lyon

Aucun événement militaire impliquant *Lugdunum* ne nous est rapporté par les textes entre le règne des Flaviens et celui des Antonins. En revanche, la ville revient sur le devant de la scène

28. Tacite, *Ann.*, III, 40-41.

29. Tacite, *Hist.*, I, 59 ; 64-66.

30. Tacite, *Hist.*, II, 59.

à l'occasion d'un épisode majeur de l'Histoire romaine: la bataille qui oppose Septime Sévère à Clodius Albinus en 197 apr. J.-C.

Cette dernière scelle véritablement le destin de l'Empire, puisqu'elle marque l'achèvement de la conquête du pouvoir par le premier empereur des Sévères. Il s'agit probablement de l'événement historique le plus commenté dans les textes à propos de Lyon. De très nombreux auteurs y font référence³¹. Parmi eux, les témoignages de Dion Cassius, d'Hérodien et de l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* sont particulièrement riches de détails³². Au moment des faits, Septime Sévère, tout récemment proclamé empereur par ses soldats, siège à Rome. Gouverneur de la province de Pannonie, il dispose d'un certain nombre de légions en provenance des armées du Danube et du Rhin, auxquelles il faut ajouter la garde prétorienne de Rome. De son côté Clodius Albinus, gouverneur de Bretagne, est lui aussi candidat au pouvoir. Il est élevé à la fonction suprême par ses troupes en 196 apr. J.-C. Il décide donc de marcher sur Rome, accompagné d'une partie de ses légions bretonnes et de plusieurs contingents de légions gauloises. Septime Sévère, n'attendant pas que son rival arrive en Italie, décide de lui faire face et remonte vers la Gaule après avoir rallié une partie des armées du Rhin. Après plusieurs affrontements mineurs, notamment à Tournus, c'est donc vers Lyon que se joue l'affrontement final. Clodius Albinus prend la ville et s'y retranche, soutenu par la cohorte urbaine qui lui jure fidélité.

Selon les auteurs antiques, la bataille n'a pas eu lieu à *Lugdunum* même, mais « au-devant » ou « autour »³³ de Lyon. Dion Cassius avance le chiffre de 150 000 hommes prenant part de chaque côté à l'affrontement. Ces effectifs sont, de l'avis unanime des historiens, largement surestimés, et il faut probablement se représenter une armée sévérienne d'environ 50 000 soldats (légionnaires et auxiliaires) contre 30 000 pour le camp d'Albinus (Le Bohec 2013, 46-55). Le déroulement des événements militaires nous est relaté de manière précise, mais nous ne nous attarderons pas sur la description de l'affrontement qui dépasserait quelque peu le cadre de notre recherche³⁴. En revanche, les événements postérieurs à la bataille sont intéressants puisqu'ils touchent de près la ville de Lyon en elle-même. Suite à la débâcle de son armée, Clodius Albinus se réfugie dans la ville, prise d'assaut par le camp sévérien. Le légat de Bretagne trouve la mort dans des conditions qui divergent selon les sources. Selon Hérodien³⁵, Lyon est par la suite pillée et brûlée.

I.3.1.4. L'antiquité tardive

31. La liste exhaustive de ces sources antiques est renseignée dans Decourt/Lucas 1993, 78 ; cf. également Le Bohec 2013, 95.

32. La bataille de Lyon a fait l'objet de commentaires nombreux de la part des historiens contemporains. Cf. par exemple Le Gall/Le Glay 1992, 525-536 ; Audin 1979, 249-254. Récemment, Y. Le Bohec a entrepris une synthèse des données historiques relatives à la bataille de 197 (Le Bohec 2013). La présentation proposée ici ne prétend pas à l'exhaustivité et nous renvoyons aux considérations de ces auteurs pour de plus amples développements.

33. « *pros Lougoudoudon* » selon Dion Cassius (*Epit.*, LXXVI, 6-7) ; « *peri Lougoudounon* » selon Hérodien (*Hist.*, III, 7, 2-7)

34. Cf. Le Bohec 2013, 55-66.

35. Hérodien, *Ibid.*

Les sources textuelles portant sur l'armée romaine à Lyon durant l'Antiquité tardive sont peu nombreuses et ne se rapportent à l'armée que de manière indirecte. Selon l'*Histoire Auguste*³⁶, Lyon fait l'objet d'une répression violente de la part de l'empereur Aurélien en 270 apr. J.-C. Si le texte ne précise pas les raisons de son courroux, certains pensent qu'il pourrait s'agir d'une révolte des *monetarii* de l'atelier de *Lugdunum*. Par ailleurs, Ammien Marcellin nous relate très brièvement la tentative du pillage de Lyon par les Lètes en 357 apr. J.-C.³⁷, avortée grâce aux remparts de la ville.

1.3.2. Sources épigraphiques

Si les textes antiques constituent des documents majeurs pour aborder la question de la présence militaire à *Lugdunum*, il en va de même des sources épigraphiques, non seulement celles découvertes dans la capitale provinciale mais également dans le reste du monde romain. L'étude de ces inscriptions de Lyon jouit d'une très longue tradition au sein de la recherche³⁸. On peut mentionner à cet égard les travaux d'A. Allmer et P. Dissard, dont l'ouvrage en cinq volumes « *Musée de Lyon, Inscriptions antiques* » constitue, au même titre que le *Corpus des Inscriptions Latines*, une source d'étude inestimable (Allmer/Dissard 1888-1893). Parmi les très nombreux documents recensés aujourd'hui à Lyon, près d'une centaine se rapportent clairement à des soldats ou des vétérans de l'armée ayant servi ou élu domicile dans la colonie. L'un des enseignements majeurs de ce corpus imposant est l'attestation à *Lugdunum* d'une garnison permanente, peu mentionnée dans la littérature antique. En dehors de Rome et de l'Italie, La Capitale des Gaules est l'une des seules villes, avec Carthage, à avoir été dotée d'une cohorte urbaine. La première étude complète concernant la cohorte lyonnaise est celle de l'historien Ph. Fabia, qui en 1918 publie *La garnison romaine de Lyon* (Fabia 1918). Ses recherches s'appuient sur les données épigraphiques et historiques les plus récentes de son époque. L'auteur s'inscrit dans la lignée des travaux de Th. Mommsen, dont le schéma sur la répartition des cohortes urbaines dans le monde romain a prévalu pendant de nombreuses décennies (Mommsen 1879, 25-35 ; 1881, 643-647)³⁹. Depuis trente ans, c'est à F. Bérard que l'on doit un renouvellement total de nos connaissances sur les unités lyonnaises. Ses recherches ont fait l'objet d'articles réguliers⁴⁰, jusqu'à la publication récente d'un ouvrage complet sur *L'Armée romaine à Lyon* (Bérard 2015)⁴¹. À partir de l'étude minutieuse des mentions épigraphiques, le spécialiste propose un historique détaillé des troupes cantonnées dans la colonie du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C., battant en brèche certains écueils commis par ses prédécesseurs (Bérard 1993 ; 1995 ; 2015). Il s'attache également à une étude érudite de la hiérarchie des unités, de l'origine des soldats et des foyers de recrutements à travers l'onomastique. L'apport de ces travaux est tout à fait considérable pour comprendre la présence militaire à Lyon, non seulement dans son aspect chronologique, sociale et économique mais éga-

36. Histoire Auguste, *Proculus*, XIII.

37. Ammien Marcellin, *Hist.*, XVI, 11,4.

38. Pour une historiographie de la recherche épigraphique lyonnaise, cf. Bérard 2007, 163-165.

39. En 1967, H. Freis publie un ouvrage de synthèse sur la question des cohortes urbaines (Freis 1967), sans pour autant remettre en question le schéma mommsenien.

40. Bérard 1988, 1992, 1993, 1993a, 1995, 2000, 2001, 2004, 2012.

41. Pour des raisons de calendrier, cette ouvrage majeur n'a pu être consulté que très brièvement en fin de rédaction de cette thèse. Nous avons tout de même tenté d'en intégrer les données les plus importantes.

lement dans les relations tissées par l'armée romaine avec le pouvoir provincial. Ces données ne manqueront pas d'être largement exploitées lors de la mise en perspective des résultats de notre étude (cf. Part.III).



fig.11 - Le mobilier de la «tombe» de la rue des Fantasques (d'apr. Wuilleumier 1950).

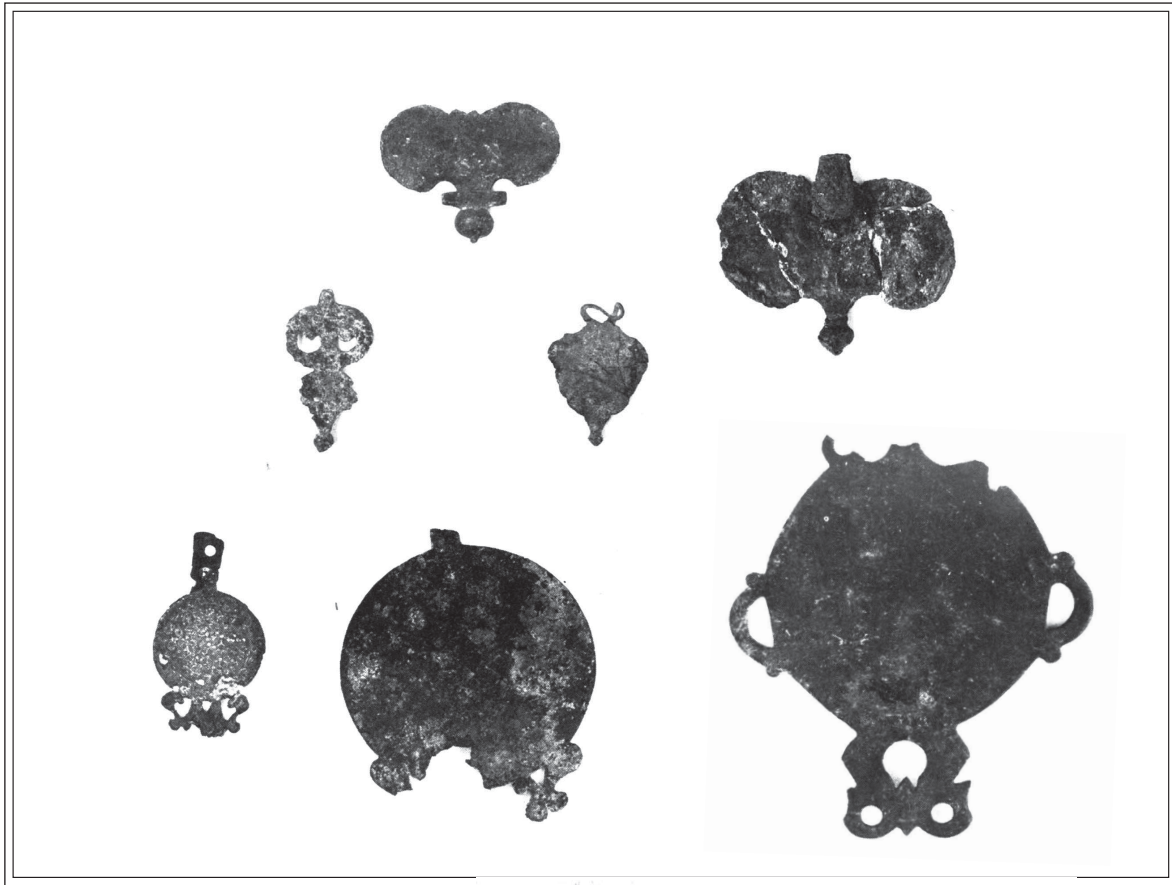


fig.12 - éléments de harnachement en provenance des fouilles anciennes et conservés au Musée gallo-romain de Fourvière (d'apr. Boucher *et. al.* 1980) (éch. diverses).

1.3.3. L'approche archéologique : un champ d'investigation à explorer.

1.3.3.1. Historique de la recherche

La littérature antique et l'épigraphie nous fournissent donc des informations capitales pour notre compréhension de la présence militaire à Lyon durant l'Antiquité. Pourtant, certaines parts d'ombre subsistent toujours. On peut notamment regretter la quasi-absence de textes et d'inscriptions portant sur les périodes anciennes de la colonie, comprises entre la fondation et la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Dès lors, dans l'attente de documents inédits, l'archéologie semble constituer la source la plus à même de fournir de nouveaux développements sur la question. En effet, si l'on admet que l'armée romaine a pu se trouver à Lyon, elle est susceptible d'avoir laissé sur le terrain des indices matériels liés à cette présence, qu'elle soit temporaire ou permanente. Ces traces devraient être visibles sous la forme de vestiges immobiliers et/ou mobiliers. Il est curieux de constater que l'étude de ces *realia* archéologiques n'a pas suscité de réelle vocation jusqu'à aujourd'hui. Cette désaffection est probablement à mettre au crédit du développement de l'archéologie militaire romaine en France, qui a souffert pendant longtemps d'un profond désintérêt de la part des chercheurs (*cf. Part.I Chap.I.1.2*). À cela s'ajoute l'histoire de la recherche archéologique lyonnaise : la ville antique étant située sous l'agglomération urbaine

moderne, notre vision de l'occupation antique a été (et demeure encore) très parcellaire. Au cours du XX^e siècle, certains historiens et archéologues ont tout de même émis des hypothèses quant à l'implantation de la garnison romaine de Lyon au sein de la colonie. Pour Ph. Fabia (1918, 15), la cohorte urbaine devait avoir son lieu de cantonnement à l'intérieur des limites de la ville. L'historien la place sur la colline de Fourvière, dans le quartier de Saint-Just. Néanmoins, cette présomption n'est appuyée par aucun argument réellement tangible ni aucune structure archéologique. L'hypothèse a été reprise par de nombreux chercheurs, parmi lesquels A. Audin (1979) et A. Desbat (1985).

Ce n'est que très récemment que l'étude de l'*instrumentum* a été considérée par les chercheurs pour tenter d'appréhender la question militaire à *Lugdunum* d'un point de vue archéologique. D'une manière générale, le petit mobilier lyonnais, et à fortiori le mobilier militaire, a pendant de très nombreuses décennies été pratiquement ignoré de la recherche locale. Seuls les artefacts jouissant d'un état de conservation remarquable ou facilement identifiables ont retenu l'expertise des archéologues et historiens locaux. Les objets fragmentaires ou les petits éléments de quincaillerie, qui caractérisent pour grande part le mobilier militaire romain, ont, en revanche, été relégués aux réserves des musées et des instances de l'archéologie lyonnaise. Depuis le XIX^e siècle, certains objets militaires, issus de découvertes fortuites et de fouilles anciennes, ont tout de même fait l'objet de publications ponctuelles. Une grande partie des *militaria* conservés au Musée gallo-romain de Fourvière ont été inventoriés en 1980 à l'occasion d'un catalogue des réserves (Boucher *et al.* 1980) (fig.12). Parmi eux, l'ensemble le plus fameux est sans aucun doute celui de la rue des Fantasques, découvert en 1950 sur la colline de la Croix-Rousse⁴². Très tôt, ce lot d'artefacts homogène a suscité la curiosité des spécialistes en Europe (par exemple Wuilleumier 1950 ; Feugère 1993, 147-149 ; Bishop/Coulston 2006, 160).

Par ailleurs, plusieurs objets militaires en tabletterie ont été identifiés par J.-C. Béal dans la publication de sa thèse de doctorat (Béal 1983). On peut également mentionner l'étude des éléments de catapulte découverts sur le site de l'Antquaille proposé par D. Baatz et M. Feugère (1990). Pour les fouilles plus récentes, certains ensembles, pour la plupart constitués d'armes offensives et défensives très bien conservés et clairement identifiables, ont été présentés, sans toutefois être étudiés de manière précise. On peut mentionner la présentation d'une partie du mobilier militaire de la rue des Farges dans le cadre d'une exposition temporaire⁴³ (Desbat 1984, 88-91) (fig.13b). Les *militaria* de la Place des Célestins ou de l'avenue Adolphe Max ont été partiellement présentés dans le cadre de monographies de sites, même si les fouilleurs n'y consacrent que quelques lignes tout au plus. Enfin, l'une des études récentes les plus poussées concernant les *militaria* à Lyon se rapporte au mobilier tardo-républicain en provenance des sites du prétendu sanctuaire de Cybèle et du Clos du Verbe Incarné. Elle a été proposée par A. Desbat et G. Maza à l'occasion du colloque de Bibracte portant sur le mobilier militaire d'époque césarienne en Gaule (Desbat/Maza 2008) (fig.13a).

Si les publications et études mentionnées ci-dessus permettent de disposer d'un corpus relativement conséquent, il reste qu'une grande part du mobilier militaire de Lyon n'a fait aujourd'hui

42. Cf. Part.I Chap.III site n°28.

43. Exposition « Jadis, Rue des Farges » qui s'est tenue au Musée gallo-romain de Fourvière (Desbat 1985).

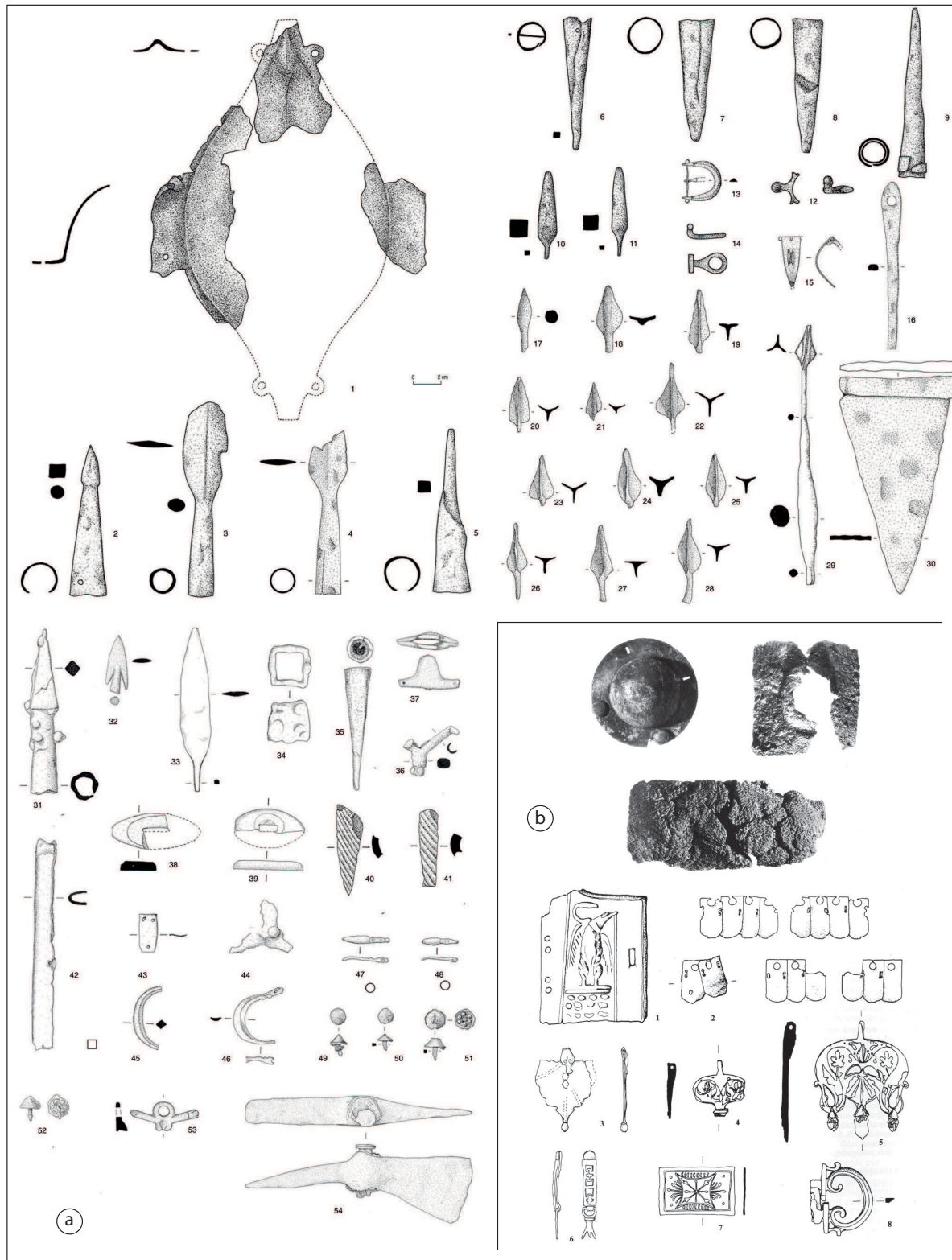


fig.13 - a. *Militaria* d'époque tardo-républicaine et augustéenne du Clos du Verbe Incarné et du pseudo-sanctuaire de Cybèle (d'apr. Desbat/Maza 2008). b. *Militaria* de la rue des Farges (d'apr. Desbat 1984) (éch. diverses).

l'objet d'aucune étude poussée et qu'aucune synthèse digne de ce nom n'a été proposée par les chercheurs lyonnais. La reprise des données anciennes et l'étude des artefacts récemment décou-

verts se trouvent donc justifiées à plus d'un titre. D'une part, la recherche en *instrumentum* dispose aujourd'hui d'un cadre méthodologique largement enrichi, qui s'attache à considérer l'objet non plus seulement pour sa valeur intrinsèque, mais au-delà, dans son environnement et son contexte précis. De nouvelles problématiques se sont ouvertes quant au traitement et à l'analyse du petit mobilier, qui mériteraient d'être appliquées au mobilier militaire. Par ailleurs, le développement des études sur les *militaria* en Europe et encore plus en France, depuis trois décennies, offre aujourd'hui la possibilité aux spécialistes du petit mobilier d'étudier cette catégorie d'artefacts de manière exhaustive et précise. De ces avancées scientifiques découle le nécessité impérieuse d'un retour aux réserves des musées et des collections conservés à l'échelle régionale, afin d'identifier des artefacts jusqu'ici jamais considérés par les chercheurs. D'autre part, le développement récent de l'archéologie préventive en France, et dans notre cas dans l'agglomération lyonnaise, a permis d'accroître de manière exponentielle le nombre d'objets mis au jour ces quinze dernières années. Pendant de nombreuses années, ils n'ont pas reçu le traitement qu'ils méritaient, souvent absents des rapports de fouilles. Depuis peu, ce mobilier est traité selon les principes que nous venons d'exposer dans le cadre de rapports de fouilles par les spécialistes régionaux⁴⁴. Néanmoins, il n'a jamais fait l'objet de publication scientifique et reste ainsi méconnu de la plupart des spécialistes en *militaria* européens. À l'issue de notre travail d'inventaire, le nombre d'objets militaires identifiés à Lyon peut être multiplié par trois par rapport aux artefacts déjà connus ou publiés.

44. S. Carrara, L. De Chavagnac (SAVL), M. Gagnol (INRAP), Cyril Bazillou (Archeodunum SAS, Eveha).

I.3.3.2. Problématiques de l'étude

L'étude de l'armement et de l'équipement militaire constitue donc un champ de recherche jusqu'ici largement sous-exploité à Lyon. A présent, de nombreux travaux de recherches se sont attachés à des catégories de mobiliers particuliers, relatives à l'histoire économique et sociale de la capitale provinciale (céramique, verre, monnaies).

En revanche, jusqu'à aujourd'hui, la présence de l'armée à Lyon a été assez largement occultée par l'archéologie régionale, *a contrario* d'autres disciplines qui lui accordent une place particulière. Le travail que nous proposons répond donc à la nécessité de pallier ce manque. Plusieurs objectifs peuvent être énumérés afin de comprendre les enjeux du sujet qui nous préoccupe. En premier lieu, l'étude proposée participe de notre connaissance des *militaria* pour le territoire de la Gaule interne. L'objectif premier est de présenter à la recherche française une étude exhaustive d'un corpus relativement conséquent, qui servira, nous l'espérons, de repère pour des travaux futurs, dans une discipline en plein développement. Pour qu'elle soit atteinte, cette ambition implique la réalisation d'une étude de chaque catégorie d'armement et d'équipement militaire répondant à un cadre méthodologique précis. Ce travail doit également s'inscrire dans la droite ligne des travaux les plus récents portant sur ce type de mobilier spécifique. Au-delà de cet aspect purement général, notre travail a également pour objectif une compréhension des modalités de présence de l'armée romaine à Lyon au travers de cette approche nouvelle qu'est l'archéologie, et plus spécifiquement l'étude du petit mobilier. L'ensemble des *militaria* fera l'objet d'une mise en perspective chronologique et contextuelle. Elle constitue le point de départ d'une réflexion sur le rôle et l'implantation des troupes militaires sur un territoire situé en arrière des frontières de l'Empire. À cet égard, la question de la présence militaire en contexte civil doit être particulièrement développée. La confrontation des données archéologiques avec les sources textuelles et épigraphiques aura pour but d'enrichir certaines hypothèses émises préalablement et d'apporter des enseignements inédits sur la présence militaire romaine dans la ville.

II. MÉTHODE D'ÉTUDE DES *MILITARIA* DE *LUGDUNUM*

La méthodologie employée dans le cadre de l'étude s'appuie sur les travaux les plus récents portant sur le mobilier non céramique ou *instrumentum*. En France, cette discipline s'est vue totalement renouvelée en depuis quelques décennies grâce aux travaux conjoints de plusieurs chercheurs. On peut à cet égard souligner le travail considérable effectué par M. Feugère à Lattes (et poursuivi aujourd'hui à Lyon), mais aussi les apports méthodologiques de l'école bourguignonne sous la houlette de J.-P. Guillaumet. Depuis quelques années, un constat d'hétérogénéité des méthodes a été posé par la communauté des spécialistes, débouchant progressivement sur des tentatives de rationalisation et de normalisation des procédés d'études. Cette harmonisation a été initiée par des spécialistes du mobilier métallique de l'Âge du Fer en France, mais s'applique désormais à l'ensemble de la discipline pour les périodes historiques. Des réflexions nouvelles ont vu le jour quant au traitement et à l'exploitation des données et ont été synthétisées dans le cadre de rencontres thématiques organisées dès 2010 et publiées récemment dans la revue « Les Nouvelles de l'archéologie ».

D'autre part, l'étude de l'armement et de l'équipement militaires constituant une discipline à part entière au sein de l'*instrumentum*, la classification proposée des objets du corpus est fondée sur les travaux les plus avancés concernant le traitement des *militaria* en Europe. L'objectif étant avant tout une confrontation des données lyonnaises avec des ensembles de références connus à l'échelle du monde romain, il nous a paru nécessaire de nous inscrire dans la ligne directe des recherches les plus récentes en Europe (*cf. Part.I Chap.I*).

II.1. IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION

L'analyse de l'*instrumentum* militaire de Lyon ne peut être entreprise sans un travail préalable d'identification et de caractérisation des objets. La difficulté de cette étape de l'étude réside dans le caractère particulier d'un mobilier tel que les *militaria*, compris au sein d'ensembles parfois conséquents issus de multiples campagnes de terrain. Elle nécessite donc *a minima* une connaissance globale du petit mobilier d'époque romaine permettant la discrimination des artefacts. Par ailleurs, elle est conditionnée par l'acquisition préalable d'une documentation propre au mobilier militaire. L'identification des objets constituant notre corpus d'étude passe donc par plusieurs étapes essentielles : la recherche au sein des structures de conservation du mobilier lyonnais, l'inventaire et la description des artefacts.

II.1.1. Les structures de conservation

L'ensemble des objets militaires du corpus est issu de gisements archéologiques multiples, compris dans un espace géographique relativement large (cf. *Part.I Chap.I.2.3*). Le mobilier métallique issu de ces sites est conservé au sein des structures agréées de l'archéologie régionale. La consultation des réserves constitue donc la première étape de recherche de données. Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, qui centralise l'ensemble du mobilier des fouilles « historiques » de Lyon, constitue la première source de notre recherche. Depuis deux ans, la restructuration des réserves et le reconditionnement de mobilier sous la direction de G. Cardoso⁴⁵, bien qu'encore partielle, a favorisé notre entreprise. Le mobilier issu des fouilles de l'archéologie de sauvetage est, quant à lui, conservé au sein des réserves du Service d'Archéologie de la Ville de Lyon (SAVL). Là encore, ce matériel a fait l'objet d'un récent reconditionnement normalisé.⁴⁶ La discrimination du mobilier militaire s'est faite avec le concours de S. Carrara, responsable d'opération et spécialiste de l'*instrumentum* au sein de la structure, dont la connaissance des petits mobiliers d'époque romaine nous a été d'un grand secours. Quel que soit le lieu de conservation, la collecte de mobilier inédit s'est faite par un examen minutieux de l'ensemble du matériel métallique des opérations archéologiques lyonnaises nous permettant de prétendre à l'exhaustivité.

Cette recherche s'est faite conjointement à une consultation minutieuse de l'ensemble de la documentation à notre disposition, traitant de près ou de loin à l'étude du petit mobilier et plus particulièrement du mobilier militaire. Certains objets inclus au sein de notre corpus ont déjà fait l'objet de productions scientifiques plus ou moins récentes. Ces dernières peuvent être de plusieurs natures. D'une part, nous nous sommes appuyés sur un certain nombre d'études spécialisées portant sur le petit mobilier lyonnais, particulièrement les objets de tabletterie (Béal 1983) ou le catalogue des objets du fonds anciens du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon Fourvière (Boucher et al. 1980). Certains travaux universitaires portant sur des sites lyonnais ont également une source notable dans l'identification de certains de nos objets (Tuzi 1998). Un certain nombre d'articles constituent, par ailleurs, une base solide pour notre travail, traitant spécifiquement des *militaria* mis au jour à Lyon. Nous rappelons ainsi les contributions de G. Maza et A. Desbat à l'identification des *militaria* tardo-républicains du pseudo-sanctuaire de Cybèle* et du Verbe-Incarné* (Desbat/Maza 2008), celle de D. Baatz et M. Feugère pour la catapulte de l'Antiquaille* (1981) ou encore la publication ancienne de la découverte de la rue des Fantasques* (Wuilleumier 1950). Bien sûr, ce travail bibliographique ne peut pas faire l'économie d'un retour systématique à ces objets au sein des collections et d'une vérification minutieuse des informations déjà collectées.

45. Régisseur des collections du Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

46. Travail effectué par E. Vigier (doctorante à l'Université Lyon 2) et L. De Chavagnac (SAVL) sous la supervision de S. Carrara (responsable d'opération, spécialiste de l'*instrumentum* au SAVL).

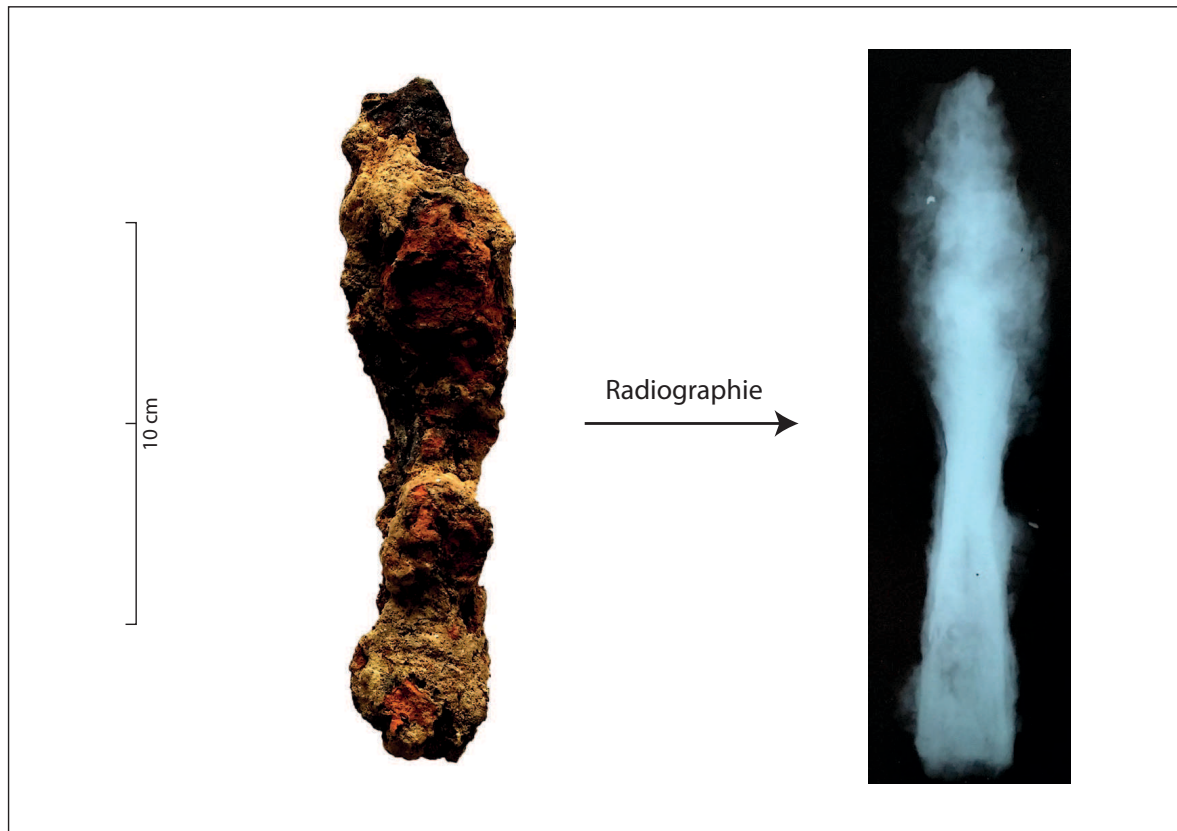


fig.14 - Exemple de pointe de lance en fer présentant un fort degré de corrosion et radiographie de l'objet (site du Parc de la Visitation).

II.1.2. Corrosion et inégalités des traitements

L'analyse du petit mobilier nécessite au préalable un traitement en post-fouille favorisant l'identification de l'objet et sa caractérisation (référence). Cette étape, indispensable aujourd'hui pour toute étude de matériel inédit, demeure non sans difficulté dans le cadre d'une exploitation de données parfois anciennes. Pour ce qui concerne les objets de Lyon, on constate des inégalités de traitement selon les sites, le matériau constituant les objets et les institutions en charge de la conservation du mobilier. D'une manière générale, les objets compris au sein du corpus présentent un état de conservation acceptable permettant leur identification. Les substrats du sous-sol lyonnais possèdent un pouvoir corrosif relativement faible, favorisant une conservation *in situ* de qualité. En revanche, une fois exhumé, l'objet éprouve souvent de nouveau une altération en raison d'un bouleversement topique violent, entraînant sa lente dégradation. Si le matériel en matière osseuse et cornée jouit d'un état de conservation remarquable, ne posant aucune difficulté à l'étude, il en va en revanche tout autrement du mobilier métallique.

Les artefacts en alliage cuivreux témoignent d'une conservation somme toute relativement convenable. La majeure partie a fait l'objet, *a minima*, d'un nettoyage de surface manuel afin d'en ôter la gangue corrosive superficielle. Pour les fouilles les plus récentes, cette opération s'est effectuée à l'aide d'une loupe binoculaire et d'outils adaptés (scalpel). Malgré tout, les précautions de conditionnement requises pour ce type d'artefacts n'ont pas toujours été appliquées, impliquant une oxydation de cuivre parfois prononcée (David 2003). Si ce degré d'altération n'entrave



fig.15 - Exemples d'armes du site de la Place des Célestins restaurées par le CREAM (crédits photos, Ch. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon Fourvière)

bien souvent pas l'étude de l'objet, il peut en revanche constituer un frein notable pour la mise en évidence de certains décors et traitements de surface. Au-delà du mobilier en alliage cuivreux, le fer est resté pendant longtemps le parent pauvre de la conservation. Davantage instable en milieu archéologique, ce matériau présente une corrosion souvent plus prononcée et une fragmentation plus grande (fig.14). A Lyon, cette observation est d'autant plus accentuée que les objets en fer ont souvent été négligés et conservés de manière impropre dans les réserves. Pour une immense majorité d'entre eux, aucun traitement particulier n'a été appliqué. Aujourd'hui, une grande partie du mobilier en fer issu des fouilles « anciennes » de Lyon (antérieures aux années 1990-2000) présente un état de dégradation très avancé. Ce triste constat conditionne largement notre étude et explique la faible part occupée par le fer au sein du corpus.

Malgré tout, le Musée gallo-romain de Lyon Fourvière entreprend depuis plusieurs années la stabilisation et la restauration des pièces jugées les plus intéressantes. Cela concerne aussi bien les objets issus du fonds anciens (Boucher *et al.* 1980) que ceux des fouilles plus récentes, conservés au sein des réserves. Ces opérations ont été réalisées en grande partie par le Centre de restauration archéologique de Vienne (CREAM) dès les années 1970. Dans le cadre de la réalisation de plusieurs expositions temporaires, une partie des ensembles a subi un traitement particulier, avec souvent une attention particulière portée au mobilier en alliage cuivreux et aux objets en fer de grandes dimensions. C'est le cas d'une part non négligeable du matériel des sites de pseudo-sanctuaire de Cybèle*, de la rue des Farges*, du Verbe-Incarné*, de la Place des Célestins* (fig.15). Pour d'autres gisements, la situation paraît plus aléatoire puisque seul le mobilier considéré comme exceptionnel a pu subir un traitement privilégié, principalement en vue d'une

intégration au sein de l'exposition permanente du Musée (Fantasques*, Adolphe Max*, Montée de la Grande Côte*). L'intérêt scientifique de la restauration, particulièrement pour l'étude du fer, n'est plus à démontrer (référence)⁴⁷. La part des objets restaurés au sein du catalogue d'étude n'est pas négligeable puisqu'elle dépasse les 50%. Ce chiffre doit néanmoins être pondéré par le nombre d'objets en fer non restaurés, issus des fouilles « anciennes » de Lyon et ayant subi une corrosion trop importante pour permettre une quelconque identification. La probabilité que certains objets à caractère militaire aient pu échapper à l'inventaire en raison d'une dégradation trop importante ne peut être écartée.

La restauration traditionnelle est couplée, dans certains cas, à l'usage de la radiographie pour quelques pièces particulières. Certains objets inclus au sein de notre corpus ont été soumis à ce procédé d'étude. Ces opérations ont pu préfigurer une éventuelle restauration des objets, mais sont aussi employées à des fins scientifiques par les spécialistes. Le développement de l'archéologie préventive est pour beaucoup dans l'utilisation de cette méthode, préférée parfois à la restauration, en termes de coût et de temps, pour des objets n'ayant pas vocation à être mis en valeur au sein d'une structure muséologique. Certains objets ont par ailleurs été soumis à la radiographie après restauration (fig.14). C'est notamment le cas de plusieurs cottes de mailles issues de fouilles de la Place des Célestins* ou du site d'Adolphe Max*.

II.1.3. Description du mobilier

II.1.3.1. Vocabulaire descriptif

Pour chaque objet soumis à l'étude, une description systématique et individualisée est réalisée. Elle s'attache à utiliser un vocabulaire spécifique, communément admis par une grande partie des spécialistes de l'étude de l'*instrumentum* en France. Dans la mesure du possible, nous utilisons des termes les plus simples et compréhensibles pour le lecteur. Certains points de vocabulaire spécifiques à l'armement et à l'équipement militaire romains sont expliqués au cas par cas. Des illustrations de synthèse pour chaque catégorie fonctionnelle rappellent les points de vocabulaire les plus importants. Par ailleurs, une grande partie de la littérature scientifique étant issue de recherches anglo-saxonnes et allemande, nous nous sommes employés à reprendre la terminologie existante en français. Chaque objet suit un schéma descriptif relativement invariable que l'on peut esquisser en plusieurs étapes.

47. Pour exemple, la restauration récente des armes de la vitrine militaire du musée a permis la découverte d'une double inscription damasquinée jusqu'ici inédite (*utere felix/viva venator*) sur un fer de lance. Cette arme, conservée dans les réserves depuis la fin du XIX^e siècle, a été découverte dans la Saône près de Chalon-sur-Saône.

II.1.3.2. Technologie

Matériaux

Plusieurs matériaux ont été mis en évidence au cours de l'étude. Ils peuvent être différenciés selon l'usage qu'il en est fait dans la réalisation des objets. D'une part, on distingue les matériaux constituant l'artefact en lui-même. Ils rassemblent le fer, les alliages cuivreux (dénommés usuellement bronze) et les matières dures animales (os, ivoire). Aucun objet ne témoigne de l'utilisation d'argent, d'or ou verre dans leur fabrication.

D'autre part, on observe les matériaux employés dans la réalisation de décors et des traitements de surface. On recense l'emploi ponctuel de l'argent, du plomb, de l'émail et du verre pour certains artefacts, majoritairement inclus dans l'équipement et le harnachement équestre. L'utilisation de la feuille d'or pour un objet est également attestée. L'ensemble des matériaux est résumé dans le tableau ci-dessous (fig.16).

Matière	Abréviation
fer	fe.
alliage cuivreux	a. c.
os	os
ivoire	iv.
argent	ag.
plomb	pb.
émail	em.
verre	ve.
or	au.

fig.16 - Principaux matériaux attestés au cours de l'étude.

Mise en oeuvre

Les techniques de fabrication de l'armement et de l'équipement militaire sont aujourd'hui bien connues grâce à des travaux récents. La mise en évidence de structures de production spécialisées dans la confection de certains types de *militaria* (et d'autres types de mobilier) permet aujourd'hui de se faire une idée assez précise des procédés de réalisation et des techniques employées⁴⁸. Cet aspect fondamental de la description des mobiliers non céramiques ne sera pas développé de manière précise ici. Il fera l'objet de discussions plus avancées dans le cadre de la mise en évidence de potentiels ateliers de production de *militaria* à Lyon (cf. *Part.II Chap.II*). Il convient tout de même d'en rappeler les grands principes⁴⁹ (fig.17).

La technique principale pour le travail du fer est le **martelage** ou **forgeage**, qui intervient

48. Rabeisen 1990, 1993 ; Zanier 1995 ; Sim 1998 ; Sim/Ridge 2002 ; Vass 2014.

49. Les descriptions qui suivent ne prétendent aucunement à l'exhaustivité. Pour le travail des métaux, nous fondons nos propos en grande partie sur les travaux de C. Arminjon et renvoyons le lecteur pour de plus amples développements à l'ouvrage publié sous sa direction dédié au sujet (Arminjon 1998) - « L'art du Métal. Vocabulaire technique »

Matériau	Activité	Technique
Fer	Forgeage	Martelage
		Corroyage
		Trempage
Alliage cuivreux	Dinanderie	Fonte/moulage
		Ebarbage
	Chaudronnerie	Polissage
		Matriçage
		Estampage
		Ebarbage
		Polissage
Os/ivoire	Tabletterie	Façonnage
		Tournage
		Forage

fig.17 - Principales techniques de mises en oeuvre attestées au cours de l'étude.

principalement dans la réalisation des armes offensives et défensives. Elle consiste en une déformation de la matière, rendue plastique sous l'action du feu, à l'aide d'un outil actif (marteau, panne) et d'un outil passif (enclume, billot). Le fer est soumis de manière répétitive à la chauffe et au battage afin d'obtenir l'objet souhaité. Le corroyage permet également d'assembler plusieurs éléments de fer chauffés entre eux. Une fois forgé, l'objet est généralement soumis à une opération de trempage à l'eau (mais aussi au sable, à la sciure, à l'urine), lui conférant des propriétés de résistance accrue.

La **fonte** et le **moulage** à la cire perdue constituent un artisanat répandu pour la mise en forme des objets en matériaux fusibles. Appelée communément **dinanderie**, cette technique se rapporte principalement à la réalisation du fourniment militaire et du harnachement. Les objets sont réalisés en plusieurs étapes distinctes. La première opération consiste en la réalisation d'un tirage de l'objet en cire à l'aide de moule permanent en pierre, en terre cuite ou métal. La cire est ensuite recouverte d'une gangue d'argile et de matière végétales dans laquelle sont aménagés des canaux de coulée. Le métal (bronze, argent, or), porté à son point de fusion à l'aide d'un foyer et d'un creuset en terre cuite, est ensuite coulé dans le moule. Une fois terminé, l'objet est soumis à un travail de finition réalisé par l'artisan à l'aide d'outils spécifiques (limes, pierre ponce)

La **chaudronnerie** constitue un artisanat spécialisé des alliages cuivreux, qui se rapproche du martelage du fer dans ses grands principes. Attestée dès l'âge du Bronze, cette technique est employée dans le cadre de la réalisation d'objets en tôles de bronze très fines (0,3 à 0,6 mm d'épaisseur). Répandue dans la confection des équipements militaires, elle s'applique, pour ce qui nous concerne, à des éléments de fourreau, de ceinture et de harnachement. Les feuilles de bronze sont obtenues par battage de la matière à l'aide d'outils spécifiques (bouterolle, ciselet). Deux techniques se distinguent principalement. L'objet peut être obtenu par matriçage ou estampage. La forme voulue est ainsi d'abord réalisée dans une matrice en bois ou en pierre. L'objet

est ensuite obtenu par déformation plastique de la tôle dans la matrice. L'autre technique est celle du repoussé, qui consiste en une déformation plastique de l'objet par frappe sur une enclumette ou un tas. Quoiqu'il en soit, les méthodes de chaudronnerie requièrent une grande technicité, un niveau de compétence élevé de la part de l'artisan et l'utilisation d'outils très variés, souvent adaptés à chaque type d'activité.

Pour les matières osseuses et cornées, les techniques de fabrication nous sont principalement connues par l'étude des traces laissées par les outils (Béal 1983 ; Schenk 2008, 16-20). On distingue ainsi plusieurs méthodes pouvant s'appliquer à un seul et même objet : le **façonnage**, le **tournage** et le **forage**. Les différentes opérations sont effectuées à l'aide d'outils précis, principalement le ciseau, le tour et le foret à archet, employés à la fois pour la mise en œuvre de l'objet et les décors (gorges, moulures, cannelures, ocelles). Les finitions sont quant à elle réalisées à l'aide de pierre ponce et de grès, mais pouvaient également faire appel à des matières organiques telles que la prèle ou le cuir.

Type de décor	Procédé
Décor par moulage	coulée
Décor sans enlèvement de matière	matriçage
	estampage
	ciselure
	poinçonnage
Décor par enlèvement de matière	gravure
	ajourage
	champlevé
Incrustation	niellage
	damasquinage
	émaillage
Application	dorure
	argenture
	étamage

fig.18 - Techniques et types de décor attestés au cours de l'étude.

Décors

L'observation des décors constitue également une étape importante pour la caractérisation des objets. On distingue ainsi plusieurs techniques résultant de la mise en œuvre et de la déformation des métaux. Elles peuvent être différenciées selon leur mise en œuvre et le type de procédé artisanal employé : décor par moulage, par enlèvement de métal, sans enlèvement de métal et par incrustation et application. Parmi le mobilier étudié, plusieurs techniques peuvent être combinées pour un seul et même objet (fig.18).

Le décor par moulage

Il constitue le procédé le plus simple pour la réalisation d'ornement, ne nécessitant en effet

aucun outil particulier pour sa réalisation. Les motifs sont obtenus directement lors de la fonte et du coulage des alliages cuivreux dans le moule. Souvent, les décors ainsi obtenus font l'objet de finitions à l'aide d'outils de précision.

Le décor sans enlèvement de métal

Au sein des décors sans enlèvement de métal, on distingue tout d'abord la technique d'ornement par déformation plastique. Cette dernière consiste en l'obtention de motifs en creux et en relief grâce à l'emploi de matrices (**matriçage ou estampage**) ou par martelage de la tôle de bronze à l'aide d'un ciselet (**ciselure**) sur un support en matériau mou (bois ou plomb). La technique du **poinçonnage** s'applique aussi bien sur un objet en tôle que sur un objet de plus grande épaisseur. L'artisan utilise alors un poinçon à motif qu'il applique et frappe à l'aide d'un marteau sur l'objet, décoré alors sur une seule de ses faces.

Le décor par enlèvement de métal

Plusieurs méthodes de décoration par enlèvement de métal sont attestées parmi les objets étudiés. La première est celle du **décor gravé**, correspondant à la réalisation de motifs linéaires ou de surface, par suppression de matière superficielle à l'aide d'une pointe sèche ou d'un burin. Au sein de ce procédé, le **champlevé** constitue une technique particulière. Il s'agit de la mise en œuvre de logettes géométriques creusées à la surface du métal. Elle est utilisée principalement pour les décors d'émaux champlevés (cf. infra). Le **décor ajouré** (ou *opus interrasile*) se rapporte quant à lui à la réalisation de motifs découpés dans une tôle de métal à l'aide d'un ciseau et d'un marteau. Ce type d'ornement est particulièrement employé dans la réalisation de décors de fourreau d'épée ou de harnachement.

Incrustations et applications

Certains objets font état de la présence de décor rapporté par incrustation ou application de matière à leur surface.

La technique du **niellage** (ou niellure) constitue l'application sur un objet d'une matière noire appelée nielle, obtenue à partir de cuivre, d'argent et de plomb. Cette dernière est incrustée dans des traits et motifs gravés, principalement sur des éléments de fourreau, de ceinture et de harnachement. La technique de **damasquinage** (ou damasquinure) est également employée pour au moins un objet de notre étude. Elle consiste en l'incrustation de feuilles ou de fils de cuivre dans un fond de métal (fer) préalablement gravé de sillons à l'aide d'un burin. Parmi les incrustations, on rencontre également l'ornementation **d'émaux champlevés**. L'émail est généralement opaque, déposé et cuit dans les logettes champlevées (cf. supra). Le fond des cavités est généralement ponctué d'aspérités permettant l'adhérence de l'émail à la cuisson. Sur certains objets, les émaux peuvent être ponctués de petites incrustations de verre *millefiori*.

Certains matériaux sont utilisés comme revêtement par application. Les techniques de **dorure**, de **l'argenture** ou de **l'étamage** sont réalisées le plus souvent par immersion de l'objet dans le métal en fusion. A propos des deux dernières, il est difficile de déterminer l'emploi de l'une ou l'autre de ces techniques à partir d'une simple observation à l'œil nu, en raison d'un rendu pratiquement similaire. La dorure à la feuille d'or peut également être observée sur certains individus.

II.1.3.3. Conservation

La précision de l'état de conservation (qui diffère de l'état de fragmentation ou de la restauration) permet une caractérisation encore plus poussée de l'objet étudié. A cet égard, nous nous fondons sur les travaux de B. Girard, qui applique au mobilier métallique les principes énoncés par L. Olivier pour l'identification des formes céramiques (Girard 2010, 52). Trois critères sont ainsi retenus pour l'étude :

- L'objet physiquement complet se rapporte à un artefact conservé dans son intégralité et dont l'identification est assurée.
- L'objet archéologiquement complet définit les individus conservés à l'état de fragments, mais dont l'identification typologique est possible.
- L'objet fragmentaire témoigne d'un état de fragmentation trop élevé pour permettre une identification certaine.

L'application de ces critères dans le cadre de notre étude se trouve en partie freinée par la nature même des objets considérés, se rapportant à des éléments isolés d'objets complexes. Cette difficulté est d'ailleurs pointée du doigt par B. Girard dans ses travaux (*ibid.*). Pour exemple, un fer de lance intégralement conservé, mais dépourvu de sa hampe en bois ou de son talon sera théoriquement considéré comme un objet archéologiquement complet plutôt que comme un objet physiquement complet. Le choix a ainsi été fait de considérer les éléments d'objets complexes originellement reliés à d'autres composantes par l'intermédiaire de parties non conservées en matériaux périssables comme des objets physiquement complets.

II.2. ANALYSE QUALITATIVE

II.2.1. *Le domaine de l'armée parmi l'instrumentum*

L'étape de classification du mobilier constitue, avant tout, une rationalisation des données permettant une confrontation de ces dernières avec d'autres ensembles de références. L'étude de l'armement et de l'équipement militaire romain constitue l'un des nombreux aspects d'une recherche plus globale sur le petit mobilier. Depuis plusieurs décennies, la recherche en *instrumentum* a connu une évolution constante ayant progressivement abouti à l'élaboration de classifications, qui diffèrent souvent selon les écoles et les chercheurs. La nécessité de produire un classement hiérarchisé et harmonisé du petit mobilier, de théoriser la discipline en raison de la multiplication de ces approches, a été exprimée récemment de manière collégiale par la communauté des spécialistes en France (Briand *et al.* 2013). Cette mise en perspective méthodologique permet aujourd'hui de hiérarchiser l'objet archéologique selon plusieurs niveaux de lecture dont le premier échelon, le domaine, relève d'un secteur d'activité humaine. Chaque objet peut ainsi être rattaché à un domaine précis. Si l'on se fonde sur la classification récemment établie (fig.19a), on constate ainsi que les objets relatifs aux *militaria*, et inclus au sein de notre étude, peuvent se rapporter à divers domaines. Le domaine **militaire** (D8) est bien sûr prépondérant. Selon la définition proposée, il rassemble l'ensemble de l'équipement et des armes destinés au combat et à la chasse (Briand *et al.* 2013, 17 Tabl.1). Cet ensemble se voit complété par le domaine **personnel** (D4) dans lequel sont inclus tous les objets relevant du vêtement militaire. Enfin, le domaine des **transports** (D5) rassemble les éléments relatifs au harnachement équestre.

II.2.2. *Catégories et groupes fonctionnels*

La différenciation des objets par catégorie fonctionnelle fait office d'épine dorsale pour toute étude de mobilier à caractère militaire (fig.19b). Afin de permettre une confrontation des données de notre étude, ce classement s'inscrit dans la ligne directe des travaux de référence pour l'étude des *militaria*⁵⁰. Ce classement, pratiquement invariable depuis près de vingt ans, est encore utilisé par l'ensemble des spécialistes de l'objet militaire dans les travaux les plus récents (Deschler-Erb 2005, 43). A ce stade, il convient tout de même de rappeler les limites émanant de ce type de classification, qui seront rappelées à de multiples reprises au cours de l'étude. La première est la tentation toujours grande des spécialistes d'attribuer un objet aux *militaria* sans prendre en compte leur potentiel usage civil. Ce constat vaut principalement pour certains éléments de ceintures et de harnachement, que l'on retrouve il est vrai en quantité en contexte militaire, mais qui trouvent également une diffusion importante dans les villes et agglomérations secondaires à travers tout l'Empire. Dans une moindre mesure, l'usage de certaines armes

50. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Deschler-Erb 1999 ; Feugère 1993 ; Feugère 2001 ; Bishop/Coulston 2006.

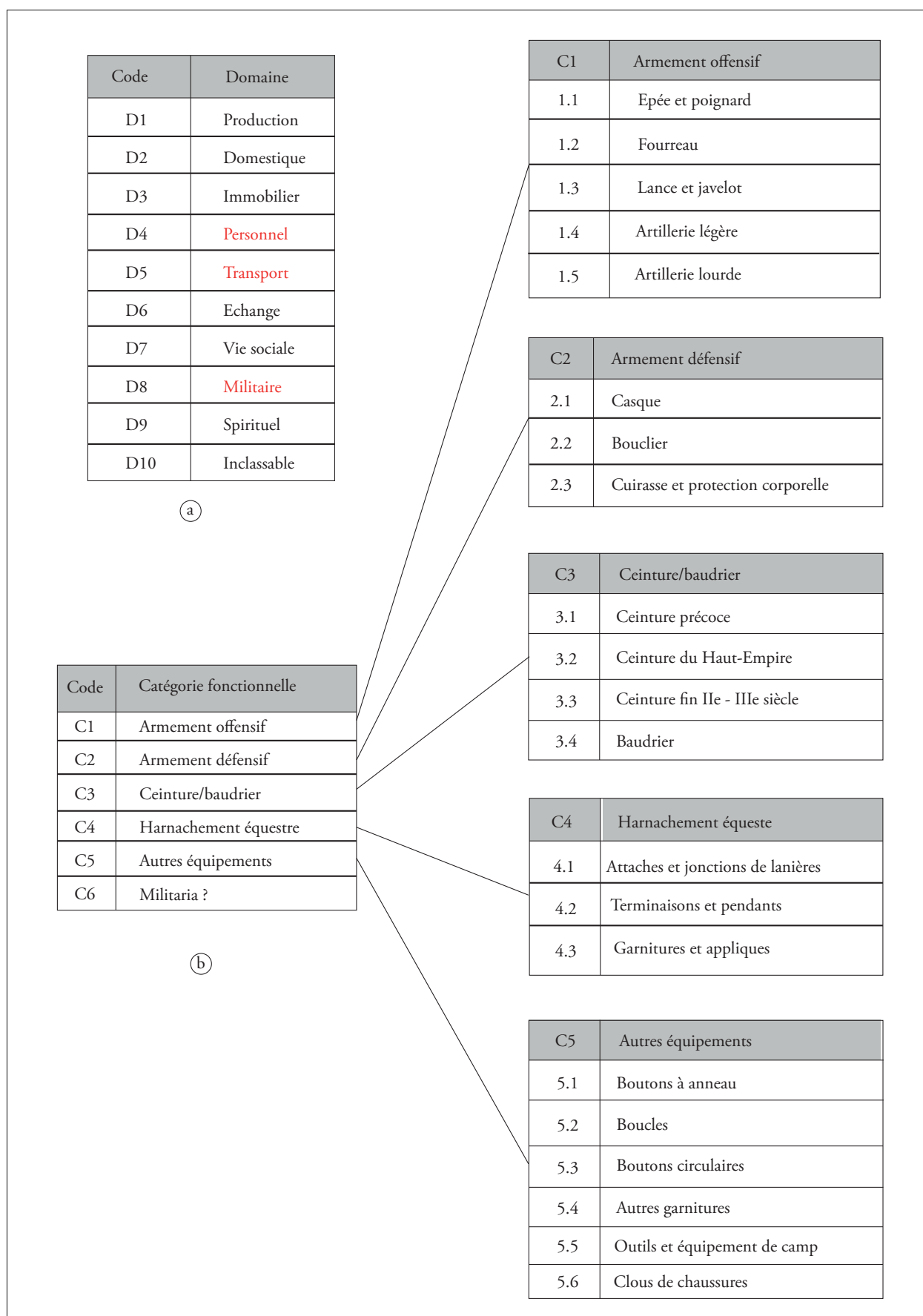


fig.19 - a. Classification du mobilier métallique par domaine (en rouge, domaines concernés par l'étude).
 b. Classification de l'armement et de l'équipement militaire par catégorie et groupe fonctionnel.

offensives dans le cadre d'activités non militaires (chasse, jeux du cirque) ne peut également pas être occulté.

Par ailleurs, la classification proposée, toute pratique qu'elle est, constitue un cadre assez rigide imposant des choix souvent drastiques dans l'attribution d'un objet à une catégorie fonctionnelle plutôt qu'une autre. Cela s'applique particulièrement à la discrimination entre éléments de ceintures et de harnais, souvent difficile à mettre en œuvre.

Au total, cinq grandes catégories ont été retenues, chacune subdivisée en groupes fonctionnels permettant de proposer une caractérisation plus poussée des objets.

L'armement offensif (C1) constitue la première catégorie fonctionnelle étudiée. Elle rassemble l'ensemble des armes utilisées au combat par le soldat romain et dont le but principal est d'infliger des dégâts humains ou matériels à un ennemi. Plusieurs ensembles peuvent être distingués : les épées et poignards (C1.1), les éléments de fourreau d'épées (C1.2), les éléments relevant de l'artillerie (C1.3), les lances et javelots (C1.4) et les armes associées à l'archerie et aux frondeurs (C1.5). L'attribution de certaines de ces armes à la sphère militaire en contexte civil fait l'objet de débats qui seront abordés au cas par cas et lors de développements généraux relatifs à chaque groupe.

La deuxième catégorie rassemble **l'armement défensif** (C2). Elle concerne plusieurs types d'objets propres à la protection du militaire au combat. Sont inclus dans cette catégorie l'ensemble des éléments de casque (C2.1), de bouclier (C2.2) et de cuirasse (C2.3).

La catégorie des **ceintures et baudrier** (C3) rassemblent les objets métalliques appliqués aux éléments du vêtement militaire permettant la suspension des armes de poing. Ils sont également le support d'une ornementation élaborée. L'attribution de certains éléments à l'équipement militaire plutôt qu'au harnachement équestre sera débattue et argumentée au cas par cas. Cette catégorie d'objets est divisée en plusieurs groupes fonctionnels. On distingue ainsi les éléments composant la ceinture précoce (C3.1), ceux de la ceinture du Haut-Empire (C3.2), de la ceinture de la fin du II^e et du III^e siècle (C3.3), et enfin les éléments du baudrier (C3.4).

Le **harnachement équestre** (C4) constitue également une catégorie associée traditionnellement aux études des *militaria* romains. Son intégration au sein des objets relevant de la sphère militaire fait l'objet de débats constants et sans cesse renouvelés. Le grand nombre de ces artefacts découverts en contexte civil en est la cause principale. Nous nous attacherons ainsi à observer une grande prudence sur l'interprétation de ces éléments dans le contexte particulier de la colonie de *Lugdunum*. Au sein de cette catégorie, on distingue quatre groupes fonctionnels : les attaches (C4.1), les éléments de jonctions de lanière (C4.2), les terminaisons et pendants décoratifs (C4.3), les garnitures et appliques décoratives (C4.4).

La catégorie **Autres équipements** (C5) est traditionnellement attribuée aux objets fréquemment rencontrés en contexte militaire, mais ne prenant pas part ni à l'armement, ni de manière certaine aux éléments de ceinture et de harnachement. Leur attribution au strict domaine de l'armée est souvent soumise à discussion. Parmi ces objets, on distingue particulièrement les boucles simples en alliages cuivreux ou en os (C5.1), les boutons à anneau (C5.2), les boutons décoratifs (C5.3) et les appliques non classifiées (C5.4).

La catégorie **Militaria ?** (C6) intègre des artefacts dont l'identification n'est pas assurée, souvent fragmentaire ou s'éloignant des typologies préétablies, mais pouvant potentiellement être attribué au domaine de l'armée.

II.2.3. Typologie et datation

La recherche de parallèles typologiques constitue le point final de l'analyse qualitative. Elle permet d'engager une réflexion chronologique et culturelle sur chaque objet et sur les ensembles étudiés. Dans la mesure du possible, les parallèles les plus proches seront recherchés en se fondant sur un corpus de sites disséminés dans l'ensemble du monde romain et de nature variée (camps militaires, agglomérations civiles, sanctuaires, nécropole), ayant fait l'objet de publications (fig.20). Cette recherche s'appuie également sur de nombreuses études spécialisées consacrées à des catégories d'armement et d'équipement militaires particuliers⁵¹. Ces comparaisons permettent ainsi de proposer une datation fiable des objets considérés, qui sera systématiquement confrontée à leur datation stratigraphique.

Pour les objets les plus significatifs, un discours sur la diffusion des types est proposé. Il s'appuie sur des cartes illustrées permettant d'observer des dynamiques spatiales à l'échelle européenne. Cette cartographie s'appuie sur le projet **Artefacts**© développé depuis plusieurs années par M. Feugère, d'abord à Lattes (UMR 5140 CNRS) et aujourd'hui à Lyon au sein du laboratoire *Arar*⁵² (UMR 5138). Dans la mesure du possible, les objets lyonnais et les comparaisons typologiques qui leur sont associées ont été intégrés à *l'Encyclopédie en ligne des petits objets* afin de contribuer à l'effort de diffusion des savoirs entreprise par M. Feugère. Ce travail s'inscrit plus largement au sein de l'équipe 4 « *Instrumentum archéologique* » mise en place depuis 2014 au sein de l'UMR 5138, plus précisément de l'axe de recherche consacré aux *militaria* et aux marqueurs mobiliers associés à la présence militaire (Axe 3).

51. Ces études sont présentées dans la partie consacrée à l'état de la recherche (cf. Part.I Chap.I).

52. Archéologie et Archéométrie.

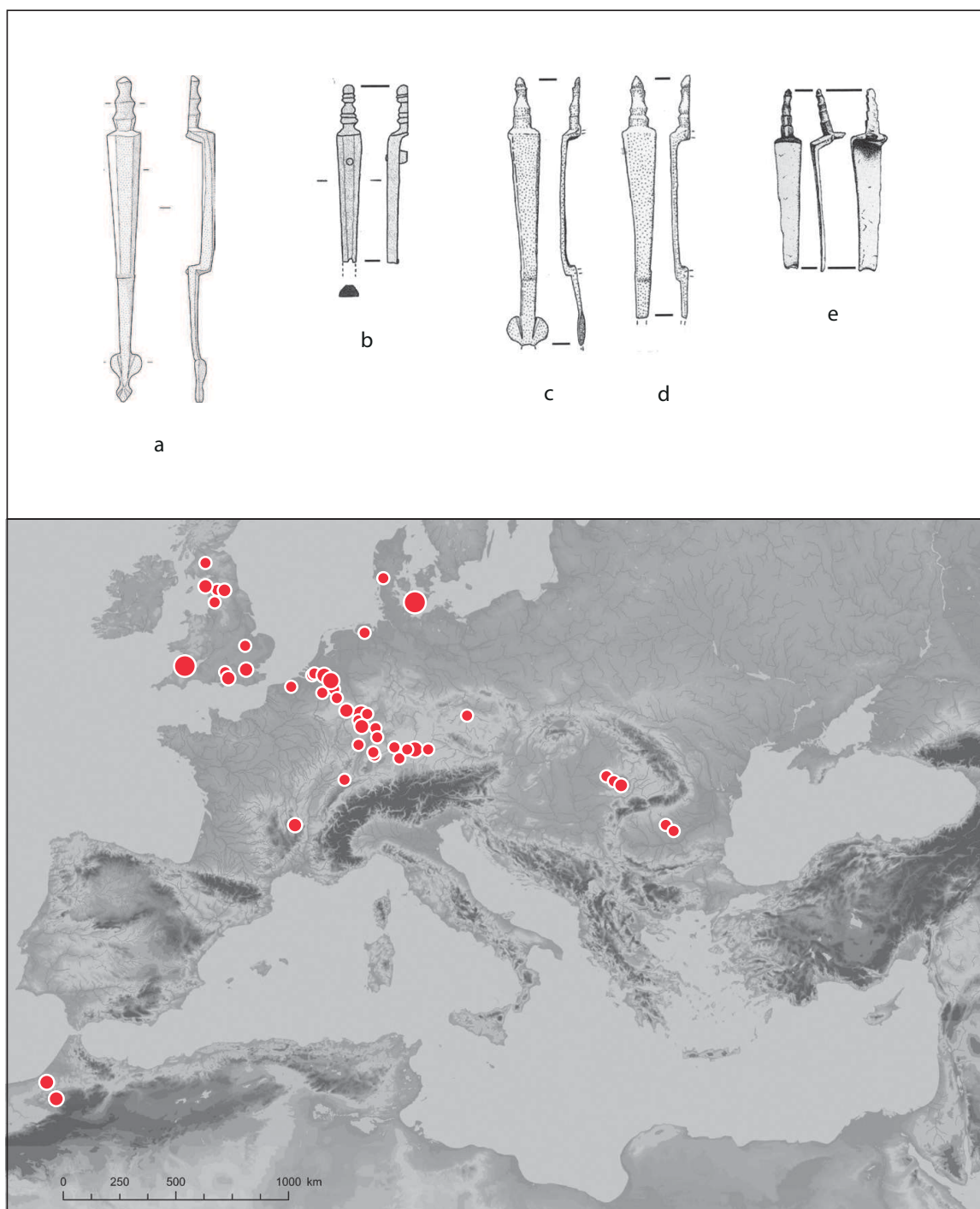


fig.20 - Comparaisons typologiques et carte de répartition générée à l'aide d'Artefacts (Encyclopédie en ligne des petits mobiliers archéologiques)

II.3. ANALYSE QUANTITATIVE

La quantification des mobiliers non céramiques s'est vue depuis quelques années profondément redéfinie sous l'impulsion des travaux récents, principalement issus du centre de recherche de Bibracte (Guillaumet 2003, Bataille 2008, Girard 2010, Dubreucq 2013)⁵³. Le dénombrement des artefacts en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI) applique dans ses grandes lignes les principes développés et éprouvés pour le mobilier céramique et l'anthropologie (Arcellin/Tuffreau-Libre 1998). Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes largement nourris de ces travaux. Nous en rappelons les principaux fondements tout en énonçant les difficultés qui résident dans l'application de ces méthodes pour l'étude de mobilier militaire et les adaptations qui en découlent.

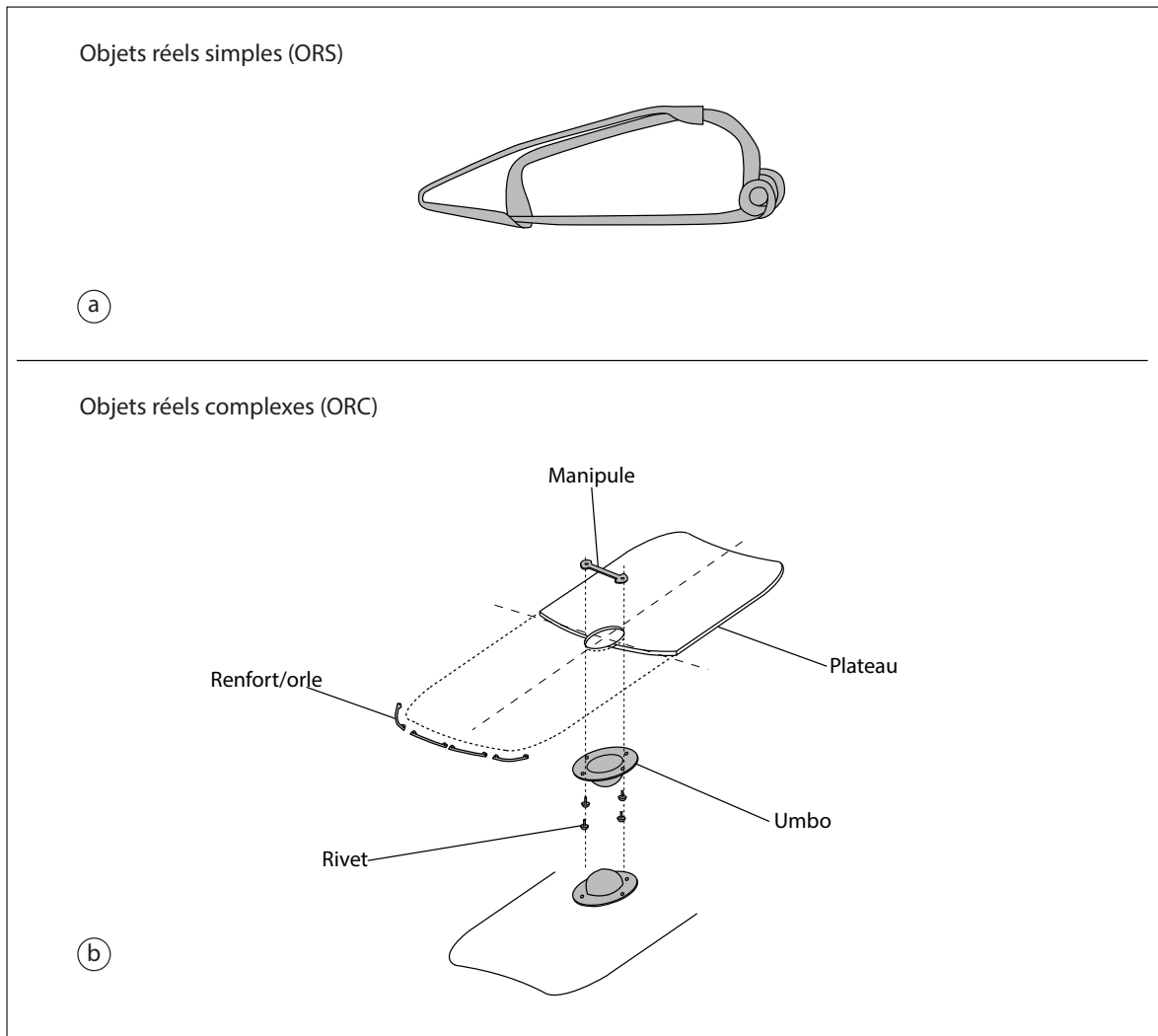


fig.21 - Caractérisation des objets archéologiques : objets réels simples (a) et complexes (b).

53. L'ensemble des grands principes de l'analyse quantitative a fait récemment l'objet d'un article synthétique sur lequel nous nous appuyons en grande partie (Demierre *et al.* 2013)

II.3.1. Caractérisation

La caractérisation de l'objet constitue l'étape première de la quantification du petit mobilier. Les fragments étudiés sont classés en trois catégories distinctes :

- Les objets réels simples (ORS) correspondant à des objets constitués d'une seule pièce métallique, comme une fibule par exemple. Ils peuvent être découverts à l'état de fragment (fig.21a).

- Les objets réels complexes (ORC) sont des objets composés de plusieurs éléments distincts. A titre d'exemple, un bouclier peut être considéré comme un objet complexe, constitué d'un *umbo*, d'un manipule et de renforts extérieurs (orles). Chacune de ces parties peut également être mise au jour à l'état fragmentaire (fig.21b).

- Les objets ébauchés (OE) sont en cours de fabrication et n'ont jamais été utilisés.

Dans le cadre de l'étude du mobilier lyonnais, on observe très clairement que le corpus se compose, pour l'écrasante majorité d'objets réels complexes partiellement conservés (ORC).

II.3.2. Nombre de restes (NR)

A l'instar de l'étude céramique, le nombre de restes (NR) constitue le dénombrement de base pour toute analyse quantitative. Il correspond au nombre de fragments recueillis pour un ensemble à l'échelle stratigraphique. Théoriquement, ce dénombrement tient compte uniquement des éléments fragmentés anciennement de manière volontaire ou involontaire avant leur enfouissement. Pour Lyon, la prise en compte des données de fragmentation constitue un problème assez récurrent. Un nombre important d'objets du corpus a été restauré anciennement, de sorte qu'il est difficile de déterminer le nombre initial de fragments les constituant. Nous avons donc pris la décision d'établir un nombre de restes après recollage. D'une manière générale, le comptage en nombre de restes sera privilégié pour la confrontation des données avec les sites de référence. Les études européennes consacrées aux *militaria* ne tiennent en effet rarement compte d'autres méthodes de dénombrement. La raison se trouve probablement dans le nombre important d'objets issus de contextes documentés anciennement, voire inconnus, rendant difficile toute association.

II.3.3. Nombre minimum d'individus (NMI)

La méthode de comptage en nombre minimum d'individus (NMI) se fonde sur une approche typologique et fonctionnelle de l'objet, permettant une rationalisation des données chiffrées. Selon les principes énoncés par G. Bataille (2008, 23-24 et 41-42) et repris par J.-P. Guillemet (2003, 111-112), le NMI est calculé par dénombrement de l'élément constitutif d'un type d'objet le plus représenté à l'échelle d'une couche stratigraphique (fig.22). L'exemple le plus récurrent pour illustrer le comptage en nombre d'individus est celui d'une fibule. La découverte dans un même contexte de deux ardillons, d'un arc et d'un pied permet d'estimer un NMI de

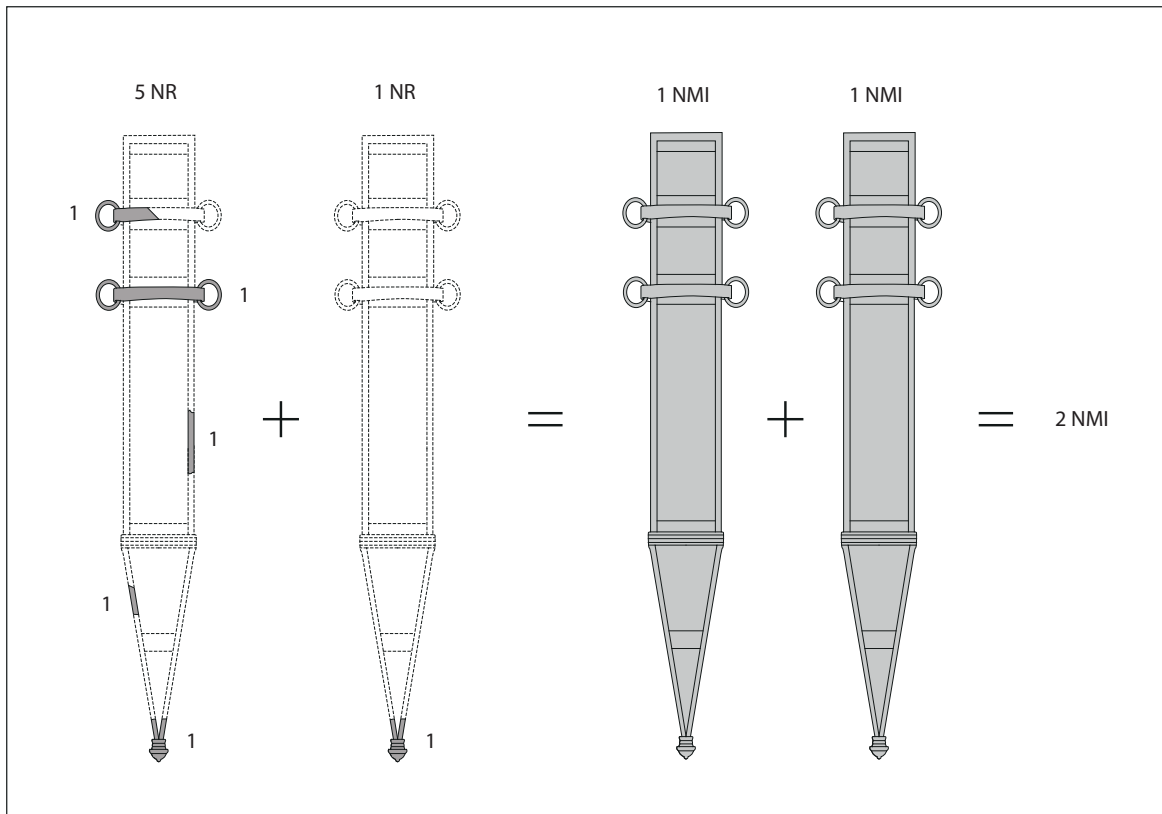


fig.22 - Principes généraux d'estimation du NMI selon G. Bataille et J.-P. Guillaumet.

2 sur la base de l'élément le plus représenté, en l'occurrence les ardillons. Ce NMI global peut être ensuite pondéré à l'échelle stratigraphique ou structurelle, lui conférant une plus grande pertinence. Dans le cadre de notre étude, l'application des principes du NMI global se trouve confrontée à certains problèmes qu'il s'agit de ne pas ignorer.

La très grande majorité des artefacts militaires sont à considérer comme des objets complexes, constitués pour beaucoup de plusieurs parties distinctes. Pour certaines catégories d'objets, lorsque ces parties sont typologiquement différenciables, le décompte du NMI ne pose de prime abord pas de difficultés majeures à l'échelle stratigraphique ou d'un site. Par exemple, un contexte livrant une lame d'épée, une poignée et un pommeau permet d'exprimer un NMI équivalent à 1. La chose se complique nettement lorsqu'il s'agit de prendre en compte des ensembles très complexes tels que les cuirasses (segmentées ou à écailles), les ceintures et les éléments de harnachement. Ces derniers sont constitués souvent de dizaine d'éléments de même type (par exemple des écailles similaires de cuirasses, des appliques de harnais de typologie similaire). Il est dès lors très difficile, et erroné de déterminer le nombre minimum d'individus sur la base de l'élément le plus représenté au sein d'une même unité stratigraphique. Si l'on applique ces principes à la lettre, la découverte dans une même structure de quatre appliques identiques et d'une boucle dans une tombe de ceinture donnerait un NMI de 4, alors que l'ensemble constitue de manière logique un lot homogène se rapportant à un seul objet complexe. Ce type d'écueils se rencontre fréquemment et implique au final un NMI assez proche du NR, qui n'apporte guère d'éléments pour une éventuelle réflexion. Dès lors, le choix a été fait de pondérer les résultats du NMI au

cas par cas, en opérant des associations de fragments et de parties d'objets entre eux. Afin de ne pas sous-estimer ces chiffres, nous avons opté pour un décompte à l'échelle stratigraphique ou de couches chronologiquement et spatialement associées, plutôt qu'à l'échelle d'un site entier ; ce dernier pouvant impliquer selon nous des associations plutôt hasardeuses. Bien évidemment, nous avons pleinement conscience de la valeur subjective de cette méthode de dénombrement qui peut être largement discutée.

II.4. ANALYSE SPATIALE ET CONTEXTUELLE

Analyses qualitative et quantitative constituent un prérequis indispensable pour engager une réflexion générale sur les mobiliers militaires lyonnais. Cette approche peut être affinée à la lueur de critères archéologiques précis, qui découlent des informations recueillies sur le terrain. Le croisement des données typologiques, chronologiques, quantitatives avec les informations contextuelles et spatiales a pour objectif principal la mise en évidence de faciès de mobiliers. Ces derniers pourront être dans un second temps comparés.

Plusieurs niveaux de lecture sont possibles, à différentes échelles, du site de *Lugdunum* dans sa globalité à la couche archéologique associée à l'objet. Cette approche multiscalaire se heurte bien évidemment à de nombreux obstacles et ne saurait être considérée comme porteuse de conclusions définitives, mais plus comme la base d'une réflexion plus poussée sur les mobiliers militaires lyonnais. Ces données sont en effet largement tributaires de l'état et de la qualité de la documentation, mais également de l'état de la recherche dans la capitale de Gaule Lyonnaise. Le corpus des sites sélectionné pour l'étude ne constitue qu'un échantillon des gisements de Lyon et illustrent donc une part minimale de l'occupation du territoire antique, encore largement à découvrir. Il convient aussi de rappeler qu'une partie non négligeable du mobilier lyonnais ne jouit pas de contextes suffisamment documentés nous autorisant à dépasser la stricte analyse typo-chronologique et quantitative. Nous prendrons donc soin, pour chaque cas, de rappeler les limites et les écueils auxquels nous pourrions être confrontés dans cet optique.

Dans la mesure du possible, une analyse des dynamiques de répartition du mobilier au sein du territoire défini préalablement pour l'étude est engagée. Celle-ci s'appuie sur la sectorisation de l'espace de Lyon antique proposée en première partie (*cf. Part.I Chap.I.2.3*). La caractérisation des contextes de découvertes (habitat, espace artisanal, lieu public, funéraire) peut également être prise en compte dans nos réflexions, même si, nous le verrons, elle trouve certaines limites dans l'interprétation. L'accent sera plus particulièrement porté sur les contextes stratigraphiques précis et les modes de dépôts des objets et des assemblages, qui dans certains cas, méritent d'être analysés avec attention.

Ces réflexions ne se limitent pas au corpus global des *militaria* de Lyon, mais seront couplées aux données chronologiques émanant des contextes de découvertes et de l'analyse typologique. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la périodisation établie au préalable de l'étude (*cf. Part.I Chap.I.2.4*).

II.5. ACQUISITION DES DONNÉES ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'ensemble des données exposées ci-dessus permettant l'analyse du mobilier militaire de Lyon a fait l'objet d'un enregistrement rigoureux.

II.5.1. Base de données et inventaire

Chaque artefact est intégré à une base de données, réalisée l'aide d'un logiciel spécialisé dans ce type de traitement (fig.23). Notre choix s'est porté sur le logiciel *FilemakerPro Advanced 10*®, qui offre l'avantage d'un basculement des données d'un format fiche à un format d'inventaire tabulaire en *.xls, extension support du logiciel Excel®. Plusieurs entrées sont renseignées pour chaque artefact (fig.24).

II.5.2. Dessin

Chaque pièce d'armement et d'équipement militaire compris dans le corpus fait l'objet d'une représentation graphique. Les normes en vigueur pour le dessin du mobilier non céramique ont

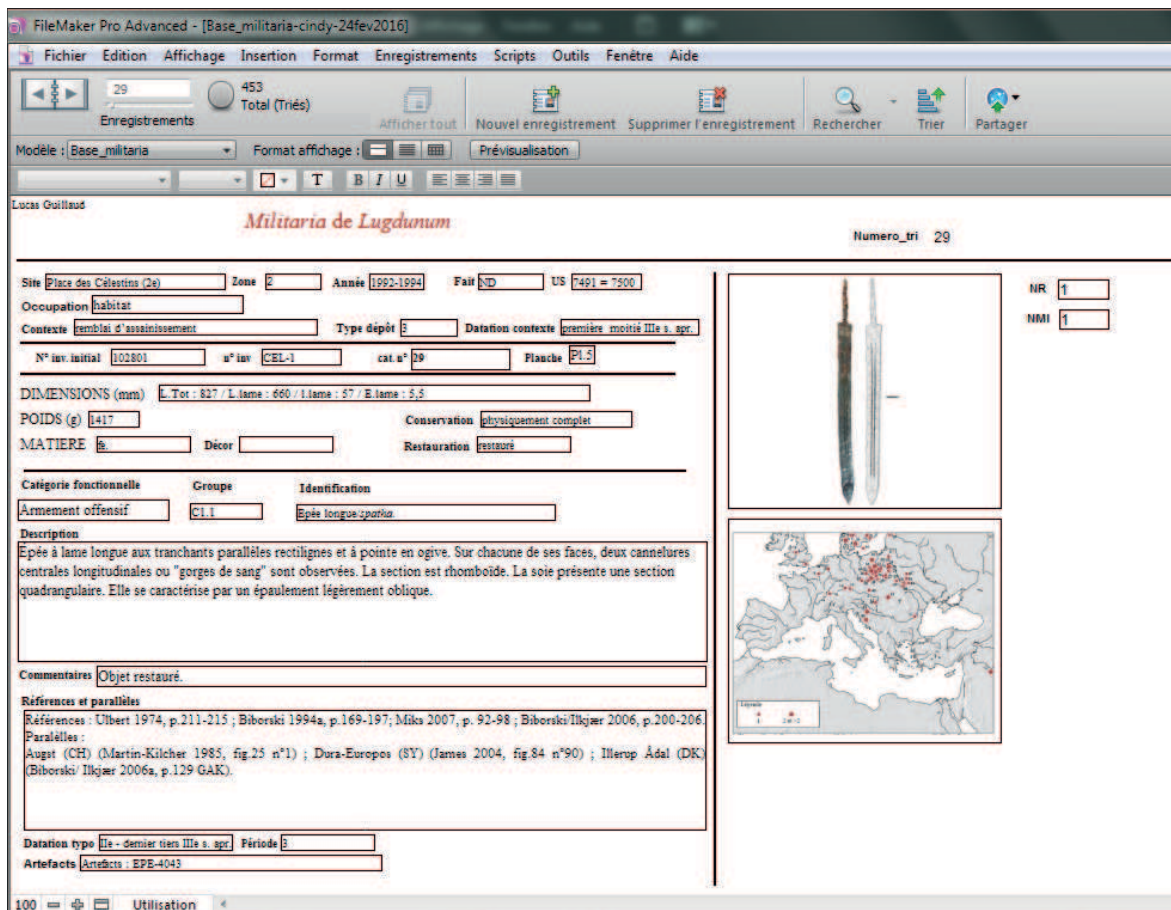


fig.23 - Acquisition des données à l'aide du logiciel Filemaker Pro.

Site et contexte

Site : nom du site de découverte et arrondissement.

Année : année de découverte de l'objet.

Type d'occupation : Caractérisation générale de l'occupation du gisement.

Fait/US : numéro de couche et/ou de structure enregistré sur le terrain et associé à l'objet.

Contexte stratigraphique : description sommaire du contexte de découverte (type de structure, nature des couches).

Zone : zone géographique.

Inventaire

N° inv. initial : numéro d'inventaire initial de l'objet enregistré lors de la fouille ou en post-fouille.

N° inv. : numéro d'inventaire de l'objet attribué au cours de la présente étude.

Il se présente sous la forme d'un code référence du site de découverte (exprimé en trois lettres) suivi d'un numéro. La liste des codes-sites est indiquée est indiquée au préalable du catalogue de sites.

N° cat. : numéro de catalogue de l'objet.

Pl. : numéro de planche associé à l'objet dessiné.

Données qualitatives

Dimensions (mm) : dimensions de l'objet exprimées en millimètre.

Poids (g) : poids de l'objet exprimé en gramme.

Matière : matériau(x) constituant l'objet (bronze/argent/or/corne/os/bois de cerf)/

Décor : type de décor observé (lorsqu'il est présent)

Conservation : état de conservation de l'objet (cf. supra).

Restauration/Radiographie : présence ou absence de restauration et/ou radiographie.

Catégorie fonctionnelle : Catégorie fonctionnelle à laquelle appartient l'objet étudié.

Groupe : groupe fonctionnel de l'objet au sein de la catégorie prédéfinie

Identification : identification générale de l'objet.

Description : description détaillée de l'objet.

Références et parallèles : bibliographie de référence relative au type d'objet étudié.

Liste des objets de comparaison à l'échelle européenne (classés par pays et ordre alphabétique).

Datation typo : datation proposée pour le type d'objet étudié.

Artefacts : correspondance de la base de données Artefacts®.

Données quantitatives

NR : nombre de restes

NMI : nombre minimum d'individus

fig.24 - Ensemble des entrées intégrées au sein de la base de données.

été définies par M. Feugère à l'occasion de la Table Ronde tenue à Valbonne en 1980 (Feugère 1982). Aujourd'hui, beaucoup des spécialistes en France adoptent la technique de dessin sans ombrage (pour exemple, Dubreucq 2013). Cette dernière limite les traits de contours à l'essentiel et accorde une grande importance à la représentation des sections, restituant ainsi les volumes de l'objet. Pour notre part, nous avons choisi de représenter les *militaria* de Lyon en conservant la technique d'ombrage au point, tel que préconisé par M. Feugère. Ce choix est en grande partie motivé par la nature même du mobilier militaire, aux volumes parfois complexes, qui impose selon nous une représentation détaillée. Par ailleurs l'utilisation de la technique « aux points » est encore aujourd'hui largement utilisée pour l'étude des *militaria* en Europe (par exemple, Deschler-Erb 1999, Feugère 2001, Lenz 2006). Un soin est néanmoins tout de même apporté à la représentation des sections de l'objet. Une grande majorité de ces dessins à la main a été effectuée par l'auteur. Certains sont issus de publications déjà existantes telles que déjà citées plus avant (*cf. Part.I Chap.I.3.3*)

La mise au net des dessins a été réalisée à l'aide du logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO) Adobe Illustrator CS6[©]. Les contours comme l'ombrage au point sont numérisés et soumis à des normes définies au préalable (épaisseur de traits, taille des points, etc...). Dans le cas des objets radiographiés, notre choix s'est porté vers une représentation plus simple, épurée des ombrages, permettant une différenciation nette entre les deux types d'objets (radiographiés ou non).

II.5.3. Présentation des données

Par souci de clarté, les données acquises au cours de l'inventaire, du dessin et plus largement de l'analyse du mobilier sont présentées dans le second volume de la thèse sous forme de catalogue et de planches. Le premier se compose de courtes notices synthétisant les informations de la base de données à travers une série d'entrées sélectionnées. La numérotation, propre au catalogue, suit le cheminement de l'analyse qualitative du mobilier, par catégorie et groupe fonctionnel, et non par gisement de découverte. Dans le cas d'un objet constitué de plusieurs fragments distincts, le numéro d'entrée est adjoint d'une lettre permettant l'individualisation de ces différents éléments. Chaque notice est présentée selon le canevas qui suit :

Numéro de catalogue – Identification de l'objet

(Numéro de planche). Numéro d'inventaire.

Matière. Dimensions

Description détaillée

Site de découverte – Description du contexte stratigraphique

Datation typologique de l'objet – Datation du contexte de découverte

Références bibliographiques et parallèles

Les dessins sont présentés dans le second volume de cette thèse sous la forme de planches de mobilier. Les objets sont illustrés dans l'ordre défini par le catalogue. Pour chaque planche, la nature des objets et le matériau qui les constitue sont spécifiés en légende. Les échelles sont également mentionnées. Par souci d'homogénéité, la très grande majorité des artefacts est présentée à l'échelle 2:3. Quelques exceptions sont néanmoins appliquées aux objets les plus volumineux. Les glaives et épées sont représentés à l'échelle 1:3 tandis que les umbos de boucliers ont été illustrés à l'échelle 1:2.

III. SITES SÉLECTIONNÉS ET *MILITARIA* ASSOCIÉS

III.1. LES SITES ET CONTEXTES DE DÉCOUVERTES

Chaque objet étudié dans le cadre de cette thèse a fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une remise en contexte géographique et stratigraphique. L'acquisition de ces données archéologiques constitue une condition *sine qua non* pour l'analyse de l'artefact considéré, aussi bien d'un point de vue chronologique que taphonomique. Cette entreprise se trouve néanmoins confrontée à la disparité des informations à notre disposition, qui résultent de l'évolution de la recherche et des méthodes employées sur le terrain depuis plus d'un siècle. Les objets étudiés proviennent aussi bien de fouilles anciennes, à la documentation sommaire voire inexistante, que de fouilles récentes opérées depuis les années 1990 dans le cadre de l'archéologie de sauvetage et préventive.

III.1.1. *Le mobilier des fouilles anciennes*

Plusieurs objets militaires romains ont été découverts à Lyon au cours de fouilles ou de prospections anciennes, comprises entre la fin du XIX^e siècle et les années 1970. L'intégralité de ces artefacts est aujourd'hui conservée dans les réserves du musée gallo-romain de Fourvière. Ils ont été publiés pour partie par S. Boucher, G. Perdu et M. Feugère dans le catalogue des objets du fond ancien (Boucher *et al.* 1980). Si ce dernier constitue un document précieux pour la localisation géographique de l'armement et de l'équipement militaire, aucune information précise n'est fournie quant à son contexte stratigraphique. La même observation peut être faite pour les objets de tabletterie des fouilles anciennes de Lyon établi par J.-C. Béal (Béal 1983). De manière générale, pour ces découvertes, la recherche de contexte précis se trouve confrontée à l'absence quasi systématique d'enregistrements de terrain et de rapport de fouilles en bon et due forme⁵⁴. Malgré tout, certains sites ont tout de même fait l'objet de publications scientifiques permettant de préciser les modalités de la découverte. Dans le cas de Trion, la nécropole publiée par A. Allmer et P. Dissard (Allmer/Dissard 1988) permet même de proposer un semblant de contexte stratigraphique. Ces sites ont fait l'objet d'une notice sommaire (cf. infra).

Une autre catégorie concerne également les objets dont les inventaires du musée font simplement mention d'une origine lyonnaise ou locale, sans plus de précision. Pour ces derniers, le contexte stratigraphique n'est donc jamais mentionné et nous nous contentons d'une simple analyse typo-chronologique. Il convient également d'ajouter plusieurs découvertes fluviales issues des opérations de dragages de la Saône au XIX^e siècle.

III.1.2. *Le mobilier des fouilles récentes*

Une majeure partie du corpus est issu de fouilles lyonnaises bien localisées et documentées mais pour lesquelles le traitement accordé au mobilier métallique, et donc au mobilier militaire, peut être inégal. Ce constat s'applique en premier lieu aux fouilles « historiques » de Lyon. Ces dernières ont été effectuées entre les années 1970 et 1990 et correspondent aux premières grandes

54. Cela vaut notamment pour les *militaria* des sites de la rue de Trion, de la rue des Fantasques, de la rue de la Quarantaine ou de la rue Vaubecour.

opérations de sauvetage effectuées dans la ville. Si la phase de terrain a bénéficié le plus souvent de moyens financiers permettant la conduite des travaux (dans un temps souvent compté), en revanche peu de temps et de moyens ont été alloués à la phase de post-fouille. Les rapports de fouilles sont donc pour la plupart assez sommaires, même si un phasage général des sites est le plus souvent proposé. Les structures et couches archéologiques sont rarement décrites en détail et le petit mobilier romain n'est que très rarement pris en compte. La recherche d'un contexte précis passe dès lors par la consultation des données enregistrées sur le terrain (fiches US, fiches Fait) mais également des études spécialisées portant sur le mobilier céramique. Malgré tout, certains de ces gisements ont fait l'objet de publications monographiques qui rendent la tâche moins difficile. C'est le cas des sites de la rue des Farges, de Cybèle, de la Place des Célestins, du Quartier Saint-Pierre, pour lesquels un phasage précis a été établi, couplé à des études détaillées du mobilier céramique. Ces investigations ne sont évidemment possible qu'à partir du moment où l'objet étudié a conservé les informations propres à sa découverte (secteur de fouille, numéro de couche). Ce n'est malheureusement pas toujours le cas et de nombreux objets conservés dans les réserves du Musée gallo-romain de Fourvière ne portent plus que la mention du site où ils ont été exhumés, sans plus de précision.

En revanche, la remise en contexte des *militaria* s'est trouvée grandement facilitée pour les objets issus des fouilles postérieures aux années 2000, effectuées dans le cadre de l'archéologie préventive. L'ensemble des informations nécessaires à l'étude sont contenues au sein du rapport d'opération. Les sites jouissent tous d'un phasage chronologique précis et d'une description systématique des structures. Les inventaires, parmi lesquelles ceux relatifs à l'*instrumentum* ont droit à un traitement particulier et facilite grandement la collecte des données. Ce travail d'acquisition a été réalisé en collaboration étroite avec les responsables d'opérations⁵⁵ et les spécialistes en charge des études⁵⁶.

III.2. CATALOGUE DES SITES

L'étude des *militaria* s'appuie donc sur un corpus de 40 sites intégrés aux zones géographiques préalablement définies dans le cadre de notre thèse (cf. *Part.I Chap.I.2.3*). Ces gisements sont présentés dans le tableau ci-dessous (fig.26).

Chaque site fait l'objet d'une notice qui s'attache à rappeler sa localisation, sa nature et la bibliographie qui lui est consacrée. Dans la limite des informations disponibles, un développement sur son implantation topographique et l'historique des opérations de terrains est proposé. Nous nous attachons par la suite à une présentation générale de la stratigraphie et des structures mises au jour. Enfin, le mobilier militaire associé à chaque site fait l'objet d'un inventaire détaillé, en prenant soin de décrire de manière précise le contexte stratigraphique des objets considérés. Lorsque les lots mobiliers sont conséquents à l'échelle d'un gisement, les données contextuelles sont présentées sous la forme d'un tableau.

55. Je réitère ici toute ma gratitude envers T. Silvino (Eveha), E. Bertrand, S. Carrara, M. Monin (SAVL) pour m'avoir donné leur accord dans l'exploitation des données de fouilles dont ils ont eu la charge.

56. Je remercie particulièrement S. Carrara (SAVL), L. De Chavagnac (SAVL) et C. Bazillou (UMR5138) pour leur aide précieuse et le partage de leurs données d'études.



fig.25 - Localisation des sites archéologiques concernés par l'étude (Fond de carte M. Lenoble, SRA/Rhône-Alpes).

Zone	Numéro de site	Code Inventaire	Nom du site
I	1	CVI	Clos du Verbe Incarné
	2	CYB	Pseudo-sanctuaire de Cybèle
	3	FAR	Rue des Farges
	4	ANT	Antiquaille
	5	HFO	Hôpital Fourvière
	6	SOL	Clos de la Solitude
	7	TRI	Trion
	8	HSJ	Hauts de Saint-Just
	9	HLC	Rue Henri le Châtelier
	10	LOY	Loyasse
	11	PAU	Rue Pierre Audry
	12	FAV	Rue de la Favorite
	13	VIS	Parc de la Visitation
	14	ABL	Place Abbé Larue
II	15	MAX	Adolphe Max
	16	LAV	Rue Monseigneur Lavarenne
	17	TRA	Tramassac
	18	QRT	Rue de la Quarantaine
	19	CEL	Place des Célestins
	20	HTL	Hôtel Dieu
	21	BOU	Rue Bourgelat
	22	ILO	Îlot 24/Rue de la Monnaie
	23	THE	Théâtre des Célestins
	24	TOT	Rue Tony Tollet
	25	VAU	Rue Vaubecour
III	26	IVM	Montée de la Grande Côte
	27	STV	Saint-Vincent/Rue Vieille
	28	FAN	Rue des Fantasques
IV	29	VAL	Place Valmy
	30	TUI	Rue des Tuileries
	31	QSP	Quartier Saint-Pierre/"Maison aux Xenia"
	32	CHA	ZAC Charavay
	33	CHR	Rue du Chapeau Rouge
	34	STD	Rue Saint-Didier
	35	SMB	Rue du Sergent Michel Berthet
	36	HOR	Rue du Docteur Horand
	37	VIM	Villa Montel
	38	CDA	Clos des Arts
	39	BER	Rue Berjon
	40	ROQ	Rue Roquette
/	/	LYO	Lyon, sans provenance

fig.26 - Sites archéologiques de *Lugdunum* concernés par l'étude et répartis par zone géographique.

III.2.1. Zone I : Colline de Fourvière

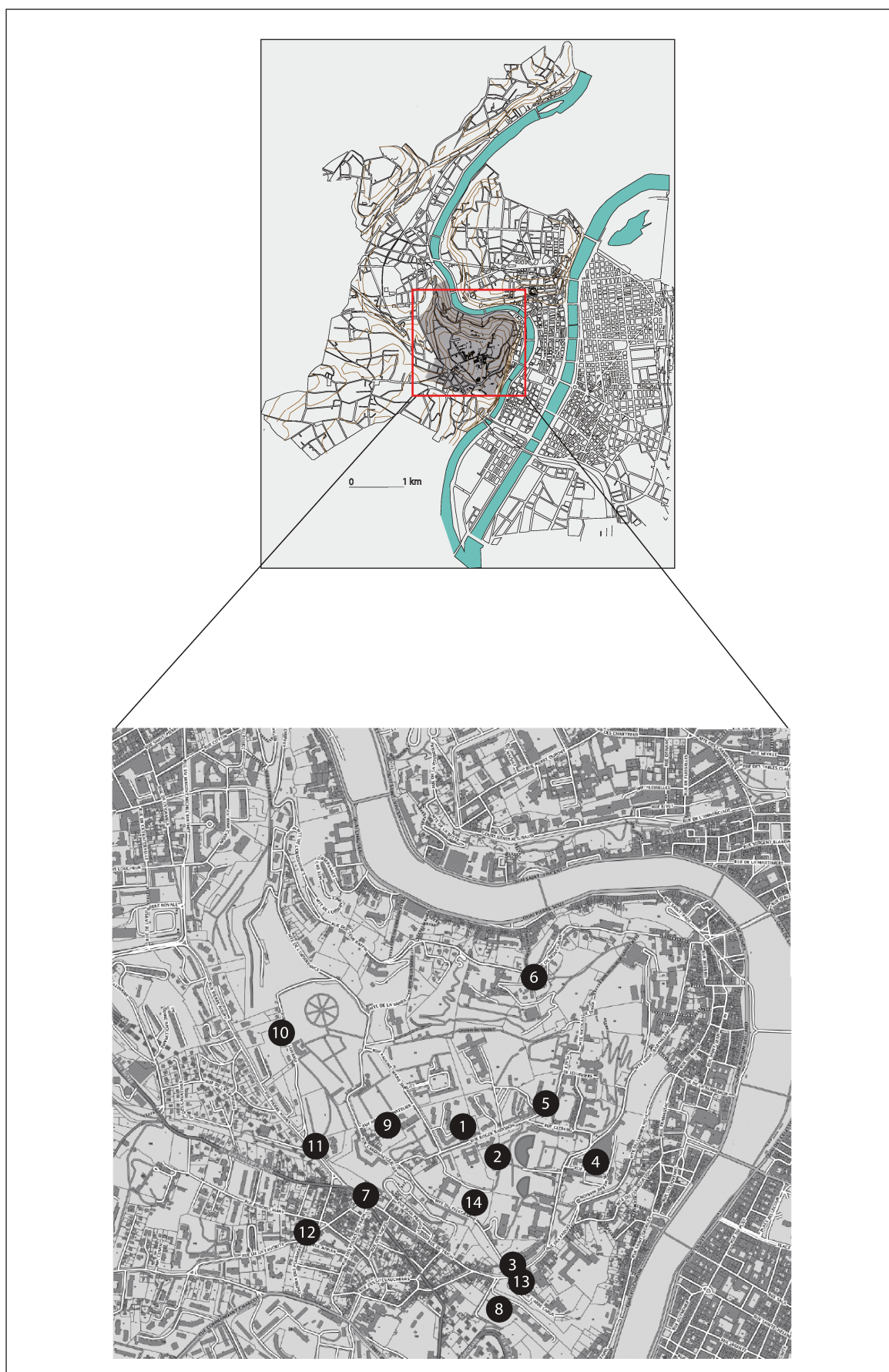


fig.27 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone I (Colline de Fourvière).

1. CLOS DU VERBE INCARNÉ

Localisation : rue Roger Radisson (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : C. Germain de Montauzan, Ph. Fabia, A. Audin, J. Gruyer, J. Lasfargues, B. Mandy, E. Delaval.

Année : 1911-1914 ;

Type : Temple du culte impérial, habitat.

Documentation : Lasfargues 1977(R) ; Lasfargues 1978(R) ; Mandy 1979(R) ; Mandy 1980(R) ; Mandy/Lascoux 1981(R) ; Mandy 1982(R) ; Mandy 1984(R) ; Mandy/Delaval 1985(R) ; Mandy/Delaval 1986(R) ; Delaval 1987(R) ; Delaval 1995 ; Le Mer/Chomer 2007, 531-550 n°484-497 ; Clément 2016.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site du Clos de Verbe Incarné est implanté au sommet de la colline de Fourvière, sur le plateau de la Sarra, de part et d'autre du point culminant de la ville. Il se situe à une centaine de mètres des deux théâtres dont il est séparé par la « voie d'Aquitaine » (l'actuelle rue Roger-Radisson), axe de circulation qui, pour A. Audin, prolonge le decumanus vers l'ouest.

Dès la fin du XVIII^e siècle, le sous-sol de la Sarra est réputé livrer en abondance marbres, « médailles » et autres « antiques » lors des défonçages pratiqués pour y planter la vigne. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour voir s'y dérouler les premières fouilles archéologiques, menées dans le clos du Verbe Incarné et les propriétés voisines par C. Germain de Montauzan et Ph. Fabia. Ces derniers mettent au jour, entre autres, un grand réservoir et de riches édifices aux sols de mosaïques. A partir de 1957, la réalisation d'un vaste programme immobilier est l'occasion pour A. Audin et J. Gruyer d'y poursuivre les observations et de mettre en évidence un ensemble monumental, interprété alors comme « forum du II^e siècle ».

Le couvent de la congrégation du Verbe Incarné occupait jusque dans les années 1970 une grande propriété close de murs d'environ 4 hectares. En 1976, la vente des deux tiers non bâtis à un promoteur immobilier est à l'origine d'une des premières grandes fouilles lyonnaises d'archéologie préventive. Les recherches entreprises de 1977 à 1987, sous la direction de J. Lasfargues puis de B. Mandy, et enfin d'E. Delaval, confirment l'existence, sur la partie occidentale du clos, de vestiges très arasés de la trame urbaine et d'un sanctuaire du culte impérial érigé au sommet de la ville. Les parties médiane et orientale de la propriété livrent des vestiges beaucoup mieux conservés de cette trame. Ces travaux ont fait l'objet d'une thèse soutenue en 1995 par E. Delaval.

Les fouilles des niveaux les plus profonds ont livré les traces d'une occupation laténienne, datée du I^{er} siècle av. J.-C. Celle-ci se présente sous la forme de deux larges fossés parallèles à profil en V d'orientation NNE/SSO. L'un des tronçons (fossé aval) a livré un mobilier très abondant, constitué d'amphores vinaires et d'une accumulation de faune, laissant supposer la tenue de grandes cérémonies collectives et rituelles. A partir de l'époque coloniale, un quartier d'habitations est créé dans l'emprise du site et réaménagé successivement jusqu'à la fin du III^e siècle. Les vestiges archéologiques sont implantés sur plusieurs terrasses obtenues artificiellement en raison des pentes vers le nord et vers le sud qu'accuse le terrain naturel. Six états, correspondant à différentes phases de reconstruction ou de réaménagement, ont été définis. Par souci de clarté, la description des vestiges du site reposeront sur la partition de l'espace urbain en îlots définie par

le PCR de « Atlas topographique de la ville de Lyon » (direction M. Lenoble).

Une première phase d'époque coloniale a été identifiée (État 1 : 43-15 av. J.-C.) (fig.28). Notre vision de ces premières installations reste lacunaire en raison de l'oblitération des niveaux postérieurs. Pour autant, les fouilles ont révélé l'existence d'une première trame de rues orthogonales délimitant plusieurs îlots d'habitation carrés. L'essentiel des vestiges préservés se concentre dans la partie orientale du site, au niveau de l'îlot XIV. On observe l'emploi de techniques de construction en matériaux légers avec la découverte de plusieurs solins associés à des trous de poteaux. Au nord-ouest de l'îlot, les murs délimitent deux parcelles carrées. La plus orientale a livré des lambeaux de sol en terre battue. Les niveaux de rue bordant l'îlot ont révélé l'existence d'un portique donnant sur la rue du Capitole. Plus à l'est, sur la terrasse inférieure, un édifice semble être divisé par six murs qui délimitent une zone destinée à quatre boutiques (*tabernae*). Ces dernières donnent sur la rue de l'est, et occupant la terrasse inférieure.

Sur l'îlot XXVI, Plusieurs boutiques ont été mises au jour le long de la rue de L'Océan. Elles sont pourvues de sols en terre battue. La boutique nord ouvre sur un escalier qui accédait à la terrasse supérieure. Cette boutique est caractérisée par une activité de petite métallurgie qui transparait à travers la présence de cuvettes rubéfiées (foyers de forge) associées à des déchets métalliques (fer, cuivre, plomb).

L'ensemble du quartier connaît de profonds changements à l'époque augustéenne (État 2 : 15 av. – 15 apr. J.-C.) (fig.28). Cette seconde phase de construction est particulièrement visible au niveau de l'îlot XIV, au nord-est du site, où des parcelles distinctes ont été définies. L'architecture se caractérise par l'emploi de maçonneries en moellons de granits et mortier pour les premières assises et des élévations supérieures en briques de terre crue. Cette période est également marquée par l'installation de premiers sols en *terrazzo*. A l'angle des rues de Cybèle et de la Fontaine, les parcelles 1 et 3 forment ce que le fouilleur qualifie de « complexe d'angle » dévolu à des activités artisanales et commerciales. Plusieurs boutiques, alignées selon un axe nord-sud, ont livré les vestiges d'une activité métallurgique polymétallique, sur laquelle nous reviendrons en détail (*cf. Part.II Chap.II*). Plus au nord, la parcelle 2 accueille une *domus* plan italique baptisée « Maison aux pilastres ». Les pièces qui constituent cet habitat s'organisent autour d'un *atrium*. Les traces ténues d'autres constructions ont également été repéré en partie centrale de l'îlot. A l'extrémité est se met en place un second « complexe d'angle » constitué de plusieurs boutiques donnant sur la rue. D'autres parcelles du quartier témoignent elles-aussi de la construction d'habitats en durs. Tandis que le complexe de *tabernae* perdure au niveau de l'îlot XXVI, les îlots XV, XVI, XXIV et XXV accueillent des maisons dont les plans restent cependant incomplets.

Durant l'époque tibérienne (État 3 : 15-40 apr. J.-C.), le site voit la construction d'un édifice monumental sur l'emprise des îlots XXIII et XXIV (fig.29). Il s'agit d'un temple octastyle entouré d'un cryptoportique dont il ne subsiste que le massif de fondation du *podium*. Ce grand complexe cultuel est sans doute dédié au culte impérial municipal, comme l'atteste plusieurs inscriptions dédiées à Auguste et aux dieux de Lyon par Tibère, à Caligula et Néron. Au sud du temple, un bâtiment occupe une toute la partie occidentale de l'îlot XXV. Il est pourvu sur sa façade ouest de quatre pièces rectangulaires disposées symétriquement de part et d'autre d'une abside. L'édifice, fouillé anciennement et malheureusement incomplet, est interprété comme



fig.28 - Plan général des vestiges du Clos du Verbe Incarné, états 1 et 2 (DAO Clément 2016).

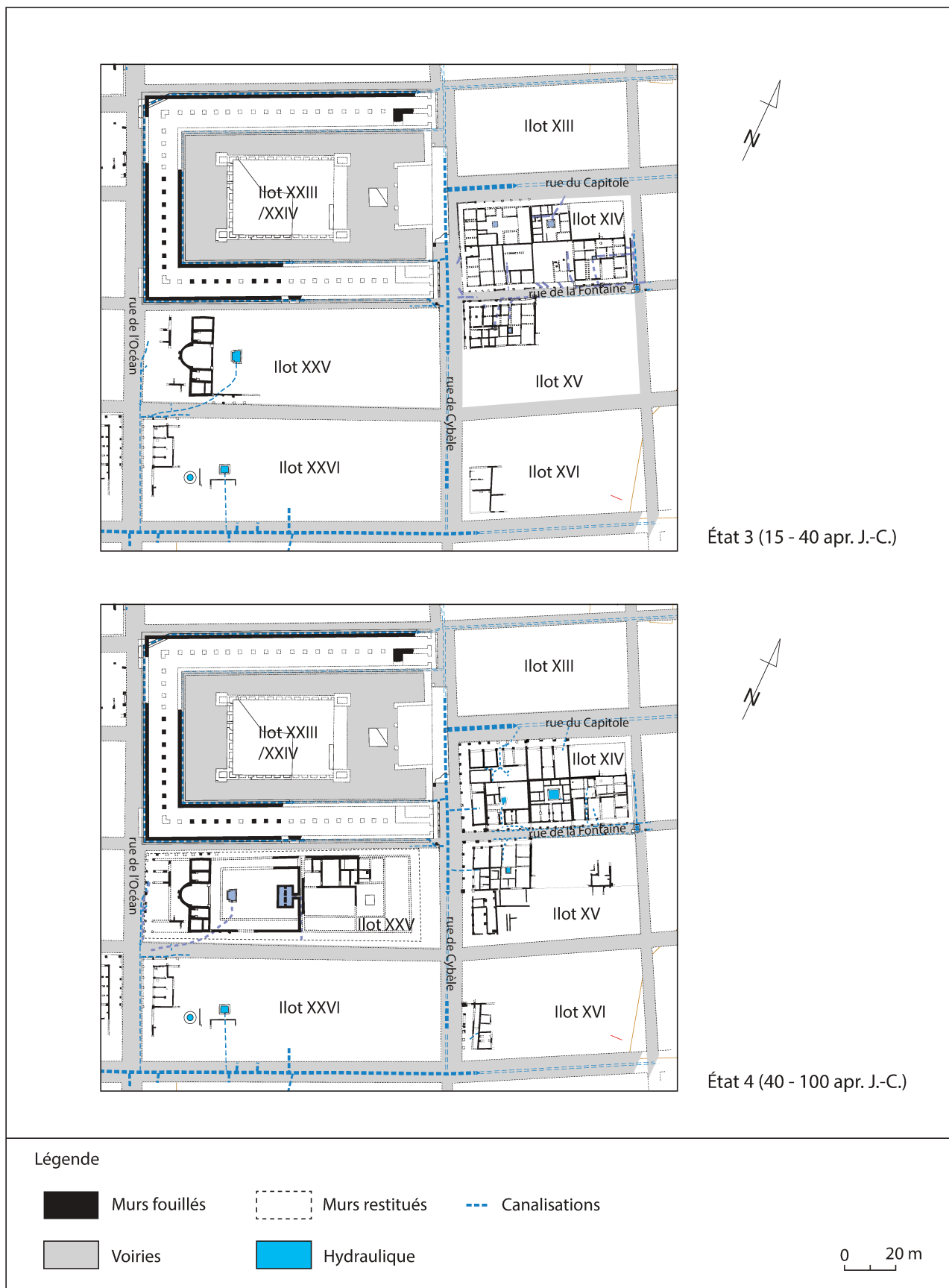


fig.29 - Plan général des vestiges du Clos du Verbe Incarné, états 3 et 4 (DAO Clément 2016).

une potentielle *schola*. Les îlots d'habitation à l'est du site connaissent également de nombreux réaménagements sous Tibère. Sur l'îlot XIV, l'une des transformations les plus notables se trouve au niveau de la parcelle 5 qui accueille désormais une *domus* à *atrium* appelée « Maison à l'Emblema mosaïqué ». Celle-ci s'organise en deux espaces distincts. Le premier, donnant sur la rue, est consacré à des activités artisanales tandis qu'à l'arrière de la parcelle se trouve l'habitat proprement dit, qui se développe de façon axial par rapport au vestibule d'entrée.

L'îlot voisin (XV), au sud, fait également l'objet de constructions nouvelles. Plusieurs boutiques est arrière-boutiques ont été mis au jour au niveau de la parcelle 1, formant une fois encore un « complexe d'angle » à vocation économique. L'absence de niveau de sol ne permet pas de déterminer la nature des activités qui y ont eu lieu. Plus à l'est, (parcelle 2) une maison sur cour répond à une organisation spatiale sensiblement équivalente aux habitats de l'îlot voisin (espace commercial tourné vers la rue et espaces domestiques à l'arrière). Elle est appelée la « Maison au décor de losanges »

La phase suivante débute à partir de l'époque claudienne (État 4 : 40/50 -100 apr. J.-C.) ((fig.29). La présence du temple à proximité impose l'élargissement progressif des rues du Capitole et de Cybèle. Les îlots d'habitation attenants connaissent alors de profondes restructurations. Ces travaux urbains sont marqués par l'emploi de nouveaux modes de constructions, notamment l'utilisation majoritaire du gneiss dans les maçonneries. Au niveau de la parcelle 2 de l'îlot XIV, la « Maison aux pilastres » est détruite au profit d'un bâtiment à vocation économique, du moins au rez-de-chaussée. Ce dernier s'articule autour de deux blocs distincts composés d'un puissant bâtiment divisé en quatre pièces sur la rue du Capitole et fonctionnant avec une cour à l'arrière. Au sud, les parcelles voisines (3 et 4) sont désormais occupées par des habitations dont le plan semble s'inscrire dans la tradition des *domus* des états. Un couloir inséré dans une rangée de boutiques donne accès à un péristyle qui distribuait plusieurs pièces d'habitation, disposées sur trois côtés. Ces deux *domus* sont appelées respectivement « Maison à la banquette chauffante » et la « Maison au laraire ».

Ces réaménagements interviennent au moment où la maison voisine « à l'Emblema mosaïqué » est détruite, consécutivement à l'élargissement de la rue du Capitole (parcelle 5). Le nouvel édifice est désormais divisé en trois nefs. Il correspond à un bâtiment construit sur plusieurs étages dont le rez-de-chaussée était sans doute dévolu à des activités économiques tandis que les niveaux supérieurs étaient destinés à un habitat de rapport. Le même plan se retrouve sur l'îlot voisin (XV), particulièrement au niveau de la parcelle 1. Au sud du temple du culte impérial, une vaste *domus* est sans doute construite dans la seconde moitié du I^{er} siècle au niveau de la parcelle orientale de l'îlot XXV. Dix salles ont été mises au jour, appartenant à deux corps de bâtiment disposés en équerre autour d'un espace central découvert, sans doute un péristyle. Ces pièces sont pour la plupart richement ornées, pourvues de sols mosaïqués à motifs géométriques. La salle principale, attenante au péristyle, a livré des parois en *opus sectile*. Sur le sol, un diplôme militaire en bronze a été mis au jour. Ce document exceptionnel a été remis à Sextus Egnatius Paulus, ancien soldat de la XIII^e cohorte urbaine de Lugdunum, le 16 mars 192 apr. J.-C. La superficie de la maison, et surtout de ces pièces de réception (comprises entre 80 et 170 m²) place cette *domus* parmi les plus riches maisons connues de la colonie de Lyon.

A partir de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., les habitats du Verbe Incarné connaissent certains réaménagements qui concernent essentiellement l'organisation interne des pièces mais n'affectent pas la trame générale des îlots (États 5 et 6). La plupart des maisons ont fait l'objet de travaux d'entretien ou de rehaussement des sols, de nouveaux cloisonnements des espaces. Plusieurs incendies se déclarent au cours des II^e et III^e siècles, entraînant parfois la reconstruction des habitats comme pour la « Maison aux monnaies » (milieu II^e siècle). Certaines *domus*, comme la « Maison à la Banquette Chauffante » ou la « Maison au laraire » sont finalement abandonnées suite à des incendies qui surviennent entre le milieu et la fin III^e siècle. C'est à cette période que l'on place la désertion progressive de l'ensemble du quartier.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site du Clos du Verbe Incarné a livré un ensemble de *militaria* conséquent, parmi les plus riches recensés à Lyon (120 NR) (fig.30). Il est à noter que l'écrasante majorité de ce mobilier provient des fouilles réalisées entre 1977 et 1987 sous la direction de J. Lasfargues, B. Mandy et E. Delaval. Les objets se concentrent donc principalement dans le secteur le plus oriental du site, aux niveaux des îlots d'habitation XIV et XV. Plusieurs remarques peuvent être faites concernant la répartition chronologique des lots considérés.

Certains artefacts ont été recueillis au sein des niveaux du premier état romain, d'époque coloniale et augustéenne précoce (43-15 av. J.-C.). Ce mobilier est caractérisé par une prédominance de l'armement offensif (fers et talons de lances, trait d'artillerie) ou défensif (*umbo*). La plupart de ces objets a été mis au jour au sein de fosses d'extraction de matériaux à bâtir utilisés pour la construction des habitats du premier ou du deuxième état.

La nature du mobilier militaire évolue à partir de l'état 2 (Auguste). Le lot le plus conséquent a été recueilli au sein d'un espace de boutique et d'ateliers situé sur la parcelle 3 de l'îlot XIV (48 NR). Il s'agit d'un ensemble de pointes de flèches à trois ailerons en cours de fabrication associés à des structures d'artisanat des métaux relativement bien conservés. Nous leur consacrerons une partie dédiée au cours de l'analyse (*cf. Part.II Chap.II*). En dehors de cet armement offensif, la majorité des autres objets rattachée à cette période se rapporte à des éléments de ceinture et de harnachement.

Le même constat peut être fait pour les périodes couvrant le I^{er} siècle (États 3 et 4). Quelques pièces d'armement offensif ont été mis au jour au niveau de l'îlot XIV mais une grande part des *militaria* concerne des objets ou fragments d'objets associés à l'équipement militaire ou au harnais. On note en particulier la découverte d'un lot de boutons circulaires et de deux pendants foliacés au sein d'un pot en céramique dans les niveaux associés à la « Maison aux pilastres » (parcelle 2).

Seul un objet a pu être rattaché aux phases d'occupation les plus récentes du site (États 5/6). En raison d'une documentation parfois lacunaire, une partie du mobilier du Clos du Verbe Incarné ne jouit pas d'une contextualisation précise. Certains artefacts témoignent de décoration émaillée (pendants, boutons), ce qui laisse supposer dans leur découverte parmi les niveaux du II^e et III^e siècles de notre ère.

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.	
1	CVI-2	C1	Fer de lance foliacé	1	Îlot XIV. Comblement d'une fosse d'extraction de loess	30 - 20 av. J.-C.	55	Pl.11	
	CVI-4		Epieu ou trait d'artillerie	1	Îlot XXIV. Carré B7. Comblement d'une fosse d'extraction de loess (FS1)	30 - 20 av. J.-C.	59	Pl.11	
	CVI-5		Talon de lance ou de javeline	1	Îlot XVI. Comblement de la fosse FS27.	40 - 30 av. J.-C.	62	Pl.12	
	CVI-7		Talon de lance ou de javeline	1	Comblement de la fosse FS1. Espace B13	40 - 30 av. J.-C.	64	Pl.12	
	CVI-61		Pointe de flèche	1	Sondage 5. Comblement de la fosse b	20 - 15 av. J.-C.	122	Pl.16	
	CVI-62		Pointe de flèche	1	Sondage 5. Comblement de la fosse b	20 - 15 av. J.-C.	123	Pl.16	
	CVI-63		Projectile d'artillerie	1	Îlot XXIV. Carré B7. Comblement d'une fosse d'extraction de loess (FS1)	30 - 20 av. J.-C.	130	Pl.17	
	CVI-65	C2	Umbo de bouclier	3	Inconnu	40 - 30 av. J.-C.	155	Pl.22	
	CVI-85	C5	Bouton à anneau	1	Sondage 5. Comblement d'une fosse d'extraction de loess	20 - 15 av. J.-C.	327	Pl.38	
2	CVI-3	C1	Fer de lance triangulaire (frgt.)	1	Îlot XIV. Parcelle 4. Couche de démolition scellant le premier état construit.	tpq 15 apr. J.-C.	56	Pl.11	
	CVI-9		Talon de lance ou de javeline	1	Îlot XVI. Comblement de la fosse FS27.	15 av. - 15 apr. J.-C.	66	Pl.12	
	CVI-13 → 60		Pointes de flèche à trois ailerons (en cours de fabrication)	48	Fosse F14 ou niveau de sol de la boutique 7 - Carré E5.	15 av. - 15 apr. J.-C.	74-121	Pl.14-15	
	CVI-66	C3	Agrafe de ceinture à appendices latéraux	1	Filot XIV. Parcelle 2. Carré C4. Remblai lié à la phase de construction de l'îlot d'habitation.	15 av. - 15 apr. J.-C.	166	Pl.27	
	CVI-81		Applique rhomboïde	1	Îlot XIV. Parcelle 1. Carré C1 comblement de canalisation	15 av. - 15 apr. J.-C.	196	Pl.28	
	CVI-69	C4	Jonction de mors	1	Îlot XIV. Parcelle 1. Niveau de sol en terre battue	15 av. - 15 apr. J.-C.	215	Pl.31	
	CVI-70		Pendant à ailettes	1	Sondage 7. Couche cendreuse	15 av. - 15 apr. J.-C.	229	Pl.32	
	CVI-86	C5	Bouton à anneau double (frgt.)	1	Zone A3 domus Carré B13 - fosse 2 couche 5	15 av. - 15 apr. J.-C.	329	Pl.38	
CVI-84	Applique moulurée		1	Filot XIV. Parcelle 3. Carré E4. Pièce 13 (boutique). Fosse 12 charbonneuse	15 av. - 15 apr. J. - C.	454	Pl.41		
3	CVI-83	C5	Applique moulurée	1	Îlot XIV. Parcelle 3. Carrée E5 pièce 36. Comblement de la fosse 24	deuxième quart du I ^{er} s. apr. J.-C.	453	Pl.41	
4	CVI-1	C1	Barrette de fourreau de glaive (frgt.)	1	îlot XIV. Comblement de la fosse 51.	fin Tibère - Claude	36	Pl.8	
	CVI-11		Baguette de renfort d'arc	1	îlot XV. Parcelle 2. Comblement de la fosse FS9	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	71	Pl.13	
	CVI-12		Baguette de renfort d'arc	2	îlot XV. Parcelle 2. Comblement de la fosse FS9	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	72	Pl.13	
	CVI-8		Talon de lance ou de javeline.	1	îlot XIV. Parcelle 2 pièce 63. Comblement de la fosse FS82.	fin Tibère - début Claude	65	Pl.12	
	CVI-67	C3	Ardillon de boucle de ceinture	1	îlot XIV. Parcelle 1. Carré C2. comblement de la fosse 15	seconde moitié I ^{er} s. apr. J.-C.	182	Pl.27	
	CVI-72		Pendant foliacé	1	Îlot XIV. Parcelle 5. Carré B5	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	235	Pl.33	
	CVI-73		Pendant foliacé	1	Îlot XIV. Parcelle 2. Dans un pot en céramique commune grise (fosse 10 pièce 39)	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	236	Pl.33	
	CVI-74		Pendant foliacé	1	Îlot XIV. Parcelle 2. Dans un pot en céramique commune grise (fosse 10 pièce 39)	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	237	Pl.33	
	CVI-80		Applique quadrangulaire	1	Îlot XV. Parcelle 2. Carré E3/E4. comblement de la fosse FS70	fin Tibère - Claude	194	Pl.28	
	CVI-71		C4	Pendant foliacé	1	Îlot XIV. Parcelle 2. Comblement de la fosse d'installation du pilier 199.	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	234	Pl.33
	CVI-76		C4	Pendant circulaire	1	Sondage 7. Niveau de destruction de l'îlot	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	253	Pl.34

	CVI-87	C5	Bouton à anneau double (frgt.)	1	Îlot XIV. Parcelle 4. Remblai.	Tibère - Claude	330	Pl.38
	CVI-90 → 113		Boutons circulaires	24	Îlot XIV. Parcelle 2. Dans un pot en céramique commune grise (fosse 10 pièce 39)	milieu - fin I ^{er} s. apr. J.-C.	339-362	Pl.39
	CVI-118		Applique triangulaire.	1	Îlot XIV. Parcelle 8 Carré E7. Niveau de sol en terre battue.	Tibère - Claude	452	Pl.41
5/6	CVI-77	C4	Pendant cordiforme	1	Zone BVII carré D7. Couche de démolition	II ^e - III ^e s. apr. J.-C.	256	Pl.34
Inconnu	CVI-6	C1	Talon de lance	1	Zone A4. Contexte non précisé	inconnue	63	Pl.12
	CVI-10		Talon de lance	1	Secteur A4 Carré 58. Couche de shiste et couche superficielle	inconnue	67	Pl.12
	CVI-79	C3	Applique quadrangulaire	1	Îlot XIV. Parcelle 2. Carré A4 décapage	inconnue	191	Pl.28
	CVI-75	C4	Pendant foliacé	1	Inconnu	inconnue	242	Pl.33
	CVI-78		Pendant bipartite émaillé	1	Filot XXIV. Carré L6. Remplissage de l'amphore contre le mur 21	inconnue	266	Pl.35
	CVI-82		Applique à bords concaves	1	Hors contexte	inconnue	307	Pl.37
	CVI-88	C5	Bouton à anneau (frgt.)	1	Inconnu	inconnue	333	Pl.38
	CVI-89		Plaque à charnière	1	Bassin (?). Hors contexte.	inconnue	338	Pl.39
	CVI-114		Bouton émaillé	1	Filot XIV. Parcelle 3. Carré C4. Sondage dans l'angle NE de la pièce	inconnue	441	Pl.41
	CVI-115		Bouton émaillé	1	Inconnu	inconnue	442	Pl.41
	CVI-116		Bouton émaillé	1	Îlot XIV. Parcelle 8. Niveau arasement M11 mur SO	inconnue	444	Pl.41
	CVI-117		Bouton émaillé	1	Inconnu	inconnue	446	Pl.41
	CVI-119		Piquet de tente	1	Hors contexte	inconnue	457	Pl.42

fig.30 - Inventaire et comptage des *militaria* du site du Clos du Verbe Incarné par phase chronologique.

2. PSEUDO-SANCTUAIRE DE CYBÈLE

Localisation : Parc archéologique de Fourvière/rue Roger Radisson (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : A. Desbat

Année : 1991-2003

Type : habitat, prétoire du gouverneur de province, *schola* (?)

Documentation : Desbat 1992(R) ; Desbat 1993(R) ; Desbat 1995(R) ; Desbat 1996(R) ; Desbat 1997(R), Desbat 1998 ; Desbat 1998a ; Desbat 2000(R) ; Desbat 2001(R) Desbat 2005 ; Desbat 2012.

PRÉSENTATION DU SITE

Situé sur le Plateau de Fourvière, à l'aplomb du théâtre et de l'odéon, le grand édifice communément appelé « pseudo-sanctuaire de Cybèle » s'inscrit au cœur du centre monumental de la colonie de *Lugdunum*. Son implantation topographique le rapproche des gisements du Verbe Incarné et du parc de la Visitation. Dès le XVIII^e siècle, cette zone a attiré l'attention des chercheurs et érudits locaux. La découverte d'un autel taurobolique dédié à l'empereur Antonin (160 apr. J.-C.), dans le clos Bourgeat à proximité, est à l'origine de la localisation à cet emplacement d'un temple dédié à Cybèle. En 1925, une première campagne de sondages a été réalisée par Ph. Fabia et C. Germain de Montauzan. Ce sont ensuite des fouilles, réalisées d'abord en 1943 puis entre 1965 et 1973 qui permettent de dégager le vaste complexe monumental dans son intégralité. Celui-ci est interprété comme le fameux sanctuaire de Cybèle daté de 160 apr. J.-C., sans qu'aucun argument réellement probant ne vienne étayer cette thèse. Il faut attendre la fin du XX^e siècle et les travaux d'A. Desbat (entre 1991 et 2003), pour que de nouveaux éléments permettent une relecture totale du site. Plusieurs sondages ont permis de mettre en évidence quatre phases principales d'occupation (fig.31).

Etat	Chronologie
1A	43 - 40 av. J.-C.
1B	40/30 - 20/15 av. J.-C.
2	15 av. - 10 apr. J.-C.
3	10 apr. - 40 apr. J.-C.
4	<i>tpq</i> 40 apr. J.-C. (?)

fig.31 - Phasage chronologique du site du pseudo-sanctuaire de Cybèle.

Les niveaux les plus profonds ont livré les traces d'une occupation ancienne fugace, datée de l'âge du Bronze. Un hiatus chronologique sépare ces vestiges de l'occupation romaine puisqu'aucune structure de l'âge du Fer n'a été mise au jour. Les premiers niveaux d'occupation antiques (État 1A) se matérialisent par des structures en creux aménagées dans le terrain naturel (fig.32). Elles sont associées à des traces de foyers et deux fours dont la fonction reste inconnue. Le plan lacunaire de ces aménagements rend difficile l'interprétation. S'agit-il des traces d'une première installation pérenne ou bien celles des niveaux de chantiers de l'état postérieur ? Quoiqu'il en soit, le mobilier recueilli dans ces niveaux permet de dater cette phase aux alentours de 43/40 av.

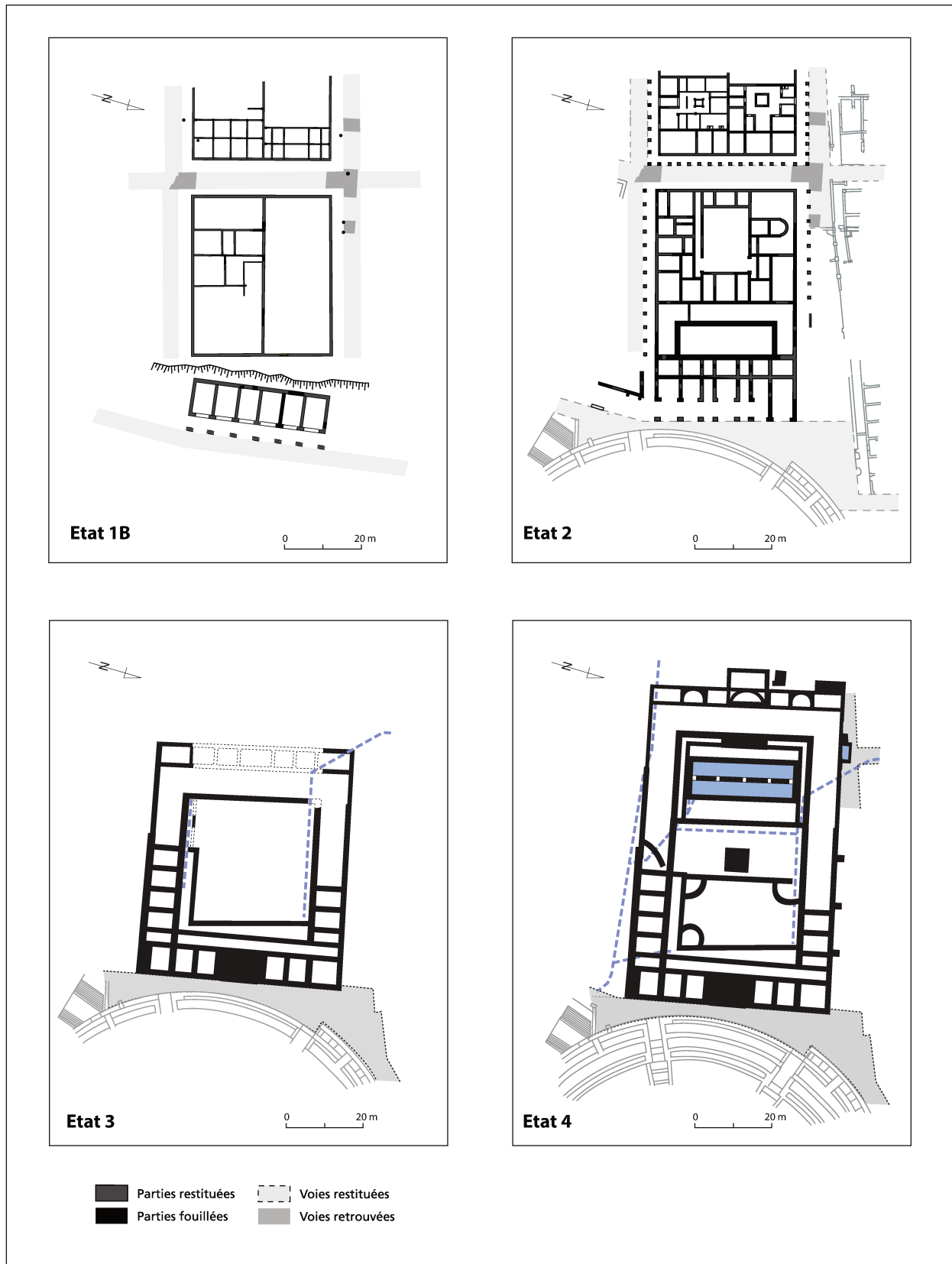


fig.32 - Plan général des vestiges du pseudo-sanctuaire de Cybèle par état (DAO d'apr. Desbat 2005, Clément 2016).

J.-C.⁵⁷. Elle fait directement suite à la fondation coloniale par *L. M. Plancus*. La période suivante témoigne de la mise en place de la première trame urbaine de la colonie (État 1B). Les fouilles ont révélé la présence d'un réseau de voies orthonormées délimitant deux îlots distincts. L'emprise de l'îlot occidental se prolonge au-delà des limites de la fouille. À l'est, les deux parcelles sont séparées par une petite falaise d'une zone de boutiques d'orientation différente donnant sur la rue en contrebas. Les vestiges mis au jour témoignent d'un espace divisé en deux dans le sens de la longueur par des murs médians. L'essentiel des maçonneries est réalisé en terre et bois. Bien qu'incomplet, le plan dressé permet de distinguer plusieurs pièces délimitées par des cloisons légères, sablières et niveaux de sols en terre battue. En contrebas, les boutiques ont été restituées grâce aux traces de murs très arasés. Les couches d'occupation liées à cet état ont livré un mobilier céramique daté entre 40 et 30 av. J.-C.⁵⁸

L'ensemble du quartier fait l'objet d'une démolition et d'une totale restructuration entre les années 30-20/15 av. J.-C.⁵⁹ (État 2) (fig.32). L'îlot oriental voit la construction, sur l'ensemble de sa surface, d'un bâtiment imposant de 61x37 m. Celui-ci est construit sur fondations en granit et présente des élévations en briques crues. Il se prolonge au-delà de la rupture de pente à l'est. La déclivité du terrain est compensée par un système de terrasses permettant la jonction entre les parties hautes à l'ouest et basses à l'est. Deux parties composent l'édifice. La partie occidentale est ouverte sur la rue de Cybèle par l'intermédiaire d'un vestibule. Celui-ci dessert une cour rectangulaire probablement couverte et pourvue d'un sol en *terrazzo*. Cet *atrium* se prolonge d'un *tablinum* à l'est et deux ailes se développent au nord et au sud. La première témoigne de l'implantation d'une zone thermale. Les murs mis au jour témoignent d'une organisation complexe en plusieurs pièces et antichambres, dont certaines présentent des sols en dur. Dans la partie orientale, deux couloirs mènent à un grand portique établi sur toute la largeur de l'édifice. Ce dernier est puissamment fondé et limité à l'est par un mur de terrasse. En contrebas, sept cellules de taille variable délimitent un espace de boutiques. Ce vaste édifice public à plan axial, baptisé « prétoire d'Agrippa », est interprété comme le palais du gouverneur de la province de Lyonnaise. Ses dimensions, ainsi que l'articulation des espaces, le rapprochent en effet d'édifices militaires tels que le *praetorium* du camp d'Oberaden. L'occupation des lieux est bien datée grâce au mobilier céramique entre les années 15 av. et 10 apr. J.-C.⁶⁰ L'îlot situé à l'ouest a livré les vestiges de deux *domus* à *atrium* de plan italique (« Maison à l'*opus spicatum* » et « Maison au bassin de calcaire »).

Suite à la démolition de l'édifice, la troisième phase de construction est matérialisée par un grand édifice baptisé « sanctuaire de Cybèle » (État 3) (fig.32). Débordant des limites des îlots précédents, il présente également une orientation différente légèrement décalée vers le nord. L'ensemble a été dégagé dans sa totalité durant les années 1970. Le bâtiment s'articule dans un premier temps autour d'une cour presque carrée entourée d'une galerie divisée en nombreuses alvéoles. Il est accompagné d'un réseau d'égouts maçonnés de grand module. Dans un second temps (État 4), une nouvelle modification a lieu avec la construction d'un important réservoir à

57. Cette phase correspond à l'horizon 1A mis en évidence par A. Desbat par l'étude du mobilier céramique (Desbat 2012, 66-68).

58. Horizon 1B (Desbat 2012, 68-69).

59. Horizon 2 (Desbat 2012, 69-71).

60. Horizon 3A et 3B (Desbat 2012, 71-72)

deux caissons. Celui-ci pourrait être en lien avec la construction de l'Aqueduc du Gier, bien que la datation de ce dernier soit encore aujourd'hui largement discutée. L'espace quadrangulaire à l'est est scindé en deux et se voit doté d'une puissante base maçonnée de forme carrée pouvant correspondre à l'arase d'un bassin. À l'ouest, l'édifice est agrandi avec un système de murs parallèles incluant des niches semi-circulaires et rectangulaires. Les fouilles récentes ont permis la mise au jour de nombreuses fosses creusées contre les fondations de l'édifice. Ces dernières ont livré un mobilier particulièrement intéressant. Près d'un millier de vases, pour grande part de la vaisselle culinaire, associés à de très nombreux restes de faune très variés ont été recueillis. Ces restes sont interprétés comme les reliefs d'activités de banquets. Plusieurs fosses présentent aussi des artefacts correspondant à un artisanat soutenu des métaux (fragments de creusets, chutes, pierre ponce). Quoiqu'il en soit, la vocation de l'édifice demeure difficile à établir. A. Desbat retient trois hypothèses principales sans qu'aucune ne l'emporte véritablement : celle d'un collège des Augustales, d'une *schola* de corporation ou encore d'un *macellum*.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le mobilier militaire issu du gisement du pseudo-sanctuaire de Cybèle est abondant puisqu'il rassemble 36 objets ou fragments d'objets (36 NR) (fig.33). Ces artefacts se répartissent sur l'ensemble du site au cours des trois grandes phases de construction. Les contextes stratigraphiques précis de ces objets n'ont pas pu être renseignés dans tous les cas. L'absence de rapport de fouille pour les sondages des années 2000-2003 explique en grande partie ces lacunes. La documentation de terrain pour ces mêmes années était par ailleurs absente des archives du Musée gallo-romain de Fourvière. Les datations proposées reposent donc principalement sur l'article publié par A. Desbat et G. Maza sur les *militaria* du site (Desbat/Maza 2008) ainsi que sur l'étude céramique de certains contextes précoces (Desbat 2012). Nous présentons les données stratigraphiques sous la forme d'un tableau.

Pour l'état 1 (44-30 av. J.-C.), correspondant à la première trame urbaine d'époque coloniale, on compte près de 18 artefacts. L'intérêt de ce lot réside dans la part importante d'armement offensif, particulièrement les éléments de glaive ou d'épées. L'état 2 (30 av. – 10 apr. J.-C.) rassemble 11 artefacts en lien avec l'occupation du « prétoire d'Agrippa ». Enfin, cinq objets proviennent des fosses de rejet associé à l'état 3 et datées des années 10 – 15 apr. J.-C. Ces *militaria* sont associés à d'autres artefacts témoignant d'une activité artisanale et de la production d'éléments de ceinture. Ils feront l'objet de discussions plus développées au cours d'une partie ultérieure (cf. Part.II Chap.II).

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.	
I	CYB-1	C1	Fusée de poignée de glaive	1	Couche sur lit de galet (B13.6)	44 - 30 av. J.-C.	3	Pl.2	
	CYB-2		Fusée de poignée de glaive	1			4	Pl.2	
	CYB-3		Elément de garde	1			NC (E3.37)	15	Pl.3
	CYB-4		Elément de garde	1			NC (D1.299)	16	Pl.3
	CYB-5		Garde d'épée	1			NC (D5.28)	17	Pl.3
	CYB-6		Bouterolle de fourreau de glaive.	1			Niveau de recharge de voie (D14.62)	37	Pl.8
	CYB-10	C3	Pointe de flèche bipenne	1	Couche de remblai (D13.30)		125	Pl.16	
	CYB-11		Projectile d'artillerie	1	Niveau de voirie (F2.17)		129	Pl.17	
	CYB-14		Boucle de ceinture	1	NC (B8.8)		167	Pl.27	
	CYB-15		Boucle de ceinture	1	Couche d'occupation (?) (B14.6)		168	Pl.27	
	CYB-16		Ardillon de boucle de ceinture	1	NC (B14.6)		169	Pl.27	
	CYB-17		Ardillon de boucle de ceinture	1	Tranchée de construction de caniveau (D1.193)		170	Pl.27	
	CYB-25		C5	Tribulus	1		Niveau de voirie.	455	Pl.42
	CYB-27			Clou de chaussure	1		NC (D2.49)	458	Pl.42
CYB-29	Clou de chaussure	1		NC	460	Pl.42			
CYB-30	Clou de chaussure	3		NC	461-463	Pl.42			
II	CYB-7	C1	Virole de pilum	1	Remblai (D2.49)	20 av. - 10 apr. J.-C.	48	Pl.10	
	CYB-8		Fer de lance	1	Comblement de fosse (H2.7)		58	Pl.11	
	CYB-9		Talon de lance	1	Couche argileuse (H2.48)		68	Pl.12	
	CYB-12	C2	Ecaille de cuirasse (?)	1	NC (B11.215)		145	Pl.21	
	CYB-13		Fragment d'orle de bouclier	1	NC (C3.115)		163	Pl.26	
	CYB-21	C3	Applique quadrangulaire	1	Couche cendreuse/niveau de sol. (D14.29)		193	Pl.28	
	CYB-19	C4	Amulette phallique	1	Tranchée d'installation de seuil de boutique (A7.18)		258	Pl.35	
	CYB-26	C4	Dolabre	1	NC (D2.2)		456	Pl.42	
	CYB-28		Clou de chaussure	1	NC (D1.267)		459	Pl.42	
	CYB-31	C6	Barrette de fixation de fourreau ?	1	Comblement de la tranchée de fondation du mur M318 (H2.28)		30 - 20/15 av. J.-C.	465	Pl.42
III	CYB-18	C3	Boucle de ceinture (fabricat)	1	Comblement de fosse de rejet (H1.19)	10 - 15 apr. J.-C.	178	Pl.27	
	CYB-20		Applique quadrangulaire	1			192	Pl.28	
	CYB-22		Applique rhomboïde	1			197	Pl.28	
	CYB-23	C5	Bouton à anneau	1			320	Pl.38	
	CYB-24		Bouton à anneau	1			325	Pl.38	

fig.33 - Inventaire et comptage des *militaria* du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» par phase chronologique.

3. RUE DES FARGES

Localisation : rue des Farges/Montée du Télégraphe (Ve arrondissement)

Fouilles : A. Desbat

Année : 1974-1980

Type : habitat, complexe thermal.

Documentation : Desbat 1975-1981(R) ; Desbat 1984 ; Desbat 1985 ; Navarre 1994 ; Le Mer/Chomer 2007, 583-591 n°527-528 ; Tripier 2010.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue des Farges s'implante sur le versant oriental des pentes de la colline de Fourvière, au croisement de la Montée du Télégraphe et de la rue des Farges, qui prolonge la rue de Trion en direction de la place des Minimes. Sa situation géographique lui confère une position privilégiée dans le tissu urbain de *Lugdunum*. Le site est en effet placé à proximité du centre monumental de la colonie (théâtre, odéon), des sites de Cybèle et de la Visitation. Au milieu des années 1970, la construction d'un immeuble résidentiel a occasionné la réalisation de fouilles de sauvetages. Dirigées par Armand Desbat entre 1974 à 1980, ces recherches ont permis la mise au jour d'un quartier d'habitation très dense associant un habitat luxueux à un réseau viaire structuré, ainsi qu'un ensemble thermal monumental. En raison de la topographie du terrain, ces installations s'implantent sur trois terrasses artificielles accusant un dénivelé d'ouest en est. Quatre états d'occupation ont été mis en évidence lors de la fouille, compris entre la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du VII^e siècle apr. J.-C. (fig.34).

Etat	Chronologie
Etat 1/phase 1-2	15 av. - 20 apr. J.-C.
Etat 2/phase 3-4	20 - 80/100 apr. J.-C.
Etat 3/Farges 5-6	100 - 190/220 apr. J.-C.
Etat 4	VI ^e - VII ^e siècle apr. J.-C.

fig.34 - Phasage chronologique du site de la rue des Farges.

Les premières installations sont situées sur la terrasse supérieure dans la partie ouest du quartier (État 1, phases 1-2) (fig.35). L'ensemble des constructions sont réalisées en matériaux légers (murs en terre crue, sols en terre battue). Une maison d'habitation, appelée « Maison augustéenne » est située en bordure de la voie nord/sud. Les pièces sont disposées autour d'un grand *atrium* ou cour carrée. Vers le Nord s'ouvre une grande pièce identifiée comme un *tablinium*. Elle a livré des enduits peints conservés jusqu'à 1,5m de hauteur. Une pièce à l'Est de celle-ci a livré un foyer installé sur le sol. Des sols en terre battue rubéfiée ont livré de nombreux fragments de scories de fer et de bronze, des fosses remplies de scories de fer et de cendres. Ces éléments suggèrent la présence d'ateliers sidérurgiques. Une réfection de la maison a eu lieu au cours de son utilisation : des sols sont rehaussés, le plan de certaines pièces change. Le remblai entre ces deux phases livre un abondant matériel augustéen précoce. Une couche de cendres qui correspond à l'abandon de la maison (espace B3) a livré de la céramique de la fin du règne d'Auguste. Au sud-ouest de la

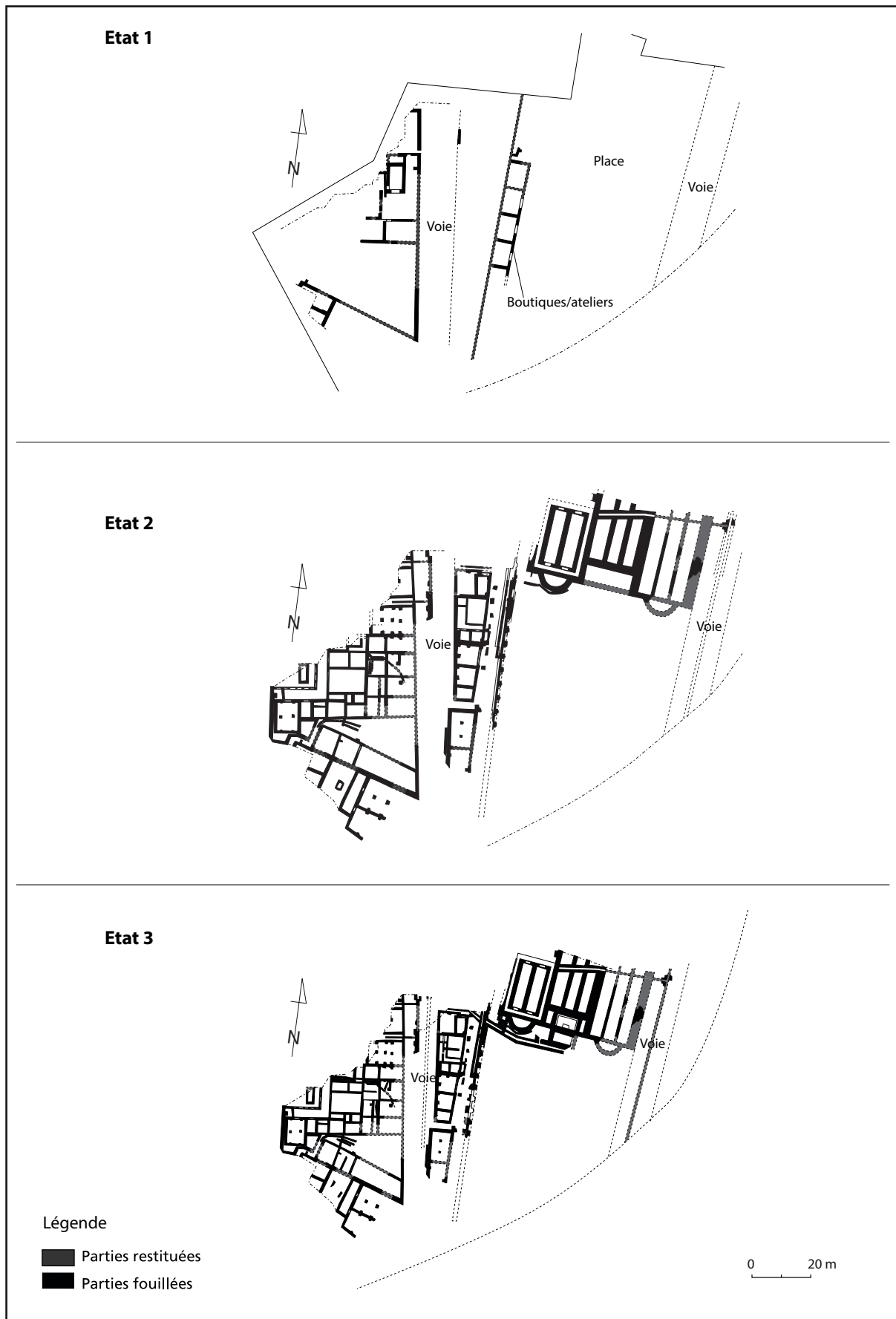


fig.35 - Plan général des vestiges de la rue des Farges par état (DAO d'apr. Desbat 1984).

fouille, une seconde habitation a été repérée dans les niveaux les plus anciens. Elle est constituée de plusieurs murs formant une terrasse aménagée. Plusieurs trous de poteaux et niveaux de sols en terre battus matérialisent un espace à vocation artisanal.

Au niveau de la terrasse inférieure est aménagée une vaste place. Plusieurs boutiques précédées d'un portique ont été observées sur le côté ouest de cet espace. Des foyers, associés à un nombre élevé de bijoux et petits objets de bronze, laissent penser à des boutiques de bijoutiers. Trois états successifs se distinguent pour ces boutiques entre l'époque augustéenne et le milieu du I^{er} siècle.

Durant le règne de Tibère, le quartier est marqué par une profonde restructuration avec la mise en place de plusieurs maisons luxueuses, construites sur des soubassements en pierre avec élévation en terre (État 2, phases 3-4) (fig.35). Sur la terrasse supérieure, la « Maison augustéenne » laisse place, après remblaiement, à une riche habitation baptisée « Maison aux masques »⁶¹. Un péristyle disposé autour d'une cour rectangulaire constitue le cœur de la maison. Il est pourvu en son centre d'un bassin rectangulaire. Les pièces d'habitation sont réparties en éventail autour de celui-ci. La plupart présente un sol en terrazzo. Une pièce d'entrepôt situé au sud-ouest de l'habitat (B20) est utilisée comme vide sanitaire à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. La maison est bordée à l'est par des boutiques donnant sur la voie. Au sud de la terrasse supérieure, une zone d'entrepôts est installée en association avec un habitat dont le plan se prolonge au-delà des limites de la fouille. Deux salles parallèles avec des piliers centraux et latéraux ont été mises au jour et dévolues au stockage. Elles s'ouvraient sur la voie à l'est et donnaient sur une grande salle à l'ouest (E4). Au niveau de la terrasse intermédiaire, une maison trapézoïdale, dite « maison au char »⁶² est construite selon les mêmes procédés que la maison à péristyle. Un étage en terre et bois permettait l'accès depuis la rue. Les pièces étagées se succèdent du Nord au Sud. Leur destination n'est pas connue. Les trois pièces centrales en enfilade donnaient sur un portique qui longeait la façade Est de la maison. Au nord, sept pièces évoquent des espaces d'habitation. La ouest de l'esplanade est marquée par la construction d'un mur de soutènement monumental d'orientation nord/sud, qui, associé à un rehaussement de la place, entraîne la ruine des boutiques antérieures. Le mur est rythmé régulièrement par des contreforts à redans. Au nord de l'espace de cour, des thermes monumentaux sont installés au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. La plupart de structures sont très arasées et il n'en reste que les fondations. La façade Sud du complexe est ordonnée de façon symétrique, avec deux ailes débordantes terminées en abside. Après l'abandon des boutiques, l'esplanade devait faire office de palestre. L'étude du mobilier céramique associé à cette phase d'aménagement permet de dater cet horizon entre les années 20 et 80/100 apr. J.-C.

La phase d'aménagements suivante (État 3, phases 5-6) est marquée par des remaniements internes propres aux constructions déjà existantes (fig.35). Ces dernières interviennent au début du II^e siècle apr. J.-C. Sur la terrasse supérieure, dans l'emprise de la « Maison aux masques » peu de modifications ont été observées lors de la fouille. L'accès au vide sanitaire de l'espace B20 est scellé dès le début de cette période. Les boutiques attenantes sont remaniées avec un rehaussement des sols, un recloisonnement des espaces et la construction de foyers. Au sud, les espaces d'habi-

61. Le nom de cette habitation est lié à la découverte, dans l'emprise de la maison, de plusieurs masques en terre cuite.

62. La mise au jour de plusieurs éléments de char en fer dans l'une des pièces de l'habitat est à l'origine de son nom.

tat sont réaménagés avec l'installation de cloisons légères sur les sols en *terrazzo*. Sur la terrasse médiane, la « Maison au char » fait également l'objet d'un remaniement. Les cloisons en terre sont abattues et remplacées par des murets surmontés d'une élévation de torchis ou de colombages. Le complexe thermal, enfin, est également modifié. De nouvelles pièces voient le jour au sud et les hypocaustes sont refaits. Un égout longeant la façade sud de l'édifice monumental est mis en place au II^e siècle apr. J.-C. L'ensemble des aménagements du quartier sont finalement détruits par un incendie violent et abandonnés. Des couches cendreuses ont été mises au jour dans la zone des boutiques de la terrasse supérieure et de la « Maison au char ». Selon A. Desbat (1984, 34) les maisons et les boutiques étaient déjà partiellement abandonnées au moment de leur destruction par le feu. Au-dessus de ces niveaux, un remblai pouvant atteindre deux mètres d'épaisseurs a été mis en évidence. Plusieurs dépotoirs (E4, B5, B19) ont également été observés dans certains espaces spécifiques. L'ensemble se compose essentiellement de matériaux de constructions liés à la démolition et à la ruine des bâtiments (tuiles, briques d'adobe, moellons, mortier). Un mobilier céramique très abondant permet de dater cette phase d'abandon avec précision (Navarre 1994 ; Tripiet 2010). La constitution de ces couches de remblais s'est faite progressivement entre la fin du II^e siècle (190 apr. J.-C.) et les premières décennies du III^e siècle (220-230). Le répertoire des céramiques fines attestent en effet de la présence de céramique métallescente, de sigillée Claire B et Claire africaine en usage durant ces périodes. Les sigillées gauloises se rapportent pour grande majorité à des productions de Lezoux datées de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C. (Tripiet 2010). La chronologie proposée à partir du mobilier céramique est appuyé par le monnayage avec un *terminus post quem* donné par un denier de Crispine, daté aux environs de 190 apr. J.-C. (Desbat 1984, 102). On peut néanmoins accepter que ces monnaies aient pu circuler dans la première moitié du III^e siècle.

Une dernière période d'occupation (État 4) fait suite à l'abandon du quartier et s'inscrit à la suite du processus général de désertion de la colline de Fourvière dans les dernières décennies du III^e siècle. L'espace est occupé par une importante zone funéraire. L'emprise de la nécropole n'a pas pu être déterminée. Une trentaine de tombes ont été mis au jour, datées entre le VI^e et le VII^e siècle apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site de la rue des Farges constitue l'un des gisements les plus riches en *militaria* intégrés à l'étude. Ce sont au total soixante-cinq objets et/ou fragments d'objets militaires qui ont été exhumés lors de la fouille. L'ensemble des catégories fonctionnelles est représenté (fig.36).

Les contextes stratigraphiques de ces objets sont bien renseignés. Ils sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. Plusieurs remarques d'ordre général peuvent néanmoins être formulées. Aucun objet militaire n'a été recueilli au sein des niveaux du premier état. Pour la deuxième période d'occupation, la plupart des éléments de harnachement se concentre dans la zone bordant l'esplanade et sont associés à une activité artisanale en retrait de l'espace de boutique. Aucun indice réel ne permet pour autant d'envisager une quelconque production de *militaria* à cet emplacement (absence de déchets artisanaux, de produits semi-finis, de moules). On pourrait éventuellement envisager l'utilisation de ces objets à des fins de recyclage des métaux.

Les objets issus des niveaux les plus récents du quartier (État 3) constituent l'essentiel du corpus. On observe clairement la part importante d'armement offensif et défensif recueillis dans les niveaux d'abandon du site, datés entre la fin du II^e et le début du III^e siècle apr. J.-C (190-220 apr. J.-C.). Il s'agit essentiellement de couches de démolition mais aussi de dépotoirs localisées sur la terrasse supérieure du quartier. Le vide sanitaire situé dans l'espace B23 a livré quatre umbos de bouclier dont l'état de conservation est exceptionnel. Il en va de même du dépotoir de l'espace E4, où sont associés une cotte de maille complète et un ensemble d'armes offensives typologiquement varié. La cohérence de ces assemblages au sein d'un même contexte se distingue de simples rejet à caractère domestique (*cf. Part.II Chap.III*).

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
2	FAR-4	C1	Fer de javeline rhomboïdal	1	Niveau d'occupation de l'entrepôt E5	Tibère – Néron	54	Pl.11
	FAR-5		Talon de lance	1	Hors contexte.	NC	69	Pl.12
	FAR-6		Talon de lance ou de javeline	1	Niveau de sol de la boutique D1	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	70	Pl.12
	FAR-20	C2	Boucle de cuirasse segmentée	1	Niveau de sol de l'espace B27	début I ^{er} s. apr. J.-C.	148	Pl.21
	FAR-21		Anneau de fixation de cuirasse segmentée	1	Hors stratigraphie	NC	154	Pl.21
	FAR-28	C3	Boucle de cingulum (frgt.)	1	NC	NC	175	Pl.27
	FAR-29		Boucle de cingulum	1	Niveau de sol de la boutique D1	milieu I ^{er} s. apr. J.-C.	176	Pl.27
	FAR-30		Applique de ceinture à décor niellé	1	Niveau de sol de la boutique D2	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	198	Pl.28
	FAR-32	C4	Agrafe de jonction	1	Niveau de démolition de l'espace D2	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	217	Pl.31
	FAR-33		Pendant ovoïde à décor niellé	1	Niveau de sol de la boutique D3	Tibère - Néron	232	Pl.32
	FAR-34		Pendant tripartite à décor niellé	1	Fosse de démolition dans l'angle nord-ouest de la boutique D1	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	233	Pl.32
	FAR-35		Pendant foliacé	1	Décapage de la zone D – place et boutiques	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	241	Pl.33
	FAR-36		Pendant losangique	1	Couche cendreuse sous le terrazzo de l'espace B8	début Tibère	246	Pl.33
	FAR-37		Pendant circulaire à décor ajouré	1	Niveau de sol de la boutique D1 contre le mur oriental	milieu du I ^{er} s. apr. J.-C.	262	Pl.35
	FAR-48 → 63		Passant de lanière	16		milieu I ^{er} s. apr. J.-C.	273	Pl.36
	FAR-43		Applique quadrangulaire à bords concaves (frgt.)	1	NC	NC	305	Pl.37
	FAR-64		Boucle	1			334	Pl.39
	FAR-65		Bouton émaillé	1			448	Pl.41
	FAR-68	C6	Disque ventral	1	Fosse dans l'espace B29	I ^{er} s. apr. J.-C.	468	Pl.43
	FAR-1	C1	Fusée de poignée de glaive	1	Comblement du dépotoir de l'espace B20	fin I ^{er} s. apr. J.-C.	11	Pl.2
FAR-2	Fragment de lame d'épée		1	dépotoir de l'espace E4	34		Pl.7	
FAR-3	Fer de javeline		1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B26	52		Pl.10	
FAR-7	Pointe de flèche pyramidale		1		124		Pl.16	

3	FAR-68	C6	Disque ventral	1	Fosse dans l'espace B29	I ^{er} s. apr. J.-C.	468	Pl.43
	FAR-1	C1	Fusée de poignée de glaive	1	Comblement du dépotoir de l'espace B20	fin I ^{er} s. apr. J.-C.	11	Pl.2
	FAR-2		Fragment de lame d'épée	1	dépotoir de l'espace E4	fin II ^e - début III ^e s. apr. J.- C.	34	Pl.7
	FAR-3		Fer de javeline	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B26		52	Pl.10
	FAR-7		Pointe de flèche pyramidale	1	Dépotoir de l'espace E4		124	Pl.16
	FAR-8		Pointe de flèche lancéolée	1			127	Pl.16
	FAR-9		Projectile d'artillerie	1			131	Pl.17
	FAR-10		Cotte de mailles	1			138	Pl.20
	FAR-11	Cotte de mailles (frgt.)	1	Remblai de démolition de l'espace B3	139		non illustré	
	FAR-12	C2	Ecailles de cuirasse	6	Niveau de sol sous la couche d'abandon de l'espace B3	143	Pl.21	
	FAR-13 → 18		Ecailles de cuirasse	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B14	144	Pl.21	
	FAR-19		Plaque pectorale de cuirasse	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B2	146	Pl.21	
	FAR-22		<i>Umbo</i> de bouclier	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B1	156	Pl.23	
	FAR-23		<i>Umbo</i> de bouclier	1	Dépotoir de l'espace B23	157	Pl.23	
	FAR-24		<i>Umbo</i> de bouclier	1		160	Pl.25	
	FAR-25		<i>Umbo</i> de bouclier	1		161	Pl.25	
	FAR-26	<i>Umbo</i> de bouclier	1	162		Pl.26		
	FAR-27	C3	Boucle de <i>cingulum</i>	1	Espace F, couloir d'accès aux caves	fin I ^{er} - II ^e s. apr. J.-C.	172	Pl.27
	FAR-31		Applique de ceinture	1		203	Pl.29	
	FAR-38	C4	Extrémité de lanière	1	Remblai de démolition de l'espace B21	fin du II ^e s. apr. J.-C.	271	Pl.35
	FAR-39 → 42		Appliques ovales	4	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B14 (domus à péristyle).	fin II ^e - début III ^e s. apr. J.- C.	295-298	Pl.37
	FAR-44 → 45		Appliques moulurées	2	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B19, à l'ouest du bassin d'agrément		313-314	Pl.37
	FAR-46	C5	Bouton à anneau	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B14		319	Pl.38
	FAR-47		Bouton à anneau	1	Comblement du dépotoir dans l'espace B23	fin I ^{er} - II ^e s. apr. J.-C.	322	Pl.38
	FAR-66		Applique en <i>tabula ansata</i>	1	couche d'incendie et d'abandon de l'espace B14	fin II ^e - début III ^e s. apr. J.- C.	450	Pl.41
	FAR-67		Applique à cannelures	1	Couche d'incendie et d'abandon de l'espace B14	fin II ^e s. apr. J.-C.	451	Pl.41

fig.36 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la rue des Farges par phase chronologique.

4. RUE DE L'ANTIQUAILLE

Localisation : rue de l'Antiquaille (îlot central) (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : E. Hofmann

Année : 2011-2012

Type : habitat

Documentation : Hofmann à paraître (R).⁶³

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de l'Antiquaille s'implante sur le versant oriental de la colline de Fourvière dominant la Saône, en contrebas de la zone monumentale du théâtre et l'odéon. Son implantation topographique en fait un lieu privilégié de l'occupation humaine à l'époque romaine. Cette zone a suscité la curiosité des archéologues lyonnais dès le 16^{ème} siècle et tire son nom du nombre important de vestiges antiques mis au jour anciennement. La réalisation d'un parking souterrain au lieu de l'ancien hôpital de l'Antiquaille a entraîné le prescription d'un diagnostic en 2008 puis d'une fouille archéologique préventive entre 2011 et 2012, sous la direction d'E. Hofmann (SAVL). Ces recherches ont montré un l'existence d'un terrain fortement soumis à l'a déclivité de la pente, même si le site s'établit sur un léger replat. Les vestiges mis au jour, pour majorité daté de l'époque romaine, se répartissent sur deux terrasses artificielles. Ils témoignent d'une zone d'habitation luxueuse dès l'époque augustéenne et jusqu'au III^e siècle apr. J.-C (fig.37). Elle s'organise en bordure d'une voie, qui constitue un tronçon de la *via Juliana* mis en évidence anciennement (Allmer/Dissard, 1889, 435-436).

Phase	Chronologie
3	Auguste
4	I ^{er} siècle apr. J.-C.
5-6	II ^e siècle apr. J.-C.
7	fin II ^e siècle apr. J.-C.
8	fin II ^e - III ^e siècle apr. J.-C.

fig.37 - Phasage chronologique du site de la rue de l'Antiquaille.

La première occupation antique du site est datée de l'époque augustéenne (Phase 3) (fig.38). Au nord, sur la terrasse supérieure, une *domus* de plan italique classique a été mise au jour. Les différents espaces de vie qui la constituent s'articulent autour d'un *atrium*. Son emprise à l'ouest n'est pas connue en raison du fort arasement des vestiges. À l'est, l'habitat donne sur la rue bordée d'un portique. Sur la terrasse inférieure, d'autres espaces ont été mis au jour et pourraient constituer des dépendances de l'habitat à l'aplomb. Au cours de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., le site connaît une première phase de rénovation (Phase 4). La *domus* septentrionale subit quelques réaménagements internes. Sur la parcelle sud, un seconde *domus* est implantée.

63. Le rapport de fouilles est en cours de validation par la commission inter-régionale de l'archéologie (CIRA). Les données présentées nous ont gracieusement été transmises par le responsable d'opération E. Hofmann. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

Son emprise n'est reconnue que sur une faible surface et se prolonge au-delà des limites de fouilles. À l'ouest un vaste péristyle à sol mosaïqué a été mis au jour et encadre une zone de jardin. Au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., plusieurs aménagements sont entrepris dans l'emprise des deux habitats. Au nord, un espace thermal privé est mis en place. Plusieurs pièces sont pourvues de sols construits en mortier de tuileau. Sur la terrasse sud, la zone du péristyle est abandonnée au profit de plusieurs espaces hypocaustés, dont l'une fait office de *praefurnium*. Au cours du II^e siècle, le quartier subit une dernière phase de réfection (**Phase 5-6**). *Latrium* de la partie nord est agrandi tandis que l'espace thermal perdure. La modification la plus notable se trouve néanmoins en partie méridionale du site. La fouille a révélé la construction d'un puissant bâtiment détaché de la *domus*. Il présente une forme rectangulaire complétée d'une abside orientale et d'un portique monumental donnant sur la rue à l'ouest. Cet édifice singulier est difficile à caractériser mais pourrait correspondre à un *aedicula* dédié au culte impérial. L'ensemble des aménagements est progressivement abandonné suite à cette phase. Les structures sont comblées et scellées par des niveaux de remblais de destruction et de dépotoirs (**Phase 7**). Le site fait l'objet par la suite de récupération d'une partie de ses matériaux de construction (**Phase 8**). L'étude du mobilier céramique permet de situer le déclin de l'urbanisation antique entre la fin du II^e et le III^e siècle apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site de l'Antiquaille a livré un lot de mobilier métallique conséquent, dont certains objets se rapportent à la sphère militaire. Huit fragments d'objets semblent se rapporter à un fourreau d'épée longue de type « Straubing-Nydam ». L'ensemble se compose de trois fragments de gouttières (n°45e-g), de deux plaques (n°45a-d) et d'une barre de renfort (n°45h). Un bouton émaillé est également intégré à l'étude (n°443). Le contexte stratigraphique de ces objets est bien renseigné. Tous ont été recueillis au sein d'un dépotoir (US915) comblant l'espace du *praefurnium* au cours de l'abandon du site (**Phase 7**). Le mobilier céramique associé à ces éléments permet de proposer une datation centrée sur la fin du II^e ou le début du III^e siècle apr. J.-C. Par ailleurs, au sein de la même couche ont été mis au jour d'autres objets appuyant la chronologie. On compte notamment une fibule géométrique émaillée de type Feugère 27c (deuxième moitié II^e – premier quart III^e siècle apr. J.-C.) et une fibule zoomorphe de type 29a1c (milieu II^e – milieu III^e siècle apr. J.-C.).

Enfin, il convient également de noter la découverte ancienne dans le quartier de l'Antiquaille des éléments de *cheiroballistra* intégrés à l'étude, constitués de deux barillets (*modiolii*) (n°128b-c) et d'un cadre de tension (*kambestrion*) (n°128a).

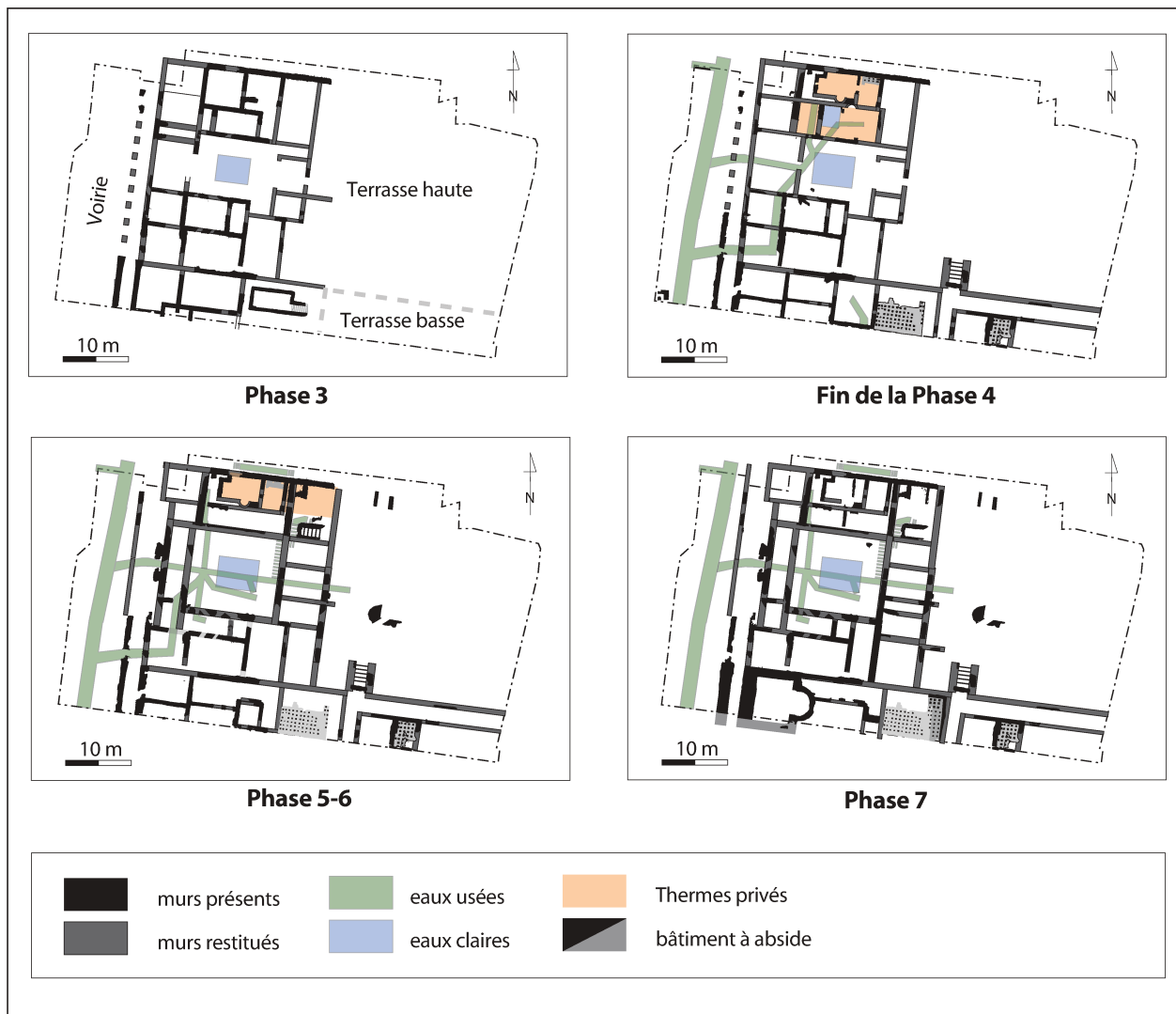


fig.38 - Plan général des vestiges l'Antiquaille par état (d'apr. Hofmann, à paraître).

5. HÔPITAL FOURVIÈRE

Localisation : n°8-10, rue Roger Radisson (5^{ème} arrondissement)
 Fouilles : T. Silvino (*Archeodunum* SAS)
 Année : 2010
 Type : Habitat
 Documentation : Silvino 2011(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site est localisé sur le versant oriental du Plateau de la Sarra qui constitue le point culminant de la ville haute de Lyon à l'époque romaine. Sa situation topographique constitue un lieu privilégié de l'aménagement urbain de la colonie romaine, situé à proximité des sites du Clos du Verbe Incarné et du Parc archéologique de Fourvière. Cette zone a connu depuis le XIX^e siècle des investigations archéologiques soutenues. Ces dernières ont très tôt pu mettre en évidence l'existence d'un réseau viaire dense et l'existence d'une riche *domus* urbaine dans l'emprise du Clos du Calvaire (Becker et al. 1994). En 2010, à l'occasion de l'extension d'une aile de l'Hôpital Fourvière, une opération de fouille préventive a été prescrite. Le site accuse un double pendage vers le nord et le sud depuis son point le plus haut et se caractérise donc par des opérations d'artificialisation de la pente à l'aide de grands murs de terrasses. La fouille a révélé l'existence de trois parcelles de terrain constituant un seul et même îlot d'habitation. Il est occupé entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et l'abandon de la ville haute au III^e siècle apr. J.-C. (fig.39).

Etat/Phase	Chronologie
État 1 / phase 1-2	20 av. J.-C. – 20 apr. J.-C.
État 2 / phase 3	10/20 apr. J.-C. – 40 apr. J.-C.
État 2 / phase 4-6	40 apr. - début II ^e siècle apr. J.-C.
État 3 / phase 7	Première moitié II ^e - milieu III ^e siècle apr. J.-C.
État 3 / phase 8	Tp ^q milieu III ^e siècle apr. J.-C.

fig.39 - Phasage chronologique du site de l'Hôpital Fourvière.

Aucun vestige d'époque coloniale n'a été repéré. Les premiers niveaux d'installations sont datés de l'époque augustéenne (État 1 / phase 1-2 : 20 av. J.-C. – 20 apr. J.-C.) (fig.40). Ils se caractérisent par la mise en place d'une voie damée de cailloutis dense bordée de part et d'autre de trottoirs sous portiques. Au nord, deux parcelles ont été repérées et témoignent de la mise en place d'un premier îlot d'habitation. La parcelle 1 a livré de nombreuses structures en creux matérialisant l'implantation de bâtiments en matériaux légers (terre et bois). Ils sont associés à un puits de grande capacité, qui devait alimenter en eau l'habitat avant la construction de l'Aqueduc du Gier. La parcelle 2 montre un habitat construit sur solin de galets et granite et élévation en brique d'adobe dont le plan reste lacunaire. La fouille témoigne de niveaux de circulation aménagés en terre battue associé à la présence de traces d'activités métallurgiques. La présence d'une maison

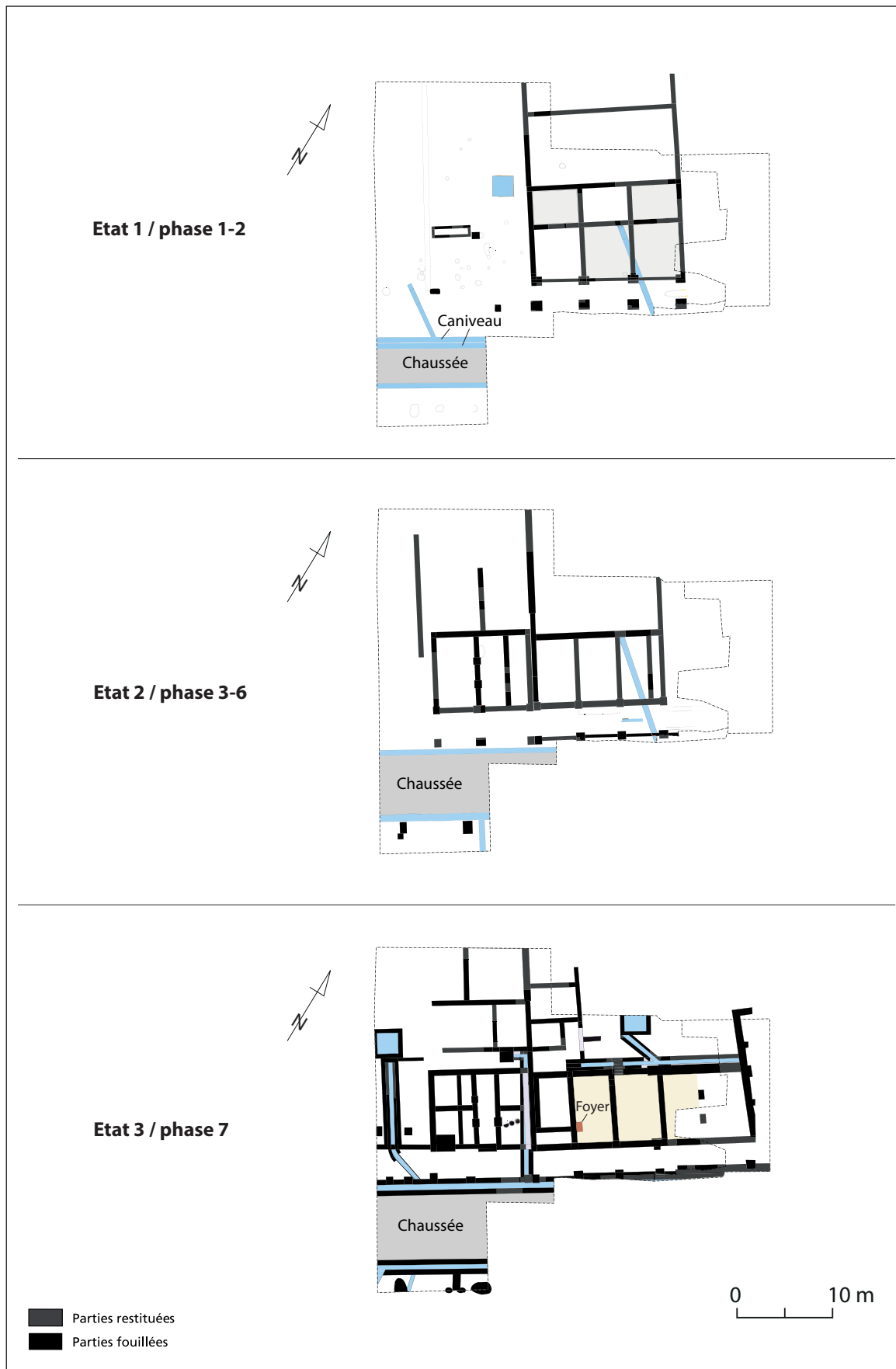


fig.40 - Plan général des vestiges de l'Hôpital Fourvière par état (DAO d'apr. Silvano 2011(R)).

à *atrium* est supposée sur la base des observations de terrain.

La deuxième période d'occupation (**Etat 2 / phase 3** : 10/20 apr. J.-C. – 40 apr. J.-C.) du site est marquée par un incendie dont les traces ont été repérées sur une très grande partie des constructions de la parcelle occidentale (fig.40). Suite à cet évènement, les bâtiments sont en partie reconstruits. La fouille a livré de nombreuses fosses d'extraction de loess creusés dans l'emprise des parcelles et destinées probablement aux élévations de mur en terre crue. Au nord, le plan est marqué par une reconstruction totale de l'espace oriental tandis qu'à l'est les structures légères font place à un édifice bâti en dur qui se dote d'un portique de façade donnant sur rue. Entre le règne de Tibère et le début du II^e siècle, le site connaît quelques modifications de faible importance. Plusieurs fosses d'extractions de loess ont été repérées sur le terrain et réutilisé comme dépotoirs. Le portique de façade est pourvu d'un mur de stylobate et la chaussée est régulièrement entretenue.

Sous les Antonins (**Etat 3 / phase 7** : première moitié II^e siècle apr. J.-C.), l'ensemble du site connaît une restructuration quasi-totale (fig.40). Les vestiges de cet état sont bien conservés et permettent de dresser un plan quasiment complet des parcelles. Les maçonneries sont réalisées à partir de moellons de granite et de gneiss, parfois de tuiles en remploi. Au nord, au niveau des parcelles 1 et 2, deux *domus* viennent remplacer les édifices antérieurs. Elles se structurent selon un plan classique des maisons urbaines de *Lugdunum*. Depuis les portiques de la voie, le vestibule d'entrée est bordé de plusieurs boutiques à vocation artisanale et commerciale, dont la fonction exacte n'est pas connue. Les *atria* pourvus chacun d'un bassin sont reliés à un système de canalisation donnant sur le réseau d'évacuation de la rue. Ce dernier est matérialisé par la présence d'un imposant collecteur. La parcelle 3 quant à elle est plus mal documentée car se développant en dehors de l'emprise de fouille.

Le quartier d'habitation est progressivement abandonné à partir du milieu du III^e siècle (**Etat 3 / phase 8**). Au cours de cette période, l'ensemble des structures hydrauliques sont progressivement comblées et les espaces artisanaux désertés. On note par ailleurs la découverte d'une fosse-cellier dans laquelle ont été mis au jour, outre un mobilier céramique abondant, onze moules monétaires et un faux denier de Trajan témoignant d'activités de faux monnayage dans la zone.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site de l'Hôpital Fourvière a livré un mobilier métallique relativement conséquent au regard de l'emprise de fouille concernée. L'*instrumentum* rassemble au total près de 401 NMI constitués pour une très large part d'éléments métalliques et de tabletterie. L'ensemble des catégories fonctionnelles caractéristiques de contextes domestiques urbains sont représentés pour la période concernée par l'occupation. On note une part non négligeable occupée par la parure et la vaisselle témoignant d'un niveau de vie élevé des habitants de l'îlot. Parmi ces objets, trois individus se rattachent à la sphère militaire et sont intégrés au corpus d'étude. Ils se rapportent chacun à des horizons chronologiques différents.

Une terminaison de lanière (n°268) a été mise au jour dans le comblement d'une fosse (F259) datée de la phase 2 du site (10 av. - 20 apr. J.-C.). Le reste du mobilier est inclus à l'armement

offensif. Un fragment de garde de glaive en os (n°26) a été découvert en lien avec la recharge d'un niveau de voirie constitué de galets compacts associés à une couches limono-argileuse. Cette opération est datée de l'état 2, plus précisément de la phase 4 comprise entre les années 10/20 et 40 apr. J.-C. Un fer de lance (n°53) est quant à lui issu du comblement d'une canalisation (F03) constitué d'un limon limono-argileux. Cette structure est rattachée à la phase 8 dont la chronologie est fixée au milieu du III^e siècle apr. J.-C.

6. CLOS DE LA SOLITUDE

Localisation : n°23 rue de Montauban (5^{ème} arrondissement)
 Fouilles : Père Jacolin ; M. J. Cote (école Sainte-marie) ; B. Clément (Université Lyon 2/Archéonum SAS).
 Année : 1961-1969 ; 2013.
 Type : Habitat.
 Documentation : Le Mer/Chomer 2007, 488-492 n°439 ; Clément 2014(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site du Clos de la Solitude se situe sur le versant septentrional de l'éperon de Fourvière. D'un point de vue topographique, la zone se place en dehors des limites de la ville antique intra-muros. Occupé anciennement par plusieurs congrégations religieuses (Saint-Joseph et Saint-Charles), ce terrain a fait l'objet d'un rachat au début des années 1960 par l'école Sainte-Marie qui décide d'y implanter son externat. C'est à l'occasion de la construction de salles de cours et d'une piste de sport que les premiers vestiges sont identifiés. Des fouilles amateurs sont menées entre 1961 et 1969, permettant de dresser le plan d'un vaste quartier d'habitation organisé en terrasses et occupé entre le changement d'ère et la fin du III^e siècle apr. J.-C. Aucune étude stratigraphique n'a malheureusement été menée de manière exhaustive à cette époque. Il faut attendre 2013 pour que la zone suscite de nouveau l'intérêt des chercheurs. B. Clément (2014) a entrepris une reprise totale de la documentation et pris la direction d'une campagne de sondages permettant de proposer pour la première fois un phasage précis des lieux (fig.41).

Etat	Chronologie
II	Epoque augustéenne
III	Epoque tibérienne
IV	Seconde moitié du I ^{er} siècle apr. J.-C.
V	Première moitié du II ^e siècle apr. J.-C.
VI	Seconde moitié du II ^e - III ^e siècle apr. J.-C.

fig.41 - Phasage chronologique du site du Clos de la Solitude.

Les fouilles récentes ont tout d'abord révélé les traces ténues d'une fréquentation des lieux antérieure à l'époque romaine. Datés de la Tène finale, ces vestiges se présentent sous la forme d'une dépression associée à un niveau de circulation, qu'il est difficile de caractériser avec précision.

A partir du règne d'Auguste (20 av. J.-C.), une voie d'axe est-ouest est mise en place (fig.42). Des opérations importantes de terrassement permettant la construction, de part et d'autre, de deux îlots d'habitation (nord et sud). Ceux-ci communiquent avec la rue par un système de portiques de façade. L'îlot nord, n'est reconnu que sur une petite fenêtre. Les fouilles ont livré les vestiges d'une *domus* matérialisée par un vestibule de grande dimension débouchant sur un *atrium* (Maison au Dauphin). De l'autre côté de la voie, l'îlot sud n'a été reconnu qu'en façade sur une longueur de 130 m. Les aménagements les plus anciens de l'îlot n'ont été identifiés que de manière partielle en raison de l'oblitération des aménagements postérieurs. Les fouilles an-

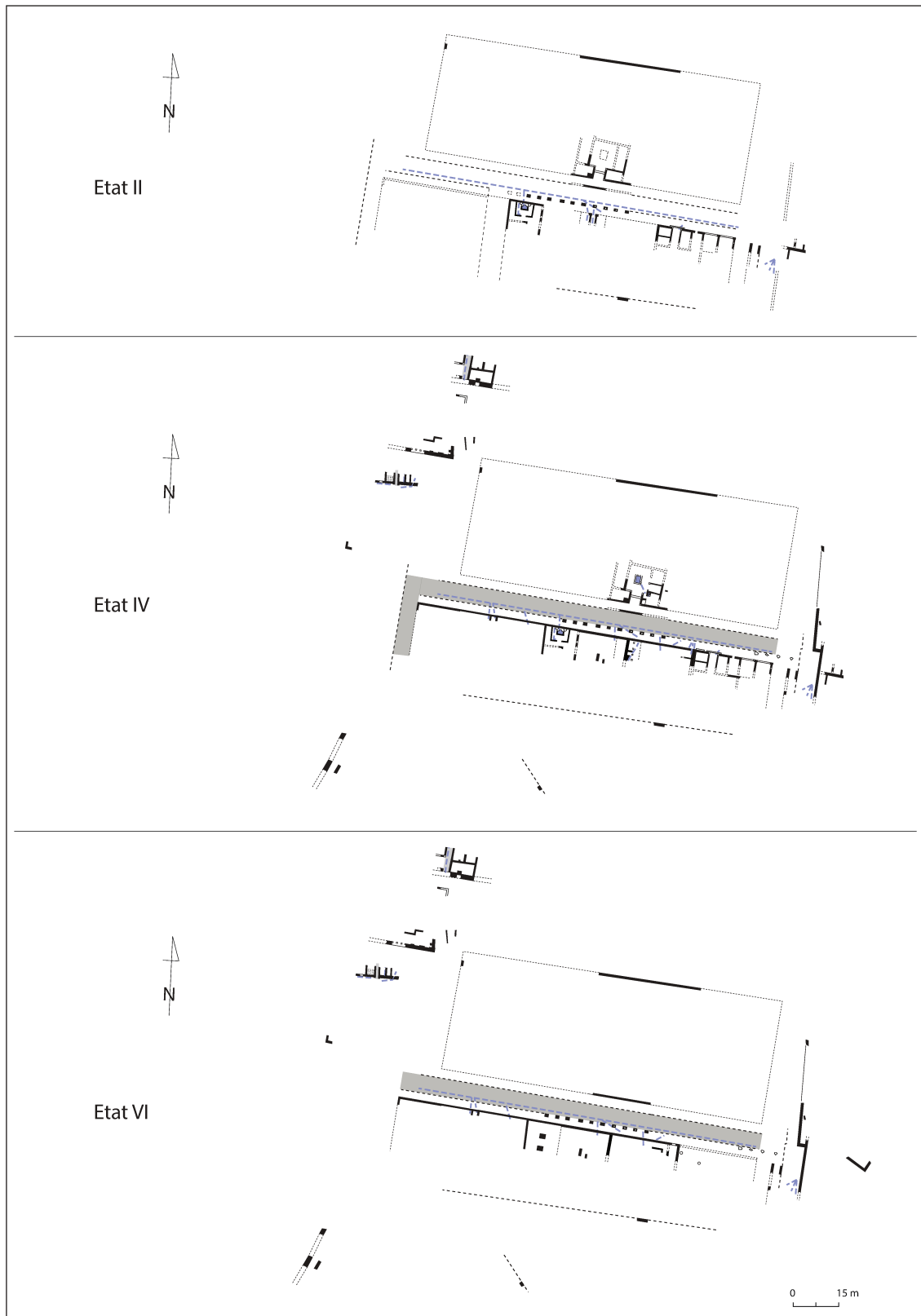


fig.42 - Plan général des vestiges du Clos de la Solitude par état (DAO d'apr. Clément 2014(R)).

ciennes et récentes montrent tout de même l'implantation de plusieurs boutiques donnant sur la rue, pourvus de sols en terre battue. A l'est, les vestiges d'un habitat ont été mis au jour, constitué d'au moins trois pièces dont l'une est pourvue d'un sol en *terrazzo*. Cet espace subi une réfection à la fin du règne d'Auguste avec l'installation d'un grand vestibule et de sols à incrustations de marbre, laissant supposer la présence d'une *domus* de standing (Maison à la Mosaïque). A l'extrémité ouest de l'îlot ont été mis au jour les vestiges d'un nymphée directement installé sur le terrain naturel, qui devait orner l'*hortus* d'une riche *domus*.

A partir du milieu du I^{er} siècle, le quartier est marqué par un certain nombre de réaménagements. Les vestiges relatifs à cet état sont beaucoup plus visibles sur le terrain (fig.42). Les habitats subissent peu de changements. Dans la Maison au Dauphin, l'atrium est monumentalisé et l'impluvium modifié. La Maison à la Mosaïque fait l'objet d'un recloisonnement. L'une des boutiques de la partie centrale de l'îlot sud, fouillée en 2013, accueille un réseau de canalisation maçonné et en bois. L'espace est divisé en deux nefs par une rangée de piliers. L'un des apports des fouilles récentes est la mise en évidence d'un étage effondré sur les niveaux de boutiques. Ce dispositif témoigne de la présence d'un immeuble de rapport. Le niveau supérieur est divisé en deux pièces pourvues d'un sol en *terrazzo*, matérialisant un espace d'habitation (chambre à coucher ou pièce de vie commune). La fouille des niveaux de démolition a livré les restes de plusieurs coffres renfermant un mobilier à vocation domestique (vaisselle métallique et en verre). Une grande partie de l'îlot méridionale subit un violent incendie à la fin du I^{er} ou au tout début du II^e siècle apr. J.-C. Le quartier fait alors l'objet d'opérations de terrassement de la démolition et d'un remblaiement complet avant reconstruction. Notre vision du quartier au cours des deux siècles suivants (II^e et III^e siècles) est conditionnée par l'arasement des vestiges. Une nouvelle phase d'urbanisme est néanmoins visible. A l'est, l'espace de la Maison à la Mosaïque est désormais dédié à une zone de jardin ouverte. Dans le prolongement oriental de l'îlot, une riche *domus* appelée Maison à l'Hippocampe est construite. En raison du remblaiement important, l'accès à l'îlot méridional depuis la rue est désormais impossible et devait se faire depuis le sud.

LE MOBILIER MILITAIRE

Parmi le mobilier des fouilles anciennes, huit artefacts ont été inclus à l'étude. L'absence de documentation exhaustive dans les années 1960 ne permet pas de connaître les contextes exacts de ces objets, dont nous nous contentons de dresser un inventaire sommaire. Au cours des fouilles récentes dirigées par B. Clément, un lot de quinze boutons de harnais a été mis au jour dans le niveau d'effondrement de l'étage de l'îlot sud. Lors de la découverte, les objets étaient en place sur le sol en *terrazzo*, associés à une hipposandale et aux restes métalliques d'un petit coffret dont ne subsiste que le dispositif de serrure.

7. TRION – SAINT-JUST/SAINT-IRÉNÉE

Localisation : Rue de Trion (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : A. Allmer, P. Dissard

Année : 1885-1886

Type : Ensemble funéraire (mausolées).

Documentation : Allmer/Dissard 1887-1888 ; Fellague 2006 ; Le Mer/Chomer 2007, 602-629 ; Tranoy 2009.

PRÉSENTATION DU SITE

Le quartier de Trion s'inscrit d'un point de vue topographique dans la pente sud-ouest du Plateau de la Sarra, en contrebas du site de la Visitation et à environ 600 m du parc archéologique de Fourvière. Le site est distant d'environ 100 m du tracé supposé de l'enceinte romaine, et se place donc à l'extérieur des limites de la ville antique. Cet emplacement marque également à l'époque romaine à un nœud de communication important correspondant au croisement de deux axes de communication principaux: la voie du Rhin et de l'Océan qui se dirige vers la Plaine de Vaise en empruntant le vallon de Trion, la Voie d'Aquitaine, qui prolonge le *decumanus maximus* de la trame urbaine coloniale (rue Roger Radisson) à l'ouest et enfin la Voie de Narbonnaise.

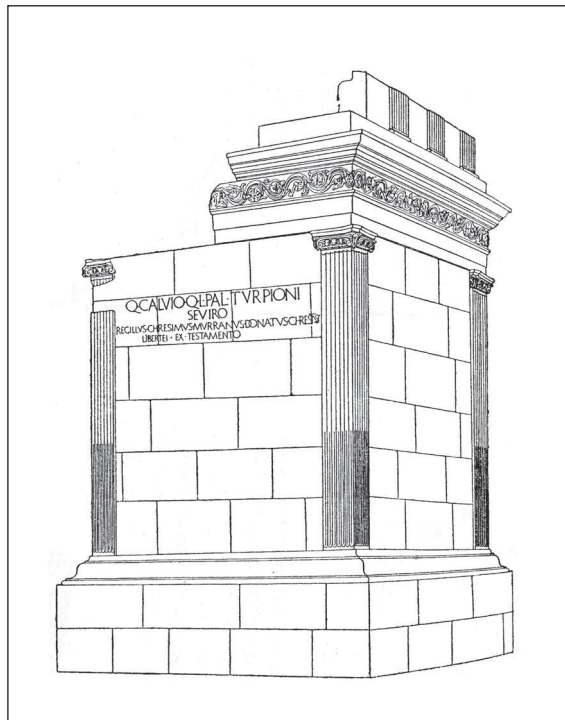


fig.43 - Mausolée de C. Calvius Turpio découvert sur le site de la rue de Trion (d'apr. Allmer/Dissard 1887-1888)

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, des travaux de terrassements et d'aménagements ferroviaires pour la liaison entre le quartier de Saint-Just et l'Ouest lyonnais ont permis la découverte d'un ensemble funéraire de bord de voie de nature tout à fait remarquable. Si le réseau viaire est mis en évidence dès 1874, c'est avant tout en 1885 et 1886 que sont exhumés les vestiges les plus notables. Les fouilles ont mis au jour les vestiges d'un enclos funéraire associé à une

dizaine de mausolées monumentaux⁶⁴. Sept étaient encore conservés en partie en élévation et construits en grand appareil de calcaire (fig.44). Lors de ces fouilles anciennes, ces édifices n'ont pas tous fait l'objet d'une fouille exhaustive. Cinq d'entre eux ont été démontés pierre par pierre et remontés à environ 400 m sur la Place des Choulans, où ils sont encore visibles aujourd'hui. Ces découvertes ont été compilées par A. Allmer et P. Dissard (1888), qui se sont principalement attachés à l'étude des mentions épigraphiques et à un inventaire des mobiliers. Un complément de ces données, principalement du point de vue architectural, a été apporté près de cent ans plus tard, lors d'une opération de sauvetage dirigée par L. Tranoy (1986). Bien que difficile à préciser, la datation de ces mausolées semble être assez précoce et située entre la fondation coloniale et les années 20-15 av. J.-C (Tranoy 2009, p.64-93). La conservation exceptionnelle de ces édifices est imputable à un apport conséquent de terre. Pour A. Allmer et P. Dissard, ce remblai est lié au réaménagement de la voirie attenante, afin peut-être d'en aplanir la pente trop raide. Ils placent sa constitution à partir de l'époque néronienne (Allmer/Dissard 1888 ; Audin 1965, p.133-135). L. Tranoy juge cette hypothèse imprudente et dénuée de réels arguments. Selon elle, ce remblai ne semble pas résulter d'un réaménagement de la voirie mais de l'épandage d'un dépotoir depuis le sommet de la pente attenante. Cet apport de terre serait daté plus tardivement à partir du II^e siècle (Tranoy 2009, p.94). Le matériel serait quant à lui daté entre le milieu I^{er} et le II^e siècle apr. J.-C. (Béal 1983, p.9). Cette chronologie s'appuie sur plusieurs sondages opérés Place de Trion par J. Lasfargues entre 1964 et 1967, au lieu-dit « Talus du Bastion ». Les données précises de ces opérations archéologiques sont encore à ce jour inédites.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le quartier de Trion a livré un mobilier conséquent, constitué pour bonne part de vaisselle céramique. Parmi l'*instrumentum*, 19 artefacts ont été intégrés au corpus des *militaria* de Lyon. Onze proviennent avec certitude des fouilles anciennes de la nécropole tandis que trois objets sont issus des sondages de 1964-1967. Le reste est issu de Trion, sans autre indication de provenance. Une grande majorité (13 individus) sont réalisés en os, le reste est en alliage-cuivreux. L'armement offensif est bien représenté avec sept individus. Il se rapporte à la composition du glaive romain. On compte deux poignée « en vertèbre de poisson » (n°7, 9) ainsi que plusieurs éléments de pommeau ou de garde (n°18, 20-25). Au sein de l'équipement militaire constitutif de la ceinture, on recense une attache de suspension de poignard (n°189), une boucle de *cingulum* en alliage cuivreux (n°171) et deux boucles en os (n°184, 187). Le harnachement équestre est illustré par plusieurs pendants de harnais à ailettes (n°225), foliacés (n°238-239) ou circulaire (n°255).

Les contextes stratigraphiques de ces artefacts ne sont pas connus. Selon A. Allmer et P. Dissard, les objets en os proviennent exclusivement de niveaux de remblai et ne sont donc pas en position primaire (Allmer/Dissard 1888, p.556). Leur datation n'est pas fixée avec certitude (*cf. supra*). Si l'on admet l'hypothèse d'un épandage issu d'un ancien dépotoir, le lot de *militaria* de Trion pourrait être daté d'une période antérieure au II^e siècle apr. J.-C. Pour les objets en alliage cuivreux, les contextes sont encore moins bien identifiés. Certains font partie de l'inventaire des objets de 1888, d'autres sont inclus au catalogue des objets conservés dans le fond ancien du

64. Nous ne nous attarderons pas ici à une description exhaustive de chacun de ces édifices, qui ont fait l'objet de nombreux développements (*cf. Documentation supra*).

Musée gallo-romain de Fourvière (Boucher et al. 1980).

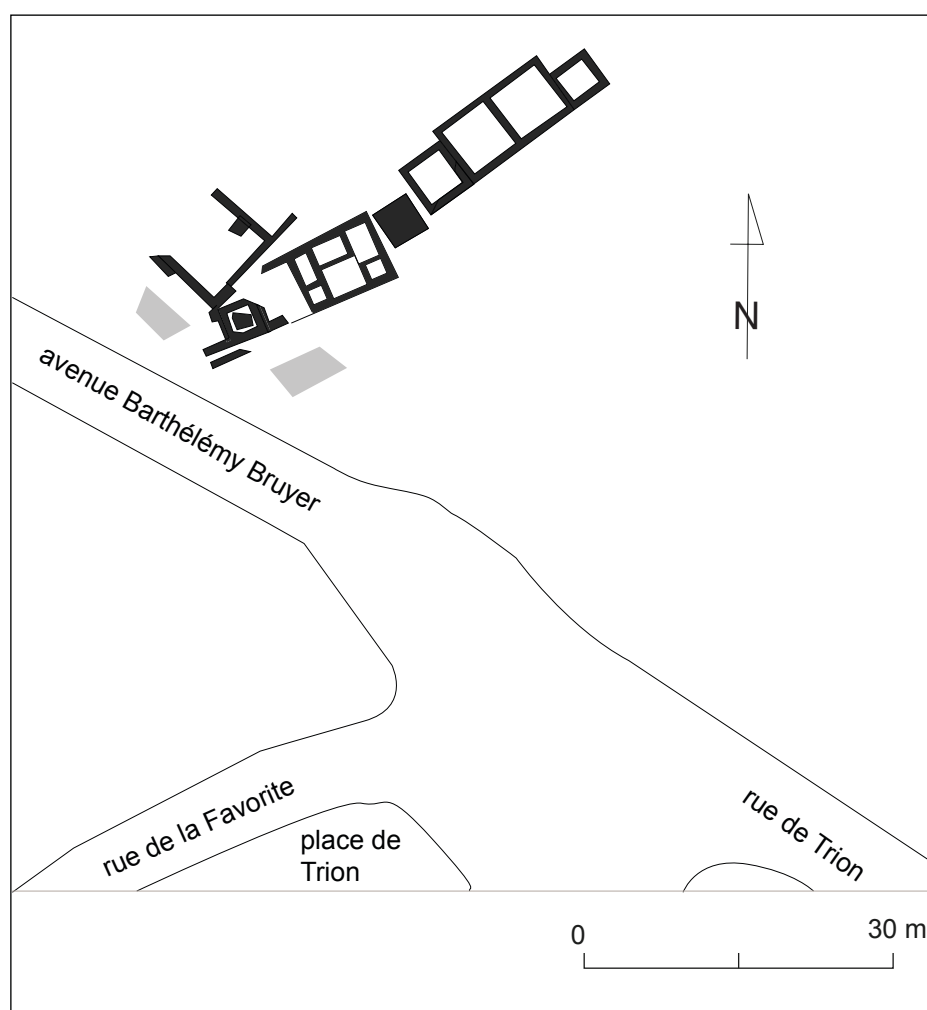


fig.44 - Plan des vestiges du site de la rue de Trion (DAO d'apr. Tranoy 1986).

8. HAUTS-DE-SAINT-JUST

Localisation : rue des Tourelles (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : J. Lasfargues, A. Desbat.
Année : 1973-1974
Type : Habitat.
Documentation : Lasfargues 1975(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 599-601 n°538.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site s'implante sur le versant méridional de la colline de Fourvière, en contrebas de la Place Abbé Larue et à proximité de la rue de Trion. À l'emplacement actuel de la résidence des Hauts de Saint-Just, autrefois domaine des Capucins, des fouilles de sauvetage ont été entreprises en 1974 sous la supervision de J. Lasfargues et A. Desbat. Ces opérations de terrain, étalées sur plusieurs mois, ont révélé l'existence d'un quartier d'habitation dense, implanté sur plusieurs terrasses (fig.45). En raison des conditions d'urgence dans lesquelles la fouille a été réalisée, la documentation à notre disposition reste très lacunaire. Aucun phasage précis n'a été établi à ce jour. Nous nous contenterons donc de rappeler simplement les vestiges les plus notables.

Le début de l'occupation semble s'implanter au début du I^{er} siècle (Auguste-Tibère). Au nord, les fouilles ont mis au jour un portique d'orientation est-ouest situé au-devant d'un vaste bâtiment dont l'emprise se prolonge sous la Place Abbé Larue. Ces aménagements sont remaniés à partir de l'époque flavienne. Le portique est fermé pour former un long bâtiment linéaire constitué de plusieurs pièces séparées par des couloirs et décorées d'enduits peints (Maison II). Elles communiquent à la terrasse supérieure par des escaliers en bois. Dans la première moitié du II^e siècle sont construits des thermes à l'est, comprenant une pièce froide, une pièce chaude hypocaustée et un espace de bain. À l'extrémité occidentale du bâtiment, une citerne quadrangulaire a été mise au jour. Cette première maison est séparée d'une seconde à l'est par une ruelle (Maison III), établie à l'époque tibérienne. Les pièces qui la composent s'organisent autour d'un atrium auquel on accède par le nord. L'impluvium central est associé à un réseau de canalisations. L'ensemble des deux maisons est abandonné à la fin du II^e ou au tout début du III^e siècle apr. J.-C. à la suite d'un incendie.

À l'ouest, sur la terrasse inférieure, un atelier de métallurgie du fer a été repéré et daté du début de notre ère. Sous le règne de Claude, cet aménagement est abandonné pour laisser place à une *domus* (Maison I) dont le plan est partiellement connu. Elle est abandonnée dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. mais l'ensemble des niveaux est scellé par un important dépotoir daté par l'étude céramique de la fin du II^e siècle, à l'image des deux autres *domus* (Desbat 1980-81, 50).

LE MOBILIER MILITAIRE

Le mobilier métallique issu des fouilles des Hauts-de-Saint-Just n'a pas reçu le traitement qu'il convient suite aux opérations de terrain. Certains objets sont conservés au Musée gallo-romain de Fourvière mais le reste a en grande partie disparu. Le seul élément de ce site rattaché à la sphère militaire est une attache balustre en ivoire d'éléphant (n°46). Son contexte stratigraphique précis est malheureusement inconnu.

Par ailleurs, sur ce site, il semble qu'une épée longue (*spatha*) a été découverte dans les niveaux de destructions du quartier à la fin du II^e -début III^e siècle⁶⁵. Cette épée est aujourd'hui absente des réserves du musée gallo-romain de Fourvière et n'a donc pas pu être étudiée en détail.

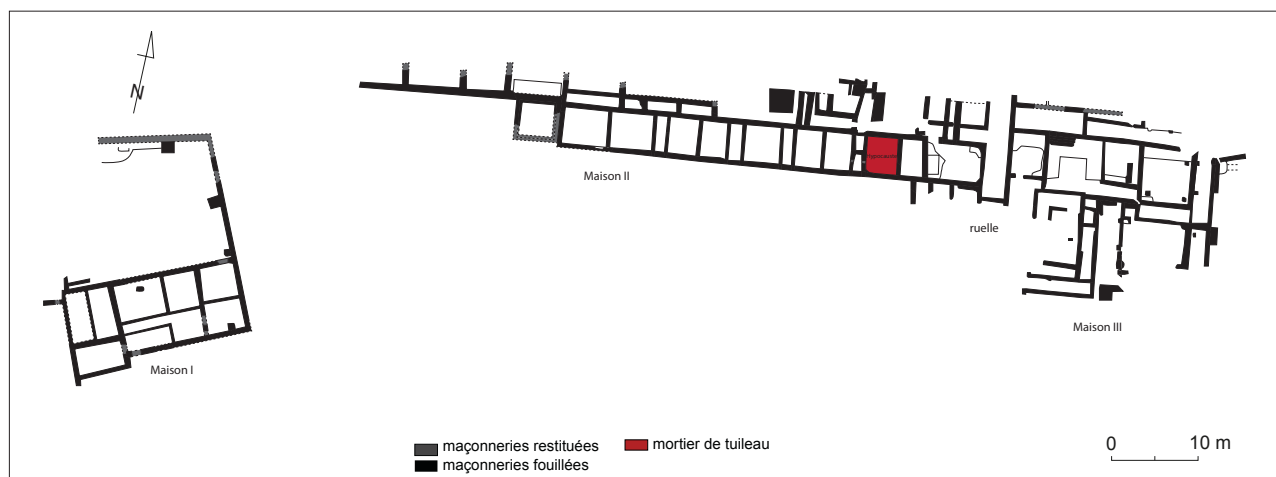


fig.45 - Plan général des vestiges du site des Hauts-de-Saint-Just (DAO d'apr. Lasfargues 1975).

65. Cette information nous a été confiée oralement par A. Desbat (CNRS).

9. RUE HENRI LE CHÂTELIER

Localisation : rue Henri Le Châtelier (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : M. Monin
Année : 1986-1987
Type : bâtiment public, cirque (?)
Documentation : Monin 1986(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 552 n°504 ; Monin/Fellague 2010.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue Henri le Châtelier se situe sur le plateau de Loyasse, à proximité des gisements du Verbe Incarné à l'est et de Loyasse au nord. C'est à l'occasion de la construction d'un réservoir, sur une parcelle située au centre de la rue, qu'une opération de sauvetage archéologique a été menée en 1986 et 1987 sous la direction de M. Monin. Celle-ci a livré les traces d'une première occupation protohistorique, matérialisée par la présence d'un fossé d'enclos proche des structures mise au jour au Verbe Incarné. À cette première occupation succède une implantation romaine à vocation publique.

Dans l'emprise de fouilles, un édifice monumental a été mis au jour (fig.46). Il s'étend au-delà des limites de la parcelle et adopte une orientation nord-ouest/sud-est. Il est composé de deux murs parallèles associés à cinq murs perpendiculaires. Ces maçonneries, d'une largeur d'1,20 m, forment des cellules construites de 7,4X3,5 m environ. Un niveau de sol de travail constitué de chaux est associé à ces structures et recouvert d'une couche de remblai riche en matériaux de constructions. À l'extérieur du bâtiment, la fouille a révélé la présence d'un espace de circulation. Au nord, l'édifice est recoupé par un massif de maçonnerie postérieur de forme quadrangulaire. Bien que présentant une orientation légèrement différente, il semble s'appuyer contre l'un des murs antérieurs, toujours en usage. L'analyse du mobilier céramique témoigne d'une construction du premier bâtiment au début du II^e siècle apr. J.-C. tandis que le massif maçonné est daté de la seconde moitié du II^e siècle. L'interprétation des vestiges mis au jour a fait l'objet de discussion récente (Monin/Fellague 2010). La nature publique de l'édifice ne semble faire aucun doute au regard des dimensions de la construction. M. Monin et D. Fellague y voit les traces du cirque de *Lugdunum*, jamais découvert auparavant mais connu par des mentions épigraphiques et iconographiques. Le bâtiment à cellules correspondrait aux substructions voûtées des gradins, dont on trouverait le pendant dans les vestiges mis au jour un peu plus à l'est le long de la rue Pauline-Marie Jaricot.

LE MOBILIER MILITAIRE

Un renfort d'arc en corne (n°73) constitue le seul objet se rapportant à l'armement romain retrouvé sur le site. Il provient d'une couche liée à la construction d'un des murs du bâtiment à cellules (US124bis). Elle est datée du début du II^e siècle apr. J.-C.

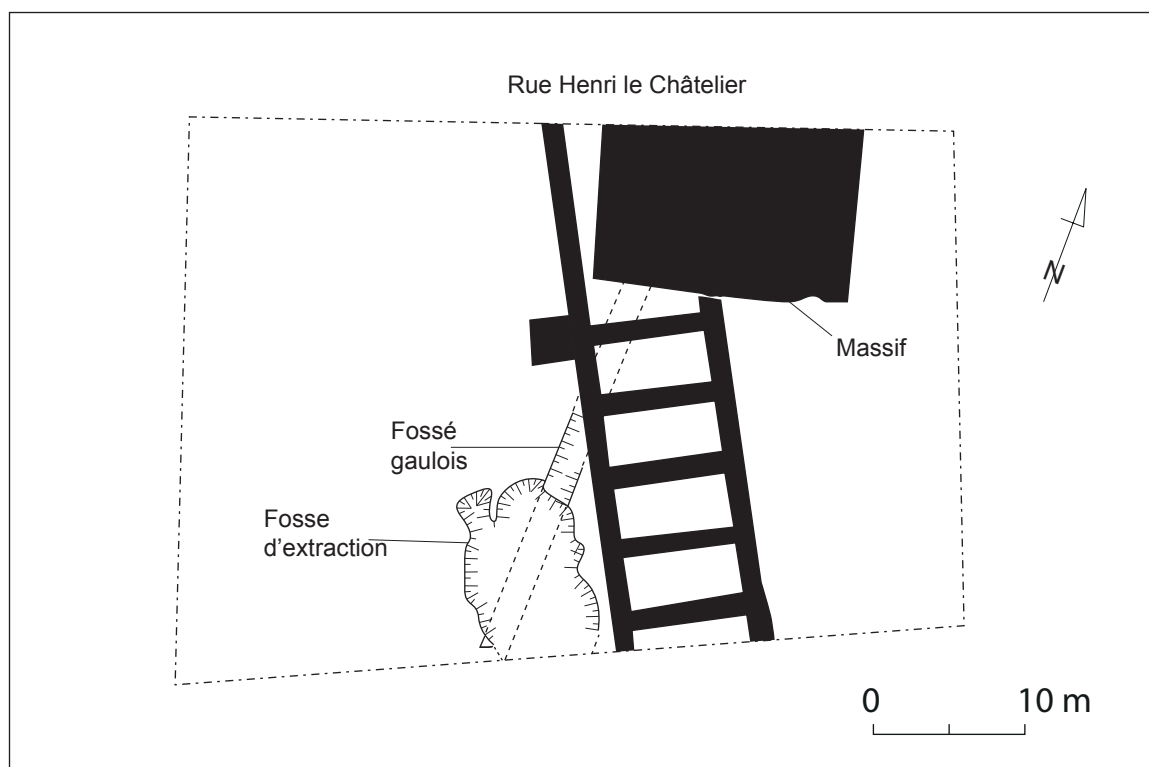


fig.46 - Plan général des vestiges du site de la rue Henri le Châtelier (DAO d'apr. M. Monin, SAVL).

10. LOYASSE

Localisation : 5^{ème} arrondissement

Fouilles :

Année : 1967-1970

Type : Atelier de potier, habitat.

Documentation : Genin 1994 ; Dangréaux/Desbat 1987-1988 ; Genin *et al.* 1996 ; Le Mer/Chomer 2007, 550-551 ;

PRÉSENTATION DU SITE

Le secteur de Loyasse, occupé présentement par le plus ancien cimetière de Lyon, est situé dans une zone de replat topographique sur le Plateau de la Sarra, distant d'environ 700 du centre monumental de la colonie de *Lugdunum* au nord-ouest. En raison de la nature funéraire des lieux, le site n'a été étudié que de manière partielle, au grès des aménagements successifs des parcelles du cimetière. Il fait encore aujourd'hui l'objet de surveillance de travaux ponctuels sous la supervision du S.A.V.L. Notre vision de cette zone est de fait très lacunaire. Plusieurs fouilles et découvertes fortuites ont été effectuées, principalement au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Elles ont permis la mise au jour de plusieurs gisements archéologiques.

En 1967, à l'occasion de l'aménagement de la masse 4 du « nouveau » cimetière, les traces d'un atelier de potier ont été repérées dans la zone située entre les rues Pauline-Marie Jaricot, Cardinal Gerlier et Henri le Châtelier. La découverte, supervisée par R. Pelletier, se résume un ensemble de mobilier céramique associé à des indices de productions clairement identifiés (cales, tubulures, argile). L'étude de la vaisselle (Genin *et al.* 1996) montre un ensemble très diversifié constitué d'imitations de sigillés italiques, de gobelets d'Aco, céramique à parois fines, daté précisément de l'époque augustéenne précoce (30-20 av. J.-C.). Ce site constitue le pendant direct d'une découverte effectuée non loin de là, Montée de Loyasse, à quelques dizaines de mètres au sud. Il s'agit d'un dépotoir (L3) mis au jour au début des années 1960, dont le mobilier a été recueilli là encore par R. Pelletier. Ce dernier est extrêmement abondant. En dépit de l'absence d'informations stratigraphiques et planimétriques concernant la découverte, l'étude du lot céramique réalisée par M. Genin (1994) témoigne d'un dépôt constitué là encore durant l'époque augustéenne précoce, entre les années 30-20 av. J.-C.

En 1970, un autre dépotoir a été observé entre la rue Cardinal Gerlier et la Montée du Bas-Loyasse à l'ouest du cimetière. Ce gisement a livré un lot de mobilier tout à fait conséquent dont la chronologie est nettement plus récente puisqu'il a été daté de l'époque flavienne (70 apr. J.-C.), sur la base du mobilier amphorique, céramique et numismatique (Dangréaux/Desbat 1987-1988).

LE MOBILIER MILITAIRE

Seul un objet intégré à l'étude est issu du secteur de Loyasse. Il s'agit d'une poignée de glaive en os à décor de stries en spirale (n°5). Aucune information précise quant au lieu de découverte ou à son contexte stratigraphique ne nous est malheureusement parvenue. Nous ne savons donc pas s'il faut rattacher cet objet à l'époque augustéenne de l'atelier et du dépotoir L3 ou bien à l'en-

Volume I : Texte

semble flavien précédemment évoqué. La possibilité que cet artefact soit issu d'une découverte fortuite dans le secteur ne doit pas non plus être écartée.

11. RUE PIERRE AUDRY

Localisation : n°117-121, rue Pierre Audry (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : G. Ayala
Année : 2006
Type : Nécropole, structure hydraulique.
Documentation : Blaizot 2005(R) ; Ayala 2006(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 637 n°576.

PRÉSENTATION DU SITE

La rue Pierre Audry prend place dans l'actuel vallon de Trion qui relie le quartier de Saint-Just à la Plaine de Vaise. Cet ancien talweg longe la bordure occidentale du Plateau de Loyasse, qui prolonge le plateau de la Sarra au nord-ouest. La rue coïncide avec l'ancien tracé de la Voie de l'Océan. Ce secteur de la ville de Lyon a fait l'objet de recherches dès le XIX^e siècle et durant tout le XX^e siècle. Les fouilles successives ont révélés l'existence, outre d'un réseau de voirie, d'une zone funéraire dense occupée du I^{er} au IV^e siècle de notre ère⁶⁶. Le site archéologique du n°117-121 est situé à l'extrémité orientale du vallon de Trion. D'un point de vue topographique, Il n'est distant que de quelques mètres du gisement des mausolées de Trion un peu plus à l'est mais aussi en contrebas du site de la rue Henri le Châtelier. En 2005, c'est à l'occasion d'un projet immobilier qu'un premier diagnostic est entrepris. Celui-ci révèle la présence de plusieurs structures funéraires associées à une zone d'habitat (Blaizot *et al.* 2005). Ces résultats sont par la suite confirmés au cours de la fouille de sauvetage en 2006 (Ayala 2006). Pour l'Antiquité, quatre phases d'occupation ont été mis en évidence (fig.47).

Les premières traces de fréquentations sont datées du premier quart du I^{er} siècle apr. J.-C. (Phase 1). L'occupation est peu dense et se résume à quelques trous de poteaux et fosses creusées dans le substrat naturel. Au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle (Phase 2), le site voit l'installation d'une importante structure hydraulique, repérée en plusieurs tronçons de conservation variable. L'ouvrage, qui suit un pendage en direction de la plaine de Vaise, est installé sur un radier et constitué de plusieurs piédroits en blocs de schistes associé à un canal en dalle de granite. Ce dernier est recouvert d'une voûte en claveaux de briques. Deux sépultures maçonnées ont également été mis au jour à proximité. Le comblement progressif du canal et la démolition des piédroits laisse place à une zone de circulation matérialisée par des couches de remblais et de ruissellements (Phase 3). Plusieurs structures en creux à comblement détritiques sont également mises au jour. Une partie de ces couches sont recouvertes par un imposant dépotoir domestique, qui livre un mobilier archéologique particulièrement conséquent (céramique, faune, monnaies, instrumentum). Au cours de la période suivante (Phase 4), la zone est marquée par l'aménagement d'une structure en creux linéaire dont la fonction est difficile à déterminer (chemin creux ou structure drainante). Ce fossé est associé à plusieurs maçonneries et à la mise en place d'une zone funéraire constituée de six sépultures. Ces aménagements sont datés entre le milieu du II^e et le III^e siècle apr. J.-C.

66. Fouilles réalisées entre 1989 et 1991 au n°54 et n°77-79 de la rue (Ayala 2006, p.8-10)

LE MOBILIER MILITAIRE

Le gisement du 117-121 rue Pierre Audry a livré un seul objet relatif à la sphère militaire. Il s'agit d'une fusée de glaive en os (n°12). Son contexte stratigraphique est bien renseigné puisqu'elle a été découverte au sein d'une des couches constitutives du grand dépotoir de la phase 3 (US010). Ce dernier a livré un mobilier céramique abondant permettant de proposer une datation précise entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle apr. J.-C.⁶⁷

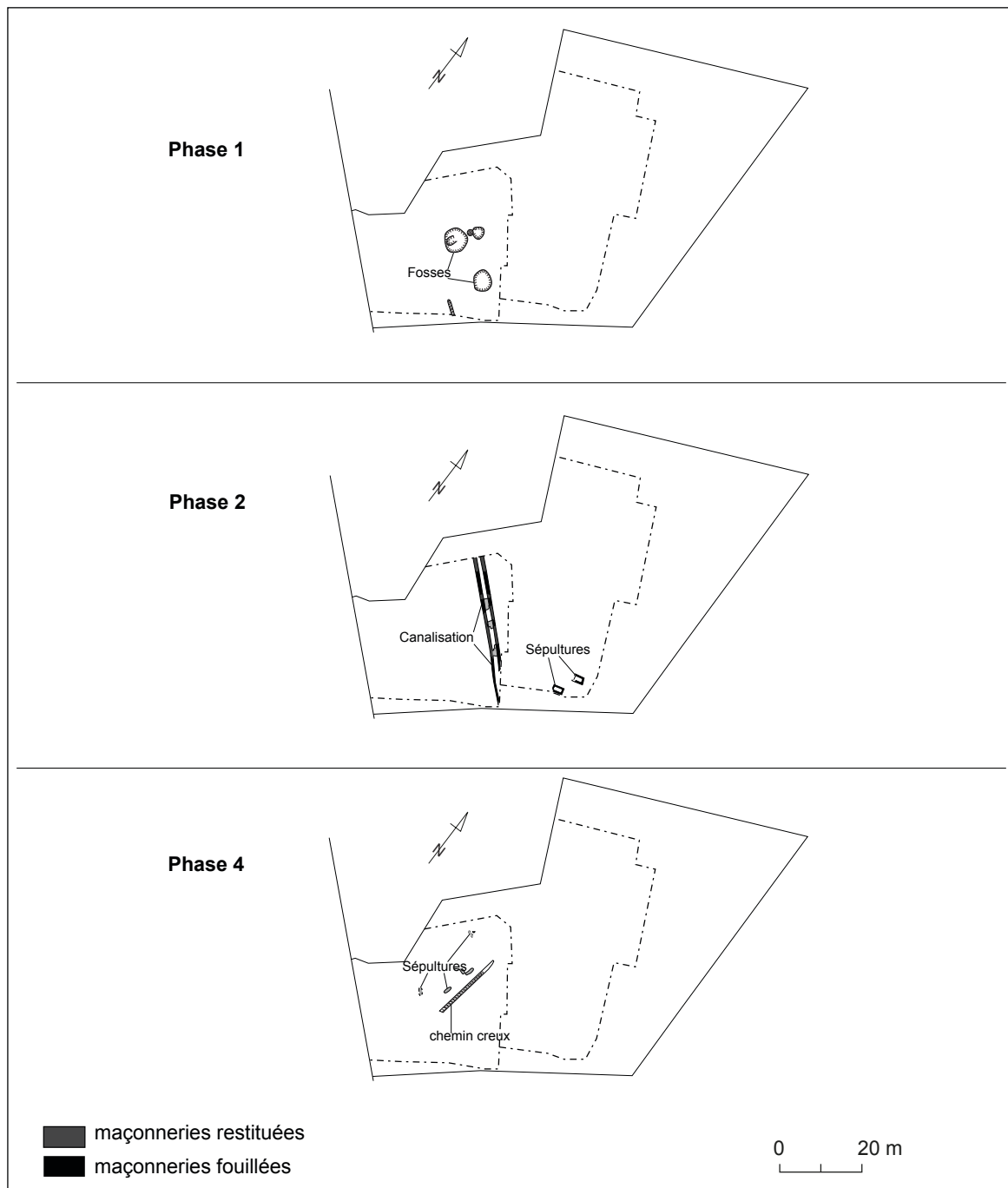


fig.47 - Plan général des vestiges du site de la rue Pierre Audry par phase chronologique (DAO d'apr. Ayala 2006(R)).

67. L'étude céramologique a été confiée à T. Silvino (Ayala 2006(R), p.73-86).

12. LA FAVORITE

Localisation : rue de la Favorite (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : L. Tranoy (
Année : 1983-1985
Type : Nécropole.
Documentation : Tranoy 1987 ; Le Mer/Chomer 2007, 689-693 n°618.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la Favorite se situe au sud-ouest de la colline de Fourvière en direction du plateau lyonnais et de l'actuel quartier de Point-du-jour. Durant l'Antiquité, il s'implante le long de la voie antique dit de Narbonnaise, en périphérie de la colonie. Entre 1983 et 1985, d'importants travaux urbains ont permis l'exploration d'un espace assez étendu du *suburbium* occidental. Dirigées par L. Tranoy, les fouilles ont révélé la présence de vastes ensembles de nécropoles, conformes aux aménagements de bords de voie déjà connus au nord-est (*cf. site n°7*). Les deux parcelles explorées (Favorite I et II) montrent une occupation comprise entre le début du I^{er} et le III^e siècle apr. J.-C. Au total, 450 structures ont été recensées se rapportant des pratiques funéraires multiples (bûchers en fosse, ossuaires, fosses à résidus, inhumations).

LE MOBILIER MILITAIRE

Parmi le mobilier mis au jour dans les nécropoles se trouve un objet simple que nous avons intégré à l'étude. Il s'agit d'une boucle à cadre en D en alliage cuivreux pouvant se rapporter au harnachement ou à l'habillement (cat. n°335). L'absence de tout renseignement quant à cette découverte ne permet pas de définir son origine ni son lien précis avec les installations funéraires.

13. PLACE ABBÉ LARUE

Localisation : place Abbé Larue (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : M. Monin

Année : 2014

Type : rempart, habitat

Documentation : rapport en cours de rédaction⁶⁸.

PRÉSENTATION DU SITE

La Place Abbé Larue se situe sur la plateforme méridionale de la colline de Fourvière, face au site de la rue des Farges, au nord et en aplomb des vestiges des Hauts de Saint-Just. Une parcelle située au nord-est de la Place a fait l'objet dès 1968 de découvertes archéologiques. Le creusement de plusieurs puits de fondation lors de la construction d'une maison de retraite a révélé l'existence à cet emplacement d'un rempart et d'une tour d'axe est/ouest. Ils représentent les seuls vestiges physiques de la présence d'une enceinte à *Lugdunum*. En 2012, un projet de construction de résidence universitaire au même endroit est à l'origine d'une campagne de diagnostic puis d'une fouille préventive en 2014 sous la direction de M. Monin (SAVL). Ces investigations ont permis de préciser les découvertes observées plus anciennement. Plusieurs grandes phases d'occupation ont été mises en évidence entre l'époque protohistorique et l'époque moderne. L'un des apports majeurs de cette fouille est la découverte, dans les niveaux les plus anciens, d'un premier rempart de type *murus gallicus* en lien avec l'occupation gauloise de la colline. L'époque romaine est quant à elle marquée par l'établissement d'un rempart et d'un habitat attenant (fig.48).

La première période d'occupation romaine (État 3) est caractérisée par la mise en place d'un imposant mur d'enceinte (1,90 de large pour une hauteur maximale conservée de 5 m), qui traverse la parcelle d'est en ouest. Au centre de son tracé, les fouilles ont mis de nouveau au jour les vestiges de la tour de forme circulaire. L'utilisation de ce rempart comme strict dispositif défensif semble être de courte durée puisque le mobilier associé à cette phase est daté du règne d'Auguste, entre 15 av. et 15 apr. J.-C. Sous le règne de Tibère, un habitat est aménagé directement contre la paroi méridionale de l'enceinte (État 4.1). Deux pièces ont été mises en évidence. Elles sont pourvues de sols en *terrazzo* et de parois en terre crue. Un décor d'enduits peint exceptionnel a été découvert en place sur les murs de l'enceinte à l'intérieur de l'habitation. Les niveaux d'occupation liés à l'intérieur des pièces ont livré un mobilier daté entre 20 et 50 apr. J.-C. Par la suite, la zone d'habitation est détruite et subit une importante phase de remblaiement (État 4.2). Les couches mises au jour, riches en mobilier, constitue un apport de terre conséquent, de près de 2m d'épaisseur. L'étude céramologie permet de proposer une datation entre 50 et 70 apr. J.-C. L'occupation connaît ensuite un hiatus jusqu'à la mise en place de nouvelles structures domestiques à la fin du 2^{ème} ou au début du III^e siècle apr. J.-C. (État 4.3).

68. Les données présentées dans cette notice sont partielles car les fouilles archéologiques sont encore en cours de traitement. Les informations relatives au site de la Place Abbé Larue nous ont été gracieusement transmises par M. Monin, responsable d'opération au SAVL et L. De Chavagnac, en charge de l'étude du petit mobilier. Je leur exprime ici toute ma gratitude.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site a livré six objets pouvant être considérés comme *militaria*. L'ensemble des artefacts est issu de plusieurs couches correspondant à l'épais remblaiement de l'habitat attenant au rempart au cours de la phase 4.2. (US135, 137, 178, 304). Ce contexte est daté entre les règnes de Claude et le tout début de la dynastie flavienne (50-70 apr. J.-C.). L'armement défensif est particulièrement bien représenté puisqu'on compte un couvre-joue de casque type Weisenau (n°132), un anneau d'attache de casque (n°134), un orle de bouclier (n°164) et une boucle d'attache de cuirasse segmentée (n°147). Pour l'armement offensif, nous avons pris la décision d'inclure une plaque en os à anneaux latéraux pouvant se rapporter à un fourreau de poignard (n°47). Enfin, on dénombre également une boucle de ceinture en os (n°185).

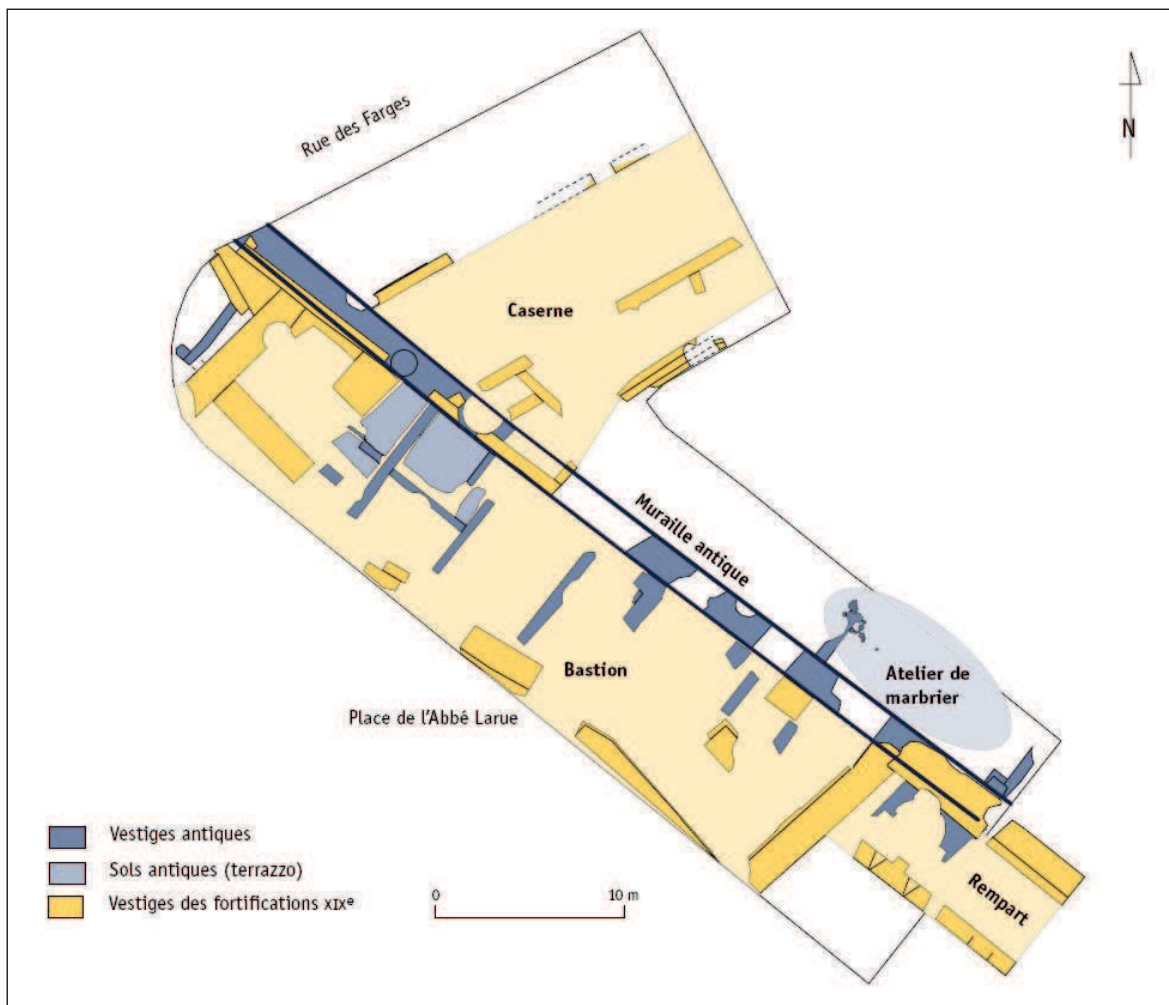


fig.48 - Plan général des vestiges du site de la Place Abbé Larue (illustration M. Monin, SAVL).

14. PARC DE LA VISITATION

Localisation : rue Roger Radisson (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : S. Carrara
Année : 2015
Type : Habitat, entrepôt (?)
Documentation : rapport de fouille en cours de réalisation.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la Visitation se situe au sud-ouest du plateau de la Sarra, à proximité des sites du Verbe Incarné, de Cybèle et du *decumanus maximus* de la colonie (rue Roger Radisson). Jusqu'à date récente, ce secteur le Lyon n'avait pas fait l'objet des recherches approfondies. En 2015, une fouille archéologique préventive, dirigée par S. Carrara (SAVL) a été entreprise dans l'emprise du Parc. Les vestiges mis au jour sont encore en cours de traitement. Malgré tout, l'intégration de ce gisement à notre corpus d'étude est motivée par la nature des découvertes effectuées. Ces dernières alimentent de manière substantielle notre connaissance de l'armement et de l'équipement militaire romain à *Lugdunum* et plus largement de l'occupation militaire de la ville. Lors des opérations de terrain, les fouilles ont révélés la présence de plusieurs îlots construits en terrasses aménagés (fig.49). Au nord, les vestiges d'un habitat (*domus* ?) ont été dégagés. Ils sont bordés d'un bâtiment quadrangulaire allongé dont la vocation est encore inconnue. Il dessert un espace de cour ouverte et fait face à un second édifice aux dimensions imposantes. Ce dernier n'a été dégagé que partiellement (sur une longueur de 9 m) au niveau des maçonneries et sur une partie du *terrazzo* intérieur. Son emprise se prolonge au-delà des limites de fouilles. Les vestiges d'un seuil montrent un dispositif d'entrée conséquent, de plus de 2 m. La nature des vestiges permet d'envisager un bâtiment à vocation public⁶⁹.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site de la Visitation a livré un mobilier très abondant, tant céramique que métallique. La fouille des niveaux attenants au bâtiment . Ce dernier est à l'heure actuelle en cours d'étude par L. De Chavagnac et S. Carrara (radiographie, identification, étude). Si l'état provisoire des informations nous empêchent de dresser un inventaire précis des découvertes, une estimation globale des objets relatifs à la sphère militaire peut être présentée. Ces données feront l'objet d'une étude exhaustive à court terme. Le lot de mobilier se compose pour très grande partie d'un armement offensif lié à l'artillerie et aux armes de jet. On compte au total environ 59 artefacts. Les pointes de flèches sont les plus nombreuses avec environ 39 individus. La plupart se rapportent au type de pointes bipennes, mais on observe aussi la présence de pointes pyramidales ou trifoliées. 8 projectiles de catapultes à tête pyramidale sont également identifiées mais on compte aussi un fer de lance et de javeline ainsi qu'une virole de *pilum*. L'armement défensif est représenté par au moins 2 porte-cimiers de casque. Parmi le mobilier métallique se trouve également plusieurs éléments de fourreau de glaive ainsi qu'un bouton à anneau double de grandes dimensions.

Ce lot de *militaria* constitue l'une des découvertes majeures pour le sujet qui nous préoccupe.

69. L'ensemble des informations décrites nous a été communiqué oralement par S. Carrara (SAVL).

En dépit du caractère provisoire des informations recueillies, il a donc été décidé ne pas ignorer son existence, qui apporte beaucoup à l'analyse. Faute de temps, l'ensemble de ce mobilier n'est malheureusement ni illustré ni étudié en détail dans le cadre de notre travail de thèse.



fig.49 - Plan général des vestiges du site du Parc de la Visitation (DAO S. Carrara, SAVL).

III.2.2. Zone II : Presqu'île et rive droite de la Saône

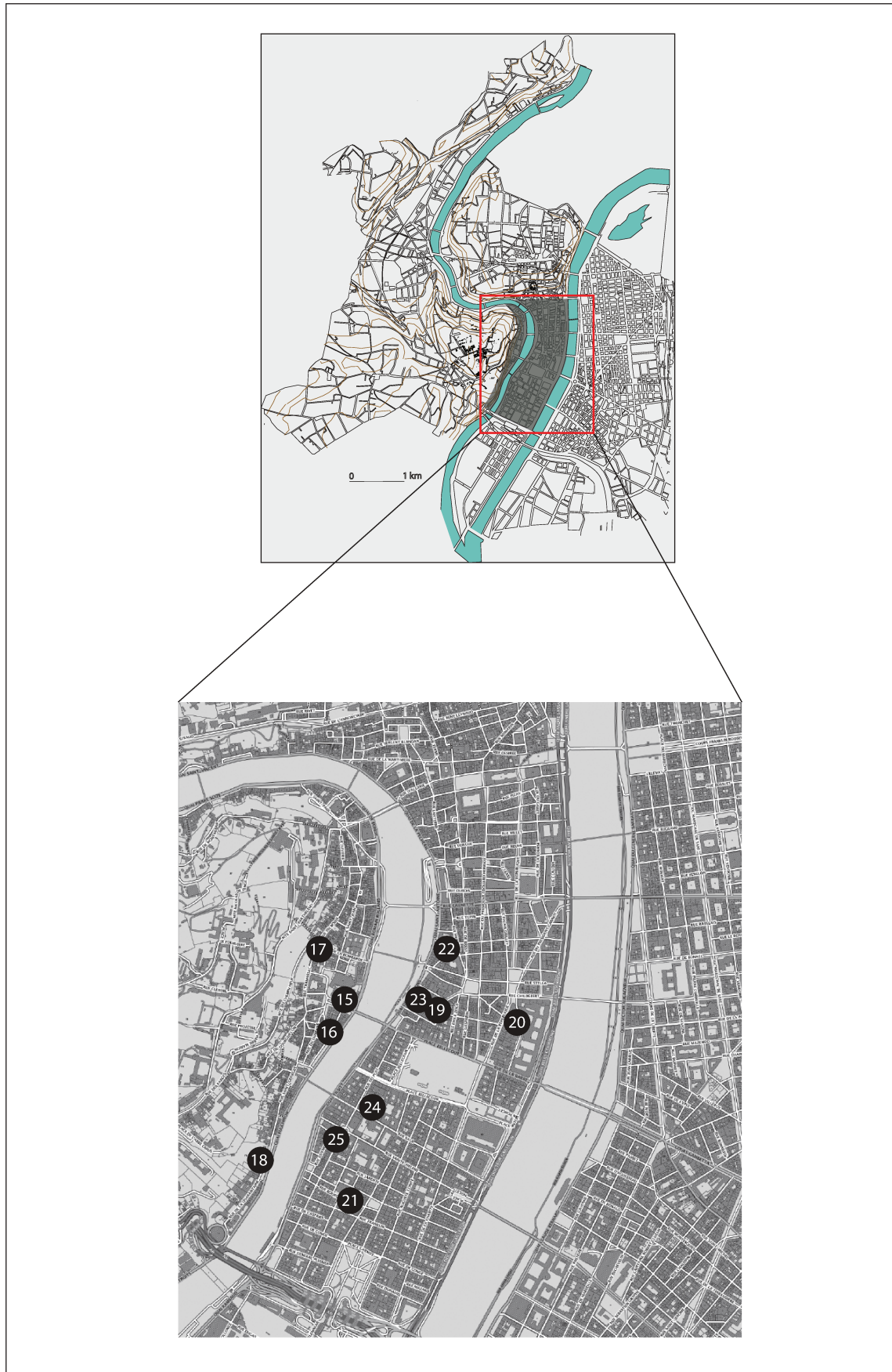


fig.50 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone II (Presqu'île et rive droite de la Saône).

15. AVENUE ADOLPHE MAX

Localisation : 5^{ème} arrondissement
 Fouilles : Fr. Villedieu
 Année : 1983
 Type : Habitat, installation thermique
 Documentation : Villedieu 1983(R) ; Villedieu 1990 ; Le Mer/Chomer 2007, 453-457 n°385.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de l'Avenue Adolphe Max se situe sur la rive droite de la Saône, dans la zone de plaine alluviale bordant les pentes de la colline de Fourvière à proximité de la cathédrale Saint-Jean. A l'occasion de l'aménagement du métro lyonnais (ligne du métro D), une opération de fouilles préventive a été menée dans l'emprise de plusieurs îlots d'habitation. Ces travaux ont permis la mise au jour d'une occupation urbaine dense entre la fin du II^e siècle apr. J.-C. et l'époque moderne. Nous présentons ici uniquement les horizons compris dans le cadre chronologique de notre étude (fig.51).

Etat	Chronologie
1	troisième quart du II ^e siècle - début du III ^e siècle apr. J.-C
2	début III ^e - début IV ^e siècle apr. J.-C.
3	IV ^e - V ^e siècle apr. J.-C.

fig.51 - Phasage chronologique du site de l'avenue Adolphe Max.

Le premier état de vestiges (**État 1**) est lié à la présence d'un bras secondaire de la Saône (fig.52). D'un point de vue hydromorphique, le site présente des caractéristiques très proche de celle observées au niveau de la rue Tramassac (cf. site n°17). L'occupation se matérialise sur le terrain par la construction de deux espaces distincts (1A et 1B) caractérisé par des maçonneries de moellons de granit, de schiste et de calcaire des Monts d'Or. Les espaces internes de ces bâtiments présentent des sols aménagés en *opus signinum* (1A) et en terre battue (1B). Les espaces extérieurs témoignent quant à eux de l'installation de deux bassins maçonnés enduits de mortiers de tuileau recueillant l'eau de la Saône. Ils semblent être lié à une activité artisanale particulière, probablement de boucherie ou de tanneur. L'étude partielle du mobilier céramique permet de dater cette première phase d'occupation entre le troisième quart du II^e siècle et le début du III^e siècle apr. J.-C.

Consécutivement à ces premières installations, le site subit de profondes transformations liées aux opérations de remblaiement et de colmatage du bras du fleuve (État 2) (fig.52). Dans les premières décennies du III^e siècle, les bassins sont remblayés et l'un des murs qui les délimitent joue le rôle d'adossement pour un corps de bâtiment quadrangulaire (2A), complétant ainsi le dispositif des constructions antérieures. En dépit d'importantes perturbations postérieures, la fouille a permis la mise au jour de plusieurs tronçons de murs associés à des niveaux de sols en terre battue. Dans la partie orientale du site, Deux pièces hypocaustées sont mises au jour, matérialisant un premier édifice thermal (2B et 2C). Le plan et la circulation de ce complexe



fig.52 - Plan général des vestiges de l'avenue Adolphe Max par état (DAO d'apr. Villedieu 1990).

sont difficiles à appréhender en raison des perturbations postérieures. Des traces d'incendie et de destruction sont repérés dans cette zone et témoignent de l'abandon de ces espaces au début du IV^e siècle apr. J.-C. Ils restent néanmoins occupés partiellement.

À la fin du IV^e siècle apr. J.-C. un important remblai de fondation est installé pour la construction d'installations thermales (Etat 3) (fig.52). La visibilité que nous avons de cet ensemble est circonscrite à l'aire de fouille limitée. Sans entrer dans le détail de la description⁷⁰, on constate la mise en place de plusieurs pièces chauffées par un *prae-furnium*, qui jouxtent une cour palestine bordée d'un bassin au nord. Au V^e siècle, le site connaît des transformations par l'adjonction d'une cour à péristyle à l'ouest et la transformation de certaines pièces, notamment la mise en place d'un hypocauste à canaux rayonnants dans la pièce 3E (État 4). La fonction thermique des lieux est ensuite progressivement abandonnée au profit d'un vaste ensemble à vocation politique et administrative, dont le plan reprend en partie les structures antérieures. Ce dernier est sans doute en lien avec le développement du groupe épiscopal de Saint-Jean à proximité.

LE MOBILIER MILITAIRE

Les *militaria* retrouvés sur le site de l'avenue Adolphe Max sont pour très grande majorité issus d'un contexte unique lié au deuxième état du site (début du III^e - IV^e siècle apr. J.-C.) (fig.53). Dans la partie occidentale du site, à l'angle du mur M13 et du bassin adossé au bâtiment 1, les reliquats d'un coffre en bois ont été mis au jour⁷¹. Ce dernier a été repéré sous le niveau de sol créé au 3^{ème} siècle et semble faire l'objet d'un dépôt volontaire. À l'intérieur, plusieurs objets témoignent d'un ensemble cohérent comprenant de l'armement et de l'équipement militaire exceptionnellement bien conservé. L'armement offensif est représenté par une épée courte (n°55) tandis que l'armement défensif livre une cotte de maille enroulée et complète (n°140). On compte également une boucle circulaire en ivoire accompagnée de deux boutons fongiformes (n°201) ainsi qu'une plaque-boucle en alliage cuivreux dorée à la feuille d'or (n°202). La datation de ce dépôt est bien cernée grâce à la découverte, au sein du même contexte, d'une bourse monétaire de près de 182 *antoniniani* en argent. Ceux-ci correspondent à des frappes émises entre 215 et 259 apr. J.-C. et permettent d'établir un bon *terminus post quem*. Par ailleurs, les *militaria* sont également accompagnés d'une fibule cruciforme de type 'Feugère 31a' (Böhme 28), datée

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
2	MAX-1	C1	Épée courte	1	Coffre en bois à l'angle des mur M13 et du bassin adossé au bâtiment 1 (M6)	259 - 260 apr. J.-C.	33	Pl.7
	MAX-2	C2	Cotte de mailles	1			140	Pl.20
	MAX-3	C3	Boucle circulaire en ivoire	1			201a	Pl.29
	MAX-4		Bouton de fixation en ivoire	1			201b	Pl.29
	MAX-5		Bouton de fixation en ivoire	1			201c	Pl.29
	MAX-6		Boucle de ceinture	1			202	Pl.29
NC	MAX-7	C4	Applique à bords concaves	1	NC	NC	303	Pl.37
NC	MAX-8		Applique ajourée	1	NC	NC	308	Pl.37

fig.53 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de l'avenue Adolphe Max par phase chronologique.

70. Cet horizon chronologique, daté entre la fin du IV^e et le début du V^e siècle apr. J.-C., déborde du cadre chronologique imposé par l'étude.

71. L'hypothèse d'un coffre en bois n'est étayée par aucun argument d'ordre mobilier.

typologiquement entre les années 260 et 320 apr. J.-C. (Tournier 2015, 116-117 ; Artefacts : FIB-4262)⁷².

Deux autres objets sont inclus à l'étude. Il s'agit d'une applique ajourée (n°308) et d'une applique quadrangulaire à bords concaves (n°303). Ces deux artefacts n'ont malheureusement pas pu être rattachés à un contexte stratigraphique précis.

72. À noter que deux autres fibules de type équivalent sont également issues du site de l'avenue Adolphe Max.

16. RUE MONSEIGNEUR LAVARENNE

Localisation : rue Monseigneur Lavarenne (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : E. Bernot
Année : 2005
Type : indéterminé.
Documentation : Bernot 2006(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 450-451 n°383.

PRÉSENTATION DU SITE

Ce gisement se trouve à proximité directe du site de la rue Adolphe Max*. Il est localisé au pied du versant oriental de la colline de Fourvière en rive droite de la Saône. Lors de la construction du parking Saint-Georges sous l'actuelle Place Benoît Crépu, un projet de tunnel d'accès au nord a été entrepris le long de la rue Monseigneur Lavarenne. Les fouilles liées à ce projet d'aménagement ont permis la mise au jour de quelques rares vestiges antiques, fortement perturbés par les occupations postérieures. Sept périodes d'occupations ont été distinguées, datées entre le début du I^{er} siècle apr. J.-C. et l'Antiquité tardive.

Les traces les plus anciennes de fréquentation humaine (Période 1-2) se situent dans la moitié méridionale du site. Au cours du I^{er} siècle, la zone n'est pas occupée de manière pérenne mais les fouilles ont mis au jour un niveau de circulation associé à un foyer, ainsi qu'une fosse d'époque flavienne. Ce n'est qu'à la fin de ce siècle ou au début du siècle suivant (Période 3) que de réels aménagements sont mis en place. Après remblaiement de la zone, un bâtiment aux fondations maçonnées et élévations en matériaux légers est construit. Repéré par deux tronçons de murs, sa fonction n'est pas déterminée et il semble qu'il ait connu une durée de vie limitée. Il est associé à une couche de dépotoir au sud, datée du début du II^e siècle apr. J.-C (Période 4). L'occupation se densifie à partir du III^e siècle (Période 5). Plusieurs structures en creux témoignent d'une fréquentation en partie méridionale. Au nord, plusieurs aménagements ont été découverts, comprenant un mur maçonné et un égout associés à un niveau de circulation. L'occupation se prolonge au IV^e siècle avec la mise en place d'un sol sur radier mal conservé (Période 6). L'ensemble de ces structures sont remblayées et comblées au cours du V^e siècle (Période 7).

D'autres tronçons de murs ont été mis en évidence au sud du site. Ces vestiges n'ont pas pu être datés avec précision en raison de l'absence de niveaux de circulation et de relation stratigraphique avec les autres installations. On constate tout de même qu'ils présentent une orientation différente. On suppose qu'ils ont été mis en place au cours de l'Antiquité.

LE MOBILIER MILITAIRE

L'unique objet provenant du site de la rue Monseigneur Lavarenne est un crochet de cuirasse segmenté en alliage-cuivreux (n°153). Il a été découvert dans le comblement d'une tranchée de récupération de mur lié à l'un des aménagements mal datés du site (US583). Le faible nombre de tessons céramiques qui lui sont associés ne permettent pas de proposer une chronologie suffisamment fiable. Si on admet que la construction est antique, on peut raisonnablement envisager que l'objet puisse être daté entre le fin du I^{er} et le IV^e siècle apr. J.-C.

17. RUE TRAMASSAC

Localisation : n° 3, rue Tramassac (5^{ème} arrondissement)

Fouilles : C. Arlaud

Année : 1984-1986

Type : Zone fluvial, habitat.

Documentation : Arlaud *et al.* 1994 ; Le Mer/Chomer 2007, 457-460 n°390.

PRÉSENTATION DU SITE

Situé à proximité directe du cloître de la cathédrale Saint-Jean et à quelques mètres seulement du gisement de l'avenue Adolphe Max*, le site de la rue Tramassac s'implante au pied du versant oriental de la colline de Fourvière sur la rive droite de la Saône. Cette zone a fait l'objet de découvertes fortuites dès le début du XX^e siècle, suivi d'une première surveillance de travaux en 1956 lors de la construction d'un immeuble. Cette dernière a livré un remblai du II^e siècle (Audin/Méjat 1957). L'essentiel des vestiges a été enregistré au cours des fouilles réalisées entre 1984 et 1986, dans un espace compris entre la rue Tramassac et la rue Mourguet au sud, la rue Jean Carriès au nord et la rue Doyenné à l'est. Ces investigations de terrain ont permis la découverte d'un ancien bras de la Saône, par la suite colmaté, auquel succède progressivement une occupation humaine qu'on peut répartir en quatorze périodes, comprises entre le I^{er} siècle av. et l'époque moderne. Nous nous attacherons ici à décrire uniquement les phases qui concernent le cadre chronologique de notre étude (Période 1 à 3) (fig.54).

Au pied de la colline de Fourvière, l'existence d'un ancien bras de la Saône a été mise en évidence (**Période 1**). D'une largeur d'environ cent mètres, son origine semble remonter au moins à l'Holocène. Au I^{er} siècle av. J.-C., ce lit fluvial fait l'objet d'un premier aménagement sur les berges occidentales du fleuve. L'alignement de plusieurs pieux en chêne, datés par dendrochronologie de quelques années avant le changement d'ère, matérialisent sans doute un dispositif d'appontement.

Entre la fin du I^{er} et la fin du III^e siècle apr. J.-C., ce bras occidental de l'Saône est comblé en plusieurs temps (**Période 2**). La fouille a révélé une succession de couches alluvionnaires constituée en partie basse de sédiments grossiers auxquels se superpose des couches à granulométrie plus faible et décroissante, caractéristique de courants de moindre ampleur. À cela s'ajoute un apport ponctuel de couches anthropisées. L'occupation humaine se met progressivement en place au III^e siècle, en dépit de la persistance de microchenaux. Ces derniers sont finalement asséchés par un apport régulier de remblais (**Période 3**). Au cours de cette phase d'occupation, un bâtiment a été repéré sur les berges ouest. Les vestiges se limitent à un mur construits en briques de terre crue associé à un décor d'enduit peint partiellement conservé. Ce dernier incite à voir dans cette structure les traces d'un édifice public ou d'un riche *domus*.

Pour la période suivante (**Période 4**), les fouilles ont révélé une occupation relativement dense en partie occidentale du site. Celle-ci se caractérise par l'aménagement d'une voie d'axe nord-sud installée sur un remblai, déjà mis en évidence partiellement lors des fouilles de 1957. La zone orientale témoigne aussi d'une fréquentation à cette époque, matérialisée par des traces d'incendie et de démolition.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le site de la rue Tramassac n'a livré qu'un unique objet inclus à l'étude et compris au sein de l'armement offensif. Il s'agit d'une attache de fourreau de *spatha* en os (n°43). Elle est issue d'une couche de remblai associée à la période 3 (US 662).

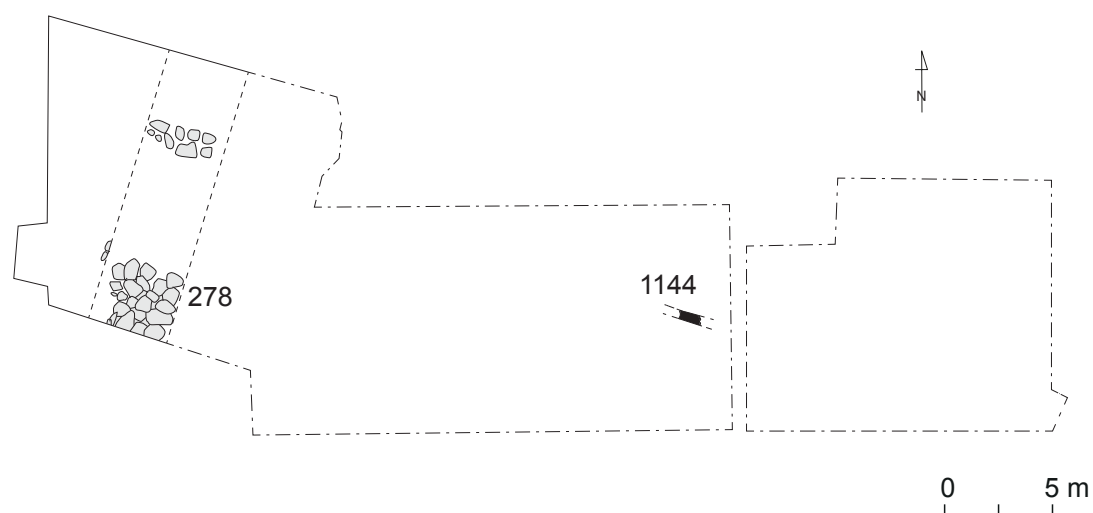


fig.54 - Plan général des vestiges de la rue Tramassac (DAO S. Carrara, SAVL).

18. RUE DE LA QUARANTAINE

Localisation : n°2, rue de la Quarantaine (5^{ème} arrondissement)
Fouilles : A. Audin, J. Gruyer, G. Morel
Année : 1962
Type : habitat (?)
Documentation : Audin *et al.* 1964.

PRÉSENTATION DU SITE ET STRATIGRAPHIE.

Le site de la rue de la Quarantaine se situe sur la rive droite de la Saône en contrebas des pentes du Lycée St-Just. A l'occasion de la construction d'un immeuble pour le Service de la Navigation des Ponts et Chaussées, une série de 31 puits a été creusé et a permis la mise en évidence de plusieurs maçonneries d'époque romaine. Dans l'angle sud-ouest du site, un puissant mur a été découvert, caractérisé par des assises en moellons de schistes associés à deux arases de briques cuites. Au sud, il est doublé d'un second mur à parements de schistes. Une troisième maçonnerie a pu être observée dans la partie ouest et présente les mêmes caractéristiques techniques. Une coupe stratigraphique ménagée dans l'un des puits de sondage témoigne de la superposition de plusieurs couches de remblais moderne puis antique associé à un niveau de sol et reposant sur le terrain naturel. Concernant la datation, quelques céramiques ont pu être mises au jour sur le niveau de sol antique. D'après la description faite par Audin et Gruyer (1964), celles-ci se rapportent à des types en usage au à partir du II^e siècle de notre ère.

LE MOBILIER MILITAIRE.

Sur ce site, seul un objet se rapporte à la sphère militaire. Il s'agit d'une attache de fourreau de *spatha* en alliage cuivreux (n°42). Elle provient d'un dépôt de nombreux objets métalliques agglomérés découvert sur le sol antique et déposé dans un plat en céramique commune. Ce dépôt secondaire rassemble un lot d'objets divers et variés parmi lesquels on identifie une lampe à huile en alliage cuivreux, plusieurs clochettes, un fléau de balance et un pied de brasero ou manche de patère. En raison de caractère lacunaire de la documentation, il est difficile de proposer une datation précise pour cet ensemble. On se fierait donc au *terminus post quem* proposé d'après l'étude du mobilier céramique (II^e siècle apr. J.-C.).

19. PLACE DES CÉLESTINS

Localisation : Place des Célestins (2^{ème} arrondissement)

Fouilles : C. Arlaud

Année : 1992-1994

Type : habitat.

Documentation : Arlaud 1992(R) ; *Arlaud et al.* 2000 ; Le Mer/Chomer 2007, 363-370 n°209-211.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la place des Célestins s'implante au cœur de la Presqu'île lyonnaise face à la colline de Fourvière. La présence de vestiges d'époque gallo-romaine sur le site est attestée de longue date puisque l'existence d'une mosaïque est mentionnée par les érudits avant 1836. À la fin du XIX^e siècle, des travaux de voiries au sud de la place ont permis de mettre au jour plusieurs pièces d'habitation luxueuses, comprenant des pavements de marbres d'importation et des au moins deux mosaïques polychromes. Lors de la construction d'un parking automobile au début des années 1990, deux campagnes de fouilles de sauvetage ont été initiées (1992 et 1994). Ces travaux ont permis de mettre en évidence une occupation relativement longue, se mettant en place dès le I^{er} siècle apr. J.-C. et perdurant jusqu'au Haut Moyen-âge. Durant l'Antiquité, le site connaît au moins six phases d'occupations successives (*Arlaud et al.* 2000, p.85) (fig.55).

Phase	Chronologie
1	I ^{er} siècle apr. J.-C.
2	Début - fin II ^e siècle apr. J.-C.
3	Fin II ^e - III ^e siècle apr. J.-C.
4	IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.55 - Phasage chronologique du site de la Place des Célestins.

Au début du I^{er} siècle de notre ère (Phase 1), la zone, préalablement inondable, devient propice à l'occupation humaine (fig.57). Les premiers indices d'installation se résument à un simple niveau de sol et de petits chenaux de drainage. Sous les flaviens, plusieurs trous de poteaux repérés en coupe stratigraphique, associés à un niveau de sol en terre battue sont aménagés et constituent les seuls vestiges du I^{er} siècle mis au jour place des Célestins. Il est probable que la zone reste en grande partie inoccupée jusqu'au II^e siècle de notre ère. Sous les Antonins, un habitat, matérialisé par deux murs et un sol en *terrazzo*, se développe au sud de l'emprise de fouille, tandis qu'au nord-est, la zone reste vierge de tout vestige (Phase 2). Ces deux espaces sont séparés par un large fossé, de 7 m à l'ouverture, qui devait jouer un rôle de drainage ou de canal de dérivation.

À la fin du II^e siècle, le fossé est abandonné et comblé progressivement depuis le sud-ouest (Phase 3) (fig.57). Le mobilier recueilli au sein de son comblement se caractérise par de nombreux matériaux de construction, de fragments céramiques et quelques objets liés à la sphère domestique. À la suite de cette opération de remblaiement, un réseau de petits fossés ou canalisation de drainages se met en place au nord. Conjointement, l'habitat situé au sud se développe d'une vingtaine de mètres en direction du nord-est. Il s'agit probablement d'une vaste *domus*,

constituée de murs en moellons de granit liés au mortier, servant de base à une élévation en matériaux périssables. À l'intérieur d'une des pièces, le sol en *terrazzo* est rehaussé et se voit doté d'une mosaïque richement décorée.

Si l'habitat connaît quelques remaniements, l'espace extérieur, situé au nord-est, n'est pas non plus en reste. La fouille a révélé la présence de couches de remblais d'assainissement dont le rôle drainant ne fait aucun doute. Ces niveaux sont caractérisés par un mobilier abondant, constitué en grande partie d'amphores, de matériaux de constructions (tuiles, briques, moellons) mais également de nombreux fragments céramiques. Conjointement à la mise en place de ces remblais, plusieurs vides sanitaires sont aménagés. Ils se caractérisent par un mobilier amphorique en remploi (G1, G2, G4 et Dr.20), posées sur la panse ou verticalement. L'ensemble de ces opérations d'assainissement permet un rehaussement significatif de l'espace extérieur (jusqu'à 0,8 m) permettant d'étendre la surface d'occupation du site qui reste néanmoins sujette aux inondations

Au début du IV^e siècle, la *domus* connaît une dernière phase de réfection (Phase 4) (fig.57). L'espace interne des pièces est une nouvelle fois surélevé grâce à un remblai de construction riche en mobilier archéologique. Un réseau de canalisations non couvertes voit le jour. Au sud-est du site, la fouille a repéré plusieurs solins en matériaux légers dont la fonction n'est pas bien définie à l'heure actuelle. L'occupation se prolonge ensuite au Haut Moyen-âge.

LE MOBILIER MILITAIRE

L'écrasante majorité du mobilier militaire de la Place des Célestins provient de la couche remblai d'assainissement de la cour extérieure (US7491), associée à la phase 3 du site (fig.56). La chronologie de cette couche de remblai est particulièrement bien cernée, grâce à un mobilier archéologique abondant (Arlaud et al. 2000, p.92-96). L'étude céramique montre la présence de productions diversifiées (amphores 'Gauloise 4' et africaines, sigillées Claire B, céramique métalléscente, céramiques communes) caractéristiques de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. Cette datation est appuyée par les frappes monétaires, toutes antérieures au III^e siècle mais présentant un degré d'usure prononcé. L'ensemble de ces artefacts semblent rapportés et il est difficile d'établir si ce mobilier provient de la *domus* attenante ou d'un autre site localisé à proximité.

Phase	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
3	CEL-1	C1	Épée longue/ spatha	1	Remblai d'assainissement (US 7491=7500)	Première moitié III ^e s. apr. J.-C.	29	Pl.5
	CEL-2		Épée courte à pommeau évidé/ Ringknaußschwert	1			31	Pl.6
	CEL-3	Fer de lance foliacé	1	50			Pl.10	
	CEL-4	C2	Cotte de mailles	1			136	Pl.19
	CEL-5		Cotte de mailles	1			137	Pl.19
	CEL-6	Umbo de bouclier	1	158			Pl.24	
	CEL-7	C3	Fragment de phalère de baudrier.	1			211	Pl.30
	CEL-8	C4	Pendant en lunule à décor émaillé	1	Comblement de canalisation dans la cour extérieure de la <i>domus</i> (US 7424)	264	Pl.35	
	CEL-9		Applique cordiforme	1	Remblai d'assainissement (US 7491=7500)	310	Pl.37	

fig.56 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la Place des Célestins par phase chronologique.

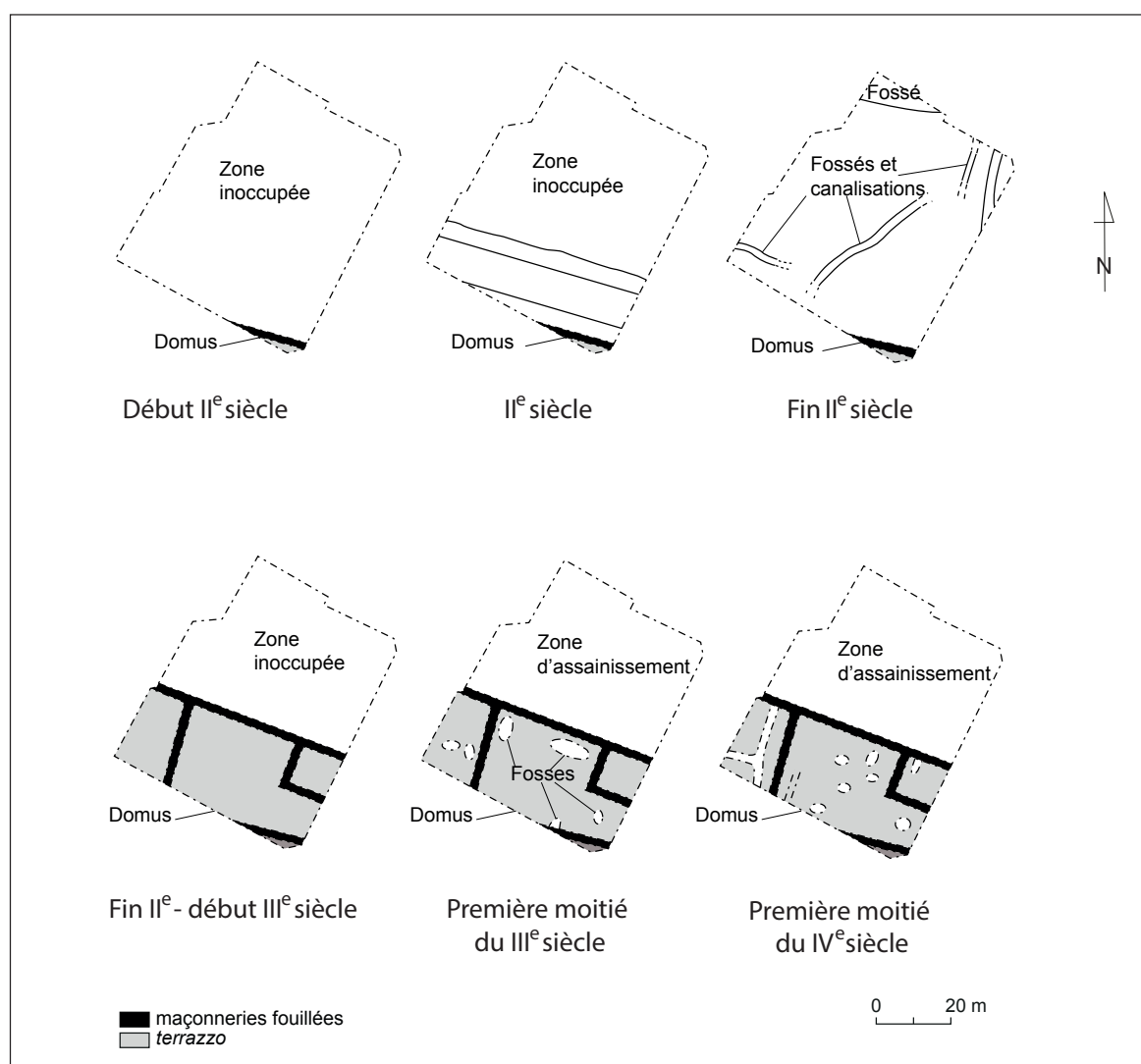


fig.57 - Plan général des vestiges de la Place des Célestins par phase chronologique (DAO d'apr. Arlaud *et al.* 2000).

20. HÔTEL-DIEU

Localisation : n°1, Place de l'Hôpital (II^e arrondissement)
 Fouilles : E. Bertrand
 Année : 2012
 Type : Habitat
 Documentation : Bertrand 2015(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site est localisé en partie orientale de l'actuelle Presqu'île lyonnaise, proche de la rive droite du Rhône. Un projet de restructuration de l'Hôtel-Dieu, ancien hôpital de Lyon, est à l'origine de plusieurs sondages archéologiques ayant débouchés sur une fouille de grande ampleur. Cette dernière a été réalisée entre 2012 et 2013 sous la direction d'E. Bertrand (SAVL). En raison de l'implantation du bâtiment moderne, les opérations de terrain se sont principalement concentrées sur un espace de cour (Cour de la Chaufferie), ainsi que sur une zone bordant l'actuelle rue Bellecordière. Elles ont permis la mise au jour de plusieurs phases d'occupation, comprises entre le I^{er} siècle apr. J.-C. et l'époque moderne. Nous ne décrivons ici que les phases concernant l'Antiquité romaine (fig.58).

Phase	Chronologie
1.1	Début I ^{er} siècle - 40/60 apr. J.-C.
1.2	60 apr. J.-C. - début II ^e siècle apr. J.-C.
1.3	fin II ^e - début III ^e siècle apr. J.-C.
1.4	fin IV ^e - début V ^e siècle apr. J.-C.

fig.58 - Phasage chronologique du site de l'Hôtel-Dieu.

Après une période où le site est soumis aux fluctuations du Rhône attenant, repérées de plusieurs niveaux d'inondations, la zone connaît une première fréquentation au début du I^{er} siècle apr. J.-C (Phase 1.1) (fig.59). Dans le secteur de la rue Bellecordière, la fouille a révélé la présence d'un niveau de fréquentation riche en galets et en charbons associé à trois structures rubéfiées interprétés comme des foyers. Des lambeaux de sols en terre battue et de cailloutis sont liés à la présence de trous de poteaux et de fosses dont il est difficile de dresser un plan exact. A l'est, le même type d'aménagement est observé. Dans l'emprise de la cour, deux structures fossoyées linéaires sont interprétés comme les traces de canalisations en bois. Au centre du site, trois lambeaux de murs maçonnés sont également rattachés à cette période. Ils matérialisent sans doute l'emplacement d'un premier habitat dont ne subsiste que de maigres vestiges. L'ensemble du mobilier céramique issu de ces niveaux est daté précisément entre les années 40 et 60 apr. J.-C. Par la suite, la zone est entièrement remblayée et rehaussée à l'aide d'un apport de terre rubéfiée riche en matériaux de destruction.

C'est dans ces niveaux qu'une *domus* est aménagée (Phase 1.2) (fig.59). Son plan, incomplet, est matérialisé à l'est par la présence de plusieurs murs maçonnés, tranchées de récupérations et

cloisons légères accompagnés de nombreux reliquats de sols en terrazzos. Plusieurs canalisations construites ont par ailleurs été mises au jour. Les pièces d'habitat sont bordées d'espaces ouverts. À l'ouest de la fouille, une longue canalisation marquée par la présence d'un tuyau en terre cuite traverse le site du nord au sud. Plusieurs aménagements fossoyés ont également été mis au jour dans cette zone. Sur la base du mobilier céramique, on peut établir l'ensemble du fonctionnement de la *domus* entre les années 60 apr. J.-C. et le début du II^e siècle (110/120 apr. J.-C.). Après son abandon progressif, la zone étudiée est marquée par l'aménagement de plusieurs grands fossés, de rares constructions repérées par quelques tronçons de maçonneries et de structures en creux au nord-est du site. Cette occupation (Phase 1.3) est difficile à caractériser en raison des lacunes de son plan (fig.60). Les éléments céramologiques resserrent la chronologie entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. Une dernière période d'occupation antique a enfin été mise évidence. Datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, elle se résume à la spoliation de certains des murs de la *domus* précédente, à la présence de niveaux épars de circulation et d'un paléochenal à l'extrémité nord-est du gisement. L'ensemble des structures antiques sont par la suite scellés par l'occupation médiévale postérieure.

LE MOBILIER MILITAIRE

Un ensemble conséquent, constitué de cinquante-deux objets ou fragments d'objets archéologiques, a été intégré à l'étude de *militaria* de Lyon (fig.61). L'essentiel de ces artefacts sont constitutifs d'éléments de harnachement ou de vêtement militaire. Ce lot comprend : Plusieurs dizaines de boutons ou appliques circulaires de forme et de taille divers (n°363-425), un cabochon estampé à tête d'empereur (n°199), deux pendant de harnais losangiques (n°245, 247), un pendant en lunule (n°252), un pendant foliacé (n°244), six anneaux de suspension de pendants (n°218-223) et deux boutons à anneau (n°221-222). On compte également deux plaques en fer pouvant être potentiellement identifiés à des plaques de cuirasses segmentées (n°466-467).

Les contextes précis de ces objets sont multiples et on les retrouve dans de nombreux niveaux archéologiques associés à toutes les phases d'occupations antiques du site. Nous présentons l'ensemble de ces données sous la forme d'un tableau. Il convient tout de même de noter plusieurs choses. La très grande majorité des artefacts (80% de l'ensemble) ont été mis au jour au sein de niveaux de sol et d'occupation de la phase 1.1, datée des années 40-60 apr. J.-C., ou dans les remblais d'installation de la *domus* postérieure. Au regard de la cohérence typologique de ce lot de mobilier, on peut considérer que les objets recueillis dans les niveaux plus récents des phases 1.2, 1.3 et 1.4 sont en réalité des éléments résiduels associés à la première occupation du site.



fig.59 - Plan général des vestiges de l'Hôtel-Dieu, phases 1.1 et 1.2 (d'apr. Bertrand 2015(R)).



fig.60 - Plan général des vestiges de l'Hôtel-Dieu, phase 1.3 (d'apr. Bertrand 2015(R)).

Phase	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
1.1	HTL-2 → 3	C4	Anneaux de suspension	2	Niveau de fréquentation (US 1508)	40 - 60 apr. J.-C.	218-219	Pl.31
	HTL-4 → 7		Anneaux de suspension	4	Couche d'occupation (US 1501)	id.	220-226	Pl.31
	HTL-9		Pendant losangique	1	Niveau de fréquentation (US 1508)	id.	245	Pl.33
	HTL-10		Pendant losangique	1	Comblement supérieur de la fosse 1536 (US 1581)	id.	247	Pl.33
	HTL-17	C5	Bouton circulaire	1	Couche d'occupation (US 1501)	id.	367	Pl.40
	HTL-24		Bouton circulaire	1	Niveau de fréquentation (US 1508)	id.	372	non illustré
	HTL-25 → 26		Boutons circulaires	2	Couche d'occupation (US 1501)	id.	375-376	Pl.40
	HTL-27		Bouton circulaire	1	Niveau de remblai (US 1294)	id.	377	Pl.40
	HTL-28 / HTL-31		Boutons circulaires	2	Couche d'occupation (US 1501)	id.	378, 381	Pl.40
	HTL-33 → 48		Boutons circulaires	16	Couche d'occupation (US 1501)	id.	383-398	non illustré
	HTL-51 → 64		Boutons circulaires	14	Niveau de fréquentation (US 1508)	id.	401-414	non illustré
	HTL-65		Bouton circulaire	1	Couche d'occupation (US 1501)	id.	415	Pl.40
	HTL-66 → 71		Bouton circulaire	5	Niveau de fréquentation (US 1508)	id.	416-421	Pl.40
	HTL-72 → 73		Boutons circulaires	2	Couche d'occupation (US 1501)	id.	422-423	Pl.40
HTL-77	C6	Plaque de cuirasse segmentée ?	1	Niveau d'épandage (US 1451)	id.	467	Pl.43	
1.2	HTL-8	C3	Pendant foliacé	1	Couche d'occupation (US 425)	60-70/110-120 apr. J.-C.	244	Pl.33
	HTL-12 → 13	C5	Bourons à anneau	2	Couche d'occupation (US 425)	id.	321, 363	Pl.38
	HTL-14		Bouton circulaire	1	Niveau de remblai (US 1510)	id.	364	Pl.40
	HTL-16		Bouton circulaire	1	Couche d'occupation (US 425)	id.	366	Pl.40
	HTL-18		Bouton circulaire	1	Comblement de la fosse F1735 (US 1736)	id.	368	Pl.40
	HTL-22		Bouton circulaire	1	Couche d'occupation (US 425)	id.	370	non illustré
	HTL-20/HTL-21		Boutons circulaires	2	Comblement de la fosse F1735 (US 1736)	id.	373-374	non illustré
	HTL-29		Bouton circulaire	1	Comblement de la fosse F1735 (US 1736)	id.	379	Pl.40
	HTL-30		Bouton circulaire	1	Couche d'occupation (US 1529)	id.	380	Pl.40
HTL-76	C6	Plaque de cuirasse segmentée ?	1	Niveau de remblai (US 818)	id.	466	Pl.43	
1.3	HTL-1	C3	Cabocheon à tête décorée	1	Remblai de démolition (US 318)	fin II ^e - III ^e s. apr. J.-C.	199	Pl.28
	HTL-11		Pendant en lunule	1	Niveau de démolition lié l'abandon de la domus (US 704)	id.	252	Pl.34
	HTL-15	C5	Bouton circulaire	1	Remblai de démolition (US 318)	id.	365	Pl.40
	HTL-32		Bouton circulaire	1	Remblai de démolition (US 318)	id.	382	Pl.40
	HTL-50		Bouton circulaire	1	Remblai de démolition (US 318)	id.	400	non illustré
	HTL-70		Bouton circulaire	1	Remblai de démolition (US 318)	id.	420	Pl.40
HTL-74	Bouton circulaire	1	Remblai de démolition (US 318)	id.	424	Pl.40		
1.4	HTL-19/23/49/75	C5	Bouton circulaire	4	Niveau de sol (US 666)	fin IV ^e - début V ^e s. apr. J.-C.	369, 371, 399, 425	Pl.40

 fig.61 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de l'Hôtel-Dieu par phase chronologique.

21. RUE BOURGELAT

Localisation : n°16, rue Bourgelat (2^{ème} arrondissement)
Fouilles : E. Bertrand (SAVL)
Année : 2010
Type : Remblai d'exhaussement.
Documentation : Bertrand 2011(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Situé au sud de l'actuelle abbaye d'Ainay, à proximité de la rive gauche de la Saône, le site de la rue Bourgelat prend place dans une zone géographique fortement marquée par la confluence des deux fleuves lyonnais durant l'Antiquité. Un projet immobilier dans l'emprise de l'Institut Saint-Vincent-de-Paul a entraîné la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive au n°16 de la rue, sous la direction d'E. Bertrand (SAVL). Les recherches de terrain ont permis de mettre en évidence une occupation romaine peu dense, dont on distingue trois phases principales (fig.62). Les vestiges sont installés sur une terrasse alluvionnaire lié à des apports sédimentaires rhodaniens.

Phase	Chronologie
1	40/54 - 55/70 apr. J.-C.
2	II ^e - III ^e siècle apr. J.-C.
3	V ^e siècle apr. J.-C.

fig.62 - Phasage chronologique du site de la rue Bourgelat.

Un mur d'orientation nord-sud constitue la seule trace de construction rattachée à la première phase d'occupation (Phase 1). Cette structure est associée à l'ouest à un apport conséquent de remblai déversé depuis le nord-ouest. Recouvrant une grande partie du site, il matérialise un rehaussement du terrain de plus d'un mètre. Il permet l'assainissement de la zone, désormais mis à l'abri des caprices du fleuve. L'ensemble des couches qui le constitue a livré un matériel archéologique abondant, sans doute lié à la destruction et à la démolition d'un habitat incendié situé hors de l'emprise de fouille. Le lot céramique et monétaire mis au jour permet de dater précisément cette opération du règne de Claude, entre 40 et 54 apr. J.-C. À l'est du mur, l'espace est demeure ouvert au dépôt alluvionnaires. Un important dépotoir constitué de deux cent amphores (majoritairement de type Gauloise 1) a été mis au jour au pied du parement. Il est daté entre 55 et 70 apr. J.-C. L'ensemble de ces vestiges plaident en faveur d'un site en lien avec le commerce fluvial.

Lors de la seconde phase d'occupation (Phase 2), la partie orientale du site est marquée par un plusieurs couches alluvionnaires. Le mur est spolié afin de ménager un terrain homogène sur toute l'emprise de la fouille. Plusieurs fosses ont été mises en évidence et ont piégé un mobilier daté du II^e et III^e siècles apr. J.-C. De nouvelles structures en creux sont aménagées au V^e siècle apr. J.-C. (Phase 3). Elles ont livré un mobilier lapidaire très abondant. L'ensemble des structures antiques est par la suite scellé par une épaisse couche de remblai, qui exhausse une nouvelle fois

le terrain de près d'un mètre.

LE MOBILIER MILITAIRE

Six objets ou fragments d'objets sont issus du site de la rue Bourgelat et se rapporte aux *militaria* romains. Tous sont issus de couches de remblais d'exhaussement de la partie ouest du site lors de la phase 1, datée entre 40 et 55 apr. J.-C (US155, 165, 91). L'armement offensif est représenté par un grand épieu (n°60), dont la fonction militaire peut être discutée (*cf. Part.II Chap.I*). L'essentiel des artefacts est constitutif de l'armement défensif. On dénombre une charnière trilobée (n°149) et deux charnières simples de cuirasse segmentée (n°150-151) ainsi qu'une manipule de bouclier (n°165). Enfin, le harnachement équestre est illustré par un pendant de harnais « en enclume » (n°261).

22. RUE DE LA MONNAIE/ÎLOT 24

Localisation : n°7-11, rue de la Monnaie (2^{ème} arrondissement)

Fouilles : L. Jacquin

Année : 1983-1984

Type : habitat.

Documentation : Jacquin 1983(R) ; Jacquin *et al.* 1984(R) ; Jacquin 1987(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 359-362 n°206.

PRÉSENTATION DU SITE

En rive gauche de la Saône, le site dit de « l'îlot 24 » est situé au cœur de la Presqu'île lyonnaise, quelques rues au nord des gisements de la place* et du théâtre des Célestins*. En 1982, la réalisation d'une campagne de sondages archéologiques dans l'emprise de la parcelle moderne a conditionné la réalisation d'une fouille de sauvetage, sous la supervision de L. Jacquin. Les vestiges mis au jour ont révélé la présence d'un habitat, installé précocement dès l'époque augustéenne. Quatre états d'occupations ont été mis en évidence (fig.63).

Etat	Chronologie
1	Epoque augustéenne
2	Début I ^{er} - II ^e siècle apr. J.-C.
3	Fin II ^e - milieu III ^e siècle apr. J.-C.
4	IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.63 - Phasage chronologique du site de la rue de la Monnaie/Îlot 24.

Durant l'Antiquité, l'implantation humaine est intimement liée à l'activité fluviale attenante. Le site connaît au préalable des épisodes de crues et de débordements de la Saône. La construction d'un mur-digue d'axe nord/sud permet de scinder le site en deux espaces. À l'ouest, le terrain est encore largement soumis aux caprices du fleuve, tandis qu'à l'est, l'espace est protégé des inondations et propice à l'installation humaine. La première occupation du site (État 1), se trouve donc en partie orientale (fig.64). La fouille a révélé la présence d'un remblai d'installation riche en mobilier daté de l'époque augustéenne (aux environs du changement d'ère). Sur ce niveau s'implante un premier bâtiment, composé d'un grand bassin enduit de mortier de tuileau et de deux pièces attenantes rectangulaires, chacune pourvue d'un sol en *terrazzo*. Cet édifice, interprété comme un habitat, est par la suite étendu à l'ouest tandis l'emprise du bassin est réduite (État 2) (fig.64). Au cours du I^{er} et du II^e siècle, trois nouvelles pièces, séparées des précédentes par un couloir, sont ajoutées. Elles présentent l'aménagement de sols en terre battue et, pour l'une d'elle, d'un foyer rectangulaire. Lors d'une seconde phase, l'espace occidental est de nouveau cloisonné en plusieurs pièces de taille réduite. Un réseau de canalisation d'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est a été mis au jour à l'intérieur de la *domus*. Plusieurs structures hydrauliques longent également le bâtiment à l'ouest, probablement en relation avec un espace de voirie. L'habitat fait l'objet de nouvelles modifications à la fin du II^e siècle (État 3) (fig.64). Le bassin oriental est de nouveau réduit et circonscrit par plusieurs maçonneries adoptant une forme octo-



fig.64 - Plan général des vestiges de la rue de la Monnaie/Îlot 24 par état (DAO M. Monin, SAVL).

gonale. Un second bassin carré est ménagé au centre du bâtiment. Le plan des pièces attenantes est modifié de façon substantielle. D'abord pourvues de sols en terre battue, certaines reçoivent par la suite des sols en *terrazzo* ou en *opus scutulatum*. Ces espaces sont interprétés comme la partie thermale de la *domus*. Un remblai de démolition riche en mobilier archéologique vient sceller les structures de l'habitat. L'étude du matériel céramique permet de dater l'abandon du milieu du III^e siècle apr. J.-C.

La fouille a mis en lumière l'existence d'un bâtiment postérieur daté du IV^e siècle, dont le plan n'est connu que par quelques maçonneries très arasés et niveaux de sols en terre battue (État 4). À la fin de l'Antiquité, il est remplacé par un grand entrepôt qui fonctionne durant tout le Haut Moyen-Âge.

LE MOBILIER MILITAIRE

Quatre objets sont issus du site de la rue de la Monnaie. Ils se rapportent au harnais et à la décoration des lanières de cuir. En raison d'une documentation de fouilles assez lacunaire, tous ne jouissent pas de contextes stratigraphiques bien renseignés. Un bouton circulaire émaillé est issu d'un niveau d'occupation de la *domus* de l'état 3 du site, datée de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. (n°445). Une couche de démolition associée à l'abandon de l'habitat (milieu du III^e siècle) a également livré un objet de même nature (n°449). Une applique en forme d'hélice (n°318) a été recueillie au sein d'un niveau d'installation de mur (M455) stratigraphiquement associé à l'état 4 (IV^e siècle apr. J.-C.) a livré. Enfin, un pendant de harnais à ailettes (n°226) ne possède pas de contexte précis.

23. THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Localisation : n°4, rue Charles Dullin/Place des Célestins (2^{ème} arrondissement)
 Fouilles : M. Monin (SAVL)
 Année : 2003
 Type : bâtiment artisanal
 Documentation : Monin 2004(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site s'implante dans le même secteur que la Place du même nom (*cf. site n°19*), dans la partie occidentale de l'actuelle presqu'île lyonnaise, face à la colline de Fourvière. Lors de la réhabilitation du théâtre des Célestins, un premier diagnostic archéologique est réalisé à l'hiver 2003. La fouille qui fait suite à cette opération, dirigée par M. Monin (SAVL), a révélé une occupation humaine importante de l'Antiquité à nos jours. Pour la période gallo-romaine, on distingue six phases d'aménagements (fig.65).

Phase	Chronologie
1	Epoque flavienne
2-3	fin I ^{er} - début II ^e siècle apr. J.-C.
4	II ^e siècle apr. J.-C.
5	fin II ^e - début III ^e siècle apr. J.-C.
6	Première moitié du III ^e siècle apr. J.-C.

fig.65 - Phasage chronologique du site du Théâtre des Célestins.

À l'image du site proche de la Place des Célestins, les premières traces d'intervention humaines se résument à des opérations d'assainissement de la zone inondable (Phase 1) (fig.66). Celles-ci se matérialisent par un apport de remblai de limons sableux et d'éclats de schistes. Une fosse installée dans ces niveaux a livré un important mobilier permettant de dater cette fréquentation de l'époque flavienne. Par la suite, un aménagement plus conséquent est mis en place sur une couche d'installation (Phase 2-3). La fouille a révélé l'implantation de deux rangées de piliers alignés qui devaient accueillir une superstructure en bois. Ils sont associés à plusieurs remblais successifs alternant cailloutis et schistes et niveaux de sols en terre battue. Cette installation est bordée par une structure en creux linéaire de même orientation à profil en cuvette. Elle est interprétée comme l'aménagement d'un chemin creux d'axe NNE/SSO. L'utilisation de cette structure viaire est repérée par une succession de couches caillouteuses et de limons argileux datées par le mobilier céramique de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle apr. J.-C. L'ensemble connaît un premier remaniement avec la reprise des piliers et plusieurs épandages de mobilier. Un second remaniement du chemin intervient à la fin du II^e ou au III^e siècle apr. J.-C. (Phase 4). Deux caniveaux sont aménagés le long de l'axe de circulation au début du III^e siècle (Phase 5), témoignant d'une volonté d'amélioration de la zone par ses occupants. Les couches liées à cet état,

particulièrement le comblement des caniveaux, ont livré un ensemble important de tabletterie témoignant d'un artisanat spécialisé à proximité. Cette hypothèse est confortée par la présence de structures hydrauliques souvent liées à ce type d'activités. La dernière période d'occupation antique (**Phase 6**) témoigne du creusement de plusieurs fosses de remplissage dont la fonction est inconnue. Le chemin est encore fonctionnel jusqu'à l'installation d'une base de pilier au milieu de son tracé, codamnant son utilisation au nord-est. L'ensemble des structures sont finalement recouverte d'un niveau de démolition daté du milieu du III^e siècle.

LE MOBILIER MILITAIRE

Sur ce site, trois objets se rapportent à l'équipement militaire ou au harnachement équestre. Une applique en forme de pelte (n°291) provient d'une couche de graviers et de galets (US505) liée au comblement du chemin creux lors de la phase 3 (fin I^{er} – début II^e siècle apr. J.-C.). Une applique quadrangulaire (n°195) est issue d'une couche également liée au remblaiement de la zone (US591). Il s'agit d'un niveau de recharge charbonneuse riche en mobilier et daté de la même période. Enfin, un pendant d'extrémité de lanière (n°272) provient de l'une des couches sablo-argileuse de remplissage des caniveaux bordant le chemin (US 412) et datée du premier tiers du III^e siècle.



fig.66 - Plan général des vestiges du Théâtre des Célestins (d'apr. Monin 2004(R)).

24. RUE TONY TOLLET

Localisation : n°6-8, rue Tony Tollet (2^{ème} arrondissement)

Fouilles : P. Rethoré, A. Vérot-Bourrély

Année : 2001

Type : Aménagement de berges, zone artisanale.

Documentation : Rethoré *et al.* 2001(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 382-384 n°235.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue Tony Tollet est situé sur la Presqu'île lyonnaise, à 160 m de la rive gauche actuelle de la Saône. Il s'inscrit dans le quartier d'Ainay, à quelques mètres de la Place Bellecour. C'est à l'occasion de l'aménagement d'un parking et suite à un diagnostic archéologique révélé positif qu'une opération de fouilles préventives a été entreprise, confiée à l'Afan en 2001. Pour la période gallo-romaine, six états d'occupation ont été mis en évidence et témoignent d'activité artisanale dans une zone fortement contrainte par les fluctuations des deux fleuves (Rhône et Saône) (fig.67).

Etat	Chronologie
1	Epoque augustéenne
2-3	Fin Auguste - début Tibère
4	Epoque tibérienne
5	Epoque claudienne
6	Seconde moitié I ^{er} - III ^e siècle apr. J.-C.

fig.67 - Phasage chronologique du site de la rue Tony Tollet.

Les premières traces de fréquentations humaines sont datées du règne d'Auguste (État 2). Ils témoignent de la volonté des occupants de se prémunir d'éventuels débordements fluviaux. Le secteur est marqué au sud par la construction de deux puissantes maçonneries (dont l'une est contrefortée) qui font office de murs-digues. Entre ces murs, un remblai constitué de graviers permet l'assèchement de la zone, désormais propice à la circulation. Des traces d'occupation (structures en creux, niveaux de sol et apport de couches anthropiques) sont repérées. À la fin du règne d'Auguste (État 3), un troisième mur est construit au nord de l'emprise de fouille. L'espace compris entre cette maçonnerie et les murs précédents fait désormais office de lieu de circulation, en partie à ciel ouvert. A l'époque tibérienne (État 4), le site subit des modifications profondes avec l'établissement d'un vaste bâtiment, interprété comme un entrepôt. Il est délimité en partie par les anciens murs de berges de la phase précédente. À l'intérieur, deux bases en granite ont été mises au jour et devaient accueillir des poteaux de bois ou des piliers en briques soutenant un étage. Un niveau induré de mortier de chaux fait office de sol. Ce bâtiment est détruit par un incendie, comme en témoigne la présence d'une couche de destruction riche en charbons. Dans la partie orientale du site, l'espace est cloisonnée par plusieurs trous de poteaux, sablières et solins, qui semblent indiquer une zone constituée de cellules à vocation artisanale (travail des métaux ?). Ces structures perdurent et s'étendent à l'époque claudienne (État 5), tandis que

l'entrepôt abandonné fait l'objet d'une récupération de ses maçonneries. L'espace est par la suite réaménagé en zone extérieure (État 6), matérialisée par l'apport d'un important remblai et de plusieurs recharges de graviers. Le site est finalement abandonné au cours du premier tiers du III^e siècle.

LE MOBILIER MILITAIRE

Bien que peu étendu, le site de la rue Tony Tollet a livré quelques objets métalliques, dont au moins un est clairement rattaché à la sphère militaire. Une bouterolle de fourreau de type Mainz (n°38) a été mise au jour au sein d'un niveau de destruction et d'incendie de l'entrepôt, daté du règne de Tibère (US2010).

Par ailleurs, L. Orengo, en charge de l'étude du petit mobilier, mentionne dans le rapport de fouilles l'existence d'un autre objet qu'il identifie comme un potentiel fragment d'umbo de bouclier à décor de foudre jupitérien (Réthoré *et al.* 2001(R)). Ce dernier n'est malheureusement pas illustré dans le document et la recherche de cet objet au sein des réserves du SAVL a été infructueuse. La validité de l'identification ne peut donc être assurée, ce qui explique l'absence de cet artefact au sein du corpus d'étude.

25. RUE VAUBECOUR

Localisation : n°4, rue Vaubecour (2^{ème} arrondissement)
Fouilles : C.-E. Perret de la Menue.
Année : 1855
Type : habitat (?) (mosaïque polychrome).
Documentation : Le Mer/Chomer 2007, 395 n°267.

PRÉSENTATION DU SITE

Au cœur de la Presqu'île actuelle, le site de la rue Vaubecour est localisé sur la rive gauche de la Saône, face à la colline de Fourvière. En 1855, des travaux de canalisations ont permis la mise au jour d'une mosaïque polychrome d'environ 4 m de largeur associée à plusieurs fragments architecturaux (fûts de colonne, base attique et chapiteau corinthien). Aucune maçonnerie associée à ces éléments n'a été mise en évidence. La nature de ces vestiges lacunaires n'est pas cernée avec certitude. On peut supposer de leur vocation domestique, au regard des autres découvertes effectuées dans le même secteur (Le Mer/Chomer 2007, 395-399).

LE MOBILIER MILITAIRE

Le mobilier militaire issu de cette fouille se résume à un seul élément de harnachement équestre. Il s'agit d'un pendant de harnais circulaire à volutes (n°254). Son contexte précis est inconnu, de sorte qu'il est impossible de proposer une datation extrinsèque.

III.2.3. Zone III : Presqu'île et rive droite de la Saône

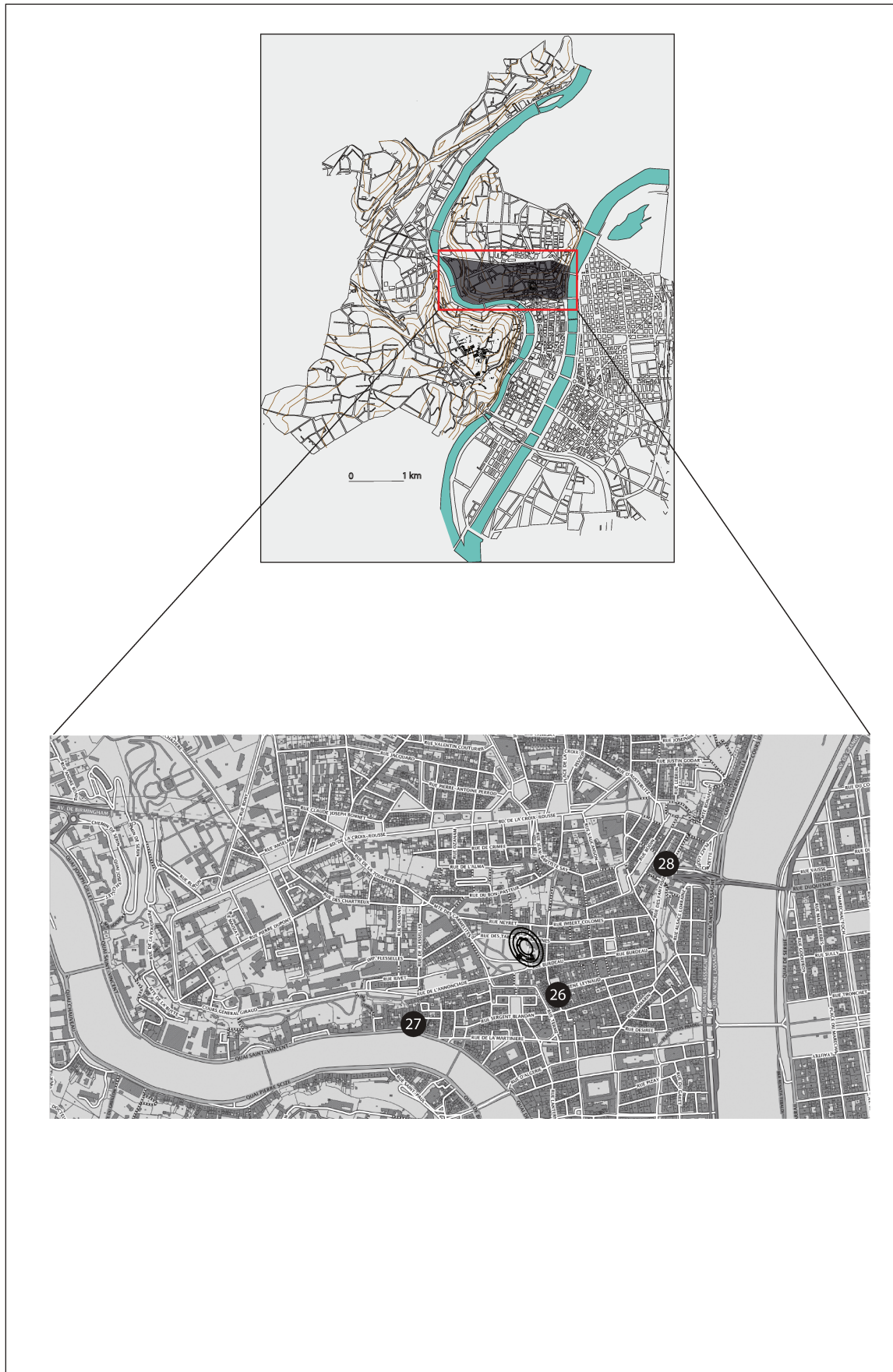


fig.68 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone III (Colline de la Croix-Rousse).

26. MONTÉE DE LA GRANDE CÔTE

Localisation : Rue René Leynaud, anciennement rue de la Vieille Monnaie

Fouilles : L. Jacquin

Année : 1985

Type : Habitat

Documentation : Jacquin 1985(R) ; Jacquin/Becker 1985(R) ; Plassot 1991(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 298-303 n°58-59.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la Montée de la Grande-Côte, aussi appelé « Ilôt Vieille Monnaie », est localisé sur le versant sud de la colline de la Croix-Rousse, à proximité immédiate de l'amphithéâtre des Trois Gaules. En 1985, à l'occasion de la construction d'un parking en lien avec un immeuble d'habitation, une opération de fouille préventive est entreprise sous la direction de L. Jacquin. Les données recueillies sur le terrain ont par la suite été complétées par des sondages effectués en 1991 sous la supervision de D. Frascone. L'ensemble des vestiges s'implante sur une pente importante de près de 6%, imposant l'aménagement de terrasses artificielles. La fouilles a révélé une occupation romaine dense, datée entre le règne d'Auguste et l'Antiquité tardive (fig.69).

Etat	Chronologie
I	15 av. - 20 apr. J.-C.
II	20 - 50 apr. J.-C.
III	50 - 200 apr. J.-C.
IV	200 - 250 apr. J.-C.
V	250 - 350 apr. J.-C.

fig.69 - Phasage chronologique du site de la Montée de la Grande Côte.

Au cours du règne d'Auguste, un premier îlot est mis en place, daté entre les années 15/10 av. et 20 apr. J.-C. (État I) (fig.71). La parcelle sud est occupée par un bâtiment d'habitation pourvu de sol en terre battue et décoré d'enduits peints du III^e style pompéien. Au nord, un vaste jardin bordé d'un portique occupe la parcelle nord. A partir du règne de Tibère (État II), l'espace extérieur subit des plusieurs phases de modifications importantes. L'accroissement progressif de l'habitat au sud, entraîne une réduction de la surface des jardins. Un bassin et un puits sont construits au niveau de la parcelle septentrionale. L'ensemble de ces opérations est datée entre les années 20 et 50 apr. J.-C.

Autour du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., l'organisation de l'îlot est intégralement reprise (État III) (fig.71). La maison augustéenne de la parcelle sud est transformée en *tabernae*, alors qu'une *domus* centrée autour d'un péristyle, la maison à l'Edicule Maçonné, est mise en place sur la parcelle nord. Les sondages effectués en 1991 permettent de restituer l'emprise de cette maison. Elle se développe sur une largeur de 18 m et devait donner sur une cour ou un espace de circulation au nord, longeant la structure monumentale. Sans doute au début du II^e siècle, la *domus* est

transformée, alors que la parcelle sud reste inchangée. La *domus* est abandonnée à la suite d'un incendie qui survient à la fin du II^e ou au tout début du III^e siècle.

Au cours de l'état suivant (État IV), l'îlot est reconstruit tout en conservant le parcellaire originel (fig.71). Les boutiques de la parcelle sud sont conservées et l'une d'elles est dévolue à un atelier de verrier. Une maison organisée autour d'une cour occupe la parcelle septentrionale, tandis que quatre autres pièces ont été mises au jour sur la parcelle est. Les boutiques au sud vont être abandonnées au milieu du III^e siècle et remplacées par un mur d'enceinte qui reprend le tracé du mur de terrasse (État V). En revanche, les deux habitats observés au nord vont rester en activité jusqu'à la première décennie du IV^e siècle, et sont ensuite abandonnés au profit d'une nécropole. La parcelle orientale est incendiée, ce qui a permis de conserver sur près de 1,50 m en élévation ses cloisons en terre et bois.

LE MOBILIER MILITAIRE

Parmi le mobilier métallique recueilli sur le site se trouve un ensemble de *militaria* peu conséquent mais digne d'intérêt (fig.70). Les objets sont pour certains caractérisés par un état de conservation exceptionnel et se rapportent à des armes offensives et défensives. On dénombre ainsi une pointe de lance de cavalerie (n°49), un couvre-joue de casque de type *Niederbieber* et son anneau jugulaire (n°133, 135) et un *umbo* de bouclier entier (n°159). Pour beaucoup, ces objets ont été mis au jour au sein des niveaux de destruction d'incendie et de remblai marquant la fin de l'état III. Ces niveaux sont datés entre la fin du II^e ou le début du III^e siècle apr. J.-C.

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
III	IVM-1	C1	Fer de lance	1	Couche d'incendie (US 539 ?)	fin II ^e - début III ^e s. apr. J.-C.	49	Pl.10
	IVM-2	C2	Couvre-joue de casque	1	Couche d'incendie et de démolition de l'habitat (US 539)	<i>id.</i>	133	Pl.18
	IVM-3		Anneau d'attache de casque	1	Couche d'incendie et de démolition de l'habitat (US 539)	<i>id.</i>	135	Pl.18
	IVM-4		<i>Umbo</i> de bouclier	1	Couche d'incendie et de démolition de l'habitat (US 132)	<i>id.</i>	159	Pl.24
	IVM-5		C3	Applique à décor en rosette	1	Remblai de démolition (US 527)	<i>id.</i>	204
	IVM-6	Applique delphiniforme	1	Remblai de démolition (US 527)	<i>id.</i>	205	Pl.29	
	IVM-9	C5	Applique en amande	1	Couche d'abandon de l'habitat (US 580)	inconnue	299	Pl.37
	IVM-7	Pendant foliacé bipartite	1	Inconnu	inconnue	263	Pl.35	
IVM-8	Extrémité de lanière	1	Inconnu	inconnue	270	Pl.35		

fig.70 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la Montée de la Grande Côte par phase chronologique.



fig.71 - Plan général des vestiges de la Montée de la Grande Côte par état (d'apr. Clément 2016).

27. ZAC SAINT-VINCENT / RUE DE LA VIEILLE

Localisation : 7-11 rue de la Vieille (1^{er} arrondissement)

Fouilles : J.-P. Lascoux.

Année : 1989 ;1993

Type : Entrepôt, structures commerciales, habitat.

Documentation : Lascoux 1994(R) ; Lascoux/Gay 2003 ; Le Mer/Chomer 2007, 312-315 n°94

PRÉSENTATION DU SITE

Le gisement de la rue Vieille se situe au pied des pentes de la Croix-Rousse, sur la rive gauche de la Saône. Il a fait l'objet de fouilles archéologiques de sauvetage en 1989 puis en 1993, à l'occasion de l'aménagement de la ZAC dite « Saint-Vincent ». Deux secteurs distincts (II et III) ont été ouverts de part et d'autre de la rue. La fouille des niveaux les plus profonds a révélé l'existence d'une fréquentation ancienne, consécutive au comblement naturel d'un chenal actif de la Saône. Des indices d'occupation datés de l'Age du Bronze et du Hallstatt ont été repérés. Au cours de la Tène finale, le site accueille un atelier de potier, produisant principalement des olpés à pâte claire. L'officine est finalement abandonnée entre les années 40 et 10 av. J.-C.

Etat	Chronologie
III	12/10 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.
IVa	14 - 40 apr. J.-C.
IVb	40 - 60 apr. J.-C.
IVc	60 - 100
V	100 - 250 apr. J.-C.
VI	300 - 400 apr. J.-C.

fig.72 - Phasage chronologique du site de la ZAC Saint-Vincent/Rue de la Vieille.

Les premiers aménagements d'époque romaine prennent place à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. (12/10 av. J.-C.). Le site voit la construction d'un grand édifice à fonction commerciale dont seules les limites nord sont connues. Plusieurs rangées de dais en maçonneries marquent la partition de l'espace interne en plusieurs travées. L'ensemble est interprété comme un vaste espace d'entrepôt (Etat III). Sous le règne de Tibère, un nouveau bâtiment est aménagé (Etat IVa). Son plan et sa fonction sont difficile à déterminer en raison de son fort degré d'arasement. Au nord du site, une grande fosse a été mise au jour servant probablement à l'extraction de matériaux. Sous Claude (Etat IVb), la partie médiane du secteur III accueille une domus centrée autour d'une cour à péristyle. La nature domestique des lieux est confirmée par la présence de sols en *terrazzo*, d'enduits peints et de probables vestiges de lairair. Au nord-est, plusieurs structures de plan lacunaires ont été repérées. Le site connaît ensuite de nouveaux aménagements à la fin des Julio-Claudiens et durant l'époque flavienne (Etat IVc). Le secteur III conserve la même organisation, à l'exception de sa partie occidentale. La fouille a mis au jour plusieurs structures excavées

interprétées comme les vestiges d'éventuels pressoirs. A l'ouest, le bâtiment est entouré d'un portique matérialisé par une rangée de piliers sur deux côtés. Dans le secteur II, au sud, suite à l'arasement complet des niveaux antérieurs, l'espace est occupé par d'importants épandages d'éclats de calcaire évoquant une activité de taille lié à un chantier de construction à proximité.

Au début du II^e siècle (Etat V), la partie nord du site fait l'objet de remaniements importants. Le bâtiment occidental est complété d'un second édifice construit avec une volonté de symétrie. Au centre de la zone, une cour dallée de granite est ménagée et vient toucher la façade nord d'un bâtiment oblong central. Elle est reliée aux bâtiments occidentaux par un espace couvert matérialisé par une rangée de piliers. Au nord-est du pavement, le secteur accueille dans un second temps un important bâtiment d'axe est-ouest et terminé d'une abside. Il présente comme revêtement extérieur un enduit de tuileau. La fonction thermique de l'édifice est suspectée. Durant la même phase, la partie sud-ouest du secteur III accueille un bassin enduit également de mortier de tuileau et revêtu de plaques de marbre. Le secteur II continue d'être occupé comme un espace ouvert mais s'agrémenté d'un bâtiment quadrangulaire. Le fonctionnement de ces aménagements est daté du II^e siècle et leur abandon du milieu du III^e siècle sur la base du mobilier céramique. Par la suite, au IV^e siècle (Etat VI), l'ensemble thermal se voit nettement développé. La fouille a révélé une partition de l'espace en trois pièces dont deux pourvues d'un hypocauste.

LE MOBILIER MILITAIRE

Le mobilier militaire issu du site de la rue Vieille rassemble 12 fragments d'objets (fig.73). Outre la présence de deux écailles de cuirasses (n°141a-b), le reste des *militaria* se rapporte à des éléments de harnachement. En l'absence de réel rapport de fouille pour ce site, la contextualisation des objets s'est avérée difficile. Toutefois, on peut observer que l'essentiel des fragments proviennent de niveaux de remblai ou de rejets en fosses. Ils constituent donc souvent un mobilier résiduel.

Etat	Code	Catégorie	Identification	NR	Contexte stratigraphique	Datation contexte	n° cat.	n° Pl.
III	STV-12	C5	Boucle	1	Inconnue (US 1031)	20 - 15 av. J.-C.	337	Pl.39
	STV-8	C4	Extrémité de lanière	1	Remplissage de la fosse 810 (US 811)	Tibère	269	Pl.35
IV	STV-7	C3	Pendant en lunule	1	Mur 848	10 - 50/60 apr. J.-C.	250	Pl.34
V	STV-1	C2	Ecailles de cuirasse	1	Niveau de construction (US 763)	début II ^e s. apr. J.-C.	141	Pl.21
	STV-2	C2	Ecailles de cuirasse	1	Niveau de construction (US 763)	début II ^e s. apr. J.-C.	141	Pl.21
	STV-9	C4	Applique à bords concaves	1	Remplissage de la fosse 550 (US 551)	II ^e - milieu III ^e s. ap. J.-C.	306	Pl.37
VI	STV-4		Pendant à ailettes	1	Secteur II Pièce 1. Remblai (US 731)	IV ^e - V ^e s. apr. J.-C.	227	Pl.32
NC	STV-5	C4	Pendant à ailettes	1	Secteur III Carré M (US 1497)	inconnue	228	Pl.32
	STV-3		Boucle de cingulum	1	Secteur II Pièce 5 (US 497)	inconnue	177	Pl.27
	STV-6	C4	Pendant foliacé à anneau	1	Secteur II Pièce 5 (US 516)	inconnue	240	Pl.33
	STV-10	C5	Applique cordiforme	1	Secteur II Pièce 4 (US 413)	inconnu	309	Pl.37
	STV-11		Bouton à anneau	1	Secteur II Pièce 3 sud. Remplissage de la fosse 515 (US 516)	inconnue	324	Pl.38

fig.73 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la ZAC Saint-Vincent par phase chronologique.

28. RUE DES FANTASQUES

Localisation : 4^{ème} arrondissement
Fouilles : Inconnu
Année : 1950
Type : Sépulture ?
Documentation : Wuilleumier 1950, Feugère 1993, 149.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue des Fantasques se situe sur la Plateau de la Croix-Rousse, dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. En mars 1950, à l'occasion de la construction d'un garage au n°10 de la rue, des ouvriers ont mis au jour, à 6,5 m de profondeur, deux larges maçonneries de moellons et mortier. L'une d'elles, d'axe est-ouest, devait jouer le rôle de mur de soutènement. À l'angle de ces deux structures, la partie inférieure d'un squelette a été découverte, associée à un équipement militaire presque complet et à un pécule monétaire retrouvée au niveau de son bassin. Ces objets ont aussitôt été confiés dans leur intégralité à A. Audin, alors conservateur des collections gallo-romaines de la ville de Lyon. Ils sont, aujourd'hui encore, exposés au Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Si la « tombe » de la rue des Fantasques constitue à n'en pas douter une découverte exceptionnelle, plusieurs zones d'ombres demeurent quant à son interprétation. La raison principale est le contexte d'exhumation du corps et du mobilier qui lui était associé. Aucun relevé stratigraphique ou planimétrique n'a pu être réalisé lors de la découverte. La seule documentation à notre disposition se résume à un simple croquis conservé aux Archives municipales de la ville de Lyon (fig.74).

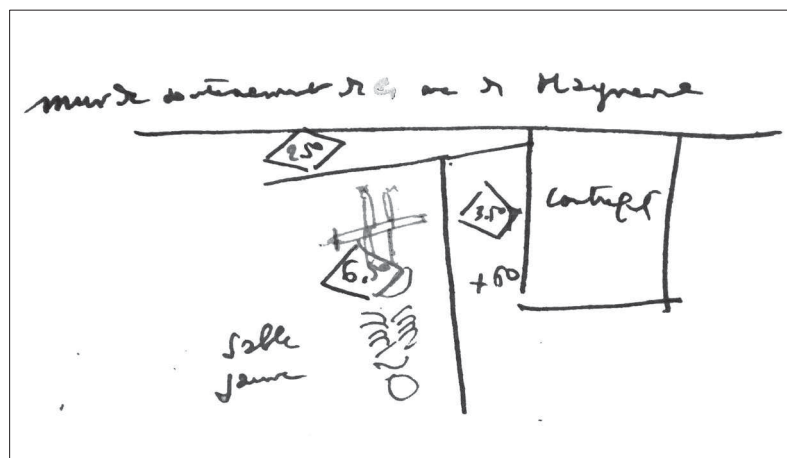


fig.74 - Croquis de localisation du défunt des la rue des Fantasques et de son armement (Archives Municipales de la Ville de Lyon, fonds A. Audin, d'apr. Le Mer/Chomer 2007, fig.199).

Concernant le squelette en lui-même, aucun indice n'atteste qu'il s'agit bel et bien d'une sépulture au sens strict. Y-a-t-il eu un véritable dépôt funéraire ou l'individu a-t-il été jeté dans une simple fosse suite à son décès ?

LE MOBILIER MILITAIRE

L'ensemble du mobilier métallique de la rue des Fantasques constitue un lot homogène qui rassemble au total onze objets réels, dont dix sont inclus à l'étude. Pour l'armement offensif, on dénombre ainsi une épée longue (*spatha*) de type 'Lauriacum-Hromówka' (n°28), une attache de fourreau (n°40) et une boulerolle de type pelte (n°44). Les éléments de ceinture sont représentés par un lot de lettres en bronze et une boucle formant la garniture de cingulum de type 'VTERE FELIX' (n°200a-i) et deux lests d'extrémités de lanière. Pour le baudrier, on identifie une phalère (n°210), une plaque terminale et son pendant (n°212a-b) et enfin un bouton circulaire à décor en rosace (n°213).

La datation de cet ensemble s'appuie sur la découverte, à proximité du corps du défunt, d'une bourse monétaire, qui nous fournit des indices chronologiques non négligeables. Le pécule comprend :

- 1 frappe de Marc-Antoine à la VIème légion (33-31 av. J.-C.) ;
- 2 frappes de Vespasien (70-79 apr. J.-C.) ;
- 1 frappe de Domitien (75 apr. J.-C.) ;
- 2 frappes de Trajan (114 et 116 apr. J.-C.) ;
- 2 frappes d'Antonin le Pieux (140-143 et 156 apr. J.-C.) ;
- 1 frappe de Faustine II (161-175 apr. J.-C.) ;
- 2 frappes de Commode (190-192 apr. J.-C.) ;
- 1 frappe de Septime Sévère (194 apr. J.-C.).

Ce lot monétaire quelque peu atypique permet ainsi de proposer un *terminus post quem* de l'année 194 apr. J.-C. À noter que le mobilier militaire s'accompagne également d'une fibule à genou (*Kniefibel*) de type Böhme 19a, dont la datation est comprise entre le milieu du II^e et la fin du III^e siècle apr. J.-C. (Guillaud 2011, 72-74).

III.2.4. Zone IV: Plaine de Vaise

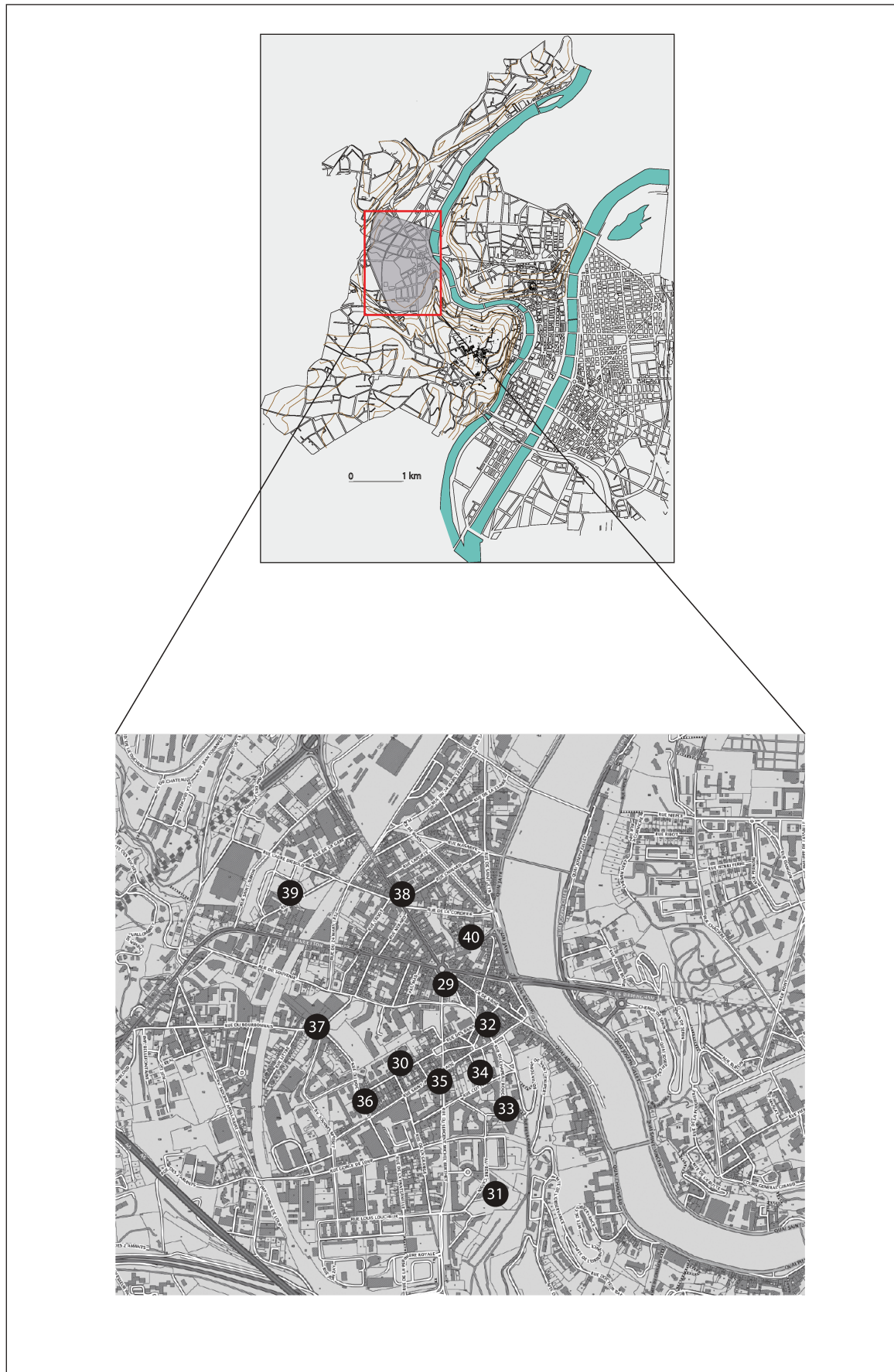


fig.75 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone IV (Plaine de Vaise).

29. PLACE VALMY

Localisation : Rue Sergent Michel Berthet/Place Valmy (9^{ème} arrondissement)
 Fouilles : M. Le Nézet-Célestin.
 Année : 1992-1993
 Type : Habitat, nécropole.
 Documentation : Le Nézet-Célestin *et al.* 1994(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 775-777 n°691.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site archéologique de la Place Valmy, implanté au centre de la Plaine de Vaise, constitue l'un des gisements majeurs pour notre compréhension du *vicus* durant l'Antiquité. C'est à l'occasion de travaux d'aménagements de la station de métro en 1993 qu'une fouille étendue a été entreprise, dirigée par M. Le Nézet-Célestin pour l'AFAN. Cette phase de terrain a permis de mettre en évidence une occupation relativement soutenue de la zone dès le fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (fig.76).

Etat/phase	Chronologie
1/1-2	20 av. - 1 apr. J.-C.
2/1-2	Première moitié I ^{er} siècle apr. J.-C.
2/3	Milieu I ^{er} siècle apr. J.-C.
3/1-2	Milieu I ^{er} siècle apr. J.-C.
4	milieu - fin I ^{er} /début II ^e siècle apr. J.-C.
5	III ^e - IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.76 - Phasage chronologique du site de la Place Valmy.

La première fréquentation du site se caractérise par de simples couches de rejet domestiques (Etat 1, phase 1). Elles sont datées des dernières décennies avant le changement d'ère. Après une phase de recouvrement naturel (Phase 2), le site connaît une occupation mieux caractérisée. Un bâtiment d'époque augustéenne est implanté au nord-est de la parcelle. Il est construit en matériaux légers (sablères basses et élévation en torchis) et se compose de plusieurs espaces organisés autour d'une cour. L'une des pièces a livré un foyer quadrangulaire à vocation domestique ou artisanal (État 2, phase 1). L'habitat est par la suite reconstruit après remblaiement, cette fois-ci avec des fondations en pierre pour les murs extérieurs. Les espaces sont restructurés avec l'adjonction de nouvelles pièces. Au sud de ce premier édifice, un deuxième bâtiment a été repéré par les traces de sablières basses et lambeaux de sols. Deux autres habitats ont également été mis au jour dans l'emprise de fouille sous la forme d'empreintes de sablières et d'un soubassement de mur. Quatorze fossés sont associés à cette phase d'aménagement, situés à l'arrière des bâtiments et suivant une orientation similaires. L'ensemble du matériel céramique recueilli dans ces niveaux permettent de dater ces constructions du début du I^{er} siècle apr. J.-C (État 2, phase 2). Ces habitats sont abandonnés puis subissent un incendie, visible sur le terrain par la présence d'une épaisse couche de destruction datée du milieu du I^{er} siècle (État 2, phase 3). La zone est par la suite nivelée par des apports colluvionnaires.

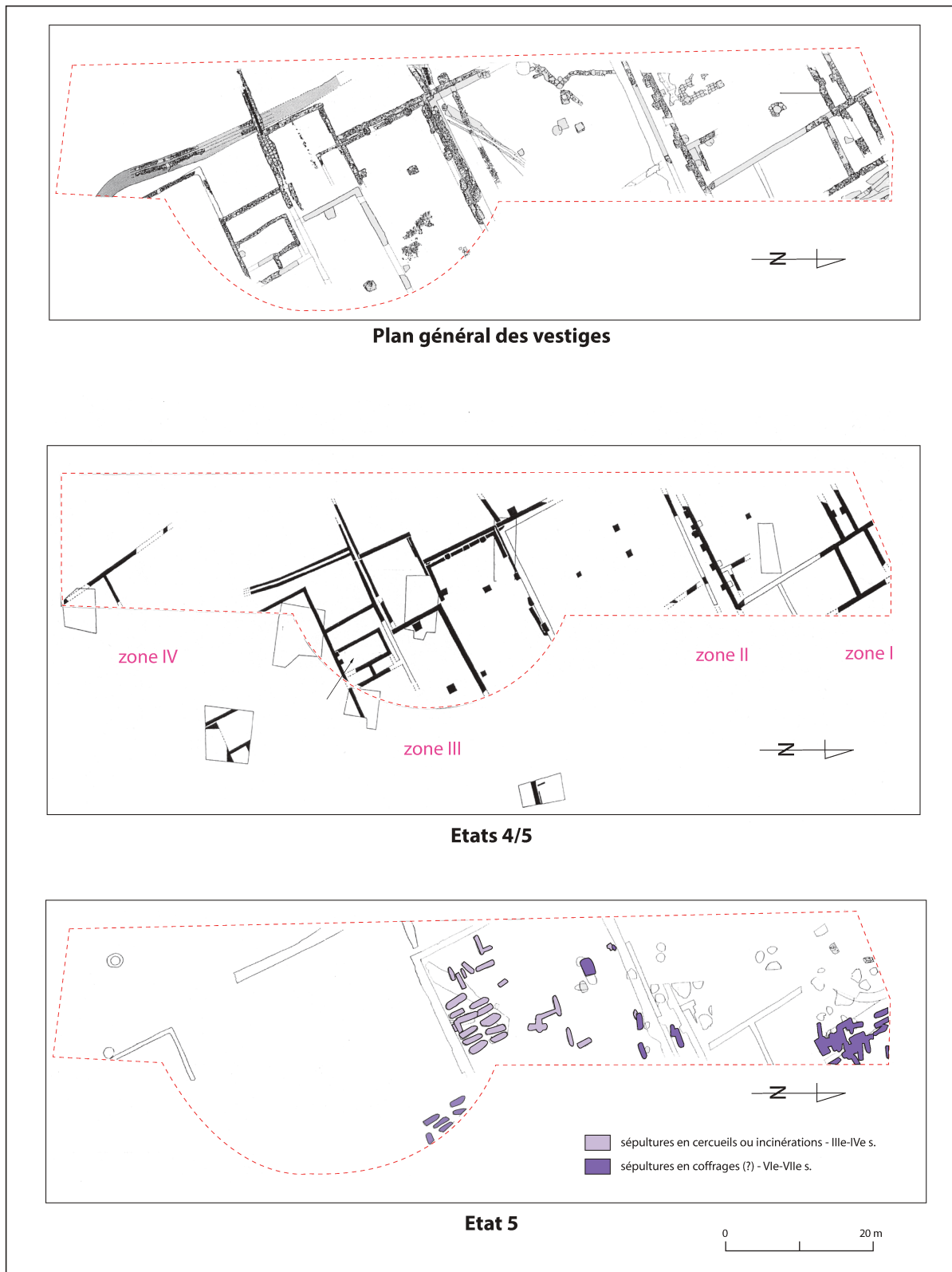


fig.77 - Plan général des vestiges de la Place Valmy (DAO d'apr. Le Mer/Chomer 2007, fig.851).

Lors de la phase suivante, un programme de reconstruction est mené selon un plan et une orientation identique. La seule différence se trouve dans les techniques de constructions employées, caractérisées d'abord par l'emploi d'argile et de tuiles en fondations, puis du mortier lors de la phase suivante. L'ensemble de ces opérations intervient dans un délai très court, centré sur le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (État 3, phase 1-2). Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, l'ensemble des habitations et des parcelles font l'objet d'une profonde restructuration. Plusieurs corps de bâtiments sont agrandis à l'ouest. Cette phase (État 4), mieux préservée que les précédentes, laisse entrevoir une trame orthonormée organisée en voirie et ruelles. Les bâtiments présentent des murs élevés en partie en dur, associés à un réseau de canalisations. La fouille a mis en lumière plusieurs espaces de cours dédiés à un artisanat métallurgique soutenu. 5052 fragments de creusets ont été découverts pour cette phase d'occupation. L'ensemble rend compte d'un quartier urbain relativement dense associant zone d'habitat, d'ateliers, d'entrepôts et de boutiques en façade. L'abandon du quartier est difficile à cerner mais semble se réaliser progressivement à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle apr. J.-C. Pour finir, le site est occupé au III^e et IV^e siècles par une zone de nécropole.

LE MOBILIER MILITAIRE

Cinq objets proviennent du site de la Place Valmy. Seuls trois d'entre eux ont pu être contextualisés. L'armement offensif est représenté par une barrette transversale de fourreau de glaive (n°35). Cette dernière a été mise au jour dans le comblement d'un fossé associé à la phase de reconstruction du quartier au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (US 9236 - Etat 3, phase 2). Le reste des artefacts se rapportent à des éléments de harnachement équestre. Une jonction de lanière (n°216) est issue d'un niveau de sol situé dans l'un des bâtiments du début du I^{er} siècle (US 8725 - Auguste-début Tibère). Le comblement d'un fossé (US9017), lui aussi daté du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., a livré un anneau de suspension de pendant de harnais (n°224). On compte enfin parmi les *militaria* un pendant en lunule (n°249) et une applique en forme de pelte (n°294), tous deux dénués de contexte précis (US8345, US9217).

30. RUE DES TUILERIES

Localisation : n°16-28, rue des Tuileries (9^{ème} arrondissement)

Fouilles : S. Rottier, S. Carrara

Année : 2007

Type : structure hydraulique, nécropole

Documentation : Rottier *et al.* 2007(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Au cœur de Vaise, le site du n°16-28 rue des Tuileries se trouve dans une zone localisée en marge de l'urbanisation de la plaine à l'époque romaine. Il est proche des gisements de la rue du Docteur Horand* et de la Villa Montel*. La construction récente d'un lotissement d'habitation a contraint la réalisation d'un diagnostic et d'une fouille archéologique en 2007 par le Service archéologique de la Ville de Lyon, sous la direction de S. Rottier et S. Carrara. Les opérations de terrain ont révélé l'existence d'une occupation ancienne protohistorique, matérialisée par une importante zone artisanale datée entre le Hallstatt D2/D3 et la Tène ancienne. À l'image d'autres sites proches, l'environnement est conditionné par la présence de plusieurs talwegs, rendant la zone difficile à une implantation humaine pérenne. Pour l'Antiquité (Phase 3), plusieurs aménagements ont été mis au jour mais témoignent d'une occupation peu dense et ténue (fig.78).

Phase	Chronologie
3a1	15/10 av. J.-C.
3a2-3	15/10 av. - 30/50 apr. J.-C.
3b	Seconde moitié I ^{er} siècle apr. J.-C.
3c	II ^e siècle apr. J.-C.
3d	III ^e - IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.78 - Phasage chronologique du site de la rue des Tuileries.

Certains indices tendent à situer un début de fréquentation romaine à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. (Phase 3a1) (fig.79). Très ténue, celle-ci se matérialise par un mobilier précoce issu d'un chenal. Pour la période suivante (Phase 3a2-3), un bassin en bois a été mis au jour en bordure d'un chenal mis en place à cette époque. La structure est constituée de huit madriers formant un plan quadrangulaire. Il est associé à plusieurs structures en creux et à un aménagement de planches pouvant être interprétés comme une rampe d'accès et un dispositif de couverture. La fonction du bassin est difficile à cerner. Il peut avoir une vocation domestique ou artisanale. L'ensemble des couches d'utilisation et des remblais d'abandon de la structure permettent de dater cette phase entre 15/10 av. J.-C. et 30/50 apr. J.-C.

Par la suite (Phase 3b), le chenal et le talweg protohistorique sont remblayés et la zone voit l'installation d'un canal, qui semble fonctionner durant toute la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Au II^e siècle, une zone de nécropole est mise en place en partie sud du site (Phase 3c). Elle se compose de vingt-deux sépultures par dépôt d'incinération, d'une zone de crémation et d'une

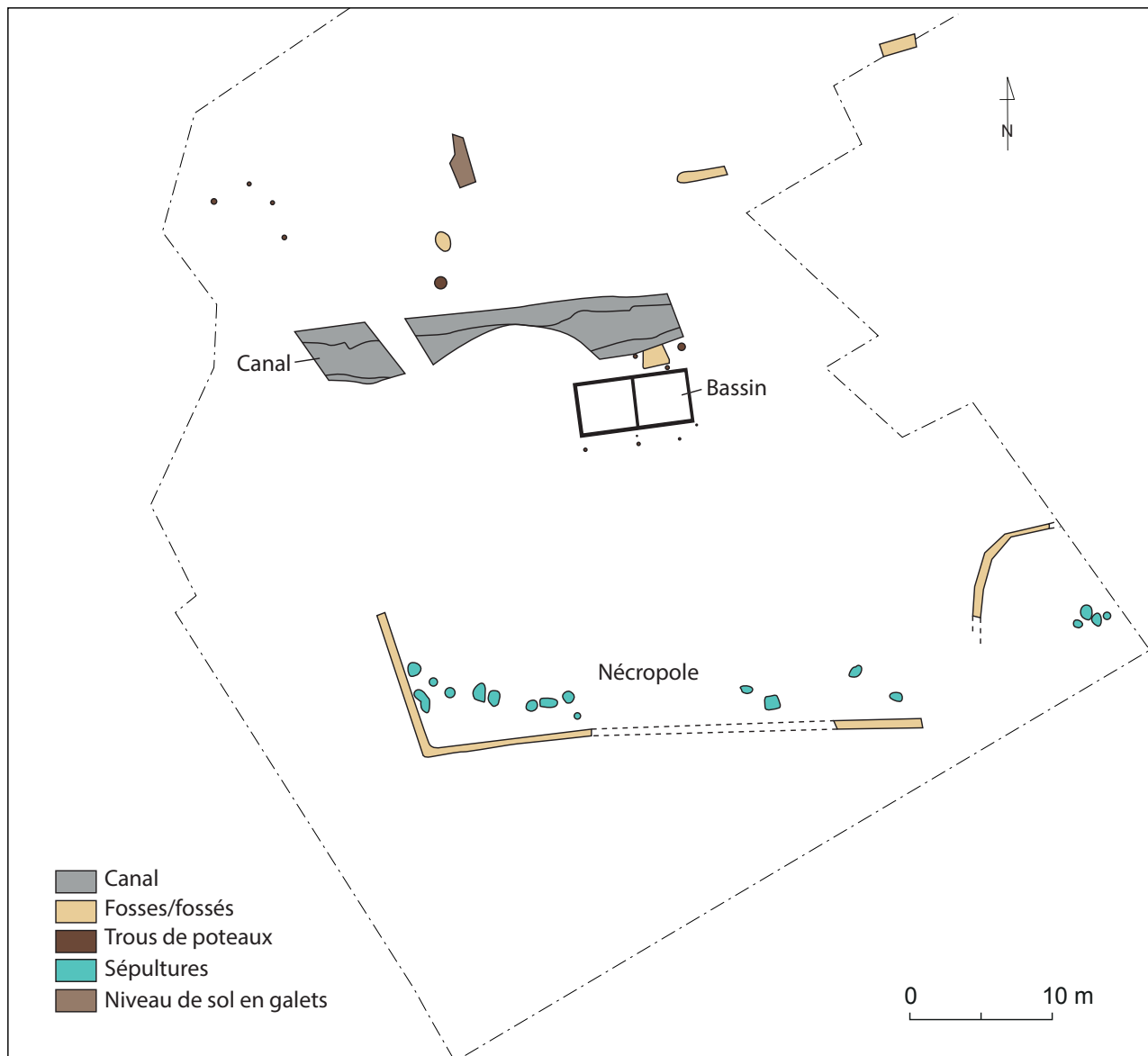


fig.79 - Plan général des vestiges de la rue des Tuileries (DAO d'apr. Rottier et al. 2007(R)).

tombe de nouveau-né. Enfin, durant les III^e et IV^e siècles, le site ne semble plus occupé mais toujours fréquenté. Plusieurs niveaux de circulations ou de terre agricole datés par le mobilier céramique de cette période ont été reconnus sur le site. Un important dépôt monétaire comprenant quatre-vingt-trois monnaies a été mis au jour au nord de l'emprise de fouilles. La frappe la plus récente, un *nummus* d'Arcadius, permet de proposer un terminus post quem des années 384-387 apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Parmi le mobilier métallique recueilli sur le site, quatre objets ont été inclus à l'étude. Tous se rapportent à des appliques de harnais. Une applique en amande (n°300) et deux appliques à bords concaves et extrémités bifides (n°301-302) proviennent d'une couche associée à une sépulture par dépôt d'incinération du II^e siècle apr. J.-C. Enfin, une applique oblongue (n°315), est issue de l'un des niveaux de terre agricole repéré sur le site et daté entre le III^e et le IV^e siècle apr. J.-C.

31. QUARTIER SAINT-PIERRE / « MAISON AUX XENIA »

Localisation : rue Sergent Michel Berthet (9^{ème} arrondissement)
 Fouilles : E. Plassot
 Année : 1987-1989
 Type : Habitat
 Documentation : Plassot 1995 ; Le Mer/Chomer 2007, 748-751 n°658.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site du Quartier Saint-Pierre est situé à l'extrême sud de la plaine de Vaise, au pied du versant occidental de l'éperon de Loyasse qui prolonge la colline de Fourvière en rive droite de la Saône. L'implantation topographique des vestiges est marquée par la proximité du talweg de Trion et le passage de la Voie de l'Océan et du Rhin qui lie la colonie de Lugdunum au *vicus* de Vaise au nord.

C'est à l'occasion de la réhabilitation d'une friche industrielle et de l'aménagement d'une Z.A.C. que les travaux archéologiques ont été entrepris dans cette zone. Une première phase d'évaluation du terrain est opérée en 1987 et révèle une occupation humaine dense de l'époque protohistorique au Moyen-Age. L'ouverture extensive d'une fouille sur une surface de 800 m² fait suite à cette première phase de diagnostic. Répartie en plusieurs zones, elle a permis de mettre en évidence une vaste *domus* urbaine appelée « Villa aux Xenia ». Trois périodes d'occupation ont été mis en évidence (fig.80).

Période/phase	Chronologie
1	Fin I ^{er} av. - début I ^{er} siècle apr. J.-C.
2.1	Début - milieu I ^{er} siècle apr. J.-C.
2.2	60 - 90 apr. J.-C.

fig.80 - Phasage chronologique du site de la «Maison aux Xenia».

Les niveaux les plus anciens (Période I) semblent datés de l'époque d'Auguste. En raison des fortes perturbations postérieures, notre vision de cette phase d'occupation reste très lacunaire et se résume à de rares fosses, fossés et lambeaux de sols. Aucun aménagement construit n'a été réellement mis au jour, ce qui rend difficile toute interprétation. L'ensemble du mobilier céramique recueilli dans ces niveaux se rapportent à des productions en usage entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et les premières années après le changement d'ère. La phase suivante (Période II) voit l'installation de la *domus* suburbaine dont le plan est connu pour une très grande part (fig.81). Dix pièces s'articulent autour d'un espace de péristyle à ciel ouvert bordé d'un portique. Dans un premier temps (phase 1), le portique est délimité par une colonnade matérialisée par bases calcaires supportant des fûts en briques. Une canalisation en bois traverse la cour. Au sud, l'accès à la *domus* est rendu possible par un vestibule qui dessert une voie à l'extérieur. De part et d'autre s'organisent plusieurs pièces à vocation utilitaires. La fouille a permis de dégager un espace de magasin et un autre interprété comme une *culina*. L'aile orientale est quant à elle dédiée aux

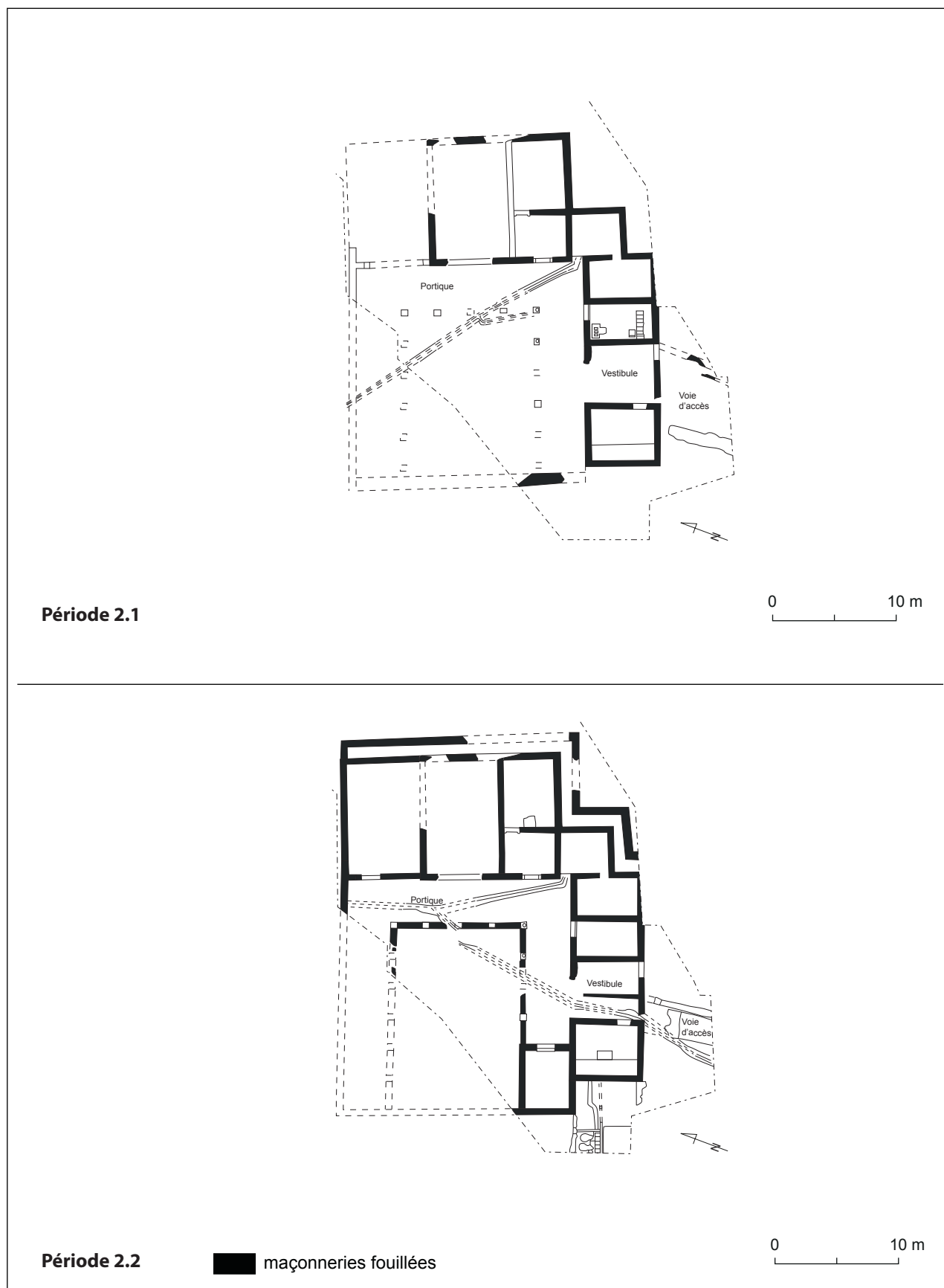


fig.81 - Plan général des vestiges de la «Maison aux Xenia», par phase chronologique (DAO d'apr. Plassot 1995).

pièces de réceptions, toutes dotées d'un sol en béton. La plus grande (pièce 9) est directement ouverte sur le péristyle et correspond sans doute à un *triclinium*. L'étude du mobilier associé à cette première phase d'occupation permet de situer la chronologie de ces aménagements au cours du règne de Tibère (apparition des sigillées de Gaule du Sud, parois fines à décor sablé, lampes à huile type Deneauve 4...). Dans un second temps, la maison fait l'objet de quelques remaniements (Phase 2) (fig.81). A l'est, la façade extérieure est doublée d'un mur délimitant un espace de vide sanitaire. Au nord, le vestibule est scindé en deux espaces. Plusieurs pièces de la *domus* se voient dotées d'un décor d'enduits peints se rapportant aux III^e et IV^e styles pompéiens. Le péristyle est agrandi à l'est et on assiste à une réfection des sols et des enduits peints. Un nouveau réseau de canalisation est mis en place, associé à la présence d'une fontaine. Le mobilier céramique de cette phase se rapporte à des productions datées du règne de Vespasien. La présence notamment d'une assiette type Drag.36 permet de fixer un *terminus post quem* des années 60 apr. J.-C. mais l'absence de sigillées moulées type Drag.37 ne permet guère d'envisager une datation de la fin du I^{er} siècle.

Enfin, dans le prolongement occidental de l'aile sud, un espace à vocation artisanal a été mis au jour. La fouille a révélé la présence d'un ensemble de fours assez arasés mais associés à des résidus et coulures de métal mais aussi plusieurs fragments de creusets en terre cuite. Ces indices plaident en faveur d'un espace dédié à l'artisanat des alliages cuivreux.

LE MOBILIER MILITAIRE

La fouille de la Maison au Xenia a livré plusieurs objets relatifs à la sphère militaire. Tous se rapportent au harnachement ou à la garniture de ceinture. Un pendant de harnais (n°230) est issue d'une couche d'occupation datée entre le règne de Claude et de Néron (Phase 2). Une jonction de lanière (n°214) ne peut être rattachée à aucun contexte précis. Enfin, une boucle à cadre en volute (n°174) a été retrouvée dans une des couches supérieures du site (US 3004) datées du milieu V^e siècle apr. J.-C. L'objet est sans doute résiduel.

32. ZAC CHARAVAY

Localisation : Impasse Charavay/n°1-17, rue du Chapeau Rouge (9^{ème} arrondissement)

Fouilles : J.-P. Lascoux

Année : 1991-1992

Type : Habitat.

Documentation : Lascoux 1994(R) ; Aubin *et al.* 1999 ; Le Mer/Chomer 2007, 717-723 n°642-643.

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de l'impasse Charavay se situe dans la partie orientale de la plaine de Vaise, proche de la rive droite de la Saône et à quelques mètres seulement des sites de la rue du Chapeau Rouge* et de la Place Valmy. En 1991 et 1992, la construction du zone d'activité commerciale (ZAC) au n°1-17 rue du Chapeau Rouge a conditionné la réalisation d'une fouille préventive, sous la direction de J.-P. Lascoux. La phase de terrain a révélé l'existence d'une zone d'habitat, occupée entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^e siècle apr. J.-C. Quatre grandes phases d'aménagements ont été mises en évidence (fig.82).

Etat	Chronologie
1	Taq 30 av. J.-C.
2	30 av. - 1 apr. J.-C.
3	I ^{er} siècle apr. J.-C.
4	II ^e - III ^e siècle apr. J.-C.
5	IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.82 - Phasage chronologique du site de la ZAC Charavay.

Les premières traces d'occupations gallo-romaines, antérieures au règne d'Auguste, sont difficilement perceptibles sur le terrain et sont matérialisées par quelques trous de poteaux et des traces de planches en bois à l'est (État 1). Vers 30 av. J.-C. (État 2), le site accueille une habitation à caractère probablement rurale (fig.83). Cette dernière est entièrement construite en matériaux légers, constitué de mur de terre associés à des niveaux de sol en terre battue. Plusieurs pièces ont été mises au jour réparties en trois parcelles. À l'ouest, les espaces internes ont conservés des foyers. Ils sont ouverts sur une zone de portique et de jardin agrémenté d'un puits. L'ensemble de ces constructions est détruit aux alentours du changement d'ère. Durant la phase suivante (État 3), l'ensemble de l'habitat est reconstruit avec des fondations maçonnées. Les parcelles s'articulent le long de deux voies perpendiculaires. A l'est, les pièces de deux habitats s'organisent autour d'un espace de cour. Ces installations connaissent plusieurs remaniements au cours du I^{er} siècle apr. J.-C. Dans la partie ouest du site, un habitat bordé d'un portique sur rue est associé à un espace de cour. Ce dernier est par la suite remanié pour accueillir deux entrepôts à piliers maçonnés. Peu de modifications ont été perçues pour les II^e et III^e siècles de notre ère (État 3). On note tout de même la découverte, dans la partie est du site, de deux dépôts ayant livré un trésor d'argenterie et d'orfèvrerie (Le trésor de Vaise), aujourd'hui exposé au Musée gallo-romain

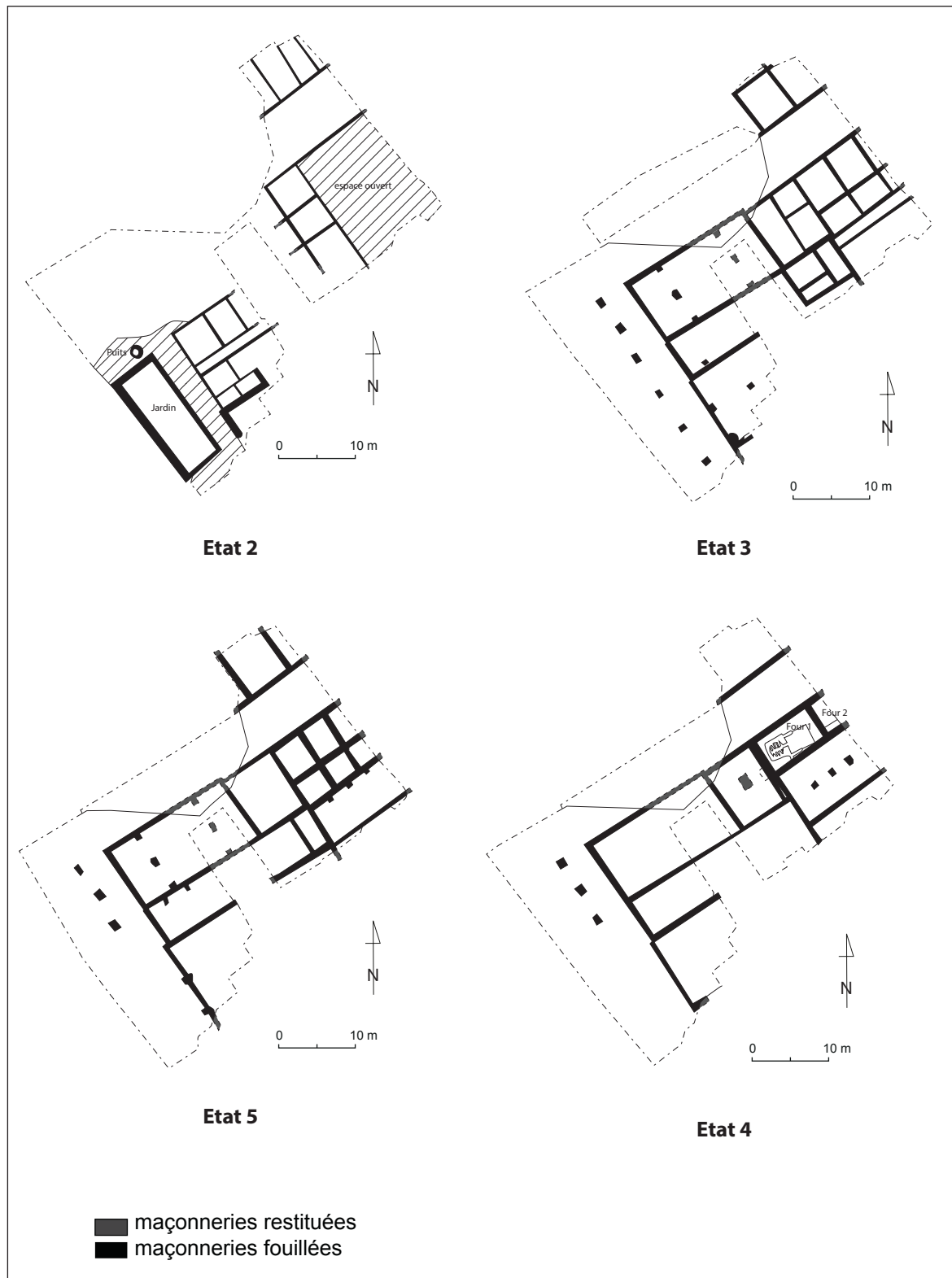


fig.83 - Plan général des vestiges de la ZAC Charavay par état (DAO d'apr. Lascoux 1994(R)).

de Lyon Fourvière. Il faut attendre le IV^e siècle pour que le parcellaire connaisse de nouvelles modifications de grande ampleur (État 4). Cette phase d'aménagements est marquée par la construction d'un atelier de potier au niveau de la parcelle orientale, constituée de deux fours et de fosses de décantation d'argile. Il est associé à un espace de stockage ou une zone de séchage.

LE MOBILIER MILITAIRE

Trois objets intégrés à l'étude des *militaria* sont issus du site de Charavay. Ils se rapportent au harnais ou au vêtement. Seuls deux d'entre eux ont pu être contextualisés. Un bouton à anneau (n°323) a été mis au jour au sein d'un niveau de circulation (US1017), associé à l'habitat du Haut Empire, plus précisément de son remaniement au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (État 3). Une applique à bords concaves émaillée (n°304) est quant à elle issue du comblement d'une fosse (US127), datée par le mobilier céramique du début du III^e siècle (État 4). Enfin, une applique symétrique balustre (n°293) n'a pas pu être replacée dans le phasage chronologique du site.

33. RUE DU CHAPEAU ROUGE

Localisation : n°28, rue du Chapeau Rouge (9^{ème} arrondissement)

Fouilles : M. Monin.

Année : 2005-2006

Type : installation artisanale, voirie, nécropole.

Documentation : Monin *et al.* 2006(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 742-743 n°654.

PRÉSENTATION DU SITE

Situé aux bords de Saône, en contrebas de l'extrémité septentrionale de l'éperon de Loyasse, la rue Chapeau Rouge constitue une zone bien documentée du *vicus* de Vaise, dont la vocation artisanale et funéraire est aujourd'hui bien établie. Les vestiges mis au jour dans ce secteur sont distants de seulement quelques mètres des sites de l'impasse Charavay* et de la rue Saint-Didier*. Entre les années 1999 et 2000, au n°47 de la rue, des fouilles archéologiques menées lors de la construction d'une école ont révélées la présence d'une vaste nécropole gallo-romaine et médiévale ainsi que d'un atelier de potier. Ce dernier, qui a fait l'objet d'une étude exhaustive, produit à partir du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. un répertoire céramique diversifié composé de lampes à huiles, de céramiques à parois fines et céramiques communes. En 2005 et 2006, de nouvelles opérations ont eu lieu au n°28 de la même rue. À cette occasion, six phases d'occupations ont été mises en évidence comprises entre le règne d'Auguste et la période contemporaine. Nous ne décrivons ici que les périodes qui concernent le cadre chronologique de notre étude.

Les premiers indices d'occupation humaine (période 1) se caractérisent par la superposition de plusieurs niveaux de circulation intercalés de niveaux de recharges de sable. Ces couches accusent un pendage est/ouest témoignant d'une volonté d'aplanissement des sols dans une zone accidentée. Cette séquence stratigraphique est datée par le rare mobilier céramique entre la fin du règne d'Auguste et le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.

Au cours de la période suivante (période 2), les niveaux de sols et de recharges perdurent dans la partie méridionale du site. Au nord, les fouilles ont mis en évidence la construction d'un bâtiment. Un premier mur d'axe nord-ouest/sud-est, construit en moellons de gneiss et mortier, est associé à un niveau de sol de travail. Un second mur vient ensuite s'implanter perpendiculairement au premier. Par la suite, ces premières installations 'en dur' sont ravagées par un incendie. La couche de démolition correspondant à l'effondrement des murs en terre crue et de la toiture est scellée par une couche très carbonneuse et riche en mortier, preuve d'une destruction par le feu. Le matériel céramique correspondant à ces aménagements est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.

Un important niveau de remblai de terre noire, de plus de 2,5 m d'épaisseur, vient recouvrir l'ensemble des structures suscitées (Période 3). Le mobilier qui en est issu fournit un *terminus post quem* du début du II^e siècle.

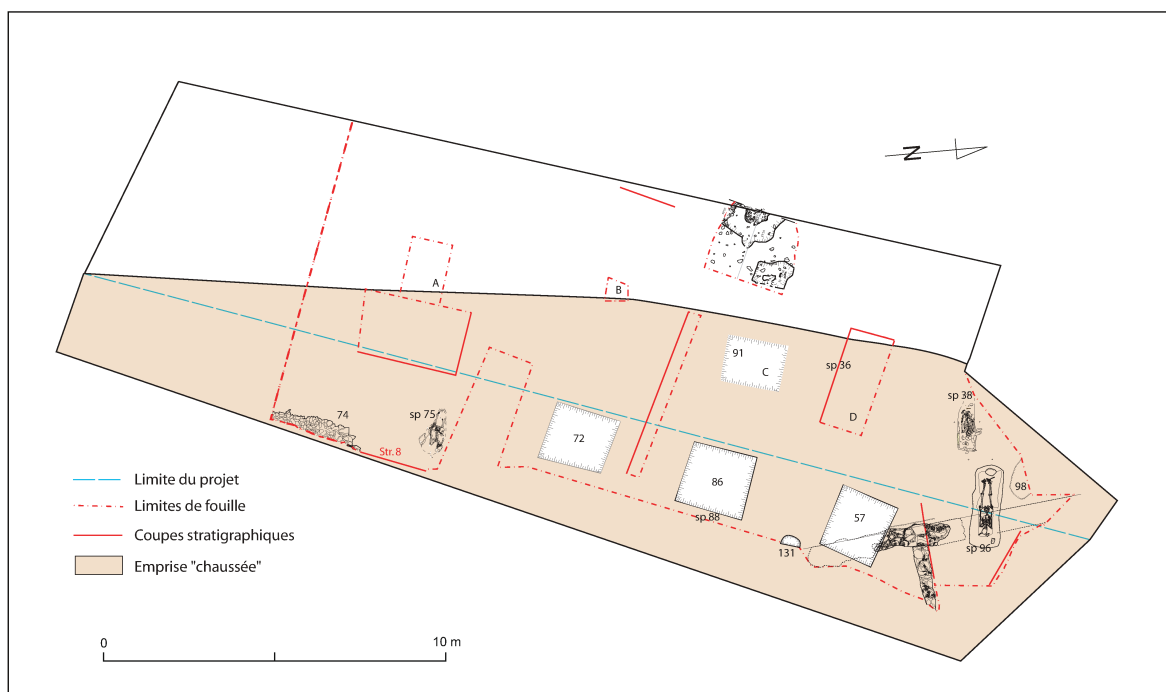


fig.84 - Plan général des vestiges de la rue du Chapeau Rouge (d'apr. Monin *et al.* 2006(R)).

Par la suite, le site est occupé par une zone funéraire. Elle est matérialisée par la présence de quatre sépultures et une fosse sépulcrale, implantées dans le remblai sous-jacent. Ces dernières sont datées entre le IV^e siècle apr. J.-C. et la Haut Moyen-Âge (période 4).

LE MOBILIER MILITAIRE

Seul un objet est issu du site de la rue Chapeau Rouge. Le pendant de harnais foliacé (n°243) a été découvert au sein d'un des nombreux niveaux de circulation de la zone sud (US126). Ce dernier a livré un mobilier céramique plutôt abondant constitué notamment de plusieurs récipients en céramique sigillées de Gaule du Sud (Drag.24/25), d'un mortier en commune claire à lèvres pendante ou encore de fragments de céramique à parois fines issues de l'atelier de la Butte. Cet ensemble permet de dater le niveau de la seconde moitié du I^{er} siècle. apr. J.-C.

34. RUE SAINT-DIDIER

Localisation : n°4, rue Saint-Didier/n°13, rue des Nouvelles Maisons (9^{ème} arrondissement)
 Fouilles : T. Silvino
 Année : 2012
 Type : zone artisanale, nécropole.
 Documentation : Silvino 2012(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue Saint-Didier est localisée en partie méridionale de l'actuelle plaine de Vaise, au sud-ouest du pied de l'éperon de Loyasse. Il prend place dans une zone bien documenté du point de vue archéologique, à proximité des sites de la rue du Chapeau Rouge* et de la rue du Sergent Michel Berthet*. Un projet immobilier est à l'origine d'un diagnostic archéologique puis d'une fouille extensive réalisée à l'été 2012 par la société *Archeodunum*, sous la direction de T. Silvino. Les fouilles ont permis de mettre en évidence un espace marqué par la présence d'un ancien bras de la Saône, équivalent à celui reconnu sur le site de la rue Sergent Michel Berthet. Ce dernier est progressivement comblé au cours du I^{er} siècle. Pour la période romaine, cinq phases d'occupations ont été définies (fig.85).

Phase	Chronologie
1	Fin I ^{er} av. - milieu I ^{er} siècle apr. J.-C.
2	50 - 70 apr. J.-C.
3	Fin I ^{er} - milieu III ^e siècle apr. J.-C.
4	Seconde moitié III ^e siècle apr. J.-C.
5	<i>Tpq</i> milieu IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.85 - Phasage chronologique du site de la rue Saint-Didier.

Les premières vestiges liés à une fréquentation romaine des lieux sont datés de l'époque augusto-tibérienne et se résument à quelques structures en creux (trous de poteaux, fossé) et niveaux de remblais dont la fonction est indéterminée (Phase 1). Il faut attendre le milieu du I^{er} siècle pour observer les premières installations réellement construites (Phase 2). La fouille de la parcelle a mis en lumière deux édifices distincts, dont le plan n'est que partiel car situé en limite orientale du site. Le premier, au nord, n'est reconnu que par un mur. Les niveaux qui lui sont associés témoignent d'un édifice à vocation artisanale où alternent le travail du verre, de la tabletterie et des métaux. Au sud, deux murs maçonnés témoignent de l'existence d'un second bâtiment d'orientation différente. Un contrefort repéré au centre du mur NNO/SSE permet d'envisager un espace d'entrepôt. Le mobilier abondant recueilli dans les niveaux associés à ces deux constructions permet de dater cette phase avec précision, entre les années 50 et 70 apr. J.-C. À la fin du I^{er} siècle (Phase 3), le bâtiment septentrional est remanié. Un édifice monumental aux puissantes maçonneries le remplace. Il est interprété comme un bâtiment à vocation funéraire de type mausolée. Le bâtiment méridional sert quant à lui abandonné et sert d'enclos funéraire.

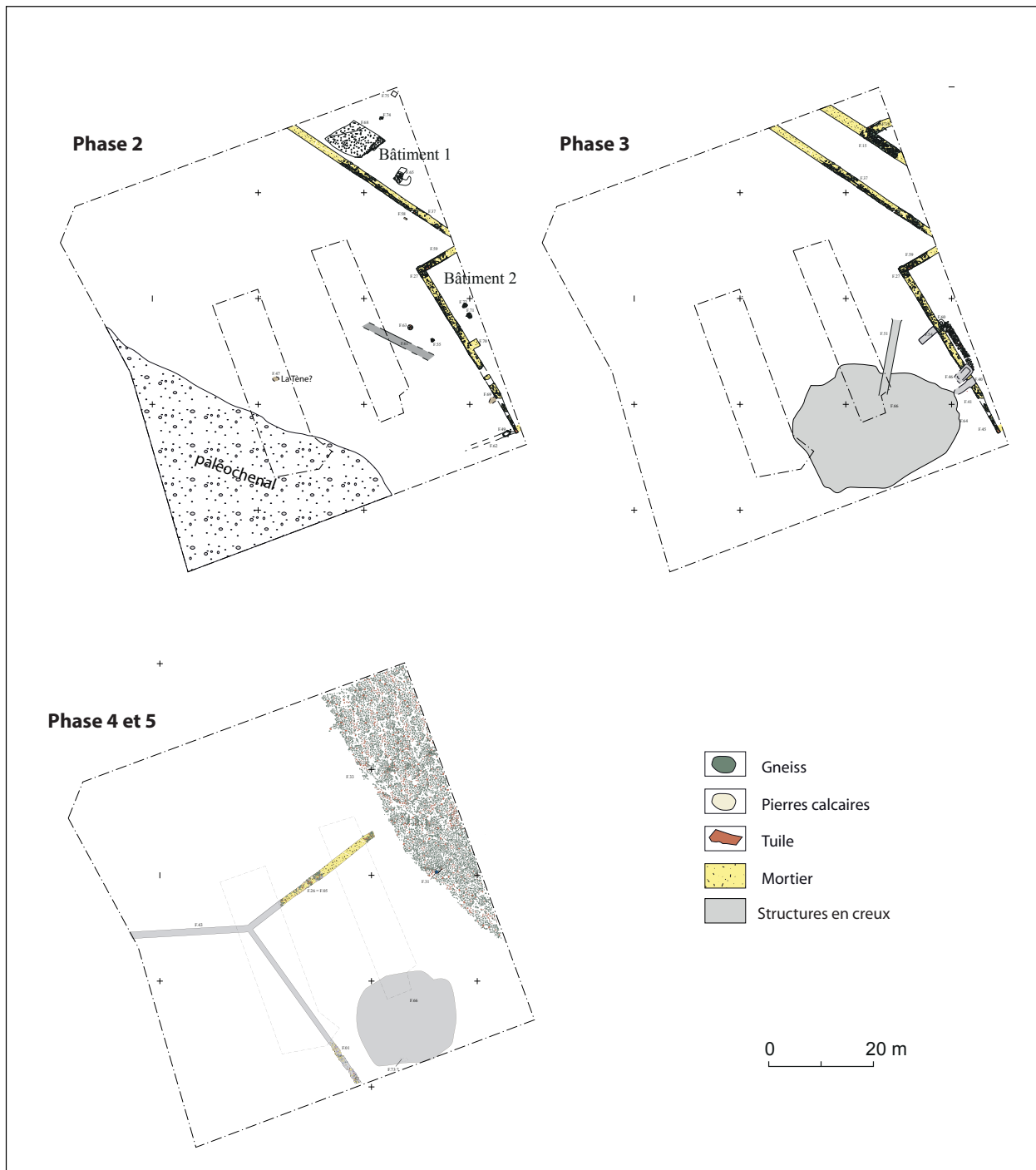


fig.86 - Plan général des vestiges de la rue Saint-Didier par phase chronologique (d'apr. Silvino 2012(R)).

Six inhumations ont été mis au jour et datées entre le II^e et le milieu du III^e siècle. Le mausolée est par la suite démantelé au cours de la seconde moitié du III^e siècle (Phase 4). La dernière phase d'occupation antique est marquée par une profonde restructuration de la zone au milieu du IV^e siècle apr. J.-C. avec la mise en place d'un nouveau parcellaire (Phase 5). Des dépôts alluvionnaire de crues sont observés en partie occidentale de la parcelle. L'espace des bâtiments à l'est est scellé par un niveau d'empierrement linéaire interprété comme une voie correspondant au nouveau tracé de la voie de l'Océan. Au centre du site, un ensemble de trois maçonneries a été mis au jour et pourrait constituer la délimitation de plusieurs parcelles.

LE MOBILIER MILITAIRE

Sur le site de la rue Saint-Didier, seul un objet a été intégré au corpus et se rapporte à de l'armement offensif. Le fer de lance à pointe bipenne (n°61) a été mis au jour au sein des niveaux de crues argilo limoneux en partie occidentale de la parcelle (US04). Il était associé à la phase 5 de l'occupation du site, dont le mobilier céramique présente une datation resserrée sur le milieu du IV^e siècle apr. J.-C.

35. RUE SERGENT MICHEL BERTHET

Localisation : n°24-34, rue Sergent Michel Berthet/rue Saint-Pierre de Vaise (9^{ème} arrondissement)

Fouilles : C. Bellon

Année : 2004

Type : *pars rustica* d'habitat (?)

Documentation : Bellon/Nourissat 2005(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 731-734 n°648.

PRÉSENTATION DU SITE

Le gisement du 24-34 rue Sergent Michel Berthet est situé au coeur de la plaine de Vaise, à proximité des sites de la Maison aux Xenia* et de la rue Saint-Didier*. La construction d'un lotissement d'habitation est à l'origine d'une campagne de diagnostic puis de fouilles extensives de la parcelle au printemps 2004. Cette opération fait suite à une première fouille archéologique réalisée en 2003 sur la parcelle contiguë, lors du prolongement de l'actuelle rue Cottin. Celle-ci avait livré, outre une occupation dense du I^{er} âge du Fer, plusieurs structures romaines à vocation artisanale et funéraire. À l'image des autres sites de ce secteur, la zone est fortement soumise aux caprices de la Saône. Au nord de l'emprise de fouilles, un ancien bras du fleuve a été repéré en contrebas d'une rupture de pente de la plaine alluviale. Son comblement est daté du I^{er} âge du Fer. Trois d'époque romain ont été distingués, compris entre le I^{er} av. et le IV^e siècle apr. J.-C. (fig.87).

Etat	Chronologie
1	<i>Taq</i> 30 av. J.-C.
2	30/20 av. J.-C.
3	début III ^e - début IV ^e siècle apr. J.-C.

fig.87 - Phasage chronologique du site de la rue Sergent Michel Berthet.

Les premiers niveaux d'occupations pré-augustéens (État 1) n'ont livré que peu de vestiges. Il s'agit principalement d'un foyer associé à un niveau de galets situé au nord de la fouille. Pour la phase suivante en revanche, les vestiges sont plus importants (fig.88). À partir du règne d'Auguste (État 2, 30/20 av. J.-C.), un niveau de sol de graviers est ménagé sur le paléo-chenal antérieur. La fouille a également mis en évidence un bâtiment en matériaux légers sur poteaux associés à un foyer et trois structures fossoyées. Plus au nord a été découvert un ensemble de structures datés du règne d'Auguste constitué de plusieurs fosses, d'un lambeau de sol et d'un four arasé. La zone est ensuite remblayée et le site connaît ne semble pas être réoccupé avant le III^e siècle apr. J.-C. (État 3). Pour cette période, plusieurs tronçons de murs maçonnés (pour grande partie arasés) matérialisent un bâtiment construit en dur et divisé en trois pièces. Ce dernier est adossé à un long mur de terrasse orienté NNO/SSE. Il est associé à des lambeaux de sols à un caniveau. Au sud de l'édifice, une structure excavée de forme quadrangulaire a été fouillée (F15). Elle est liée à une paroi en pierre sèches soutenues par deux piquets. Le fond de la structure a livré une couche verdâtre très compacte typique de traces d'excréments animaux. Ces observations permettent d'envisager l'emploi de cet espace comme une potentielle écurie. L'ensemble des aménagements décrits semblent par la suite détruits et abandonnés. D'importants niveaux de destruction et de

remblais ont été repérés sur une grande partie du site. Ces derniers ont livré un mobilier très abondant permettant de dater la fin de l'occupation à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Une applique en forme de vulve (n°317) a été mise au jour sur le site de la rue Sergent Michel Berthet. L'objet provient de la zone d'écurie située en partie méridionale de la fouille (F15), plus précisément d'une couche de remblai scellant l'ensemble des structures. Elle datée par la céramique et les émissions monétaires entre la fin du III^e et la première moitié du IV^e siècle apr. J.-C.



fig.88 - Plan général des vestiges de la rue Sergent Michel Berthet (d'apr. Bellon/Nourissat 2005(R)).

36. RUE DU DOCTEUR HORAND

Localisation : n°9 rue du Docteur Horand (9^e arrondissement)

Fouilles : C. Bellon

Année : 1991

Type : établissement rural, habitat, nécropole

Documentation : Bellon 1991(R) ; Bellon 1992(R) ; Bellon 1992a(R) ; Bellon 1994(R) ; Bellon 1994a(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 756-761 n°669-673.

PRÉSENTATION DU SITE

Au cœur de la Plaine de Vaise, à environ 700 m à l'ouest de la Saône, le site a fait l'objet de découvertes importantes sur un îlot situé au croisement de la rue du Docteur Horand, de l'avenue Joannès Masset et de la rue du 3 septembre 1944. Suite à une campagne de sondages réalisée en 1991, des fouilles extensives ont été menées sous la direction de C. Bellon et divisées en plusieurs zones (Horand I, II, III et IV). Elles ont révélé la présence d'une occupation ancienne datée du I^{er} âge du Fer, matérialisé par différentes constructions en terre et bois associées à des vestiges témoignant d'activités artisanales soutenues (textile, métal, tabletterie). Pour la période romaine, la majeure partie des vestiges a été reconnue au niveau de la partie ouest de l'îlot (Horand II).

Le site se caractérise avant tout par la présence d'aménagements ruraux (fig.89). Dans un premier temps, une palissade constituée d'une vingtaine de trous de piquets alignés (axe est/ouest) est ménagée. Elle est couplée à l'ouest à un platelage de branches de saule, cerisier et merisier. Ces structures sont datées par la céramique du I^{er} siècle apr. J.-C. Dans un second temps, un chemin constitué de petits galets densément agencé traverse le site d'est en ouest. Il est bordé d'un ensemble de bassins ovoïdes fossoyés et probablement couverts. Ces structures sont associées à un réseau de fossés et de drains. Deux incinérations sont également reconnues en partie méridionale de la zone de fouille. L'ensemble de ces vestiges est daté de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle apr. J.-C. Une dernière phase d'aménagement a été mise en évidence en limite sud-est de la fouille. Deux tronçons de murs en angle très arasés construits en galets et schiste sans liant ont été reconnus. La couche de limon qui les recouvre permet de situer leur abandon à la fin du II^e siècle apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Trois objets issus de ce gisement ont été intégrés à l'étude. Il s'agit de fragments destinés exclusivement à la garniture de harnais ou de vêtement. On compte ainsi un bouton à anneau (cat. n°326), un pendant cordiforme (cat. n°267) et une applique circulaire (cat. n°316). La documentation de fouille très lacunaire et l'absence de diagramme de Harris détaillé pour les couches correspondant aux artefacts n'a pas permis de caractériser précisément les lieux et les contextes de découvertes de ces objets.

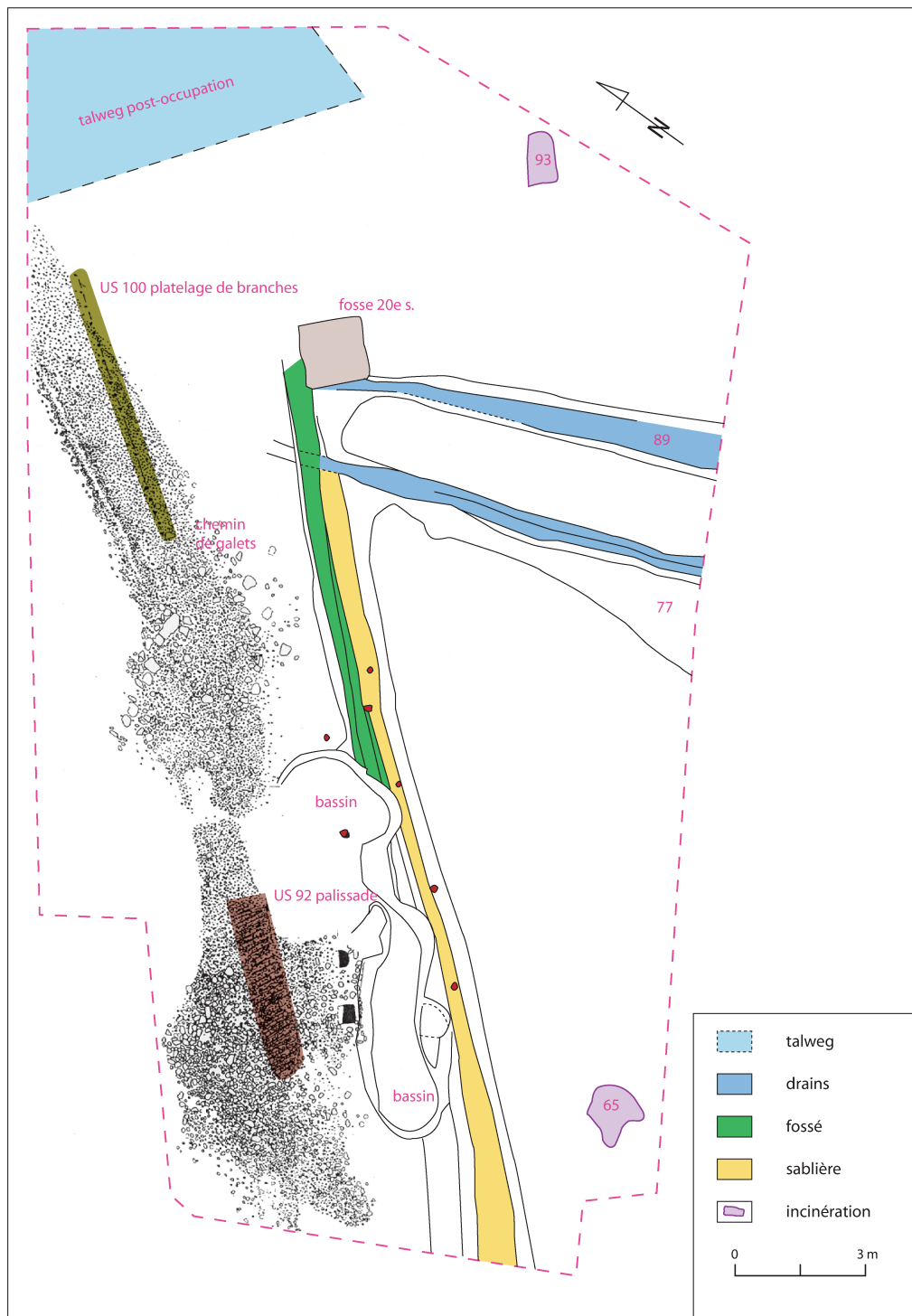


fig.89 - Plan général des vestiges de la rue du Docteur Horand (DAO M. Monin, SAVL).

37. VILLA MONTEL

Localisation : n°41-43, rue du Bourbonnais (9^{ème} arrondissement)

Fouilles : M. Le Nézet-Célestin

Année : 1999

Type : Nécropole

Documentation : Le Nézet-Célestin/Franc 2000(R) ; Le Mer/Chomer 2007, 769-771 n°685-686.

PRÉSENTATION DU SITE

Localisé dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, le site de la Villa Montel se situe sur une zone de replat légèrement surélevée, à la transition entre le Plateau lyonnais et la plaine de Vaise à proprement dite. Sa situation topographique lui confère une position privilégiée, protégée des crues de la Saône mais tout de même soumise aux effets d'alluvions et de colluvions des ruisseaux et versants environnants. Lors de la construction d'un immeuble d'habitation au croisement de la rue du Bourbonnais et de la rue Joannes Masset, des fouilles archéologiques de sauvetages sont entreprises par l'AFAN, entre 1999 et 2000 (sous la direction de M. Le Nézet-Célestin). Les fouilles ont révélé l'existence dans ce secteur d'une occupation dès la Préhistoire, suivie de vestiges datés de l'époque romaine. Ce site partage un certain nombre de similitudes avec les vestiges de la rue du Docteur Horand* situés à proximité.

Au I^{er} siècle av. J.-C., plusieurs paléo-talwegs, localisés en partie sud du site, sont issus d'un cône de déjection du *ruisseau des Planches* à proximité. L'un de ces talwegs présente des traces d'aménagements matérialisés par un chemin dallé de galets et blocs de schistes. Au nord de l'emprise, les vestiges d'un fossé à profil en U ont été mis au jour. Il est daté par la céramique de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Le secteur méridional laisse ensuite place à une zone de nécropole. Ce sont au total quatre-vingts onze incinérations en fosses qui ont été fouillées, accompagnées d'une zone d'*ustrinum* et de trois inhumations. La plupart de ces structures ont livré un mobilier abondant permettant de distinguer quatre grandes phases d'occupations, comprises entre les années 30/40 apr. J.-C. et la fin du II^e siècle.

Enfin, au nord du site, des niveaux de circulations ont été identifiés et caractérisés par la présence d'ornières de roues de charrettes. Ils sont datés du IV^e siècle apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Les *militaria* ne sont représentés sur ce site que par un seul objet, inclus à l'armement défensif. Il s'agit d'une écaille de *lorica squamata* en alliage cuivreux (n°142). Son contexte stratigraphique n'a malheureusement pas été retrouvé. Il est donc impossible de proposer une datation précise pour cet artefact.

38. CLOS DES ARTS

Localisation : n°30-32, rue de Bourgogne (9^{ème} arrondissement)
Fouilles : M. Monin
Année : 2006
Type : Voirie, nécropole.
Documentation : Monin 2007(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site s'inscrit dans le prolongement septentrional de la Place Valmy, dans l'actuelle plaine de Vaise. Durant l'antiquité, cette zone correspond au tracé de la Voie de l'Océan qui traverse le *vicus* depuis l'éperon de Loyasse. En 2006, à l'occasion de la restructuration du 'Clos des Arts', une fouille archéologique de sauvetage a été entreprise et confié au Service archéologique de la Ville de Lyon. La phase de terrain a permis de mettre au jour un tronçon de la voie ainsi qu'une zone de nécropole.

Une première zone d'investigation révèle donc des aménagements de voirie. Ils s'insèrent dans un environnement peu propice à l'installation humaine puisque la fouille a révélé que le terrain se caractérisait par une zone marécageuse, jalonnée de ruisseaux et perturbé par de fréquentes remontées des eaux. Une grande dépression linéaire a été mise au jour à l'est des niveaux de voie d'époque romaine. Ce type d'aménagement est interprété comme un potentiel chenal ou une première installation viaire. L'analyse de son comblement montre un colmatage progressif au cours du temps. La voie construite, mise en place dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C., se développe quelques mètres plus à l'ouest. Elle est associée à un petit fossé linéaire parallèle dont le rôle était sans aucun doute de drainer les limons apportés par les inondations successives. Un niveau de circulation semble fonctionner avec ces structures. Il a livré plusieurs fragments céramiques ainsi que de nombreux ossements d'équidés. L'espace funéraire borde le côté oriental de la voie sur une zone de 30 m de long pour 13 m de largeur. Au total, 174 structures funéraires ont été mises au jour sur le site et correspondent à des inhumations et dépôts de bûchers funéraires. L'analyse du mobilier montre une occupation de la nécropole entre les années 20 et 120/130 apr. J.-C.

LE MOBILIER MILITAIRE

Sur le site, seul un objet se rapporte à la sphère militaire. Il s'agit d'une pointe de javeline à douille en fer (n°57). Elle est issue d'un dépôt secondaire de crémation (SP327) situé en partie méridionale de la nécropole. Il s'agit d'une petite fosse circulaire à profil évasé de 0,20 m à l'ouverture pour 0,13 m de profondeur. Son comblement est constitué d'un limon brun riche en charbon. Il a livré un vase ossuaire correspondant à un pot à col côtelé en céramique tournée rouge. Par-dessus ce vase était placé un second récipient retourné qu'on peut identifier à un pot à épaule carénée. La fouille du dépôt a permis la découverte de nombreux fragments d'ossements humains qui semblent appartenir à un individu immature. Quelques restes de faune ainsi qu'un fond de sigillée gauloise de type Drag.35 lui sont associés, permettant d'établir un *terminus post quem* d'époque flavienne. La pointe de javeline, elle aussi recueillie dans l'urne, constitue le seul dépôt d'objet métallique au sein de la structure. L'ensemble est daté de la phase 6c de la nécro-

pole, entre le dernier tiers du I^{er} et le début du II^e siècle apr. J.-C.

39. RUE BERJON

Localisation : n°18-24, rue Berjon (9^{ème} arrondissement)
Fouilles : S. Carrara
Année : 2009
Type : inconnu
Documentation : Carrara 2010(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de la rue Berjon se situe dans la partie occidentale de la Plaine de Vaise, sur un replat au pied du versant est du plateau de la Duchère. La zone est fortement marquée par les phénomènes de sédimentations dus au processus de colluvionnement de la pente attenante. Un projet de re-conversion de l'usine SLI (Greenopolis) a permis la réalisation d'un diagnostic archéologique par le SAVL sous la direction de S. Carrara. Vingt-deux tranchées de sondages ont été implantées sur la parcelle est ont révélé une occupation peu dense comprise entre la Préhistoire et l'époque moderne.

Les niveaux antiques sont relativement limités. Dans la partie sud du site, une couche anthropisée contenant un mobilier très hétérogène peut être datée entre le I^{er} âge du Fer et la période médiévale. Cinq trous de poteaux d'époque romaine permettent d'envisager une fréquentation éparse des lieux, probablement à caractère rurale, en marges du centre urbain du *vicus* de Vaise. La nature très usé et fragmenté du mobilier semble résulter d'opérations d'amendements des sols par épandages de fumures sur des terres agricoles.

LE MOBILIER MILITAIRE

Un objet est issu du site de la rue Berjon. Une applique symétrique (n°292) a été découverte au sein d'une couche d'épandage (US7001a) dans la tranchée 7 située au sud de l'emprise de fouille. Bien que probablement antique, sa datation ne peut être établie avec plus de précision.

40. RUE ROQUETTE

Localisation : n°11-13 rue Roquette (9^{ème} arrondissement)
Fouilles : G. Maza (Archeodunum SAS)
Année : 2012
Type : Espace artisanal, *pars rustica*.
Documentation : Maza/Teyssonneyre 2013(R).

PRÉSENTATION DU SITE

Localisé au nord de la Place Valmy, à 130 m à l'ouest de la Saône, le site de la rue Roquette a fait l'objet de recherches archéologiques précises à l'occasion de la construction d'un parking souterrain. La réalisation d'un diagnostic positif a entraîné la prescription de fouilles archéologiques sous la direction du G. Maza (Archeodunum SAS). La phase de terrain a révélé une occupation dense du secteur, échelonnée entre la Préhistoire et l'époque romaine.

Pour les vestiges anciens, de rares structures en creux associés à des épandages de mobiliers laissent supposer d'une fréquentation des lieux au cours du Néolithique moyen II. A la fin du Hallstatt ou au début du second âge du Fer, le site connaît une occupation plus soutenue. Elle se matérialise par la présence de nombreuses structures en creux (trous de poteaux, fosses, silo) associés à de rares lambeaux de sols. Ces vestiges restent très arasés et il est difficile d'en dresser un plan cohérent.

Un hiatus chronologique sépare ces premières installations des phases postérieures. Ce n'est qu'à partir de l'époque augustéenne que de nouveaux vestiges sont visibles (État 3). Deux palissades d'axe est-ouest structurent un espace assimilés à une zone d'implantation périurbaine. Une série de trous de poteaux délimitent un vaste espace quadrangulaire à vocation probablement domestique. Ce bâtiment est associé à plusieurs autres édifices, eux aussi construits sur poteaux et situés au nord de l'espace palissadé. Les vestiges mobiliers laissent supposer la présence à cet endroit de structures dévolues à l'artisanat des métaux (scories, ciselet).

Au cours des deux premiers tiers du I^{er} siècle, l'espace est entièrement réhabilité suite à plusieurs épisodes de crue (État 4). Les vestiges mis au jour se rapportent à l'établissement d'une *pars urbana* associée à vaste domaine attenant. La parcelle est restructurée dans le dernier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. (État 5). La nouvelle propriété semble agrandie. Un nouveau bâtiment construit en dur est mis en place. Un réseau de canaux drainant lui est associé. Au cours du II^e siècle (État 6), le bâtiment est adjoint d'un puits et d'un bassin à proximité. L'ensemble des aménagements construits fait l'objet d'un démantèlement (État 7) au cours du III^e siècle. Cette phase se caractérise par une récupération des matériaux de construction des états précédents. Plusieurs structures sur poteaux légers sont également repérées. Le site est finalement abandonné jusqu'à l'époque contemporaine (État 8).

LE MOBILIER MILITAIRE

Parmi l'*instrumentum* recueilli sur le site de la rue Roquette se trouve un objet inclus à notre étude mais dont l'identification mérite d'être discutée (cat. n°464). Il pourrait s'agir d'une extré-

Volume I : Texte

mité brisée de *pilum*. Il est issu d'un niveau limoneux lié aux épisodes de crue précédant l'état 4 et daté aux alentours du changement d'ère.

DEUXIÈME PARTIE
ANALYSE DES *MILITARIA*

I. Analyse typo-chronologique des *militaria* par catégorie

I.1. ARMEMENT OFFENSIF

L'armement constitue une catégorie bien représentée à Lugdunum. Elle totalise 144 fragments répartis en cinq groupes distincts (fig.90).

Catalogue	Groupe	NR
1-34	Epées et poignards	34
34-47	Fourreaux	21
48-70	Lances et javelots	23
71-127	Arcs et flèches	60
128-131	Artillerie	6
Total		144

fig.90 - Comptage général de l'armement offensif à Lugdunum, exprimé en nombre de restes (NR).

I.1.1. Les glaives

Le glaive constitue l'arme la plus représentative du soldat romain et fait l'objet depuis longtemps d'études approfondies⁷³. Nous ne nous attarderons pas à reprendre dans les détails l'ensemble de la littérature scientifique produite à ce sujet, mais il convient tout de même d'en exposer les grandes lignes dans le cadre de notre étude.

L'origine ibérique du *gladius* est aujourd'hui parfaitement acceptée par la communauté scientifique. Pendant longtemps, la description de Polybe du glaive ibérique (*kalousi d'auten Iberiken* et *gladius hispaniensis* chez Tite-Live) est restée la seule source à notre disposition concernant l'épée du légionnaire sous la République. Les travaux de F. Quesada-Sanz (1997) ou P. Connoly (1997) ont montré que les légionnaires républicains ont emprunté aux populations hispaniques leur épée courte associée à un système de suspension à quatre anneaux caractéristiques, au cours du II^e siècle av. J.-C. (*cf. infra*). Ce *gladius hispaniensis* (fig.91b) présente des caractéristiques bien identifiables, le différenciant des exemplaires plus tardifs du Haut-Empire : une lame longue et légèrement galbée comprise entre 60 et 70 cm, deux tranchants non parallèles et une pointe acérée. Les poignées sont composites et réalisées pour majorité en bois, parfois renforcées d'éléments métalliques. Le fourreau, constitué principalement de parties en matériaux organiques (bois et cuir), se dote de renforts métalliques simples et d'un système de suspension caractéristique à deux paires latérales d'anneaux.

Depuis la découverte du glaive républicain de Délos en 1986 (Siebert 1987), le corpus des épées républicaines s'est largement étoffé, même si les occurrences restent à l'heure actuelle assez rares (Feugère 1994, Pernet 2010). Cette relative déficience est imputable aux pratiques funéraires des populations italiques qui, à la différence des Celtes, interdisaient le dépôt d'objet dans les sépul-

73. Les prémices de ces recherches ont été initiées dès le début du XX^e siècle par Couissin (1926) ou A. Grenier (1931), mais le point de départ de la recherche est à mettre au crédit des travaux de G. Ulbert (1969a).

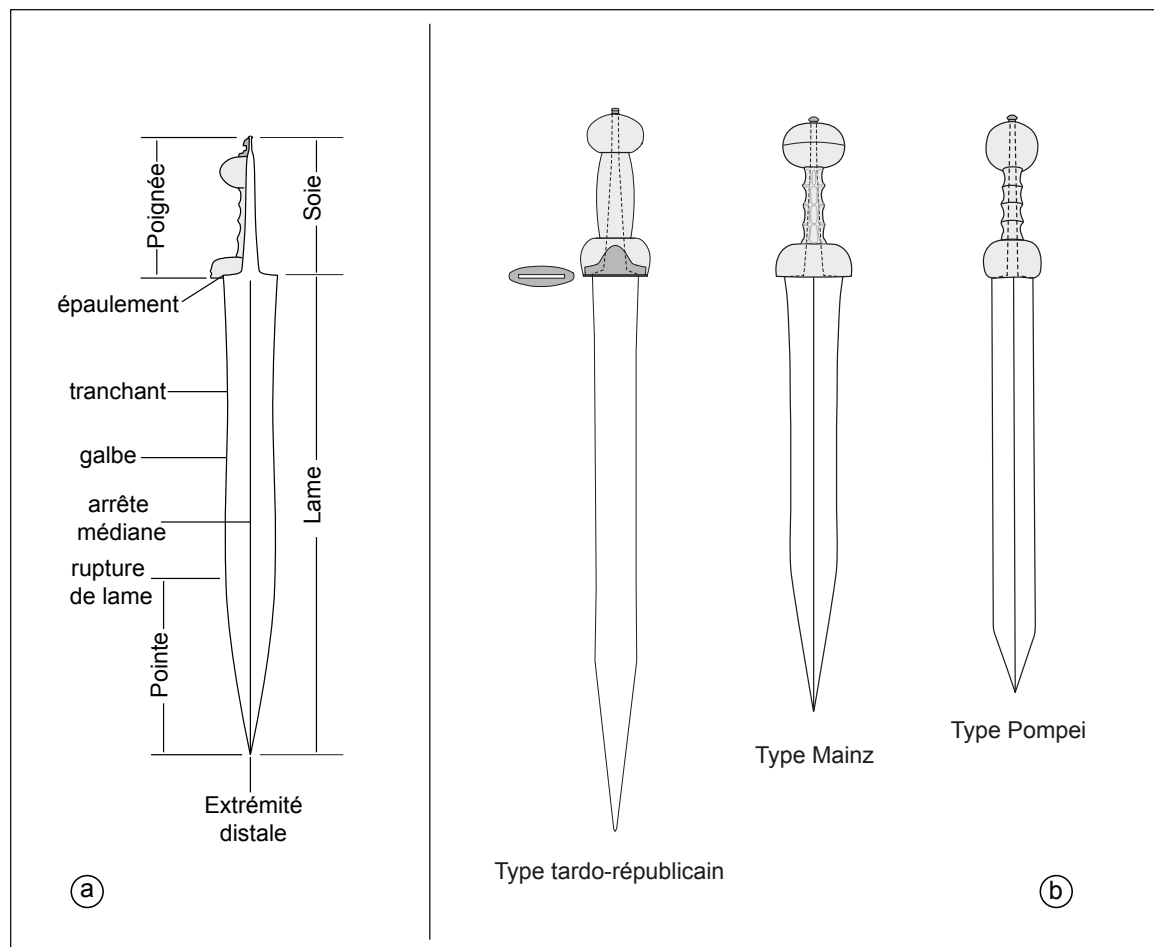


fig.91 - Terminologie et types de glaives présents à *Lugdunum*.

tures (Pernet 2010, 34). Aujourd'hui, les découvertes se trouvent majoritairement en Espagne et dans les régions orientales du bassin méditerranéen. On peut notamment citer les exemplaires de Jericho et Es Soumâa datées du II^e siècle av. J.-C (Stiebel 2004 ; Ulbert 1969a) ou encore la collection de glaives retrouvés dans le dépôt de Graccuris (80 av. J.-C) (Iriarte *et al.* 1997). Ces exemplaires, de tradition romaine, sont complétés par un ensemble de glaives républicains d'influence indigène, mis en évidence récemment par L. Pernet. Ces derniers constituent un corpus important de près de 29 occurrences (Pernet 2010, 101-105, type 1 et 2). Dans les dernières années du I^{er} siècle av. J.-C., les réformes militaires d'Auguste entraînent une profonde évolution de l'armement romain, qui s'applique en premier lieu aux armes de poing ; les troupes adoptent un nouveau glaive, le type Mainz (fig.91b). La lame se caractérise par des dimensions plus courtes (comprise entre 40 et 60 cm), mais une largeur accrue, une forme galbée beaucoup plus marquée et une pointe acérée. Sa poignée composite, réalisée en bois, en os ou en ivoire, adopte des formes variées (*cf. infra*). Le fourreau conserve le mode de suspension républicain, mais devient le support d'un décor parfois richement orné (*cf. infra*). La classification des glaives de type Mainz s'est récemment vue précisée grâce aux travaux de Ch. Miks, qui met en évidence pas moins de sept variantes distinctes (Miks 2007, 58-65). Ce type d'arme connaît une large diffusion dans le monde romain et semble tomber progressivement en désuétude à l'époque claudio-néronienne (Deschler-Erb 1999, 23 ; Lenz 2006, 16).

Un peu avant le milieu du I^{er} siècle, le *gladius* de type Pompei fait son apparition (fig.91b). Tel que défini par G. Ulbert (1969a, 97), il se caractérise par une lame plus courte et étroite à bords tranchants parallèles et pointe triangulaire. La garde est légèrement conique et le pommeau adopte une forme sphérique. Quant au fourreau (toujours majoritairement de bois et cuir), il est marqué par l'absence de gouttières et un nouveau type de boulerolle (*cf. infra*). Ces caractéristiques générales sont à nuancer puisque ce type connaît plusieurs variantes de morphologie différentes (Miks 2007, 65-71).

A Lyon, les éléments se rapportant aux glaives précoces et impériaux sont relativement nombreux puisqu'on en dénombre 27 fragments.

Catalogue	Identification	NR
1	Glaive type 'Nauportus'	1
2	Glaive type 'Mainz'	1
3-6	Fusées à moulures en spirale	4
7-14	Fusées à dépressions	8
15-16	Garde ovale en os	2
17	Boîtier de garde campaniforme	1
18-19	Pommeau/garde type 'Rheingönheim'	2
20-26	Pommeau type 'Mainz-Dorchester'	7
27	Pommeau quadrangulaire	1
Total		27

fig.92 - Comptage des éléments de glaives romains à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

I.1.1.1. Les lames

Glaive tardo-républicain type « Nauportus » (cat. n°1)

L'inventaire des armes offensives du Musée de Lyon Fourvière a révélé la présence d'une épée romaine dont l'origine locale est probable, même si aucun contexte précis n'a pu être réellement établi. Malgré l'absence de sa poignée, l'arme, préservée intégralement de la pointe à la soie, jouit d'un état de conservation exceptionnel. La lame est légèrement ployée dans le sens longitudinal. On peut restituer une longueur totale avoisinant 77 cm. La lame, de 65 cm environ, présente un épaulement légèrement oblique à la jonction de la soie. Elle adopte une forme effilée à deux tranchants non parallèles et galbe bien marqué dans sa partie proximale. La section est plate, légèrement rhombique. Sa largeur est comprise entre 4,3 et 4,9 cm. L'objet rassemble toutes les caractéristiques des *gladii* tardo-républicains. Sa forme particulière et sa longueur, bien supérieure aux exemplaires de glaives du Haut-Empire, ne laissent pas de doute quant à son identification. Le rapport longueur/largeur ($r=15,7$) coïncide parfaitement avec les exemplaires de glaives précoces, tel que l'a mis en évidence M. Poux (2008, 318 fig.11).

Du point de vue typologique, notre objet semble correspondre au type 2 défini par L. Pernet. Ce dernier, qui recense trente-deux glaives appartenant à cette catégorie dans l'ensemble du monde romain (pour l'essentiel issus de contextes funéraires), les présente comme des armes d'inspiration italique, mais fabriquées en Gaule (2010, 104-105). Ch. Miks rassemble ces épées longues parmi les *spathae* précoces⁷⁴ et détermine deux types principaux sur la base des exemplaires connus : *Fontillet* et *Nauportus* (Miks 2007, 77-80). La distinction entre ces deux variantes réside dans la forme de la lame. Les exemplaires associés au type Fontillet (ou Berry-Bouy) présentent une lame à tranchants parallèles terminés par une extrémité fine et pointue, tandis que les armes de type *Nauportus* présentent un galbe beaucoup plus marqué. Cette forme se rapproche de certains glaives du Haut-Empire, mais se distingue par une lame de longueur nettement supérieure. L'épée lyonnaise semble affiliée au second type, dont le nom est issu de la découverte d'un glaive et de son fourreau dans la rivière Ljubljanica à Vrhnika en 1993 (Istenič 2000).

Le corpus des *gladii hispanienses* s'est étoffé de manière considérable en l'espace de quelques années seulement. La découverte la plus récente a été faite en Égypte, dans le Fayoum, sur le site de Soknopaiou Nesos (Davoli/Miks 2015) (fig.93e). Les exemplaires recensés (fig.94) se disséminent sur une grande partie de l'Europe occidentale. Le territoire français n'est pas en reste puisqu'on en dénombre près de neuf exemplaires, parmi lesquels les épées de Mouriès, Fontillet, Boyer, Ronchin ou Alésia (2 exemplaires) (Feugère 1994). Très récemment, un fragment de glaive précoce, daté de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., a été mis au jour dans la région lyonnaise, sur le site de Décines-Charpieu (Bellon *et al.* 2014, fig.10 ; Ferber 2015). L'épée de Lyon, jusqu'alors non identifiée, vient donc compléter cette série. Parmi les glaives les

74. Cette dénomination a déjà été proposée par A. Rapin (2001, 48-49)

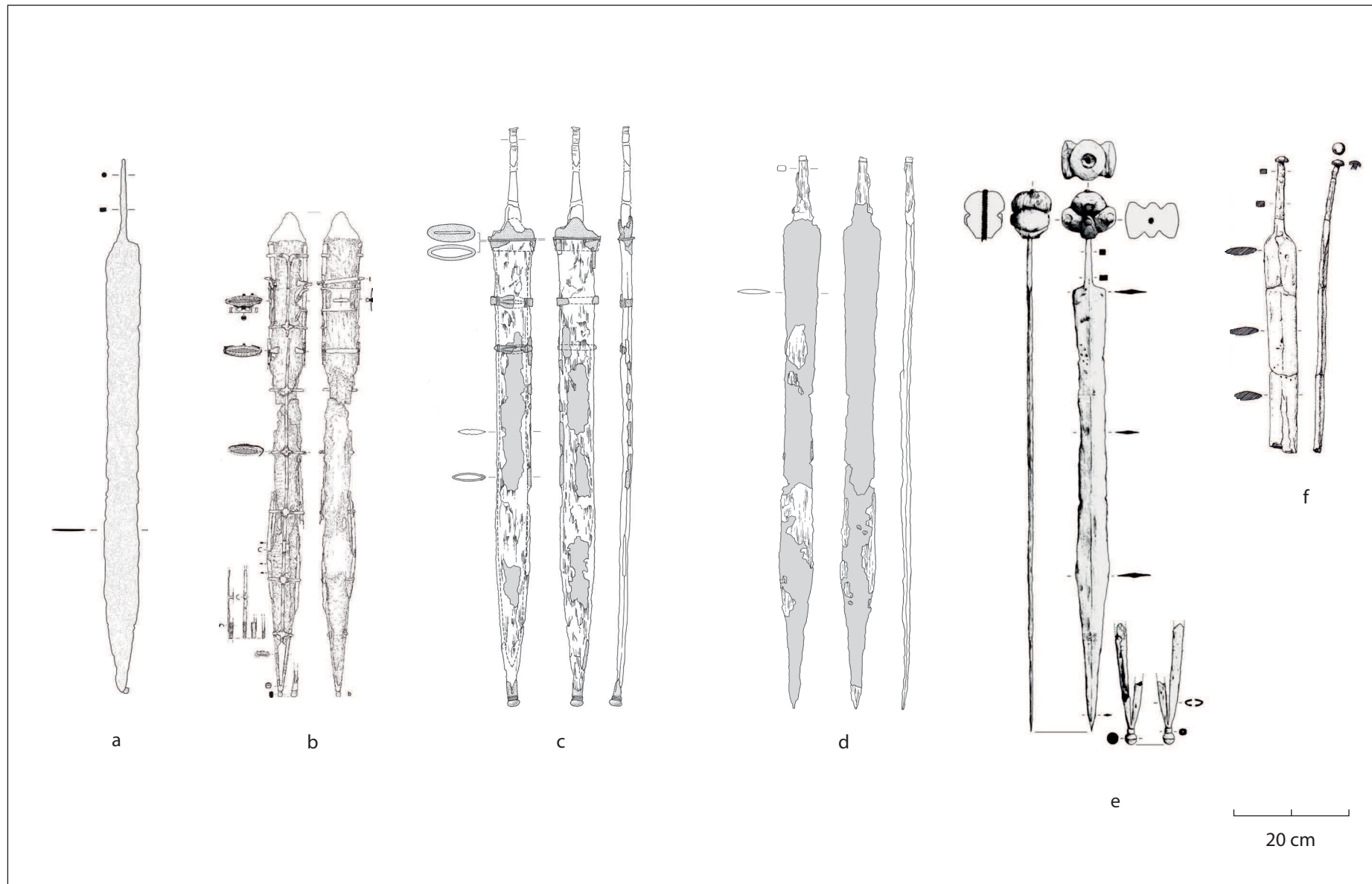


fig.93 - Glaives tardo-républicains type *Nauportus*. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Vrhnika-Ljubljana/*Nauportus* (SI). c-d. Giubiasco (CH). e. Alfaro (ES). (Illustrations d'apr. Istenič 2003, Pernet 2008, Davoli/Miks 2015, Iriarte *et al.* 1997).



fig.94 - Répartition des glaives d'époque républicaine et tardo-républicaine (Artefacts : EPE-4038)

plus proches de notre exemplaire, outre l'exemplaire slovène de *Nauportus* (fig.93b), on peut recenser plusieurs glaives mis au jour dans la nécropole alpine méridionale de Giubiasco⁷⁵ (Pernet 2010 ; Miks 2007, A226,228,231) (fig.93c-d). Certaines épées découvertes sur le site funéraire de Gravelona Toce constituent également des parallèles tout à fait recevables, à la fois dans leur forme et leurs proportions (Pernet 2010, Pl.105-108). L'une des épées mises au jour dans le dépôt d'Alfaro/*Gracurris* en Espagne (fig.93f), bien que partiellement conservée, présente également une morphologie de lame similaire (Iriarte *et al.* 1997, fig.15 A.2.4). Une épée découverte dans le dépôt funéraire A de Goeblingen-Nospelt peut également constituer une équivalence valable. Enfin, un glaive très similaire se trouve parmi le mobilier du site de Port en Suisse (Wyss *et al.* 2002, 11-15; Pernet 2010, Pl.188 n°1).

Quelle que soit l'attribution typologique de ces épées, il semble que la chronologie des glaives (ou *spathae*) tardo-républicains ne varie guère selon leur forme. Aujourd'hui les chercheurs s'accordent pour admettre une diffusion comprise entre le I^{er} siècle av. J.-C. et les premières décennies du I^{er} siècle apr. J.-C (Miks 2010, 107-108, Davoli/Miks 2015, 29).

75. Tombes 71, 119 et 471.

Glaive type « Mainz » (cat. n°2)

Le Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon Fourvière conserve une épée aujourd'hui présentée dans les collections permanentes. Elle a été découverte lors d'une opération de dragage de la Saône en 1863, en face de l'actuelle Plaine de Vaise, au lieu-dit de l'Homme de la Roche (9^e). L'objet jouit d'un état de conservation remarquable puisque sa lame est intégralement préservée et prolongée au niveau de la soie par une poignée et un pommeau en ivoire.

La lame

La lame est séparée de la soie par un épaulement horizontal. Elle est caractérisée par une section rhomboïde à deux tranchants droits et un galbe peu marqué. Elle se termine par une pointe longue (15 cm) et effilée à angle aigu (30°).

L'ensemble des caractéristiques de l'objet, aussi bien sa forme que ses proportions permettent de le classer au sein des glaives de type Mainz. Les recherches les plus récentes au sujet de ce type d'arme témoignent d'un large éventail d'exemplaires reconnus à l'échelle du monde romain, mais également dans le *Barbaricum* (Miks 2007, 57-64) (fig.96). En Gaule, le faible nombre de glaives de type Mainz entiers mis au jour est un phénomène à souligner. Chose plus marquante encore, qui dépend peut être de l'état de la recherche, c'est le nombre important d'exemplaires recueillis le long du Val de Saône et de sa périphérie. L'exemplaire le plus proche de Lyon se trouve dans le département de l'Ain, dans la commune de Saint-Bernard (Beck/Chew 1991, 56 n°22A). Plus au nord, on ne dénombre pas moins de quatre exemplaires dans le seul département de Saône et Loire (71), respectivement à Mâcon, Châlon-sur-Saône, Charnay-lès-Mâcon et Saint-Marcel (Feugère 1990, 100, fig.82 n°102-104). Signalons également le fragment de glaive découvert dans la tombe de Chassenard, associé à un riche équipement de cavalerie (Beck/Chew 1991, 51 n°18-19). Dans le Nord-Est, le site de Strasbourg/*Argentorate* a livré un exemplaire remarquable associé à son fourreau (Forrer 1927, Pl.75,A ; Künzl 1996, 455 M13). Le camp militaire d'Oedenburg témoigne également d'un glaive qui semble rattaché à ce type (Fort 2009, Pl.7.3 n°24). En dehors de nos frontières, la grande majorité des exemplaires se répartissent le long des frontières du *limes* rhéno-danubien et de Bretagne. Outre-Rhin, le nombre d'occurrences est important. Le site de Mainz totalise à lui seul quatre exemplaires associés pour certains à leurs fourreaux, auxquels il faut ajouter plusieurs fourreaux isolés parfaitement conservés (Ulbert 1969a, Künzl 1996).

La grande diversité des lames du point de vue morphologique est frappante lorsqu'on observe le corpus des glaives recensés. Si l'on souhaite aller plus loin dans l'analyse, le glaive lyonnais semble se rapprocher d'individus dont la lame présente une pointe longue et assez marquée et des bords parallèles ou du moins peu échancrés. À cet égard, le glaive de Mainz conservé au *British Museum* appelé « sword of Tiberius » (fig.95d) partage avec notre objet des caractéristiques communes, bien que sa longueur soit nettement inférieure (Künzl 1996, fig.23 M10). On peut également mentionner un glaive mis au jour dans la nécropole de Sötern en Allemagne, assez similaire (Miks 2007, Pl.9 A677) (fig.95c).

L'absence de contexte stratigraphique clairement documenté ne nous permet pas de proposer une datation fiable pour cet objet. En revanche, le glaive de type Mainz jouit dans son ensemble

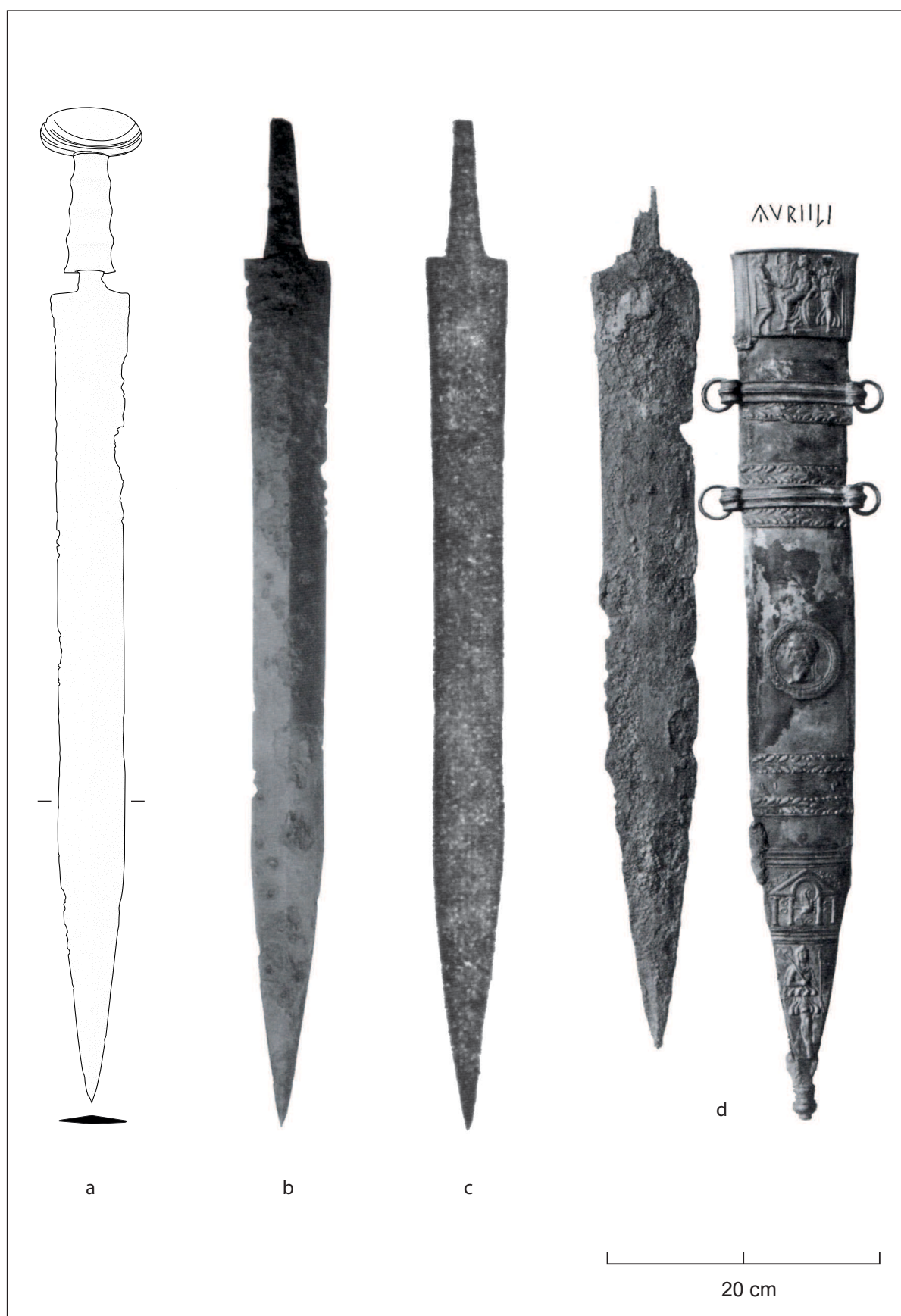


fig.95 - Glaives impériaux de type Mainz. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Coll. Guttman, Berlin (DE). c. Sötern (DE). d. Mainz, «glaive de Tibère» (DE). (photos d'apr. Miks 2007, A198, A677 ; Künzl 1996, fig.23).



fig.96 - Répartition des glaives impériaux de type Mainz (Artefacts : EPE-4002).

d'une chronologie bien documentée. Les occurrences mises au jour à l'échelle de l'Europe ainsi que la somme considérable d'éléments de fourreau de ce type clairement identifiés permettent de proposer une datation comprise entre la toute fin du I^{er} siècle av. J.-C. et, au plus tard, le dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère⁷⁶.

I.1.1.2. Poignées

Fusées de glaive à lignes parallèles en spirale (cat. n°3-6)

Quatre objets se rapportent à des poignées de glaives de type précoce (n°3-6). Deux de ces individus ont été mis au jour dans une couche stratigraphique du site du Cybèle, daté de l'époque coloniale (44-30 av. J.-C.). Un objet a été recueilli anciennement sur le site de Trion tandis que le dernier exemplaire est conservé au musée gallo-romain de Lyon Fourvière sans provenance précise.

Ce groupe d'objets, réalisés à partir d'un os long scié, est caractérisé par une forme tubulaire

76. Cette datation ne prend pas en compte les exemplaires classés par Chr. Miks au sein des variantes Wederath et Haltern-Camulodunum qui se distinguent typologiquement de notre objet et témoignent d'une diffusion plus tardive pouvant perdurer jusqu'au milieu du II^e siècle (Miks 2007, Annexe B)

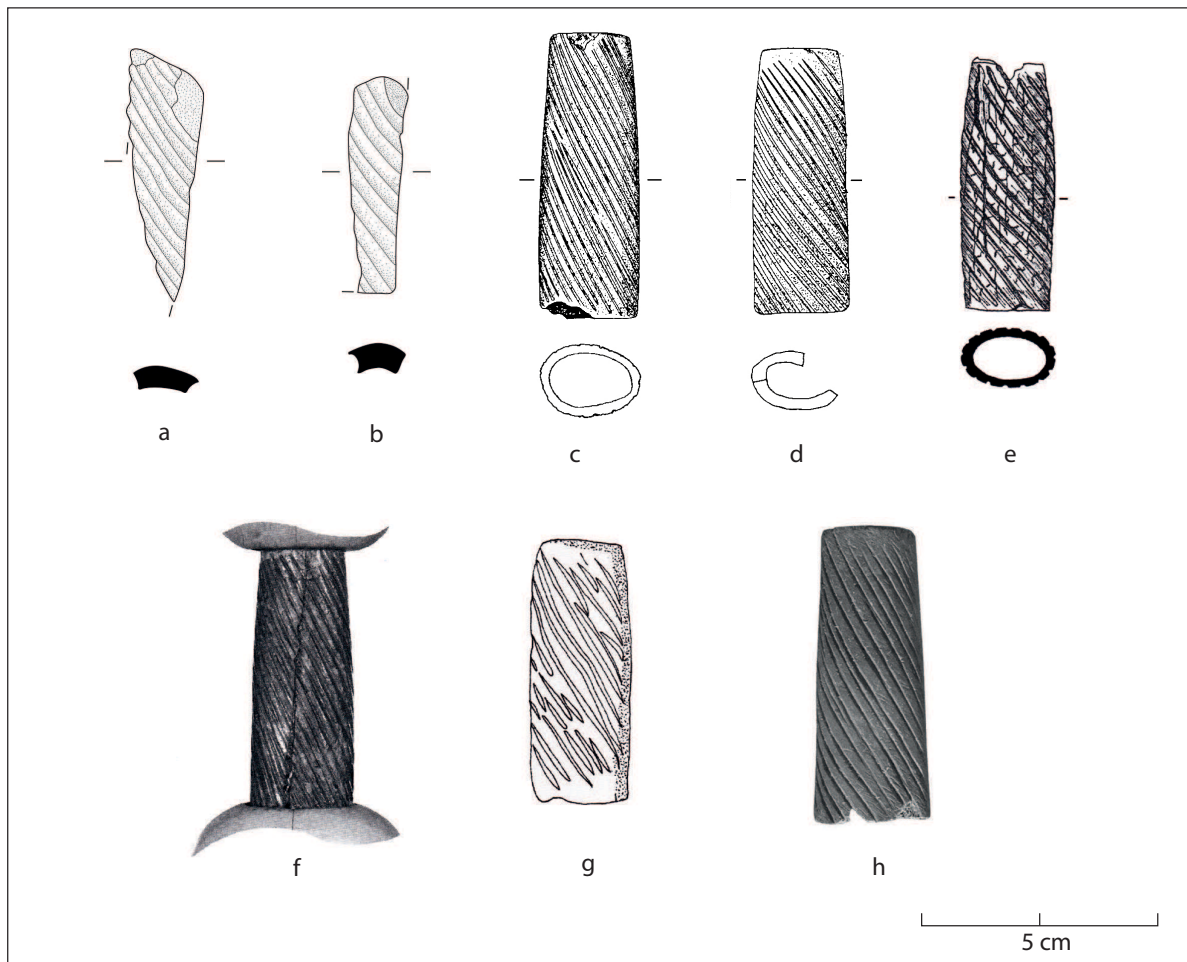


fig.97 - Fusées de glaives striées. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Klein-Winternheim (DE). d : Mainz (DE). e. Dangstetten (DE). f. Pannerden (NL). g. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). h. Herrera de Pisuerga (ES) (ill. d'apr. Mikler 1997, Fingerlin 1986, Miks 2007, Fernández/Cavada 2005).

de section ovale. Leur surface extérieure présente un décor de rainures profondes et parallèles en spirale. La précocité de ce type de poignées de glaive semble être indiquée par leur aire de diffusion dans le monde romain (fig.98). Les exemplaires recensés semblent se cantonner à la Gaule et à la frontière rhénane de l'Empire. Quatre exemplaires se trouvent notamment conservés au *Landesmuseum* de Mainz (Mikler 1997, Pl.2 n°2-4 ; Behrens 1912, fig.20,1) (fig.97c-d). Plusieurs individus sont recensés à Dangstetten (Fingerlin 1986, fig.164,30 et 176,26 ; Fingerlin 1998 fig.874,10) (fig.97e), *Vitudurum* (Martin-Kilcher 1991, Pl.29 n°59-60) et Bâle-Münsterhügel en Suisse (Berger/Helmig 1991,fig.9 n°6). Ce type de fusée semble avoir pu garnir les poignées de glaive de type Mainz, comme semble l'attester la découverte fluviale de Pannerden aux Pays-Bas qui présente un glaive dans son fourreau muni d'une poignée similaire (Nicolay 2007, 27 239.2 ; Miks 2007, Pl.26 A563) (fig.97f). En Gaule, un parallèle peut être mentionné à *Alesia* (Cat. Dijon 1978, Pl.1,5 n°2) (fig.97g). En dehors de cette zone géographique, on trouve également un exemplaire sur le camp de Herrera de Pisuerga en Espagne (Fernández/Cavada 2005, fig.3) (fig.97h).

À propos de ces fusées, H. Mikler (1997, 13) envisage leur appartenance à l'équipement militaire à partir l'époque augustéenne précoce, en s'appuyant sur les exemplaires découverts sur le



fig.98 - Répartition des poignées de glaives striées (Artefacts : EPE-4020).

camp de Dangstetten (15-9/8 av.) ou le site de Bâle. La révision des données par M. Poux (2008a, 320-323) montre que ce type de poignée a dû garnir les glaives romains dès l'époque tardo-républicaine. Il s'appuie en partie sur la frise de l'Autel de *Domitius Ahenobarbus*, datée de la fin du II^e siècle avant notre ère, qui représente clairement ce type de fusée sur la scène du cens. Les deux fragments retrouvés sur le site du prétendu sanctuaire de Cybèle à Lyon attestent leur existence avant la mise en place des premiers camps du *limes* rhénan. L'absence de fusées cannelées et facetées en contexte tardo-républicain montre que le type strié a dû être préférentiellement utilisé jusqu'à l'époque augustéenne. En revanche, il ne semble pas que ce type d'élément disparaisse brutalement à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. L'exemplaire de Pannerden montre bien qu'il a pu garnir les glaives de type Mainz et repousse donc la datation au moins jusqu'au milieu du I^{er} siècle. C'est ce que tendent à démontrer les découvertes d'Oberwinterthur, datées respectivement de 10-30 et 50-70 apr. J.-C. (Martin-Kilcher 1991, 73).

Fusées de glaive en « vertèbres de poisson » (cat. n°2, 7-14)

Neuf objets se rapportent à des fusées de glaives ou d'épées à dépressions concaves, lisses ou facetées. Huit d'entre elles ont été découvertes de manière isolée, tandis qu'un individu est associé à un glaive retrouvé dans la Saône (*cf. supra*).

Ces objets, d'une longueur comprise entre 7,5 et 8,5 cm, sont façonnés dans une diaphyse

taillée et polie. Ils se caractérisent par une forme légèrement conique, plus ou moins prononcée, mais surtout par une surface cannelée formant quatre dépressions bien visibles. Au-delà d'un simple aspect décoratif, ces caractéristiques permettent une meilleure prise en main de l'objet et une ergonomie parfaite pour le combat (Feugère 1997, 4 ; Deschler-Erb 1999, 25-26). La section est globalement de forme hexagonale ou octogonale. L'un des exemplaires présente néanmoins une section ovale due à l'absence de faces (n°14). Autrefois assimilé à de simples manches de couteaux, ces objets sont aujourd'hui clairement rattachés à la sphère militaire, comme le montrent plusieurs études (Mickler 1997 ; Deschler-Erb 1998).

La plupart des exemplaires retrouvés à ce jour sont fabriqués en os, mais le bois et l'ivoire pouvaient également être utilisés, comme à *Vindonissa* où plus de la moitié des objets ont été confectionnés en bois. Au regard de la documentation, ces poignées semblent avoir garni aussi bien les glaives de type Mainz que de type Pompéi, mais aussi certaines *spathae*⁷⁷ précoces. Certains sites ont livré des exemplaires encore en place sur l'arme, à l'image du glaive découvert dans la Saône et présent dans notre étude (cf. *Part.II Chap.I.1.1.1 n°2*). Deux glaives de type Mainz découverts sur le site éponyme présentent une fusée facettée (Mickler 1997, Pl.1 n°2, 4). C'est le cas également à Avenches avec un glaive de type Pompéi (ou assimilé) encore muni de sa poignée en ivoire (Voirol 2000, 11-12). En Gaule, d'autres fusées de *gladii* ont été retrouvées, principalement le long de l'axe Rhône/Saône et de ses marges⁷⁸. Plus généralement, ce type d'objet est extrêmement bien attesté sur les sites militaires du *limes* germanique et de Bretagne (fig.25).

La chronologie des fusées d'épée en os est relativement bien cernée. La plupart des exemplaires, en Gaule et sur les frontières de l'Empire, ont été mis au jour dans des contextes datés du I^{er} et II^e siècles de notre ère. À titre d'exemple, on citera les découvertes de *Vindonissa*, Rheingönheim, Risstissen, Diersheim ou encore Colchester. Comme le souligne M. Feugère (1997, 4), ce type d'objet n'évolue que très peu dans le temps, probablement parce que cette forme cannelée s'adaptait parfaitement au combat. L'établissement d'une typo-chronologie plus affinée est donc difficile à mettre en œuvre. La question d'une survivance du type au III^e siècle de notre ère est soulevée par la découverte de quelques rares individus. Le cas le plus éclairant est sans doute la *spatha* de Cologne. Cette épée, datée de la fin du III^e siècle, présente une fusée cannelée (mais non facettée) assez semblable aux exemplaires du Haut-Empire (Miks 2007, 634). On peut également ajouter la poignée d'Escolives-Ste-Camille (Prost 1983), dont les analyses ont révélé qu'elle appartiendrait au IV^e siècle de notre ère (*ibid.*, 808). Deux découvertes qui semblent être confirmées par la représentation funéraire du légionnaire *Aurelius Sudecentius* retrouvée à Aquilée et datée de la fin du III^e-début du IV^e siècle. Par ailleurs, on connaît un certain nombre d'épées miniatures, datées entre le I^{er} et le III^e siècle apr. J.-C., qui présentent ce type de fusées en arrêtes de poissons (Béal/Feugère 1987 ; Deschler-Erb 1998, 174).

On signalera enfin que ce type d'objets est absent des grands ensembles de *militaria* du III^e siècle de notre ère, comme à Doura Europos par exemple (James 2004) ou dans les niveaux

77. Découverte d'une *spatha* dans la tombe 78 de Diersheim (DE) datée entre 50 et 80 apr. J.-C. (Miks 2007, 203, A125).

78. Découvertes de St-Romain-en-Gal, d'Autun, de Châlon-sur-Saône, Vaison-la-romaine, Mandeuze, Escolives Ste-Camille, Eysses (cf. catalogue).

d'abandon des camps du *limes* rhéan (Oldenstein 1976). On ne peut pour autant pas exclure que ce type ait pu perdurer dans des matériaux non pérennes. On peut en conclure que si ces fûtes semblent persister après les réformes antonines, le modèle paraît décliner progressivement au profit d'autres types. Les exemplaires de *Lugdunum* ont été retrouvés majoritairement dans des contextes non renseignés. Malgré tout, les exemplaires de la rue Pierre Audry (n°12) et de la rue des Farges (n°11) sont datés respectivement du début du I^{er} siècle et des dernières décennies du I^{er} siècle. Ces datations cadrent parfaitement avec la grande majorité des découvertes faites à ce jour.

Éléments de garde en os (cat. n°15-16)

Ces deux objets se rapportent sans doute à des éléments de garde de glaive (n°15-16). Ils ont été mis au jour parmi le mobilier précoce du pseudo-sanctuaire de Cybèle, daté entre 44 et 30 av. J.-C. Leurs dimensions, tout comme la présence d'une perforation quadrangulaire au centre, s'adaptent parfaitement au passage de la soie d'une épée.

Des objets assez similaires sont bien connus pour les poignées de glaive de type Mainz du début du Haut-Empire, par exemple à Haltern (Müller 2002, Pl.38-39 n°424-427) ou encore *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.6 n°66-73). Néanmoins, ces parallèles sont nettement plus récents que nos objets, et exclusivement réalisés à partir de tôle ou de fines plaques en alliage cuivreux. Nos artefacts, quant à eux, sont fabriqués à partir d'os. À l'échelle du monde romain, les parallèles sont rares. On peut évoquer un objet très similaire, issu du camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus (Feugère 2009, 108 fig.1 n°3). Ces éléments pourraient constituer une variante précoce des renforts de garde de glaive de type Mainz, qui s'adapte probablement aux épées précoces antérieures à l'époque augustéenne.

Garde d'épée ou de poignard campaniforme (cat. n°17)

La fouille des niveaux « coloniaux » du pseudo-sanctuaire de Cybèle a livré un objet en fer intégré à l'armement offensif (n°17). Identifié par A. Desbat et G. Maza (2008, fig.4 n°37), il est constitué de deux plaques campaniformes (ou en « chapeau de gendarme ») fixées entre elles à l'aide de deux rivets en fer et formant un boîtier de section transversale ovale.

Ces éléments semblent constituer une armature de garde d'arme offensive. Son attribution à un élément de poignard, tel que proposé par A. Desbat et G. Maza, peut être discuté, à la lumière des exemplaires actuellement connus. Il est vrai qu'on retrouve ce type de dispositif en boîtier rapporté sur au moins deux exemplaires de *pugiones* républicains. Le premier est à signaler parmi le mobilier du site césarien d'*Alesia* (Sievers 2001, Pl.54 n°182) (fig.100b). Ce poignard, dont la lame est encore en partie conservée, présente une garde sensiblement similaire à notre objet. Ses dimensions (4,2 cm de large) sont néanmoins légèrement inférieures. Une découverte analogue peut être observée sur une arme de Numance en Espagne (Luik 2010, fig.5 n°6) (fig.100c). Si la garde adopte une forme plus triangulaire, le système d'assemblage par rivetage semble se rappro-

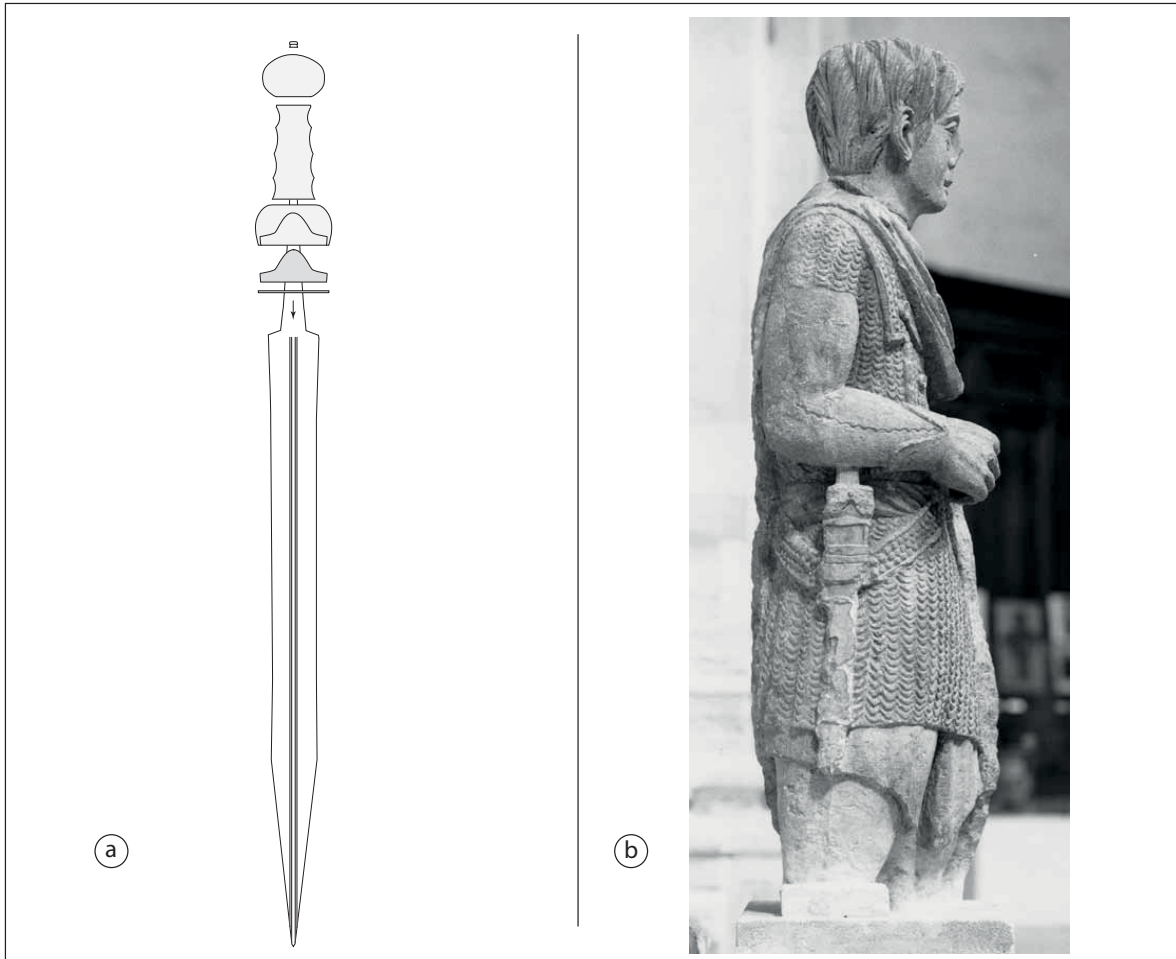


fig.99 - a. Reconstitution du système d'emboîtement de la garde des glaives tardo-républicains de type 2. b. Statue du guerrier de Vachères (d'apr. Pernet 2010).

cher de la découverte lyonnaise.

Selon nous, cet objet pourrait se rapporter également à un élément de glaive. En effet, le corpus des épées républicaines en Gaule constitue un argument de poids pour l'identification. Les *gladii* de type 2 défini par L. Pernet, retrouvés majoritairement dans les tombes d'auxiliaires romains (2010, 104-105), présentent un système de garde campaniforme pouvant faire office de comparaison. Elles paraissent clairement dérivées des exemplaires celtiques à croisière campaniforme tels qu'on peut les observer sur de nombreux sites de La Tène finale : à Alesia (Sievers 2001, Pl.50 n°140-141), Gondole (Deberge 2008, fig.5 n°2), La Tène (Lejars 2014, 113-114) ou Giubiasco (Pernet/Carlevaro 2006, fourreau type 2 de Giubiasco). Pour L. Pernet, ces éléments donnent l'illusion d'une entrée campaniforme (fig.99a) (Pernet 2010, 105). L'épée du guerrier de Vachères semble illustrer ce type de montage de la garde des glaives des auxiliaires gaulois (Barruol 1996) (fig.99b).

Concernant notre objet, parmi les parallèles les plus probants, on peut citer un glaive long mis au jour à Alesia (Sievers 2001, Pl.53 n°149) (fig.100d), mais surtout deux exemplaires de gardes associés à leur glaive dans la nécropole de Giubiasco (T.119 et 330, Pernet 2010) (fig.100f-g). Leur forme en « chapeau de gendarme » est similaire à la découverte lyonnaise et leurs dimen-

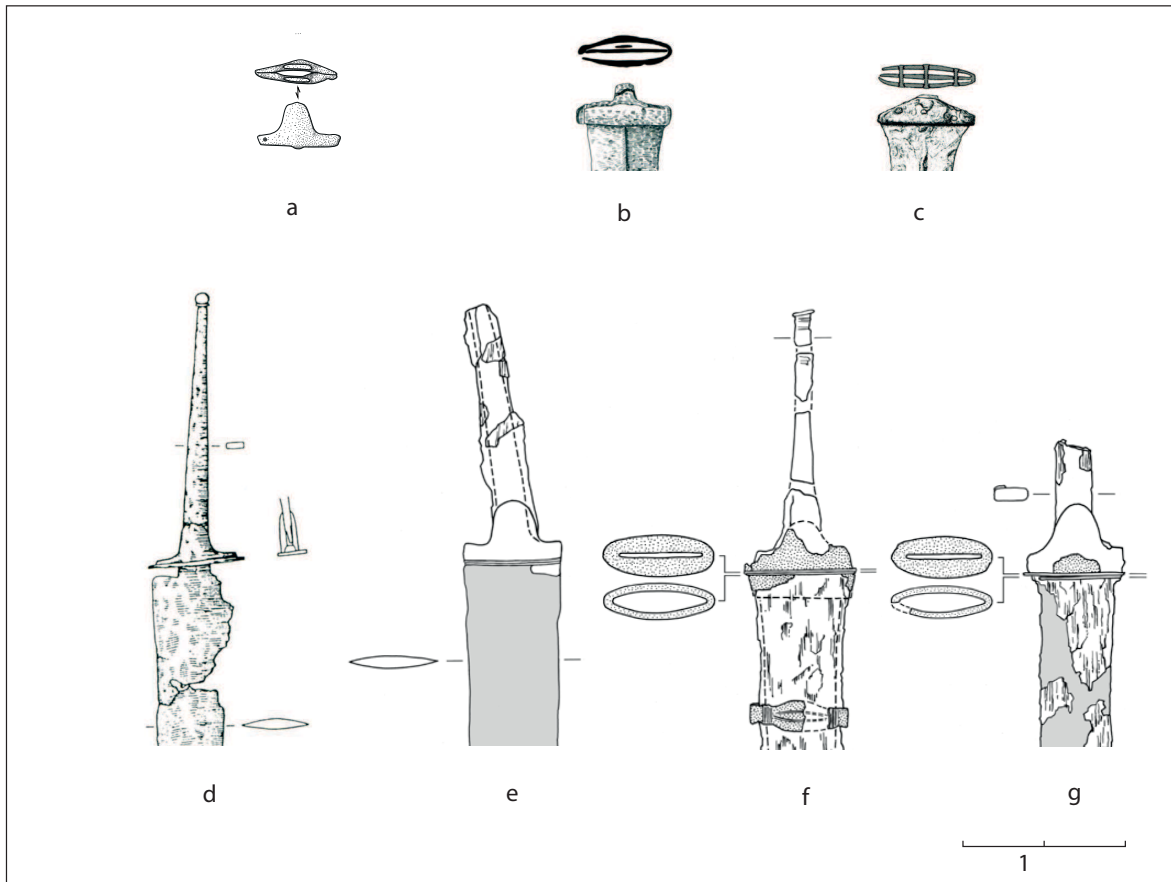


fig.100 - Gardes de poignards et de glaives campaniformes. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). c. Numance (ES). d. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). e. Saint-Laurent-des-Arbres (FR). f-g. Giubiasco, T.119 et 330 (CH). (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Luik 2002 ; Barruol/Sauzade 1969 ; Pernet 2010).

sions sensiblement comparables, bien que légèrement supérieures. Le boîtier s'insère sur la soie et contre deux plaques ovales en butée au niveau de l'épaule. L'appartenance de cette garde à une épée de tradition celtique ne peut pas non plus être exclue. L'épée gauloise de Saint-Laurent-des-Arbres présente en effet un dispositif similaire (Barruol/Sauzade 1969 ; Pernet 2010, Pl.77 n°2) (fig.100e). Néanmoins, son association dans la tombe à un casque romain étrusco-italique invite à voir dans le défunt un aristocrate gaulois romanisé (*id.*, 141).

La chronologie de ces éléments de garde de glaive s'appuie sur des parallèles relativement bien datés. L'épée de Saint-Laurent-des-Arbres est datée d'après le mobilier céramique des années 100 av. J.-C. Pour les gardes de glaives de type 2, les découvertes funéraires de Giubiasco sont datées toutes deux de LTD2 ou de l'époque augustéenne précoce. Le contexte stratigraphique de la garde de *Lugdunum* (44-30 av. J.-C) n'entre pas en contradiction avec cette datation.

Garde et pommeau de glaive de type 'Rheingönheim' (cat. n°18-19)

Un pommeau et une garde de glaive en os sont identifiés parmi le mobilier de tabletterie de *Lugdunum* (Béal 1983, Pl.10 n°71-72). La premier (n°18) est issue des fouilles anciennes de

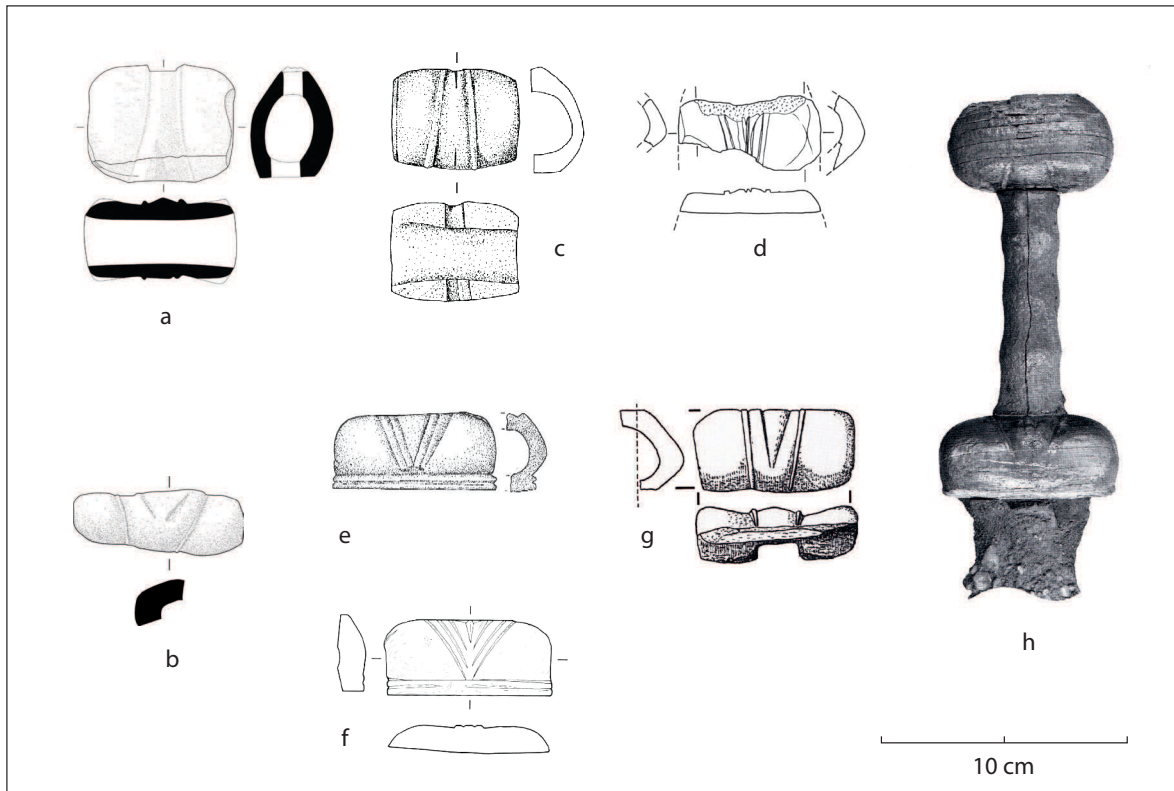


fig.101 - Pommeaux de glaives de type 'Rheingönheim'. a-b. Lyon/Lugdunum (FR). c. Mainz (DE). d. Augst/Augusta Raurica (CH). e. Windisch/Vindonissa (CH). g. Rheingönheim (DE). f. Avenches/Aventicum (CH). h. Nijmegen (NL)(ill. d'apr. Mikler 1997 ; Deschler-Erb 1999 ; Unz/Deschler-Erb 1997 ; Ulbert 1969 ;Voirolo 2000 ;Miks 2007).

Trion, dans les remblais de la nécropole. Le second élément (n°19) est conservé dans les réserves du Musée gallo-romain de Lyon Fourvière. Aucune information n'est fournie sur son contexte de découverte, nous invitant à rester prudent quant à son origine lyonnaise.

L'objet n°18 est presque conservé dans son intégralité. Réalisé à partir d'une diaphyse de bœuf sciée, il se présente sous la forme d'un boîtier évidé quadrangulaire décoré de lignes convergentes en relief. Ces dernières forment un motif triangulaire à la base de l'objet. Les orifices naturels de la diaphyse devaient être obstrués par deux bouchons latéraux en os. Rares sont les exemplaires ayant conservé ce type de dispositif. On peut l'observer par exemple à Hagenow en Allemagne sur une poignée de type Bad-Cannstatt (Miks 2007, Pl.167 A260)⁷⁹.

L'ensemble de ces caractéristiques rapproche cet objet d'un pommeau du type 'Rheingönheim', tel que défini par Ch. Miks (2007, 169). Les poignées de ce type sont bien connues dans le monde romain, principalement le long des frontières du Rhin et du Danube. Comparés aux gardes, les éléments de pommeau restent néanmoins relativement rares. Un exemplaire en tout point comparable, bien que fragmentaire, se trouve parmi le mobilier de Mainz (Mikler 1997, 13 Pl.1 n°6) (fig.101c). À Augst, un individu semble également correspondre à ce type d'élément (Deschler-Erb 1999, Pl.9 n°103) (fig.101d). D'autres exemples sont connus pour des pommeaux

79. Une découverte récente de garde en os mise au jour sur le site de Saint-Vulbas dans l'Ain (01) a conservé son dispositif de bouchons latéraux.

de ce type, de morphologie légèrement différente. Des objets de forme plus ovoïde sont à signaler à Francfort en Allemagne (Miks 2007, Pl.166 B99,4) et Empel aux Pays-Bas (Nicolay 2007, Pl.21 n°82.56).

Le second individu (n°19) présente un profil et un décor qui le rapproche sans doute des gardes en os de ce type. À la différence des pommeaux, les gardes semblent plus larges et se caractérisent par la présence d'une butée transversale à la base, s'appuyant sur l'épaule de la lame à la jonction de la soie. Un individu, encore en place sur son épée, est conservé au musée de Nijmegen (fig.101h) (Gerhartl-Witteveen/Hubrecht 1990, 99 fig.2). Les parallèles sont par ailleurs nombreux et se répartissent principalement sur les sites militaires du *limes*. On recense notamment deux exemplaires dans le mobilier du camp de Rheingönheim (Ulbert 1969, fig.6 n°1-2) (fig.101g) et trois occurrences à Windisch/*Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.2 n°22-24) (fig.101e). Deux découvertes plus orientales se trouvent sur le site de Poiana en Roumanie (Miks 2007, Pl.166 B229,5-6). En ce qui concerne la Gaule, une garde de type « Rheingönheim » est à signaler à Avenches (Voirol 2000, Pl.6 n°44) (fig.101f) ainsi qu'à Autun (Cat. Autun 1987, n°519).

La datation des exemplaires retrouvés à Lyon ne peut être précisée en l'absence de contexte clairement établi. En revanche, les objets identifiés dans le monde romain pour ce type de poignées permettent de proposer une fourchette chronologique relativement fiable. L'exemplaire bien conservé de Nimègue ne jouit pas, malheureusement, de contexte daté. En revanche, le camp légionnaire de Windisch est occupé durant tout le I^{er} siècle (16-101 apr. J.-C.) tandis que le site militaire de Rheingönheim est daté entre les années 43 et 69/70 apr. J.-C. Les exemplaires d'Avenches et d'Augst semblent également centrer la chronologie entre le I^{er} et le début du II^e siècle apr. J.-C. Ch. Miks propose d'établir un *terminus ante quem* à l'époque claudienne pour l'apparition du type (Miks 2007, 169-170). Les exemplaires de Francfort et Empel, de datation plus récente, sont par ailleurs de morphologie différente et pourraient donc constituer une évolution du type au II^e et III^e siècles.

Pommeau de glaive de type 'Mainz-Dorchester' (cat. n°20-26)

Parmi les artefacts en os de *Lugdunum*, on trouve plusieurs objets que l'on peut rapprocher d'éléments constitutifs du pommeau ou de la garde d'épée⁸⁰. L'écrasante majorité de ces découvertes sont issues du site de Trion. L'objet n°26 a été mis jour sur le site de l'Hôpital Fourvière dans un niveau de chaussée daté des années 10-40 apr. J.-C.

Deux fragments (n°20,21) présentent une forme « en tonneau » cylindrique évidé. Leur section longitudinale est plano-convexe à deux encoches internes aux extrémités. Ces objets ont été dans un premier temps interprétés comme des éléments de pyxide romaine (Béal/Feugère 1983, type 3).

80. Ces éléments ont été recensés par J.-C. Béal dans son étude des objets de tabletterie de *Lugdunum* (Béal 1983)

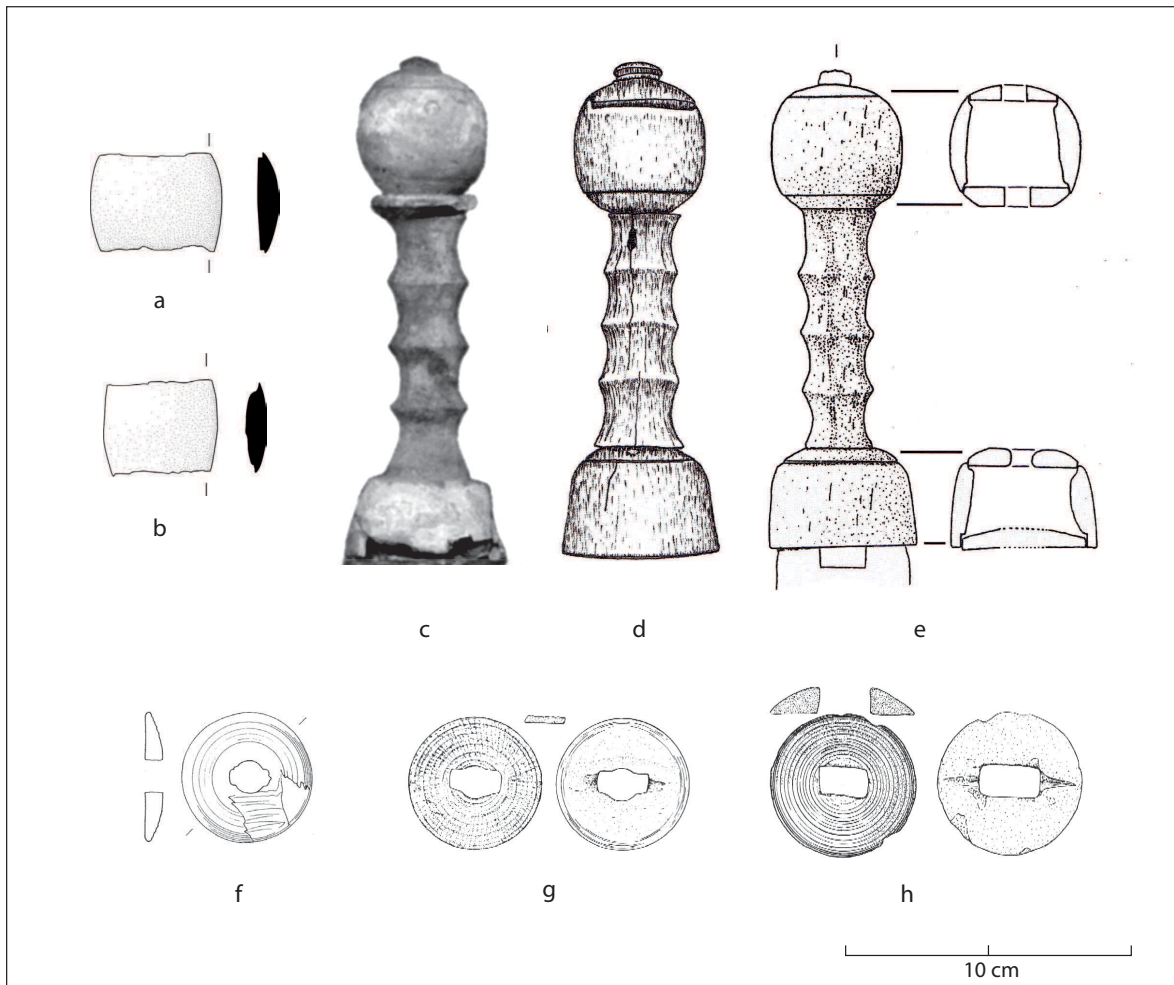


fig.102 - Gardes de glaives de type 'Mainz-Dorchester'. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Pompéi (IT). d. Dorchester (GB). e. Mainz (DE). f. Augst/*Augusta Raurica* (CH). g-h. Windisch/*Vindonissa* (CH). (ill. d'apr. Ortisi 2005 ; Miks 2007 ; Mikler 1997 ; Deschler-Erb 1998 ; Unz/Deschler-Erb 1997).

Cette identification a été remise en cause par H. Mikler qui y voit un élément de garde ou de pommeau, au regard d'une épée conservée au Musée de Mainz (Mikler 1997, 13) (fig.102e). Cette dernière présente une lame courte triangulaire qui la rapproche d'exemplaires dérivés du glaive romain reconnu par Ch. Miks à l'échelle européenne (Miks 2007, 75). La soie est encore pourvue des éléments de sa poignée. Le pommeau adopte un système de montage tripartite par emboîtement dont l'élément central correspond, dans sa forme et ses dimensions, aux deux objets étudiés⁸¹. D'autres découvertes viennent compléter cette identification, même si elles restent relativement rares comparées à d'autres types de poignées de glaive (*Rheingönheim*, cf. *supra*). Le site de Dorchester en Grande-Bretagne fournit un exemple en tout point comparable⁸² (Miks 2007, A133, 168) (fig.102d). Un dispositif similaire peut être également observé sur le pommeau d'un glaive de type *Pompei*, retrouvé sur le site éponyme dans les niveaux de destruction de la ville par le Vésuve en 79 apr. J.-C. (Ortisi 2005, fig.2) (fig.102c). À cet inventaire d'exemplaires

81. L'individu n°21 accuse néanmoins des proportions légèrement inférieures.

82. Les sources à notre disposition ne permettent pas en revanche de nous assurer de la section des éléments constitutifs de la poignée.

bien conservés, on peut ajouter un objet en ivoire conservé au Musée de l'Hospice du Grand Saint-Bernard (Deschler-Erb 2008, Pl.18 n°3).

Si l'identification de ces objets comme éléments de pommeau paraît donc acceptable, on ne peut pas exclure pour autant la première détermination proposée comme élément de pyxide. Cette hypothèse se heurte au fait qu'aucun exemplaire complet de ce type n'est recensé à ce jour (Béal/Feugère 1983). Un objet presque similaire, bien que plus fin dans son épaisseur et de diamètre inférieur, est conservé au Musée gallo-romain de Lyon Fourvière et présente un décor de pygmées (Béal 1983, Pl.XIV n°87). Ce thème iconographique, très peu militaire au demeurant, se retrouve en revanche sur d'autres type de pyxides (Béal/Feugère 1983, type 1).

Cinq autres objets en os ou en ivoire (n°22-26) semblent participer du même système d'emboîtement de la garde ou du pommeau de glaive. Tous adoptent une forme circulaire ou légèrement ovoïde de section trapézoïdale. Leur partie centrale se caractérise par un évidement quadrangulaire qui les distingue de simples éléments d'ameublement (par exemple, Béal 1983, Pl.60-61). La forme de l'orifice convient parfaitement au passage de la soie d'une épée. Ce type d'objet connaît quelques parallèles en Suisse, à Augst, *Vindonissa* (Deschler-Erb 1999, Pl.9 n°107-109 ; Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.2 n°13-15) (fig.102f-h) ou sur le site de Chur (Miks 2007, 796 B65,4). Plus proche du territoire de *Lugdunum*, on recense également un exemplaire conservé au Musée de Vienne (Béal 1984, 16 fig.23).

La chronologie de ces éléments reste à l'heure actuelle incertaine. Une grande partie des parallèles souffrent d'une absence de contexte stratigraphique ne permettant pas de proposer une datation précise. La poignée de glaive de Pompéi fournit un *terminus ante quem* au 24 août 79 apr. J.-C (Ortisi 2005). La découverte de Dorchester peut être datée quant à elle, au plus tôt, de l'occupation claudienne du site (Miks 2007, 168). Parmi les éléments isolés, on retiendra les fragments d'*Augusta Raurica*, dont la datation s'étend entre les années 40 et le début du II^e siècle apr. J.-C. Le camp de Windisch, occupé entre 16 apr. J.-C. et le début du II^e siècle fournit également un bon repère chronologique. La découverte lyonnaise de « l'Hôpital Fourvière » s'inscrit par ailleurs dans cette tranche chronologique (10-40 apr. J.-C.). Ces éléments paraissent donc constitutifs des glaives et épées du Haut-Empire et semblent s'adapter préférentiellement aux glaives ou épées assimilées de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Pommeau d'épée ? (cat. n°27)

Un objet (n°27), conservé dans les réserves du Musée gallo-romain de Fourvière et de provenance incertaine, pourrait correspondre à un pommeau d'épée. Il est réalisé en os et se présente

sous la forme d'un parallépipède aux bords arrondis, perforé transversalement d'un orifice circulaire. Aucune comparaison précise n'a pu être retrouvée. Sa fonction n'est donc pas certaine.

1.1.2. Les épées

Le corpus des épées lyonnaises comporte d'autres types d'armes de poing distinctes du glaive classique du Haut Empire. Rassemblées sous la dénomination de *spatha*, elles se rapportent à des armes de tradition germanique ou orientale, au regard du nombre de découvertes mises au jour dans les régions du *Barbaricum*⁸³. Leur utilisation au sein de l'armée romaine est ancienne et remonte probablement à l'époque tardo-républicaine en tant qu'arme de prédilection des troupes auxiliaires. Dans les *Annales*, Tacite met en miroir l'armement du légionnaire romain, composé du *pilum* et du glaive, et celui de l'auxiliaire, adoptant la lance et la *spatha*⁸⁴. D'un point de vue archéologique, la découverte de ces *spathae* précoces a pendant longtemps relevé de l'exception. Aujourd'hui de nombreux exemplaires ont été mis au jour, datés entre les années 50 avant notre ère et la fin du I^{er} siècle⁸⁵.

Si elle est donc attestée très tôt, l'épée longue semble malgré tout se généraliser dans le courant du II^e siècle de notre ère, comme en témoigne la majeure partie des individus recensés à ce jour. Cette révolution progressive de l'arme de poing paraît s'accroître encore un peu plus au III^e siècle avec l'adoption de ce type d'armement par les fantassins de l'armée (Feugère 1993). Dans un texte tardif, Végèce mentionne en effet l'épée longue (*spatha*) et courte (*semispatha*) comme armement du soldat, en comparaison du glaive et poignard plus anciens⁸⁶. Ce basculement du glaive à la *spatha* s'effectue à la fin du Haut Empire, probablement au gré des contacts mettant en relation l'Empire romain et les populations orientales du continent européen (guerres daciques de Trajan, campagnes marcomannes de Marc-Aurèle). Durant cette période, on assiste donc à un processus d'adoption graduel d'un équipement plus lourd, mais bien mieux adapté aux ennemis combattus par Rome. Cette évolution typologique entraîne de profondes modifications, à la fois tactiques - on ne combat pas de la même manière avec une épée longue qu'avec un glaive court - mais également fonctionnelle. L'épée n'est plus suspendue à droite sur la ceinture (*cingulum*), mais à gauche grâce à un baudrier (*balteus*) porté en bandoulière (cf. *Part.II Chap.I.3.2*). De nombreuses stèles funéraires et monuments datés du III^e-IV^e siècle témoignent clairement de l'utilisation exclusive de ces épées au sein de l'armée, aussi bien pour l'infanterie que pour la cavalerie (Junkelmann 1992, Speidel 1994).

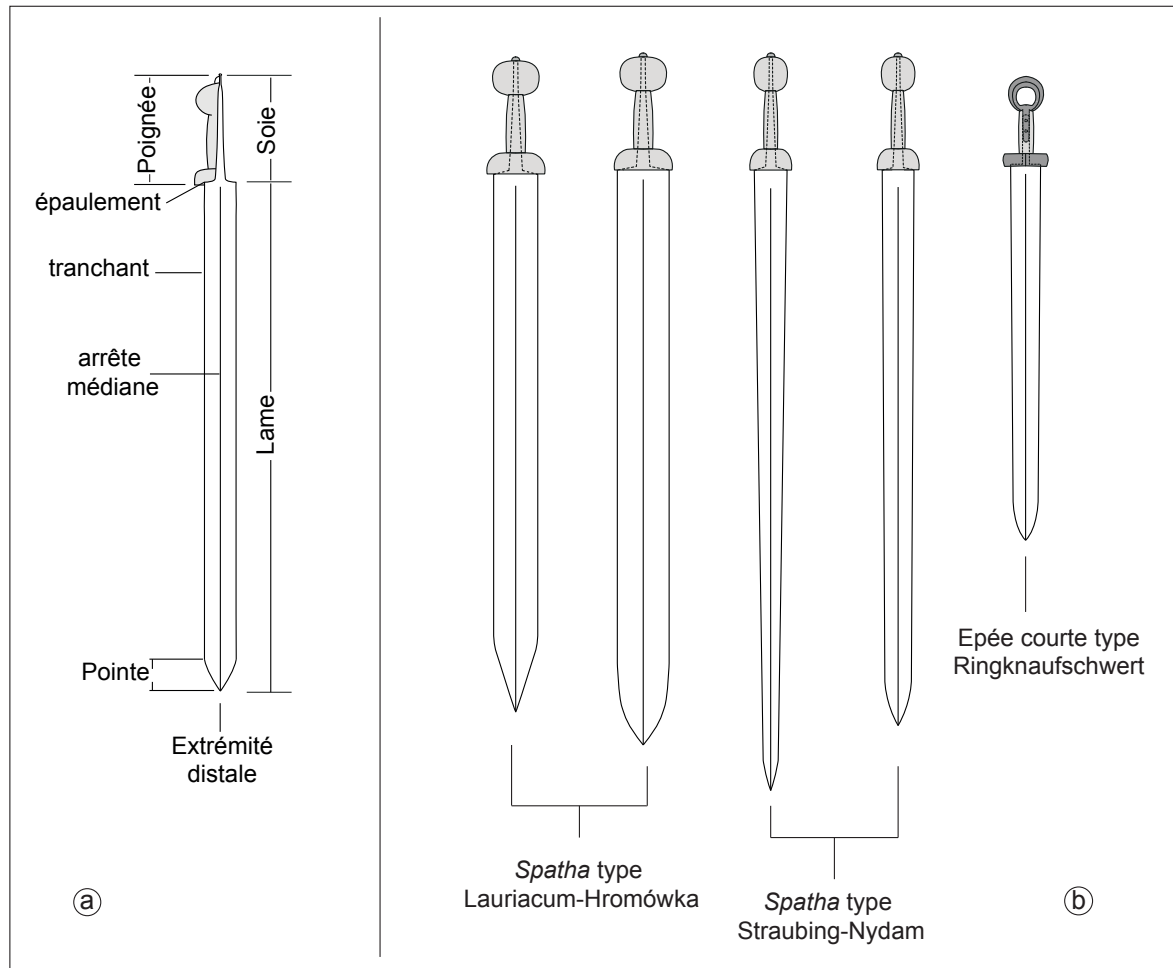
Sur le terrain archéologique, on dénombre aujourd'hui plusieurs centaines d'épées longues disséminées dans l'ensemble de l'Europe et principalement le long du *limes* rhéno-danubien et dans les régions barbares. Ces épées présentent une très grande variabilité, tant du point de vue de leur forme que de leurs proportions et possèdent aujourd'hui un cadre typologique bien établi, grâce à plusieurs travaux de référence (Ulbert 1974, Biborski 1994a, Miks 2007). Ce

83. Feugère 1993 ; Biborski 1994a ; Bishop/Coulston 2006 ; Miks 2007.

84. Tacite, *Ann.*, XII, 35.

85. On prendra pour exemple l'épée récemment découverte à Feurs (Riquier 2008, 194 T.S9), associée à un mobilier caractéristique du milieu du I^{er} siècle avant notre ère.

86. Végèce, *Epit. Rei Militaris*, II, 15, 4.

fig.103 - Terminologie et types d'épées longues et courtes présents à *Lugdunum*.

corpus est complété par un ensemble d'armes plus courtes, qui partagent avec les premières des caractéristiques morphologiques communes les distinguant clairement des types de glaive du Haut-Empire. Leurs dimensions réduites plaident en faveur d'une utilisation par les troupes d'infanterie plutôt que par la cavalerie. Les travaux pionniers de G. Ulbert ont permis de préciser la typologie et la chronologie des épées longues (Ulbert 1974), réparties en deux grands groupes de *spathae* de morphologies différentes. Le type *Straubing-Nydam* correspond à des épées longues (lame de 55 à 80 cm) à tranchant rectiligne et convergent, dont la largeur se réduit le long de la lame. Le type *Lauriacum-Hromówka* renvoie à des exemplaires également longs, mais à lames larges et tranchants parallèles (fig.103). Une typologie affinée a été proposée récemment par Chr. Miks (2007), qui opère une distinction des types établis en différentes variantes. À propos des épées courtes, il propose de les rassembler dans une catégorie particulière dénommée « glaives de type *spatha* » (Miks 2007,71-75). Nous nous sommes appuyés sur cette classification pour notre étude. M. Biborski et J. Ilkjær, à partir des dépôts bien datés d'Illerup Ådal, ont aussi proposé un classement raisonné des épées longues dont ils distinguent douze types différents (Biborski/Ilkjær 2006,155 Tab.1). On fera donc mention également de cette typologie pour chaque épée.

À Lyon, on dénombre sept fragments se rapportant à des *spathae* ou à des épées plus courtes de tradition germanique ou orientales (fig.104). Quatre d'entre elles ont été mises au jour lors de

fouilles bien documentées et jouissent d'un contexte clairement observé. Les exemplaires restants se rapportent à des découvertes fluviales ou de provenance locale sans plus de précision.

Catalogue	Identification	NR
28	<i>Spatha</i> type "Lauriacum-Hromówka" à lame nue	1
29-30	<i>Spathae</i> type "Lauriacum-Hromówka" var. "Hromówka"	2
31-32	Épées courtes à poignée annulaire (Ringknaufschwert)	2
33	Épée courte à décor à la Victoire	1
34	Fragment de lame de <i>spatha</i>	1
Total		7

fig.104 - Comptage des éléments de *spathae* et épées courtes à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

I.1.2.1. Épées longues

Spatha type 'Lauriacum-Hromówka' (cat. n°28)

Parmi le mobilier de la Rue des Fantasques se trouve une épée longue retrouvée en deux fragments. Seule une partie de la soie et l'extrémité de la pointe sont manquantes. Le caractère exceptionnel de la découverte réside dans la conservation d'un élément de sa garde composite, sous la forme d'un boîtier en alliage cuivreux à décor ajouré. Cette arme, connue de longue date (Wuillemier 1950), a fait l'objet dès sa mise au jour d'une attention particulière de la part de la communauté scientifique. Fondant ses arguments sur la morphologie de la soie (très fragmentaire au demeurant), G. Ulbert l'attribue aux épées dites « à pommeau évidé » ou *Ringknaufschwerter* (Ulbert 1974,214-215). Cette position doit être révisée, à la lumière des données actuelles.

La lame

L'analyse de l'épée selon des critères métriques et morphologiques permet de rapprocher l'individu des *spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka', plus précisément à sa variante 'Hromówka' définie par Ch. Miks⁸⁷. Sa lame, d'une longueur de 68,4cm pour une largeur de 5,4cm, est en tout point comparable aux exemplaires reconnus. Elle présente également des tranchants parallèles et rectilignes et sa pointe, bien que fragmentaire adopte une forme en léger ogive.

La répartition de ces épées à l'échelle européenne (fig.105) rend compte sans doute de leur origine allogène. Un nombre important d'attestations se trouve en dehors des provinces de l'Empire, plus particulièrement sur le territoire de la Pologne actuelle. Ce pays totalise à lui seul près de 30 occurrences. Ces exemplaires a été mis au jour pour grande partie en contexte funéraire. Les épées sont très souvent pliées lors du dépôt. On donnera pour exemple les deux *spathae* de la

87. M. Biborski et J. Ilkjær classe cette épée parmi le type « Woerden-Bjärs » (Biborski/Ilkjær 2006,206-217).

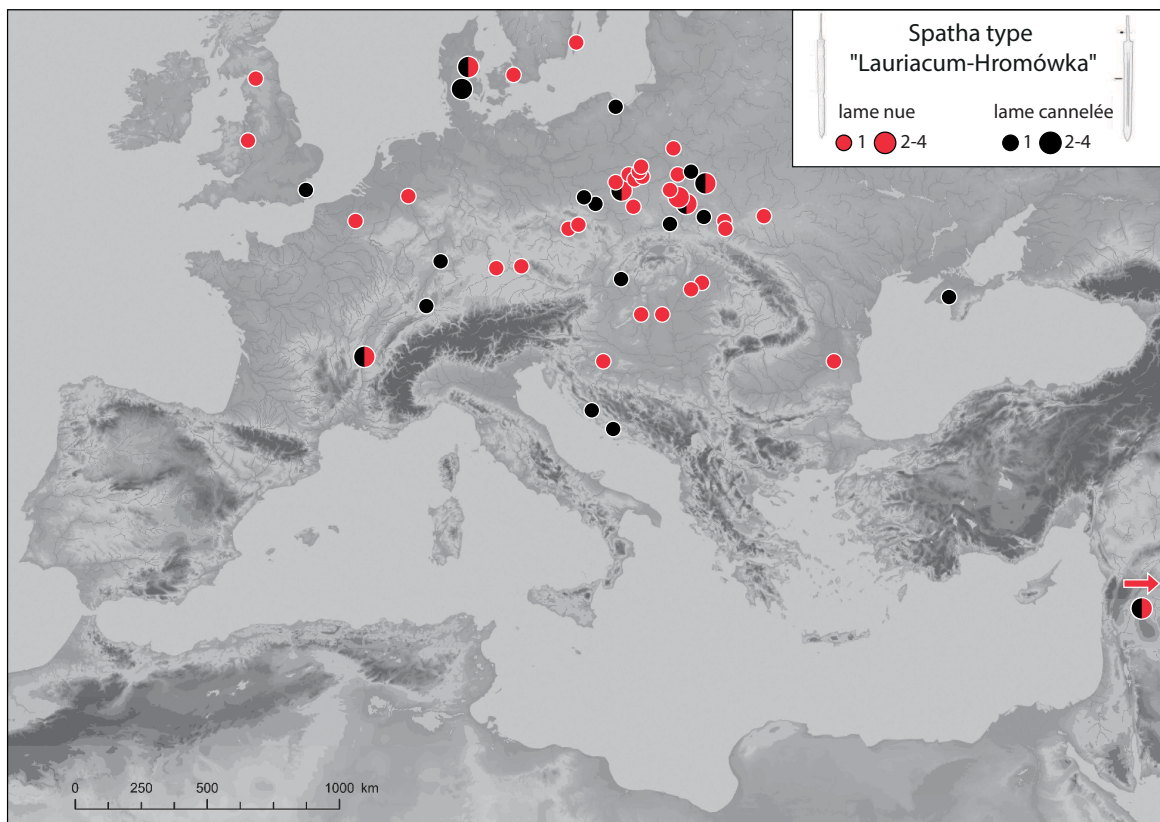


fig.105 - Répartition des *spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' (Artefacts : EPE-4043/4044).

nécropole d'Opatow, présentant une forme et des dimensions comparables à notre objet (Miks 2007, Pl.112 A552, 553). Plus au nord, de nombreux exemplaires du type 'Hromówka' peuvent être observés au Danemark, notamment parmi les dépôts d'Illerup Ådal et d'Ejsbøl. Au sein de l'*Imperium*, la quasi-totalité des épées longues de ce type sont attestées principalement le long du *limes* et dans les provinces frontalières de l'Empire. A titre de comparaison, on peut évoquer une épée découverte à Straubing, qui se rapproche de l'épée de la rue des Fantasques dans sa forme et ses dimensions (fig.106c). Au Proche-Orient, le site de Doura Europos a livré deux épées longues de la variante 'Hromówka', dont l'une assez semblable également (James 2004, 146 fig.85) (fig.106d). Il convient de noter qu'en Gaule, ce type d'arme offensive demeure à l'heure actuelle très rare, puisque seule une épée découverte à Bavay semble correspondre à cette variante (Miks 2007, Pl.107 A42).

L'ensemble de ces comparaisons permet de proposer une datation assez précise. Selon Ch. Miks (2007, 124), cette variante « Hromówka » n'est attestée qu'à partir du milieu du II^e siècle si on en croit la chronologie proposée pour la tombe à épée de Chmielów Piaskowy (Pologne) (Miks 2007, 96). De manière générale, une grande majorité des occurrences a été mise au jour dans des contextes datés entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère. C'est le cas des épées d'Opatów, dont la datation se situe entre les années 200 et 250. Pour ce qui est de leur disparition, ces *spathae* semblent progressivement tomber en désuétude à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle, si on se fonde sur la chronologie des découvertes d'Ejsbøl au Danemark. Pour M. Biborski et J. Ilkjær, le type « Woerden-Bjars » auquel est rattaché l'épée de la rue des

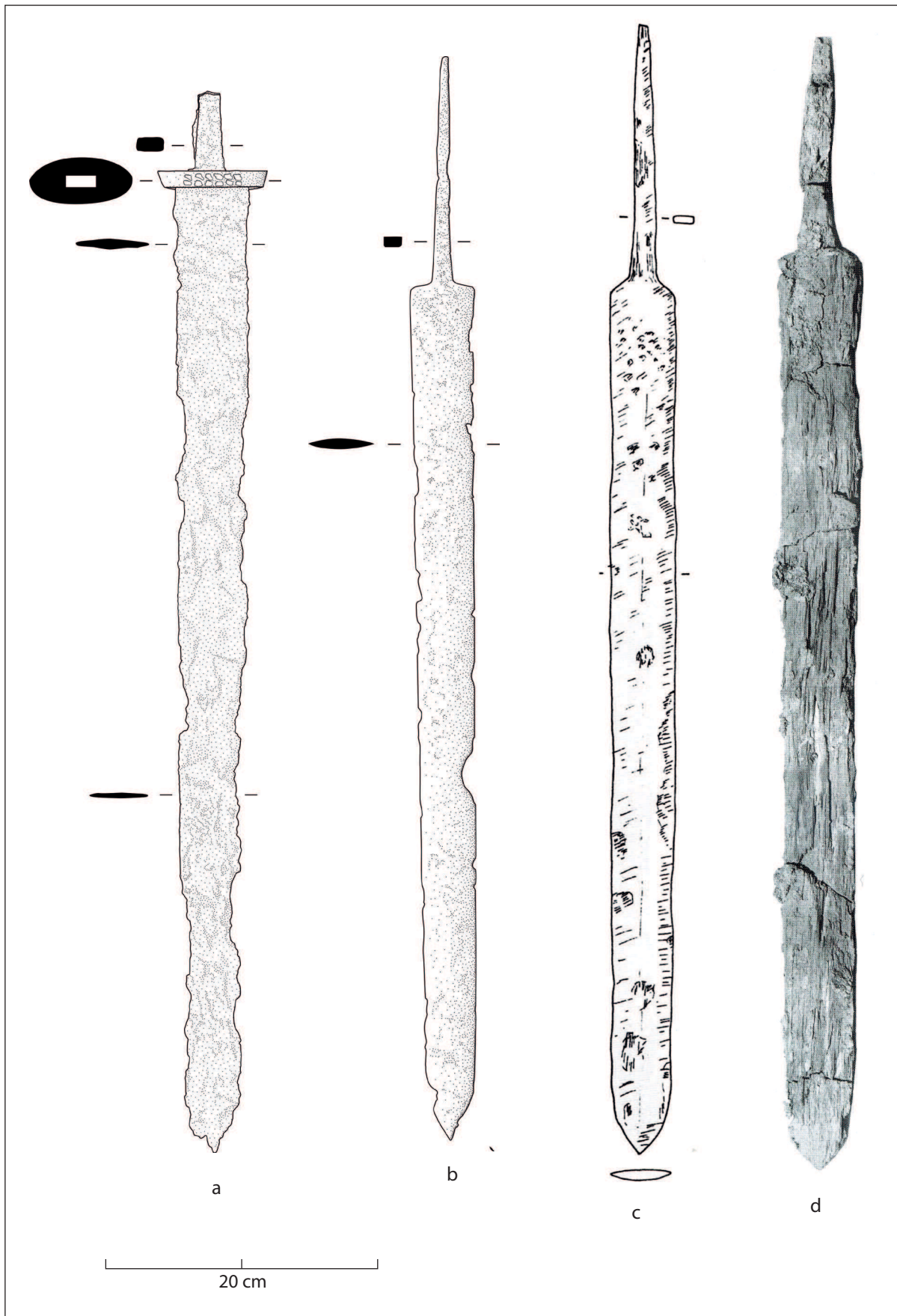


fig.106 - *Spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' à lame nue. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Straubing (DE). d. Doura Europos (SY) (ill. d'apr. Miks 2007 ; James 2004).

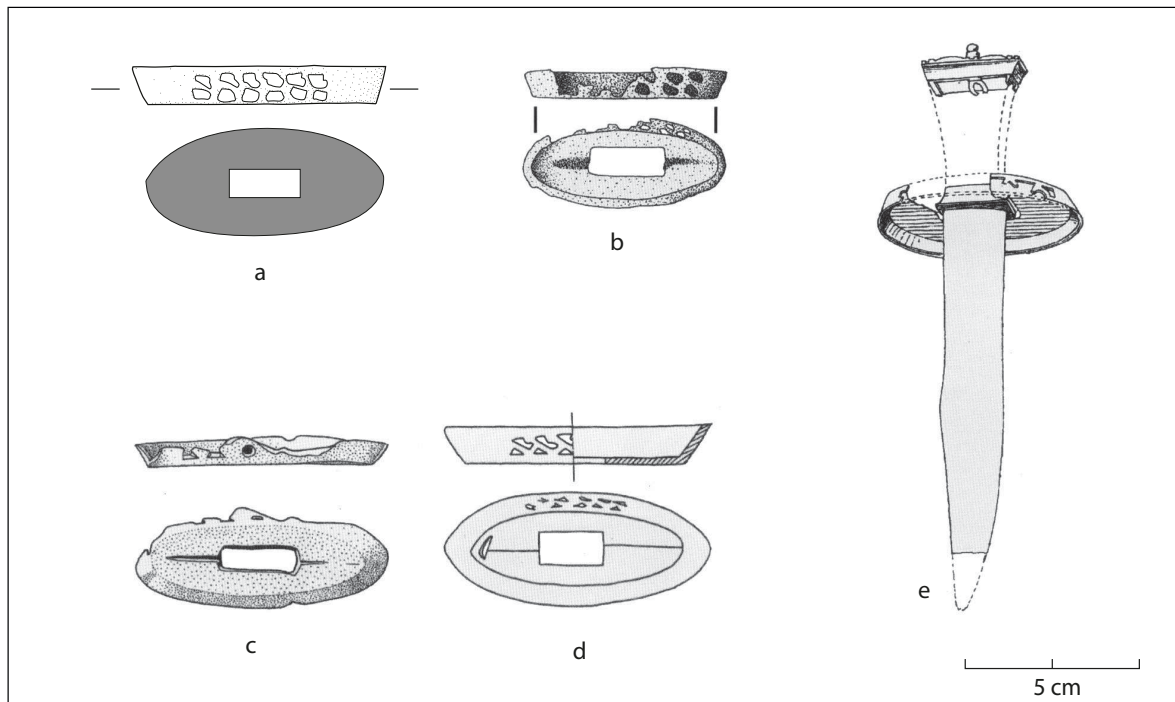


fig.107 - Gardes en boîtier ellipsoïdales. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b-c. Volubilis (MA). d. Doura Europos (SY). e. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Boube-Piccot 1994 ; James 2004 ; Oldenstein 1976).

Fantasques se retrouve majoritairement lors de la phase C1b datée de la première moitié du III^e siècle (Biborski/Ilkjær 2006,217).

Garde en boîtier ellipsoïdale (cat. n°28a)

Une des particularités de l'épée de la rue des Fantasques réside dans la présence d'un élément de sa garde encore conservé en place. À l'instar des glaives du Haut-Empire (Bishop/Coulston 1993,80), les épées longues se dotent de gardes composites, principalement constituées d'éléments en bois. L'objet constitue donc une partie de renfort, permettant d'arrêter d'éventuels coups violents. Il adopte une forme ellipsoïdale et présente sur l'un de ses côtés un décor ajouré en *opus interrasilis*.

Peu d'occurrences sont attestées pour ce type d'objet. En France, aucune comparaison n'est connue. Les parallèles attestés à l'échelle européenne montre une diffusion relativement étendue. Cinq exemplaires sont ainsi attestés au Maroc, sur les sites de Volubilis (fig.107b-c), Thamusida et Banasa (Boube-Piccot 1994,143-144, P1.26 n°237-242). Deux individus similaires peuvent également être observés en Grande-Bretagne, à Édimbourg (Miks 2007, P1.169 B83,1) et Colchester (Crummy 1983,138 fig.159 n°4244). Le deuxième présente des dimensions légèrement inférieures à notre exemplaire, ce qui incite le fouilleur à l'interpréter comme une garde de poignard. Des parallèles probants sont attestés encore sur le *limes* rhénan, dans les camps de Saalburg et Zugmantel (Oldenstein 1976,88-89, P1.9 n°1-2). Sur ce dernier site, la garde est emmanchée sur un couteau (fig.107e). Notons que cette dernière est montée à l'inverse des gardes

d'épées que n'exclue pas une utilisation en remploi. Plus à l'est, un élément de garde similaire a été retrouvé sur le site de Moigrad/ *Porolissum* en Dacie (Miks 2007, Pl.169 B190, 1). Le site livrant le plus de gardes de ce type est sans doute celui de Doura Europos, en Syrie, puisqu'il compte quatre occurrences (fig.107d), de morphologies très semblables (James 2004, 149-150, fig.88 n0524-527).

La datation de cette garde cadre parfaitement avec la chronologie de sa lame. En l'absence de contextes précisément documentés, on peut se baser sur les périodes d'occupation des sites représentés. Ainsi, le camp de Thamusia est occupé dès les années 161 de notre ère et jusqu'au dernier tiers du III^e siècle (Boube-Piccot 1994). Saalburg et Zugmantel sont abandonnés à la chute du *limes* germanique en 259-260 de notre ère (Schönberger 1985). Il en va de même pour le site de Moigrad, dont l'occupation prend fin en 271 de notre ère, parallèlement à l'abandon de la province de Dacie (Miks 2007, 165). L'élément de Doura Europos est issu de l'horizon de siège de la ville en 256 apr. J.-C. À Colchester, la garde ellipsoïdale provient d'un remblai de destruction daté de la première moitié du V^e siècle (Crummy 1983,183). S'agit-il d'une imitation d'un type ancien ou d'un mobilier à considérer comme résiduel ? À défaut d'autres occurrences, on proposera donc une datation relativement élargie entre le milieu du II^e siècle et les dernières décennies du III^e siècle.

Spatha type 'Lauriacum-Hromówka' (cat. n°29)

Une épée longue a été mise au jour dans un remblai d'exhaussement sur le site de la Place des Célesins. Elle présente une longue soie de section quadrangulaire prolongée d'une lame à épaulement horizontal. Cette dernière, d'une longueur de 66 cm, est conservée intégralement. Elle est caractérisée par des tranchants parallèles et rectilignes. On observe également la présence d'une gorge de sang, matérialisée par deux cannelures longitudinales faiblement espacées. Ces caractéristiques permettent facilement de la rattacher aux *spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka', à l'exemplaire de la rue des Fantasques⁸⁸ (*cf. supra*). Selon les critères retenus par Ch. Miks, cette épée peut également être classée parmi la variante 'Hromówka', reconnaissable à sa pointe courte en ogive (Miks 2007,92). La répartition de ce type d'épée ne diffère en rien de l'exemplaire précédent (fig.105). Cependant, quelques parallèles relativement proches méritent néanmoins d'être soulignés. L'une des épées de Doura Europos (fig.108d) constitue ainsi un exemple des plus pertinents. L'individu est encore conservé dans son fourreau. Ses dimensions, estimées à 64,5 cm de longueur, pour une largeur comprise entre 5 et 5,9 cm, sont comparables à notre objet (James 2004, fig.84 n°90). Par ailleurs, l'exemplaire est aussi doté de deux cannelures longitudinales. Dans le même ordre d'idée, on peut également mentionner une épée découverte à Augst (Martin-Kilcher 1985, fig.25 n°1) (fig.108b). Retrouvée dans une couche d'abandon des années 275-276 de notre ère, ses dimensions sont légèrement inférieures à l'exemplaire lyonnais. Un parallèle intéressant se trouve enfin à Illerup Ådal au Danemark (fig.108c), que M. Biborski et J. Ilkjær attribue davantage à leur type 'Lachmirowice-Apa' et datée de la première moitié du

88. On peut également rattacher cette épée du type « *Lauriacum-Hromówka* » d'Illerup Ådal (sous-type 1) (Biborski/ Ilkjær 2006,200-206)

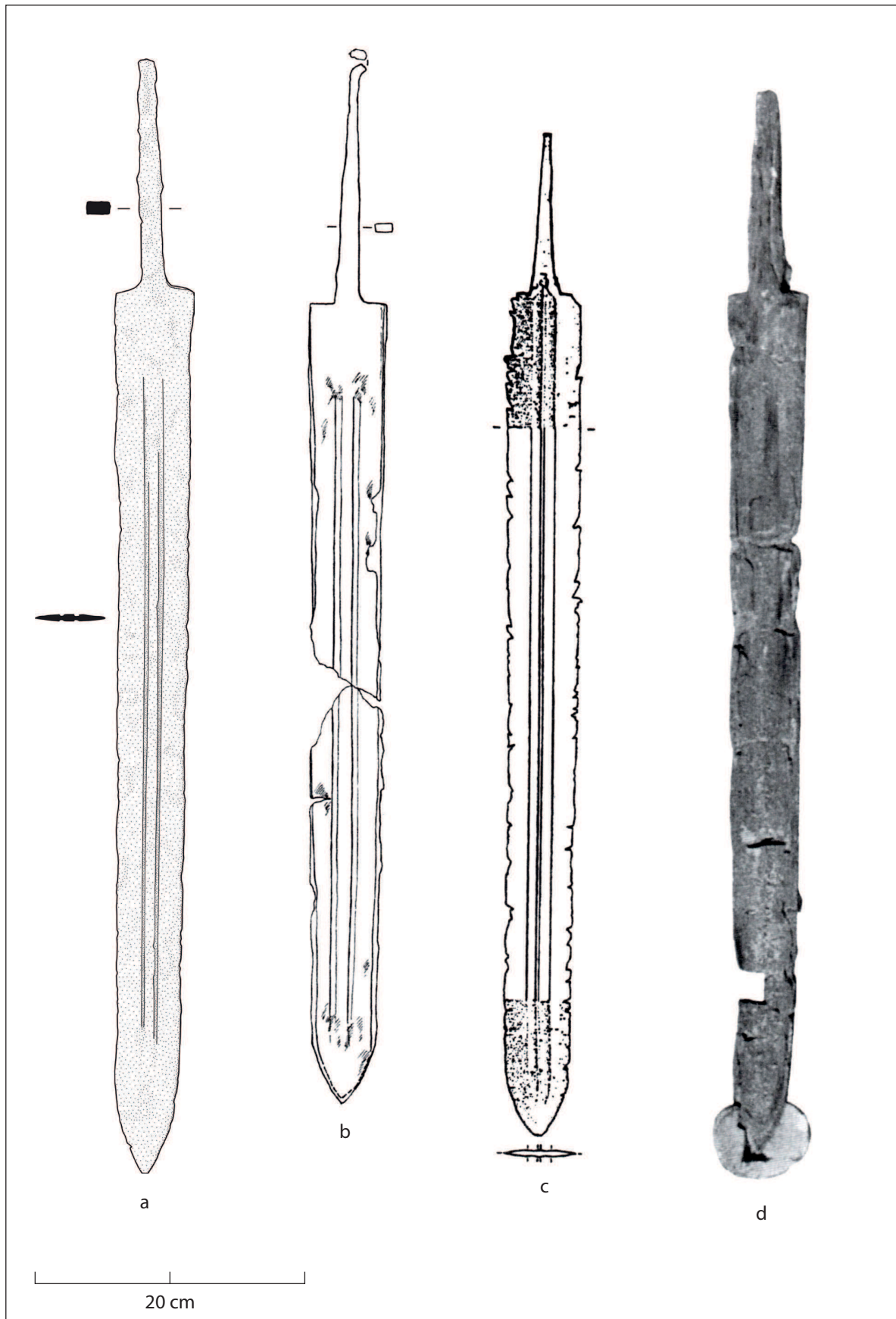


fig.108 - *Spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' à lame cannelée. a. Lyon/*Lugdunum*, place des Célestins (FR). b. Augst (CH). c. Illerup Ådal (DK). d. Doura Europos (SY). (Illustrations d'apr. Martin-Kilcher 1985 ; Miks 2007 ; James 2004).

III^e siècle (Biborski/ Ilkjær 2006a,129 GAK). L'objet a été mis au jour dans une tombe datée de l'époque séverienne (Miks 2007, Pl.103 A321,32). Si ces exemples semblent plaider en faveur d'une datation couvrant le III^e siècle, on rappelle que ce type de *spatha* apparaît beaucoup plus précocement, dès le début du II^e siècle de notre ère.

Spatha type 'Lauriacum-Hromówka' (cat. n°30)

Parmi le mobilier conservé au Musée de Fourvière se trouve une épée (n°30) dont la provenance est probablement locale, bien qu'aucune information certaine sur son origine n'ait pu être retrouvée. L'arme, restaurée, partage avec les exemplaires précédents des caractéristiques communes. L'objet jouit d'un état de conservation exceptionnel, à l'exception de quelques fragments manquants au niveau de la lame. D'une longueur totale de 792 cm, cette épée constitue à n'en pas douter un nouvel exemplaire de *spatha* à Lyon. La soie très développée présente une section quadrangulaire. Elle se prolonge par une lame longue (63,2 cm) à épaulement horizontal présentant des bords rectilignes et parallèles terminés par une pointe courte en ogive. La lame est nue en surface (absence de gorge longitudinale) et présente une section en amande. D'un point de vue typologique, cette *spatha* peut sans doute être rapprochée des exemplaires précédemment étudiés⁸⁹ (cf. *supra*). Concernant sa forme générale, une épée mise au jour sur le site de Straubing adopte une morphologie et des dimensions très comparables, bien que la lame présente un épaulement oblique (Miks 2007, Pl.114 A701). Les épées de Doura Europos, datées du milieu du III^e siècle, constituent également des parallèles tout à fait recevables (James 2004,146 fig.85). On retiendra donc une diffusion centrée entre le milieu du II^e et la fin du III^e siècle de notre ère. Cette datation ne rentre pas en contradiction avec la typologie de M. Biborski et J. Ilkjær, dont le type 'Lachmirowice-Apa' auquel peut être également rattaché cette épée, est présent à Illerup Ådal dès la phase B2 (fin I^{er} - II^e siècle), mais se trouve majoritairement représenté lors de la phase C1a-C1b (première moitié du III^e siècle).

I.1.2.2. Épées courtes

Épées à pommeau annulaire (cat. n°31-32)

L'épée n°31 est issue des fouilles de la Place des Célestins. Elle était associée à la *spatha* n°31 dans le remblai d'exhaussement de l'espace extérieur. L'objet, restauré, se distingue des épées longues étudiées jusqu'à présent par une longueur relativement faible et par la présence d'une poignée caractéristique dite « à pommeau évidé ». La restauration peut-être trop poussée de l'objet ne permet pas d'observer le système de fixation du pommeau à la soie de manière précise.

89. Cette épée est classée par M. Biborski et J. Ilkjær au sein du type « Lachmirowice-Apa » (Biborski/Ilkjær 2006,185-193)

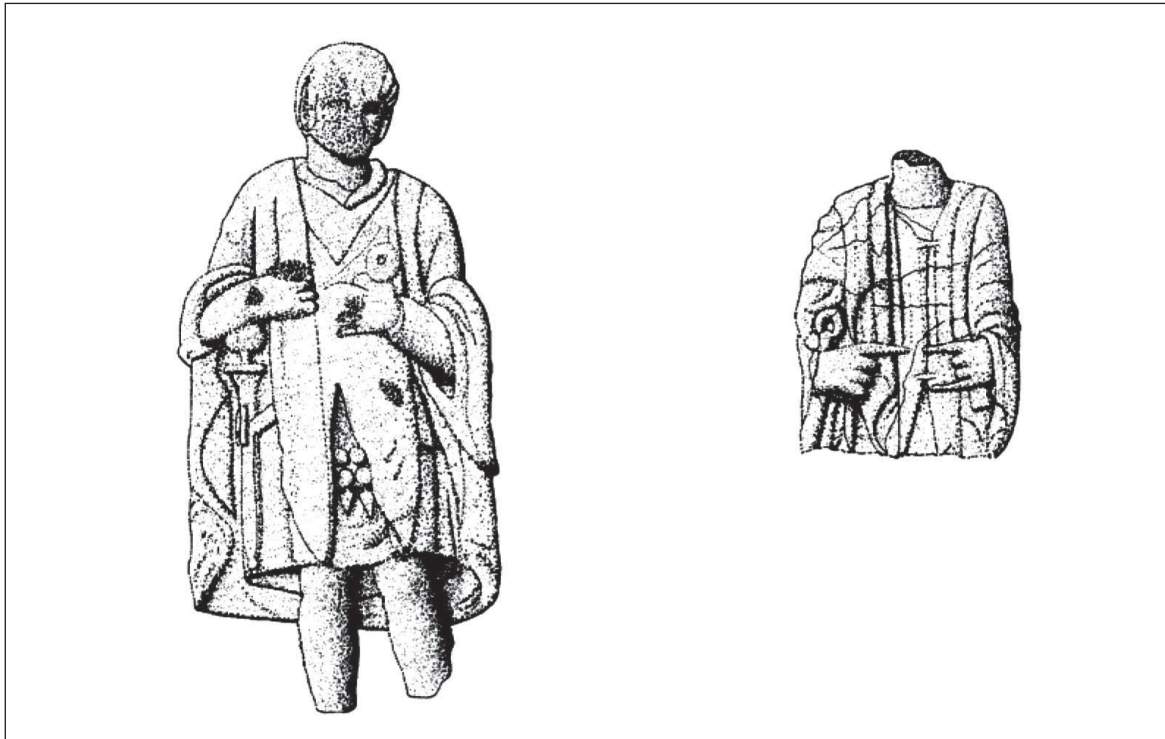


fig.109 - Pierres tombales d'*Aquincum* représentant des soldats et leurs épées courtes à pommeau annulaire. (d'apr. Bishop/Coulston 2006,133 fig.79)

Toutefois, un examen attentif de la jonction entre ces deux éléments a révélé la trace d'un éventuel rivet en fer traversant.

Appelées *Ringknaufschwerter* dans la littérature germanique, ces armes ont depuis longtemps suscité l'interrogation de la communauté scientifique⁹⁰. Si on en croit les données récentes, elles auraient une origine ancienne et très lointaine. Certaines épées de cavalerie à pommeau creux, datées entre la fin du III^e siècle av. J.-C. et le début du I^{er} siècle apr. J.-C., ont été découvertes en contexte funéraire sur le territoire occidental de la dynastie Han, en Chine (Miks 2007,180-181). Le type semble se propager par la suite dans les cultures nomades sarmates et scythes au I^{er} et II^e siècle de notre ère, comme en témoigne la présence de nombreuses épées et poignards à anneau retrouvés au nord de la région du Pont, en Ukraine. Selon Ch. Miks, l'introduction de ce type d'armement dans le monde romain résulterait de l'implication de ces populations dans les conflits orientaux de l'Empire, tels que les guerres daciques et marcomannes, au début et à la fin du II^e siècle (*ibid.*,185). De nombreuses stèles funéraires sont là pour témoigner que les épées à pommeau évidé ont connus un franc succès (fig.109). Ces représentations montrent ainsi qu'elles étaient portées à droite de la ceinture, à la manière d'un glaive. Cette observation ne vaut probablement que pour les individus relativement courts, car l'une des caractéristiques de ce type d'arme réside dans la grande variabilité des longueurs de lame (Biborski 1994,93-97 fig.1-5). Une première tentative de typologie a été initiée par M. Biborski (*ibid.*). Celui-ci fonde son approche sur des données métriques, principalement les mesures de la lame. Il semble en réalité que ce type de pommeau ait pu s'adapter à des lames de forme et proportions très différentes. On optera donc

90. Mettre les références jusqu'à nos jours.

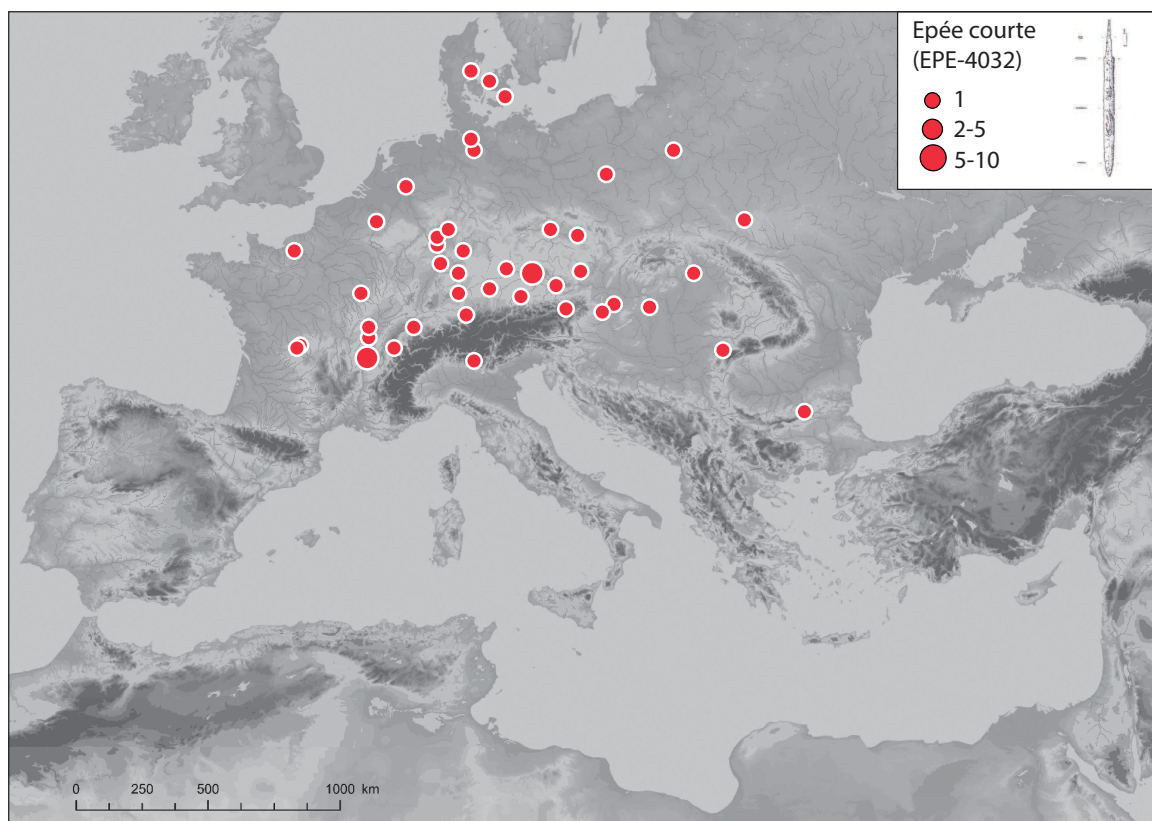


fig.110 - Répartition des épées courtes (glaives de type *spatha*) (Artefacts : EPE-4032).

pour une étude dissociant la lame du pommeau.

La lame

La lame présente des dimensions réduites avec 46,7 cm de long pour une largeur maximale de 4,2 cm. Elle se caractérise par une section rhomboïdale bien marquée et des bords rectilignes et convergents. Sa pointe est brisée mais semble s'inscrire dans le prolongement de la lame sans rupture. Ces caractéristiques la rapprochent d'exemplaires connus dans le monde romain comme des glaives ou épées courtes de tradition orientale (Miks 2007,71-74, *Gladiusklingen vom « Spatha »-Typ*). Ces dernières se rapportent à des individus de dimensions réduites qui les différencient des exemplaires de *spatha* « classiques » sans qu'on puisse les rattacher pour autant au glaive de type Pompéi. Elles présentent pour beaucoup d'entre elles une poignée à pommeau évidé. C'est avant tout le long du Rhin et du Danube et dans les environs du *limes* que l'on retrouve ce type de lame (fig.110). À la différence des *spathae*, on peut être frappé par l'absence de ces lames courtes en dehors de l'Europe continentale, que ce soit en Grande Bretagne ou en Orient. En Gaule, quelques exemplaires peuvent être signalés, notamment à Châlon-sur-Saône, Vertault, Saint-Goussaud-Lavaud ou encore Saint-Laurent-les-Eglises. Ce dernier exemple ne présente cependant pas de poignée à pommeau annulaire. On dénombre près de vingt occurrences sur le territoire allemand, par exemple à Neupotz, Saalburg ou Mainz (Miks 2007,74 Tab.12).

La poignée

L'association de cette lame avec un pommeau de forme ovoïde et évidée en son centre ne consti-

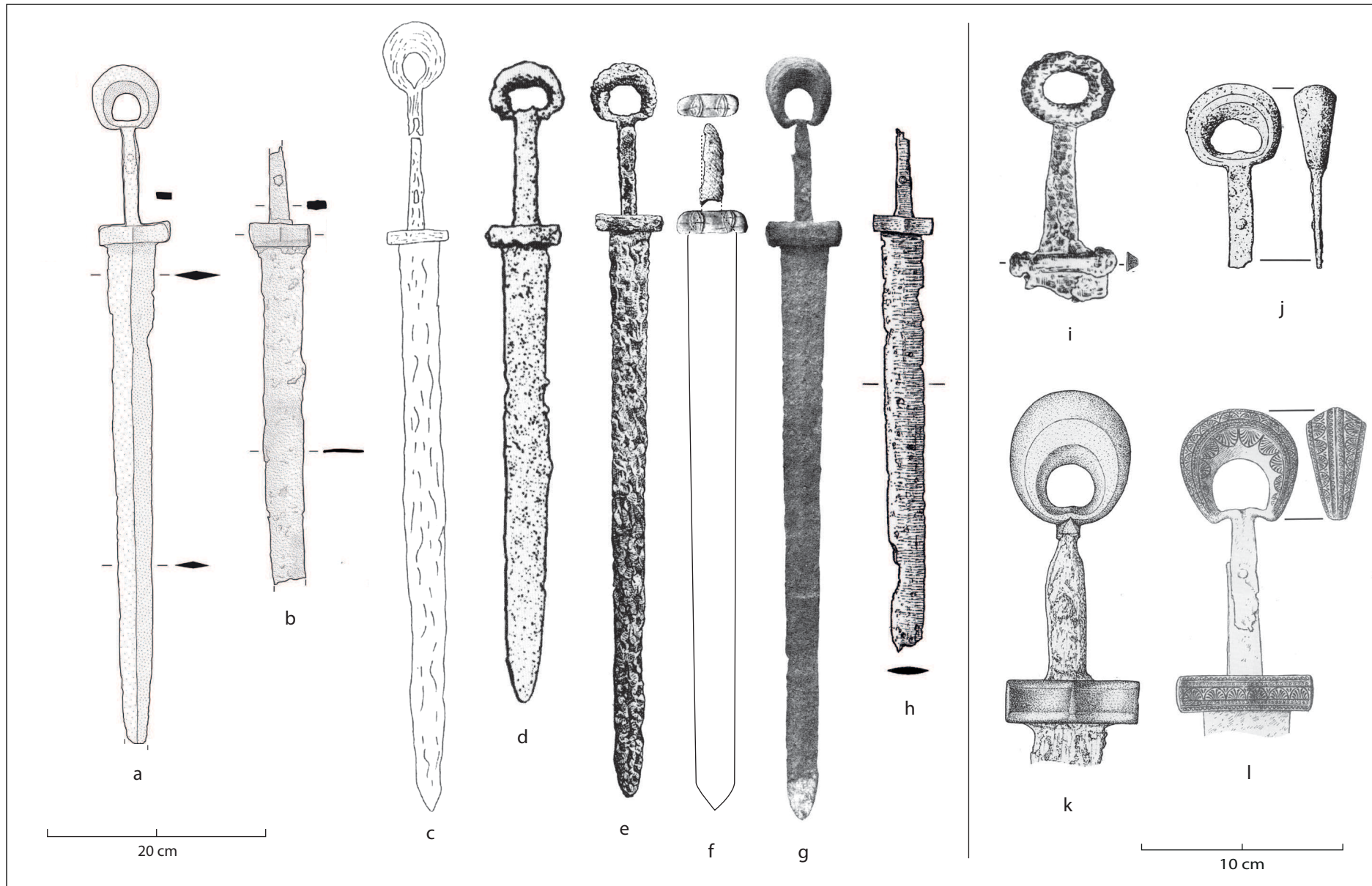


fig.111 - Exemples d'épées à lames courtes et types de poignées à pommeau annulaire. a-b. Lyon/Lugdunum (FR). c. Saint-Goussaud-Lavaud (FR). d. Vertault (FR). e. Châlon-sur-Saône (FR). f. Saint-Laurent-les-Eglises (FR). g. Saint Margrethen (CH). h. Eining (DE). i. Gáva, type A (HU). j. Frankfurt, type B (DE). k. Kalkar-Hoennepel, type C (DE). l. Saint Margrethen, type B/C (CH). (Illustrations d'apr. Miks 2007).

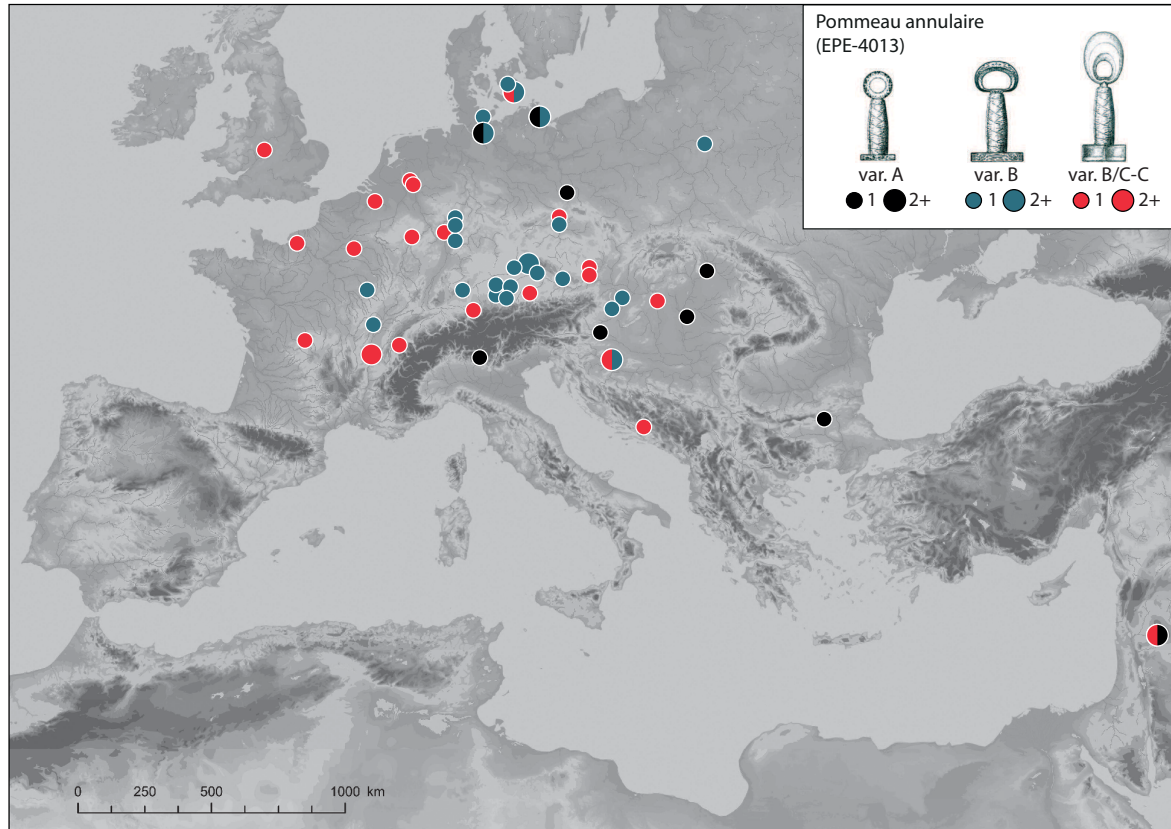


fig.112 - Répartition des pommeaux annulaires par type (Artefacts : EPE-4013).

tue pas une exception en Europe. Ces pommeaux constituent la plupart du temps des pièces rapportées en fer, fixés à la soie à l'aide d'un ou plusieurs rivets. C'est le cas de notre objet, en dépit d'une restauration tendant à montrer un pommeau forgé d'une seule pièce avec l'épée. Plusieurs types de pommeaux évidés ont été distingués par Ch. Miks, sur la base des observations déjà émises par M. Biborski (Miks 2007, 177-187). Le pommeau de l'épée de la Place des Célestins semble de rattacher au type B ou à une transition B/C qui correspondent à des individus munis d'un pommeau ovoïde de section plus ou moins losangique (fig.111). Certains exemplaires présentent un décor damasquiné de motifs complexes, à l'image d'une découverte de St. Margrethen en Suisse (fig.111g, l). La répartition de ce type d'épée sur le continent européen montre que la plupart des parallèles ont été mis au jour aux frontières de l'Empire romain, le long du Danube et du Rhin (fig.112). Dans la province de Norique, deux exemplaires se trouvent à titre d'exemple sur le site de Straubing. Un peu plus à l'ouest, un exemplaire retrouvé à Frankfurt présente de grandes similitudes avec notre objet (Miks 2007, B99,1). Le type C, connaît également une diffusion importante. Tout d'abord sur le Rhin, où il est reconnu notamment à Mainz, Toppel et Kalkar-Hoennepel. On le retrouve également en bordure du Danube, majoritairement dans les provinces de Norique et de Panonie, à Mautern, *Carnuntum* et Szàzhalombatta par exemple. En France, les épées de type *Ringknaufschwert* ne sont pas légion et correspondent à des lames courtes déjà citées plus avant, à Saint-Goussaud (fig.111) dans la Creuse et à Montfort-sur-Risle dans l'Eure. De la même manière, les parallèles les plus proches géographiquement de notre épée se trouvent à Genève en Suisse et Châlon-sur-Saône (fig.111e).

Une autre épée du même type (cat. n°32) a été identifiée parmi le mobilier des réserves du Mu-

sée gallo-romain de Lyon Fourvière. Le contexte précis de cet objet n'a pas pu être retrouvé. La consultation des archives du Musée a permis de confirmer son origine lyonnaise, dans le lit de la Saône, comme le suggère d'ailleurs la nature de la corrosion du métal. Son état de conservation est remarquable, bien que les deux extrémités soient manquantes.

La lame, préservée sur une longueur de 35 cm, présente deux tranchants légèrement convergents d'une largeur comprise entre 4,2 à 3,3 cm. La section de la lame semble adopter une forme légèrement en amande. L'attribution de cette épée à un type d'arme reconnu n'est pas chose aisée.

La poignée possède une garde à emboîtement quadrangulaire en fer. Elle présente sur ses deux faces visibles une nervure centrale bien marquée. La soie, dépourvue de poignée, porte la trace d'un rivet servant sans doute à la fixation du pommeau. Ces attributs permettent de reconnaître sans équivoque une garde d'épée à pommeau annulaire, malgré l'absence de ce dernier. La forme de la garde est tout à fait caractéristique⁹¹ et se retrouve en effet sur de très nombreux exemplaires à l'échelle de l'Europe. On peut citer pour exemple une épée découverte dans le Rhin sur le site de Kalkar-Hoennepel en Allemagne (Biborski 1994, 86 fig.1 n°11) (fig.111k), une autre à Počap (République Tchèque) ou un exemplaire conservé au musée de Berlin (*id.*, fig.1 n°2-3). Il semble que ces gardes s'associent préférentiellement aux pommeaux évidés de type C défini par Ch. Miks et porte parfois un décor damasquiné très soigné. À propos des poignées de ce type, nous nous référons à la discussion développée à propos de l'épée de la Place des Célestins (*cf. supra*). La présence de ce type de poignée sur l'épée lyonnaise constitue un argument supplémentaire pour l'attribution de cet individu à un type d'épée courte et non à une *spatha* à lame longue (type « Straubing-Nydam » ou « Lauriacum-Hromówka »). En effet, à l'exception de rares exemplaires⁹², la poignée à pommeau évidé constitue un montage préférentiellement adapté aux lames de dimensions réduites. Concernant l'épée dans son ensemble, un parallèle très proche peut être mentionné sur le camp d'Eining en Allemagne (Miks 2007, A145 ; Biborski 1994 fig.3 n°2) (fig.111h). L'individu se rapproche de notre objet, tant dans la morphologie de sa lame que dans la forme de sa garde. À titre de comparaison pertinente, on peut également mentionner l'épée de Kalkar-Hoennepel ou celle découverte dans une sépulture à Stara Zagora en Bulgarie (Miks 2007, A332 et A688).

Datation

La datation de ces deux épées repose avant tout sur la présence de leur poignée caractéristique. Quelques rares exemplaires jouissent de contextes chronologiques fiables. Selon M. Biborski (1994, 91), les *ringkaufschwerter* connaissent une diffusion relativement restreinte dans le temps. L'indice le plus précoce nous est donné par la découverte d'une épée sans son pommeau dans la nécropole de Wehringen, datée du premier tiers du II^e siècle (*ibid.* ; Miks 2007, 183 ; Feugère 1993, 157). Il semble néanmoins que ce type d'arme offensive trouve son point d'orgue dans la seconde moitié du II^e siècle. À titre d'exemple, l'individu de Szàzhalombatta provient d'une

91. Cette forme se rapporte au type 2 de garde défini par Ch. Miks (2007, Prépl.D n°17)

92. On peut mentionner les « glaives courts » de Ljubuški en Bosnie Herzégovine (Biborski 1994, fig.1 n°10) et de Donau-Ried en Allemagne (Miks 2007, A132)

tombe, datée précisément entre les années 150 et 200 de notre ère. Il en va de même pour l'épée à pommeau de type C découverte à Mautern, dont le camp est occupé entre 130 et 180. Aucun indice tangible ne permet d'affirmer que l'utilisation des armes à pommeau évidés ait perduré au-delà du début du III^e siècle (Miks 2007,186). L'un des exemplaires les plus récents se trouve ainsi en France, à Saint Goussaud, daté de l'extrême fin du II^e siècle, début du III^e siècle de notre ère. (*ibid.*, 715 A627).

Épée courte (cat. n°33)

Les fouilles de l'avenue Adolphe Max ont livré un ensemble de mobilier militaire parmi lequel se trouve une épée exceptionnellement bien conservée (n°33). L'objet présentait lors de sa découverte un état de corrosion avancé. Il a fait l'objet d'une radiographie, d'une stabilisation et d'une restauration par le CREAM en 1983.

À l'occasion de ces opérations, plusieurs informations importantes ont été mises en lumière et montrent le caractère assez singulier de cette découverte. La soie est relativement développée et de section quadrangulaire. À niveau de cette partie, on observe sans difficulté des traces en place de matériaux organiques (bois) qui constituait le pommeau, la poignée et la garde. Malheureusement, l'état de conservation de ces résidus ne permet pas de restituer ces éléments avec précision. La lame de l'épée est quant à elle beaucoup plus difficile à interprétée. En effet, cette dernière n'est pas nue, mais se trouve insérée à l'intérieure d'une gaine en fer de faible épaisseur. Voici ce que dit le rapport de restauration :

« La cassure à 15 cm de l'extrémité a permis une vision en coupe assez nette de la lame dans son fourreau. La lame à cet endroit mesure 33 mm de large et 4,5 mm d'épaisseur au centre. Sa forme est très lisible. Le fourreau, très dégradé, est moins compréhensible. Il est écrasé contre la lame d'un côté, et soulevé au contraire avec un vide de 1 à 4 mm de l'autre.[...] D'après certaines lacunes ou cassures aux endroits les mieux conservés, l'épaisseur de la feuille constituant le fourreau devait être de 1,5 mm ».

La présence de cet étui en fer n'est pas sans poser quelques difficultés d'interprétations. Aucun fourreau entièrement réalisé en fer n'est connu pour les épées romaines des II^e et III^e siècles de notre ère. On préfère le plus souvent l'utilisation de matériaux plus légers et organiques comme le bois, à l'image par exemple de la *spatha* dans son fourreau de Doura Europos (James 2004,145 fig.85). Lors de la restauration, aucun autre élément de garniture de type barrette, bouterolle ou un quelconque autre mode de fixation n'a pu être mis en évidence. Par ailleurs, d'un point de vue technologique, on imagine mal comment un fourreau de ce type, constitué d'une seule pièce, a pu être réalisé. Il paraît plus que probable que cet « étui » a été directement forgé sur la lame qu'il contient. Il ressort de ces observations que cette gaine en fer ne semble pas constituer un fourreau à proprement parler. On préférera y voir le signe d'une réparation postérieure à la fabrication de l'épée, peut-être à la suite d'une dégradation de l'objet le rendant inopérant.

L'étude de l'épée est donc tributaire de la présence de cette gaine protectrice. Nous nous fions donc à l'imagerie radiographique pour en proposer une description la plus fiable possible. La

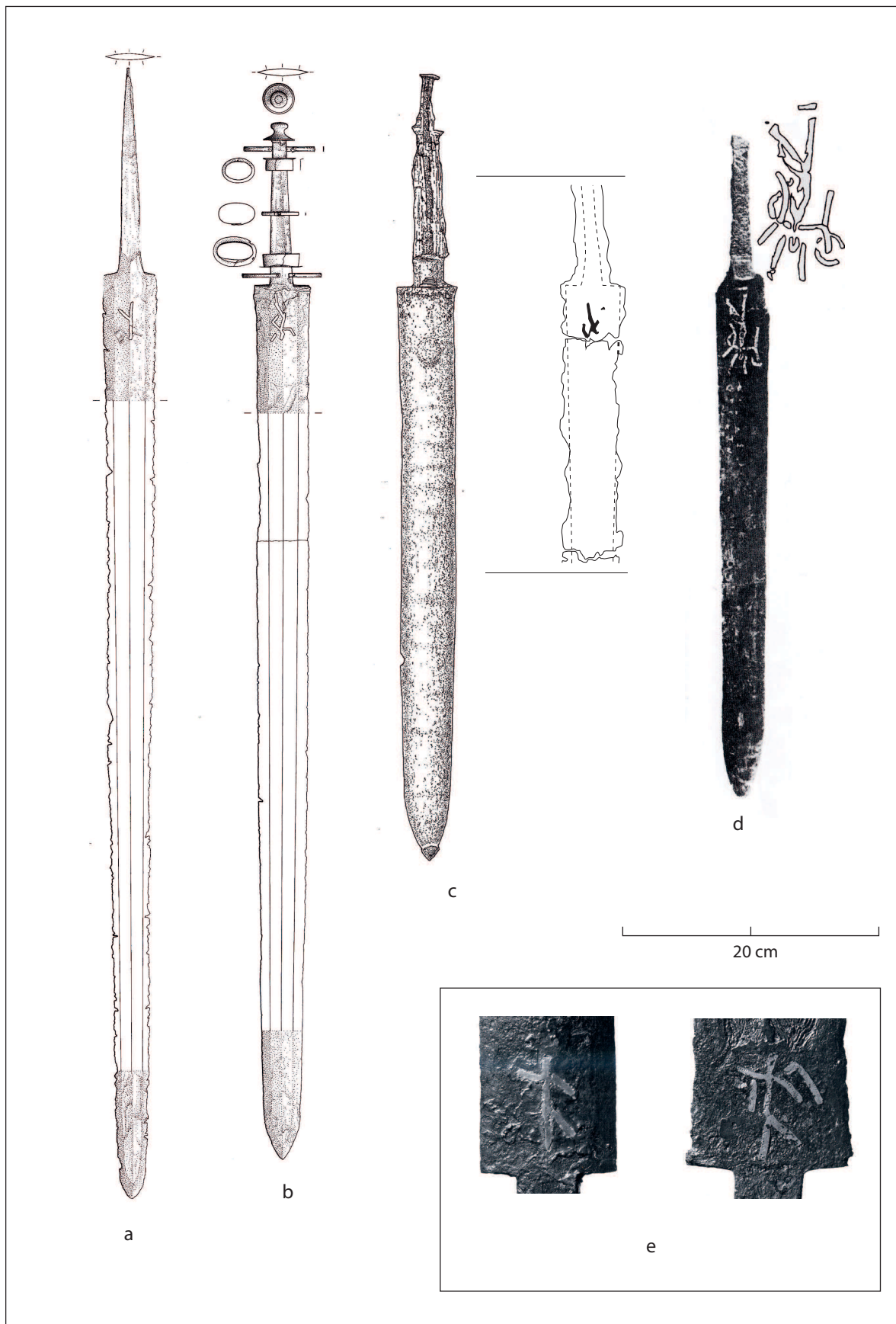


fig.113 - *Spathae* et épées à incrustation damasquinée à la victoire. a-b. Illerup Ådal (DK). c. Lyon/Lugdunum, avenue Adolphe Max (FR). d. Walldürn-Rheinhardtsachsen (DE). e. Détail d'estampilles d'Illerup Ådal (DK) (ill. d'apr. Biborski/Ilkjær 2006 ; Miks 2007).

jonction de la soie avec la lame présente un épaulement horizontal. La lame, d'une longueur totale de 44 cm environ, présente une largeur comprise entre 4 et 2,5 cm. Elle possède deux tranchants légèrement convergents prolongés d'une pointe courte en ogive. D'un point de vue typologique, l'interprétation de l'épée reste difficile. Si l'on se fie à la restauration, ses dimensions, en dessous des critères retenus pour caractériser les *spathae* traditionnels, permettent de rapprocher cette arme d'épées courtes ou « glaives » de tradition germanique, proche de l'épée de la Place des Célestins (n°31). Comme nous l'avons déjà mentionné, le corpus des armes de ce type présente une diffusion relativement large, essentiellement centré sur le *limes* rhéno-danubien est ses marges (*cf. supra*). Néanmoins, au regard de sa technologie, nous ne pouvons écarter l'hypothèse que cette épée ait pu être raccourcie postérieurement, lors de la confection de l'étui en fer décrit ci-dessus.

L'un des intérêts majeurs de cette épée réside dans la présence d'une marque estampillée à la base de sa lame, qui devait contenir une incrustation en métal précieux. Celle-ci a été mise en évidence par radiographie. Ce motif, qui n'est préservé que partiellement, renvoie à un décor clairement identifié dans les régions d'Europe septentrionale. Les décors estampillés de ce type ont été bien étudiés par M. Biborski sur la base des nombreux exemplaires découverts en territoire scandinave (Biborski 1994). Les motifs sont variés et se rapportent principalement à des représentations divines liées au culte victorieux (personnification de la victoire, aigle jupitérien, Mars Ultor). Sur l'épée lyonnaise, la marque n'est que partiellement conservée, mais se rapproche de la figuration d'une victoire stylisée et abstraite.

Le corpus des attestations établi par M. Biborski montre que ces décors se rencontrent presque exclusivement dans le *Barbaricum* ou à la frontière des provinces de l'Empire (fig.114). Les motifs les plus proches et les plus nombreux se trouvent dans les dépôts lacustres d'Illerup Ådal (Biborski/Ilkjær 2006,310-322) (fig.113a-b, e-f). On compte en effet au moins sept épées longues dotées de marques similaires, dont la lame se rapporte pour grande part à des individus de type Straubing-Nydam (à faible largeur et bords convergents). Dans les pays scandinaves, d'autres *spathae* à décor similaire sont signalées en Suède à Fjälls et en Norvège à Rør (Biborski 1994,119 fig.4 n°3 et 6). Le reste des occurrences se concentre en Pologne à Pławniowice, en Hongrie et en Allemagne, à Straubing, Nydam ou Walldürn-Rheinhardsachsen. Ce dernier exemple (fig.113d) constitue un point de comparaison tout à fait pertinent pour notre épée en raison des caractéristiques morphologiques de sa lame. La forme générale de cette épée courte est en effet assez comparable et ses dimensions sensiblement similaires (lame longue de 41 cm pour 4,3 cm de large). La possibilité que cet individu ait fait l'objet d'un raccourcissement postérieur à sa fabrication est envisagée, sans être pour autant une certitude (Miks 2007,757). Quoi qu'il en soit, l'épée lyonnaise semble constituer l'exemplaire le plus méridional mis au jour à l'heure actuelle et ne trouve aucune comparaison en Gaule et plus largement à l'intérieur de l'*imperium romanum*. En France, on peut tout de même signaler qu'une autre épée estampillée est connue à Pontoux dans le département de Saône-et-Loire. Il s'agit d'une *spatha* de type *Lauriacum-Hromówka* (variante Mainz-Canterbury) à lame damassée et cannelée dont la marque figure un lion stylisé (Feugère 1990,104, fig.89 n°114).

La chronologie de ces épées estampillées à la Victoire stylisée est très bien cernée grâce aux exemplaires d'Illerup Ådal. Ces derniers sont tous datés entre le début et le milieu du III^e siècle



fig.114 - Répartition des incrustations damasquinées à la Victoire (Artefacts : EPE-4042).

de notre ère. L'ensemble des parallèles jouit également d'une datation similaire. L'exemplaire lyonnais, daté par le numéraire des années 259/260 apr. J.-C., s'inscrit donc dans cette période, mais constitue l'un des individus les plus récents.

Fragment de lame (cat. n°34)

Une pointe d'épée en fer a été reconnue parmi le mobilier de la rue des Farges, au sein d'un contexte daté de la II^e moitié du II^e siècle apr. J.-C.. L'objet présente une section rhomboïdale permettant d'exclure l'hypothèse d'une simple lame de couteau. En l'absence de restauration, il est difficile de rattacher cette lame à un type d'épée particulier. L'individu présente des caractéristiques morphologiques ne semblant pas correspondre à un glaive ou un poignard du Haut-Empire. Il faut donc probablement y voir davantage l'extrémité distale d'une épée longue (*spatha*). La largeur maximale de ce fragment (32 mm) indique qu'il s'agit sans doute d'une lame étroite, à la différence des deux épées longues étudiées jusqu'à présent. Faut-il dès lors y voir une *spatha* du type *Straubing-Nydam*? Rien ne permet de le confirmer. L'exemplaire le plus proche se trouve dans le Doubs, à Pontoux. Découverte lors d'un dragage de la Saône, cette épée a été interprétée comme un objet d'époque romaine par M. Feugère, malgré l'absence de contexte stratigraphique (Feugère 1990,104). Selon Miks (2007,707), il s'agit de la variante *Nydam* de ce type. La lame, très effilée, présente une largeur maximale de 38 mm qui la rapproche de l'exemplaire de la rue

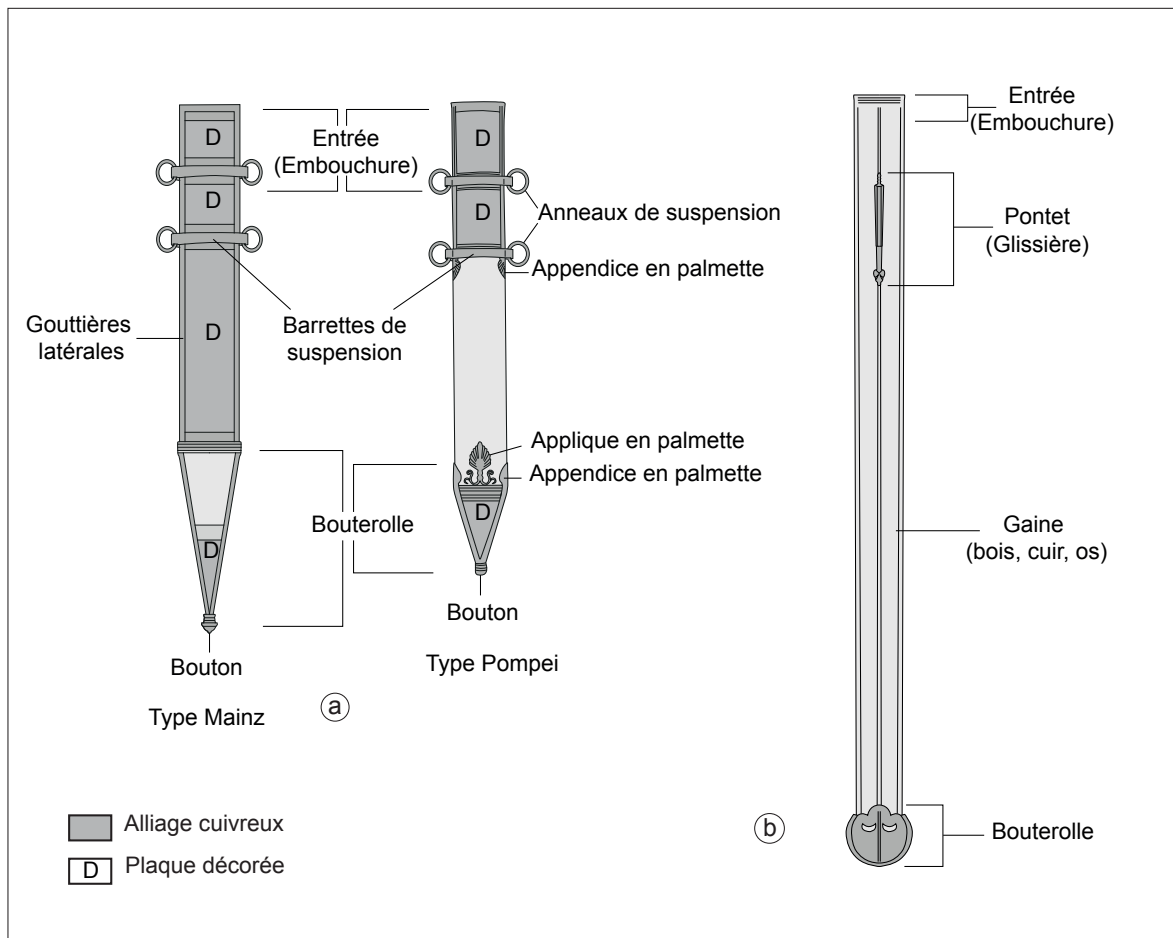


fig.115 - Reconstitution schématique et terminologie générale des types de fourreaux présents à *Lugdunum*.

des Farges. En raison de sa trop grande fragmentation et de son mauvais état de conservation, l'individu présenté ici ne peut pas faire l'objet d'une étude plus poussée.

1.1.3. Fourreaux

Parmi les éléments fréquemment retrouvés au sein de l'armement offensif, ceux constituant le fourreau d'épée sont relativement nombreux. Le fourreau est un objet composite, réalisé à base de bois, de cuir, parfois d'os ou d'ivoire, et de garnitures en alliage cuivreux permettant à la fois son renfort et sa fixation à la ceinture. L'ensemble de ces constituants connaît bien évidemment une évolution au cours du temps et selon le type de lame. En raison du caractère périssable de ces éléments, rares sont les exemplaires retrouvés dans leur intégralité.

À la fin de la République, le fourreau du glaive de tradition hispanique témoigne d'une réelle simplicité. Les exemplaires de ces fourreaux associés à des glaives précoces sont encore assez rares. Parmi les exemplaires assurés, on peut mentionner les exemplaires de Berry-Bouy, d'Ornovasso, de Giubiasco ou de Délos (Connolly 1997 ; Feugère 1994 ; Pernet 2010). Tous ces exemples témoignent d'une relative sobriété et de l'absence quasi systématique d'ornement. Les plaques de bois qui constituent la gaine sont maintenues entre elles à l'aide d'un système de gouttières et plaques transversales, formant un cadre rigide pour le fourreau. L'exemplaire pré-augustéen

retrouvé dans la rivière Ljubianica (Istenič 2000) témoigne d'un système plus complexe qui associe les gouttières latérales à un cadre alliant barrettes transversales et axe médian constitué d'une seule pièce. La suspension du fourreau s'effectue à l'aide d'un dispositif d'attaches à quatre anneaux latéraux montés sur deux barrettes de renforts supérieurs. Ce système constitue l'une des caractéristiques du glaive dès l'époque républicaine. La question de la suspension du glaive à la ceinture n'est pas simple et a fait l'objet de nombreuses tentatives de reconstitution. Les représentations iconographiques à notre disposition semblent montrer une variété des dispositifs sans qu'il existe de règle stricte. Deux systèmes semblent prévaloir. Le premier consiste à utiliser les quatre anneaux du fourreau comme croisière à l'aide d'un lien de cuir attaché par de petites boucles. Ce schéma est attesté par la découverte du glaive de Délos dès l'époque républicaine (Connolly 1991, 9). Une autre option associe les barrettes transversales et la présence de boutons à anneaux doubles sur la ceinture. Ces derniers, utilisés par paires, accueillent chacun deux pièces de cuir reliées au fourreau (fig.117).

Avec l'arrivée du glaive de type Mayence, le fourreau gagne progressivement en complexité, bien que son système de montage à cadre et barrettes transversales perdure (fig.115a). Les bouterolles se caractérisent par une forme typique dite «en double balustre». Les parties visibles de l'étui deviennent le support d'une ornementation riche et variée, à l'instar des autres éléments de la panoplie militaire (ceinture, tablier, harnachement). On assiste ainsi à l'apparition de plaques à décor en *opus interrassile* mais également de fines plaques estampées qui, au delà de leur valeur purement ornementale, porte une forte valeur symbolique (Deschler-Erb 1996 ; Künzler 1994). Les images du culte de la famille impériale côtoient les représentations divines et symboles associés à la Victoire et à la prospérité de l'Empire. De nouvelles évolutions interviennent avec l'apparition des glaives de type Pompéi. Les gouttières latérales permettant la cohésion de l'étui sont réduites aux seules extrémités. L'extrémité inférieure est souvent caractérisée par la présence de fines plaques en palmettes et d'une bouterolle triangulaire en boîtier prolongé d'un bouton hémisphérique. La décoration des plaques du fourreau se diversifie avec parfois l'emploi du nielle.

Au cours du II^e siècle apr. J.-C., l'introduction progressive au sein de l'armée des épées de tradition germanique et orientales (*spatha* et des épées courtes type *Ringknaufschwert*) entraîne de profonds changements dans la morphologie des fourreaux d'épées. Ces derniers se résument désormais à deux plaques de bois (rarement d'os ou d'ivoire) maintenues entre elles à l'aide d'une gaine de cuir. Les barrettes et anneaux de suspension propres aux glaives laissent place à un système de suspension à pontet fixé sur la face visible du fourreau et relié à un baudrier (fig.115b). Les bouterolles sont plus simples, réalisées majoritairement en alliage cuivreux, mais aussi en os. Elles témoignent de plusieurs formes que l'on peut rassembler en trois grandes catégories : les bouterolles en forme de pelte (en bronze, parfois en os), les bouterolles en boîtier circulaire portant pour beaucoup un décor géométrique niellé et les bouterolles en os rectangulaires.

À Lyon, les éléments de fourreaux sont peu nombreux. On dénombre 18 fragments parmi lesquels sept constituent les éléments d'un seul et même individu (fig.116).

Catalogue	Identification	NR
35-36	Barrettes transversales de glaive	2
37	Bouterolle de glaive tardo-républicain	1
38-39	Bouterolles de glaive en bouton	2
40-41	Pontets à tête moulurée	2
42	Pontet à tête ajourée	1
43	Pontet quadrangulaire en os	1
44	Bouterolle de <i>spatha</i> type 'pelte'	1
45a-h	Éléments de fourreau de <i>spatha</i>	9
46	Attache latérale balustre (ivoire)	1
47	Plaque de fourreau de poignard en os	1
Total		21

fig.116 - Comptage des éléments de fourreaux à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

I.1.3.1. Fourreau de glaive

Barrettes d'attaches transversales (cat. n°35-36)

Deux objets sont interprétés comme des barrettes transversales de fourreau. Ces éléments constituent le système de fixation privilégié des glaives durant tout le Haut-Empire. Ils se constituent d'une tôle en alliage cuivreux repliée à ses extrémités et formant deux attaches circulaires afin d'accueillir une paire d'anneaux.

Les deux barrettes de fourreaux recensés à Lyon correspondent au type le plus commun reconnu à l'échelle du monde romain. Les parallèles sont très nombreux, particulièrement en contexte de camp militaire (*Vindonissa*, Haltern par exemple). Au regard des occurrences, il semble que ces objets aient garni les fourreaux de glaives dès l'époque tardo-républicaine. Le glaive précoce retrouvé à Berry-Bouy, daté du dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., témoigne en tout cas de ce dispositif (Feugère 1994, 13 fig.10 n°2). Les nombreux fourreaux de type Mayence retrouvés sur le site du même nom portent exclusivement ce type d'attaches transversales. On en connaît au moins six (Miks 2007, A461-466). À Pompéi, plusieurs fourreaux de glaives de type éponyme présentent là encore des attaches moulurées identiques (Manning 1985, 150 ; Ortisi 2006, 383 fig.1.2 n°3).

L'apparition de ce type de barrettes semble intervenir dès l'époque augustéenne précoce. La stèle funéraire du centurion *Minucius* à Padoue, datée des années 40 av. J.-C. montre en effet son emploi pour la suspension du glaive romain tardo-républicain. Le glaive de Berry-Bouy daté de la Tène D2b témoigne également de l'emploi de ce type d'objet quelques décennies avant le changement d'ère.

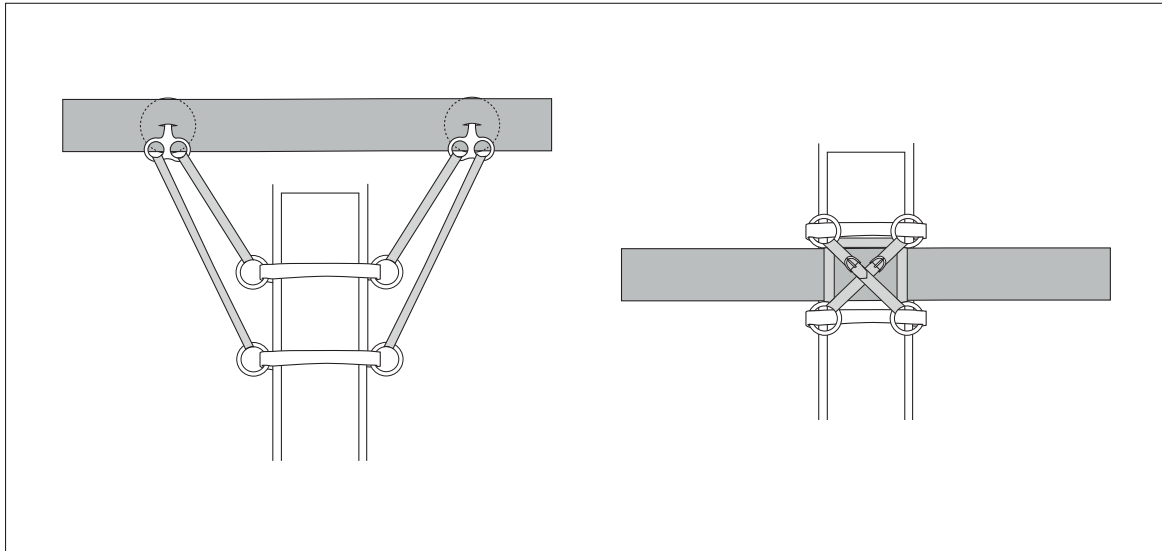


fig.117 - Propositions de reconstitution des systèmes d'attaches et de suspension du fourreau de glaive à la ceinture (DAO, L. Guillaud).

Bouterolle de fourreau de glaive tardo-républicain (cat. n°37)

Trois bouterolles de glaive ont été recensées parmi le mobilier de Lyon. La première (n°37) a été découverte lors des fouilles archéologiques du prétendu «sanctuaire de Cybèle» dans des niveaux datés des années 40-30 av. J.-C (Desbat/Maza 2008). L'objet, en fer, se caractérise par deux gouttières de section en U prolongées d'une extrémité à trois moulures et bouton sphérique terminal. La simplicité plastique de l'objet tout comme ses dimensions plaident en faveur d'une bouterolle constituant l'extrémité d'un fourreau de glaive précoce. Ce type d'objet, dont les éléments (gouttières et bouton) sont réalisés d'un seul tenant, trouve des parallèles de plus en plus nombreux dans le monde romain. Notre objet semble correspondre à une extrémité de fourreau de glaive de type 2 défini par L. Pernet (Pernet 2010, 104-105). Ils se rapportent à des épées à lames longues, d'une longueur comprise entre 60 et 70 cm. Inspirés des glaives tardo-républicains italiens, il semble que ces armes soient de tradition gauloise (Pernet 2010, *id.*). Le corpus des attestations s'est particulièrement étoffé ces dernières années. L. Pernet en recense près de 32 à l'échelle du monde romain, dont 27 retrouvés en contexte funéraire (Pernet 2010, fig.68). Les fourreaux se caractérisent par un assemblage de bois et d'une armature métallique simple. L'extrémité distale du fourreau se termine le plus souvent par une bouterolle dont on distingue deux types principaux. Le premier renvoie à des exemplaires dits en « ancre de navire », dont on connaît des parallèles au Magdalensberg (Pernet 2010, fig.71), à Sisak (Radman-Livaja 2004, Pl.11 n°47-48) ou en Gaule à Vienne/ Sainte-Blandine (Chapotat 1970) ou Valence (Silvino *et al.* 2011, 131, fig.22 n°9)⁹³ (fig.118a-b). Le second type de bouterolle, plus simple, semble correspondre à notre objet. Il consiste en un simple bouton sphérique dans le prolongement des gouttières du fourreau, parfois décoré de moulures. La plupart des exemplaires mis en évidence à l'heure actuelle sont

93. D'autres occurrences peuvent être observées à Mihovo (SI), Bâle (CH), Pîtres (F) (Pernet 2010, 105 fig.72)

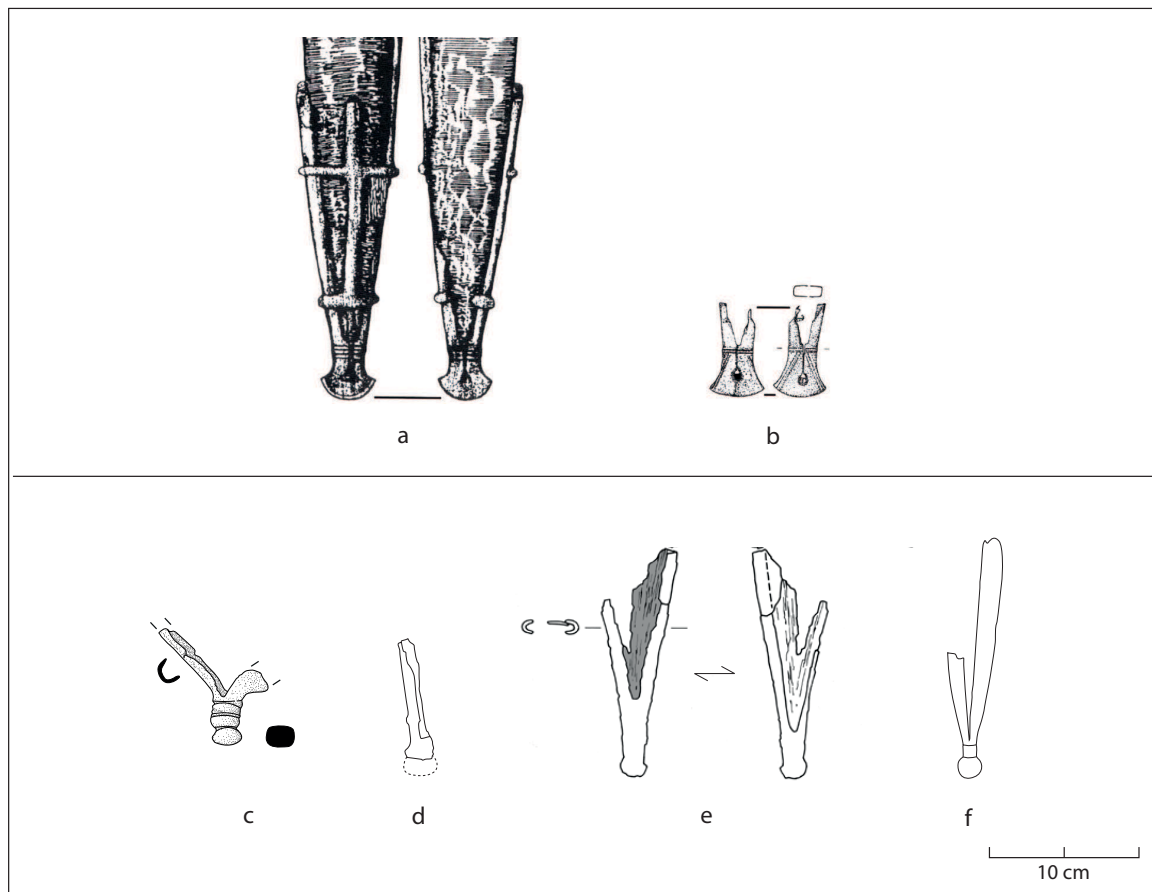


fig.118 - Bouterolles de fourreaux de glaives tardo-républicains. a.Magdalensberg (AT) ; b. Sisak (HR). c. Lyon (FR). d. Giubiasco (CH). e. Gravellona Toce (IT). f. Soknopaiou (EG) (ill. d'après Pernet 2010 ; Radman-Livaja 2004 ; Davoli/Miks 2015).

réalisés en alliage cuivreux. On peut citer notamment, parmi d'autres, les bouterolles des glaives de Vrhnika/Nauportus⁹⁴ en Slovénie (Feugère 2002, 12 fig.3), de Berry-Bouy (Feugère 1994, 13 fig.10 n°2) ou de Ronchin (Pernet 2010, Pl.245 n°1)⁹⁵. La nécropole de Giubiasco en Suisse trouve un intérêt particulier pour notre étude. Parmi les glaives précoces mis au jour sur le site, l'un d'eux (T.471) présente les restes d'un fourreau à ossature en fer, et non en alliage cuivreux (Pernet 2010, Pl.103 n°2) (fig.118d). À l'instar de notre objet, la bouterolle prend la forme d'un bouton sphérique dans le prolongement des gouttières, réalisé d'un seul tenant. Ce parallèle trouve écho dans un autre fourreau découvert dans la nécropole de Gravellona, dans le Piémont italien (*id.*, Pl.108 n°2) (fig.118e). Une sépulture (T.105) a en effet livré un glaive de type 2 associé à son fourreau à bouterolle sphérique en fer⁹⁶. En dehors de l'Europe, le glaive récemment étudié de Soknopaiou Nesos en Égypte est associé à un fragment de fourreau en fer dont la bouterolle en bouton simple se rapproche assez de notre objet (Davoli/Miks 2015, fig.11 n°2) (fig.118f). En France, la découverte récente d'une bouterolle sur le site de Port-en-Bessin vient compléter le

94. Ch. Miks s'appuie sur cette découverte pour établir un type d'épée éponyme (*Nauportus*) qu'il classe parmi les spathae. La morphologie de la lame le rapproche selon nous davantage du glaive de tradition ibéro-italique.

95. Autres attestations à Giubiasco (CH), Gravellona (IT), Ornavasso (IT) et Mihovo (SI) (Pernet 2010, 105 fig.72).

96. Le bouton est restitué par L. Pernet.

corpus (Lefort *et al.* 2012, fig.11 n°7)

Au regard des attestations, il semble donc que la bouterolle du prétendu «sanctuaire de Cybèle» corresponde à un type précoce préfigurant les exemplaires connus du Haut-Empire des glaives de type Mainz. La chronologie de ce type de fourreau peut être précisée, à la lumière des occurrences précédemment citées. La tombe 471 de Giubiasco est datée, d'après le mobilier associé⁹⁷, de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (Miks 2007, 596). À Gravellona Toce, la sépulture n°105 est associée à un mobilier céramique d'époque augustéenne (Pernet 2010, id.). Plus largement, les bouterolles sphériques correspondant aux glaives tardo-républicains de type 2, qu'elles soient en fer ou en alliage cuivreux, couvrent une période chronologique comprise entre La Tène D2 et le règne d'Auguste (Davoli/Miks 2015, 30). Le contexte stratigraphique de notre objet semble s'inscrire parfaitement dans cette fourchette chronologique.

Bouterolles de fourreaux de type Mainz (cat. n°38-39)

Deux autres objets correspondent à des bouterolles de fourreau de glaives plus récents (n°38,39). Le premier a été mis au jour lors des fouilles de la rue Tony Tollet (*cf. Part.I Chap.III site n°24*) tandis que le second a été retrouvé dans les réserves du Musée du Lyon Fourvière, sans que son contexte de découverte ne soit précisé. Tous deux présentent des caractéristiques similaires, à savoir un bouton hémisphérique plus ou moins creux surmonté d'une gaine moulurée. Au niveau de leur partie supérieure, on observe le départ de deux gouttières qui constituent l'armature du fourreau. Une distinction d'ordre technique peut être observée à cet endroit : l'exemplaire le mieux conservé (n°38) témoigne du départ de deux gouttières à section en U indépendantes du bouton. Ces dernières sont réalisées à partir d'une simple tôle de bronze découpée et repliée, formant un cône qui vient s'insérer dans l'orifice du bouton. En revanche, pour l'individu n°39, il semble que le bouton et les gouttières soient réalisés d'un seul tenant.

Les caractéristiques morphologiques de ces objets permettent en tout cas de les rapprocher avec certitude des bouterolles de glaive du Haut-Empire de type Mainz (Ulbert 1969a, 120). Elles se distinguent des individus plus précoces par leur bouton coulé portant généralement un décor plus travaillé « en double balustre » (*doppelbalusterförm*, Deschler-Erb 1999, 27). Plusieurs exemplaires de ces boutons terminaux peuvent être observés encore en place sur des fourreaux bien préservés. C'est le cas sur le fourreau de « l'épée de Tibère » découverte à Mainz et de deux autres sur le même site à décor en opus interrassile (Künzl 1994, fig.6-7 et 11). D'autres exemplaires encore en place sont connus à Xanten-Wardt (Miks 2007, Pl.12 A802), Windisch (Deschler-Erb 1996b) ou Lobith aux Pays-Bas (Nicolay 2007, Pl.22 n°176.9). Généralement, ces boutons sont retrouvés de manière isolée parfois encore reliés à une partie des gouttières de la bouterolle.

Les occurrences recensées dans le monde romain sont nombreuses (Miks 2007, 222-228) et témoignent d'une réelle diversité des formes. Les boutons terminaux sont en effet plus ou moins travaillés. Certains se résument à de simples bulbes hémisphériques tandis que d'autres sont agré-

97. Fibule de Nauheim et Almgren 65.

mentés d'un téton à leur extrémité ou sont décorés de godrons. Plusieurs tentatives de typologie ont été entreprises selon des critères morphologiques choisis (Miks 2007, Fort 2009). Quel que soit le classement envisagé, il ne semble pas qu'il se dégage de réelles évolutions chronologiques. Concernant les exemplaires à bouton simple sans ornement, peu d'occurrences sont attestées en France à l'exception de Lyon. Deux parallèles peuvent être reconnus à Biesheim dans le Bas-Rhin (68) (Fort 2009, Pl.7.3 n°39-40). C'est d'ailleurs sur le *limes* rhénan que la quasi-totalité des occurrences se concentre, se répartissant du Delta (Nicolay 2007, Pl.22) jusqu'en Suisse (Deschler-Erb 2010 fig.4 n°3, Deschler-Erb 2008a, Pl.18 n°12). Le site de Windisch rassemble une collection importante de ce type d'objet. On en trouve également sur le cours supérieur du Danube, à Sisak (Radman-Livaja 2004, 160 n°43-44, 46) et au Magdalensberg (Deimel 1987, Pl.110,25-27).

La datation de ces bouterolles de fourreaux semble couvrir l'ensemble de la période chronologique attestée pour les glaives de type Mayence. On les retrouve en effet sur les camps augustéens d'Oberaden et au Magdalensberg dès les années 10 av. J.-C. La plupart des exemplaires sont néanmoins datés du I^{er} siècle au regard des occurrences recueillies dans le camp de Windisch, occupé entre 16/17 et 120 apr. J.-C. L'absence quasi-totale de ces exemplaires en territoire breton invite à envisager l'arrêt de la diffusion de ces bouterolles au plus tard à l'époque néronienne.

I.1.3.2. Fourreau de spatha

Pontets de spatha (cat. n°40-43)

Généralités

Le pontet ou barrette de suspension (*Riemenbügel*) constitue l'un des éléments caractéristiques des fourreaux d'épées longues de type *spathae*. Il permet la suspension et la fixation du fourreau au baudrier (fig.119). Parmi le mobilier de *Lugdunum*, cinq éléments de ce type ont été mis au jour. Trois d'entre eux sont en alliage cuivreux (n°40-42) tandis que le dernier est réalisé à partir de matière dure animale (n°43)

Ces objets se caractérisent par une partie centrale en léger décrochement surélevé appelé « pont », permettant le passage d'une lanière de cuir. J. Oldenstein (1976) a proposé une première reconstitution du système d'attache du baudrier au fourreau. Situé sur sa face antérieure, le pontet est fixé à ses deux extrémités par de fines lanières. Le cuir du baudrier passe ainsi en croisillon dans l'espace laissé par la glissière et se fixe sur la face postérieure du fourreau avant de se raccorder à la bélière de l'attache circulaire du *balteus* (cf *infra*). Ce système d'attache a pendant longtemps été accepté dans la restitution des éléments de baudrier et de *spatha*, comme le montre la reconstitution de l'équipement de la rue des Fantasques proposée par M. Bishop et J. Coulston (2006, 160 fig.101). La mise au jour de certaines épées longues dans le *Barbaricum* permet de proposer des systèmes de montage alternatifs (Miks 2007, 286 fig.63). Le site archéo-

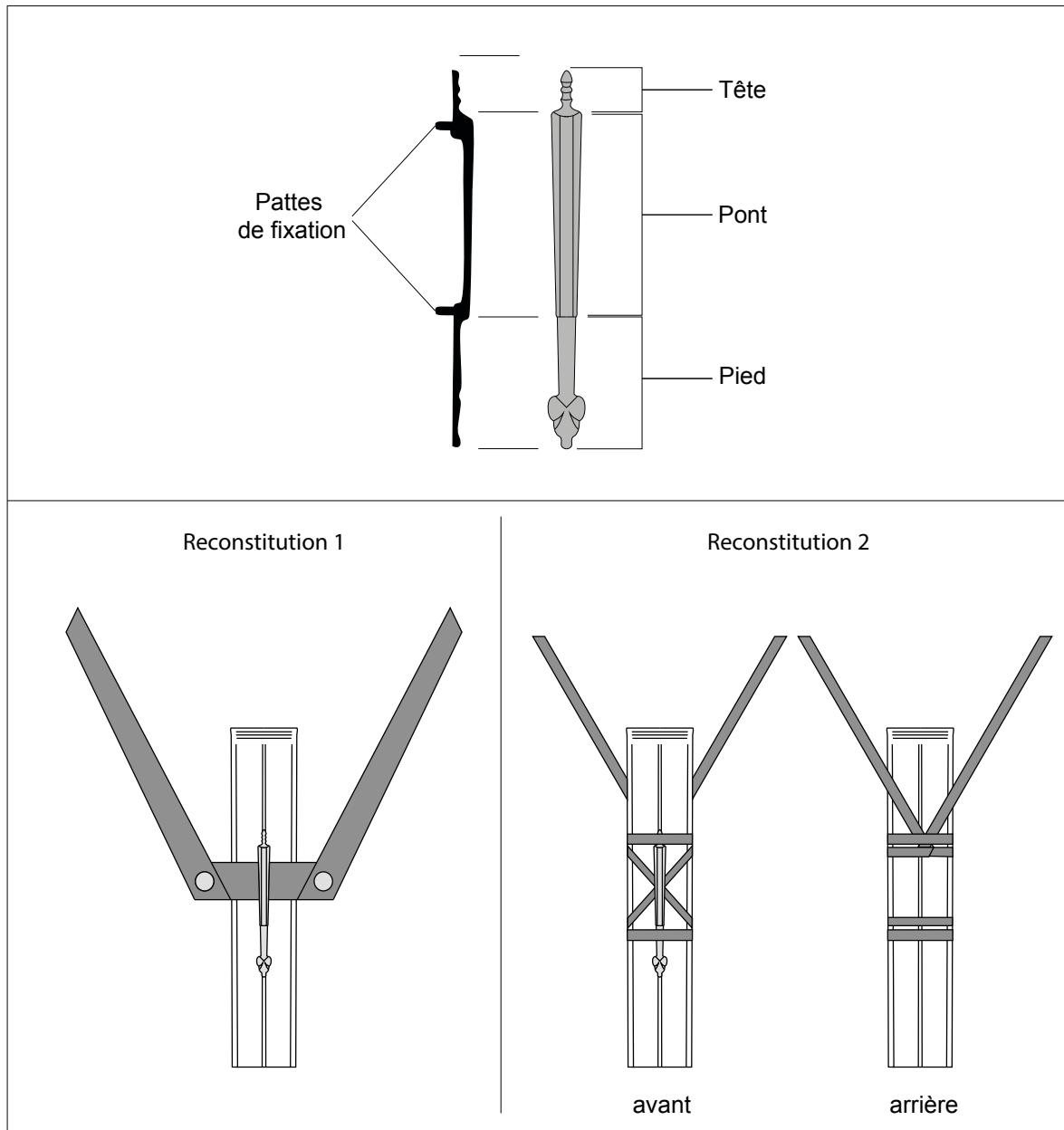


fig.119 - Terminologie des pontets de fourreaux et proposition de reconstitution de la suspension du fourreau de *spatha* au baudrier.

logique d'Illerup Ådal, au Danemark, a permis la découverte de nombreuses *spathae* en dépôt (Biborski/Ilkjaer 2006). L'une d'elles, datée du début du III^e siècle, est associée à un ensemble complet de suspension de *spatha*. Son fourreau en bois, tout comme le baudrier en cuir qui l'accompagnait, était intégralement conservé. De part et d'autre du pontet (par ailleurs similaire à notre objet), deux boutons coulés ont été mis en évidence (*cf infra*). Ces éléments, absents de la restitution d'Oldenstein, semblent avoir fait partie de l'assemblage du fourreau au *balteus*. Sur le même site d'Illerup Ådal, sept dépôts relativement semblables montrent l'association de ces petits boutons avec des pontets de fourreau. Récemment, Chr. Miks (2007, fig.64) a donc proposé une nouvelle hypothèse de reconstitution du système de suspension des épées longues (fig.119). La lanière terminale du baudrier vient ainsi s'insérer simplement sous la glissière. Elle passe ensuite

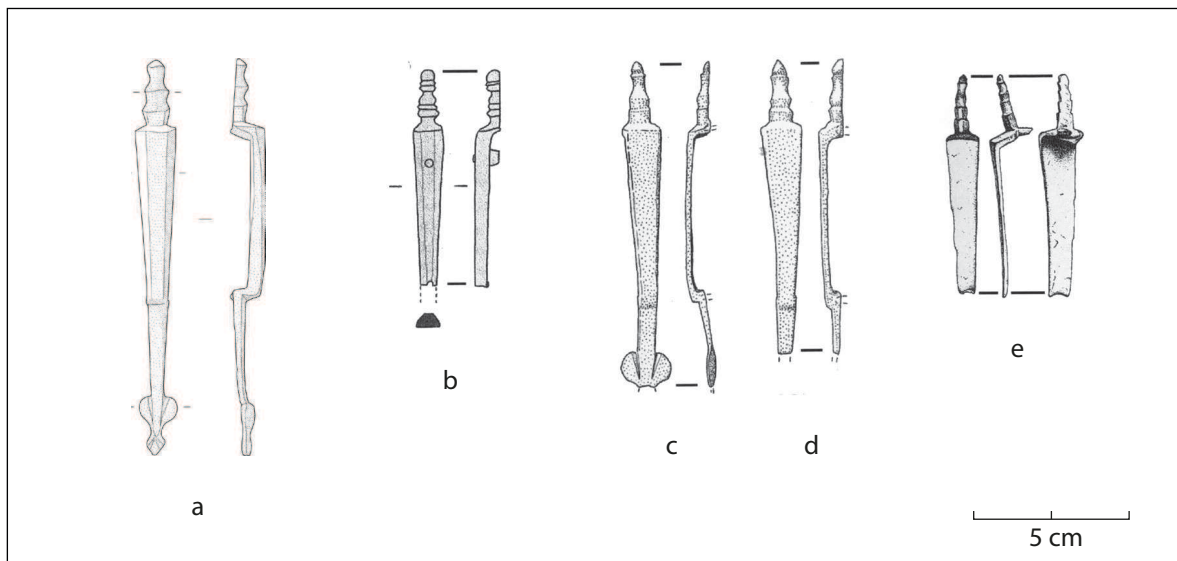


fig.120 - Pontets de fourreau de spatha à tête moulurée (Zapfenkopf). a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR) ; b. Kembs (FR). c-d. Doura Europos (SY). e. Mur d'Hadrien (GB) (ill. d'apr. Fort 2003 ; James 2004 ; Allason-Jones 1988, p.213).

dans la bélière de l'attache circulaire avant d'être fixée de part et d'autre du fourreau par les deux boutons à rivets.

Ce système de fixation semble se généraliser dans le courant du II^e siècle. Ces objets ont été étudiés en détail par Carnap-Bornheim qui a établi une première typologie de ce type d'équipement (Carnap Bornheim 1991), reprise récemment par Ch. Miks (2007, 297).

Type à tête moulurée (n°40-41)

Parmi les pontets de spatha découverts à Lyon, deux correspondent aux exemplaires « à tête moulurée » ou *Zapfenkopf Bügel* (Carnap Typ IIIC 1). L'un a été mis au jour sur le site de la rue des Fantasques (n°40) tandis que l'autre provient du fond ancien du Musée de Lyon Fourvière (n°41). Tous deux se caractérisent par la présence d'une tête moulurée. Ch. Miks a établi deux variantes en fonction de la forme du pied. Si l'un des individus n'a pas conservé cette partie, en revanche le pontet de la Rue des Fantasques présente un pied foliacé assimilable au second type.

Quoi qu'il en soit, ces variantes trouvent des parallèles sur de nombreux sites du monde romain. La carte de répartition de ces objets (fig.121) montre qu'ils occupent un large territoire et se concentrent principalement dans les provinces septentrionales de l'Empire. En Grande-Bretagne, sur la frontière du mur d'Hadrien, plusieurs sites ont livré des exemplaires de ce type. Parmi eux, Caerleon, siège de la légion II *Italica* jusqu'à la fin du III^e siècle, compte treize occurrences (Evans 2000, fig.90 n0126 ; Miks 2007, Pl.220 B51). Le site de Vimose, au Danemark, rassemble 123 pontets dont treize sont attribués au type Carnap IIIIC1 (Carnap-Bornheim 1991, PU-12). Celui-ci se diffuse aussi largement sur le *limes* rhénan et dans les provinces de Rhétie et de Pannonie supérieure. À titre d'exemple, le site d'Eining en a livré cinq exemplaires (Miks 2007, Pl.221 B87). Quelques occurrences sont également attestées dans la basse vallée du Danube, à Buciumi, Gilâu, Râcari et Potaişa (Boube-Piccot 1994, 169). Plus à l'est, le site de Doura

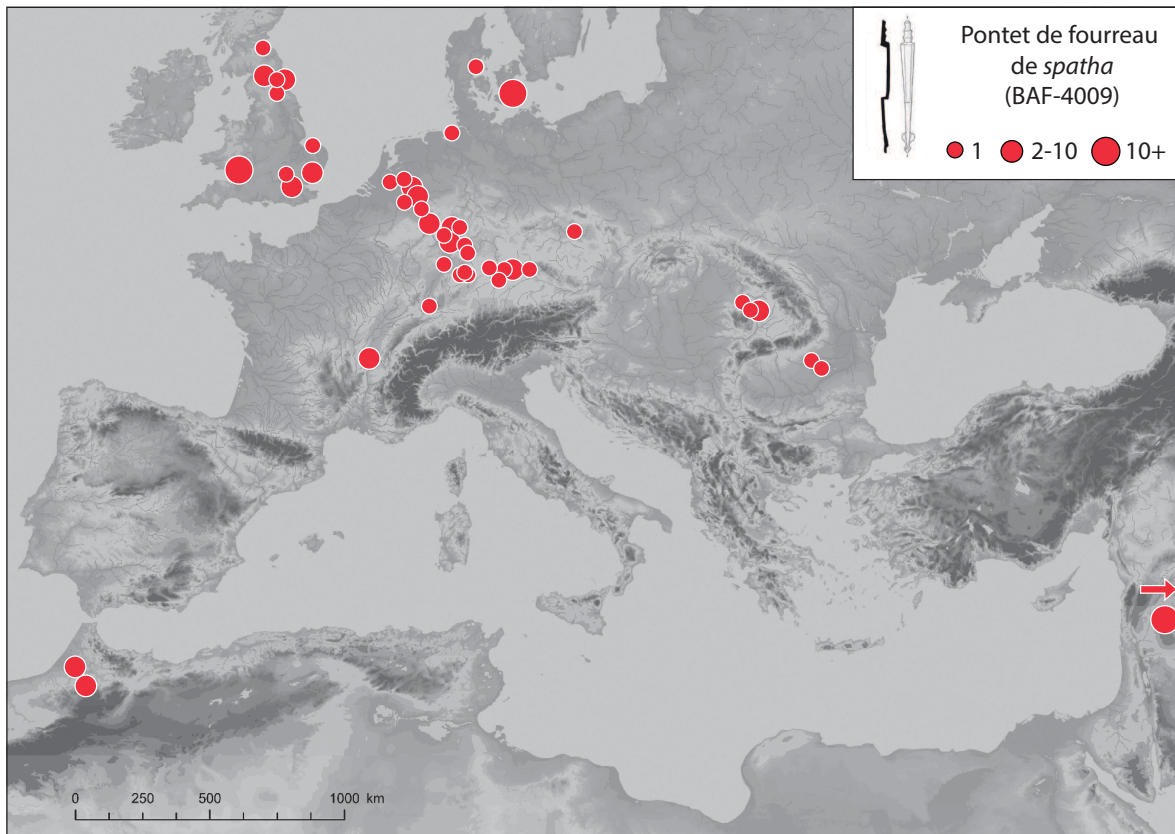


fig.121 - Répartition des pontets de fourreaux de *spathae* à tête moulurée (Artefacts : BAF-4009).

Europos présente une importante collection de pontets similaires (James 2004, fig. 89 n0533-545) (fig.120c-d). Trois peuvent enfin être observés au Maroc, à Banasa et Volubilis (Boube-Piccot 1994, Pl.40 n0355-357)

Datation

Malgré leur relative abondance, la plupart des pontets de fourreau du type *Zapfenkopf Bügel* sont issus de contextes mal datés. Cependant, la plupart des exemplaires recensés, principalement sur le *limes* rhéno-danubien, proviennent de camps militaires, dont l'abandon définitif se situe dans les années 250-260 de notre ère (Schönberger 1985). Il en va de même pour le site de Doura Europos, dont la destruction par les Sassanides survient précisément dans l'année 256 (James 2004). L'ensemble de ces sites ne constitue néanmoins pas un *terminus ante quem*. Le type semble avoir perduré dans la seconde moitié du III^e siècle comme l'attestent les découvertes de Gilâu (Roumanie) et de Greta Bridge (Grande-Bretagne), datées respectivement des années 270-271 et du dernier quart du III^e siècle (Miks 2007, 299). Finalement, ces pontets à tête moulurée peuvent être datés entre le troisième quart du II^e siècle et les années 280-285 de notre ère. Le type semble connaître son point d'orgue à la toute fin du II^e siècle de notre ère, comme l'attestent les découvertes de Caerleon, retrouvées dans des niveaux de destruction datés des années 200 (*ibid.*, 300).

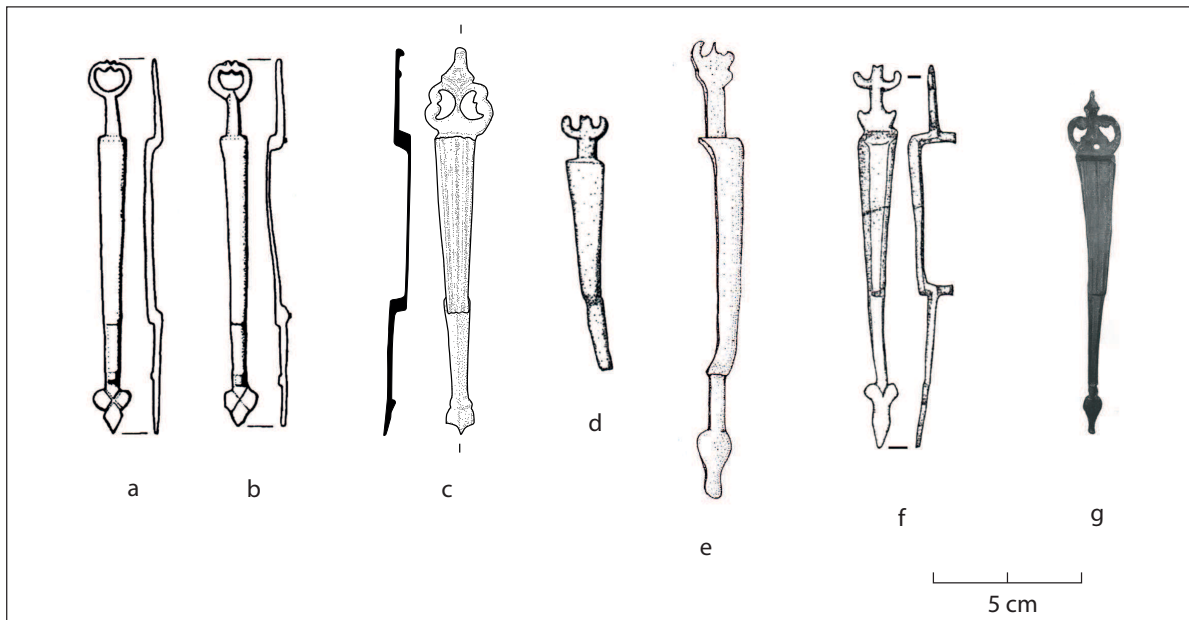


fig.122 - Pontets de fourreaux de spathae à tête annulaire. a-b. Vimose (DK). c. Lyon/*Lugdunum*, rue de la Quarantaine (FR). d. Neuss/*Novaesium* (DE). e. Feldberg (DE). f. Straubing (DE). g. Grand-Saint-Bernard (CH). (ill. d'apr. Miks 2007 ; Oldenstein 1976 ; Deschler-Erb 2008).

Type à tête annulaire (cat. n°42)

Un objet mis au jour sur le site de la rue de la Quarantaine correspond à un autre type d'attaches. L'objet se distingue des exemplaires à tête moulurée par une tête stylisée ajourée de deux pelves affrontées. Le pont est également décoré de plusieurs cannelures longitudinales tandis que le pied présente une arrête centrale et se termine par une extrémité réduite en forme de palme. À l'échelle de l'Europe, seuls quelques exemplaires témoignent d'une tête ajourée stylisée, dans des formes relativement variées. Des exemplaires mis au jour à Neuss (Miks 2007, Pl.229 B199,7), Straubing (*id.*, B276,3) ou Feldberg (Oldenstein 1976, Pl.12 n°36) se rapprochent plus ou moins dans la forme de la tête (fig.122d-f). Un parallèle presque identique se trouve parmi le mobilier conservé au Musée de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard en Suisse (Deschler-Erb 2008, 276 fig.19) (fig.122g). Pour Ch. Miks, ce type d'attache de fourreau constitue peut-être une forme rare, dérivée d'un type plus simple présentant une tête annulaire ou « en oméga » (Carnap Typ IIIC3, Miks « Ringknopf »-Bügel var.B). Ce type plus commun se retrouve principalement en Europe septentrionale (Artefacts : BAF-4008). Une très grande collection (140 exemplaires) se trouve notamment sur le site de Vimose au Danemark (Carnap-Bornheim 1991, Pl.14-29) (fig.122a-b). En contexte romain, il semble que ces attaches se diffusent majoritairement en Grande-Bretagne comme à South Shields ou Cirencester et sur le Rhin inférieur, par exemple à Xanten ou Nijmegen. Elles sont datées entre le dernier tiers du II^e siècle et le dernier quart du III^e siècle (Miks 2007, 304). De notre point de vue, le rapprochement typologique entre l'exemplaire lyonnais et les exemplaires à anneau simple paraît pour le moins hasardeux. L'exemplaire du Grand-Saint-Bernard ne possède pas de datation précise. Nous proposons une datation relativement large pour notre objet correspondant à la chronologie communément admise pour ce type d'attache, à savoir entre le dernier tiers du II^e et la fin du III^e siècle.

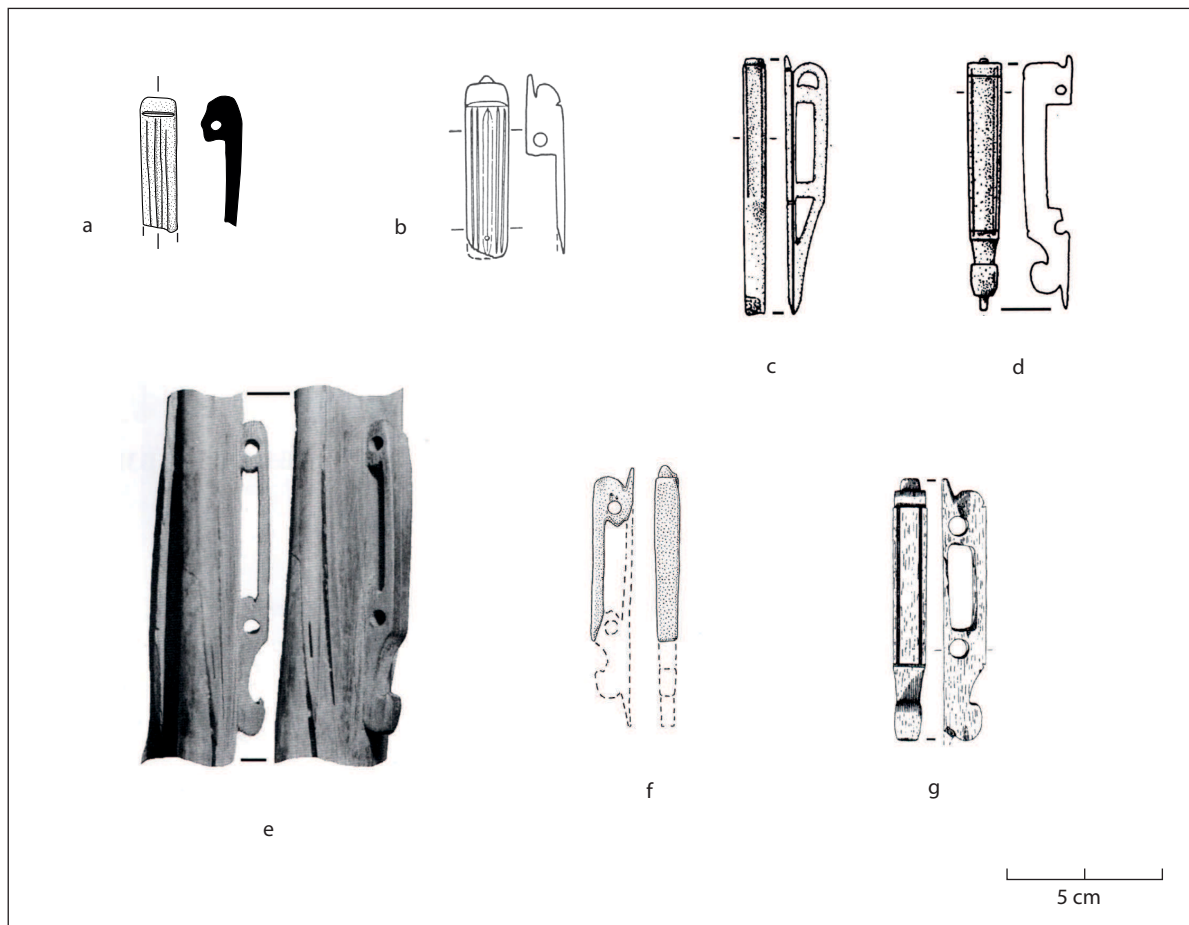


fig.123 - Pontets de fourreaux de *spathae* quadrangulaires en os et ivoire. a. Lyon/*Lugdunum*, Tramas-sac (FR). b. Augst/*Augusta Raurica* (CH). c-d. Mainz (DE). e. Khisfine (SY). f. Doura Europos (SY). g. Llandough (GB)(ill. d'apr. Deschler-Erb 1998 ; Mikler 1997 ; Miks 2007 ; Chapman 2005).

Type quadrangulaire en ivoire (cat. n°43)

Le fragment d'attache n°43, découvert rue Tramas-sac, se distingue par l'emploi de l'ivoire pour sa confection. L'objet, bien que très fragmentaire, se présente sous la forme d'une plaque quadrangulaire étroite décorée sur sa surface visible de stries longitudinales. À son revers, on observe un ajour quadrangulaire et un orifice circulaire transversal. Cet élément se rapporte clairement à un type de pontet en os, en ivoire ou bois de cerf bien connu. H. Mikler (1997, 14) définit deux types pour ces attaches de fourreau en fonction de la présence ou non d'un ajour ouvert ou fermé au revers. Le caractère fragmentaire de notre objet ne permet pas de trancher entre l'une ou l'autre de ces variantes. De manière générale, ce type de pontet connaît une diffusion relativement étendue. Le corpus d'attestations montre clairement une concentration de ces objets dans les provinces orientales de l'Empire (fig.124). Sur le Rhin, des exemplaires sont connus à Mayence (fig.123c-d), Niederbieber ou Saalburg. On les rencontre aussi sur le Danube en Autriche (*Lauriacum*, Stein-an-der-Donau, *Virunum*), en Roumanie (*Tibiscum*, *Romula*, *Po-taissa*) ou en Hongrie (Intercisa, Brigetio). En Orient, le site de Khisfine a livré deux exemplaires à ajour fermé dont l'un est encore intégré à son fourreau en ivoire (Bishop/Coulston 2006, fig.95

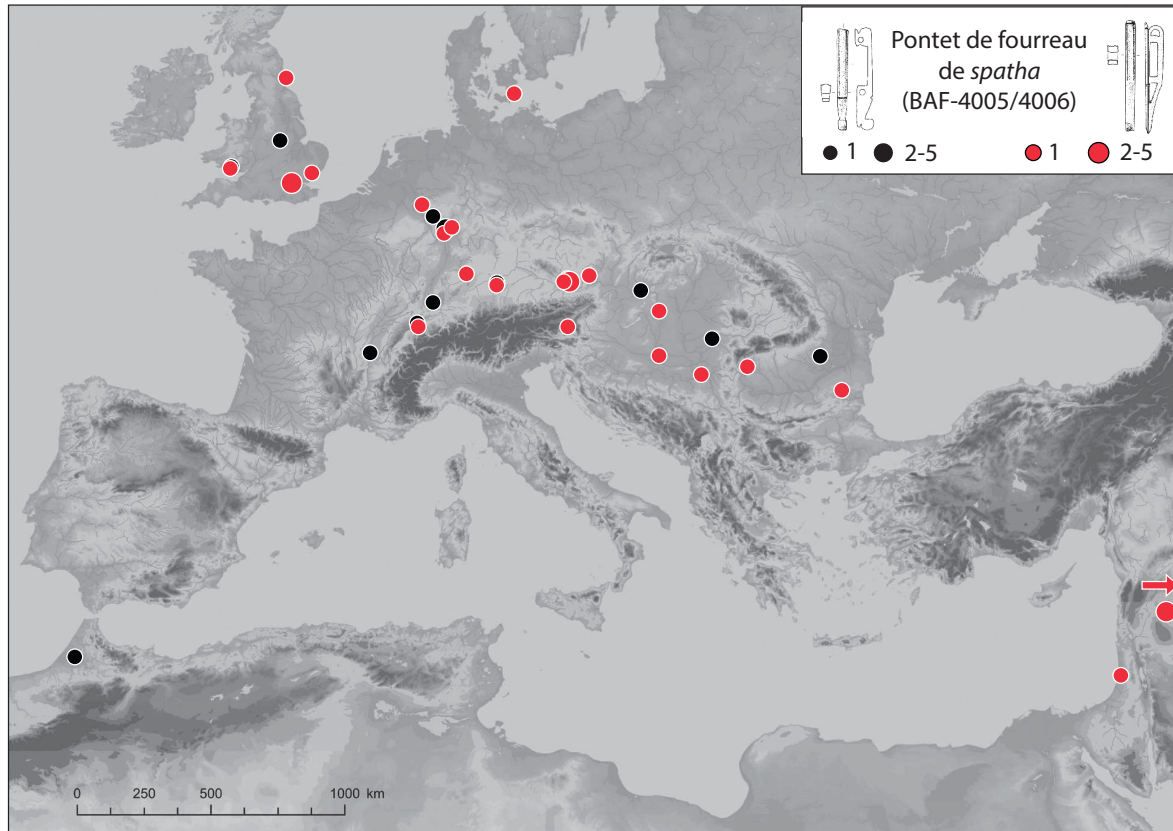


fig.124 - Répartition des pontets de fourreaux de *spathae* quadrangulaire en os et ivoire (Artefacts : BAF-4005/4006).

n°4) (fig.123e). On le retrouve également sur le site de Doura Europos. Sur le *limes* de Bretagne, quelques individus sont attestés à Londres, Colchester, South Shields ou encore Leicester. Enfin, un exemplaire a été retrouvé à Banasa au Maroc. Typologiquement, le parallèle le plus proche de notre objet se trouve sur le site d'Augst puisque l'objet présente sur sa surface le même décor de lignes longitudinales (Deschler-Erb 1998, Pl.42 n°4014) (fig.123b).

La chronologie de ces attaches est plutôt bien cernée. Leur introduction au sein de l'armée romaine semble intervenir au grès des contacts avec les populations orientales daces ou sarmates dès le début du II^e siècle apr. J.-C., comme semble en témoigner une attache retrouvée sur le camp maritime de Cologne datée de l'époque de Trajan (Miks 2007, 312). Les exemplaires recueillis sur les *limites* rhéno-danubien et de Bretagne sont pour une grande part attribués à la fin du II^e et au III^e siècle. La découverte d'un exemplaire dans une tombe de la nécropole tardive d'Intercisa datée du début du IV^e siècle montre une persistance fugace du type jusqu'à l'antiquité tardive (Mikler 1997, 15).

Bouterolle (cat. n°44)

Une bouterolle de fourreau de *spatha* a été mise au jour en association avec l'épée de la rue des Fantasques (cf. n°28). L'objet se présente sous la forme d'un embout arrondi portant une légère

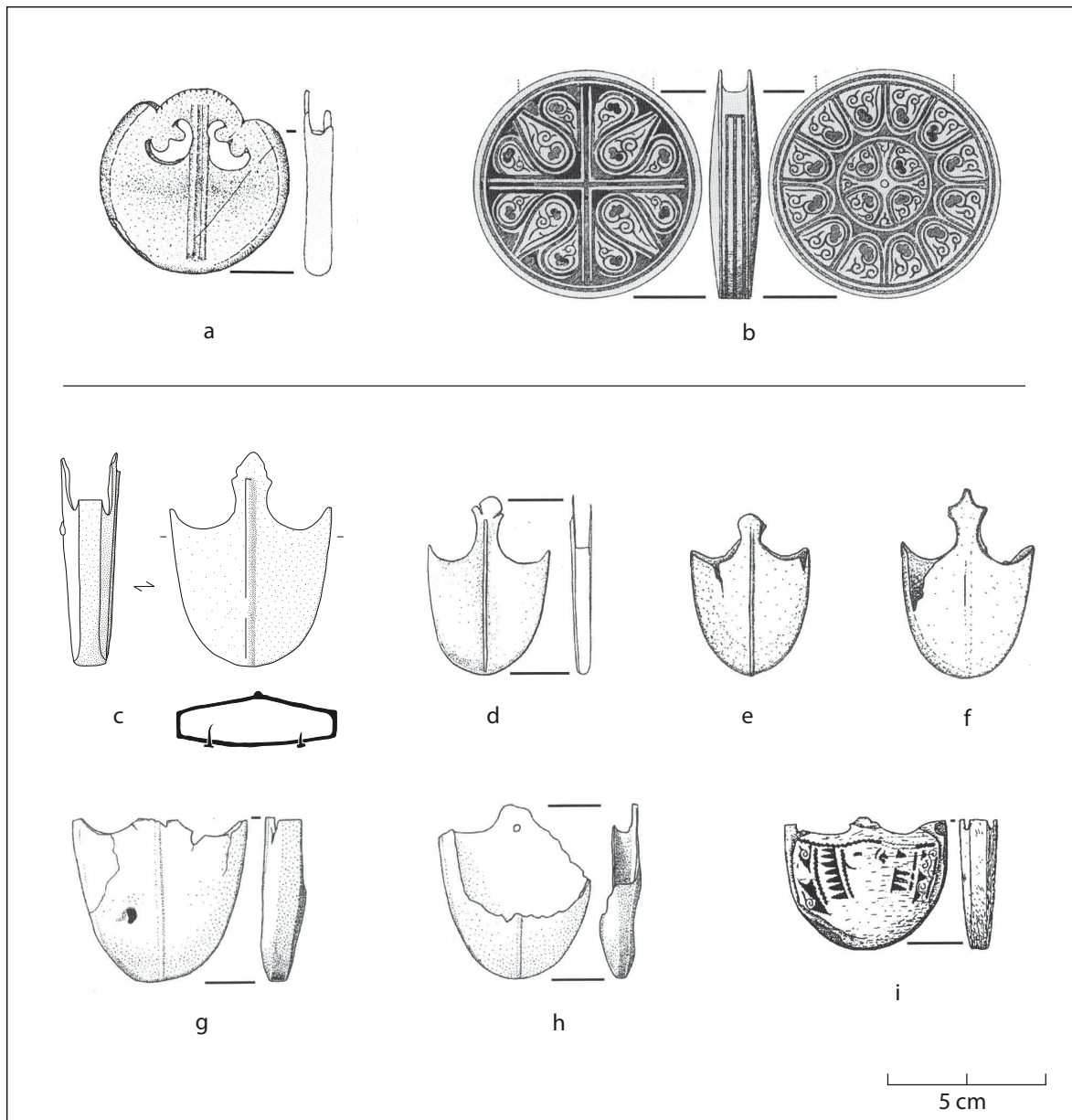


fig.125 - Bouterolles de fourreau de spatha. a. Windisch/*Vindonissa* (CH), type pseudo circulaire à claire-voies. b. Geilingen (DE), type circulaire décoré. c. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). d. Augst/*Augusta Raurica* (CH). e-f. Caerleon (GB). g-h. Doura Europos (SY). i. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Miks 2007 ; Martin-Kilcher 1985 ; Chapman 2005 ; James 2004 ; Lenz 2006).

nervure centrale sur sa face antérieure. Évoquant le motif de la pelte, son ouverture se caractérise par une échancrure à trois branches, dont l'élément central présente un motif à fleurons.

L'évolution des bouterolles de fourreau des II^e-III^e siècles est aujourd'hui bien connue. Elle a fait l'objet de nombreuses études plus ou moins récentes (Oldenstein 1976, Miks 2007). Celles-ci montrent qu'au début du III^e siècle, plusieurs types de bouterolles font leur apparition, en totale rupture avec les exemplaires plus précoces. La grande majorité des bouterolles adopte ainsi une forme plus ou moins circulaire. Les premiers exemples sont relativement simples, souvent ca-

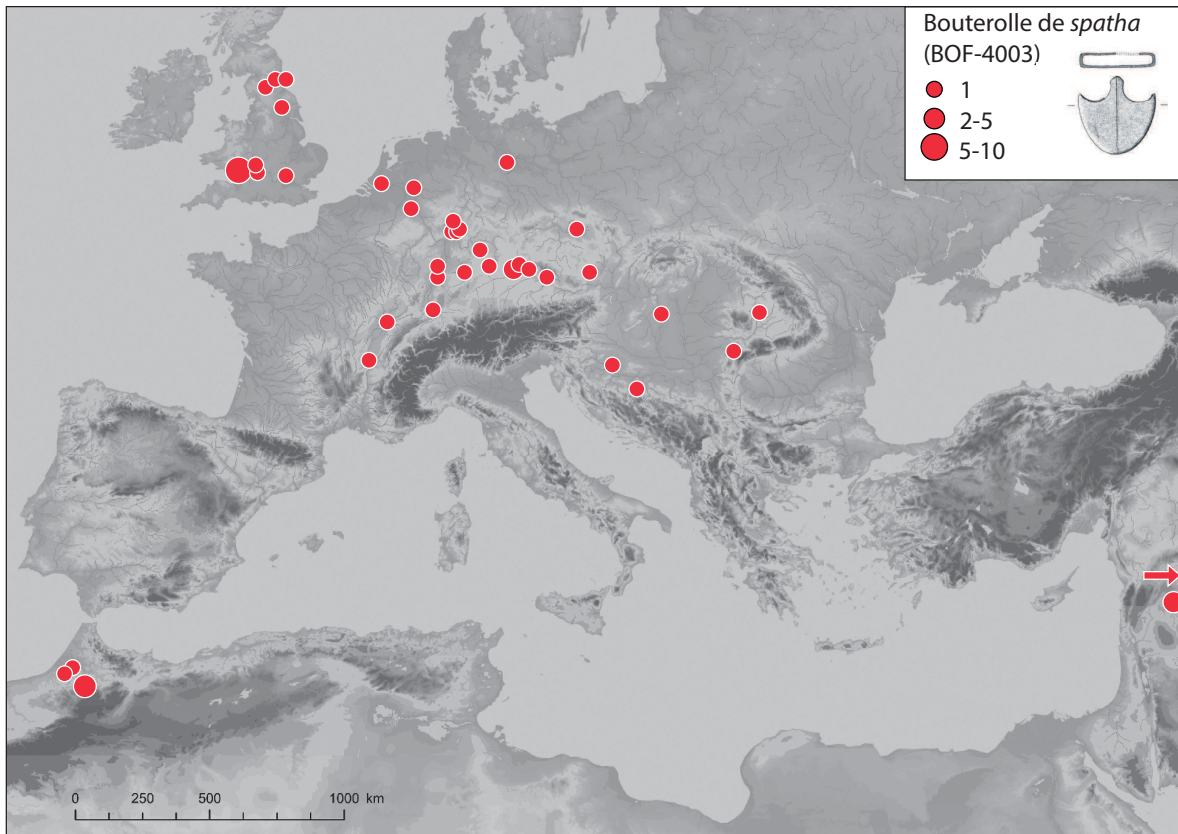


fig.126 - Répartition des bouterolles de *spathae* en boîtier de type 'Caerleon' (Artefacts : BOF-4003).

ractérisés par la présence de deux ajours symétriques en forme de peltes sur leur face antérieure (fig.125a). À partir des années 250 de notre ère, ces bouterolles évoluent et sont progressivement remplacées par un nouveau type. Il s'agit des modèles dits « en boîtier » (Dosenortband) (Hundt 1953). On en retrouve de nombreuses occurrences sur le *limes* germanique (Oldenstein 1976, Pl.22-24), adoptant une forme circulaire parfaite et reconnaissable à leur décor incrusté à motifs géométriques (fig.125b).

En ce qui concerne l'exemplaire de la rue des Fantasques, M. Feugère (1993, 154), propose qu'il puisse appartenir à un type de transition plus précoce. De nombreux parallèles peuvent être observés dans l'ensemble du monde romain (fig.126). On les retrouve pour une grande part sur le *limes* rhénan et dans la haute vallée du Danube, à Saalburg, Zugmantel, Ellingen, Buch ou Straubing (Oldenstein 1976, Pl.8 n°105-107, Miks 2007). Une bouterolle similaire (fig. 17c) est également attestée à Augst dans un niveau daté du début du III^e siècle (Martin-Kilcher 1985, 185 fig.27 n°2) (fig.125d). Sur le Danube, des exemplaires approchants ont été mis au jour, par exemple sur le site de Sisak en Croatie (Radman Livaja 2004, 162, n°55) ou à Turda en Roumanie (Miks 2007, 884). D'autres occurrences se trouvent par ailleurs sur le mur d'Hadrien, à South Shields, Cirencester et Fremington Hagg (Wacher/McWhirr 1982, 115, fig.39 n°128; Webster 1971, 123 fig.17 n°88, Bishop 1991, 22 fig.5.1). Sur le site de Caerleon, ce ne sont pas moins de neuf bouterolles de ce type qui ont été mises au jour (Miks 2007, Pl.239 B51) (fig.125e-f). Cette diffusion ne se cantonne pas aux seules provinces septentrionales puisqu'elles sont encore reconnues en Afrique, à Volubilis et Banasa (Boube-Piccot 1994, 158-159, Pl.34 n°312-317) et

sur l'Euphrate à Doura Europos (James 2004, 156-157, Fig.91 n°576-578) (fig.125g-h).

Cette boulerolle correspond donc à un type répandu qui semble apparaître dans les toutes dernières décennies du II^e siècle (Radman-Livaja 2004, 46). Les sites de Doura Europos et de Zugmantel permettent d'établir un *terminus ante quem* situé dans les années 250. On ne le retrouve pas dans des contextes plus tardifs. On peut en conclure que ce type a sûrement dû être produit conjointement aux exemplaires pseudo-circulaires à claires-voies, dans les premières décennies du III^e siècle. Néanmoins, un inventaire des boulerolles de Doura Europos montre qu'au milieu du III^e siècle, seules trois boulerolles de ce type existent, parmi les vingt-neuf exemplaires attestés. Cette proportion semble rendre compte de la survivance d'un type archaisant, tombant progressivement en désuétude à cette époque. De là à y voir une évolution du type peltiforme vers la forme refermée à claires-voies, il n'y a qu'un pas. Certaines boulerolles montrent, de fait, des types transitoires. C'est le cas d'une découverte à Xanten (colonie), datée du I^{er}-II^e tiers du III^e siècle, qui présente une forme de pelte ouverte, pas tout à fait circulaire encore, mais portant un décor niellé tel qu'on le verra pour les exemplaires plus tardifs (Lenz 2006, P1.64 n°633) (fig.125i). Plus qu'une évolution stricte, on préfère plutôt y voir les influences conjointes de deux formes pratiquement contemporaines, qui préfigureront les boulerolles en boîtier dans la seconde moitié du III^e siècle.

Fourreau d'épée (?) (cat. n°45a-h)

Sur le site de l'Antiquaille, un dépotoir (fin II^e-III^e siècle) a livré un ensemble d'éléments en alliage cuivreux qu'on peut interpréter comme les restes d'un fourreau d'épée ou de poignard. Le lot se compose de plusieurs fragments de gouttières à profil en U (n°45e-g). Ces dernières sont traversées par plusieurs rivets à tête circulaire. Sur la gouttière n°45f, les deux rivets et l'arrachement d'un troisième à l'une des extrémités montrent un espacement de 36 mm. En partie sommitale était fixée à l'origine une plaque quadrangulaire par l'intermédiaire d'un rivet (n°45h). Les fragments n°45e et 45g présentent par endroits le dédoublement de la tôle qui les constitue, ce qui semble dénoter une éventuelle réparation. Deux plaques en alliage cuivreux ont également été mises au jour au sein du même contexte. La première n°45a-c a été découverte en trois fragments et adopte une forme quadrangulaire. Elle porte un décor d'ajours et de bourrelets transversaux en amande. Quatre trous de fixation sont observés sur les bords et aux extrémités. Leur espacement sur la longueur correspond parfaitement à celui observé pour la gouttière n°45f. La seconde plaque n°45d, de forme triangulaire, présente un décor ajouré de petites lunules opposées sur toute sa longueur.

L'état de conservation relativement médiocre de ces éléments rend l'étude assez difficile. Les restitutions proposées pour ces fragments reste donc hypothétique⁹⁸ (fig.127). Il apparaît assez clairement qu'ils constituent l'extrémité distale d'un fourreau en matériaux périssables avec garnitures de renfort en alliage cuivreux. La question principale soulevée par cet ensemble concerne le type de lame auquel correspondrait ce fourreau. La forme de l'étui laisse envisager une lame

98. L'hypothèse de restitution de ce lot mobilier a été proposée par S. Carrara (SAVL).

à bords symétriques et de faible largeur, comprise entre 32 et 20 mm. Ces dimensions pourraient correspondre à la pointe d'une épée de type Straubing-Nydam (variante « Nydam » ; Miks 2007 71-74) ou encore d'une épée courte pour les II^e-III^e siècles (Gladius vom « Spatha »-type ; Miks 2007 80-83). Bien que séduisante, cette hypothèse se trouve néanmoins confrontée à un obstacle de taille ; celui de la relative indigence des découvertes de fourreaux pour les *spathae* des II^e-III^e siècles de notre ère. Qui plus est, la très grande majorité des fourreaux reconnus à l'échelle du monde romain ne possèdent que très rarement de garnitures métalliques de cette sorte. Les seuls éléments retrouvés sont le plus souvent les attaches de fourreau et les bouterolles en fer, en alliage cuivreux ou en os (cf. *supra*). Les parallèles les plus pertinents sont à trouver en réalité au nord de l'Europe. Parmi le mobilier d'Illerup Ådal au Danemark (Biborki/Ilkjær 2006, 349-353 ; Biborski/Ilkjær 2006a, 244 SACN, SACR), plusieurs fourreaux de *spathae* remarquablement bien conservés ont été mis au jour. Au moins deux d'entre eux présentent des plaques en bois, constitutives de la gaine, associées à un dispositif de renforts en métal (fig.128). Deux gouttières assez similaires à notre objet garantissent ainsi la cohésion du fourreau. L'un des exemplaires présente aussi des plaques transversales quadrangulaires assurant la jonction entre les deux gouttières. En revanche, les éléments décoratifs sont réduits à une simple bande linéaire longitudinale décorée d'ajours hémicirculaires et de plaques ornementales au niveau de l'entrée du fourreau. L'argument chronologique semble par ailleurs appuyer l'identification puisque ces découvertes scandinaves sont datées de la première moitié du III^e siècle (phase C1a-C1b).

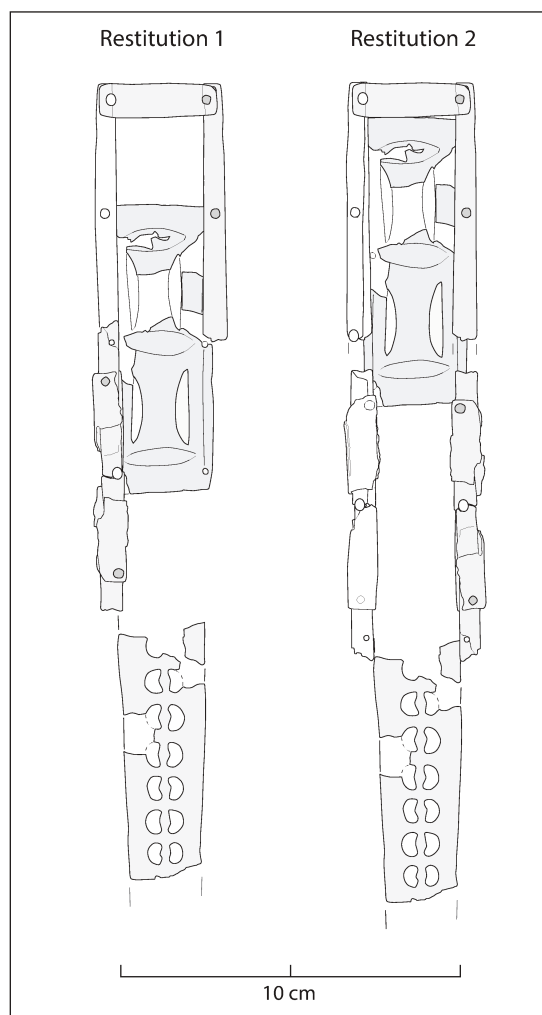


fig.127 - Proposition de reconstitution du fourreau découvert à l'Antiquaille d'après S. Carrara (SAVL).

Plaque de fourreau en os (?) (cat. n°46-47)

Deux objets atypiques ont été ajoutés au corpus des armes offensives, bien que leur lien avec la sphère militaire puisse être largement discuté. Le premier (n°46), réalisé en ivoire d'éléphant, a

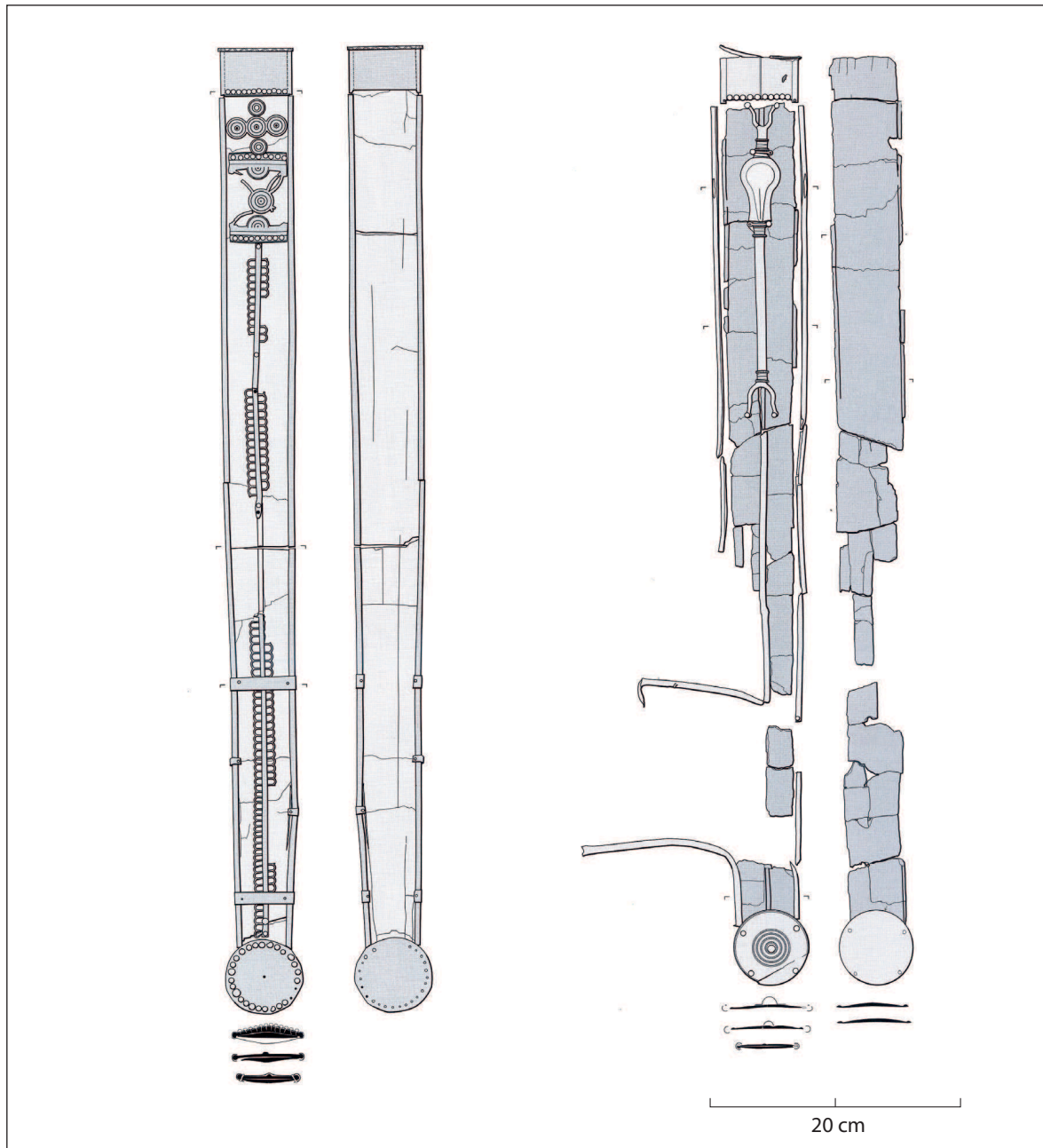


fig.128 - Fourreaux de spathae découverts sur le site d'Illerup Ådal au Danemark (d'apr. Biborki/ Ilkjær 2006).

été mis au jour sur le site des Hauts-de-Saint-Just. Partiellement conservé, il adopte la forme d'un anneau en forme de balustre à pont arqué et pied infléchi relié à la base à une fine plaque. Bien que fragmentaire, cet élément pourrait correspondre à un anneau de suspension de poignard. Sa morphologie rappelle celle d'attaches de fourreaux de *spatha* en os bien connues et évoquées précédemment⁹⁹ (cf. Part. II.I.1.3.2). Néanmoins, ces dernières sont disposées sur la partie plane de la gaine du fourreau, ce qui ne semble pas être le cas de notre objet.

Dans le monde romain, seules quelques découvertes nous offrent des points de comparaisons

99. Type « Kishfine » de la classification de Ch. Miks (2007, 308-313)

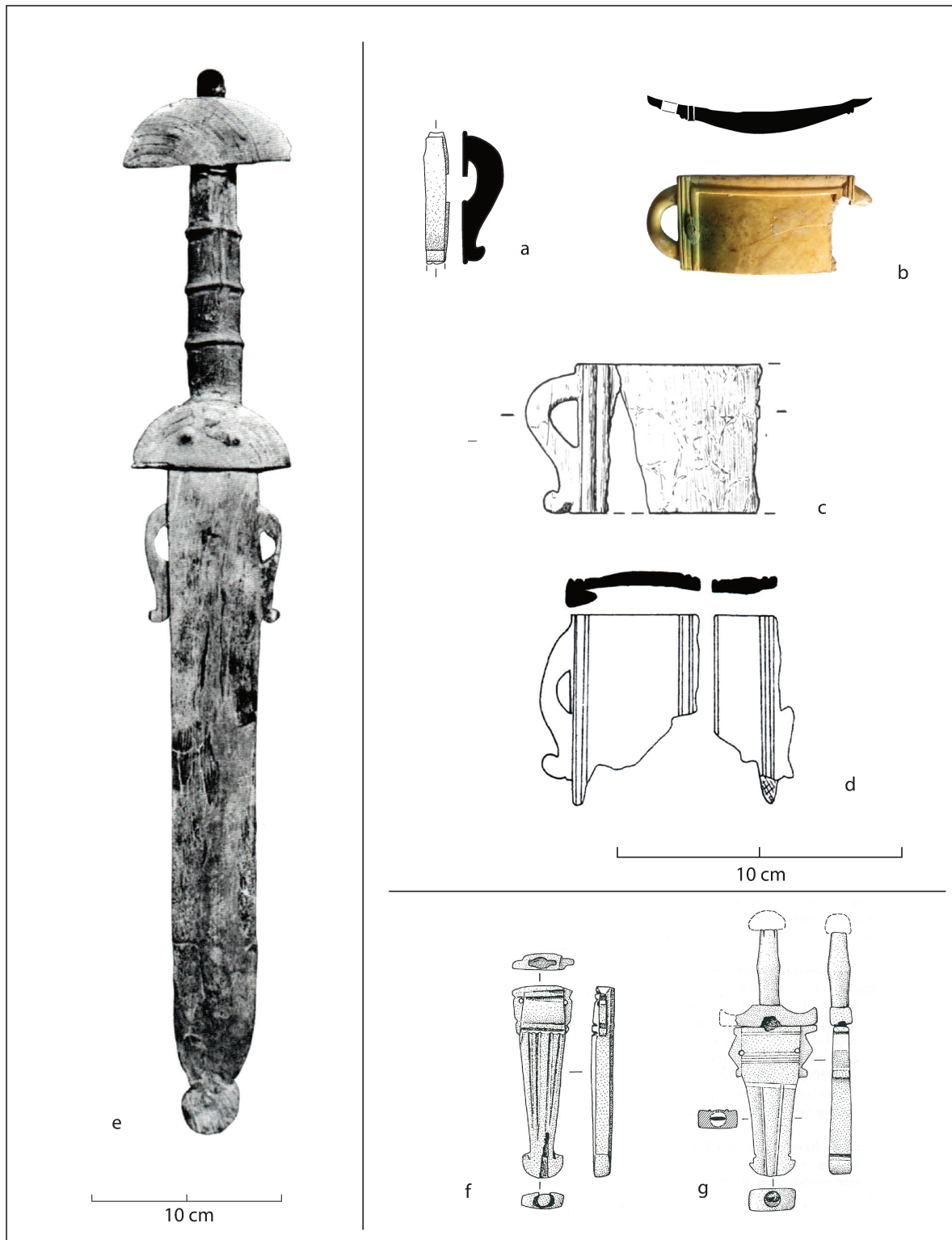


fig.129 - Fourreaux en os/ivoire à attaches latérales et poignards miniatures. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Mireabeau-sur-Bèze (FR). d. Londres (GB). f. Frankfurt (DE). g. Millau (FR). e. Omal (BE) (ill. d'apr. Brouquier-Reddé 1995 ; Greep 1983 ; Béal/Feugère 1987).

réellement probants. La première se situe en Gaule, au sein du mobilier du camp de Mirebeau-sur-Bèze (Brouquier-Reddé 1995, fig.125 n°83) (fig.129c). L'objet, en ivoire, se présente sous la forme d'une plaque quadrangulaire accostée de deux anneaux latéraux à profil balustre. L'artefact a été mis au jour lors de la fouille des thermes, dont l'occupation se poursuit peu après l'abandon du camp attenant, jusqu'au début du II^e siècle. Un autre artefact, conservé en deux fragments, a été découvert en Grande-Bretagne lors de fouilles anciennes du parc de Greenwich à Londres (Greep 1983, 61) (fig.129d). L'objet présente là encore un dispositif similaire et est daté sans certitude entre la fin du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. Au-delà de ces comparaisons, le parallèle le plus intéressant est matérialisé par la découverte d'un poignard à Omal en Belgique (fig.129e). Ce dernier a été mis au jour lors de la fouille d'une tombe datée de la seconde moitié du II^e siècle. Les deux anneaux de forme balustre sont intégrés à un fourreau en ivoire pourvu à son extrémité d'une bouterolle circulaire. L'intérêt de la découverte réside dans l'association du fourreau avec une arme courte pourvue d'une poignée de type « Bad-Canstatt », caractéristique de certaines épées longues (Miks 2007, 170-171). Une interprétation de ce poignard comme arme honorifique plus que réellement fonctionnelle, assimilée au *parazonium*, a été proposée (Béal/Feugère 1987, 96).

Par ailleurs, un rapprochement typologique évident a été observé entre ces objets et les fourreaux d'épées miniatures connus dans les provinces occidentales du monde romain (Béal/Feugère 1987) (fig.129f-g). Ces dernières sont datées entre le I^{er} et le III^e siècle et on leur accorde un usage quotidien et une fonction parfois votive ou funéraire. Leur lien avec la sphère militaire n'est pas établi au regard des contextes de découverte de ces objets.

L'objet n°47 pourrait également être identifié à une variante des attaches latérales en forme balustre. Il a été recueilli récemment sur le site de la Place Abbé Larue. Il s'agit d'une plaque en os pourvue sur ses deux côtés de deux anneaux hémicirculaires. Le mieux conservé de ces anneaux présente en surface des traces d'usure et de frottement, ce qui tend à prouver la suspension de cet élément par l'intermédiaire d'une lanière de cuir. La plaque devait être fixée à une partie en matériau périssable, aujourd'hui disparue, comme semble le montrer la présence d'un petit rivet traversant en alliage cuivreux au bord du cadre. La ressemblance de cet artefact avec les éléments de fourreaux de poignard précédemment cités est assez nette, en dépit d'une morphologie des anneaux latéraux moins caractéristique. C'est particulièrement le cas avec l'individu de Mirebeau qui présente une plaque pourvue de moulures périphériques assez similaires. On retiendra par ailleurs le matériau utilisé pour sa confection, l'os, qui le différencie des autres exemplaires.

La chronologie de ce type singulier reste aujourd'hui difficile à cerner. Les exemplaires d'Omal et Mirebeau permettent d'avancer un usage *a minima* à partir du II^e siècle. En s'appuyant sur les représentations d'épées miniatures, cette datation peut être reculée à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, comme semblent le montrer les exemplaires les plus anciens de ces objets en provenance des sites de Saint-Marcel ou la Graufesenque (Béal/Feugère 1987, 95). La découverte du site de la Place Abbé Larue, datée de par son contexte entre 50 et 70 apr. J.-C., pourrait donc correspondre à ces variantes les plus précoces.

I.1.4. *Pila, lances et javelines*

Au sein de l'armement offensif, le groupe des armes d'hast et de jet est assez bien représenté. On observe une part importante de fragments relatifs aux lances et javelines, tandis que les *pila* sont très peu attestés à Lyon (fig.130).

I.1.4.1. *Pila*

Catalogue	Identification	NR
48	Virole de <i>pilum</i>	1
49-58	Fers de lances ou javelines	10
59-60	Épieux	2
61	Pointe à barbelures	1
62-69	Talons de lances ou javelines (Fer)	8
70	Talon de lance ou javeline (alliage cuivreux)	1
Total		23

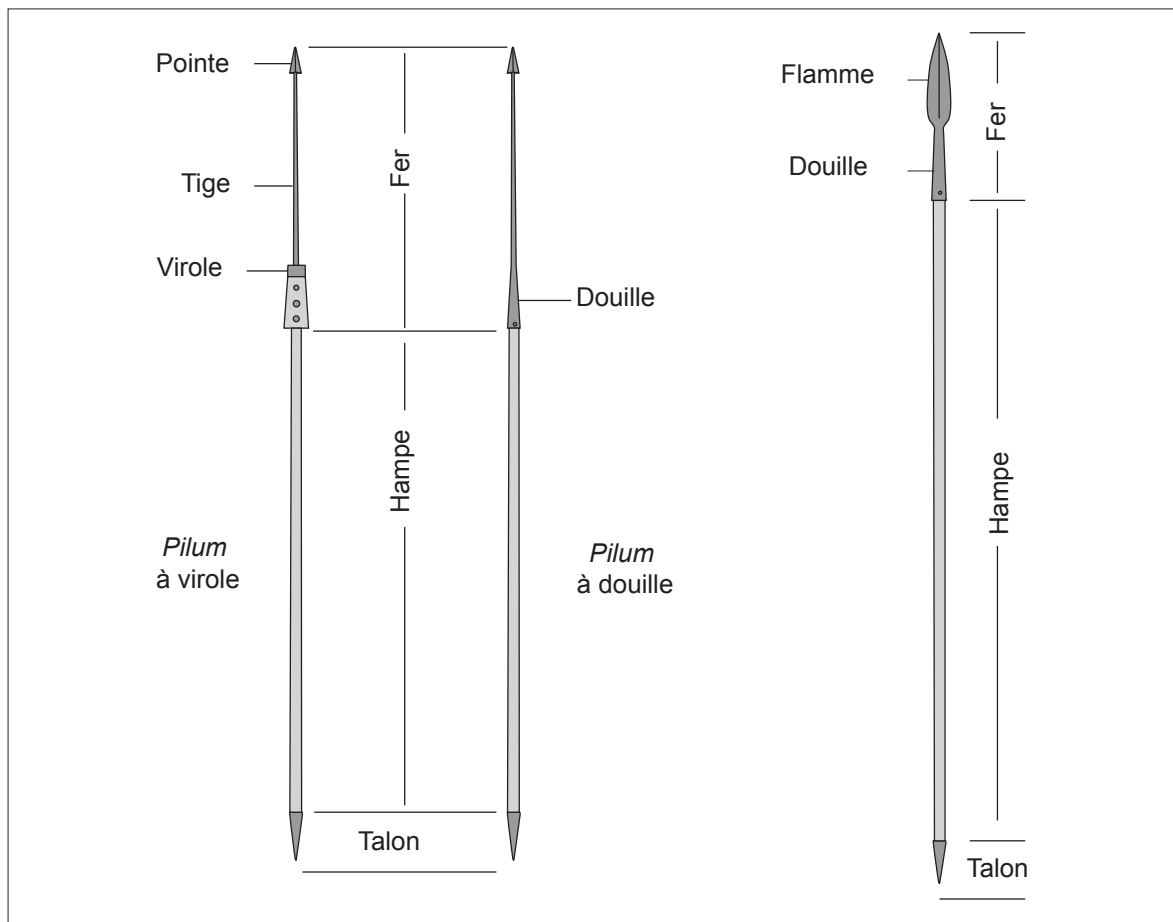
fig.130 - Comptage général des *pila*, lances et javelines à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Le *pilum* constitue l'arme traditionnelle et exclusive de l'infanterie romaine, utilisée par les soldats avant tout comme arme de jet avant la mêlée. Ce javelot particulier (*hysos* en grec¹⁰⁰) est constitué d'une pointe pyramidale ou triangulaire prolongée d'une longue tige, pouvant atteindre 75 à 90 cm. Le fer est fixé à une hampe en bois terminée à son extrémité par un talon en fer, assurant un équilibre lors du jet. Considéré pendant longtemps comme l'apanage du légionnaire, il semble que le *pilum* fasse également partie de l'équipement des troupes auxiliaires, au regard des nombreuses découvertes effectuées sur les camps auxiliaires du *limes*¹⁰¹. Ce type d'arme a occupé une grande part de la littérature scientifique au cours du XIX^e et du XX^e siècle, principalement en ce qui concerne son origine. Sur la base des textes et des données archéologiques, deux hypothèses principales s'opposent : celle d'une origine italique (étrusque, samnite, ombrien) et celle d'un emprunt ibérique¹⁰². Les travaux récents de F. Quesada (1997, 324-330 ; 2007, 382-387) démontrent que cette question reste difficile à trancher. D'un point de vue archéologique, des armes assimilés à des *pila* ont été retrouvés pour des périodes hautes en Italie dans le *Latium*, dans la nécropole d'Osteria dell'Osa (IX^e-VIII^e siècle av. J.-C.) ou à *Vulci* (Connolly 1997, 42 fig.1A), mais aussi en contexte ibérique pour le V^e et IV^e siècle av. J.-C. (Quesada 1997, 327-330).

100. Polybe, *Hist.* VI, 23, 9-11.

101. Cette question est notamment posée par W. Zanier (1992, 146) ; cf. également Luik 1996, 139 ; Deschler-Erb 1999, 19 ; Lenz 2006, 14.

102. Sur ce sujet, cf. Reinach 1907 ; Schulten 1911 ; Couissin 1926, 21 ; Quesada 1997 ; Feugère 1993 ; Connolly 2000-2001 ; Bishop/Coulston 2006.

fig.131 - Terminologie générale des *pila* et lances.

Pour la fin de la République, Polybe propose au II^e siècle av. J.-C. une description détaillée du *pilum* romain employé par les *hastati*. (cf. note n°99) Il mentionne ainsi deux types, l'un lourd, l'autre léger, dont il décrit avec précision les éléments. Si cette description ne trouve à l'heure actuelle aucune réalité archéologique, l'examen récent des données pour l'époque républicaine permettent de mettre en évidence deux types principaux de *pila* pour cette période (Feugère 1993, 100 ; Connoly 1997, 44-49 ; Luik 2002, 76-81). Le premier est un *pilum* adoptant un système de fixation à douille. Ce type, connu anciennement, se trouve déjà à Montefortino au III^e siècle av. J.-C. et plus tard à Numance et Renieblas en Espagne pour le II^e siècle av. J.-C. (Schulten 1927, 1929 ; Luik 2002, *id.*). Le second type se rapporte à des *pila* dont le fer se fixe à la hampe par une soie. Les exemplaires les plus anciens se caractérisent par une pointe à deux barbelures et une tige terminée d'une plaque trapézoïdale fixée à l'aide d'un ou deux rivets. Ce dispositif est visible notamment sur les exemplaires de Šmihel (Horvat 1997, 2002), Ephyra (Feugère 1993, 100 ; Völling 1997), Numance (Luik 2002, fig.85 C132) ou Talamonaccio (Luik 2000). En Gaule, ils sont attestés en Transalpine à Entremont et sur l'*oppidum* de la Cloche (Girard 2010, 510-511).

À partir du Principat, ces deux systèmes de fixation du *pilum* perdurent. Les pointes à barbelures disparaissent pour ne laisser la place qu'à des exemplaires à pointes pyramidales. Le type à plaque trapézoïdale rivetée évolue dans les dernières décennies du I^{er} siècle av. J.-C. vers un dispositif

plus simple faisant appel à l'emploi d'une virole pour sa fixation (cf. *infra*). Parmi les exemplaires les mieux conservés se trouve les trois *pila* du camp d'Oberaden, dont le bois de la hampe, encore conservé, adopte une forme pyramidale (Feugère 1993, 167 n°1-3). L'utilisation du *pilum* est encore attestée pour le type à douille au II^e et III^e siècle de notre ère. De nombreuses stèles funéraires de prétoriens à Rome montrent qu'il est encore utilisé par les troupes d'élite et les légionnaires durant cette période. Cette hypothèse est soutenue par la découverte de fers à Newstead, Caerleon, Saalburg ou Eining (Feugère 1993, 168-169 ; Bishop/Coulston 2006, 129,151 fig.92). Le *pilum* disparaît progressivement au cours du III^e siècle, pour laisser place à d'autres types d'armes de tradition orientales et germaniques (cf. *infra*).

En contexte civil, l'identification des pointes de *pila* fragmentaires se trouve confronté à une difficulté de taille qu'il convient de rappeler au cours de cette étude. De nombreux chercheurs ont tendance à associer toute pointe pyramidale prolongée d'une tige à des éléments de *pilum* romain. Rares sont les exemplaires retrouvés complets et souvent ne subsistent que le fer et un fragment de la tige. Dans certains cas, cette identification paraît un peu trop hâtive. En effet, une extrémité de *pilum* se distingue très mal de certains outils artisanaux destinés au travail du bois. On pense à certains exemplaires de forets à cuiller romains (cf. *Part.II Chap.I.6*). Si l'identification de ces éléments fragmentaires paraît plausible dans des contextes militaires clairement assurés, pour des contextes civils, en revanche, la vigilance est de mise. Ceci vaut particulièrement pour les gisements caractérisés par la proximité d'installations artisanales. La probabilité de retrouver une arme offensive caractéristique du soldat romain dans une installation rurale ou suburbaine somme toute assez faible. Le cas d'une pointe pyramidale en fer retrouvée à Lyon, rue Roquette, est à ce titre particulièrement signifiant (n°464).

Virole de *pilum* (cat. n°48)

Une virole de *pilum* a été identifiée parmi le matériel métallique du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle». Elle provient d'un niveau de remblai daté de l'époque augustéenne, entre les années 20 av. et 10 apr. J.-C. L'objet adopte la forme d'un boîtier quadrangulaire comportant un décor de stries obliques sur sa partie supérieure. Il se rapproche, dans ses proportions et sa morphologie, des exemplaires de viroles quadrangulaires du Haut Empire. Il semble que ce type de renfort soit attesté dès l'époque républicaine comme en témoigne les quelques occurrences recensées parmi le mobilier des fossés d'*Alesia* et que S. Sievers considère comme un modèle récent, apparu peu avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (Sievers 2001, 164, Pl.73 n°397-399) (fig.132a-c). Ce type de fixation semble se généraliser à l'époque augustéenne. On en distingue plusieurs variantes. La première témoigne de la présence de quatre ergots à son extrémité formant une sorte de créneau supérieur. Ce type semble se cantonner aux sites d'époque augustéenne tels que Haltern (Harnerker 1997, Pl.74 n°792,795) Dangstetten (Fingerlin 1986, 392, 455-457 n°7) ou Kalkriese (Rost/Wilbers-Rost 2010, fig.7 n°2-4) (fig.132d-e). Le second type, plus simple et allongé, est nettement mieux représenté. On le rencontre sur de nombreux sites du *limes*, à Windisch/*Vindonissa* par exemple (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.15 n°234-246), Oberaden, Dangstetten ou Rheingönheim (cf. liste in Unz/Deschler-Erb 1997, 20) (fig.132f-h). Le décor de stries obliques qui caractérise

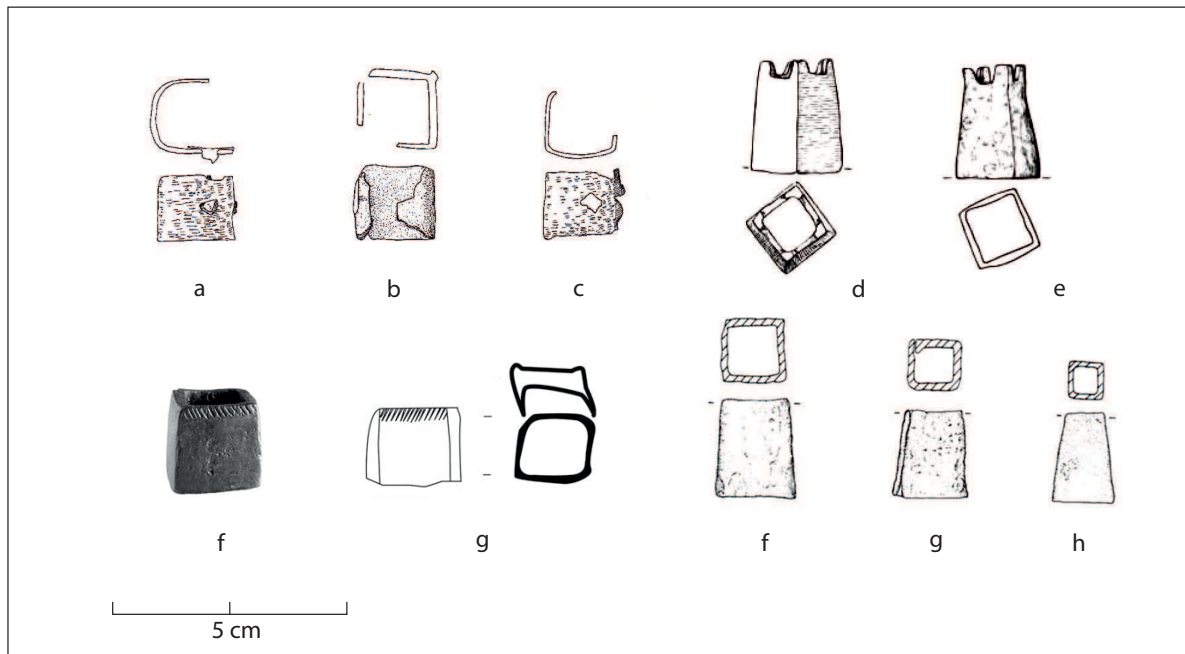


fig.132 - Viroles de pila. a-c. Alise-Sainte-Reine/Alesia (FR). d-e. Kalkriese (DE). f. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). g. Corent (FR). f-h. Windisch/*Vindonissa* (CH) (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Rost/Wilbers-Rost 2010 ; Poux *et al.* 2008 ; Unz/Deschler-Erb 1997).

notre objet souffre d'un manque de parallèle. Néanmoins, une virole en tout point similaire a été recueillie sur le site de l'*oppidum* de Corent (Poux *et al.* 2008, fig.8 n°2) (fig.132g).

I.1.4.2. Lances et javelines

Bien représenté à Lyon, la catégorie des lances et javelines rassemble les armes composites munies d'un fer court, d'une hampe en bois et d'un talon (fig.131). Ce type d'armes est utilisé par l'armée dès la période républicaine, notamment par les *triarii*, troupes d'infanterie d'élite avant les réformes de Marius (Bishop/Coulston 2006, 53). Durant les premiers siècles du Principat, ces armes constituent un élément de la panoplie des unités auxiliaires, plus particulièrement de la cavalerie. Son utilisation se banalise ensuite progressivement à l'ensemble de l'armée, conjointement à l'abandon progressif du *pilum* au cours du III^e siècle. Certaines troupes d'infanterie, appelés *lanciaris*¹⁰³, s'en font d'ailleurs une spécialité.

L'étude de cette catégorie d'armement se trouve confronté depuis toujours à de nombreux obstacles qu'il s'agit de rappeler dans le cadre de notre travail (Feugère 1993, 170). La distinction entre lances et javelines résulte avant tout de l'utilisation qui en est faite. Traditionnellement, le terme de javeline (*speer/spear*) est utilisé pour définir des individus destinés à être lancés tandis

103. Cf. Tomlin 1999, 133. La mention la plus ancienne de ce type d'unité a été identifiée sur une tablette de correspondance retrouvée à Carlisle et datée de 103-105 apr. J.-C. Les *lanciaris* sont également attestés sur plusieurs épitaphes du III^e et IV^e siècle et dans la *Notitia Dignitatum*.

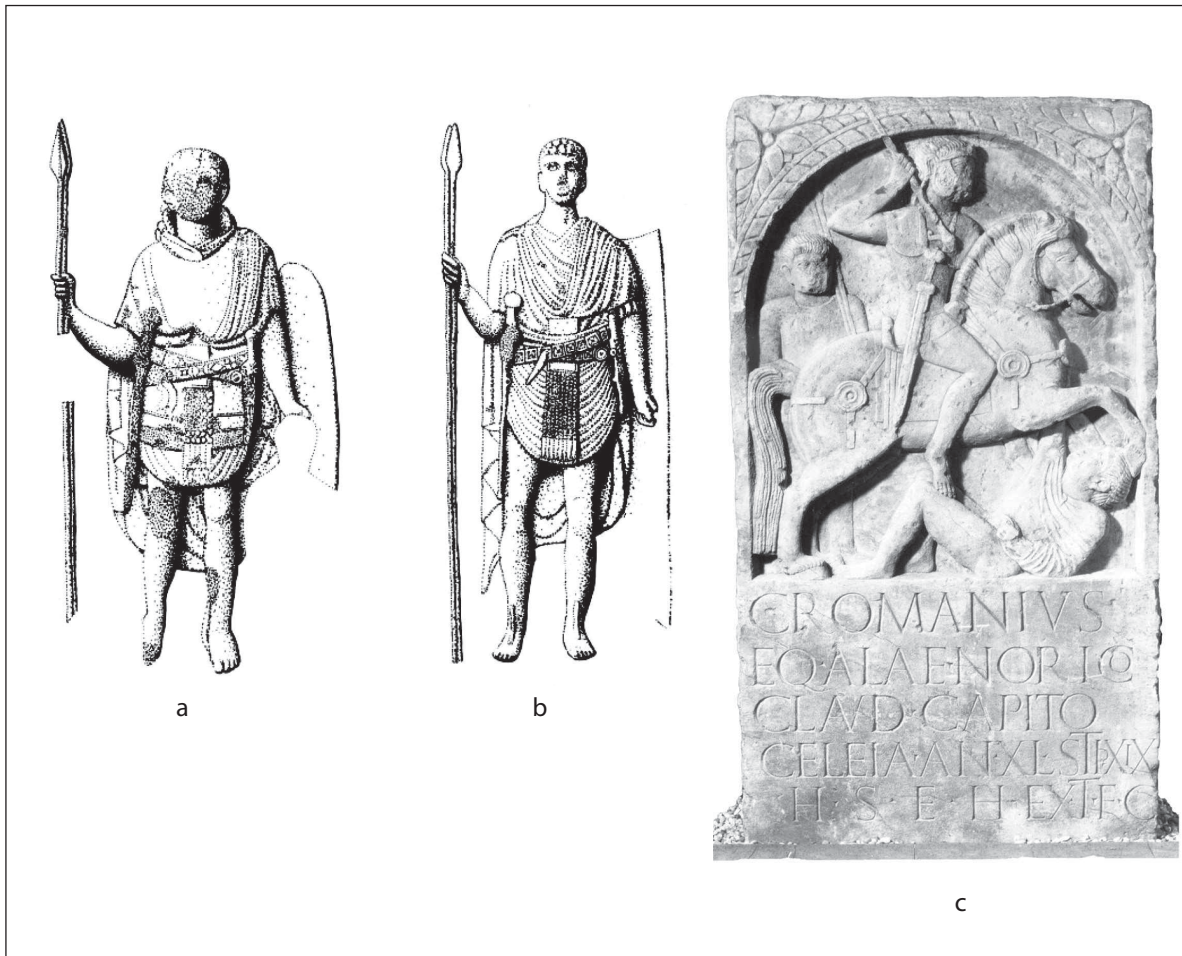


fig.133 - Représentation figurées de lances sur les stèles funéraires du Haut-Empire. a. Stèle du soldat auxiliaire Firmus, *cohors Raetorum* (Bonn). b. Stèle du soldat auxiliaire Annaius Davezus, *cohors IV Delmatarum* (Bringerbrück). (d'apr. Bishop/Coulston 2006, fig.150.3-4). c. Stèle du cavalier Flavius Bassus, *ala Noricorum* (Köln) (d'apr. Boppert 1992, Pl.29)

que la lance (*lanzellance* ou *hasta*) se rapporte à des armes d'arrêt ou de combat rapproché utilisées d'estoc (Deschler-Erb 1999, 20). Cette séparation entre armes d'hast et de jet se fonde sur l'étude des sources antiques, à la fois littéraires et iconographiques. Dans le *De lingua latina* (V, 115-116), Varron utilise les termes génériques de *Iaculum* (le trait) et *Asta* (la lance) pour distinguer l'une et l'autre des catégories (Pernet 2010, 63)¹⁰⁴. Une tablette inscrite retrouvée sur le site militaire de Carlisle témoigne également de cette dichotomie fonctionnelle dans un contexte plus tardif. Ce document fait mention de lances et javelines perdues au combat, qualifiés de *lancia pugnatoria* d'une part et *lancia subarmales duas* d'autre part (Tomlin 1999, Nicolay 2007, 31). Les stèles funéraires semblent aussi témoigner de deux types d'armes utilisées. Au I^{er} siècle, certains auxiliaires sont représentés en armes avec deux lances dans la main droite (Bishop/Coulston 2006, fig.150c-d). Plusieurs tombes d'*equites*, datées de la même période, figurent le

104. On retrouve également les termes de *tragula*, *verutum*, *gaesum* pour qualifier les javelines. Ces dernières sont notamment mentionnées à plusieurs reprises par César (*De Bello Gallico*, V, 35, 48) et se rapportent à des armes de traditions celtiques (Feugère 1993, 170).

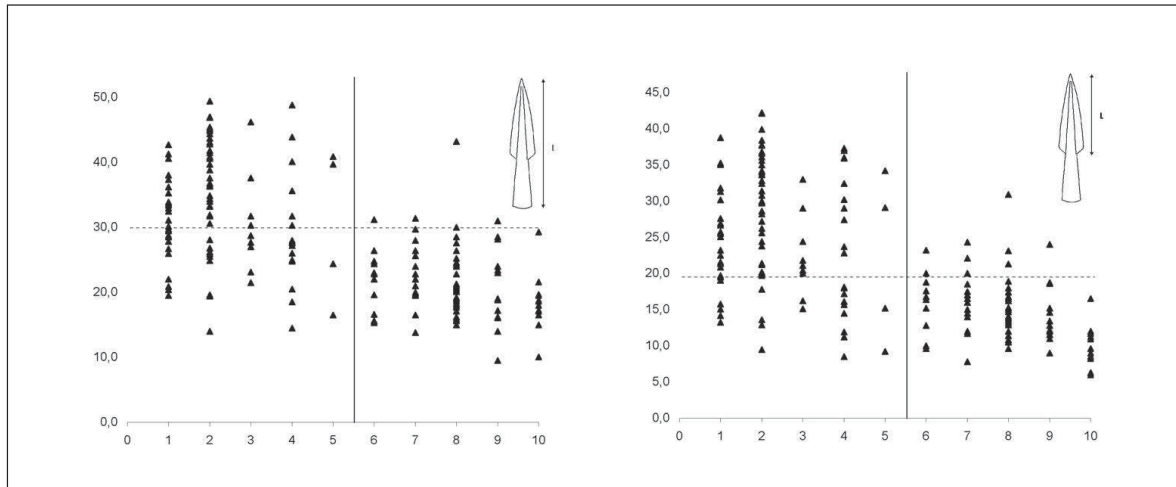


fig.134 - Diagramme de dispersion des mesures de longueur de fer (gauche) et de flammes de lances (droite)(en cm) d'apr. Poux 2008a. 1.Gournay-sur-Aronde (type 1 et 4). 2. Port. 3-4. *Alesia*. 5.*Uxellodunum*. 6.Augsburg-Oberhausen. 7. *limes* augustéen (Haltern,*Aciburgium*, Burghöfe,Kalkriese). 8.*Vindonissa*. 9.Augst. 10.Avenches.

soldat sur son cheval tenant dans sa main une grande lance tandis qu'il est suivi d'un serviteur muni de deux petites armes de jet (Bishop/Coulston 2006, 13 fig.4 ; Nicolay 2007, *id.*) (fig.133).

De cette différenciation terminologique découle néanmoins une difficulté majeure ; celle d'établir une typologie fiable des fers retrouvés en contexte archéologique. Traditionnellement, on établit une différenciation sommaire se fondant sur une approche empirique du combat. Les fers de petite taille sont considérés comme adaptés au jet tandis que les armes plus massives sont se rapportent à la lance de corps à corps¹⁰⁵. Ces observations ne prennent évidemment pas en compte la taille de la hampe, jamais conservée, qui pourrait apporter de réelles informations sur la destination de l'arme. De nombreux chercheurs ont entrepris un classement selon des critères morphologiques, sans aboutir à des conclusions réellement satisfaisantes. À propos des lances d'époque tardo-républicaine, M. Poux (2008a, 335- 340) démontre une diminution de la longueur des fers de lance entre la Tène D1 et l'époque augustéenne (fig.134). En revanche, pour les fers d'époque impériale, la tâche semble nettement plus complexe. On ne peut en effet qu'être frappé par la grande diversité de forme et de taille existante à cette époque, d'une province à l'autre de l'Empire. Les nombreux fers de lance retrouvés sur les sites de Hod Hill ou *Vindolanda* sont à cet égard assez significatifs (Manning 1985, Birley 1996, 33-48). Certains critères ont été proposés par W. H. Manning (1985) afin d'établir une classification des fers par rapport en utilisant le rapport entre leur longueur et leur largeur maximale. Cependant, sa méthode ne semble s'appliquer qu'à certains sites, comme le souligne D. Marchant dans un article consacré à l'armement de Grande-Bretagne (Marchant 1990, 5)¹⁰⁶. Si la distinction entre lance et javelines reste donc problématique, il en va de même pour les individus de petite taille, qu'il est difficile

105. L'analyse des bas-reliefs funéraires ne nous permet pas d'établir une classification fiable de ces armes en raison de trop grandes distorsions liées au cadre des œuvres et l'accentuation des proportions de certains éléments.

106. Sur la difficulté de classer ces fers de lance, voir également Feugère 1993, 169-171 ; Bishop/Coulston 2006, 54, 76.

de discriminer d'autres armes de longue portée comme les pointes de flèches. Par ailleurs, la difficulté de classer ces lances et javelots dépasse largement le cadre chronologique de notre étude. En l'absence de contexte stratigraphique fiable, il est périlleux de distinguer un fer ou un talon antique d'individus plus récents ou plus anciens¹⁰⁷.

Enfin, la question de l'utilisation de ces armes dans la sphère civile ne peut non plus être écartée. L'existence de lances et javelots destinés à la pratique de la chasse est en effet attestée à la fois par l'iconographie et l'archéologie (Ducreux 2013 ; Poux 2014). Le « Testament du Lingon »¹⁰⁸, qui mentionne les dernières volontés d'un défunt au II^e siècle de notre ère, en est l'illustration parfaite (Le Bohec 1991). L'auteur y précise l'ensemble des objets incinérés avec lui, parmi lesquelles des armes destinées à l'activité cynégétique dont les lances ou épieux (*lanceis*)¹⁰⁹. La découverte de fers de lance en contexte urbain à Lyon ne résulte donc pas nécessairement d'activités militaires et le corpus d'objets proposé à l'étude doit être considéré avec une certaine prudence.

De la capitale provinciale de Lyonnaise, 19 objets se rapportent à cette catégorie d'armement. On distingue les fers de lances/javelines des talons (fig.130).

Fers (cat. n°49-60)

Bien que peu nombreux, les fers recueillis à Lyon présentent une certaine diversité du point de vue de leur forme et leurs dimensions. Ces objets proviennent des sites du Verbe Incarné, de la Montée de la Grande Côte, du Clos des Arts et du Pseudo sanctuaire de Cybèle. Un classement purement subjectif peut être opéré selon la forme de la flamme. On distingue tout d'abord plusieurs fers adoptant une forme en « feuille de saule », caractérisé par des bords linéaires incurvés et un épaulement médian. La section est le plus souvent losangique avec une arête médiane plus ou moins marquée. Leur longueur est comprise entre 96 et 145 mm pour une largeur de 31 à 51 mm. Le deuxième type observé se rapporte à des individus à flamme rhombique dont l'épaulement se situe là encore en partie médiane. Deux fers se distinguent par un épaulement bas. Enfin, un dernier individu (n°49) se différencie par une longueur plus importante et des bords presque parallèles. L'objet a été mis au jour sur le site de la Montée de la Grande Côte, associé à un umbo de bouclier (n°159) et un couvre-joue de casque de type Niederbieber (n°133). On est donc tenté d'interpréter cette arme comme une longue lance de cavalerie.

Un élément recueilli sur le site de Cybèle (n°58) se distingue par un emmanchement à soie et non à douille. Ce système de fixation est relativement rare pour les fers de lance reconnus dans le monde romain. Un parallèle peut être trouvé parmi le mobilier d'Avenches (Voirol 2000, Pl.4 n°30) ou sur le site de la Caridad en Espagne (Vincente *et al.*1997, fig.28 n°16.379). De nombreuses pointes assez similaires à notre objet ont également été mises au jour lors des fouilles du sanctuaire de Mouzon dans les Ardennes (Caumont 2011, 320-323 hm n°1-13). L'auteur y voit

107. Plusieurs fers de lance exposés dans les vitrines du Musée gallo-romain de Fourvière ont été écartés de l'étude en raison d'une absence d'informations concernant leur modalité de découverte et leur contexte précis.

108. *CIL* XIII, 5708.

109. P. Sage (*in* : Le Bohec 1991, 19-22), propose la traduction d' « épieux » pour le terme *lanceis*.

des pointes de lances miniaturisées à vocations votives (*id.*, 334-335). Cela ne semble pas être le cas pour notre objet. A. Desbat et G. Maza (2008, 245) considèrent l'éventualité d'un objet en cours de forge, mais cette hypothèse doit être selon nous écartée au regard du processus de fabrication des fers de lance.

Deux objets (n°59 et 60) présentent une pointe dans le prolongement direct de la douille. Leur identification comme fers de lance doit être prise avec précaution et on est tenté de les considérer davantage comme des pointes d'épieux. Ils ont pu être aussi bien utilisés à la chasse qu'à la guerre.

Pointe à barbelures (cat. n°61)

Une pointe à douille en deux fragments a été mise au jour sur le site de la rue Saint-Didier à Vaise, dans un niveau alluvionnaire daté du milieu du IV^e siècle. En dépit d'un état de conservation assez médiocre, l'objet a pu être identifié par radiographie¹¹⁰. Il présente une pointe développée dont on distingue le départ de deux barbelures latérales. La douille est constituée par l'enroulement d'une plaque non fermée et se prolonge d'une tige de section circulaire. Ce type d'arme, bien connu pour l'antiquité tardive, se rapporte à des individus dont on connaît de nombreux exemplaires dans les provinces septentrionales de l'Europe. Ils sont rassemblés dans la littérature germanique sous l'appellation *Widerkaken-lanzen* (v. Schnurbein 1974). Selon M. Feugère (1990, 106), cette arme constitue « le chaînon manquant entre le pilum du haut-Empire et l'angon adopté par les Francs à partir du V^e et surtout au VI^e siècle ». D'un point de vue typologique, on peut la distinguer des *plumbatae* ou *martio-barbulii*, dont la pointe est semblable, mais qui se caractérise par leur lest en plomb au niveau de l'emmanchement. De très nombreuses pointes de ce type ont été découvertes parmi le mobilier des nécropoles scandinaves de Nydam, Ejsbøl et Illerup Ådal pour le III^e et IV^e siècle de notre ère (Ilkjær 1990). Dans les provinces de l'Empire romain, elles sont présentes en contexte militaires en Grande-Bretagne (Bishop/Coulston 2006, 201 fig.127), par exemple à South Shields (Allason-Jones/Micket 1984, 298) ou Newstead (Curle 1911, Pl.37 n°4). On les retrouve encore en Allemagne à Moorsberg, Hofheim et en Autriche à Lorch/*Lauriacum* (v. Schnurbein 1974 ; Unz/Deschler-Erb 1997, 22), mais aussi à Sisak en Croatie (Radman-Livaja 2004, Pl.7-8 n°28-29). Plusieurs pointes comparables sont à noter à Aquilée en Italie (Feugère 2012-2013, Pl.1 n°8-14). Plus proches de nos régions, on peut signaler quelques exemplaires en Suisse à *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.19 n°331-333). Pour la Gaule, M. Feugère a identifié ces armes dans le département de Saône-et-Loire à Alériot, Gergy et dans le Doubs entre Saunières et Pontoux (Feugère 1990, 106-109, fig.91 n°125-127). Chronologiquement, si ce type d'armement apparaît relativement tôt en territoire barbare, il semble se diffuser plus largement en contexte occidental au IV^e siècle de notre ère (Feugère 1993, 236-237).

110. Cette identification a été réalisée par C. Bazillou en charge de l'étude du petit mobilier du site. Nous lui exprimons ici toute notre gratitude pour son aide et sa collaboration dans la diffusion de ces données.

Talons (cat. n°62-70)

Huit talons de lances ou de javelots ont été identifiés parmi le mobilier de *Lugdunum*. L'ensemble de ces objets témoigne d'un procédé de fabrication des plus sommaires, consistant en un enroulement d'une plaque de fer formant un cône évidé. Une écrasante majorité de ces individus ont été mis au jour lors de la fouille du quartier résidentiel du Clos du verbe Incarné (n°62 à 67).

Un objet (n°70) en alliage cuivreux attire particulièrement l'attention. Sa section rhombique et le matériau qui le constitue ne sont pas chose commune en contexte galloromain. Quelques parallèles sont néanmoins attestés à Zurzach (Hänggi, Doswald, Roth-Rubi 1994, 249), Strasbourg (Forrer 1927, Pl.76L) et sur le site d'Oedenburg (Fort 2009, 259-260) (fig.135). Tous présentent la même forme et les mêmes proportions et sont issus de contextes bien datés entre le début du I^{er} siècle de notre ère et le règne de Trajan. D'autres talons en bronze peuvent également être observés dans les niveaux d'occupation de la colonie de Xanten (Lenz 2006, Pl.10 n°60-61), d'aspect légèrement différent cependant.

Les dimensions de tels objets (19 mm à l'entrée de la hampe), tout comme le matériau utilisé, amènent à s'interroger sur leur destination première. Des fers et talons de lances en alliage cuivreux sont connus dans des contextes plus tardifs et dans des formes très différentes (Deschler-Erb/Schwartz 1993). En revanche, au I^{er} siècle, il semble que le bronze soit réservé majoritairement aux armes d'apparat. Les exemples les plus proches sont deux lances de bénéficiaires retrouvés dans la Saône (Feugère 1990, 110 fig.93 n°129-130). Elles présentent un fer caractéristique, pourvu de deux encoches profondes, ainsi qu'une douille moulurée, présentant un diamètre de moins de 20 mm à l'emmanchement. Ces dimensions semblent coïncider parfaitement avec le talon retrouvé rue des Farges. Selon J. Nélis-Clément (2000, 217), les *beneficarii* ne jouaient pas un rôle à proprement parler militaire au sein de l'armée. Leurs compétences étaient plutôt réservées au contrôle et à la communication entre les troupes et le commandement militaire, mais également à des fonctions de justice ou de police. Ils pouvaient par ailleurs remplir le rôle d'émissaires de l'armée auprès des populations locales. Dans ce dernier cas, la lance apparaît comme le symbole d'un message à caractère officiel (Feugère 1990 111).

En l'absence de certitude concernant l'interprétation de cet objet, celui-ci a été attribué à l'armement offensif.

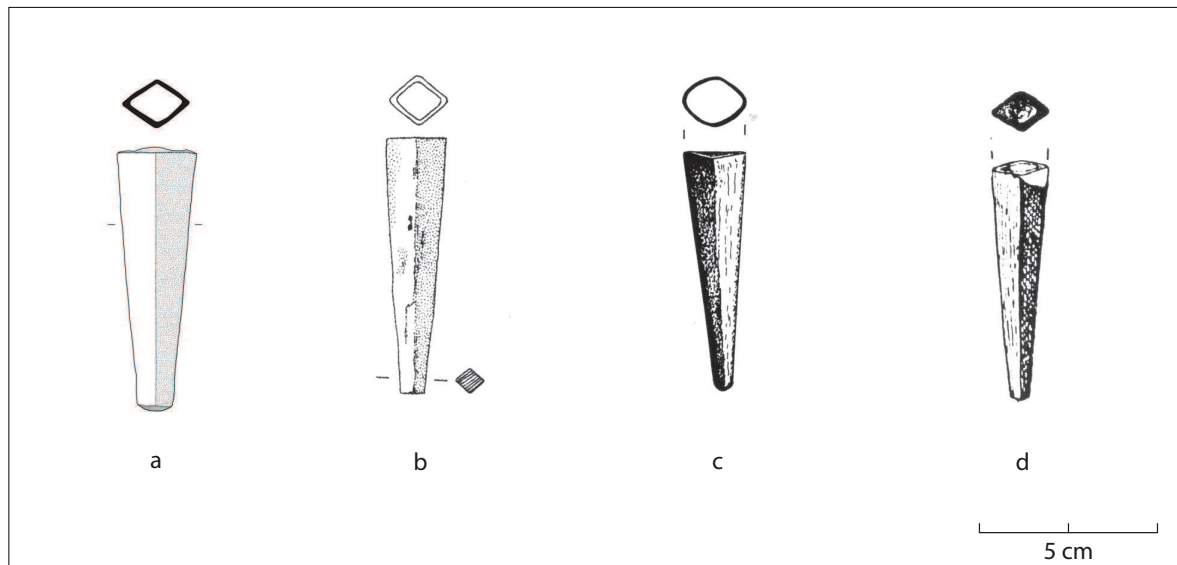


fig.135 - Talons de lance rhomboïdal en alliage cuivreux. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Oedenburg (FR). c. Zurzach (DE). d. Strasbourg (FR) (ill. d'apr. Fort 2009 ; Hänggi *et al.* 1994 ; Forrer 1927, Pl.76).

1.1.5. Arcs et flèches

Le corpus des armes lyonnaises est complété par un ensemble d'éléments se rapportant à l'usage militaire de l'arc et des flèches. Cette catégorie d'armement a fait l'objet de nombreuses recherches. La synthèse proposée par J. Coulston (1985) pour la période romaine fait encore office de référence.

L'utilisation de l'arc dans l'armée romaine est bien attestée à la fois par les textes, l'iconographie et les sources archéologiques (Davies 1977 ; Coulston 1985). L'intégration d'archers parmi l'*exercitus* constitue un phénomène progressif, dont il faut trouver l'origine dès les premières conquêtes de Rome en Méditerranée. Les archers crétois et numides sont probablement les premiers corps alliés intégrés à la légion dès le II^e siècle av. J.-C., pour la campagne de Macédoine ou lors du Siègle de Numance en 133 av. J.-C.¹¹¹ (Davies 1977, 260). Le contact de plus en plus fréquent de l'armée romaine avec les populations faisant usage de l'arc au combat (Parthes, Scythes) l'incite progressivement à employer des approches tactiques différentes, favorisant l'incorporation de troupes spécialisées issus des provinces orientales du Bassin méditerranéen. Si l'emploi d'archers gaulois est encore attesté par César au moment des guerres civiles qui l'oppose à Pompée¹¹², le recrutement des archers orientaux devient bientôt exclusif à partir du Principat. Ces corps d'archers sont intégrés directement au sein des cohortes légionnaires dès l'époque républicaine¹¹³ puis constituent plus tard des cohortes ou ailes auxiliaires spécialisées (*sagittarii*), tels que le décrit

111. Tite-Live, *Ab Urbe Condita*, XLIII, 7.

112. Caesar, *Bell. Civ.*, I, 51.

113. Scipion l'Africain intègre des archers au sein des cohortes légionnaires au moment des guerres d'Espagne (Feugère 1993, 210).

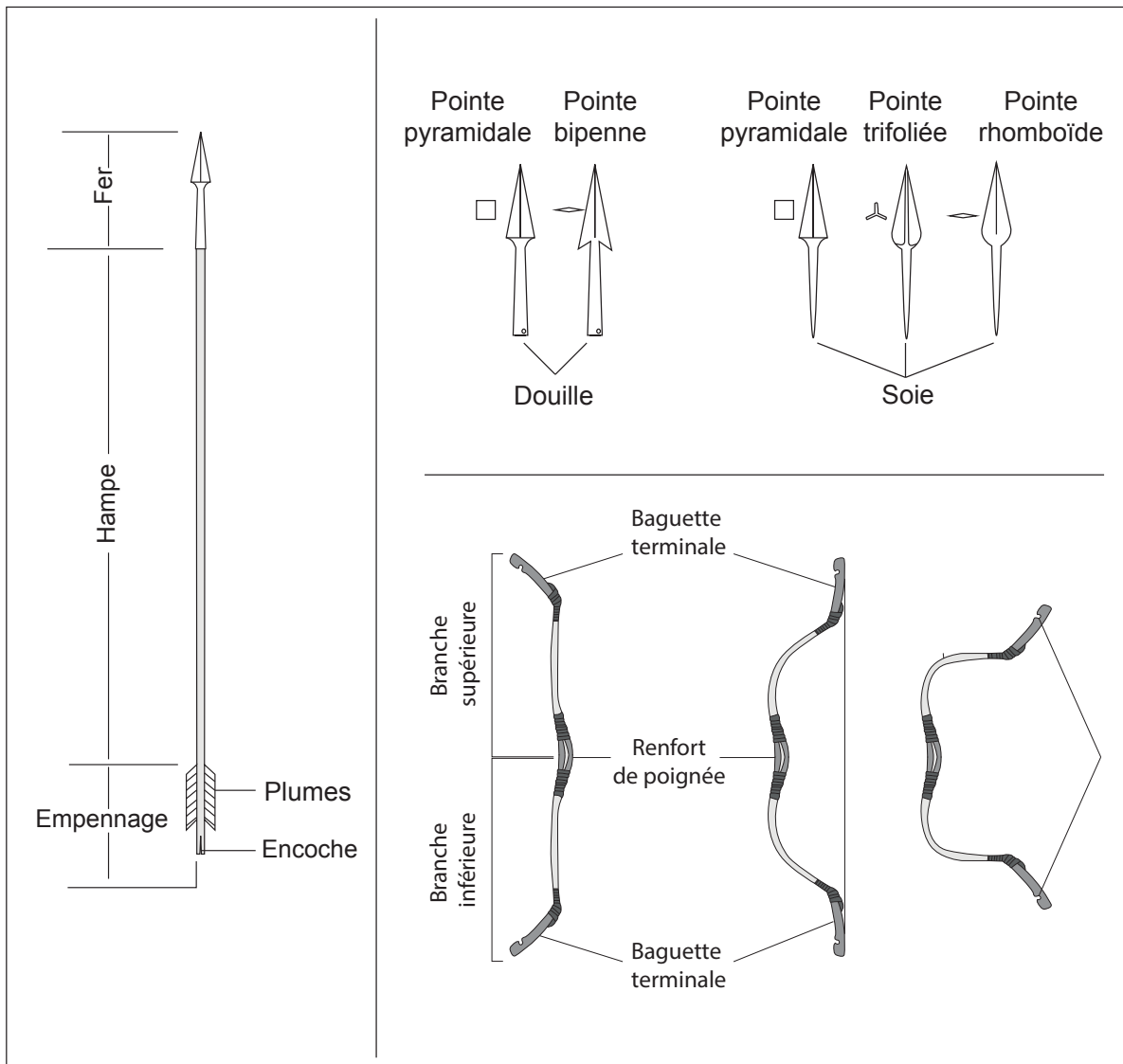


fig.136 - Terminologie générale des arcs et flèches et types de pointes de flèches présents à *Lugdunum*.

la *Notitia Dignatorum* (Hofman 1969) ou Végèce¹¹⁴ (Deschler-Erb 1999, 22). La pratique de l'archerie ne se limite pas à l'infanterie puisque les auxiliaires sont également intégrés aux troupes de cavalerie, comme le mentionne notamment Tacite dans les *Annales*¹¹⁵.

L'arc utilisé par les troupes auxiliaires correspond au type composite (« Turkish-type ») (fig.136). Les exemplaires les plus anciens se retrouvent sur une aire géographique très étendue, de l'Europe orientale à l'extrême Orient dès la période Néolithique (Rausing 1967, 146-148). Il est constitué d'une armature en bois dur et souple renforcée à ses extrémités et au niveau de la poignée d'éléments en matériaux durs (os et corne). Ces éléments sont liés entre eux à l'aide de ligatures en tendons et de collage (Coulston 1985, 223-224 ; Feugère 1993, 211-212). L'ensemble constitue un dispositif optimal, d'une solidité et d'une efficacité accrue comparée aux exemplaires d'arcs

114. Végèce, *Epit.* II, 2,15 et 17; III, 14.

115. Tacite, *Ann.*, II, 16.

simples. Il requiert néanmoins des compétences très pointues, à la fois dans leur fabrication et leur utilisation (Ureche 2014, 184).

En raison du caractère partiellement périssable de ces armes, les preuves archéologiques de l'utilisation d'arcs et de flèches en contexte militaire romain se résument le plus souvent à des éléments isolés ayant résisté à l'épreuve du temps. Aucun exemplaire d'arc archéologiquement complet n'a été découvert à ce jour en Europe. L'exemplaire le mieux conservé est un fragment d'arc découvert à Belmesa en Égypte, dont est préservée l'une des extrémités en bois avec ses deux renforts opposés (Coulston 1985, 233-234). D'autres découvertes exceptionnelles plus anciennes permettent par ailleurs de se faire une idée plus précise de ce type de dispositif. Un exemplaire complet a été retrouvé dans la nécropole de Djabal Baghouz en Syrie. Connu sous le nom d'arc d'Yrzi, il est daté entre le I^{er} siècle av. et le III^e siècle apr. J.-C. (*id.*, 239). En Europe occidentale, seuls les éléments en os ou en corne nous sont parvenus (*cf. infra*). On peut les classer en deux groupes distincts : les baguettes terminales et les éléments de poignée (Vass 2014).

Les flèches constituent l'autre catégorie d'objet permettant de mettre en évidence l'usage de ce type d'armement et la présence de troupes spécialisées. Il s'agit de projectiles composites, constitués d'une armature le plus souvent en métal (fer, rarement bronze) fixée à une hampe en bois terminée d'un empennage (fig.136). Dans nos régions occidentales, les éléments en fer constituent la majorité des découvertes en contexte archéologique, ceux en bois n'étant conservés qu'à de rares occasions¹¹⁶ (Coulston *ibid.*, 264). L'étude des extrémités de flèches est à mettre au crédit de J. Davies (1977), E. Erdmann (1982) et W. Zanier (1988), qui ont mis en évidence plusieurs grands types en usage au cours de la période romaine. Parmi eux, certains semblent utilisés exclusivement dans le cadre de l'armée (*cf. infra*). Deux grandes familles de traits peuvent être distinguées selon le mode de fixation à la hampe : les pointes à soie et les pointes à douille (fig.136).

L'ensemble des éléments mis au jour à Lyon se répartit entre éléments constituant l'arc et les projectiles. Ces derniers occupent une part largement majoritaire (fig.137).

Catalogue	Identification	NR
71-73	Baguettes terminales d'arc	4
74-114	Pointes de flèches à trois ailerons	49
121-123	Pointes de flèches pyramidales à soie	3
124	Pointe de flèche pyramidale à douille	1
125-126	Pointes de flèches bipennes	2
127	Pointe de flèche foliacée à soie	1
Total		60

fig.137 - Comptage général des éléments d'arcs et de flèches à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

116. Plusieurs hampes en bois sont conservées parmi le mobilier du camp de Windisch/*Vindonissa* (Unz/ Deschler-Erb 1997, Pl.21 n°388-398)

Baguettes d'arc composite (cat. n°71-73)

Trois objets conservés à l'état de fragments sont identifiés comme des éléments des baguettes terminales d'arcs composites. Deux de ces exemplaires (n°71-72) proviennent du site du Verbe-Incarné¹¹⁷ tandis que le dernier (n°73) est issu des fouilles de la rue Henri Le Châtelier. Réalisés en os et en corne, ils adoptent forme allongée caractéristique de section triangulaire ou plano-convexe et pourvue d'une encoche sommitale hémicirculaire. Le terme neutre de baguette (« lath » en anglais) est préféré par J. Coulston à l'appellation « renfort », cette dernière n'englobant pas l'ensemble de ses propriétés mécaniques (Coulston 1985, 223). L'inventaire de ces éléments dressés par J. Coulston (1985, 224-234) et complété en grande partie par W. Zanier (1988, 9, note 28) révèle la grande diversité de ces baguettes et de leur diffusion étendue à l'échelle de l'Europe (fig.138). L'écrasante majorité des occurrences ont été découvertes en contexte militaire sur le *limes*. On en trouve en grand nombre en Bretagne, à Bar Hill, *Vindolanda* ou South Shields. Le site de Caerleon a livré près de 215 fragments de baguettes, en os comme en corne, témoignant de la présence probable d'un atelier et de l'emploi indistinct des deux matériaux pour leur fabrication (Chapman 2005, 44 Ha). Sur le Rhin, des parallèles se trouvent parmi le mobilier des camps précoces de Dangstetten ou Oberaden mais aussi sur des sites occupés plus tardivement comme à Straubing ou Zugmantel. On en retrouve encore dans les provinces d'Europe orientale, le long du Danube et ses marges. De nombreux fragments peuvent être mentionnés en Autriche (*Carnuntum* et *Lauriacum*), mais aussi en Dacie à Alba Julia ou Moigrad/*Porolissum*. Sur ce dernier site, la découverte de près de 29 baguettes associées à de nombreux fragments semi-finis semble démontrer l'existence d'activités de production (Vass 2014). Plus proche de Lyon, on peut mentionner également les exemplaires découverts à Windisch/*Vindonissa*, dans le camp auxiliaire. En Gaule interne, rares sont les découvertes d'éléments similaires. Un parallèle se trouve sur le camp de Mirebeau-sur-Bèze, le long de la Saône et deux exemplaires en Alsace à Kembs et Selz sur le *limes* rhénan.

La forme très simple de ces objets, qui résulte de leur fonction pratique, ne permet pas de discerner une évolution notable au cours du temps. La datation de ces objets dépasse largement le cadre chronologique de notre étude et s'inscrit dans une période bien plus vaste. Pour le monde romain, il semble que ces éléments d'arc composite connaissent une diffusion plus prononcée à partir du règne d'Auguste, comme en témoignent les exemplaires de Dangstetten (15-9 av. J.-C.) et Oberaden (10-8 av. J.-C.). On le rencontre ensuite largement au I^{er} et II^e siècle, à *Vindonissa* (16-101 apr. J.-C.), Velsen (Claude), Waddon Hill (Néron) et Barr Hill (époque antonine). Les camps d'Osterburken et Zugmantel sur le Rhin, démantelés à la chute du *limes* dans les années 260 apr. J.-C., mais aussi les exemplaires de Doura Europos (256 apr. J.-C.) montrent la diffusion du type au moins jusqu'au III^e siècle. L'hypothèse est confirmée par les exemplaires de Caerleon, pourvu d'un *terminus ante quem* de 300 apr. J.-C. Pour le IV^e siècle, on peut envisager une persistance du type sur la base des exemplaires mis au jour à *Intercisa* en Hongrie. Néanmoins, J. Coulston appelle à la prudence concernant ces éléments d'arcs tardifs, qu'il est difficile de distinguer d'armes appartenant à des populations nomades des steppes (Huns), dont

117. Ces deux individus ont fait l'objet d'un article proposé par M. Genin et J.-C. Béal (Béal/Genin 1987)



fig.138 - Répartition des baguettes d'arcs composites d'époque romaine (Artefacts : ARC-4001).

on connaît des sépultures à l'intérieur de l'Empire pour ces périodes (Coulston 1985, 233).

Pointes de flèches à trois ailerons (cat. n°74-114)

Sur le site du Verbe Incarné, quarante et une pointes de flèches a été mise au jour (cat. n°74-114). Le contexte de découverte de ces objets suggère un atelier de production (*cf. Part.II Chap. II.1*). L'ensemble des individus recensés se caractérise par des pointes à emmanchement à soie courte prolongé de trois ailerons foliacés régulièrement disposés. La grande variabilité morphologique des exemplaires résulte du matériau utilisé pour leur fabrication, le fer, impliquant une production individuelle pour chaque objet. Ces projectiles constituent l'un des types les plus couramment rencontrés dans le monde romain, particulièrement en contexte militaire. Ils ont fait l'objet depuis de nombreuses années d'études typologiques et chronologiques poussées¹¹⁸. Parmi ces dernières, on rappellera plus particulièrement les travaux de W. Zanier, qui en établit quatre types principaux et rattache clairement leur présence à la sphère militaire (Zanier 1988, 7). Il semble l'origine de ces projectiles soit ancienne et intimement liée à l'expansion des populations scythes en Occident (Davies 1977, 260). D'abord produites en bronze, elles sont pour la

118. Erdmann 1976 ; Davies 1977 ; Coulston 1985 ; Zanier 1988, 1995.

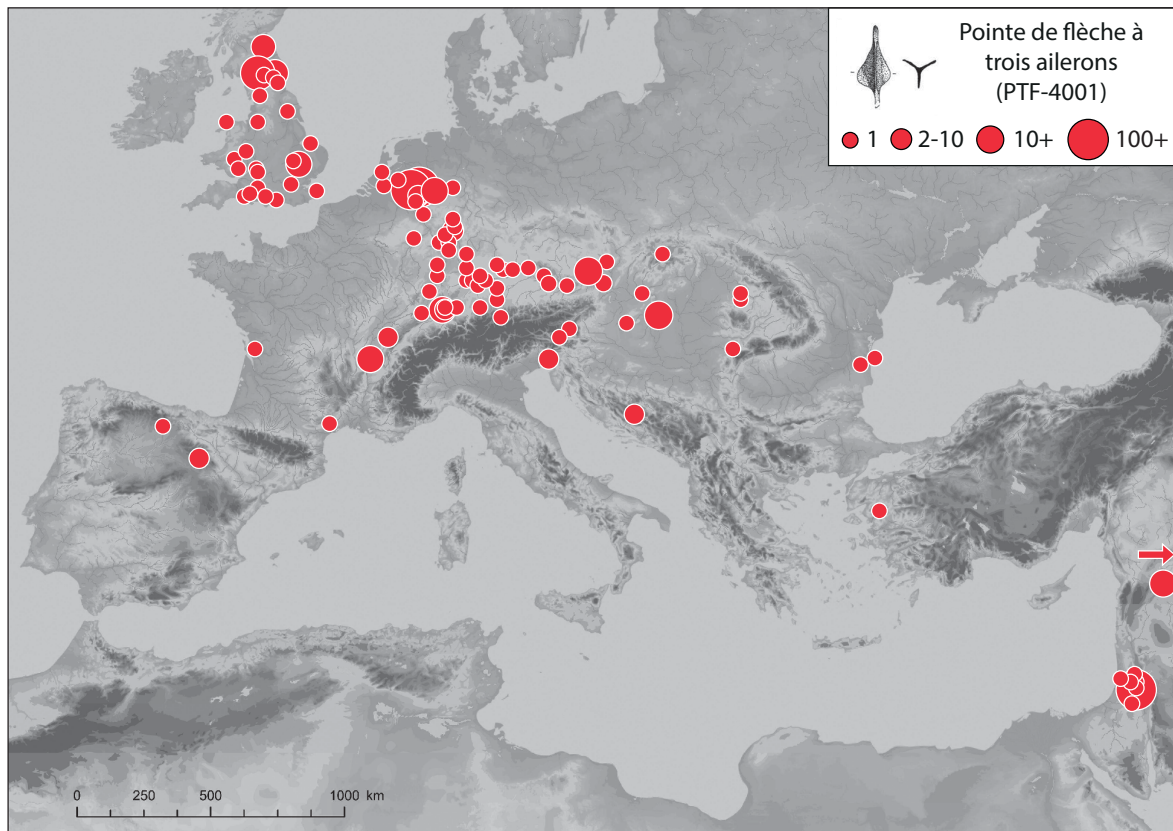


fig.139 - Répartition des pointes de flèches à trois ailerons (Artefacts : PTF-4001).

période romaine quasi exclusivement réalisées en fer¹¹⁹. Une très grande majorité des exemplaires recueillis à Lyon sont en cours de fabrication, mais semblent se rapporter au type 2 ou 3 de W. Zanier, dépourvus de barbelures¹²⁰ (1988, 6 fig.1) (fig.140). La liste des parallèles pour ces pointes de flèches est conséquente et montre une diffusion très étendue aussi bien géographiquement que chronologiquement (fig.139). On les retrouve tout d'abord en Bretagne sur de nombreux gisements tels que Corbridge, Newstead ou Bar Hill (Davies 1977). Sur la frontière continentale de l'Empire, les occurrences se répartissent du Delta du Rhin (Nicolay 2007, Pl.35) jusqu'en Syrie (James 2004, fig.122-123) en passant par les provinces de Mésie, de Panonnie et de Dacie, le long du Danube. Parmi les lots les plus conséquents, plus d'une vingtaine de pointes de flèches de ce type se trouvent à *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.20 n°336, 338-358), 127 exemplaires à *Vetera* (Zanier 1988, liste 1 n°35), mais surtout plusieurs centaines en Judée à Gamala et sur le site de Masada (Stiebel/Magness 2007, Pl.23-26).

D'un point de vue chronologique, il semble que ces pointes de flèches aient connu une période d'utilisation très longue. Les quatre traits de Numance semblent constituer les attestations les plus anciennes pour l'époque romaine (Luik 2010, fig.4 n°12-13). W. Zanier les rattache à l'occupation républicaine du camp (134-133 av. J.-C.). Néanmoins S. James rappelle que le site a pu être occupé jusqu'au changement d'ère, ce qui permet d'envisager une datation plus récente

119. Une exception se trouve sur le site de Moigrad/*Porolissum* qui a livré près de 200 pointes de flèches foliacées en os (Zanier 1988, 17 ; Feugère 1993, 212).

120. Le fait que ces éléments constituent des produits semi-finis ou des ratés de production pourrait néanmoins impliquer la réalisation de barbelures au cours de la production (cf. *Part.II Chap.II.1*).

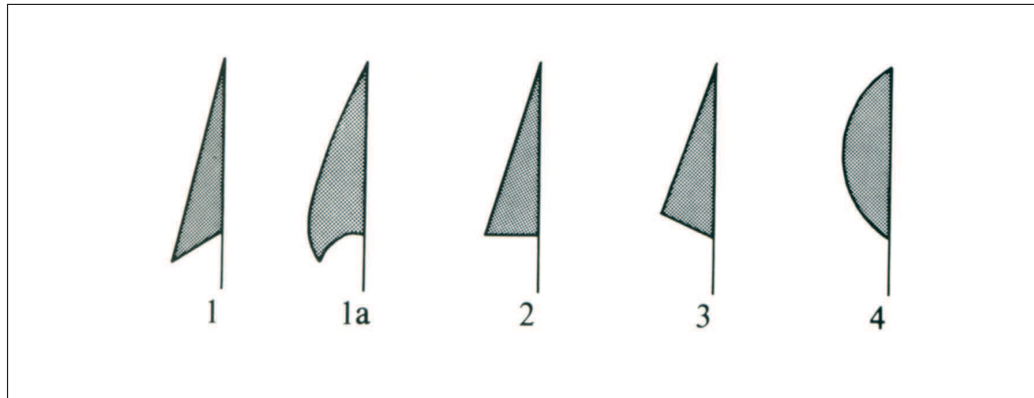


fig.140 - Typologie des pointes de flèches à trois ailerons (d'apr. Zanier 1988).

(James 2004, 195). Leur présence sur les camps augustéens du *limes* (Haltern, Dangstetten, Oberaden) montre en tout cas que ce type connaît une diffusion massive dès le début du Principat en contexte militaire. Les types 1, 2 et 3 définies par Zanier semblent se retrouver conjointement durant les trois premiers siècles de notre ère et perdurer jusqu'au IV^e siècle (.

Pointes de flèches pyramidales à soie (cat. n°121-123)

Trois objets en provenance du Verbe Incarné sont identifiés également comme des pointes de flèches (cat. n°121-123). Ils adoptent une forme pyramidale prolongée d'une soie fine de section circulaire. Moins bien représenté que les exemplaires précédents, ce type de traits est tout de même bien connu dans le monde romain. Une étude a été proposée par E. Erdmann sur la base des exemplaires découverts sur le site de Saalburg (Erdmann 1982). Les armatures les plus massives et les plus imposantes sont généralement assimilées à des traits d'artillerie tandis que les pointes plus courtes et légères sont associées à l'équipement des archers. À propos des premiers, une importante collection de ces derniers se trouve notamment parmi le mobilier de Windisch/*Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.22 n°421-458). L'identification proposée par A. Desbat et G. Maza (2008, 238) comme éventuelle pointe de *pilum* paraît plus qu'improbable au regard de la finesse de la soie. À propos de ce type de pointes, E. Erdmann fait remonter leur origine au moins jusqu'au II^e millénaire avant notre ère en contexte oriental (Erdmann 1982, 7). Il se propage ensuite à l'ensemble du Bassin méditerranéen et on le retrouve ensuite sur un grand nombre de sites militaires romains, notamment à partir du Principat. Les parallèles se disséminent sur une grande partie des frontières de l'Empire (fig.141). On les retrouve sur le *limes* de Bretagne, à Richborough ou Corbridge par exemple, mais également sur le Rhin, comme à Rödgen, Hofheim ou Pfünz. A Xanten, on en dénombre près de 26 exemplaires parmi le mobilier du camp de *Vetera* et deux autres dans la colonie attenante. D'autres pointes de flèches similaires peuvent être mentionnées en Espagne, à Numantia et Renieblas mais aussi le long de l'arc alpin septentrional, à Augst, Windisch ou *Carnunutum*.

La chronologie de ce type de pointe de flèche est relativement étendue en raison du caractère très fonctionnel de ces objets, peu propices à une évolution au cours du temps. Les exemplaires

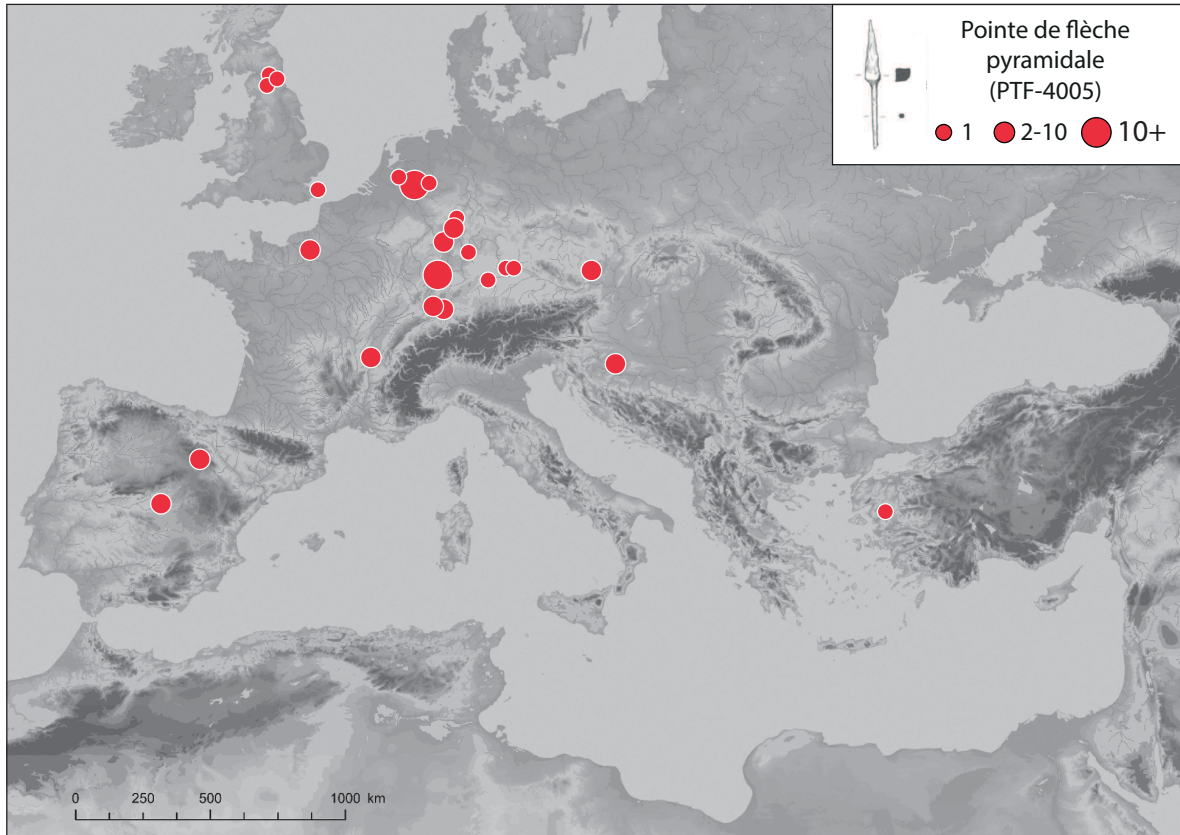


fig.141 - Répartition des pointes de flèches pyramidales à soie (Artefacts : PTF-4005).

recueillis à Numance peuvent être datés de l'occupation républicaine du camp sous Scipion (dernier tiers du II^e siècle av. J.-C.), ce qui démontre une utilisation assez ancienne de ces flèches en contexte romain. La plupart des parallèles proviennent de camps militaires dont l'occupation est comprise entre le I^{er} et le milieu du III^e siècle de notre ère.

Pointe de flèche pyramidale à douille (cat. n°124)

Une armature en fer, découverte sur le site de la rue des Farges, peut également être inscrite au corpus des flèches romaines. A l'image des deux exemplaires précédents, ce fer adopte une tête pyramidale de section quadrangulaire, mais se distingue par un emmanchement à douille et non à soie. L'objet a la particularité de conserver encore le bois de sa hampe minéralisé. Cette forme se rapproche des armatures de traits de catapultes connus pour l'artillerie, mais dans des proportions beaucoup moins imposantes¹²¹. Ces dernières sont en effet plus massives et connaissent une évolution aujourd'hui relativement bien cernée¹²². E. Deschler-Erb estime que la taille et surtout le poids (lorsque l'objet est suffisamment bien conservé) constituent des critères discriminants

121. De nombreux traits d'artillerie à pointe pyramidale et emmanchement à douille sont connus dans le monde romain. On peut notamment citer les collections importantes découvertes à Windisch (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.23-24) ou Doura Europos pour un contexte plus tardif (James 2004, fig.129).

122. Manning 1985 ; Deschler-Erb 1999, 15-19 ; Poux 2008a, 354-358.

permettant d'associer ces objets à l'une ou l'autre des catégories d'armement (Deschler-Erb 1999, 22). Pour E. Erdmann, seules les armatures inférieures à 12 g sont à considérer comme des éléments de flèches (Erdmann 1982, 10). Quoi qu'il en soit, l'objet n°124 semble ne pas posséder les caractéristiques propres aux traits de catapultes. Le diamètre de la douille (15 mm) semble petit comparé aux exemplaires de projectiles d'artillerie reconnus et sa pointe paraît trop réduite. Comparé à des traits datés de la même période, notamment les exemplaires du siège de Doura Europos, on observe que notre objet se distingue nettement dans ses proportions.

Les pointes de flèches à tête pyramidale et emmanchement à douille ont été étudiées par E. Erdmann (1982) d'après quelques exemplaires découverts à Saalburg. Tout comme les exemplaires à soie, ce type de traits ne se cantonne pas au monde romain et on en connaît des exemplaires (d'abord en bronze puis en fer) sur de nombreux sites d'Orient et du bassin méditerranéen dès le II^e millénaire avant notre ère (*Ibid.*, 9). Pour la période romaine, elles sont attestées sur de nombreux sites militaires, principalement sur le *limes* rhénan. En Allemagne, on peut mentionner plusieurs exemplaires à Hofheim, Wiesbaden ou Osterburken. Le long de l'arc alpin septentrional, des armatures similaires sont reconnues à Avenches, Augst ou encore *Vindonissa*. En Gaule, des pointes de flèches à douille et tête pyramidale ont été mises au jour à Alesia ou Uxellodunum (Duval 1970 ; Sievers 2001 Pl.80, n°578-582). A. Duval (*Ibid.*) les classe parmi le type A de sa classification. On constate néanmoins que ces traits tardorépublicains possèdent une pointe beaucoup plus allongée que l'exemplaire lyonnais.

La chronologie de ces pointes de flèches reste difficile à cerner. Tout au plus pouvons-nous constater que cette forme semble déjà exister dès l'époque républicaine comme l'attestent les exemplaires de Numance et d'Alésia. Elles perdurent par la suite tout au long du I^{er} siècle, si on en croit les découvertes de Windisch (camp occupé entre 16 et 101 apr. J.-C.). Les pointes de Saalburg, dont le camp de cohorte est occupé entre 135 et 260 apr. J.-C., montrent une survivance du type au moins jusqu'au III^e siècle de notre ère. Il est tout de même à noter que ce type paraît bien moins diffusé que les flèches à trois ailerons, dont le nombre d'attestations est bien supérieur.

Pointes de flèches bipennes (cat. n°125-126)

Deux armatures en fer se rapportent au type de flèche à pointe triangulaire à deux barbelures et emmanchement à douille. L'une a été recueillie anciennement sur le site du Clos de la Solitude et ne jouit pas de contexte stratigraphique documenté. En revanche, la seconde est issue du site de Cybèle, associée à l'occupation primitive de la colonie (44-30 av.).

D'un point de vue technologique, la production de ce type de pointe semble beaucoup plus simple que les armatures à trois ailerons précédemment étudiées. Il s'agit d'une plaque de fer découpée dont l'extrémité inférieure est repliée sur elle-même pour former la douille (Sim/Ridge 2002, 78-82). La question de l'origine et de l'utilisation de ces traits par l'armée romaine peut être posée, à la lueur des attestations reconnues à l'échelle de l'Europe. Pour l'époque romaine, la répartition des flèches à doubles barbelures montre en effet une diffusion assez étendue, à la fois dans le monde romain, mais aussi en contexte barbare (Droberjar/Peška 2002, fig.12). A la

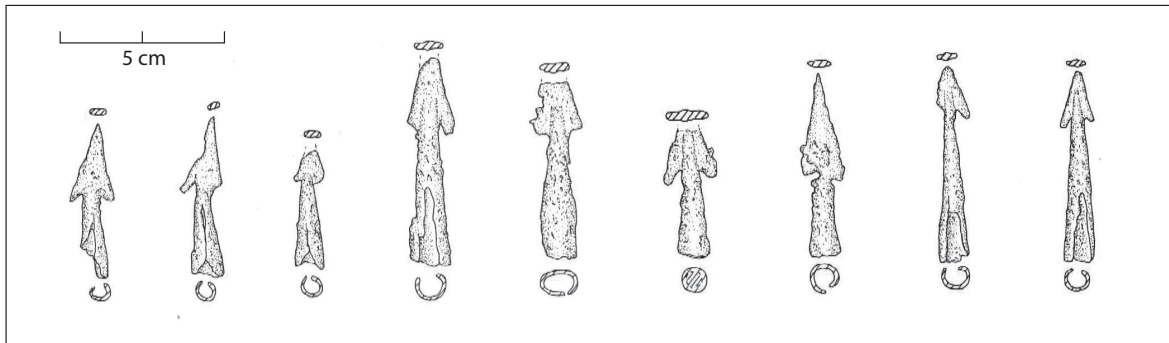


fig.142 - Pointes de flèches bipennes issus du camp de Windisch/*Vindonissa* (CH) (d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.20).

différence d'autre type de pointes de flèches, on ne les retrouve que très peu sur la frontière du *limes* rhénan septentrional, si ce n'est sur les sites de Mainz ou Saalburg. On peut tout de même mentionner de quelques exemplaires en Suisse sur le Rhin inférieur, notamment à Windisch/*Vindonissa* (fig.142). Une grande part des occurrences se concentrent en le long du Danube occidental et au nord dans le *Barbaricum*. Près de douze pointes de flèches bipennes sont issues du site de *Carnuntum* en Autriche, d'autres à Künzig ou Augsburg. De nombreux parallèles peuvent également être observés en Pologne ou en République Tchèque, comme dans la tombe de Mušov (Droberjar/Peška 2002).

En France, on trouve des objets similaires en contexte précoce, sur les sites de la Guerre des Gaules, à *Alesia*, Gergovie ou *Uxellodunum*. En dehors du domaine militaire, on note la présence de pointes isolées également sur des sites civils comme à Salins-les-Bains ou récemment sur le site de Pannosas en région Rhône-Alpes. L'usage de ces armatures dans le cadre d'activités civiles ne peut donc pas être exclu, même si son utilisation militaire paraît clairement attestée. Par ailleurs, ce corpus pour la période romaine est complété par des individus issus de contextes plus anciens, principalement dans le monde celtique comme à Stradonice, Manching (Sievers 1992, fig.73 n°27) ou la Tène (Sievers 2001, 171 ; Poux 2008, 362). Faut-il voir dans ces objets un type celtique emprunté à l'armée romaine par l'intermédiaire des populations indigènes inféodées à Rome à la fin de la République ? La question reste difficile à trancher. Ces dernières attestations montrent quoi qu'il en soit que cette forme constitue un type assez générique dès la protohistoire et commun à la plupart des sociétés antiques ou protohistoriques. Selon I. Radman (2004, 57-58), l'utilisation de ces armatures par l'armée romaine est peut-être à mettre en relation avec des périodes de conflit nécessitant une rapidité de production ainsi qu'une économie de matériaux afin d'accroître le volume de production. L'auteur met en avant la facilité de fabrication de ces flèches comparées à d'autres types nécessitant des compétences de forgerons plus importantes. Il convient toutefois de nuancer cette hypothèse puisque ce type se retrouve également en contexte civil et dans des camps permanents (*Vindonissa* ou *Carnuntum*) qu'on peut difficilement relier à des événements militaires particuliers.

Son utilisation semble en tout cas couvrir l'ensemble de la période romaine, au moins jusqu'au III^e siècle. Les pointes de flèches bipennes recueillies dans le monde romain et au-delà sont datées pour une écrasante majorité entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère (Droberjar/Peška 2002, 114).

Pointe de flèche (?) (cat. n°127)

Un dernier artefact a été intégré au corpus des pointes de flèches en raison de ses dimensions relativement réduites. L'objet présente une pointe foliacée de section lenticulaire et un système de fixation à la hampe par l'intermédiaire d'une soie. À la jonction de la soie et de la pointe se trouve une butée quadrangulaire. Cet objet, issu d'un dépotoir de la fin du II^e - début III^e siècle sur le site de la rue des Farges, ne trouve pas de parallèle exact. On restera donc prudent quant à sa fonction initiale.

I.1.6. Artillerie lourde

L'artillerie lourde romaine rassemble des armes et machines de guerre capables de projeter des traits à longue distance. L'étude de ces engins lourds repose sur une approche pluridisciplinaire des sources, à la fois littéraires, iconographiques et archéologiques. Depuis plusieurs décennies, les recherches consacrées à ce sujet connaissent des développements constants. E.W. Marsden (1969 ; 1971) a proposé un examen poussé des sources textuelles. L'artillerie constitue l'un des sujets de prédilections des ingénieurs antiques. Ces derniers y ont consacré plusieurs traités détaillés, appuyés pour plusieurs d'entre eux de schémas techniques inestimables. Parmi eux, on citera notamment Philon de Byzance (*Belopoiica*), Héron d'Alexandrie (*Belopoiica*), Vitruve (*De Architectura*, livre X) ou le Pseudo-Héron¹²³ (*Cheiroballistra*). En Allemagne, les travaux de D. Baatz ont largement contribué à la connaissance de l'artillerie hellénistique et romaine, de sa genèse et de son évolution au cours du temps¹²⁴. Les travaux de D. B Campbell en Grande-Bretagne sont également à noter (Campbell 2003). Sans reprendre dans les détails l'ensemble de cette recherche prolifique, nous nous contenterons d'en rappeler les points majeurs¹²⁵.

L'invention des premières machines d'artillerie est imputable aux populations hellénistiques. À l'orée du IV^e siècle, les ingénieurs grecs développent un système d'arc ingénieux à déclencheur mécanique qui se supplée à la tension manuelle des arcs traditionnels (*gastrophetes*). L'apparition du principe de torsion (*tormentum*) quelques décennies plus tard constitue une avancée majeure dans l'efficacité de ces premières machines de guerre. Le faisceau de cordages monté sur cadre en bois (composé de crin ou de tendons) démultiplie la tension des deux bras de l'arc et permet d'accroître la portée de tir (fig.143a). Ces machines à cadre en bois sont dès lors utilisées par les grandes armées hellénistiques, parmi lesquelles celle d'Alexandre le Grand. Au III^e siècle av. J.-C., les contacts fréquents de l'armée romaine avec le monde grec l'incitent à adopter ces engins, en

123. E. W. Marsden (1971, 209) avait daté ce texte du I^{er} siècle et attribué à Héron d'Alexandrie. R. Schneider propose une datation plus tardive d'époque tardo-antique ou byzantine (Baatz/Feugère 1981, 207).

124. Baatz 1966 ; Baatz 1978 ; Baatz/Feugère 1981 ; Baatz 1994 ; Baatz 1999 ; Baatz 2015.

125. Pour ce paragraphe synthétique, nous nous fondons sur les publications précédemment citées, mais aussi sur d'autres ouvrages de référence (Feugère 1993, 215-223 ; Bishop/Coulston 2006).

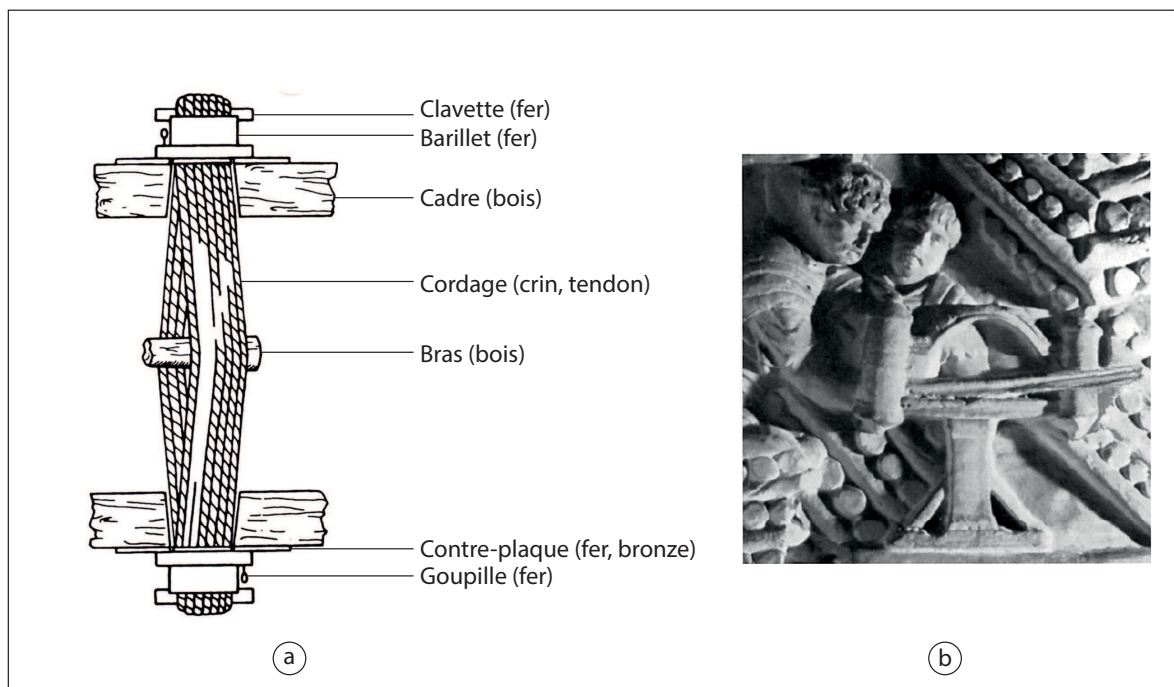


fig.143 - Artillerie lourde. a. Principes du faisceau de torsion (*tormentum*) (d'après Baatz 1994). b. Catapulte à cadre métallique sur la colonne trajane (Scène LXVI 166) (d'après Miks 2001).

particulier pour la tenue des sièges de cités. Si leur usage est au début ponctuel, il se généralise et devient plus spécialisé au sein de la légion à partir de la fin de la République. César témoigne de cet emploi massif des machines de guerre en Gaule lors de ses campagnes (*De Bello gallico*, VII,41). À la fin du I^{er} siècle, Vitruve dans le *De Architectura* distingue les machines à projection de boulets de pierre (*ballista*) de celle à projection de flèches (*catapulta, scorpio*)¹²⁶. Les grands principes de l'ingénierie grecque sont appliqués pendant tout le I^{er} siècle de notre ère, sans réelles avancées techniques. Le principe du *tormentum* souffre néanmoins de certains inconvénients. La relative vulnérabilité des cordages est indéniable, facilement sécables par l'ennemi, ce qui rend la machine inopérante. Sous le règne de Trajan, l'armée romaine va développer un nouveau système permettant le remplacement facile des éléments de torsion (fig.143b). L'armature en bois caractéristique des engins antérieurs est remplacée par un mécanisme en métal, plus léger et donc plus facilement transportable. Cette nouvelle machine est utilisée pendant plusieurs siècles, et ce jusqu'à l'époque byzantine. Elle est visible sur la colonne trajane et décrite par un texte tardif du Pseudo-Héron sous l'appellation *Cheiroballistra*. Ce nouveau terme démontre un transfert des dénominations à partir du II^e siècle. Les machines à projections de flèches sont désormais appelées *ballistae* alors que le terme *onager* fait son apparition pour les engins à jet de pierre.

L'étude archéologique des machines d'artillerie est bien évidemment tributaire des découvertes sur le terrain. Les objets qui nous parviennent sont pour grande partie les renforts et éléments métalliques permettant la torsion des faisceaux, notamment les barillets (*modioli*). Pour la période hellénistique, ces objets sont bien connus et de dimensions variables. La découverte la plus notable se trouve probablement à Ephyre au nord de la Grèce, avec près de 21 *modioli* mis au

126. Vitruve, *De Architectura*, X,10-12.

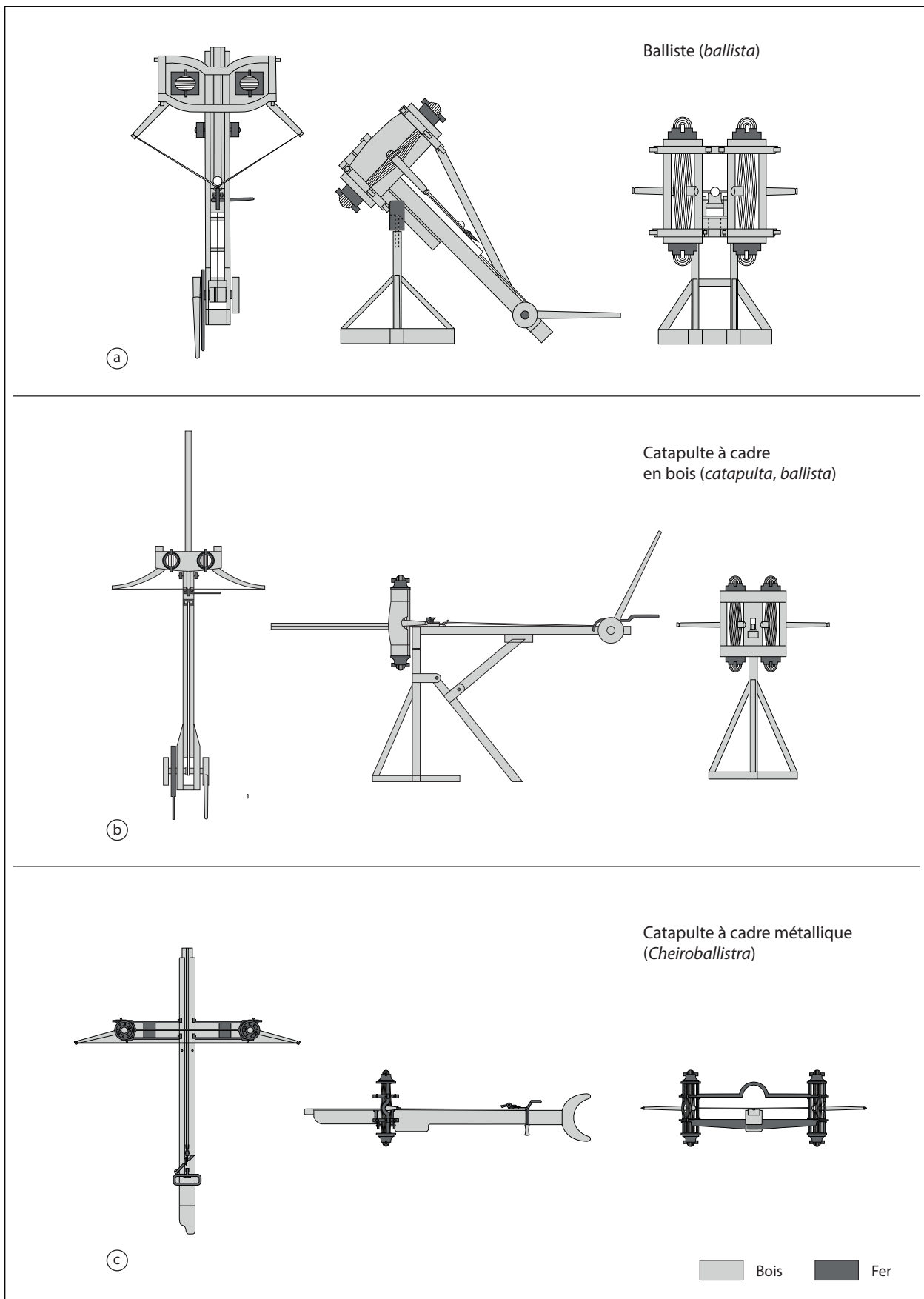


fig.144 - Reconstitution des principaux types de lanceurs d'artillerie lourde à l'époque romaine. a. Balliste. b. Catapulte à cadre en bois (d'après Marsden 1971). c. Catapulte à cadre métallique (d'après Miks 2001).

jour permettant de reconstituer sept catapultes de tailles variables (Baatz 1994). D'autres parties de catapulte sont aussi issues des sites d'Ampurias ou encore la Caridad en Espagne (Vincente *et al.* 1997). Une découverte majeure pour le Haut Empire se trouve à Xanten-Wardt en Germanie avec un ensemble métallique appartenant à un *scorpio* de petites dimensions (Schalles 2010). Pour les périodes plus récentes, les éléments se rapportant à la *cheiromballistra* du Pseudo-Héron sont également reconnus à l'échelle du monde romain. Elles seront présentées plus loin (*cf. infra*).

Si les lanceurs d'artillerie en eux-mêmes n'ont laissé que peu de traces sur le terrain, en revanche beaucoup plus nombreux sont les projectiles découverts en contexte archéologiques. Des boulets en pierre ont été exhumés en quantité sur de nombreux sites, comme sur l'*oppidum* de La Cloche (Chabot/Feugère 1993), à Roquepertuse (Girard 2013, 299-300), Gergovie (Guichard/Deberge 2000) ou Numance (Luik 2002, 85-86). Les traits d'artillerie en fer sont encore mieux représentés. Bien qu'il soit parfois difficile de les distinguer de certaines pointes de flèches (*cf. supra*), les armatures à douille et pointe pyramidale sont attestées sur la plupart des sites militaires de la fin de la République jusqu'au Bas Empire. Les hampes en bois de ces projectiles ne sont que rarement mises au jour, à l'exception de cas particulier comme à Dura Europos où un nombre important de ces éléments a été découvert (James 2004, fig.131-138).

Les éléments d'artillerie romaine sont peu nombreux à Lyon, mais témoignent tout de même de l'utilisation de ce type d'armement dans la capitale des Gaules. Outre la découverte de plusieurs éléments de catapulte, on dénombre trois projectiles en fer (fig.145).

Catalogue	Identification	NR
128a-c	Éléments de Cheiromballistra	3
129-131	Traits de catapulte	3
Total		6

fig.145 - Comptage des éléments d'artillerie lourde à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Éléments de catapulte type «Cheiromballistra» (cat. n°128)

Plusieurs objets en fer mis au jour anciennement sur le site de l'Antiquaille constituent les éléments d'une catapulte romaine. Ces derniers ont fait l'objet d'une étude détaillée, publiée dans la revue Gallia en 1981 (Baatz/Feugère 1981). Nous ne reprendrons donc pas dans les détails l'intégralité de ce travail, mais rappelons tout de même les apports de cette étude de manière succincte.

Le lot se compose de deux barillets (*modiolii*) associés à leurs clavettes et d'un cadre de torsion (*kambestrion*) (fig.146). Cet ensemble est incomplet, car il ne matérialise qu'un seul des deux faisceaux de torsion de la machine originelle. L'armature en fer, qui se distingue des individus

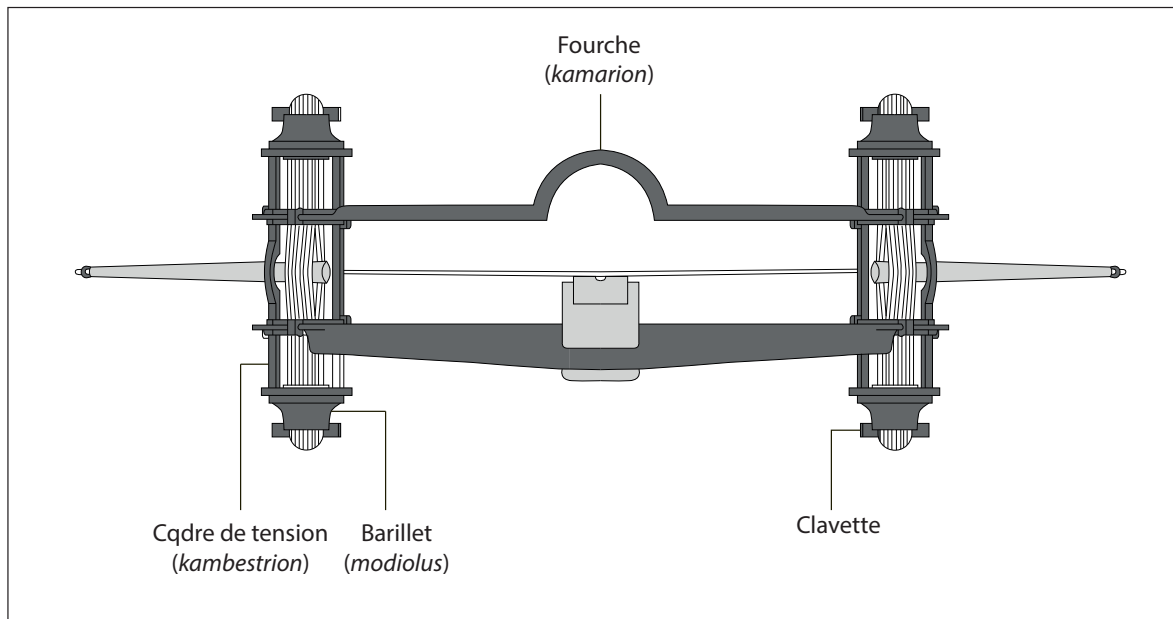


fig.146 - Terminologie des éléments composant la *cheiroballistra* (d'apr. Miks 2001).

à cadre en bois, renvoie directement à la description faite par le Pseudo-Héron de la *Cheiroballistra*. D. Baatz a recensé les quelques découvertes archéologiques renvoyant à ce type de catapulte (Baatz 1994). Outre l'exemplaire lyonnais, la plus notable se trouve sans doute sur le site d'Orșova en Roumanie, qui montre l'association d'un *kambestria* et d'un *kamarion*, la tige en fer à extrémités fourchue faisant la jonction entre les deux faisceaux de torsion (Gudea/Baatz 1974, fig.6-10) (fig.147a). Elle est datée par le numéraire du règne de Théodose I^{er} (379-395 apr. J.-C.). Toujours dans la province de Mésie, trois *kamestria* ont été mis au jour sur le site de Gornea, daté de la même période (*ibid.*, fig.2-5) (fig.147b). Enfin, un cadre de tension, associé à une occupation du début du IV^e siècle, est également visible parmi le mobilier de Sala au Maroc (Boube-Piccot 1994, Pl.49, 96-98) (fig.147c). L'ensemble de ces parallèles est de datation tardive. L'exemplaire lyonnais est quant à lui mal daté puisque découvert anciennement. D. Baatz et M. Feugère envisage que ces éléments puissent être reliés aux événements militaires de la bataille de Lyon (197 apr. J.-C.), mais cette hypothèse ne s'appuie réellement sur aucune preuve tangible (Baatz/Feugère 1981, 209).

Projectiles d'artillerie (cat. n°129-131)

Trois objets en fer ont été inscrits au registre des projectiles d'artillerie. Comme nous l'avons déjà évoqué (*cf. supra* n°124), l'identification de ces éléments reste assez suggestive et se fonde en partie sur les propriétés massives de ces objets et leurs dimensions plus imposantes que les pointes de flèches. Toutes ces armatures présentent un emmanchement à douille de grande taille, compris entre 20 et 26 mm. La douille du fer n°131 ne peut être mesurée avec précision, car brisée à son extrémité inférieure. L'individu n°129 a été mis au jour sur le site de Cybèle, dans les niveaux de fondation de la colonie (44 – 30 av. J.-C.). Il s'agit de l'exemplaire le mieux préservé

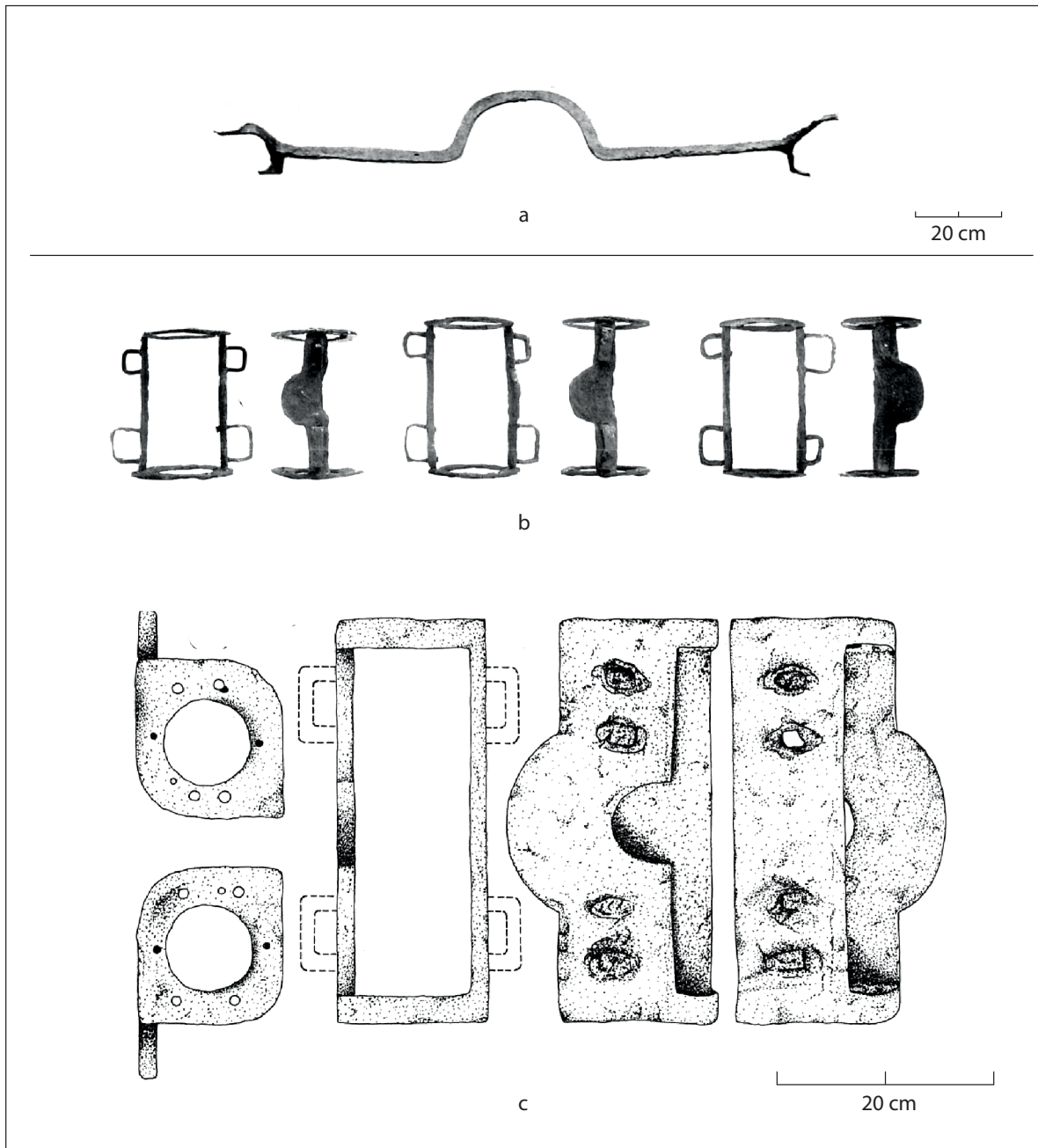


FIG.147 - Éléments de *Cheiroballistra*. a. *kamarion* d'Orșova (RO). b. *kambestria* de Gornea (RO). c. *kambestria* de Sala (MA) (ill. d'apr. Gudea/Baatz 1994 ; Boube-Piccot 1994 ; Miks 2001).

puisque'il conserve l'ensemble de sa pointe pyramidale. En revanche, en dépit d'une pointe de section quadrangulaire, l'objet n°130 est très fragmenté au niveau de son extrémité. Là encore, il s'agit d'un fer relativement précoce puisqu'il est issu d'une fosse datée des années 30-20 av. J.-C. sur le site du Verbe Incarné. L'individu n°131 découvert sur le site de la rue des Farges est lui aussi très endommagé. Son identification est soumise à la plus grande prudence, mais son poids (22 g), plaide en faveur d'un trait d'artillerie plutôt que d'une pointe de flèche. Seul le projectile n°129 présente un état de conservation suffisamment satisfaisant pour permettre une analyse typologique plus poussée.

Les traits de catapulte ont déjà fait l'objet de plusieurs typologies, notamment celle de Manning établie d'après les exemplaires du Haut-Empire issus de Grande-Bretagne (Manning 1985). Récemment, M. Poux s'est appuyé sur les nombreux exemplaires d'époque tardo-républicaine retrouvés en Gaule pour proposer une approche morphométrique de ces objets et déterminer plusieurs grandes tendances évolutives au cours du temps (Poux 2008a, 354-358). Les critères métriques pris en compte (largeur du fer et rapport largeur/longueur) montrent une tendance générale à l'effilement des traits d'artillerie entre l'époque césarienne et le début du Haut Empire. Les projectiles les plus anciens présentent globalement une largeur du fer supérieure à 15 mm et un rapport L/l inférieur à 2. Si l'on tente d'appliquer ces règles typo-métriques à l'objet de Cybèle (n°129), on observe que cet individu constituerait un type de transition entre les individus précoces et ceux du Haut-Empire. En effet, il possède une largeur relativement importante (20 mm), mais sa longueur génère un rapport équivalent à 3, davantage représenté sur les camps du I^{er} siècle, comme à Rheingönheim (Ulbert 1969) ou *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997). La datation intrinsèque de l'objet, comprise entre l'époque césarienne et le début du règne d'Auguste, vient appuyer l'hypothèse d'un type transitoire. M. Poux mentionne des traits de proportions équivalentes à Bâle-Munsterhügel, au Titelberg ou encore à *Vindonissa* (Poux 2008a, 357).

I.2. ARMEMENT DÉFENSIF

Parmi les *militaria* découverts dans la colonie de *Lugdunum*, l'armement défensif représente une part limitée mais non négligeable du corpus. Le triptyque casque/cuirasse/bouclier est représenté, comptabilisant au total 42 fragments (fig.148).

Catalogue	Groupe	NR
132-135	Casques	4
136-154	Cuirasses	25
155-165	Boucliers	13
Total		42

fig.148 - Comptage général de l'armement défensif à *Lugdunum* par groupe, exprimé en nombre de restes (NR).

I.2.1. Casques

Le casque constitue le premier équipement défensif du soldat romain, utilisé aussi bien par l'infanterie que la cavalerie. Il prodigue à son porteur une protection optimale contre les attaques portées à la tête. Au-delà de sa fonction purement défensive, il revêt également un caractère ostentatoire, utilisé comme marqueur hiérarchique au sein de l'armée. En effet, ce type d'équipement se dote très tôt d'éléments décoratifs visibles sur le champ de bataille (crête, décor rapporté). Les casques romains présentent une évolution constante, de l'époque républicaine jusqu'à l'Antiquité tardive. La diversité des types à l'échelle européenne a très tôt attiré l'attention des scientifiques (Lindenschmidt 1882 ; Couissin 1926). À la fin du XIX^e siècle, l'ouvrage *Römische Helme* (Lipperheide 1896) recense l'ensemble des occurrences conservées dans les plus grands musées européens. Par la suite, H. Klumbach (1974) et H. R. Robinson (1975) ont proposé deux typologies distinctes pour classer de manière rationnelle les casques romains. Si la seconde étude fait aujourd'hui encore foi dans les pays anglo-saxons¹²⁷, la recherche en Europe continentale semble s'attacher majoritairement à la première. Celle-ci a été reprise et enrichie, d'abord par U. Schaaff (1988) et G. Waurick (1988), à l'occasion de la grande exposition *Antike Helme* de Berlin, puis par M. Feugère (1994b ; 2011) (fig.151).

Catalogue	Identification	NR
132	Couvre-joue type "Weisenau"	1
133	Couvre-joue type "Niederbieber"	1
134-135	Anneau d'attache	2
Total		4

fig.149 - Comptage des éléments de casques à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

127. Voir notamment le chapitre proposé par E. M. Chapman à propos des casques du Pays de Galles (Chapman 2005, 96-97).

À Lyon, la catégorie des casques rassemble peu d'individus (4 NR) (fig.149). Les découvertes anciennes d'un casque étrusco-italique à Lyon (Schaaff 1988, 320, n° 7) et d'un autre de type Coolus-Mannheim à Sainte-Foy (aujourd'hui conservé au *British Museum* à Londres ; cf. Feugère 2005) n'ont pas été intégrés au corpus, car ces types dépassent le cadre chronologique de notre étude. Ils seront toutefois pris en considération au cours de la mise en perspective de nos résultats (cf. *Part.III Chap.I*).

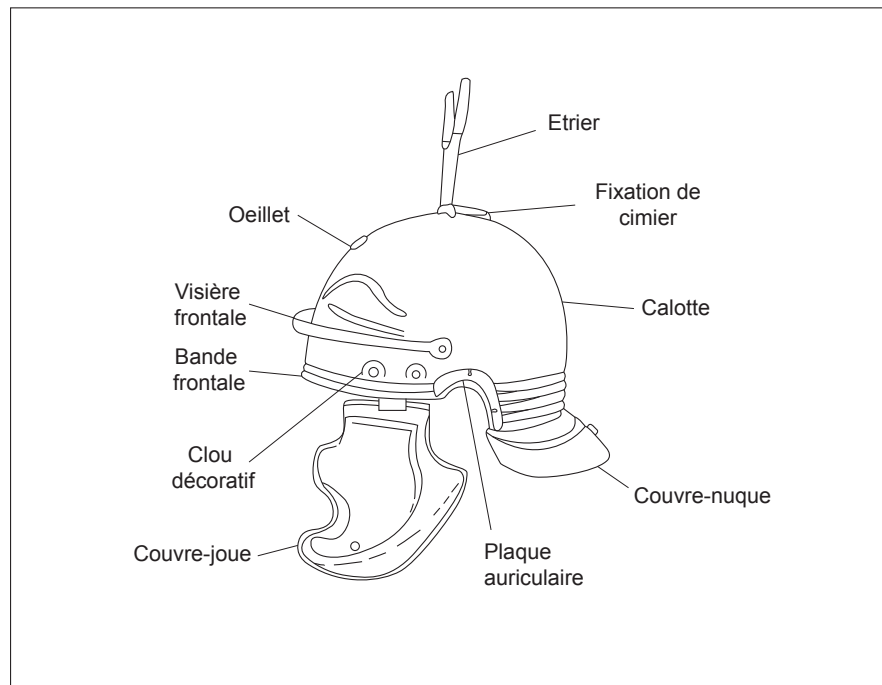


fig.150 - Terminologie spécifique des casques d'époque romaine (ill. d'apr. Deschler-Erb 1996).

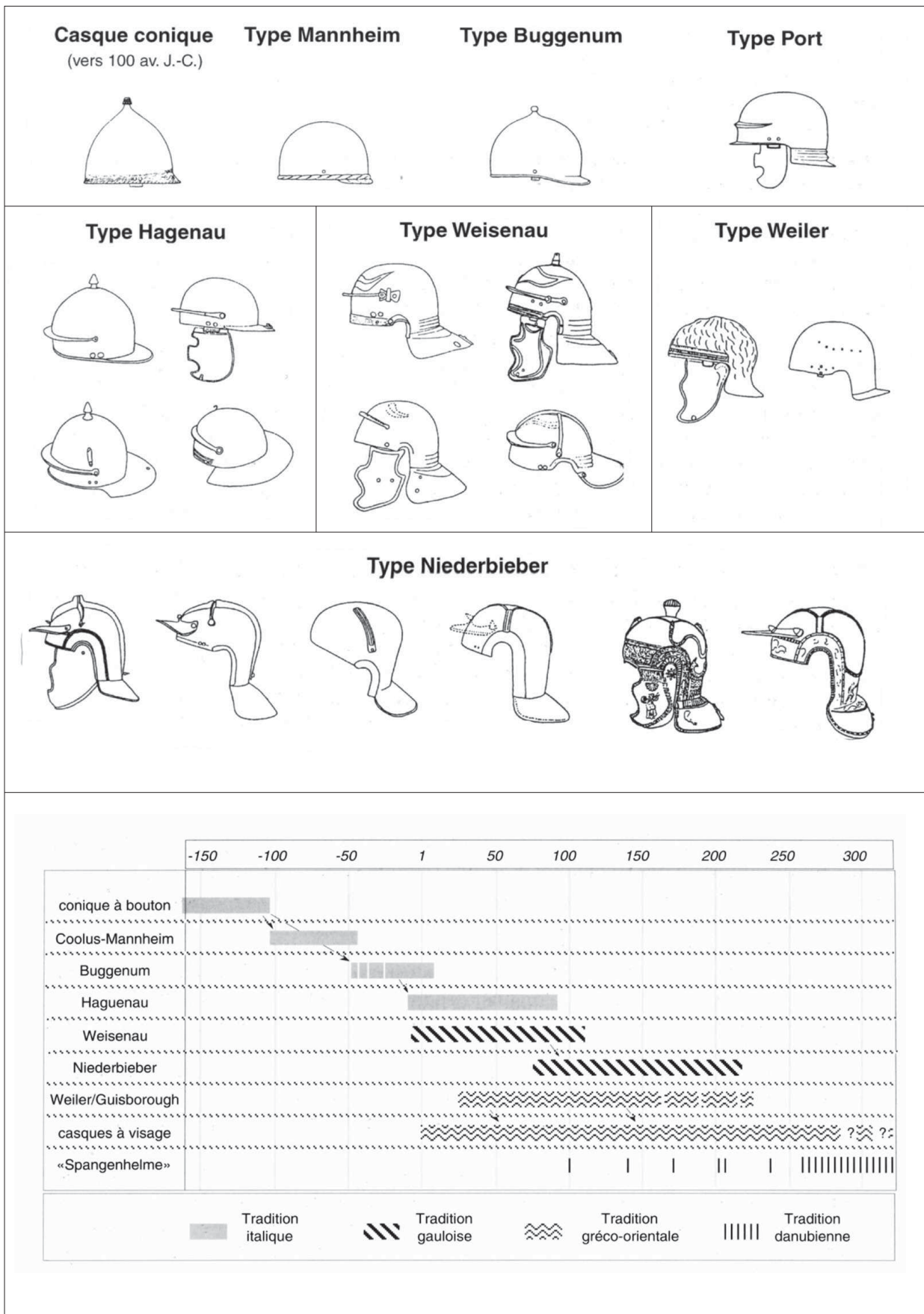


fig.151 - Typologie générale et chronologie des casques d'époque romaine (d'apr. Feugère 1996).

Couvre-joue de casque type « Weisenau » (cat. n°132, 134)

Sur le site de la place Abbé Larue, un fragment d'objet, majoritairement en fer, a été identifié par radiographie. Bien que très largement endommagé, il se présente sous la forme d'une plaque à bords échancrés, surmontée d'un système de fixation mobile à deux charnons. Sur l'un de ses côtés est conservée une fine tôle de bronze bordant un décrochement curviligne. Au centre de la plaque, on observe un arrachement. Ces caractéristiques permettent de reconnaître assurément un fragment de couvre-joue de casque. Il peut être rapproché sans difficulté des exemplaires impériaux de type 'Weisenau' (Waurick 1988, 333-338). Emblématique de l'infanterie du Haut-Empire, il est considéré par certains spécialistes comme une adaptation par l'armée romaine des casques de type 'Port' antérieurs (Feugère 2011, 103).

De nombreux exemplaires sont aujourd'hui attestés à travers l'Europe et témoignent d'une grande variété d'un point de vue formel. Les individus du début du Haut-Empire présentent généralement un couvre-nuque assez développé et bas, accusant un angle de 90° par rapport à la calotte. Cette caractéristique connaît par la suite une évolution notable puisque les individus les plus récents montrent des couvre-nuques accusant une oblique plus marquée (environ 45° de la calotte). Parmi les casques ayant conservé leur couvre-joues intacts, on observe souvent, à l'image de notre objet, la présence de fines tôles périphériques en alliage cuivreux, qui ont sans doute valeur d'ornement. Certaines pièces sont également pourvues de petites appliques circulaires en alliage-cuivreux. L'arrachement central de la pièce lyonnaise pourrait correspondre à l'emplacement d'une telle garniture décorative. L'objet étudié est trop fragmentaire pour permettre de le rapprocher objectivement d'une variante précise. On peut cependant constater que l'échancrure de l'oreille est placée assez haut par rapport à la charnière supérieure. Cette caractéristique semble partagée par la plupart des exemplaires du I^{er} siècle, à l'image de ceux de *Vindonissa*, Verdun ou encore Mainz (fig.152). Sur les individus plus tardifs, l'ouverture se trouve généralement plus bas, comme on peut le voir sur les casques d'Hebron ou Teilenhofen. Le contexte stratigraphique de l'objet permet, pour Lyon, de proposer une datation du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.

Sur le même site archéologique, une couche proche a livré une attache jugulaire de casque qui pourrait correspondre à l'individu précédemment étudié (n°134).

Couvre-joue de casque type 'Niederbieber' (cat. n°133, 135)

Parmi les rares éléments de casques à Lyon se trouve un couvre-joue découvert lors des fouilles de la Montée de la Grande Côte. Cette pièce (n°133) jouit d'un état de conservation remarquable, entièrement conservée à l'exception d'une petite partie de sa gorge inférieure. Lors de sa mise au jour, elle était associée à un anneau monté sur une charnière rivetée interprétée comme un fragment de l'attache de la mentonnière (n°135). L'objet est réalisé à partir d'une tôle fine martelée, d'une épaisseur inférieure à 2 mm. Il adopte une forme plus ou moins trapézoïdale et incurvée à deux échancrures marquées sur le côté interne, s'adaptant parfaitement à la forme d'un visage. À son extrémité supérieure, il présente un appendice curviligne assimilable à une oreille stylisée.

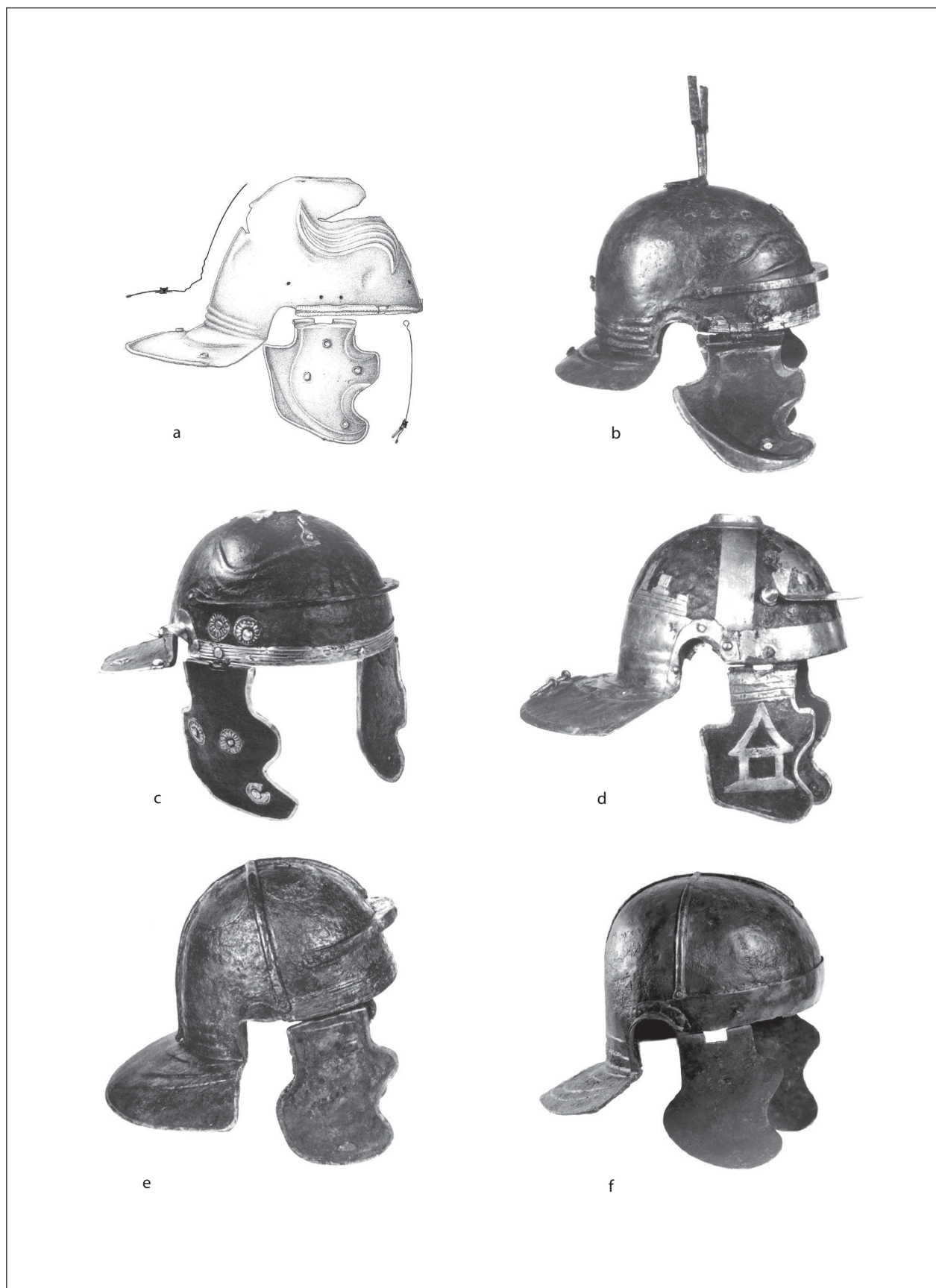


fig.152 - Casques de type 'Weisenau'. a. Verdun (SI). b. Windisch/Vindonissa (CH). c-d. Mainz-Weisenau (DE). e. Hebron (IL). f. Teilenhofen (DE) (ill. d'apr. Istenic 2015, Waurick 1988, Feugère 2011).

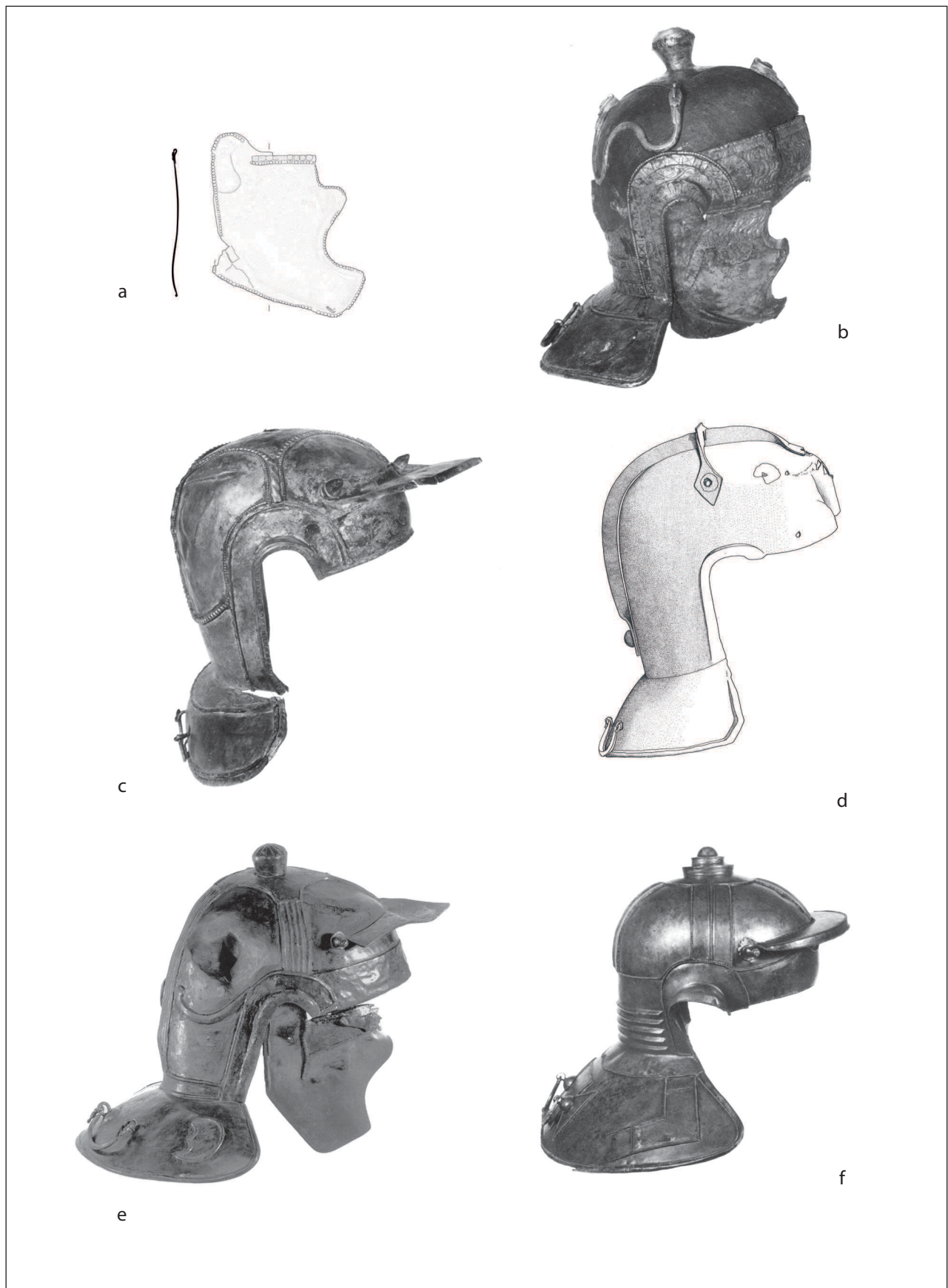


fig.153 - Casques de type Niederbieber et Weisenau tardif. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Frankfurt-Heddernheim (DE). c. Bodegraven (NL). d. Vienne/Sainte-Colombe (FR). e. Empel (NL). f. Niedermörmter (DE) (photos d'apr. Waurick 1988, Nicolay 2007, Vermeulen 2014(R)).

Celle-ci est accotée d'un système de fixation à double charnière permettant l'attache au timbre. Sur sa face visible, le couvre-joue porte un décor stylisé. Il se résume à un grènetis de perles sur son pourtour. À la jonction de la charnière, on observe un bandeau à deux registres de perles et ocelles en relief.

Les caractéristiques morphologiques de l'objet le rapprochent sans aucun doute des exemplaires de casques de type 'Niederbieber'¹²⁸ (Klumbach 1974, 42-44 ; Waurick 1988, 338-341). Ils se caractérisent de manière générale par une calotte profonde renforcée d'une croisière sommitale et sont associés à un couvre-nuque très développé et de larges couvre-joues, protégeant l'intégralité du visage (Feugère 2011, 129-132). Les exemplaires connus à ce jour sont assez rares et sont réalisés aussi bien en fer qu'en alliage cuivreux¹²⁹. En Gaule, très peu d'exemplaires sont à ce jour recensés¹³⁰. D'abord interprétés comme des casques de cavalerie (Robinson 1975,89), les individus les plus simples (en fer) ont pu semble-t-il équiper également les troupes à pied (Nicolay 2007,16). G. Waurick envisage trois variantes principales, distinguées selon l'absence ou la présence de décor (Waurick 1988, *ibid.*). Notre objet semble se rapporter à un type en alliage cuivreux élaboré (Waurick 1988, var. III ; Nicolay 2007, type G3). Les occurrences connues témoignent d'un décor plus ou moins développé, qui les rapproche des casques de parade de type Weiler-Guisborough (Feugère 2011,118-129 ; Nicolay 2007, *id.*). Rares sont les exemplaires ayant conservé leurs couvre-joues encore en place. Un casque d'Heddernheim (Allemagne) associe une calotte en fer à des éléments ornementaux et couvre-joues décorés en alliage cuivreux (Woelke 1930, 149) (fig.153b). À propos du décor, on peut remarquer que l'utilisation des perles sphériques se retrouve sur plusieurs individus, comme les casques d'Heddernheim et de Bodegraven (Waurick 1988, fig.7 n°3-4) mais aussi un casque retrouvé sur le site du temple d'Empel-'De Werf' aux Pays-Bas (Nicolay 2007, fig.5.9) (fig.153b-c,e). C'est également le cas sur d'autres types contemporains, notamment le casque de Niedermörmter, considéré davantage comme un casque tardif de type Weisenau (Waurick 1988, fig.5 n°4) (fig.153f).

La datation du type 'Niederbieber' dans son ensemble est relativement bien cernée. Il semble que ce casque fasse son apparition dans la seconde moitié du II^e siècle, au regard d'une barre de renfort retrouvée sur le camp de Newstead en Grande-Bretagne (Curle 1911, Pl.35 n°8). La plupart des occurrences retrouvées sur le *limes* rhéno-danubien est datée de la première moitié du III^e siècle (Waurick 1988,341). À propos des exemplaires décorés en alliage cuivreux, il subsiste tout même des incertitudes quant à leur datation, les exemplaires connus à ce jour étant rarement contextualisés. Quoi qu'il en soit, l'individu du la Montée de la Grande-Côte provient d'un niveau daté de la fin du II^e-début du III^e siècle, qui ne rentre pas en contradiction avec la chronologie générale du type.

128.Type établi d'après la découverte effectuée sur le camp de Niederbieber (Lindeschmidt 1882, Pl.9 ; Lipperheide 1896, 309 n°442).

129. Un casque en fer de ce type, découvert sur le site de Sivac (Serbie), a fait l'objet récemment d'une étude complète et approfondie (Vujović 2008).

130. Un exemplaire récent en fer a été découvert en France à Poitiers (Jouquand-Thomas *et al.* 2011). À noter également la découverte en 2014 d'un casque type 'Niederbieber' à Vienne (38) sur le site de Sainte-Colombe (Frascone 2015) (fig.153d).

I.2.2. Cuirasses

Dès l'époque républicaine, le soldat romain se dote d'une cuirasse capable de protéger les parties vulnérables de son abdomen. À Lyon, trois types de protection corporelle sont représentés: la cotte de mailles (*lorica hamata*), la cuirasse à écailles (*lorica squamata*) et la cuirasse à bandes articulées ou segmentée (*lorica segmentata*¹³¹). Au total, on dénombre 25 fragments associés à cette catégorie d'armement défensif (fig.154).

Catalogue	Identification	NR
136-140	Cotte de mailles	5
141-145	Ecaille de cuirasse à écailles	11
146	Plaque pectorale à décor estampé	1
147-148	Boucle de cuirasse segmentée	2
149	Charnière trilobée de cuirasse segmentée	1
150-152	Charnière de cuirasse segmentée	3
153	Crochet de cuirasse segmentée	1
154	Anneau de cuirasse segmentée	1
Total		25

fig.154 - Comptage des éléments de cuirasses à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

I.2.2.1. Cottes de mailles (*lorica hamata*)

La cotte de mailles constitue, des trois types de cuirasse présents à Lyon, le plus ancien et le plus couramment utilisé par la légion. La *lorica hamata* est en effet adoptée à tous les niveaux de l'armée, des auxiliaires aux légionnaires en passant par la cavalerie, dès l'époque républicaine. Son origine est, si l'on en croit Varron¹³², imputable aux Celtes, qui l'utilisent dès le III^e siècle avant notre ère (Feugère 1993,89 ; Deschler-Erb 1999,38). Elle est par la suite adoptée par Rome au II^e siècle av. J.-C., comme le mentionne Polybe¹³³ à propos citoyens les plus fortunés, capables de prendre en charge le coût d'un tel équipement. Les sources iconographiques de cette époque témoignent également de son emploi progressif. C'est le cas notamment sur le monument de Paul Émile à Delphes ou l'Autel dit de *Domitius Ahenobarbus* (Bishop/Coulson 2006, 64). Ce type de cuirasse se diffuse ensuite largement à l'ensemble de l'armée, jusqu'à la fin de la période romaine.

La *lorica hamata* se compose de rangées d'anneaux en fer (rarement en bronze) reliés entre eux. La production de telle cuirasse nécessite des compétences pointues et une grande habileté de la part de forgerons (Sim 1997). Plusieurs méthodes d'assemblage peuvent être mises en évidence

131. Le terme usuellement employé de *lorica segmentata* est une construction moderne.

132. Varron, *De ling. Lat.*, V, 116.

133. Polybe, *Hist.*, VI, 23.

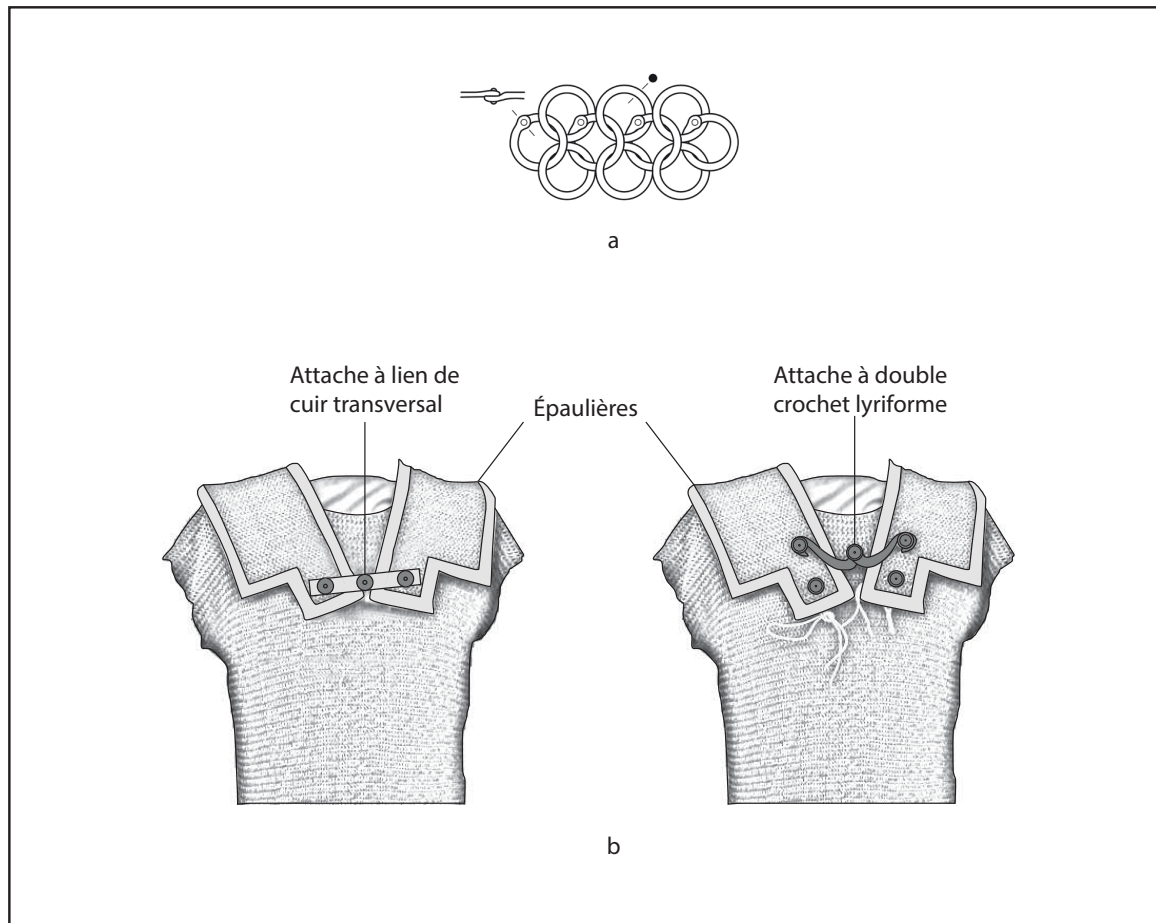


fig.155 - Principes généraux et terminologie spécifiques des cottes de mailles à l'époque romaine.

(Viand 2008, 40). La plus courante consiste à insérer quatre anneaux pleins dans un anneau ouvert. Ce dernier est ensuite riveté pour assurer une plus grande solidité au dispositif (fig.155a). Le motif est ensuite répété afin d'obtenir une cuirasse complète. L'ensemble adopte la forme d'une tunique à manches courtes, dont le principal bénéfice est une relative souplesse de mouvement, comparé aux autres types de protection. L'aspect général de la cotte de mailles s'inspire directement, en réalité, des cuirasses en lin ou en cuir d'époques grecque et hellénistique (Bishop/Coulston 2006, 64). Les épaules sont ainsi renforcées par l'ajout d'une seconde couche de maille formant des épaulières. Durant l'époque républicaine, cette deuxième couche de mailles est fixée sur le devant de l'abdomen à l'aide d'une simple barrette horizontale rivetée¹³⁴ (Feugère 1993, 91). À partir du règne d'Auguste, ce système évolue vers un dispositif à deux crochets lyriformes fixés ensemble au niveau du thorax (*ibid.*) (fig.155b). Ces éléments, que l'on retrouve sur de nombreux camps militaires du I^{er} siècle (par exemple à Windisch ; Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.35), semblent progressivement tomber en désuétude dans le courant du II^e siècle, au profit d'une cotte de mailles plus simple sans épaulières. Le système de fermeture connaît alors une nouvelle évolution, au profit d'un système plus simple (absence de crochets) ou l'emploi de plaques pectorales opposées, parfois décorées (*cf. infra*). À la fin du III^e siècle, les cottes de mailles portées par les

134. Ce système est notamment visible sur l'équipement du soldat romain de l'Autel de Domitius Ahenobarbus. Une découverte récente effectuée sur le sanctuaire du Puy de Corent (63) vient confirmer archéologiquement l'existence de ce type de dispositif (Demierre 2011).

soldats adoptent une forme nettement plus longue, recouvrant également une partie des bras. L'armée romaine fait appelle à certains corps de cavaleries auxiliaires, comme les *clibanarii* ou les *cataphracti* d'origine sarmate, qui adoptent une *lorica* couvrant l'ensemble du corps (Feugère 1993, 184-185¹³⁵).

Les exemplaires archéologiques retrouvés entiers ou à l'état de fragments ont suscité l'intérêt de la recherche depuis de nombreuses années¹³⁶. Parmi les travaux de référence, on retient notamment l'étude de G. Waurick (1982) portant sur la cotte de maille de Weiler-la-Tour au Luxembourg. Ce dernier a proposé un recensement de nombreux individus à l'échelle du monde romain¹³⁷. L'étude des cuirasses les mieux préservées reste malgré tout difficile pour plusieurs raisons. Lorsque des armures sont découvertes entières, elles se présentent le plus souvent sous la forme d'amas informes et très corrodés. L'utilisation de la radiographie peut constituer un atout pour la mise en évidence de certaines informations (diamètre des anneaux, présence ou absence de système de fixation), mais s'avère également limitée dans de nombreux cas, en raison de l'épaisseur des objets qui laisse difficilement passer les rayons X.

Six fragments ou cottes de mailles complètes, pour la plupart bien conservés, sont issus de contextes archéologiques bien renseignés. Ils ont été mis au jour sur les sites de la rue des Farges (n°138-139), de la place des Célestins (n°136-137) et de l'avenue Adolphe Max (n°140).

Cottes de mailles (cat. n°136-140)

Une cotte de mailles (n°136), conservée dans son intégralité ou presque, se trouve parmi le mobilier de la Place des Célestins. Elle a été recueillie en six fragments au sein d'un remblai d'assainissement daté entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère. L'objet a subi une restauration auprès du CREAM à Vienne¹³⁸, permettant un remontage des fragments entre eux. D'une longueur de 63 cm pour une largeur de 47 cm, la cotte présente une forme allongée et semble avoir subi une relative torsion au moment du dépôt. En dépit d'une très forte corrosion, l'analyse des rangées d'anneaux en surface permet de mettre en évidence la technique d'assemblage selon un rapport de 1/4. Chaque maillon possède un diamètre extérieur compris entre 6 et 7 mm. À de rares endroits, on observe la présence d'anneaux rivetés. Toutefois, l'absence de radiographie ne permet pas de proposer une analyse plus poussée. Cette cuirasse était associée, au sein du même contexte, à un autre fragment de cotte de mailles (n°137), dont il est difficile de déterminer s'il se rapporte au même individu. Lors de sa restauration, aucun recollage évident n'a été possible avec le premier individu, nous invitant à le considérer comme un objet distinct. La forte corrosion de ce fragment interdit toute conclusion sur la mode d'assemblage et la présence ou non d'anneaux rivetés. En revanche, l'analyse à l'œil nu a permis de mettre en évidence

135. L'incorporation de ce type de cavaliers intervient dès le I^{er} siècle. M. Feugère s'appuie notamment sur un passage de Tacite (*Hist.*, I, 79).

136. Robinson 1975 ; Waurick 1982 ; Feugère 1993 ; Gilmour 1999 ; Bishop/Coulston 2006.

137. Liste complétée par la suite par W. van der Sanden (1994)

138. Opérations de stabilisation et restauration effectuées entre 1998 et 2011.

une rangée d'anneaux en alliage cuivreux, dont on peut supposer qu'ils constituent un élément simplement ornemental, intégré au maillage en fer. Ce type de décoration est en effet connu sur quelques exemplaires archéologiques, par exemple à Vimose au Danemark (Bishop/Coulston 2006, 170) ou à Doura Europos. Sur ce dernier site, les rangées de maillons en bronze forment un motif en trident au niveau du buste (James 2004, 116 n°379).

Sur le site de la rue des Farges, deux fragments de *lorica hamata* sont également à signaler¹³⁹. Le premier objet (n°138), exceptionnellement bien préservé, a été découvert dans un dépotoir daté par chronologie relative de la fin du II^e siècle. L'individu a été découvert en deux fragments. Il possède des dimensions assez imposantes, de 34,5cm de long pour 15,5 cm de large. Une fois les deux morceaux rassemblés, l'ensemble adopte une forme quadrangulaire assez régulière. Cette observation semble indiquer que cette cotte de mailles devait être soigneusement pliée et rangée dans un sac en cuir ou en textile (Desbat 1985,88). Ce type de dépôt est déjà attesté par d'autres découvertes dans le monde romain. Une cotte de mailles, mise au jour à Zwammerdam en Allemagne, est également roulée dans un contenant en matériau périssable (Sanden 1993, 5). Sur le site des Farges, un autre fragment, constitué de quelques anneaux, a été découvert dans le niveau de destruction de l'espace B3 de la Maison aux masques (État 3)¹⁴⁰.

La cotte de mailles de l'avenue Adolphe Max (n°140) a été découverte associée à une épée courte et un ceinturon militaire (n°33 et 301). Une fois encore, la conservation exceptionnelle de cet objet peut être soulignée (48 cm de longueur pour 29 cm de large). En dépit d'une restauration, l'objet se présente sous la forme d'un amas compact noyé dans une gangue d'oxydation importante, ce qui proscrit malheureusement toute analyse plus poussée. Par ailleurs, le passage de l'objet aux rayons X n'a pas livré de résultats satisfaisants. Tout au plus pouvons-nous observer par endroits certains maillons, dont le diamètre se situe entre 8 et 9 mm.

Enfin, parmi le mobilier du Verbe Incarné figure une cotte de mailles découverte en trois fragments. L'objet n'a malheureusement pas été retrouvé dans les réserves du musée gallo-romain de Fourvière¹⁴¹, nous interdisant toute analyse plus poussée.

La relative abondance des cottes de mailles découvertes à Lyon semble constituer un phénomène peu courant, particulièrement en contexte civil. Tous ces exemplaires sont datés par leur contexte stratigraphique entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle. Sans être rares, les cottes de mailles découvertes pour dans le monde romain ne sont pas pour autant légion. Au regard des exemplaires recensés à ce jour¹⁴², ce type de cuirasse connaît une diffusion importante s'étendant à l'ensemble de l'*imperium*. On les rencontre en effet de l'Europe occidentale à l'Orient, principalement en contexte de camp ou d'occupation militaire. Une somme considérable de fragments se trouve notamment parmi le mobilier de Doura Europos, lié aux horizons de siège des années

139. Les deux objets n'ont pu être étudiés de manière exhaustive, car ils sont aujourd'hui absents des réserves archéologiques du Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Nous nous contentons donc de proposer une description sommaire sur la base des observations et illustrations proposées par A. Desbat (1985, 88-89).

140. Cet objet n'est pas illustré, car introuvable dans les réserves du Musée gallo-romain de Lyon Fourvière.

141. Son existence nous a été signalée grâce au procès-verbal de restauration établi par le CREAM de Vienne en 1988.

142. Liste des attestations issue de Robinson 1975, complétée par Waurick 1982 puis Sanden 1993.

250-256 apr. J.-C. Il est malgré tout difficile de définir si ces objets ont appartenu à l'armée romaine ou à ses opposants sassanides (James 2004). Concernant la répartition des cottes de mailles en Europe, on observe également sa très nette diffusion dans les provinces septentrionales de l'Occident romain. En Bretagne, de nombreux exemplaires, parfois très bien conservés, se trouvent notamment à Corbridge, Caerleon ou Newstead, dans des contextes clairement militaires. À South Shields, une *lorica hamata*, supposée complète, a été découverte lors de la fouille des baraquements incendiés à la fin du III^e siècle (Hodgson 2005). Plusieurs spécimens similaires se trouvent également sur le *limes* rhénan, là encore en contexte militaire, à Saalburg, Zugmantel ou Künzig. En France, ce type de découverte fait pratiquement office d'exception pour l'archéologie terrestre. Les quelques exemples attestés se cantonnent au quart sud-est du territoire, le long de l'axe Rhône/Saône ou à proximité. Des fragments de *lorica hamata* se trouvent dans la sépulture de Chassenard dans l'Allier, associés à un ensemble militaire de qualité (Beck/Chew 1991, 37 n°9). En contexte fluvial, on peut mentionner également la découverte de deux cottes bien conservées dans le département de Saône-et-Loire, respectivement à Pontoux (Feugère 1990, 112, fig.99, n°133) et Ouroux-sur-Saône. Ce dernier exemplaire est associé à un casque de type Niederbieber daté du III^e siècle (Bonnamour *et al.* 2001/2002, fig.1). (*Liste des parallèles et références, cf. liste n°12*).

I.2.2.2. Cuirasse à écailles (*lorica squamata*)

La cuirasse à écailles (*lorica squamata*) constitue la troisième forme de protection corporelle adoptée par les soldats. À l'image d'autres catégories d'armement (arc composite par exemple), ce type de cuirasse est attesté dès le II^e millénaire avant notre ère dans les régions orientales du bassin méditerranéen. Selon les sources, les troupes militaires adoptent cette protection corporelle dès le III^e siècle av. J.-C. (Deschler-Erb 1999, 38). Elle ne se généralise cependant qu'à partir du règne d'Auguste, par le biais des cavaliers orientaux des troupes auxiliaires. On la retrouve au sein de l'armée régulière durant toute la période impériale, jusqu'au IV^e siècle, utilisé sans distinction par l'ensemble des troupes de la légion et des corps auxiliaires (Deschler-Erb 1999, 38 ; Bishop/Coulston 2006, 95). Les écailles en bronze (rarement en fer) qui la constituent, facilement interchangeables, sont de simples tôles de bronze découpées, adoptant, le plus souvent, une forme rectangulaire à base arrondie. Certaines écailles pouvaient recevoir un étamage jouant un rôle à la fois esthétique et fonctionnel, puisqu'il confère à l'armure une plus grande résistance à la corrosion. Deux systèmes de montage ont pu être mis en évidence (Aurrecoechea 2010, 85). Durant la première moitié du Haut-Empire, les écailles sont fixées sur une tunique en cuir ou en tissu. Chaque écaille est rattachée à ses voisines selon un axe horizontal, par les biais d'anneaux en alliage cuivreux insérés dans les orifices latéraux. Ce dispositif offre l'avantage d'une relative souplesse proche de celle des cottes de mailles. À partir du règne d'Antonin le Pieux, il semble que le montage évolue vers un dispositif plus rigide, mais également plus résistant. Chaque écaille est rattachée à ses voisines aussi bien horizontalement que verticalement, comme en témoigne la présence de perforations sur leurs quatre côtés (Bishop/Coulston 2006, 140).

Comparée à la cotte de mailles, la cuirasse à écaille offre de nombreux avantages, à commencer par le coût et le temps nécessaire à sa confection. D'un point de vue fonctionnel, elle peut aussi être considérée comme un atout, puisque ce type de cuirasse est beaucoup moins lourd et plus facile d'entretien. Sa résistance au combat est encore aujourd'hui débattue. Il semble qu'elle ne constitue pas une protection optimale face à des impacts violents, en raison de la fragilité des écailles qui la constituent (Simkins 1994, 15). Néanmoins, certaines expérimentations tendent à démontrer son efficacité face aux projectiles de toute sorte, non sans provoquer des lésions internes dues au choc. Les travaux de M. von Groller (1901, Pl.15) font office de prémices dans l'établissement d'une typologie des écailles de cuirasse. Celle-ci se fonde sur les nombreuses découvertes effectuées sur le site de dans le magasin d'armes (*Waffenmagazin*) de *Carnuntum* en Autriche (fig.156). Plusieurs types ont pu être définis, de tailles et de morphologies différentes. Malgré tout, la diversité des écailles mises au jour à l'échelle européenne, aussi bien concernant leurs modules que leur système de fixation, rend difficile l'établissement d'une typo-chronologie fiable. Cette grande variation des types résulte probablement de tendances régionales, mais également de nombreuses contraintes liées à l'approvisionnement en matière première, au temps imparti à la confection de ce type de protection, mais aussi au savoir-faire des artisans en charge de la production.

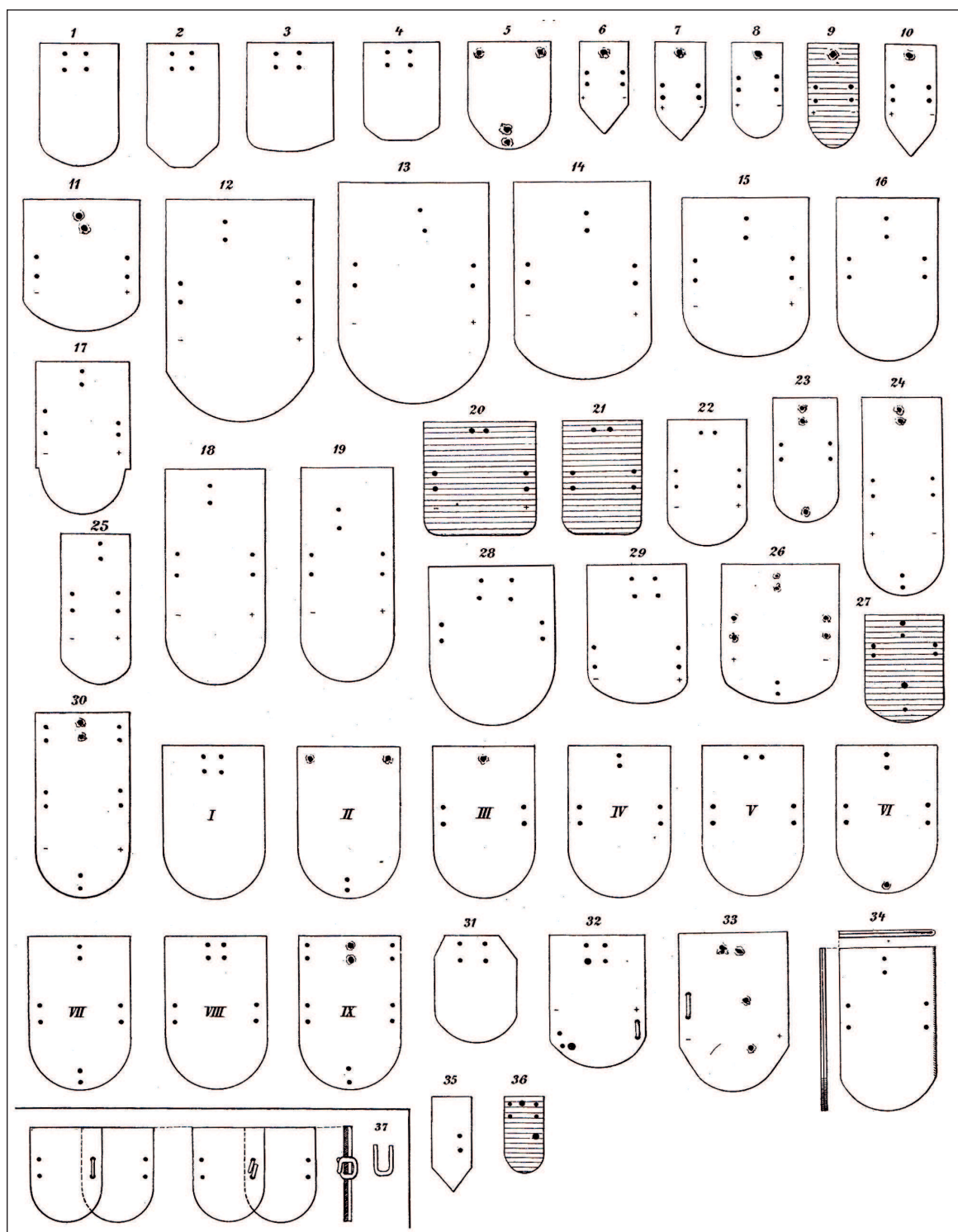


fig.156 - Types d'écailles de *lorica squamata* définis par M. von Groller d'après les découvertes de Bad Deutsch-Altenburg/Carnuntum (d'apr. von Groller 1901).

Écailles (cat. n°141-145)

De Lyon, proviennent plusieurs exemplaires d'écailles dont la variété typologique est à souligner. Deux écailles retrouvées sur le site Saint-Vincent (n°141a-b) présentent des dimensions

relativement importantes (36,5 X 20,5 mm). En raison de leur fragmentation, il est difficile d'établir leur mode de fixation avec certitude. Toutes deux possèdent, en tout cas, deux paires d'orifices latéraux et sont dépourvues de perforations dans leur partie inférieure, ce qui permet d'exclure une fixation rigide sur les quatre côtés. L'une des écailles semble posséder un système de fixation à trois perforations sommitales, disposées en quinconce, sans que l'on puisse le rattacher à un type établi par von Groller. Une écaille très fragmentaire est également identifiée parmi le mobilier du site de la rue du Bourbonnais (n°142). Brisé à ses deux extrémités, l'objet présente un système d'attache à quatre perforations disposées en carré et deux paires d'orifices latéraux. La forme presque quadrangulaire de cette écaille, tout comme ses extrémités inférieures tronquées en biseau, rappellent des exemplaires notamment reconnus sur le site de Sisak en Croatie (Radman-Livaja 2004, Pl.29 n°148-152). Néanmoins, chose surprenante, le système de fixation à quatre trous est placé en partie inférieure de l'objet, contrairement au parallèle précédemment cité. On peut donc envisager que cette écaille ait possédé deux dispositifs d'attaches, supérieur et inférieur, témoignant d'une cuirasse rigide.

La grande majorité des exemplaires étudiés sont issus de la rue des Farges (n°143-144). Ils présentent des dimensions réduites comparées aux exemplaires précédents. Chacune mesure 22,5 mm de long pour 11,5 mm de large. Les fines tôles de bronze sont percées de deux paires d'orifices latéraux (placés assez haut) et d'un orifice sommital, destinés au montage. Toutes correspondent au type III de Groller (*op. cit.*). Si l'on en croit E. Deschler-Erb (1999, 38), ce lot d'écailles serait caractéristique d'un type très courant, daté principalement du Haut-Empire. Plusieurs parallèles, présentant le même système de montage, sont en effet attestés à Augst (Deschler-Erb 1999, 38 Taf.15 n°272), Nijmegen (Nicolay 2007, Pl.7 208.2-4) ou *Carnuntum* (Jilek 2005, 172 fig.4 n°20) pour des contextes du I^{er} et du II^e siècle de notre ère. À Newstead, les exemplaires mis au jour ont été exhumés dans un niveau daté des années 98-100 apr. J.-C (Curle 1911, pl.24). On recense également six écailles similaires à Biely Kostol, dans un niveau de la seconde moitié du II^e siècle (Krekovič 1994, 220). Le camp fortifié d'Iža (Slovaquie), qui constitue un poste avancé de l'armée durant les guerres marcomannes (166-180 apr. J.-C.), a lui aussi livré plusieurs exemplaires de ce type (Rajtár 1994, 91 fig.7 n°13). Les écailles de la rue des Farges ont été recueillies dans un niveau daté de la fin du II^e-début du III^e siècle de notre ère. On notera tout de même que ce système de montage est encore présent pour des écailles de dimensions bien supérieures sur le site de Doura Europos notamment (James 2004, fig.80).

Enfin, parmi le mobilier du pseudo sanctuaire de Cybèle se trouve une tôle de bronze perforée de trois trous (n°145). Issue d'un niveau augustéen (20 av.-10 apr. J.-C.), elle est interprétée comme une possible écaille de cuirasse dans une publication récente (Desbat/Maza 2008, 245). Sans écarter totalement cette possibilité, on peut tout de même émettre quelques doutes quant à la typologie de cet objet, qui souffre d'un cruel manque de parallèles.

Pour résumer, la typo-chronologie des écailles de cuirasse reste encore mal définie. Malgré l'évolution du système de montage, le mode de fixation strictement horizontal semble également perdurer dans la seconde moitié du II^e siècle. Au siècle suivant, il est encore attesté mais sous des formes et des modules différents. La diversité des types d'écailles découverts sur le site de Doura Europos ou *Carnuntum* témoigne à elle seule de la difficulté d'établir une typo-chronologie fiable pour ce moyen de protection corporelle.

Plaque pectorale à décor estampé (cat. n°146)

Une plaque en alliage cuivreux a été mise au jour parmi le mobilier de la rue des Farges, dans une couche d'abandon de l'espace B2, daté de la fin du II^e – début du III^e siècle de notre ère (État 3). D'une épaisseur inférieure à 5 mm, elle présente une forme polygonale dont l'extrémité supérieure s'inscrit dans un arc de cercle. On observe, sur l'une des faces, un décor estampé d'une grande finesse. Celui-ci représente un aigle, tourné vers la droite, surmontant un panneau de petits globules ovoïdes. L'objet, brisé aux deux extrémités, est percé d'un côté de deux paires de trous circulaires et, de l'autre, d'un orifice vertical rectangulaire.

Pendant longtemps, les plastrons décorés de ce type ont été attribués à l'équipement de parade des auxiliaires de cavalerie, lors d'événements sportifs de type *hippica gymnasia* (Garbsch 1978, Feugère 1994a). Toutefois, les nombreuses découvertes réalisées en contextes militaires (*Carnuntum*, Corbridge ou Zugmantel, pour ne citer que quelques exemples) invitent à les attribuer aujourd'hui à l'équipement des soldats, aussi bien à l'infanterie qu'à la cavalerie (Petculescu 1990, 849). Cette hypothèse est renforcée par quelques occurrences portant des inscriptions relatives à certains corps de la légion (LEG X, LEG XIII) (Bishop/Coulston 1993, 139). Parmi les exemplaires reconnus à ce jour, ceux de Doura Europos (James 2004, fig.62 n°415) et de Straubing (Garbsch 1978,80) ont été retrouvés en association avec une ou plusieurs écailles de cuirasse. Par ailleurs, on note que l'apparition de ce type d'armement semble concomitante de la disparition des crochets de fixation de cottes de mailles, retrouvés sur de nombreux sites militaires du Haut-Empire (Bishop/Coulston 2006, 139). Ces observations laissent à penser que ces plaques décorées étaient probablement portées aussi bien sur des cuirasses de type *lorica squamata* que de type *lorica hamata*. Notons cependant que peu d'exemplaires en bronze ont été retrouvés à ce jour, ce qui témoigne peut-être de l'existence de plaques plus simples et non décorées en fer, tel que celles utilisées dans la composition de la *lorica segmentata* de type Newstead (Bishop 2002, Thomas 2003).

Le système d'attache des plaques pectorales de cuirasse a été étudié en détail par J. Garbsch (1978) et M. Bishop (2002, 56). L'exemplaire de Manching présente encore un ou deux tenons de fixation en place, sur le côté interne de l'objet (Garbsch 1978, n°DI-2 pl.8:1) : ils prennent la forme de petites goupilles en bronze à tête quadrangulaire percée d'un trou circulaire. Un lot important a été découvert sur le site de Doura Europos (James 2004, 121, fig.62 n°420-431). L'hypothèse la plus probable est que cet élément vient s'insérer dans l'ajour rectangulaire de la plaque opposée avant d'être pivoté à 90°, permettant une parfaite fixation des deux éléments de plastron. Ce système devait être maintenu par un dernier élément transversal (lanière de cuir ou simple tige en fer) reliant les deux goupilles entre elles (fig.157).

L'exemplaire de la rue des Farges trouve des parallèles sur de nombreux sites du *limes* rhéno-danubien et ses marges, principalement en Rétie, Norique et Pannonie supérieure. Peu d'occurrences sont attestées au-delà de ces limites. Quelques exemplaires sont signalés à Corbridge (Grande Bretagne), Adana (Turquie) et Doura Europos (James 2004, *id.*). En Gaule, la mise au jour de ce type d'objet reste exceptionnelle. En dehors de Lyon, une découverte ancienne

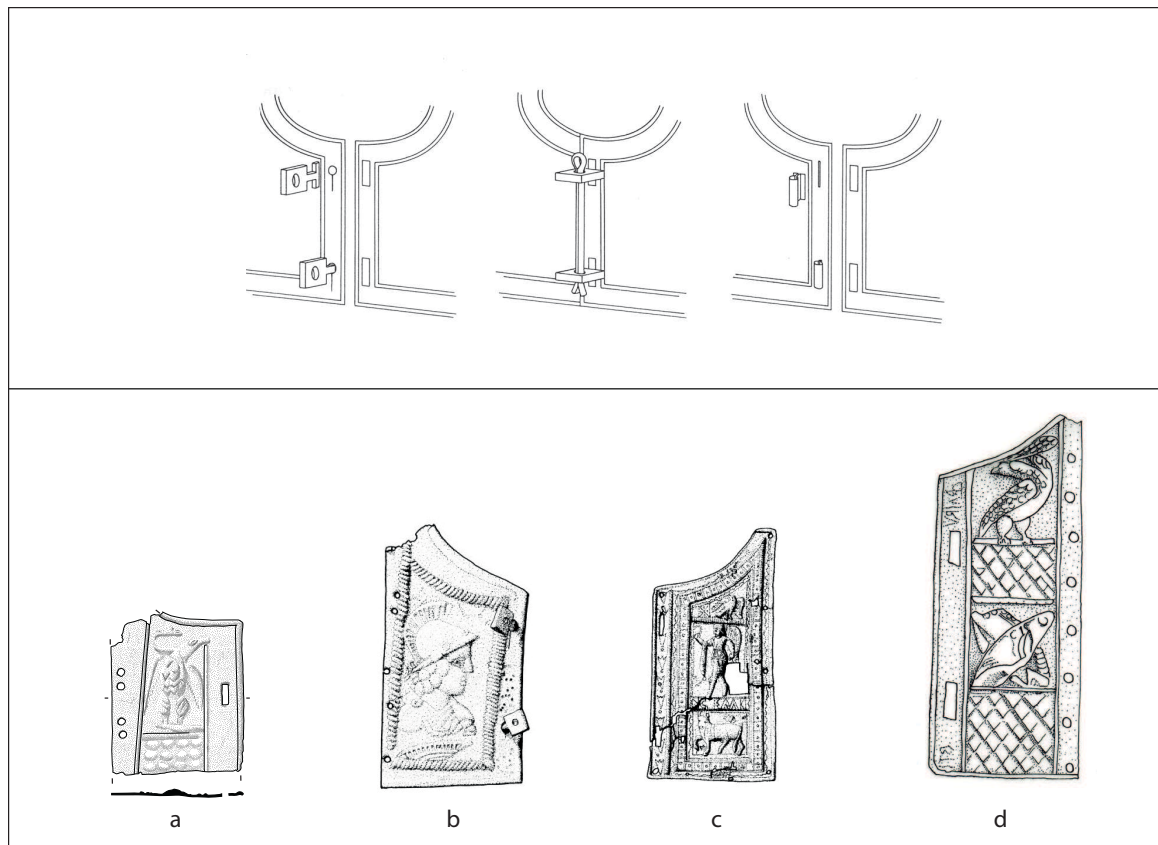


fig.157 - Plaques pectorales de cuirasse. (En haut) Système d'attache. (d'apr. Garbsch 1978). (En bas) Exemples. a. Lyon/Lugdunum (FR). b. Manching (DE). c. Orgovány (HU). d. Pfünz (DE). (ill. d'apr. M. N. Baudrand (b), Garbsch 1978, Bishop/Coulston 2006).

se trouve à Nîmes, conservée dans les réserves du Musée archéologique (Feugère 1994a, 4). Le répertoire iconographique développé sur ces plaques de cuirasses montre une certaine homogénéité, avec une forte connotation militaire. La plupart portent un aigle (symbole de Jupiter) dans leur partie supérieure. Celui-ci surmonte le plus souvent une divinité, représentée en buste ou de plain-pied. Il s'agit principalement de Mars, de Mercure, de Minerve et de la Victoire casquée. La partie inférieure est enfin fréquemment décorée d'un capricorne, d'un taureau ou de deux boucliers. L'individu des Farges ne dépare donc pas dans cette série. Les fouilles du camp auxiliaire de Pfünz ont permis la découverte d'un exemplaire (fig.157d) présentant une alternance de motifs figurés (aigle, boucliers) et de petits panneaux stylisés (croisillons) qui se rapproche clairement de notre objet (Garbsch 1978, 79).

Les plaques pectorales de cuirasses décorées forment un groupe homogène. Elles apparaissent au début du II^e siècle comme en témoigne la découverte d'Orgovány en Hongrie (fig.157c) (Garbsch 1978, 79). Cependant, la plupart sont malheureusement mal datées, souvent attribuées sans plus de précisions aux II^e et III^e siècles. Les quelques occurrences bien caractérisées semblent se concentrer entre la fin du II^e siècle et la première moitié du III^e siècle (Buciumi et Moigrad, *ibid.*). Le site de Doura Europos, occupé entre les années 165 et 256 de notre ère permet d'établir un *terminus ante quem*.

I.2.2.3. Cuirasse segmentée (*lorica segmentata*)

La cuirasse segmentée ou *lorica segmentata* est considérée par beaucoup comme l'une des évolutions majeures apportée par les Romains à l'armement défensif. Ce type de protection, dont l'origine exacte reste difficile à cerner, constitue une véritable armure, couvrant l'ensemble de l'abdomen et des épaules. Elle est réalisée à partir de fines plaques quadrangulaires en fer. De nombreuses attaches et charnières permettent l'articulation de ces pièces. Elles constituent de petites pièces relativement fragiles en alliage cuivreux et facilement remplaçable. À la différence des cottes de mailles, ce système présente l'avantage de supporter des impacts violents et d'éviter les traumatismes corporels importants (Feugère 1993,129).

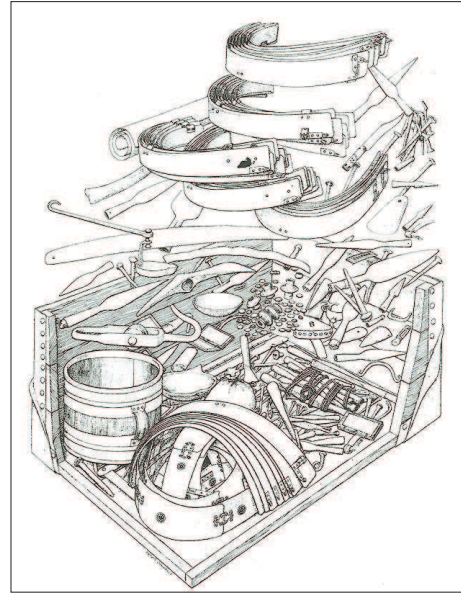


fig.158 - Reconstitution du dépôt de Corbridge (ill. P. Connolly).

Nos connaissances sur les cuirasses segmentées résultent d'une longue tradition débutée dès la fin du XIX^e siècle. Parmi les pionniers de la discipline, on rappellera entre autres les travaux précoces de M. Von Groller (1901) ou J. Curle (1911). Le premier à avoir proposé une restitution satisfaisante de ce type d'équipement est sans nul doute H. R. Robinson (1975), qui distingue deux types principaux, encore en usage dans la littérature scientifique: le type *Corbridge* et le type *Newstead* (fig.160).

Jusqu'à une date récente, l'apparition des cuirasses segmentées était fixée au règne de Claude, à partir des découvertes faites sur plusieurs sites de Bretagne (Colchester, Chichester) et du *limes* rhénan (Magdalensberg). Les découvertes effectuées sur le site de Kalkriese (Allemagne), lieu attesté de la bataille du Teutoburg, autorisent aujourd'hui une révision de ces données. En effet, Les fouilles ont mis au jour des éléments de cuirasse d'un type inédit, daté de l'époque augustéenne et baptisé «Kalkriese» en référence au site éponyme (fig.160). L'hypothèse d'une antériorité encore plus grande de la cuirasse articulée peut être discutée, même si les indices archéologiques sont très minces. M. Poux (2008,352-353) soutient l'idée, déjà émise très anciennement par M. von Groller, que des modèles en cuir aient pu exister, composés de systèmes de fixation en alliage cuivreux dont on retrouve des traces sur certains sites tardo-républicains tels qu'Alesia, le Titelberg, Bibracte ou Corent. On peut opposer à cette hypothèse le fait que ces découvertes sont mal documentées et rarement datées avec précision. On sait par ailleurs que ces sites connaissent une occupation prolongée au moins jusqu'à l'époque augustéenne. On pourrait ajouter enfin que les sources iconographiques à notre disposition pour la période républicaine ne livrent pas de représentations de légionnaires vêtus de ce type de protection corporelle, lui préférant le plus souvent la cote de mailles.

Pendant longtemps, la cuirasse segmentée était considérée comme l'apanage des légionnaires, alors que les troupes auxiliaires revêtaient la cote de mailles. Au regard des multiples éléments

de cuirasses segmentées retrouvés en contexte de camps auxiliaires, il semble qu'elle ait été employée par l'ensemble des troupes d'infanterie, quel que soit leur rang (Feugère 1993, 129 ; Lenz 2006, 19).

La découverte de cuirasse archéologiquement complète en contexte de fouille reste de l'ordre de l'exception, en raison du caractère composite de ce type d'armement. À cet égard, le dépôt de Corbridge demeure une source inestimable pour comprendre, non sans difficulté, l'assemblage des pièces métalliques entre elles. Sur le terrain, on retrouve le plus souvent ces objets à l'état de fragments isolés. Il s'agit principalement de restes de bandes articulées en fer, mais surtout de l'ensemble des éléments destinés à la fixation des éléments entre eux, facilement égarés et remplacés. Pour la classification de ces éléments, nous nous référons aux travaux et publications de M. Bishop (2002) et M. Thomas (2003), qui offrent une synthèse exhaustive des cuirasses segmentées en Europe occidentale.

Concernant la chronologie des cuirasses segmentées, le schéma quelque peu linéaire qui prévalait depuis longtemps s'est vu récemment quelque peu bousculé, à la lumière des découvertes effectuées dans la province de León en Espagne (Aurrecochea 2003-2004, 53-54 ; 2007, 177-179). Les trois types attestés (Kalkriese, Corbridge et Newstead) ont en réalité connus chacun des périodes d'utilisation bien plus étendue qu'on ne le pensait autrefois et ont sans doute, nous en sommes certains pour l'Espagne, coexisté sur une durée relativement longue (fig.159). Il semble donc que l'usage des cuirasses de type Kalkriese ait pu se prolonger dans certaines provinces jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Les types Corbridge et Newstead connaissent également une période d'utilisation couvrant pratiquement l'ensemble de la période impériale.

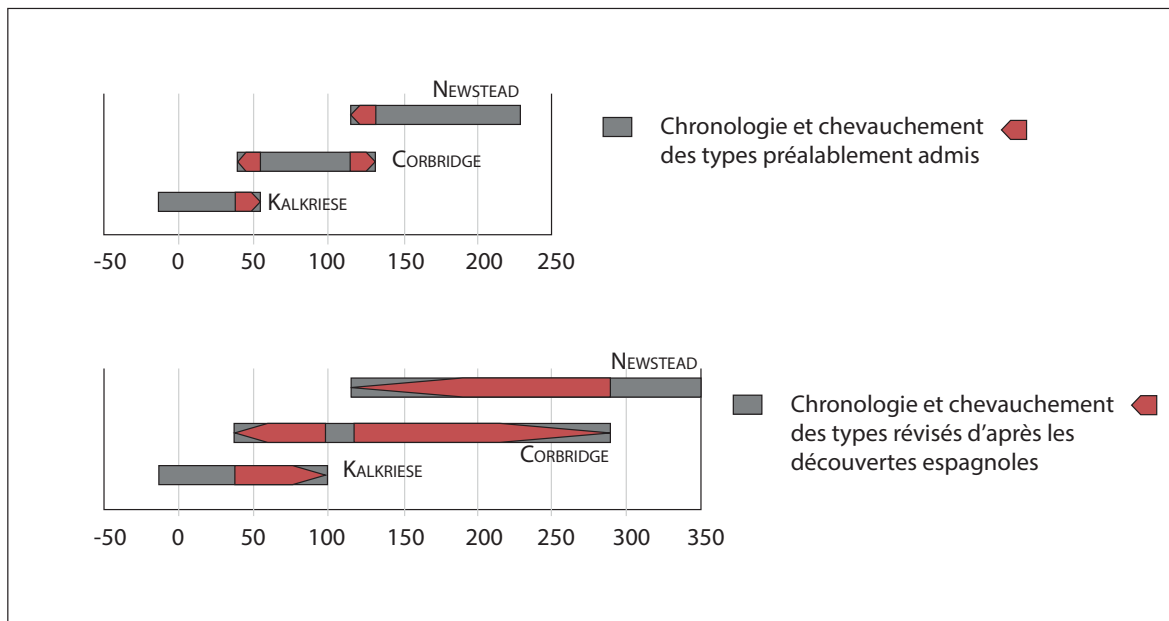


fig.159 - Chronologie des principaux types de cuirasses segmentées à la lueur des recherches récentes (d'apr. Aurrecochea 2003-2004, 2007).

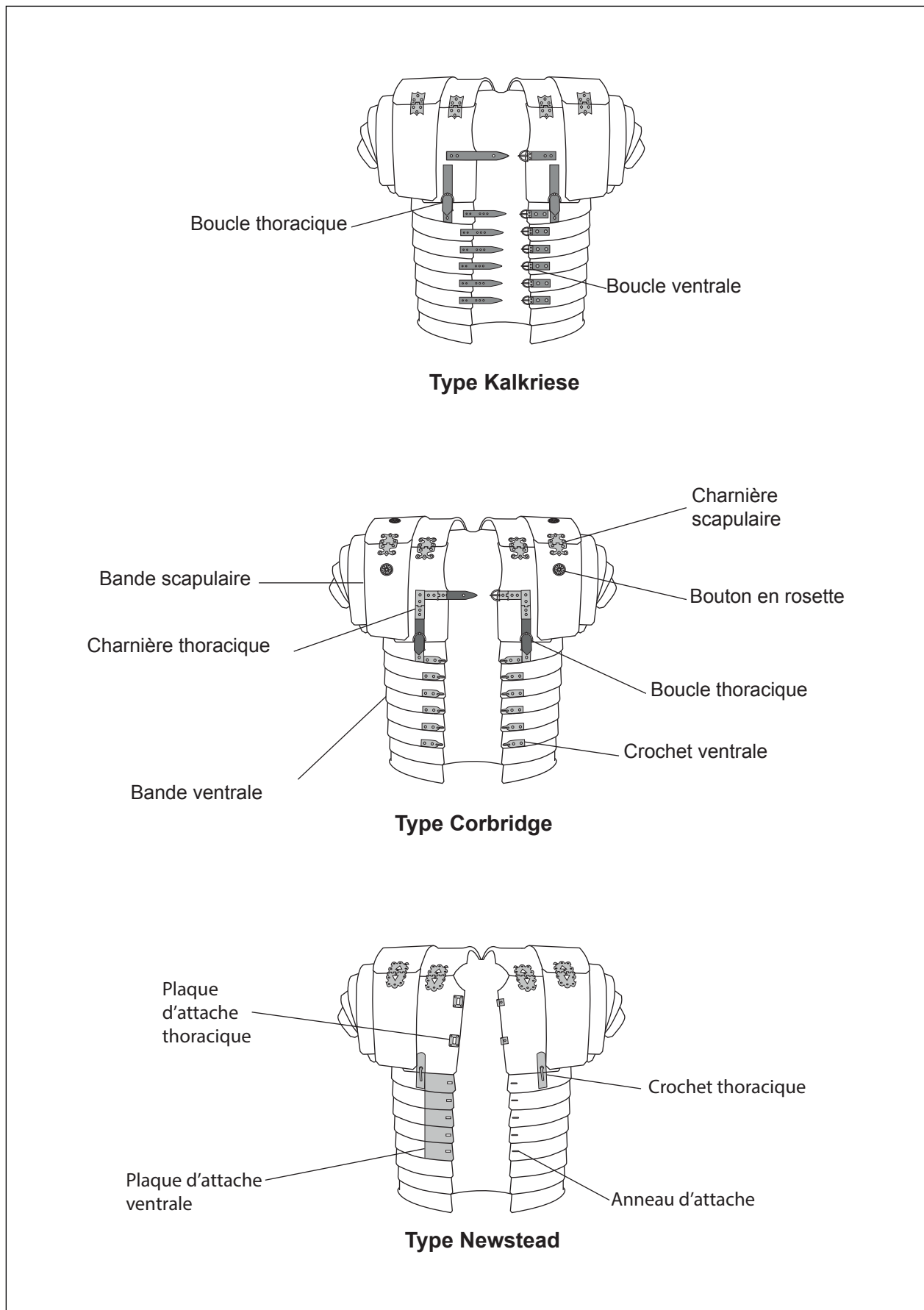


fig.160 - Principaux types de cuirasses segmentées et terminologie générale.

Boucles thoraciques (cat. n°147-148)

Une boucle d'attache thoracique a été mise au jour parmi le mobilier de la Place Abbé Larue (n°147). L'objet se présente sous la forme d'une petite boucle à charnière simple prolongée d'une plaque en tôle de bronze repliée pourvue de deux rivets traversant. Cet élément s'adapte parfaitement, dans sa forme et ses dimensions, aux cuirasses de type Corbridge. On peut le rapprocher de la variante Dvi de M. Thomas (2003, 52 fig.37). À l'instar des charnières, les boucles de cuirasse sont fréquemment rencontrées en Europe occidentale, principalement sur les *limites* de Bretagne et du Rhin (Artefact CUS-4001). Un objet, mis au jour sur le site de la rue des Farges, pourrait également correspondre à ce type d'éléments (n°148). Ses dimensions (3,8 cm de longueur pour 2,5 cm de largeur) semblent correspondre aux exemplaires de boucle reconnus. Cette identification doit néanmoins être prise avec précaution si l'on s'attarde sur le système de fixation. Tout d'abord, l'absence de charnière à l'extrémité de la plaque dénote fortement avec les occurrences communément admises. Ensuite, le dispositif de rivets disposés en quinconce n'est attesté sur aucun exemplaire de boucle de cuirasse, généralement pourvue d'un unique rivet, voire deux. La datation contextuelle de l'objet (début du I^{er} siècle apr. J.-C.) ne s'oppose en revanche pas à l'hypothèse d'un élément de *lorica*.

Charnières (cat. n°149-152)

Les charnières en alliage cuivreux font partie des éléments de cuirasse segmentée les plus fréquemment retrouvés sur le terrain. Elles permettent la jonction entre les bandes de fer au niveau thoracique et scapulaire. À Lyon, les deux types de charnières sont représentés et rassemblent quatre fragments.

Le premier (n°149) est une charnière d'épaule caractéristique, constituée de deux plaques de bronze articulées. Elle adopte une forme trilobée ou en doubles volutes. L'exemplaire retrouvé sur le site de la rue Bourgelat est replié sur lui-même. Il présente un ajour triangulaire central ainsi que cinq trous de fixation répartis également à ses différentes extrémités. Selon la classification de Thomas, cette charnière se rapporte au type Fiii, qui garnit les cuirasses de type Corbridge (Thomas 2003, 62). Elle constitue une variante rare comparée aux autres types (Fiv à Fvi), caractérisés par leur absence d'ajour central. Les occurrences restent néanmoins nombreuses, concentrées principalement dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Une grande part provient de la province de Bretagne comme à Hodd Hill, Colchester, Corbridge ou Richborough (Thomas 2003, 65 fig.47). Quelques exemplaires sont par ailleurs recensés sur les camps du *limes* Rhénan, par exemple à Rheingönheim (Ulbert 1969, Pl.33 n°1) ou Neuss (Simpson 2000, Pl.25 n°8). Les sites militaires d'Augst et Windisch ont aussi livré chacun un individu de cette variante (Deschler-Erb 1999, Pl.14 n°250 ; Unz, Deschler-Erb 1997, Pl.34 n°832).

Trois autres charnières correspondent à des éléments de fixation de cuirasse thoraciques. Deux de ces individus proviennent également du site de la rue Bourgelat, dans le même niveau de remblai (n°150-151). Le troisième (n°152) a été identifié parmi le mobilier des fonds anciens du

Musée gallo-romain de Lyon Fourvière. Il n'est conservé qu'à l'état de fragment et il est dépourvu de contexte. Ces charnières sont beaucoup plus simples du point de vue morphologique. Elles se résument à de simples tôles de bronze quadrangulaires, reliées entre elles par une charnière simple. On observe pour deux d'entre elles (n°150 et 152) deux perforations à décor incisé de deux cercles concentriques. En revanche, l'individu n°151 ne présente qu'une seule perforation et aucun décor. L'ensemble de ces fragments correspond à des charnières ou fragments de charnières de cuirasse de type Biii ou Ciii selon la classification de Thomas (2003, 21, 33). Là encore, les parallèles sont très nombreux pour ce type de garnitures et se répartissent sur bon nombre de camps militaires du *limes* rhénan et breton (cf. catalogue).

La datation de ces éléments de cuirasse se fonde essentiellement sur la chronologie admise pour les cuirasses de type Corbridge. Ces dernières semblent apparaître aux alentours du règne de Tibère et connaissent une diffusion dans les provinces impériales durant tout le I^{er} s. apr. J.-C., voire même au-delà si on en croit les recherches les plus récentes (cf. *supra*).

Crochet thoracique (cat. n°153)

Sur le site de la rue Monseigneur Lavarenne, on identifie un crochet thoracique de cuirasse segmentée. L'objet en alliage cuivreux est constitué d'une plaque quadrangulaire à deux perforations de fixation. Il est prolongé d'un crochet de section circulaire. Ce dernier a la particularité de présenter une extrémité soignée et décorée, qui rappelle de manière assez singulière les têtes d'oiseaux aquatiques présentes sur les pendants de harnais à ailettes du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. *Part.II Chap.I.4.2*). D'une manière générale, ce crochet peut être rattaché au type Thomas Hi (2003,93 fig.61) adapté aux cuirasses de type Corbridge (Bishop 2002,31-45). Les attestations sont nombreuses pour ces éléments d'attaches. Leur diffusion, concentrée sur les frontières de Bretagne et du Rhin, se confond avec les autres types de garnitures de cuirasses précédemment étudiés. En Gaule, les attestations pour ce type d'objets sont relativement rares. On en retrouve à Autun (Fort/Labaune 2008, fig.2 n°2) ou encore à Ribemont-sur-Ancre (Viand *et al.* 2008, fig.11 n°1).

Anneau de cuirasse (cat. n°154)

Un objet retrouvé sur le site de la rue des Farges semble constitutif du système de fermeture des cuirasses de type Newstead. L'objet adopte la forme d'un anneau prolongé d'une tige plate de section quadrangulaire et agrémenté de deux petits ergots à sa base. Ce type de fixation n'entre pas dans la composition des cuirasses plus précoces de type Corbridge A, B et C, qui préfèrent utiliser un système d'attache à crochets et lanières de cuir. Les découvertes de plaques sur les sites de Stillfried, de *Carnuntum* et d'Izâ (fig.161a-b) montrent la manière dont ce type d'objet était utilisé pour la fixation des éléments abdominaux (Bishop 2002, 57-58). L'attache, fixée horizontalement sur une extrémité de la plaque ventrale, vient s'insérer dans un orifice rectangulaire, lui-même renforcé d'une plaque rivetée en alliage cuivreux. Afin d'assurer une bonne tenue à ce système, on pense qu'un élément transversal (goupille ?), placé dans le trou circulaire de l'attache,

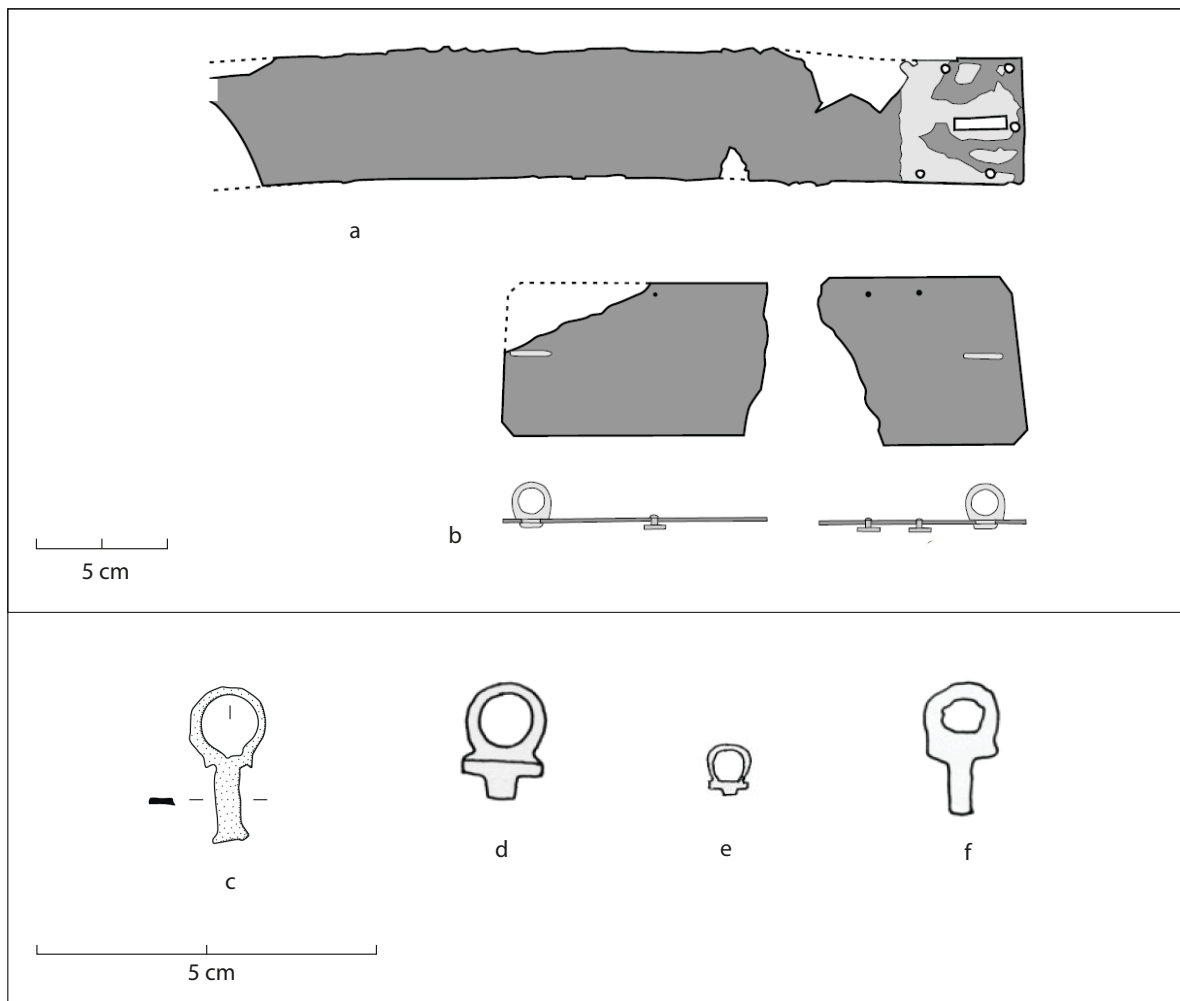


fig.161 - *Lorica segmentata* type Newstead. En haut - plaques ventrales. a. Iža (SK). b. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT) (d'apr. Bishop 2002, fig.6.7). En bas - Anneaux d'attache de cuirasse. c. Lyon/*Lugdunum* (FR). d. Caerleon (GB). e. Komarno (SK). f. Manchester (GB) (d'apr. Thomas 2003, fig.67).

venait bloquer celle-ci contre la plaque. Selon, J. Webster, la longueur de la tige de notre attache s'expliquerait par la présence de renforts en cuir sur la face postérieure de la plaque (*ibid.*).

Une classification de ce type d'anneau a été établie par M. D. Thomas (2003) qui reconnaît cinq types différents. L'individu de la rue des Farges appartient à la variante I, pourvue d'une tige de section rectangulaire. Il trouve de nombreux parallèles sur les sites du *limes* de Bretagne, à Caerleon, Chester et Gloucestershire ainsi que sur le Danube à *Carnuntum* (*ibid.*, 110 fig.67). Les exemplaires se rapprochant le plus de notre objet ont néanmoins été retrouvés à Newcastle et sur le site de Komarno en Slovaquie (*ibid.*, 110 fig.67 n019-20) (fig.161).

I.2.3. Boucliers

Le bouclier constitue la protection la plus essentielle du soldat au combat, capable de prévenir des attaques frontales, aussi bien au corps à corps que face aux projectiles de plus ou moins longue portée (flèches, traits d'artillerie). Contrairement aux autres types de protection, portés directement sur le corps, le bouclier jouit d'une relative mobilité. Au-delà de sa fonction défensive, il peut donc jouer un rôle offensif non négligeable et être utilisé de manière efficiente par le *miles* lors de l'impact. Ce constat empirique conduit certains chercheurs à considérer le bouclier comme une « arme de défense active » (Quesada-Sanz 1997, 483 ; Pernet 2010, 69-72). Tout comme le casque, le bouclier peut également constituer un marqueur identitaire pour le soldat puisqu'il est généralement peint aux couleurs de l'unité ou de la légion.

L'armée romaine adopte dès l'époque républicaine le bouclier long nommé *scutum* (Feugère 1993, 92). Il se différencie des exemplaires ronds (*parma*) par sa forme plus ou moins ovale et allongée. L'origine de ce bouclier a été largement discutée et débattue¹⁴³. De nombreuses variantes ont été définies notamment par P. F. Stary (1981) ou Eichberg (1987) qui relèvent que cette forme de bouclier est commune à de nombreuses cultures du monde antique, de l'Europe celtique à l'Italie en passant par l'Espagne ou le monde grec (Quesada-Sanz 1997, 532). La plupart des recherches récentes plaident en faveur d'une origine italique, dès le VIII^e siècle avant notre ère. Le type se diffuse ensuite en Europe à la transition du Halstatt et de la Tène (V^e-IV^e siècle av. J.-C.). Pour Eichberg, la résurgence du bouclier ovale en Italie à l'époque républicaine s'explique par les réformes de l'armée instaurant le système manipulaire. Le bouclier romain se différencie des autres types contemporains par sa légère courbure, permettant une protection accrue du soldat¹⁴⁴. Il est composé de différentes couches de bois collées entre elles et recouvertes de tissu ou de cuir, lui conférant une plus grande solidité (fig.162b). Au centre, un évidement circulaire accueille d'un côté une poignée (manipule), de l'autre une protection en métal (*umbo*). Les extrémités du bouclier peuvent être consolidées à l'aide d'éléments métalliques (orle). Pour la période républicaine, le bouclier long est renforcé dans sa partie centrale par un élément de bois, la *spina*, caractéristique également des boucliers celtiques (Rapin 1988). Polybe propose une description très détaillée de ce *scutum*¹⁴⁵, qui trouve une réalité archéologique grâce à la découverte exceptionnelle faite en 1900 dans le Fayoum sur le site de Kasr el Harit (Feugère 1993, 93). Les dimensions du bouclier républicain sont imposantes (près de 128 cm de long pour 64 cm de large pour l'exemplaire égyptien). À partir du règne d'Auguste, le *scutum* évolue et se raccourcit, sans doute par souci d'une mobilité accrue (fig.162a). C'est à cette époque que semble apparaître le bouclier rectangulaire en segment de cylindre, propre aux légionnaires et prétoriens (Feugère 1993, 111-112 ; Bishop/Coulston 2006, 92). Ce type n'est néanmoins pas exclusif et il est difficile de rattacher la forme d'un bouclier à une unité particulière. Les auxiliaires semblent adopter un

143. Stary 1981 ; Eichberg 1987 ; Bockius 1989 ; Feugère 1993, 92-94 ; Quesada-Sanz 1997 ; Bishop/Coulston 2006, 61-63 ; Nabbefeld 2008, 14.

144. Tite-Live (*Hist. rom.*, XXXVIII, 21) mentionne l'avantage du cintrage du bouclier romain comparé aux exemplaires celtiques plats. C'est également le cas de Polybe, lors du passage de la bataille de Telamon (*Hist.*, II, 30)

145. Polybe, *Hist.*, VI, 26.

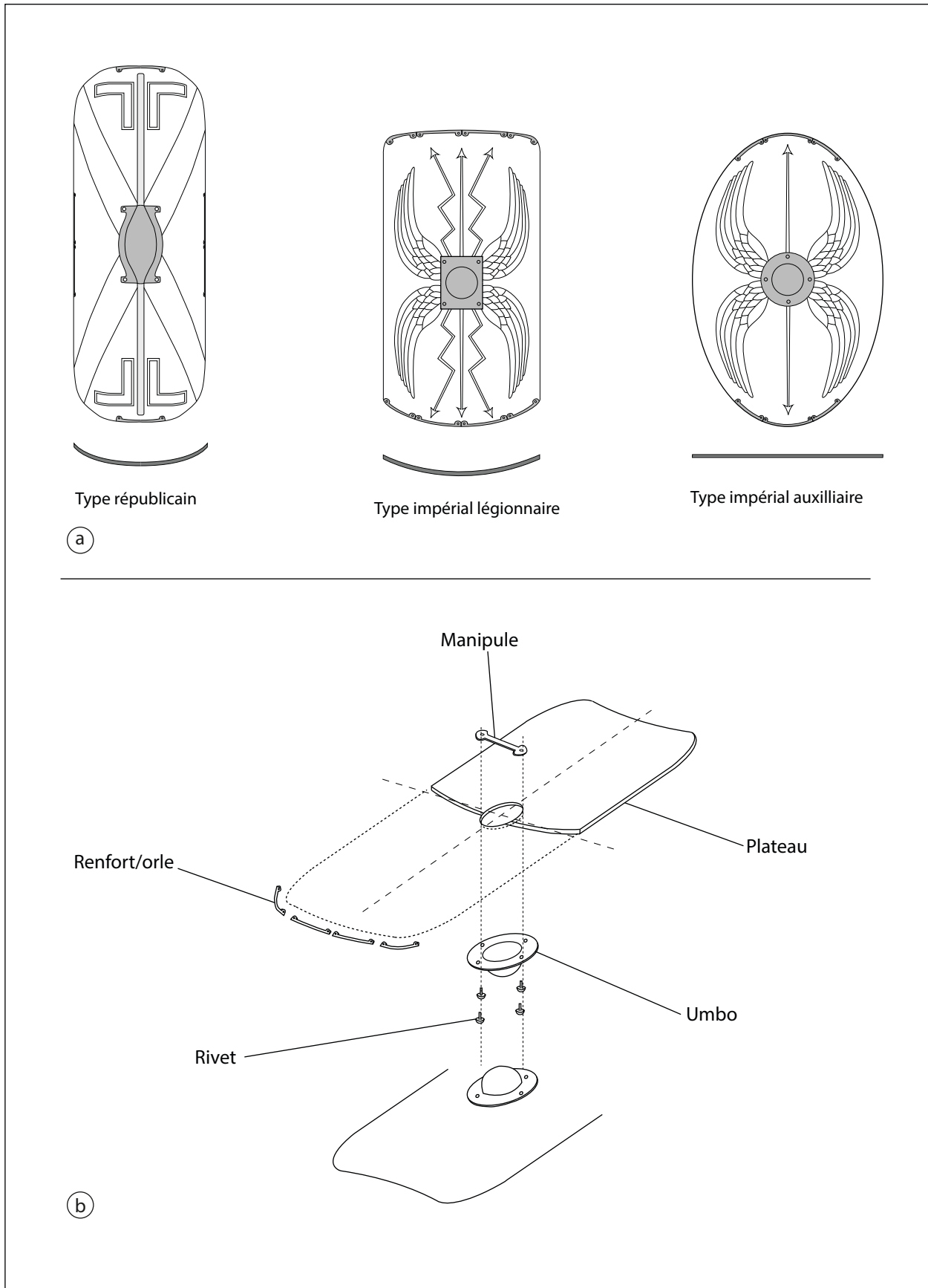


fig.162 - Boucliers d'époque romaine. a. Types principaux. b. Terminologie générale.

bouclier ovale ou hexagonal plat.

Constitué pour grande part d'éléments organiques, le *scutum* n'est que très rarement découvert dans son intégralité. Parmi ses éléments constitutifs, l'*umbo* est sans nul doute l'élément le plus représenté en contexte archéologique. Il présente également, comparé aux autres éléments, l'évolution typo-chronologique la plus marquée. Les *umbones* de boucliers romains n'ont pendant longtemps pas fait l'objet d'études approfondies. À propos des *militaria* d'Augst, E. Deschler-Erb pointait du doigt le manque cruel de données concernant cette catégorie d'armement (Deschler-Erb 1999, 34). Les travaux récents d'A. Nabbefeld (2008), qui propose une compilation de l'ensemble des données concernant les boucliers du monde romain, viennent en partie pallier ces lacunes.

Pas moins de dix fragments se rapportent à Lyon à des coques en métal, entièrement ou partiellement conservés. L'ensemble de ces artefacts est issu de contextes archéologiques bien renseignés. Deux types principaux peuvent être mis en évidence : l'*umbo* à coque en amande ou fusiforme et l'*umbo* à coque hémisphérique. A cet inventaire s'ajoute deux fragments d'orles et un fragment de manipule (fig.163).

Catalogue	Identification	NR
155a-c	<i>Umbo</i> à coque fusiforme	3
156-160	<i>Umbo</i> à coque hémisphérique, rebord circulaire	5
161	<i>Umbo</i> à coque hémisphérique, rebord quadrangulaire	1
162	<i>Umbo</i> à coque hémisphérique, rebord polygonal (?)	1
163-164	Orle	2
165	Manipule	1
Total		13

fig.163 - Comptage des éléments de boucliers à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Umbo de bouclier fusiforme (cat. n°155)

Plusieurs fragments de tôle de fer constituent les restes d'un *umbo* de bouclier partiellement conservé. Ils ont été découverts sur le Clos du Verbe Incarné dans un niveau daté de l'époque coloniale (40-30 av. J.-C.). Ignorés en 1980 à l'issue de leur exhumation, ils ont été identifiés récemment par M. Poux et G. Maza (Maza/Poux 2003). L'objet en fer est constitué de trois fragments permettant d'y voir un *umbo* à coque ovale ou fusiforme. A son extrémité distale, la coque présente une petite patte circulaire percée d'un orifice que l'on peut restituer par pair. Ce système de fixation est complété par deux excroissances trapézoïdales latérales qui accueillent, elles aussi, des trous de fixation.

D'un point de vue formel, l'objet semble parfaitement s'adapter au type de boucliers à *spina*

d'époque républicaine, à l'image de l'exemplaire retrouvé dans le Fayoum (*cf. supra*). Ce dernier est en revanche dépourvu de coque métallique, ce qui incite M. Feugère à considérer cet élément comme une adaptation tardive apportée au type républicain (Feugère 1993, 94). Quoiqu'il en soit, les sources iconographiques montrent son utilisation au moins dès le II^e siècle av. J.-C., si on en croit plusieurs représentations d'époque républicaine. La plus notable est sans nul doute l'autel de *Domitius Ahenobarbus* qui figure plusieurs légionnaires en armes dotés de boucliers à coques fusiformes (fig.164). On le trouve encore représenté pour une période plus récente, associé à un bouclier en segment de cylindre sur une stèle de Mayence.

Cette catégorie d'umbo a été examinée par P. F. Stary (1981) et R. Bockius (1989), rassemblée sous la dénomination de « *Spindelförmige Schildbuckel* ». L'étude proposée par ces auteurs à l'échelle de l'Europe a démontré que la forme en fuseau de ces objets n'est pas exclusivement romaine et trouve une origine très ancienne. Dans la sphère celtique, des artefacts de facture similaire se retrouvent pour la période de la Tène ancienne et moyenne. Constitués de deux éléments distincts réunis par une gouttière médiane (couvre-*spina*) (Rapin 2001, 281 fig.5), ces objets possèdent donc des coques bivalves. Dans le monde celtibère, un exemplaire ancien (V^e siècle av. J.-C.), retrouvé à Cigarralejo en Espagne, témoigne également du même dispositif (Quesada-Sanz 1997, 540 fig.313). La possibilité que l'armée romaine ait pu emprunter ou adapter un type ancien aux populations celtes ou celtibères, à la fin de la République, est à envisager. Il convient toutefois de noter que cette forme se retrouve également en Italie à date ancienne. Parmi les indices que l'on pourrait avancer se trouve un exemplaire recueilli en Ombrie à Gualdo Tadino, daté du dernier tiers du V^e s. av. J.-C. (Nabbefeld 2008, Pl.66 n°522) (fig.165a). Quelle que soit son origine, la forme en amande de l'*umbo* semble avoir cours au moins jusqu'à la période augustéenne, voire la première moitié du I^{er} siècle. Sur le *limes* rhénan, des exemplaires sont en effet reconnus à Mainz, Urmitz ou Haltern (fig.165f-j).

Parmi les occurrences déjà recensées par R. Bockius, certaines partagent avec l'*umbo* du Verbe Incarné une caractéristique particulière : la présence de pattes de fixation latérales à ses extrémités. C'est le cas d'un exemplaire issu du camp de Haltern (fig.165f), mais aussi d'un *umbo* à

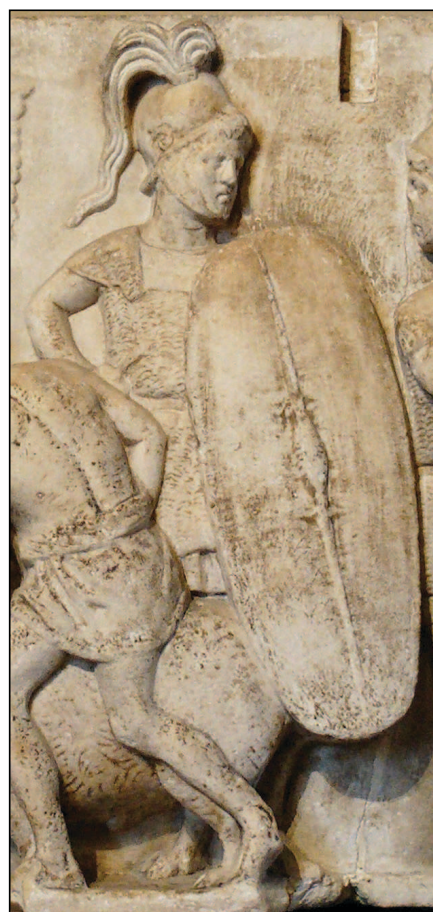


fig.164 - Bouclier républicain à *umbo* fusiforme représenté sur l'autel dit de « Domitius Ahenobarbus » (crédit photo © Musée du Louvre).

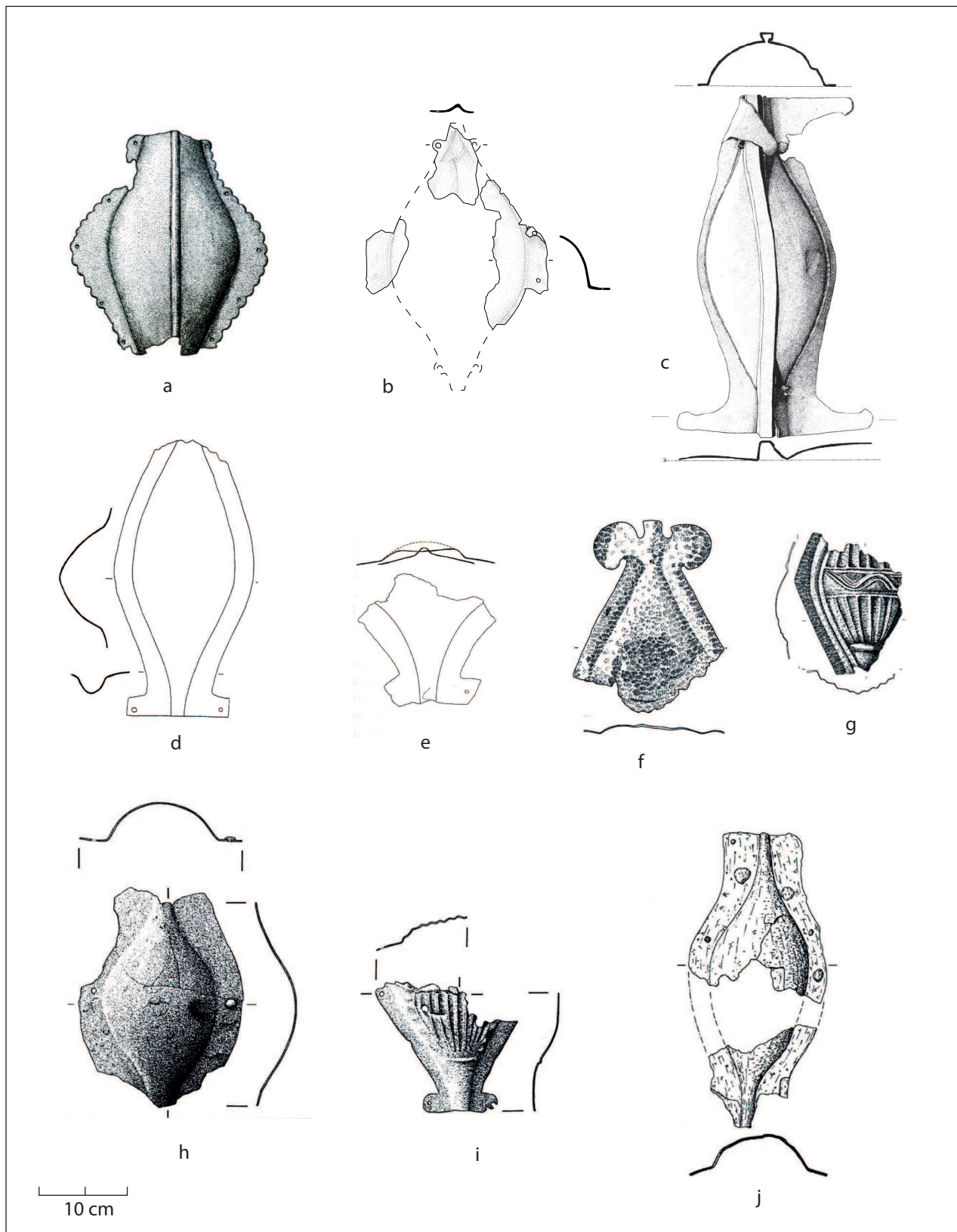


fig.165 - Umbones de boucliers à coque en amande. a. Gualdo Tadino (IT). b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Décines-Charpieu (FR). d. Magdalensberg (AT). e. Gergovie (FR). f-g. Haltern (DE). h-i. Mainz (DE). j. Urmitz (DE). (ill. d'apr. Nabbefeld 2008 ; Bellon *et al.* 2014 ; Dolenz 1998 ; Poux *et al.* 2008 ; Harnecker 1997 ; Bockius 1989).

décor de côtes longitudinales en provenance de Mainz¹⁴⁶ (fig.165i). Un umbo fusiforme muni des deux ergots latéraux développés a été identifié récemment en contexte domestique sur le site de Gergovie (Poux *et al.* 2008, fig.7 n°19). L'objet reste mal daté, mais semble rattaché à l'occupation augustéenne. Cette découverte est en tout point comparable à un objet mieux conservé, trouvé au Magdalensberg en Autriche (Dolenz 1998, Pl.15 M213) (fig.165d). Plus proche de Lyon, une fouille menée récemment à Décines-Charpieu a permis la mise au jour d'un nouvel exemplaire, associé à ce qui semble être un trophée militaire daté de la Tène D1 (Bellon *et al.* 2014, fig.5-6 ; Ferber 2015, 19 fig.2) (fig.165c). Cet objet se distingue nettement des autres *umbones* mentionnés par un renfort longitudinal très marqué. Sa morphologie le rapproche nettement de l'exemplaire espagnol de Murcia (Quesada-Sanz 1997, *op. cit.*). Plus précoce que l'*umbo* lyonnais, il pourrait constituer un nouvel argument pour l'hypothèse d'un emprunt du type aux populations ibériques, à l'image du *gladius* ou du *pugio*.

Comparé aux exemplaires précédemment cités, l'*umbo* du Verbe Incarné présente, certes, une forme générale comparable, mais aussi certaines différences notables qui permettent d'affiner sa typologie. Tout d'abord, les deux pattes de fixation sont clairement réduites et adoptent la forme de simples appendices hémicirculaires. Cette fixation particulière semble tomber en désuétude au début du I^{er} siècle de notre ère. Un *terminus ante quem* nous est donné par la trouvaille de Mayence datée de cette période. En revanche, d'autres coques métalliques plus récents, tels que ceux d'Urmitz ou un deuxième exemplaire de Mainz en sont dépourvus et préfèrent un dispositif plus simple à rebord élargi accueillant les trous de fixation. Ce système ne semble pas se cantonner aux exemplaires les plus récents puisqu'on le retrouve sur des découvertes datées plus anciennement, par exemple celle du camp de Renieblas, daté du dernier quart du II^e s. av. J.-C (Luik 2010, fig.179 n°124). On en conclue donc que la présence de pattes de fixation latérales ne peut être considérée comme un critère typologique d'évolution, mais semble constituer simplement une variante du type d'*umbo* à coque fusiforme. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°155*).

La diffusion de l'*umbo* à coque fusiforme semble s'étioler en tout cas dans les premières décennies du I^{er} siècle, parallèlement à l'adoption de l'*umbo* à coque circulaire et la disparition du renfort en bois à spina. Les derniers exemplaires connus sont datés de la première moitié du I^{er} siècle sur les camps militaires du *limes*. À Nijmegen, un *umbo* ovoïde daté de la fin du règne d'Auguste montre l'absence de pattes latérales, mais ne témoigne pas non plus de dispositif permettant le passage de la *spina*.

Umbo à coque hémisphérique et bord circulaire (cat. n°156-160)

Ce type d'*umbo* est le plus représenté à Lyon avec cinq occurrences. Trois exemplaires ont été mis au jour parmi le mobilier du site de la rue des Farges (n°156-157,160). Les deux autres proviennent respectivement des fouilles de la Place des Célestins et de la Montée de la Grande

146. Le décor de cet objet se rapproche d'une autre découverte de Haltern, qui n'a malheureusement pas conservé ses extrémités permettant de mettre en évidence un système de fixation analogue.

Côte (n°158-159). Trois sont réalisés en fer (n°157, 159, 160). Ils renvoient à des types relativement simples, dont le bord circulaire était fixé au bouclier par quatre clous rivetés également répartis, aujourd'hui disparus. Ils sont parmi les plus fréquents à l'échelle du monde romain (Nabbefeld 2008). L'apparition du type *umbo* à coque hémisphérique dans l'armée romaine est datée, par l'iconographie et les découvertes archéologiques, de l'époque augustéenne. T. Boschnak et N. Zielsing attribuent une origine germanique aux *umbones* de boucliers à coques hémisphériques (Poux 2008, 347). Ces conclusions sont reprises par L. Pernet dans une étude récente sur l'auxiliarat gaulois (Pernet 2010, 110). Toutefois, l'auteur apporte quelques nuances, puisqu'il signale que l'*umbo* rond se retrouve également dans le monde celtique oriental et vénète au Hallstatt, avec l'apparition d'une série d'*umbones* circulaires dans la culture de Przeworsk, (transition de la Tène C1/C2). Quoi qu'il en soit, l'*umbo* hémisphérique semble se généraliser au sein de l'armée romaine au début du Principat, sous l'influence des soldats intégrés dans les troupes auxiliaires. Parallèlement, il disparaît progressivement de l'aire germanique à cette époque (Nabbefeld 2008, 45). De manière générale, on les retrouve en contexte militaire, pour une grande part le long de la frontière de l'Empire, du Rhin au Danube et jusqu'en Syrie.

Parmi les exemplaires lyonnais, un *umbo* pratiquement intact (n°156) attire notre attention par son système de fixation particulier. Cet objet en bronze présente sur ses bords quatre perforations rectangulaires, dont deux sont encore dotées de clous massifs. Ces derniers prennent la forme de petites clavettes à tête circulaires et bombées. La tige, de section quadrangulaire, présente un orifice circulaire à sa base. Un élément en fer devait probablement se ficher dans ce trou transversalement, permettant la fixation de l'*umbo* sur la face postérieure du bouclier. Ce dispositif d'ancrage ingénieux offre l'avantage d'être facilement interchangeable, à la différence des nombreux exemplaires pourvus de simples clous repliés. Les clavettes de fixation de boucliers sont connues dès le Haut Empire, caractérisées généralement par une tête plate parfois pourvue d'un décor gravé à tremolo. On en retrouve notamment à Xanten (Lenz 2006, Pl.21 n°163), Eining (Nabbefeld 2008, Pl.20 n°190-194) ou Neustadt (*Ibid*, Pl.19 n°175-182). Un *umbo* de bouclier retrouvé à Pfünz (Allemagne) semble présenter le même système d'attache (Nabbefeld 2008, Pl.16 n°138). De dimensions tout à fait analogues à l'exemplaire lyonnais (20 cm de diamètre et 5,5 cm de hauteur), il est daté entre les années 200 et 230 de notre ère.

Umbo à coque hémisphérique et bord rectangulaire (cat. n°161)

Un *umbo* découvert sur le site de la rue des Farges présente un bord rectangulaire qui le différencie nettement des exemplaires précédents. Ce type constitue sans doute l'apanage des boucliers légionnaires et prétoriens (Feugère 1993, 111). Son bord légèrement bombé semble parfaitement s'adapter aux exemplaires rectangulaires de *scuta* attestés par l'iconographie et par la découverte d'un bouclier peint à Doura Europos (James 2004, 29). Parmi les centaines d'*umbones* de boucliers recensés dans le monde romain, moins d'une quinzaine peuvent être attribués à cette catégorie (Nabbefeld 2008, 22-23). Cette faible représentation, qui dépend assurément de l'état de la recherche, laisse à penser que les légionnaires ont aussi pu faire usage des *umbones* de forme circulaire sur des boucliers rectangulaires ou ovales (Feugère 1993, 114). La plupart des

exemplaires connus sont en fer, à l'image de notre objet. Les exemplaires en bronze portent le plus souvent un décor réalisé au poinçon, à l'instar de *l'umbo* de South Shields.

Ce type *d'umbo* couvre une période chronologique très large. Il semble apparaître dès le I^{er} siècle de notre ère, comme en témoigne la découverte suisse de Windisch (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.26 n°565) ou l'exemplaire encore plus précoce, retrouvé à Aroer (Israël, Nabbefeld 2008, 44-45). On le retrouve encore attesté au III^e siècle à *Carnuntum* (*ibid.*) et sur le site de Doura Europos, associé aux horizons de bataille de la ville dans les années 250-256 apr. J.-C (James 2004, 174 n°609).

Umbo à coque hémisphérique et bord polygonal (cat. n°162)

Un dernier objet, très fragmentaire, a été assimilé à un fragment *d'umbo* de bouclier. Cet exemplaire a la particularité de présenter un bord non pas rectangulaire, mais polygonal. Les deux angles conservés présentent en effet une inclinaison différente. L'un est perpendiculaire tandis que l'autre est nettement plus ouvert (environ 120°). Ce type *d'umbo* « en chapiteau » n'est attesté ni par biconographie, ni par les découvertes archéologiques.

Orles (cat. n°163-164)

Deux fragments en alliage cuivreux sont identifiés comme des cerclages de renforts ou orles de bouclier (n°163-164). Le premier (n°164) a été mis au jour sur le site de la Place Abbé Larue, dans les dépotoirs de la *domus* attenante au rempart. Il est constitué d'une tôle repliée formant une gouttière en « U » et se caractérise par l'accotement d'un appendice hémicirculaire percé d'un trou. Ce dispositif permet l'accroche de l'orle sur le rebord du bouclier. Le second fragment (n°163) est issu d'un niveau augustéen sur le site de Cybèle. Sa morphologie semble également caractéristique bien que l'absence de système de fixation rende l'identification incertaine. Ce type d'élément est fréquent sur les sites militaires du Rhin, de Bretagne et du Danube. On peut citer, par exemple, les nombreux fragments découverts dans la colonie de Xanten (Lenz 2006, Pl.20 n°144-152), mais aussi sur les camps de *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.25 n°551-553, 556-558) ou Risstissen (Ulbert 1970, Pl.2 n°29-43).

Manipule (cat. n°165)

Une poignée (ou manipule) de bouclier a été reconnu parmi le mobilier du site de la rue Bourgelat (n°165). L'objet en fer, brisé à l'une de ses extrémités, se présente sous la forme d'une tige de section quadrangulaire, prolongée d'une terminaison aplatie perforée d'un orifice circulaire. L'examen des occurrences retrouvées à ce jour dans le monde romain témoigne de la grande variété des formes de manipules de bouclier. La littérature antique ne nous a pas transmis d'infor-

mations précises concernant l'apparence et le système de montage de ces éléments sur le bouclier (Nabbefeld 2008, 50). En revanche, les représentations figurées nous sont d'une aide précieuse. Il semble que ce type d'objet reste le plus souvent relativement simple et fonctionnel, à l'image de notre objet. Il se constitue d'une barre en fer disposée perpendiculairement à l'axe du bouclier, dont la longueur varie plus ou moins entre 10 et 40 cm comme le montre notamment les nombreux exemplaires découverts sur le camp de Dangstetten (Fingerlin 1998 ; Nabbefeld 2008, Pl.14 n°100-110). Une poignée en bois renforce le dispositif, probablement garnie de cuir pour permettre une meilleure préhension. Des manipules de grandes dimensions, excédant 80 cm de longueur, sont également attestés. Les découvertes de Doncaster (Feugère 1993, 112 ; Nabbefeld 2008, Pl.59 n°483) ou d'Iža (Rajtár 1996, fig.6 n°8) montrent un dispositif de poignée verticale qu'on pourrait attribuer à des boucliers de cavalerie (Nabbefeld 2008, 50).

Concernant notre objet, des parallèles approchants en fer peuvent être signalés sur de nombreux sites à vocation militaire. La très grande majorité de ces attestations provient des camps du *limes* rhénan, tels que Haltern, Oberaden, Dangstetten, Rheingönheim ou Magdalensberg. Au regard de ces parallèles, il semble que ce type de manipule, de morphologie simple, se rencontre dès l'époque augustéenne (pour les camps d'Haltern, d'Oberaden. En revanche, il ne semble pas être attesté au-delà de la période flavienne. L'objet de la rue Bourgelat rentre parfaitement dans cette chronologie puisqu'il provient d'un niveau de remblai daté entre les années 40 et 54 apr. J.-C. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°165*).

I.3. CEINTURES, TABLIERS DE LANIÈRES, BAUDIERS

Les éléments de ceinture ou de baudrier constituent des artefacts fréquemment découverts en contexte militaire romain tout comme sur les sites civils. Bien qu'ils ne constituent pas à proprement parlé des marqueurs directs de la présence militaire, au même titre que l'armement, nous ne pouvons pas les exclure pour cette étude. En raison de leur caractère composite, faits de cuir et de garnitures métalliques, ces éléments sont régulièrement égarés par les soldats et remplacés. Les individus hors d'usage sont pour une grande part utilisés pour la fonte, ce qui explique leur découverte fréquente en contexte archéologique (Bishop 1985). La fonction de la ceinture et du baudrier est avant tout pratique. Elle permet la suspension des armes poings (épée et poignard), mais soulage également du poids de la cuirasse ou de la cote de maille. Les termes *cingulum* et *balteus* sont les appellations utilisées durant l'Antiquité pour désigner ces éléments du costume militaire. Le mot *balteus* constitue un terme générique pour la ceinture du Haut Empire. Ce n'est qu'au III^e siècle de notre ère que le *cingulum militare* apparaît dans la littérature tandis que le premier terme *balteus* est désormais préférentiellement utilisé pour le baudrier (Bishop/Coulston 2006, 106 ; Hoss 2011, 30).

Catalogue	Groupe	NR
166-170	Ceinture précoce	5
171-199	Ceinture Haut-Empire	29
200-207	Ceinture fin IIe-IIIe siècle	18
208-213	Baudrier	7
Total		59

fig.166 - Comptage général des éléments de ceintures et de baudriers de *Lugdunum* par groupe, exprimé en nombre de restes (NR).

I.3.1. Ceintures militaires

Dans les dernières décennies précédant le Principat, la ceinture militaire est composée de pièces relativement simples et fonctionnelles, dépourvues pour une grande part d'ornement. Les boucles et systèmes d'attaches sont parmi les rares éléments identifiés en contexte archéologique¹⁴⁷ et il est parfois difficile de les distinguer d'objets civils (fig.167a). Ce n'est qu'à partir de l'époque augustéenne que la ceinture va connaître une profonde évolution, qui lui confère une forte valeur symbolique et sociologique (Hoss 2011, 30). Suite aux réformes engagées par le nouveau *princeps*, le soldat ne se définit plus comme un simple citoyen portant les armes, mais comme militaire avant tout. Sa profession le définit au sein de la société (Coulston 2004, 135). La ceinture devient donc progressivement l'insigne statutaire du *miles*, portée aussi bien en contexte

147. La sous-représentation des éléments de ceinture/baudrier et de harnachement dans les contextes tar-do-républicains entraîne une surreprésentation des armes offensives et défensives qu'il ne faut pas négliger.

militaire que civil comme marqueur d'appartenance au corps de l'armée (Bishop 1992, Deschler-Erb *et al.* 1996, Deschler-Erb 1999). L'apport des représentations de soldats (légionnaires et auxiliaires) sur les stèles funéraires du I^{er} au III^e siècle est considérable dans notre connaissance de ces objets composites, rarement retrouvés dans leur intégralité (Bishop 1992). Elles montrent une grande diversité des dispositifs possibles et l'absence d'uniformité, aussi bien dans les systèmes de suspension que dans l'ornementation. Dans la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., l'infanterie porte le plus souvent deux ceintures, croisées sur l'abdomen (fig.172a). L'une dédiée à la suspension du poignard et du tablier de lanière, l'autre à la suspension du glaive¹⁴⁸. Sous Claude, le système à deux ceintures semble tomber en désuétude. Glaive et poignard sont désormais suspendus à un *cingulum* unique. Ce changement s'opère en parallèle de l'apparition du glaive de type Pompei (fig.172b). L'adoption progressive des épées longues par l'ensemble de l'armée romaine au cours du II^e siècle entraîne indubitablement une évolution du système de suspension des armes de poing. La fixation de l'épée est dès lors exclusivement assujettie au baudrier (*cf. infra Chap.I.3.2*). Si la fonction pratique de la ceinture disparaît donc à son profit, sa dimension symbolique subsiste (Hoss 2011, 30). Les boucles et garnitures présentent désormais une variété typologique qui témoigne d'influences allogènes de plus en plus prononcées au sein de l'armée : on voit ainsi apparaître les boucles circulaire ou rectangulaire ajourées, mais aussi une évolution du type de boucles en volutes, qui délaisse progressivement le système à charnière (fig.180).

Aux éléments fonctionnels (boucles à volutes, attaches de poignard), s'ajoutent des nombreuses garnitures métalliques à fonction ornementale et ostentatoire (appliques, boutons, pendeloques). D'un point de vue décoratif, plusieurs évolutions sont visibles et accompagnent celles observées pour la décoration des fourreaux de glaives et poignards (*cf. Part.II Chap.I.1.3.1*). Peu décorée avant Auguste, la ceinture se voit doter au début du Haut-Empire d'un ensemble de plaques portant des décors souvent estampés, figurant scènes mythologiques ou liés au culte de l'empereur et de sa famille. A partir de Claude se généralise massivement l'usage du décor niellé, qui trouve son point d'orgue sous les Flaviens. Les ceintures plus tardives, datées entre le milieu du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. , se caractérisent généralement par une plus grande sobriété, même si certains types particuliers (VTERE FELIX par exemple) montrent qu'elles demeurent le support d'un message à caractère apotropaïque.

À Lyon, les éléments de ceinturon militaire comptent près de 52 fragments d'objets (fig.166). Ils se répartissent entre les boucles et les éléments de garnitures décoratifs. Dans le cadre de cette partie, l'analyse est présentée de manière chronologique. Nous présenterons donc d'abord les éléments les plus anciens, d'époque tardo-républicaine pour ensuite étudier les objets relevant de la ceinture du Haut Empire (I^{er} – II^e siècle apr. J.-C.), et enfin les artefacts composant le *cingulum* entre la fin du II^e et le III^e siècle.

148. « Cowboy fashion » (Bishop/Coulston 2006, 106, Hoss 2011, 34)

I.3.1.1. Ceinture tardo-républicaine

Catalogue	Identification	NR
166	Crochet de ceinture à anneau	1
167-170	Boucle à cadre en "D"	4
Total		5

fig.167 - Comptage des éléments de ceintures d'époque préaugustéenne à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Agrafe de ceinturon (cat. n°166)

Une agrafe de ceinturon a été recueillie parmi le mobilier du Verbe Incarné dans un niveau d'époque augustéenne. Bien que brisée pour partie, elle se compose d'un anneau, prolongé d'une languette à bouton perpendiculaire et se dote, à sa base, de deux appendices latéraux en forme de « cornes ». Ces agrafes ont été étudiées en détail par G. Bataille (2001), qui en a proposé une typologie raisonnée fondée sur des critères morphologiques précis. Notre objet correspond au sous-type 4E2 (fig.168b)). Les parallèles sont nombreux et se retrouvent à travers toute l'Europe celtique (Collis 1973). En Gaule, des parallèles peuvent être mentionnés au Titelberg (Metzler 1995, fig.160 n°1), à Alesia (Rapin 1988, 72 n°12) ou encore Villeneuve-au-Châtelot dans l'Aube (Bataille 2001, fig.5 n°24-26). Une collection importante se trouve parmi le mobilier de Ribemont-sur-Ancre, à la fois dans les contextes laténiens mais aussi de la conquête césarienne (Viand *et al.* 2008, 78-79). Il semble que ces objets aient été utilisés par les auxiliaires gaulois de l'armée romaine, comme en témoigne l'association d'un tel objet avec un glaive long de tradition romaine dans la tombe 31 d'Ornavasso-San Bernardo en Italie, datée de la fin de la Tène D1 (Pernet 2010, Pl.125 n°1). La présence de ce type d'objet à Lyon dans un contexte clairement romanisé nous incite donc à l'intégrer à l'étude.

D'un point de vue chronologique, selon G. Bataille, ce type d'agrafe apparaît à la Tène D1, aux alentours des années 150 av. J.-C. Il se diffuse par la suite largement à toute l'Europe celtique durant la Tène D2 (Bataille 2001, 455). Il est le seul à perdurer ensuite au-delà de l'époque césarienne jusqu'au règne d'Auguste, probablement au gré de l'enrôlement de l'élite gauloise au sein de l'armée romaine.

Boucles de ceinture tardo-républicaines (n°167-170)

Plusieurs objets peuvent se rapprocher des éléments de ceintures précoces antérieurs aux réformes augustéennes. Deux boucles (n°167-168) ainsi que deux ardillons en alliage cuivreux (n°169-170) ont été recueillis au sein des niveaux coloniaux du pseudo-sanctuaire de Cybèle (44-30 av. J.-C.). Les fragments se présentent sous la forme de simple arc en demi-cercle de section trapézoïdale et triangulaire. L'interprétation de ces objets comme boucles de ceinture doit être

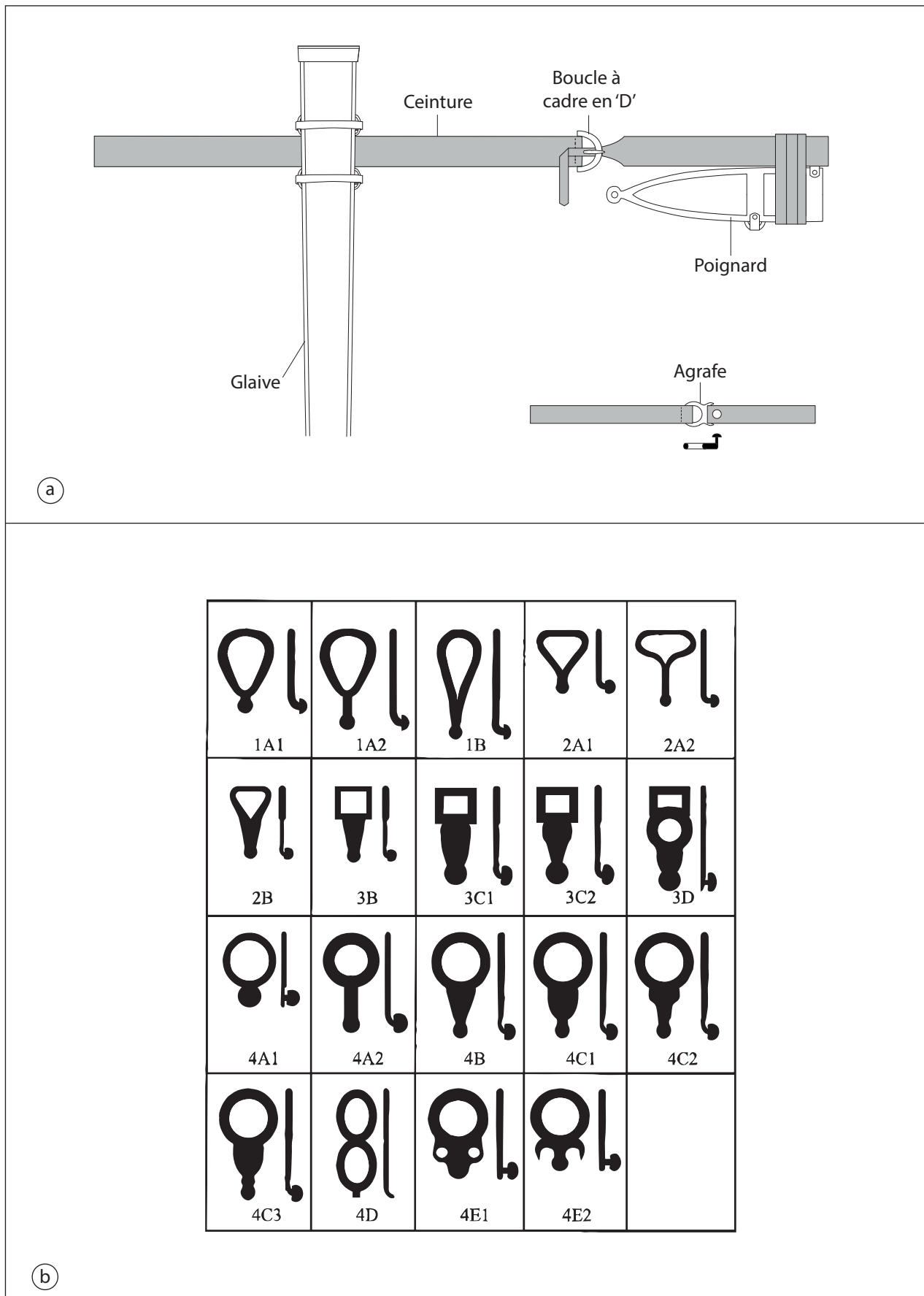


fig.168 - Ceinture tardo-républicaine . a. Reconstitution schématique et terminologie. b. Typologie des agrafes de ceintures proposée par G. Bataille (d'apr. Bataille 2001).

prise avec précaution en raison de leur aspect très simple, qui les distingue très mal d'éléments destinés au harnachement équestre par exemple. Pour conforter cette hypothèse, M. Poux (2008, 373-374) s'appuie sur les représentations statuariques du centurion *Minucius* de Padoue et celle de l'auxiliaire de Vachères, qui montrent effectivement des boucles très simples, sans ornement, pour la fixation de la ceinture militaire (fig.170). Plusieurs boucles de ce type ont par ailleurs été découvertes en association avec des glaives républicains à Délos (Völling 1997, fig.12 ; Connolly 1997, fig.12R), à Osuna (Connolly 1997, fig.12S) ou encore parmi le mobilier d'une tombe d'auxiliaire à Idria pri Baci en Slovénie (Guštin 1991 ; Pernet 2010, Pl.114 n°6) (fig.169). La boucle d'Osuna est d'aspect comparable aux exemplaires étudiés. En dépit de sa forme presque quadrangulaire, l'exemplaire de Délos constitue aussi une comparaison pertinente si l'on tient compte de sa technologie : à l'image de la boucle du Verbe Incarné, l'arc est réalisé en alliage cuivreux tandis que l'axe qui accueille l'ardillon est en fer (Siebert 1987, 637). La même observation peut être faite pour une boucle découverte sur le site de Ribemont-sur-Ancre dans les horizons précoces du temple (30 av. J.-C.). En Gaule, ce type de boucle se retrouve encore sur de nombreux sites datés entre la Tène finale et l'époque augustéenne, à Gergovie (Poux *et al.* 2008, fig.5 n°13), au Titelberg (Metzler 1995), à Malintrat (Riquier 2008, fig.12 n°17).

I.3.1.2. Ceinture du Haut-Empire

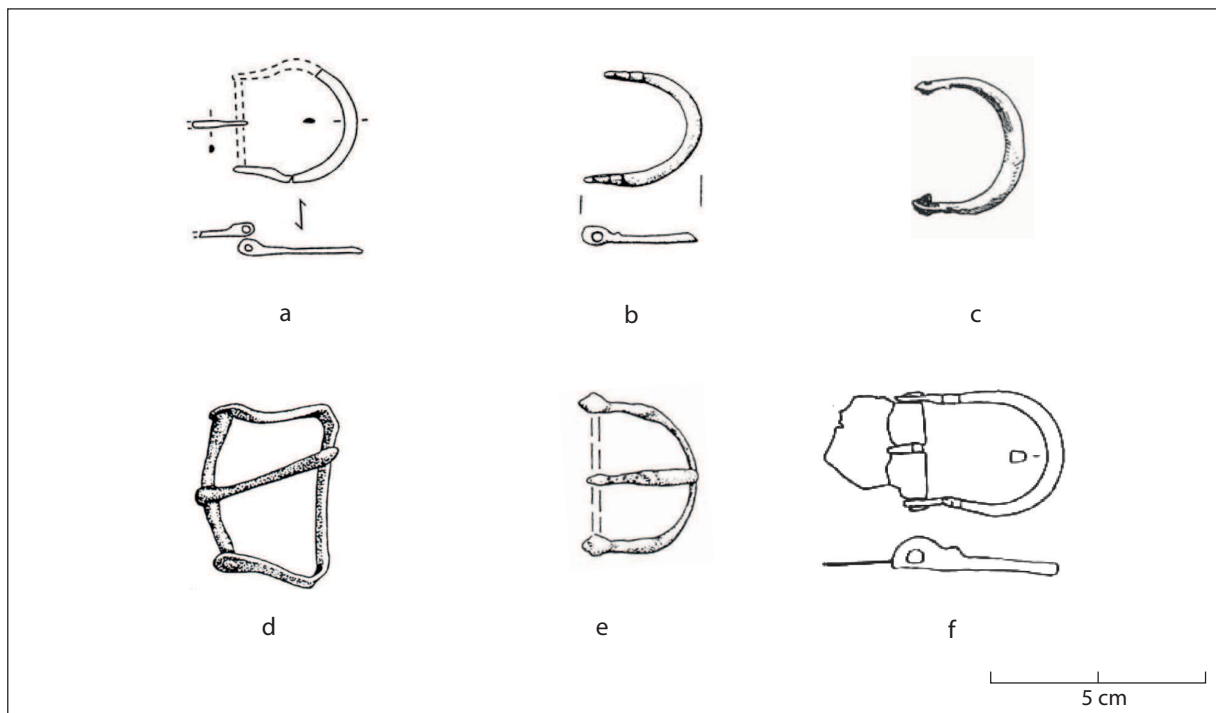


fig.169 - Boucles de ceintures républicaines. a. Malintrat (FR). b. Titelberg (LU). c. Gergovie (FR). d. Delos (GR). e. Osuna. f. Idria Pri Baci. (ill. d'apr. Riquier 2008 ; Metzler 1995 ; Poux *et al.* 2008 ; Connolly 1997 ; Guštin 1991).

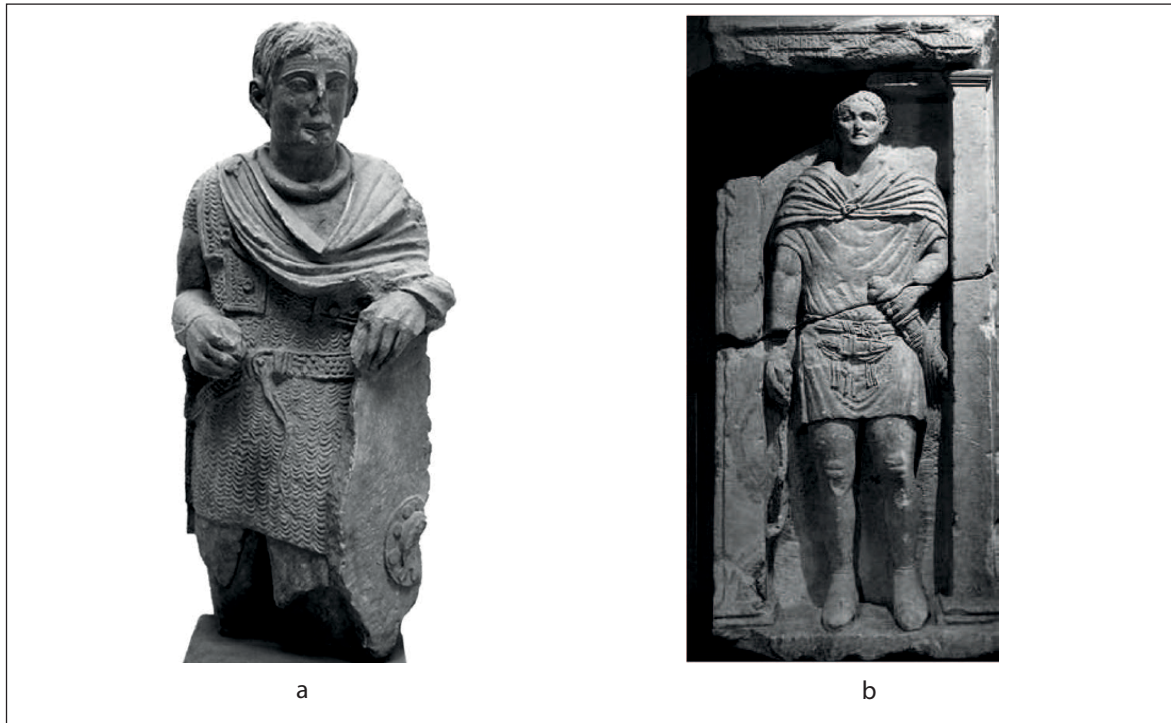


fig.170 - a. Guerrier “de Vachères” (Avignon, FR). b. Stèle du centurion Minucius (Padoue, IT) (photos d’apr. Poux 2008a).

Catalogue	Identification	NR
171-178	Boucle à cadre en volutes (alliage cuivreux)	8
179-182	Ardillon	4
183-187	Boucle à cadre en volutes (os)	5
188	Boucle quadrangulaire (os)	1
189-190	Attache de poignard	2
191-195	Applique quadrangulaire	5
196-197	Applique losangique	2
198	Plaque niellée	1
199	Bouton à décor estampé	1
Total		29

fig.171 - Comptage des éléments de ceintures du I^{er}-II^e siècles à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Boucles de ceintures en volutes (cat. n°171-178)

Une part non négligeable des boucles de ceinture de Lyon se rapporte à un type classique du Haut-Empire qu'on peut rassembler sous la dénomination de « boucles en volutes ». Ces boucles se caractérisent par un arc en forme de croissant dont les extrémités se terminent en volutes ou crosses internes plus ou moins développées. Étudiées par E. Deschler-Erb (1999, 40-42) et J. Oldenstein (1976, 211-212), elles ont été classées en cinq variantes distinctes dont la datation s'échelonne du I^{er} au III^e siècle de notre ère. Quatre individus se rapportent à la forme A de Deschler-Erb (1991, liste 1) comprenant des boucles en volutes simples (n°171-174). Chaque arc est lié à un montant transversal fermé ou ouvert, parfois orné de moulures (fig.173). Il se prolonge d'une charnière permettant la fixation à une plaque rectangulaire à trois charnons rivetés à la ceinture. Les exemplaires lyonnais n'ont malheureusement pas conservé ce type de dispositif. De nombreuses occurrences sont connues à l'échelle du monde romain, principalement sur la frontière du Rhin, comme à Mainz, Xanten ou Rheingönheim. Les sites d'Augst et Windisch en Suisse en ont livré un nombre important (Unz/ Deschler-Erb 1997, Pl.43 n°1149-1152 ; Deschler-Erb 1999, Pl.16 n° 276-288). Outre-Manche, ce type est également bien représenté, par exemple à Colchester ou Cirencester. On les retrouve également en France, puisque des exemplaires similaires se trouvent à Oedenburg (Fort 2009, Pl.7.5 n°97), Strasbourg (Forrer 1927, 535 fig.395 C) ou sur le camp d'Aulnay-de-Saintonge. Bien que largement représenté sur les camps, ce type de boucle peut également apparaître en contexte civil, comme le montre l'étude des *militaria* du département de l'Hérault (Feugère 2002a).

Trois exemplaires lyonnais (n°175-177) se distinguent par l'accotement de deux ergots latéraux à la jonction l'arc et de la charnière. Ils correspondent à la deuxième variante de Deschler-Erb (Form B) (fig.173). A l'image de la forme A, ce type de boucle est également bien représenté sur les sites du *limes* de Bretagne et du Rhin. Ils sont notamment attestés à Colchester (Hawks/Hull 1947, Pl.CII n°19), Xanten/*Vetera* (Hanel 1995, Pl.38 B161), Nersingen (Mackensen 1987, 165 fig.66 n°5) ou encore en grand nombre à *Vindonissa* (Unz/Deschler-erb 1999, Pl.43, n°1145-1148, 1159-1163, Pl.44 n°1177). (*Liste des parallèles et références, cf. Liste 15, 16*).

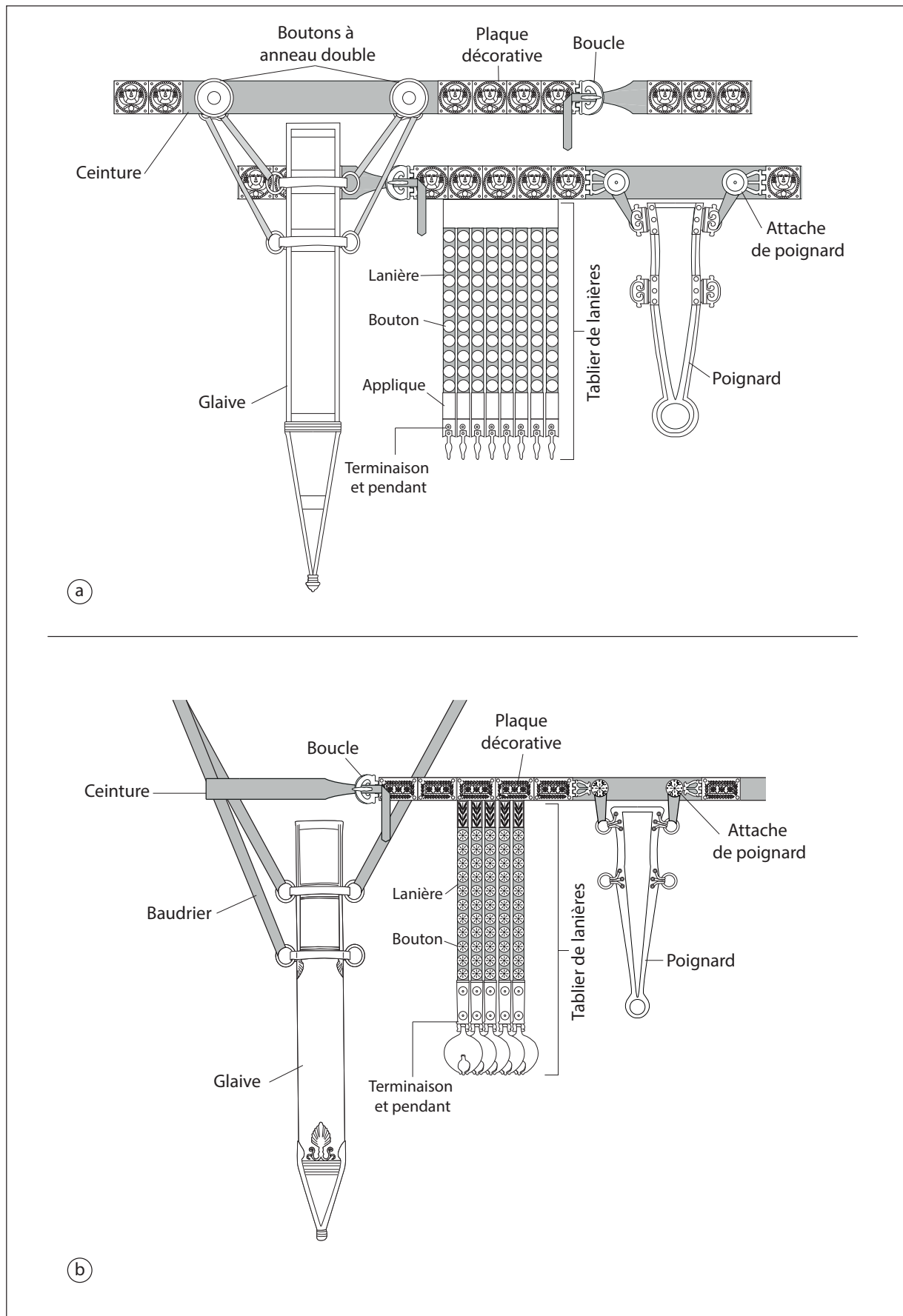


fig.172 - Reconstitution schématique d'une ceinture du Haut-Empire et terminologie générale.
 a.Époque tibérienne. b. Époque flavienne.

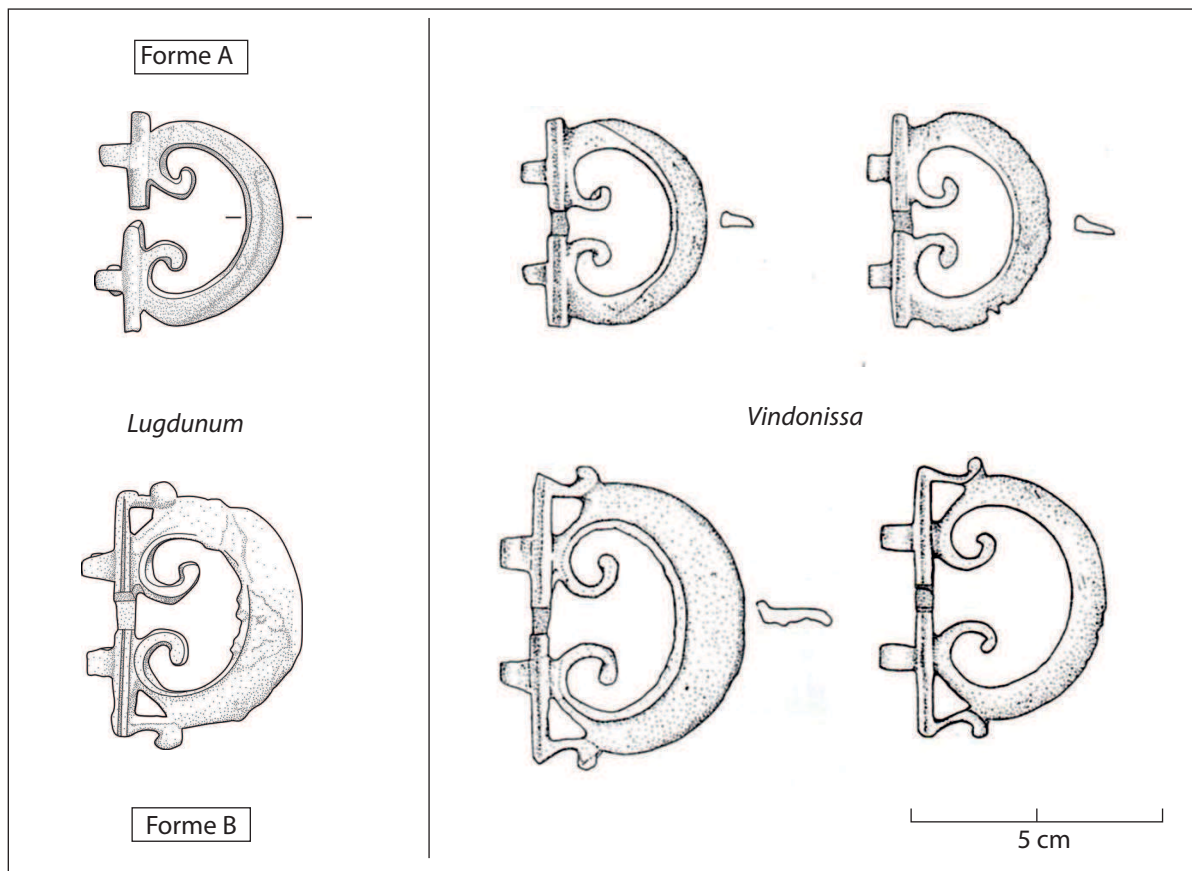


fig.173 - Boucles de ceintures en volutes de *Lugdunum* et comparaisons de *Windisch/Vindonissa* (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997).

L'objet n°178 mérite une attention toute particulière. Il s'agit d'une boucle mise au jour sur le site du prétendu «Sanctuaire de Cybèle». Ce qui le distingue des boucles précédentes, c'est avant tout le procédé employé pour sa fabrication. Il est réalisé à partir d'une fine tôle en alliage cuivreux de très faible épaisseur (inférieure à 1 mm). Elle semble avoir fait l'objet d'un martelage et d'un découpage grossier. La forme de l'objet rappelle les boucles de formes A et B définis plus avant. Le cadre en croissant se termine par des extrémités en crosse, mais repliées deux fois, formant une double volute. On observe également les deux ergots latéraux caractéristiques de la forme B de Deschler-Erb. La particularité de cet objet réside dans l'absence d'ajouze au niveau de l'arc, empêchant le passage d'une éventuelle lanière. L'absence de charnons, permettant la fixation, est également à noter puisque le montant transversal en est dépourvu. Tous ces indices permettent de reconnaître une boucle en cours de fabrication, comme semblent l'attester les autres artefacts qui lui sont associés sur le site (cf. *Part.II Chap.II.2*).

Du point de vue typologique, si la forme de l'objet rejoint les types précédemment décrits, en revanche l'existence de boucles réalisées en tôle de bronze aussi fine est très rare. La quasi-totalité des exemplaires connus sont coulés, selon un procédé très répandue à l'époque romaine (cire perdue). La finesse de la tôle questionne également sur la résistance d'une telle boucle portée par le légionnaire. Afin de comprendre notre objet, un parallèle intéressant peut être trouvé dans la tombe de Chassenard dans l'Allier (Beck/Chew 1991, 59-61). Sur ce site, la boucle, associée

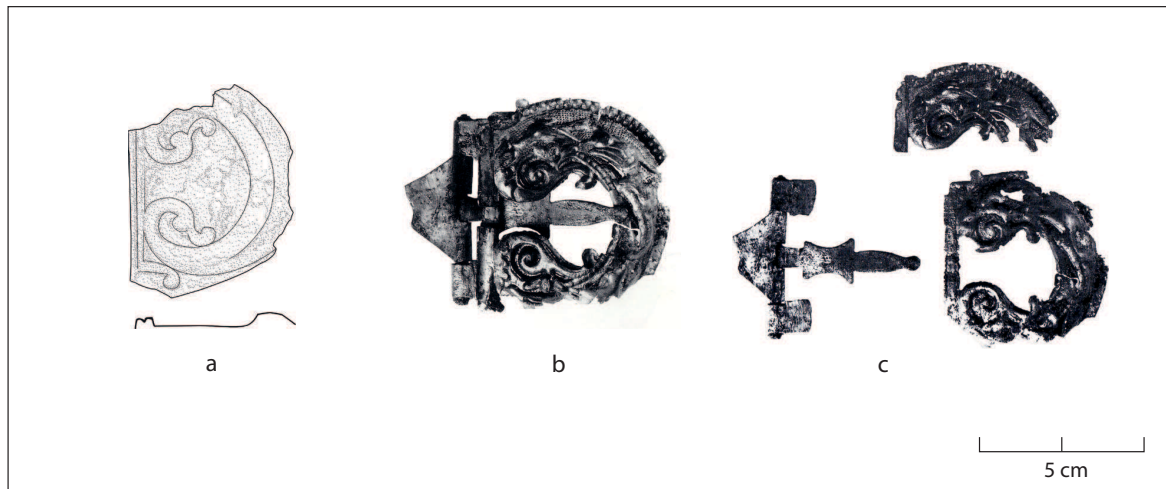


fig.174 - Boucles en volutes réalisées en tôle de bronze. a. Lyon-Cybèle (FR). b. Chassenard (FR).
(photo d'apr. Beck/Chew 1991).

à un riche ensemble militaire, se distingue par un décor estampé végétalisé, mais partage avec notre objet des critères morphologiques communs (doubles crosses internes, ergots latéraux). Pour grande partie préservée, elle présente un système de montage particulier (fig.174). Elle se résume à une feuille de bronze estampée pourvue d'une charnière, mais doublée par-dessous à l'aide d'une seconde tôle pour renforcer le dispositif. C'est peut-être ce dernier élément qui est matérialisé à Lyon. Sur la boucle de Chassenard, les deux plaques sont soudées par brasure. À Lyon, l'exemplaire en cours de fabrication porte à sa surface des traces d'un alliage couvrant, qui pourrait constituer le reliquat de ce procédé de fixation. Peu d'exemplaires en tôle sont connus par ailleurs. Au grand Saint-Bernard, dans les collections du musée de l'Hospice, un exemplaire de boucle en tôle a été mis en évidence dans une forme beaucoup plus simple (Deschler-Erb 2008, fig.24 n°3).

Les exemplaires de Lyon correspondent ainsi aux types canoniques mis en évidence par E. Deschler-Erb (1999, 40-41) pour les boucles militaires du I^{er} siècle. Leur apparition peut être fixée sous Auguste, peu avant et après le changement d'ère comme l'attestent les découvertes de Haltern et Kalkriese. Les deux types représentés semblent se diffuser conjointement entre le règne de Tibère et celui des Flaviens (Deschler-Erb 1991, 22). Si les critères morphologiques semblent peu discriminants pour dater plus précisément ces objets, en revanche il semble que les individus de dimensions réduites soient plus tardifs, datés de la seconde moitié du I^{er} siècle (Lenz 2006, 22). Peu de nos objets jouissent d'un contexte stratigraphique clairement renseigné. Sur le site de la rue des Farges, la boucle n°172 est issue du dépotoir de l'espace B23, daté de la fin du II^e ou du début de III^e siècle. On y verra davantage un élément résiduel qu'une persistance du type au II^e siècle de notre ère. La boucle n°178, en cours de fabrication, bénéficie d'un contexte relativement bien renseigné et peut être datée avec précision du début de l'époque tibérienne.

Ardillons en « fleur de lys » (cat. n°179-182)

Quatre ardillons isolés se rapportent au type de boucle en croissant à volutes mentionné plus avant. Tous se caractérisent par une forme lancéolée accostée de deux ergots plus ou moins développés et parfois terminés en fleuron. Ces derniers épousent la forme des volutes de la boucle. Ce type d'objet se retrouve en place sur de nombreuses boucles déjà mentionnées plus avant. Leur datation est similaire, entre le règne d'Auguste et le dernier tiers du I^{er} siècle.

Boucles de ceintures en os (cat. n°183-188)

Les boucles à volutes sont aussi représentées à Lyon par plusieurs exemplaires en os (n°183-187). Elles proviennent de la colline de Fourvière, respectivement des sites de Trion, du Clos de la Solitude, et de la Place Abbé Larue. Seul le dernier gisement fournit un contexte stratigraphique précis. L'objet n°85 est issu d'un niveau de remblai daté des années 50-70 apr. J.-C. La morphologie des différents exemplaires varie, mais ils se rapprochent des individus en alliage cuivreux décrits plus avant (Deschler-Erb 1991, forme A). Ce type en os est moins bien attesté sur les sites militaires du *limes* que les individus en bronze. Le camp de *Vindonissa* en a tout de même livré de nombreux exemplaires (fig.175b-c). D'autres attestations sont également reconnues à Mayence, Herrera Pisuerga (fig.175d-e), Baden ou Richborough. En Gaule, une boucle de même type se trouve parmi le mobilier du musée de Nîmes. La boucle n°183, caractérisée par un arc replié en double volute, connaît un parallèle en tout point identique sur le site de Saalburg (Oldenstein 1976) (fig.175e). Au regard des attestations, il semble que la chronologie de ces boucles ne diffère guère des exemplaires en bronze. On les rencontre ainsi sur les sites datés entre le règne d'Auguste et celui des Flaviens (Mikler 1997, 20). La boucle n°187 pourrait être datée plus précisément de la deuxième moitié du I^{er} siècle, en raison de ses dimensions réduites (*cf. supra*).

Une dernière boucle en os (n°188) présente une morphologie différente puisque son arc accuse une forme quadrangulaire. Ce type, moins représenté que les exemplaires à volutes, trouve tout de même un parallèle sur le camp de Rheingönheim (fig.175f) (Ulbert 1969a, Pl.45 n°8). (*Liste complète des parallèles et références, cf. cat. n°183, 184, 188*).

Attache de poignard (cat. n°189-190)

Deux objets se rapportent à des attaches de poignard à charnière articulée. L'une (n°189) a été mise au jour sur le site de la rue de Trion, sans qu'il soit possible de le rattacher à un contexte archéologique précis. Elle se compose de deux parties distinctes liées entre elles par une charnière à deux montants. La partie fixe prend la forme d'une plaque quadrangulaire pourvue sur sa face postérieure de quatre rivets de fixation et décorée d'un cadre incisé sur tout son pourtour. L'absence de restauration nous interdit d'observer un éventuel niellage. La partie mobile, coulée d'une seule pièce, est constituée d'un bouton prolongé d'une plaque-bélière en forme de bulbe.

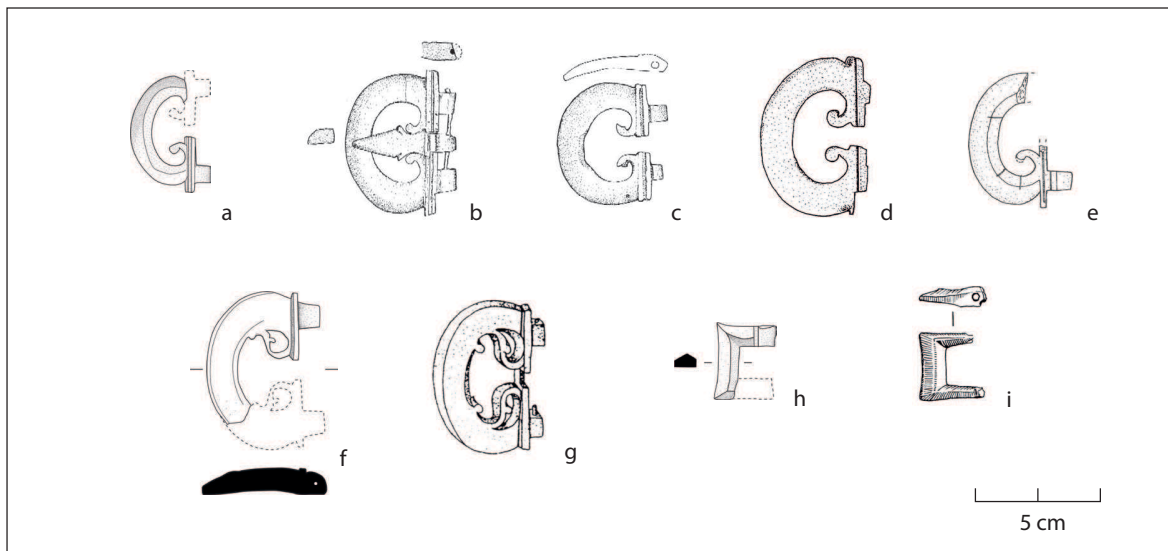


fig.175 - Boucles de ceintures en os. a, f, h. Lyon/Lugdunum (FR). b-c. Windisch/Vindonissa (CH). d. Mainz (DE). e. Herrera de Pisuerga (ES). g. Saalburg (DE). i. Rheingönheim (DE) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Mikler 1997 ; Fernández/Cavada 2005 ; Oldenstein 1976 ; Ulbert 1969a).

L'objet n°190 constitue uniquement la partie fixe de ce dispositif. Réservées à l'infanterie, ces attaches fonctionnent par paires et garnissent la ceinture sur le flanc gauche du soldat. L'interprétation comme système de suspension du poignard est la plus probable au regard des stèles funéraires du I^{er} siècle, mais il a pu également servir à la suspension du glaive (Lenz 2006, 22).

De nombreux parallèles, du plus simple au plus complexe, peuvent être observés sur de nombreux sites militaires comme à Augst (Deschler-Erb 1999, Pl.17 n°314, Pl.18 n°320), *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.45-46) ou Xanten (Lenz 2006, Pl.23 n°184-186). Certains boutons présentent un décor ajouré au niveau de la plaque articulée (par exemple Nicolay 2007, Pl.38 A). À Velsen, deux attaches ont été découvertes, associées à un poignard et à l'ensemble des garnitures de la ceinture (Morel/Bosman 1989 ; Bishop/Coulston 2006, 87 fig.45). L'apparition de ce type d'attache semble intervenir au cours de la période augustéenne, plus particulièrement aux alentours du changement d'ère. Il est effectivement absent des ensembles militaires des camps précoces de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. sur lesquels on retrouve majoritairement un système de suspension utilisant le bouton à anneau. En Gaule, deux exemplaires d'attaches ont été mis au jour sur le site d'Autun (Fort/Labaune 2008, fig.2 n°9-10) dans un contexte augustéen. L'attache de poignard en bouton à charnière disparaît progressivement au cours de la période flavienne (Lenz 2006, 23).

Appliques quadrangulaires (cat. n°191-195)

Les appliques quadrangulaires sont représentées par cinq individus. Elles proviennent des sites du Verbe Incarné, du pseudo-sanctuaire de Cybèle et du théâtre de Célestins. Quatre d'entre elles (n°191-194) adoptent une morphologie identique presque carrée tandis que la dernière est plus allongée (n°195). Toutes possèdent au revers deux tenons permettant la fixation. Ce type

de garniture, sans décor apparent, est souvent associé à des éléments de ceinture (Deschler-Erb 1999, 46 ; Voirol 2000, 19) mais son utilisation dans le harnachement ne peut être écartée. En effet, la hauteur de ces appliques quadrangulaires (comprises généralement entre 15 et 20 mm) peut convenir parfaitement à la largeur des lanières du harnachement équestre (Bishop 1988, 106). Des appliques de formes similaires, mais de dimensions inférieures sont attestées dans la décoration des lanières composant le tablier (par exemple Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.47 n°1296). Les parallèles pour ce type d'éléments sont relativement nombreux et se concentrent principalement sur le Rhin, particulièrement au nord de l'Arc alpin. On en retrouve notamment en grand nombre à *Vindonissa* ou encore sur le site de Kalriese. Ces appliques sont également présentes en contexte de camp militaire à Risstissen, Dangstetten ou Rheingönheim. En Gaule, quelques parallèles peuvent être signalés à Bordeaux, Oedenburg, *Nasium* ou dans le département de l'Hérault. On note aussi que des individus plus allongés, à l'image du n°195, ont été produits dans l'atelier d'Alesia (Rabeisen 1990, fig.11 n°12). (*Liste complète des parallèles et références, cf. Liste 17*).

La chronologie admise pour ce type de garniture est fixée globalement au I^{er} siècle de notre ère (Deschler-Erb 1999, 46). Concernant les appliques sans décor, leur apparition sous Auguste est clairement établie au regard de leur présence à Dangstetten (15 – 9/7 av. J.-C.) ou à Kalkriese (9 apr. J.-C.). La carte de répartition des exemplaires montre clairement l'absence presque totale de ce type en Grande-Bretagne (à l'exception de Longthorpe), dont la conquête débute en 43 apr. J.-C. Ces données nous incite à placer leur disparition progressive peu après le milieu du I^{er} siècle, au profit sans doute d'éléments décorés d'incrustations niellées, à l'image des nombreux exemplaires retrouvés à Windisch (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.69).

Appliques rhomboïdes (cat. n°196-197)

Deux appliques très simples de forme losangique se trouvent parmi le mobilier du Verbe Incarné et de Cybèle. La première (n°196) présente à chacune de ses extrémités deux trous de fixation dont l'un à encore conservé son rivet traversant. Ce type d'élément, sans être réellement fréquent en contexte militaire, trouve quelques comparaisons en Germanie, à Augsburg, Dangstetten ou Rheingönheim. On le retrouve aussi au Pays-Bas à Empel et à *Vindonissa* en Suisse. L'applique n°196 est daté par stratigraphie entre les années 15 av. et 15 apr. J.-C. La seconde (n°197) est issue du remplissage d'une fosse augustéenne (10-15 apr. J.-C.). Les parallèles connus à l'échelle du monde romain confirment l'apparition de ce type sous le règne d'Auguste (Dangstetten, Augsburg). Sa diffusion semble en revanche plus fugace au I^{er} siècle de notre ère¹⁴⁹. (*Liste complète des parallèles et références, cf. cat. n°196*).

Plaque à décor niellé (cat. n°198)

149. Un exemplaire de la colonie de Xanten est daté entre le I^{er} et le début du II^e siècle (Lenz 2006, 179).

Une plaque rectangulaire, interprétée comme un élément de garniture de *cingulum*, a été mise au jour sur le sol d'une boutique de la Rue de Farges. Elle porte un décor niellé présentant une composition centrale en étoile à motif de fleurons. Les dimensions de l'objet (5, 2 X 3, 2 cm) plaident en faveur d'une garniture appliquée à la suspension du poignard plutôt que celle du glaive, qui se dote généralement d'éléments de plus grande taille. Les plaques décoratives de ce type sont extrêmement fréquentes. Selon E. Deschler-Erb (1999, 44), elles constituent un véritable fossile directeur de la présence de troupes romaines entre le règne de Tibère et celui de Néron. On les retrouve en effet sur de nombreux camps du *limes* rhénan et de Grande-Bretagne (Deschler-Erb 1991, 143 liste 3c). Elles portent des décors très variés, représentant souvent des motifs en croix ou en étoile (à fleurons ou en fleur de lys), en forme de candélabre, de foudre stylisé, ou en damier (*ibid.*, fig.42). Concernant notre objet, le décor cruciforme « en croix de St-André » (Bishop 1987), semble constituer le type le plus courant appliqué à ce genre de plaques. E. Deschler-Erb (2000, 388 fig.7) en compte près d'une trentaine parmi les exemplaires ornés de nielle recensés. Bien que présente durant tout le I^{er} siècle de notre ère, l'énorme majorité de ces plaques semble dater à partir de l'époque claudienne, ce qui cadre parfaitement avec le contexte stratigraphique de notre objet.

I.3.1.3. Tablier de lanières

Le tablier de lanière constitue, plus encore que la ceinture, l'insigne du soldat romain à partir de l'époque augustéenne. Il est constitué de plusieurs lanières de cuir pendant à l'entrejambe et garni d'éléments décoratifs. Durant l'époque tardo-républicaine, il semble que le tablier ait été réalisé par division des extrémités de la ceinture rabattues sur le devant. Il évolue ensuite pour constituer un élément indépendant, fixé sur le devant de la ceinture. Ce type d'ornement a semble-t-il été porté par l'ensemble de l'infanterie romaine, aussi bien légionnaire qu'auxiliaire, comme l'attestent les nombreuses représentations sur stèles funéraires du I^{er} siècle (Bishop 1992). Ces dernières montrent également, au même titre que la ceinture, une grande diversité des éléments décoratifs qui composent le tablier. Ce sont le plus souvent des appliques et cabochons de petite taille, auxquels sont associés plusieurs extrémités de lanières et pendants de forme variée. M. Bishop note que la fonction du tablier de lanières est avant tout ornementale puisque l'expérimentation a démontré sa réelle inefficacité dans la protection du soldat au combat (Bishop 1992, 100-101 ; Coulston 2004, 142). Avec l'adoption du glaive de type Pompei et de la ceinture unique, le tablier se simplifie progressivement avec une diminution du nombre de lanières. Il semble tomber en désuétude au début du II^e siècle (fig.172).

L'identification des artefacts associés au tablier de lanières reste à l'heure actuelle problématique et soumise à une certaine retenue de la part des spécialistes. Les nombreux éléments décoratifs qui garnissent les lanières de cuir sont également utilisés pour l'ornementation du harnachement équestre. Cela vaut pour grande part des boutons circulaires simples (*cf. Part.II Chap.I.5*), mais également pour les pendants qui garnissent l'extrémité des lanières (en lunule ou foliacés). La discrimination de ces objets selon des critères métriques, comme proposée par M. Bishop (1992, 96), semble être à nuancer, et force est de constater que la plupart des éléments du tablier sont polyvalents. Par souci de clarté, les pendants décoratifs de petite taille seront présentés dans la

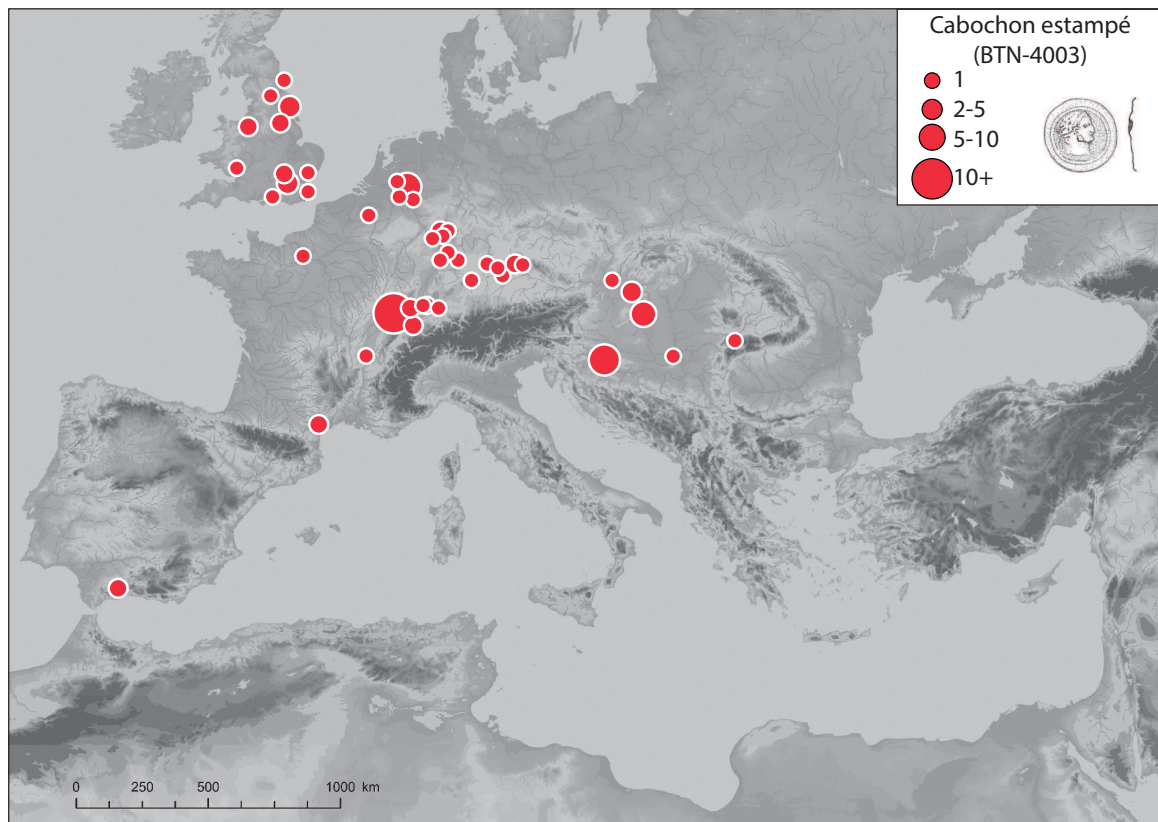


fig.176 - Répartition des occurrences de cabochons circulaires à décor estampé (Artefacts: BTN-4003).

partie consacrée au harnachement, tout en mentionnant leur potentielle attribution au costume militaire (cf. *Part.II Chap.I.4.2*)¹⁵⁰.

Cabochon à décor estampé (cat. n°199)

L'objet n°199, retrouvé sur le site de l'Hôtel-Dieu, est un petit cabochon qu'on peut clairement associer à la garniture du tablier de lanières. Il adopte la forme d'un petit bouton circulaire à légère collerette périphérique, dont la tête n'est qu'en partie conservée, mais dont on peut estimer le diamètre originel à 15 mm. Sur sa face visible, on distingue un décor estampé. Il représente un buste de profil portant le diadème tourné à gauche et barbu. Des traces d'étamage ou d'argenture conservées sont également visibles en surface. On est tenté d'y voir la représentation d'un empereur, même si le caractère très stylisé du portrait rend une identification plus poussée hasardeuse. Ces cabochons à décor estampé constituent un type très bien connu à travers tout l'Empire romain. M. Feugère (1985), reprenant pour partie les données de G. Ulbert (1971), a établi une classification précise de ces éléments, qu'il divise en dix-huit types distincts, selon leur

150. Ces pendants sont néanmoins inclus à la catégorie des ceintures lors de l'analyse quantitative pour permettre la comparaison avec les autres grands ensembles de *militaria* européens (cf. *Part.III Chap.II*).

module et la nature du décor. Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde pour associer ces éléments à la décoration du tablier de lanières¹⁵¹ et les considérer comme des objets distribués aux soldats au cours d'événements officiels, sans pour autant qu'on les considère comme des *dona militaria* (Feugère 1985, 125). L'objet lyonnais pourrait être rattaché au type 9, bien que son diamètre soit légèrement inférieur aux critères retenus (18-20 mm). D'une manière générale, la liste des attestations¹⁵² montre que ce type d'ornements se diffuse sur une aire géographique très large, principalement en Europe septentrionale, de la Bretagne au *limes* danubien, en passant par la Gaule et la Germanie (fig.176). M. Feugère a mis en évidence près de deux cents exemplaires de types variés à Besançon, attestant à cet endroit de l'existence d'un atelier de production à l'arrière des lignes du *limes*. (*Liste complète des parallèles et références, cf. Liste 18*).

Du point de vue chronologique, ces cabochons estampés, qui forment un corpus très homogène, semblent apparaître sous le règne de Néron. Ils sont utilisés principalement au cours de la période flavienne et disparaissent progressivement à la fin du I^{er} siècle sous Trajan (Feugère 1985, 121). L'individu étudié est issu quant à lui d'un niveau de démolition daté de la fin du II^e – début III^e siècle. Il s'agit probablement d'un objet résiduel, qu'on peut associer à l'occupation de la *domus* de l'Hôtel Dieu, construite à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.

I.3.1.4. Ceinture du fin II^e-III^e siècle apr. J.-C.

Catalogue	Identification	NR
200a-i	Garniture "FELIX VTERE"	9
201a-c	Boucle circulaire et boutons (ivoire)	3
202	Plaque-boucle à cadre en "D"	1
203-205	Applique	3
206-207	Extrémité de lanière	2
Total		18

fig.177 - Comptage des éléments de ceintures datés entre la fin du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Garniture de ceinturon « FELIX VTERE » (cat. n°200a-i)

Le site de la rue des Fantasques a livré un lot complet de garniture de ceinture d'un type tout à fait singulier. Ce mobilier est constitué de dix lettres de bronze associées à une boucle de forme quadrangulaire. Ces lettres permettent de restituer la mention FELIX VTERE (Portes-le avec chance !). Ce type de message, à valeur apotropaïque, se retrouve sur de nombreux supports tels que vases, fibules, boucles de ceintures (Hoss 2006, 237, 250 notes 3-4). Il connaît une diffusion

151. Ulbert 1971, 288 ; Feugère 1985, 121 ; Deschler-Erb 1999, 47 ; Radman-Livaja 2004, 89 ; Lenz 2006, 24.

152. Liste dressée par G. Ulbert (1971) et complétée en très grande partie par M. Feugère (1985). D'autres découvertes plus récentes viennent s'ajouter au corpus (*cf. catalogue*).

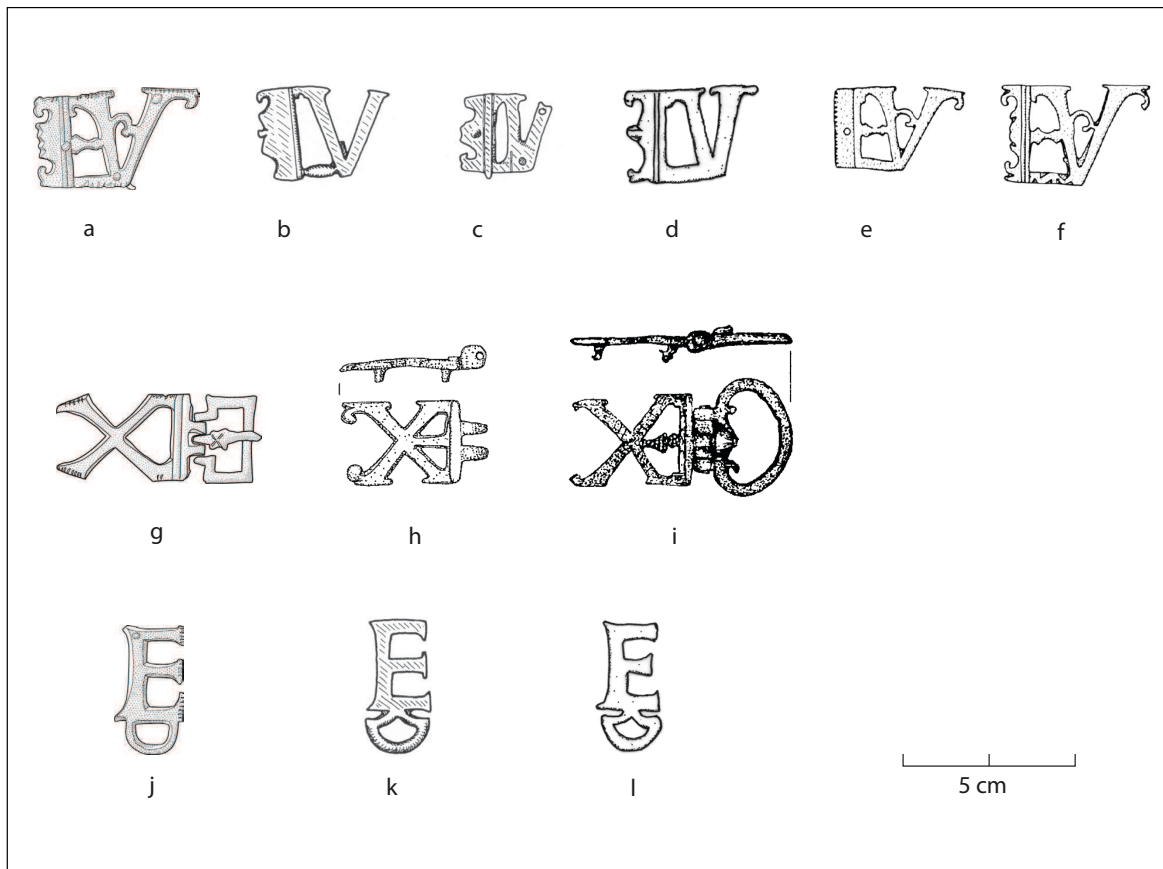


fig.178 - Lettres de bronze de garniture de ceinture type VTERE FELIX. a,g, j. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b-c, k. Micia (RO). d, l. Kostolac/*Viminacium* (RS). e-f, h. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT). i. Eining (DE) (ill. d'apr. Petculescu 1991 ; Redžić 2008 ; Bullinger 1972 ; Bullinger 1972 ; Gschwind 2004)

importante au IV^e siècle (Bullinger 1972, 276-277). L'exemplaire de garniture présenté ici est néanmoins plus précoce si l'on en croit les monnaies qui lui sont associées (cf. *Part.I Chap.III site n°28*). Ces lettres présentent toutes, sur leur face postérieure, au moins deux rivets permettant leur fixation sur une pièce de cuir.

L'étude de ce type de garniture fait l'objet, depuis soixante ans, de développements réguliers. Lors de sa découverte en 1950, cet ensemble ne bénéficiait d'aucune comparaison dans le monde romain. Le premier à s'intéresser à cette découverte est H. Bullinger (1972, 276-283), qui met en évidence les premiers parallèles pour ce type d'ornement, sous la forme de lettres isolées conservées aux musées de *Carnuntum*, Vienne, Budapest et Lubjana. Reprenant les données exposées par P. Wuilleumier (1950), il les interprète comme faisant partie du décor d'un baudrier militaire. Une grande partie de son article était consacrée à l'interprétation des deux lettres ligaturées de l'ensemble. Ne prenant pas en compte le système de montage de la boucle, il y voyait la transcription des lettres AL(ae), se référant aux corps de cavalerie auxiliaire de l'armée romaine. Ce n'est que quelques années plus tard que G. Ulbert (1974) corrigea cette erreur et fit pivoter les lettres de 180° pour former les lettres VT. Par ailleurs, il attribua ces appliques au décor du *cingulum* et non pas du baudrier. La hauteur des lettres (de 2, 5 cm) est en effet bien inférieure aux autres éléments du *balteus* reconnus Rue des Fantasques (cf. infra). L'argumentaire d'Ulbert

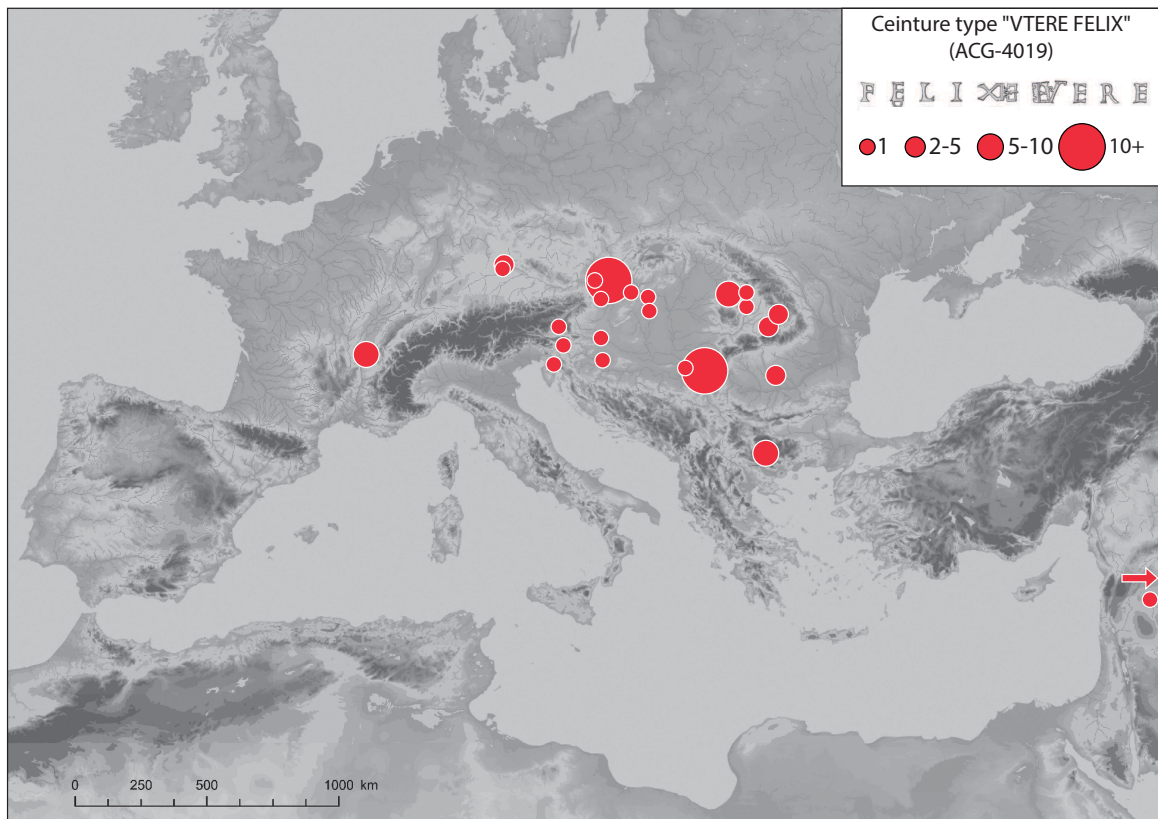


fig.179 - Répartition des occurrences de lettres en bronze type VTERE FELIX. (Artefacts : ACG-4019).

s'appuie également sur l'un des E de l'ensemble, pourvu d'un anneau dans sa partie inférieure. Il permettrait, selon lui, la fixation d'un accessoire à la ceinture, comme une bourse par exemple. Ces informations sont reprises par L. Petculescu (1991), à propos des éléments de garnitures de *cingulum* et de *balteus* retrouvés dans la province de Dacie. L'auteur recense près de dix occurrences nouvelles, toujours des lettres isolées, principalement des VT ligaturés et des E, dont l'un porte un anneau d'attache similaire à l'exemplaire lyonnais (Petculescu 1991, 392 fig.74 n°2). Récemment, S. Hoss (2006) puis S. Redzić (2008) ont établi une synthèse des éléments de ceinture de type VTERE FELIX. Le corpus d'attestations, qui dépend bien évidemment de l'état de la recherche, s'élève aujourd'hui à plus de 90 lettres recensées sur 25 localités.

La carte de répartition établie à partir de ces données (fig.179) montre de façon évidente l'origine culturelle de ces appliques, le lot de la rue des Fantasques constituant la découverte la plus occidentale mise en évidence à ce jour. Comme le souligne déjà L. Petculescu (1991, 394), la quasi totalité des éléments reconnus présentement se situe dans la région du *limes* danubien. Ils apparaissent clairement comme un ornement caractéristique de l'équipement militaire des armées romaines orientales. Parmi les 65 occurrences répertoriées, les sites les plus riches sont sans doute ceux de *Carnuntum*, en Pannonie supérieure, (12 lettres) et de *Viminacium*, en Mésie, avec 26 éléments représentés (Redzić 2008, 156- 157) (fig.178). L'une des découvertes majeures se situe à Ljublen, dans l'actuelle Bulgarie. La fouille d'un *tumulus* à double inhumation a mis au jour un lot complet de lettres en argent très similaires à celles de la rue des Fantasques, associé à un ensemble d'instruments chirurgicaux. De nombreux autres éléments de ce type peuvent

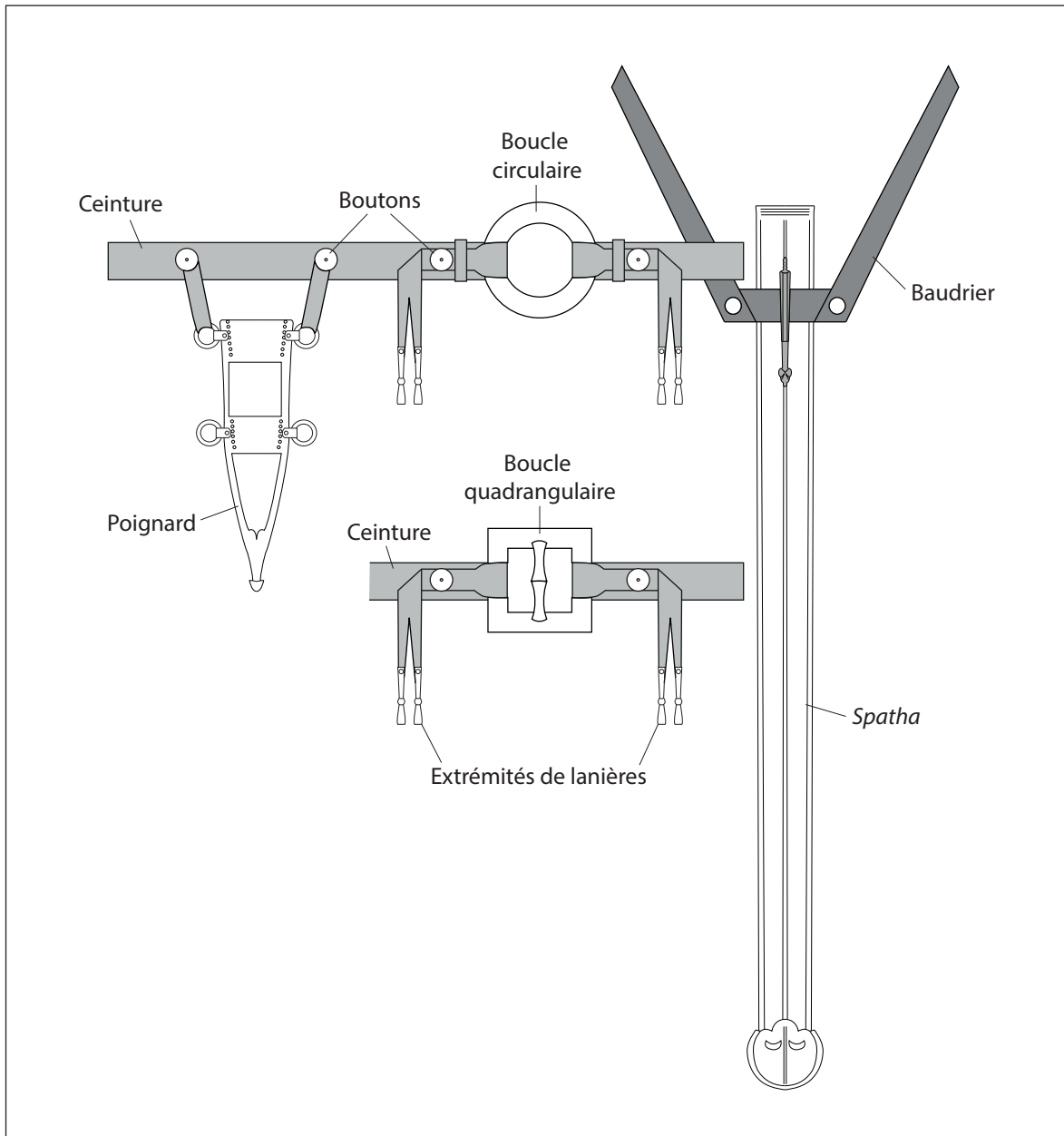


fig.180 - Reconstitution schématique et terminologie générale des ceintures de la fin du II^e - III^e siècle apr. J.-C.

être retrouvés entre les provinces de Norique et de Dacie, par exemple à Eining, Potaissa ou Sissak (Radman-Livaja 2004, Pl.92 n°287). On observe que les exemplaires mis au jour en dehors de cette aire géographique sont très rares. Si l'on exclut l'ensemble lyonnais, seule une lettre de bronze (E) a été reconnue parmi le mobilier de Doura Europos (James 2004, 79 fig.38). Selon Redzić (2008, 158), ces deux exceptions s'expliquent par la présence sur ces sites de *vexillationes* ou d'unités militaires issues de la région du Danube. L'attribution de ces garnitures de ceinturon au strict domaine militaire a été longuement discutée. Beaucoup ont été découvertes en contexte civil. Néanmoins, l'exemplaire lyonnais ne laisse aucun doute quant à son utilisation par les soldats de l'armée romaine, au regard du mobilier qu'il lui est associé (cf. *Part.I site n°28*). Par

ailleurs, la tombe de Ljublen a livré une pointe de lance à proximité de la garniture type UTERE FELIX. Petculescu y voit la preuve qu'elle était portée par un soldat (Petculescu 1994, 393), même si l'argument peut être discuté (cf. Part.II Chap.I.1.4.2). Plusieurs découvertes proviennent également de sites de camps militaires. C'est le cas d'une lettre E découverte à *Potaissa*, dans le camp légionnaire de la V *Macedonica* (Petculescu 1994, 394). Sur le site de Varazdinske Toplice (Croatie), la mise au jour d'éléments de garniture de *cingulum* de ce type est associée à plusieurs inscriptions votives dédiées à des soldats des XIII *Gemina* et XIV *Gemina* (Redžić 2008, 158).

L'ensemble des attestations reconnues en Europe constitue un lot très homogène, tant du point de vue typologique que chronologique. Sur le territoire de Kostolac/*Viminacium*, les lettres de bronze sont quasiment toutes issues de contextes funéraires¹⁵³ (Redžić 2008, 158). Certaines sont associées à plusieurs émissions monétaires datées des règnes de Marc-Aurèle et Commode, indiquant que ce type de garniture a pu être produit dès le deuxième tiers du II^e siècle. L'élément retrouvé sur le site de Potaissa a été exhumé dans les *principia* du camp légionnaire, associé à une monnaie de Sévère Alexandre, ce qui permet de placer un *terminus post quem* dans les années 220. À Ljublen, neuf frappes monétaires ont été mises au jour dans le *tumulus*, datés des années 218-222 de notre ère. Enfin, les éléments de Slaveni proviennent de niveaux de destruction datés des années 250 (Petculescu 1994, *id.*). Ce *terminus ante quem* est appuyé par la découverte de Doura Europos, dont l'occupation romaine est attestée entre 165 et 256 de notre ère (James 2004). Ainsi, la plupart des chercheurs s'accordent pour situer la diffusion des éléments de *cingulum* type UTERE FELIX entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle de notre ère (Hoss 2006, 243). Le lot de la rue des Fantasques s'intègre parfaitement dans cette fourchette chronologique.

Boucle circulaire et boutons fongiformes (cat. n°201a-c)

Sur le site de l'avenue Adolphe Max, plusieurs éléments de ceinture ont été retrouvés associés à l'épée n°33. Trois objets en ivoire semblent correspondre au système d'attache d'une ceinture militaire. Il s'agit d'une boucle circulaire évidée de 11 cm de diamètre (n°201a) et de deux boutons identiques (n°201b-c). Ce dispositif de boucle circulaire à doubles boutons a été défini par Oldenstein sous l'appellation « *Ringschnallencingulum* » (Oldenstein 1976, 218-219). K. Sági a proposé une restitution de ces ceintures sur la base d'un exemplaire de boucle retrouvé dans la tombe 40 de la nécropole d'Intercisa (Sági 1954, 64 fig.19) (fig.180). Les parallèles pour ces boucles ne sont pas légion à l'échelle de l'Europe et se rapportent principalement à des exemplaires réalisés en alliage cuivreux. Une collection importante de ces objets peut être mentionnée dans la nécropole de Kostolac/*Viminacium* en Serbie (Redžić 2013, Pl.19-22), mais aussi à Alba Julia/*Apulum* en Roumanie (Ciugudean 2011, Pl.1-3) (fig.181). Parmi ces boucles circulaires, un exemplaire constitue un point de comparaison extrêmement proche de notre objet. Il s'agit d'une boucle en ivoire circulaire et un bouton comparables aux objets n°201b-c retrouvés en contexte

153. Il s'agit exclusivement de dépôts en urne cinéraire. Ce mode d'inhumation n'est plus attesté dans cette région au-delà du milieu du III^e siècle.

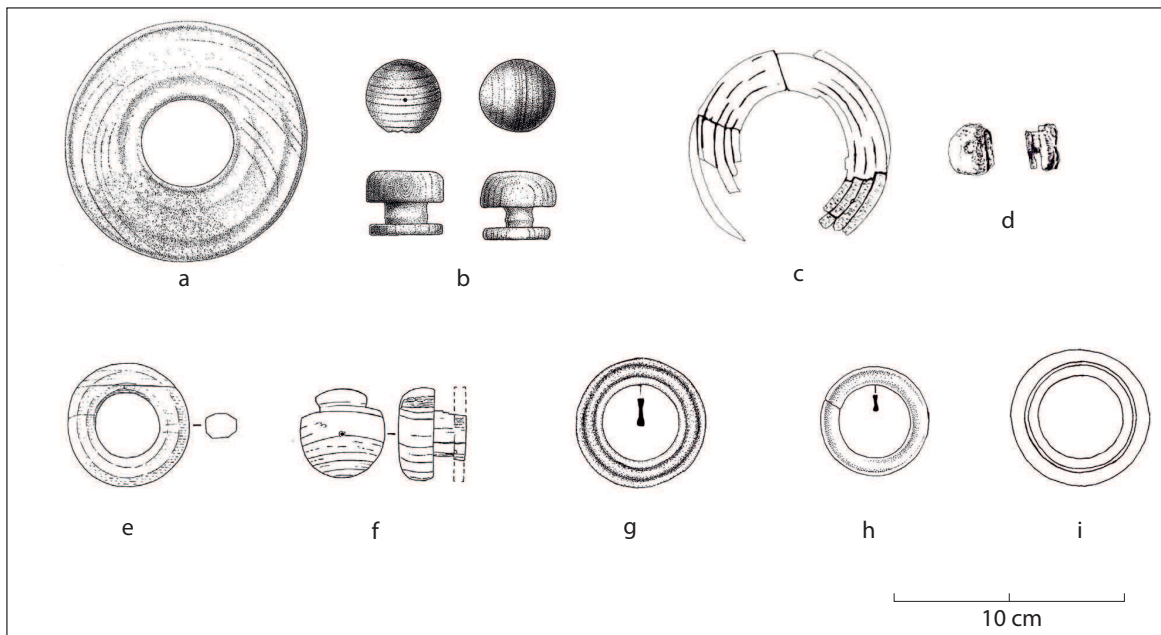


fig.181 - Boucles circulaires. a-b. Lyon/*Lugdunum*, avenue Adolphe Max (FR). c-d et i. Kostolac/*Viminacium* (RS). e-f. Doura Europos (SY). g-h. Alba Julia/*Apulum* (ill. d'apr. Redžić 2013 ; James 2004 ; Ciugudean 2011).

funéraire sur le territoire de *Viminacium* (Redžić 2013, Pl.19 n°150a et 150d) (fig.181c-d). À Doura Europos, une boucle circulaire en ivoire est également identifiée, en dépit d'un diamètre sensiblement inférieur à notre objet (James 2004, fig.37 n°47). À propos des deux boutons en ivoire qui accompagnent la boucle, des exemplaires sont connus sur le Rhin supérieur, aussi bien en ivoire qu'en alliage cuivreux, mais dans des dimensions plus réduites (Oldenstein 1976, Pl.46 n°485-489 ; Pl.46 n°474-479). Parmi le mobilier de Doura Europos se trouve un individu, qui bien qu'isolé, correspond davantage à nos objets du point de vue de ses dimensions (James 2004, fig.42 n°252).

La chronologie de ces ceintures repose à la fois sur l'étude des stèles funéraires et sur les éléments archéologiques connus. Les représentations sont pour grande majorité datées du III^e siècle de notre ère (Coulston 1987 ; Bishop/Coulston 2006, 182). La plupart sont issues des provinces orientales de l'Empire, sur le Danube (*Sarmizegetusa* ou *Apulum*), mais aussi en Turquie ou en Syrie (Apamée) (Oldenstein 1976, 232-233, fig.13-14 ; James 2004, 44-45 fig.24-25). Sur un plan chronologique, les nécropoles d'*Alba Julia* ou Kostolac n'entrent pas en contradiction avec la datation établie (Redžić 2013, 96-97). Les éléments recueillis sur le site de Doura Europos datent probablement du siège des années 254-256 apr. J.-C. Selon J. Coulston (1987, 143), ce type de boucle constitue à lui seul un marqueur de la présence militaire. Il semble qu'il ait été préférentiellement utilisé par les soldats, au regard des différentes sources. Cependant, il a également pu être porté par des civils, si on en croit les données récentes (v. Schnurbein 1995 ; Redžić 2013, 97¹⁵⁴). À Lyon, l'association de cette ceinture avec une épée courte ne laisse que peu de doute quant à son attribution militaire.

154. Dans la nécropole de *Viminacium*, deux boucles de ce type ont été découvertes dans une tombe féminine et une tombe d'enfant.

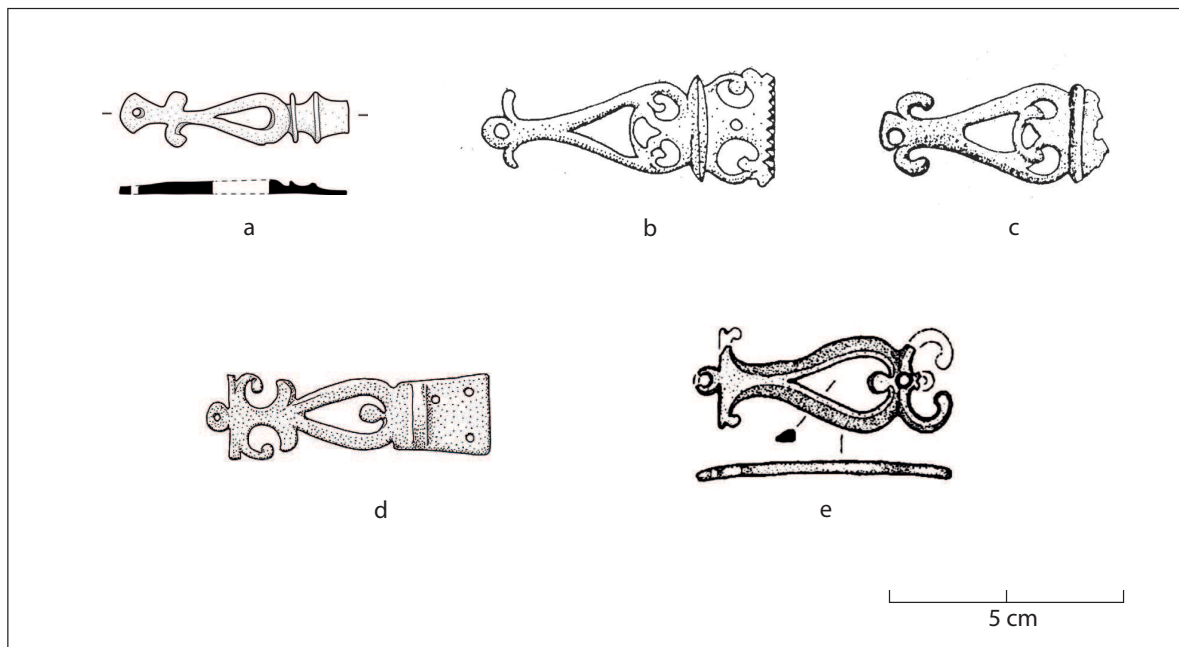


fig.182 - Appliques balustres à fleuron terminal. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Schirenhof (DE). c. Pfünz (DE). d. Doura Europos (SY). e. Chersonese (UA) (ill. d'apr. Oldenstein 1976 ; James 2004 ; Kostromichyov 2006).

Plaque-boucle (cat. n°202)

La boucle circulaire en os (n°201) est associée sur le site de l'avenue Adolphe Max à une seconde boucle en alliage cuivreux. Elle se présente sous la forme d'un arc simple en 'D' prolongé d'une plaque quadrangulaire à deux charnons pourvue de trois rivets de fixation. On observe en surface des traces de dorure appliquée à la feuille d'or. La forme de la boucle, très simple, ne permet pas d'associer clairement cet objet à la sphère militaire, même si le traitement onéreux apporté à la boucle (feuille d'or), montre qu'il s'agit sans doute d'un ornement précieux. Ce n'est qu'au regard des autres objets qui lui sont associés que cet artefact a été intégré à l'étude.

Appliques (cat. n°203-205)

Trois appliques appartiennent à l'ornement de la ceinture des II^e et III^e siècle de notre ère. La première a été mise au jour sur le site de la rue des Farges, dans la zone des thermes (n°203). Ce type d'ornement à décor ajouré constitue un élément assez inhabituel dans nos régions. Bien qu'il ne bénéficie pas de parallèles exacts, on peut mentionner tout de même plusieurs appliques relativement similaires aux confins de l'Empire romain, sur le Rhin et le Danube. La plupart de ces appliques présentent des décors plus complexes, mais se rapprochent de notre objet dans la forme générale. C'est le cas à Pfünz ou Schirenhof en Allemagne ou à Chersonèse sur les rives de la Mer Noire (fig.182). Des parallèles approchants se trouvent également parmi le mobilier de Volubilis au Maroc (Boube-Piccot 1994, Pl.11 n°100-101). Ces éléments décoratifs de la ceinture peuvent être datés entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère (Kostromichyov

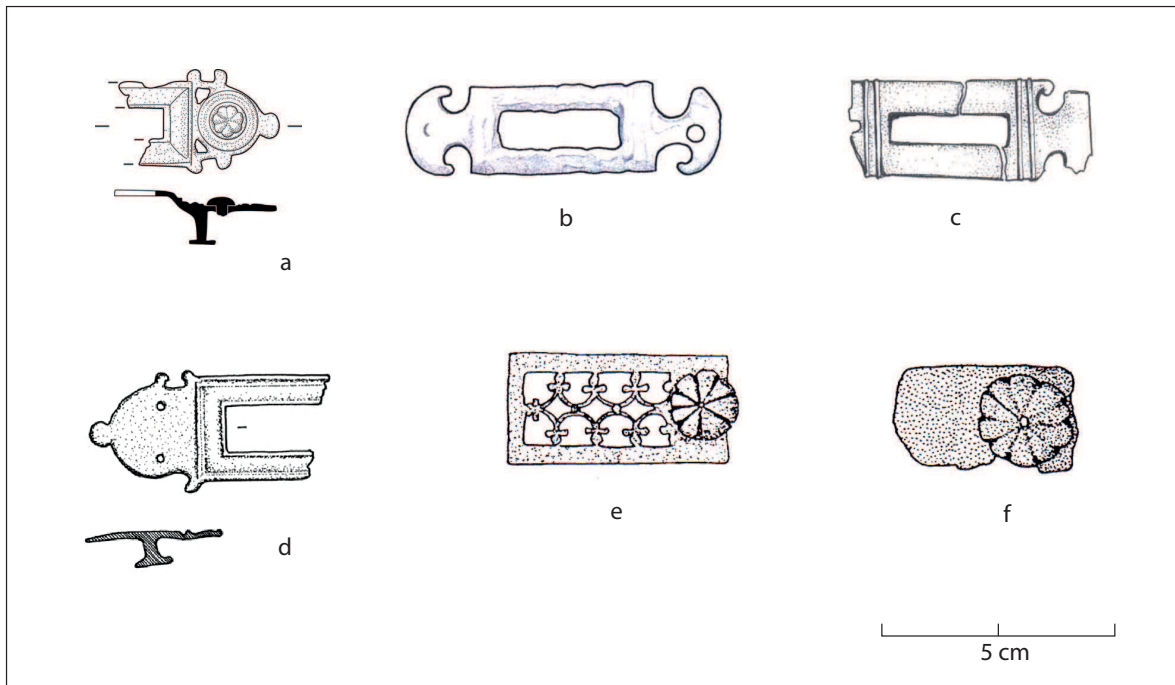


fig.183 - Appliques à évidement central et à bouton en rosace. a. Lyon/*Lugdunum*, Montée de la Grande Côte (FR). b. Belgrade/*Singidunum* (RS). c. Sremska Mitrovica/*Sirmium* (RS). d. Novi Banovci (RS). e. Osterburken (DE). f. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Redzić 2013 ; Radman-Livaja 2008 ; Oldenstein 1976.)

2006, 103-105) (*Liste complète des parallèles et références*, cf. cat. n°203).

Deux appliques de ceinture se trouvent parmi le mobilier de la Montée de la Grande Côte. La première (n°204) présente un cadre quadrangulaire ajouré, prolongé d'une extrémité circulaire à volutes surmontée d'un bouton en rosace. Il s'agit là encore d'un type de garniture relativement rare, d'autant plus dans nos régions occidentales. Ces appliques à évidement central connaissent une grande diversité du point de vue morphologique. Certaines présentent des ajours complexes à motifs en double balustre ou géométriques. L'aire de diffusion de ce type semble se concentrer aux confins du territoire impérial. Quelques exemplaires sont connus sur le *limes* rhénan, à Xanten, Niederbieber, Gnotzheim ou Kösching. Mais c'est surtout dans les provinces de Mésie et de Dacie qu'on les retrouve majoritairement. Quatre appliques de type relativement similaires ont été mises au jour sur la nécropole de Mureş en Roumanie (tombe 6 ; Petculescu 1995, Pl.7 n°2-5). L. Petculescu (1995, 111) mentionne également d'autres exemplaires à Alba Julia/*Apulum* et Tomis. En Serbie, plusieurs nécropoles ont livré des ensembles de ceinturons identiques à Kostolac/*Viminacium*, Belgrade/*Singidunum*, Sremska Mitrovica/*Sirmium* et plusieurs exemplaires au musée de Vršac (Redzić 2013, Pl.47-48 n°435-444) (fig.183). Sur le territoire bulgare, on les retrouve également à *Novae*, *Nicopolis ad Istrum* et Topola (Genčeva 2009, fig.5 n°7-11). Plus à l'est, le site de Doura Europos témoigne également d'une applique similaire (James 2004, fig.38 n°85). A propos du bouton en rosace qui garnit l'extrémité, si les parallèles mentionnés ne présentent pas ce type d'ornement, en revanche, d'autres appliques datées de la même période semblent en être munis comme à Saalburg, Zugmantel et Osterburken (Oldenstein 1976, Pl.62 n°797-799) (fig.183e-f).

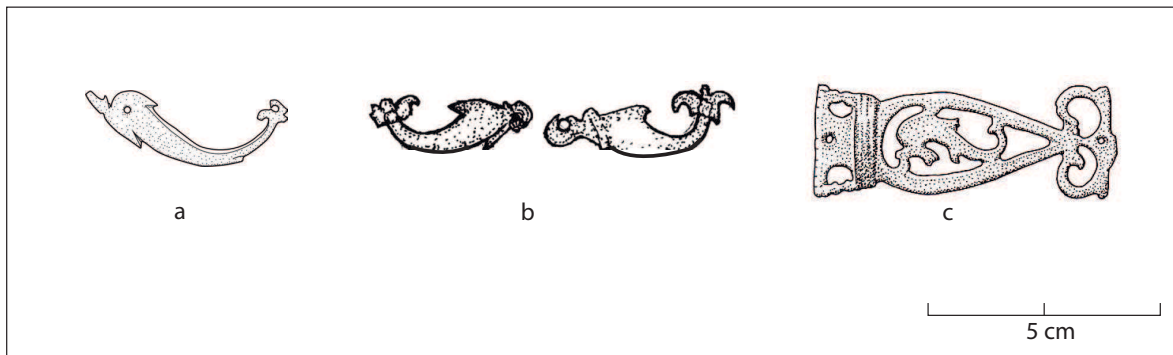


fig.184 - Appliques delphiniformes. a. Lyon/*Lugdunum*, Montée de la Grande Côte (FR). b. Kostolac/*Viminacium* (RS). c. Doura Eupropos (SY) (ill. d'apr. Redzić 2013 ; James 2004).

Pour finir, il convient de noter que ce type n'est pas exclusif à l'Europe puisqu'on le retrouve encore en Afrique du Nord dans une variante émaillée à Volubilis ou Banasa (Boube-Piccot 1994, Pl.6 n°56-60). (*Liste complète des parallèles et références, cf. cat. n°204*).

L'applique n°205 se distingue par sa forme zoomorphe figurant un dauphin. Deux trous de fixation sont visibles à chacune des extrémités, permettant sa fixation sur une lanière de cuir. L'utilisation comme ornement de ceinture n'est pas assurée, mais trouve quelques points de comparaison pour l'époque romaine. Le décor delphiniforme est utilisé pour certaines appliques à décor ajouré comme à Doura Europos par exemple (James 2004, fig.38 n°80) (fig.184c). Un parallèle intéressant se trouve dans la nécropole de Kostolac/*Viminacium* où un lot d'appliques quadrangulaire est associé à deux éléments en forme de dauphin très comparables à notre objet (Redzić 2013, Pl.48 n°418d-e) (fig.184b). Enfin, un parallèle se trouve parmi le mobilier de l'amphithéâtre de Caerleon (Chapman 2005, Sr24). L'association de notre objet avec l'applique n°199 permet d'envisager que les deux éléments aient pu faire partie d'un même ensemble décoratif.

Au regard des attestations, il semble que ces appliques puissent être datées avec fiabilité. La plupart des ensembles funéraires ayant livré ces éléments, notamment en Serbie et Roumanie, sont datés entre le milieu du II^e siècle et le III^e siècle apr. J.-C. Cette chronologie n'est pas contredite par les sites du *limes* rhénan, dont l'occupation s'interrompt dans les années 260 apr. J.-C. Il en va de même du site de Doura Europos.

Extrémités de ceinture (cat. n°206-207)

Deux objets se rapportent à des garnitures d'extrémités de ceinture des II^e et III^e siècles. Associés au mobilier de la Rue des Fantasques, ils se caractérisent par une extrémité biconique à sphère centrale prolongée d'un système de fixation à deux plaques rivetées. Placés à la terminaison du *cingulum*, ils jouent un rôle à la fois ornemental et fonctionnel, permettant de lester le cuir de la ceinture à son extrémité (Bishop/Coulston 2006, 160, fig. 101). Ce type d'élément trouve des parallèles approchants sur plusieurs sites du *limes* germanique. On peut l'observer ainsi à Ellingen, Oberhausen, Regensburg, au Magdalensberg tout comme à Saalburg, Zugmantel, Niederbieber et Unterschwaningen. D'autres occurrences similaires sont également reconnues

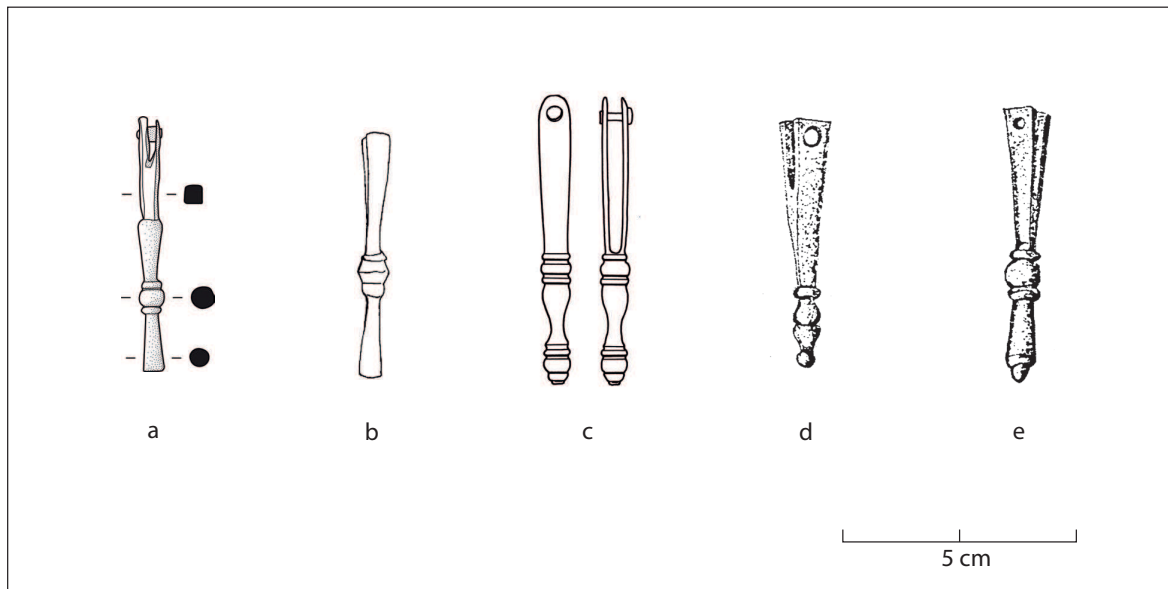


fig.185 - Lests d'extrémités de ceinture. a. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Kostolac/*Viminacium* (RS). c. Nijmegen (NL). d-e. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Redzić 2013 ; Nicolay 2007 ; Oldenstein 1976).

dans le delta du Rhin. Neuf exemplaires se trouvent encore en Serbie parmi le mobilier de *Viminacium*, *Taurunum* et dans les musées de Belgrade et Vršac. Parmi eux, un objet de Kostolac constitue un parallèle identique à nos deux exemplaires (fig.185) (*id.*, Redzić 2013, type XXVII, Pl.71 n°850). (*Liste complète des parallèles et références, cf. cat. n°206*).

Au regard des occurrences précédemment citées, on peut dater ces éléments de ceinture de manière précise. Les individus recueillis sur le *limes* rhénan se rapportent à des occupations comprises entre le début du II^e siècle et la chute du *limes* dans les années 259/260 de notre ère. J. Nicolay rattache ces lests à la période 3 des sites bataves, entre 120 et 300 apr. J.-C (Nicolay 2007, 62). S. von Schnurbein précise que ces objets ont probablement été introduits au sein de l'armée au cours de guerres marcomanes (v. Schnurbein 1977, 93). Sur la base des exemplaires découverts en Serbie, S. Redzić propose une datation entre le dernier tiers du II^e siècle et le milieu du III^e siècle (Redzić 2013, 335).

1.3.2. Baudrier

Le baudrier semble constituer l'élément exclusif pour la suspension de l'épée à partir de la fin du II^e siècle et plus largement durant tout le III^e siècle apr. J.-C. Son utilisation est néanmoins plus ancienne puisqu'il semble avoir été utilisé dès la fin de la République, par les troupes auxiliaires et aussi par les officiers supérieurs des troupes légionnaires. Porté conjointement par le légionnaire et la cavalerie, il se développe en parallèle de l'adoption par l'armée romaine des *spathae* et épées courtes de tradition allogène. La suspension de l'épée au baudrier fait l'objet d'étude poussée depuis de nombreuses années. Depuis une décennie, les découvertes se sont largement multipliées, permettant une reconstitution fiable des dispositifs de fixation. Les né-

Catalogue	Identification	NR
208-211	Phalère circulaire	4
212a	Plaque terminale	1
212b	Pendant terminal	1
213	Bouton en rosace	1
Total		7

fig.186 - Comptage des éléments de baudrier à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

croques danoises d'Illerup Ådal et Vimose ont livré plusieurs dizaines de ces éléments encore en place et associés à leurs fourreaux (Ilkjær 1990). Ces découvertes sont d'autant plus précieuses que la conservation exceptionnelle des matériaux organiques sur ces sites permet de proposer des restitutions précises de ces éléments. Toujours est-il que le baudrier reste un objet relativement simple dans sa composition, beaucoup moins orné et ostentatoire que la ceinture du Haut-Empire. Il se compose avant tout de deux éléments : la phalère (ou disque à bélière), permettant la liaison entre le baudrier et le fourreau, et la plaque et le pendant de terminaison de lanière, qui jouent un rôle davantage ornemental que fonctionnel (fig.187). Concernant la suspension du fourreau au baudrier, plusieurs hypothèses sont aujourd'hui admises à la lumière des représentations et des découvertes archéologiques (fig.119).

Phalères (cat. n°208-211)

Quatre phalères de baudrier, entièrement ou partiellement conservées, ont été identifiées parmi le mobilier de Lyon. Deux de ces objets sont conservés dans les collections anciennes du Musée gallo-romain de Lyon (n°208-209). Le troisième (n°210), connu depuis longtemps, est issu du dépôt de la rue des Fantasques. Enfin, un anneau dépourvu de disque, mais caractéristique de ce type d'objet, a été reconnu dans le mobilier de la Place des Célestins (n°211).

Ce type d'attache se présente sous la forme d'un disque convexe muni sur sa face postérieure d'une bélière à anneau semi-circulaire. Ces éléments peuvent prendre des formes variées. À l'heure actuelle, aucun parallèle n'a été découvert en Gaule. On en rencontre principalement sur les sites du *limes* rhéno-danubien et en Bretagne. La majorité présente un décor de rosace ou en motifs ajourés comme c'est le cas des exemplaires retrouvés à Saalburg, Pfünz ou Zugmantel (Oldenstein, Pl.84 n°1105-1114). Un lot conséquent a également été mis au jour sur le site de Doura Europos (James 2004, 73-75). Selon la classification établie par M. Biborski (1997, 244), les exemplaires lyonnais se rapportent au Groupe I. Deux d'entre eux présentent un léger bouton sommital correspondant à la première variante établie. Les parallèles sont relativement nombreux pour ce type de phalères. On en retrouve notamment sur le site de Doura-Europos (James 2004, fig.35 n°5) Thorsberg ou Slusegard au Danemark (Biborski 1997, fig.2a-b) (fig.188b). L'individu de la rue des Fantasques (n°205) est en revanche pourvu d'un décor moulé circulaire, proche des exemplaires de la variante 2, pour laquelle peu d'occurrences sont attestées. Sur le site de Vimose, une attache, quasi similaire dans sa forme (fig.188d), porte au centre du disque un décor représentant l'aigle de la Légion encadré de deux étendards militaires (Bishop/Coulston 2006, 159

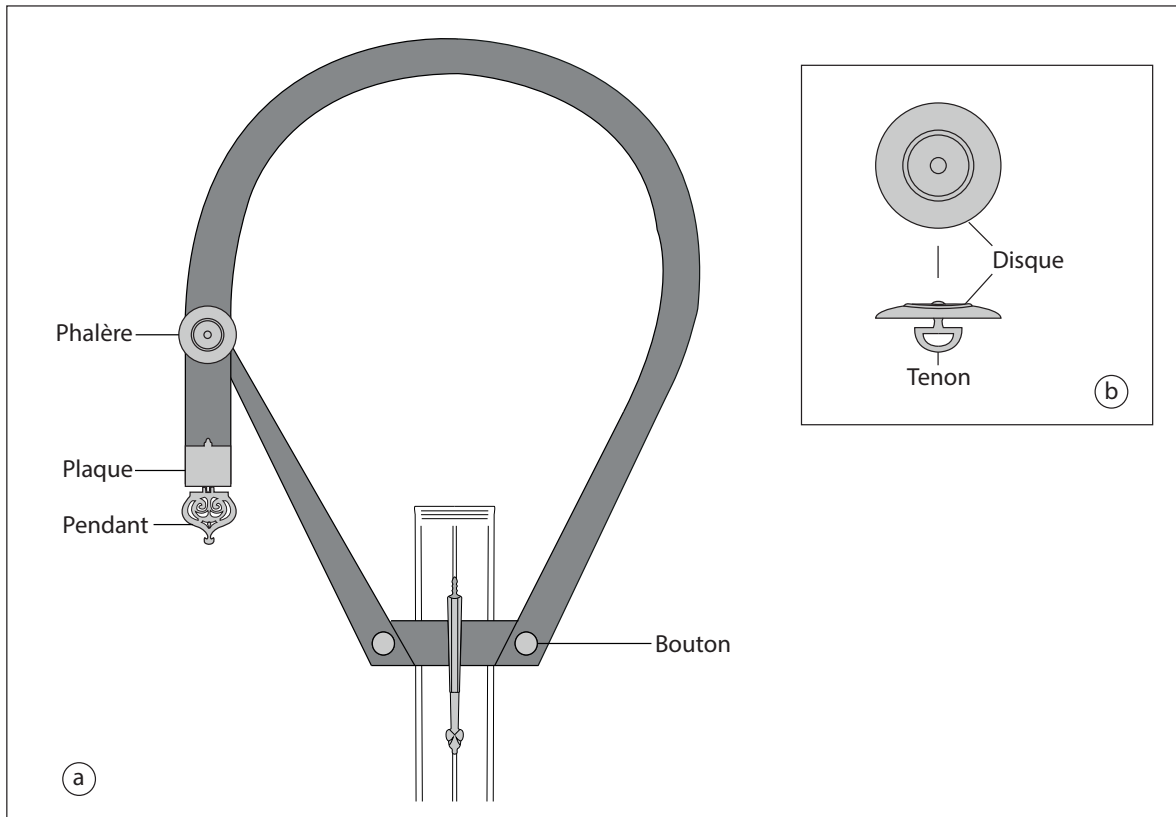


fig.187 - Reconstitution schématique et terminologie générale du baudrier (fin IIe - IIIe siècle apr. J.-C.).

fig.100). Sur la frontière de Germanie supérieure, des exemplaires plus simples et très proches de notre objet peuvent être observés à Zugmantel, Rückigen, Wessenburg ou Saalburg (Oldenstein 1976, Pl.85). Ce dernier site présente une attache presque similaire à notre objet (fig.188e). Une autre occurrence de ce type a été mise au jour sur le site de Simris, à l'extrême sud de la Suède (Biborski 1997, 253 fig.2f).

Au regard des contextes de découvertes, l'apparition de ce type d'élément dans les provinces de l'Empire ne semble pas avoir lieu avant la seconde moitié du II^e siècle (*Ibid*, 249). Si l'exemplaire de Saalburg ne jouit pas d'une datation précise, en revanche l'attache de Simris semble provenir d'un dépôt daté du tout début du III^e siècle de notre ère (Miks 2007, 723).

Terminaison de baudrier (cat. n°212a-b)

Deux fragments de la rue des Fantasques constituent la garniture d'une extrémité de baudrier. Le premier (n°212a) correspond à une plaque en alliage cuivreux, munie à son extrémité d'un charnon unique. L'objet était originellement fixé sur une lanière de cuir, comme en témoigne la présence de deux rivets intégrés à la tôle de bronze. La largeur de la plaque plaide en faveur d'un élément de garniture du baudrier. Ce type d'élément se trouve souvent associé aux attaches circulaires (*cf. supra*), dans des formes plus ou moins complexes. Des exemplaires décorés peuvent être

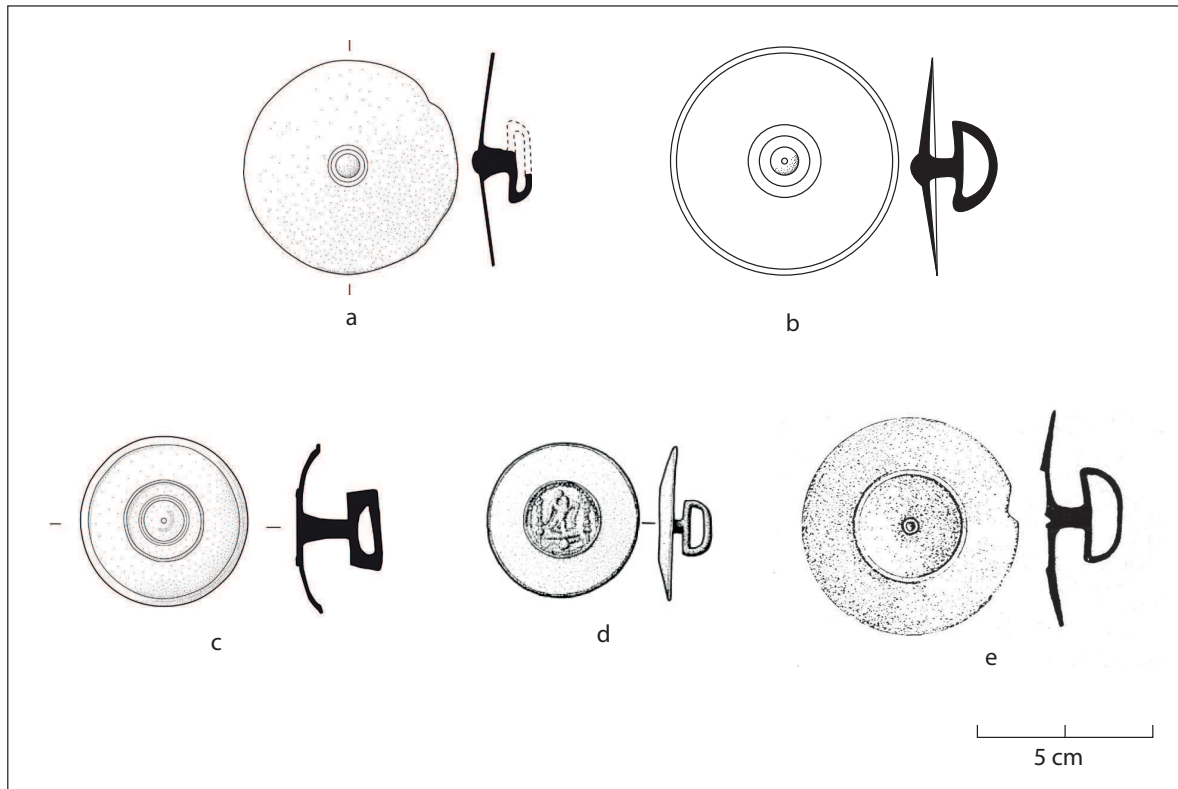


fig.188 - phalères de baudrier. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Thorsberg (DK). c. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). d. Vimose (DK). e. Saalburg (DE) (ill. d'apr. Biborski 1997 ; Bishop/Coulston 2006 ; Oldenstein 1976).

observés sur les sites de Vimose (Biborki 1997, 297 fig.3e), Zugmantel (Oldenstein 1976, Pl.83 n°1097-1099) ou Scole en Grande-Bretagne (Bishop/Coulston 2006, 159 fig.100 n°11). Cependant, la simplicité de notre objet le rapproche davantage d'une plaque terminale retrouvée dans la *Colonia Ulpia Traiana* de Xanten (Lenz 2006, Pl.66 n°641-642). D'autres éléments similaires sont également attestés au Maroc, à Thamusida (Boube-Piccot 1994, Pl.22 n°209, 214).

L'objet est associé à un fragment de tôle de bronze à décor ajouré (n°212b), que l'on attribue volontiers à un pendant décoratif en forme de cœur ou de feuille de lierre. Il devait être originellement fixé à la plaque par l'intermédiaire d'une charnière. Partiellement conservé, cet élément trouve de nombreux parallèles sur le *limes* de Germanie supérieure et dans la haute vallée du Danube. Des occurrences sont ainsi reconnues à Saalburg, Zugmantel, Stockstadt ou Straubing (Oldenstein 1976, Pl.31 n°217-228). Les comparaisons les plus notables semblent se trouver à Zugmantel (fig.189b) (*ibid.*, n°219). Le système de fixation à deux charnons centraux conviendrait parfaitement à l'anneau de la plaque terminale.

La chronologie de ces éléments se fonde sur les exemplaires de comparaison datés avec précision. L'objet de Xanten est attribué à un niveau daté entre le premier et le deuxième tiers du III^e siècle (*ibid.*). Le site de Thamusida est, quant à lui, occupé entre 160 et 280 de notre ère. Néanmoins, un *terminus ante quem* peut être proposé par les tourbières de Vimose et le camp de Zugmantel, tous deux abandonnés vers les années 250-260 (Schönberger 1985, 461). Ce type de garniture semble donc caractéristique des éléments de baudrier entre le milieu du II^e et le milieu

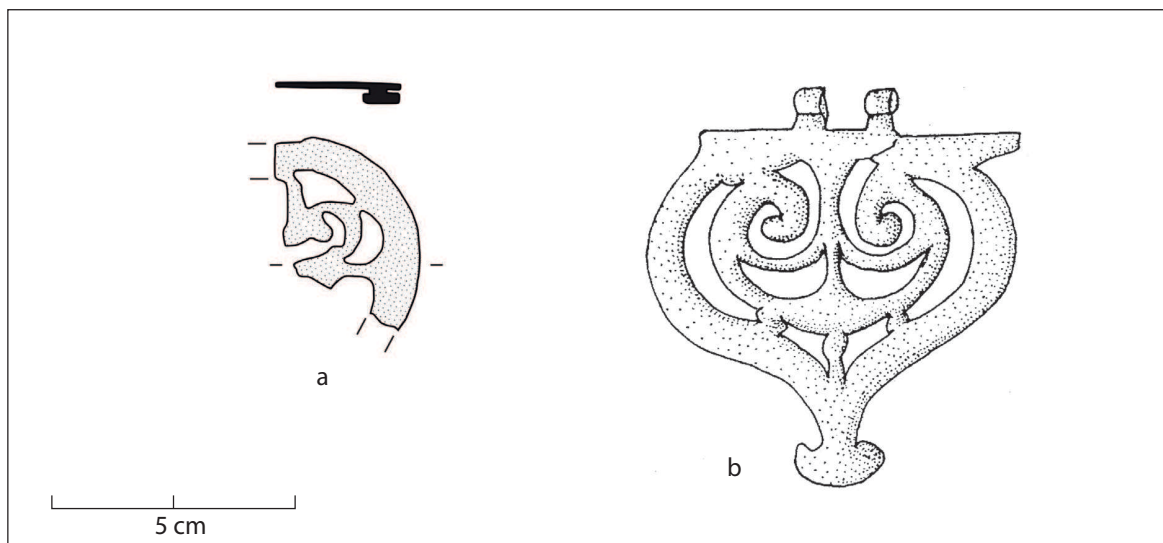


fig.189 - Pendants de terminaison de baudrier. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Oldenstein 1976).

du III^e siècle de notre ère.

Bouton en rosace (cat. n°213)

Un petit bouton riveté à décor en rosace a été reconnu parmi le mobilier associé au défunt de la Rue des Fantasques. Une reconstitution de l'équipement du soldat, proposé par M. Bishop et J. Coulston (2006, 160, fig. 101) considère cet objet comme simple élément décoratif du baudrier. Cependant, les découvertes du site d'Illerup Ådal montrent que ce type d'objet pouvait être utilisé par paire dans le système de suspension du fourreau de la *spatha*¹⁵⁵ (Miks 2007, 286 fig. 63). Ces boutons sont généralement simples et sans décor, mais présentent des dimensions très similaires à notre objet. Si l'on admet cette hypothèse, l'individu de la rue des Fantasques aurait dû être complété par un autre élément identique, qui aurait donc disparu. Ce type de bouton trouve quelques parallèles sur le *limes* rhénan, dans les camps de Neckarburken et Butzbach-Degerfeld (Oldenstein 1976, Pl.46 n°483-484, Pl.57 n°704-708), dont l'occupation prend fin au milieu du III^e siècle apr. J.-C. Il est reconnu également sur le site de Doura Europos, occupé entre 165 et 256 de notre ère (James 2004, 92-93 fig.42 n°284-285). Un autre parallèle peut être observé à Xanten (*Ulpia Traiana*) dans des niveaux datés du premier et deuxième tiers du III^e siècle (Lenz 2006, Pl.80 n°828). L'ensemble de ces occurrences permet de proposer une datation relativement large, entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle de notre ère.

155. Cf. *supra* pour le système de suspension du baudrier.

I.4. HARNACHEMENT

Les éléments de harnachement équestre constituent une part non négligeable de la présente étude, représentés par près de 93 restes. Ces pièces d'équipement, qu'on ne peut considérer comme des marqueurs stricts de la présence militaire (*cf. infra*), ont fait l'objet d'études approfondies depuis plus de trente ans¹⁵⁶. Nous rappelons ici brièvement les développements de la recherche en préambule de l'analyse typo-chronologique.

Si l'armée romaine possède très tôt dans son histoire des troupes montées, elle ne jouit pas d'une forte tradition équestre. À la fin du I^{er} siècle av. J.-C., Rome fait encore appel à des contingents barbares, dont elle se nourrit progressivement de nombreuses innovations. Sous Auguste, la cavalerie légionnaire fait son apparition (*equites*), mais ce sont les auxiliaires qui compose le gros des troupes à cheval (*alae* et *cohortes equitatae*). Se dotant d'un équipement proche de celui des fantassins, ils adoptent comme arme de prédilection l'épée longue (*spatha*) et certains types de casques particuliers (Weiler/Guisborough) (*cf. Part.II Chap.I.2.1*). L'une des sources majeures pour comprendre l'attirail équestre du Haut-Empire est l'iconographie. Certains monuments officiels (Arc d'Orange), mais surtout les stèles funéraires du I^{er} siècle découvertes en Rhénanie nous apportent des renseignements inestimables quant à la conception et la décoration du harnais de cette époque. On doit à M. Bishop un inventaire exhaustif de ces représentations, dont il analyse avec soin les différents éléments (Bishop 1988). Cette étude de référence est couplée à celle des pièces archéologiques, découvertes en grand nombre à travers tout l'Empire, et dont l'auteur propose une classification détaillée. Pour les périodes plus récentes, l'étude du harnachement équestre se bute à la relative indigence des représentations figurées, même si certaines stèles funéraires s'avèrent être des documents précieux. En revanche, le grand nombre d'artefacts découverts en contexte archéologique permet de se faire une idée assez précise de la composition du harnais du II^e et III^e siècle de notre ère. C'est le cas notamment du dépôt mis au jour dans le tumulus de Celles en Belgique, daté du III^e siècle apr. J.-C. (Massart 2000).

La pièce maîtresse du harnais, pour un cavalier, est la selle. Elle constitue une innovation empruntée aux populations gauloises dès la fin de la République¹⁵⁷ (Feugère 1993, 176 ; Bishop 1988, 91). Composée d'une armature en bois recouverte d'une couverture en cuir, elle prodigue à l'animal un confort indéniable au combat, épargnant son épine dorsale et reportant la charge du cavalier sur ses flancs. Les représentations figurées montrent que la selle romaine se dote de quatre appendices appelés « cornes », offrant au cavalier un maintien parfait lors de sa chevauchée. Réalisée en matériaux organiques, la selle n'est que très rarement révélée par l'archéologie. Des fragments conservés néanmoins pu être mis au jour, notamment à Valkenburg¹⁵⁸ ou *Vindolanda*. Parmi les éléments en métal propre à cette partie du harnais se trouvent des plaques à décor de cercles concentriques ou en *opus interrasile*.

Les sangles et lanières de cuir permettent le maintien de ce dispositif de sellerie. Elles se dis-

156. Oldenstein 1976 ; Bishop 1988 ; Rabeisen 1990 ; Feugère 1993 ; Gschwind 1997 ; Gschwind 1998.

157. Elle est désignée par M. Bishop sous l'appellation « Celto-Roman saddle » (Bishop 1988).

158. Une restitution de cette selle a été proposée par P. Connolly et C. Van Driel-Murray (1991).

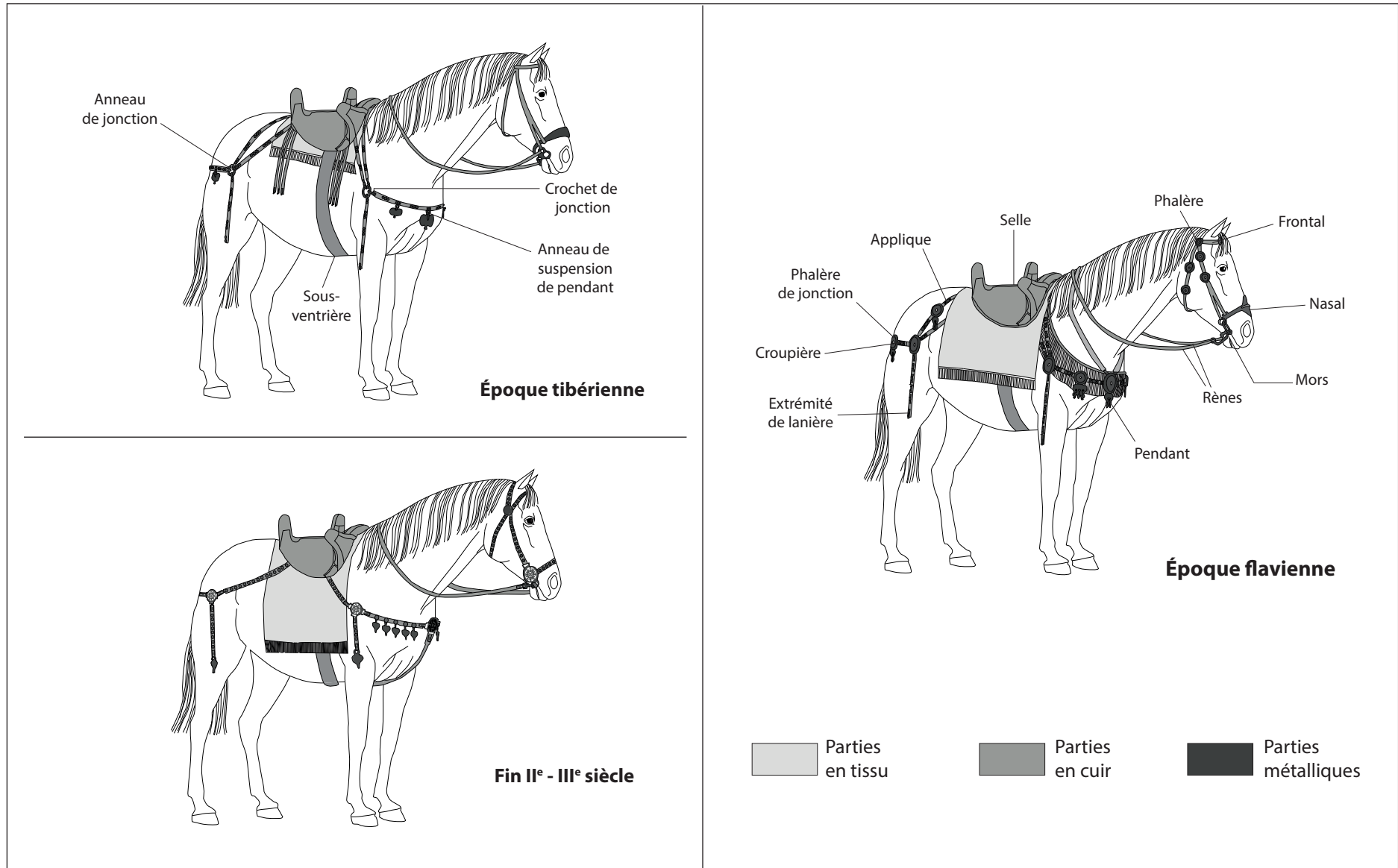


fig.190 - Reconstitution du harnachement équestre et terminologie générale par époque.

tribuent sur la croupe, les épaules, sous le ventre (sous-ventrière) et sur le buste de la monture (martingale). La bride permet le guidage de l'animal grâce au système de mors, d'origine italique. Ces éléments sont fixés entre eux à l'aide de pièces en métal. Au début du Principat, la jonction entre les différentes courroies s'opère à l'aide de simples anneaux et de crochets fixés aux lanières. À partir du milieu du I^{er} siècle, ce système est remplacé par la phalère, disque de métal ornemental et fonctionnel, pourvu d'anneaux postérieurs permettant la distribution. Au cours des siècles suivants, on préfère l'emploi d'un disque ajouré accosté d'anneaux périphériques, qui combinent l'effet ornemental de la phalère à la simplicité de l'anneau de jonction plus ancien.

Outre ces parties fonctionnelles, le harnachement équestre se compose d'une multitude d'éléments décoratifs, à valeur ostentatoire et apotropaïque (voire religieuse). Les pendants de harnais sont fixés à la courroie par l'intermédiaire de simples anneaux (système à crochet) ou via les phalères (système à charnière). Ces éléments présentent une grande diversité de formes et de décors, permettant d'en établir une typologie fiable (Bishop 1988). Au début du Principat, les pendants ailés à crochet constituent l'écrasante majorité des individus. À partir du règne de Claude et durant toute l'époque flavienne, le répertoire se diversifie au profit d'exemplaires foliacés ou à décor végétal réalisé au poinçon et par incrustation de nielle. Les motifs phalliques, en lunule ou en pelte, à forte résonance apotropaïque (Dufrasnes 2008), sont également attestés depuis longtemps, mais connaissent un engouement accru au cours des II^e et III^e siècles. D'autres éléments décoratifs, comme les appliques et boutons, garnissent les lanières de cuir sur le harnais. Là encore, la diversité des formes est nettement visible. Ces objets sont fixés à l'aide de rivets ou de tenons directement coulés avec la pièce. On peut classer les en deux groupes distincts. Au cours du I^{er} siècle, la fixation s'opère par emboutissage du tenon, parfois maintenu par une rondelle. À partir du milieu du II^e siècle, la tête n'est plus matée, mais sa forme circulaire est directement obtenue à la coulée (Oldenstein 1976, 165). Enfin, les extrémités de lanières se dotent également décoratifs jouant également le rôle de lest.

L'étude du harnachement équestre fait l'objet de nombreux débats au sein de la communauté scientifique. Une question majeure a retenu l'attention des universitaires : faut-il considérer ces objets comme relevant de la stricte sphère militaire ou s'appliquent-ils également à la sphère civile ? Sur cette problématique, l'opinion des spécialistes divergent¹⁵⁹. Pour M. Bishop, la dichotomie entre harnachement civil et harnachement militaire relève du non-sens (Bishop 2002, 10). Selon lui, la pratique de l'équitation constitue, dans la sphère civile, l'apanage des classes supérieures de la société, dont le lien étroit avec le cursus militaire n'est plus à démontrer. La présence d'éléments de harnais dans les villes et agglomérations secondaires de l'Empire peut résulter d'un ensemble de processus complexes, qui mettent en jeu le détachement ou le passage ponctuel de troupes militaires, ou encore la présence de vétérans (Nicolay 2002 ; 2007). Pour le I^{er} siècle, on peut observer la concentration des éléments de harnachement en contexte militaire. Pour certains types de pendants de harnais, E. Deschler-Erb envisage une attribution strictement militaire sur la base de leur uniformité et de leur répartition (Deschler-Erb 1998a).

159. Les actes du XIII^{ème} colloque de la ROMEC consacrés aux *militaria* en contexte civil font partie des travaux les plus récents sur la question (Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002). Ils sont complétés récemment par l'étude de J. Nicolay sur le territoire batave (Nicolay 2007).

Ces questionnements se posent particulièrement pour le territoire de la Gaule, dont la population est connue pour sa pratique de l'équitation et sa production de harnachement durant l'époque romaine (Rabeisen 1990 ; Feugère 1993, 179 ; Dufrasnes 2008, 3). Un passage de Pline l'Ancien nous éclaire de manière très précise sur l'emploi du décor de harnais dans la sphère civile¹⁶⁰. Pour les périodes plus récentes, la question reste largement ouverte. Les éléments de harnais des II^e et III^e siècles se répartissent clairement dans l'ensemble du territoire romain, en contexte civil comme militaire.

Pour conclure, nous avons donc pris la décision de considérer le harnachement équestre comme partie intégrante des *militaria*, en toute conscience des débats que peuvent soulever ce type de démarche. Au même titre qu'il serait malhonnête d'exclure toute utilisation civile de ces équipements, nier qu'ils aient pu faire partie de l'équipement du soldat constituerait un contresens, au regard des sources à la fois archéologiques et épigraphiques.

Au total, ce sont 98 fragments que nous pouvons rattacher à cette catégorie, répartis entre éléments d'attaches et de jonctions, de terminaisons et de pendants décoratifs et de garnitures diverses (fig.191).

Catalogue	Groupe	NR
214-217	Attaches et jonctions de lanière	4
218-272	Terminaisons et pendants	50
273-318	Garnitures et appliques	44
Total		98

fig.191 - Comptage général des éléments de harnachement à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

160. Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, XXXIV 162-164.

I.4.1. Attaches et boucles de jonction de courroies

Plusieurs objets se rapportent au dispositif d'attaches et de courroies du harnais. Leur nombre est plutôt faible mais témoigne d'une relative diversité.

Catalogue	Identification	NR
214	Boucle de jonction	1
215	Jonction double	1
216	Applique de jonction	1
217	Attache de courroie femelle	1
Total		4

fig.192 - Comptage des éléments d'attaches et de jonctions de lanières à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Boucle de jonction (cat. n°214)

Une boucle de jonction de courroie a été identifiée parmi le mobilier du Quartier Saint-Pierre. Cette plaque en alliage cuivreux, terminée par un crochet replié, correspond au système de distribution des courroies du harnais, généralement associé à un anneau simple. Le dispositif complet est notamment visible à Rheingönheim (fig.193d) (Bishop/Coulston 2006, fig.70 n°7), Nijmegen ou Empel (Nicolay 2007, Pl.56). L'objet semble se rapprocher du type 10 de M. Bishop (1988, 161 fig.51). Cette variante de petite taille témoigne d'une diffusion accentuée sur la frontière du Rhin, à Haltern, Hofheim, Dangstetten ou Strasbourg. La datation de ces éléments est très bien cernée et renvoie globalement au harnais du I^{er} siècle. On note toutefois qu'ils constituent le système exclusif de la distribution des courroies à l'époque augustéenne (Deschler-Erb 1999, 61). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°214*).

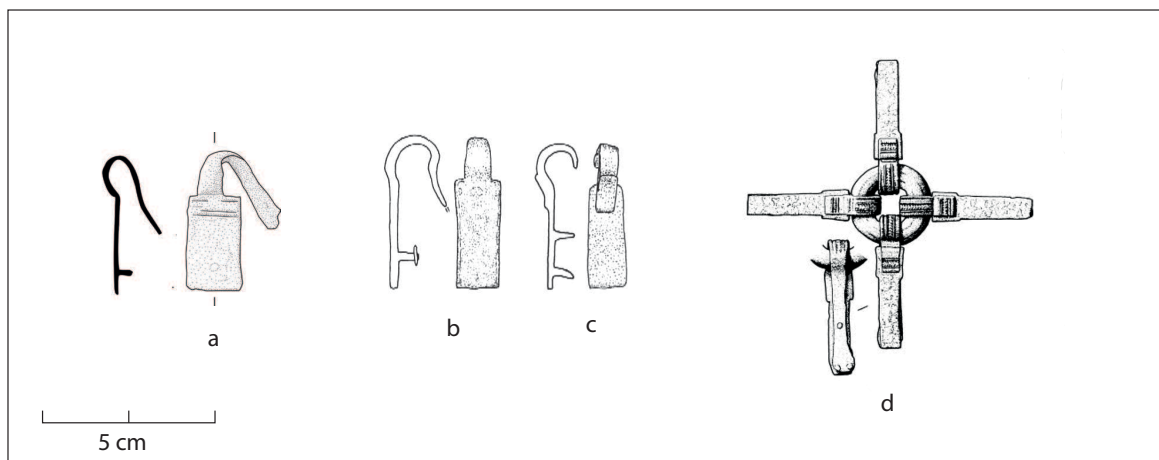


fig.193 - Boucles de jonction de harnais. a. Lyon/*Lugdunum*, Quartier Saint-Pierre (FR). b-c. Windisch/*Vindonissa* (CH). d. Rheingönheim (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Ulbert 1969).

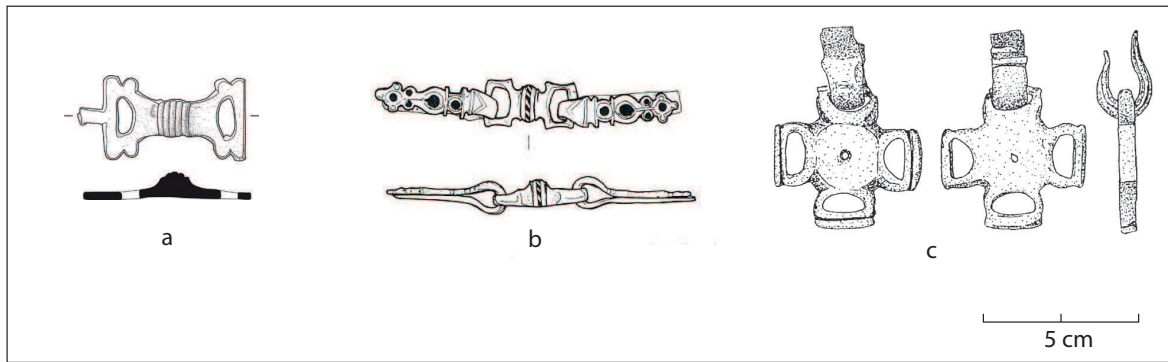


fig.194 - Jonctions de lanières. a. Lyon/Lugdunum, Clos du Verbe Incarné (FR). b. Dangstetten (DE). c. Haltern (DE). (ill. d'apr. Fingerlin 1986 ; Müller 2002).

Jonction de lanière (cat. n°215)

L'objet n°215 est également inclus au registre des jonctions de harnais. Il a été retrouvé sur un niveau de sol d'époque augustéenne lors de la fouille du Clos du Verbe Incarné. Il se résume à deux anneaux trapézoïdaux, liés entre eux par une plaque moulurée. À l'une des extrémités, on observe le départ d'un tenon dont on imagine mal la fonction initiale. Aucune comparaison tout à fait exacte n'a été retrouvée, mais une jonction de lanière mise au jour sur le camp de Dangstetten constitue un parallèle proche, même si ses dimensions sont nettement inférieures (fig.194b) (Fingerlin 1986, 290 n°193.2). Un dispositif similaire à quatre anneaux se rencontre sur une jonction de lanière de Haltern (fig.194c) (Müller 2002, Pl.53 n°587). On pourrait envisager l'usage de ce type d'éléments au niveau de la bride, sans que cela soit une certitude. Il participe ainsi du harnachement du cheval à l'époque augustéenne.

Applique de jonction (cat. n°216)

L'applique cruciforme n°216 se rapporte également à la jonction des pièces de cuir du harnais. Ce type peu commun se présente sous la forme d'une plaque moulurée à quatre branches, percée en son centre d'un orifice, qui devait accueillir un bouton ou un rivet. L'une des extrémités correspond à un système de charnière, servant probablement à la suspension d'un pendant décoratif. Cet objet semble constituer un dispositif alternatif au système d'anneau et boucles précédemment étudié. Bien que ne disposant pas de parallèle exact, on trouve des objets presque similaires parmi le mobilier de l'atelier d'Alesia (fig.195) (Rabeisen 1990, fig.9 n°11) et sur le camp d'Oedenburg (Fort 2009, Pl.7.9 n°170). Sur la base de ces comparaisons, et considérant la datation intrinsèque de l'artefact lyonnais (fin Auguste - début Tibère), on peut raisonnablement centrer la chronologie du type au cours de la période julio-claudienne.

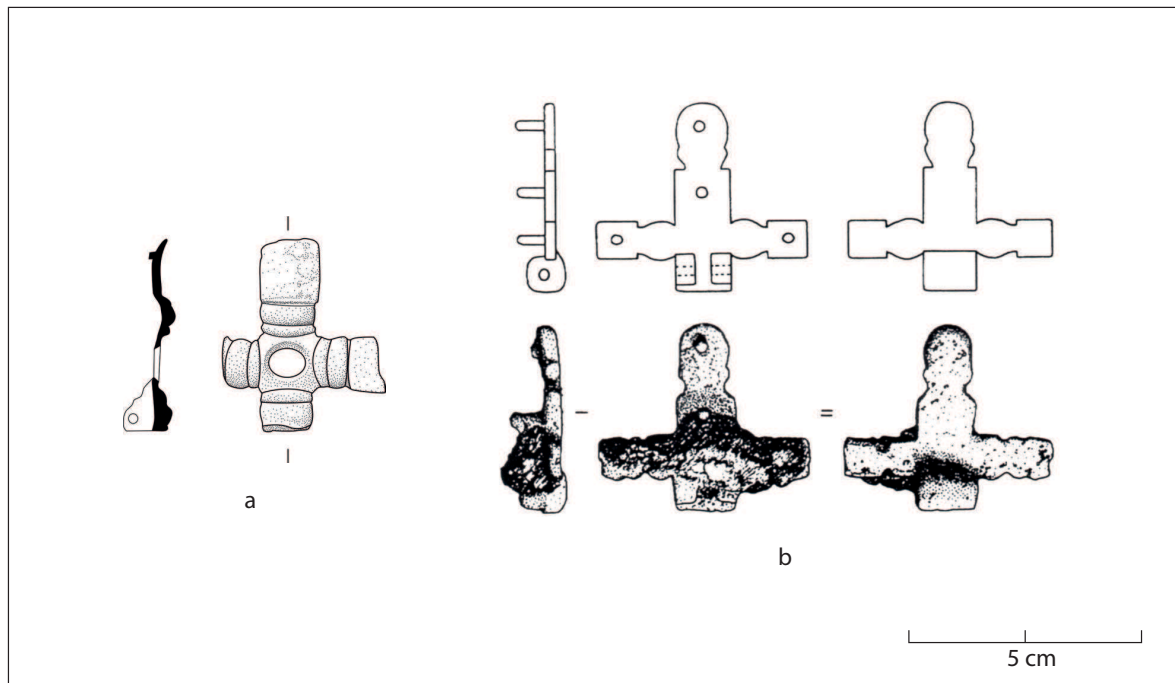


fig.195 - Appliques de jonction de lanières. a. Lyon/*Lugdunum*, place Valmy (FR). b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR) (ill. d'apr. Rabeisen 1990).

Attache de courroie femelle (cat. n°217)

Les attaches ne sont représentées que par un seul individu, mis au jour sur le site de la rue des Farges. L'objet se compose d'une plaque quadrangulaire dont la surface porte un décor incrusté de nielle. A son extrémité se trouve une charnière dont la partie mobile est brisée. Il s'agit, sans aucun doute, d'une attache de courroie femelle apparentée au type 8b-c de M. Bishop (1988, 167 fig.54). L'élément manquant devait correspondre à une boucle articulée à arc circulaire. Ce type d'objet fonctionne par pair. L'élément mâle se compose d'un simple crochet, généralement en forme de T, qui vient s'insérer dans la boucle opposée, permettant la fixation des deux parties du harnais (fig.196a). De manière générale, ce type d'attache est bien attesté sur *limes* rhénan et en Bretagne¹⁶¹. Des comparaisons proches de notre objet sont observées, principalement sur le camp auxiliaire de *Vindonissa* (fig.196c) (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.64 n°1832-1833). Certains moules découverts à Alésia montrent également qu'il a pu être produit en Gaule (Rabeisen 1990, fig.9 n°6). Si le motif niellé de notre objet ne trouve pas d'équivalence exacte sur les éléments connus, on le retrouve en revanche sur d'autres parties du harnachement, notamment une extrémité de lanière découverte à Windisch (fig.196d) (Unz/ Deschler-Erb 1997, Pl.63 n°1772).

Ce système d'attache de jonction est caractéristique des éléments de harnais militaire du I^{er} siècle. Par ailleurs, l'usage du nielle dans l'équipement militaire connaît un développement majeur au cours de la période claudienne (Deschler-Erb 2000). Cette chronologie cadre parfaitement avec le contexte stratigraphique de notre objet, daté du milieu du I^{er} siècle de notre ère.

161. Pour la liste exhaustive des attestations, cf. Bishop 1988, 168 ; Rabeisen 1990, 95 ; Unz/Deschler-Erb 1997, 48.

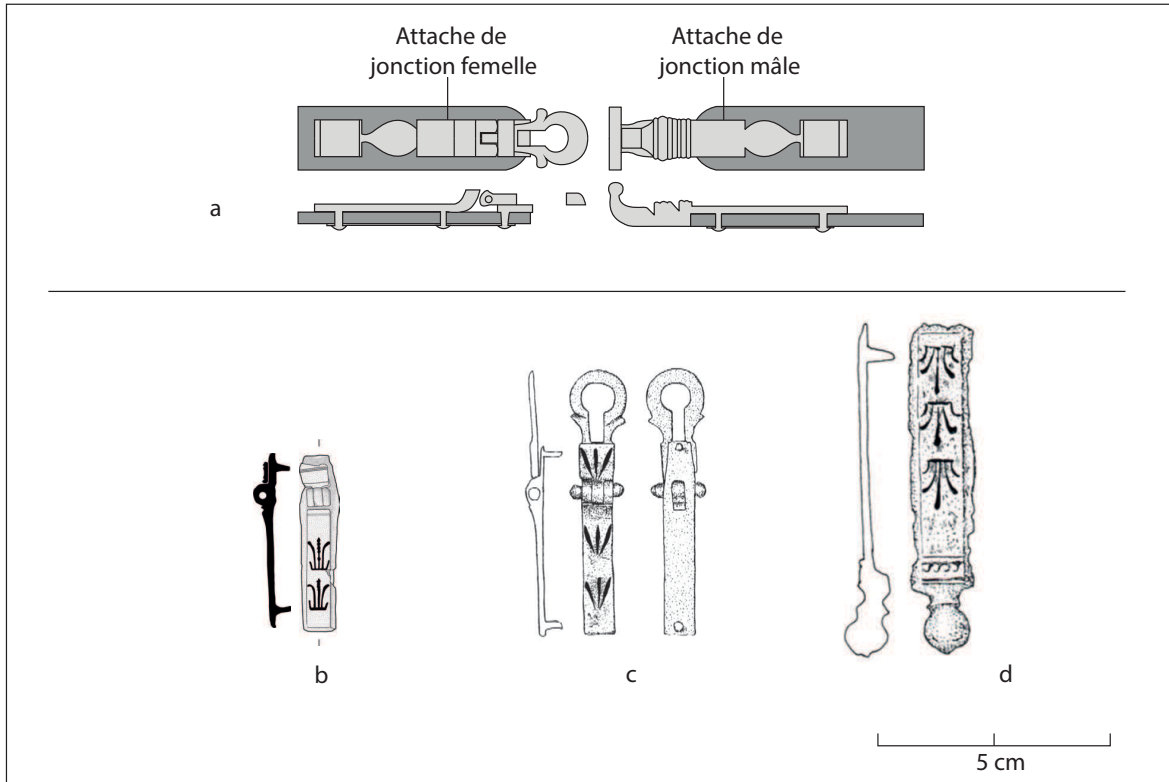


fig.196 - Agrafes de jonction de lanières. a. Reconstitution du dispositif d'attache. b. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). c-d. Windisch/*Vindonissa* (CH) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997).

1.4.2. Pendants

Les pendants de harnais sont parmi les éléments les mieux représentés à Lyon, avec 40 individus. Leur abondance s'explique largement par la nature même de ces objets, petits et facilement égarés. Les nombreux types présents à Lyon témoignent de la très grande variété de ces éléments entre le I^{er} et les III^e siècle de notre ère.

Anneaux de suspensions (cat. n°218-224)

Les anneaux n°218-224 constituent le mode de suspension principal des pendants décoratifs à crochet du Haut-Empire. Réalisés à partir d'une simple tôle en alliage cuivreux, ils se caractérisent par un anneau circulaire simple prolongé d'une languette fixée à l'origine à la lanière de cuir par l'intermédiaire d'un clou (fig.198). Parmi ces objets, six ont été mis au jour sur le site de l'Hôtel-Dieu. Ces petits éléments connaissent quoi qu'il en soit de nombreuses comparaisons sur les sites militarisés comme Augst, Xanten ou Oberstimm. Ils connaissent une diffusion couvrant l'ensemble du I^{er} siècle apr. J.-C. (Deschler-Erb 1999, 58).

Catalogue	Identification	NR
218-224	Anneau de suspension de pendant	7
225-230	Pendant à ailettes type "Deschler-Erb A"	6
231	Pendant à ailettes type "Deschler-Erb C"	1
232	Pendant ovoïde	1
233	Pendant trifide	1
234-244	Pendant foliacé	11
245-247	Pendant losangique	3
248-253	Pendant en lunule	1
254-255	Pendant circulaire à volutes	2
256	Pendant en goutte	1
257	Pendant circulaire	1
258-260	Pendant phallique	3
261	Pendant en enclume	1
262	Pendant circulaire ajouré	1
262	Pendant foliacé bipartite	1
263-264	Pendant en lunule émaillé	2
265	Pendant émaillé bipartite	1
266	Pendant cordiforme	1
Total		45

fig.197 - Comptage des pendants de harnais à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Pendants à ailettes (cat. n°225-231)

Les pendants à ailettes constituent l'une des catégories les plus représentées à Lyon pour le harnachement équestre, avec sept individus (n°225-231). Cinq d'entre eux sont à rapprocher du type 7b de la classification établie par M. Bishop (1988, 149), assimilé au type A défini par E. Deschler-Erb (1998a, 14). Il s'agit de loin de la forme la plus fréquente et la mieux étudiée à ce jour, notamment par E. Dechler-Erb, qui y a consacré de nombreux développements (Deschler-Erb *et al.* 1991 ; Deschler-Erb 1998a ; Deschler-Erb 1999). Tous se caractérisent par la présence de deux ailes déployées, prolongées par un bouton simple. Le crochet de fixation, lorsqu'il est conservé, adopte la forme d'une tête d'anatidé plus ou moins stylisée. Le n°225 présente l'ornement de lignes gravées *a tremolo* sur son pourtour, que l'on retrouve sur de nombreux exemplaires de pendants similaires, à Augst ou Windisch par exemple. Quant au n°228, il présente un décor de sillons externes. Les n°226 et 228 portent les traces d'un revêtement étamé/argenté en surface. Un pendant (n°230) se distingue par son crochet massif adoptant la forme d'une tête de canidé. Il correspond à la variante 7d de M. Bishop (1988, 149), dont on connaît de rares occurrences à Augst, Colchester ou encore en Gaule à Autun. Enfin, l'exemplaire n°231, plus massif et de dimensions plus réduites, correspond à au type C d'E. Deschler-Erb. Il est identifié grâce à la présence d'une butée transversale surmontant le bouton terminal. Son crochet a malheureusement disparu, mais devait adopter la forme d'une tête de chien. La conservation médiocre de l'objet n'a pas permis de mettre en évidence un décor particulier.

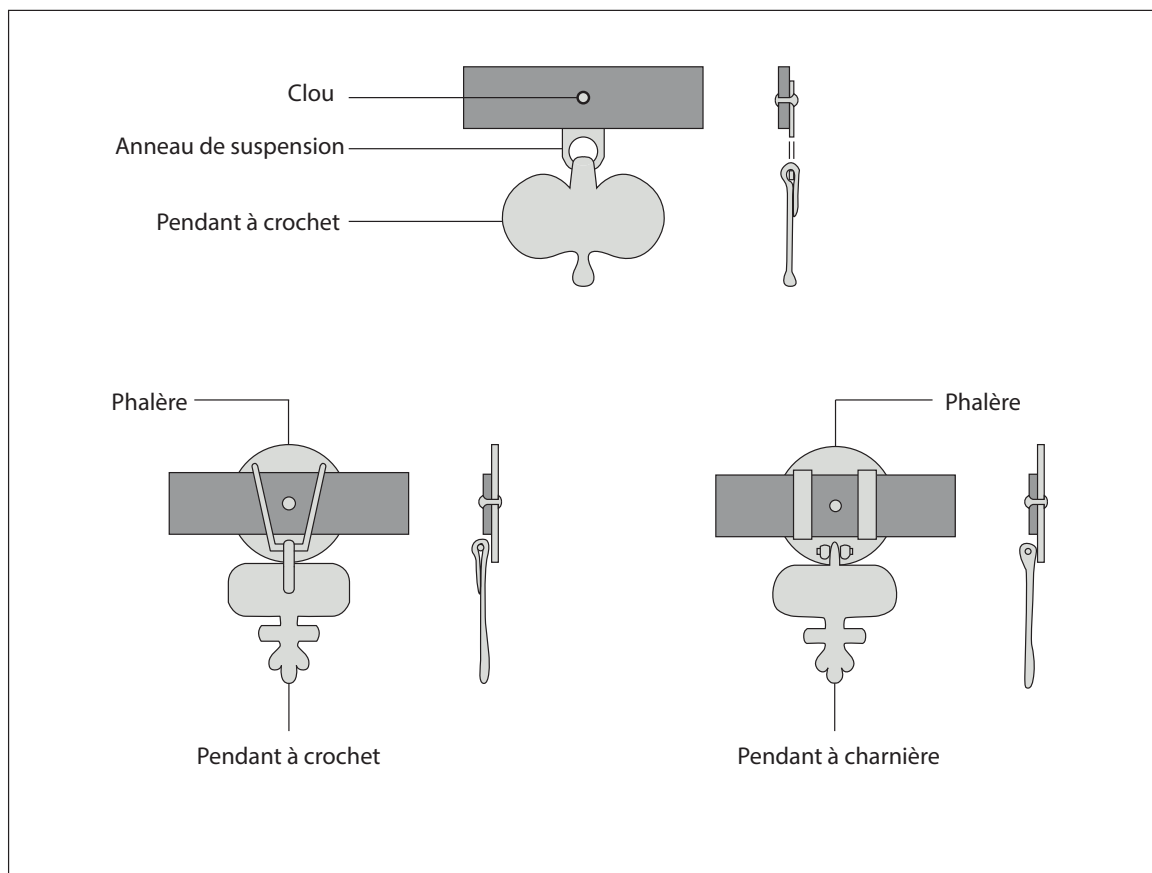


fig.198 - Reconstitution et terminologie de la suspension des pendants de harnais à l'aide d'anneaux et phalères (d'apr. Bishop 1988).

L'aire de diffusion du type à ailettes est très étendue et de très nombreux exemplaires se trouvent aux frontières de l'Empire, en contexte de camp ou d'agglomérations civiles, le long du Rhin ou sur le *limes* de Bretagne (fig.199). Ils sont également présents sur le Danube, même s'ils restent moins nombreux. On retrouve également ce type d'ornement de harnais à l'intérieur de l'*imperium romanum*, en Gaule ou en Espagne, en contexte militaire comme civil. Dans nos régions, on peut observer que l'essentiel des parallèles se trouve concentré le long de l'axe Rhône/Saône ou à sa périphérie proche. Un très grand nombre de ces pendants se trouvent également au nord de l'arc alpin, en Suisse. A Avenches, on peut mentionner la découverte de plusieurs pendants de type A dans l'insula 16, qui semblent former un lot de harnachement homogène avec des décors de sillons en zigzag très proche du n°225 de notre corpus. (*Liste des parallèles et références, cf. liste 21 et 22*).

Le caractère militaire de ces objets a été longuement débattu. On s'accorde aujourd'hui pour dire que ces éléments, relativement standardisés et produits en très grande quantité, ont été destinés avant tout à la cavalerie romaine (Deschler-Erb 1998b, 122). L'atelier de production de harnachement d'Alesia, qui alimente le *limes* de Germanie à partir de Tibère, a livré plusieurs exemplaires de ces pendants (Rabeisen 1990). Leur présence en contexte civil résulte probablement du passage de troupes ou de leur usage par des vétérans de l'armée.

La datation de ces éléments de harnais est très bien cernée. On estime leur apparition à la fin

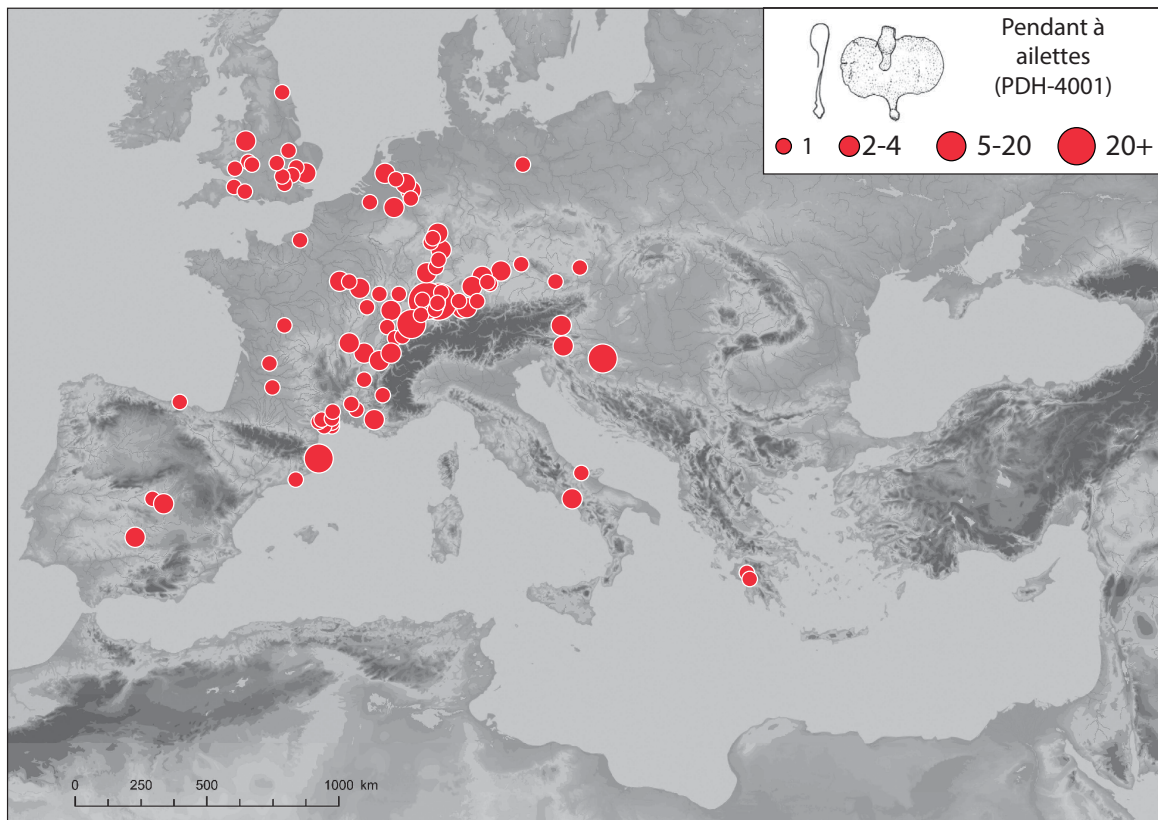


fig.199 - Répartition des pendants à ailettes (Artefacts : PDG-4001).

du règne d'Auguste ou au début de l'époque tibérienne (Deschler-Erb 1999, 51). Le type est effectivement quasiment absent des camps augustéens précoces, comme Haltern ou Oberaden. E. Deschler-Erb a montré qu'ils connaissent un pic de diffusion au cours de la période claudio-néronienne et tombe progressivement en désuétude sous les Flaviens (Deschler-Erb 1998, 118). Leur faible abondance sur les camps militaires du *limes* danubien, établis pour la plupart à partir du règne de Trajan, illustre parfaitement ce constat. Les exemplaires lyonnais, pour certains contextualisés, cadrent parfaitement avec la chronologie établie.

Pendant ovoïde à décor niellé (cat. n°232)

Un pendant à charnière, issu de la rue des Farges, se caractérise par une plaque ovoïde ornée d'un décor incrusté de nielle, représentant un motif de rinceaux végétaux et de feuilles. Des traces d'étamage ou d'argenture sont visibles en surface. À l'origine, l'objet devait être pourvu, dans sa partie inférieure, d'une butée horizontale surmontant un lest en forme de bouton.

Il s'agit de la variante C 1.3 définie par Deschler-Erb (*et al.* 1991, 31), équivalente au type 2a de la classification de M. Bishop (1988, 97). Très répandu, il se trouve en de nombreux exemplaires sur les sites militaires et civils du I^{er} siècle. Des équivalences sont notamment identifiées à Augst, Risstissen ou dans le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus. Sur le site de *Vitudurum* (Oberwinterthur, Suisse), un pendant comparable à notre objet se trouve associé à une pendeloque supé-

rieure de forme phallique (Deschler-Erb 1996, Pl.23 n°337). De manière générale, la répartition des attestations montre une concentration le long des frontières de l'*imperium*, principalement en contexte militaire. Une production de ces pendants ovoïdes est reconnue à Alesia (Rabeisen 1990, 94). À Doorwerth aux Pays-Bas, l'association de ces pendants avec une série de types trifides fait directement écho aux deux exemplaires lyonnais, découverts dans des contextes stratigraphiques très proches. L'idée que ces deux individus puissent constituer les éléments d'un seul et même harnais semble confortée par la nature de leur décor respectif, très similaire. Concernant sa datation, ce type de pendant semble connaître une diffusion massive durant la période claudio-néronnienne. Une découverte effectuée à Augst dans un niveau augusto-tibérien montre cependant qu'il existe déjà au début du I^{er} siècle de notre ère (Deschler-Erb 1999, 52). (*Liste des parallèles et références, cf. liste 23*).

Pendant trifide à décor niellé (cat. n°233)

Caractérisé par sa forme trifide et son décor à incrustation de nielle, le pendant n°228, en provenance du site de la rue des Farges, se rapporte au type 1 de la classification de M. Bishop (1988, fig.43). De nombreuses sous-variantes ont été définies pour ces pendants selon des critères morphologiques précis (1a-1x). Notre objet semble se rapprocher de la variante 1l, qui présente trois extrémités en forme de glands stylisés. Sa surface porte les traces d'un revêtement argenté ou d'un étamage. Le décor de nielle végétalisé et symétrique est visible sur une grande partie de l'objet. Ces pendants de harnais sont parmi les plus courants pour le harnachement du I^{er} siècle. Ils connaissent une diffusion assez étendue en Europe et autour du bassin méditerranéen. Deux ensembles de harnachement exceptionnels, découverts à Xanten/*Vetera* (fig.200) (Jenkins 1985) et Doorwerth (Nicolay 2007, 186 fig.5.11), illustrent leur utilisation dans la composition et la décoration du harnais au Haut-Empire. Plusieurs exemplaires y sont en effet attestés, associés à un ensemble homogène de phalères, d'attaches de jonction et d'agrafes de courroies, portant tous le même type de décor. D'un point de vue technique, notre objet est en tout point comparable à ces exemples. Il est coulé à la cire perdue et dispose d'un système de fixation à charnière. D'autres pendants de moindre qualité, souvent de dimensions inférieures, existent pour des formes comparables. Ils sont réalisés à partir de simples tôles de bronze, présentent une fixation à crochet et portent des décors incisés, mais non niellés. On en rencontre notamment plusieurs exemplaires à Windisch (Unz/Deschler-Erb



fig.200 - Pendant trifide à décor niellé découvert à Xanten/*Vetera* (d'apr. Jenkins 1985).

1997, Pl.51 n°1389-1396).

Les pendants de type Bishop 1 sont représentés sur un grand nombre de sites militaires du début du Haut-Empire¹⁶². Leur concentration sur les sites du *limes* rhénan et de Rétie témoigne de leur origine occidentale et de leur diffusion progressive à l'ensemble de l'Empire romain. On leur prête une origine gauloise, en raison de leur présence parmi la production de harnachement d'Alésia, pour des contextes datés des années 50 de notre ère (Rabeisen 1990, 85). Sur ce site, le type II n'est pas représenté. L'hypothèse que l'exemplaire lyonnais puisse être issu de cet atelier n'est donc pas assurée. L'aire de diffusion de la variante II se confond globalement avec le type dans son ensemble. De manière générale, des exemplaires sont attestés aussi bien en Bretagne (Bishop 1988) qu'en Norique, Dalmatie et Pannonie (Mráv 2010, 145-146), mais également en Afrique du Nord (Boube-Piccot 1964) ou en Syrie (James 2004, fig.41 n°190).

Au regard des très nombreuses attestations existantes, la datation de ce type d'élément de harnachement est bien établie. Il apparaît au tout début de l'époque claudienne (Deschler-Erb 1996, 92 ; Deschler-Erb 1999, 54), comme l'indiquent par exemple deux pendants découverts au Magdalensberg, datés des années 40 apr. J.-C. (Deimel 1987, Pl.83 n°2S-3). Son usage devient plus fréquent à la fin des julio-claudiens et le type semble connaître un pic de diffusion sous les Flaviens (Oldenstein 1985, 87). Les découvertes de Xanten et Doorwerth sont datées de la révolte batave des années 69/70 apr. J.-C. Finalement, le pendant tripartite tombe progressivement en désuétude dans les dernières décennies du I^{er} siècle (Deschler-Erb 1999, *id.*). Cette hypothèse est appuyée par Z. Mráv, qui démontre bien, pour le territoire pannonien, la présence de ces pendants sur les sites fondés à l'époque flavienne et leur absence sur les cantonnements mis en place à partir du règne de Trajan (Mráv 2010, 146).

Pendants foliacés (cat. n°234-244)

La catégorie des pendants foliacés rassemble onze objets. Ces artefacts témoignent d'une très grande diversité de formes, comme l'a déjà souligné E. Deschler-Erb (1999, 55). Les exemplaires de Lyon peuvent être classés assez facilement selon la morphologie de la plaque, qui semble renvoyer clairement à plusieurs types de végétaux bien identifiés.

- Pendants en feuille de vigne et de lierre (n°234-240)

Plusieurs objets (n°234-240) se rapportent aux pendants dits « foliacés ». La plaque en alliage cuivreux qui les constitue adopte en effet la forme d'une feuille de vigne stylisée. Sur la plupart des exemplaires, les nervures végétales sont reproduites par un décor réalisé au poinçon. Tous se terminent par une extrémité en forme de bouton. La majorité des individus se caractérisent par

162. Pour une liste exhaustive des attestations, cf. Bishop 1988, 143-144 ; Rabeisen 1990, 94 ; Unz/Deschler-Erb 1997, 43 ; Mráv 2010.

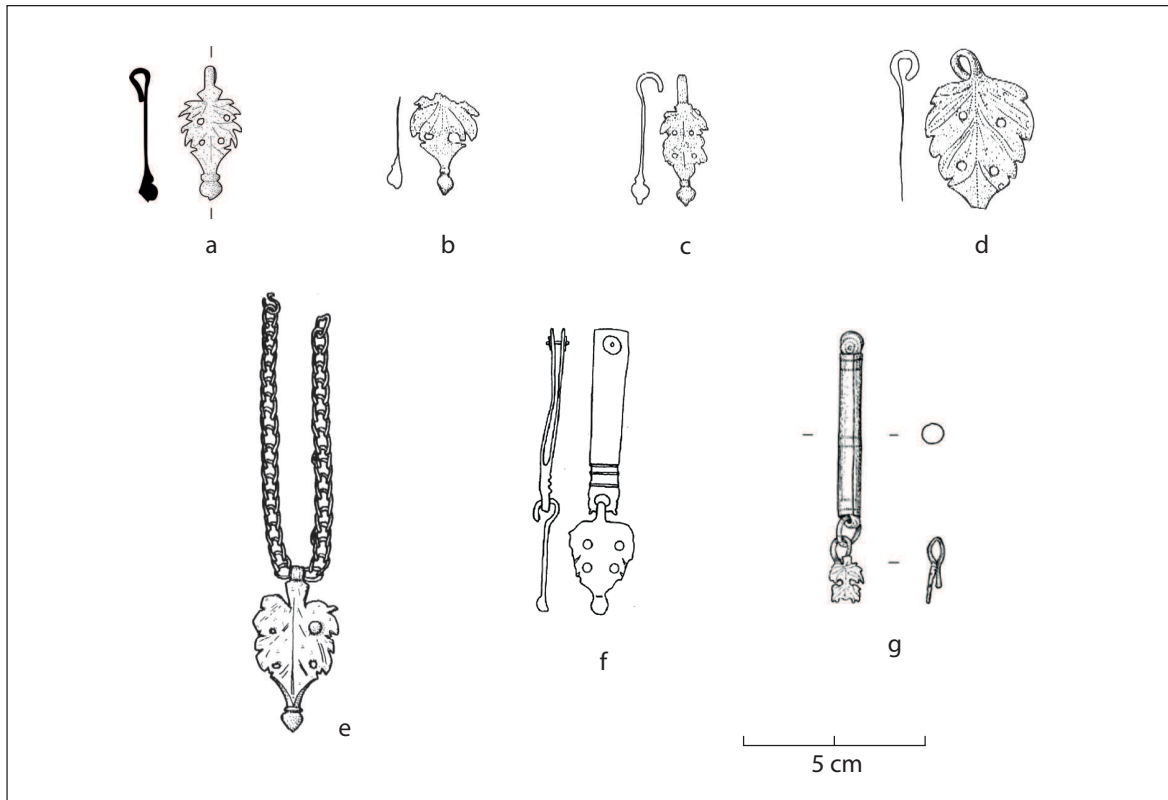


fig.201 - Pendants en feuille de lierre. a. Lyon/*Lugdunum*, Clos du Verbe Incarné (FR). b-d. Windisch/*Vindonissa* (CH). e. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE). f. Autun/*Augustodunum* (FR). g. Grand-Saint-Bernard (CH) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Lenz 2006 ; Labaune 2000 ; Deschler-Erb 2008).

un système de fixation à crochet assez commun (n°234-238), mais deux exemplaires témoignent de la présence d'un anneau dans le plan de l'objet (n°239-240). Une distinction peut être établie selon les dimensions de ces pendants. Le n°234, de plus grande taille, semble se rapprocher du type 4d défini par M. Bishop (1988, 147). On le rencontre aussi bien à Rheingönheim qu'à *Vindonissa* ou encore Autun. La taille de ces deux artefacts plaide en faveur d'une utilisation pour le harnachement équestre. En revanche, trois pendants mis au jour sur le site du Verbe Incarné (n°235-237) se caractérisent par des dimensions plus réduites. L'association d'au moins deux d'entre eux à une série de boutons circulaires (n°339-362) permet d'envisager leur emploi comme garnitures de tablier de lanière. Tous les deux portent des traces d'étamage ou d'argenture.

Les parallèles ne sont pas rares pour ces éléments, certains étant parfois associés à des extrémités de lanières typiques du tablier. C'est le cas pour au moins deux exemplaires découverts sur le site suisse du Grand Saint-Bernard (fig.201g) (Deschler-Erb 2008, fig.24 n°8-9). À Autun, ce type de pendant est fixé à une extrémité de lanière similaire assez proche d'un exemplaire découvert Montée de la Grande Côte à Lyon (n°270) (Labaune 2000, 95 n°23) (fig.201f). Malgré tout, son utilisation pour le tablier ne semble pas exclusive puisqu'un pendant identique de Xanten est liée à une simple chaînette, dont on imagine mal qu'elle ait servi dans l'ornement du *cingulum* (fig.201e) (Lenz 2006, Pl.31 n°278). Cette liste de parallèles peut être complétée par de nombreuses autres occurrences, qui semblent se concentrer sur le *limes* rhénan, au nord de

l'Arc alpin, mais aussi en Gaule méridionale¹⁶³. Les objets les mieux datés semblent orienter la chronologie au cours du I^{er} siècle de notre ère. À Xanten, ces pendants ont tous été mis au jour dans des contextes datés entre le règne de Claude et les Flaviens (Lenz 2006, 160). Il en va de même à Rheingönheim, dont le camp est occupé durant la même période chronologique. Issus d'un contexte daté entre le milieu et la fin du I^{er} siècle, les deux pendants de Lyon n°236 et n°237 semblent, pour leur part, en adéquation avec la datation proposée.

Le pendent n°238 présente une forme très similaire, mais se distingue par la présence d'une plaque supérieure ovoïde ajourée de deux lunules. La conservation médiocre de l'artefact nous interdit de distinguer un quelconque ornement (poinçon, nielle, étamage). Cette variante des pendants foliacés semble assez rare, mais trouve au moins une comparaison au nord des Alpes, à *Vindonissa*. En Gaule, un exemplaire assez similaire se trouve parmi le mobilier de Nuits-Saint-Georges. La datation de ce type d'élément reste difficile à préciser, mais semble se situer au cours du I^{er} siècle de notre ère.

Parmi les pendants foliacés, les n°239 et 240 constituent une variante plus rare, absente de la typologie établie par M. Bishop. La plaque adopte la forme d'une feuille de lierre stylisée. Le premier, mieux conservé, témoigne d'un décor poinçonné de lignes convergentes, à l'image des exemplaires précédents. La présence d'un anneau de fixation au sommet, qui le distingue des autres types de pendants, trouve quelques équivalences pour la période romaine. On rencontre ce type aussi bien en Allemagne (Xanten) qu'en Suisse (Windisch, Augst) ou en Grande-Bretagne (Colchester). Ces éléments ne sont pas absents du territoire gaulois puisqu'on les retrouve à la fois à Autun et en Gaule méridionale. La datation du type foliacé à anneau ne semble pas différente de celle des pendants précédemment étudiés, bien que les parallèles évoqués ne jouissent que très rarement de contextes chronologiques fiables. On se fonde donc en partie sur la chronologie du site de *Vindonissa*, occupé durant tout le I^{er} siècle, mais également sur le pendent de la colonie de Xanten, daté entre le règne de Claude et celui de Vespasien (Lenz 2006, 163).

Cette catégorie de pendent est complétée par un dernier individu (n°241), mis au jour sur le site de la rue des Farges. Il se distingue par son crochet de fixation en forme de tête d'oiseau aquatique, très proche des pendants à ailettes précédemment étudiés (*cf. supra*). Cette forme particulière semble assez peu diffusée. Les exemples se cantonnent principalement à la Gaule (Autun) et au territoire helvète (*Vindonissa*, Augst) mais également à l'Espagne (Ampurias) (fig.202). Un pendent mis au jour à Xanten pourrait également correspondre à ce type, bien que son crochet soit absent. Grâce aux exemplaires de comparaison, l'objet peut être assez bien daté. Si son utilisation au I^{er} siècle est certaine, nous penchons pour proposer une apparition au milieu du I^{er} siècle, période où les individus foliacés et à ailettes constituent, pour grande part, des éléments de harnachement. L'objet lyonnais est daté précisément de cette époque. La chronologie des pendants de *Vindonissa* (16/17-101 apr. J.-C.) et Xanten (seconde moitié du I^{er} siècle) montre potentiellement la diffusion jusqu'à la fin de la période flavienne. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°241*).

163. Les parallèles en Gaule Narbonnaise ont été recensés par M. Feugère (Artefacts® : PDH-4021).

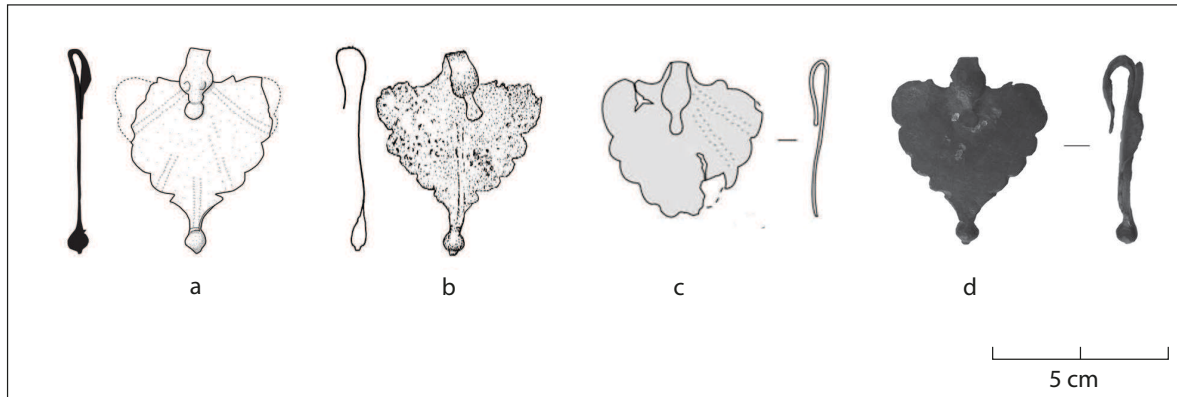


fig.202 - Pendants foliacé à tête d'oiseau aquatique. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Windisch/*Vindonissa* (CH). c. Autun/*Augustodunum* (FR). d. Ampurias, musée de l'Escala (ES) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Fort *et al.* 2008 ; Artefacts : PDH-4161).

- Pendants en feuille de laurier (n°242-243)

Les pendants n°242 et 243 partagent des caractéristiques communes qui incite à les classer au sein d'une même catégorie. Ils ont été recueillis parmi le mobilier métallique du Verbe Incarné et de la rue du Chapeau Rouge. Ils se définissent par une plaque étroite plus ou moins allongée et festonnée en périphérie, directement inspirée de la feuille de laurier. Leur extrémité se résume à un simple bouton. À l'image des exemplaires précédents, on observe la présence d'un décor de lignes poinçonnées reproduisant des nervures végétales. Le n°242 porte en plus un décor d'ocelles sur ses côtés. Plus rare que les pendants en feuilles de vigne, ce type trouve tout de même quelques points de comparaison sur les sites militaires du I^{er} siècle. Il se répartit principalement à la frontière du Rhin (Rheingönheim, Risstissen par exemple) et se diffuse de manière ténue jusqu'en Croatie actuelle (Gardun, Sisak). Plusieurs exemplaires se trouvent aussi en Germanie supérieure, dans le camp militaire de *Vindonissa*. En l'absence de parallèles plus nombreux, cette forme ne peut être datée avec une grande précision. On retiendra donc une chronologie circonscrite au I^{er} siècle apr. J.-C. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°242*).

- Pendent en feuille de chêne (n°244)

Un pendent mis au jour sur le site de l'Hôtel-Dieu se caractérise par une plaque à bord festonné, terminée d'un lest en forme de gland (n°244). On observe en partie supérieure trois trous disposés en quinconce. Rappelant la forme d'une feuille de chêne, cet objet porte en surface des traces d'étamage ou d'argenture, ainsi que plusieurs lignes poinçonnées formant des nervures convergentes à volutes. Ses dimensions pourraient plaider en faveur d'une utilisation comme pendent de tablier. Ce type est absent de la typologie de M. Bishop et aucun exemplaire similaire n'a pu être mis en évidence. L'extrémité en forme de gland, tout comme la nature du décor en surface, permettent de le rapprocher des exemplaires de pendants trifides de type Bishop 1, dont la datation s'échelonne entre le règne de Claude et la fin du I^{er} siècle. Le contexte stratigraphique

de l'objet, daté entre les règnes de Néron et de Trajan, n'entre pas en contradiction avec cette chronologie.

Pendants losangiques (cat. n°245-247)

Trois pendants (n°240-242) se définissent par leur forme losangique ou « en lancette » (Bishop 1988, type 11a ; Deschler-Erb 1991, 33 type C1.5). De taille variable, ces garnitures sont pourvues d'un système de fixation à crochet et se terminent par un lest en forme de bouton. Parmi ces individus, deux proviennent du site de l'Hôtel Dieu, recueillis dans des niveaux datés des années 40-60 apr. J.-C. L'un, massif, présente un décor incisé sur tout son pourtour (n°240). L'autre (n°242) est de taille plus réduite. À sa surface, on observe un décor de grenetis estampé suivant le pourtour de l'objet et formant également des volutes au centre. Des traces d'étamage ou d'argenture sont également visibles. Intégrés au harnachement, ces pendants ont pu également faire partie de la décoration d'un tablier de lanière pour les individus de petite taille, comme l'attestent certaines stèles funéraires du I^{er} siècle (Bishop 1992, 83 fig.2 ; Deschler-Erb 1999, 52).

Dans son ensemble, ce type de pendants est attesté sur l'ensemble du territoire de l'Empire. Des objets similaires sont reconnus sur le *limes* rhénan, à Rheingönheim ou Risstissen, ou encore en Espagne, à Herrera de Pisuerga. Ils sont également attestés sur les sites suisses de *Vindonissa* et Augst, ainsi qu'à Colchester en Grande-Bretagne. Dans les provinces gauloises, les parallèles les plus proches se trouvent sur le camp tibérien d'Aulnay-Saintonge (Tassaux *et al.* 1983 : 76, Pl.2 n°3) et dans les collections du Musée du Vieil Évreux (Fauduet 1992: 111 n°856). Ces éléments sont caractéristiques du harnais du I^{er} siècle. Leur diffusion semble se concentrer entre la période julio-claudienne et celle des Flaviens (Deschler-Erb 1999, 53). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°245*).

Pendants en lunule (cat. n°248-253)

La catégorie des pendants en lunule rassemble six individus de taille et de morphologie diverses (n°248-253). Le premier (n°248) se distingue par ses dimensions et sa massivité. À son sommet, la fixation s'effectue grâce à un système de suspension à charnière. Cette forme de pendant est bien connue pour la décoration de harnais, aussi bien pour des individus à crochet qu'à charnière. L'objet de Lyon se rapporte au type 9e défini par Bishop (1988, 153). La plupart des parallèles semblent se concentrer sur le *limes* de Germanie, à Rödgen, Mainz ou Hofheim. Plusieurs exemplaires sont également présents à *Vindonissa*, principalement dans leurs variantes à crochet. La forme se rencontre encore en Espagne à Herrera de Pisuerga, pour la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (Fernández 2000, fig.2 n°2). Pour M. Bishop, ces pendants sont parmi les premiers ornements utilisés par la cavalerie romaine et il leur attribue une origine gauloise, en tant que symbole magique lié au culte de la féminité (Bishop 1988, 107). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°248*).

Les quatre autres exemplaires sont de tailles plus réduites (n°249-253). Réalisés à partir d'une simple tôle de bronze découpée, ils présentent un système de fixation à crochet. L'objet n°252 a été mis au jour sur le site de l'Hôtel-Dieu dans les niveaux de démolition de la *domus* du I^{er} siècle apr. J.-C. On observe en surface l'application d'un revêtement d'étain ou d'argent. Au centre du croissant, tous possèdent un orifice permettant la suspension d'un second pendant. Seul le n°249 a conservé ce dernier, de forme circulaire à bouton terminal. Le pendant n°253, en provenance du Verbe Incarné, est de même facture. Leur attribution au harnachement est probable, mais on peut aussi envisager leur utilisation comme pendants de lanière pour le tablier. Quelques stèles funéraires du I^{er} siècle témoignent de cet emploi dans l'ornement du *cingulum* romain (Bishop 1992, 84 fig.4 n°5,7)¹⁶⁴. À *Vindonissa* comme à Augst, ces objets sont inscrits au registre des éléments de ceinture (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.46-47 n°1275,1277-1284). Les équivalences pour cet objet témoignent, pour certains, de décors poinçonnés et de revêtement d'étain ou d'argent (fig.203). Leur présence en contexte de camp, sur le *limes* rhénan, plaide en faveur d'une datation entre Auguste et les Flaviens (Deschler-Erb 1999, 48).

Pendant circulaire à volutes terminales (cat. n°254-255)

Un objet, découvert anciennement rue Vaubecour, constitue une variante du type 3a-b de Bishop (n°254). Il s'agit d'un pendant à crochet de forme circulaire, prolongé dans sa partie inférieure d'un appendice à deux eses opposées. À sa surface se développe un décor incisé complexe, constitué de multiples rosaces au centre entouré d'une frise circulaire de volutes. Ce pendant a fait l'objet d'un étamage/argenture encore observable sur une grande partie de sa face visible. Cette forme particulière, peu courante, trouve quelques analogies en Gaule, à Roanne, *Ambrussum* ou Arles¹⁶⁵. A Alesia, la production de ce type de pendants est reconnue au sein de l'atelier du I^{er} siècle (Rabeisen 1990, 88 fig.12). Les deux exemplaires recensés sur ce site portent, à l'image de notre objet, des traces d'argenture et pour au moins l'un d'eux, un décor incrusté de nielle. Les parallèles ne se cantonnent pas au seul territoire gaulois puisqu'on retrouve aussi quelques exemplaires à Aquileia, Pompei mais aussi à Hüffingen en Allemagne. Le pendant n°255 semble également inscrit au sein de ce type. Il se distingue du premier par ses dimensions beaucoup plus imposantes, dont on ne trouve à l'heure actuelle aucune équivalence. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°254*).

Dépourvus de contexte stratigraphique fiable, les objets n°254 et n°255 peuvent être datés par typo-chronologie. L'exemplaire découvert à Roanne est issu de l'horizon 8 du site (40/70 apr. J.-C.). Cette datation fait écho à la production d'Alésia, qui débute à partir des années 50 de notre ère. L'utilisation du décor à incrustation de nielle est également un indice chronologique non négligeable, puisqu'il est caractéristique de l'époque claudio-néronienne (Deschler-Erb 2000, 385-386). La présence de cette forme à Newstead, dont le camp est fondé à partir de 81 apr. J.-C., montre que ces pendants perdurent au moins jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

164. Ces arguments sont avancés par E. Deschler-Erb (1999, 48).

165. Artefacts : PDH-4022.

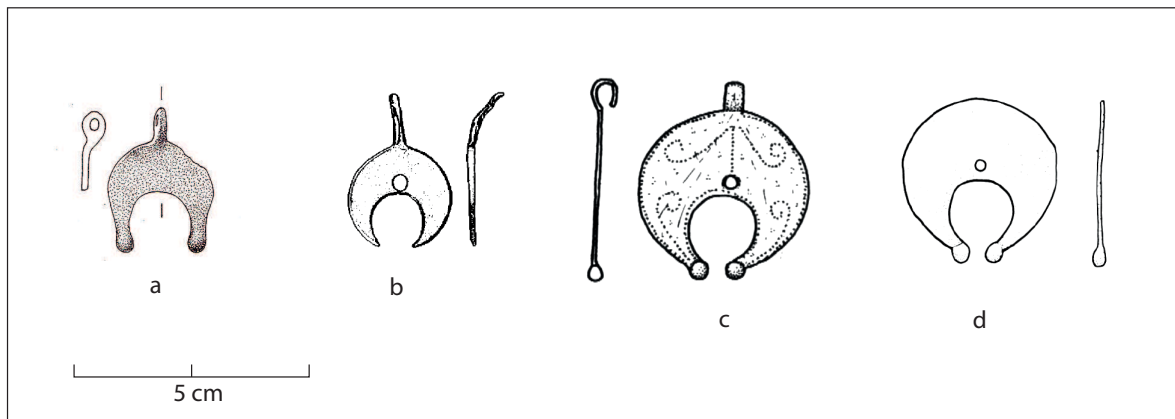


fig.203 - Pendants en lunule. a. Augst/*Augusta Raurica* (CH). b. Colchester (GB). c. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE). d. Avenches/*Aventicum* (CH) (ill. d'apr. Deschler-Erb 1999 ; Crummy 1983 ; Lenz 2006 ; Voirol 2000).

Pendant en forme de goutte (cat. n°256)

Le type 5 des pendants de la typologie de M. Bishop, caractérisé par sa forme en cœur ou en goutte, est représenté par un individu, découvert sur le site du Verbe Incarné. L'objet présente une extrémité en bouton hémisphérique et se dote au centre d'une applique rapportée, à décor de moulures concentriques. Ces caractéristiques semblent correspondre à la variante 5b, qui trouve des analogies en Grande-Bretagne, mais aussi le long du Rhin. Plusieurs exemplaires sont attestés en Germanie supérieure au nord de l'Arc alpin, notamment à Avenches. Les parallèles témoignent d'une chronologie centrée sur le I^{er} siècle apr. J.-C. L'artefact lyonnais est, quant à lui, issu d'un niveau de remblai daté entre le II^e et III^e siècles. Il s'agit probablement d'un élément résiduel. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°256*).

Pendant circulaire (cat. n°257)

Un pendant de grande taille est conservé dans les réserves du musée gallo-romain de Fourvière. Il se présente sous la forme d'un disque plat pourvu sur ses côtés d'ajours en demi-cercle et se termine par une excroissance ajourée suggérant deux têtes d'oiseaux opposées. Ce type d'élément ne trouve pas de parallèle exact, mais on connaît plusieurs pendants de dimensions réduites, présentant le même type de décoration, à Sisak (Radman-Livaja 2004, Pl.66 n°481, 483) ou Aquileia (Museo Archeologico Nazionale, inv. 113)¹⁶⁶. Sur la base de ces comparaisons, on peut proposer une datation typologique de l'objet du I^{er} siècle.

166. Artefacts : PDH-4102.

Pendants phalliques (cat. n°258-260)

Les pendants ou amulettes phalliques sont illustrés par trois artefacts (n°258-260). Le caractère apotropaïque de ces objets, d'origine italique, n'est plus à démontrer. Leur utilisation dans la composition du harnais est bien attestée, mais pas exclusive. Ils peuvent également être portés par l'homme ou le bétail en guise de protection¹⁶⁷. À l'instar des pendants en lunule (symbole féminin), ces objets connaissent une très grande variabilité dans leur forme, pouvant parfois associer plusieurs phallus et anneaux de suspension.

Les amulettes n°258 et n°259 se caractérisent par un organe génital central au repos surmonté de deux bras rectilignes. L'un se termine d'un phallus, l'autre d'une main tendue assimilée au *fica gestus* (Bishop 1988, *ibid.*) La suspension est assurée par un anneau circulaire disposé dans le plan de l'objet. Cette forme assez simple correspond au type 10d (Bishop 1988, 154 fig.48). Les parallèles sont relativement nombreux et se répartissent de manière diffuse en Europe occidentale. D'une manière générale, les pendants phalliques connaissent une diffusion étendue dans le temps, qui couvre les trois premiers siècles de notre ère. La variante 10d est quant à elle caractéristique de l'équipement du I^{er} siècle de notre ère.

Concernant le pendant n°258, sa forme très épurée peut correspondre à un type précoce augustéen, comme semble le confirmer son contexte stratigraphique daté des années 20-15 av. J.-C. Des parallèles très proches sont repérés à Dangstetten, suspendu à un pendant en lunule (Fingerlin 1998, 357 n°1155.2), mais aussi au Titelberg (Metzler 1995, Pl.152), à Haltern (Müller 2002, pl.46, n°516), ou encore à Nijmegen (Zadoks *et al.* 1973, n°81) (fig.204).

Le pendant n°260 correspond à un type moins fréquent. Il a été découvert anciennement et son contexte archéologique est donc inconnu. Il se caractérise par un phallus au repos associé à une paire d'ailes déployées et surmontées d'une plaque triangulaire dont la surface porte un décor de toison pubienne. La suspension est assurée par un anneau perpendiculaire au plan de l'objet. Dans sa forme générale, cet artefact rappelle des pendants assez similaires reconnus par

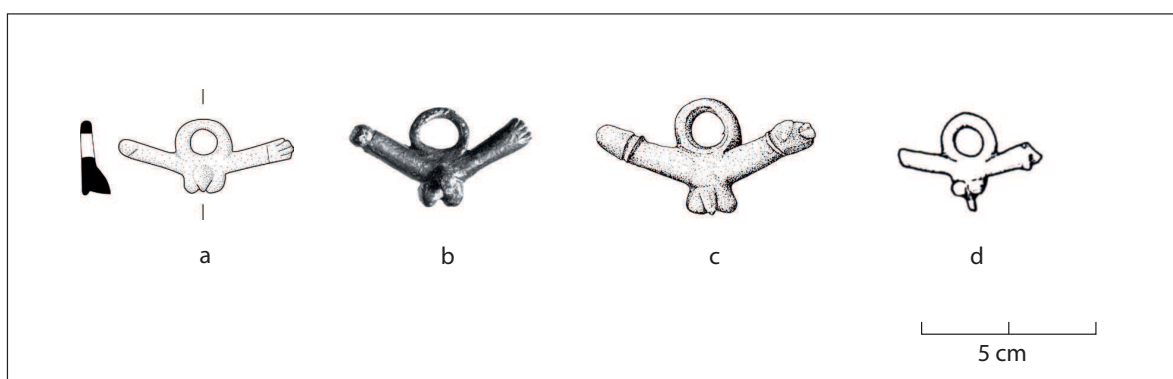


fig.204 - Pendants phalliques précoces. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b. Nijmegen/*oppidum batavorum* (NL). c. Haltern (DE). d. Dangstetten (DE) (ill. d'apr. Zadoks *et al.* 1973 ; Müller 2002 ; Fingerlin 1998).

167. Oldenstein 1976, 158-160 ; Bishop 1988, 98 ; Deschler-Erb 1999, 54.

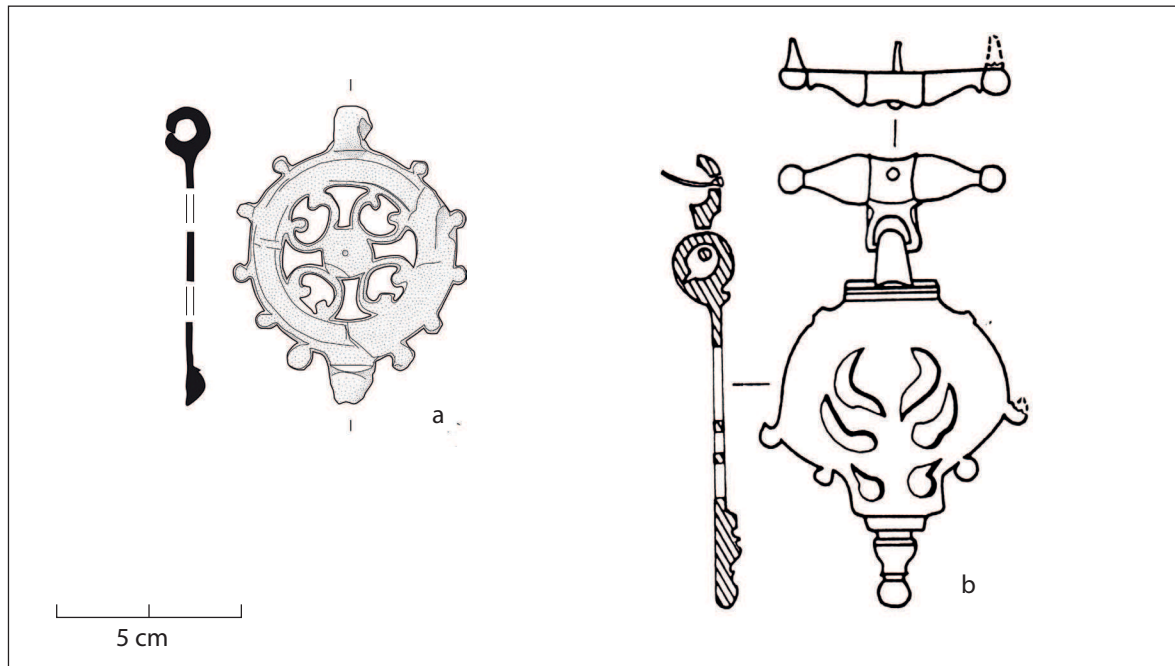


fig.205 - Pendants ajourés à anneau de suspension. a. Lyon/Lugdunum, rue des Farges (FR). b. Aulnay-de-Saintonge (FR) (ill. d'apr. Tassaux *et al.* 1983).

exemple à El Quinto ou Argenda en Espagne (Zarzalejos *et al.* 1988, fig.1 n°2, fig.2 n°10). Son usage militaire est à prendre avec une extrême précaution.

Pendant en enclume (cat. n°261)

Le pendant à crochet n°261, mis au jour sur le site de la rue Bourgelat, constitue un type relativement rare. La plaque qui le compose, de forme circulaire, se prolonge d'une extrémité en forme d'enclume. Un exemplaire identique se trouve à Krefeld Gellep, parmi le mobilier associé à la révolte batave de l'année 69 apr. J.-C. (Fahr 2005, 110). L'objet lyonnais est, quant à lui, issu d'un remblai daté précisément entre les années 40 et 54 apr. J.-C. Il semble donc que ce type d'ornement de harnais soit en usage au cours du I^{er} siècle, plus précisément entre le règne de Claude et celui des Flaviens.

Pendant à ajours peltiforme (cat. n°262)

Sur le site de la rue des Farges, la fouille du niveau de sol de la boutique D1 a permis la mise au jour d'un ensemble de harnachement complexe, dans lequel se trouve un pendant de harnais¹⁶⁸. Il présente un système d'attache à anneau massif perpendiculaire. Le corps de l'objet, caractérisé

168. Ce pendant est associé à un lot de passants de lanière (n°273-288).

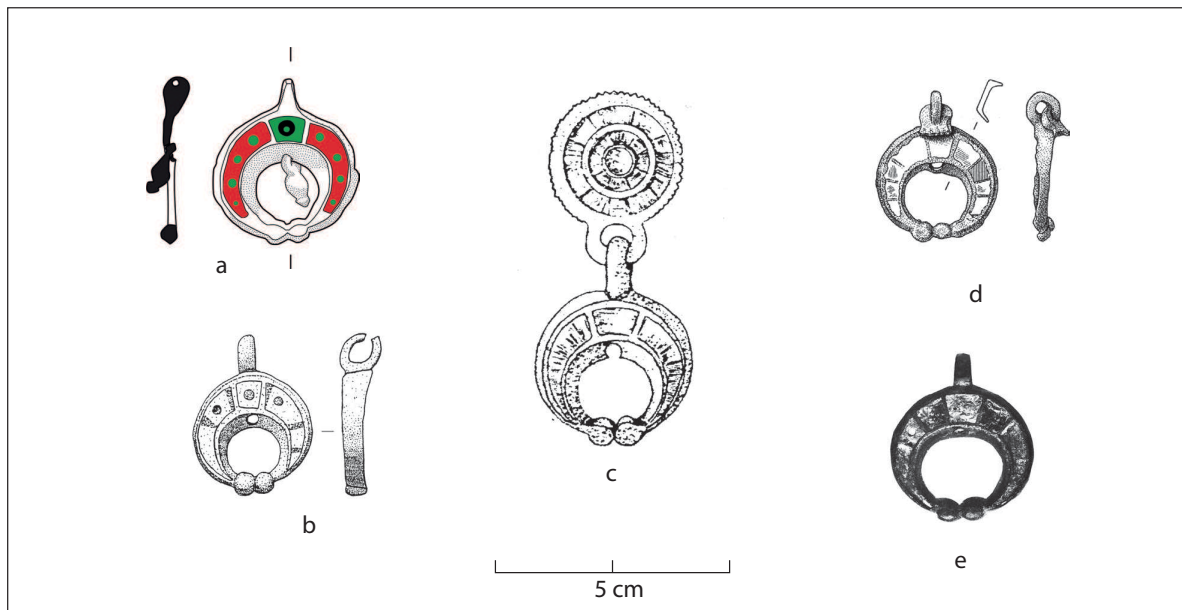


fig.206 - Pendants émaillés en lunule. a. Lyon/*Lugdunum*, place des Célestins (FR). b. Marciilly-sur-Vienne (FR). c. Wiesbaden (DE). d. Olympia (GR). e. Volubilis (MA) (ill. d'apr. Boucher 2004 ; Oldenstein 1976 ; Völling 1996 ; Boube-Piccot 1980).

par ses petits globules périphériques, montre des traces d'étamage (ou argenture). Au centre, un motif ajouré représente quatre peltes opposées. Ce type de pendant ne trouve aucun équivalent à l'heure actuelle sur les camps militaires et établissements civils ayant livré des *militaria* du I^{er} siècle. En revanche, parmi le mobilier du camp d'Aulnay se trouve un pendant qui partage avec notre objet un dispositif de suspension similaire, caractérisé par un anneau transversal massif (fig.205) (Tassaux *et al.* 1983, Pl.1 n°1134).

Pendant foliacé bipartite (cat. n°263)

Un pendant de grand module, découvert sur le site de l'îlot Vieille Monnaie, se présente sous la forme d'une plaque foliacée surmontée d'une partie ovoïde. Au centre, il présente un décor ajouré de deux paires de croissants opposés. Aucun parallèle exact n'a été distingué pour ce type de décoration de harnais. Son contexte stratigraphique n'est malheureusement pas connu.

Pendants émaillés (cat. n°264-266)

Trois pendants se distinguent par l'utilisation d'émaux colorés pour leur décor. Les objets n°264 et n°265 possèdent des caractéristiques typologiques communes. L'un a été recueilli dans un niveau de remblai sur le site de la Place des Célestins, tandis que l'autre est conservé au Musée gallo-romain de Fourvière, sans qu'aucun contexte ne nous soit parvenu. Tous deux adoptent une forme générale en lunule surmontée d'une charnière. La surface de ces objets est caractérisée



fig.207 - Répartition des pendants de harnais en lunule émaillés (Artefacts : PDH-4017).

par le ménagement de trois logettes permettant d'accueillir des émaux au champlevé. L'individu n°259 les a conservés, de couleurs orange et rouge. Sur le pendant n°265, l'émail n'est préservé que par endroits. Ce type est absent des typologies établies pour le I^{er} siècle apr. J.-C. (Bishop 1988), car il participe davantage du harnachement des II^e et III^e siècles de notre ère.

La liste des parallèles établie pour ces objets montre une diffusion relativement étendue, aussi bien en contexte civil que militaire. (fig.207). Ce type se retrouve sur quelques sites du *limes* rhéno-danubien, à Wiesbaden (Oldenstein 1976, Pl.45 n°449), Nijmegen, Pfünz et Carnuntum. Il est également attesté sur le site de Volubilis (Boube-Piccot 1980, 151-152, Pl.49 n°187-188), à Doura Europos (James 2004, 88-89, fig.41 n°192) et sur le site d'Olympie en Grèce (fig.206). En Gaule, quelques parallèles sont observés, principalement dans le sud de la France (Feugère 2002, 107 Fig.7 n°132) et en Indre-et-Loire, à Fondette et Marcilly-sur-Vienne, près de Tours (Boucher 2004, 21 fig.4 n°9). La datation de ce type d'objet pose quelques difficultés, car ces pendants sont souvent issus de contextes mal datés (prospections, fouilles anciennes). Il semble apparaître dès les premières décennies du II^e siècle, comme l'atteste la découverte d'un tel pendant à Amiens, dans un contexte daté précisément des années 130-140 de notre ère (Boucher 2008, 24). Les sites du *limes* germanique, abandonnés dans les années 259-260 de notre ère, peuvent nous fournir un *terminus ante quem*. (*Liste des parallèles et références, cf. liste n°25*).

Un autre pendant émaillé (n°266) a été mis au jour lors des fouilles du Clos du Verbe Incarné. Ce dernier est constitué de deux parties distinctes. L'une présente un tenon coulé postérieur, permettant la fixation à la lanière. Elle adopte la forme d'une pelte stylisée « d'un anneau. L'autre

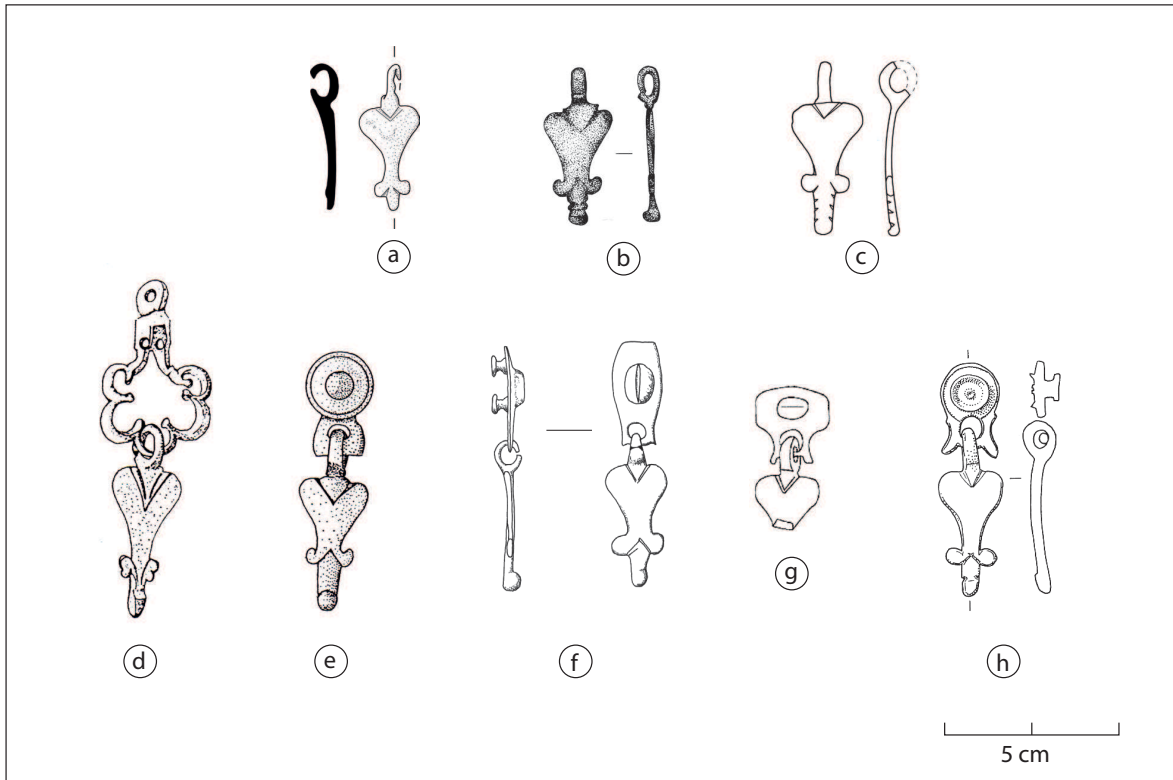


fig.208 - Pendants cordiformes. a. Lyon/Lugdunum, rue du Docteur Horand (FR). b. South Shields (GB). c. Nijmegen (NL). d. Wiesbaden (DE). e. Zugmantel (DE). f. Waudrez (BE). g. Kembs (FR). h. Doura Europos (SY) (d'apr. Allason-Jones/Miket 1984 ; Nicolay 2007 ; Oldenstein 1976 ; Dufrasnes 2008 ; Fort 2003 ; James 2004).

élément est un pendent hémicirculaire à charnière prolongé d'une excroissance en bouton. Sa forme évoque celle d'un phallus stylisé. Le décor d'émaux est complexe et alterne des logettes géométriques de couleur verte, rouge et orange. Cet objet souffre d'un manque cruel de comparaison. Aucun parallèle satisfaisant n'a été mis en évidence. On peut avancer néanmoins comme critère de datation l'utilisation de l'émail au champlevé avec inclusions de verre, qui garnit préférentiellement les éléments de harnais à partir du II^e siècle et jusqu'au III^e siècle.

Pendant cordiforme (cat. n°267)

Parmi les pendants des II^e et III^e siècles se trouve un individu découvert sur le site de la rue du Docteur Horand (n°267). L'objet ne jouit pas de contexte stratigraphique précis. Surmonté d'un anneau de fixation perpendiculaire, il adopte la forme d'un cœur prolongé d'une excroissance en fleuron représentant un sexe masculin stylisé. Un motif en chevron est visible en partie sommitale. Cette forme de pendent, dont le caractère apotropaïque ne fait aucun doute, constitue un type relativement répandu dans le monde romain. Son aire de diffusion est très étendue, avec des parallèles qui se répartissent de la Grande-Bretagne (Caerleon, South Shields) à l'aire danubienne (*Carnuntum*, *Virunum*) et jusqu'à l'Euphrate (Doura Europos). La carte de répartition de ces éléments montre une nette concentration dans le delta du Rhin et en Gaule Belgique, ce qui laisse



fig.209 - Répartition des pendants de harnais cordiformes. (Artefacts : PDH-4032).

supposer une origine locale (fig.208 ; fig.209). En France, on peut mentionner plusieurs découvertes dans le département d'Indre-et-Loire ainsi qu'en Aquitaine, à Bordeaux et Eysses. L'une des découvertes les plus marquantes se trouve dans le dépôt de la tombe de Celles-lez-Waremme (BE), où ces pendants sont associés à un ensemble complet de harnachement daté du III^e siècle. Sur ce site, la suspension est effectuée à l'aide d'appliques en forme de coquillage, prolongées d'un anneau. À Waudrez ou à Kembs, l'applique de suspension a la forme d'une vulve tandis qu'à Augst elle se résume à un simple bouton circulaire (fig.208). La découverte d'un nombre important de pendants cordiformes en dehors des régions de cantonnements de l'armée romaine incite à rester prudent sur leur attribution strictement militaire. Il est probable qu'elles constituent également des éléments du harnais civil. (*Liste des parallèles et références, cf. liste n°26*).

La chronologie de ce type de pendant est relativement facile à déterminer, à la lueur de nombreux exemplaires connus. Outre l'exemplaire de Celles précédemment cité, le pendant retrouvé à Augst est daté entre 230 et 270 apr. J.-C. Les quatre exemplaires de la colonie de Xanten sont issus de contextes compris entre le premier et le deuxième tiers du III^e siècle. A Doura Europos, ces objets semblent associés aux horizons de destructions de la ville (*terminus ante quem* de 256 apr. J.-C.). Sur le Rhin, les sites de Saalburg et Zugmantel sont occupés jusqu'à la chute du *limes* dans les années 260 apr. J.-C. On retiendra donc une datation générale du type couvrant l'ensemble du III^e siècle.

1.4.3. Extrémités de lanière

Le harnachement équestre se complète de plusieurs objets en alliage cuivreux, destinés à la terminaison des lanières de cuir. L'interprétation de ces objets comme partie du harnais doit être légèrement nuancée, car certains artefacts peuvent également compter parmi les éléments du tablier de lanières ou du *cingulum* du soldat romain. Nous prendrons donc soin de spécifier à chaque fois de ce caractère polyvalent. L'ensemble se compose au total de cinq objets (fig.210).

Catalogue	Identification	NR
268-269	Extrémité de lanière à bouton	2
270	Extrémité de lanière à anneau	1
271-272	Autres	2
Total		5

fig.210 - Comptage des terminaisons de lanières à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Extrémités de lanière à bouton (cat. n°268-269)

Une première extrémité de lanière assez simple (n°268) a été mise au jour au sein d'une fosse augustéenne sur le site de l'Hôpital Fourvière. L'objet se résume à deux fines languettes quadrangulaires, prolongées d'un lest conique à moulure terminale. Ce type de terminaison connaît quelques parallèles sur les sites militaires du *limes* rhénan, comme à Augsburg-Oberhausen, *Vindonissa* ou Hüfingen. Il rentre donc dans la composition du harnais du I^{er} siècle. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°268*)

L'objet n°269 a été mis au jour sur le site de la ZAC Saint-Vincent. Son contexte stratigraphique est incertain, mais semble associé à l'occupation augustéenne du site. La plaque qui le constitue adopte une forme en balustre et se prolonge d'un bouton massif, surmonté d'une moulure. On peut rapprocher cet élément du type d'extrémité 6e-f de la classification de M. Bishop (1988, 164 fig.52). Il s'agit d'une forme relativement bien représentée pour le harnachement du I^{er} siècle, dont on retrouve des occurrences en Bretagne, à Newstead ou *Verulamium*, sur le *limes* rhénan, à Hüfingen et Moers-Asberg, mais aussi en Pannonie à Sisak et en Espagne. En Gaule, ce type est assez bien attesté, en premier lieu à *Alesia* parmi le mobilier de l'atelier de production du milieu du I^{er} siècle (Rabeisen 1990, fig.10 n°1). Il est repéré également à Autun, avec un individu à revêtement argenté, et à *Ruscino*. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°269*).

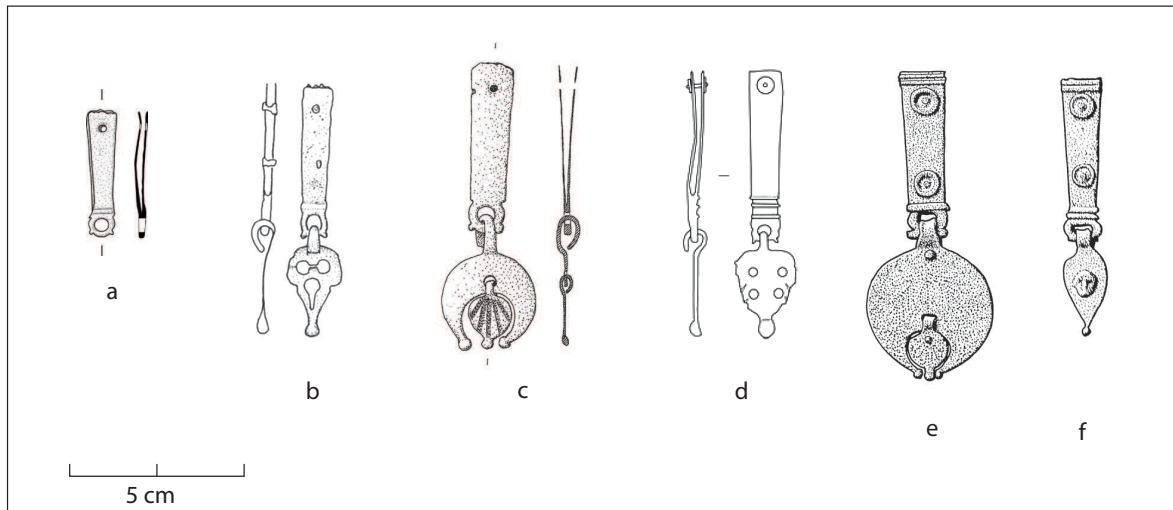


fig.211 - Terminaisons de lanières à anneau. a. Lyon/*Lugdunum*, montée de la Grande Côte (FR). b. Windisch/*Vindonissa* (CH). c. Sisak/*Siscia* (HR). d. Autun/*Augustodunum* (FR). e-f. Tekije (RS) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Radman-Livaja 2004 ; Labaune 2000 ; Bishop 1992).

Extrémité de lanière à anneau (cat. n°270)

L'élément n°270 correspond également à un type bien connu de terminaison de lanière du Haut Empire. Les deux languettes qui le constituent se rejoignent à son extrémité pour former un anneau circulaire, pourvu de deux petites protubérances latérales. On trouve ce type d'extrémité en quantité importante à Windisch, parmi le mobilier du camp, avec près de dix individus (fig.211b). Sa diffusion est néanmoins assez limitée, car un grand nombre d'occurrences se concentre dans un territoire proche de l'arc alpin. Outre à *Vindonissa*, il est attesté en Suisse au Grand Saint-Bernard et à Gamsen. En Allemagne, des parallèles peuvent être repérés à Hüfingen et plus au nord à Krefeld-Gellep. On le rencontre encore de manière ponctuelle, dans certaines régions bordant le Danube, à Sisak (fig.211c), *Lussonium* ou Tekije (fig.211e-f). M. Bishop mentionne plusieurs exemplaires de ce type parmi le mobilier d'une tombe de soldat à Herculanium (Bishop 1992, 94,96). En Gaule, le site d'Autun a livré un individu comparable (fig.211d). Une identification de ces objets comme extrémité de lanière pour le tablier du soldat romain peut être envisagée (Bishop 1992, 98-99 ; Fort/Labaune 2008 148). Ce type de garniture est très souvent associé à des pendants de petites dimensions, décorés de lignes poinçonnées ou d'un revêtement argenté. C'est le cas à Autun avec un pendant foliacé, à Windisch avec deux exemplaires à pendants cordiformes ou encore à Sisak et Tekije, où l'on observe la suspension de pendants en lunule. En Espagne, à Aznalcázar (province de Séville), une variante de ce type d'extrémité de lanière, plus fruste dans sa forme, se retrouve également associée à des pendants en lunules ou foliacés décorés (Aurrecochea 2001, 292-293 fig.1-2). J. Aurrecochea les identifie clairement comme des éléments de tablier de lanières (*ibid.*, 296). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°270*).

Au regard des attestations, il semble que ces terminaisons de lanières forment un groupe assez homogène qu'on peut raisonnablement dater du I^{er} siècle. L'occupation du camp de *Vindonissa*, entre 16 et 101 apr. J.-C., constitue l'argument chronologique principal. Le lot de Teijke, daté des

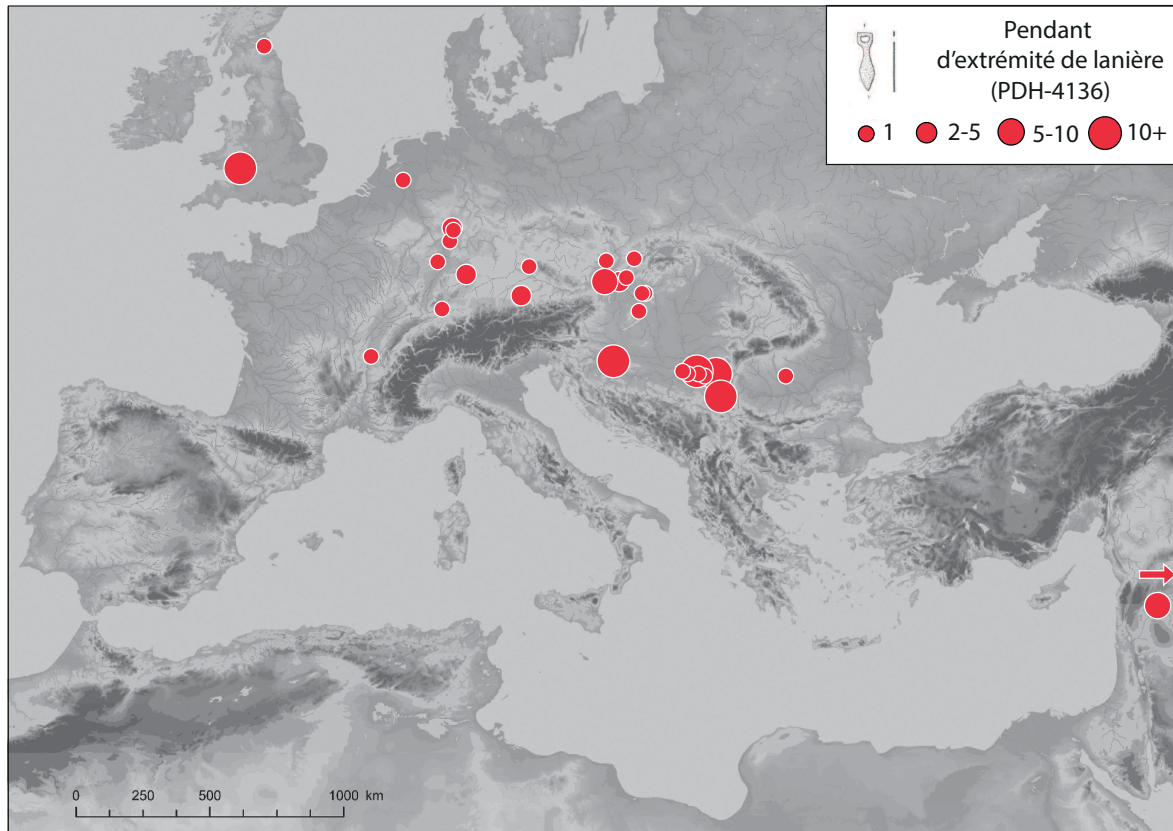


fig.212 - Répartition des pendants d'extrémités de lanières en lancette. (Artefacts : PDH-4136).

années 83-86 ou 89 apr. J.-C. (Bishop 1992, 94), et celui d'*Herculanum*, associé à l'éruption du Vésuve en 79 apr. J.-C., semblent montrer une diffusion préférentielle du type dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Extrémités de lanière (cat. n°271-272)

Un pendentif (n°272) découvert sur la fouille du théâtre des Celestins est identifié comme un élément de terminaison de lanière. L'objet adopte une forme de languette effilée. À son extrémité supérieure, un orifice permet la suspension à une plaque doublée en tôle métallique, fixée à l'extrémité de la sangle. L'utilisation de ce type d'élément ne semble pas circonscrite uniquement au harnachement équestre puisqu'il rentre également dans la composition de la ceinture (Redžić 2013, 322). Selon I. Radman (2004, 96), on le rencontre également en contexte civil et sa découverte n'indique donc pas nécessairement une présence militaire. L'objet lyonnais trouve de nombreux parallèles à l'échelle de l'Europe. La carte de répartition établie pour ces garnitures (fig.212) montre que l'essentiel des occurrences se concentre dans les provinces bordant le Danube. De multiples exemplaires sont attestés en Serbie, particulièrement à *Viminacium*, mais aussi en Croatie à Sisak, en Roumanie à Sarmizegetusa et en Hongrie. Le type se diffuse également en Germanie supérieure à Zugmantel, Straubing ou Saalburg. En dehors de l'Europe continentale, de nombreux exemplaires peuvent être mentionnés en Grande-Bretagne à Caerleon, où près de

vingt-six objets ont été identifiés. Enfin, on le retrouve parmi le mobilier de Doura Europos en Syrie actuelle. En Gaule, ce type d'élément semble très rare, aucune équivalence n'ayant pu être repérée. (*Liste des parallèles et références, cf. liste 272*).

D'un point de vue chronologique, ces pendants connaissent une diffusion importante à partir du deuxième tiers du II^e siècle. La plupart des chercheurs s'accordent pour établir leur apparition au cours de la période antonine (Tejral 1994, 49 ; Carnap-Bornheim 2002, 223). Ce type semble encore utilisé, mais de manière moins importante, au cours du siècle suivant (III^e siècle), comme l'attestent notamment les découvertes de Doura Europos (250-260 apr. J.-C.). Au IV^e siècle, il est encore présent dans de rares contextes funéraires (Oldenstein 1976, 144, Redžić 2013, 323). Les objets de Caerleon, en Grande-Bretagne, ont été mis au jour dans des contextes compris entre le milieu du II^e et le IV^e siècle (Chapman 2005, 147). L'objet de Lyon est issu d'un contexte stratigraphique daté du premier tiers du III^e siècle. Il s'inscrit donc parfaitement dans cette fourchette chronologique.

L'extrémité de lanière n°271, mise au jour sur le site de la rue des Farges, semble constituer une variante ornée du type précédent. L'objet est constitué d'une tôle de bronze repliée de forme rectangulaire, pourvue sur l'une de ses faces d'un décor ajouré géométrique. À son extrémité supérieure, on observe un rivet permettant la fixation à la sangle en cuir. Le pendant terminal est quant à lui très fragmentaire, mais témoigne également d'un décor ajouré. Bien que ne rencontrant pas de parallèle exact, ce type de terminaison trouve des exemplaires proches sur le *limes* rhénan (Oldenstein 1976, Pl.37 n°325-327). Sur le Danube, le site de *Pons Aeni* a livré une terminaison de lanière présentant des similitudes avec l'artefact lyonnais, en dépit d'un système de fixation légèrement différent (Weber 2007, 211 fig.12 M32). À Osterburken, un pendant ovoïde présente un décor ajouré qui pourrait correspondre à notre objet (Oldenstein 1976, Pl.38 n°344). C'est également le cas d'un exemplaire retrouvé en Serbie sur le mont Kosmaj (Redžić 2013, Pl.71 n°841). Au regard des parallèles, il semble que la datation pour ce type de garniture ne diffère en rien des individus les plus simples dépourvus d'ornement (*cf. supra*). L'objet recueilli à Lyon est issu d'un remblai de démolition daté entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle, ce qui cadre parfaitement avec la chronologie établie.

1.4.4. Appliques et garnitures de lanières

Les appliques de lanières peuvent servir aussi bien au décor de ceinturon que de harnais (Voirol 2000, 27 ; Feugère 1983, 50). Généralement coulées d'une seule pièce, elles se caractérisent, le plus souvent, par la présence de petits tenons de fixation sur la face postérieure, dont la tête peut être emboutie ou directement obtenue à la coulée. 44 fragments se rapportent à ce groupe d'objets (fig.213).

Catalogue	Identification	NR
273-290	Passant de lanière	16
291	Applique en forme de pelt	1
292	Applique symétrique	1
293	Applique symétrique balustre	1
294	Applique en volute	1
295-300	Applique ovoïde ou en amande	6
301-307	Applique à bords concaves	7
308	Applique ajourée	1
309-312	Applique cordiforme	4
313-314	Applique moulurée	2
315	Applique oblongue	1
316	Applique circulaire	1
317	Applique en forme de vulve	1
318	Applique en forme d'hélice	1
Total		44

fig.213 - Comptage des appliques de harnais à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

Passants (cat. n°273-290)

Neuf éléments de garniture de lanières (n°273-290) ont été identifiés parmi le mobilier de la rue des Farges. Ces objets sont constitués à partir de tôle de bronze repliée, formant une simple gaine rectangulaire. La fonction de ce type de garniture est difficile à cerner. Il semble, comme le pense E. Deschler-Erb (1999, 48), qu'elles aient pu être employées à la terminaison des lanières du tablier, comme semble le prouver la découverte de Mainz (Bishop 1992, 94 fig.13). La découverte de neuf exemplaires à Lyon, associée dans un même contexte à d'autres types de passants et un pendant de harnais (cf. infra), semble indiquer également de son emploi dans la décoration du harnais. Les parallèles identifiés sont relativement proches de Lyon. On les trouve principalement en Suisse, à Augst, *Vindonissa* et *Vitudurum*. Des exemplaires sont également à noter sur les camps d'Hofheim et Rheingönheim. La chronologie de ces éléments semble se fixer à la deuxième moitié du I^{er} siècle. À Augst et Oberwinterthur, ils sont datés respectivement de 70-100 apr. J.-C. (Deschler-Erb 1999, 157) et 50-100 apr. J.-C. (Dechler-Erb 1996, 289). À Lyon, ces passants constituent un ensemble du milieu du I^{er} siècle. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°273*).

Les sept passants étroits (n°283-290) ont été mis au jour au sein de la même unité stratigraphique. Ces passants à anneau et extrémités bouletés sont connus sur une aire de diffusion assez restreinte, dont Lyon semble occuper une place centrale. Les objets de ce type sont fréquemment retrouvés en contexte militaire et civil. En Gaule, ils sont attestés en Narbonnaise, sur les sites de Pouzsoles et de Clermont-l'Hérault (Feugère 2002, 91, fig.10 n°40 ; 107 fig.16 n°133) ainsi qu'en Aquitaine, parmi les éléments d'un char retrouvé à Saintes (Bouchette *et al.* 1998, n° 34-44). Plusieurs exemplaires sont également connus à *Vindonissa* et Augst en Suisse, Xanten/*Ulpia Traiana* et Rheingönheim en Allemagne. Au regard des découvertes, ce type de garniture semble

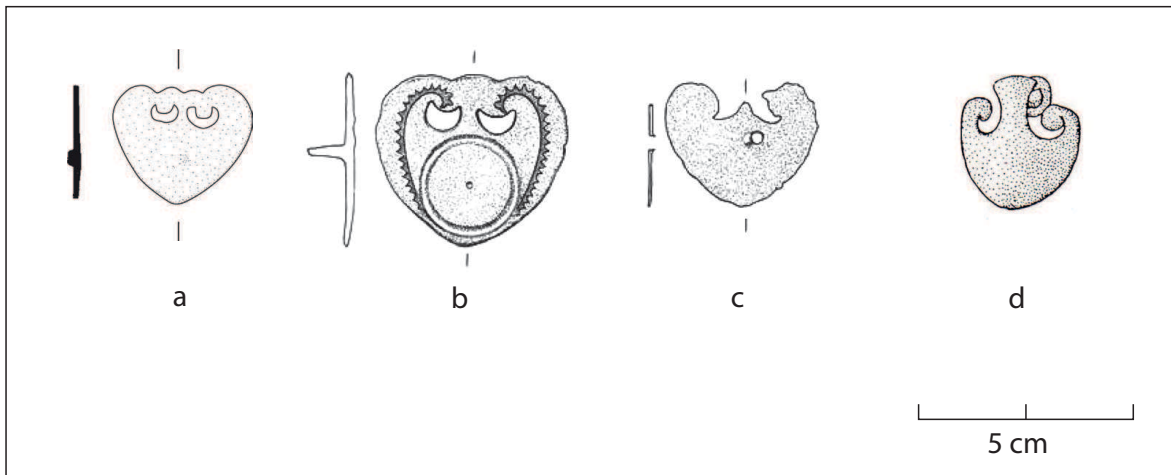


fig.214 - Appliques en forme de pelte. a. Lyon/Lugdunum, théâtre des Célestins (FR). b-c. Augst/Augusta Raurica (CH). d. Osterburken, variante à tenon coulé (DE) (ill. d'apr. Deschler-Erb 1999 ; Oldenstein 1976).

caractéristique du harnachement du I^{er} au début du II^e siècle (Lenz 2006, 27). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°283*).

Notons que l'ensemble de ces éléments est associé, dans un même niveau stratigraphique, à un anneau circulaire mais surtout à un pendant de harnais circulaire (n°262).

Applique en forme de pelte (cat. n°291)

Une applique (n°291) adopte la forme d'une pelte refermée. Elle est pourvue à l'arrière d'un tenon de fixation. L'objet est issu du site du théâtre des Célestins, dans un niveau de circulation de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle. Le motif, d'origine orientale, porte une valeur protectrice intrinsèque proche du symbole lunaire et s'associe de manière évidente à la pratique de l'équitation (Dufrasnes 2008, 13). Les appliques de ce type sont relativement bien représentées à l'échelle du monde romain¹⁶⁹. Leur parenté formelle avec certains types de pendants de harnais invite à les inclure au sein du harnachement, sans pour autant exclure un autre usage (Deschler-Erb 1999, 69). Une distinction semble s'opérer entre les individus précoces, pourvus au revers d'un simple tenon embouti, et des individus récents (II^e-III^e siècle). Ces derniers sont de dimensions plus réduites et se dotent parfois de boutons de fixation coulés, comme le montrent plusieurs appliques découvertes sur le Rhin supérieur (fig.214d) (Oldenstein 1976, Pl.53). L'objet lyonnais semble appartenir à la première catégorie. Il se distingue par son extrémité inférieure légèrement pointue, alors que la plupart des exemplaires connus adopte une forme arrondie. Un parallèle exact de cette variante se trouve notamment à Augst (fig.214c) (Deschler-Erb 1999, Pl.43 n°834). Le site d'*Alesia* semble également avoir produit ce type d'élément, dont un exemplaire est dénué de décor (Rabeisen 1990, fig.12 n°6). La chronologie de ces appliques est relativement bien cernée.

169. Cf. liste in Unz/Deschler-Erb 1997, 56.

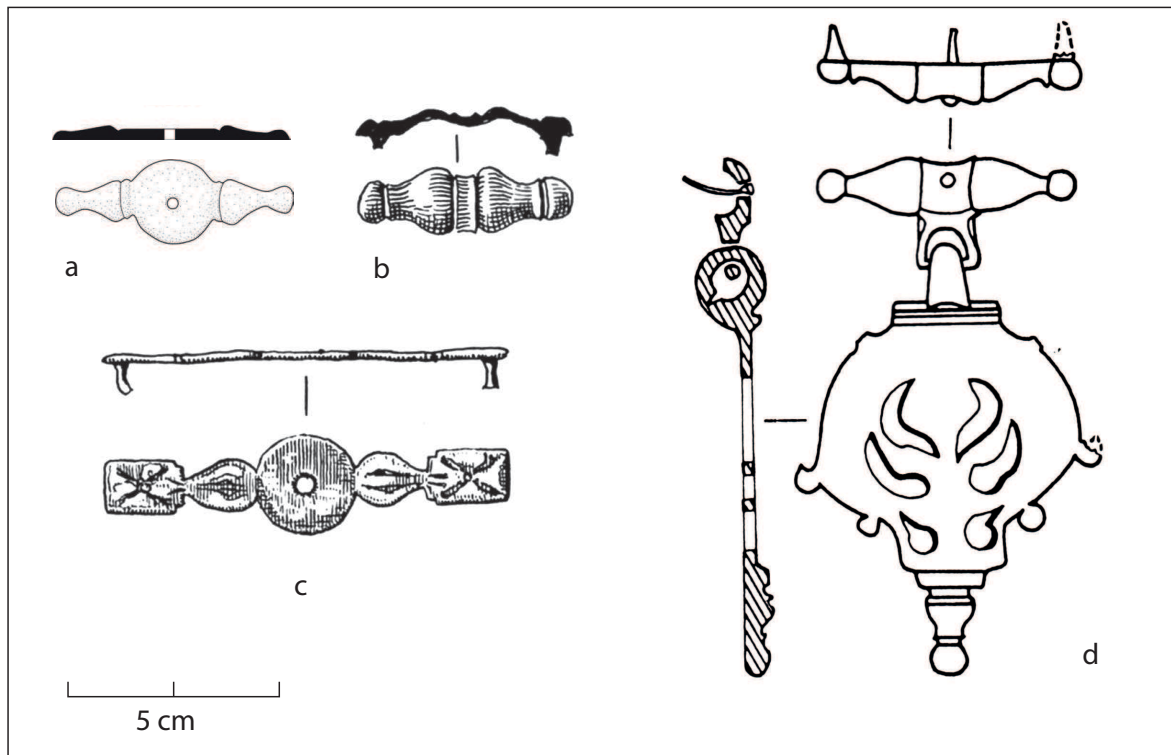


fig.215 - Appliques symétriques. a. Lyon/*Lugdunum*, rue Berjon (FR). b-c. Rheingönheim (DE). d. Aulnay-de-Saintonge (FR) (ill. d'apr. Ulbert 1969 ; Tassaux *et al.* 1983).

Sur la base des nombreux éléments de comparaison, E. Deschler-Erb propose une apparition de cette forme à partir du milieu du I^{er} siècle, puis elle connaît une diffusion jusqu'au milieu du II^e siècle (Deschler-Erb 1999, 70).

Applique symétrique (cat. n°292)

L'applique symétrique n°292 correspond à une plaque de forme circulaire accostée de deux appendices à extrémités bouletées. Au centre, un orifice permet sans doute la fixation à l'aide d'un rivet. Cet élément semble se rapporter, dans sa forme générale, au type 4b de M. Bishop (Bishop 1988, 170 fig.56). Des parallèles sont connus à Rheingönheim, Risstissen ou encore dans la colonie de Xanten. En Gaule, on peut mentionner au moins une applique de ce genre dans le département de l'Hérault. L'objet étudié se distingue toutefois par sa perforation centrale et l'absence de tenons de fixation au revers. Ce système d'attache est visible sur d'autres appliques connues, par exemple sur certains individus à décor niellé de Rheingönheim (fig.215c) (Ulbert 1969, Pl.28 n°24-26). Un parallèle très proche de notre objet se trouve sur le camp militaire d'Aulnay-de-Saintonge en France avec une applique quasiment similaire, mais flanquée d'un anneau de suspension pour un pendant de harnais à décor ajouré (fig.215d) (Tassaux *et al.* 1983, Pl.1 n°1134). L'ensemble de ces observations typologiques rattache clairement cette applique aux éléments de harnais du I^{er} siècle. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°292*).

Applique symétrique balustre (cat. n°293)

Une applique en partie brisée adopte la forme de deux balustres opposés. Recueillie sur le site de la ZAC Charavay, elle s'apparente à un type rare dont on ne retrouve qu'un seul exemplaire à *Vindonissa* en Suisse (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.64, 1829). Le manque cruel de comparaisons ne permet pas de proposer une datation précise pour cet objet. Tout au plus pouvons-nous estimer, d'après l'occupation du camp de Windisch (15/16 – 101 apr. J.-C.), qu'il entre dans la composition du harnais militaire entre le début du I^{er} et le début du II^e siècle.

Applique en volute (cat. n°294)

L'applique n°294, très fragmentaire, se présente sous la forme d'une fine plaque ajourée dont l'une des branches conservée se termine en volute. Au revers, un tenon permet sa fixation sur un support de cuir. Les appliques en forme de pelte sont connues dans de nombreux modules et variantes durant toute la période romaine. On les retrouve aussi bien au I^{er} siècle apr. J.-C. (Rabeisen 1990, 88 ; Deschler-Erb 1999, 68-70) et jusqu'à la période la plus récente de l'Empire romain, sous la forme d'appliques coulées plus massives (Gschwind 1998, 120 ; Radman-Livaja 2004, 116-117). L'exemplaire lyonnais témoigne d'une forme particulière ne trouvant que très peu de comparaisons. On peut tout de même mentionner un exemplaire retrouvé en France dans la *villa* de Saint-André-de-Codols à Nîmes (Barberan *et al.* 2012, 317, fig.299) ou encore à Strasbourg parmi le mobilier du camp militaire (Forrer 1927, fig.395E).

Appliques ovoïdes ou en amande (cat. n°295-300)

Les appliques ovales ou en amande comptent parmi les plus nombreuses retrouvées à Lyon. Un lot de quatre appliques similaires (n°295-298) a été mis au jour dans la couche d'abandon de l'espace B23 sur le site de la rue des Farges, datée de la fin du II^e au début du III^e siècle de notre ère. Toutes ou garniture est souvent intégré au harnachement équestre en raison de son association, à Frenz, avec des éléments de char (Boube-Piccot 1980, 168). Ce type est par ailleurs attesté à Saalburg et Zugmantel dont l'abandon est daté des années 259-260 de notre ère (Schleiermacher 2000, 193-194 Pl.10 n°9), mais également à Xanten dans la colonie. Plus proche se trouvent les exemplaires d'Avenches.

Deux autres appliques issues des sites de la rue des Tuileries et de la Montée de la Grande Côte adoptent une forme en amande (n°299-300). Comme les exemplaires précédents, ce type se rencontre majoritairement sur le Rhin, à Saalburg ou Zugmantel, Xanten ou dans le Delta du Rhin. Dans les provinces plus orientales, des parallèles sont à noter ponctuellement à Sisak ou à Dura Europos. En France, on retrouve des objets similaires principalement en contexte civil, à

Naintré, Rom ou encore Nuits-Saint-Georges.

D'un point de vue chronologique, les appliques ovoïdes ou en amande, bien que très simple, sont inconnues pour le harnachement du I^{er} siècle. L'ensemble des attestations mises en avant nous autorise ainsi à proposer une datation entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère. Cette hypothèse s'appuie sur la chronologie des camps de Saalburg et Zugmantel mais également sur les exemplaires de Xanten, datés entre le milieu du II^e et le deuxième tiers du III^e siècle apr. J.-C. (Lenz 2006n 196). Aux Pays-Bas, J. Nicolay rattache ces éléments à la période 3 des sites bataves (120-250/300 apr. J.-C.). Au revers, la présence au revers de boutons de fixation coulés appuie cette chronologie.

Applique quadrangulaire à bords concaves (cat. n°301-307)

Plusieurs appliques adoptent une forme quadrangulaire à bords concaves. Leur utilisation à la fois comme garnitures de ceinture et de harnais est probable. Ce type d'applique connaît une large diffusion à l'échelle de l'Empire, comme le montrent les nombreuses occurrences retrouvées sur le *limes* rhéno-danubien (Oldenstein 1976, Pl.59 n°733-736 ; Alicu *et al.* 1994, 50 Pl.31 n°663), en Angleterre (Frere/Wilkes 1989, 148 Fig.73 n°47) ou au Maroc (Boube-Piccot 1980, 172 fig.26 n°246). En Gaule, il est attesté par une découverte à Feurs (Feugère 1983, 54 fig.16) et une applique retrouvée sur le site de St-Saturnin-du-Bois, en Charente-Maritime (Mousset *et al.* 2009, 20 fig.4). Les individus n°303-305, en provenance de la rue des Farges, d'Adolphe Max et de la ZAC Charavay, se caractérisent par la présence en surface d'un décor initial émaillé. Les émaux ne sont malheureusement pas conservés, mais subsistent les logettes prévues pour l'incrustation. Ce type d'ornement, qui connaît de nombreuses variantes sur les appliques de cette forme, trouve des parallèles assez semblables à York en Grande-Bretagne (Cool *et al.* 1995, 1535 fig.714 n°6305) ou dans le Delta du Rhin (Nicolay 2007, Pl.74 B8). L'ensemble de ces parallèles permet de proposer une datation entre le II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère.

Deux fragments d'appliques à bords concaves présentent des extrémités bilobées (n°301-302). Ils ont été mis au jour en contexte funéraire, associés à l'applique en amande n°300. Moins courantes que les exemplaires précédents, ce type de garniture trouve néanmoins quelques analogies en territoire batave, à Lent et Oosterhout (Nicolay 2007, Pl.78 B14). Là encore, la chronologie de ces éléments semble se situer dans le courant du II^e et au III^e siècle de notre ère. La sépulture dont sont issus ces objets est datée par l'étude céramique du II^e siècle.

Applique ajourée (cat. n°308)

L'applique ajourée n°308 a été recueillie sur le site de l'avenue Adolphe Max. L'objet, brisé à l'une de ses extrémités, prend la forme d'une plaque fine pourvu d'un décor ajouré. Aucun élément de fixation n'a été repéré au revers. L'interprétation de cet élément comme applique de harnais n'est pas assurée. On trouve tout de même un parallèle parmi le mobilier de la colonie de Xanten

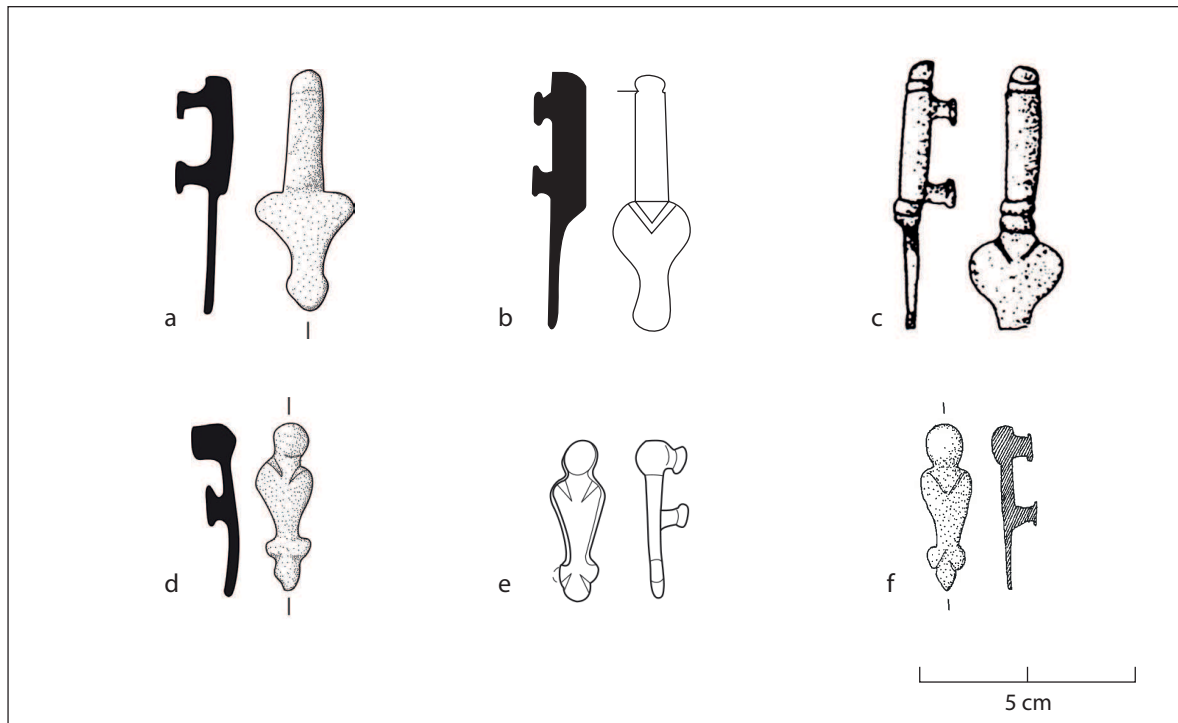


fig.216 - Appliques cordiformes. a. Lyon/Lugdunum, place des Célestins (FR). b. Colchester (GB). c. Zugmantel (DE) d. Lyon, sans provenance (FR). e. Echteld (NL). f. Sisak (HR) (ill. d'apr. Bishop 1991 ; Nicolay 2007 ; Radman-Livaja 2004)

(Lenz 2006, Pl.75 n°750).

Appliques cordiformes (cat. n°309-312)

Les appliques cordiformes ou phalliques sont représentées à Lyon par quatre individus (n°309-312). La première (n°309) se présente sous la forme d'un phallus stylisé surmonté d'un anneau. Le n°310 se prolonge d'une applique allongée, proche de l'objet n°315. Les individus n°311 et n°312 sont simplement pourvus d'un bouton sommital. Le n°311 présente également une extrémité inférieure trilobée. Tous ces artefacts possèdent au revers des tenons de fixation à tête circulaire coulée. Ce type d'élément se rapproche des pendants cordiformes déjà étudiés (*cf.* n°267). Des éléments similaires sont présents parmi le mobilier d'une tombe équine à Tihany en Hongrie (Palágyi 1990, fig.13 n°79.11.55, fig.14 n°79.11.44). Les parallèles les plus proches se rencontrent sur une grande partie du territoire romain. En dépit de quelques rares occurrences sur le Danube (à Sisak ou Tihany), l'essentiel de ces appliques se concentre en Europe occidentale, de la Grande-Bretagne à l'Espagne en passant par l'Allemagne, la Belgique et la France (fig.216). Une grande variété des formes peut être observée sur la partie supérieure de ces appliques. En Gaule, un certain nombre présente une extrémité en forme de disque circulaire¹⁷⁰. Au regard de ces attestations, il apparaît clairement que ce type d'applique se rencontre aussi bien en contexte

170. Artefacts : APH-4029.

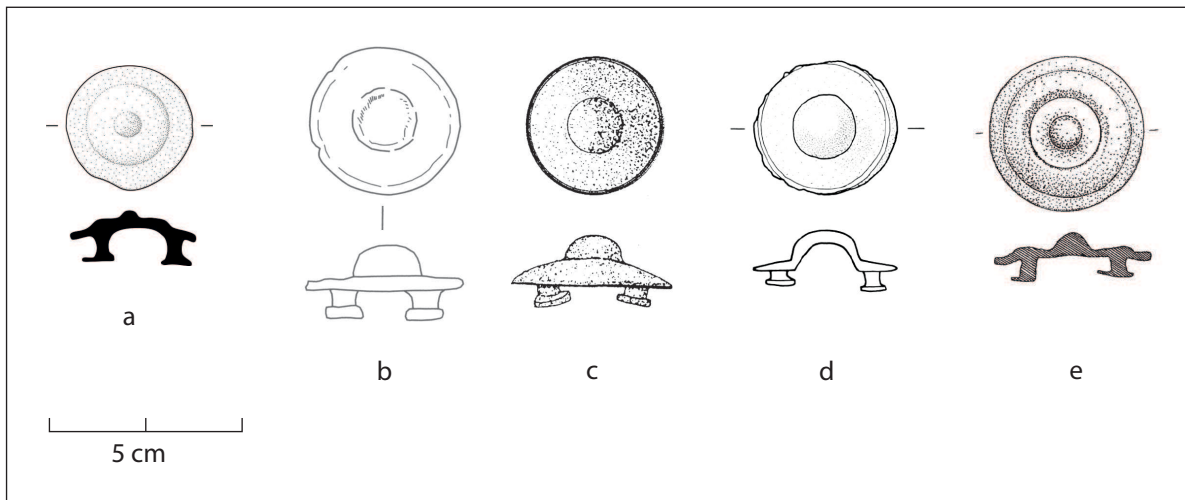


fig.217 - Appliques circulaires. a. Lyon/*Lugdunum*, rue du Docteur Horand (FR). b. Angers, rue De-lage (FR). c. Niederbieber (DE). d. Avenches (CH). e. Sisak (HR) (ill. d'apr. Mortreau 2008; Oldenstein 1976 ; Voirol 2000 ; Radman-Livaja 2004)

militaire que civil. Nous resterons donc prudents quant à l'interprétation de ces objets comme marqueurs militaires. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°309*).

La chronologie des appliques cordiformes rejoint celle des pendants de harnais de forme similaire. Ce type semble en usage dans le courant du II^e siècle pour ensuite se diffuser plus largement au cours du III^e siècle de notre ère. Cette chronologie est confirmée par la présence de tenons à tête coulée, qui font leur apparition au milieu du II^e siècle (Oldenstein 1976, 165). Parmi les exemplaires lyonnais, seuls deux possèdent un contexte stratigraphique clairement défini. L'objet n°310 est issu d'un niveau de remblai daté de la première moitié du III^e siècle tandis que le n°309, en provenance de la ZAC Saint-Vincent, ne jouit pas d'une contextualisation précise.

Appliques moulurées (cat. n°313-314)

Plusieurs individus présentent un décor mouluré. Deux fragments ont été mis au jour sur le site de la rue des Farges (n°313-314). Ils présentent une forme plus ou moins ovoïde ainsi qu'un décor de plusieurs moulures transversales, qu'on peut rapprocher du type 4k de M. Bishop (Bishop 1988, 170 fig.56). En Gaule, ces appliques trouvent au moins deux parallèles, à Feurs et à Angers. Deux occurrences peuvent également être signalées à Xanten, dans des niveaux datés entre le règne de Trajan et les premières décennies du III^e siècle (Lenz 2006, Pl.52 n°525 et Pl.64 n°631). Elle est encore attestée à Avenches (Voirol 2000, Pl.17 n°173) et à Saalburg (Oldenstein 1976, Pl.58 n°721). On peut avancer qu'une grande partie de ces parallèles proviennent de sites d'établissement ou d'agglomérations civiles, même si certains connaissent des liens étroits avec l'armée romaine. Au regard des attestations, il semble que ce type prend part au harnachement ou à la garniture de ceinture des II^e et III^e siècles de notre ère. Les deux fragments d'appliques n°300 et 301, plus fins, ont été intégrés à ce type de garniture. Ils proviennent de deux fosses

mises au jour sur le site du Verbe Incarné et témoignent d'une datation plus précoce, entre le règne d'Auguste et de Claude. Leur utilisation dans la composition du harnais n'est pas certaine, car ce type est absent des grands ensembles de *militaria* du I^{er} siècle (*Vinonissa* par exemple). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°313*).

Applique oblongue (cat. n°315)

L'applique oblongue n°315 a été découverte rue des Tuileries. Elle est issue d'un niveau daté par stratigraphie du III^e – IV^e siècle. À chacune de ses extrémités, elle porte un décor de lignes incisées transversales. La fixation s'effectue grâce à deux tenons à tête coulée au revers. Cet objet renvoie à un type de garniture assez bien attesté. En Allemagne, on note des parallèles dans la colonie de Xanten ou encore à Zugmantel. D'autres exemplaires sont également reconnus en Gaule, à Mâlain, Nuits-Saint-Geogres ou Dury. Une variante de ce type d'applique se caractérise par la présence d'un anneau latéral permettant la suspension d'un pendant¹⁷¹, comme le montrent certains exemplaires découverts dans le Delta du Rhin (Nicolay 2007, Pl.77 B12). D'un point de vue chronologique, on peut objectivement supposer l'apparition du type dans le courant du II^e siècle, comme le montre l'applique de Mâlain datée de cette période (Roussel 1988, 94). L'exemplaire issu du dépôt de Dury (Somme) est daté quant à lui des années 220-250 apr. J.-C. La diffusion du type au siècle suivant est également attestée à Xanten avec un objet daté entre le premier et le deuxième tiers du III^e siècle apr. J.-C (Lenz 2006, 197). L'objet lyonnais s'inscrit parfaitement à cette fourchette chronologique. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°315*).

Applique circulaire (cat. n°316)

L'applique circulaire n°316, découverte sur la fouille de la rue du docteur Horand, correspond à un type relativement fréquent pour le harnachement des II^e et III^e siècles. L'objet présente en surface un ressaut légèrement bombé, pourvu au centre d'une sorte de téton. Les deux tenons de fixation postérieurs présentent une tête plate circulaire coulée. Cette forme est relativement bien attestée sur le *limes* rhénan, à Köngen, Saalburg, Niederbieber (fig.217c) ou Zugmantel, mais aussi sur le Danube à Aldkofen. On la retrouve encore plus à l'est de l'*imperium* à Sisak (fig.217e) mais aussi en Ukraine, avec une découverte faite à Chersonesos. En France, des appliques similaires peuvent être signalées à Angers (fig.217b), mais aussi en contexte funéraire à Péseux ou Escherange en Moselle. Sur ce dernier site, l'applique fait partie d'un lot décoratif attribué à une ceinture (Hebbert *et. al.* 1999). On peut donc considérer que ce type d'élément devait aussi bien s'appliquer à l'équipement personnel du soldat qu'au harnachement. Sur la base des différentes attestations, on peut attribuer cette applique à une période comprise entre le milieu du II^e et le III^e siècle apr. J.-C (Radman-Livaja 2004, 116). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°316*).

171. Artefacts : APH-4004.

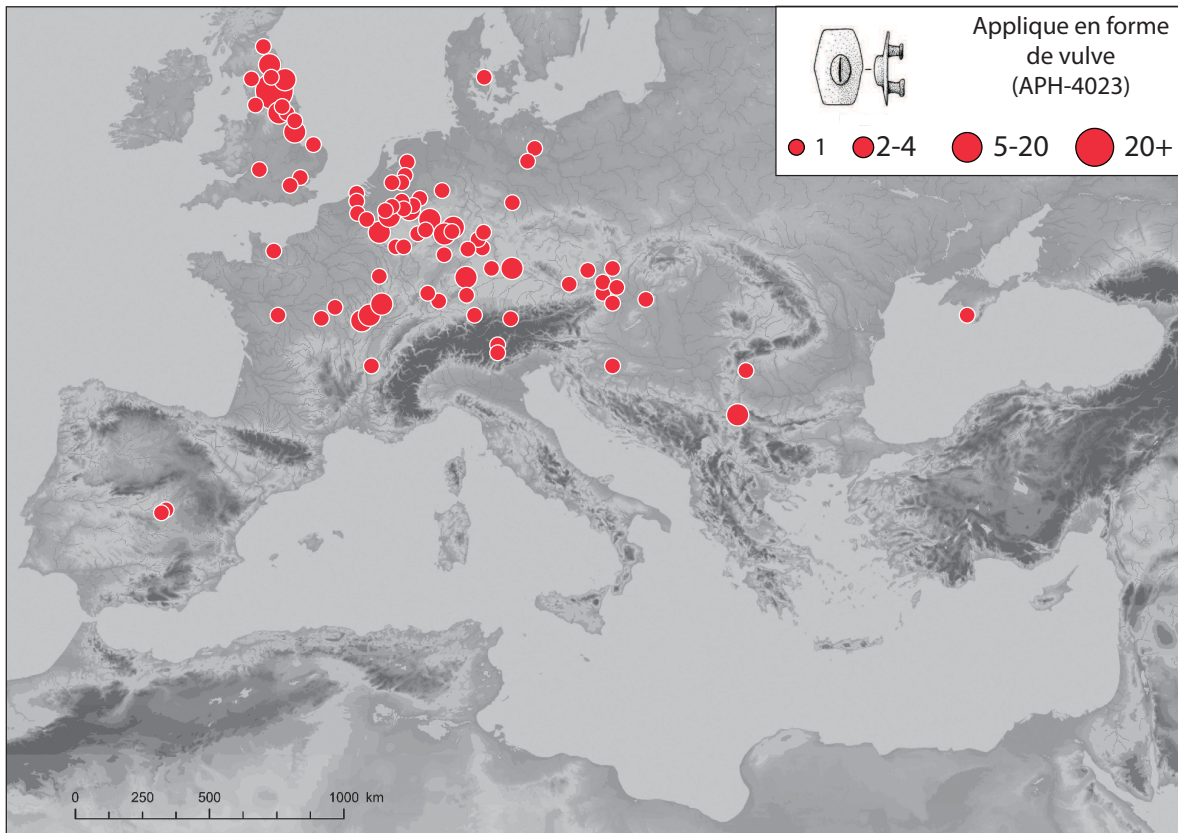


fig.218 - Répartition des appliques de harnais en forme de vulve (Artefacts : APH-4023).

Applique en forme de bouclier ou de vulve (cat. n°317)

L'applique n°317, mise au jour rue du Sergent Michel Berthet, se présente sous la forme d'une plaque hexagonale, pourvue en son centre d'une excroissance à fente médiane évoquant une vulve stylisée. Elle se rapporte à une forme bien connue pour l'ornementation du harnais et revêt une forte valeur symbolique à travers le culte de la fertilité (Dufrasnes 2008, p6-8). Ce type d'applique a fait l'objet d'études approfondies, d'abord par M. Gschwind (1998) puis, plus récemment, par A. Höck (2006) sur la base d'un individu découvert à Mechel en Italie. À ce jour, on compte plus de cent cinquante attestations réparties sur une grande aire géographique à travers tout l'Empire romain. Le type se diffuse massivement de la Bretagne à la Pannonie inférieure, en passant par la Germanie, la Norique et le nord de l'Italie (fig.218). On le rencontre plus rarement dans les provinces orientales, à *Singidunum*, *Chersonnesos* ou Doura Europos. Par ailleurs, deux exemplaires ont été mis en évidence en Espagne par J. Aurrecoechea (1996, 101-102 fig.24). Concernant la Gaule, on observe que la grande majorité des occurrences se concentre dans la moitié nord du territoire. Proche de Lyon se trouvent des objets analogues à Vienne et à Autun. Certaines appliques sont marquées par la présence d'un anneau latéral ou terminal permettant la suspension d'un pendant. À Aalst ou Nijmegen aux Pays-Bas (Nicolay 2007, Pl.79 1.5, 209.178), celui-ci adopte la forme d'un phallus stylisé à l'image du n°267, associant ainsi le principe féminin et masculin dans un même ensemble. Un très grand nombre de ces garnitures ont été mises au jour en contexte civil. Il faut donc rester prudent sur l'interprétation militaire de ce type d'applique. Les nombreux exemplaires retrouvés à l'échelle de l'Europe permettent de

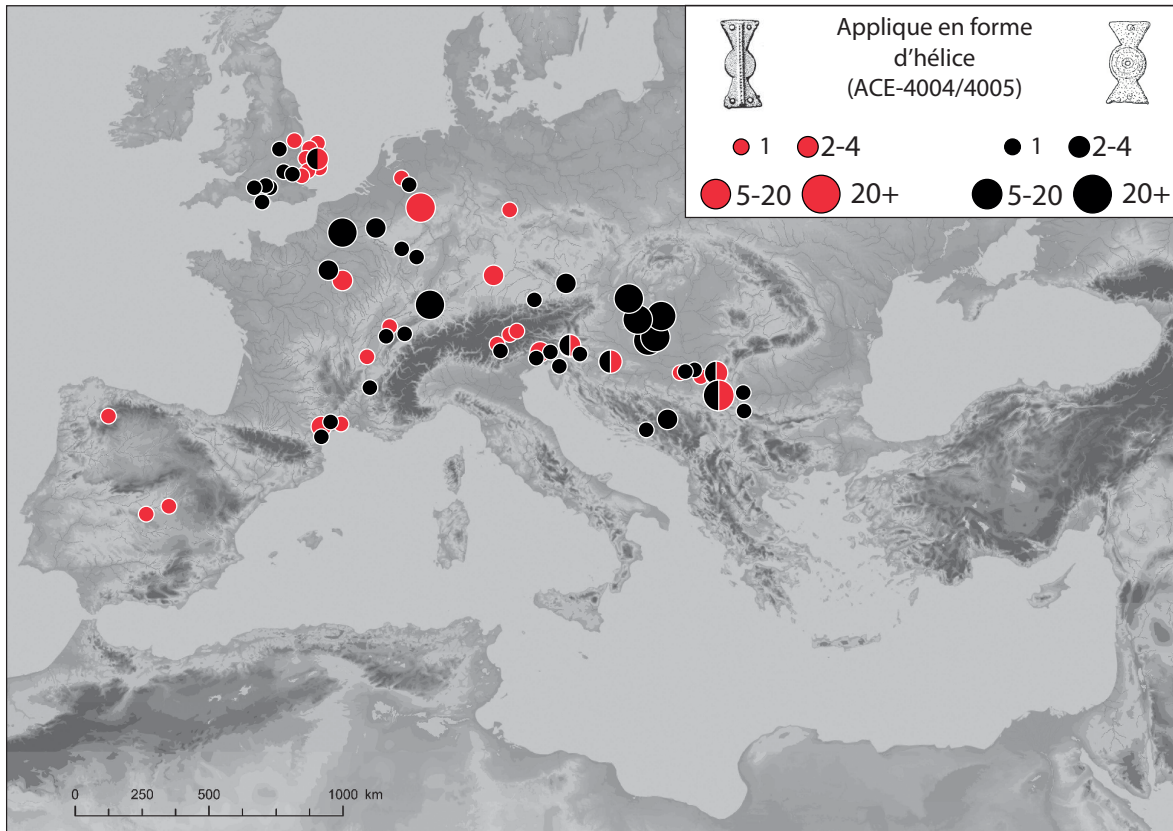


fig.219 - Répartition des appliques de harnais en forme d'hélice (Artefacts : ACE-4004/4005).

proposer une datation précise couvrant une grande partie du III^e siècle de notre ère (Gschwind 1998, 115). (*Liste des parallèles et références, cf. liste 29*).

Applique en forme d'hélice (cat. n°318)

Les appliques en forme d'hélice sont représentées à Lyon par un unique individu, découvert sur le site de l'Îlot 24 (n°318). L'objet se caractérise par la présence d'une côte longitudinale à décor de petits globules. La fixation s'opère grâce à quatre rivets traversants aux extrémités. Ce type de garniture est étudié depuis longtemps et fait l'objet de développements constants depuis plusieurs décennies.¹⁷² Les recherches montrent que ces appliques font partie intégrante de la garniture de ceinture de type « Champdolent » ou « Gala » durant l'Antiquité tardive (Sommer 1984, 36). H. Bullinger leur attribue une origine probablement pannonienne ou plus largement danubienne (Bullinger 1969, 69). Le type connaît par la suite une diffusion à l'ensemble de l'Empire. La carte de répartition des attestations (fig.219) montre effectivement une nette concentration de ces éléments dans les régions du *limes* danubien, en Slovaquie, Hongrie, Croatie ou Serbie actuelles. On les retrouve également en grand nombre en Grande-Bretagne ou dans les provinces septentrionales de l'Empire. En Gaule, ce type d'élément reste assez peu représenté. Quelques occurrences sont à signaler en Narbonnaise et le long de l'axe rhodanien. Mais c'est dans le nord

172.^b Bullinger 1969 ; Sommer 1984 ; Aurrecochea 1999 ; Redžić 2013.

de la France que se trouvent les découvertes les plus notables, avec des ensembles complets de ceintures retrouvés en contexte funéraire à Vermand dans l'Aisne (Sommer 1984, Pl.40 n°2-9 ; Pl. 43 n°7-10) ou encore à Champdolent dans l'Essone (Sommer 1984, Pl.35 n°7-12). S. Redžić distingue quatre types pour ces appliques, selon la typologie de leur décor (Redžić 2013, 256). Notre objet correspond à la deuxième de ces variantes, caractérisée par sa côte longitudinale. Celle-ci paraît moins bien représentée que les individus à décor d'ocelles (*Artefacts* : ACE-4005), mais la répartition des occurrences se confond dans son ensemble avec les autres variantes reconnues. On sait que certaines ceintures pouvaient être décorées de plusieurs types d'appliques en hélice au sein d'un même ensemble ¹⁷³ (*ibid.*, 265). (*Liste des parallèles et références, cf. liste 30*).

La chronologie de ces éléments est aujourd'hui bien cernée. Si leur apparition sur le Danube peut être envisagée à la fin du III^e siècle apr. J.-C. (Bullinger 1969, 69), c'est avant tout à partir du IV^e siècle que ce type d'applique connaît une diffusion plus prononcée. Il disparaît par la suite progressivement dans la première moitié du V^e siècle (Redžić 2013, *id.*).

173. S. Redžić fonde son argumentaire sur la présence des deux types dans un ensemble découvert à Sremska Mitrovica/*Simium* (Redžić 2013, Pl.60 n°648a-b et Pl.61 n°669). On peut également mentionner la découverte d'un ensemble de six appliques à Ljubljana (cf. *Artefacts* : ACE-4004).

I.5. AUTRES ÉQUIPEMENTS

La catégorie des autres équipements rassemble des objets assez hétéroclites qui se rapportent pour une grande part au vêtement et/ou au harnachement équestre, mais dont la fonction militaire n'est pas attestée avec certitude. 145 fragments peuvent être associés à cette catégorie (fig.220).

Catalogue	Identification	NR
319-328	Bouton à anneau simple (alliage cuivreux)	10
329-330	Bouton à anneau double (alliage cuivreux)	2
331-333	Bouton à anneau (os)	3
334-338	Boucle	5
339-440	Bouton circulaire	102
441-449	Bouton circulaire émaillé	9
450	Plaque en tabula ansata	1
451-454	Autre Applique	4
455-457	Piège/outils	3
458-463	Clou de chaussure	6
Total		145

fig.220 - Comptage général des autres équipements présents à Lugdunum, exprimé en nombre de restes (NR).

Boutons à anneau simples (cat. n°319-328)

Les boutons à anneaux en alliage cuivreux (Ösenknöpfe), qu'on inclut généralement au corpus des *militaria*, sont représentés à *Lugdunum* par dix individus (n°319-328). La fonction de ces objets est encore mal définie, et fait l'objet de nombreuses spéculations face à l'indigence des sources iconographiques. Leur présence sur de très nombreux sites à vocation militaire a longtemps entretenu l'idée d'un usage dédié à la suspension du glaive ou du poignard. Cette hypothèse peut être appuyée, effectivement, par la découverte de boutons à anneau associés, parfois par paires, à des lames de glaives. C'est le cas notamment dans la tombe 17 d'Idria pri Bači d'époque augustéenne (Pernet 2010, Pl.114 n°5) ou à Osuna (Engel/Paris 1906, Pl.30). Cependant, de très nombreuses occurrences sont retrouvées en contexte civil, dans des agglomérations secondaires ou sites de *villae* (par exemple Feugère 2002). La plupart des chercheurs s'accordent donc pour considérer les boutons à anneaux comme des objets polyvalents, utilisés aussi bien pour attacher des vêtements que des bagages¹⁷⁴. Une classification des boutons à anneau a été proposée par J. Wild (1970) à partir d'exemplaires retrouvés en Grande-Bretagne. Il établit ainsi dix types différents, datés entre le I^{er} et le II^e siècle apr. J.-C (fig.221).

De Lyon, proviennent quatre boutons à anneau de type VIII. Les n°319 à 322, caractérisés par leur tête circulaire fine et légèrement bombée se rapportent à la variante VIIIa. Le bouton

174. Deschler-Erb 1991, 36 ; Deschler-Erb 1999, 67 ; Radmann-Livaja 2004, 92 ; Lenz 2006, 27.

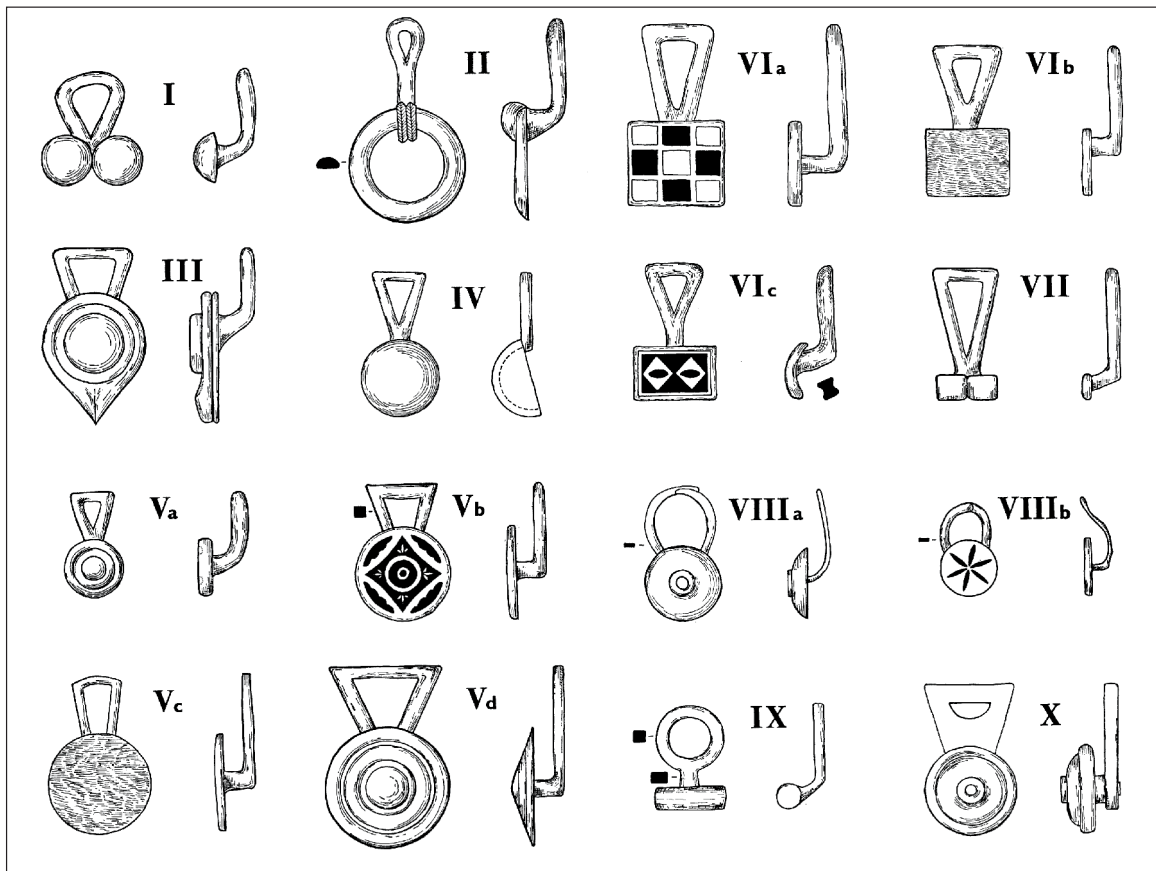


fig.221 - Typologie des boutons à anneau proposée par J. Wild (1970).

n°322 se distingue par la présence d'un décor en cercles concentriques en surface. En Europe continentale, ces boutons simples sont sûrement les plus représentés pour le I^{er} siècle de notre ère. On en trouve de nombreux exemplaires dans le camp de Windisch/*Vindonissa* mais aussi sur bon nombre de sites militaires des frontières du Rhin, du Danube et de Bretagne. Les boutons n°323-324 à tête aplatie illustrent la variante VIIIb (Wild 1970, 143). Le n°324, issu du site de Saint-Vincent, présente en surface un décor de logettes circulaires concentriques qui devaient accueillir une incrustation d'émail. Là encore, les parallèles sont nombreux et le type semble connaître une diffusion relativement analogue aux exemplaires précédents. Le bouton à anneau n°325, de dimensions nettement supérieures, présente lui aussi une tête aplatie, mais son anneau accuse une forme quadrangulaire assez singulière. Cette variante n'est pas inconnue puisqu'on reconnaît des exemplaires pour le Haut Empire à *Vindonissa* et Xanten (*Vetera et Colonia Ulpia Traiana*) ou au Magdalensberg. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°325*).

Sur les sites du Verbe Incarné et du Clos de la Solitude, deux objets se distinguent par la présence d'une barre transversale en lieu et place du bouton (n°327-328). Ils correspondent au type IX, que J. Wild pensait d'époque tardive (Wild 1970, 143), mais qui semble en réalité apparaître dès l'époque augustéenne. À l'instar des types précédents, l'hypothèse de l'utilisation de ces objets pour la suspension du *pugio* ou du *gladius* a été émise anciennement (Oldenstein 1976,

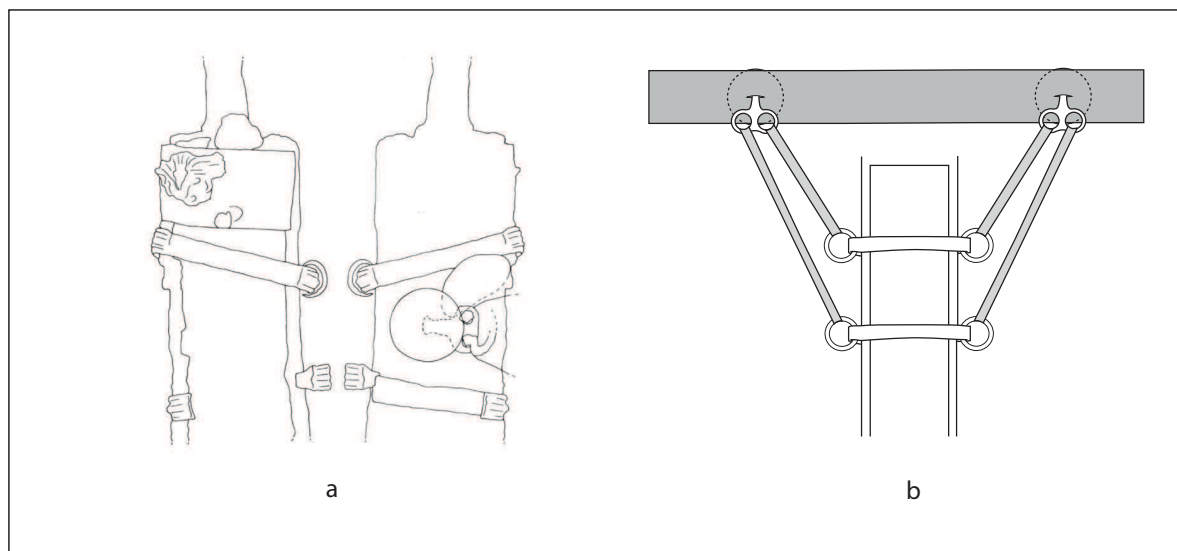


fig.222 - Boutons à anneau double. a. Glaive de *Vindonissa* associé à un bouton à anneau double (d'apr. Deschler-Erb 1996a). b. Reconstitution de la suspension du glaive (d'apr. Miks 2007).

186)¹⁷⁵. Des exemplaires sont connus au Titelberg, à Haltern ou Dangstetten. L'exemplaire du Verbe Incarné a été retrouvé dans une fosse d'extraction de loess datée entre 20 et 15 av. J.-C. On retrouve également ce type de bouton à anneau à Windisch pour le I^{er} siècle, mais aussi à Sisak, Burghöfe ou Herrera de Pisuegra en Espagne. Des attestations sont également connues en Afrique du Nord, à Volubilis et Thamusia. En Gaule, plusieurs objets identiques sont à noter à Saint-Georges-de-Reneins ou Fréjus. *Liste des parallèles et références, cf. liste 31*.

Bouton à anneau double (cat. n°329-330)

Les boutons à anneau double (Doppelösenknöpfe) sont attestés à Lyon par deux objets fragmentaires. Recueillis au Verbe Incarné, ils adoptent la forme d'un anneau dédoublé prolongé d'une tige aplatie, brisée à son extrémité.

Ce type d'objet est bien connu pour le Haut Empire, réalisé en argent, en bronze ou en plomb (Fischer 2013, 113). Rares sont les exemplaires ayant conservé leur disque sommital. On sait néanmoins que ces derniers peuvent être simples ou ornés. Deux exemplaires découverts à Kalkriese présentent un disque décoré d'un portrait d'Auguste (fig.223b) (Harnecker/Franzius 2008, Pl.12 n°133, 135). Un autre, issu de Rheingönheim, est pourvu d'un médaillon rapporté en verre, figurant *Drusus* et sa famille (fig.223a) (Fischer 2013, fig.1). Les dimensions des boutons varient nettement selon les exemplaires, à l'image des fragments recueillis à *Vindonissa*. Au regard des attestations connues, l'utilisation militaire de ces objets ne fait aucun doute. La très grande majorité se retrouve en contexte de camp, sur le *limes* du Rhin supérieur, par exemple à Oberaden, Vetera ou Haltern. Ce dernier site totalise le plus grands nombre d'occurrences avec dix exemplaires. On les rencontre également en contexte de colonie militaire, comme à Xanten/

175. Cette idée est reprise récemment par M. Poux dans son ouvrage consacré aux *militaria* de la Guerre des Gaules (Poux 2008a, 325-326).



fig.223 - Boutons à anneau double à tête décorée. a. Rheingönheim (DE) (d'apr. Fischer 2013, fig.1). b. Kalkriese (DE) (d'apr. Harnecker/Franzius 2008, n°133).

Colonia Ulpia Traiana. En France, deux exemplaires se trouvent parmi le mobilier du camp de Biesheim, proche du Rhin (Fort 2009, Pl.7.10 n°189-190). Un autre individu a été découvert lors de la fouille du camp d'Aulnay-de-Saintonge (Santrot 1983, Pl.3 n°1144). (*Liste des parallèles et références, cf. liste 32*).

La fonction de ces objets est encore aujourd'hui sujette à discussion. À l'image des boutons à anneau simple, il semble qu'ils aient pu constituer des artefacts polyvalents (*cf. supra*). Une fois encore, l'hypothèse de leur usage pour la suspension du glaive au *cingulum* ne doit pas être écartée. Ce postulat se fonde, en grande partie, sur la découverte du fameux glaive de type Mainz retrouvé à Windisch, associé à plusieurs éléments de ceinture militaire (Deschler-Erb 1996a). Parmi eux se trouve un bouton à anneau double disposé au niveau des barrettes de suspension du glaive et présentant encore les traces d'un lien en cuir (fig.222a). Une reconstitution de ce système de suspension a été notamment proposée par Ch. Miks sur la base de la découverte de *Vindonissa* (fig.222b) (Miks 2007, 244 fig.44).

La chronologie des boutons à anneau double reste relativement bien cernée et cohérente, si l'on se fie aux nombreux exemplaires mis au jour sur le *limes* rhénan et au nord de l'arc alpin. Un *terminus post quem* est fourni par l'occupation du camp de Haltern (dès 7 av. J.-C.). Sa disparition semble se situer vers la fin des julio-claudiens ou au début de l'époque flavienne (Deschler-Erb 1999, 68).

Bouton à anneau en os (cat. n°331-333)

Trois objets constituent des variantes de boutons à anneaux réalisées en os. Le n°331 est réalisé à partir de deux éléments distincts assemblés grâce à un rivet traversant la tête est relié à un anneau de forme triangulaire. Il présente en surface des traces d'usure témoignant semble-t-il du frottement de la lanière de cuir à laquelle il était rattaché. Le n°332 est quant à lui réalisé d'une

seule pièce, taillé entièrement dans la masse, mais il présente une forme équivalente dans des proportions réduites. L'identification de l'objet n°333 comme bouton à anneau n'est pas certaine, mais s'appuie sur le départ d'une bélière coudée au niveau de sa face postérieure.

On peut rattacher ces boutons du type Wild X (Wild 1970, 142 fig.2). Les exemplaires en os sont plus rares que ceux en alliage cuivreux, mais tout de même assez bien attestés. Une grande partie du corpus se concentre en Suisse et en Allemagne actuelle, à Windisch, Augst, Mayence, Hofheim ou Wiesbaden. En dehors de cette zone géographique, on compte deux exemplaires à Pompéi, ainsi qu'un autre à Hayton en Grande-Bretagne. En Gaule, ce type d'objet est également présent sur quelques sites, comme à Eysses, Mâlain, *Ruscino* ou dans le sanctuaire de Nuits-Saint-Georges.

La datation des objets lyonnais est incertaine, car leur contexte stratigraphique ne nous est pas parvenu. Sur la base de leur typologie, on peut néanmoins proposer une chronologie centrée sur le I^{er} siècle de notre ère (Mikler 1997, 18). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°331*).

Boucles à cadre en « D » (cat. 334-338)

Les boucles à cadre en « D » en alliage cuivreux (n°334-338) constituent des objets très simples, qu'on intègre ici à la catégorie des autres équipements. Pendant longtemps, ces éléments ont été attribués au *cingulum* romain. Si le doute persiste encore pour les exemplaires les plus précoces (cf. n°167-170), la plupart des chercheurs s'accordent aujourd'hui pour considérer que ces objets sont largement usités pour le harnachement équestre¹⁷⁶. Leur usage civil ne peut pas non plus être écarté et il paraît hasardeux de les considérer comme des marqueurs fiables de présence militaire. De nombreux exemplaires sont tout de même identifiés sur des sites occupés de manière permanente par l'armée, comme à Windisch (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.70 n°2036-2054) ou dans la colonie de Xanten (Lenz 2006, Pl.48-49).

Boutons circulaires (n°339-440)

Les boutons circulaires n°339-440 constituent des artefacts à vocation décorative et originellement appliqués sur des lanières de cuir. L'usage civil de ces éléments très simples peut être largement discuté au regard des contextes de découvertes. Le choix de les intégrer à la présente étude repose sur l'association de ces objets, sur un même site ou dans un même contexte stratigraphique, à d'autres objets traditionnellement inclus dans les *militaria* romains. L'ensemble du Verbe Incarné (n°339-362) a été retrouvé dans un pot de cuisson en céramique, accompagné de deux pendants foliacés de petites dimensions. Ce lot homogène pourrait éventuellement se rattacher à une garniture de tablier de lanière. À l'Hôtel-Dieu, la fouille de plusieurs couches

176. La question est notamment évoquée par M. Feugère dans le cadre de l'étude des *militaria* de Gaule méridionale (Feugère 2002,63).

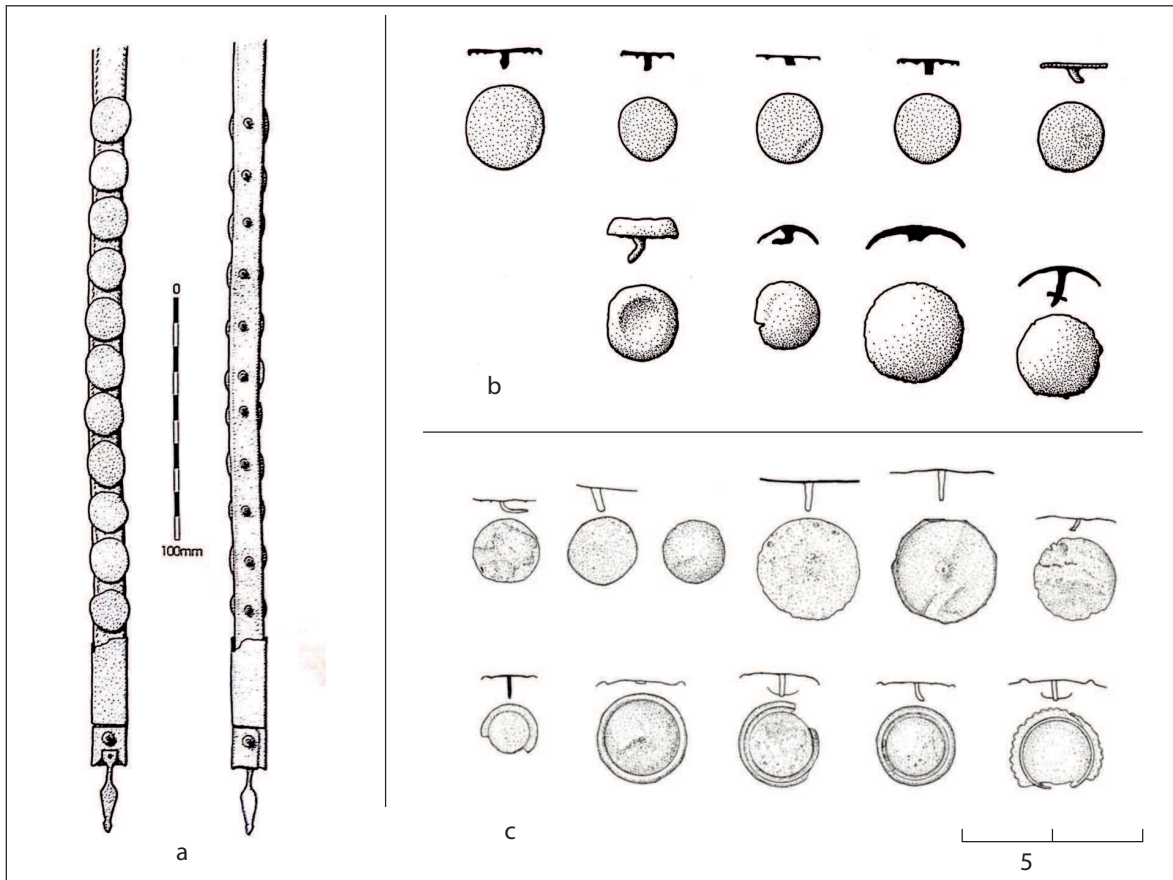


fig.224 - Boutons à tête circulaire. a. Mainz (DE). b. Rheingönheim (DE). c. Windisch/Vindonissa (CH) (ill. d'apr. Bishop 1991 ; Unz/deschler-Erb 1997).

d'occupation a livré de nombreuses appliques circulaires (n°363-425) associées à plusieurs pendants losangiques ou foliacés (n°244, 247), anneaux de suspension (n°218-223) et à un cabochon estampé à tête d'empereur (n°199). Cet assemblage semble témoigner là encore de leur utilisation dans la composition du harnais ou de la ceinture. Enfin, au Clos de la Solitude, la fouille d'un niveau de démolition d'une *domus* a permis la découverte d'un petit coffret et d'un ensemble de petits boutons, associés à une hipposandale (n°426-440). D'autres boutons isolés ont pu être repérés à Lyon, sans qu'il soit possible de les rattacher clairement à une activité particulière. Ils n'ont donc pas été inscrits au corpus.

Plusieurs types peuvent être mis en évidence. Le premier est illustré par le lot découvert au Verbe Incarné (n°339-362). Il s'agit de boutons circulaires à tête plate pourvus au revers d'un tenon de fixation embouti. La face postérieure de la tête présente un léger ressaut circulaire. Deux modules sont présents, mesurant respectivement 20 mm et 8-9 mm de diamètre. Certains exemplaires présentent les traces d'une rondelle permettant le maintien de l'élément, après mâtage de la tête. Ce type de bouton semble trouver des parallèles assez intéressants en contexte militaire et pourrait renvoyer aux éléments de tabliers de lanières étudiés par M. Bishop (1992). La lanière mise au jour à Mainz présente en effet des boutons simples et très comparables à nos objets (fig.224a) (*ibid.*, fig.13). Sur le camp de Rheingönheim ou Oberstimm, des boutons identiques ont également été mis au jour, dont certains présentent, sur leur face postérieure, un

ressaut circulaire (fig.224b) (Ulbert 1969, Pl.29 ; Schönberger 1978, Pl.25-26). Des parallèles à tête plate circulaire se trouvent encore à *Vindonissa* (fig.224c) (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.73 n°2207-2221). À Lyon, ce type semble se retrouver sur le site de l'Hôtel-Dieu avec douze petits boutons de la sorte (n°363-374). Sur certains de ces exemplaires, la tige postérieure, parfois assez longue (1,5 cm), témoigne peut-être d'un système de fixation par simple repli et non par embouissage. Le lot de boutons découvert sur le site de la Solitude présente aussi des individus à tête plate, mais distingués par un léger renflement central.

Le deuxième type de bouton identifié renvoie à des individus à tête bombée ou hémisphérique (n°375-420). Parmi ce lot, six boutons (n°415-420) témoignent d'une collerette périphérique dont on trouve des parallèles à *Vindonissa* (Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.73 n°2225-2231). Le n°419 est entièrement étamé/argenté. L'un des boutons (n°399) présente une rondelle postérieure, à l'image des exemplaires du Verbe Incarné. Ce lot est complété par des petits boutons à tête hémisphérique (n°386-398). Ces derniers ne sont une fois encore pas absents des camps militaires du limes rhénan (Rheingönheim ou Oberstimm), mais on ne peut pour autant écarter leur usage civil. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°420*).

Enfin, on note la présence, toujours parmi les boutons de l'Hôtel-Dieu, de trois exemplaires de petit module à tête moulurée (n°421-423) ainsi que deux boutons à tige rapportée dont la tête accueille une incrustation d'émail (n°424-425).

Boutons circulaires émaillés

Plusieurs boutons émaillés sont également reconnus à Lyon (n°441-449). On observe sur ces objets une grande variété des décors, constitués de logettes en cercles concentriques avec incrustations de verre, soit de forme quadrangulaire soit circulaire. Une distinction d'ordre technologique peut être opérée entre les individus présentant une tige postérieure simple et ceux dont le rivet est coulé à la fonte. Ce type d'ornement, qu'on associe préférentiellement au harnais ou au vêtement, trouve de très nombreux parallèles dans des variantes diverses. Les attestations se répartissent sur une aire géographique relativement large, de la Bretagne (Newstead, South Shields) à l'aire danubienne (*Porolissum*, Buciumi) en passant par le limes rhénan (Xanten, Heidenheim). On peut également signaler quelques exemplaires au-delà de la Méditerranée à Volubilis. Il n'est pas certain qu'ils aient garni exclusivement le harnais militaire, au regard de certains contextes de découvertes. L'un des lots les plus significatifs se trouve parmi le mobilier de la villa de Wange en Belgique, daté du III^e siècle (Lodewijckx 1993, fig.5, 4.3). En Gaule, ce type d'objet est également bien connu, notamment en Narbonnaise. *Pour l'ensemble des références et parallèles, cf. cat. n°441 et Artefacts : APH-4014*.

La datation retenue pour ces objets est globalement comprise entre le milieu du II^e et la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Plaque en *tabula ansata* (cat. n°450)

L'objet n°450, issu du site de la rue des Farges, se caractérise par sa forme dite « *in tabula ansata* ». Celle-ci se matérialise par la présence de deux protubérances en queue d'aronde percée d'un orifice permettant sa fixation. Souvent utilisé dans l'épigraphie funéraire et les offrandes votives, ce symbole l'est également en contexte militaire puisque de nombreuses comparaisons portent des inscriptions relatives aux troupes de l'armée romaine. C'est le cas à Regensburg où une étiquette de mêmes dimensions porte le nom de son propriétaire : *T. Claudii/Severi/Felicis* (Dietz *et al.* 1979, 329, fig.110). D'autres sites du *limes* rhénan ont également livré de petites plaquettes très similaires mentionnant une centurie (Oldenstein 1976, Pl.60 n°756-762). Une observation minutieuse à la binoculaire n'a malheureusement pas révélé d'inscriptions de ce type pour l'exemplaire de la rue des Farges. Un parallèle anépigraphique du même genre est connu sur le site d'Aldbrough (Bishop 1996, 72 fig.39 n°459). La fonction de ce type d'objet est difficile à déterminer. Le système de fixation présente un clou bien peu robuste pour s'appliquer au cuir d'un *cingulum* ou d'un harnais. Les exemplaires inscrits devaient probablement servir à marquer l'appartenance d'un objet ou d'une pièce d'équipement à un soldat ou un corps de troupes. La découverte de fragments de housses de bouclier en cuir à *Vindonissa* et Valkering montre que celle-ci comportait le sigle de la légion inclus dans un motif en forme de *tabula ansata* (Feugère 1993, 115-116). Par ailleurs, Végèce, dans un texte du IV^e siècle (*Epitoma Rei militaris* II, 17)¹⁷⁷, explique que les soldats peignaient systématiquement leur nom et le numéro de leur unité pour éviter toute confusion. On peut alors se demander si cette règle ne valait pas pour de petits éléments de l'équipement militaire. Quoi qu'il en soit, au regard des attestations, ce type d'objet ne semble pas apparaître avant la deuxième moitié du II^e siècle ni perdurer au-delà du III^e siècle de notre ère.

Appliques (n°451-454)

Plusieurs appliques diverses, sans grande comparaison, ont été intégrées au corpus. Leur utilisation dans la sphère civile plutôt que pour l'ornementation d'équipement militaire est fortement suspectée. Une applique, partiellement conservée, présente une surface légèrement bombée et un décor de cannelures transversales à son extrémité. Ce type n'a pas trouvé de parallèle satisfaisant sur les camps militaires de références. On signale simplement qu'un exemplaire, conservé au Musée du Vieil Evreux, semble s'en rapprocher (Fauduet 1992, 104 n°722). Dans l'attente de parallèles probants, sa datation est fournie par son contexte de découverte, à la fin du II^e ou au début du III^e siècle de notre ère. L'applique triangulaire n°452 se rapporte à un type très simple. Seule la présence de clous associés à des contre-rivets (rondelles) permet de supposer que cet élément s'appliquait originellement à un support en cuir. Elle est associée à un niveau de sol d'époque tibéro-claudienne. Les deux appliques fines moulurées n°453 et n°454 ont pu également servir à la décoration de pièces de harnachement, bien que l'hypothèse d'un ornement de coffre ou de

177. Ce texte est repris dans Feugère 1993,116.

meuble puisse être envisagée.

Tribulus (cat. n°455)

L'objet n°455 a été découvert au sein des niveaux précoces du site du Pseudo-sanctuaire de Cybèle, dans un niveau de voirie daté des années 44-30 av. J.-C. Réalisé en fer, il se présente sous la forme quatre pointes opposées, dont deux sont très largement brisées. Les épines sont disposées de telle manière que l'objet repose toujours sur trois pointes tandis que la dernière est dirigée vers le haut (Sievers 2001, 240). Ces caractéristiques permettent de l'identifier à un *tribulus* (Τριβόλος). Ce type de chausse-trapes était lancé à distance des lignes afin de casser l'avancée des troupes d'infanterie et de cavalerie (Reddé/v. Schnurbein 1993, 302 ; Poux 2008a, 389). Les blessures infligées, sans être mortelles, rendent inopérant tout assaillant au combat. Si ces objets ne sont pas mentionnés par César dans la *Guerre des Gaules*, de nombreux auteurs tels que Plutarque, Philon de Byzance ou encore Végèce y font référence pour la poliorcétique (Sievers 1997, 285 note 16). Ils sont attestés dès l'époque hellénistique, comme en témoigne une découverte d'Aï Khanoum (Reddé/v. Schnurbein 1993, *ibid.*). Pour la période romaine, de très nombreux exemplaires se trouvent sur le Rhin (Haltern ; fig.225e-f) ou en Grande-Bretagne, notamment à Caerleon où seize occurrences sont recensées (Chapman 2005, Ka01-16). On les rencontre également à Sisak en Croatie (fig.225c-d) (Radman-Livaja 2004, Pl.34-35 n°191-202), mais aussi au Maroc dans une forme et un matériau néanmoins différent (Boube-Piccot 1994,

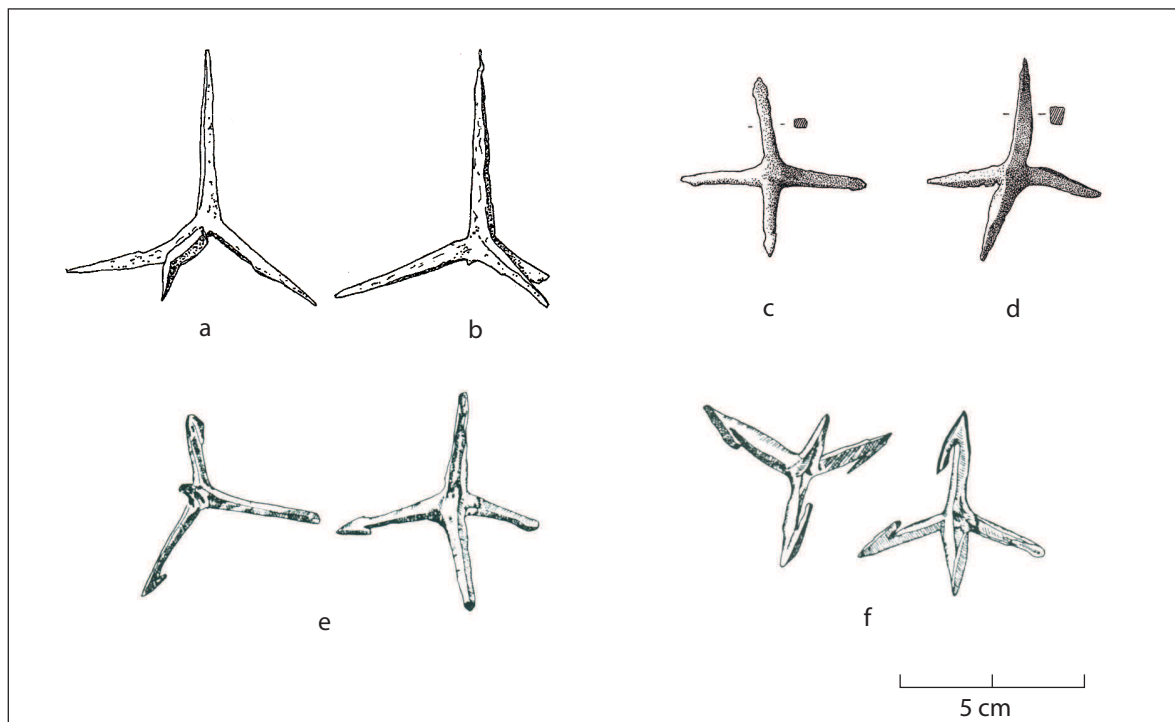


fig.225 - Tribuli. a-b. Alise-Sainte-Reine/Alesia (FR). c-d. Sisak/Siscia (HR). e-f. Haltern (DE) (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Radman-Livaja 2004 ; Harnecker 1997).

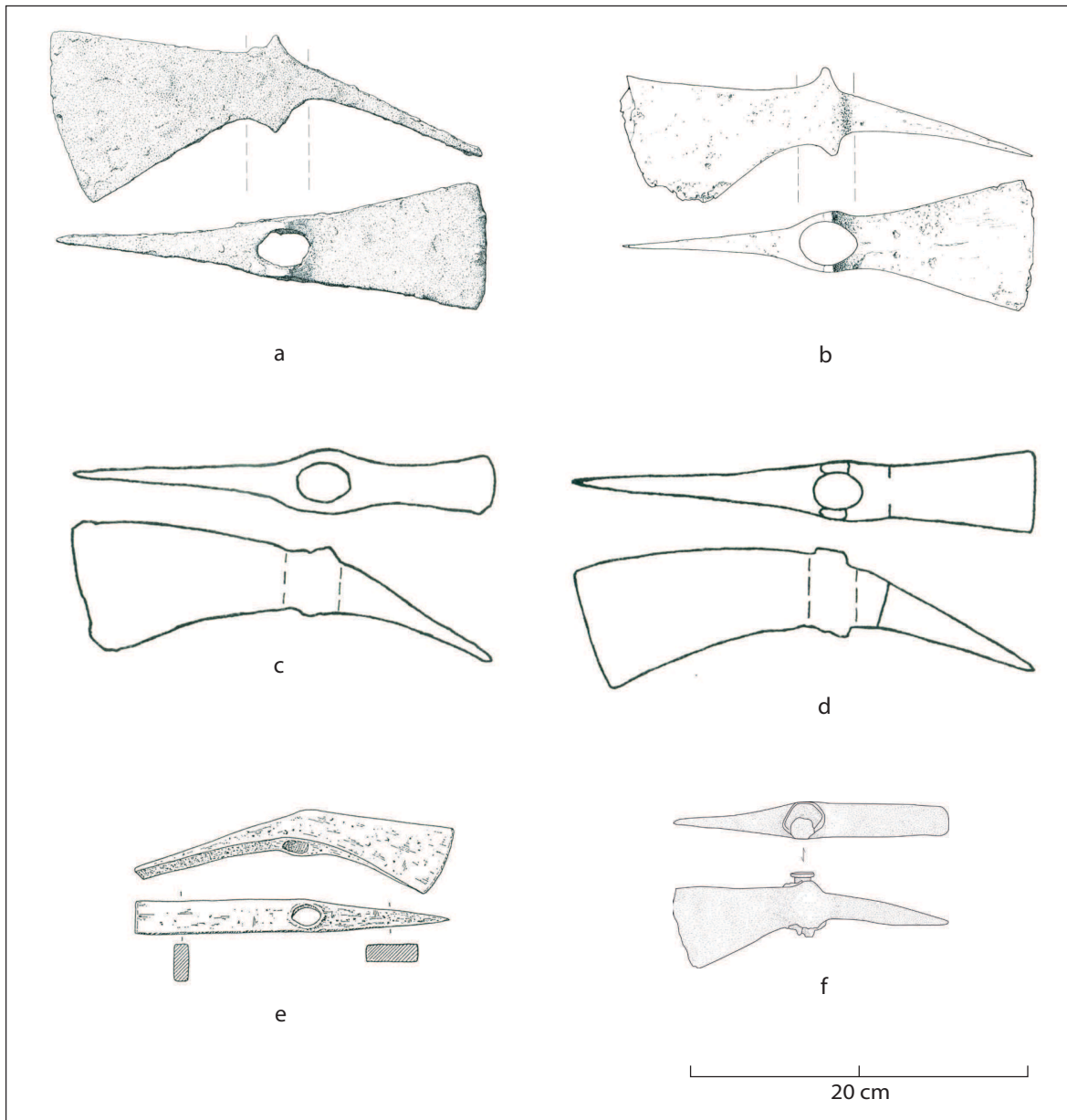


fig.226 - Dolabres. a-b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). c-d. Zugmantel (DE). e. Chaussée-Tirancourt (FR). f. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR) (ill. d'apr. Brouquier-Reddé/Deyber 2001, Pl.98 ; Pietsch 1983 ; Brunaux *et al.* 1990).

Pl.24 n°226-230).

En Gaule, ce type de pièges est encore peu attesté. La collection la plus importante se trouve parmi le mobilier de prospections du camp B d'Alésia avec douze exemplaires (fig.225a-b) (Sievers 2001, 239-240). On compte également un *tribulus* parmi les objets du site de Gergovie, recueilli lui au cours de prospections pédestres (Poux *et al.* 2008, 208). (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°455*).

Dolabre (cat. n°456)

L'outil n°456 a été intégré au corpus des *militaria* en raison de sa forme caractéristique. Il s'agit sans nul doute d'une *dolabra*, instrument de prédilection du soldat romain et partie intégrante de son équipement standard au même titre que l'armement¹⁷⁸. Ses deux tranchants perpendiculaires, associant une hache et une houe font de cet outil un objet polyvalent, utilisé aussi bien pour le travail du bois (défricher), des sols (creuser, aplanir) ou de la pierre (taille). Son utilisation comme arme au combat est également bien attestée par les sources littéraires et l'archéologie (Poux 2008a, 391¹⁷⁹).

L'exemplaire lyonnais se distingue par ses dimensions réduites (16,2 cm de longueur). Il correspond à la forme B défini par M. Pietsch (1983, 16-17). En France, des parallèles approchants se trouvent notamment sur le site d'Alise-Sainte-Reine (Brouquier-Reddé/Deyber 2001, Pl.98) ou encore à la Chaussée-Tirancourt (fig.226a-b, e) (Brunaux *et al.* 1990, fig.15 n°25).

Piquet (cat. n°457)

Le piquet n°457 a été mis au jour parmi le mobilier du Clos du Verbe Incarné. Sa découverte hors contexte stratigraphique ne permet pas de le rattacher à un horizon chronologique particulier. L'objet se caractérise par une forme assez simple. La tige de section quadrangulaire, brisée à l'une de ses extrémités, se prolonge d'un oeillet circulaire permettant le passage d'un anneau aujourd'hui disparu. L'artefact se rapporte à un type d'équipement de camp bien caractérisé. Des piquets similaires ont été retrouvés sur de très nombreux camps militaires, principalement sur le *limes* rhénan. Des collections particulièrement importantes se trouvent parmi le mobilier de Haltern (150 ex.) ou Dangstetten (42 ex.) (fig.227b-c, e-f). En Espagne, des objets similaires sont recensés parmi les collections des camps de Numance, Rieneblas (fig.227d) (Luik 2002, 102) et Cárceres el Viejo (Ulbert 1984, Pl.26 n°212-224). La découverte de cet objet parmi le mobilier lyonnais pose question sur sa fonction première. Si l'utilisation de ces piquets pour la fixation au sol des tentes est privilégiée, on ne peut exclure qu'ils aient également rempli d'autres fonctions. Ils ont notamment pu être employés pour attacher les chevaux voire même comme marqueurs utilisés par les *mensores*¹⁸⁰. (*Liste des parallèles et références, cf. cat. n°457*).

Ce type de piquet semble apparaître dès l'époque républicaine si on se fie aux exemplaires découverts sur les camps espagnols (Ulbert 1984, 117). On les retrouve encore durant tout le I^{er} siècle apr. J.-C., notamment à *Vindonissa*, Rheingönheim ou Augsburg (Dolenz 1998, 103-104).

178. Pietsch 1983, 15 ; Luik 2002, 96 ; Tisserand 2008, 155 ; Poux 2008a, 391.

179. Tacite, *Ann.*, III, 46.

180. Cette idée est reprise par de nombreux chercheurs. Cf. Schulten 1927, 253-254 ; Ulbert 1984, 117 ; Dolenz 1998, 104 ; Bishop/Coulston 2006, 70 ; Radman-Livaja 2004, 85.

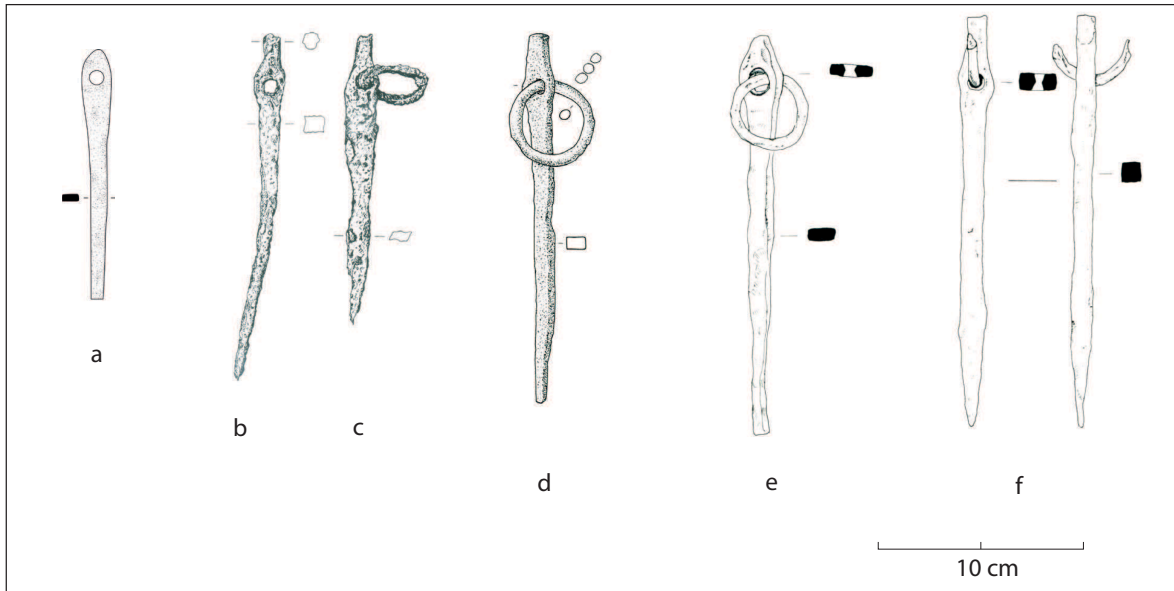


fig.227 - Piquets de tentes. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b-c. Haltern (DE). d. Renieblas (ES). e-f. Dangstetten (DE) (ill. d'apr. Harnecker 1997 ; Luik 2002 ; Fingerlin 1986).

Clous de caligae (cat. n°458-463)

Parmi le mobilier du site du Pseudo-sanctuaire de Cybèle se trouvent plusieurs clous de chaussures en fer. Sur la dizaine d'individus recensés lors de la fouille, seuls cinq exemplaires ont pu être étudiés en détails (n°458-463). Certains présentent une tête conique caractéristique tandis que d'autres possèdent une tête hémisphérique témoignant de leur fort degré d'usure. Le diamètre de la tête varie entre 15 et 21 mm, ce qui rapproche cette série d'ensembles conséquents d'époque tardo-républicaine tels qu'Alesia, Uxellodunum, Ribemont-sur-Ancre et, pour les individus de petit module, d'époque augustéenne (fig.228) (Poux 2008a, 380-380 ; Demierre *et al.* 2015, 284-285). Effectivement, l'évolution générale des clous de chaussures au cours du temps montre une tendance très nette de diminution du diamètre de la tête. Constatant l'absence de ces clous dans les contextes militaires du II^e et du début du I^{er} s. av. n. ère (Numance, Cáceres...), S. Martin-Kilcher a proposé de considérer ces clous de chaussures comme une innovation césarienne (Martin-Kilcher 2011, 35). L'analyse des décors sur la face postérieure permet de les rapporter aux types C et D défini par V. Brouquier-Reddé et A. Deyber (Brouquier-Reddé/Deyber 2001, 303-304). Les premiers (type C) se caractérisent par un décor de globules en relief. Les seconds présentent l'association de globules et d'un motif cruciforme (Type D) (fig.228). L'ensemble de ces objets a été mis au jour au sein de niveaux datés entre les années 40 et 20 av. J.-C.

I.6. MILITARIA (?)

Plusieurs objets prennent place au sein du corpus d'étude, mais leur identification peut être soumise à discussion.

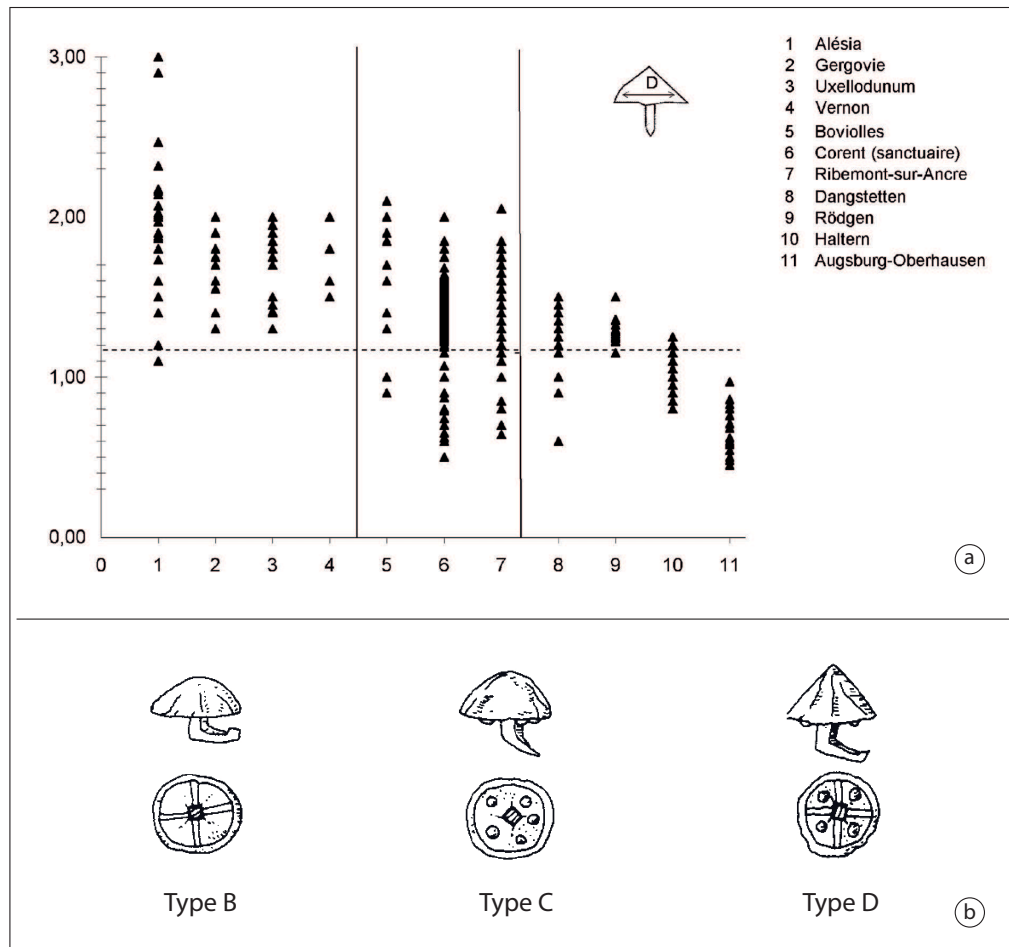


fig.228 - Clous de Chaussures. a. Diagramme de dispersion des mesures de diamètre (en cm) de la tête des clous d'époque tardo-républicaine (1 à 4) et impériale (8 à 11). (d'apr. Poux 2008, fig.56). b. Typologie des décors (d'apr. Brouquier-Reddé/Deyber 2001, 303-304)

Le n°464, mis au jour sur le site de la rue Roquette. Il se présente sous la forme d'une longue pointe pyramidale en fer prolongée d'une tige de section circulaire¹⁸¹. Ces caractéristiques permettent de rapprocher cet objet des extrémités de *pila* du Haut-Empire à fer allongé, tels qu'attestés en contexte militaire sur de nombreux sites (par exemple Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.15). L'attribution de cet objet à l'armement offensif du légionnaire doit néanmoins être considérée avec prudence. La tige, assez courte, est brisée à son extrémité inférieure et semble présenter un léger épaississement. Aucun système de fixation n'est observable en l'état. La confusion entre les pointes de *pila* et des outils destinés au travail du bois est une erreur courante (Manning 1985, 27 ; Lenz 2006, 14). Certains forets (*Löffelbohrern* et *Spitzbohrern*) présentent une pointe pyramidale prolongée d'une tige de section circulaire ou carrée terminée en cuiller ou en pointe de diamant (Pietsch 1983, 43-45). On en retrouve sur de très nombreux sites archéologiques, parfois même en contexte militaire comme à Haltern (fig.229b-c) (Harnecker 1997, Pl.11 n°82-87), ce qui rend leur identification périlleuse (*ibid.*, 44 note 430). Dans le cas de l'objet n°464,

181. L'objet n'a subi aucune restauration. Le fer qui le compose présente une oxydation prononcée, formant une gangue de corrosion importante. L'identification a été permise par radiographie (réalisée par Y. Tessoneyre auprès du CREAM de Vienne)

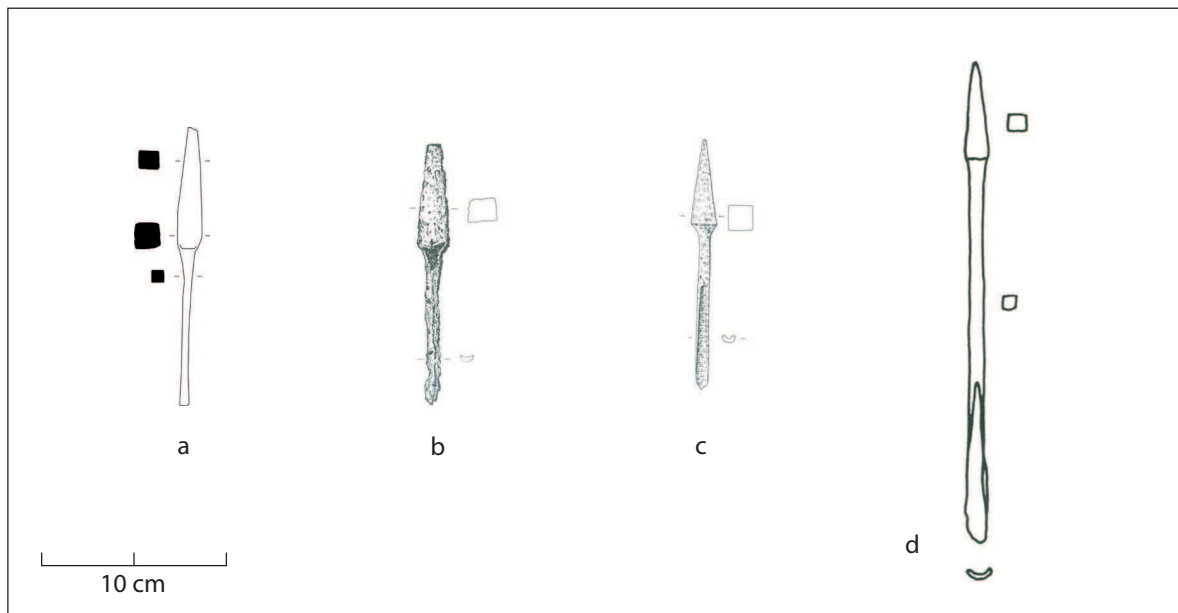


fig.229 - Forets à cuiller. a. Lyon/Lugdunum, rue Roquette (FR). b-c. Haltern (DE). d. Feldberg (DE) (ill. d'apr. Harnecker 1997 ; Pietsch 1983).

la découverte d'un tel fragment sur un site ayant livré par ailleurs des vestiges liés à une activité artisanale assez soutenue (charronnerie), nous incite à privilégier l'identification comme outil plus que comme un javelot.

L'interprétation des objets n°466 et n°467, issus du site de l'Hôtel-Dieu, peut être également discutée. Leur identification comme plaque de cuirasse segmentée a été proposée par S. Carrara (Carrara 2015(R)). Les deux fragments se présentent sous la forme de plaque en fer assez corrodée. Elles ont pu être observées en détail grâce à l'imagerie radiographique. La première adopte une forme trapézoïdale. L'un des bords est oblique et on constate au niveau d'un angle la présence d'un rivet circulaire en alliage cuivreux. La seconde plaque adopte une forme plus difficile à appréhender en raison de sa fragmentation. Elle partage avec la première la présence de tiges de bronze traversant. D'une manière générale, les plaques en fer constitutives des cuirasses segmentées présentent très régulièrement des rivets circulaires. Ces derniers assurent la fixation des éléments de cuir et de bronze permettant l'articulation et la fermeture de l'armure (Bishop 2002 ; Thomas 2003, 118 catégorie K). La forme en biseau de la plaque n°466, rappelle de rares fragments de cuirasse découverts en contexte archéologique, notamment un élément mise au jour à Xanten (fig.230b) (Thomas 2003, fig.83 n°123). Les plaques constitutives de la *manica*, telle que mise au jour à Newstead (fig.230c), Carnuntum, Carlisle ou Léon (fig.230d) présentent également des formes assez similaires pour les parties inférieures (Robinson 1975, 184-186 ; Bishop 2002, 68-71 ; Aurrecochea 2010, 88-89). Le doute persiste néanmoins sur ces objets en raison de leur état de conservation et de leur fort degré de corrosion. L'épaisseur des plaques, comprises entre 4 et 5 mm, ne plaide pas en faveur de leur identification ; la plupart des cerceaux de cuirasses bien conservés présentant une épaisseur inférieure au millimètre (Bishop 2002, 77). Il est néanmoins difficile d'établir dans quelle mesure la corrosion du métal a affecté l'épaisseur des plaques.

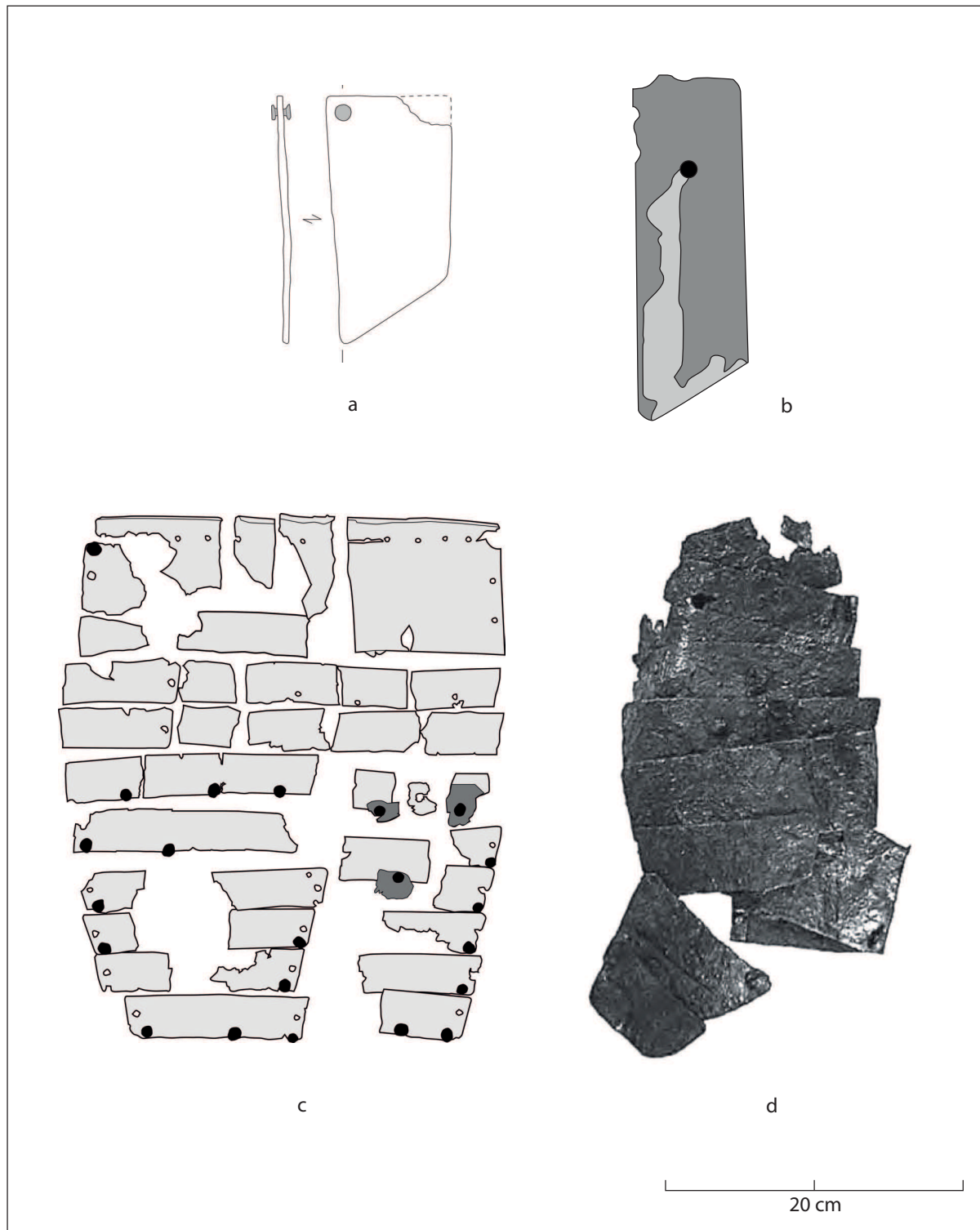


fig.230 - Fragment de lorica segmentata (?) et comparaisons. a. Lyon/*Lugdunum*, Hôtel-Dieu (FR). b. Xanten (DE). c. *Manica* de Newstead (GB). d. *Manica* de Léon (ES) (ill. d'apr. Thomas 2003 ; Bishop 2002 ; Aurrecoechea 2010).

L'objet n°465 pourrait être identifié à une barrette transversale de fourreau. La fine tôle rectangulaire qui le constitue est repliée, formant une boucle pouvant éventuellement accueillir un anneau de suspension. L'absence de décor côtelé, le plus souvent caractéristique de ce type d'artefacts, invite à rester prudent sur l'attribution de cet artefact à l'*instrumentum* militaire.

II. Analyse technologique : production de *militaria* à *Lugdunum*.

Parmi les *militaria* précédemment étudiés se trouvent plusieurs ensembles mobiliers relevant d'activités artisanales de production ou d'assemblage de *militaria* (fig.231). Ces derniers s'inscrivent au cœur de du centre urbain de la capitale provinciale et ne sont pas sans poser question sur l'implication des artisans locaux dans la fabrication des pièces d'armement et d'équipement dévolus aux soldats. Les indices qui résultent de ces activités sont globalement assez ténues. Il s'agit de traces indirectes recueillies sous la forme de déchets de fabrication ou d'objets en cours d'élaboration. A l'exception de l'ensemble du Clos du Verbe Incarné, les éléments étudiés ne sont pas associés à des structures primaires permettant de préciser de manière exhaustive l'organisation des espaces de production et les chaînes opératoires appliquées pour la fabrication de ces objets.

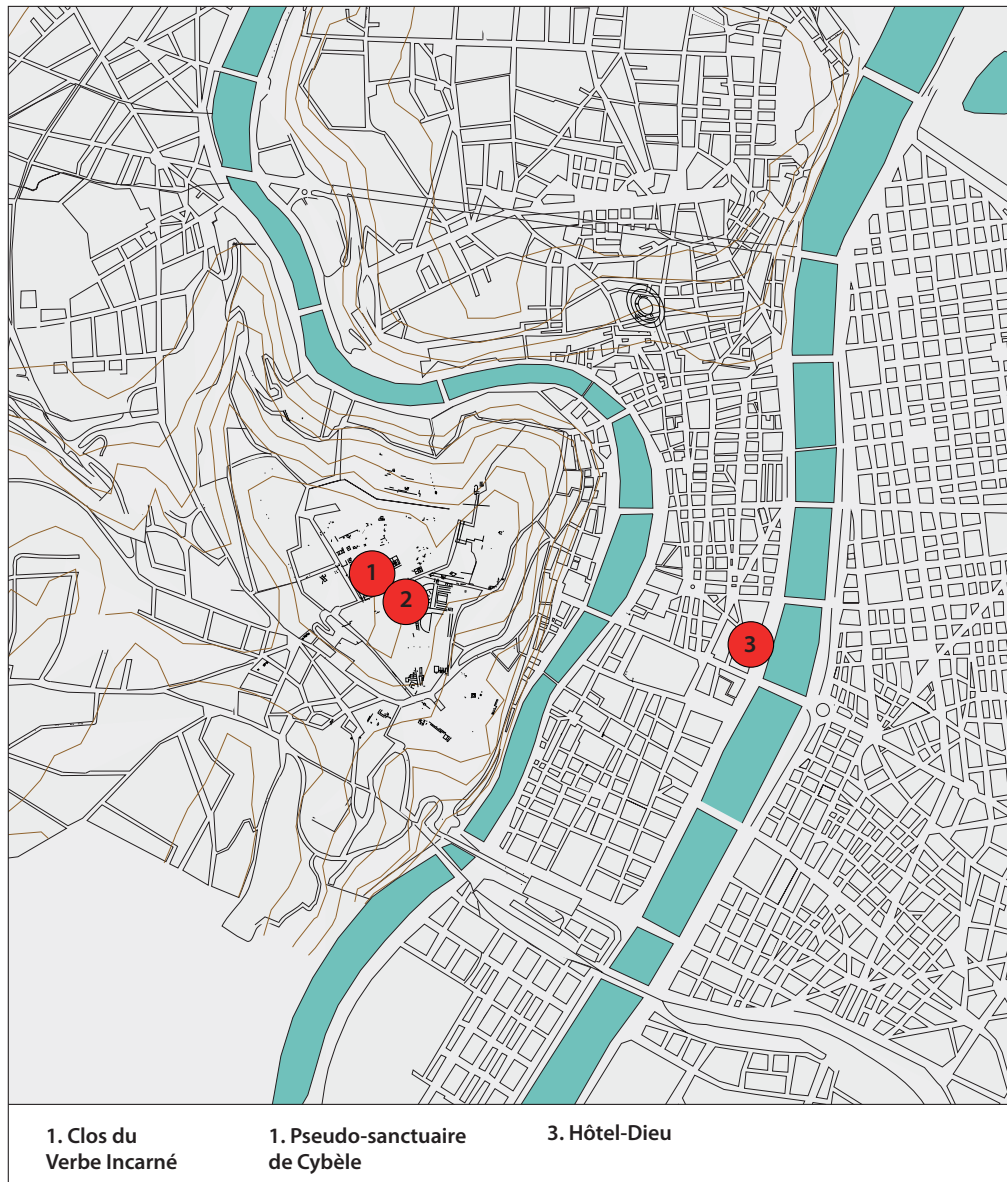


fig.231 - Localisation des sites archéologiques lyonnais livrant des indices de production ou d'assemblage de *militaria*.

II.1. ATELIERS ARTISANAUX ET FABRICATION DE POINTES DE FLÈCHES (CLOS DU VERBE INCARNÉ)

Le site du Clos du Verbe Incarné constitue l'un des gisements lyonnais les plus riches d'enseignements pour comprendre l'organisation du tissu urbain de la Capitale des Gaules. Les fouilles menées au début du XX^e siècle, puis prolongées entre 1979 et 1987 par J. Lasfargues, B. Mandy et E. Delaval, ont révélé l'installation de quartiers d'habitations organisés en îlots denses. A cela s'ajoute à partir de l'époque claudienne un vaste complexe cultuel interprété comme un temple du culte impérial. A l'extrémité orientale du site, les fouilles ont permis la mise au jour de plusieurs *domus* circonscrites par les axes viaires de la rue du Capitole, la rue de Cybèle et la rue de la Fontaine. Les espaces de portiques bordant ces rues sont associés en plusieurs endroits à des boutiques-ateliers. Trois d'entre elles (boutique 5, 6 et 7) se situent au niveau de la parcelle 1/3 sur l'îlot XIV et bordent la rue de la Fontaine d'axe est/ouest (fig.232) (Delaval 1995(R)). Les données recueillies sur le terrain lors de la fouille ont révélé la présence d'activités métallurgiques spécialisées qui attestent de la production des pointes de flèches d'un type particulier. Ces artefacts ont été présentés pour partie au cours de notre analyse qualitative. Le fonctionnement de ces ateliers métallurgiques est associé à la phase II du site, datée entre les années 15/10 av. J.-C. et 15 apr. J.-C. L'artisanat des métaux du Clos du Verbe-Incarné a été étudié de manière minutieuse par G. Bailly-Comte, qui y a consacré son travail de maîtrise (Bailly-Comte 2001). Nous fondons une grande partie de notre analyse sur ses recherches.

Quelques remarques préliminaires peuvent être faites avant tout développement plus avancé. De manière générale, on observe que la qualité des vestiges est variable dans l'emprise des trois espaces d'ateliers. Les boutiques 5 et 6 sont en effet fortement arasées et les structures mises au jour peu lisibles. Cette observation est liée d'une part à la construction d'aménagements postérieurs qui recouvre les espaces artisanaux et oblitère quelque peu notre vision, mais également à la pente ouest-est d'environ 12% accusée par le site à cet endroit. La description des structures se fonde avant tout sur la reprise des cahiers de fouilles réalisés sur le terrain. Aucun relevé précis des aménagements ne nous est parvenu. Le plan proposé est donc très schématique et ne rend probablement pas compte de la complexité des installations. Le protocole aujourd'hui attendu pour le traitement des espaces artisanaux des métaux n'a pas été scrupuleusement appliqué sur le terrain. Le prélèvement des sédiments n'a pas été opéré de manière systématique, tout comme un relevé précis des zones de déchets et leur répartition. Il en résulte que les hypothèses sur l'organisation de ces espaces (aires de travail, de circulation et de stockage) restent limitées. Celles-ci s'appuient tout de même sur une littérature scientifique de référence (Serneels 1998 ; Anderson *et al.* 2003).

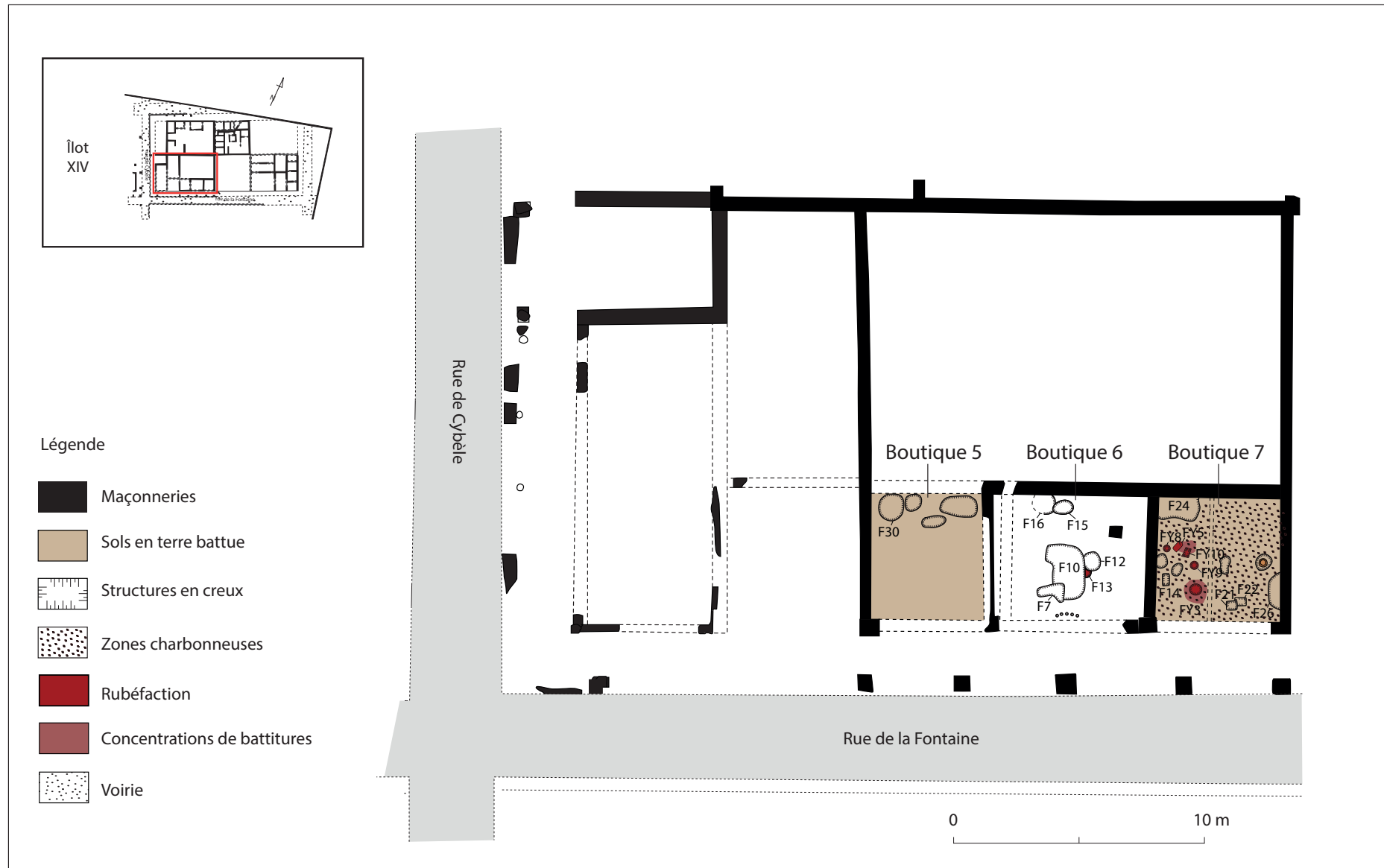


fig.232 - Localisation du complexe d'angle d'ateliers artisanaux sur le site du Clos du Verbe Incarné

II.1.1. Description et interprétation des vestiges

La boutique 5

La boutique 5 se situe à l'extrémité occidentale du groupe des trois boutiques (fig.232). Les maçonneries M26 et M27 délimitent un espace quadrangulaire de 5 m de largeur pour 5,1 m de profondeur, soit une surface de 25 m² environ. En raison du fort degré d'arasement généré par les occupations postérieures, peu de structures ont été repérées sur le terrain.

L'espace de la boutique se matérialise par la présence d'un niveau de sol en terre battue chargé de cendres. Ce dernier est percé dans sa partie septentrionale de cinq fosses ovoïdes (F21, F29, F26, F30 et F14). L'une d'elle (F30) a livré dans son comblement une chute de tôle de fer ainsi que sept ébauches de pointes de flèches. Dans la remplissage de la fosse F14, deux autres fabricats de pointes de flèches ont été mis au jour.

L'absence de réelle structure de travail (foyer, bac de trempage, emplacement d'enclume) rend difficile l'interprétation de cet espace. L'arasement des structures ne permet pas d'affirmer de manière certaine la présence dans la boutique d'un réel atelier de fabrication.

La boutique 6

Dans le prolongement oriental de l'espace précédent se trouve la boutique 6 (fig.232). Délimitée par les murs M38, M26a et M47, sa superficie est supérieure puisqu'elle présente une longueur de 5 m pour une largeur de 6,20 m, soit 31 m².

Dans son emprise, aucun niveau de sol ou de circulation n'a été repéré en raison de l'installation de la phase postérieure. Plusieurs fosses de tailles et morphologies différentes, creusées pour certaines jusqu'au substrat, témoignent des possibles activités ayant eu lieu à l'intérieur de l'espace. Au nord de la pièce, une grande fosse (F16), adossée au mur M38, a livré de nombreux clous en fer ainsi que deux culots de forge. La structure a été recoupée par un second creusement (F15) vierge de tout déchet métallique.

Au centre de la pièce, une excavation de forme circulaire a été repérée (F13). Au fond de la structure, un surcreusement circulaire a été repéré lors de la fouille. Son remplissage témoigne d'un sédiment cendreux riche en charbons de bois associé à de nombreuses scories informes en fer. La structure est en partie recoupée par une seconde fosse (F12). Cette dernière se caractérise par des parois rubéfiées ainsi qu'un mobilier fortement soumis à l'épreuve du feu. Le comblement a livré, outre des clous en fer, plusieurs fragments de creusets ainsi que trois fragments indéterminés en fer.

Les deux fosses F12 et F13) sont largement perturbée par le creusement d'une grande cavité de forme irrégulière (F10). Son remplissage hétérogène laisse supposer de sa fonction détritique préalablement à l'installation de la phase suivante. On y a recueilli de nombreux fragments de briques et de terre rubéfiés, deux fragments de paroi de foyer et de nombreux charbons de bois. Plusieurs déchets relèvent d'une activité métallurgique bimétallique. En lien avec le travail des alliages de cuivre se trouvent deux coulures de bronze, deux fragments d'objets coulés informes, quatre déchets de tôles et de barre et un clou en alliage cuivreux brut de fonte. Ce mobilier est associé à six fragments de creusets. Pour l'artisanat du fer, on dénombre quatorze chutes de plaques et de barres, deux objets indéterminés, mais surtout près de 12,5 kg de scories de fer, dont certains identifiés à des culots de forge.

L'interprétation de l'espace de la boutique 6 reste difficile en l'absence des niveaux de sols conservés. L'analyse des fosses et de leur comblement permet tout de même d'émettre certaines hypothèses. Au regard de son comblement, la fosse circulaire F13, de dimensions réduites, pourrait être interprétée comme un foyer utilisé pour le travail du fer, probablement pour la confection de petites pièces. La structure qui la jouxte (F12) en revanche livre un matériel davantage associé au travail des alliages de cuivre et d'opérations de fonderie. L'arasement prononcé des deux structures ne permet pas d'observer un éventuel dispositif de soufflerie.

Les déchets recueillis dans la pièce attestent quoi qu'il en soit du travail des deux métaux. S'agit-il d'activités concomitantes ou différées dans le temps ? Difficile de répondre à cette interrogation. La nature des productions réalisées est également incertaine, en l'absence d'ébauche ou d'objets finis.

La boutique 7

La troisième unité de production artisanale se situe dans le prolongement des deux espaces précédents à l'Est de la parcelle (boutique 7). Délimitée par les maçonneries M47, M38 et M41, sa superficie est équivalente à la boutique 5 soit 25 m² (5x5,10 m). En raison de la déclivité naturelle du terrain, la boutique 7 se trouve légèrement en contrebas des espaces attenants. Elle se caractérise donc par un bien meilleur état de conservation des vestiges. La pièce a conservé son niveau de sol en terre battue et les niveaux de circulations associés. L'espace est divisé en deux secteurs séparés par une fine cloison d'axe nord-ouest/sud-est en matériau léger.

La partie occidentale est la plus riche en vestiges (fig.232). Elle se caractérise par de très nombreux creusements, pour grande majorité liés à des pratiques de rejets en fosses dépotoirs. Le recoupement des structures est tel qu'il est difficile d'établir la séquence stratigraphique des installations à partir de la documentation de fouille. Deux séquences principales ont néanmoins pu être observées. Dix foyers de tailles et morphologies différentes ont été mis au jour sur une emprise de 12m² environ. Deux types se distinguent nettement : les foyers circulaires et les foyers quadrangulaires.

Dans un premier temps, un foyer imposant (FY3) prend place au centre de l'espace. De forme circulaire, il présente un diamètre d'environ 1m pour 0,1 m de profondeur. La fouille de son comblement a révélé la présence d'une importante couche cendreuse tapissant le fond du creusement (4 cm d'épaisseur). A proximité le sol charbonneux et rubéfié a livré plusieurs *tegulae* calcinées posées à plat et parois de foyer. Ils laissent supposer de la présence d'un espace de travail aménagé. Deux fosses (F25 et F19) ont été repérées en lien direct avec le foyer. La seconde a livré d'importante quantité charbons de bois, de cendre et de terre rubéfiée associés à des scories de fer et déchets informes.

Au nord-ouest, deux autres foyers de forme rectangulaire ont été aménagés dans le niveau de sol. Ils se caractérisent par des parois de terre épaisses et rubéfiées. . A proximité a été repérée une épaisse couche de battitures et de micro déchets issus de la fracturation du métal, signe d'un probable d'activités soutenues de martelage à cet endroit. La nature de ces battitures (lamelles ou billes) n'est pas précisée par la documentation. Ces foyers rectangulaires, préférentiellement utilisés pour le travail des pièces longues, sont associés à quatre fosses (F6, F16, F18 et F19). La fouille de ces structures a permis la mise au jour d'une cinquantaine d'ébauches de pointes de flèches. Outre ce mobilier, on compte également parmi les découvertes des déchets de découpe tôle de fer et de tôle de bronze, des fragments de scories en culot et reliquats de parois de foyer.

Dans l'angle nord-ouest de la pièce, la fouille a révélé la présence d'une grande fosse dépotoir ménagée à l'aplomb des murs de la boutique (F24). De forme quadrangulaire, son remplissage a livré des déchets de métallurgie du fer (chutes de tôle et de barre) et de bronze (découpe de tôle).

A la première séquence d'utilisation de l'atelier est également associée une structure creusée de forme quadrangulaire située contre le mur occidental de la boutique. Le comblement, riche en charbons de bois et en scories de fer, a livré près de trente pointes de flèches. Le fond de la structure se caractérise quant à lui par une couche compacte de battitures et de déchets métalliques de petite taille. Ces observations laissent penser à une aire de travail du métal à chaud.

Les aménagements de l'espace artisanal sont ensuite remaniés dans un second temps. Six nouveaux foyers sont aménagés (FY1,2, 4, 6, 7 et 9). Tous se caractérisent par une forme circulaire. Aux abords du foyer FY9, la couche d'occupation très cendreuse a livré quinze ébauches de pointes de flèches. Autour des foyers FY1 et FY2, une zone riche en charbons de bois se caractérise par la présence de nombreuses battitures lamellaires et en billes associées à des déchets de tôles et de barres de fer.

Le secteur oriental de la boutique 7 livre moins de vestiges, mais témoigne d'autres type d'aménagements liés au travail artisanal des métaux. Comme dans l'espace précédent, une grande fosse dépotoir (F26) a été repérée en bordure septentrionale contre le mur M41. Son comblement a livré un nombre important de déchets liés à la métallurgie du fer et du bronze. On recense notamment près de 14 kg de scories de fer, dont certaines identifiées à des culots de forges, des fragments de tuyères en terre cuite de forme cubique, ainsi que plusieurs déchets de tôle de bronze découpés. Certains présentent des marques de perforations réalisées à l'emporte-pièce.

Plus au sud, la fouille a révélé la présence de deux fosses quadrangulaire (F21, F22). Peu riche en mobilier, elles sont associées à la présence de trous de piquets et des traces de plancher aména-

gé en bois. Leurs comblements respectifs se caractérisent par une terre riche en oxyde de fer. Ces données permettent de les interpréter comme des structures probablement destinées au stockage de produits semi-finis. G. Bailly-Comte émet l'hypothèse de l'entrepôt d'éponges de fer raffinées sur place par l'artisan, mais aucun élément de ce type n'a été mis au jour dans l'emprise de l'atelier (Bailly-Comte 2001, 203).

La fosse F24 a été repérée en partie centrale de l'atelier, à proximité du mur M41. De forme circulaire, elle se caractérise au centre de son comblement par la présence d'une amphore de type Gauloise 4 décalottée. Son remplissage a livré un sédiment très charbonneux accompagné d'agglomérats d'oxydes de fer. Les caractéristiques de cette fosse, en particulier le remplissage d'une amphore étêtée, permettent d'interpréter la structure comme un baquet de trempage.

La boutique 7 constitue donc un espace complexe entièrement dédié à une activité métallurgique soutenue. La communication entre les deux espaces n'est pas avérée. La destruction partielle de la cloison de délimitation par une fosse postérieure ne permet pas d'observer une éventuelle circulation. Bien que partiellement documenté pendant la fouille, l'ensemble des structures témoigne de presque toutes les étapes de la chaîne opératoire de l'artisanat du fer. Certaines fosses situées en partie orientale ont pu être dédiées à du stockage de matière première sous la forme de barres, de tige ou de tôle. Les chutes de barres en fer découvertes en différents points de l'atelier semblent davantage indiquer de l'emploi de ce type de produits semi-finis prêts à l'emploi.

Une grande partie des aménagements se rapporte à des foyers de chauffe ou de recuit du métal. La découverte de nombreux culots de forge, formés par accumulation de matière sous la soufflerie au fond du foyer, atteste de la mise au feu des objets en cours d'élaboration. Le nombre important des structures foyères et leur forme diverses peut illustrer les différentes étapes de la production d'un objet (chauffe ou recuit) ou bien la variété des productions (grosses pièces ou petites pièces). Le foyer le plus imposant (FY3) témoigne d'une véritable aire de travail aménagée. L'étape du martelage est matérialisée sur toute l'emprise par la découverte de zones de concentration importante de battitures et de micro déchets de fracturation. Malheureusement, aucune étude exhaustive de ces déchets n'a été entreprise. L'absence d'outils et de réel support de frappe (enclume, pierre) est également à noter. La trempe des objets finis semble également avoir eu cours dans l'espace oriental de l'atelier.

Le travail du fer est couplé sans doute à un artisanat des alliages cuivreux de faible ampleur. À la différence des boutiques attenantes, aucun creuset n'a été découvert dans l'emprise de l'atelier. Les seuls indices de cette activité se trouvent dans la découverte de rares coulures et chutes de tôles, signe d'une activité diversifiée (fusion et martelage de tôle).

Quoi qu'il en soit, l'activité principale de l'atelier semble avoir été la production de pointes de flèches trifoliées. Au total, quatre-vingt-quinze individus en cours d'élaboration ou à l'état de produits finis sont mentionnés dans la documentation de fouille, sur les niveaux de sol et dans les fosses dépotoirs attenants au secteur de chauffe et de martelage.

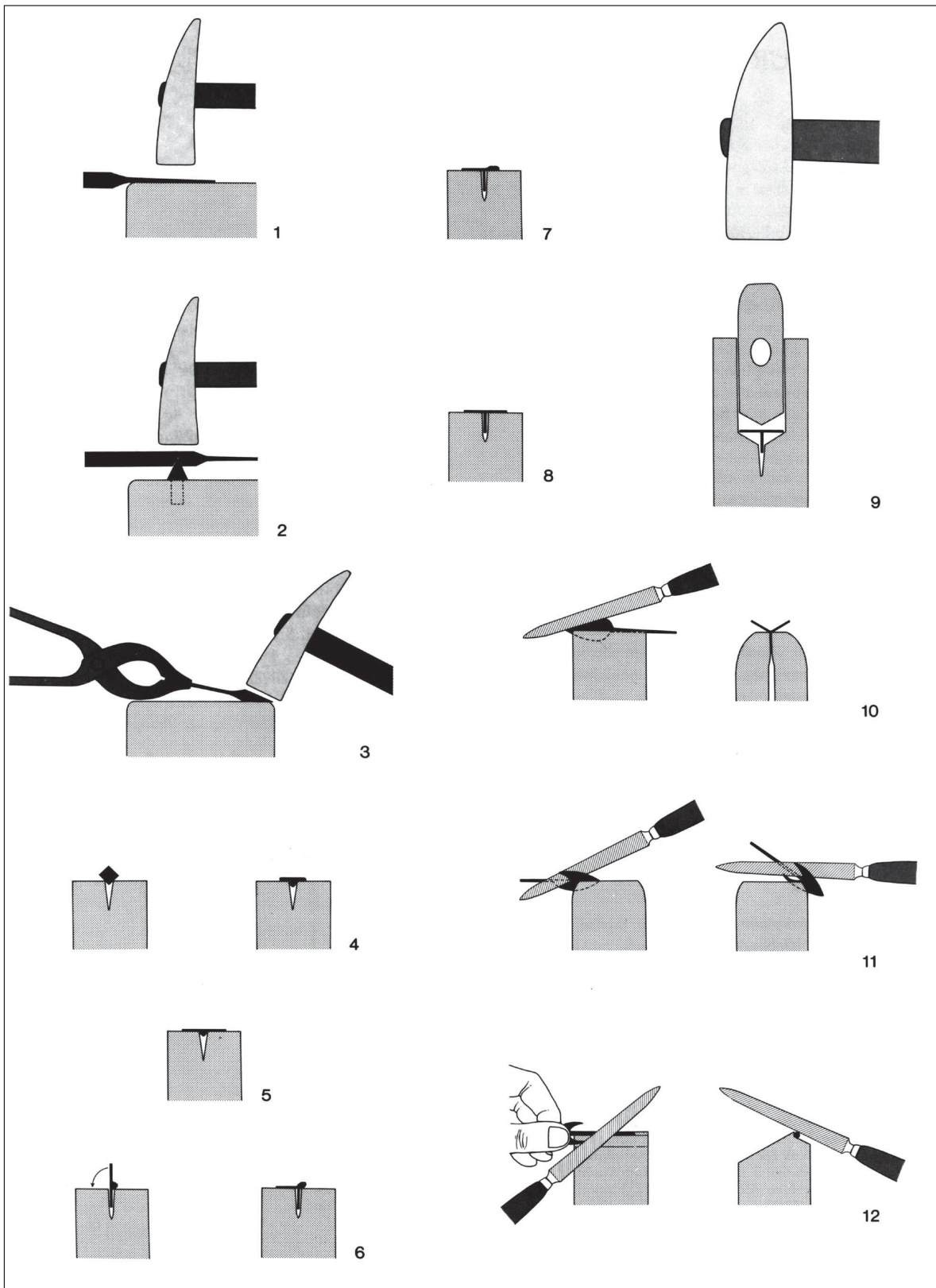


fig.233 - Principales étapes de fabrication des pointes de flèches à trois ailerons (d'apr. Zanier 1995).

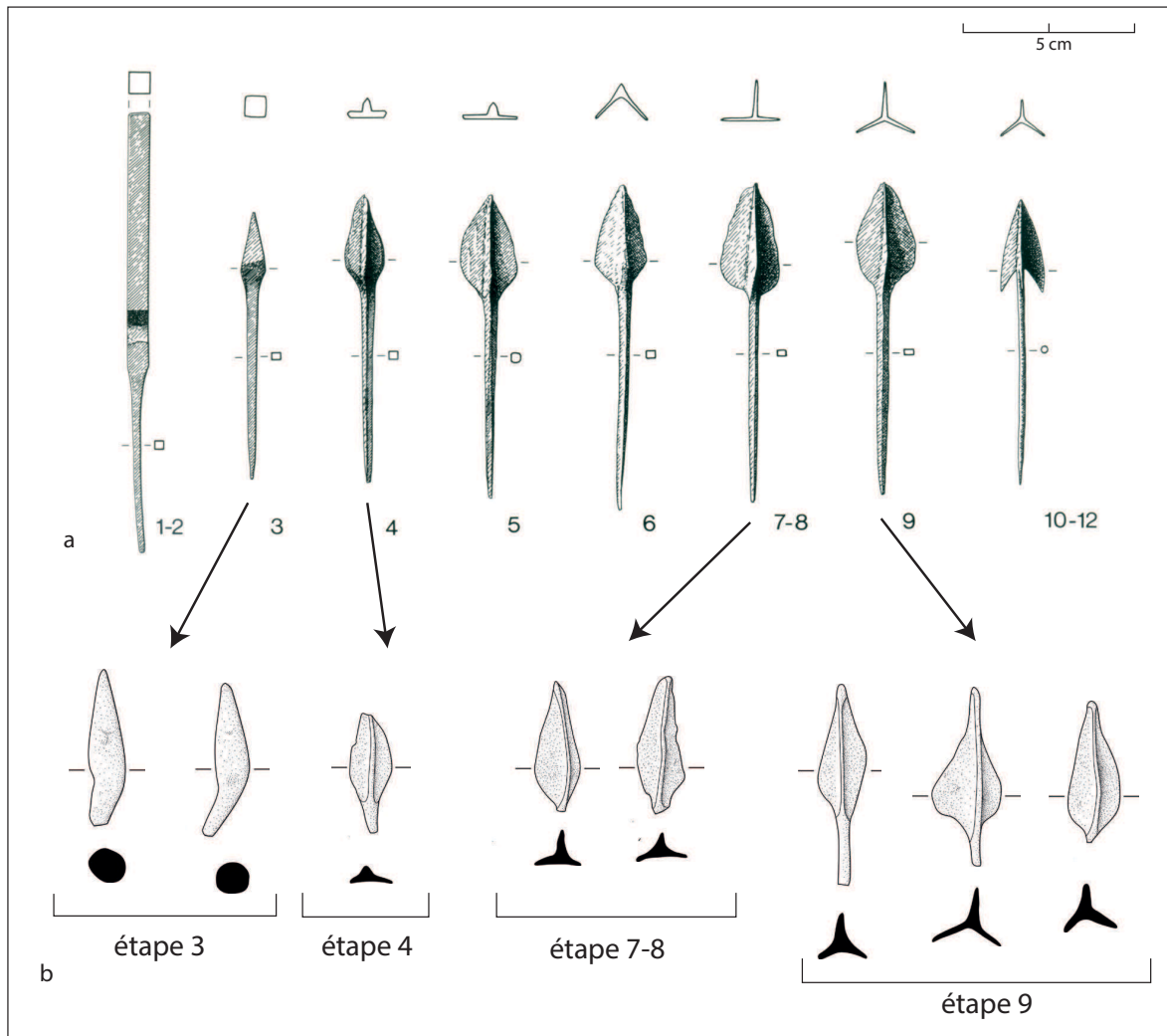


fig.234 - Production de pointes de flèches à trois ailerons. a. Produits résultant des étapes de fabrication (d'après Zanier 1995). b. fabricats mis au jour sur le site du Clos du Verbe Incarné à Lyon.

II.1.2. Les pointes de flèches

Au total, cent quatre restes, issus des boutiques 5 et 7, se rapportent à des ébauches ou des ratés de fabrication liés à la production de pointes de flèches. Seuls quarante-huit individus ont pu être étudiés en détail ; le reste n'a pas été retrouvé au sein des réserves du Musée gallo-romain de Fourvière. Cet ensemble conséquent nous éclaire sur le processus de fabrication de ces projectiles. Les questions relatives à la manufacture des armes romaines ont déjà suscité l'intérêt de la recherche. A cet égard, on peut rappeler les travaux menés par D. Sim sur la production des artefacts militaires romains en Grande-Bretagne (Sim 1997 ; Sim 1998, 64-70 ; Sim/Ridge 2002). Comme évoqué au cours de l'analyse qualitative, le type de pointe de flèche trifolié a fait l'objet d'une étude poussée par W. Zanier (1992). Au-delà de considérations purement typo-chronologiques, le chercheur s'est intéressé à la question des étapes de la production dans un article publié dans le *Saalburg Jahrbuch* (Zanier 1995, 19-25). Sur la base des exemplaires découverts sur le site de Döttenbichl, un travail d'expérimentation de forge a été entrepris. Il a permis la mise en évidence de plusieurs étapes de réalisation (fig.233). Les outils nécessaires à la fabrication des

pointes de flèches trifoliées sont peu nombreux¹⁸² et aucune installation spécifique n'est vraiment nécessaire (Zanier 1995, 24 fig.5).

Parmi les rebuts étudiés, cinq semblent correspondre à des ratés ayant eu lieu au cours des premières étapes de fabrication. La pointe, de section circulaire ou quadrangulaire, est informe et aucun aileron n'est formé. La section circulaire nous indique de l'emploi probable de tige de fer comme produit prêt à la forge. Plusieurs exemplaires montrent un abandon du travail au moment de l'étape 4 ou 5 du processus. Elles se caractérisent par deux ailerons disposés sur un même plan, correspondant à leur mise en forme à l'aide d'un tas fendu. La plupart exemplaires semblent avoir été abandonnés à un stade avancé de leur réalisation. Ils se caractérisent par des ailerons bien individualisés et opposés à 120° (étape 8) (fig.234). Les indices expliquant leur mise au rebut ne sont pas flagrants. Pour les objets fragmentés, on peut aisément envisager du bris de la pointe au cours du martelage. En revanche, les exemplaires les mieux préservés sont davantage à considérer comme des ébauches que comme de réels ratés de fabrication.

L'objet n°74 constitue un cas à part parmi les pointes de flèches étudiées. L'extrémité présente des ailerons bien formés disposés à 120°, signe d'un stade avancé de la réalisation. En revanche, la soie se prolonge d'une tige de section circulaire renflée à son extrémité. On constate donc qu'à partir de sa tige originelle, l'artisan n'a pas pris soin de découper le surplus de produits semi-finis avant la forge de son objet.

Un objet (n°121) attire l'attention de par sa forme et ses dimensions. Il s'agit d'une pointe pyramidale massive prolongée d'une soie. Ces caractéristiques laissent penser qu'il s'agit d'une ébauche ou d'un raté d'un autre type de flèche moins élaboré. Sa découverte en association avec les pointes trifoliées pourrait indiquer que les artisans lyonnais n'ont pas réalisé qu'un seul type de projectile, mais plusieurs au sein des ateliers du Verbe Incarné. La fabrication des pointes à soie et tête pyramidale est beaucoup plus simple que les exemplaires précédents puisqu'elle ne correspond en vérité qu'à l'étape 3 du mode opératoire défini par W. Zanier. Les outils nécessaires à leur réalisation sont également moins nombreux (pinces, marteau et enclume).

II.1.3. Conclusion

Les ateliers artisanaux mis au jour sur le site du Clos du Verbe Incarné témoignent donc d'une production soutenue de pointes de flèches, dont le type majoritaire se rapporte clairement à un usage militaire. Les installations découvertes et les déchets associés recueillis sur le site constituent des indices assez probants de l'implication d'artisans locaux dans l'approvisionnement de l'armée en armes offensives. Si elle est la seule véritablement attestée au sein des ateliers, la fabrication des flèches ne semble pour autant pas exclusive, comme le montrent les traces laissées par un artisanat des alliages cuivreux. Les forgerons, officiants au cœur même du tissu urbain de la ville, devaient également et avant tout produire pour la population de *Lugdunum*. Dans le cas

182. Malheureusement aucun d'entre eux n'a été découvert dans l'emprise de l'atelier. Outre les outils traditionnels du forgeron (marteau, pinces, coin, lime, enclume), on peut noter l'usage d'un tas fendu ainsi que d'une matrice fixe adoptant la forme des ailerons choisie.

qui nous occupe, leur savoir-faire technique a été mis au service de l'armée romaine sur une période qu'il est difficile d'estimer de manière précise, en l'absence de réelle étude stratigraphique. Qu'il s'agisse d'un contrat ponctuel ou pérenne, cette association entre des artisans de la sphère civile et l'armée pose en tout cas la question des réseaux de distribution et d'approvisionnement de l'armement au début de notre ère (*cf. Part.III Chap.III.4*).

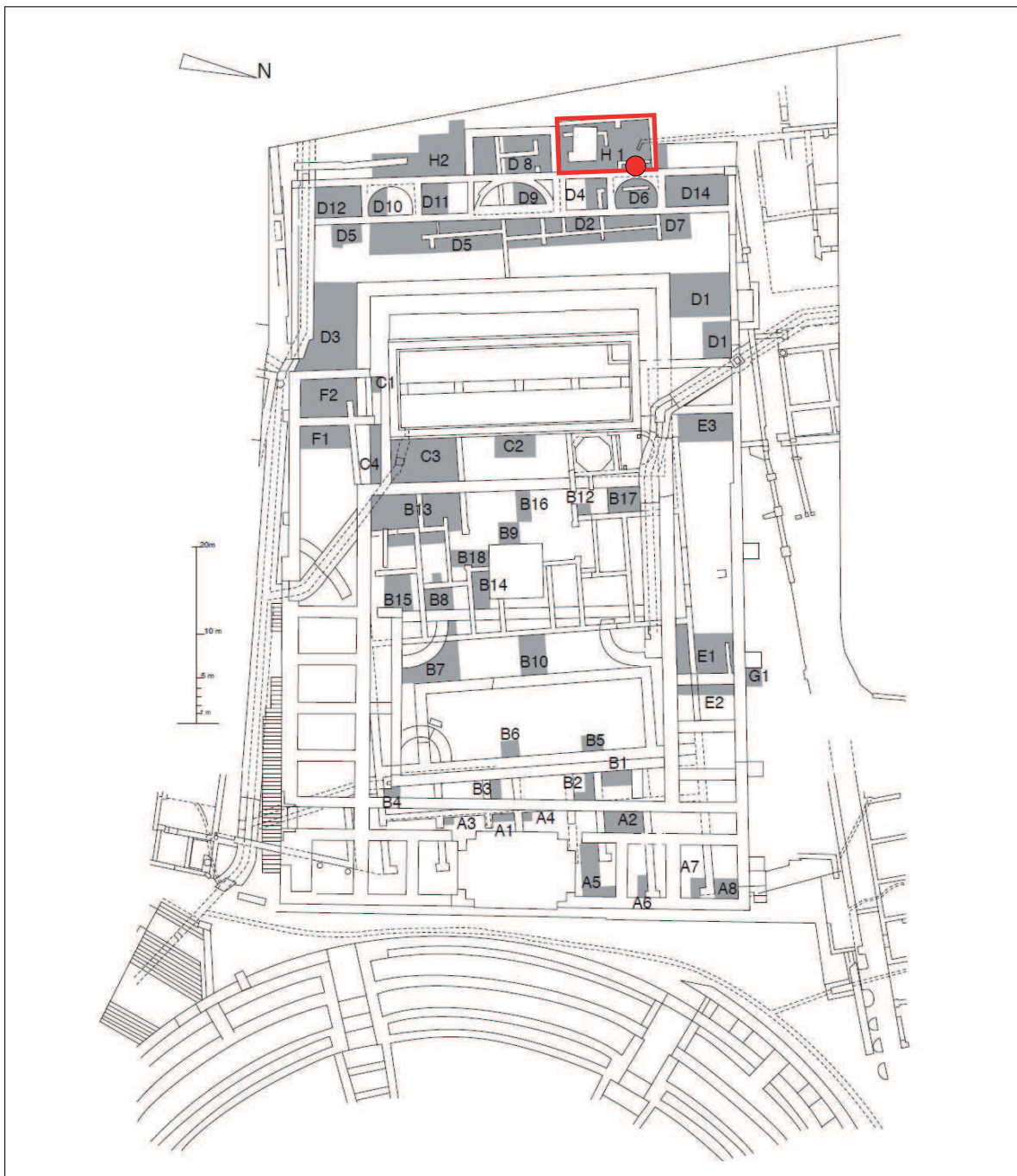


fig.235 - Localisation de la fosse H1.19 sur le site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» à Lyon (Fond de plan d'apr. Desbat 2012).

II.2. FABRICATION DE CEINTURES ET D'ÉQUIPEMENT MILITAIRE (PSEUDO-SANCTUAIRE DE CYBÈLE)

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, le site du Pseudo-sanctuaire de Cybèle a fait l'objet d'une reprise des fouilles sous la direction d'A. Desbat. Ces recherches effectuées en

grande partie sous la forme de sondages, disséminés dans toute l'emprise du gisement, ont permis d'apporter un éclairage inédit sur la vocation des lieux et sa chronologie (cf. *Part. I cat. sites n°2*).

Parmi les structures associées aux dernières phases d'occupations se trouve une série de fosses imposantes repérées en différents points du bâtiment public (fig.235). Elles ont pour la plupart été creusées jusqu'à la base des fondations afin peut-être de s'assurer du bon état de celles-ci au préalable de la construction du grand réservoir de l'état 4 (Desbat 2005, 131). Ces structures fossoyées ont ensuite servi de dépotoirs. La fouille a permis la mise au jour d'un matériel archéologique très abondant. La découverte de milliers de vases de cuisine et de service, associés à une quantité surprenante de lampe à huile témoignent sans doute de pratiques de banquets nocturnes (*ibid.*, 133-136). Cette interprétation semble confirmée entre autres par l'analyse du matériel faunique qui livre, en sus des denrées de consommations courantes, des espèces peu communes (coquillages, poissons marins, oiseaux). Au regard du mobilier céramique et amphorique (en particulier la fosse H2.7), la constitution de ces ensembles est estimée aux alentours de 15 apr. J.-C. (Desbat 2012, 72-73). Toutes ces fosses (ou presque) ont par ailleurs livré une quantité importante de scories de fer. Ces déchets de forge semblent liés à une activité artisanale à proximité directe du site.

Une fosse (H1.19) renferme un mobilier plus riche, témoin d'une activité artisanale soutenue et plurimétallique. Sa localisation la place en marge du complexe public du Pseudo-sanctuaire de Cybèle, à son extrémité occidentale et en limite de l'emprise de fouille.

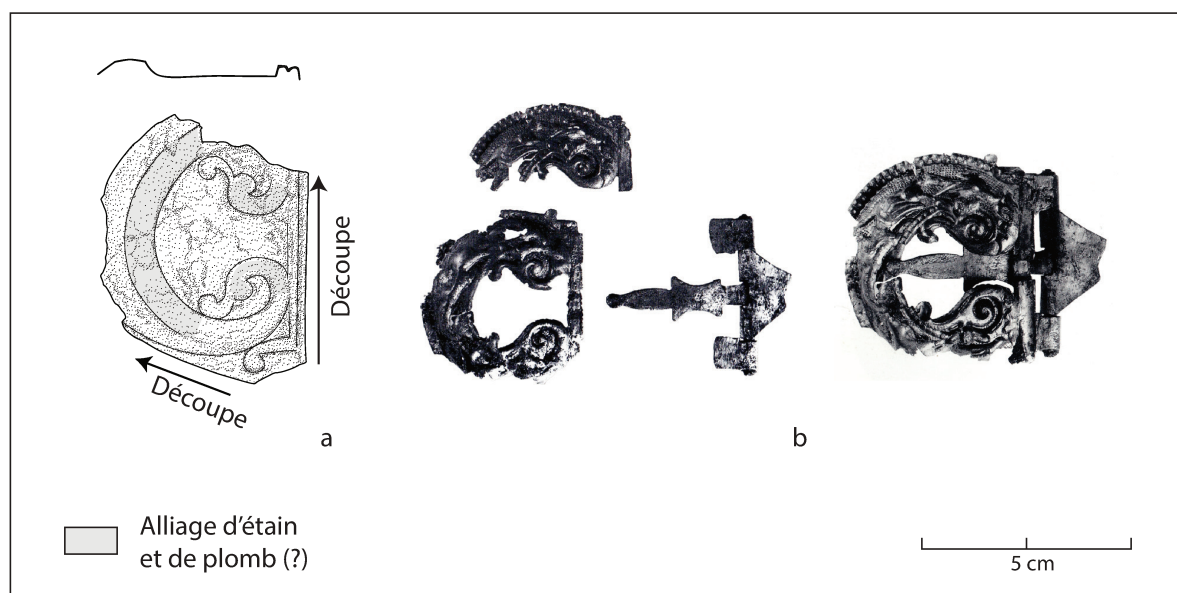


fig.236 - a. Ébauche de boucle de ceinture en tôle de bronze découvert dans la fosse H1.19. b. Exemple de Chassenard (d'après Beck/Chew 1991).

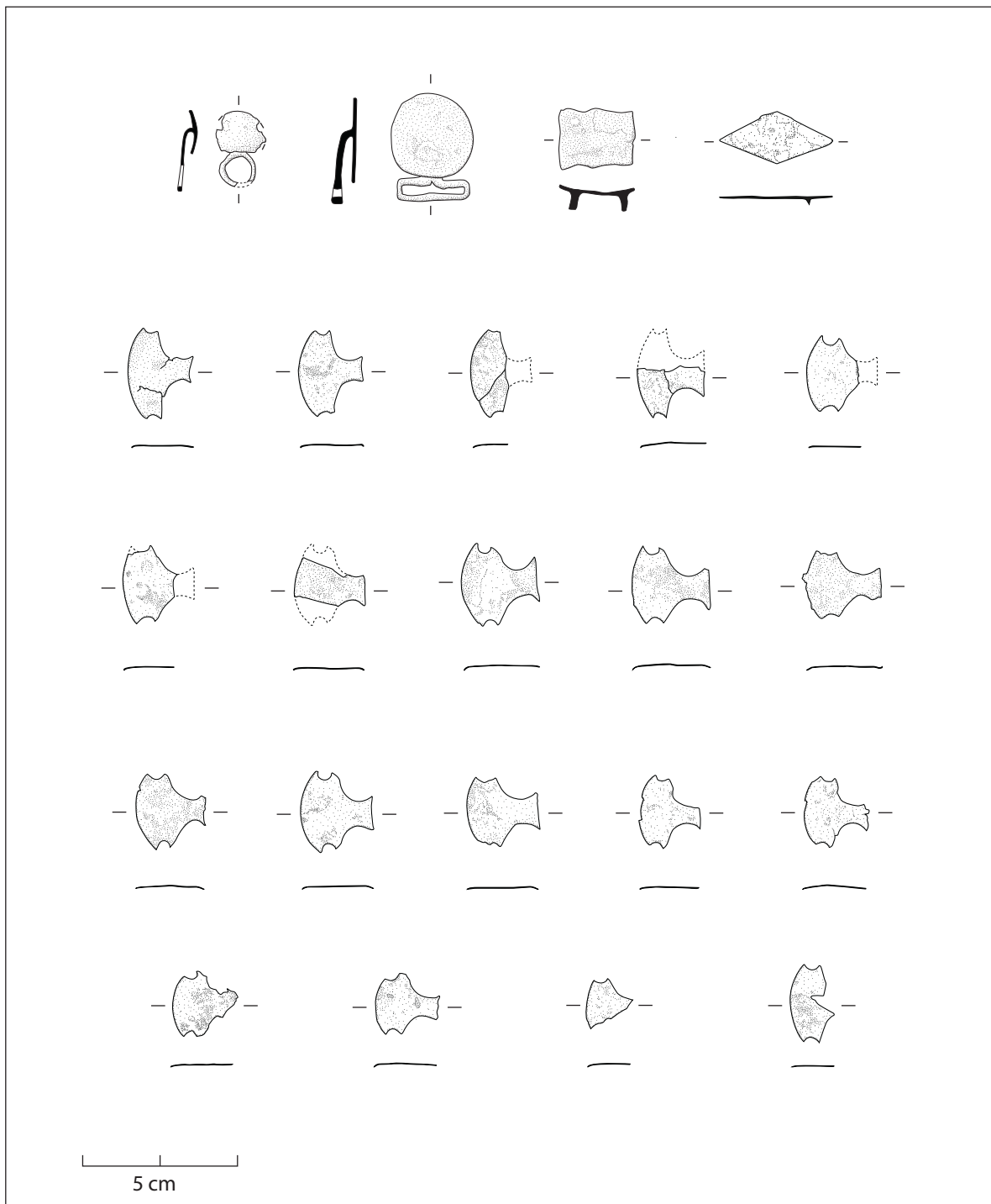


fig.237 - Autres objets et chutes de tôles de bronze issus de la fosse H1.19.

II.2.1. Artisanat du fer, du plomb et de tabletterie

Les vestiges matériels d'un artisanat du fer sont minoritaires. Outre la présence de scories de petit module (compris entre 10 et 60 mm), on compte également de nombreux clous (756 g), une plaque en fer (65x49 mm), une tôle repliée (58x50 mm) et un anneau circulaire (55 mm de diamètre). Des activités de tabletterie sont également représentées par la présence de soixante-

cinq chutes d'os et d'ivoire de dimensions comprises entre 10 et 42 mm. Des traces de scie sont visibles sur une grande partie de ces rebuts.

Parmi le mobilier, on compte aussi de nombreux éléments en plomb. Près d'un kilogramme de coulures et déchets de taille variable, comprise entre 10 et 100 mm, est recensé. Ils sont associés à un fragment massif de taille conséquente (123x115 mm ; p=1285 g).

II.2.2. Artisanat des alliages cuivreux

Une grande partie des artefacts métalliques recueillis dans la fosse se rapporte au travail des alliages cuivreux. Si aucun outil n'a été mis au jour parmi le mobilier, plusieurs indices permettent d'identifier clairement une production liée au vêtement ou à la garniture de harnais¹⁸³.

Ébauche de boucle de ceinture et déchets associés

L'élément principal, sans doute le plus intéressant du lot mobilier, est une boucle de ceinture en cours de fabrication d'un type tout à fait singulier. L'objet se caractérise par une fine tôle de bronze martelée en relief adoptant la forme caractéristique des boucles à volutes du Haut-Empire (fig.236a). Plusieurs observations permettent de l'interpréter comme un fabricant. Aux endroits les mieux préservés, la tôle présente des traces de découpes rectilignes n'épousant pas la forme du cadre en volute. Ces traces se manifestent par un léger affaissement de la feuille de bronze, signe de la percussion d'un outil tranchant. Par ailleurs, la partie centrale de la boucle n'est pas évidée, ce qui la rend logiquement inopérante pour le passage de la sangle en cuir et de l'ardillon. A la surface de l'objet, on observe enfin des traces ténues d'un léger revêtement constitué d'un alliage d'étain. Plus qu'un étamage décoratif, qui n'aurait aucun sens à ce stade de la production, on préfère y voir des traces de brasure douce permettant la fixation d'un autre élément par-dessus.

Dans le comblement de la fosse, de nombreux déchets d'artisanat des alliages cuivreux semblent associés à la fabrication de ce type de boucle de ceinture. Des chutes de tôle découpées de tailles variables ont été mises au jour en quantité non négligeable (p=241 g). Elles portent des traces de coupes rectilignes, mais ne possèdent aucune forme identifiable. En revanche, vingt-cinq chutes (p=26 g) présentent une morphologie identique, signe d'une même activité de découpe en série (fig.237). Ces rebuts correspondent exactement à la partie centrale évidée de la boucle en tôle précédemment décrite. Plusieurs observations peuvent être faites sur ces différents rejets. À l'image de la boucle, les bords de ces reliquats présentent un léger oblique, signe de la percussion d'un ou de plusieurs outils de coupe. Ces chutes de tôles, à première vue identiques, ne sont en réalité pas strictement analogues tant morphologiquement qu'en termes de modules. Leur longueur varie entre 20 et 25 mm pour une largeur comprise entre 19,5 et 25 mm. Ces caractéristiques indiquent que l'évidement de la partie centrale de la boucle (ajourage) n'est pas réalisé à l'aide d'un emporte-pièce unique, mais probablement grâce à des ciseaux à motifs géométriques (Arminjon 1998, 159). On peut dès lors envisager l'utilisation de ciseaux droits, d'autres curvilignes.

183. Ces éléments ont été identifiés par nos soins avec l'aide précieuse de S. Carrara (S.A.V.L).

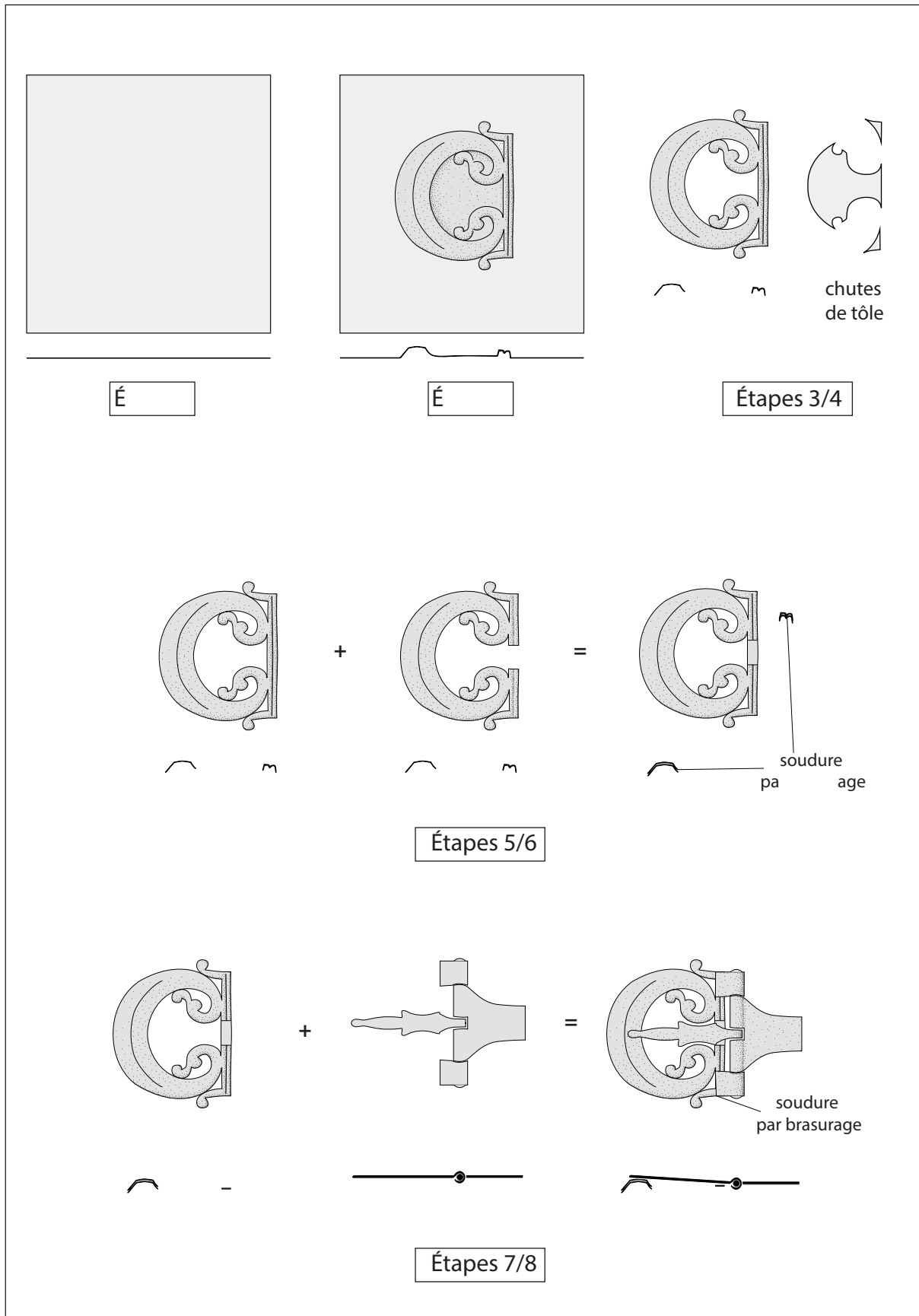


fig.238 - Hypothèse de restitution des étapes de fabrication des boucles de ceintures à volutes en tôle de bronze.

En adoptant un raisonnement similaire, cette différence de module des chutes laisse également entendre que chaque boucle à ajouter devait être de taille et de morphologie différente. La mise en forme plastique de la boucle au cours du martelage n'a ainsi pas pu être réalisée à l'aide d'une matrice (relief estampé), mais chaque pièce constitue un exemplaire unique réalisé de la main de l'artisan. La technique utilisée par l'artisan est difficile à déterminer même si le repoussé semble le plus probable. Le relief de la tôle est alors obtenu en repoussant le métal depuis l'envers à l'aide de ciselets ou de bouterolles. Ces dernières, réalisées en bois ou en métal, présentent une tête de forme adaptée au relief espéré (*ibid.*, 40). Le support de frappe nécessaire à la réalisation de la pièce en relief se doit d'être suffisamment souple, mais en même temps résistant pour permettre d'absorber la déformation du métal. On peut dès lors envisager l'utilisation de plaque de plomb, qui possède ces propriétés. Ce matériau a par ailleurs été retrouvé sous forme de déchet au sein de la structure.

La fosse H1.19 a par ailleurs livré une quantité importante de pierres ponces de taille variable (p=1450 g). Ce type de roche volcanique, reconnue pour ses propriétés abrasives, constitue un matériau privilégié lors des opérations de polissages qui interviennent après découpe de la tôle ou entre les phases de recuit du métal (Pernot 1998, 126).

L'ensemble de ces données nous éclaire partiellement sur les étapes de fabrication de ces boucles d'un type particulier. Comme souligné lors de l'analyse qualitative, les boucles en tôle de bronze sont peu communes dans le monde romain, en raison probablement de leur fragilité. La plupart des exemplaires à volutes sont des objets coulés et massifs, leur conférant une certaine solidité. Afin d'appréhender plus précisément les processus de fabrication de ces objets, nous pouvons nous appuyer sur l'exemplaire découvert dans la tombe de Chassenard, seul parallèle complet pour ce type de boucle spécifique (fig.236b)(Beck/Chew 1991, 61). En dépit de la présence d'un riche décor estampé, l'objet témoigne d'une construction tout à fait similaire. Afin d'assurer sa solidité, la boucle n'est pas composée d'une seule tôle de bronze, mais de deux superposées, soudées par brasure. Cette observation explique sans doute les traces du revêtement étamé à la surface de l'ébauche étudiée. Les déchets de plomb (coulores) recueillis au sein de la fosse pourraient correspondre à des opérations de fusion d'un alliage étain/plomb pour réaliser ces soudures. L'ardillon, conservé dans le cas de Chassenard, est quant à lui réalisé à partir d'une plaque de bronze plus épaisse. Il est relié à un dispositif de charnière à axe en fer. Deux des charnons devaient être fixés au cadre par soudure.

Un schéma théorique de la chaîne opératoire de fabrication des boucles en tôle peut être proposé. Il est constitué de plusieurs étapes (fig.238) :

1 - Mise en forme de la tôle (flan) à partir d'un lingot. Opération réalisée par passes de martelage à froid alternées de recuits de cristallisation. Les installations nécessaires sont limitées à un four et un dispositif de martelage (tas, enclume). Les outils sont des marteaux. L'épaisseur de la tôle est uniforme et inférieure à 2 mm.

2 - Réalisation de l'ébauche de la boucle au repoussé. Opération réalisée après recuit à l'aide d'un marteau et de bouterolles sur un support de frappe souple (plomb).

3 - Découpe des bords extérieurs à l'aide d'un ciseau droit et finition par abrasion à la pierre

ponce.

4 - Évidement de la partie centrale ajourée à l'aide d'outils tranchants (ciseaux) droits et incurvés. Finition par abrasion à la pierre ponce.

5 - Réalisation d'une seconde plaque en réitérant les étapes 1 à 4.

6 - Soudure des deux tôles formées par brasure et superposition. Application d'un alliage d'étain et de plomb à l'endroit d'une tôle et au revers de l'autre.

7 - Mise en forme de l'ardillon et de la charnière à partir d'une plaque de bronze d'épaisseur supérieure au cadre de la boucle.

8 - Soudure de deux charnons à la barre transversale du cadre.

9 – étamage (?)

Autres déchets et objets en alliage cuivreux

Parmi le mobilier de la fosse H1.19, d'autres éléments en alliage cuivreux ne semblent pas se rapporter directement à la fabrication des boucles de ceintures. Ainsi, la fonte du métal est attestée par la présence d'une coulure de bronze. Six fragments d'objets informes et bruts de fonte sont également identifiés. Une barre en cuivre massive (p=385g) pourrait correspondre à un demi-produit utilisé pour la fonte.

Cinq objets finis qu'on peut associer au vêtement ou au harnachement équestre sont également à noter au sein du remplissage de la fosse. Il s'agit de deux boutons à anneaux, d'une applique quadrangulaire, d'une applique rhomboïdale et d'une extrémité de lanière (fig.237). A cela s'ajoute une trentaine de clous à tête sphérique de petites dimensions (longueur comprise entre 12 et 20 mm). Ces derniers sont probablement destinés à la fixation de garniture métallique sur un support en cuir. Certains présentent une tige recourbée à 90°.

II.2.3. Conclusions

L'ensemble des objets relevant de l'artisanat du bronze, issus de la fosse dépotoir H1.19, semble donc se rapporter à la fabrication ou à l'assemblage de pièces de vêtements ou de harnais. Cette production reste néanmoins difficile à caractériser en l'absence de structures primaires associées. La présence d'indices d'autres types d'artisanat (fer, plomb, tabletterie) semble indiquer que ce mobilier provient d'un ensemble d'ateliers situé à proximité. Sa localisation exacte ne peut être qu'hypothétique, mais elle pourrait s'inscrire au cœur même des quartiers d'habitation avoisinant, comme déjà mis en évidence sur le site du Clos du Verbe Incarné (cf. *supra*). La chaudronnerie (travail de la tôle) constitue un artisanat de précision ne générant que peu de pollution (sonore ou olfactive) pour les habitants de la cité. Elle a donc toute sa place au cœur même de la ville, à proximité des zones d'habitations et de consommations.

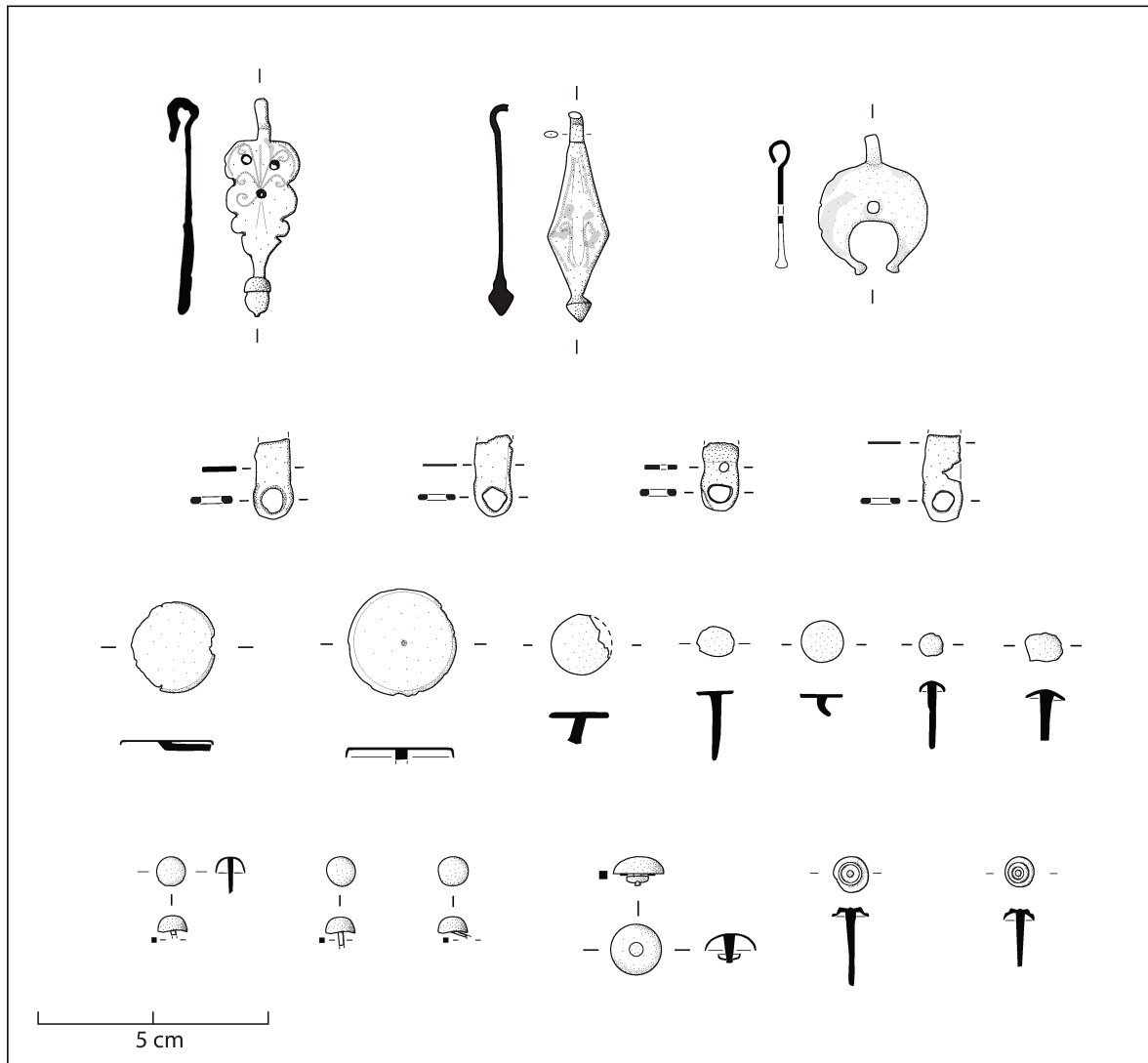


fig.239 - Sélection d'éléments de harnais et/ou de tablier de lanière en provenance du site de l'Hôtel-Dieu à Lyon.

II.3. ASSEMBLAGE/PRODUCTION DE HARNAIS ET DE CEINTURE (HÔTEL-DIEU)

Sur le site de l'Hôtel-Dieu, un lot conséquent d'éléments de garniture en alliage cuivreux a été mis au jour. Tous ou presque se rapportent à la décoration de pièces de ceintures ou de harnachement équestre. La quantité non négligeable de ces artefacts et la cohérence fonctionnelle de l'ensemble nous invitent à nous questionner sur la nature de ces dépôts et leur potentiel lien avec une activité de production.

II.3.1. Contextes et structures associés

Étudiés en détail dans une partie précédente (*cf. Part.II Chap. I*), les artefacts considérés ont été mis au jour en différents points du site, dans des couches stratigraphiques bien renseignées (Bertrand 2015). Une petite partie de ces éléments est issu des niveaux d'occupation ou de démolition associés à l'occupation de l'habitat mis en place à partir du règne Néron. Mais l'écrasante majorité des individus est clairement rattachée au premier état d'occupation, daté entre 40 et

60 apr. J.-C. Ces données, couplées à l'analyse typo-chronologique des artefacts, nous incitent à considérer les objets des phases les plus récentes comme des éléments résiduels issus de la perforation et de l'oblitération des premiers niveaux d'installations du site.

Les structures archéologiques caractérisant ces premières phases d'aménagements sont lacunaires et de fait difficiles à interpréter. Sur tout le site, des dépôts d'inondations, sous forme de fines couches de limons, ont livré un mobilier archéologique témoignant d'une première fréquentation des lieux. Dans la partie centrale et occidentale du site, certains indices laissent supposer de l'existence d'une première *domus*, très largement détruite par les occupations postérieures. Des tronçons de murs associés à des niveaux de sols en terre battue constituent les seuls vestiges immobiliers tangibles de ces premières installations. A cela s'ajoute un lot d'enduits peints daté de la première moitié du I^{er} siècle, mis au jour dans les niveaux détritiques antérieurs à la mise en place du deuxième état (III^e style pompéien précoce).

La zone orientale (zone Bellecordière) témoigne quant à elle de vestiges bien moins structurés. Les premières traces d'une présence humaine se matérialisent par des couches d'occupations limoneuses dépourvues de toute structure aménagée. Un niveau de fréquentation (US 1508) présente des taches de rubéfaction interprétée comme de petits foyers non pérennes. Ces observations incitent le fouilleur à considérer ces vestiges comme une « occupation temporaire, dans un milieu ouvert peu urbanisé » (Bertrand 2015(R), 456). C'est dans ces couches qu'a été mis au jour l'essentiel des éléments métalliques étudiés (US 1508, 1501). Par la suite, ces niveaux de fréquentations font place à de réels sols aménagés de différentes natures (terre battue, cailloutis, épandage damé) associés à quelques structures en creux (fosses et trous de poteaux) ne dessinant aucun plan réellement satisfaisant.

II.3.2. Le mobilier

Le mobilier métallique intégré à l'étude de l'*instrumentum* militaire rassemble près de soixante-seize restes (sélection fig.239).

L'importance du lot de boutons en alliage cuivreux et la variété des types rencontrés constituent un exemple unique parmi les lots de petit mobilier mis au jour à Lyon (Carrara 2015(R), 291). La concentration de ces éléments dans les niveaux de circulation laisse supposer que leur dépôt ne résulte pas d'une perte accidentelle, mais se rapporte à des activités particulières. D'ordinaire, ces éléments sont constitutifs d'assemblages complexes (ceinture, harnais). Il apparaît que certains fragments ne semblent en vérité pas réellement fonctionnels en l'état.

Parmi les anneaux de suspension de pendants, certains présentent en partie supérieure l'orifice dédié au passage du clou permettant leur fixation sur la lanière. D'autres en revanche en sont dépourvus. Par ailleurs, si l'on considère en détail les boutons décoratifs, il est possible de formuler plusieurs remarques. Certains ont conservé leur tige intacte permettant d'observer leur mode de fixation. Trois d'entre eux présentent une tige à l'extrémité écrasée par martelage, dont deux sont associés à la présence d'un contre-rivet (cat. n°369, 399 et 420). D'autres se caractérisent par une tige repliée à 90° afin de permettre leur fixation sur la lanière (cat. n°363, 366, 416, 419). Si ces

caractéristiques attestent de la fixation de ces boutons sur un support, en revanche cela ne semble pas être le cas pour une partie importante du mobilier. Plusieurs boutons présentent en effet des tiges encore droites.

Ces observations laissent envisager que le mobilier recueilli sur le site de l'Hôtel-Dieu constitue des pièces de harnais ou de ceinture en cours d'élaboration. Les structures associées aux objets ne sont en revanche pas très significatives pour comprendre la nature réelle des activités. L'hypothèse la plus séduisante est sans doute celle d'un atelier d'assemblage lié au travail du cuir à partir d'objets finis prêts à l'assemblage. Aucune activité artisanale des métaux n'est attestée sur le site.

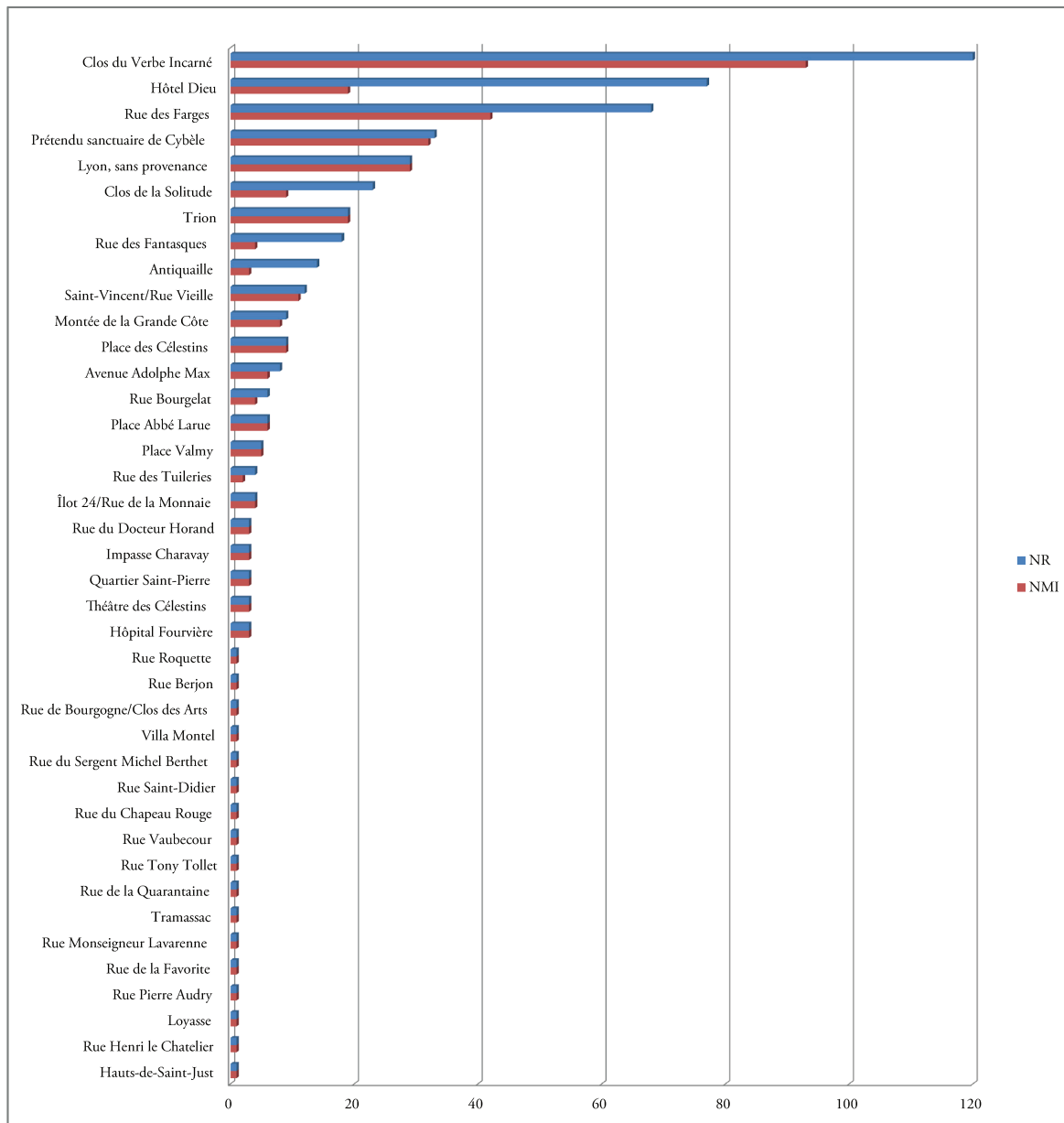


fig.240 - Quantification générale du mobilier militaire de *Lugdunum* par site, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

III. Analyse quantitative, spatiale et contextuelle des *militaria*

L'ensemble des objets étudiés préalablement d'un point de vue qualitatif peut être mis en perspective dans une approche quantitative générale. Les modes de comptages exposés en partie Méthodologie sont ainsi appliqués à l'ensemble du mobilier militaire. Le choix a été fait d'exprimer le nombre d'objets présents en nombre de restes (NR), celui-ci correspondant aux fragments découverts après recollage. Le décompte des objets en terme d'individus (NMI), tel que préconisé par une partie de la recherche française depuis peu, trouve en revanche avec l'étude des *militaria* un certain nombre de limites. Ces dernières ont été exposées en partie Méthodologie (cf. Part. I Chap.II). Le choix a ainsi été fait d'opter pour un NMI pondéré.

III.1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le recensement général des objets militaire présents à Lyon permet d'évaluer au total un nombre de restes s'élevant à 496 (NR) pour 337 individus (NMI). Cette première quantification des *militaria* prend en compte l'ensemble des artefacts étudiés. Sans atteindre des proportions équivalentes aux ensembles de camps militaires ou agglomérations militarisées du *limes* (*Vindonissa*, Augst, Xanten par exemple), le corpus lyonnais reste tout à fait conséquent, si ce n'est le plus important à ce jour pour un site en Gaule Lyonnaise. Il ne faut par ailleurs pas oublier que les données présentées ici sont largement tributaires de l'état de la recherche dans la capitale provinciale. Nous rappelons que l'étude proposée se fonde sur un corpus de sites dispersés et morcelés, sur un territoire dont on ne connaît aujourd'hui qu'un échantillon seulement de l'occupation générale. Il est probable que des fouilles ultérieures, dans le cadre de nouveaux aménagements urbains, seront à l'avenir susceptibles de venir bouleverser les résultats de l'analyse quantitative.

D'une manière générale, la quantification par gisement de découverte montre qu'une majorité des objets étudiés ont été mis au jour sur quatre sites principaux, qui totalisent près de 60% des restes pour 54% des individus (fig.240): il s'agit des sites du Clos du Verbe Incarné (24%NR - 27%NMI), de l'Hôtel-Dieu (16%NR - 5%NMI), de la rue des Farges (14%NR - 13%NMI) et du pseudo-sanctuaire de Cybèle (6,5%NR - 9%NMI). Une part non négligeable du corpus, correspondant à près de 10% des individus recensés, se rapporte à des trouvailles anciennes très mal localisées à Lyon. Hormis les sites précédemment mentionnés, près de 85% des gisements livrent moins de vingt objets militaires.

Le comptage des objets par catégorie en NR montre qu'une part importante du corpus est à mettre au crédit d'activités artisanales de production et/ou de réparation d'armement ou d'équipement militaire, mis en évidence sur les sites du Clos du Verbe Incarné, du prétendu « sanctuaire de Cybèle » et de l'Hôtel-Dieu (fig.241). Ces ensembles, pour lesquels nous avons consacré une partie de notre analyse (cf. chap. précédent), se rapportent à des catégories d'armes (flèches) et d'équipements particuliers (ceinture, harnachement). Ils représentent plus d'un quart des fragments recensés à Lyon (26% du NR). En dehors de ces lots, l'armement offensif est globalement bien représenté avec 19% des restes, suivi du harnachement (17%), des équipements divers (16%),

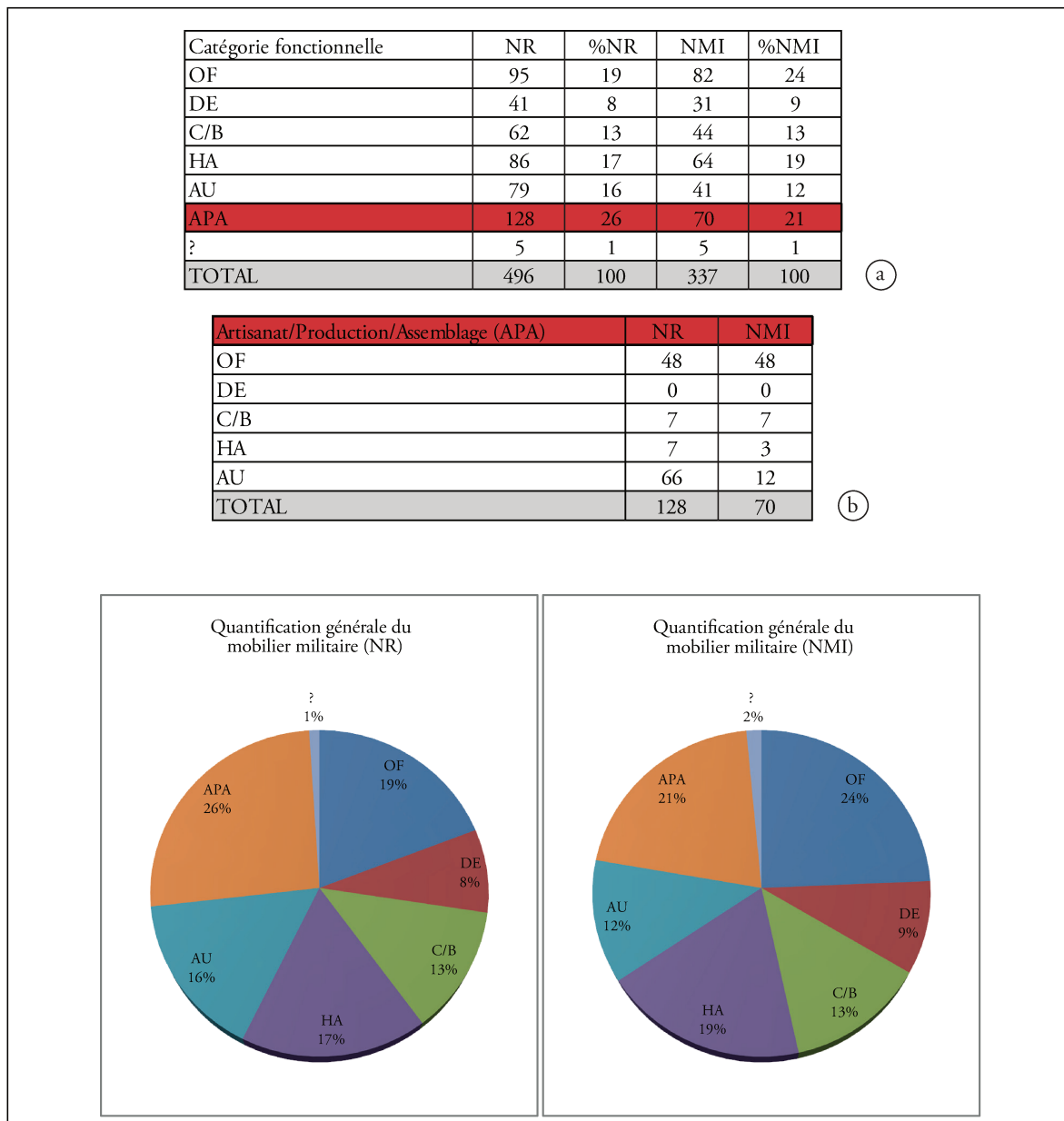


fig.241 - Quantification en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI) des *militaria* de *Lugdunum* par catégorie fonctionnelle.

des éléments de ceinture et de baudrier (13%) et de l'armement défensif (8%).

Les chiffres exposés sont peu bouleversés si l'on considère les objets en nombre d'individus. On constate que la part de l'armement offensif est accrue au détriment de la production et des équipements divers. Couplé à l'armement défensif, ces catégories représentent dès lors près d'un tiers des *militaria* étudiés (33%). Les éléments de ceintures et baudrier, tout comme le harnachement, varient peu en termes de proportions (13 % et 19%).

Les enseignements de cette quantification générale restent très limités. Afin d'apporter un éclairage plus pertinent sur ces résultats, il convient de prendre en compte des critères plus précis et raisonnablement objectifs. La répartition spatiale des objets et leur attribution chronologique

permettent d'observer des situations clairement distinctes.

Dans un souci de pertinence des résultats acquis, il nous paraît judicieux d'exclure des comptages les objets relatifs à la production et l'assemblage de *militaria*, qui selon nous doivent être considérés davantage comme des produits d'un artisanat ou d'une activité particulière à un instant donné, plutôt que comme des objets militaires finis¹⁸⁴ et clairement fonctionnels. Les proportions d'objets par catégorie fonctionnelle s'en trouvent donc largement bouleversées et plus proches d'une situation réelle des *militaria* dans la Capitale de Gaule Lyonnaise¹⁸⁵.

III.2. QUANTIFICATION ET RÉPARTITION SPATIALE

Le territoire défini pour notre étude a été subdivisé en quatre grandes zones se rapportant à des espaces géographiquement et administrativement distincts, de la colonie stricto sensu à son *suburbium* (cf. Part.I Chap.I). Ces zones sont globalement assez équilibrées en termes de nombre de gisements. La zone I, correspondant à la colline de Fourvière au sens large, rassemble treize sites¹⁸⁶. La zone II, localisée au niveau de l'actuelle Presqu'île lyonnaise est représentée par onze sites archéologiques tandis que le *vicus* de Vaise (zone IV) fait état de douze lieux de découvertes. Seule la zone III, sur les pentes et la colline de la Croix-Rousse, est largement sous-représentée avec seulement trois sites (fig.242 ; fig.243). Ce constat est sans doute pour partie dû à la faiblesse des recherches archéologiques dans ce secteur. Une fois encore, la répartition des *militaria* présentée ici sous forme de carte et de graphique est tributaire de l'état de la recherche et du développement des opérations de terrain dans certains arrondissements de la ville moderne.

Au total, 93% des *militaria* de Lyon, en nombre de restes, peuvent être localisés de manière plus ou moins précise. On les situe *a minima* sur un site archéologique et au mieux à l'échelle d'une couche ou d'un horizon chronologique au sein de ces gisements. Les objets non localisés proviennent pour large majorité des découvertes anciennes aujourd'hui conservées au Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

La première observation qui s'impose lorsque l'on considère l'*instrumentum* militaire de Lyon d'un point de vue géographique est la place considérable occupée par la colline de Fourvière dans la répartition des objets (zone I) (fig.243 ; fig.244). 237 restes ont été recensés pour cette zone, équivalent à 158 individus (NMI). L'ensemble de ces objets représente 65% du nombre de restes, soit près des deux tiers du corpus. L'accumulation des objets militaires au sein cette zone s'explique en partie par les nombreux objets militaires découverts dans l'habitat du Clos du Verbe Incarné (72 NR) de la rue des Farges (63 NR) et sur le site du Pseudo-sanctuaire de Cybèle (32 NR). La zone II arrive en troisième position avec 39 restes mais est mieux représentée en nombre

184. Cette position est également soutenue par E. Deschler-Erb dans le cadre de l'étude des *militaria* d'August (Deschler-Erb 1999, 86-87).

185. Nous excluons également l'ensemble des objets étudiés dont l'identification n'est pas certaine (*militaria*?).

186. Cet effectif ne tient pas compte du site du Parc de la Visitation, dont les *militaria*, récemment découverts, n'ont pas pu être intégrés à l'étude.

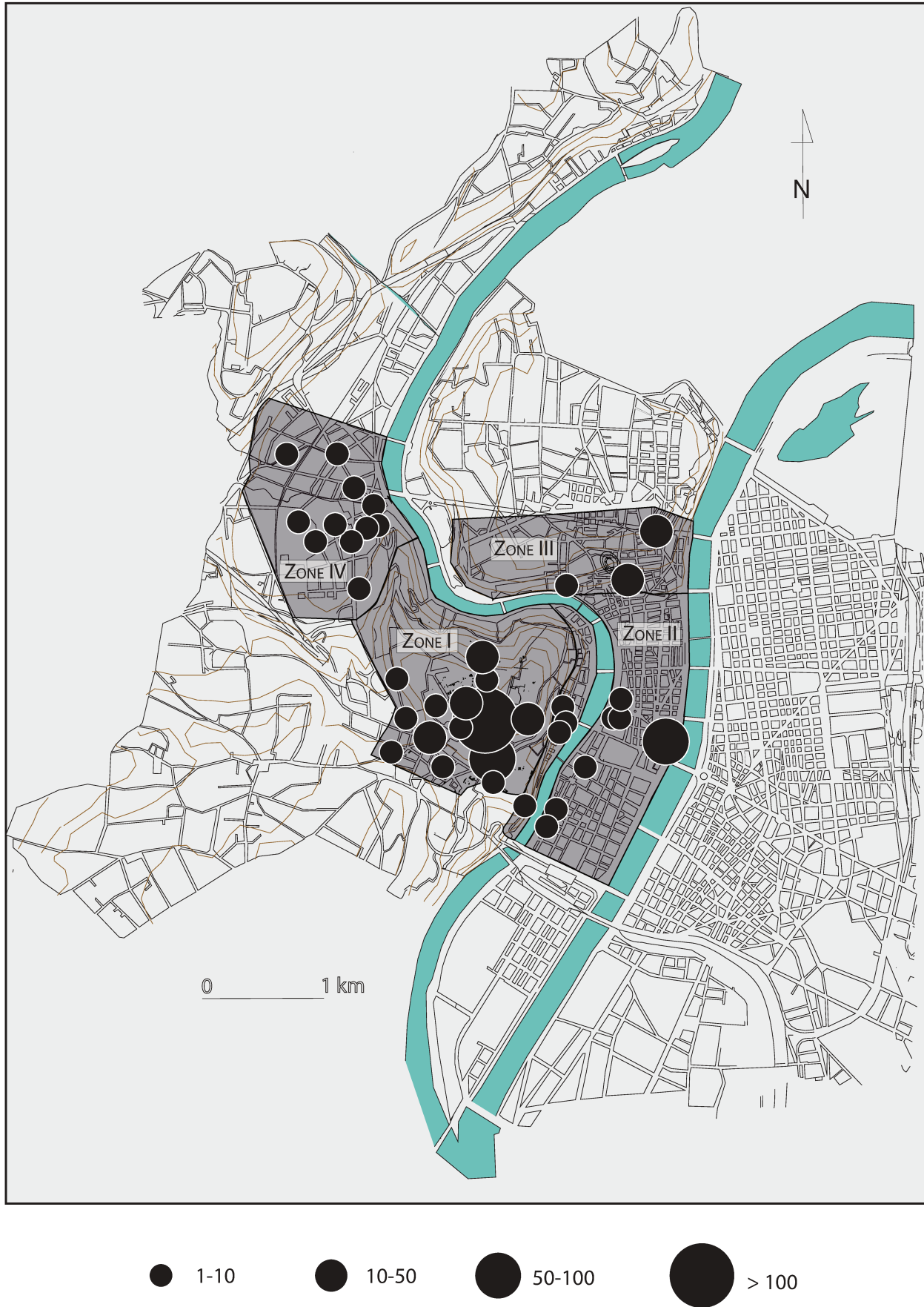


fig.242 - Carte de répartition des *militaria* de *Lugdunum* au sein des zones géographiques de l'étude.

Zone	NR	%NR	NMI	%NMI
I	237	65	158	60
II	35	10	31	12
III	39	11	23	9
IV	26	7	24	9
Non localisé	26	7	26	10
TOTAL	363	100	262	100

(a)

Zone	Site	NR	%NR	NMI	%NMI
I	Clos du Verbe Incarné	72	20	45	17
	Rue des Farges	63	17	37	14
	Prétendu sanctuaire de Cybèle	32	9	31	12
	Clos de la Solitude	23	6	9	3
	Trion	19	5	19	7
	Antiquaille	14	4	3	1
	Place Abbé Larue	6	2	6	2
	Hôpital Fourvière	3	0,8	3	1,1
	Hauts-de-Saint-Just	1	0,3	1	0,4
	Rue Henri le Chatelier	1	0,3	1	0,4
	Loyasse	1	0,3	1	0,4
	Rue Pierre Audry	1	0,3	1	0,4
	Rue de la Favorite	1	0,3	1	0,4
II	Place des Célestins	9	2	9	3
	Avenue Adolphe Max	8	2	6	2
	Rue Bourgelat	6	2	4	2
	Îlot 24/7-11 rue de la Monnaie	4	1,1	4	1,5
	Théâtre des Célestins	3	0,8	3	1,1
	Rue Monseigneur Lavarenne	1	0,3	1	0,4
	Tramassac	1	0,3	1	0,4
	Rue de la Quarantaine	1	0,3	1	0,4
	Rue Tony Tollet	1	0,3	1	0,4
	Rue Vaubecour	1	0,3	1	0,4
III	Rue des Fantasques	18	5	4	2
	ZAC Saint-Vincent/Rue Vieille	12	3	11	4
	Montée de la Grande Côte	9	2	8	3
IV	Place Valmy	5	1	5	2
	Rue des Tuileries	4	1,1	2	0,8
	Quartier Saint-Pierre	3	0,8	3	1,1
	Impasse Charavay	3	0,8	3	1,1
	Rue du Docteur Horand	3	0,8	3	1,1
	Rue Pierre Audry	1	0,3	1	0,4
	Rue Berjon	1	0,3	1	0,4
	Rue du Chapeau Rouge	1	0,3	1	0,4
	Rue Saint-Didier	1	0,3	1	0,4
	Rue du Sergent Michel Berthet	1	0,3	1	0,4
	Villa Montel	1	0,3	1	0,4
	Rue de Bourgogne/Clos des Arts	1	0,3	1	0,4
Vaise , dans la Saône	1	0,3	1	0,4	
Non localisé		26	7	26	10
TOTAL		363	100	262	100

(b)

fig.243 - Quantification général des *militaria* du *Lugdunum* par zone géographique de l'étude.

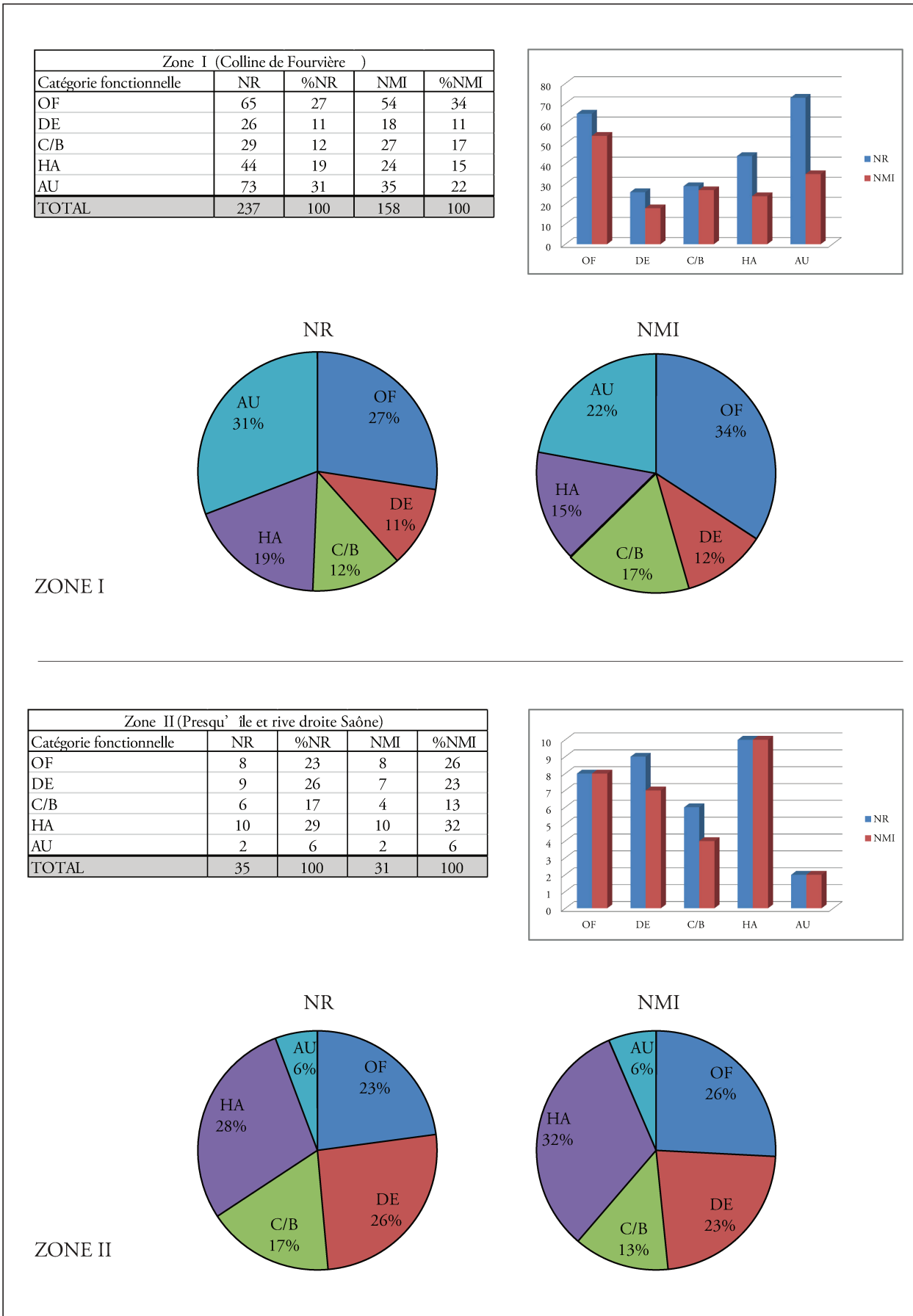


fig.244 - Quantification des *militaria* des zones I et II par catégorie fonctionnelle, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

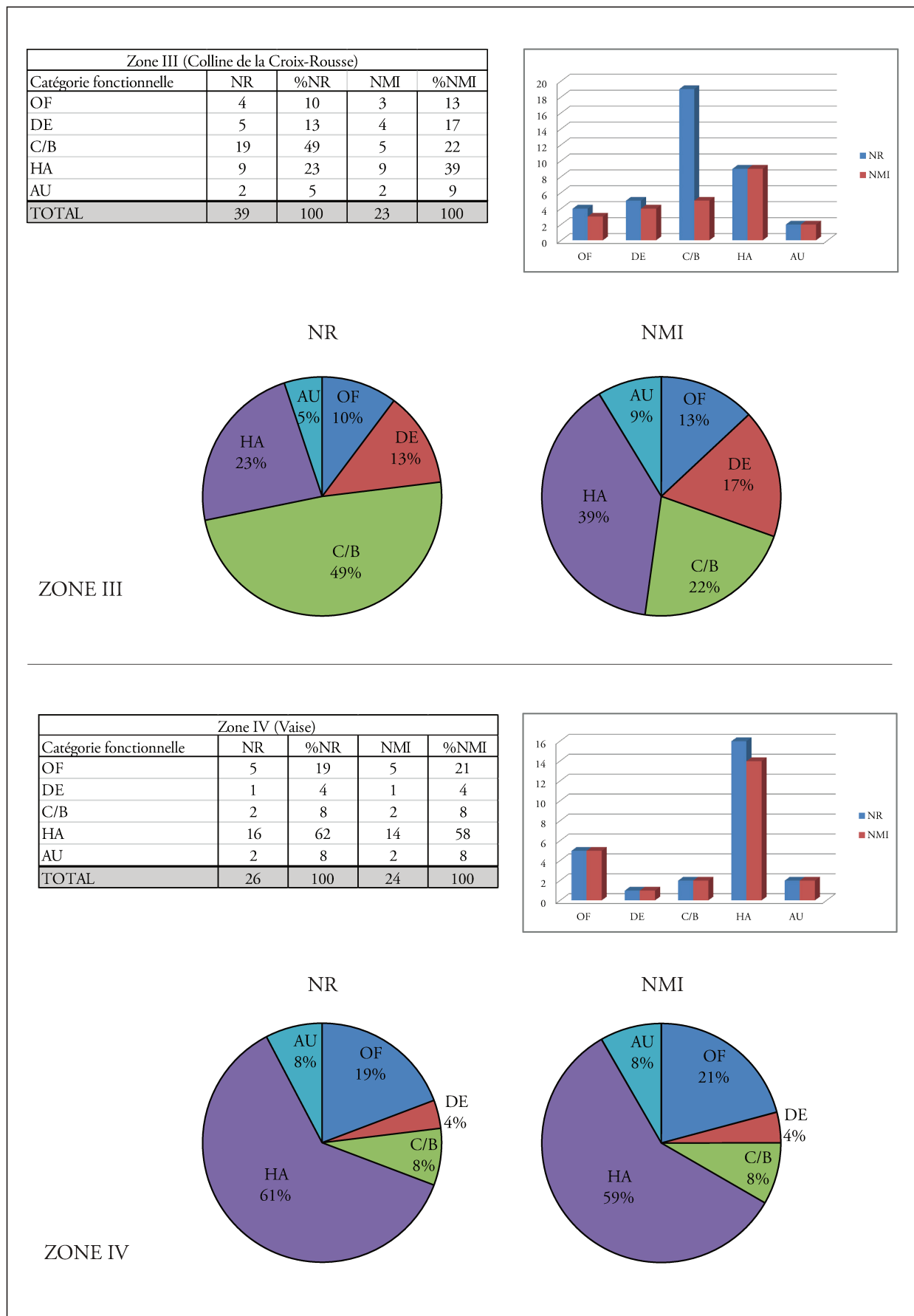


fig.245 - Quantification des *militaria* des zones III et IV par catégorie fonctionnelle, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

d'individus (12% du NMI global). Elle est majoritairement illustrée par les ensembles militaires de la Place des Célestins et de l'avenue Adolphe Max (8 NR). Si elle apparaît comme moins bien représentée en nombre d'individus, la zone III montre une concentration des *militaria* sur seulement trois gisements, dont le plus fourni en mobilier militaire est la fouille de la ZAC Saint-Vincent (11 NMI). La situation est tout autre pour la zone IV, qui témoigne d'une dispersion beaucoup plus grande des *militaria*, puisque les sites concernés livrent un nombre d'objets peu élevé, inférieur à 5 individus.

Ces chiffres généraux peuvent être plus précisément développés à la lumière des catégories d'armement et d'équipements militaires considérées au cours de l'analyse qualitative.

III.2.1. Zone I (Colline de Fourvière)

La zone I, la plus riche en mobilier militaire, témoigne de manière générale d'une part importante occupée par l'armement offensif (fig.244). Si cette catégorie ne se place qu'en seconde position d'un point de vue du nombre de restes, elle est en revanche la première en termes d'individus puisqu'elle rassemble 54 objets soit plus d'un tiers des *militaria* de la zone (34% du NMI).

La catégorie des équipements divers est également bien attestée avec 73 restes (31%). Sa part est néanmoins clairement réduite si l'on tient compte du comptage en nombre minimum d'individus puisqu'elle ne s'élève plus qu'à 22% (35 NMI). Ce résultat est conditionné par la découverte de plusieurs ensembles cohérents de garnitures de lanières sur les sites de la rue des Farges, du Clos du Verbe Incarné et du Clos de la Solitude. Le harnachement, avec 44 fragments inventoriés, est en troisième position en nombre de restes (19% du NR). L'armement défensif et les éléments de ceintures sont quant à eux beaucoup moins bien représentés avec un total de 26 et 29 fragments.

III.2.2. Zone II (Presqu'île et bords de Saône)

Bien que moins bien dotée en termes d'effectifs, la zone II témoigne de proportions d'armement et d'équipement militaire assez différentes comparées à la Colline de Fourvière, puisqu'on observe un relatif équilibre des catégories en présence (fig.244). Les objets liés au harnachement sont les plus nombreux avec 10 restes (29% du NR). Ils sont suivis de peu par l'armement défensif (9NR), l'armement offensif (8 NR) et les éléments de ceintures et de baudrier (6NR). La catégorie des autres équipements ne représente qu'une part infime du corpus à hauteur de 2 individus¹⁸⁷.

III.2.3. Zone III (Colline de la Croix-Rousse)

Les *militaria* de la zone III témoignent d'un net ascendant de l'équipement militaire sur les armes offensives et défensives (fig.245). Les éléments de ceintures et baudrier caractérisent l'essentiel du corpus en nombre de restes (19 NR soit 49%), en raison notamment de la découverte

187. Rappelons que ne sont pas décomptés les ensembles de boutons circulaires issus du site de l'Hôtel-Dieu.

du lot de garnitures de ceinture de la rue des Fantasques et sa garniture de ceinturon de type « VTERE FELIX ». En revanche, en prenant en compte le NMI, la part de cette catégorie s'élève seulement à 22%. Le harnachement se place en seconde position en termes de restes (9 NR soit 23%), mais est nettement mieux représenté en termes d'individus (39% du NMI). Les catégories de l'armement offensif et défensif sont peu représentées puisqu'elles ne rassemblent à elles deux que 7 individus. La représentation des autres équipements relève presque de l'anecdotique (2 NR).

III.2.4. Zone IV (Vaise)

La zone IV, au niveau de l'actuelle plaine de Vaise, là encore peu représentative à l'échelle globale en terme d'individus, est caractérisée par une proportion très importante du harnachement équestre (fig.245). Celui-ci rassemble, avec 16 restes, près de 62% de l'ensemble. L'armement offensif n'est illustré que par 5 restes (19%), suivi des éléments de ceinture et des équipements divers (8% chacun). L'armement défensif n'est que très faiblement attesté dans cette aire géographique puisqu'il n'est illustré que par 1 individu (4%).

III.3. QUANTIFICATION ET PÉRIODISATION CHRONOLOGIQUE

Les données quantitatives générales que nous venons d'exposer, bien qu'instructives en terme de catégories représentées, peuvent être largement affinées à la lueur des données chronologiques en notre possession. Cette approche permet d'observer des évolutions sensibles dans la composition et la distribution des *militaria* et leur diffusion à l'échelle du territoire colonial. Le mobilier militaire étudié peut être classé au sein des quatre grandes périodes chronologiques définies en préambule de l'analyse (cf. *Part.I Chap.I*). Nous rappelons ici les limites de cette périodisation.

Période 1 : 50 av. – 12 av. J.-C.

Période 2 : 12 av. – 120/160 apr. J.-C.

Période 3 : 120/160 apr. – 250/300 apr. J.-C.

Période 4 : 250/300 – 400 apr. J.-C.

Ce classement amène tout de même au préalable certains commentaires indispensables. Une partie non négligeable des *militaria* pris en compte ne jouit pas de contexte stratigraphique suffisamment renseigné pour proposer une datation intrinsèque fiable. L'attribution d'un objet à une période donnée ne peut donc être possible que par le croisement des données de l'analyse qualitative et des données contextuelles propres à chaque site. Certains objets bénéficiant d'une datation typologique relativement étendue, mais dotés d'un contexte daté précisément, peuvent donc être intégrés à l'un des horizons définis. Dans une perspective inverse, des objets pourvus d'une datation typologique resserrée, mais dénués de contexte stratigraphique sont également

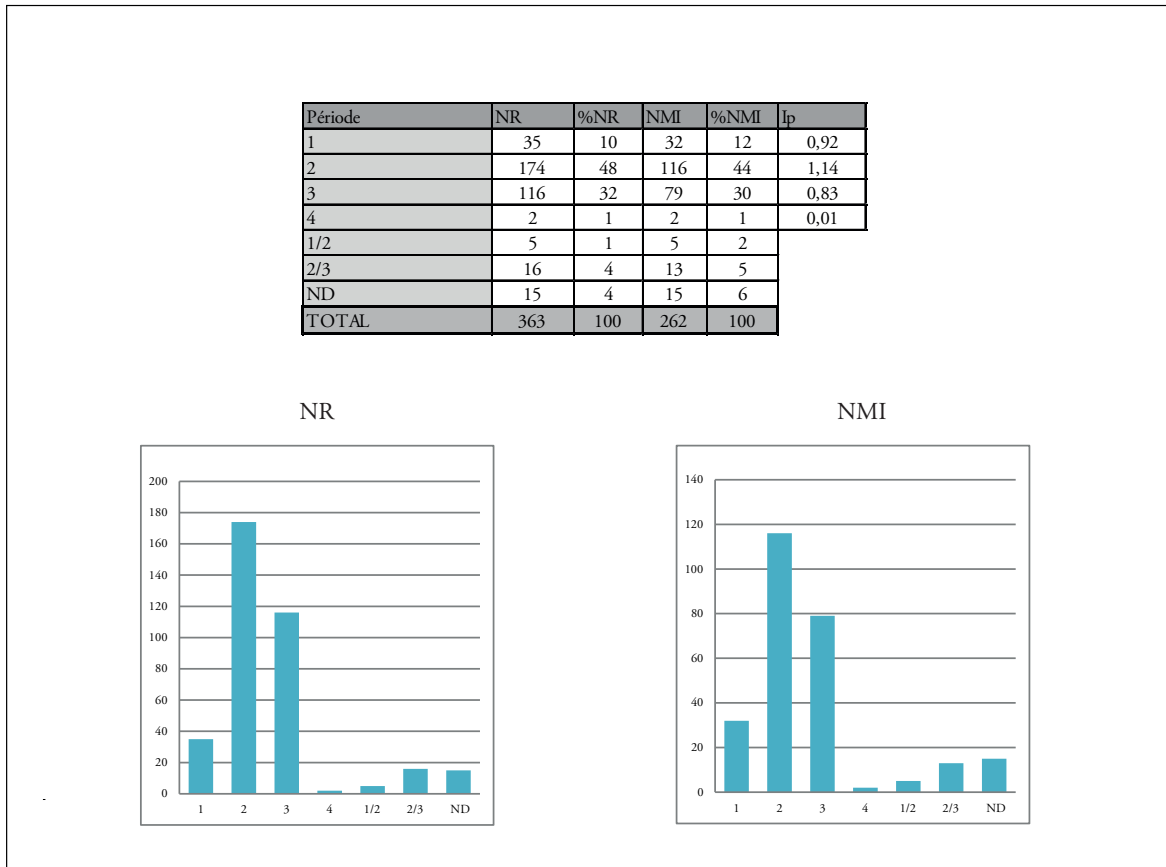


fig.246 - Quantification générale des *militaria* de Lugdunum par période chronologique, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

pris en compte dans le comptage par période chronologique. En conséquence, ce sont près de 91% des artefacts (en NR) qui ont pu être datés pour seulement 4% d'objets non datés par leur stratigraphie ou leur typologie (ND) ou échelonnés sur plusieurs périodes (1/2 et 2/3) (fig.246).

Les résultats qui découlent de la segmentation chronologique des *militaria* lyonnais sont tout de même à nuancer. En premier lieu, il convient de rappeler que les effectifs sont en partie conditionnés par la stratigraphie et la chronologie des sites considérés pour l'étude. La sous-représentation de certaines périodes est tributaire du développement des investigations de terrain. Gageons que l'avenir fournira certainement des évolutions dans ces faciès. Par ailleurs, l'inégalité des effectifs est également le reflet de la périodisation en elle-même, constituée de segments chronologiques d'ampleur différente et plus ou moins large. Afin de pallier à cet écueil, une pondération des effectifs selon le nombre d'années constituant chaque phase peut être envisagée. Le principe consiste à diviser le nombre de restes (NR) par le nombre d'années, fournissant ainsi un indice périodique (Ip) permettant une comparaison des effectifs entre les différents horizons chronologiques.

III.3.1. Période 1 (50 av. – 12 av. J.-C.)

La période 1, comprise entre la fin de la Guerre des Gaules et le règne d'Auguste, est illustrée à Lyon par 35 restes pour 32 individus. Rapportés en proportion, ces chiffres correspondent à 10% du NR pour 12% du NMI (fig.247). L'indice périodique ($I_p=0,92$) place la période en deuxième position le mieux représentée à Lyon. La faiblesse du corpus invite néanmoins à rester prudent et nuancé quant aux enseignements que nous pourrions extraire de ce corpus. Ce dernier est issu pour une très large part des occupations précoces des sites du pseudo « sanctuaire de Cybèle » et du Clos du Verbe Incarné, qui à eux seuls totalisent près de 94% du total. Le reste est illustré par une boucle en provenance de Saint-Vincent (n°337) et la découverte ancienne d'un glaive long de type *gladius hispaniensis* (n°1). Une fois encore, on ne s'étonnera pas du faible nombre d'objets découverts pour les horizons dits coloniaux de Lyon, puisque ces niveaux, circonscrits presque exclusivement à la Colline de Fourvière, n'ont été que très rarement atteints et repérés par les archéologues jusqu'à daté récente. Dans l'attente de nouvelles découvertes, quelques observations peuvent tout de même être effectuées.

La quantification par catégorie fonctionnelle montre la part importante occupée par l'armement offensif. Il totalise 16 individus, soit 50% du NMI. Au sein de cette catégorie, le groupe des épées et poignards est le mieux représenté (6 NMI soit 17%). Les lances et javelots rassemblent 4 individus tandis que les éléments relatifs à l'artillerie et l'archerie ne sont attestés que par 3 et 2 artefacts. Le groupe des fourreaux est le moins bien documenté avec un seul fragment de bouterolle (cat. n°37).

L'armement défensif est peu documenté pour les périodes précoces de *Lugdunum* puisqu'il ne représente que 6% des individus, illustrés par quatre fragments. Les deux objets étudiés se rapportent à un umbo de bouclier et une possible écaille de cuirasse (n°145 et 155).

Les éléments de ceinture, avec 4 individus, ne totalisent que 12% des *militaria* de la période. Ils sont représentés par 5 fragments d'attaches et de boucles. Le harnachement est encore plus faible en terme quantitatif puisqu'attesté par un seul objet (n°253).

La catégorie des autres équipements se place en seconde position en termes de représentation avec 9 individus soit 28% du corpus. Elle se caractérise avant tout par la découverte de plusieurs clous de chaussures sur le site du pseudo « sanctuaire de Cybèle » (6 NMI), d'un bouton à anneau et d'une boucle simple à cadre en 'D'.

Signalons enfin que cinq individus peuvent être attribués à la période 1 ou 2 sans qu'il soit possible de les discriminer avec plus précision. Il s'agit pour grande part de fragments liés à l'armement offensif (3 NMI) et aux outils du camp (2 NMI).

De manière générale, notons qu'on ne s'étonnera pas de la surreprésentation de l'armement comparé aux autres catégories d'équipement. Au cours de la période concernée, située rappelons le avant l'offensive en Germanie, les pièces de cuir constituant la ceinture militaire et le harnais sont encore très peu décorées. Très peu de types d'ornement en métaux sont encore aujourd'hui connus sur les sites précoces et force est d'admettre que si l'ornement n'a pas existé, il devait

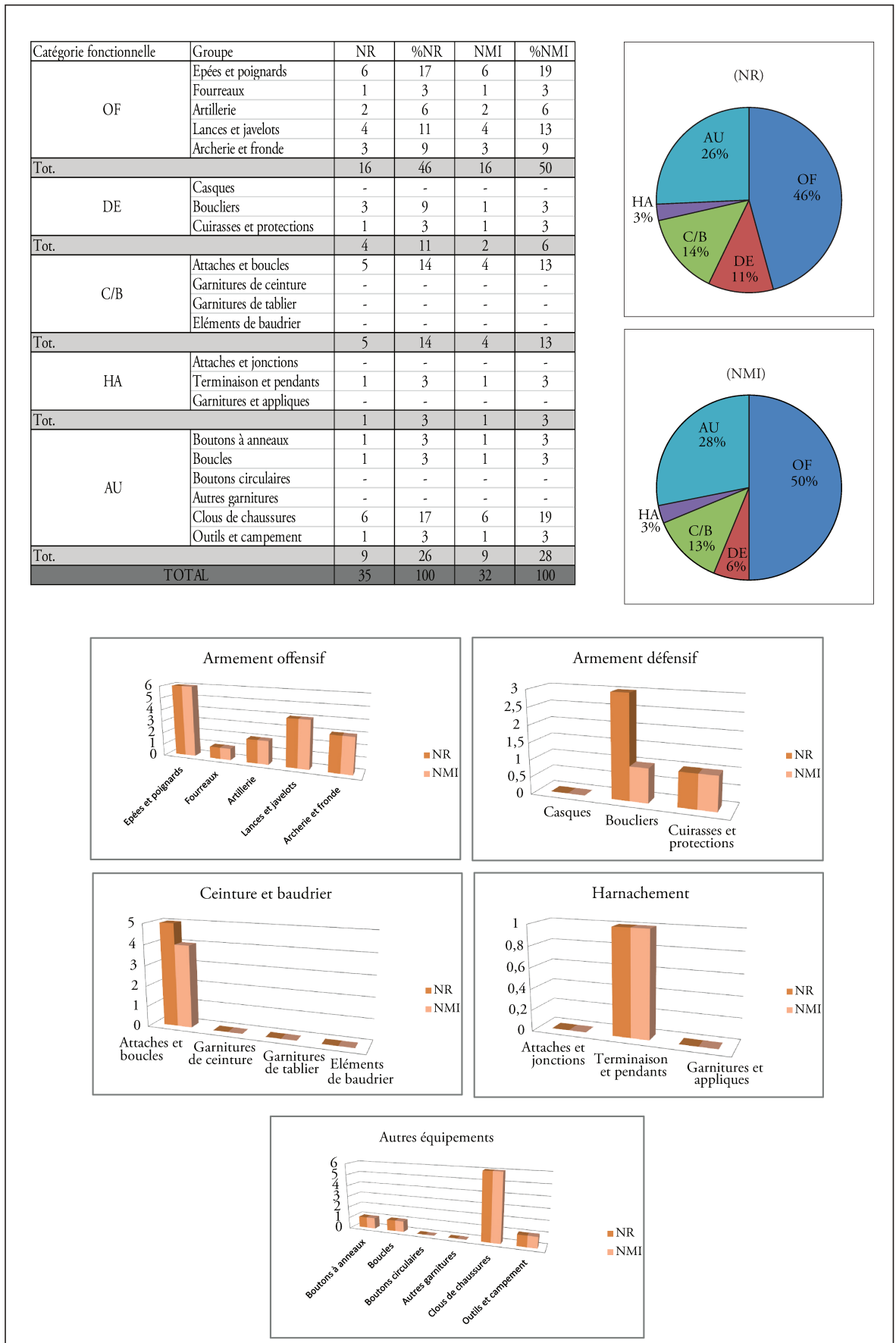


fig.247 - Quantification générale des *militaria* de la Période 1 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

tout du moins se matérialiser d'une autre manière (par exemple un travail de décor sur cuir, aujourd'hui invisible). L'une des conséquences de cette remarque au niveau du faciès général est donc la très faible représentation des ceintures et du harnais, réduits aux éléments strictement fonctionnels (attaches, boucles, boutons).

III.3.2. Période 2 (12 av. – 120/160 apr. J.-C.)

La période 2, comprenant une grande partie du Haut-Empire, constitue le segment chronologique le plus largement attesté à Lyon pour les *militaria*. Elle totalise 174 restes pour 116 individus, ce qui porte sa proportion à près de 48% du total en nombre de restes (fig.248). Cette surreprésentation s'explique en partie, il est vrai, par la mise au jour fréquente de niveaux archéologiques datés du I^{er} siècle à Lyon, ce que semble confirmer l'indice périodique ($I_p=1,14$), somme toute assez proche des périodes 1 et 3.

Parmi les vingt-quatre sites ayant livré des *militaria* associés à cette période, Le Clos du Verbe Incarné fournit un nombre prépondérant des objets, à hauteur de 20% de individus (25 NMI). Le site de la Rue des Farges (15 NMI) et les fouilles de la nécropole de Trion (17 NMI) alimentent également le corpus de manière notable. A eux trois, ces gisements totalisent plus de la moitié du nombre de restes (54% du NR). Les découvertes anciennes de Lyon (13NMI) participent également de manière non négligeable à la représentation de cette période chronologique (16% du NMI). Le reste des gisements étudiés contribuent plus modérément à l'ensemble, dans des proportions inférieures à 10% du total.

L'armement offensif rassemble près de 29 restes pour 28 individus (24% du NMI). Au sein de cette catégorie, les fragments de glaives et de poignards sont les plus nombreux (12 NMI). Ils illustrent près de 10% du nombre d'individus global. Les lances et javelots sont également bien représentés (8%). La part des éléments de fourreaux est plus faible (4%) tandis que les objets associés à l'archerie sont quasi-absents¹⁸⁸. Aucun fragment se rapportant à l'artillerie n'a été mis en évidence.

L'armement défensif est la dernière catégorie la mieux attestée pour cette période, avec 9% des effectifs globaux. Malgré sa faible représentation, elle est composée majoritairement d'éléments de cuirasses (4 NMI), suivis des éléments de bouclier (3 NMI) et enfin des fragments de casques (2 NMI).

Les ceintures de la période 2 sont bien présentes pour la période considérée, rassemblant un total de 31 individus (27% du NMI). Ce sont les boucles de ceintures qui composent l'écrasante majorité des objets (19 NMI), au détriment des autres types de garnitures, appliques de *cingulum* (6 NMI) et de tablier de lanières (6 NMI). On rappelle ici que ces proportions doivent être tempérées, car sont inclus à cette catégorie certaines appliques et pendants de petites dimensions pouvant très bien convenir à du harnachement équestre plutôt qu'au *cingulum* ou au tablier (cf. Part.II Chap.I.4).

188. Ces chiffres ne tiennent pas compte des pointes de flèches en cours de fabrication mises au jour sur le site du Clos du Verbe Incarné (cf. Part.II Chap.II.1).

Catégorie fonctionnelle	Groupe	NRp	%NRp	NMI	%NMI
OF	Épées et poignards	12	7	12	10
	Fourreaux	5	3	5	4
	Artillerie	-	-	-	-
	Lances et javelots	9	5	9	8
	Archerie et fronde	3	2	2	2
Tot.		29	17	28	24
DE	Casques	2	1	2	2
	Boucliers	3	2	3	3
	Cuirasses et protections	6	3	4	3
Tot.		11	6	9	8
C/B	Attaches et boucles	19	11	19	16
	Garnitures de ceinture	6	3	6	5
	Garnitures de tablier	7	4	6	5
	Éléments de baudrier	-	-	-	-
Tot.		32	18	31	27
HA	Attaches et jonctions	4	2	4	3
	Terminaison et pendants	28	16	27	23
	Garnitures et appliques	20	11	5	4
Tot.		52	30	36	31
AU	Boutons à anneaux	8	5	8	7
	Boucles	-	-	-	-
	Boutons circulaires	39	22	1	1
	Autres garnitures	3	2	3	3
	Clous de chaussures	-	-	-	-
	Outils et campement	-	-	-	-
Tot.		50	29	12	10
TOTAL		174	100	116	100

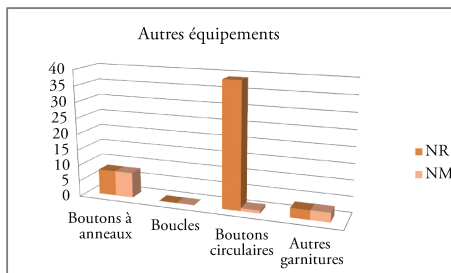
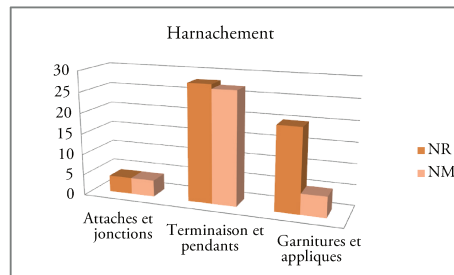
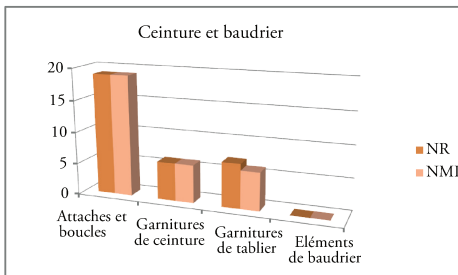
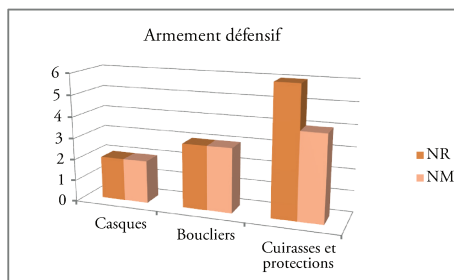
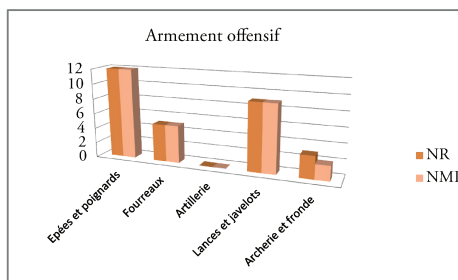
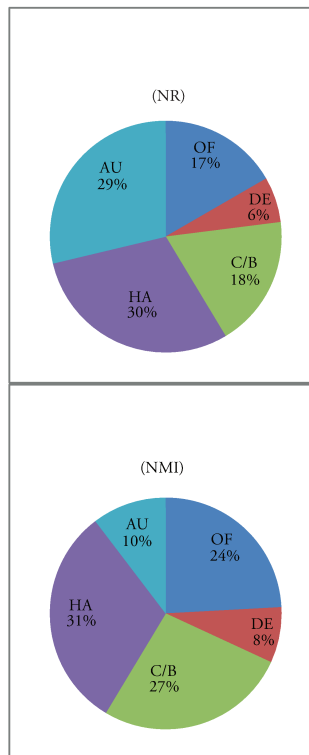


fig.248 - Quantification générale des *militaria* de la Période 2 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

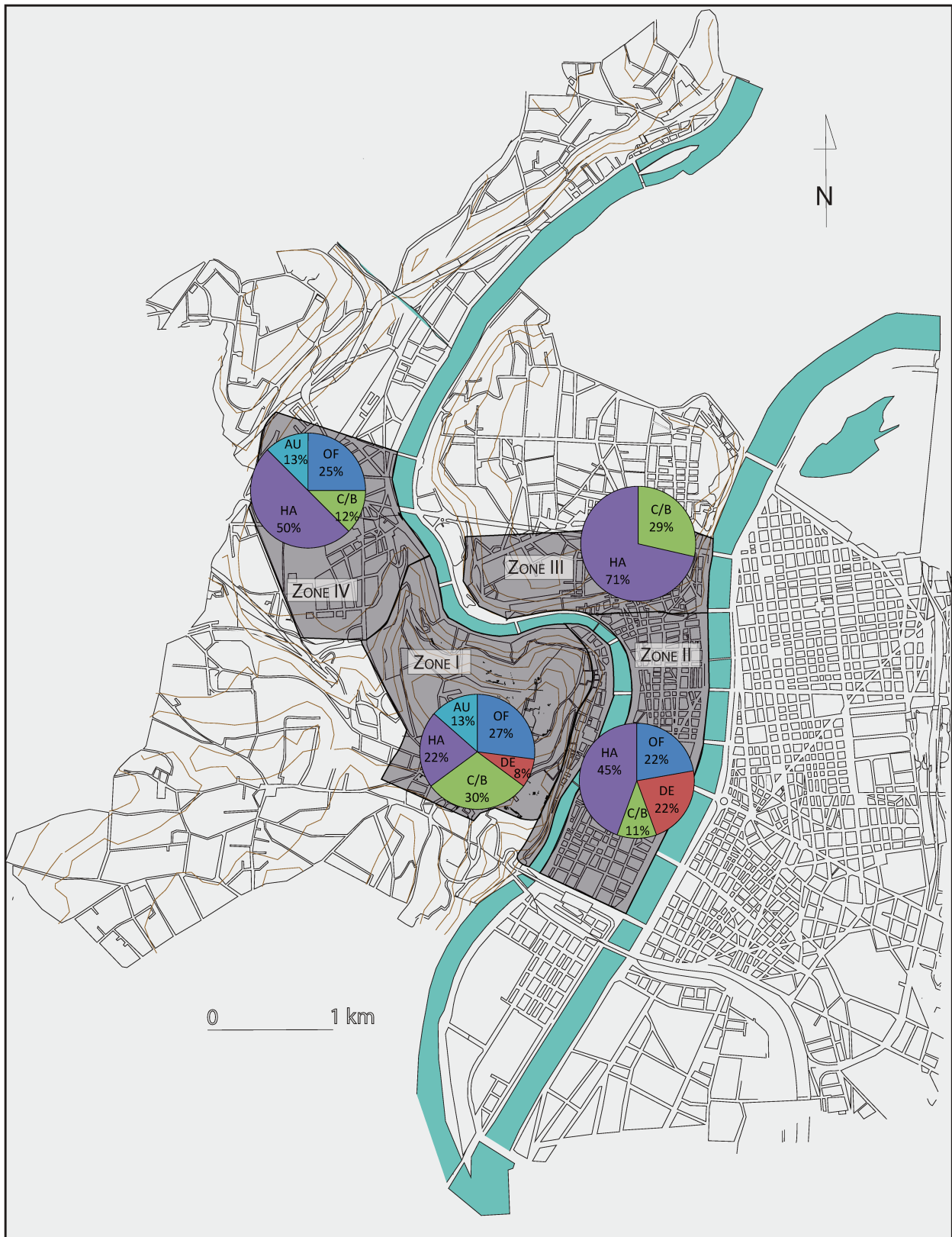


fig.249 - Proportions des *militaria* de la période 2 par catégorie fonctionnelle au sein des zones géographiques de l'étude, en nombre de restes (NR).

La part du harnachement est de loin la plus conséquente puisque la catégorie rassemble pour la période 2 près de 52 restes pour 36 individus (31% du NMI global). Il se compose pour majorité de pendants décoratifs (27 individus soit 23% du NMI). Le reste est représenté par 20 appliques de harnais (mais 5 NMI) et 4 attaches et jonctions de lanières.

Les autres équipements sont presque à égalité du harnachement en termes de reste (50 NR soit 29% du total de fragments). La représentation importante de cette catégorie est en partie expliquée par les lots conséquents d'appliques circulaires retrouvées sur les sites du Clos de Verbe Incarné (n°339-362) et du Clos de la Solitude (n°426-440). Une fois pondéré sur la base du NMI, le pourcentage est réduit à 10%. Selon cette méthode de comptage, les boutons à anneaux sont majoritaires (8 NMI).

Enfin, on constate qu'un nombre relativement important de fragments se rapportent à des objets couvrant les périodes 2 et 3 en raison d'une attribution typologique trop large et d'un manque de données stratigraphiques. Cet ensemble se compose pour bonne part d'armement offensif et défensif (8 et 3 NMI), d'éléments de harnachement et de garnitures diverses (2 et 1 NMI).

Répartition spatiale

À la différence de période 1, pour laquelle la totalité (ou presque) des *militaria* provient de la Colline de Fourvière, les artefacts de la période 2 se répartissent sur l'ensemble du territoire de *Lugdunum* (fig.249). Les résultats de l'analyse quantitative peuvent donc être précisés selon les zones géographiques préalablement définies. Une fois encore, afin de comparer de manière plus adéquate les différentes zones concernées, et dans une optique de lisibilité statistique, nous n'incluons pas dans ces comptages les objets en lien avec la production d'armement et d'équipement militaire (Clos du Verbe-Incarné, Pseudo-sanctuaire de Cybèle), ni les éléments résultants de l'assemblage d'équipement ou de harnachement, qui peuvent être considérées là encore comme un type d'activité bien particulier.

La Colline de Fourvière (zone I) est la mieux dotée en *militaria* puisqu'elle rassemble près de 75% du corpus (130 NR). D'un point de vue catégoriel, on observe une part prépondérante d'équipements divers et du harnachement, qui rassemblent 61% des artefacts de la zone en nombre de restes, mais seulement 35% en nombre d'individus. Les éléments de ceintures sont également bien représentés (22 NMI soit 30% des objets de la zone). Au final, l'armement au sens strict du terme n'occupe qu'une place mineure. Les armes offensives (21 NR) et défensives (8NR) ne constituent que 21% du corpus, mais tout de même plus d'un tiers des individus recensés (35%).

Sur la Presqu'île et la rive droite de la Saône (zone II), les effectifs sont beaucoup plus réduits puisqu'ils ne totalisent que 9 individus. Ce corpus reste limité pour pouvoir observer un faciès clairement pertinent en termes proportions de catégories. On observe tout de même la part importante occupée par les éléments de harnachement équestre, de ceintures et de baudriers, qui constituent près de 45% de la zone. Ces remarques peuvent également être exprimées au niveau de la colline de la Croix-Rousse (zone III) et de la Plaine de Vaise (zone IV) qui rassemblent des

effectifs restreints (7 et 16 NMI). Dans la première zone, la part écrasante du harnachement face aux autres catégories de *militaria* est encore nettement plus prononcée puisqu'il représente près de 71% des individus.

III.3.3. Période 3 (120/160 apr. – 250/300 apr. J.-C.)

La période 3, comprise entre la dynastie antonine et le début de l'Antiquité tardive, constitue la deuxième période chronologique la mieux représentée à Lyon en nombre de restes. Le corpus fait état de 116 restes pour 79 individus, soit une part de 23% sur l'ensemble du corpus d'étude (fig.250). Son indice périodique témoigne néanmoins d'une représentation légèrement inférieure à la période 1 dans l'éventail chronologique considéré ($I_p=0,83$).

Les objets militaires se répartissent sur 19 sites archéologiques. L'ensemble le plus conséquent a été mis au jour sur le site de la rue des Farges, qui livre 33NR pour 23 individus (29% du NMI). Neuf objets se rapportant à cet horizon chronologique proviennent de la place des Célestins (11% du NMI). Les sites de l'Antiquaille et de la rue des Fantasques, en dépit d'une bonne représentation en termes de restes (18 et 13 NR), le sont beaucoup moins si l'on considère le nombre d'individus. Cette observation résulte de la mise au jour en ces lieux de nombreux fragments constitutifs d'objets complexes (fourreau, baudrier). Notons également les contributions des sites de l'avenue Adolphe Max (6 NMI), de la Montée de la Grande Côte (6 NMI) et du Clos du Verbe Incarné (6 NMI), ainsi que certaines découvertes anciennes issues de Lyon (9 NMI). Sur les autres sites, la découverte de *militaria* propre à cette période chronologique marginale, même s'ils participent au corpus, une fois rassemblés, à hauteur de 18% de l'ensemble.

Durant cette période, l'armement offensif représente près d'un quart des objets avec 31 restes pour 20 individus. Ces sont les armes de poings qui constituent la majorité de la catégorie. Il s'agit de plusieurs lames et fragments d'épées (7 NMI), mais également d'éléments de fourreaux (14 NR pour 5 NMI). Les armes d'hast contribuent à l'armement offensif à hauteur de 4 individus, suivies des éléments propres à l'artillerie (2 NMI) et à l'archerie (2 NMI).

En proportion, l'armement défensif témoigne d'une nette augmentation comparé à la période précédente. On dénombre 23 restes pour 17 individus (22% du NMI). Au sein de cette catégorie, le groupe des cuirasses et protections corporelles est prédominant en termes de restes (14 NR), mais amoindri si on prend en compte le nombre d'individus (8 NMI). Les boucliers sont également bien attestés avec 7 individus, dont une grande majorité provient du site de la Rue des Farges (n°156-158 et 160-161). Au cours de la période 3, les casques ne sont illustrés que par deux fragments issus du site de la Montée de la Grande Côte (n°133,135).

L'équipement personnel du soldat rassemble seulement 9 individus soit 11% des effectifs. On voit apparaître les éléments de baudrier avec 7 restes (4 NMI). Les objets constitutifs de la ceinture (boucles et garnitures) restent majoritaires puisqu'ils totalisent pour leur part 18 fragments pour un total de 7 individus (7% du NMI).

Le harnachement constitue de peu la catégorie la mieux représentée pour la période (28%). Une grande majorité de cet ensemble se rapportent à des appliques de garnitures de lanières (20 NR pour 16 NMI). Les pendants et terminaisons, majoritaires lors de la période précédente, ne

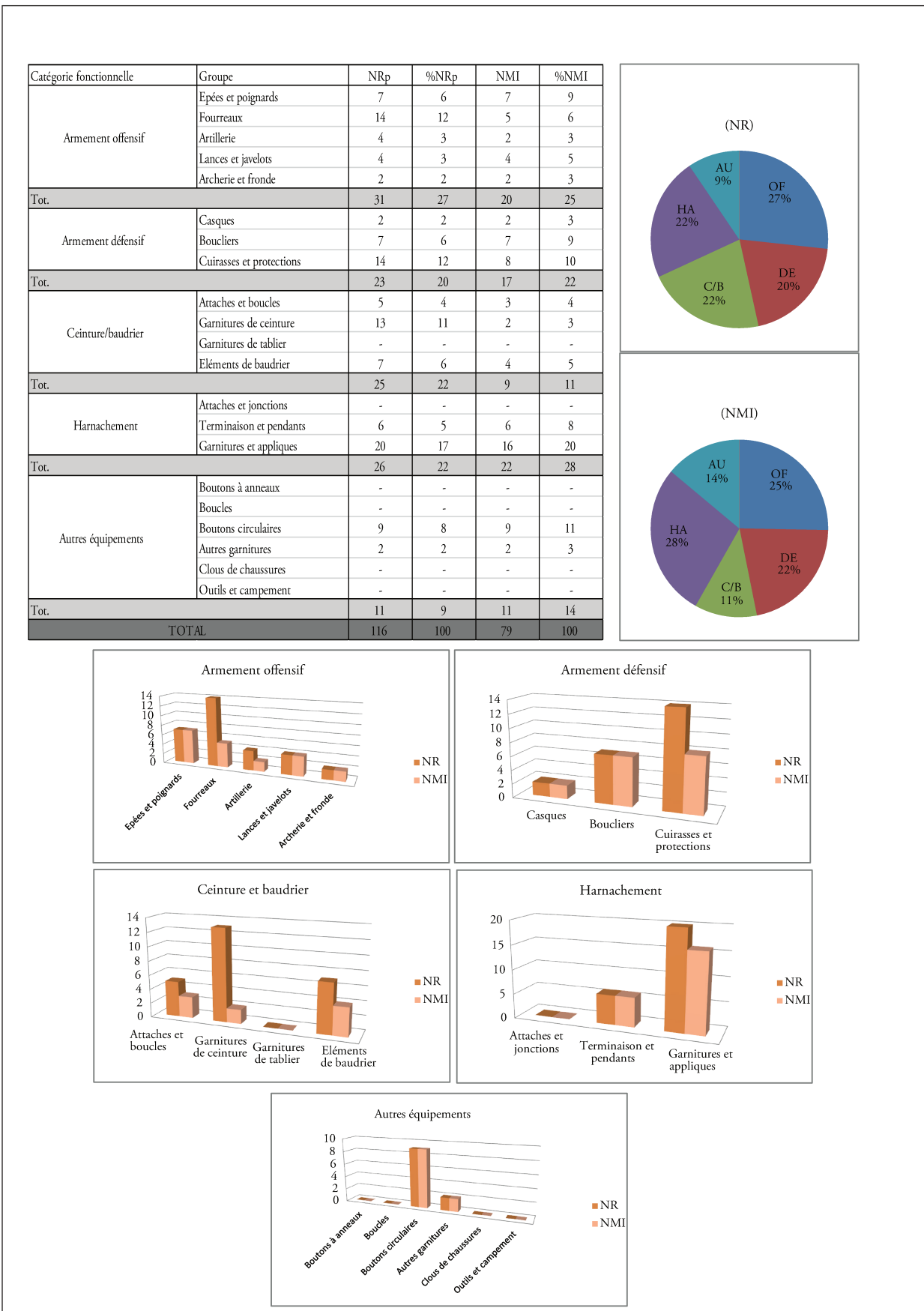


fig.250 - Quantification générale des *militaria* de la Période 3 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

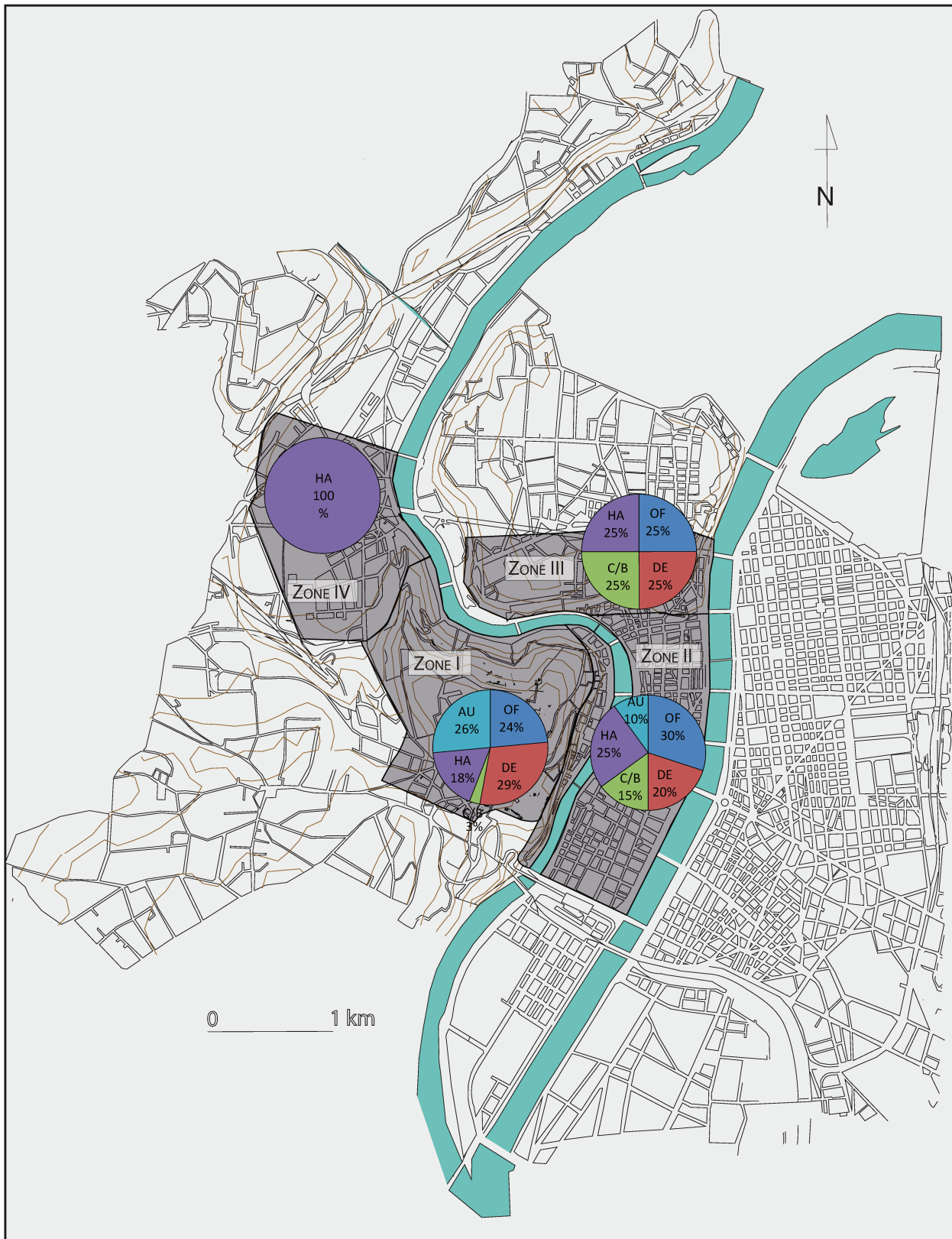


fig.251 - Proportions des *militaria* de la période 3 par catégorie fonctionnelle au sein des zones géographiques de l'étude, en nombre de restes (NR).

sont plus illustrés que par 6 objets. Aucun élément de jonction ou d'attache de harnais n'a été identifié.

Les autres types d'équipements militaires sont documentés à hauteur de 14% du corpus. Au sein de cette catégorie, seuls deux groupes sont représentés. Il s'agit des boutons circulaires à décor émaillé (9 NMI) et de deux fragments liés probablement à la garniture de lanières ou d'éléments en cuir (n°454-455).

Répartition spatiale

Les *militaria* de la période 3 sont disséminés sur l'ensemble des zones considérées pour l'étude (fig.251). Comme à la période précédente, la Colline de Fourvière (zone I) fournit une grande partie des artefacts compris entre le milieu du II^e et le III^e siècle de notre ère. 54 restes se répartissent entre les différentes catégories d'armement et d'équipement militaire. Ils correspondent à 47% des effectifs totaux de la période. L'armement offensif, avec 18 NR¹⁸⁹, totalise près d'un tiers de l'ensemble (33%), mais moins d'un quart si l'on considère sa représentation en nombre d'individus (23%). Il est suivi de près par l'armement défensif qui rassemble 16NR (30%)¹⁹⁰. L'ensemble est ensuite représenté par le harnachement avec 10 objets (18%) puis par les autres équipements à hauteur de 9 restes. Enfin les éléments de ceintures ne sont illustrés que par une applique isolée (cat. n°198).

Sur la Presqu'île et ses abords (zone II), seuls 22 restes sont comptabilisés pour cette période. Ils se répartissent de manière relativement homogène entre les différentes catégories. L'armement offensif est le plus représenté avec 6 artefacts (27%), suivis du harnachement avec 5 restes (23%), des éléments de ceintures et de baudrier (23%) et de l'armement défensif à hauteur de 4 fragments (18%). Les autres types d'équipements ne sont attestés que par 2 fragments.

La zone III livre un ensemble non moins conséquent avec 27 restes, mais seulement 12 individus. Il s'agit pour très grande majorité d'éléments de baudrier et de ceinture en provenance des sites de la rue des Fantasques et de la Montée de la Grande Côte. Ils représentent près 63% des fragments mis au jour (17 NR). Le reste du corpus se répartit entre l'armement offensif (4 NR), l'armement défensif (3 NR) et le harnachement (3NR). Les équipements divers ne sont pas représentés. Si l'on considère ces chiffres en nombre d'individus, on observe un strict équilibre entre les différentes catégories en présence, à hauteur de 25% chacune.

En ce qui concerne la Plaine de Vaise (zone IV), le faible nombre de fragments mis au jour se rapporte exclusivement au harnachement équestre (5 NR).

III.3.4. Période 4

À Lyon, la période 4 correspondant à l'Antiquité tardive n'est que très minoritaire puisque seuls

189. Ce chiffre est conditionné pour partie par la découverte de plusieurs fragments de fourreaux sur le site de l'Antiquaille, que l'on doit en réalité considérer comme un unique individu (cat.n°45).

190. La part de l'armement défensif doit être néanmoins nuancée, car elle prend en compte pour majorité des fragments de cuirasses à écailles appartenant probablement à un seul et même individu en provenance du site de la rue des Farges (cat. n°143-144).

deux objets ont été identifiés. Ils ne représentent au total que 1% de l'ensemble des *militaria* de *Lugdunum*. Il s'agit d'une pointe à barbelures (n°61) et d'une applique en forme d'hélice (n°305). Ils se répartissent entre la Presqu'île (Îlot 24) et la plaine de Vaise (rue Saint-Didier).

III.4. CONTEXTES ET ENSEMBLES MOBILIERS

L'analyse globale des *militaria* de Lyon peut se poursuivre dans une perspective tenant compte de la nature des sites de découvertes ainsi que les contextes stratigraphiques associés aux artefacts. Cette approche permet de raisonner à l'échelle d'un type d'occupation précis, mais également en termes d'associations ou « assemblages » de mobiliers militaires parfois cohérents, tant d'un point de vue qualitatif que chronologique. Dans la mesure du possible, les *militaria* seront considérés pour ce qu'ils sont à l'échelle stratigraphique et mis en relation avec les vestiges immobiliers et les structures qui leur sont associées. Au sein de chaque type d'occupation, nous mettrons l'accent sur la découverte d'ensembles particuliers qui apportent selon nous des informations capitales pour la compréhension de la fréquentation militaire de Lyon à l'époque romaine.

Cinq types d'occupation distincts peuvent être définis (fig.252). L'« habitat » rassemble les sites relevant d'une installation à vocation domestique sous la forme de quartier d'habitation et de *domus* intégrées au tissu urbain. Les « édifices publics », peu nombreux, correspondent à des monuments de grande ampleur à vocation politique (prétoire) ou sociale (thermes, cirque). La catégorie des « entrepôts et zone artisanale » se rapportent à des sites ou des espaces dédiés au stockage (entrepôts), à la fabrication ou à la vente (atelier-boutique). Les gisements inclus au « funéraire » rendent compte aussi bien d'espaces de nécropoles clairement attestés que de tombes ou structures funéraires isolées (par exemple le site de la Rue des Fantasques). Enfin, les sites dont la nature exacte de l'occupation est inconnue ou trop peu documentée sont rassemblés dans le type « autres ».

III.4.1. Données générales

La répartition des objets selon les types d'occupation montre que, parmi les 363 fragments constituant le corpus d'étude, 62% se rapportent à des zones d'habitat de la colonie de Lugdunum et de son environnement urbain proche (fig.252 ; fig.253). Ces contextes rassemblent en effet près de 226 restes pour 161 individus. L'essentiel des objets sont issus des quartiers d'habitation du Clos du Verbe Incarné et de la rue des Farges situés sur la Colline de Fourvière. La part des objets recueillis sur les sites à vocation funéraire représente 12% du nombre de reste. L'essentiel du corpus provient de la nécropole de Trion. Les espaces à vocation artisanale ou de stockage témoignent d'une représentation similaire si on exclut les artefacts relevant de la production (42 NR). Les édifices publics ne rassemblent que 3% du corpus (11 NR). Seuls trois sites représentent cette catégorie. Il s'agit du complexe monumental du prétendu « sanctuaire de Cybèle », des thermes de la rue des Farges et de l'édifice public mis au jour rue Henri le Châtelier dont l'identification comme cirque de Lyon est encore aujourd'hui débattue. Enfin, les sites dont l'occupation n'est pas clairement définie, correspondant à 10% des effectifs, se rapportent en grande partie à des objets issus de découvertes anciennes mal renseignées.

Les proportions exposées semblent donc de prime abord indiquer que la fréquentation militaire s'insère au cœur même du tissu urbain, dans des lieux dédiés à la vie civile et non pas seulement dans les lieux de pouvoir. Ces observations sont tout de même à nuancer car certains biais

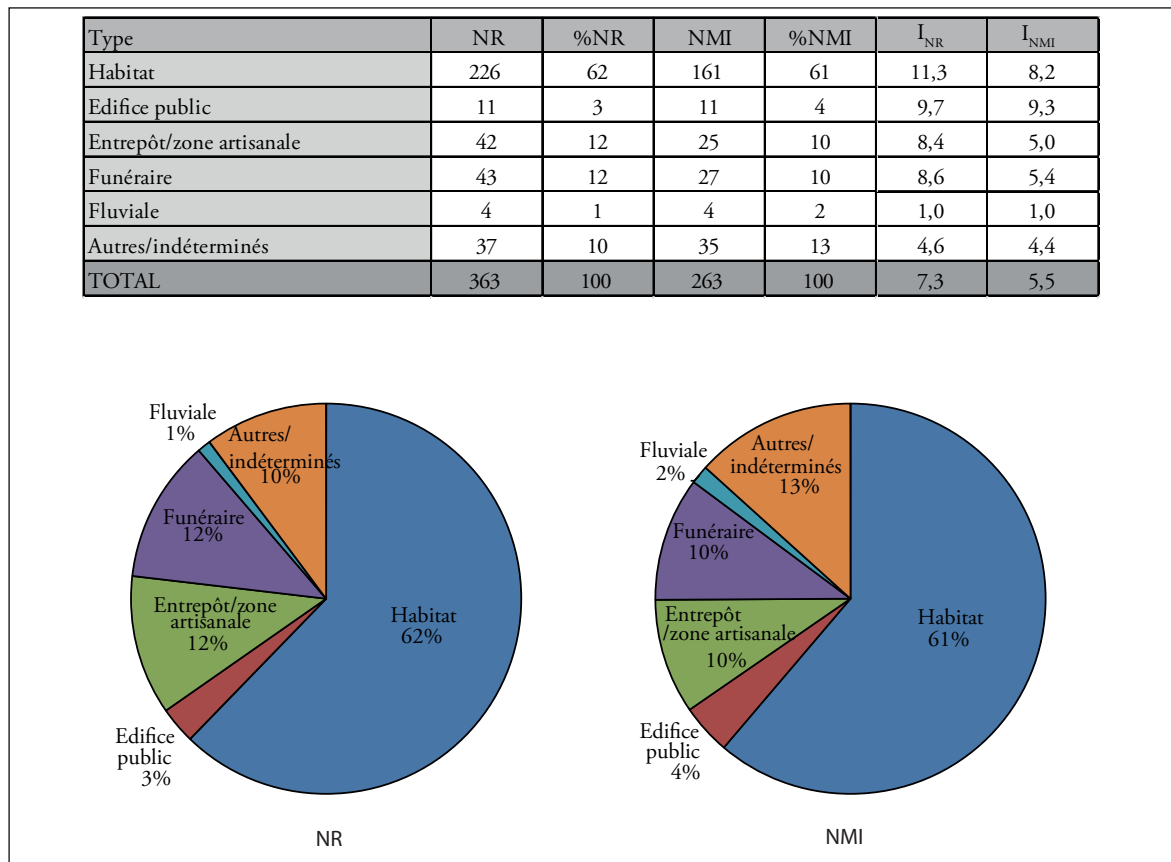


fig.252 - Quantification des *militaria* par type d'occupation, exprimée en nombre de restes (NR), nombre d'individus (NMI) et selon de l'indice de représentativité (I_{NR} et I_{NMI}).

peuvent expliquer cette surreprésentation de l'habitat et peuvent nous induire en erreur.

En premier lieu, on peut constater assez facilement que la part importante des *militaria* en contexte d'habitat est sans doute en partie conséquente du nombre prépondérant de sites répondant à ce type d'occupation au sein du corpus. Ceux-ci constituent en effet la moitié des gisements (vingt sur quarante). Pour pallier à ce problème de représentation, le nombre d'objets militaires peut être divisé par le nombre de sites constitutifs de chaque groupe. On obtient dès lors un indice plus fiable permettant une comparaison plus juste et objective des différentes occupations entre elles. Une fois ce procédé appliqué, la part de l'habitat est nettement minimisée. Dans le cas d'un comptage en nombre de restes, le quotient obtenu pour l'habitat reste supérieur aux autres types d'occupation, mais sans être toutefois écrasant (I=11,3 contre I=10,5 pour les sites publics). Plus surprenant encore est le résultat obtenu en nombre d'individus puisqu'on observe une atténuation beaucoup plus nette des objets mis au jour en contexte domestique. La représentation des *militaria* dans les édifices publics est désormais supérieure.

Certains facteurs archéologiques tels que l'arasement des sites, les conditions d'opérations, les surfaces fouillées ou la méthodologie de fouille adoptée sur le terrain peuvent également largement conditionner les proportions générales exposées. On peut également soulever qu'en l'absence d'étude complète du mobilier métallique lyonnais, il reste à l'heure actuelle difficile de définir si les sites d'habitats livrent globalement davantage de petits mobiliers comparé aux autres

Type	Site	NR	NMI	%NR	%NMI
Habitat	Hauts-de-Saint-Just	1	1	0,3	0,4
	Tramassac	1	1	0,3	0,4
	Rue de la Quarantaine	1	1	0,3	0,4
	Rue Vaubecour	1	1	0,3	0,4
	Rue du Sergent Michel Berthet	1	1	0,3	0,4
	Hôpital Fourvière	3	3	0,8	1,1
	Quartier Saint-Pierre	3	3	0,8	1,1
	Impasse Charavay	3	3	0,8	1,1
	Rue du Docteur Horand	3	3	0,8	1,1
	Îlot 24/7-11 rue de la Monnaie	4	4	1,1	1,5
	Place Valmy	5	5	1,4	1,9
	Place Abbé Larue	6	6	1,7	2,3
	Adolphe Max	8	6	2,2	2,3
	Place des Célestins	9	9	2,5	3,4
	Montée de la Grande Côte	9	8	2,5	3,0
	Antiquaille	14	3	3,9	1,1
	Prétendu "sanctuaire de Cybèle"	18	17	5,0	6,5
	Clos de la Solitude	23	9	6,3	3,4
	Rue des Farges (habitat)	42	32	11,6	12,2
	Clos du Verbe Incarné (habitat)	72	46	19,8	17,5
Edifice public	Rue Henri le Chatelier	1	1	0,3	0,4
	Farges (Thermes)	1	1	0,3	0,4
	Pseudo-sanctuaire de Cybèle	9	9	2,5	3,4
Entrepôt/zone artisanale	Rue Tony Tollet	1	1	0,3	0,4
	Rue du Chapeau Rouge	1	1	0,3	0,4
	Rue des Farges (boutique)	24	8	6,6	3,0
	Saint-Vincent/Rue Vieille	12	11	3,3	4,2
	Théâtre des Célestins	3	3	0,8	1,1
Nécropole/funéraire	Villa Montel	1	1	0,3	0,4
	Rue de Bourgogne/Clos des Arts	1	1	0,3	0,4
	Rue des Tuileries	4	2	1,1	0,8
	Rue des Fantasques	18	4	5,0	1,5
	Trion	19	19	5,2	7,2
Fluviale	Lyon, Saône	4	4	1,1	1,5
Autres/Indéterminée	Loyasse	1	1	0,3	0,4
	Rue Pierre Audry	1	1	0,3	0,4
	Rue de la Favorite	1	1	0,3	0,4
	Rue Monseigneur Lavarenne	1	1	0,3	0,4
	Rue Saint-Didier	1	1	0,3	0,4
	Rue Berjon	1	1	0,3	0,4
	Rue Bourgelat	6	4	1,7	1,5
	Lyon, sans provenance	25	25	6,9	9,5
TOTAL		363	263	100	100

fig.253 - Quantification des *militaria* par type d'occupation et site archéologique, en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

types d'occupation, ce qui expliquerait leur représentation importante.

Il convient enfin d'ajouter que ces comptages par occupations ne tiennent pas compte du nombre importants de gisements à Lyon n'ayant livré aucun objet à caractère militaire. Raisonner exclusivement sur la présence sans prendre en compte l'absence des *militaria* dans la colonie constitue un biais majeur qu'il ne faut pas éluder. Pour que les chiffres présentés soit réellement pertinents, un recensement général de l'ensemble des sites lyonnais et de leur occupations serait nécessaire. Cette entreprise reste néanmoins complexe pour un site ayant connus des occupations aussi diversifiées et diachroniques.

III.4.2. Modalités de dépôt et analyse associative

La discrimination des *militaria* par type d'occupation, que l'on peut qualifier d'analyse contextuelle globale, reste donc somme toute relativement pauvre d'enseignements pour les raisons que nous venons d'évoquer. En revanche, une analyse plus poussée, prenant en compte les processus archéologiques ayant entraîné le dépôt ou la perte des objets à l'échelle locale, permet de dégager des enseignements réellement satisfaisants.

La présence d'un objet dans un habitat, une nécropole ou un bâtiment public peut résulter de processus complexes, dont le lien avec l'occupation elle-même n'est pas toujours clairement défini. Ces facteurs archéologiques interviennent au moment même du dépôt et ne confèrent pas à l'objet la même pertinence et la même fiabilité selon les cas. La question des modalités de dépôt, depuis longtemps soulevée en anthropologie physique et en céramologie, est encore trop rarement considérée lorsque l'on s'attache à l'étude des petits mobiliers.

À ce titre, il convient de distinguer plusieurs cas de figures.

- Le premier correspond à des objets ou ensembles d'objets résultant d'une action de dépôt volontaire¹⁹¹. On les définit comme des artefacts en **position primaire**. Les objets n'ont pas été perdus ou égarés, mais déposés intentionnellement à un endroit et un moment donné, souvent encore en usage au moment de leur abandon. Les lots mobiliers qui en résultent se caractérisent le plus souvent par un mobilier peu fragmenté et des assemblages cohérents d'un point de vue typologique et chronologique. Ce cas de figure correspond notamment aux dépôts primaires en contexte funéraire, mais également aux dépôts en coffre au sein d'un habitat par exemple.
- A un second niveau se trouvent les objets découverts sur un site, mais qui ne se rapportent pas à une volonté réelle de conservation. Ils résultent le plus souvent de l'abandon ou de la perte d'objets ou de fragments d'objets, qu'elle soit volontaire ou non. On parlera de dépôts en **position secondaire**. Au sein de ce cas de figure se distinguent deux réalités. La première rapporte à des dépôts secondaires qu'on peut qualifier d'« in situ ». L'objet se trouve dans une position stratigraphique correspondant à l'endroit exact de leur perte ou de leur abandon.

191. Le terme de « dépôt » est employé ici dans sa définition première à savoir « action de déposer » et non comme le résultat de cette action.

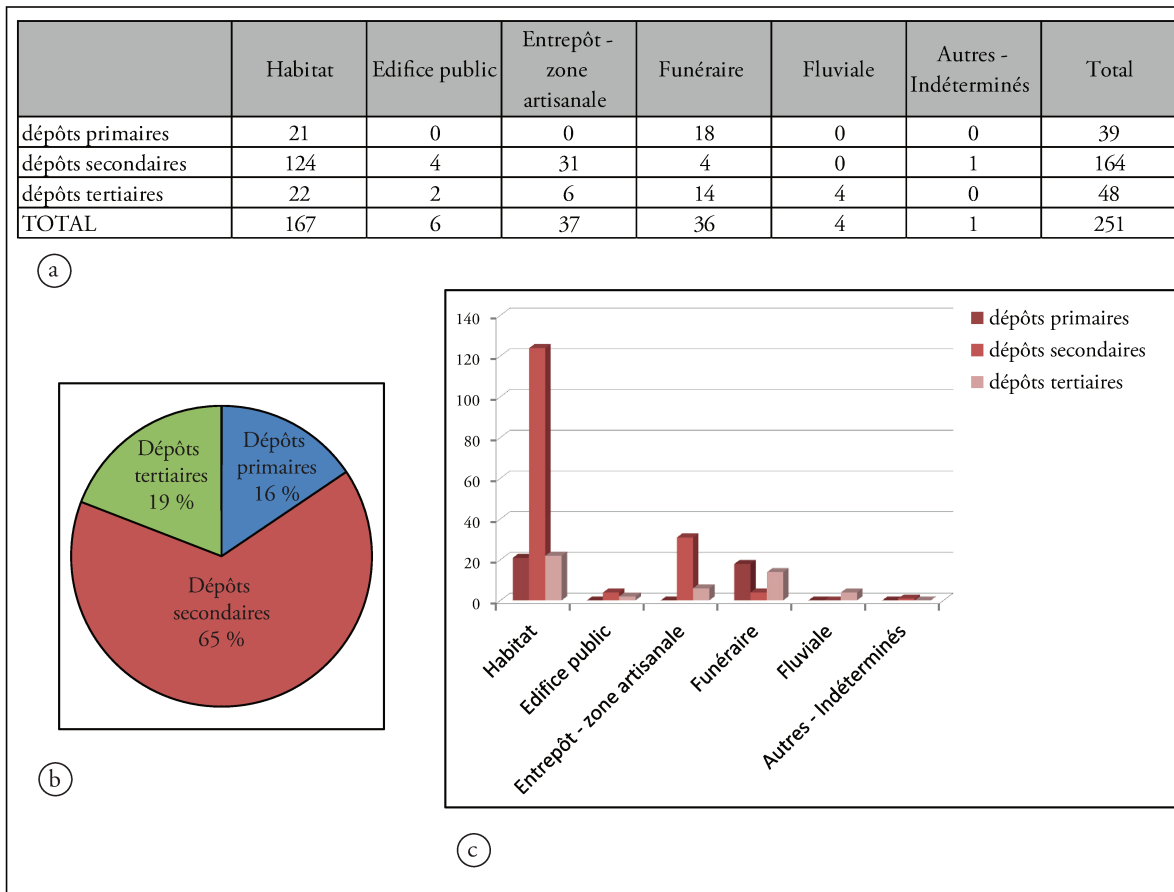


fig.254 - Quantification des militaria de Lyon selon leurs modalités de dépôt et par type d'occupation, exprimée en nombre de restes (NR).

Cela concerne les niveaux de sols et de circulation, mais également les objets recueillis au sein des niveaux de démolition et de destruction. La seconde se réfère à des objets abandonnés déposés intentionnellement au sein de structures détritiques. On parlera alors de dépôts secondaires « intentionnels ». Les fosses de rejet et espaces de dépotoirs illustrent cette réalité. Bien évidemment, ce type de cas découle le plus souvent du premier. On inclut également les dépôts funéraires secondaires en urne, même si ceux-ci témoignent de pratiques particulières. D'une manière générale, les mobiliers conservés en position secondaires se caractérisent par un degré de fragmentation plus élevé que dans le cas précédent et s'inscrivent dans une temporalité plus étendue. Nous verrons néanmoins que dans le cas de niveaux d'abandon violent (d'incendie par exemple), la situation est toute autre.

- Enfin, le troisième niveau de l'analyse contextuelle se rapporte à des artefacts mis au jour dans des niveaux de terre rapportée naturellement (niveaux de crue) ou artificiellement, sous la forme de remblais. Ces ensembles ne proviennent pas nécessairement du site où ils ont été découverts et n'ont aucune valeur pour caractériser l'occupation en tant que telle. On parl dès lors d'objets en **position tertiaire**.

Bien évidemment, dans le cas de Lyon, ce type d'analyse constitue une gageure assez périlleuse. Comme nous l'avons déjà soulevé à de multiples reprises, l'exploitation du corpus est tributaire de la qualité de la documentation étudiée. Certains sites découverts anciennement ou dont la

documentation est lacunaire n'ont pas livré d'informations suffisantes pour permettre de préciser les contextes de mises au jour et les modalités de dépôts ou d'abandon des artefacts. Les réflexions exposées ici se fondent donc sur une exploitation seulement partielle du corpus. Au total, production mise à part, sur les 363 fragments constituant le corpus, seuls 251 ont pu être associés à un type de dépôts bien défini.

L'analyse globale de ces données montre que près de 65% des fragments considérés correspondent à des objets retrouvés en dépôts secondaires (fig.254). Les ensembles les plus fiables en position primaire sont pour leur part peu nombreux puisqu'il ne rassemble que 16% du nombre de restes. Les objets recueillis dans des niveaux naturels ou anthropiques en position tertiaire participent tout de même à la représentation des *militaria* à hauteur de 19% (48NR).

Il est intéressant d'observer comment se comporte cette répartition par type d'occupation. Pour l'habitat, qui livre le plus grand nombre de fragments (167 NR), on constate qu'une très grande majorité des artefacts étudiés semblent correspondre à des objets en position secondaire égarés ou perdus sur les niveaux de sols ou au moment de l'abandon de l'espace domestique sous la forme de fosses dépotoirs. Ils représentent au total près de 74% du NR. Les dépôts primaires et tertiaires sont quant à eux beaucoup moins bien représentés à hauteur de 13% chacun. Les premiers correspondent exclusivement à des dépôts en coffre retrouvés au sein des espaces domestiques et seront développés ultérieurement (*cf. infra*). Il en résulte que les contextes d'habitat ont somme toute livré un ensemble relativement fiable d'un point de vue contextuel et que les *militaria* dont ils sont issus se rapportent selon toute vraisemblance à l'occupation réelle des sites considérés.

En ce qui concerne les autres types d'occupation, les gisements considérés comme des lieux publics et des espaces à vocation artisanale et commerciale ont livré trop peu d'objets contextualisés pour permettre des conclusions réellement satisfaisantes. Néanmoins on observe globalement une tendance similaire à l'habitat, à l'exception qu'aucun dépôt primaire ne se rapporte à ce type d'occupation. La situation est différente pour les objets issus de sites à vocation funéraire. Là encore les effectifs sont globalement faibles, mais l'analyse des modalités de dépôts illustre parfaitement les biais générés par une approche globale trop hâtive. Si les dépôts primaires sont bien représentés, notamment en raison de la découverte de la rue des Fantasques, il n'en reste pas moins que les fragments d'objets mis au jour en position tertiaire participent de manière non négligeable à la représentation de ce type d'occupation. Il s'agit en vérité des artefacts étudiés pour le site de la nécropole Trion, exhumés au sein d'un remblai d'abandon de l'espace funéraire. Cette terre rapportée provient non pas du site lui-même, mais des pentes du plateau de la Sarra attenant. Les objets ne sont donc en aucun cas directement liés à l'occupation funéraire du site de Trion et constituent dès lors un écueil qui ne peut être ignoré. Enfin, en raison de la nature des découvertes et du manque d'informations à notre disposition, les objets recueillis en contexte fluvial sont considérés comme des dépôts tertiaires. Ils rassemblent seulement 4NR.

L'analyse peut être poussée plus loin si l'on considère ces dépôts sous un angle chronologique et typo-fonctionnels. Cette optique permet d'observer, selon les époques, de très nettes différences dans les modes de dépôts, mais surtout de mettre en lumière de divergences prononcées dans la constitution des assemblages.

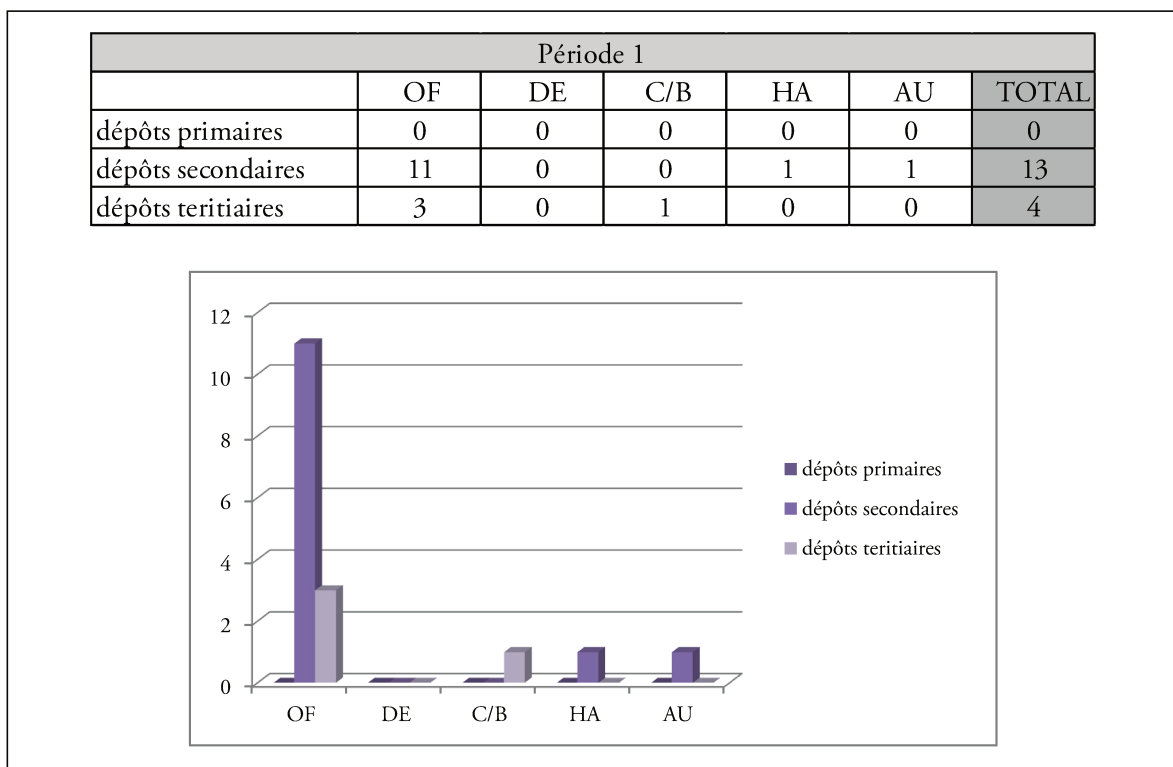


fig.255 - Quantification des *militaria* de la période 1 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).

III.4.2.1. Période 1

Les horizons précoces de Lyon (période 1 : 50-12 av. J.-C.) sont très nettement sous-représentés (fig.255). Seule une part limitée du corpus témoigne de contextes stratigraphiques précis. Les données sont donc lacunaires et les conclusions que nous pouvons en tirer assez restreintes.

D'une manière générale, les objets se répartissent entre l'habitat précoce de la nouvelle colonie de droit romain et l'édifice public du Pseudo-sanctuaire de Cybèle, assimilé au palais du gouverneur provincial. Aucun dépôt primaire n'a été distingué parmi les ensembles mobiliers étudiés. Les dépôts issus de remblais (dépôts tertiaires) sont pour leurs parts peu significatives. Une très grande majorité des *militaria* de cette période ont en réalité été mis au jour en position secondaire, dans des contextes liés à la construction, l'utilisation ou à l'abandon de ces occupations. Au sein de ces dépôts, l'armement offensif domine très largement. Si la faible représentation des autres catégories de *militaria* est aisément compréhensible, pour les raisons déjà évoquées, il n'en demeure pas moins que ce résultat reste selon nous assez significatif.

Dans l'habitat du Clos du Verbe Incarné, ces dépôts sont illustrés par des fosses d'extraction d'argile (loess), utilisées pour la construction du premier état colonial. Elles ont été par la suite remployées à des fins détritiques au préalable du remblaiement de la zone et de l'installation des sols en terre battue. Les armes recueillies sont pour l'essentiel des fers et talons de javeline, des pointes de flèches et un projectile d'artillerie (fig.256a). Sur l'habitat attenant du site de «Cybèle»,

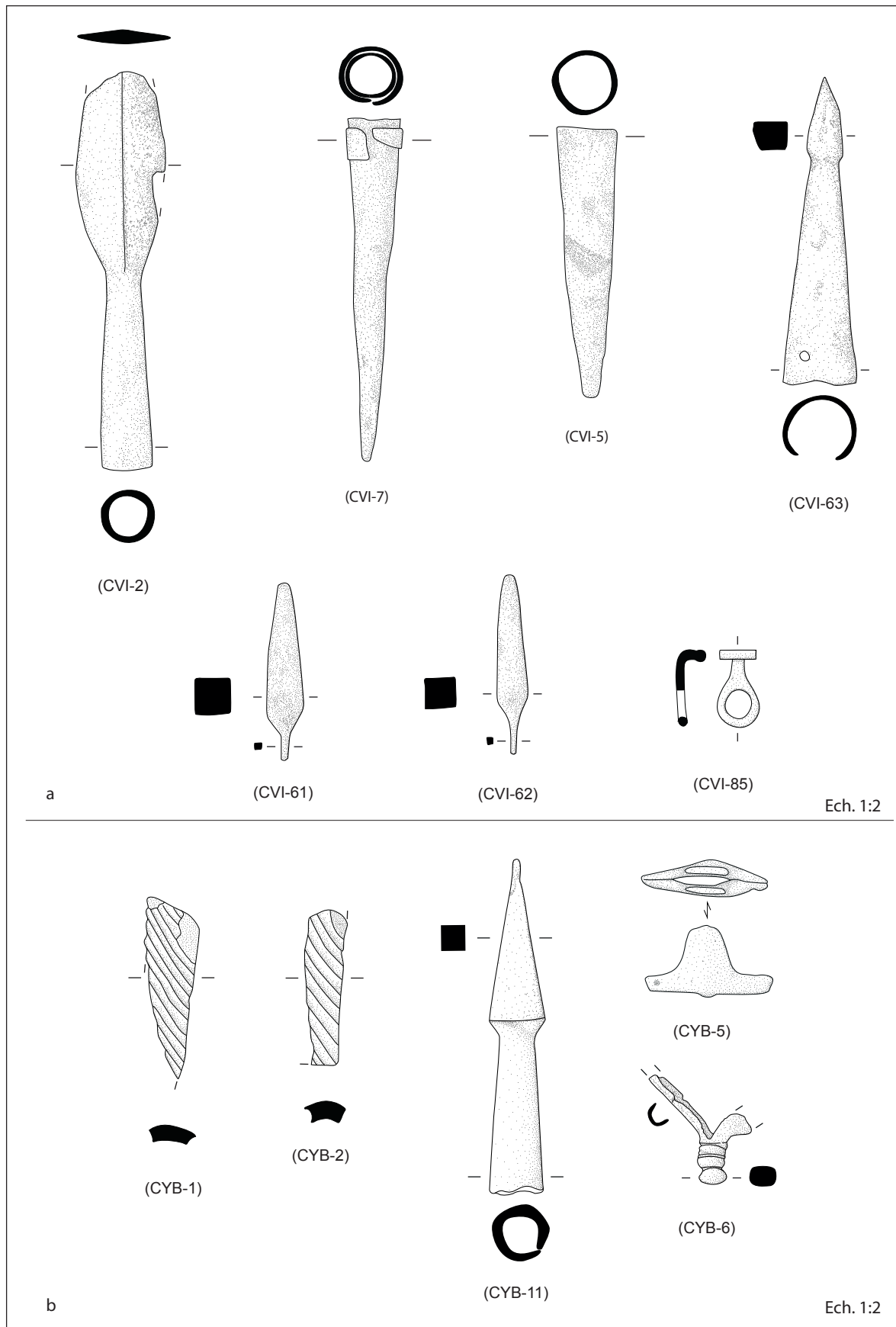


fig.256 - Ensembles de *militaria* associés à la période 1. a. Armement et autres équipements issus de fosses d'extraction de matériaux sur le site du Clos du Verbe Incarné. b. Armement offensif recueilli sur les niveaux de sols et de circulation du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (état colonial).

les objets n'ont pas été retrouvés dans des fosses détritiques, mais abandonnés *in situ*. Plusieurs fragments de glaives ou de fourreau et un projectile d'artillerie ont été recueillis sur les niveaux de sols des habitats et de voiries attenants (fig.256b). La présence de ce type d'armes offensives au sein ou aux abords d'espaces clairement domestiques, particulièrement des armes liées à l'artillerie, n'est pas sans soulever certaines questions. Elle semble nous éclairer sur les populations en charge de la planification et de l'élaboration de la première trame coloniale de *Lugdunum* (cf. *Part.III Chap.II*).

III.4.2.2. Période 2

A l'image de l'analyse globale, la période 2 (12 av. J.-C. – 120-160 apr. J.-C.) est la plus représentée,¹⁹² mais aussi la mieux documentée en termes de contextes. 77% des objets intégrés à cette phase chronologique jouissent d'un contexte précis.

Les dépôts primaires ne sont représentés que par un unique ensemble mobilier mis au jour dans l'habitat privé du Clos de la Solitude (fig.257). Les niveaux d'effondrement de l'étage d'un immeuble de rapport ont livré les restes d'un coffre matérialisé sur le terrain par les vestiges métalliques d'un dispositif de serrurerie. À proximité directe de ces éléments, une hipposandale était associée à un lot conséquent de quinze boutons circulaires (n°226-240). En raison de l'emprise de la fouille, les niveaux n'ont pas pu être dégagés dans leur intégralité, de sorte qu'il est difficile de déterminer si ce lot mobilier est complet ou non. Il n'en atteste pas moins d'une intention de conservation d'éléments de harnachement au sein d'un habitat privé. La nature civile de ces éléments peut être largement débattue ; ces boutons circulaires simples et non décorés n'étant associés à aucun objet strictement militaire.

Les dépôts secondaires sont une nouvelle fois majoritaires. Les ensembles mobiliers se répartissent principalement entre des sites à vocation domestique (rue des Farges, Clos du Verbe Incarné, Hôpital Fourvière, place Valmy), mais aussi des espaces de boutiques (rue des Farges) et d'entrepôts (rue Tony Tollet). Seule une pointe de lance en dépôt de crémation est associée aux gisements à vocation funéraire (cat. n°57).

A la différence de la période précédente, ce sont les éléments de harnachement, de ceinture et de garnitures métalliques divers qui constituent une part prépondérante des artefacts, qu'il se trouve d'ailleurs en contexte d'habitat ou d'espaces commercial et artisanal. Ce faciès n'est pas fondamentalement étonnant et répond à un processus taphonomique relativement standard. Il n'est pas difficile d'accepter que ces petits éléments de fourniment militaire, constitutifs d'objets complexes de cuir et de métal, soit davantage égarés dans les niveaux d'occupation ou mis à l'état de rebut, que des armes plus massives et plus coûteuses, plus propices à la conservation. On notera tout de même que certains ensembles mis au jour semblent se distinguer de simples pertes ou abandons isolés.

Le premier ensemble a été mis au jour sur le site du Clos du Verbe Incarné (fig.258). Un pot en céramique commune enfoui au sein d'une fosse déritique (F10) de l'état 3 (milieu – fin I^{er}

192. Nous rappelons que la prédominance statistique de la période 2 est à nuancer (cf. *supra*).

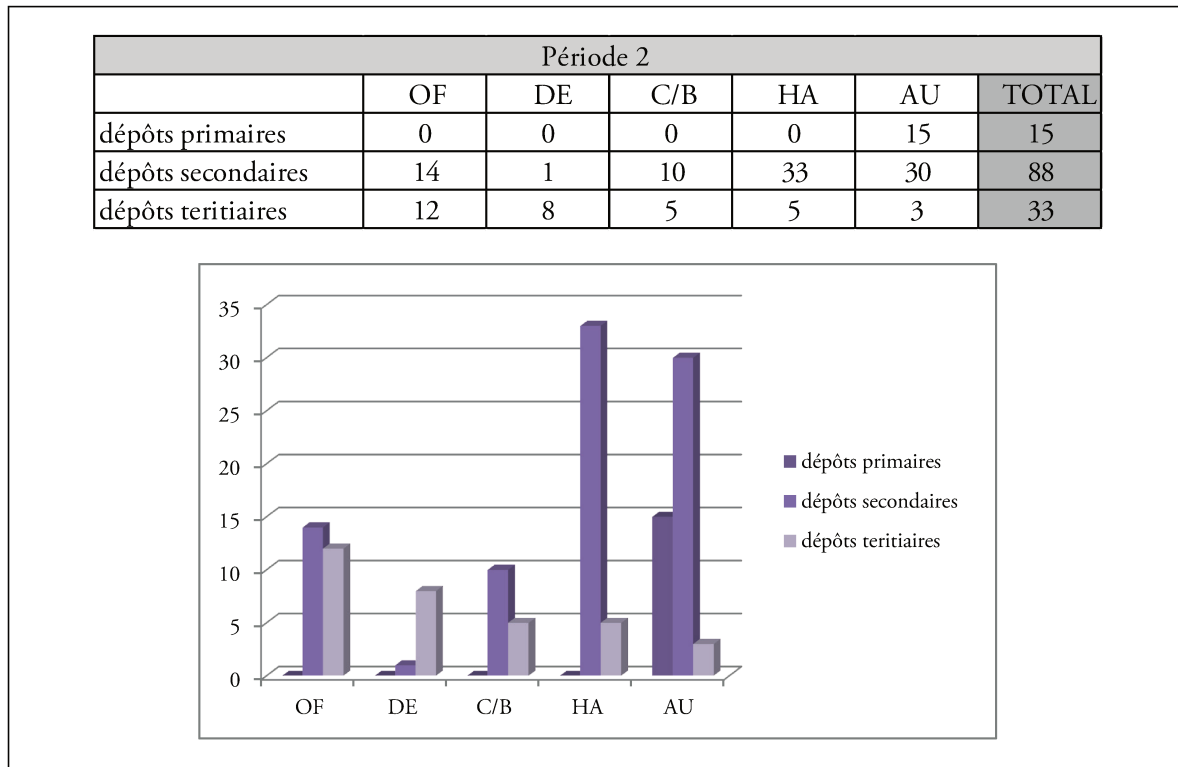


fig.257 - Quantification des *militaria* de la période 2 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).

siècle apr. J.-C.) contenait un lot de vingt-quatre boutons circulaires (n°339-362). Ces derniers sont associés à deux pendants foliacés de petite taille (n°336-337). Les caractéristiques morphologiques et typologiques de ces éléments semblent plaider en faveur d'un ensemble dédié au tablier de lanière ou au harnachement. L'assemblage semble cohérent, mais ne constitue pas pour autant un objet complexe conservé en intégralité. Aucune boucle ou garniture de ceinture n'est associée à ces petits éléments décoratifs. On peut dès lors se demander si cet ensemble ne constitue pas un lot d'éléments isolés conservés dans un but de réfection d'une ceinture ou d'un harnais.

Sur le site de la rue des Farges, l'espace de boutiques attenant à la grande esplanade, abandonné au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., a livré un ensemble d'artefacts en alliage cuivreux relativement homogène (fig.259). Il rassemble des éléments de ceinture (cat. n°176, 198), mais surtout de harnachement équestre composé de pendants à décor niellé et d'un lot de passants identiques (n°2232-233, 241, 262, 273-288). Ces objets ont été recueillis sur les sols des ateliers et dans les niveaux de démolition associés. Dans l'espace artisanal des boutiques, la fouille a révélé la présence d'au moins un four associé à plusieurs dizaines de fragments de creusets. Ils témoignent à cet emplacement d'un artisanat modeste des alliages de cuivre. Faut-il voir dans ces éléments les vestiges d'une production d'éléments de ceinture et de harnais ? Les objets étudiés ne semblent en tout cas pas converger dans ce sens. Aucun d'entre eux ne correspond à des artefacts en cours de fabrication. Selon nous, cet ensemble pourrait davantage constituer un matériel récupéré en vue d'un éventuel recyclage.

Pour la période 2, les dépôts issus de remblais (position tertiaire) sont peu nombreux, mais

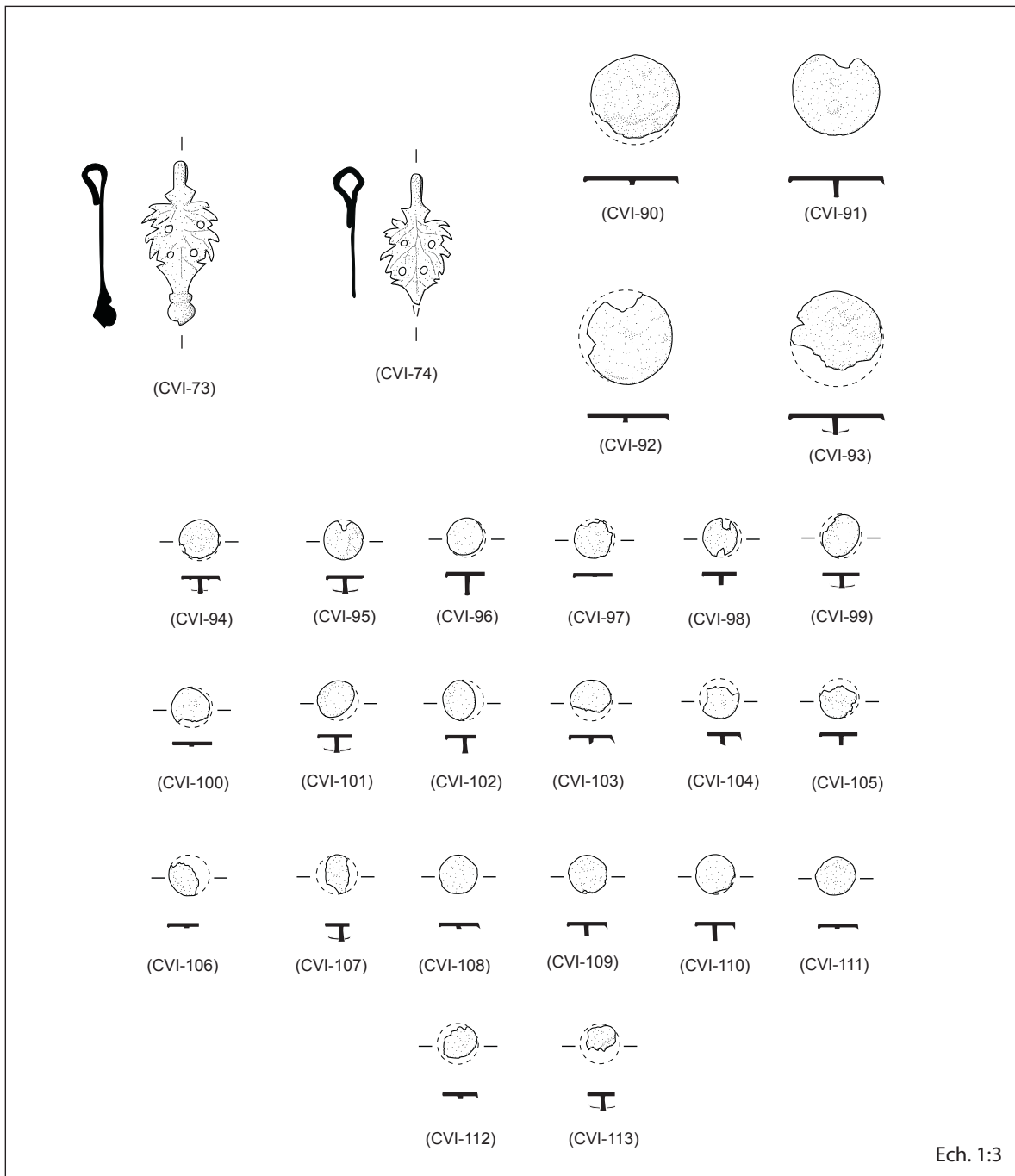


fig.258 - Ensemble de boutons et pendants découvert dans un pot en céramique dans l'habitat du Clos du Verbe Incarné.

témoignent d'une composition assez particulière qu'il s'agit d'analyser en détail. Le décompte des objets par catégorie montre la part importante de l'armement offensif et défensif. D'un point de vue taphonomique, ces dépôts se caractérisent logiquement par des individus très fragmentés et incomplets. Sur le site de la place Abbé Larue, la découverte de militaria dans les remblais d'abandon d'habitat peut être mise en relation avec la présence du rempart attenant (fig.260a). Parmi les objets étudiés, on notera l'importance de l'armement défensif, particulièrement un couvre-joue de casque, catégorie qu'on ne retrouve par ailleurs que très peu dans le reste de l'agglomération lyonnaise. L'assemblage mis au jour sur le site de Trion, dans les remblais d'exhaus-

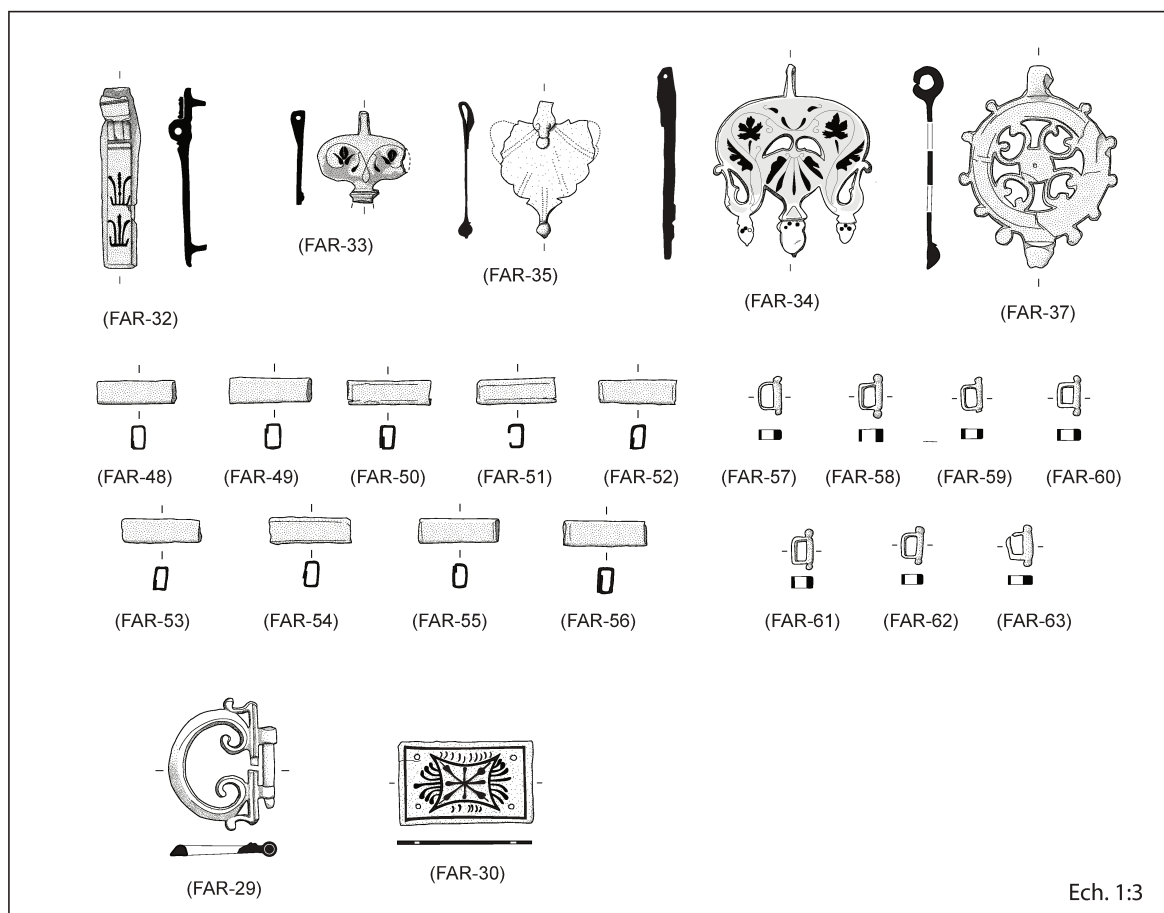


fig.259 - Harnachement et éléments de ceinture mis au jour dans les niveaux de sols et de démolition l'espace de boutiques sur le site de la rue des Farges.

sement de la nécropole, témoignent d'une constitution particulière (fig.260b). La prépondérance des objets en os (fragments de pommeau et garde de glaive et boucles de ceintures) nous interroge sur l'origine de ces rebuts. Les objets militaires inclus au corpus ne sont pas les seuls éléments de tabletterie mis au jour sur le site (Béal 1983, 405 ; Béal 1983a). Selon L. Tranoy (2009, 94), il s'agit d'un dépotoir déversé depuis la pente attenante.

III.4.2.3. Période 3

En dépit d'un nombre plus restreint d'objets contextualisés, la période 3 (120/160 – 300 apr. J.-C.) se caractérise par des dépôts de nature différente. La répartition entre types de dépôts montre la encore une fois la prédominance des objets recueillis en position secondaire (fig.261). Néanmoins, c'est dans la composition et l'association de ces dépôts qu'on observe le plus de différences notables, comparées à la période précédente, tant du point de vue des catégories de *militaria* représentés que de leur taphonomie.

Deux ensembles illustrent des dépôts dits primaires. L'un se rapporte à des pratiques à caractère funéraire ou en tout cas d'ensevelissement d'une dépouille, l'autre à la conservation d'un mobilier en coffre au sein d'un habitat.

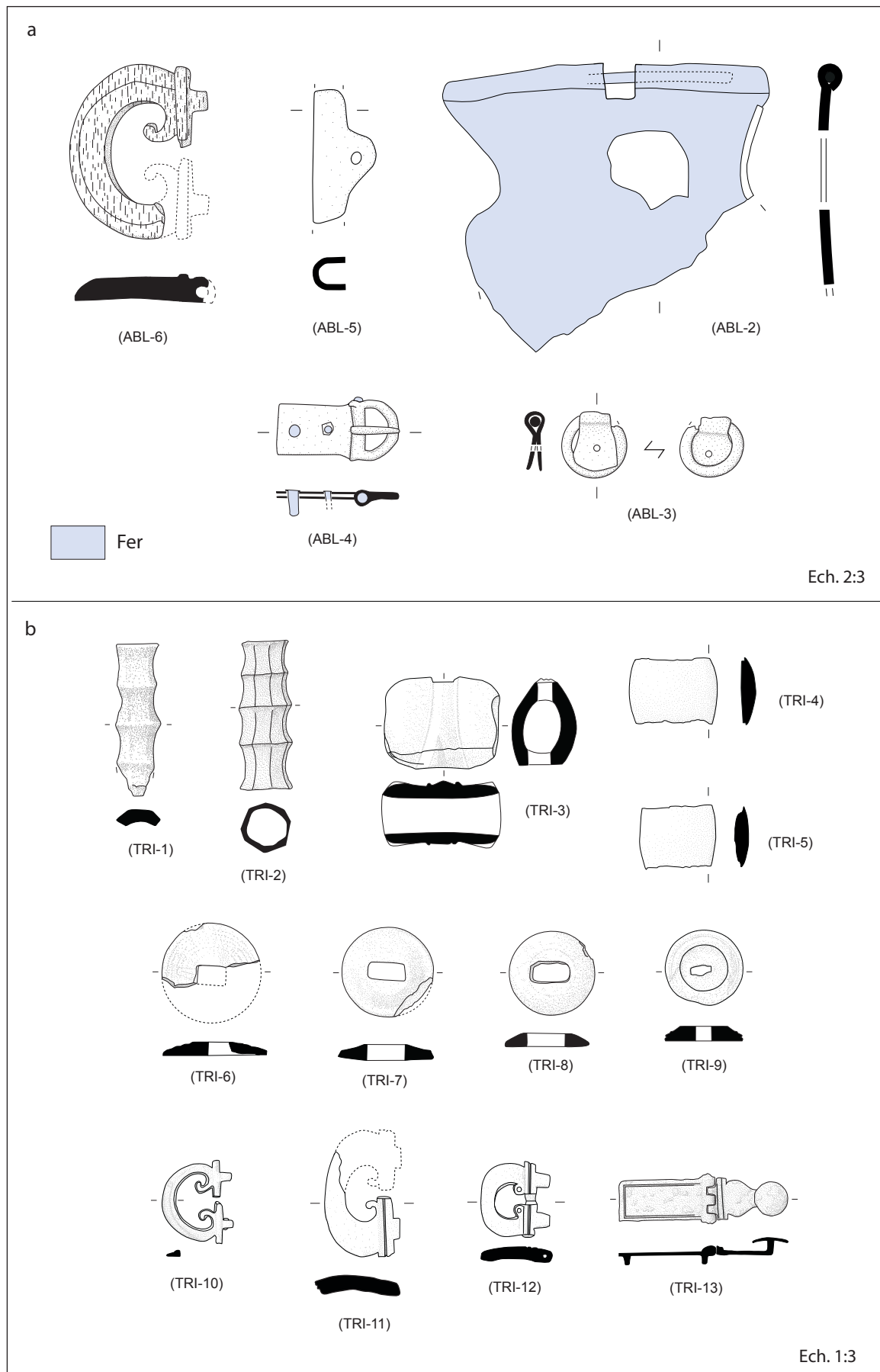


fig.260 - Armement et éléments de ceintures recueillis en position tertiaire, en provenance des sites de la Place Abbé Larue (a) et de Trion (b).

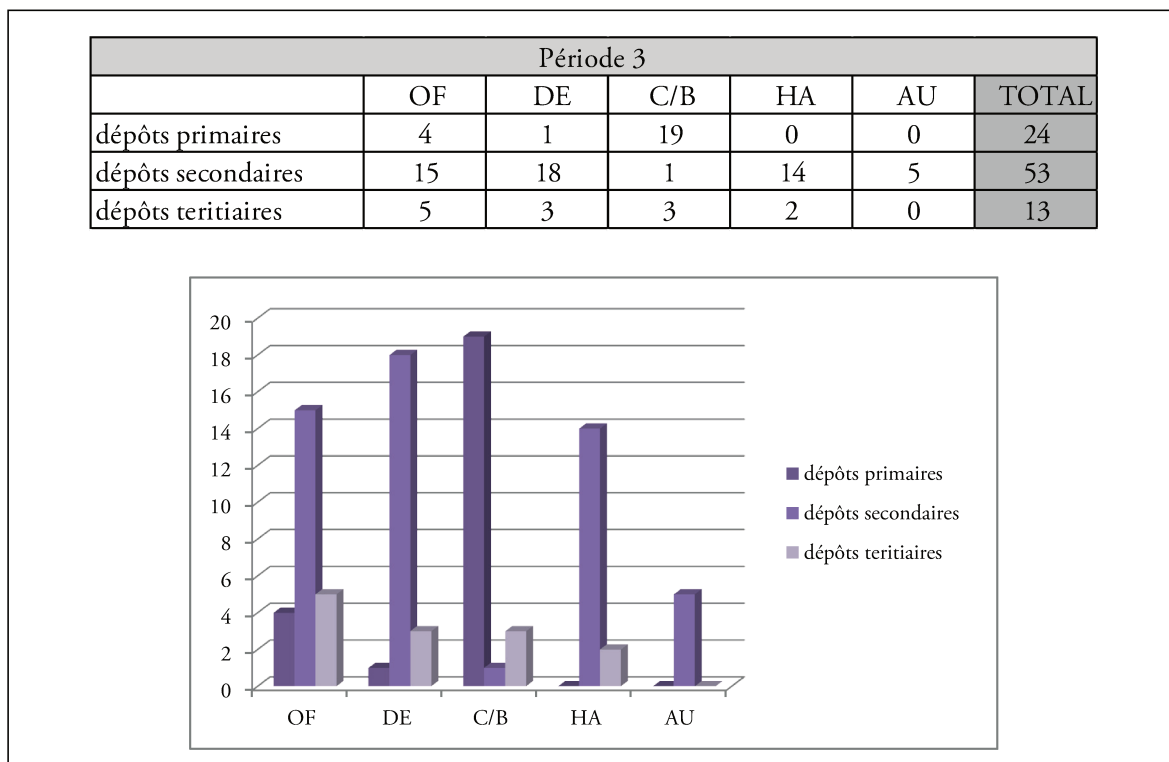


fig.261 - Quantification des *militaria* de la période 3 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).

Le premier correspond à l'ensemble déjà bien connu de la littérature scientifique mis au jour rue des Fantasques (fig.262). Il témoigne du dépôt d'un défunt, de son épée et de son fourreau, d'une ceinture et d'un baudrier. Tous sont intégralement conservés à l'exception bien sûr des éléments en matériaux périssables. L'inventaire des différents artefacts montre que certains composants de la panoplie guerrière sont néanmoins manquants. Aucune trace d'armement défensif (casque, cuirasse, bouclier) n'a été mise au jour. Il y a donc eu semble-t-il une sélection au moment de l'enfouissement. L'ensemble des objets étudiés individuellement au cours de l'analyse qualitative montre une cohérence parfaite de ce lot de mobilier, tant du point de vue typologique-chronologique que de leur aire de diffusion. L'origine allogène des artefacts est clairement visible pour la garniture de ceinture de type « VTERE FELIX », dont la diffusion se cantonne presque exclusivement à la sphère danubienne et ses marges. Globalement, le mobilier, tant l'épée que son fourreau et ses éléments de suspension, sont caractéristiques des provinces frontalières du *limes* rhéno-danubien. À l'uniformité typologique s'ajoute une cohérence chronologique bien marquée. La totalité des objets étudiés se rapporte à des types en usage entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère. La chronologie est par ailleurs précisée par l'association du mobilier à un lot monétaire conséquent permettant de proposer *un terminus post quem* de 194 apr. J.-C. Enfin, une fibule de type Böhme 19h vient compléter l'ensemble. Cette variante des fibules à genou, caractérisée par sa corde externe, connaît elle aussi une diffusion préférentielle en contexte militaire en Pannonie entre le règne d'Antonin-le-Pieux et le tout début du III^e siècle apr. J.-C. (Guillaud 2011, 72-74 ; Artefacts : FIB-41561). L'ensemble des données associées semble ainsi démontrer de manière très nette que le défunt inhumé avec une partie de son équipement est originaire des armées du Danube à la toute fin du II^e siècle apr. J.-C.

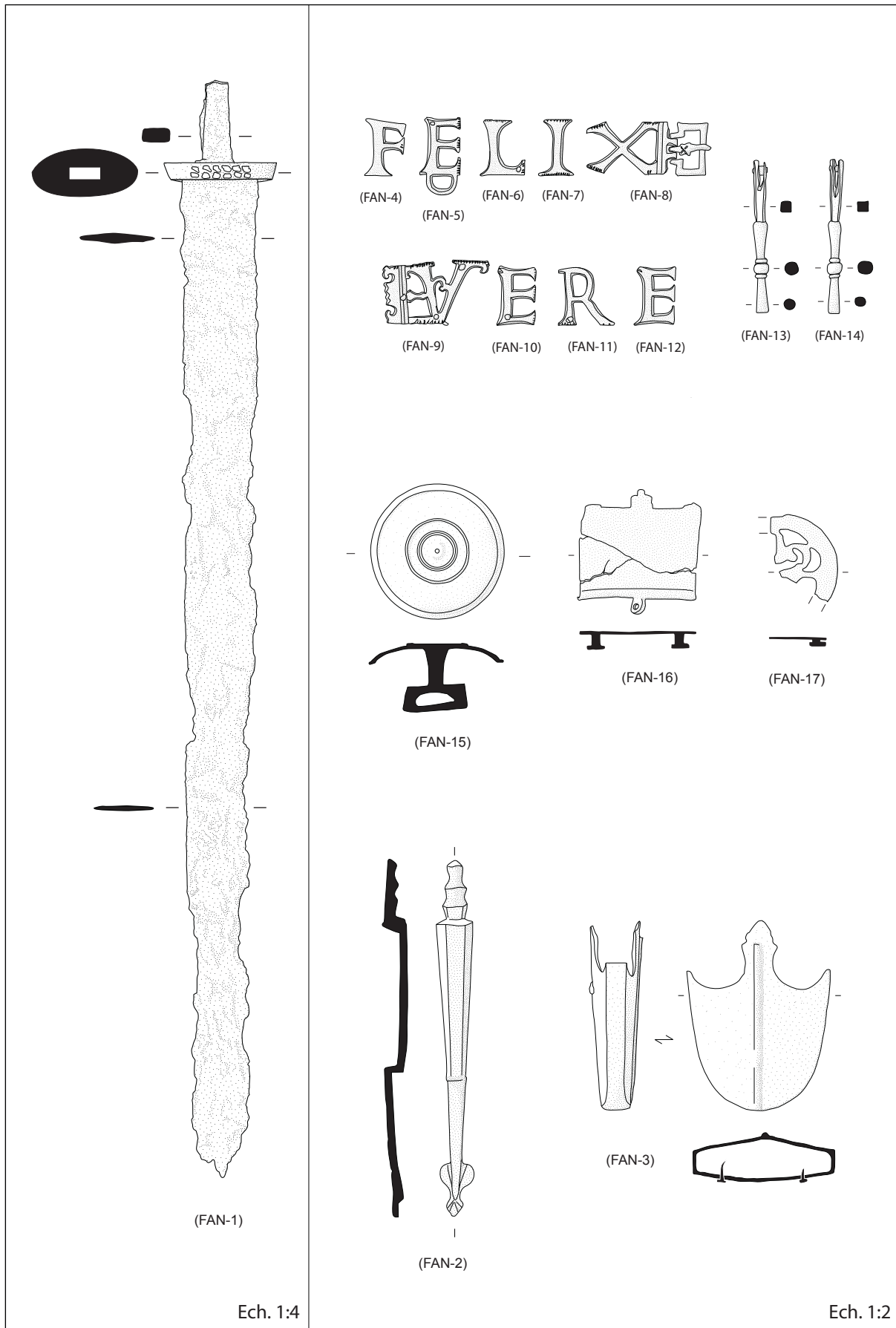


fig.262 - Dépôt primaire du site de la rue des Fantasques.

La question légitime qui peut être posée au regard de cet assemblage est celle du caractère volontaire de ce dépôt. S'agit-il réellement d'un lot disposé en position primaire, avec une réelle volonté d'inhumation du défunt et de ses armes ? Malheureusement les données collectées en 1950 ne permettent pas d'y répondre de manière précise. Un argument semble en tout cas s'opposer à l'idée d'une sépulture au sens premier du terme ; celui de l'emplacement du gisement. Jusqu'à ce jour, la découverte de la rue des Fantasques reste relativement isolée sur la Colline de la Croix-Rousse et aucune zone de nécropole n'a été reconnue à proximité. Par ailleurs, si on considère la découverte comme une sépulture, elle constituerait à notre connaissance la seule tombe à armes mise au jour pour cette période en Gaule¹⁹³. Des dépôts d'armes sont connus dans les sépultures gallo-romaines, mais pour des périodes plus précoces. Elles sont, comme l'a si bien mis en évidence M. Feugère, le reflet d'une persistance de traditions indigènes au sein d'une élite romanisée (Feugère 1996, 175). Au regard de l'aire de diffusion des objets étudiés, le dépôt d'armes et d'équipement de la rue des Fantasques répond peut être à des traditions allogènes, signe d'une origine lointaine de leur propriétaire.

En contexte d'habitat, une attention particulière peut être portée à l'ensemble d'armes et d'équipement mis au jour sur le site de l'avenue Adolphe Max (fig.263). Celui-ci constitue clairement un dépôt intentionnel, en position primaire, caractérisé par un état de conservation remarquable. Les objets ont été mis au jour au sein d'un coffre en bois à l'angle d'un mur et d'un bassin. Malheureusement, le recoupement de la structure par une fosse médiévale ne permet pas de déterminer si la totalité des artefacts nous est parvenue. Une partie seulement de la panoplie militaire a été mise au jour, mais on constate que l'ensemble des objets, qu'ils soient complexes ou non, est conservé en totale intégrité. Le lot se compose d'une épée courte (n°33) et d'une cotte de mailles (n°140) associées à deux ceintures clairement distinctes (n°201-202). A l'image du lot de la rue des Fantasques, l'association de ces artefacts confère à l'ensemble une certaine cohérence tant d'un point de vue typo-chronologique que culturel. L'épée courte portant la marque estampillée à la victoire et la ceinture à boucle circulaire en ivoire correspondent à des types en usage dans les provinces septentrionales et orientales de l'Empire entre la fin du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. La datation de l'ensemble est précisée par la découverte d'un lot de 182 *antoniniani* d'argent fournissant un *terminus post quem* de l'année 259 apr. J.-C. Le lot est enfin complété par une fibule à arbalète de type Böhme 28, dont on retrouve d'ailleurs sur le site deux autres exemplaires. Il correspond là encore à une forme principalement en usage en contexte militaire dans la seconde moitié du III^e siècle. L'assemblage de tous ces objets semble donc être le témoin d'une volonté du propriétaire d'entreposer au sein d'un habitat un équipement personnel de valeur qu'il associe à ses biens les plus précieux (pécule, parure).

Si ces deux dépôts primaires sont donc intéressants à plus d'un titre, il en est de même des objets recueillis au sein des niveaux d'abandon et de destruction en position secondaire. Une écrasante majorité de dépôts ont été mis au jour en contexte d'habitat, à l'exception d'une applique de ceinture reconnue dans les thermes publics de la rue des Farges (n°203) et d'un pendant de terminaison de lanière du théâtre des Célestins (n°272). L'intérêt de ces ensembles réside d'une part dans leur composition, mais également dans leur taphonomie. D'une manière générale, on

193. Une doute subsiste encore sur la découverte fluviale d'Ouroux, près du Doubs, associant un casque de type Niederbieber et une cotte de mailles (Feugère 1996, 170 ; Bonnamour *et al.* 2001/2002).

observe que les niveaux archéologiques ont livré des *militaria* liés à l'armement offensif et défensif, et de plus remarquablement conservés. Trois sites peuvent être analysés plus en détail.

Sur le site de la Montée de la Grande-Côte, les niveaux de démolition de l'habitat du II^e siècle ont livré un ensemble constitué d'une pointe de lance (n°49), d'un *umbo* de bouclier (n°159) et d'un couvre-joue de casque de type *Niederbieber* (n°133-134) (fig.264). D'un point de vue taphonomique, on note le très faible degré de fragmentation de ces objets. L'*umbo* ne semble avoir subi aucune dégradation, tout comme la paragnathide pratiquement intacte. Sur le site de la rue de l'Antiquaille, les niveaux de destruction de la *domus*, abandonnée par la suite, ont livré les restes d'un fourreau de *spatha* dont le type très particulier et à notre connaissance inédit en Gaule romaine, se rapporte à des productions diffusées aux confins septentrionaux de l'Empire romain.

Le lot le plus important a été mis au jour sur le site de la rue des Farges. L'ensemble des artefacts a été découvert dans les niveaux de destruction des espaces domestiques de la terrasse supérieure ou dans les dépotoirs constitués au préalable du remblaiement définitif de la zone. Ils sont caractérisés par des couches chargées de cendre associées à des éléments architecturaux fortement rubéfiés, qui témoigne d'un incendie violent. Il nous semble donc que les objets se rapportent à cet événement particulier, que le mobilier céramique et numismatique permet de situer entre la fin du II^e et le début du III^e siècle apr. J.-C. Une distinction peut être faite entre les individus recueillis sur les niveaux de sols et dans les couches d'incendie de l'habitat, et ceux contenus dans des dépotoirs. Les premiers rassemblent 20 NR pour 10 NMI. Outre la présence d'un fer de lance intact (cat. n°52), ce sont surtout les armes défensives qui jonchent les sols de l'habitat (fig.265). On dénombre des fragments de cottes de mailles (n°139), un lot d'écailles de cuirasse (cat. n°143-144), une plaque pectorale décorée et un *umbo* de bouclier. Ce dernier témoigne d'une parfaite conservation. Tous ces objets laissent le sentiment d'avoir été abandonnés in situ au moment même de l'incendie.

Les dépotoirs mis en évidence dans les espaces E4 et B23 ont été constitués dans un second temps, sans doute suite à l'abandon définitif du quartier d'habitation et son remblaiement. La composition des assemblages associés à ces espaces semble montrer une réelle volonté de sélection des artefacts avant leur rejet (fig.266). Le dépotoir de l'espace B23 était sans doute en usage avant l'abandon du quartier au cours du II^e siècle apr. J.-C. L'analyse stratigraphique du comblement n'a pas été menée exhaustivement de sorte qu'il est difficile de déterminer si les *militaria* qu'ils contiennent datent réellement de l'abandon de l'espace domestique et viennent sceller les derniers rejets. Cette hypothèse a néanmoins notre faveur, si l'on considère la nature du mobilier militaire recueilli à proximité. On constate de manière frappante que les armes rejetées dans l'ancien vide sanitaire se composent exclusivement d'*umbones* de boucliers. Cet ensemble se trouve dans un état de conservation remarquable. A la différence de l'*umbo* découvert dans l'habitat (n°156), ces coques sont caractérisées par un arrachement de leur partie centrale. Cette observation est particulièrement visible sur un objet (n°157), le mieux conservé. On peut donc se demander dans quelle mesure ces individus ne résultent pas d'une volonté de rejeter des objets ne pouvant plus remplir leur fonction initiale ou rendus sciemment inopérants suite à des événements particuliers.

L'ensemble des *militaria* retrouvé dans le dépotoir de l'espace E4, constitué à la fin du II^e ou au début du III^e siècle, procède selon nous du même type de pratiques. Il se compose presque exclu-

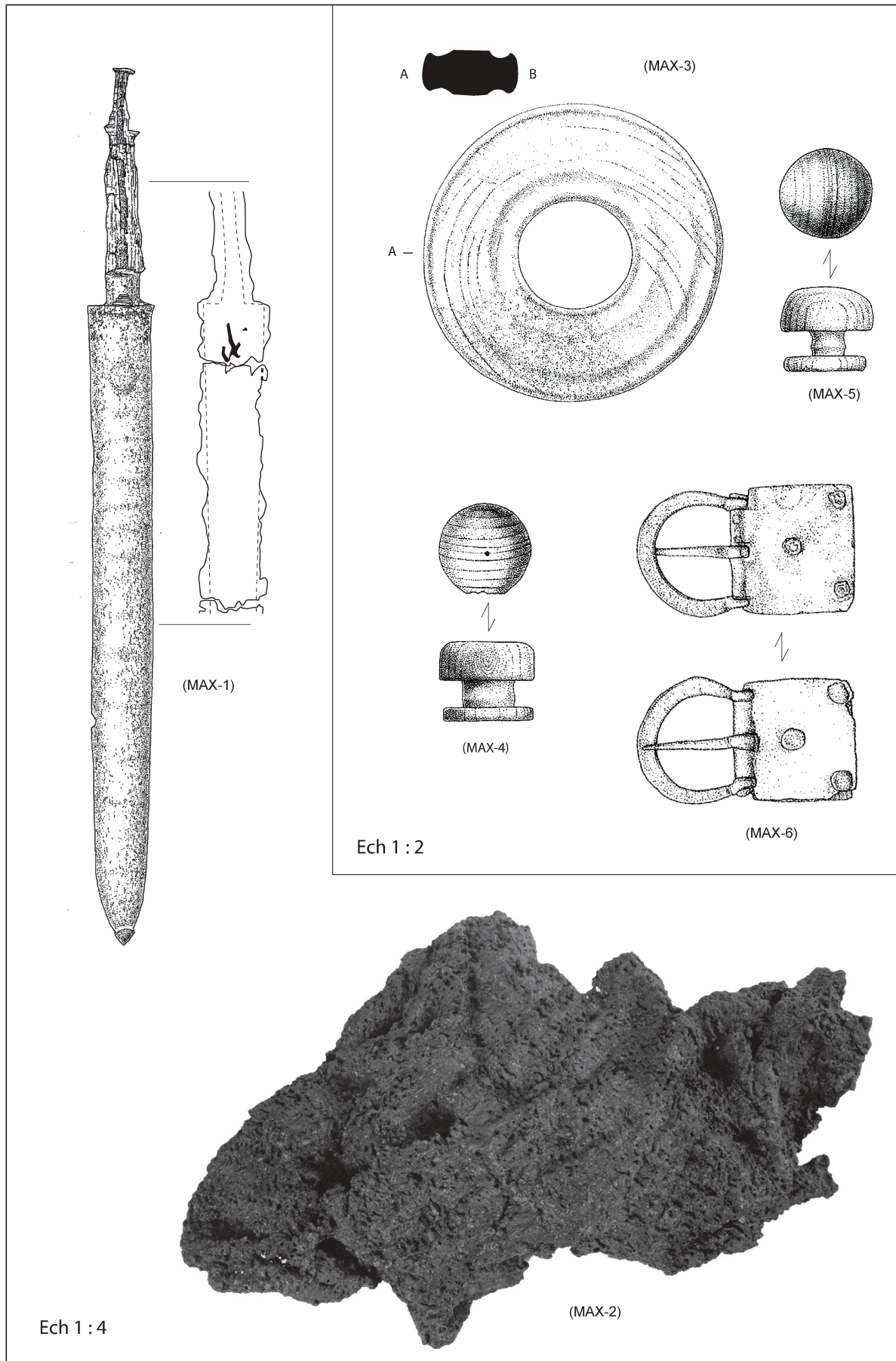


fig.263 - Dépôt en coffre du site de l'avenue Adolphe Max.

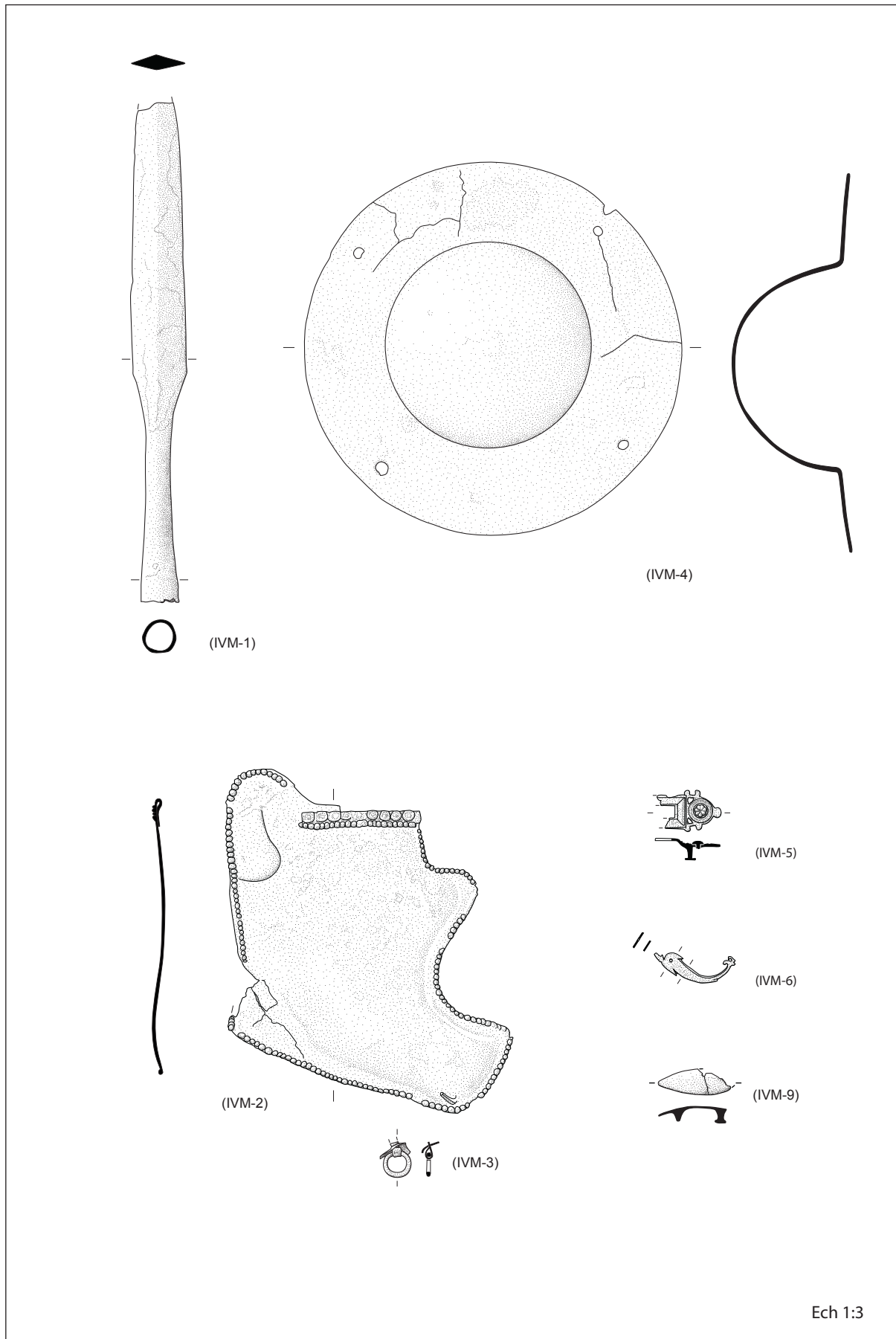


fig.264 - Armement et équipement militaire recueillis au sein des niveaux de démolition du site de la montée de la Grande Côte (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.).

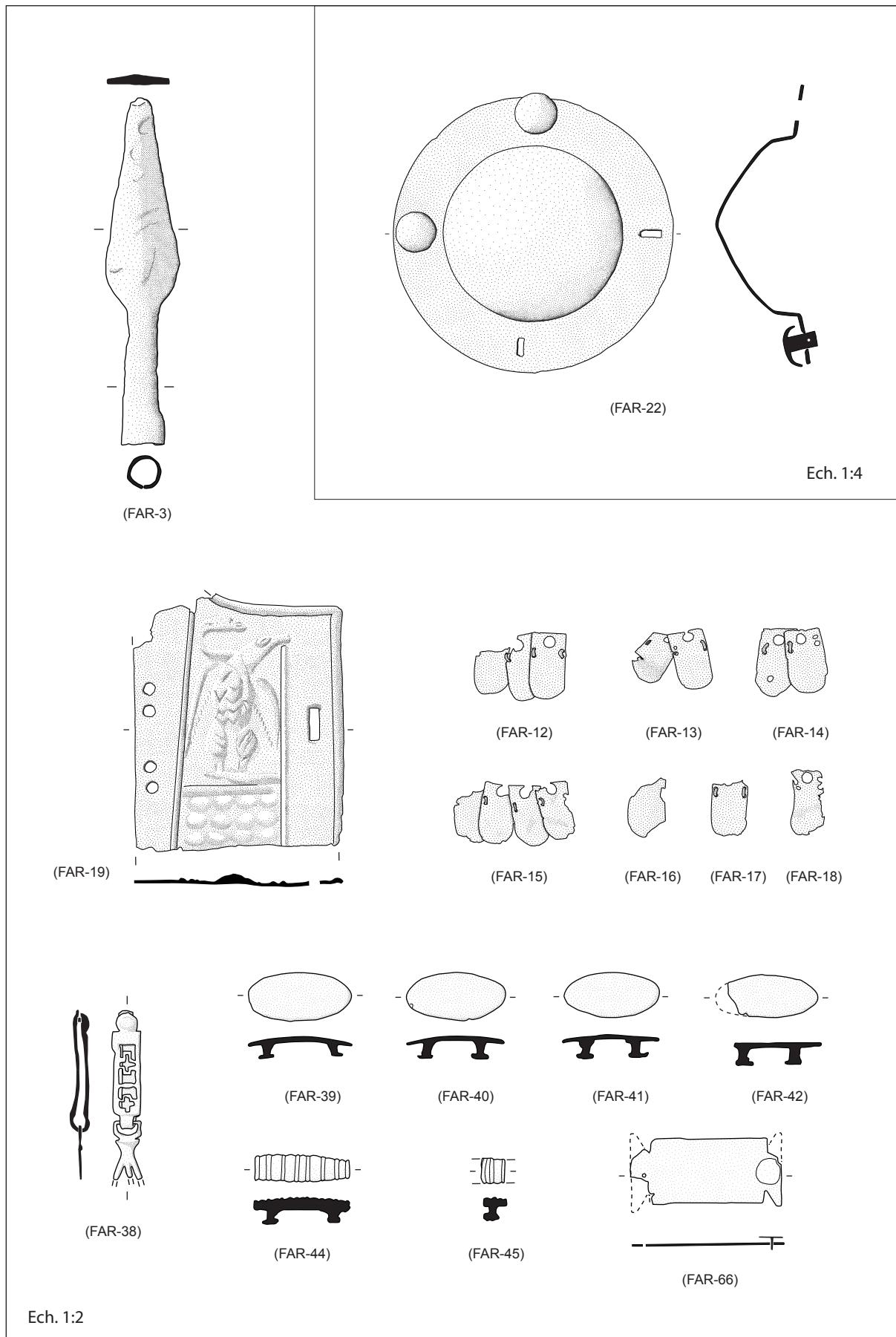


fig.265 - Armement et équipement militaire recueillis au sein des niveaux de démolition du site de la rue des Farges (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.).

sivement d'armes offensives : une extrémité distale de *spatha*, plusieurs pointes de flèches et un trait d'artillerie. À cela s'ajoute une cotte de mailles complète dont la taphonomie est tout à fait symptomatique d'un dépôt volontaire. L'objet est soigneusement plié et devait être conservé dans un contenant en matière périssable (cuir ?). Il est difficile d'expliquer pourquoi un objet aussi précieux qu'une cotte de mailles, n'a pas été récupéré au moment de la constitution du dépotoir. Là encore, si ce dépôt résulte d'une intention réelle, il doit indubitablement se rapporter à un événement ou des pratiques particulières (cf. *Part.III Chap.III.5*).

Les dépôts en position tertiaire sont pour la période considérée moins nombreux que les ensembles précédents, mais méritent également d'être observés de plus près. Si l'on considère les découvertes fluviales, deux épées datées par leur typologie entre le milieu du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. ont été retrouvées dans le lit de la Saône (n°30, 32). Au moins l'une d'entre elles présente un état de conservation remarquable ; la lame est intacte et seuls manquent les éléments de sa poignée probablement autrefois en matériaux périssables. Pour les fouilles terrestres, il est curieux de noter que le même type d'armes se retrouve dans l'ensemble découvert sur le site de la place des Célestins (fig.267). Le remblai d'exhaussement de l'espace extérieur de la domus livre un lot conséquent d'armes offensives et défensives qu'il paraît étonnant de retrouver en contexte de remblai. Deux épées (type *Ringknaufschwert* et *Lauriacum-Hromówka*), un fer de lance, au moins une cotte de mailles et un bouclier constituent un lot cohérent tant du point de vue typo-chronologique que taphonomique. Au vue des informations stratigraphiques à notre disposition, il est difficile de déterminer si cet ensemble se concentrait à un endroit précis au sein du remblai et procédait donc d'une réelle volonté d'association. Quoi qu'il en soit, tous ou presque jouissent d'un état de conservation tout à fait exceptionnel, voire semble encore largement en usage. Ce type de découverte s'éloigne du schéma théorique qui voudrait que les artefacts issus de remblais se caractérisent avant tout par un fort degré de fragmentation. C'est d'ailleurs le cas pour les quelques éléments de baudrier et de harnais retrouvés dans le même contexte. Si l'on considère le remblai dans son ensemble, la fouille des niveaux a révélé la présence de nombreux éléments de démolition (tuiles, briques, moellons) associés à un mobilier céramique très abondant. Ils témoignent de la destruction d'un habitat. S'agit-il de la *domus* attenante ou d'un site de nature indéterminée situé à proximité ? Difficile de le déterminer. Toutefois, l'intérêt de ces ensembles réside dans la chronologie des dépôts, qui se rapprochent assez nettement des niveaux reconnus sur le site de la rue des Farges ou encore de l'Antiquaille. L'étude des différents mobiliers (céramiques et numismatiques) révèle que ces couches anthropisées ont été rapportées de manière progressive entre le début et le milieu du III^e siècle apr. J.-C. (Arlaud *et al.* 2000, 92-95).

Qu'il ait été abandonné *in situ*, déposé volontairement dans des dépotoirs ou rejeté dans des remblais, l'*instrumentum* militaire de la période 3, majoritairement daté entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle apr. J.-C., témoigne d'un faciès particulier caractérisé non seulement par une surreprésentation de l'armement offensif et défensif, mais également par un degré de fragmentation très faible. L'association quasi systématique de ces objets à des niveaux d'incendie, de démolition ou de destruction de l'habitat indique sans conteste qu'ils se rapportent à des circonstances particulières qui éloignent ces dépôts du schéma traditionnel observé sur la plupart des sites archéologiques à vocation domestique (cf. *Part.III Chap.III.5*).

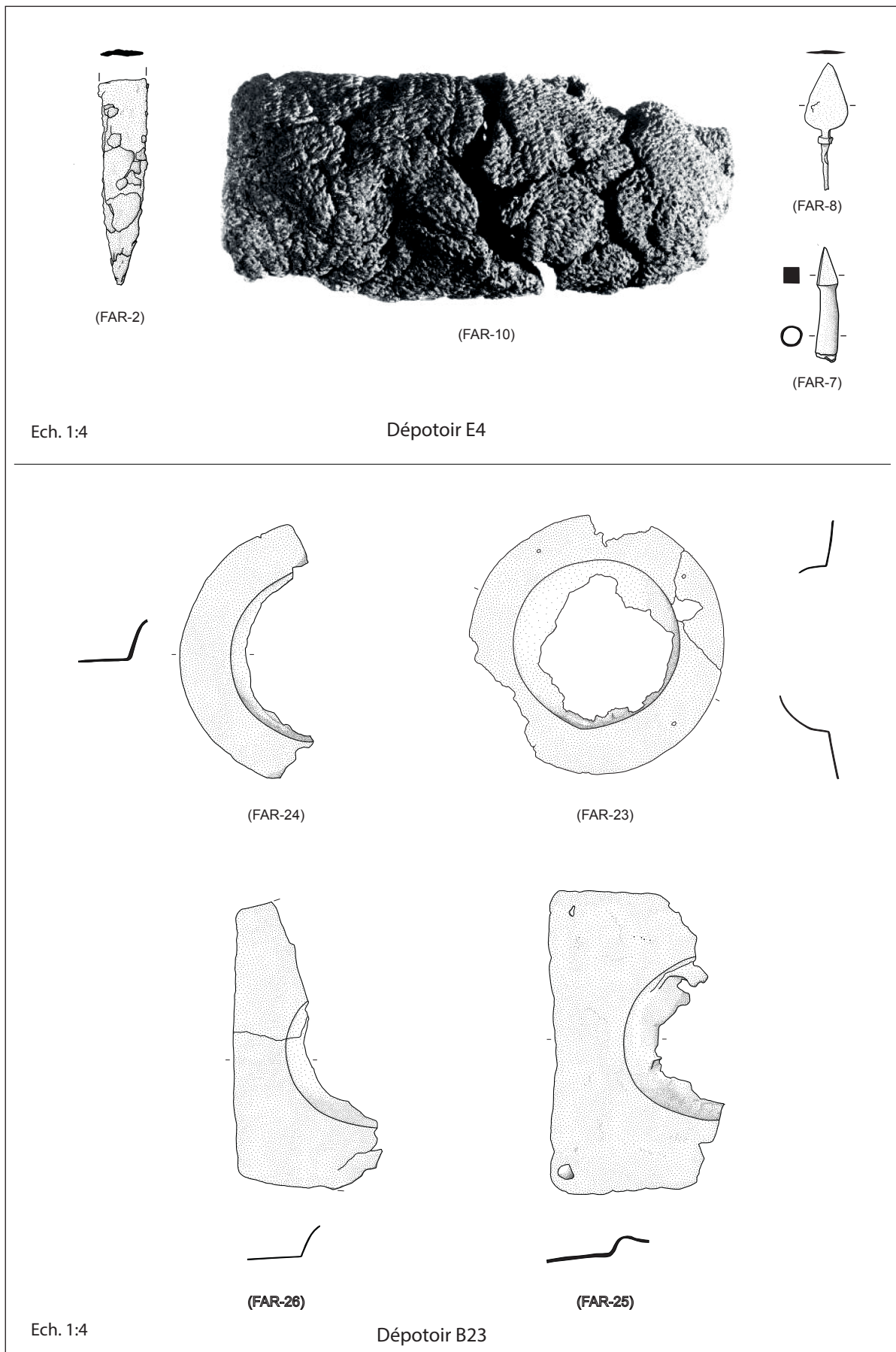


fig.266 - Armement offensif et défensif issus des dépotoirs E4 et B23 du site de la rue des Farges (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.)

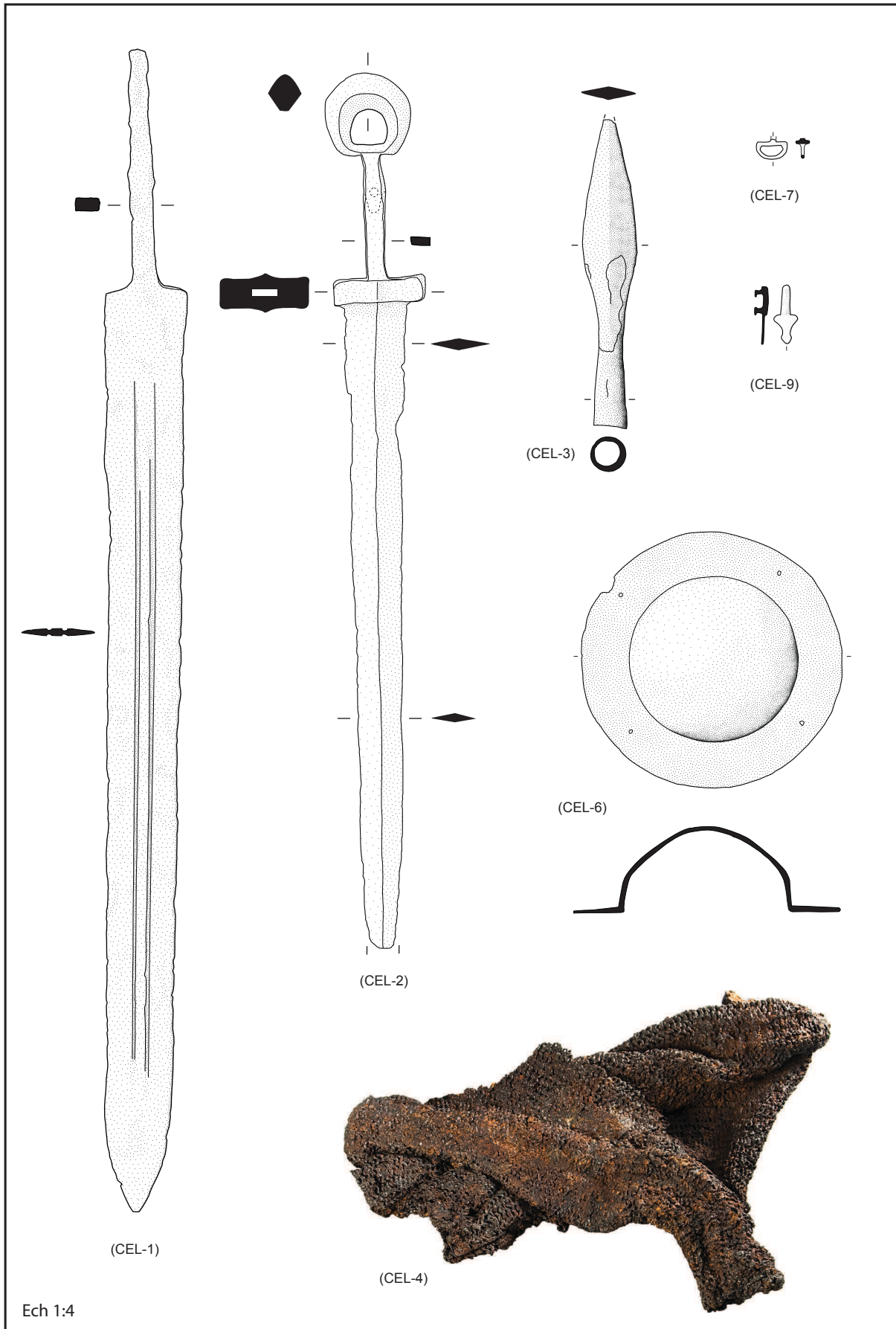


fig.267 - Militaria issus du remblai d'exhaussement extérieur du site de la Place des Célestins (début - milieu III^e siècle apr. J.-C.

TROISIÈME PARTIE
SYNTHÈSE

L'étude menée dans le cadre de cette thèse peut en dernier lieu constituer le fondement d'une réflexion plus globale sur la présence militaire romaine à *Lugdunum*. Cette démarche, aussi louable soit-elle, ne peut cependant être abordée sans une certaine retenue. Bien que riches d'enseignements, l'analyse des *militaria* ne peut se suffire à elle-même. Il convient de rappeler en préambule de cette mise en perspective que l'interprétation des objets militaires, dans un contexte aussi particulier que celui de Lyon antique, colonie de droit romain, et *a fortiori* capitale provinciale, n'est pas chose aisée et doit être prise avec toute les précautions de rigueur. Comme nous l'avons souligné à de multiples reprises au cours de ce travail, la fonction et l'usage strictement militaires des objets considérés traditionnellement comme *militaria* peuvent être souvent remis en question en contexte d'agglomérations civiles (Nicolay 2001 ; Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002 ; Nicolay 2007). Il en résulte que le mobilier militaire lyonnais ne trouve pas d'interprétation simple, comme cela pourrait être le cas dans le cadre de camps militaires clairement identifiés, mais doit au contraire être considéré comme le résultat d'une arborescence de réalités très différentes (Reddé 2008 ; Reddé 2009, 178).

L'un des intérêts majeurs de Lyon réside sans doute dans la profusion des sources littéraires et épigraphiques témoignant d'une réelle présence militaire au sein de la ville (*cf. Part.I Chap.I.3*). Face à cette documentation historique, la tentation est grande de placer ces données en miroir des découvertes archéologiques. Pour autant, l'exercice demeure toujours périlleux et nous ne manquerons pas de le rappeler à de multiples reprises au cours de ce chapitre (Coulston 2005 ; Deschler-Erb 2005). Dans une certaine mesure, l'archéologie peut constituer un élément de soutien voire d'approfondissement du discours historique. La mise en regard de l'ensemble de ces données permet d'esquisser une évolution diachronique de la présence militaire à Lyon. Celle-ci reste toutefois encore lacunaire.

I. Une présence de l'armée romaine avant la fondation coloniale ?

Bien que dépassant quelque peu le cadre chronologique imposé par notre étude, la période précédant la fondation coloniale de *Lugdunum* paraît intéressante à évoquer : elle a fait l'objet de nombreuses spéculations, certaines se rapportant à une potentielle présence militaire romaine. Dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., la région qui nous préoccupe se place à la croisée de deux mondes. Sur la rive gauche du Rhône se trouve le territoire allobroge, inclus à la Gaule Transalpine depuis la conquête survenue à la fin du II^e siècle av. J.-C. De l'autre côté se développe la *Gallia Comata*. Au nord vit le peuple Séquane, allié des Eduens tandis qu'à l'ouest, se situe le territoire ségusiave, dont une partie sera amputée pour la création de la future colonie. Les soixante années qui séparent la création de la *Provincia* de la conquête césarienne sont encore aujourd'hui mal perçues par l'archéologie méridionale. Les textes antiques, parmi lesquels les témoignages de Tite-Live, Cicéron ou Dion Cassius, rapportent que la Gaule Transalpine a été le théâtre de nombreux événements militaires (Reddé 2006, 24). Au siècle précédent, E. Ritterling émettait cependant l'hypothèse que la volonté d'implantation de *Lugdunum* ait pu être le fruit d'une présence militaire antérieure (Ritterling 1906 ; Reddé 2010, 78). Il est vrai que ce schéma, bien attesté en Grande-Bretagne pour des périodes plus récentes, peut être également visible pour d'autres cités de Gaule, par exemple à Valence (Allimant 1993, Desbat/Maza 2008). L'idée d'un camp militaire placé sur la Colline de Fourvière, antérieur ou contemporain de la Guerre des Gaules, a été reprise par de nombreux chercheurs, à la suite de l'historien allemand. C. Jullian (1920, 203) puis A. Audin (1964, p.27 ; 1979) plaçaient dans ce secteur le camp de César de 58 av. J.-C. lors de la migration des Helvètes vers le pays Saintonge¹⁹⁴. Leurs arguments, discutables et discutés (Genin *et al.* 1988, 93), ne résistent aujourd'hui plus face à l'analyse des faits archéologiques.

Depuis quelques décennies, les recherches de terrain portant sur « Lyon avant *Lugdunum* » ont connu des développements majeurs (Poux/Savay-Guerraz 2003 ; Bellon/Perrin 2007). Dans la plaine de Vaise, les fouilles menées principalement au cours des années 1990 ont révélé la présence de nombreux fossés datés entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C. Mais les vestiges les plus spectaculaires ont été découverts lors des fouilles de la rue du Souvenir. Sur ce site, un imposant enclos fossoyé enserme un bâtiment en terre et bois associé à deux édicules maçonnés (fig.268). Contemporain de certains fossés (Premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C.), ce complexe témoigne de l'emploi de techniques de construction fortement teintées d'influences méditerranéennes. Ces données ont amené les chercheurs à envisager l'existence à cet emplacement d'un potentiel *emporium* romain, aux portes de la Gaule Chevelue (Desbat 2003, 124-128 ; Plassot/Desbat 2003, 133 ; Maza 2004). Fondée en partie sur les écrits de Strabon (Géographie IV,3,2), cette hypothèse séduisante a été nuancée depuis, notamment par A. Desbat lui-même (Desbat 2010, 203). Les recherches les plus récentes plaident aujourd'hui en faveur d'un vaste domaine

194. César, *De Bello Gallico*, I, 10.

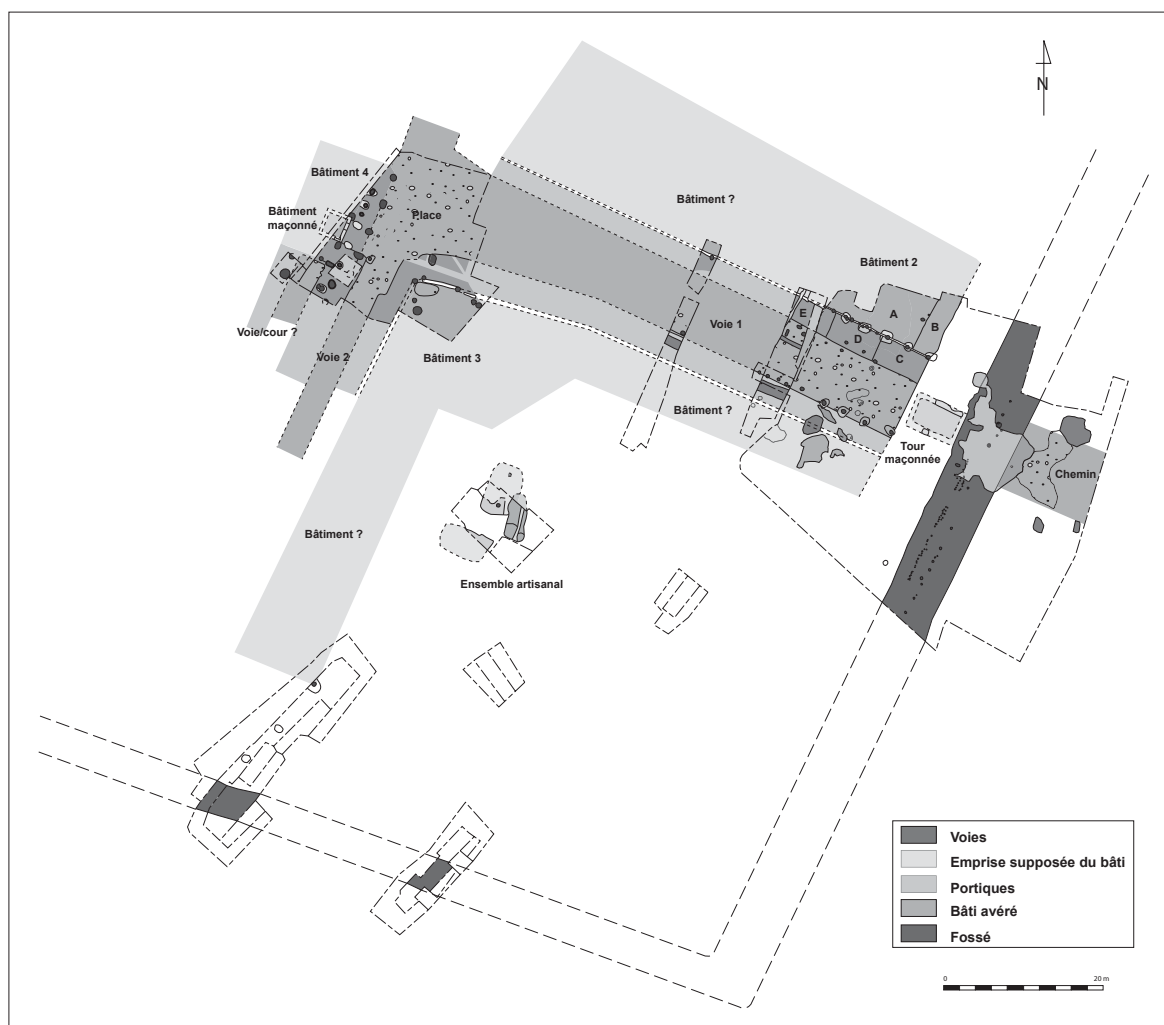


fig.268 - Plan des vestiges de la rue du Souvenir (d'apr. Maza 2015).

aristocratique gaulois fortement romanisé (Maza 2015 ; Maza/Clément 2016).

Sur la colline de Fourvière, plusieurs fouilles opérées dès les années 1980 (Verbe Incarné, Hôpital Sainte-Croix, rue Henri le Châtelier ou encore Lycée Saint-Just) ont révélé la présence de fossés à profil en V armés parfois de palissades. Le fossé aval du Verbe Incarné a livré un mobilier très abondant et exceptionnel (fig.5b). Les nombreuses amphores, importées en masse d'Italie, et la faune dénotent d'activités particulières. Au lendemain de ces découvertes, l'hypothèse qu'il puisse s'agir des vestiges d'un camp légionnaire ou auxiliaire a été favorisée par les chercheurs, proposant une datation centrée sur la Guerre des Gaules (Genin *et al.* 1988 ; Genin *et al.* 1989). Cette hypothèse accréditait l'idée d'une fondation coloniale *ex nihilo* et s'inscrivait par là même, mais avec nuance et précaution, dans la lignée d'E. Ritterling et d'A. Audin (cf. *supra*). Depuis, les recherches portant sur le mobilier céramique et amphorique, et plus généralement sur l'occupation de la Gaule indépendante durant le Tène finale, ont fait des bonds en avant considérables. Un réexamen minutieux du mobilier archéologique, pour certains tronçons de ces fossés, permet aujourd'hui de reculer la date de constitution des dépôts d'au moins cinquante ans, soit entre le milieu du II^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C. (Maza 2003). A présent, il est communément admis que ces structures ne correspondent pas à une installation militaire romaine, mais se rap-

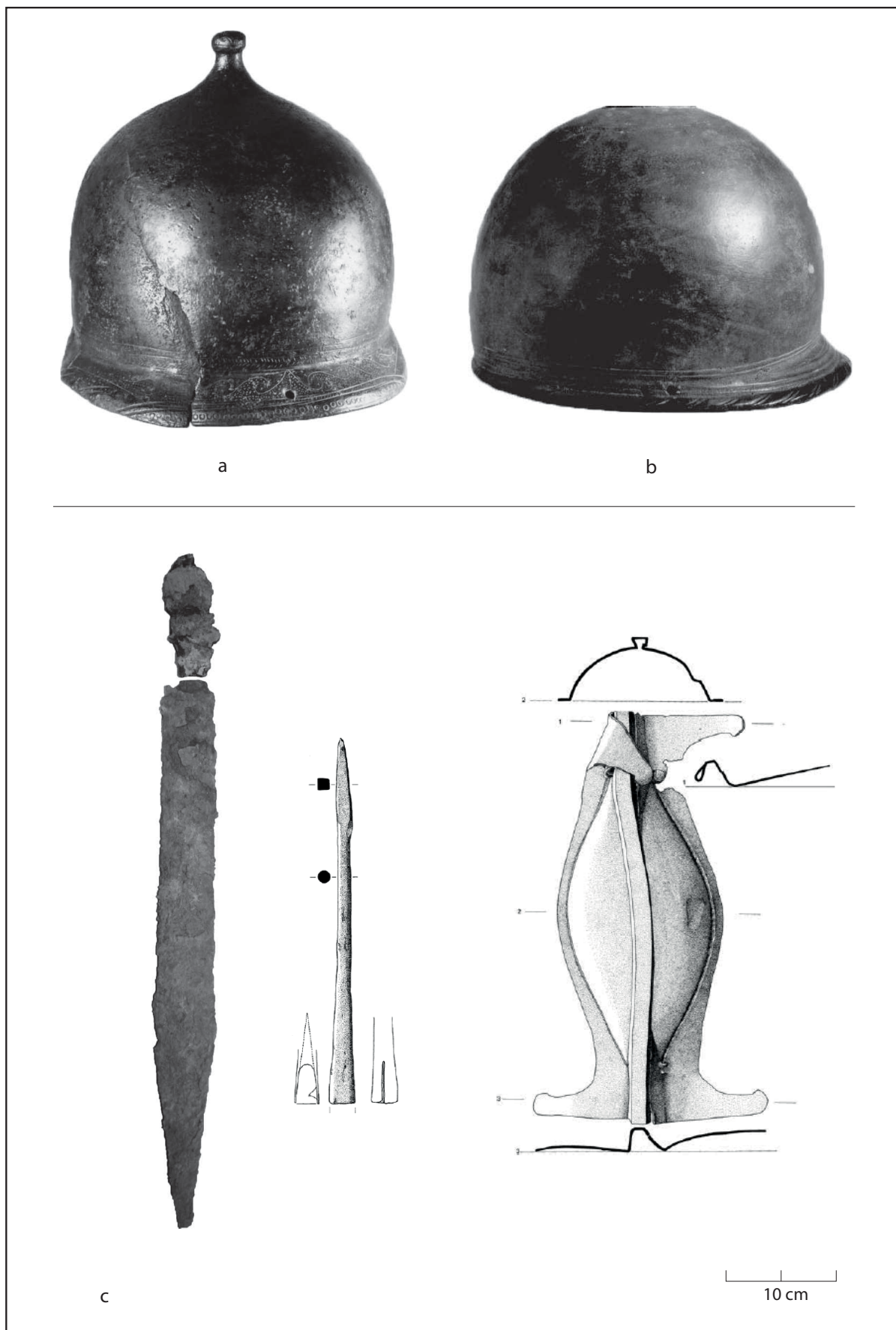


fig.269 - Armement offensif et défensif romains antérieurs à la fondation coloniale découverts dans la région lyonnaise (d'apr. Feugère 2011)

portent, en tout cas au Verbe Incarné, à des enclos communautaires, théâtres de rassemblements aristocratiques indigènes, par ailleurs bien attestés dans d'autres régions de Gaule indépendante (Poux 2002 ; Maza 2003 ; Desbat 2010, 204). L'hypothèse d'installations gauloises à vocation domestique doit encore à ce jour être confirmée.

La découverte récente d'un rempart de type *muris gallicus* antérieur à la période romaine, Place Abbé Larue, constituerait un indice de plus dans l'hypothèse d'un site de hauteur (*oppidum*), largement oblitéré par les occupations postérieures (fig.273) (Monin 2016(R), à paraître). Il convient néanmoins d'être nuancé quant à cette découverte récente, dont la datation est encore incertaine. Il est en effet difficile de déterminer si cet ouvrage a été mis en œuvre avant ou après la conquête romaine. Certains ouvrages militaires romains en Gaule attestent l'emploi de techniques de construction indigènes pour la réalisation de fortins. C'est le cas notamment à Bâle-Munsterhügel, où le rempart, daté par dendrochronologie de 36 av. J.-C., est construit selon la technique du *muris gallicus* (Poux 2008a, 428). Dans une moindre mesure, le fortin romain de la Chaussée-Tirancourt est caractérisé par un rempart plus ancien reconsolidé après la conquête selon un procédé similaire (Brunaux *et al.* 1990).

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des recherches lyonnaises semble s'opposer pour le moment à l'hypothèse d'une présence militaire antérieure à la fondation coloniale de Lyon. Les découvertes récentes tendent à démontrer au contraire l'existence d'une occupation protohistorique dense et ancienne, siège d'une aristocratie gauloise puissante et déjà partiellement romanisée. Si l'on en croit la correspondance entretenue par Cicéron avec Plancus au lendemain de l'assassinat de César, le général avait choisi de prendre ses quartiers non pas à Lyon mais en territoire allobroge, dans la vallée de l'Isère, proche de la ville de *Cularo*, l'actuelle Grenoble (« *in castris ad Cularonem* », « *in castris ad Isaram* »¹⁹⁵). Quant au « camp du confluent¹⁹⁶ » mentionné par Lépide lors de ses échanges avec le même Cicéron, il est selon nous fort à parier qu'il s'agit en vérité du camp de Valence, comme l'amèneraient à penser les découvertes les plus récentes (Rhétoré/Ferber 2013), mais aussi l'attachement bien connu du légat à la Transalpine.

Toutefois, si l'on se tourne vers le mobilier archéologique, certains indices ténus pourraient indiquer, en filigrane, que l'armée romaine a pu fréquenter épisodiquement la région, avant même la venue de Jules César en Gaule. Ces objets, retrouvés non pas à Lyon, mais dans sa périphérie proche, méritent donc d'être au moins évoqués.

Un casque romain a été découvert « apparemment dans la région de Lyon »¹⁹⁷ à une date inconnue. Aujourd'hui conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye, il se rapporte sans nul doute au type de casque étrusco-italique (fig.269a). Constitué d'une seule pièce en bronze coulé, l'objet constitue l'un des types principaux portés par les légionnaires de l'armée romaine entre le IIIe et le IIe siècle av. J.-C. (Schaaf 1988, 320 ; Feugère 2011, 49-50). La diffusion étendue de ces casques en Europe ne laisse que peu de doute quant à leur emploi par les soldats romains. L'au-

195. Cicéron, *Ad. Fam.*, X,21, 24 . Ce même camp est également mentionné dans la correspondance de Cicéron avec Brutus (« *in castris in itinere Cularonem* » ; Cicéron, *Ad. Fam.*, XI, 26).

196. « *confluente Rhodano castra* » (Cicéron, *Ad. Fam.*, X, 34).

197. Cf. Lipperheide 1896 p.246 n°96. La découverte est reprise par plusieurs auteurs (Schaaf 1988, p.320 ; Feugère 2011, p.46-52).

tel dit « de Domitius Ahenobarbus » en fournit également l'illustration remarquable (fig.160). Leur disparition au tout début du I^{er} siècle av. J.-C. est aujourd'hui bien reconnue (Pernet 2010, 74-75). Il est donc intéressant de se questionner sur la présence de cet artefact dans la région lyonnaise. Au premier abord, on serait tenté de relier cette trouvaille aux conflits qui opposèrent Rome aux populations allobroges à la fin du II^e siècle av. J.-C. ou à l'invasion des Cimbres et des Teutons. Les textes antiques n'attestent pourtant aucun épisode marquant dans la région au cours de ces événements. Il convient donc de rester très prudent quant à l'interprétation de cette découverte isolée. D'autres hypothèses pourraient aussi bien expliquer la présence de ce casque en Gaule avant la Conquête de César. Effectivement, certains aristocrates gaulois ont pu adopter ce type d'équipement, signe de leur statut social privilégié. C'est le cas notamment du casque découvert dans la sépulture de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), datée aux alentours de 100 av. J.-C. Le défunt, associé à un armement de tradition celtique, est considéré comme un auxiliaire romanisé (Feugère 2011, 50-51 ; Pernet 2010, 73-75).

La découverte d'un casque républicain proche de Lyon fait écho à un ensemble de mobilier récemment mis au jour dans la banlieue Est de l'agglomération lyonnaise, à Décines-Charpieu. En 2011, à l'occasion de la construction du nouveau grand stade de Lyon, des recherches archéologiques menées par L'INRAP (sous la direction d'E. Ferber) ont permis de découvrir un enclos fossoyé daté de la Tène D1 (fin II^e – début I^{er} siècle av. J.-C.). La fouille a contribué à mettre au jour plusieurs crânes humains portant les stigmates de coups violents et des traces de décapitation. Ils sont associés à un lot d'armement exceptionnel parmi lequel se trouvent plusieurs objets de tradition romaine (Ferber 2015). Outre la présence de trois umbos de bouclier celtiques (umbos à ailettes), on recense un quatrième exemplaire à coque en amande et pattes de fixation latérales (fig.269c). Ce type d'umbo, très proche de l'exemplaire étudié du Verbe Incarné (n°155), constitue sans doute un élément de bouclier romain. Le lot se compose également d'un glaive long de type '*hispaniensis*' caractéristique de l'armement légionnaire, ainsi que d'un *pilum* court, dont on connaît aujourd'hui de nombreux exemplaires en contexte tardo-républicain (Desbat/Maza 2008, 248-249 ; Pernet 2010, 107-108). Cet ensemble homogène est interprété comme un trophée gaulois déposé au sein d'un espace consacré.

Enfin, on peut également rappeler la découverte ancienne d'un autre casque, probablement dans le lit de la Saône, à hauteur de la commune de Sainte-Foy-les-Lyon (fig.271b). Aujourd'hui conservé au *British Museum*, il a fait l'objet d'une étude détaillée par M. Feugère (2005). Ce modèle à calotte lisse se rapporte au type Coolus-Mannheim, et davantage sa variante lourde et coulée, caractérisée par son bord à décor mouluré et guilloché (Feugère 2011, 52-55). L'attribution de cette forme de casque aux légions romaines est aujourd'hui bien acceptée depuis les travaux de U. Shaaff (1988 ; Feugère 2011, *ibid.* ; Poux 2008a, 341-342). Elle a pourtant fait l'objet d'une critique récente par L. Pernet, qui lui attribue davantage une origine celtique du début du I^{er} siècle av. J.-C. et envisage un emprunt par les Romains lors du conflit césarien (Pernet 2010, 116-122).

Le dossier archéologique apporte donc peu d'enseignements sur une éventuelle présence militaire romaine dans la région lyonnaise avant la fondation coloniale. Il atteste tout au plus d'une éventuelle fréquentation ponctuelle, de légionnaires ou d'*auxilia*, au gré de déplacements des troupes de Rome entre la Conquête de la Transalpine et la fin du conflit césarien. Notre connaissance de Lyon avant *Lugdunum* reste encore partielle, en dépit d'avancées certaines ces dernières

décennies. Les futures découvertes de l'archéologie régionale pourront peut-être prochainement nous éclairer sur la question.

II. *Lugdunum, colonie pars exercitus ?*

La fondation de *Lugdunum* et les deux décennies qui lui succèdent constituent une période aujourd'hui largement abordée par la littérature scientifique. La mise au jour de *militaria* dans ces premiers horizons de la colonie de droit romain se doit donc d'être discutée à la lueur des données historiques et archéologiques les plus récentes. Bien que relativement abondant, nous verrons que ce mobilier spécifique ne peut malheureusement pas être réduit à une signification univoque. Il doit, au contraire, faire l'objet d'un discours argumenté et nuancé.

II.1. LE CONTEXTE POLITIQUE ET MILITAIRE DE LA GAULE APRÈS LA CONQUÊTE

Avant même d'évoquer le cas lyonnais, il convient de rappeler brièvement la situation générale du territoire gaulois à l'époque de la création de *Lugdunum* et les modalités connues de son « occupation militaire » dans les décennies précédant l'offensive en Germanie¹⁹⁸.

Le moment précis de la fondation coloniale prend place au sein de la situation politique et administrative du territoire de la *Gallia Comata* entre la fin de la Guerre des Gaules et celle des Guerres civiles. Au cours de cette période particulière, le vaste territoire conquis par César ne présente pas encore les structures administratives et la division provinciale qui prévaudront durant le Haut-Empire. La Gaule connaît à cette époque une forte instabilité et une insécurité encore prégnante, particulièrement sur les confins rhénans et dans les régions septentrionales (Reddé 2010, 74-75). En dépit d'une documentation historique lacunaire, on sait qu'elle est le théâtre de troubles et soubresauts de révoltes, à l'initiative des populations indigènes laissées exsangues suite au conflit (Goudineau 1990, 213-216 ; Metzler 1995, 606-607¹⁹⁹). Dans ce contexte, l'*exercitus* a sans doute joué un rôle prépondérant dans le contrôle des territoires conquis, aux avant-postes de la romanisation. Cette présence militaire romaine en Gaule préaugustéenne a fait l'objet de multiples discussions. Au début du XX^e siècle, E. Ritterling, en s'appuyant sur la diffusion des céramiques sigillées italiennes le long des grands axes du réseau d'Agrippa, émet l'hypothèse d'une implantation militaire aux carrefours routiers sur le territoire gaulois (Ritterling 1906). Il a été plus tard soutenu par E. M. Wightman, qui s'est intéressé à la circulation des monnaies indigènes frappées sous Auguste, faisant foi selon lui de marqueurs militaires (Wightman 1974). Comme le rappelle M. Reddé (2006, 26 ; 2010, 78), le schéma proposé par l'historien allemand est aujourd'hui largement remis en question et ne résiste pas à l'examen des faits archéologiques. Les recherches menées au cours de ces dernières décennies ont montré que les camps militaires

198. Les paragraphes suivants ne prétendent en rien à l'exhaustivité. Pour de plus amples développements, nous renvoyons aux références comprises dans le corps du texte.

199. Cf. également Reddé 2006, 25 ; Poux 2008a, 419.

supposés de cette « occupation », tels qu'Arlaines, Mirebeau-sur-Bèze, Aulnay, Eysses ou Nérès constituent des installations plus tardives (Reddé 1991 ; Reddé 1996). A l'heure actuelle, les données de terrain, bien qu'encore modestes, nous laissent percevoir une situation bien plus complexe, marquée par la multiplicité des dispositifs de contrôle et de déploiement de l'armée entre César et le début du Principat d'Auguste (Reddé 2006 ; Reddé 2008 ; Poux 2008a). A ce titre, l'étude des *militaria* romains semble avoir contribué en partie au renouvellement de nos connaissances sur le sujet. Elle constitue la base des réflexions engagées par M. Poux à l'occasion du colloque de Bibracte (Poux 2008a).

Certains camps autonomes datés de cette période sont à présent clairement identifiés, même si leur nombre reste encore très limité. Déjà repéré en prospections aériennes, le camp de Faux-Vésigneul a fait l'objet de sondages permettant d'établir une datation entre César et Auguste (Gelot 2004). Sur le site de Mirebeau/La Fenotte, la découverte d'un réseau de fossés et d'une porte à *titulum* marque la présence d'une enceinte militaire romaine, dont la chronologie reste cependant mal définie²⁰⁰ (Venault *et al.* 2008). D'autres camps potentiels ont par ailleurs été identifiés par R. Agache dans le Nord de la France, à Vendeuil-Caply ou à Folleville, mais mériteraient des campagnes de vérification. Un autre lieu de cantonnement militaire semble enfin avoir été mis en évidence à Saintes, en attente d'études plus poussées (Reddé 2010, 78). Toute la question reste de savoir si ces établissements militaires constituent de réels camps pérennes ou d'*hiberna*. La présence des forces armées peut aussi prendre des formes moins canoniques que le schéma du camp militaire traditionnel. A Arras, la découverte d'un petit poste militaire intégré à l'habitat aristocratique gaulois montre la variété des dispositifs employés pour assurer le contrôle des points stratégiques d'un territoire fraîchement conquis.

Les *oppida* semblent également avoir constitué un lieu privilégié de fixation de la présence armée après la Conquête. Cette hypothèse, émise par J. Metzler à partir de l'étude du mobilier du Titelberg, paraît trouver validation dans les recherches les plus récentes. Sur l'*oppidum* trévire, la présence de *militaria* disséminés sur tout le plateau a été très tôt considérée comme un marqueur tangible de cette fréquentation militaire (Metzler 1995). L'existence d'un petit camp romain a même été envisagée à partir de 2003, suite à la découverte d'une enceinte (fossé à profil en V) et de mobilier militaire sur une zone de 10 ha au sud-est de l'*oppidum*. Les fouilles récentes menées depuis ont permis de nuancer quelque peu cette hypothèse. L'espace délimité par l'enceinte ne matérialiserait pas à proprement parler un camp, mais probablement un espace dévolu à des activités administratives et commerciales protégées par un petit contingent armé (Metzler/Gaeng 2008). Si la présence d'un réel poste militaire au Titelberg reste donc encore débattue, cela ne semble pas être le cas pour d'autres sites de hauteur étudiés récemment. A la Chaussée-Tirancourt, le rempart et la porte ont été reconstruits et le site probablement occupé après la Conquête par une garnison, si l'on en juge par la présence de *militaria* tardo-républicains (Brunaux *et al.* 1990). Le même processus peut être observé sur l'*oppidum* de Bibracte, dont l'occupation militaire romaine après la Guerre des Gaules se matérialise par des vestiges de fortifications et de potentiels casernements en avant de la Porte du Rebut (Pernet *et al.* 2008). Une occupation mi-

200. Selon nous, la nature du mobilier militaire recueilli en lien avec les fossés et à proximité plaide davantage en faveur d'une datation centrée sur le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C.

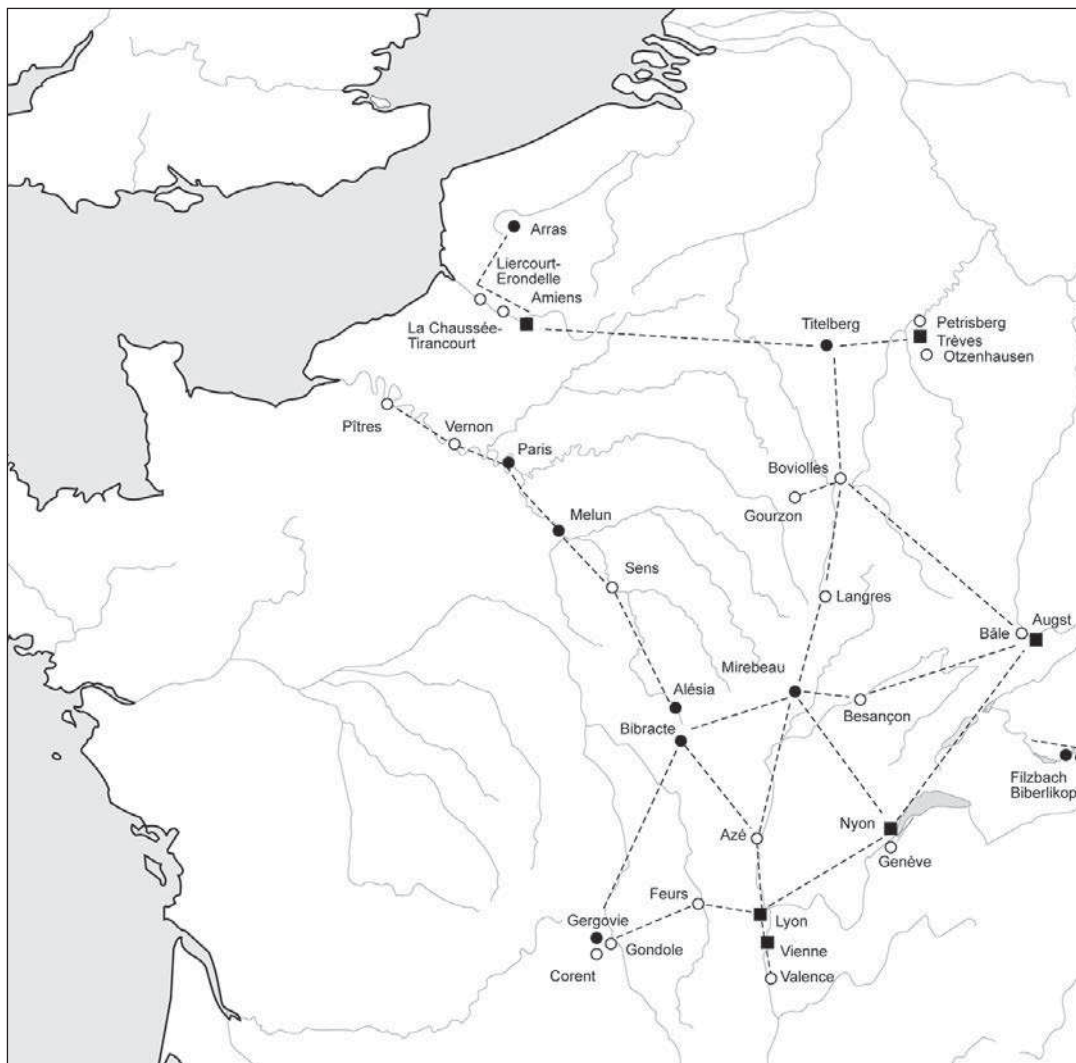


fig.270 - Carte de localisation et de mise en réseau des camps (en noir) et postes de surveillance (en blanc) militaires en Gaule septentrionale et orientale (d'apr. Poux 2008a).

litaire des lieux est par ailleurs attestée par César en personne²⁰¹. Pour des périodes un peu plus tardives, l'*oppidum* de Bâle-Munsterhügel semble également avoir fait l'objet d'une fréquentation par l'armée dans les deux décennies précédant le changement d'ère (Deschler-Erb 2008a).

L'intervention probable de l'armée dans la création de villes nouvelles est également envisagée sur la base des découvertes récentes (Reddé 2009, 178-179 ; Reddé 2010, 83). Les soldats ont pu dans certains cas être assignés à des tâches civiles, afin d'assurer la mise en place des premiers réseaux de voiries et de parcelles urbaines régulières. Le cas le plus souvent invoqué pour illustrer ce phénomène est celui de Waldgirmes, dans la vallée de la Lahn. Les recherches menées par S. von Schnurbein ont révélé l'existence d'une ville créée *ex nihilo*, destinée à une population civile germane, mais qui partage, dans son architecture défensive, de très fortes parentés avec les installations militaires romaines. La présence abondante de *militaria* romains semble accréditer l'hypothèse d'un établissement fondé par l'armée (v. Schnurbein 2003 ; 2010). Le même schéma a été évoqué pour des villes de Gaule interne telles que Tongres, Arras ou Amiens, même si le

201. César, *De Bello Gallico*, VII, 90 ; VIII, 2.

dernier cas semble aujourd'hui remis en question (Reddé 2009, *id.*).

Ces données récentes, qui mériteraient d'être approfondies, ont incité M. Poux à suggérer un schéma de déploiement des troupes en Gaule après César (fig.270). Le système défensif proposé montre un maillage idéalement raisonné du territoire et une fixation des troupes le long des grands axes fluviaux et nœuds de communications stratégiques. Aussi séduisantes qu'elles soient, ces conclusions ont néanmoins été nuancées par M. Reddé. Ce dernier tend à remettre quelque peu en cause l'utilisation du mobilier militaire comme marqueur strict et univoque de la présence de l'armée romaine. Il est vrai que la seule découverte de *militaria* en quantité restreinte ne peut suffire à déterminer une présence militaire pérenne, au moins sur plusieurs décennies. Ces vestiges matériels se doivent d'être reliés à leurs contextes archéologiques précis. Cela passe nécessairement par la réalisation d'opérations de terrain, qui font souvent encore défaut aujourd'hui. Par ailleurs, la nature réelle des troupes en présence sur le territoire gaulois après la Conquête est une question complexe qu'il reste difficile à trancher. S'agit-il de soldats italiens ou de troupes inféodées d'origine indigène qu'on appellera plus tard auxiliaires ? La seconde hypothèse semble emporter l'assentiment de M. Reddé, qui envisage que l'état romain s'est préférentiellement appuyé sur les élites locales pour contrôler un territoire encore instable (Reddé 2008, 436-437 ; Reddé 2010, 80-84). Nous ne nous attardons pas plus avant sur ces problématiques, qui dépassent quelque peu le cadre de notre étude, mais soulignons la nécessité de poursuivre ces investigations dans un avenir que nous espérons proche.

L'occupation militaire de la Gaule entre César et Auguste témoigne donc d'une relative complexité. Au sein de cette multitude de dispositifs pour contrôler le territoire, on est en droit de se questionner sur la place et le rôle qu'occupent les colonies romaines créées par les généraux de César puis par Auguste dans les dernières décennies du I^{er} siècle av. J.-C. La colonie romaine de *Lugdunum*, qui fait l'objet de nos recherches, constitue à cet égard un cas particulièrement intéressant, tout en gardant un caractère très singulier. Dans le prolongement de ces réflexions, comment interpréter le mobilier militaire recueilli dans les centres urbains de ces colonies ?

II.2. *MILITARIA* « PRÉCOCES » DE *LUGDUNUM* : UN CORPUS LIMITÉ MAIS VARIÉ

L'analyse globale et individuelle des *militaria* précoces a permis l'acquisition d'un certain nombre de résultats à rappeler. Comparés aux périodes plus récentes, les *militaria* recueillis dans les horizons précoces de la colonie sont peu nombreux. En effet, il est notable que, depuis la publication des lots de mobiliers issus des sites de Cybèle et du Verbe-Incarné par A. Desbat et G. Maza (2008), peu de données inédites ou de découvertes majeures ont pu être mises au crédit de ce dossier. La faible représentation de ce corpus avait déjà été soulignée par M. Reddé, qui l'expliquait par l'absence avérée de réelle implantation militaire à proximité de la nouvelle colonie. (Reddé 2008, 435). Si cette remarque nous paraît justifiée à plus d'un titre, il n'en reste pas moins qu'à Lyon ces résultats restent encore largement tributaires des avancées de la recherche, eut égard aux surfaces de fouilles explorées jusqu'à présent pour ces périodes anciennes.

Malgré tout, l'ensemble de ce mobilier militaire est marqué par une part non négligeable d'armement offensif et défensif, recueilli dans les niveaux de sols et de circulation associés aux habitats coloniaux (fig.271). Sur le site du Verbe Incarné, certains objets ont, qui plus est, été mis au jour au sein de comblements de fosses d'extraction d'argile qui préfigurent la mise en place des élévations et de niveaux de sols de ces mêmes habitats. Bien que cette proportion d'armes puisse être largement nuancée, au regard de la panoplie militaire en usage à la fin de la République (cf. *Part.II Chap.I*), il n'en reste pas moins que les premiers occupants de la ville semblent, sinon liés à l'armée romaine, en tout cas soucieux de leur propre sécurité. Ce sentiment peut être appuyé par la nature même de certaines armes retrouvées dans ces premiers niveaux. Les traits de catapulte ou le *tribulum* constituent des éléments caractéristiques des légions romaines, mais surtout des armes principalement utilisées en contexte d'affrontement ou de siège. Ils sont les témoins très discrets d'un dispositif défensif mis en place par les occupants de la ville nouvelle.

Sur l'attribution de ce mobilier militaire à un type de troupe particulier, la question reste difficile à trancher. Nos connaissances sur l'évolution des panoplies militaires propres à chaque unité au cours de cette période reste encore limitée et il ne faudrait pas tomber dans un excès d'interprétation. On peut tout de même noter que certains éléments, comme l'umbo fusiforme (n°155) ou les poignées striées (n°3-6) semblent pouvoir être rattachés à l'équipement légionnaire, tout comme les projectiles d'artillerie que nous venons d'évoquer. En revanche, la garde de glaive campaniforme (n°17) paraît préférentiellement s'adapter à l'armement des soldats d'origine indigènes à la fin de la République.

Dans le prolongement de ces observations, il peut paraître intéressant de mettre en regard ces *militaria* « précoces » de Lyon avec d'autres ensembles mobiliers connus dans le monde romain. Cette démarche comparative n'est pas nouvelle puisqu'appliquée depuis longtemps aux sites du Haut-Empire²⁰². Elle s'appuie le plus souvent sur une confrontation des données quantitatives par catégorie fonctionnelle. Si les corpus de références ne manquent pas pour la période impériale, en revanche, pour celle comprise entre César et les premières années du règne d'Auguste, l'exercice semble nettement plus périlleux. En effet, en raison des évolutions notoires de l'armement et de l'équipement militaire au cours du temps, la confrontation des données quantitatives ne peut être pertinente qu'en considérant des lots ou ensembles plus ou moins contemporains. Qui plus est, pour que cette comparaison soit satisfaisante d'un point de vue statistique, elle doit prendre en compte des ensembles importants d'un point de vue numérique, sans quoi la représentation de certaines catégories d'objets pourrait être biaisée. Or, force est de constater qu'à de rares exceptions près, la recherche européenne souffre encore d'un manque de sites référents. Parmi les installations militaires identifiées (cf. *supra*), peu ont en réalité livré d'ensembles de *militaria* équivalents à certains camps du Haut-Empire, comme *Vindonissa* par exemple. Ce constat tient sans doute en partie au fait que ces sites ont connus des périodes d'occupation assez restreintes dans le temps. Seul le camp de Dangstetten pourrait faire office de jalon dans cette perspective, mais rappelons que sa datation, au moment de la conquête des Alpes, se place dans la limite basse de la période qui nous intéresse. Souvent pris en exemples, certains sites militaires de la Guerre des Gaules, tels qu'*Alesia* ou *Uxellodunum*, constituent, certes, de bons points de repères d'un

202. Deschler-Erb 1999 ; Deschler-Erb 2005 ; Voirol 2000 ; Fort 2009.

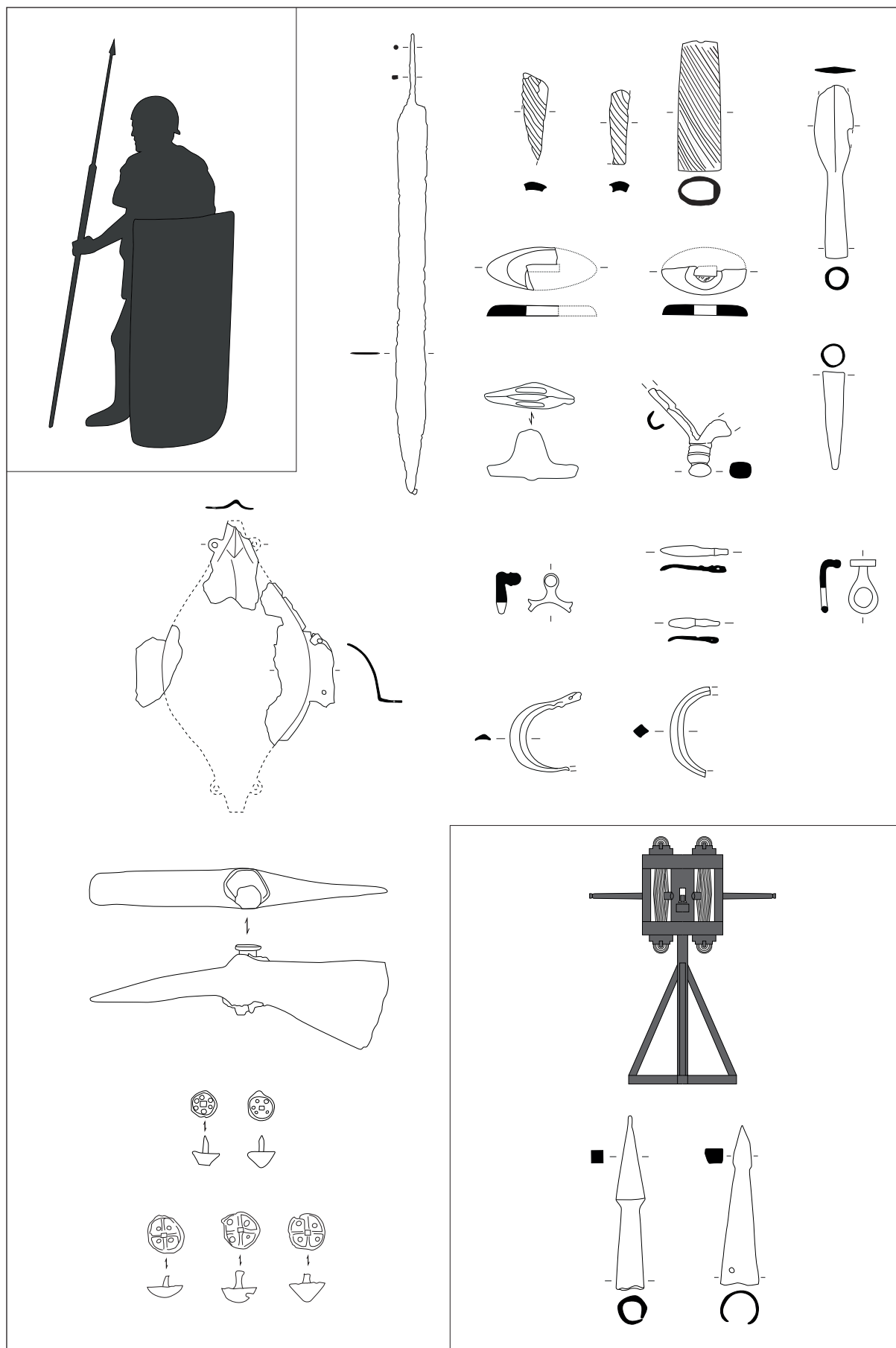


fig.271 - Sélection de *militaria* lyonnais antérieurs à l'offensive de Germanie (ech. diverses).

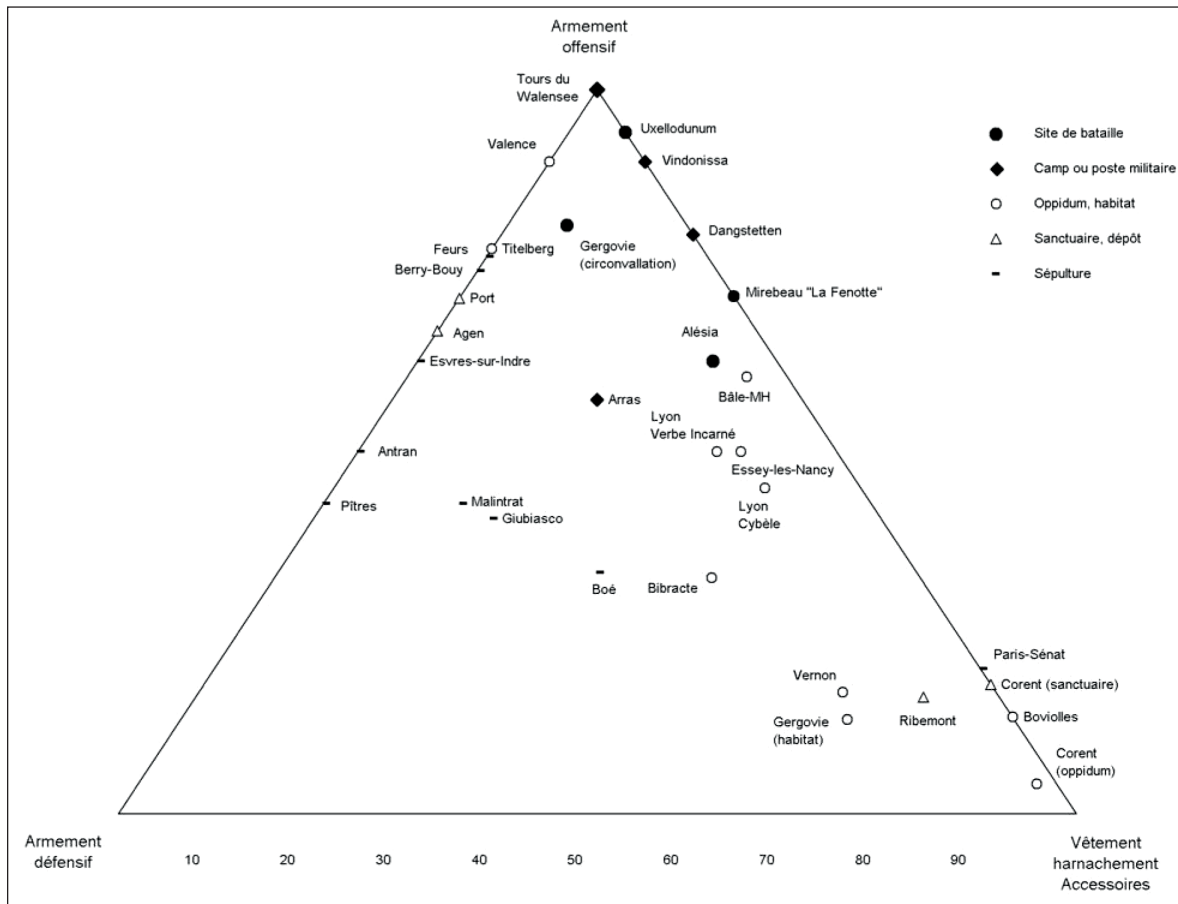


fig.272 - Diagramme ternaire de mise en corrélation de différents sites tardo-républicains en fonction des proportions d'armement défensif, offensif et d'autres marqueurs de la présence militaire (d'apr. Poux 2008a).

point de vue typo-chronologique. Cependant, les faciès mobiliers qui leur sont associés rendent compte d'événements particuliers (sièges, champs de bataille) qui s'éloignent sensiblement du contexte de fondation coloniale qui nous préoccupe. En revanche, les *oppida* de Gaule interne, dont l'occupation s'est prolongée pour partie d'entre eux après les conflits césariens, peuvent constituer de meilleurs points de comparaisons.

Dans le cadre de sa synthèse sur les *militaria* tardo-républicains, M. Poux a entrepris une comparaison des ensembles recueillis sur des sites archéologiques divers, datés entre la Guerre des Gaules et le début du règne d'Auguste (Poux 2008a, 409-415). Prenant en compte des gisements de natures différentes (champs de batailles, *oppida*, colonies, tombes à armes, sanctuaires), il présente les données de cette comparaison sous la forme d'un diagramme ternaire impliquant trois catégories fonctionnelles : armement offensif, armement défensif et autres marqueurs de la présence militaire (fig.272). L'intégration des données lyonnaises tend à montrer que la toute jeune colonie se distingue peu des autres sites d'habitat des périodes césariennes et augustéennes précoces, tels que Bibracte, Bâle-Münsterhügel, Corent. Il s'agit là sans doute d'un résultat intéressant, d'autant plus si l'on tient compte de la nature des équipements observée sur ces sites de hauteur. La présence d'armes de poings (de tradition romaine ou indigène) et d'éléments d'artillerie constitue en effet l'un des points communs à la plupart de ces sites. Pour autant, de telles

observations doivent être prises avec précaution, pour les raisons que nous venons d'évoquer plus haut. Si l'on exclue les clous de chaussures, les corpus considérés sont pour la plupart peu fournis en termes d'objets, avec souvent moins de cinquante individus. Lyon n'échappe pas à cette règle.

L'interprétation de ces ensembles mobiliers a fait l'objet de nombreux débats. La relative indigence des *militaria* constituerait le signe d'une fréquentation peu importante et non d'une réelle occupation pérenne de l'armée romaine dans les décennies qui précèdent l'offensive de Germanie. Pour M. Reddé, « Il est envisageable de concevoir que les forces romaines aient été émiettées dans une sorte de maillage du territoire qui utilisait les *oppida* indigènes comme autant de bases, au moins jusqu'à la construction des villes neuves [...]. Mais il est tout aussi concevable que le nouveau pouvoir se soit appuyé sur une série d'états clients dont les aristocraties s'étaient mises avec leurs dépendants au service du vainqueur » (Reddé 2008, 436). Si cette question ne trouvera pas, dans le cas lyonnais, de réponse totalement tranchée, plusieurs hypothèses peuvent néanmoins être émises quant à la présence de ces *militaria* dans la future capitale provinciale.

II.3. UNE RÉELLE PRÉSENCE DE L'ARMÉE ROMAINE ?

La première hypothèse est celle d'une fréquentation militaire active et permanente dans la toute jeune colonie. Pour M. Poux, la perte d'armes et d'équipements militaires au sein des habitats précoces de Lyon « atteste le stationnement durable de soldats en service » à cette période (Poux 2008a, 426). Jusqu'à présent, les indices historiques attestant du stationnement pérenne d'une légion ou d'un détachement (cohorte) à cette époque font défaut. L'archéologie quant à elle ne fournit que très peu de données nouvelles. À la différence d'autres sites, pour lesquels des installations militaires post-conquête sont aujourd'hui clairement identifiées (*cf. supra*), aucun vestige ne semble relever à Lyon d'une réelle implantation de l'armée pour les périodes romaines les plus précoces. La découverte récente d'une enceinte de type *muris gallicus* sur le site de la Place Abbé Larue (fig.273) permet peut-être d'envisager la pérennité d'un dispositif défensif entre la Conquête et Auguste, à l'image de ce qui a pu être déjà observé à la Chaussée-Tirancourt (*cf. supra*). Cependant, la chronologie de l'ouvrage défensif reste encore à préciser. Il est donc difficile d'affirmer de manière certaine qu'une réelle garnison ou qu'un contingent armé a existé à Lyon dans les premières décennies de son existence ou que la nouvelle colonie a joué un rôle de base arrière pour des troupes susceptibles d'être déployées sur les frontières en peu de temps. À l'époque de la fondation coloniale, *Lugdunum* se trouve déjà assez isolée des régions de fixation des effectifs militaires, mais aussi des foyers de révoltes en Gaule du Centre et du Nord-Est. Son importance stratégique est donc à nuancer.

En revanche, sa position géographique le long de l'axe rhodanien, aux portes de la Gaule chevelue, permet d'envisager a minima le passage temporaire de troupes en déplacement vers les régions plus septentrionales (*ibid.*). En effet, cette présence ponctuelle de l'armée peut être plus que suspectée lors de la venue en Gaule d'Agrippa et d'autres grands généraux romains durant la répression des troubles dans les années qui précèdent les campagnes de Drusus (Reddé 2006,

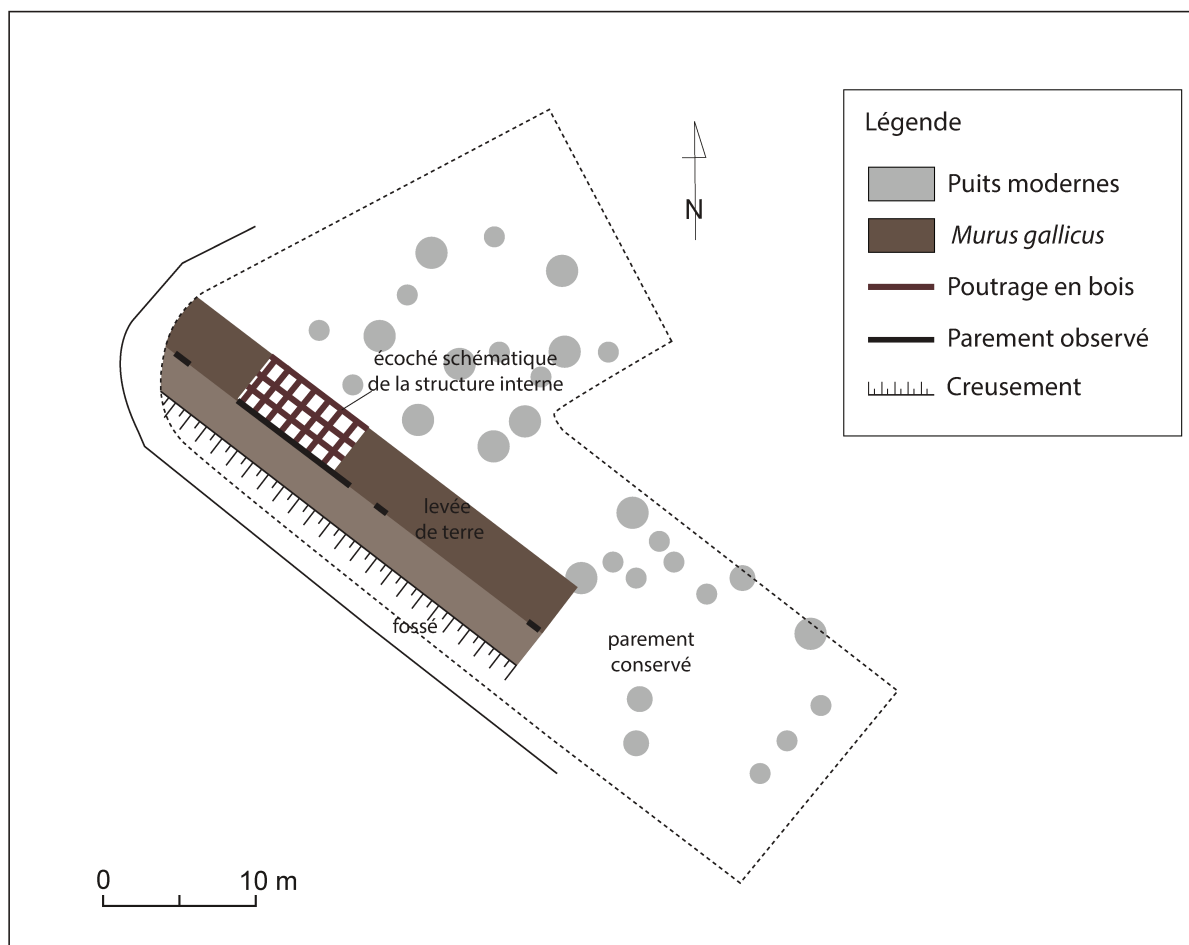


fig.273 - Murus gallicus mis au jour sur le site de la place Abbé Larue (DAO d'après Monin 2015).

25). L'ami et gendre d'Auguste a séjourné en Gaule par deux fois²⁰³, d'abord pour son expédition contre les Aquitains et au-delà du Rhin, ensuite pour les campagnes qui se solderont en 17-16 av. J.-C. par la fameuse défaite du légat Lollius contre les Sicambres, Usipètes et Tenctères (*clades Lolliana*). Son second passage à Lyon constitue également un moment crucial pour le développement de la colonie et la future administration provinciale. Comme nous le rappelle Strabon²⁰⁴, la consolidation d'un réseau routier organisé, probablement déjà antérieur²⁰⁵, confère à *Lugdunum* une position centrale qui préfigure son statut de capitale de province. La construction des infrastructures routières a sans doute été assignée à l'armée romaine, seuls professionnels suffisamment à même de prendre en charge ces travaux de grande ampleur.

Ces événements questionnent sur le rôle civil qu'a hypothétiquement endossé l'armée romaine à *Lugdunum*. Au-delà de leur fonction purement militaire, les soldats ont pu participer à la mise en place de la première trame urbaine de la ville et à l'établissement des premiers colons, dans un schéma proche de celui observé pour les villes nouvelles, telles que Waldgirmes. La découverte de

203. D'abord entre 40 et 37 av. J.-C., puis entre 20 et 18 av. J.-C. (Roddaz 2005, 30).

204. Strabon, *Géo.*, IV, 6, 11.

205. L'élaboration de ces réseaux a probablement commencé dès le premier passage d'Agrippa en Gaule et devait également s'appuyer sur un dispositif gaulois antérieur (Rédde 2006, 25 ; Roddaz 2005, 30).

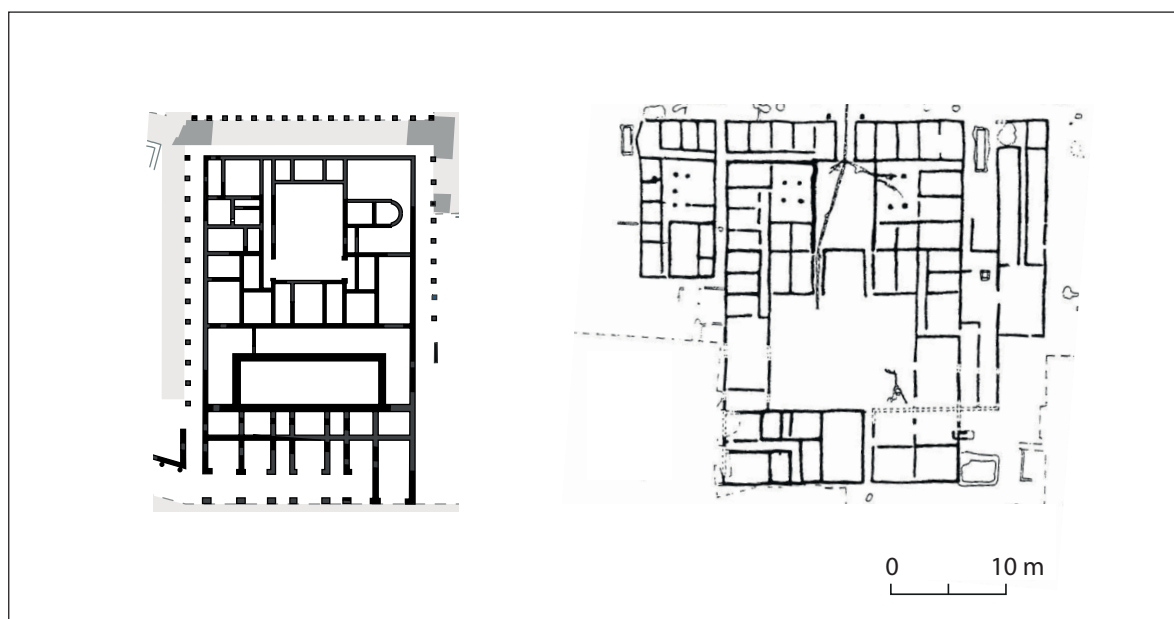


fig.274 - Édifice public dit «Prétoire d'Agrippa» sur le site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» à Lyon (à gauche) et *praetorium* du camp militaire d'Oberaden (DE) (à droite).

quelques *militaria* dans les niveaux de constructions des habitats coloniaux pourrait plaider en ce sens, même s'il s'agit d'un indice fugace. D'un point de vue urbanistique et architectural, il est vrai que les premières installations lyonnaises partagent certains traits communs avec la sphère militaire. Au-delà de l'orthogonalité du tissu urbain, les premiers îlots d'habitation de *Lugdunum* présentent une architecture de terre et de bois qu'A. Desbat n'hésite pas à rapprocher de celle des camps (Desbat 2014, 428). Dans sa thèse récente portant sur l'architecture domestique à *Lugdunum*, B. Clément compare les plans de ces premières maisons à celles mises au jour à Waldgirmes ou à certaines résidences d'officiers reconnues en contexte de camp, comme à Oberaden (Clément 2016, 545-549). Néanmoins, l'essentiel des parallèles se trouve principalement en contexte civil, en Italie (Cosa, Pompéi) ou en Narbonnaise (Orange). En vérité, plus qu'une influence militaire, il faut probablement y voir un modèle constructif méditerranéen, applicable aussi bien aux établissements civils que militaires à la fin de la République.

En revanche, le lien de parenté architecturale entre la colonie et l'armée paraît plus évident si l'on considère la construction, aux alentours de 20 av. J.-C., du « prétoire d'Agrippa » sur le site du prétendu « sanctuaire de Cybèle ». Considéré par A. Desbat comme le centre administratif et siège du gouverneur militaire de la colonie, son plan axial et symétrique trouve des comparaisons avec les *praetoria* des camps militaires précoces, particulièrement celui d'Oberaden (fig.274) (Desbat 1998, 255-256 ; Desbat 2005 ; Poux 2008a, *op. cit.*). On peut donc envisager que la conception architecturale du siège administratif de la colonie a pu être confiée à un architecte militaire et sa construction réalisée par des soldats. La découverte d'objets militaires, notamment d'éléments de *pilum* (n°48) ou de bouclier (n°163), dans les niveaux de circulations associés au prétoire, pourrait ainsi se rapporter à une présence armée ponctuelle (fig.275).

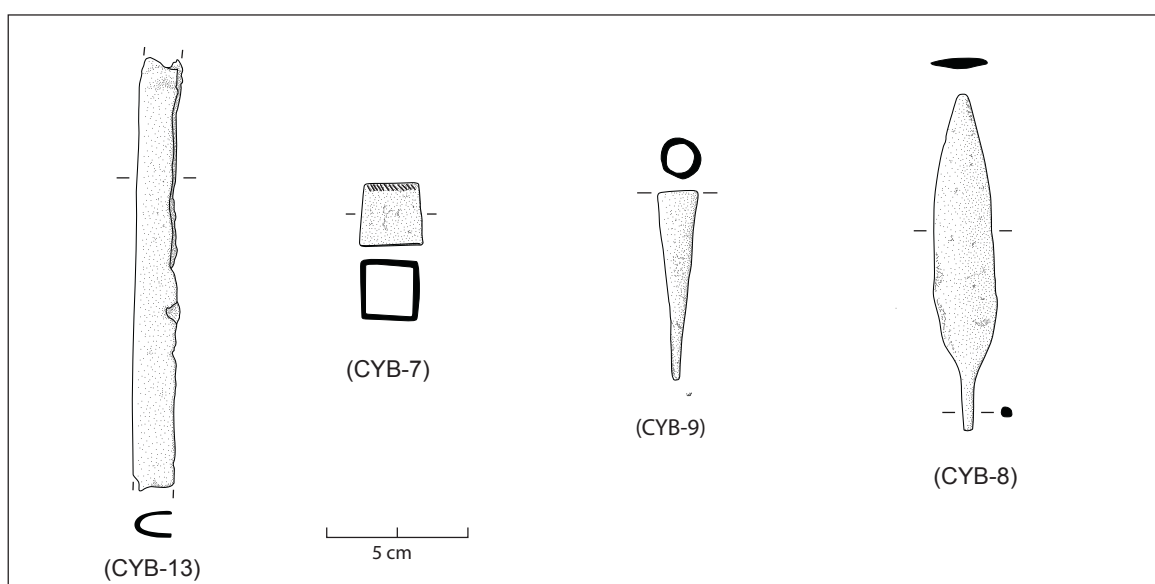


fig.275 - Quelques *militaria* découverts dans les niveaux du «Prétoire d'Agrippa», site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (État II).

II.4. LE RÔLE DES VÉTÉRANS DANS LA NOUVELLE COLONIE

L'hypothèse de la présence d'une garnison permanente à *Lugdunum* au cours de la période dite « coloniale » reste donc à l'heure actuelle fragile. En vérité, le processus d'implantation militaire observé pour les *oppida* ou les villes nouvelles fondées par Rome après la Conquête ne peut, selon nous, s'appliquer strictement à Lyon. Le lien tissé entre la ville de Plancus et l'armée romaine constitue un cas sensiblement à part dans l'éventail des sites occupés par Rome à la fin de la République, essentiellement parce qu'elle est une colonie de droit romain et la seule de Gaule chevelue. Appréhender une probable présence militaire à Lyon sans prendre en compte le statut de la nouvelle colonie constitue un écueil que nous souhaitons éviter. L'interprétation des *militaria* coloniaux de Lyon se doit donc d'être également appréhendée à travers le prisme de la frontière ténue entre sphère civile et militaire aux premiers temps de la ville.

La relation particulière qu'entretient Lyon avec l'armée est, bien évidemment, à chercher dans l'identité de ses premiers habitants : celle de soldats vétérans des légions de César et Plancus suite à la Guerre des Gaules. Si le fait n'est pas inscrit dans la titulature de la colonie, à la différence d'autres villes fondées à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.²⁰⁶, il est aujourd'hui bien accepté que les premiers colons de *Lugdunum* sont issus pour partie des rangs de l'armée. Le sujet a fait couler beaucoup d'encre, comme l'a très bien rappelé A. Desbat dans un article récent, dont nous reprenons en partie les conclusions (Desbat 2014, 425-427). D'abord envisagés comme de simples *negotiatores* par les historiens du début du XX^e siècle, tels que C. Jullian, Th. Mommsen ou O. Hirschfeld, les premiers habitants de la ville romaine de Lyon ont très tôt été considérés comme des colons romains par E. Jullien, seule voix discordante à l'époque. Cette idée est reprise plus

206. Nyon (*equestris*), Augst (*emerita*), Orange (*secundanorum*).

tard par M. Rambaud (1965), qui assimile ces premiers colons à des vétérans de l'armée, chassés de Vienne en 44 av. J.-C. par les Allobroges. Par la suite, Ch. Goudineau est allé dans le même sens en proposant une étude exhaustive, qui fait aujourd'hui référence (Goudineau 1986 ; 1989 ; Desbat 2005a). S'appuyant sur la correspondance entretenue par Cicéron et Plancus suite à la mort de César²⁰⁷, il a ainsi pu démontrer que les nouveaux habitants de la colonie de droit romain étaient bel et bien des vétérans de l'armée. Ces anciens soldats auraient été issus d'une précédente déduction coloniale viennoise engagée, si l'on en croit Suétone²⁰⁸, par Tiberius Claudius Nero en 45 av. J.-C.

La question de l'identité précise de ces vétérans reste à l'heure actuelle un sujet discuté. Il manque encore à Lyon les traces épigraphiques incontestables faisant mention de leur origine. M. Rambaud a émis l'hypothèse que les vétérans lyonnais aient été issus de la V^e légion *Alauda*, créée par César à partir des cohortes d'auxiliaires levées en 58 av. J.-C. en Narbonnaise (Rambaud 1965). Cette dernière aurait combattu en Afrique sous les ordres de Plancus en personne si on en croit le *Bellum Africum*²⁰⁹. Ce fait expliquerait l'opiniâtreté du général afin de leur obtenir les avantages qui leur sont dûs, particulièrement le statut de colonie de droit romain²¹⁰. Bien qu'alléchante, cette hypothèse se heurte à de nombreuses zones d'ombre quant à l'histoire et l'origine de cette légion (Gibert 2007 ; Gerardin 2009). Pour A. Desbat, la question de la provenance des vétérans de Lyon reste en suspens. L'auteur envisage tout de même que les premiers colons puissent être d'anciens auxiliaires de Narbonnaise, rejoints ensuite par des vétérans d'autres légions (Desbat 2014, 436). Dans un article récent, A. Pelletier a proposé une analyse épigraphique des épitaphes lyonnaises les plus anciennes pour fonder ses hypothèses sur l'origine de ces colons (Pelletier 2015). Ces documents sont principalement issus des fouilles de la nécropole de Saint-Just/Saint-Irénée (Trion). En l'absence de documents préaugustéens, l'archéologue lyonnais s'appuie sur des données plus récentes datées du début du Principat, ce qui invite à rester prudent sur ses conclusions. L'onomastique apporte néanmoins des pistes intéressantes. Outre la présence de gentilices des grandes familles romaines, témoignant de l'octroi de la citoyenneté, treize noms (*gentilices* et *cognomina*) se rapportent à des origines diverses, en provenance majoritairement d'Italie. Plus de la moitié est issue de Gaule Cisalpine, quand les autres noms sont caractéristiques d'Italie centrale et méridionale (Étrurie, Apulie ou Bénévent). Enfin, un petit nombre d'individus témoigne d'une origine gauloise transalpine. D'après l'auteur, une grande partie des colons originels de Lyon était donc probablement des vétérans auxiliaires et légionnaires de Cisalpine. Ceux-ci ne bénéficiaient pas, dans les faits, de la citoyenneté romaine avant 42 av. J.-C., entérinée par la *lex Rubria* (Pelletier 2015, 642). Ces anciens soldats seront par la suite rejoints par des vétérans légionnaires de Plancus, d'Octave et de Marc-Antoine, déjà citoyens, originaires d'Étrurie, de Campanie ou du Bénéventin. Cette hypothèse est soutenue par l'étude proposée par M. Poux d'un *titulus pictus* sur amphore Dr.2/4 découvert dans la villa gallo-romaine de Saint-Laurent-d'Agnay/Goiffieux en territoire lyonnais. Ce document désigne le propriétaire du domaine comme membre d'une famille originaire d'Apulie (Poux 2014a). La fouille des niveaux

207. Cicéron, *Ad Fam.*, X, 22 et 24.

208. Suétone, *Tibère*, 4.

209. César, *Bell. Afr.*, 1, 5.

210. Cicéron, *id.*



fig.276 - *Titulus pictus* sur amphore Dr.2/4 (état III), monnaies et *instrumentum* associés aux niveaux précoces (état II) de la villa de Saint-Laurent-d'Agny/Goiffieux en territoire lyonnais.

précoces de l'établissement, d'époque coloniale (40-30 av. J.-C.), semble également trahir une origine militaire du premier maître des lieux, au regard du mobilier numismatique et de l'*instrumentum* (*id.*, 419-420) (fig.276). Ces données récentes pourraient donc illustrer un phénomène bien connu qui accompagne toute déduction coloniale : celui de la distribution de terres aux vétérans à la fin de la République et encore au début du Haut-Empire (Królczyk 2001 ; Broadhead 2007).

Lyon porte donc dans ses gènes la marque de l'*exercitus*. Si l'on en croit les données récentes, la population originelle de la colonie n'était probablement pas homogène d'un point de vue ethnique, mais composée d'anciens soldats italiens et gaulois ayant pris part aux conflits césariens et aux guerres civiles. On est donc en droit de s'attendre à ce que cette identité soit perceptible sur le terrain du point de vue archéologique. Ainsi, la parenté constructive entre les premiers habitats lyonnais et l'architecture des camps n'est-elle pas à chercher dans l'intervention de ces vétérans/colons, qui ont pu mettre à profit leurs compétences d'arpentage et d'ingénierie militaire ? A ce titre, la comparaison avec les premiers habitats mis au jour dans la ZAC Saint-Florent à Orange est tout à fait éclairante (Mignon 1996 ; Clément 2015, *op. cit.*). Bien que de fondation plus tardive (36 av. J.-C.), la *Colonia Julia Secundanorum Arausio* est elle aussi une colonie de droit

romain déduite de vétérans de la II^e *Gallica* (Lafon 2009, 76-79).

Dans la même perspective, le mobilier militaire mis au jour au sein de l'habitat colonial de Lyon pourrait constituer un indice matériel de la présence de ces vétérans, noyau dur de la population. Considérant cette éventualité, les anciens soldats auraient conservé une partie de leur équipement militaire suite à leur démobilisation. Bien évidemment, distinguer l'équipement d'un soldat en activité de celui rapporté par un vétéran sur son lieu de retraite constitue une mission délicate et quasiment insoluble pour le spécialiste. Cette hypothèse implique tout de même de se questionner plus en détail sur les règles qui président à la possession et la conservation d'armement en contexte civil par les vétérans. Le sujet est complexe et a été largement étudié, nous le verrons plus loin, pour le Haut-Empire (Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002 ; Nicolay 2007). Rappelons que la fondation de la colonie de Lyon ne s'est probablement pas faite sans certaines tensions. Au contexte de guerre civile s'ajoutent les événements ayant entraîné l'expulsion des colons de Vienne en 44 av. J.-C. et la crainte d'un soulèvement des Allobroges exprimée par Cicéron dans sa correspondance à Atticus²¹¹. Par ailleurs, toute fondation coloniale s'accompagne d'une expropriation de terres des populations locales, ici les Ségusiaves, ce qui ne devait pas se faire en toute quiétude. Dans ce climat, on peut imaginer que les vétérans, plutôt que l'armée, aient endossé par-dessus leurs habits civils un rôle de contrôle et de défense du nouveau territoire colonial, au moins à titre dissuasif (Poux 2008a, 430). Le règlement municipal de la *lex Ursonis*, appliqué à la colonie césarienne d'Urso en Espagne, montre bien la relative souplesse du pouvoir romain vis-à-vis du port d'armes lorsqu'il s'agit de défendre un territoire en proie à une menace directe.

Lex coloniae genetivae, 103 : « chaque fois que les décurions auront décidé, pour la défense du territoire de la colonie, de faire sortir en armes les colons, les incolae et les contributi [...] que ce duumvir ou celui à qui le duumvir aura confié le commandement ait le même droit et le même pouvoir de poursuite que le tribun des soldats du peuple romain dans l'armée du peuple romain ... » (Traduction d'après Le Roux 2002, 46 note 84) .

211. Cicéron, *Ad Att.*, XIV 1, 1.

III. L'armée romaine à *Lugdunum* du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C.

La présence d'Auguste en Gaule marque un tournant dans le développement de la colonie de *Lugdunum* et, plus largement, dans l'organisation administrative de la Gaule. S'inscrivant dans une dynamique déjà engagée sous son principat par Agrippa, le nouveau *princeps* fait de Lyon l'un des centres névralgiques de sa politique intérieure, puisqu'il l'érige au rang de capitale de province impériale et fait d'elle le siège du sanctuaire confédéral des Trois Gaules, en 12 av. J.-C. La ville passe donc du statut de colonie de droit romain, partagé par d'autres villes de la Gaule transalpine, à celle de lieu centralisé de l'exercice du pouvoir de Rome sur ses provinces gauloises. Quelle place occupe l'armée romaine dans la nouvelle capitale durant les trois siècles qui suivent le changement d'ère ? Pour répondre à cette question, l'étude des *militaria* peut apporter quelques éclairages intéressants.

III.1. LES *MILITARIA* DU I^{ER} AU III^E SIÈCLE : UN CORPUS ABONDANT

Le mobilier militaire témoigne ainsi d'une certaine abondance pour une ville romaine relativement éloignée des frontières de l'Empire romain. Cette importance est d'autant plus significative qu'elle est appuyée par le caractère morcelé des opérations archéologiques lyonnaises sur un territoire encore largement à explorer.

III.1.1. *Militaria* d'Auguste aux Antonins

Le mobilier militaire de la période 2 se caractérise donc avant tout par une part importante d'éléments vestimentaires et de harnachement. Ces derniers se rapportent à la décoration du *cingulum* et du harnais des chevaux, datés par typo-chronologie entre le règne d'Auguste et les Flaviens. A l'exception de l'ensemble particulier de pointes de flèches découvert sur le site du Verbe-Incarné, auquel nous consacrerons un chapitre, l'armement offensif est principalement représenté par des éléments d'armes de poing (glaive de type Mainz et Pompéi) tandis que l'armement défensif demeure somme toute très minoritaire, puisqu'illustré essentiellement par deux ensembles en provenance de la place Abbé Larue et de la rue Bourgleat (fig.277). Malgré la présence de certains éléments de cuirasse, on soulignera l'extrême rareté des fragments de casques et de bouclier, tel que l'avait observé A. Voirol pour la cité d'*Aventicum* (Voirol 2000, 34). Mises en regard, ces données semblent indiquer la prépondérance d'équipements et d'armement léger (glaive, poignard, ceinture militaire et harnachement) au détriment d'un armement plus lourd (artillerie, *pilum*, casque, bouclier et cuirasse).

L'ensemble de ces *militaria* se concentre pour très grande majorité sur la colline de Fourvière,

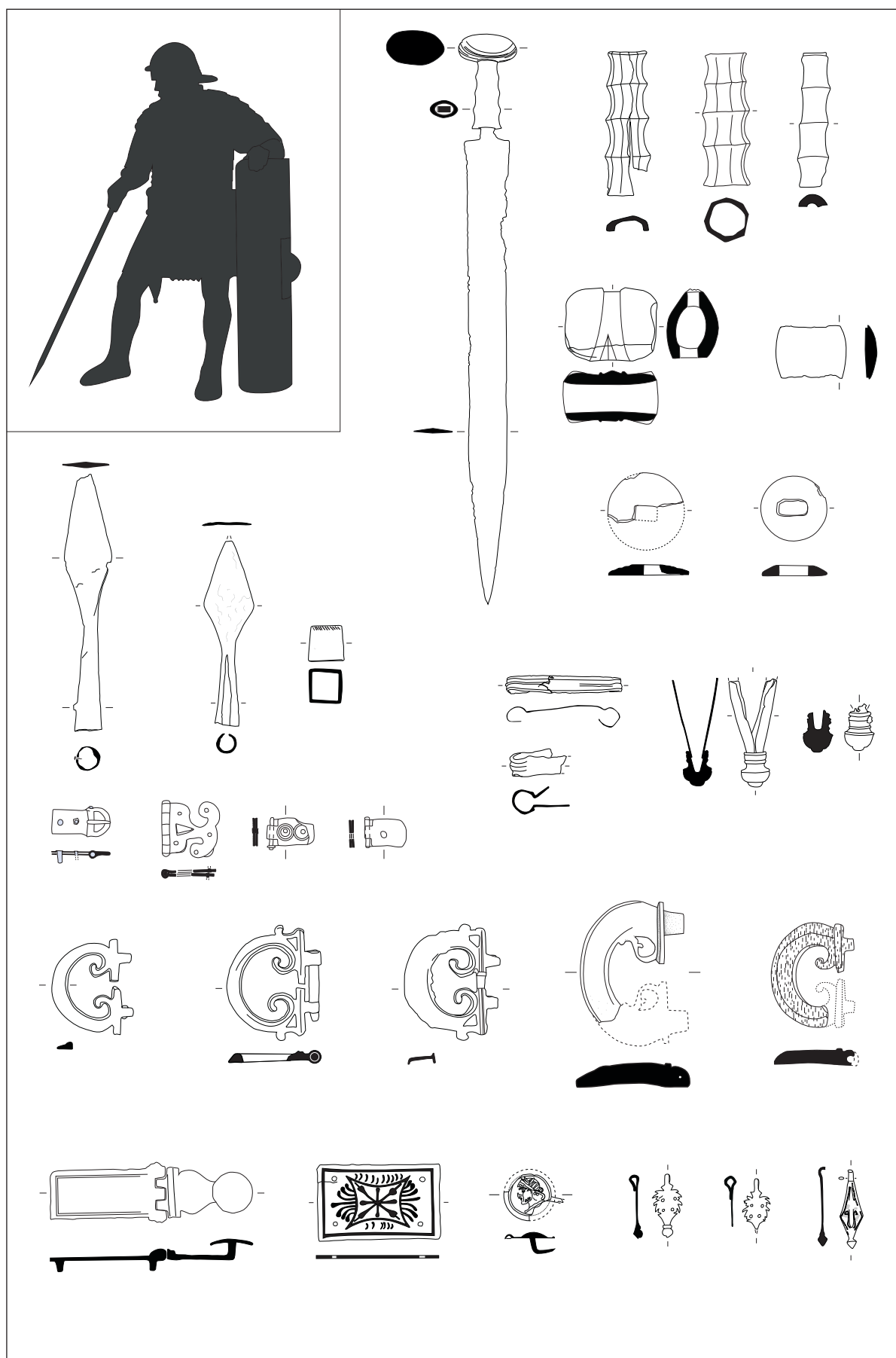


fig.277 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 2 à Lyon (éch. diverses).

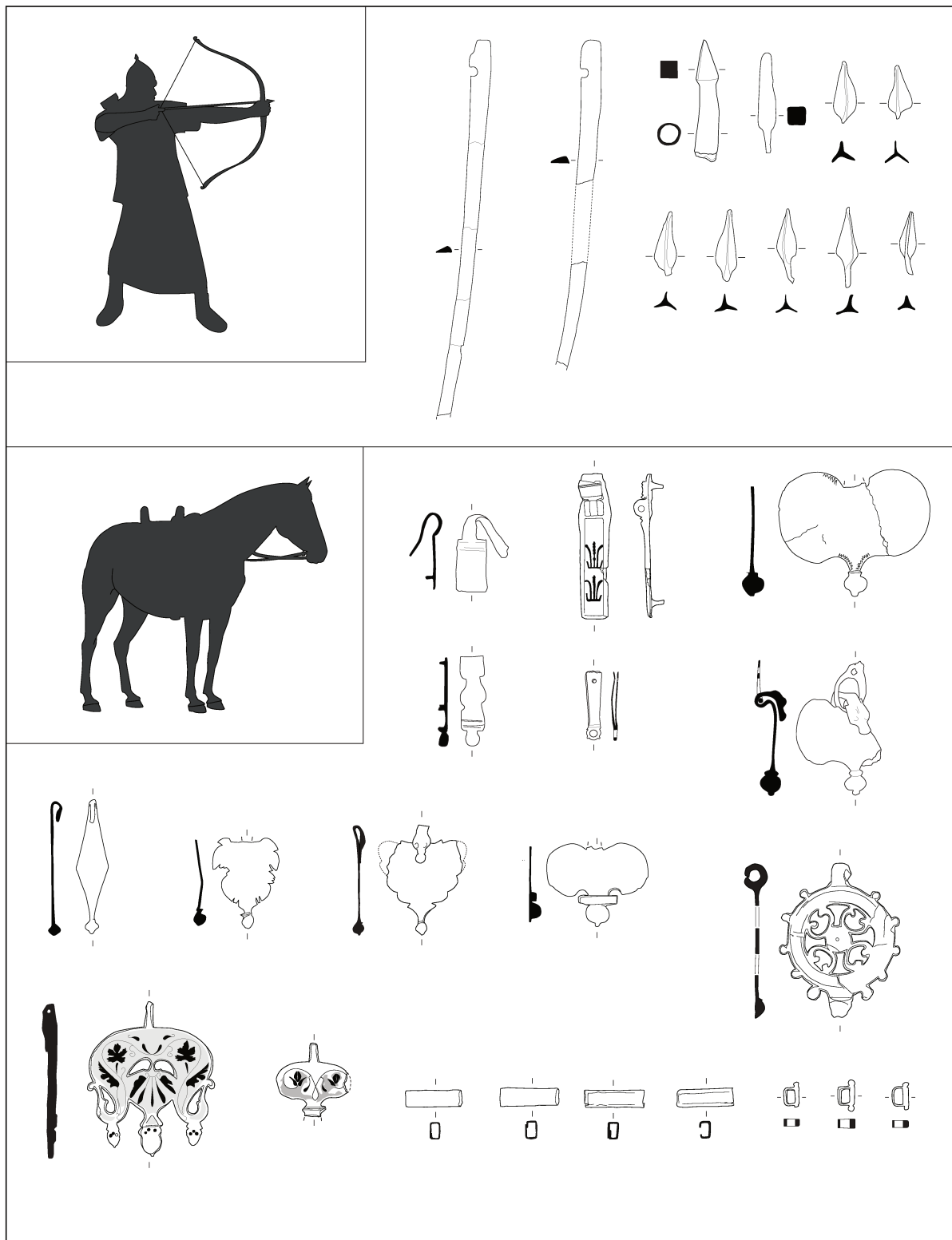


fig.278 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 2 à Lyon (éch. diverses).

particulièrement le plateau de la Sarra et ses abords, siège du centre politique, économique et religieux de la colonie de droit romain. L'attention portée aux contextes de découvertes, pour les objets bien documentés, a permis de juger de leur concentration au sein des zones d'habitat, même si cette observation doit être quelque peu nuancée (cf. Part.II Chap.III.4.2.2). Ces objets se trouvent le plus souvent en position secondaire ou tertiaire sur les niveaux de sols et dans les remblais de démolition. La fragmentation prononcée des artefacts est également à souligner et témoigne sans doute de leur perte accidentelle ou de leur mise au rebut.

La typologie de ces *militaria* montre quant à elle que les troupes représentées par cet équipement pourraient tout aussi bien correspondre à la cavalerie qu'à l'infanterie (fig.277 ; fig.278). Les éléments de glaive et de fourreau ou de cuirasse segmentée constituent des fragments d'objets propres aux troupes à pied, sans doute des légionnaires. Cependant, la distinction entre équipement auxiliaire et légionnaire reste encore difficile à établir (Deschler-Erb 1999, 77 ; Fort 2003, 391). La présence de fragments d'arc et de projectiles peut en revanche clairement se rattacher à des corps auxiliaires spécialisés dans le maniement de ce type d'armes (*sagitarii*). Cependant, leur utilisation pour la chasse ne peut pas être complètement écartée. Il en va de même pour les pointes de lances, que l'on attribue traditionnellement davantage à la cavalerie ou l'infanterie auxiliaire que légionnaire. Si l'on s'attarde enfin sur le harnachement, on constate que les éléments décoratifs témoignent de répertoires typiques du I^{er} siècle de notre ère, d'abord d'influence méditerranéenne (pendants à ailettes, foliacés), mais aussi en provenance sans doute d'ateliers de production gaulois (Alesia) caractérisés par leur emploi du décor niellé.

Les données collectées au cours de l'étude peuvent faire l'objet d'une comparaison avec d'autres lots de mobiliers militaires à l'échelle du monde romain. Pour le Haut-Empire, et à la différence des périodes antérieures, cette approche comparative est largement facilitée par l'abondance des corpus de référence en Europe occidentale, qu'ils se situent en Gaule, sur le *limes* rhénan ou de Bretagne. La confrontation des données quantitatives par catégorie fonctionnelle trouve cependant sa fiabilité dans un classement catégoriel identique des objets pour chaque site considéré. Pour ce faire, nous nous appuyons en grande partie sur les comptages effectués par E. Deschler-Erb dans le cadre de son étude du site d'*Augusta Raurica* (Deschler-Erb 1999) mais aussi d'un article consacré aux *militaria* dans les horizons de destruction²¹² (Deschler-Erb 2005). Les sites représentés peuvent être classés en trois grands ensembles qui rendent compte de la nature de leur occupation. On distingue donc les camps légionnaires des camps auxiliaires, situés sur le Rhin supérieur ou en Bretagne, et les colonies ou agglomérations civiles²¹³.

Sans surprise, les *militaria* de Lyon, pour la période 2, se rapprochent clairement, dans leur faciès global, d'ensembles recueillis en contexte d'agglomérations civiles ou de colonies (fig.279). Les camps militaires, qu'ils soient légionnaires ou auxiliaires, sont caractérisés par une part plus importante accordée à l'armement en général (offensif et défensif), qui atteint souvent plus de 50% des fragments découverts, voire même dans certains cas plus des deux tiers des corpus considérés (Haltern, Dangstetten, Rheingönheim, Oberstimm). Pour Lyon, les proportions ob-

212. Pour les comptages, nous avons pris le parti d'exclure de la comparaison l'ensemble des fragments d'objets rattachés à la catégorie « Autres équipements », tel que préconisé par E. Deschler-Erb (2005, 45-50).

213. Les sites d'Oedenburg (camps), d'Autun et de Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* ont été ajoutés par nos soins au panel de comparaison (d'apr. Fort 2009 ; Fort/Labaune 2008 ; Lenz 2006).

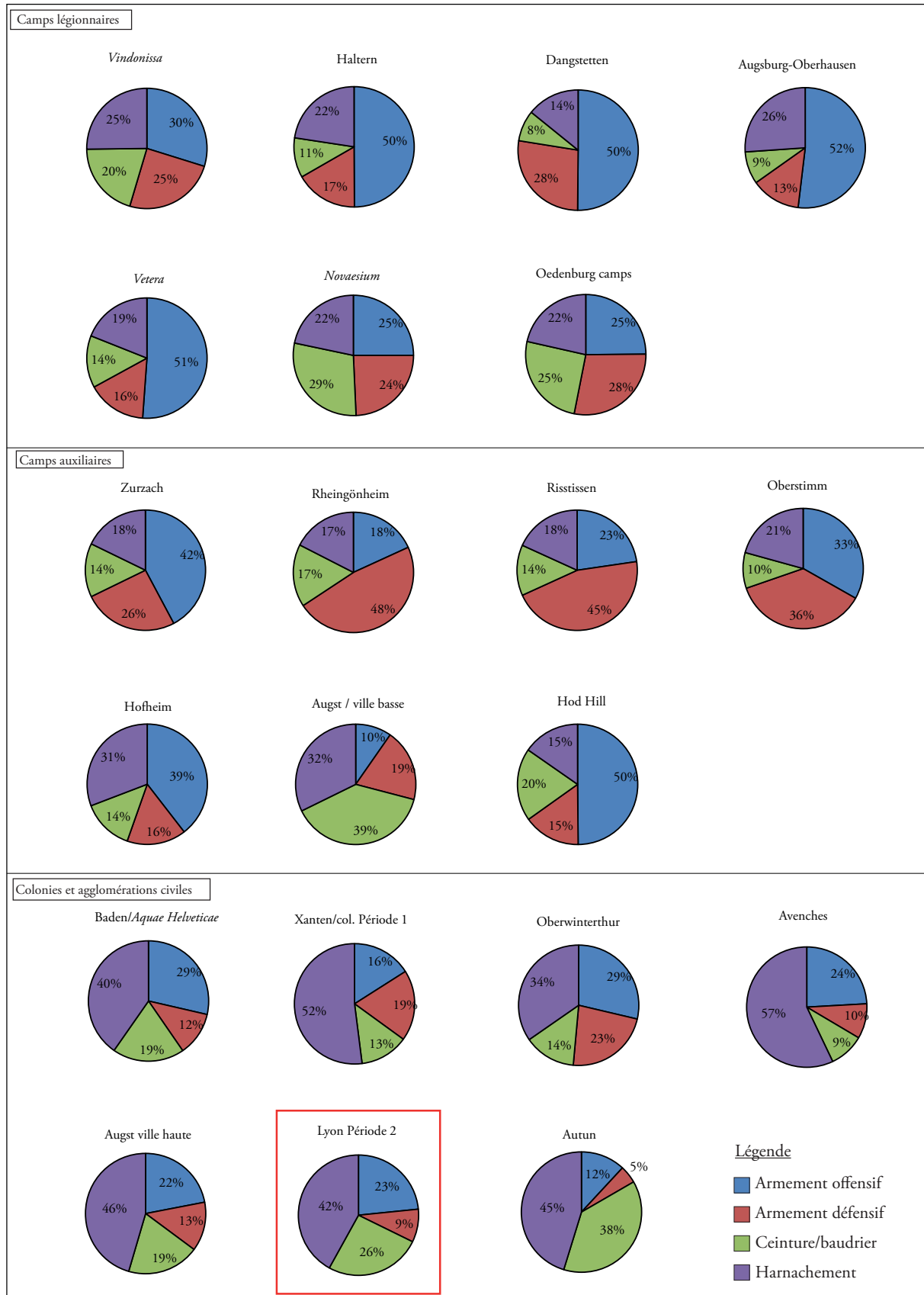


fig.279 - Comparaison des faciès de *militaria* de plusieurs sites européens en fonction des catégories fonctionnelles représentées.

servées pour chaque catégorie fonctionnelle trouvent un réel écho dans les faciès mis en évidence en Suisse, à Augst (Oberstadt), Baden/*Aquae Helveticae* ou encore Avenches/*Aventicum*. Sur ces sites, la part de l'équipement personnel (ceinture et tablier de lanières) et du harnachement est clairement majoritaire (comprise entre 59% et 68% du NR total). L'intérêt de cette comparaison réside dans la proximité géographique qu'il existe entre *Lugdunum* et ces gisements. Dans une moindre mesure, la colonie de Xanten montre également certains points communs avec la capitale de Gaule Lyonnaise, même si le harnachement y est nettement plus représenté. Par ailleurs, il nous paraît intéressant de noter qu'à l'exception du site d'Avenches, pour lequel l'occupation militaire est difficile à définir, ces sites de comparaison sont tous caractérisés par la proximité d'un camp militaire pérenne dans le courant du I^{er} siècle apr. J.-C. (*Vindonissa* pour Baden, camp militaire d'Augst Unterstadt, *Vetera* à Xanten).

Ces données générales, acquises au cours de l'étude, sont quelque peu bouleversées par la mise au jour récente d'un ensemble de mobilier militaire sur le site du parc de la Visitation (cf. *Part.I Chap.III site n°14*). L'analyse exhaustive du mobilier métallique n'a malheureusement pas pu être menée dans le temps imparti pour cette thèse. Toutefois, cette découverte majeure pour l'étude des *militaria* lyonnais ne peut être écartée d'une mise en perspective de nos résultats. Au total, près de soixante objets considérés comme *militaria* ont été mis au jour sur ce site. Le lot comprend pour une écrasante majorité des artefacts reliés à l'armement offensif (fig.280). Trente-neuf pointes de flèches (majoritairement de type bipenne à douille) sont associées à huit projectiles d'artillerie plus massifs. Le lot est complété d'un fer de javeline et d'un talon, de deux viroles de *pilum*, d'un *tribulum*. La présence d'un potentiel fragment de glaive, ainsi que de fragments de barrettes de fourreau de type Mainz ou Pompéi, est également à souligner. Enfin, quelques éléments semblent associés à l'armement défensif, particulièrement un porte-cimier de casque et des fragments de cuirasse segmentée.

Catégorie	Groupe	Type	NMI
Armement offensif	Epée/poignard	Glaive/épée (frgt.)	1
		Poignard (frgt.)	1
		Barrette de fourreau	2
	Projectiles/Artillerie	Pointe de flèche bipenne	34
		Pointe de flèche à trois ailerons	1
		Pointe de flèche pyramidale à soie	4
		Projectile d'artillerie	8
	Lances/javelots	Virole de <i>pilum</i>	2
		Fer de javeline	1
		Talon	1
Armement défensif	Casque	Cimier de casque	1
	Cuirasse	Plaques de cuirasse	1
Autres		Bouton à anneau double	1
		<i>Tribulum</i>	1
TOTAL			59

fig.280 - Inventaire des *militaria* découverts sur le site du parc de la Visitation.

Au-delà de la typologie de ces objets, l'intérêt de la découverte réside dans son caractère très partiel. En raison des contraintes de l'opération archéologique, seule une petite partie du site a pu être fouillée de manière exhaustive. Les lots recueillis ne constituent donc qu'un simple échantillon du mobilier présent. Par ailleurs, les structures archéologiques associées à ces objets sont de nature tout à fait intéressante. Un grand nombre des *militaria* du site se concentre dans des niveaux de circulation extérieurs et de caniveaux attenants à un bâtiment rectangulaire, puissamment fondé et doté, pour l'un de ses états, d'un sol en *terrazzo*. Il présente par ailleurs un système d'entrée tout à fait imposant, signalé par un seuil de près de 2m de large. Ces données incitent S. Carrara à y voir un bâtiment à vocation publique. L'homogénéité du lot mobilier permet d'envisager l'édifice comme un lieu destiné au stockage de l'armement. La datation de ces *militaria* reste encore à préciser, mais les dépôts semblent de constitution lente, ce qui laisse présager une utilisation des lieux sur plusieurs décennies.

III.1.2. Des Antonins au milieu du III^e siècle

L'étude proposée a également révélé l'importance des *militaria* pour des périodes plus récentes. Entre le milieu/fin du II^e et le milieu du III^e siècle apr. J.-C. (période 3), le mobilier militaire témoigne, en proportion, d'un net accroissement de l'armement offensif et défensif (fig.281 ; fig.282). L'analyse typo-chronologique de ces ensembles montre l'apparition d'un armement et d'un équipement d'origine allogène très marqué, caractéristique des transformations qui s'opèrent durant cette période pour la panoplie des troupes romaines (Bishop/Coulston 2006, 128). Certaines épées, longues (*spathae*) et courtes (*ringnaufschwarter*), jouissent d'un très bon état de conservation. L'aire de diffusion des types est relativement étendue, mais concentrée aux marges de l'empire romain, trahissant leur origine barbare et leur adoption par les troupes romaines à partir du II^e siècle. Ces objets sont associés, dans le même horizon, à des éléments de baudrier caractéristiques de ces épées, illustrant les changements opérés dans la suspension des armes de poing sous les Antonins. On a pu dans certains cas souligner la provenance parfois très localisée de certains artefacts. L'épée découverte sur le site de l'avenue Adolphe Max présente une marque damasquinée typique des régions européennes septentrionales. L'artefact semble faire écho au fourreau de *spatha* découvert à l'Antiquaille, dont le système de montage ne trouve de comparaison pour cette période que parmi les dépôts danois d'Illerup Ådal.

A l'image de l'armement offensif, les éléments propres à la protection corporelle des soldats sont plus nombreux qu'à la période précédente et jouissent là encore d'un état de conservation souvent remarquable. On peut insister une nouvelle fois sur la découverte de cottes de mailles supposées entières ou d'umbos de bouclier bien préservés rue des Farges, Montée de la Grande Côte ou au Clos du Verbe Incarné. Comme pour la période précédente, les éléments de casques sont presque absents du corpus lyonnais, à l'exception du couvre-joue type Niederbieber découvert Montée de la Grande Côte.

Les éléments de ceinture et de harnachement sont caractérisés par la présence de types nou-

veaux. On peut remarquer une nouvelle fois l'origine allogène et très localisée de certains objets. C'est le cas notamment parmi le mobilier de la rue des Fantasques, dont la garniture de ceinturon de type VTERE FELIX se rapporte à un type peu diffusé au-delà des provinces longeant le *limes* danubien (cf. Part.II Chap.I.3.1.4). Pour la décoration de la ceinture et du harnais, appliques et pendants présentent une certaine variété (appliques ovoïdes, à bords concaves, phaliques ou circulaire). D'un point de vue technologique, on constate la prédominance de tenons de fixation coulés et l'utilisation du décor émaillé, désormais préféré au nielle. La difficulté de distinction entre éléments relevant de la sphère civile et ceux relevant de la sphère militaire est à souligner. Elle est inhérente à ce type de mobilier pour les périodes comprises entre le II^e et le III^e siècles de notre ère, et résulte sans doute de la décentralisation des unités de production à cette époque (Oldenstein 1985). Il est donc délicat d'assurer de la présence de troupes montées à Lyon à cette époque.

Au-delà de la dichotomie militaire/civil, la distinction entre les différents types de troupes à partir du mobilier militaire s'avère être également complexe. Si les épées courtes semblent pouvoir être associées facilement à l'infanterie, au même titre que le glaive, les *spathae* en revanche ont pu équiper aussi bien les troupes à pied qu'à cheval au cours du III^e siècle.

La répartition spatiale des *militaria* de la période 3 montre une concentration significative sur les pentes orientales de la colline de Fourvière et au niveau de l'actuelle Presqu'île. Plus encore que leur localisation, l'attention portée aux contextes de découverte est apparue riche d'enseignements. Concentré préférentiellement en contexte d'habitat, le mobilier militaire a été majoritairement mis au jour au sein de niveaux de démolition et de remblais liés à la destruction et au démantèlement des habitats (dépôts secondaire ou tertiaire). Pour les sites de la rue des Farges ou encore de l'Antiquaille, ces niveaux marquent l'abandon quasi définitif des quartiers d'habitations, avant spoliation. Les artefacts sont associés à des éléments de destruction et, le plus souvent à des couches d'incendie parfois conséquentes. Ces strates sont datées par le mobilier céramique entre la fin du II^e et les premières décennies du III^e siècle apr. J.-C. Le phénomène semble similaire sur le site de la Place des Célestins, bien que le remblai d'exhaussement de l'espace extérieur n'indique la destruction d'une *domus* à proximité que de manière indirecte.

Par ailleurs, on peut rappeler la mise en évidence d'au moins deux dépôts que nous qualifierons volontiers de primaires, mais qui relèvent sans doute de processus différents. Le premier, avenue Adolphe Max, témoigne de l'entrepôt d'un ensemble mobilier cohérent au sein d'un coffre dans l'habitat. L'association d'une épée, d'une cotte de mailles et d'éléments vestimentaires, auxquels s'ajoute un lot numéraire homogène (*tpq.* 259 apr. J.-C.), laisse supposer une réelle volonté de dépôt et de conservation de cet équipement par le résident des lieux. Concernant le cas de la rue des Fantasques, l'interprétation reste en revanche plus périlleuse, en raison des données lacunaires recueillies lors de la fouille. Il est difficile d'établir avec certitude si l'ensemble qui accompagne le défunt résulte d'une action volontaire, liée à des pratiques funéraires, ou de l'ensevelissement précipité d'un soldat et de son équipement. Quoi qu'il en soit, le pécule militaire associé au défunt permet de proposer un *terminus post quem* de 194 apr. J.-C.

Face à l'ensemble de ces données, on est en droit de se demander quelle interprétation accorder à ces nombreux objets, découverts dans une ville relativement éloignée des frontières de

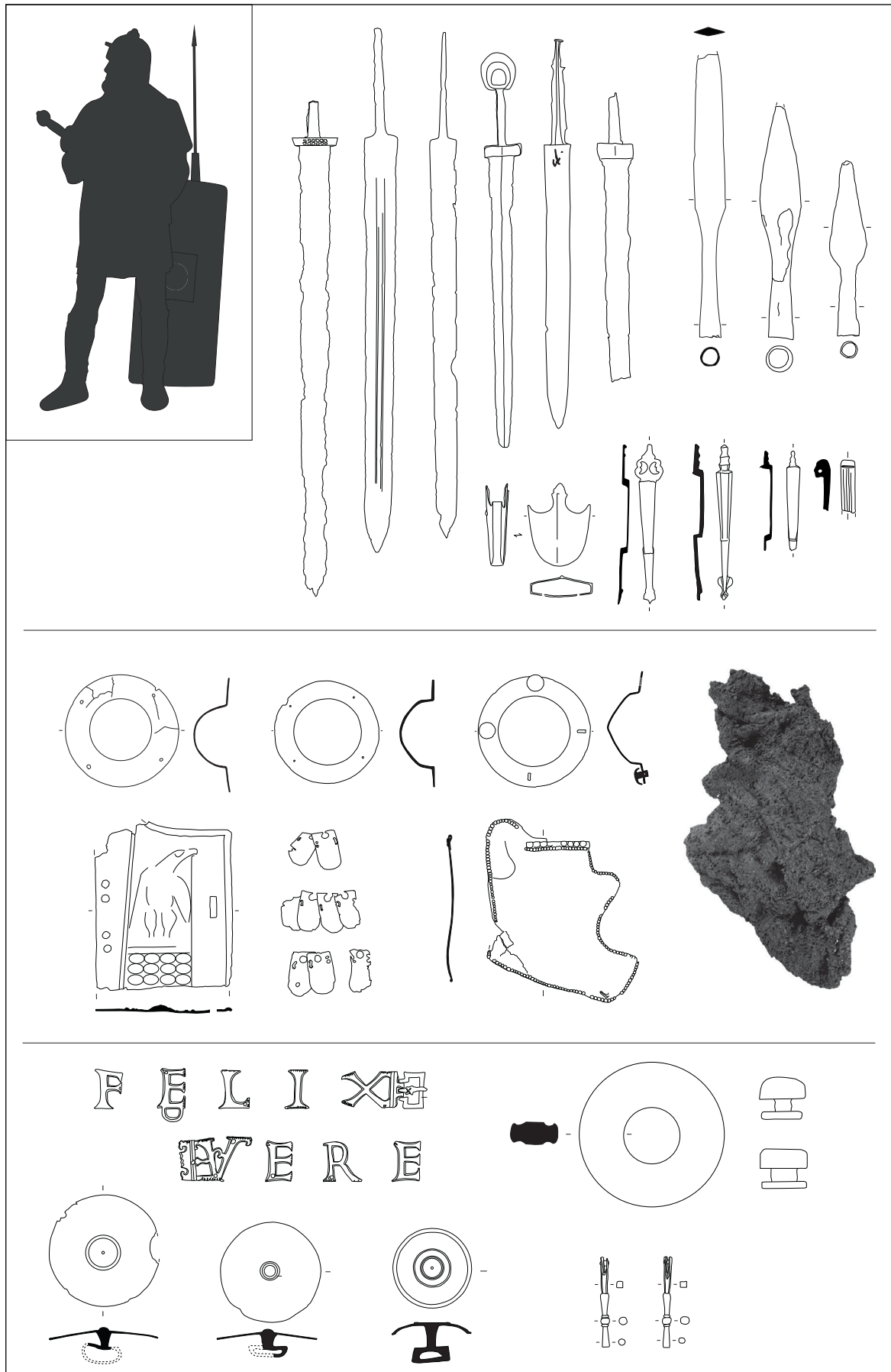


fig.281 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 3 à Lyon (éch. diverses).

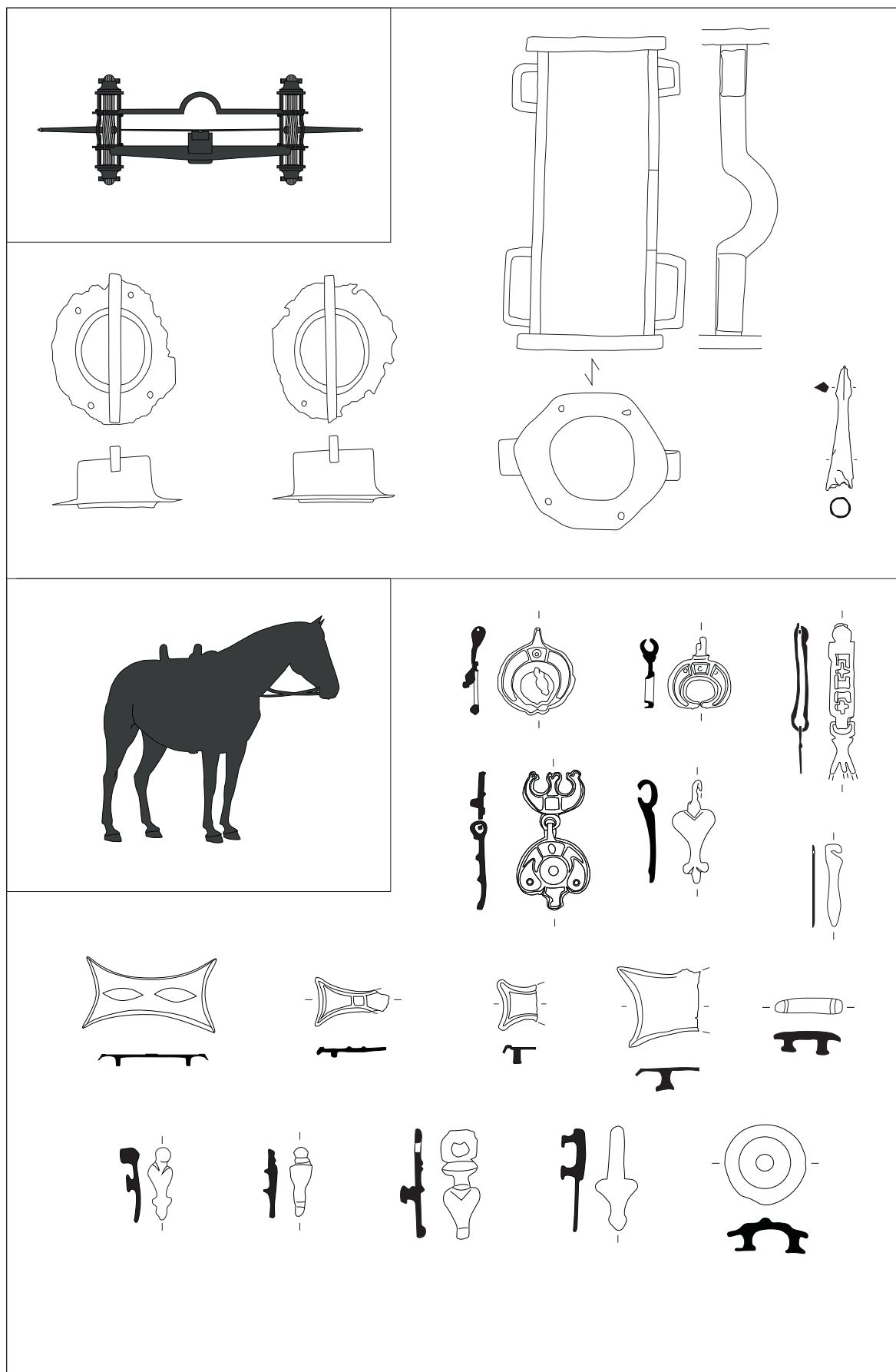


fig.282 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 3 à Lyon (éch. diverses).

l'Empire. Une fois encore, cette question nécessite une réponse nuancée, loin d'être univoque. *Lugdunum* rejoint à ce titre le cas de nombreuses villes et *vici* ayant livré un mobilier militaire plus ou moins abondant (Fischer 2002 ; Bishop 2002 ; Ortisi 2006). La capitale provinciale conserve néanmoins, de par sa position et son statut, une place bien particulière. Dans le cadre du colloque de la ROMEC tenu à Windisch, plusieurs explications possibles ont été avancées par Th. Fischer et reprises par une grande part de la recherche spécialisée pour les agglomérations civiles (Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002a ; Fischer 2002, 13-18; Voirol 2000, 41-42 ; Nicolay 2007, 189-193). A Lyon, l'examen du mobilier et la confrontation de ce dernier avec les sources historiques et épigraphiques permettent d'avancer certaines hypothèses.

III.2. LA GARNISON DE *LUGDUNUM*

L'hypothèse la plus séduisante est qu'une partie du mobilier militaire étudié pour la période impériale se rapporte à la présence de troupes cantonnées de manière pérenne dans la capitale de province. En contexte d'agglomérations civiles, certaines recherches admettent en effet la présence de petits contingents armés, responsables du maintien de l'ordre ou du contrôle du trafic commercial (Voirol 2000 ; Fischer 2002 ; Nicolay 2007, 190 ; Deschler-Erb 1996, 137). Pour *Lugdunum*, cette présence constitue bien plus qu'une hypothèse puisqu'elle est clairement attestée. Les textes et l'épigraphie mentionnent à plusieurs reprises l'existence de cohortes en garnison dans la ville entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, cohortes qui, selon les époques, diffèrent dans leur dénomination et leur statut (cf. *Part.I Chap.I.3*).

III.2.1. *Historique de la garnison lyonnaise*

L'idée d'une garnison attachée à Lyon dès l'époque augustéenne souffre encore aujourd'hui d'un manque d'arguments solides et tangibles. En 1881, Th. Mommsen envisageait la présence de la XIII^e cohorte durant cette période. H. Freis a émis des réserves sur cette hypothèse (Freis 1967, 28-29), qui a été depuis clairement réfutée par Fr. Bérard (Bérard 1988, 174 ; 1995 ; 2015, 17). Aucune inscription, qu'elle soit lyonnaise ou non, ne vient effectivement confirmer l'existence d'une cohorte permanente dans les premières décennies du I^{er} siècle (Bérard 1992). Toutefois, la plupart des historiens modernes et épigraphistes admettent l'existence probable d'une première unité à Lyon, sans que l'on en connaisse l'identité, l'origine ou le statut exact (Bérard 1995, 373 ; Le Bohec 1996, 100 ; Le Roux 2011a, 611). Un passage des *Annales* de Tacite, traitant du règne de Tibère, mentionne l'existence d'une cohorte lyonnaise, envoyée pour réprimer les Andécaves²¹⁴ lors de la révolte de Sacrovir en 21 apr. J.-C. Pour beaucoup, cette troupe n'est autre qu'une unité auxiliaire ou le détachement d'une légion installée de manière temporaire dans la capitale de Lyonnaise, pour répondre à l'urgence d'une situation instable (Decourt/Lucas 1993, 49-50 ; Bérard 1993, 52 ; Le Bohec 1997, 813). Cette solution a en tout cas la préférence de Fr. Bérard (2015, 21). Au-delà des sources à notre disposition, il est plausible, comme le soutenait Mommsen, que le statut élevé de Lyon en tant que capitale de province dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C., sa position stratégique, mais surtout la création de l'atelier monétaire frappant monnaies d'or et d'argent dès le règne d'Auguste, aient imposé très tôt à la ville la présence d'une troupe en garnison (cf. *infra*). En l'absence de nouveaux documents épigraphiques, cette idée doit néanmoins demeurer de l'ordre de l'hypothèse et il est probable que la création de l'unité lyonnaise et son statut d'unité permanente résulte en vérité d'une lente évolution.

Globalement, le corpus épigraphique se rapportant à l'unité lyonnaise est assez limité pour l'ensemble du I^{er} siècle. La première cohorte clairement attestée semble être la XIII^e, cantonnée

214. Tacite, *Ann.*, III, 40-41.

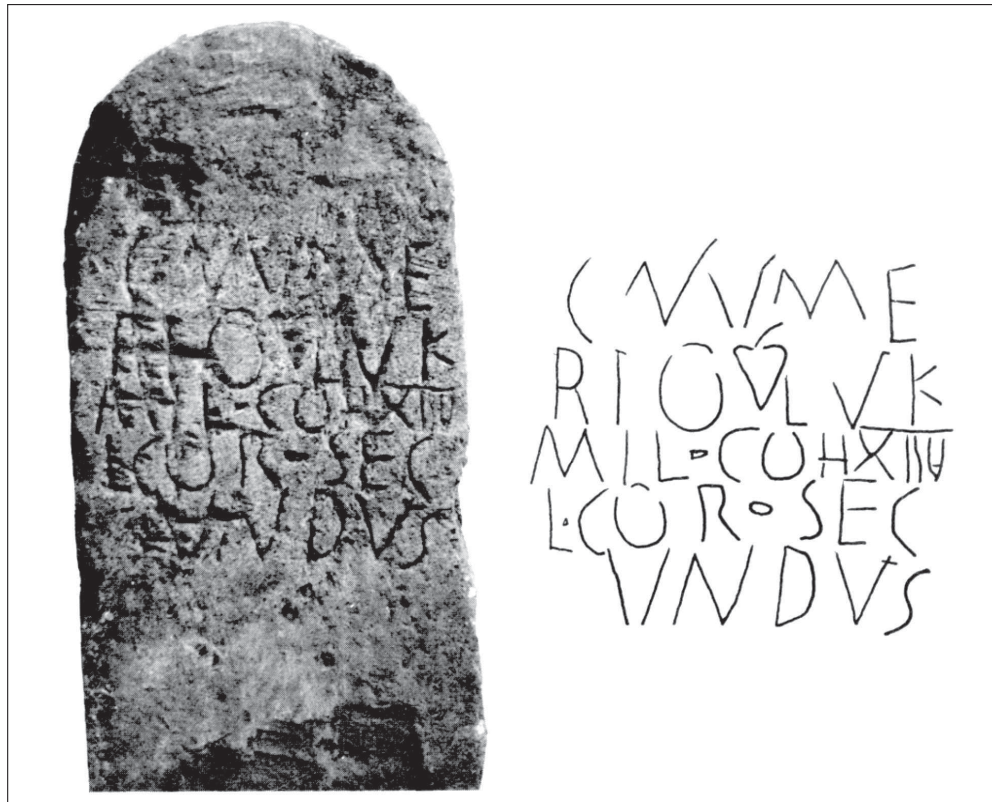


fig.283 - Stèle de Choulans (d'apr. Bérard 1993a).

à Lyon à partir du règne de Claude (Bérard 1993a ; Bérard 2015, 21-23). L'avènement de l'empereur lyonnais est en effet marqué par la construction nouvelle du port d'Ostie et l'agrandissement de Pouzzoles qui accueillent respectivement les cohortes XIII et XV (Ruciński 2009, 149). La présence de l'unité est connue notamment grâce à une stèle funéraire découverte à Choulans en 1978 (fig.283) (Bérard 1993a). Dans le courant du I^{er} siècle, l'unité est remplacée par la XVII^e cohorte dont témoigne une épitaphe célèbre conservée à Moulins, sur laquelle nous reviendrons, mais également à travers le disque en bronze du soldat L. Manlius Nigrinus dans le quartier de Saint-Just²¹⁵ (fig.284) (Bérard 1993, 11).

À une date qui reste encore floue, la XVII^e est remplacée par la XVIII^e cohorte qui, en 69 apr. J.-C., se range aux côtés de Vitellius (*cf. supra*). Tacite nous rapporte que l'unité tient habituellement à Lyon ses quartiers d'hiver²¹⁶. Cette information remet quelque peu en cause le caractère permanent de cette garnison, qui devait être également assignée à des tâches extérieures sur le territoire provincial. Par ailleurs, la XVIII^e cohorte ne jouit pas, à l'image des cohortes, de l'épithète *urbana*, celui-ci étant jusqu'aux Antonins réservé à la seule ville de Rome. Fr. Bérard en conclut que le statut de ces unités trouve des similitudes avec les cohortes italiennes établies à Pouzzoles et Ostie (Bérard 1993, 19).

Sous les Flaviens, Lyon se dote d'une *cohors urbana* de plein droit, peut-être en raison du détachement de troupes prétoriennes provenant directement de l'*Urbs* (Bérard 1995, 377). L'épigrapha-

215. *CIL XIII*, 1499, *ILS*, 2130 ; *CIL XIII*, 11177, *ILS*, 9077.

216. Tacite, *Histoires*, I, 59.



fig.284 - Disque en bronze de L. Manlius Nigrinus (CIL XIII 11177).

phie atteste la présence à Lyon de La *cohors I Flavia Urbana*²¹⁷, sans doute créée par Vespasien. Outre une inscription lyonnaise, l'unité est connue grâce à la célèbre inscription de Genève du centurion M. Carantius Macrinus²¹⁸ (*id.*, 374 ; Speidel 2009). Elle est remplacée avant 85 apr. J.-C. par la *cohors XIII Urbana*, autrefois cantonnée à Carthage (Freis 1967, 14 ; Bérard 1995, *op. cit.* ; Le Bohec 1997, 814). Cette dernière réside à Lyon pendant tout le II^e siècle, ce qui explique qu'elle nous soit mentionnée sur une quinzaine d'inscriptions. L'un des documents les plus connus est sans doute le diplôme militaire de 192 apr. J.-C. du soldat S. Egnatius Paulus, rattaché à la XIII^e cohorte urbaine, retrouvé sur le Clos du Verbe Incarné en 1913²¹⁹. Au-delà de leur nouvelle titulature, ces unités, particulièrement la XIII^e cohorte, présente un système hiérarchique qui les rapproche très sensiblement du Prétoire romain (présence d'*evocati*). Il s'agit donc sans doute d'unités de prestige, d'élite, constituées de soldats aguerris et jouissant d'un statut particulier. La chronologie des troupes lyonnaises proposée par Fr. Bérard est aujourd'hui bien acceptée. Le nombre important des unités ayant stationné dans la ville amène tout de même Y. Le Bohec à envisager que certaines ont pu être cantonnées dans la ville au même moment (*id.*, 818).

L'onomastique montre que bon nombre des soldats de la garnison des I^{er} et II^e siècles est originaire d'Italie, mais que la cohorte puise également une partie de son effectif dans la population locale (Bérard 1992, 168-169). C'est probablement ce recrutement qui encourage Tacite de qualifier les lyonnais de « *pars exercitus* », tandis qu'on sait, par ailleurs, que la capitale de Lyonnaise n'a fourni que peu d'effectifs aux légions de l'Empire, mis à part peut-être certains soldats cantonnés en Bretagne (*ibid.*, 172).

A l'orée du III^e siècle, l'empereur Septime Sévère dissout sans doute la XIII^e cohorte urbaine qui avait pris part à la bataille de Lyon - de gré ou de force - au côté de Clodius Albinus. L'unité est remplacée par un détachement de quatre légions du Rhin, fidèles au nouvel empereur: la I^e

217. CIL XIII, 1853 ; ILS, 2119.

218. CIL XII, 2602.

219. CIL XVI, 133.

*Minerva*²²⁰, la VIII^e *Augusta*²²¹, XXII^e *Primi-
genia*²²² et la XXX^e *Ulpia Felix*²²³. Ce sont ces
soldats qui ont livré à Lyon le plus de témoi-
gnages épigraphiques. On recense près d'une
soixantaine d'épigraphes, dont une grande
part découverts dans le puits de Trion, sur la
colline de Fourvière (Le Mer/Chomer 2007,
609-617). Ces troupes se sont établies sans
doute à *Lugdunum* de manière durable. Au
niveau de l'actuel Lycée Saint-Just a été re-
trouvé en 1912 un autel élevé par un vétéran
de la XXX^e légion dans la *schola polionum*
des quatre légions²²⁴ (fig.285). Ce document
précieux, daté de 207 apr. J.-C., témoigne de
la constitution d'une corporation militaire
sous Septime Sévère, à l'exemple des artisans
et des commerçants. Ce type d'association
offrait la possibilité aux soldats de centrali-
ser de l'argent dans une caisse commune en
prévision de leur retraite et de célébrer tout
en même temps le culte impérial. (Le Bohec
2009, 84). Par ailleurs, cette nouvelle garni-
son implique également un bouleversement
d'ordre culturel. L'onomastique montre que
les soldats qui la composent sont logiquement
issus des régions septentrionales de l'Empire,
de Germanie et de Gaule Belgique, parfois aussi de régions plus lointaines comme la Thrace²²⁵,
et que certains jouissent d'une citoyenneté toute récente (Bérard 1992, 174-176 ; Bérard 2001).



fig.285 - Autel dit «de la schola des quatre lé-
gions» découvert au niveau du Lycée Saint-Just
(ILTG 234)

L'existence d'une garnison à Lyon est donc assurée depuis longtemps grâce à l'apport des sources épigraphiques et historiques. L'effectif de ces soldats est estimé, sur la base de l'exemple romain, à cinq cents hommes (*cohortes quinquenariae*), peut-être mille cinq cents sous Septime Sévère, qui fit des cohortes romaines des unités milliaires plutôt que quingénaires. Néanmoins, cette mesure a pu ne pas concerner directement la capitale provinciale gauloise (Freis 1967, 37 ; Ruciński 2009, 168). Le stationnement de ces nombreux militaires en garnison, qu'ils possèdent ou non le statut d'*urbaniciani*, constituerait donc l'argument principal pour expliquer en partie la relative abondance de mobilier militaire dans la ville. Pourtant, relier cette présence aux *militaria*

220. Légion cantonnée à Bonn/*Colonia Julia Bonna* (DE).

221. Légion cantonnée à Strasbourg/*Argentorate* (FR).

222. Légion cantonnée à Mainz/*Mogontiacum* (DE).

223. Légion cantonnée à Xanten/*Vetera* (DE).

224. ILTG n°234 ; [...] *intra scholam polionum legionum (quattuor)* [...].

225. Le recrutement de soldats thraces dans les armées de Germanie a probablement lieu au moment des expéditions parthiques à l'époque sévérienne (Bérard 1992, 175).



fig.286 - Inscription funéraire du centurion M. Carantius Macrinus découverte à Genève (d'apr. Speidel 2009).

étudiés ne constitue pas une évidence en soi. En effet, on a pu observer que, dans son ensemble, le mobilier militaire lyonnais se distingue très peu, en tout cas pour l'époque julio-claudienne et le début des Antonins, d'autres agglomérations civiles de moindre importance politique et administrative. Ces observations invitent à considérer plus précisément la nature réelle des missions quotidiennes endossées par la garnison en temps de paix et leur potentiel impact sur le faciès des mobiliers militaires rencontrés.

III.2.2. Le rôle administratif

L'une des charges particulièrement bien attestées de la cohorte lyonnaise, en dehors de son action militaire, est son rôle d'agent de l'administration provinciale, et en premier lieu auprès du *legatus Augusti propraetore*. Les tâches multiples assumées par le gouverneur lui imposent en effet d'être entouré d'un bureau, l'*officium*, composé à la fois d'un personnel civil, mais aussi de soldats détachés de l'armée (Bérard 2000, 2004). Dans la plupart des provinces, ces *officiales* sont issus des légions en stationnement sur le territoire ou à proximité. A Lyon, c'est bel et bien au sein des cohortes en garnison dans la capitale qu'a lieu ce recrutement privilégié. Les stèles funéraires lyonnaises l'attestent et font état de la présence de *corniculaires*, de *commentarienses*, de *speculatores* (?), de bénéficiaires, d'*exacti* ou de *librarii*. Ces *officiales* sont par ailleurs connus dans l'administration d'autres provinces de l'Empire (Bérard 2000, 280). Ils assistent le légat au quotidien dans ses fonctions de justice, de police, de secrétariat, d'archivage ou de comptabilité, tout en lui assurant probablement aussi une escorte personnelle. La très grande majorité des inscriptions militaires lyonnaises portant sur l'*officium* du légat est postérieure à la cohorte urbaine puisqu'elle concerne les soldats détachés des armées du Rhin sous Septime Sévère (*cf. supra*). Néanmoins, le prélèvement de soldats sur les cohortes du I^{er} et II^e siècle est attesté par quelques documents épi-

graphiques. L'inscription funéraire la plus fameuse est sans doute celle de M. Carantius Macrinus retrouvée à Genève (fig.286) (Fabia 1918, 43-47 ; Bérard 2000, 282-291 ; Speidel 2009). Ce document permet de suivre la carrière fulgurante d'un soldat de la *cohors I flavia urbana* de Lyon, originaire de Vienne, qui accède au rang de bénéficiaire puis de corniculaire avant de terminer son service comme centurion. Au terme de son étude, F. Bérard montre que l'*officium* du gouverneur de Lyonnaise ne semble pas correspondre à celui de provinces traditionnelles de l'Empire, mais trouve dans sa structure de nombreuses analogies avec les provinces militaires du *limes* (Bérard 2000, 303).

Le rôle administratif des soldats de Lyon ne se limite pas seulement au bureau du gouverneur de Lyonnaise puisqu'on les retrouve également au service du procurateur ducénaire (ou « procurateur des provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine»). Ce dernier endosse une fonction fiscale importante dans la mesure où il contrôle les recettes et les dépenses des deux provinces sous l'autorité du légat. Il possède également un *officium*, dans lequel sont présents corniculaires, bénéficiaires et *exacti* (Bérard 2000, 280 ; Le Bohec 2008, 42). On retrouve également parmi le corpus épigraphique lyonnais des soldats assistant le tribun de la cohorte (Bérard 2015, 399-409).

L'ensemble de ces tâches administratives témoigne quoi qu'il en soit de l'implication de la garnison lyonnaise dans les affaires politiques et civiles de la colonie, et, à plus large échelle, de la province entière. Si l'on adopte un regard plus archéologique, cette proximité entre pouvoir politique et militaire paraît assez difficile à mettre en évidence. Pour les périodes les plus précoces, l'étude des *militaria* lyonnais a montré la présence de certaines pièces d'équipement et d'armement au sein et aux abords du « prétoire d'Agrippa », interprété comme la première résidence du gouverneur à Lyon (cf. Part.I Chap.III site n°2). On y retrouve notamment des éléments de *pilum* et de lance, mais aussi un fragment de bouclier. Ce mobilier militaire est associé dans le même horizon à une quantité particulièrement importante de stylets en os ou en métal et d'autres instruments nécessaires à l'écriture (Desbat 2005,157-158). On recense notamment une boîte à sceau rectangulaire dont on retrouve des exemplaires en contexte militaire à Dangstetten, Haltern ou Kalkriese (Desbat/Maza 2008, 246).

Ces indices matériels sont-ils le signe d'une administration militaire au service du pouvoir provincial ? Il convient de rester toujours prudent. Il paraît assez naturel que les premiers gouverneurs de Gaule se soient entourés de militaires durant leur séjour à Lyon, d'autant plus dans

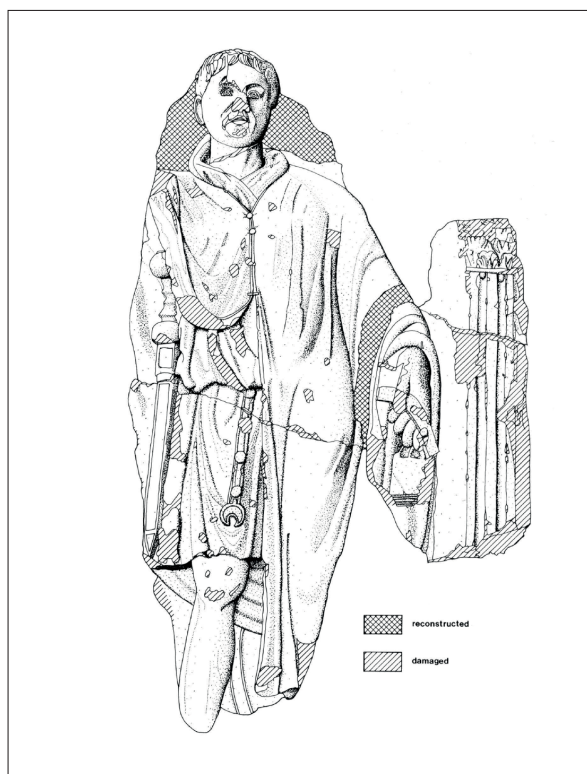


fig.287 - Stèle dite du «Camomile Street soldier»
(d'apr. Bishop 1983).

le contexte connu de l'offensive de Germanie. Mais leur présence au sein ou aux abords du palais résulte peut-être davantage d'un souci de sécurité que de l'administration militaire qui l'accompagne. Qui plus est, ces indices ne concernent en réalité que la période augustéenne, bien antérieure à celle des inscriptions précédemment évoquées. Malheureusement, l'archéologie lyonnaise n'a pas encore révélé l'emplacement du palais provincial pour les périodes plus récentes de l'histoire de la colonie.

Pour conclure, on peut aussi penser que les tâches administratives qu'exerçaient les membres de l'*officium* au quotidien ne devaient pas nécessiter l'adoption d'un équipement lourd, mais plutôt simplement les insignes de leur statut militaire (ceinture, tablier de lanières). A ce titre, la stèle connue sous le nom de « *Camomile Street soldier* », découverte à Londres, constitue, entre autres, un exemple iconographique intéressant (fig.287). Ce relief sculpté, d'époque flavienne, représente un soldat que M. Bishop présente comme un probable bénéficiaire au service du gouverneur provincial (Bishop 1983, 44-45). Le défunt est représenté portant simplement la tunique et le manteau (*paenula*) accompagné de son épée et de sa ceinture. Il porte dans sa main gauche les attributs de son rôle administratif (tablettes et *volumen*).

III.2.3. *Maintien de l'ordre dans la cité*

Le rôle des militaires au sein de l'administration provinciale permet d'évoquer l'une des autres missions majeures endossées par l'armée : celle du maintien de l'ordre public. Au-delà du devoir de combattre contre l'ennemi extérieur, celui d'assurer la paix civile auprès des populations locales constitue une part non négligeable du métier de soldat (Le Bohec 1989, 15 ; 2005, 16 ; Le Roux 2011b, 229). A Rome, ce rôle incombe à l'ensemble des unités de la garnison romaine, et à plus d'un titre aux *urbaniciani*, sous le commandement du préfet de la Ville (cf. Ruciński2009). En dehors de l'*Urbs*, c'est une nouvelle fois le gouverneur, général en chef de l'armée provinciale, qui préside au maintien de l'ordre pour l'ensemble du territoire administré²²⁶ (Fuhrmann 2012, 171 ; Adams 2015, 908). Au sein de son bureau, les *beneficiarii consularis* sont nombreux (jusqu'à trente pour une province) et sont en charge, entre autres missions, de la surveillance des routes, des greniers publics, de la sécurité des transports publics, du blé et de la solde (Nélis-Clément 2000, 211-268 ; 2015, 927-926 ; Le Roux 2011b, 388-389). Ces militaires d'élite sont disséminés dans les nombreuses *stationes* qui jalonnent le territoire de la province. Leur présence à Lyon est bien attestée par l'épigraphie (cf. *supra* stèle de Macrinus), mais également à travers la découverte, rue de Trion, d'un *pyramidion* décoré d'une lance et flanqué des lettres BF (fig.288) (Le Mer/Chomer 2007, 496 ; Nélis-Clément 2000, 551). Le bloc devait orner le monument funéraire d'un bénéficiaire lyonnais. Bien évidemment, les missions endossées par les bénéficiaires ne pouvaient être réalisées sans le concours de contingents armés.

Le légat propréteur puise ces effectifs dans les troupes légionnaires ou les *auxilia* cantonnés

226. Cette charge assumée par le gouverneur est bien énoncée par Ulpian (*Digeste*, I, 18, 13).

à l'intérieur ou à proximité de la province²²⁷ (Ng 2015, 756). La Gaule ne disposant pas de légions (province *inermis*), en dehors de celles cantonnées sur le *limes*, cette charge revient sans doute et logiquement à la garnison permanente, qu'elle soit de statut urbain ou non. Les textes sont peu prolixes pour confirmer ce type de missions à l'échelle du territoire provincial. C'est peut-être en substance ce que laisse entendre Flavius Josèphe, dans un passage devenu célèbre sur le contrôle militaire de la Gaule²²⁸. L'auteur évoque le chiffre de 1200 hommes pour maintenir la province en paix. Sans évoquer la garnison lyonnaise, on peut observer que cet effectif correspond peu ou prou à celui de deux cohortes quingénaires. Faut-il y voir le signe d'une cohorte doublée ou bien la présence de deux cohortes au même moment sur le territoire ? Difficile de trancher, d'autant que l'archéologie des dernières décennies tend à montrer que la Gaule était loin d'être totalement dépourvue de troupes en stationnement (cf. *Part. I Chap. I.1.1.2*). Quoi qu'il en soit, le fait que Tacite nous indique que la XVIII^e cohorte trouvait à Lyon ses quartiers d'hiver constitue en filigrane l'indice de sa mobilisation plus que régulière en dehors de la capitale pour des opérations de maintien de l'ordre.

Par extension, ce qui vaut pour le territoire de la province entière devait également s'appliquer à sa capitale *Lugdunum*, pour laquelle la préoccupation de garantir la paix et la sûreté était plus qu'ailleurs nécessaire. Les soldats au service du gouverneur ont donc sans doute été appelés à exercer des tâches de police. Pour Ph. Fabia, cette mission constitue même la raison d'être de la garnison lyonnaise (Fabia 1918, 17). Il faut bien évidemment nuancer ces propos, comme l'a fait justement Y. Le Bohec (1997, 817). Toutefois, si le rôle militaire des soldats urbains reste primordial en temps de guerre (cf. *infra*), en temps de paix, le maintien de l'ordre public devait constituer une activité régulière.

Le corpus épigraphique lyonnais reste limité pour toucher du doigt cette mission policière. Le seul indice se trouve dans l'épithaphe de M. Aquinus Verinus, *optio karceris* de la XIII^e cohorte urbaine de *Lugdunum*, et donc datée du II^e siècle.

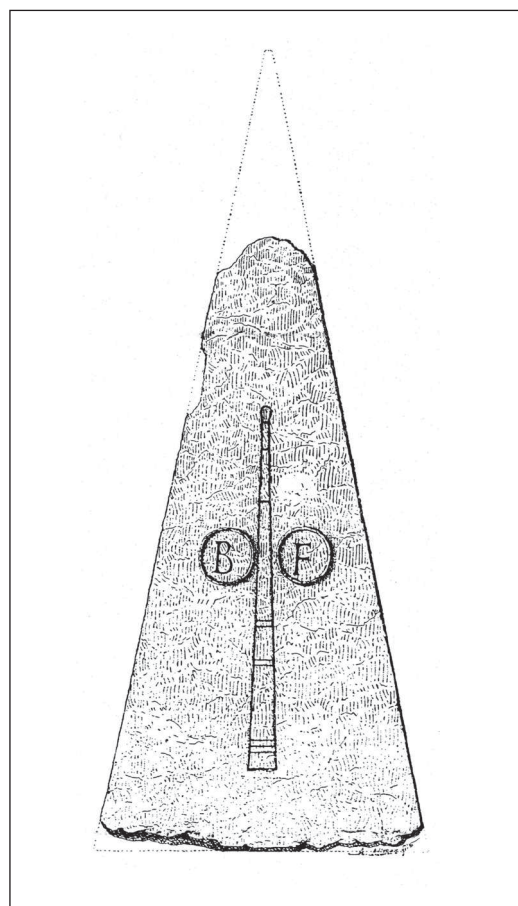


fig.288 - Bloc funéraire (?) d'un bénéficiaire découvert rue de Trion à Lyon. (d'apr. Allmer/Dissard 1887-1888).

227. La nature des troupes varie selon que l'on se trouve dans le cas d'une province impériale, avec ou sans légion, ou d'une province sénatoriale.

228. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, II, 16.

*D(is) M(anibus) / M(arci) Aquini Verini / optionis karcelris ex cohort(e) XIII / urban(a) Bononius Gordus medicus castrensis / et Maccius Modestus et Iulius Materinus milites hered(es) / faciend(um) cur(averunt)*²²⁹

Ce grade spécifique, appliqué notamment à Rome aux cohortes prétoriennes, urbaines et de vigiles, renvoie sans conteste à l'existence d'une prison dans la capitale de province et donc au rôle policier assumé par la cohorte (Freis 1967, 121 ; Bérard 1995, 379). Ce lieu de détention devait assumer une fonction aussi bien militaire que civile, pour l'enfermement de prisonniers extérieurs à l'armée, jugés et condamnés par le gouverneur provincial (Le Roux 2011b, 229). L'archéologie lyonnaise n'a pas révélé à l'heure actuelle de lieu susceptible d'avoir fait office de prison. En revanche, en dehors de cette inscription, la prison de Lyon est illustrée dans plusieurs

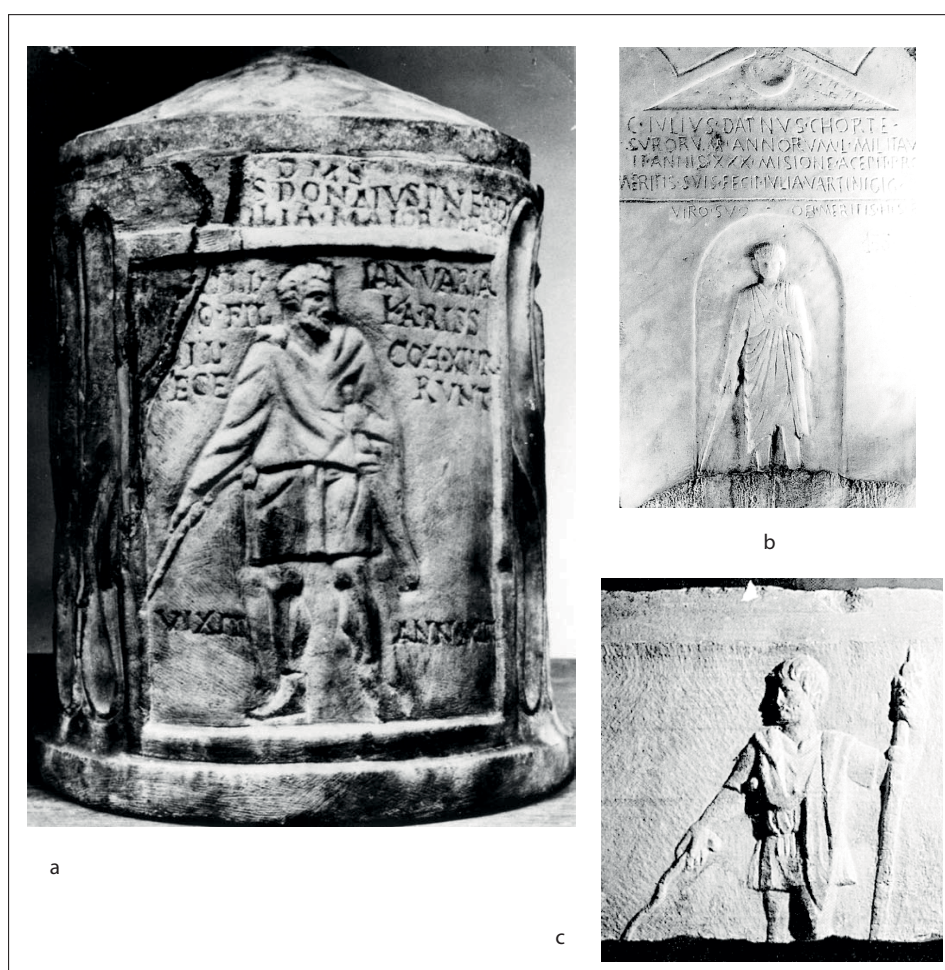


fig.289 - Militaires romains faisant montre de l'utilisation du *fustis*. a. Urne cinéraire de S. Ianuarianus (Ostia) (CIL XIV 225) (d'apr. Ricci 2011). b. Stèle de C. Julius Dapnus (Césarée) c. Stèle funéraire d'un prétorien (Rome) (d'apr. Speidel 1993).

229. CIL XIII, 1833

passages de l'*Histoire ecclésiastique*²³⁰. Bien que d'époque tardive (début du IV^e siècle), les écrits d'Eusèbe de Césarée font mention de chrétiens enfermés dans les geôles de la ville à la fin du II^e siècle. L'implication de soldats de la garnison lyonnaise dans la détention des prisonniers est également explicitée par l'auteur, même si le nom de la XIII^e cohorte urbaine n'est pas mentionné (Fabia 1918,70 ; Decourt/Lucas 1990).

Sur un plan plus archéologique, l'établissement d'un lien entre la découverte de *militaria* dans certains quartiers de *Lugdunum* et le rôle policier de l'armée romaine en contexte urbain pourrait être tentant, mais reste difficile à prouver. En vérité, hormis en cas de réelle menace, ces opérations de maintien de l'ordre en contexte urbain ne devaient pas nécessiter l'usage d'un armement lourd. Au contraire, le glaive et la lance semblent être proscrits, au profit d'instruments moins menaçants. Les sources littéraires et représentations figurées mettent l'accent sur l'utilisation du *fustis*, bâton de bois servant aussi bien à disperser ou serrer les foules qu'à frapper en cas de troubles (fig.289) (Speidel 1993 ; voir également Le Roux 2011b ; Ricci 2011, 147). Longtemps confondue avec le *vitis* du centurion, cette arme se trouve représentée sur de nombreuses stèles funéraires de prétoriens ou de vigiles à Rome, mais aussi en contexte provincial comme à Césarée de Maurétanie pour les soldats détachés de la garnison de la capitale provinciale. Pour P. Le Roux, l'utilisation du bâton distingue même « les opérations de maintien de l'ordre de la guerre et le citoyen de l'Empire du barbare » (Le Roux 2011b, 229). Ces données questionnent donc plus largement sur l'utilisation faite de l'armement par les soldats au quotidien, à laquelle nous consacrons une partie plus loin (cf. *infra* Chap.III.2.5).

III.2.4. Surveillance de la ville et des lieux publics

À Rome et dans les provinces, la surveillance de la ville et des lieux publics constitue également l'une des missions assumées quotidiennement par les militaires en stationnement. Dans le cas de *Lugdunum*, ce type d'affectation s'avère peu attesté et il serait mal aisé de transposer un modèle qui prévaudrait, nous le savons avec certitude, dans l'*Urbs*²³¹. L'étude menée sur les *militaria* lyonnais n'a pas montré de concentration particulière d'armement ou d'équipement au sein ou aux abords des grands monuments publics de la colonie. La seule exception se trouve peut-être dans l'ensemble de *militaria* découvert sur le site de la Montée de la Grande Côte, à proximité directe de l'amphithéâtre des Trois Gaules, dans les pentes de la Croix-Rousse. Toutefois, ce mobilier, recueilli dans les niveaux de remblais de destruction de l'habitat, peut difficilement être relié à cette promiscuité.

La surveillance de la ville de manière générale pourrait néanmoins être envisagée à travers les découvertes effectuées sur le site de la Place Abbée Larue (fig.290). Les fouilles ont livré un ensemble de *militaria* assez peu commun pour Lyon, constitué de fragments de casque, de cuirasse

230. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, V, 1, 8, 17.

231. On sait qu'à Rome, une cohorte était par exemple en charge de la surveillance des lieux de spectacles et que Néron la congédia temporairement dans un souci de popularité (Tacite, *Annales*, XIII, 4, 1).

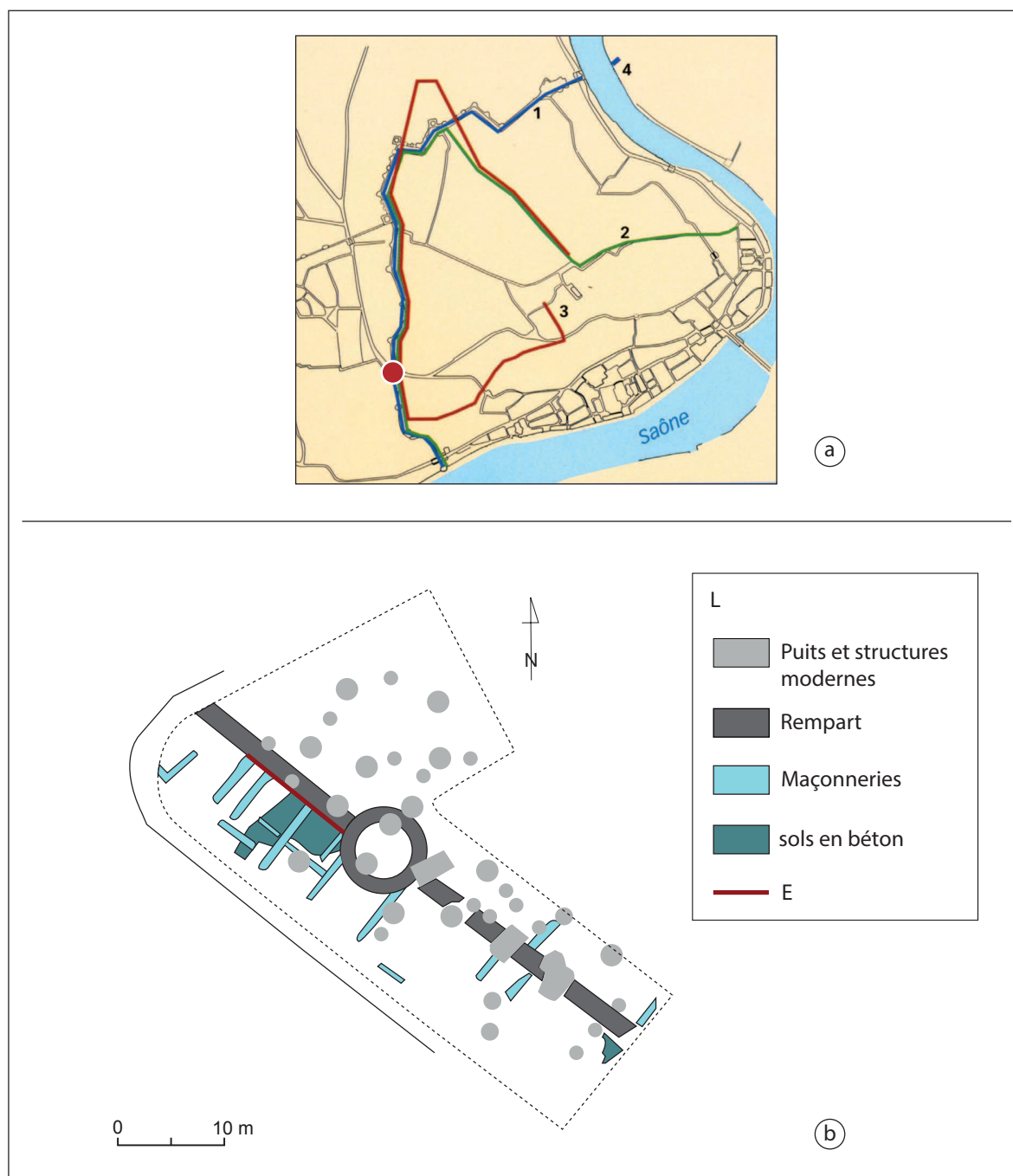


fig.290 - a. Différentes hypothèses de tracés de l'enceinte et localisation du site de la place Abbé Larue. b. Vestiges de l'enceinte du site de la place Abbé Larue (État 2).

et de ceinture. Ils ont été mis au jour au sein d'un remblai de démolition d'un habitat attenant au rempart d'époque augustéenne.

Mais la question la plus fréquemment soulevée lorsqu'il s'agit d'évoquer la surveillance des lieux publics à *Lugdunum* concerne l'atelier monétaire de la ville. La capitale provinciale accueille en effet, à partir de 15 av. J.-C., l'un des plus importants ateliers impériaux. Entre Auguste et Domitien, ce dernier frappe des monnaies d'or et d'argent ainsi qu'un monnayage divisionnaire, avec cependant à plusieurs reprises certaines périodes d'interruptions (Amandry/Schmitt 2007 ;

Flück 2013, 595-599). Fermé en 78 apr. J.-C., l'atelier n'est rouvert que temporairement en 196-197 apr. J.-C., à l'occasion du conflit qui oppose Septime Sévère à Clodius Albinus. S'ensuit une longue période de chômage qui prend fin sous le règne d'Aurélien, à la fin du III^e siècle (Planet 2007).

L'hypothèse d'un rattachement de la garnison lyonnaise à l'atelier monétaire a été émise de longue date. Elle se fonde avant tout sur un unique document épigraphique mis au jour non pas à Lyon, mais à Vichy en 1867 : il s'agit de la stèle funéraire de L. Fufius, soldat de la XVII^e cohorte *lugudunienis*.

L(ucio) Fufio Equestre, / mil(iti) coh(ortis) XVII / Lugu-
duniensis ad / monetam / (centuria) Ianuari / l(ocus) i(n)
*f(ron)te p(edes) IIII r(etro) p(edes) IIII*²³²

Le terme d'*Equestre* pourrait correspondre à un simple cognomen, ce qui permettrait de dater l'épithaphe de la seconde moitié du I^{er} siècle (Bérard 2015, 24). Une autre hypothèse serait d'y voir l'*origo* du soldat, la *colonia Iulia Equestris Noviodunum* (Nyon) (Fabia 1918, 32 ; Le Bohec 1997, 815). Dans ce cas, l'inscription serait plus ancienne, antérieure au milieu du I^{er} siècle.

Une information importante se trouve dans la mention qui suit celle de l'unité : *ad monetam*. Ces termes induisent deux traductions possibles, qui ont fait l'objet de débats de la part des historiens et épigraphistes. Ph. Fabia y voyait aussi bien l'indice d'une proximité géographique entre le lieu de casernement de l'unité et l'atelier, que d'une garnison spécialement assignée à sa protection (Fabia 1918, 15, 33). Y. le Bohec préfère retenir la première solution, car si la mention *ad monetam* concerne la cohorte, l'historien n'envisage pas que 500 hommes aient été mobilisés pour cette unique tâche, situation qu'il juge « invraisemblable » (Le Bohec 1997, 816-817). Néanmoins, l'idée de la protection de l'atelier est reprise par de nombreux chercheurs (Wuilleumier 1953, 26 ; Freis 1967, 11,29 ; Beck/Chew 1991, 104 ; Pelletier 2007, 30). On sait qu'au sein des camps militaires, les sentinelles (*excubitores*) pouvaient être spécifiquement assignées à la surveillance de lieux précis, tels que les bains (*ad balnea*), les enseignes (*ad signa*) ou la porte (*ad portam*) (Marichal 1979 ; Le Bohec 2005, 52). De là à envisager la mobilisation d'une partie de la cohorte à la surveillance de l'atelier, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. On peut opposer à cet argument le fait qu'il s'agit de tâches peu ou prou journalières, qui n'auraient aucune raison de figurer sur l'épithaphe d'un soldat. Selon nous, les deux propositions ne sont en rien contradictoires. Il nous paraît plausible que la frappe de monnaies d'or et d'argent impose la

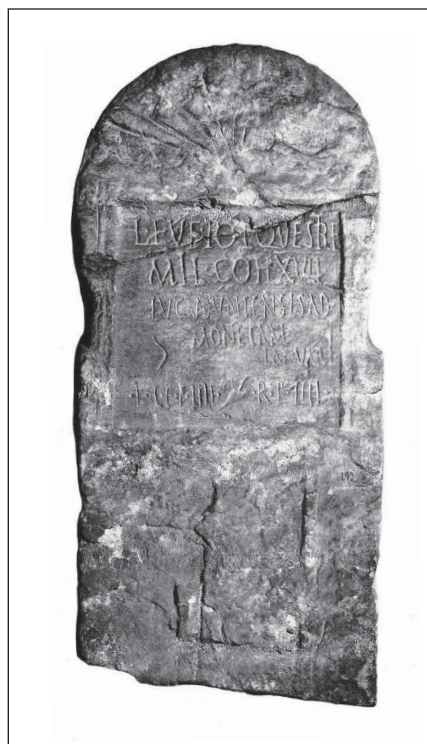


fig.291 - Stèle funéraire de L. Fufius découverte à Vichy (CIL XIII 1499 ; d'apr. Beck/Chew 1991).

232. CIL XIII, 1499.

proximité du camp en même temps que la nécessité d'une protection militaire renforcée (Bérard 2015, 24). Rappelons tout de même que l'atelier monétaire de Lyon, à la différence de Rome, se trouve sur un territoire qui, jusqu'au milieu du premier siècle, connaît encore parfois quelques tensions²³³. Il serait possible d'envisager que ce rôle de surveillance n'ait pu être que temporaire, au moment d'activités intenses de l'atelier. On sait que ce dernier a connu plusieurs périodes de chômage (Giard 1983, 19). Sur le disque en bronze de L. Manlius Nigrinus, le nom de la XVII^e cohorte n'est suivi d'aucune mention *ad monetam*.

Cette épitaphe trouve une résonance particulière dans une seconde découverte, elle aussi en provenance du département de l'Allier : la tombe de Chassenard (Dechelette 1903 ; Beck/Chew 1991). En 1874, lors de travaux de labours, ont été fortuitement mis au jour les restes d'une sépulture renfermant un lot mobilier d'une très grande richesse. Il comprend des objets personnels (vaisselle, toilette, parure), mais aussi un armement et un équipement militaire tout à fait exceptionnel. Outre la garniture de ceinturon militaire d'un type en tôle de bronze peu répandu, on dénombre une pointe de glaive de type Mainz, une plaque de fourreau à décor en



fig.292 - Mobilier découvert dans la tombe de Chassenard (Allier) (cliché M.A.N. de Saint-Germain-en-Laye).

233. Cf. les événements de 21 apr. J.-C. (*Part.I Chap.I.3.1.2*)



fig.293 - Coins monétaires de la tombe de Chassenard (d'apr. Beck/Chew 1991).

opus interrabile et un masque en fer attribué sans conteste à un casque à visage (fig.292). A cet inventaire s'ajoute un fragments de cotte de maille et de son crochet lyrique, sur lequel est gravé un nom, sans doute celui du soldat mort. Peu lisible, l'inscription semble se rapporter aux *tria nomina*, indiquant qu'il était citoyen romain. La nature et la qualité du mobilier attestent sans conteste le statut militaire du défunt, mais aussi son rang élevé. On note surtout, associée à ces objets, la présence de deux paires de coins monétaires, constituées pour chacune d'un coin dormant et d'un mobile. Si l'une des paires est malheureusement illisible, la seconde, en revanche, se rapporte à des frappes d'*aurei* de Tibère en provenance de l'atelier de *Lugdunum* (type Giard 143-154). L'ensemble de la tombe est daté du règne de Caligula, sur la base de deux monnaies frappées à l'effigie de l'empereur en 37 apr. J.-C. Les coins monétaires de Tibère ne sont donc plus en usage à l'époque de l'enfouissement et ont sans doute été réformés par martelage, même si le degré d'oxydation des objets rend difficile cette observation.

Il est inutile de revenir sur les pratiques de dépôts funéraires d'armement au début de l'époque impériale en Gaule. Il est aujourd'hui bien accepté que ces rites constituent le prolongement de traditions indigènes par les aristocrates romanisés intégrés à l'armée romaine (Beck/Chew 1991, 105 ; Feugère 1996 ; Pernet 2010, 158). Plus intéressante reste la question de l'unité à laquelle se rattache l'individu. La présence d'un casque à visage dans la tombe constitue l'argument principal pour identifier le militaire de Chassenard à un cavalier. Selon F. Beck et H. Chew, la qualité du mobilier renvoie sans doute à un officier, probablement un décurion d'aile auxiliaire ou un centurion de cavalerie légionnaire (Beck/Chew 1991, *id.*). La conservation et le dépôt symbolique de coins monétaires témoigneraient donc de sa mission de surveillance de l'atelier monétaire lyonnais, peut-être au sein de la cohorte en garnison dans la ville. Selon nous, la permission octroyée par le pouvoir romain de conserver ces objets très particuliers, même mis hors d'usage, outrepassent largement le simple rôle de garde de l'atelier monétaire. Elle doit rendre compte de son statut particulier au sein de l'armée, comme insigne de sa fonction. Dans leur ouvrage, les auteurs précédemment cités se questionnent sur le lien qui a pu exister entre ces coins moné-

taires et le statut de cavalier du défunt.

Une autre hypothèse, déjà émise par Fr. Gilbert, paraît digne d'intérêt : celle de voir dans le soldat non pas un cavalier, mais un *signifer*, porte-enseigne de manipule (Gilbert 1996). La présence d'un fragment de glaive de type Mainz, traditionnellement associé aux troupes légionnaires, constitue en effet un argument solide pour voir dans l'homme de Chassenard un fantassin plutôt qu'un *equus* ; les troupes montées sont en effet traditionnellement équipées d'épées longues (*spathae*), plus adaptées au combat à distance et aux coups de taille. On ne peut également que s'étonner de l'absence, parmi le riche mobilier de la tombe, d'éléments de harnachement susceptibles d'indiquer le statut particulier du défunt au sein de l'armée. Concernant le casque à visage, si son usage par la cavalerie ne peut être remis en cause, certains indices semblent également montrer qu'il a pu faire partie de l'équipement des porte-enseignes. Cette idée est en tout cas soutenue par M. Junkelmann, en s'appuyant notamment sur la stèle du *signifer* Q. Luccius Fauftus, soldat de la XIV^e Gemina²³⁴ (fig.294a)(Junkelmann 1986, 173 ; Boppert 1992, 100-102, Pl.8). Au-dessus de l'épaule gauche du défunt se trouve une sorte de masque à forme humaine, pourvu de deux oreilles et surmonté d'un diadème triangulaire. La représentation se rapproche d'un type de casque à visage connu, tel que l'exemplaire de Ribchester, pourvu d'une visière triangulaire (Waurick 1988) (fig.294b).

Le rôle des *signiferi* au sein de l'armée romaine est bien connu. Outre le port des enseignes au combat, on leur attribue également un rôle de comptables dans la légion, responsables entre autres de la surveillance de l'épargne obligatoire des légionnaires dans l'*aedes signorum*²³⁵ (Le Bohec 2005, 51 ; Reddé 2006, 94). Si l'on envisage que le militaire de Chassenard puisse être un *signifer*, la présence des coins monétaires dans la tombe prendrait, selon nous, davantage de sens. Le défunt serait donc un sous-officier ayant eu pour mission de conserver en sécurité les coins monétaires nécessaires à la frappe d'*aurei* ou de deniers de Tibère. Au terme de son service, sous le règne de Caligula, ces coins obsolètes et réformés lui auraient été gracieusement rendus au titre de *memorabilia*. Toutefois, ce soldat appartenait-il à la garnison lyonnaise ?

Aussi séduisante qu'elle puisse être, l'hypothèse suppose que l'atelier lyonnais se soit trouvé en permanence dans la capitale provinciale. L'inventaire des coins monétaires lyonnais découverts en Gaule témoigne d'une très nette dispersion de ces objets sur le territoire, particulièrement le long de l'axe Rhône-Saône et ses marges (Giard 1983, 27-30 ; Beck/Chew 1991, fig.23). L'une des plus importantes collections se trouve notamment à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), avec pas moins de sept coins non réformés d'*aurei* et de deniers de Tibère et Caligula. Si l'on exclut l'hypothèse du vol de ces objets, qui devaient être conservés précieusement, cette observation permet d'envisager l'existence d'officines secondaires entre le règne d'Auguste et de Caligula (Giard 1983, 31). Dans ce dernier cas, le déplacement des coins et l'activité de l'atelier en dehors de la capitale devaient supposer qu'on confie à l'armée la charge de leur garde. Fr. Beck et H. Chew vont même plus loin puisqu'elles envisagent que l'itinérance de l'atelier lyonnais soit liée au déplacement des légions et corresponde ainsi à des frappes de campagne, dans le but de fournir la solde des légionnaires (Beck/Chew 1991, 106). Ces ateliers militaires sont bien attestés pour

234. *CIL* XIII, 6898.

235. Végèce, *De Re Militari*, II, 19.

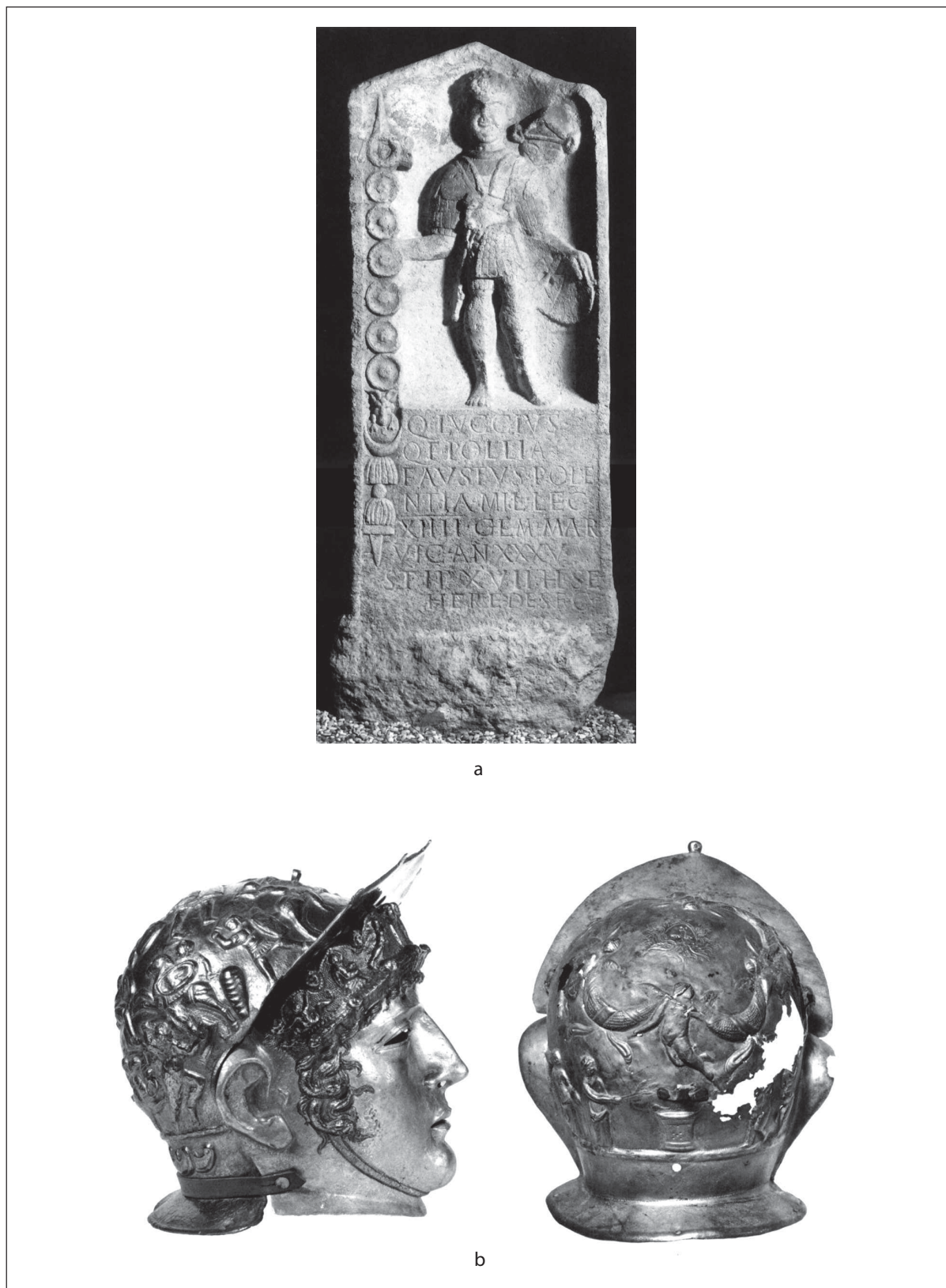


fig.294 - a. Stèle de Q. Luccius Faustus, *signifer* de la *legio XIV Gemina* (Mainz) (d'apr. Boppert 1992). b. Casque à visage de Richester (d'apr. Waurick 1988).

la République, notamment pour le monnayage de Marc-Antoine frappé par ses légions. Durant l'Antiquité tardive, la confiscation des coins monétaires de l'atelier de Lyon par l'armée est attestée sous le règne de Constance Chlore lors de son expédition pour la Britannia (Bastien 1988, 40, 125-128). Dans cette perspective, le soldat de Chassenard pourrait n'avoir aucun lien avec la cohorte lyonnaise, mais serait simplement un *signifer* d'une légion en campagne sous le règne de Tibère, ayant eu la charge de conserver les coins de l'atelier de *Lugdunum*.

La question du lien entre atelier monétaire et armée romaine reste donc un sujet complexe. Les arguments en faveur d'une surveillance de l'atelier lyonnais par la garnison à *Lugdunum* reposent, somme toute, sur un unique document épigraphique, dont la lecture est encore sujette à débat. Malheureusement, à Lyon, aucun indice archéologique ne permet d'apporter un nouvel éclairage sur cette question et l'étude du mobilier militaire s'avère être d'une aide limitée. La raison principale demeure que les spécialistes peinent encore à localiser l'atelier impérial de la ville. Au cours de leurs études sur le monnayage romain de Lyon, A. Audra (2007, 231) puis J. Flück (2013, 607-611) ont cru mettre en évidence les traces archéologiques d'un atelier monétaire dans le quartier de Vaise. Cependant, ces vestiges matériels (flancs monétaires, réglettes, creusets) ne concernent que l'émission de monnaies divisionnaires en alliage de cuivre, voire même uniquement la seule production des flancs. L'hypothèse de l'existence de deux officines distinctes à Lyon, l'une frappant monnaie de bronze²³⁶, l'autre d'or et d'argent, est la plus probable, à l'image de Rome aux II^e et III^e siècles de notre ère (Giard 1983, 20). La localisation de l'atelier émettant des frappes en matériaux précieux reste donc encore inconnue, et J.-B. Giard doute de sa permanence dans le paysage urbain, en raison de ses nombreuses périodes de chômage (*id.*, 19). Cette question rejoint à juste titre celle de la localisation du casernement de la garnison lyonnaise, dont il est question plus loin.

III.2.5. Une unité prête au combat ?

Qu'elles soient administratives, civiles ou paramilitaires, les tâches assumées par la cohorte sont multiples, mais restent difficiles à mettre en évidence d'un point de vue archéologique. Toutefois, il serait abusif de faire des soldats lyonnais de simples fonctionnaires du gouverneur ou de simples policiers. Constituant l'une des rares unités cantonnées en Gaule, composée de soldats aguerris et auréolés d'un certain prestige, la garnison lyonnaise devait également pouvoir jouer un rôle militaire actif. De manière générale, sur le territoire impérial, l'implication des cohortes urbaines lors de conflits armés est attestée par les textes et certains documents épigraphiques. L'étude menée sur la question par Fr. Bérard témoigne non seulement de leur rôle au cours des guerres civiles, mais également au cours des grandes campagnes impériales, telles que les guerres daciques de Trajan ou danubiennes de Domitien (Bérard 1988 ; Bérard 1991). Pour la garnison lyonnaise, les écrits de Tacite et de Dion Cassius semblent confirmer ce rôle militaire, peut-être

236. J. Flück envisage même la présence de plusieurs officines pour les émissions en alliage cuivreux, sur la base des découvertes lyonnaises (Flück 2013, 605).

en 21 apr. J.-C. contre les Andécaves ou lors de l'affrontement opposant Clodius Albinus à Septime Sévère en 197 apr. J.-C. En revanche, au cours de l'année 69 apr. J.-C., son implication dans le conflit civil paraît avoir été limitée, puisque la XVIII^e cohorte est laissée dans la capitale provinciale, tandis qu'on ôte à la colonie l'aile de cavalerie *Tauriana* et la légion *Italica*. Ce rôle militaire ponctuel suppose donc que la *cohors lugdunensis* ou cohorte urbaine devait être capable de répondre à tout moment à l'urgence d'un conflit imminent, et donc de se trouver toujours prête à combattre. En adoptant cette perspective, le mobilier militaire de Lyon peut peut-être apporter quelques éclairages.

L'étude des *militaria* à Lyon a démontré la faible proportion d'armement offensif et défensif, au moins pour les deux premiers siècles de notre ère. A ce sujet, on peut insister une nouvelle fois sur l'absence relative de casques, de cuirasses ou encore d'éléments d'artillerie sur la plupart des sites étudiés. Partant du postulat qu'une partie de ces artefacts puisse se rapporter à la présence de soldats en garnison, la conséquence directe de ces observations serait que les militaires de *Lugdunum* ne devaient pas être dotés d'un équipement lourd. En vérité, cette conclusion n'a en soi rien d'étonnant. Au cours de ses activités quotidiennes, et a fortiori en temps de paix, le *miles* ne passe qu'une partie réduite de son temps à porter l'intégralité de son équipement (Bishop/Coulston 2006, 253). Cette affirmation semble d'autant plus vraie en contexte urbain, puisque nous avons pu observer que les missions de maintien de l'ordre public ou administratives n'impliquent pas nécessairement l'usage d'un armement conséquent (*cf. supra*). Les stèles funéraires du Rhin (Mainz ou Bonn par exemple) et de Bretagne nous donnent une idée assez précise de ce à quoi devaient ressembler ces soldats au quotidien (Bauchhenss 1978 ; Anderson 1984 ; Boppert 1992). Elles montrent souvent le légionnaire, voire l'officier, sans casque ni cuirasse, habillé seulement de la tunique (parfois d'un manteau ou d'un pantalon). Il porte autour de la taille le *cingulum* et conserve également ses armes de poing (glaive, *pugio*, lance/*pilum*), parfois son bouclier. Cet équipement restreint possède en vérité une forte valeur symbolique et une dimension sociale indéniable. Ceinture, glaive et poignard sont les marqueurs identifiables pour tous du statut privilégié du soldat, en tant que militaire professionnel (Coulston 2004, 141 ; Bishop/Coulston 2006, *op. cit.* ; Hoss 2010). Ils distinguent le membre de l'armée du reste de la société, pour lequel le port d'armes est par ailleurs étroitement réglementé (Nicolay 2007, 207-208). De plus, le soin décoratif apporté à ces parties de l'équipement montre qu'elles constituent également, en même temps qu'un support de propagande militaire et impériale (Künzl 1994 ; 1996), l'expression d'une symbolique et d'une identité personnelle du soldat vis-à-vis de ses compagnons d'armes (Hoss 2010 ; Hoss 2011, 43).

On pourrait conclure que le faciès global du mobilier militaire de Lyon se rapporte, au moins pour la période 2, à une présence militaire en territoire pacifié, loin des frontières et du théâtre des opérations de l'Empire. Cette impression est renforcée par la nature même de l'armement recueilli dans la capitale provinciale pour le début du Haut-Empire. Effectivement, l'essentiel des armes offensives correspond à des éléments de glaives, de fourreaux et de lances (*cf. Part.II Chap. III.2.2*).

Toutefois, si comme l'indiquent les textes, les cohortes urbaines devaient être en mesure, à l'instar des autres corps de l'armée, de faire face à toute menace pesant sur la ville ou le territoire, on peut alors supposer qu'un armement plus conséquent était stocké dans un espace dédié afin

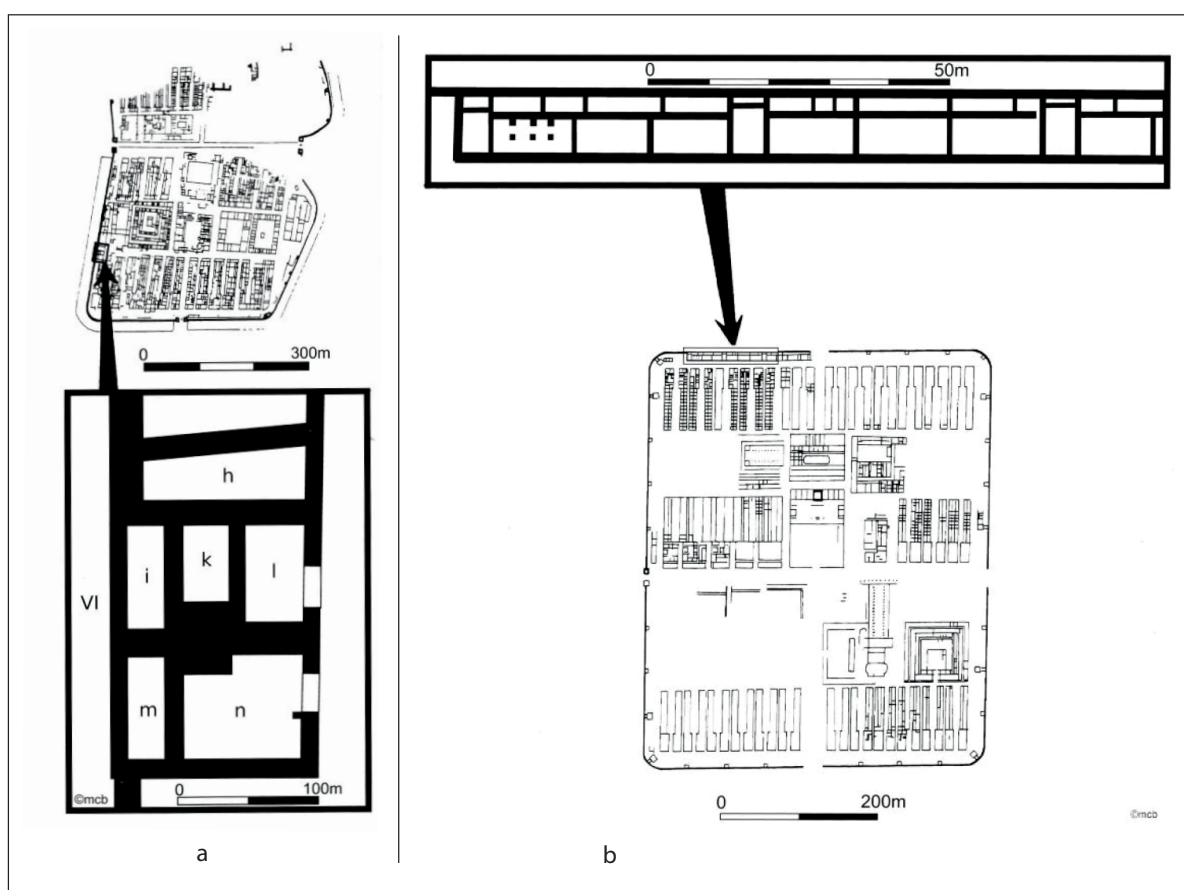


fig.295 - *Armamentaria* en contexte de camps militaires. a. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT)(Building VI). b. Caerleon (GB) (d'apr. Bishop/Coulston 2006).

de pouvoir répondre à une demande imminente. Selon R. McMullen, les armes destinées au combat étaient sans doute entreposées dans une ou plusieurs pièces spécifiques ouvertes sur le *praetorium* et sous la garde du *custos armorum* (McMullen 1960, 23). La présence de ces *armamentaria* en contexte de camp militaire est bien attestée. Le terme latin est en effet connu par plusieurs inscriptions et documents écrits, par exemple une tablette de *Vindonissa* mentionnant l'*armamentarium* d'Agilis²³⁷ (Speidel 1984, 33 ; Bishop/Coulston 2006, 263). D'un point de vue archéologique, deux sites majeurs paraissent fournir les indices tangibles de leur existence. Le premier, le plus significatif, se trouve dans le camp de *Carnuntum* en Pannonie. M. Von Groller y a mis au jour les vestiges d'un puissant bâtiment maçonné (Building VI), constitué de plusieurs pièces distinctes et baptisé à juste titre *Waffenmagazin*. La fouille a révélé plus de mille fragments d'armes et de cuirasses, comprenant fers de lances (38 pièces), *pila* (11), pointes de flèches (209), cuirasses à écailles et segmentées (121 et 302), cottes de mailles (16), *manica* (10), boucliers (62) et casques (58). Si l'on en croit le fouilleur, ces objets étaient répartis de manière raisonnée au sein des différentes pièces et entreposés sur des rayonnages dont le bâtiment conserve la trace (v. Groller 1901, 41-44 ; Bishop/Coulston 2006, 265-266 ; Bishop 2015, 6). En l'absence de réelle fouille stratigraphique, ces dépôts sont malheureusement mal datés.

237. *CIL* XIII, 11504.

En Grande-Bretagne, le camp de Caerleon témoigne également d'un imposant bâtiment en pierre situé contre le rempart nord-ouest. Daté du III^e siècle, il a livré un ensemble mobilier assez comparable au site autrichien, composé de traits d'artillerie, de pointes de flèches et d'éléments d'arc, de *pila*, de lances, de *tribuli*, ou encore de cottes de mailles (Chapman 2002 ; Bishop/Coulston, *id.*). Ces deux exemples, peu contestés, semblent donc bel et bien confirmer l'existence de ces entrepôts au sein des camps du *limes*.

Mais qu'en est-il dans les villes provinciales, particulièrement dans celles accueillant des unités urbaines ? Cette question avait déjà été posée par Th. Fischer à propos de la présence de *militaria* dans les agglomérations de l'Empire (Fischer 2002, 14). Les sources littéraires et épigraphiques traitant de *Lugdunum* ne mentionnent malheureusement pas de bâtiment de cette nature. Si l'on se tourne vers Rome, un passage de Tacite²³⁸ relate l'existence d'un entrepôt pour la garnison de la Ville durant l'année 69 apr. J.-C., qui ferait office aussi bien de lieu de stockage que de lieu de production (McMullen 1960, 23). Cet exemple incite toutefois à rester prudent, car le cas particulier de la capitale romaine ne peut être pris pour strict exemple. En revanche, un second passage des *Histoires* pourrait nous éclairer davantage. Celui-ci évoque le conflit opposant Othon à Vitellius. L'auteur y relate la présence à Ostie d'un *armamentarium* dans le camp de la XVII^e cohorte, unité rappelons le autrefois cantonnée à Lyon (Ruciński 2009, 171).

« *Paruo interim initio, unde nihil timebatur, orta seditio prope urbi excidio fuit. septimam decimam cohortem e colonia Ostiensi in urbem acciri Otho iusserat; armandae eius cura Vario Crispino tribuno epraetorianis data. is quo magis uacuuus quietis castris iussa exequeretur, uehicula cohortis incipiente nocteonerari aperto armamentario iubet* ».

« Othon avait ordonné qu'on amenât d'Ostie la dix-septième cohorte, et le soin de l'armer était remis à Varius Crispinus, l'un des tribuns du prétoire. Celui-ci, croyant exécuter plus paisiblement ses ordres pendant que tout serait tranquille dans le camp, fit ouvrir l'arsenal et charger à l'entrée de la nuit les voitures de la cohorte.»²³⁹

La proximité de statut entre les garnisons d'Ostie et de *Lugdunum* au début du Haut-Empire a été déjà soulignée dans les travaux de Fr. Bérard (*cf. supra Chap.III.2.1*). Selon M. Bishop, il est probable que chaque grande ville de l'empire ait possédé son armurerie, utilisée par les troupes en stationnement en cas de trouble (Bishop/Coulston 2006, 266). La découverte récente effectuée sur le site du Parc de la Visitation apporte peut-être un éclairage archéologique sur la question. Les vestiges dégagés lors de l'opération d'archéologie préventive ont révélé la présence d'un bâtiment puissamment maçonné, qui se distingue clairement de l'habitat lyonnais traditionnel des quartiers attenants. Le mobilier recueilli dans les niveaux associés témoigne d'une majorité d'armes et d'équipements militaires jusqu'ici rarement mis au jour dans le reste de la ville. La découverte de traits d'artillerie, de pointes de flèches et de fers de lance, associés à plu-

238. Tacite, *Hist.*, I, 38.

239. Tacites, *Hist.*, I, 80.

sieurs éléments de casques (porte-cimier) et d'un *tribulum* semble se rapprocher sensiblement des ensembles précédemment décrits à *Carnuntum*, et plus encore à Caerleon. Ces données restent encore très partielles, tant d'un point de vue des surfaces explorées que du mobilier recueilli, qui n'a pu être étudié exhaustivement, faute de temps. A ce jour, les niveaux intérieurs du bâtiment concerné n'ont été fouillés que sur une faible étendue et le mobilier ne constitue probablement qu'un échantillon du matériel présent sur le terrain. Il faudra attendre une nouvelle opération, que nous espérons proche, pour pouvoir préciser réellement la nature et la fonction des installations mises au jour.

Il convient tout de même de rappeler que la question des *armamentaria* fait l'objet de certaines discussions, car elle est en vérité directement liée à celle, complexe, de la propriété de l'armement²⁴⁰. En effet, l'ensemble de la documentation historique et archéologique semble accréditer l'idée que le soldat romain au Haut-Empire avait à sa charge le paiement et l'entretien de son équipement (Hoss 2011, 31). Lors de son enrôlement dans l'armée, le *miles* devait user du *viaticum* alloué par l'Etat pour acquérir sa panoplie, mais aussi ses vêtements et sa tente²⁴¹ (Breeze *et al.* 1976, 93 ; Cosme 2007, 244). Cette somme n'était parfois pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ces frais et, le cas échéant, les soldats pouvaient contracter des prêts à l'armée, remboursés sur leur solde. L'existence de ce système usurier est connue à travers certains *papyri* d'Égypte. On peut mentionner notamment le prêt de 50 deniers alloué à un cavalier de l'*ala veterana Gallica* (183 apr. J.-C.) pour payer son armement (*in pretium armorum*)²⁴². Dans un autre exemple, le cavalier Dionysus reçoit au moment de sa retraite 1563 *denari* dont 103 pour son armement²⁴³. Ce document montre que les soldats, une fois déchargés de leur service, pouvaient restituer leur équipement à l'armée en contrepartie d'une rétribution financière. Un autre cas, fréquemment invoqué, est celui d'Ammonius, soldat auxiliaire de la *cohors II Thracum*, mort en 143 apr. J.-C. Sa mère reçoit en héritage 235 *denari*, dont 21 *denari* et 27,5 oboles pour ses armes et 20 autres deniers pour sa part de tente (Bishop/Coulston 2006, 262 ; Nicolay 2007, 166-167).

A ces documents s'ajoute l'existence de nombreuses armes et équipements militaires portant des inscriptions de propriété. Ces marques poinçonnées mentionnent généralement le nom du soldat et de son unité, parfois celui de la centurie ou de la turme à laquelle il appartient. L'inventaire dressé par R. McMullen puis H. Nuber, complété depuis par d'autres découvertes récentes, montre que ces marques concernent de nombreux types d'équipement militaire, tels que casques, boucliers (*tabula ansata*), épées, pendants de harnais²⁴⁴. Certains objets font même état de plusieurs marques de propriétés, témoins du passage de ces équipements de soldat à soldat suite à leur démobilisation. Pour R. McMullen, la présence de ces inscriptions constitue la preuve que l'équipement militaire ne devait pas être à portée de main des soldats, mais conservé dans les *armamentaria* (McMullen 1960, 23). D'autres chercheurs ont voulu y voir des lieux destinés seulement au stockage d'un armement de surplus, afin de centraliser le passage de l'armement

240. Ces problématiques font l'objet de recherches poussées depuis de nombreuses années. Pour de plus amples développements, nous renvoyons aux références citées dans le paragraphe suivant.

241. Tacite, *Ann.*, I, 17.

242. P. Fay. 45. McMullen 1960, 24 ; Breeze *et al.* 1976, 94.

243. P. Fay.105. Breeze *et al.* 1976, *id.* ; Bishop/Coulston 2006, 262 ; Nicolay 2007, 166.

244. McMullen 1960 ; Nuber 1972 ; *cf.* également Nicolay 2007, 169 Tab.5.3.

d'un vétéran à une nouvelle recrue, sous la supervision du *custos armorum* (Nuber 1972, 493-494 ; Bishop/Coulston 2006, 266). On y aurait également conservé l'armement ne relevant pas directement de la propriété du soldat, mais sans doute de l'État, c'est-à-dire l'ensemble des flèches et projectiles d'artillerie, qui n'ont sur le champ de bataille pas vocation à être récupérés.

Pour conclure, J. Nicolay propose une distinction de l'armement, à laquelle nous sommes tenté de souscrire (Nicolay 2007, 171). D'un côté se trouverait l'armement lourd, composé de l'artillerie, des cuirasses, des casques et des boucliers, qui en temps de paix devait être entreposé dans l'*armamentarium*. De l'autre, les armes et l'équipement plus légers, utilisés de manière quotidienne par le soldat (glaive, poignard, ceinture et harnais), devaient être conservés à portée de main, peut-être au sein des baraquements du camp. La rareté de ces éléments dans les entrepôts de *Carnuntum* et de Caerleon, peut-être également à Lyon, vient vraisemblablement confirmer ces soupçons.

III.2.6. Casernement des cohortes lyonnaises

III.2.6.1. Localisation : l'apport du mobilier militaire

L'ensemble des données exposées pour la garnison romaine de Lyon nous invite à discuter du lieu de cantonnement de ces unités au sein la ville. Le sujet a été de nombreuses fois évoqué par les historiens et archéologues lyonnais. Au début du XX^e siècle, Ph. Fabia situait le lieu de casernement des *urbaniciani* lyonnais sur un replat localisé dans la pente orientale de la colline de Fourvière, au niveau de l'actuel Lycée Saint-Just (fig.297) (Fabia 1918, 73-76). L'historien militaire se fondait avant tout sur la découverte en 1912 de l'inscription du *scaenius* T. Flavius Super Cepula, datée de 207 apr. J.-C²⁴⁵ (fig.285). Cet ancien soldat de la XXX^e légion *Ulpia Victrix* dédicace un autel aux génies des empereurs Septime Sévère et Caracalla qu'il place dans une niche de la *schola* des quatre légions. Ces dernières constituent les quatre unités détachées de l'armée par le premier des Sévères après la bataille de Lyon. L'idée a été depuis reprise par de nombreux chercheurs, notamment A. Audin (1964, 111) ou D. Baatz et M. Feugère (1981, 201). A. Desbat (1984, 90) et A. Pelletier (1999, 62) invoquent la proximité du casernement pour expliquer la présence conséquente de mobilier militaire sur le site proche de la rue des Farges. A. Audin (*op. cit.*), met en relation la découverte de l'autel de la *schola* avec les vestiges archéologiques de la « Grotte Bérelle », imposante citerne dont les ruines sont mentionnées par les érudits locaux dès le XVI^e siècle (fig.296). L'historien lyonnais y voit une construction à caractère militaire, en raison de ses dimensions importantes. Topographiquement, il est vrai que la terrasse naturelle, située en léger contrebas du centre névralgique de la colonie, constitue un espace relativement vaste, qui paraîtrait suffisant pour l'installation d'un casernement. Cette terrasse est par ailleurs prolongée artificiellement à l'est par la construction des substructions voûtées du Puy d'Ainay, dont l'am-

245. *ILTG*, 234.

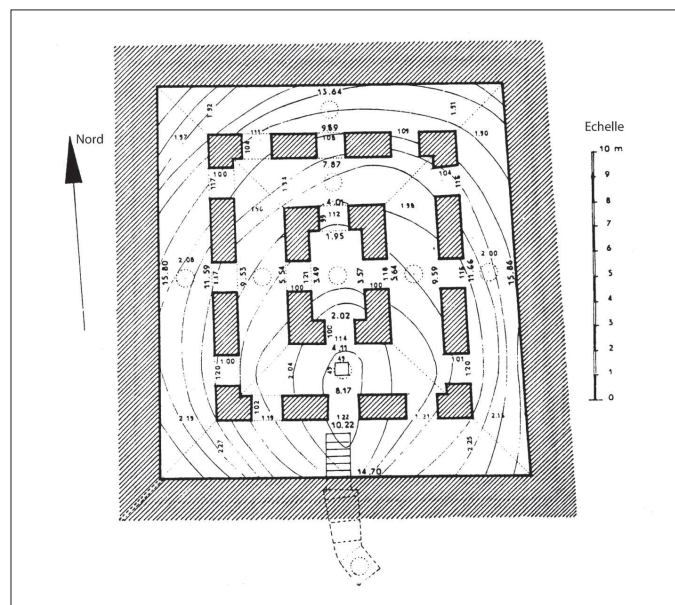


fig.296 - Plan des vestiges de la citerne dite «Grotte Bérelle» (relevé J. Burdy, 1971).

pleur pourrait relever du programme public de la cité. Toutefois, les vestiges mis au jour depuis plusieurs décennies dans ce secteur de la colline ne permettent pas de confirmer les soupçons formulés au début du XX^e siècle. Les sondages réalisés en 1926-1927, puis en 1986, dans les sous-sols et la cour du Lycée Saint-Just, ont révélé la présence de plusieurs ensembles de maçonneries associés à des sols en *terrazzo* et fragments de mosaïques (Le Mer/Chomer 2007, 591-595). Ces vestiges semblent indiquer l'existence de bâtiments à caractère domestique, artisanal et commercial, sans que leur destination initiale ne puisse être précisée davantage. Malheureusement, faute d'investigations plus extensives, aucun plan réellement cohérent de ces aménagements n'est pour l'heure connu. A propos de l'autel découvert dans le secteur, plusieurs remarques peuvent enfin être formulées. D'une part, le document, daté de 207 apr. J.-C., concerne une période relativement tardive dans l'histoire des unités de la garnison lyonnaise, correspondant au remplacement de la cohorte urbaine par les détachements du Rhin de Sévère. D'autre part, les dimensions de l'autel (0,76 x 0,25 x 0,25 m, poids 95 kg) sont relativement modestes et la stèle pourrait avoir été déplacée. Plus généralement, la localisation des inscriptions militaires lyonnaise pourrait constituer un indice pour tenter de définir le lieu de casernement des troupes lyonnaises. Il est vrai que, mis à part quelques cas particuliers, à Vaise ou sur la Presqu'île, la majorité des militaires lyonnais ont trouvé pour dernière demeure l'une des nécropoles bordant la colline de Fourvière, particulièrement celle de Trion. Il serait tentant d'en conclure de la proximité du «camp». Cependant, cette hypothèse se doit d'être néanmoins nuancée, car comme le souligne F. Bérard, « [...] il est naturel que les soldats et surtout les officiers ou les sous-officiers aient voulu, comme les notables et le reste de la population, avoir leur tombe » dans la principale nécropole de Lyon (Bérard 2015, 6).

Face à ces incertitudes, l'étude des *militaria* lyonnais peut-elle apporter de nouvelles données sur ce sujet ?

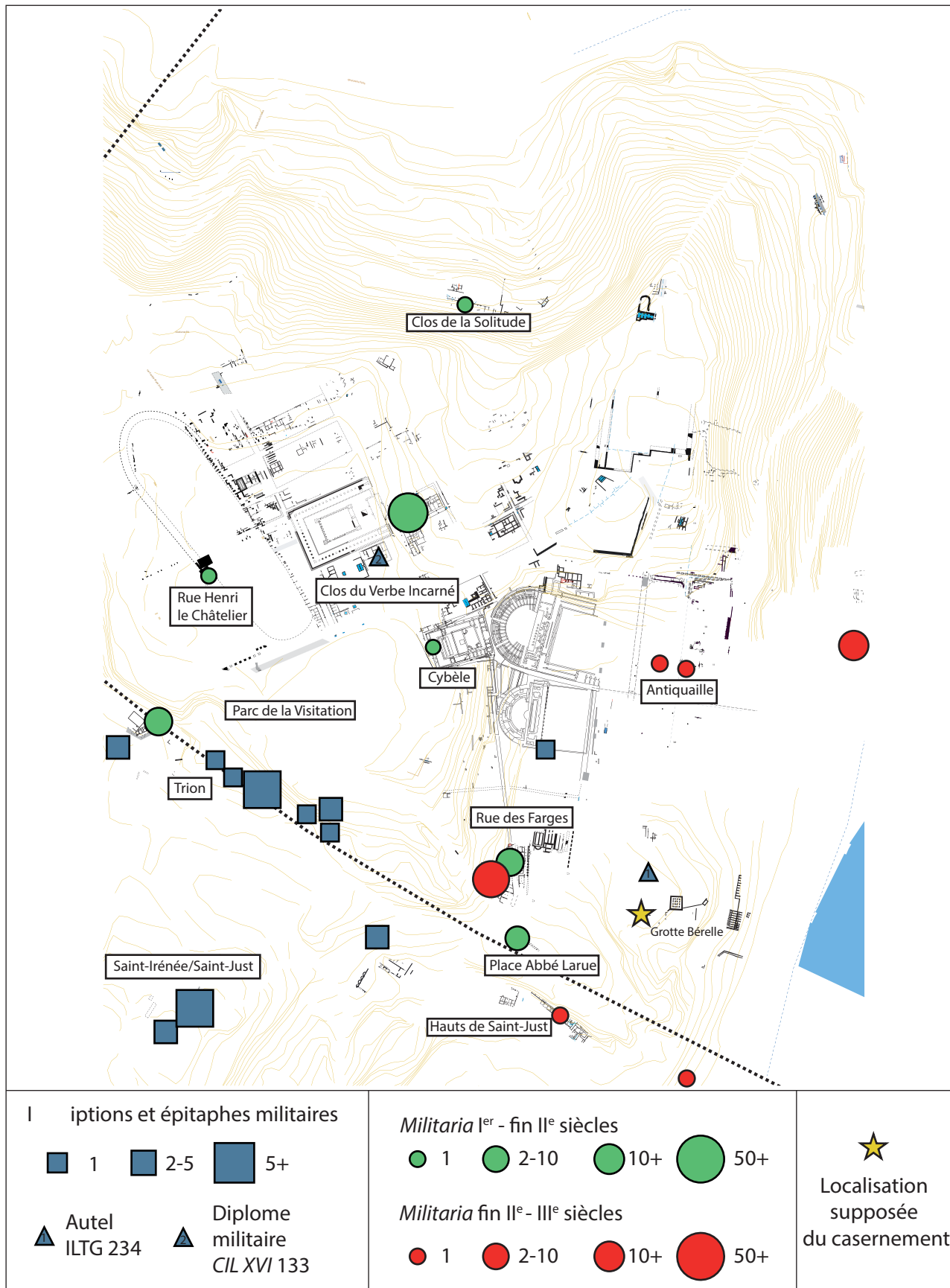


fig.297 - Répartition des inscriptions militaires lyonnaises et des *militaria* au niveau de la Colline de Fourvière à Lyon (fond de carte Atlas Topographique de la Ville de Lyon).

Globalement, la répartition des objets militaires au sein de l'agglomération lyonnaise fait état d'une très nette concentration des artefacts sur la colline de Fourvière (zone 1). Cette observation générale validerait ainsi l'hypothèse d'une l'implantation de la garnison au cœur même de la ville romaine, à proximité directe du centre monumental. Plusieurs recherches montrent qu'une concentration importante de *militaria* à un endroit localisé de la ville constitue l'un des facteurs d'identification d'un poste militaire en contexte urbain (Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002a ; Nicolay 2007, 190). Pour Lyon, cette démarche doit être adoptée avec précaution, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, le mobilier lyonnais reste quantitativement limité et dispersé, ce qui rend difficile l'application d'une approche spatiale de cette nature. Par ailleurs, en contexte urbain comme ailleurs, la présence d'ensembles de mobiliers importants peut résulter de causes multiples, qui dépendent intrinsèquement de leur contexte global et de leurs conditions de dépôts. Il convient donc toujours de garder à l'esprit que l'interprétation des lots militaires étudiés dépasse souvent le cadre de la simple perte accidentelle par des soldats en activité.

Malgré tout, dans le détail, plusieurs observations peuvent être exprimées à propos de la répartition des *militaria* sur la colline de Fourvière, particulièrement si l'on tient compte de la chronologie des ensembles étudiés (fig.297). Ainsi, on constate que le mobilier militaire associé à la période 2 se concentre localement sur le Plateau de la Sarra et en contrebas de ses pentes méridionales. Les ensembles les plus conséquents ont été mis au jour dans les quartiers d'habitation du Verbe Incarné et de la rue des Farges. Le site de la nécropole de Trion a également livré un lot militaire important, issu d'un dépotoir dont le matériel proviendrait, selon les fouilleurs, de la pente du plateau attendant (cf *Part.I Chap.III site n°7*). On peut également désormais ajouter à cet inventaire la découverte récente du supposé *armamentarium* de la Visitation, dont l'examen préliminaire semble témoigner d'une datation entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère. Plus encore que pour les autres sites, la localisation de ce magasin d'armes dans cette partie de la ville semble être un indice de poids pour localiser le lieu de casernement et le centre administratif de la garnison lyonnaise sur le plateau de la Sarra ou dans ses environs proches. Le replat du Parc de la Visitation et ses abords, jusqu'ici peu explorés par l'archéologie, constituent un espace idéal pour situer un potentiel casernement.

Pour la période 3, le mobilier militaire fait état d'une répartition différente. A contrario du mobilier plus ancien, on constate en effet l'absence de *militaria* sur le plateau de la Sarra, pour une séquence chronologique comprise entre la fin du II^e et le III^e siècle. Armes et équipements semblent en revanche se concentrer plus à l'est, sur un replat de la pente situé au niveau de l'épaule de l'Antiquaille et de Saint-Just. Cela concerne principalement les ensembles étudiés rue des Farges et à l'Antiquaille. A ces exemples peuvent s'ajouter les lots recueillis avenue Adolphe Max et rue de la Quarantaine, cette fois-ci situés sur la rive droite de la Saône. L'ensemble de ces données plaide en faveur d'une occupation militaire résolument tournée vers le lit du fleuve et la Presqu'île au cours du III^e siècle. Faut-il dès lors envisager une délocalisation du lieu de cantonnement durant cette période ? Rien n'est moins sûr, car cette répartition des *militaria* n'est sans doute que l'illustration d'une dynamique générale de transfert du cœur urbain, de la colline vers la plaine, à partir de cette époque (cf *Part.I Chap.I.2.2.3*). Dans cette perspective, on serait tenté alors de rejoindre les hypothèses de Ph. Fabia et A. Audin exposés plus haut sur la localisation du casernement au niveau de l'actuel lycée Saint-Just, dont la preuve épigraphique serait l'autel

de 207 apr. J.-C..

L'analyse des *militaria* n'apporte donc que des indices ténus et indirects sur la position d'un éventuel lieu de cantonnement. Pour F. Bérard, « la structure de l'occupation romaine à Lyon autant que les usages de l'armée invitent de toutes façons à chercher le camp plutôt sur les hauteurs de Fourvière que dans les plaines des bords de Saône » (Bérard 2015, 7). Pour compléter cette enquête, il faudrait alors se tourner vers les vestiges immobiliers et l'architecture. Une telle démarche sous-entend de savoir quelle forme devait prendre le lieu de garnison des soldats lyonnais. Sur ce point, deux hypothèses méritent d'être soulevées.

III.2.6.2. Une caserne pour la cohorte lyonnaise ?

La première hypothèse serait de considérer qu'une unité réduite comme celle de Lyon (500 ou 1000 hommes) était logée dans un bâtiment de grande ampleur faisant office de véritable caserne. Cette option architecturale serait plus adaptée qu'un camp dans son intégration au tissu urbain. Pour confirmer cette idée, il faudrait donc qu'il existe des exemples de ce type d'édifice dans d'autres cités du monde romain. Malheureusement, le cas de Rome ne nous apporte guère d'indices. À partir du règne de Tibère, les neuf cohortes prétoriennes et les trois cohortes urbaines se retrouvent cantonnées ensemble dans les *Castra Praetoria*, situés sur le plateau des Esquilies, au-delà de l'enceinte servienne (Le Bohec 2005, 21). Ce « camp » accueille ainsi, au début du Haut-Empire, près de six mille soldats, un effectif par la suite accru tout au long des deux premiers siècles, au gré des réformes successives de la garnison romaine. Ce n'est que plus tard, sous Aurélien (270 apr. J.-C.), qu'une caserne spécifique aux *urbaniciani* a été construite à proximité du *forum suarium* (*ibid.*, 22). La création de ces *Castra Urbana* fait l'objet de certaines discussions de la part des spécialistes. D'aucuns pensent qu'elle pourrait remonter déjà à l'époque sévérienne, lorsque l'empereur double les effectifs des cohortes romaines (Ruciński 2009, 175-177).

Malheureusement, le plan de ce bâtiment reste inconnu et ne peut donc pas constituer un exemple pertinent pour la caserne lyonnaise. Par ailleurs, l'effectif des *urbaniciani*, a fortiori au cours du III^e siècle, aurait imposé au bâtiment des dimensions telles qu'il constitue un parallèle difficilement applicable à la caserne lyonnaise.

Si l'on souhaite trouver un lieu dédié à l'accueil d'une unité comparable en termes d'effectifs, peut-être faut-il se tourner vers un autre type de cohorte composant la garnison romaine : le corps des vigiles. Ces unités, au nombre de sept, sont à Rome responsables de la garde de nuit et de la lutte contre les incendies (Le Bohec 2005, 22-23). À la différence des urbains et des prétoriens, les hommes qui les composent ne sont pas militarisés et recrutés dans les basses couches de la société. Cependant, ils occupent dans l'*Urbs* un certain nombre de casernes, réparties dans les différentes *regiones*. Malheureusement, les vestiges de ces édifices sont encore mal connus pour la capitale romaine. On pense avoir retrouvé des traces du casernement de la V^e cohorte de vigiles sur la colline du Caelius, mais son plan incomplet ne permet pas de se faire une idée précise du bâtiment (Sablayrolles 1996, 257-262).

En vérité, la seule caserne de vigiles bien identifiée ne se trouve pas à Rome, mais à Ostie. Le cas de la cité portuaire de Rome est particulièrement intéressant. On sait que, durant son règne, l'empereur Claude envoie à Ostie et Pouzzolles deux cohortes pour lutter contre les risques d'incendie²⁴⁶. Ces unités ne sont pas encore des vigiles, mais deux cohortes urbaines, sans doute la XIII^e et XV^e (Freis 1967, 9-11 ; Sablayrolles 1996, 45 ; Ruciński 2009, 169-170). A Ostie, l'unité est remplacée ensuite par la XVII^e cohorte, dont on a trace dans les récits de l'année 69 apr. J.-C.²⁴⁷, puis par la XIII^e cohorte urbaine, plus tard envoyée à Lyon. Ce n'est que sous les Flaviens que la ville est dotée d'une première cohorte de vigiles. Le bâtiment destiné à accueillir cette unité, la *caserna dei vigili*, est bien connu (fig.298). Il se trouve à proximité directe du théâtre et du *Piazzale delle Corporazioni*²⁴⁸. Le premier état mis en évidence date des années 137-138 apr. J.-C. et reprend sans doute le plan d'un édifice antérieur construit sous Domitien. Le complexe initial mesure 64 m de longueur pour 41 m de largeur. Il est centré autour d'une vaste cour délimitée par un portique. Parmi les quatre ailes délimitant le bâtiment, trois présentent une succession de cellules, pour beaucoup de même module, ouvertes sur l'espace interne. Entre ces pièces, on observe l'existence de montées d'escaliers, témoins d'un ou plusieurs étages. Dans l'aile ouest, face à l'entrée principale se développe un *Augusteum* à *cella* rectangulaire, bordé de pièces sans doute à vocation administrative. Les nombreux autels retrouvés dans cet espace, dédiés aux différents empereurs Antonins et Sévères par la cohorte des vigiles, ne laissent que peu de doute sur la fonction cultuelle des lieux. L'ensemble connaît par la suite plusieurs rénovations, particulièrement sous Septime Sévère avec la réfection de l'espace cultuel et l'adjonction de plusieurs pièces à l'ouest au-delà de l'*Augusteum*. Ces modifications portent la surface du bâtiment à environ 2900 m². Pour R. Sablayrolles, ces aménagements du rez-de-chaussée constitueraient des espaces à vocation collective (temple, *principia*, latrines, *tabernae*, espaces de stockage) tandis que les vigiles devaient loger dans les étages supérieurs, qu'il estime à quatre (Sablayrolles 1996, 307-308).

L'exemple d'Ostie semble ainsi confirmer l'existence de bâtiments qu'on pourrait qualifier de caserne en contexte urbain, pour une unité se rapprochant quelque peu de celle de Lyon. Pour autant, il ne faudrait pas tomber dans l'excès en prenant cet exemple pour strict modèle. L'édifice que nous venons de décrire est somme toute d'époque bien tardive (Sévère - milieu III^e siècle). Aucune caserne n'a été jusqu'à présent identifiée dans la ville portuaire pour les cohortes du milieu du I^{er} siècle. Par ailleurs, R. Sabayrolles insiste bien sur la filiation architecturale qui existe entre le bâtiment et le reste des constructions ostiennes (*id.*, 312). La caserne ne constitue donc sans doute qu'une adaptation locale d'un modèle romain dont nous ne connaissons quasiment rien.

On pourrait conclure que l'hypothèse d'une infrastructure unique destinée aux troupes permanentes de Lyon paraît séduisante, mais assez fragile. Effectivement, jusqu'à présent, les fouilles menées sur la colline de Fourvière n'ont pas révélé d'édifice répondant à cette stricte description.

246. Suétone, *Claude*, 25, 6.

247. Tacite, *Hist.*, I, 80.

248. Pour l'historique des fouilles et la description détaillée de l'édifice, nous renvoyons à l'étude de R. Sabayrolles consacrée aux cohortes de vigiles dans le monde romain (Sabayrolles 1996, 289-310).

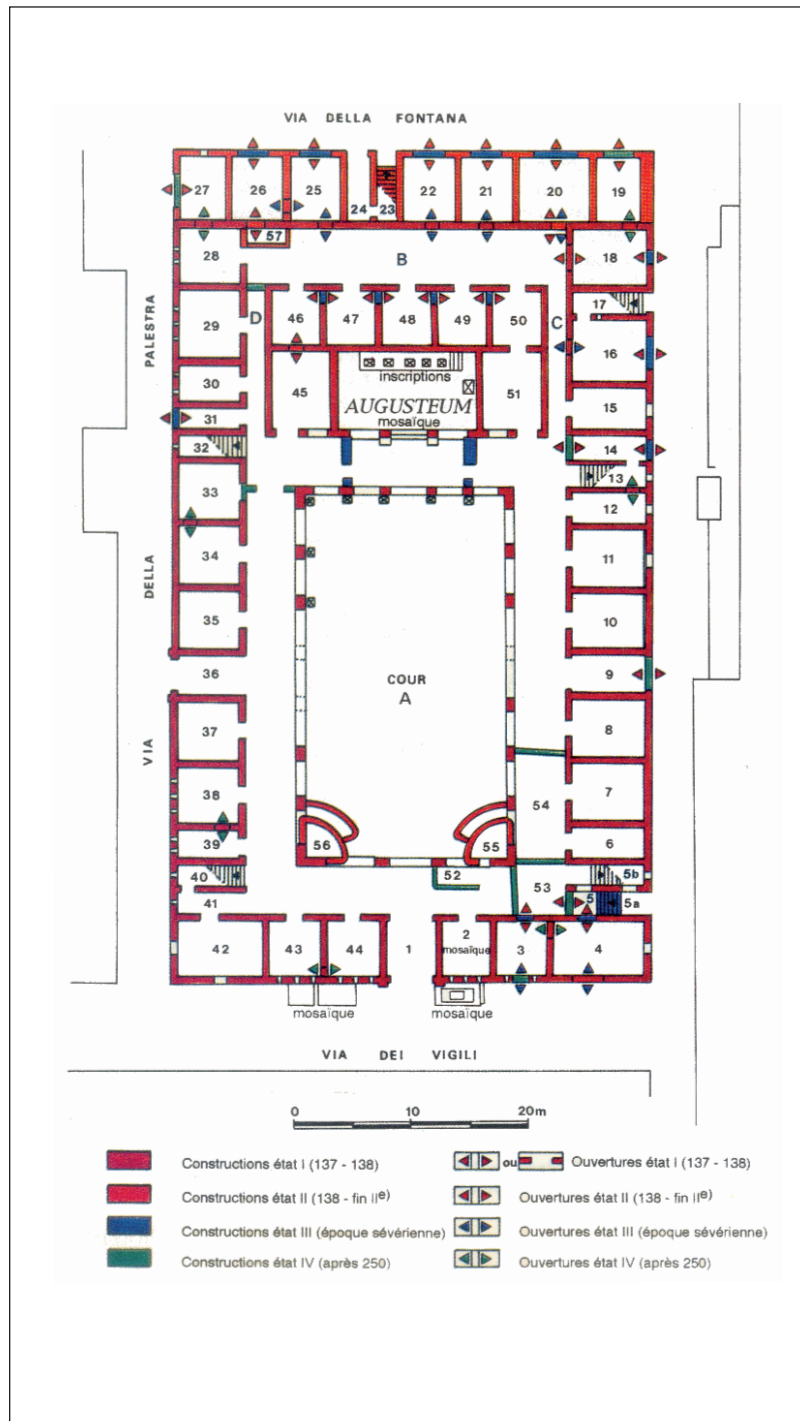


fig.298 - Plan phasé de la caserne des vigiles d'Ostia (IT) (d'apr. Sa-blayrolles 1996).

III.2.6.3. Les structures d'un camp militaire au cœur de *Lugdunum* ?

Sans invalider complètement la première, une seconde hypothèse pourrait être envisagée : celle d'une garnison lyonnaise dotée de bâtiments directement inspirés ou calqués sur l'architecture des camps militaires. Tacite, au I^{er} siècle, utilise bien le terme de *castrum* pour désigner le lieu de cantonnement de la XVII^e cohorte à Ostie²⁴⁹. On devrait donc s'attendre à ce que les militaires lyonnais disposent d'infrastructures équivalentes à celles d'un camp, mais toutefois adaptées aux contraintes imposées par le tissu urbain. Si l'on se fie à la répartition des *militaria* pour le Haut-Empire, ces dernières devraient se situer sur une aire géographique restreinte comprise entre le plateau de la Sarra et le replat plus au sud du Parc de la Visitation. La mise au jour d'un bâtiment pouvant faire office de lieu de stockage d'armement constitue sans doute un premier indice quant à l'existence de ces édifices à vocation militaire, même si la fouille de ces structures doit être étendue. Les îlots de la ville antique explorés jusqu'à présent dans cette zone n'ont semble-t-il livré aucun vestige correspondant à d'éventuels baraquements, tels qu'on les connaît dans les nombreux camps fouillés sur le *limes* (Reddé *et. al.* 2006, 105-110). Sur le site voisin des Hauts-de Saint-Just, les fouilles ont révélé l'existence d'un bâtiment d'une soixantaine de mètres de long, composé de plusieurs grandes cellules dédoublées alternant avec des petits espaces cloisonnés. Comme l'a récemment souligné M. Poux, ce plan trouve d'assez bonnes comparaisons avec certains *contubernia* militaires, mais pourrait tout aussi bien se rapporter à l'accueil de voyageurs en zone suburbaine, dans un établissement de type auberge, par ailleurs associé à un espace thermal (Poux 2015(R), 137-138).

En revanche, au sein du paysage lyonnais se trouve un bâtiment dont l'identification reste encore aujourd'hui largement discutée et qui mérite selon nous une attention particulière : il s'agit de l'édifice monumental localisé sur le site du prétendu « sanctuaire de Cybèle », qui prend place suite à l'abandon du « prétoire d'Agrippa », résidence du gouverneur de Lyonnaise sous Auguste. Installé dès l'époque tibérienne (15 apr. J.-C.), le complexe n'est malheureusement conservé qu'au niveau de ses fondations. L'ensemble des niveaux de sols et des aménagements internes a disparu, ce qui rend l'interprétation si délicate (Desbat 1998). Les travaux menés par A. Desbat ont montré que le bâtiment a subi plusieurs phases de constructions et d'agrandissements. Dans un premier temps (État 3a), l'édifice prend la forme d'un quadrilatère de 63 m de long pour 53 m de large. Le plan des fondations montre un édifice constitué d'un espace central de 38 par 35 m, entouré de quatre ailes ou galeries d'une largeur comprise entre 9 et 10 m. A une date qui reste encore difficile à préciser, le monument fait l'objet d'une extension importante (État 3b). A son extrémité ouest est aménagée une grande aire rectangulaire bordée sur son côté occidental de deux murs parallèles. Ces derniers accueillent sept niches rectangulaires et semi-circulaires. Ces modifications accroissent le bâtiment de près de 21 m soit une longueur totale de 84 m. La dernière phase importante (État 4) est la construction d'un imposant réservoir dans la partie ouest du complexe, formé de deux compartiments voûtés et enduits de tuileau. A. Desbat estime que cette structure devait être élevée sur deux niveaux (Desbat 2005, 129). Toutefois, il n'exclut pas qu'il puisse s'agir d'une citerne d'eau pluviale, à l'image de la citerne de la Plate-forme de Fréjus,

249. Cf. texte cité plus haut : Tacites, *Hist.*, I, 80

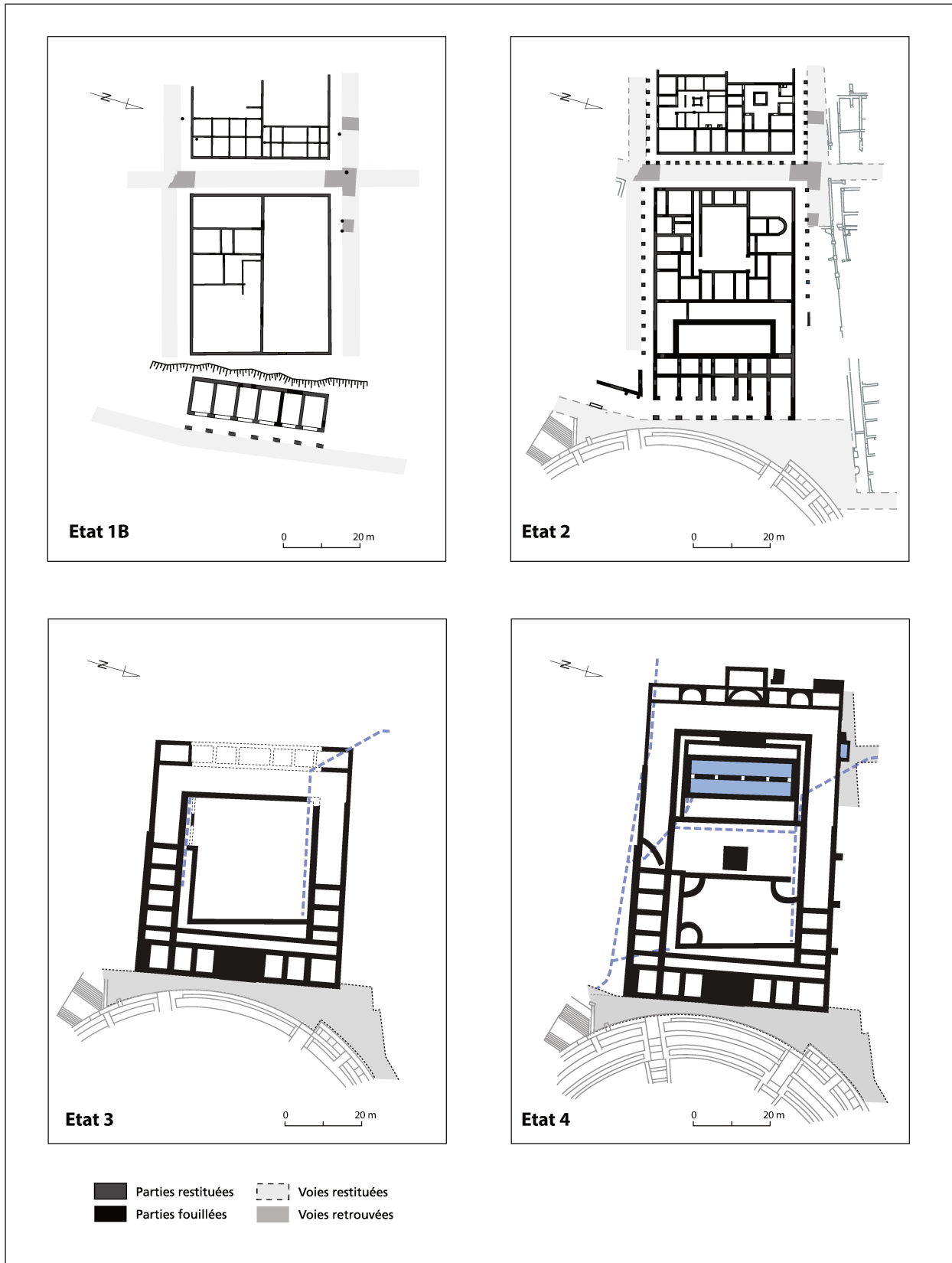


fig.299 - Les différents états du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (d'apr. Desbat 2005).

ce qui expliquerait l'absence d'adduction et de départ d'eau (Desbat 2011, 185).

Plusieurs interprétations possibles ont été avancées pour ce bâtiment aux dimensions assez exceptionnelles. L'idée qu'il puisse s'agir d'un temple dédié à Cybèle ne trouve aujourd'hui guère plus de partisans. Sur la base de ses recherches, A. Desbat a émis l'hypothèse d'un collège des Augustales ou d'un siège de corporation, voire même d'un *macellum*, en avançant des arguments tout à fait convaincants (Desbat 1998, 266-267 ; 2005, 133-135). Nous souhaiterions en proposer une nouvelle, qui une fois encore peut prêter à discussion : celle d'un édifice à vocation militaire directement adaptés de l'architecture des camps, plus particulièrement des bâtiments d'états-majors du Haut-Empire .

Bien que reconnu uniquement en fondation, le plan du premier état, avec son espace central carré et ses galeries périphériques, trouve des analogies troublantes avec certains bâtiments centraux des camps augustéens, généralement construits en matériaux légers (*principia*). Sur le *limes* rhénan, l'architecture des bâtiments d'état-major est en effet marquée, dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C., par une distinction assez nette entre *principia* d'un côté et *praetorium* de l'autre. Le premier bâtiment forme alors une grande cour entourée de portiques et d'une rangée de pièces arrières (Reddé 2006, 99-100). Les dimensions de l'édifice lyonnais sont tout à fait comparables aux *principia* mis au jour dans le grand camp de Haltern (*Hauptlager*) ou celui de Markbreit (fig.300). Ces exemples sont caractérisés par un quadriportique délimité par des rangées de poteaux ou de piliers. Dans le cas lyonnais, les galeries bordant l'espace central ne sont pas matérialisées de la sorte, probablement en raison du fort degré d'arasement de l'édifice. Le cloisonnement en caissons, visible en partie orientale du bâtiment, est sans doute imposé pour les substructions, en raison des fortes contraintes de la pente. Cependant, l'hypothèse d'une galerie continue sur ses quatre côtés au niveau de circulation, peut facilement être envisagée. L'accès au bâtiment devait se faire sur le côté occidental, depuis le prolongement de la voie nord-sud visible au niveau de l'îlot adjacent.

L'analogie opérée entre le prétendu « sanctuaire de Cybèle » et les *principia* militaires semble pouvoir se poursuivre avec l'agrandissement de l'édifice lors de la phase suivante (3b). Celle-ci est marquée par l'adjonction d'un espace rectangulaire à l'ouest et de pièces attenantes, proche dans sa forme d'une petite basilique. A. Desbat a déjà évoqué le rapprochement architectural existant entre ce plan et celui des *fora* civils d'époque impériale. Toutefois, il souligne à juste titre que les dimensions restreintes de l'édifice constituent un obstacle à cette interprétation (Desbat 1998, 264). Selon nous, ce plan fait directement écho à une évolution bien connue des *principia* militaires, illustrée par de nombreux exemples sur le *limes*. Dès le milieu du I^{er} siècle, et peut-être même avant cela, les bâtiments d'état-major tendent progressivement vers un schéma canonique, influencé par l'architecture des *fora* impériaux (Reddé 2006, 101). La cour centrale (*forum*) est associée, sur le côté opposé à l'entrée, à une grande halle transversale, la *basilica*. Cet espace rectangulaire est divisé en plusieurs nefs (deux ou trois) (*id.*, 92-94). A l'arrière, une rangée de pièces forme le sanctuaire (*aedes signorum* ou *principiorum*), espace sacré dédié à l'entrepôt des enseignes et, plus tard, au culte impérial. Les pièces bordant ce lieu de culte sont destinées à des tâches administratives et aux archives du camp. Cette nouvelle partition de l'espace se retrouve dans de nombreux camps d'époque flavienne, notamment à Neuss, Windisch ou Nimègue (fig.300). La similitude entre ce modèle bipartite et l'évolution du monument lyonnais est selon nous assez

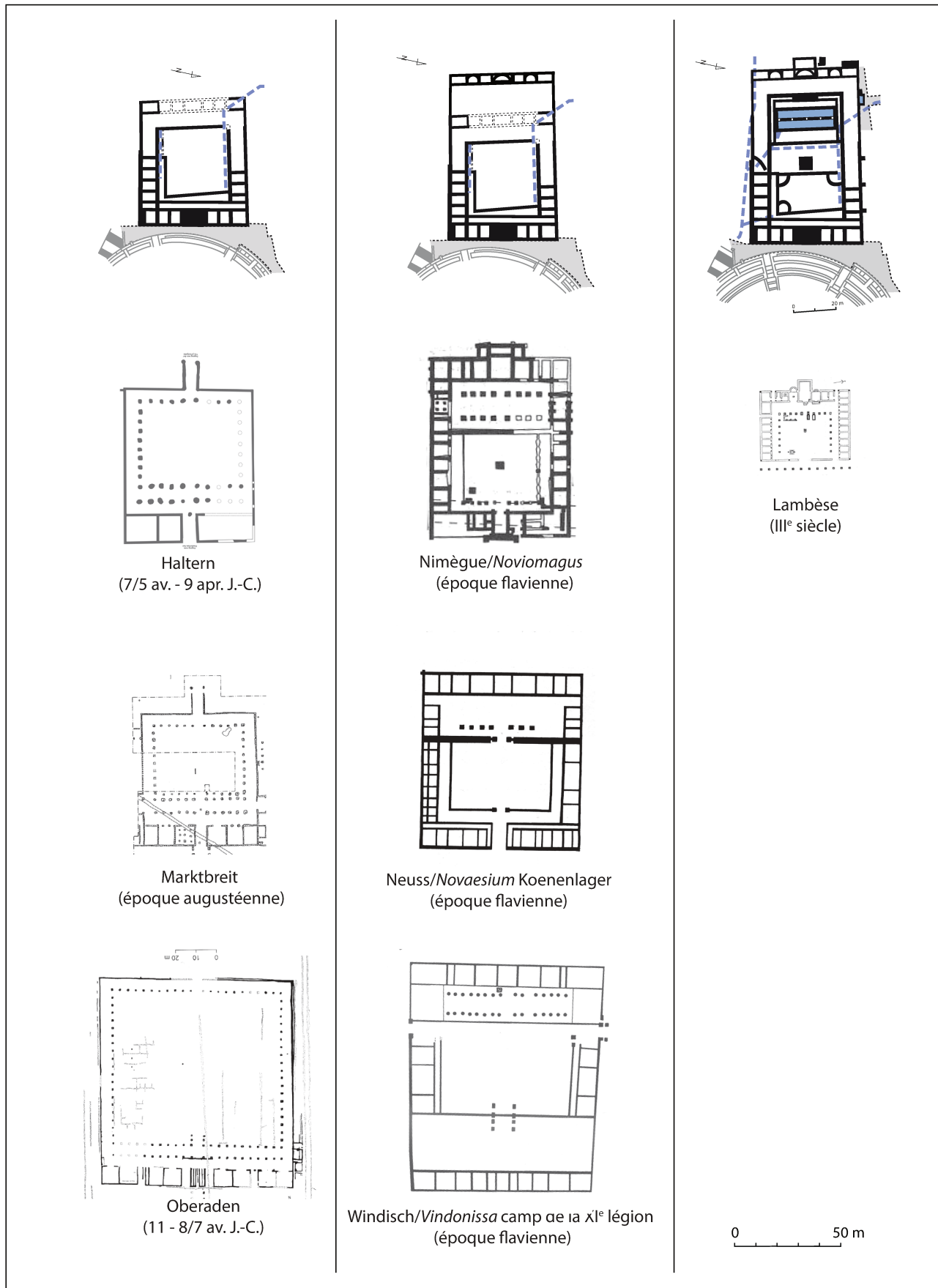


fig.300 - Comparaisons des différents états du prétendu «sanctuaire de Cybèle» avec plusieurs plans de principia de camps d'époque impériale. (ill. d'apr. Reddé 2006).

troublante. L'absence à Lyon de travées au sein de la supposée basilique résulterait simplement de l'arasement prononcé des vestiges. L'accès à l'édifice se situerait dans l'axe transversal bordant la *basilica* et non à l'opposé de la cour, comme on peut le voir par exemple dans le camp de la XI^e légion à *Vindonissa* (fig.300). Il est par contre difficile, par l'observation des seules fondations, de déterminer si l'espace de cour était bordé de séries de pièces, à l'image des exemples précédemment cités. Au cours de la troisième phase d'aménagement du prétendu « sanctuaire de Cybèle », cette basilique aurait été supprimée au profit de l'implantation de la grande citerne. La *basilica* aurait été largement amputée, ne ménageant qu'une simple galerie au-devant de l'*aedes*. L'absence de basilique est attestée dans certains bâtiments d'état-major du II^e et III^e siècle, notamment à Niederbieber ou *Gemellae* (*ibid.*). De la même manière, l'ajout à Lyon d'une extension rectangulaire aux murs formant l'*aedes* est une évolution connue dans les *principia* d'époque tardive, comme par exemple à Künzig (*id.*, 101).

Le schéma de développement proposé illustrerait donc l'évolution progressive d'un bâtiment à caractère militaire, intégré et adapté à l'espace urbain environnant.

Néanmoins, à ces arguments planimétriques peuvent s'opposer plusieurs remarques. Tout d'abord, la présence de l'imposante structure hydraulique semble entrer quelque peu en contradiction avec la fonction de *principia* envisagée pour le bâtiment. Aucun réservoir de cette importance n'est attesté (à notre connaissance) dans les bâtiments d'état-major des camps. Si l'on voulait à tout prix faire coïncider cet aménagement avec l'hypothèse d'un bâtiment militaire, peut-être pourrait-on le mettre en relation avec un éventuel rôle annexe des cohortes urbaines à Lyon : celui de la lutte contre les incendies. On sait qu'à Ostie, cette mission a été endossée par les militaires urbains de Rome envoyés par Claude au milieu du I^{er} siècle (cf. *supra*)²⁵⁰. Cependant, ce serait tirer la ficelle un peu trop loin, d'autant que ces actions ne devaient pas nécessiter un accès centralisé à l'eau, mais reposer au contraire sur un réseau de puits et de citernes disséminé sur l'ensemble du territoire de la ville. Il n'est en revanche pas à exclure que le bâtiment correspondant à cette dernière phase d'aménagements ait pu changer de fonction.

Un autre problème de taille vient enfin se heurter à l'hypothèse des *principia* et de leur évolution sur le site du prétendu sanctuaire de Cybèle. Il s'agit de la chronologie envisagée par le fouilleur pour les phases d'aménagement de l'édifice. Son installation semble bien établie entre les années 10-15 apr. J.-C. A. Desbat se fonde sur la présence de mobilier augustéen dans les caissons des fondations de la partie orientale, mais également sur le matériel issu des niveaux de voiries désaffectées à l'ouest (Desbat 1998, 266). Il est en revanche beaucoup plus difficile de cerner la chronologie des aménagements postérieurs. L'absence de tranchées de fondation larges dans la partie occidentale du site n'a pas permis la collecte d'un mobilier en lien avec ces modifications. Toutefois, l'analyse des maçonneries semble indiquer clairement la postériorité de la « basilique » et de la citerne sur le reste des constructions (*id.*, 267). Si l'on en croit le fouilleur, la grande structure hydraulique serait antérieure à l'époque claudienne (Desbat 2005, 130). Cela impliquerait que l'ensemble des phases de constructions de l'édifice soit compris dans une période très courte correspondant à quatre décennies. Son argumentaire s'appuie principalement sur la datation

250. La question de la présence ou de l'absence de vigiles à *Lugdunum* a été récemment abordée par B. Clément (Clément 2015, 520-522).

jugée ancienne de l'aqueduc du Gier, dont il place la construction sous Auguste. La question de la chronologie de l'aqueduc fait l'objet d'un débat de la part des spécialistes. Certains sont encore partisans de son édification à l'époque d'Hadrien (Borlenghi 2003). Quoi qu'il en soit, de l'aveu même d'A. Desbat, « en l'absence de conduite amenant l'eau, il est difficile de démontrer que celui-ci (le réservoir) était bien alimenté par l'aqueduc » (Desbat 2011, 184). Par ailleurs, si cela était le cas, la construction de l'aqueduc ne constituerait qu'un *terminus post quem* pour celle de la citerne. Rien n'indique qu'elle ait été mise en place dans les années faisant directement suite à l'installation de la grande adduction d'eau. Finalement, la chronologie du prétendu « sanctuaire de Cybèle » reste encore assez floue pour ses dernières phases d'aménagements.

Au-delà du plan de l'édifice, plusieurs arguments peuvent être avancés pour appuyer un tant soit peu notre démonstration.

Le premier est lié à son implantation topographique. La mise en place d'un édifice d'état-major militaire à l'emplacement de l'ancien « prétoire » d'Agrippa, dont l'architecture et la fonction semblent rejoindre celles des *praetoria* précoces (Oberaden), répondrait sans doute à une volonté de continuité. A la fin du règne d'Auguste, la résidence du gouverneur provincial aurait été transférée dans une autre partie de la ville, tandis que perdurait à l'endroit de l'ancien «*praetorium*» la vocation militaire des lieux, matérialisées par de nouveaux *principia*. On constate également que le complexe se situe à proximité du croisement du *cardo maximus* (rue de l'Océan) et du *decumanus maximus* (Voie d'Aquitaine, actuelle rue Roger Radisson), comme on pourrait l'attendre d'un tel bâtiment en contexte de camp.

D'un point de vue matériel, peu d'indices permettent d'accréditer l'hypothèse, mais il en est un qu'on peut avancer avec prudence. Parmi les structures contemporaines de la construction de l'édifice figurent plusieurs fosses creusées jusqu'à la base des fondations. Le mobilier contenu dans ces cavités, d'époque augustéenne, est de nature tout à fait exceptionnelle. Les centaines de vases culinaires et de service, les nombreuses amphores et lampes à huile, la nature des restes animaux tout à fait particulière, distinguent ce matériel de simples rejets domestiques. Il s'agit sans doute des restes d'un ou plusieurs banquets nocturnes liés à de grands rassemblements (Desbat 2005, 131-135 ; Forest 2005, 137). Pour A. Desbat, certaines des structures pourraient être liées à des rites de fondation de l'édifice monumental (Desbat 2012, 67). L'une des fosses a livré un mobilier artisanal assez riche, contenant les indices inédit de la fabrication de boucles de ceintures militaires d'un type assez peu commun (cf. *Part.II Chap.II.1*). Faut-il dès lors voir un lien entre cette activité de production militaire et la tenue de grands banquets, et plus largement la fonction militaire des lieux ? De manière générale, au sein de l'armée romaine, les rassemblements communautaires et religieux font partie intégrante de la vie du soldat. A Doura Europos, le calendrier de la *Feriale Duranum*, daté de 222-235 apr. J.-C., fait l'inventaire de quarante-deux cérémonies célébrées par l'armée entre janvier et septembre (Herz 2002 ; Rankov 2015). La création de ce type de calendrier est sans doute à mettre au crédit de l'empereur Auguste, même si le nombre de célébrations devait être à cette époque moins important (Hertz 2002, 86). Sacrifices et repas constituent une étape importante de ces événements collectifs, qui devaient impliquer le rassemblement des troupes dans la cour des *principia* au centre du camp (Rankov 2015).

Pour conclure sur cette question, admettons que l'ensemble des arguments développés reste

pour l'instant assez fragile. La présence d'éventuels *principia* sur le site du prétendu « sanctuaire de Cybèle » constitue une hypothèse intéressante, mais ne saurait remettre en cause les autres interprétations déjà évoquées. Comme le rappelle si bien A. Desbat, « aucune hypothèse ne peut être étayée grâce à une inscription ou à des éléments de statuaire qui permettraient de privilégier une interprétation » (Desbat 2005, 135). Si par chance, celle des *principia* venait à être confirmée à l'avenir, ce résultat aurait une conséquence majeure pour notre connaissance de l'histoire militaire de *Lugdunum*, puisqu'elle démontrerait la présence de troupes permanentes à Lyon au moins dès la fin du règne d'Auguste. Cela conforterait ainsi l'hypothèse d'une garnison (cohorte auxiliaire ou légionnaire) en place dès le début du Principat, destinée *a minima* à la surveillance de l'atelier monétaire, qu'on retrouve dans le récit de Tacite de l'année 21 apr. J.-C.

III.3. RETOUR À LA VIE CIVILE : LES VÉTÉRANS DE *LUGDUNUM* (I^{ER} – III^E SIÈCLES)

Si la question des militaires actifs paraît essentielle pour mettre en perspective les données acquises au cours de l'étude, celle des vétérans de l'armée constitue un dossier non moins important. Dans le cadre des villes ou agglomérations secondaires, la présence d'anciens soldats est souvent invoquée pour expliquer la découverte de *militaria* en contexte civil (Fischer 2002, Voirol 2000 ; Deschler-Erb 1996). Nous ne pouvons donc pas faire l'économie d'une discussion sur cet aspect de l'étude du mobilier militaire.

Au terme de ses années de service, le légionnaire romain bénéficiant d'une décharge honorable (*missio honesta*) quitte l'armée pour acquérir le statut de vétéran (*veteranus*, *missus*, *emeritus*). Il lui confère de nombreux privilèges, notamment l'exemption de certaines taxes (Wolff 1986 ; Démougin 1999). Durant le Haut-Empire, l'ancien *miles* reçoit également, en récompense de ses services, une somme d'argent, dont le montant varie selon les époques (Corbier 2015). Cette pratique se substitue progressivement à la distribution de terre, qui participait sous la République au processus de colonisation (Broadhead 2007). A cette prime de démobilisation s'ajoute le dépôt prélevé régulièrement sur la solde du *miles* et conservé durant ses années de service au sein du trésor du camp. Pour les auxiliaires, la situation est différente puisqu'ils ne bénéficient pas de pension, mais reçoivent en contrepartie de leur engagement la citoyenneté romaine et le droit de se marier à une pérégrine. Les anciens soldats ont donc le loisir d'user de leur *depositum*, et, dans le cas des légionnaires, de leur pension, pour établir leur nouvelle vie civile. La plupart profite de ce pécule pour faire l'achat de terres à exploiter, mais d'autres préfèrent tenter leur chance dans les affaires (*cf. infra*). Plusieurs possibilités s'offrent à eux quant au choix de leur résidence. Les études portant sur la distribution des inscriptions et diplômes militaires montrent que la majorité des vétérans, auxiliaires comme légionnaires, choisissent d'élire domicile à proximité du lieu de leur dernière affectation²⁵¹. Certains soldats décident également de retrouver leur patrie d'origine (Birley 1982-1983 ; Keppie 2000 ; Nicolay 2007, 161).

A Lyon, la présence de vétérans est très bien attestée par l'épigraphie. On doit une nouvelle

251. Tacite, *Ann.* XIV, 27.



fig.301 - Diplome militaire de S. Egnatius Paulus, soldat de la XIII^e cohorte urbaine (cliché Ch. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière).

fois à F. Bérard l'étude de ces nombreux militaires ayant résidé et trouvé la mort dans la capitale provinciale suite à la durée de leur engagement (Bérard 1992). Assez logiquement, une très grande majorité de ces vétérans est issue des troupes cantonnées dans la ville, c'est-à-dire de la cohorte urbaine, puis des soldats du *limes* rhénan détachés par Septime Sévère au III^e siècle. À la différence d'autres cités de Gaule, il semble que *Lugdunum* n'a pas constitué, au-delà de son unité propre, un bassin privilégié de recrutement de troupes auxiliaires ou légionnaires. Cela explique sûrement la faible part de vétérans issus des autres unités de l'armée romaine (Kraft 1951 ; Bérard 1992, 167 ; Tassaux 1996 ; Tondeur 2012). Pour le Haut-Empire, le nombre d'épithaphes de vétérans de la garnison lyonnaise est relativement limité et ne concerne que la XIII^e cohorte urbaine, présente au II^e siècle. On comptabilise six inscriptions funéraires d'anciens soldats, dont l'une ne se trouve pas à Lyon, mais à Saint-romain-en-Gal, ce qui laisse supposer la domiciliation du vétéran dans la ville voisine (Bérard 1992, 167-170). On peut ajouter à ces stèles le diplôme militaire de S. Egnatius Paulus, soldat de la XIII^e cohorte et d'origine lyonnaise, qui fut déchargé de ses fonctions en 192 apr. J.-C.²⁵² (fig.301) (Fabia 1918, 58-60 ; Bérard 1992, *id.* ; Le Mer/Chomer 2007, 529). Le document a été mis au jour en 1913 parmi les vestiges d'une *domus* du Verbe Incarné, située au sud du temple du culte impérial. L'essentiel du corpus des vétérans lyonnais se rapporte aux soldats des légions I *Minervia*, VIII *Augusta*, XXII *Primigenia* et XXX *Ulpia Victrix*. Les quarante-deux épithaphes ont été mises au jour en grande partie parmi le mobilier des nécropoles de Trion ou de Saint-Irénée.

En dehors des unités lyonnaises, de rares documents attestent également la présence d'anciens soldats issus des légions, à l'exemple de l'épithaphe de M. Titus Helvinius, soldat de la *legio VI Victrix*²⁵³. On pourrait également mentionner le diplôme militaire d'un prétorien retrouvé sur la rive gauche de la Saône à la fin du XVIII^e siècle. Le document a malheureusement disparu, mais

252. *CIL* XVI, 133.

253. *CIL* XIII, 1899.

on en conserve tout de même une transcription²⁵⁴ (Germain de Montauzan 1915, 96-97).

Sans revenir sur les enseignements de l'onomastique, qui rejoignent ceux exposés pour les soldats en activité (*cf. supra Chap.III.2.1*), plusieurs remarques peuvent être énoncées sur l'intégration de ces anciens militaires au sein de la vie civile et politique de la cité. L'étude des épitaphes nous apprend que certains vétérans ont pu accéder à l'*ordo* après avoir servi parmi les *urbaniciani*. C'est le cas de deux anciens soldats de la XIII^e cohorte devenus décurions, C. Flavius Januarius et Minnius Vestinus²⁵⁵ (Bérard 1999, 109-110). Ce phénomène est généralement assez rare dans le monde romain. En effet, la participation des vétérans à la vie municipale semble assez minoritaire, car elle les prive de privilèges acquis avec leur statut (Wolff 1986 ; Démougin 1999, 370-371). Au III^e siècle apr. J.-C., certains légionnaires, sans atteindre des rangs aussi prestigieux, s'insèrent parfaitement dans le tissu social suite à leur vie de soldat. Une épitaphe témoigne notamment d'un légionnaire de la I^{re} *Minervia* devenu négociant en céramique²⁵⁶. Le dédicant de l'autel de la *schola* des *polliones* est *scaenius*, probablement en lien avec l'activité théâtrale²⁵⁷. Au-delà de l'insertion professionnelle, c'est également toute une vie civile qui s'implante en même temps que ces anciens militaires. Bien loin de vivre isolés, les vétérans fondent leur foyer à Lyon, certains faisant même venir leur famille de leur province d'origine. Ce phénomène ne manque pas de participer au multiculturalisme de la capitale de Lyonnaise, notamment au III^e siècle apr. J.-C (*ibid.*, 176-177).

Face à la profusion des sources épigraphiques, la question des vétérans paraît donc cruciale si l'on souhaite traiter de la manière la plus objective qu'il soit de la présence militaire à *Lugdunum*. Reste à savoir si celle-ci peut être appréhendée sur un plan archéologique, plus particulièrement à travers le petit mobilier militaire. Le sujet rejoint à cet égard l'ensemble des problématiques soulevées quant à la possession et à la conservation de l'armement par les soldats (*cf. supra Chap. III.2.5*). Les sources papyrologiques ou archéologiques montrent que ces derniers devaient payer pour leurs armes et leur équipement. Au terme de leur service, certains vétérans pouvaient restituer à l'armée cet équipement personnel, en contrepartie d'une somme d'argent, mais avaient sans doute aussi la possibilité d'en conserver une partie. Ce paradigme explique d'une part la découverte de nombreuses pièces d'équipement militaires sur les sites d'habitat ruraux, dans les régions ayant traditionnellement fourni de nombreux contingents à l'armée, mais aussi les dépôts d'armes dans le cadre de pratiques funéraires ou cultuelles (Feugère 1996 ; Nicolay 2007 ; Caumont 2011). L'utilisation effective de cet équipement dans la sphère civile devait être clairement règlementée, notamment pour les armes offensives. L'hypothèse que glaives et poignards puissent avoir été utilisés dans le cadre de l'autodéfense est parfois avancée, particulièrement pour le III^e siècle dans les zones frontalières (Fischer 2002, 14 ; Nicolay 2007, 211-215). Cependant, c'est surtout la dimension sociale de cet équipement militaire qui explique sans doute sa conservation par les vétérans. Pour un ancien soldat, l'usage fonctionnel de l'armement et de l'équipement, qui prévaut durant ses années de service, est en effet considérablement diminué une fois son temps révolu, au profit d'un usage plus symbolique, qui trouve alors son paroxysme comme marqueur

254. *CIL* XIII, 1791.

255. *AE* 1976, n°443 ; *CIL* XII, n°1871.

256. *CIL* XIII, 1906.

257. *ILTG*, 234.

de statut, de richesse et d'identité face au reste de la population civile (*ibid.*, 174). Cela vaut d'autant plus pour les éléments de la panoplie militaire comme la ceinture ou le harnais, qui constituent le support d'une ornementation riche et imagée, et rendent compte d'une histoire et d'un goût très personnel de soldat (Bishop/Coulston 2006, 266-267 ; Hoss 2011, 31).

Ces pratiques de conservation trouvent-elles une illustration archéologique à Lyon, d'après l'examen du mobilier militaire ?

D'un point de vue strictement typo-chronologique, il est difficile pour un spécialiste de distinguer un mobilier abandonné et/ou égaré par un soldat de celui conservé et/ou égaré par un vétéran. Idéalement, il faudrait que ces artefacts bénéficient d'une typo-chronologie très bien cernée et restreinte dans le temps, et qu'ils soient mis au jour dans des contextes bien datés et postérieurs d'une ou plusieurs générations à leur utilisation connue, signe de leur conservation à long terme. Si l'on prend en considération la durée de vie parfois longue d'une arme ou d'un équipement, et la possibilité de leur transfert d'un soldat à l'autre au cours du temps, cela paraît être une mission presque impossible. Face à ces difficultés, seule l'analyse des contextes de découvertes et des modalités de dépôts nous apparaît quelque peu significative.

Pour la période 2, l'étude a montré que la grande majorité des objets étudiés se concentre au sein des habitats de la colonie, sur la colline de Fourvière, la Presqu'île ou la Plaine de Vaise. Ce résultat constitue sans doute le signe d'une interpénétration des sphères civile et militaire et donc, par extension, de la présence probable vétérans au sein de la ville. A titre d'exemple, on peut rappeler le site de la «maison aux Xenia» (Quartier Saint-Pierre). La découverte d'un petit ensemble de harnachement et d'éléments de ceintures dans les couches d'occupation de l'habitat pourrait se rapporter à la présence d'un vétéran auxiliaire ayant élu domicile dans l'une des *domus* périurbaines de la Plaine de Vaise au I^{er} siècle. Toutefois, il convient de rester prudent quant à ces conclusions, qui nécessitent de se pencher plus en détail sur la nature des lots considérés.

Dans le quartier du Verbe-Incarné, un abondant lot d'équipement militaire, daté de la première moitié du I^{er} siècle, a été mis au jour au sein des habitations de l'îlot VII (*cf. Part.I Chap.III site n°1*). Il s'agit principalement d'éléments de ceintures destinés à l'ornement ou à la suspension du glaive. On serait tenté de relier ces artefacts à la présence de vétérans résidant dans ce quartier, qui auraient conservé leur *cingulum* comme insigne de leur statut. Rappelons qu'à quelques mètres seulement a été retrouvé le diplôme militaire du soldat de la XIII^e cohorte urbaine. Ce dernier est néanmoins bien plus récent que le mobilier évoqué (192 apr. J.-C.) et ne peut pas être pris comme un indice direct. En vérité, la difficulté principale réside dans le fait qu'il s'agit d'objets mis au jour en position secondaire, résultant de l'abandon ou de la perte accidentelle, et non de dépôts primaires. Seul le lot d'appliques circulaires et de pendants de tablier de lanière, découverts au sein d'un pot en céramique dans l'habitat du début du I^{er} siècle (n°339-362 ; 236-237), pourrait résulter d'une réelle volonté de conservation. La destination de ce dépôt reste néanmoins énigmatique, puisqu'il ne constitue en rien une ceinture complète. On pourrait envisager l'hypothèse d'éléments de remplacement pour d'éventuelles réparations, mais cela reste difficile à prouver.

Le site de la rue Bourgelat a livré quelques fragments d'armes et de cuirasses au sein d'un niveau de remblai daté des années 40-55 apr. J.-C. Si le contexte de découverte paraît peu signi-



fig.302 - Localisation des ensembles de militaria potentiellement rattachés à la présence de vétérans à *Lugdunum*. (fond de carte M. Lenoble, atlas Topographique de la Ville de Lyon).

fiant pour proposer une interprétation de cet ensemble, le reste du mobilier associé aux *militaria* l'est beaucoup plus, particulièrement pour ce qui concerne l'*instrumentum*. L'étude menée par S. Carrarra montre l'abondance d'éléments liés aux activités domestiques (vaisselle), à la parure (fibules, bagues) et à la toilette (miroirs, agitateurs, strigile, tablette à broyer) (fig.303). Ces objets

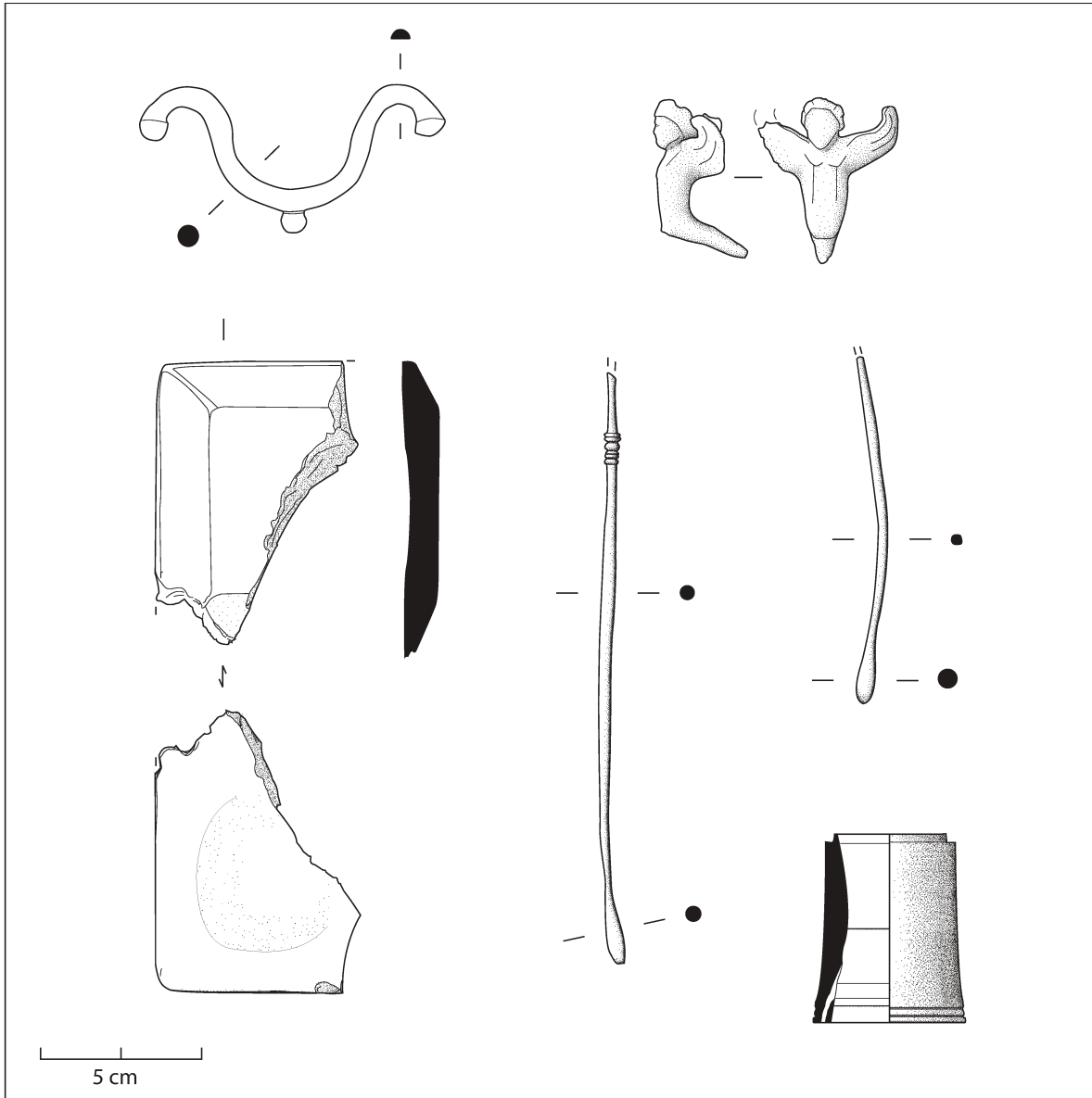


fig.303 - Sélection de petit mobilier associé aux *militaria* du site de la rue Bourgelat (Dessin/DAO E. Vigier).

semblent clairement se rattacher à la sphère domestique et à la présence d'habitats luxueux à proximité (Bertrand 2011(R), 172). Ces interprétations, validées par l'analyse du mobilier céramique ou en verre, permettent d'envisager la conservation de l'armement au sein d'un habitat, éventuellement par d'anciens soldats.

Le même constat peut être fait sur le site du Clos de la Solitude, où les fouilles ont livré un ensemble de garniture de harnais et une hipposandale, au sein d'un habitat à étage en périphérie du centre urbain de la colonie (n°426-440). Les fragments, découverts dans les niveaux de démolition du niveau supérieur, effondré suite à un incendie, sont associés à des éléments de coffre dont ne subsiste que le système de serrurerie. Un second coffre à proximité a livré un lot de vaisselle métallique bien conservé (fig.304). Sur ce site, la volonté de préservation d'un harnais au sein de la *domus* semble clairement attestée. On peut néanmoins émettre quelques réserves sur la nature

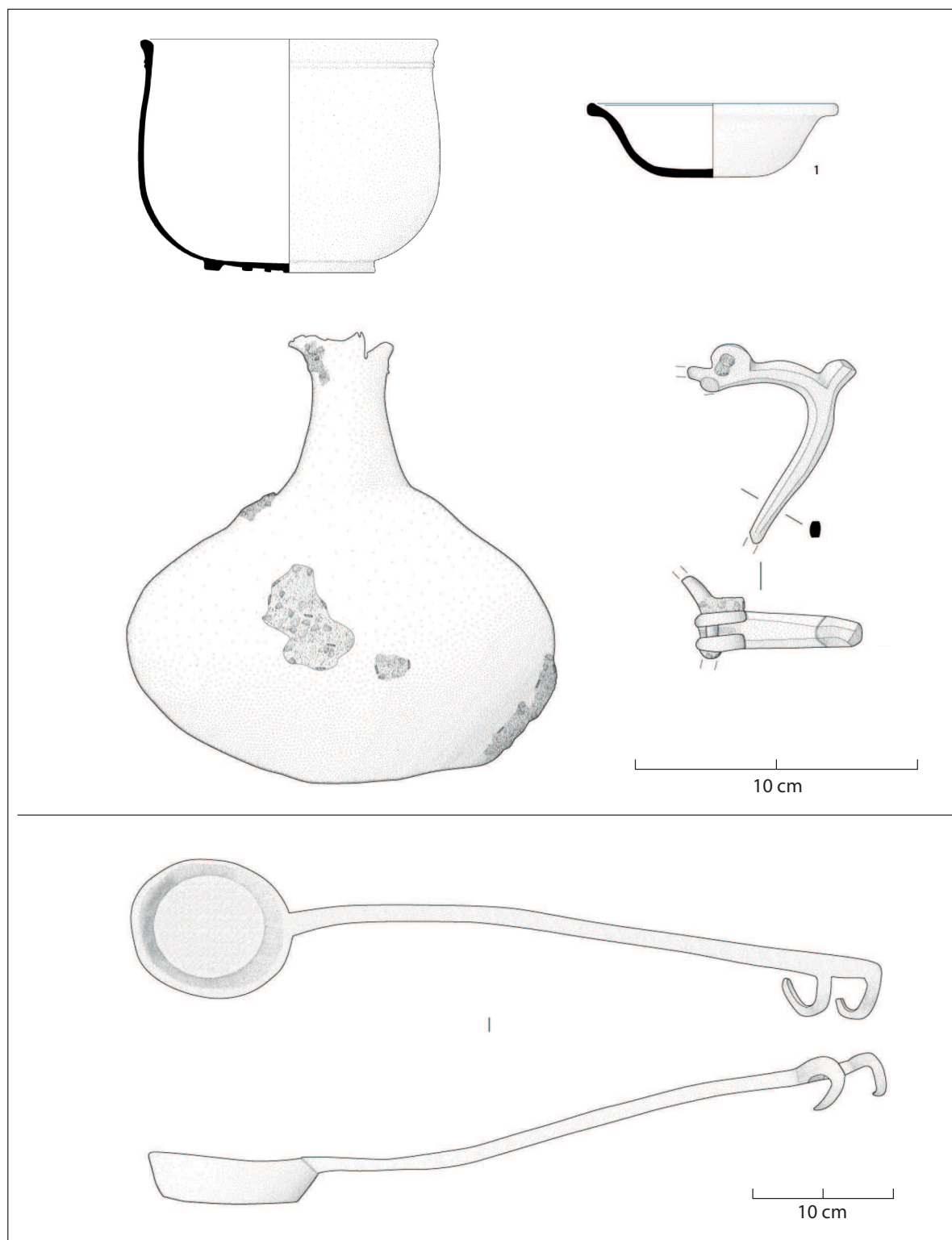


fig.304 - Vaisselle métallique découverte dans un coffre à proximité du dépôt de harnais sur le site du Clos de la Solitude (Dessin/DAO L. Guichard Kobal).

militaire de cet ensemble, de typologie assez commune.

Finalement, les indices exposés restent somme toute assez maigres pour le Haut-Empire. En revanche, parmi le mobilier étudié pour les périodes plus récentes (période 3) se trouve un lot

particulièrement intéressant : celui de l'avenue Adolphe Max. L'ensemble de *militaria* mis au jour sur ce site constitue un lot important, disposé au sein d'un coffre en position primaire. L'étude de chaque artefact militaire témoigne d'une parfaite cohérence de cet assemblage, à la fois en ce qui concerne sa datation et son origine culturelle. La boucle de ceinture circulaire en ivoire renvoie à des types que l'on retrouve dans des provinces lointaines de l'*imperium romanum* (cf. *Part.II Chap.I.3.1.4*). L'épée courte marquée de son estampille à la victoire stylisée constitue également un objet assez singulier. Le fait que cette marque constitue l'attestation la plus récente recensée à ce jour plaide sans doute en faveur d'un objet relativement ancien, tout comme les caractéristiques de la lame, qui semble avoir été reforgée. L'association de ces objets avec le trésor monétaire de 182 *antoniniani* montre la volonté pour le propriétaire de cet équipement de conserver ses biens les plus précieux à l'abri. D'un point de vue culturel, cette découverte trouve une résonance particulière dans la présence à Lyon de ces soldats allogènes issus du Rhin et mis en place par Septime Sévère à la toute fin du II^e siècle.

III.4. PRODUIRE POUR L'ARMÉE À LUGDUNUM

Au cours de notre étude, des indices incontestables d'une production de *militaria* à *Lugdunum* ont été mis en évidence (cf. *Part.II Chap.II*). La présence d'ateliers destinés à la fabrication d'armement dans les villes ou agglomérations civiles constitue un phénomène bien reconnu dans le monde romain, particulièrement dans les provinces frontalières de l'Empire (Fischer 2002, 13 ; Oldenstein 1976). Le cas lyonnais n'est pourtant pas dénué d'intérêt, d'une part au regard de la nature des productions rencontrées (pointes de flèches), mais également de leur datation.

La question de la production et de la distribution d'armement et d'équipement militaire à l'armée, durant le Haut-Empire, a fait l'objet de développements constants depuis de nombreuses décennies. Au début du XX^e siècle, l'idée fréquemment soutenue était que Rome devait disposer de vastes ateliers permettant de subvenir à la demande des légions basées aux frontières (Clarke/Clarke 1948, 20-27 ; Bishop/Coulston 2006, 233). Ce paradigme reposait en grande partie sur les découvertes faites dans les provinces orientales de l'Empire et du Bassin méditerranéen et sur la mention de la *Notitia Dignitatum* de trente-cinq *fabricae* réparties sur l'ensemble du territoire durant l'Antiquité tardive. L'existence de ces grandes manufactures spécialisées, que l'on place aux IV^e et V^e siècles, était alors étendue aux trois siècles précédents de l'Empire romain, sans réels arguments permettant de l'affirmer (Oldenstein 1985, 82 ; Nicolay 2007, 129). En 1960, dans la lignée de H. Parker, R. Mc Mullen proposait que l'approvisionnement de l'armée repose au contraire sur l'existence d'ateliers et d'artisans privés, associés à des négociants, et dont le pouvoir romain ne serait qu'un client parmi d'autres (Parker 1928, 218 ; Mc Mullen 1960, 25). Cette hypothèse a été en partie suivie par H. Robinson, pour qui l'armée devait également être capable de subvenir à ses propres besoins en armes et équipement, en situation d'urgence ou lorsqu'elle se trouvait loin des centres de distribution (Robinson 1975, 8 ; Bishop 1985, 1).

Ces différentes positions ont depuis été largement nuancées et enrichies (Bishop 1985 ; Oldenstein 1985 ; Bishop/Coulston 2006, 233-240 ; Nicolay 2007, 129-137 ; Cosme 2007, 246-

260). Les sources littéraires, sub-littéraires, papyrologiques et archéologiques sont les témoins d'une réelle complexité des systèmes de production et d'approvisionnement durant le Haut-Empire, pour lesquels il faut prendre en compte les différentes traditions régionales, la situation politique et économique des provinces et leur évolution au cours du temps. Selon les époques, on peut ainsi observer de multiples acteurs impliqués dans le processus de fabrication, que ce soient les soldats eux-mêmes dans les *fabricae* de camps, ou des artisans privés dans les villes ou *vici* proches ou plus éloignés des régions frontalières de l'Empire.

Pour les provinces orientales et les pourtours du Bassin méditerranéen, la situation apparaît moins complexe qu'ailleurs puisque Rome semble s'être appuyée sur un réseau d'ateliers civils urbains dans les villes dotées de fortes traditions et compétences métallurgiques (Cosme 2007, 253-256). Ce système d'approvisionnement s'inscrit sans doute dans la lignée de pratiques républicaines déjà expérimentées lors des guerres puniques ou de la conquête de l'Espagne (Bishop/Coulston 2006, 233).

A l'ouest et au nord de l'Empire romain, la question de la production et de la distribution en armes et équipements est plus difficile à appréhender et prend différentes formes selon les époques considérées (Oldenstein 1985, 86). Une première étape peut être définie au cours de la période pré-flavienne, qui précède la fixation des frontières du Rhin et la création des deux Germanies. En période de conquête, dans des provinces fraîchement investies, l'armée ne dispose pas encore des bases économiques ni des réseaux locaux nécessaires pour répondre à une demande massive en armement. Certes, des espaces artisanaux ont été reconnus dans les camps précoces en terre et bois tels que Haltern ou Dangstetten, mais ils ne devaient pas pouvoir subvenir à une demande massive d'armement en période de conflit. Ce sont donc probablement des ateliers plus éloignés, situés à l'arrière des lignes de front et dans des provinces déjà romanisées, qui prennent en charge cette production à la demande de l'Etat (*id.*, 89). Plusieurs indices peuvent être avancés pour valider cette hypothèse. On peut mentionner la découverte d'armes portant des marques nominatives d'artisans permettant d'envisager leur importation depuis l'Italie ou la Gaule. Toutes sont datées de la période pré-flavienne. On citera l'exemple du *pugio* retrouvé à Oberammergau, portant au niveau de la poignée l'inscription *C. Antonius fecit* (fig.305a). G. Ulbert l'attribue probablement à un artisan italien ou cisalpin (Ulbert 1971a). La garde d'un glaive de type Mainz retrouvé à Rheingönheim porte la marque d'un artisan privé du nom de *Lucius Valerius* (*ibid.*) (fig.305b).

Parmi les inscriptions recensées sur l'armement romain de cette période, deux autres découvertes effectuées sur le *limes* rhénan méritent d'être considérées avec plus d'attention, car elles concernent directement le cas lyonnais. Il s'agit du cas de deux marques observées sur des plaques de fourreaux de type Mainz (Ettlinger/Hartmann 1985). Le premier a été mis au jour à *Vindonissa* dans les casernements du camp de la XIIIe légion. Les fragments de plaques présentent plusieurs registres décorés en bas-reliefs représentant des scènes de chasse dans un décor végétalisé. A la jonction des deux registres supérieurs apparaît dans un cartouche rectangulaire la mention *C. Coelius Venust(us) Lugud(uno)* (fig.305c). Le nom de l'artisan, citoyen romain, est donc clairement suivi du lieu de manufacture de l'objet, sans conteste ici la capitale de Gaule Lyonnaise. D'un point de vue stylistique, un autre fragment de fourreau retrouvé au Grand-Saint-Bernard est en tout point similaire au registre supérieur de l'exemplaire de Windisch (fig.305d) (Ettlin-

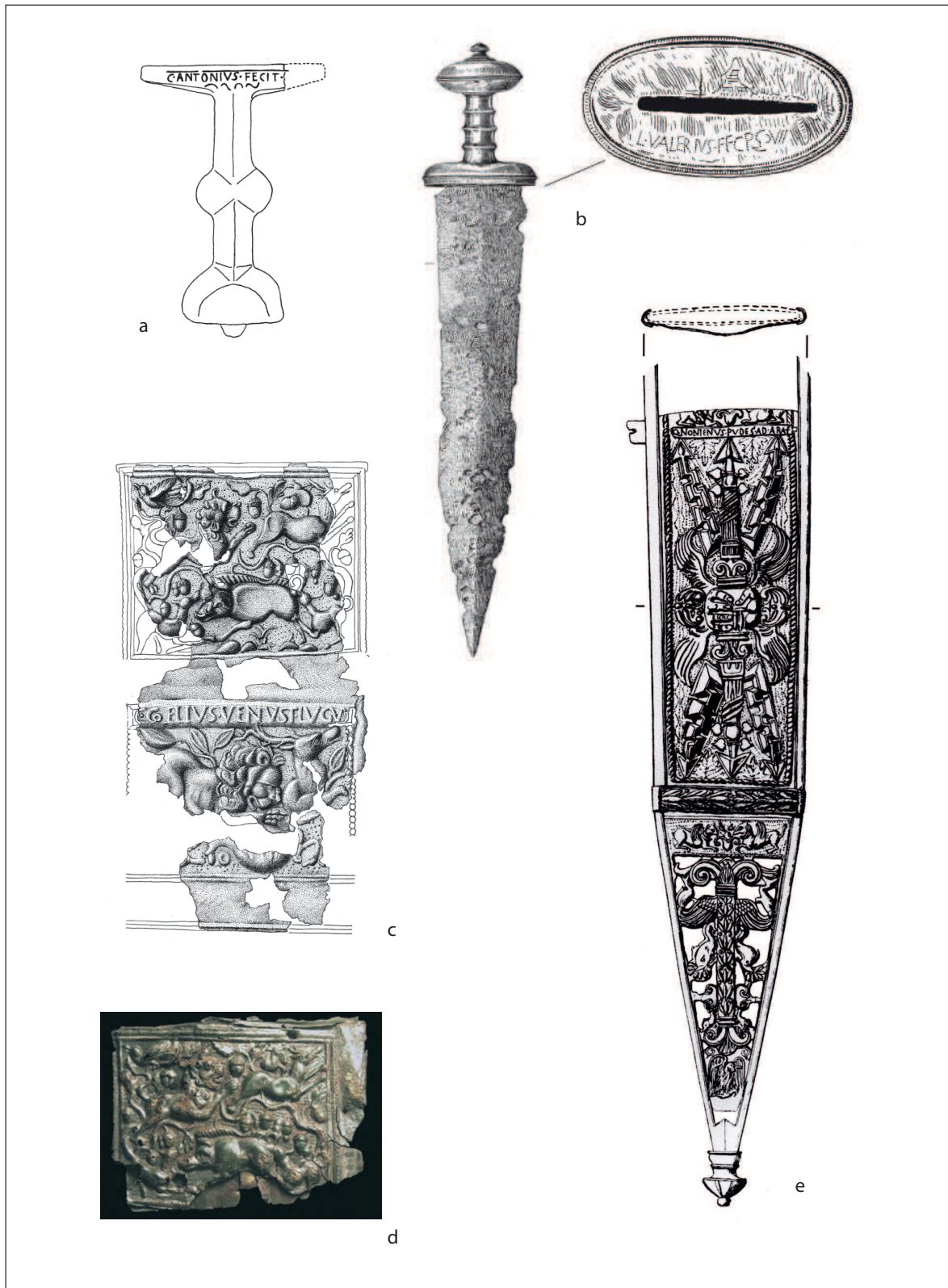


fig.305 - Armement romain portant des marques d'artisans. a. Poignard d'Oberammergau (DE). b. Glaive de Rheingönheim (DE) (a-b d'apr. Ulbert 1971a). c. Plaque de fourreau de *Vindonissa* (d'apr. Ettlinger/Hartmann 1985). d. Plaque de fourreau du Grand-Saint-Bernard (CH) (d'apr. Deschler-Erb 2008). e. Fourreau de Strasbourg (FR) (d'apr. Forrer 1927). Ech. diverses.

ger/Hartmann 1985, 8-10 ; Deschler-Erb 2008, 267-268). On considère qu'ils ont sans doute été réalisés à partir de la même matrice, et donc issus du même atelier lyonnais.

A Strasbourg, une seconde inscription se trouve sur un fourreau parfaitement conservé associé à un glaive de type Mainz. La plaque décorative centrale représente un motif symétrique jupitérien associant foudres et motifs ailés. A l'extrémité supérieure, dans un cartouche rectangulaire, on lit l'inscription *Q. Punde(n)s ad Ara(m) f(ecit)* (fig.305e). Sur cette marque, le nom de l'artisan n'est pas suivi de la ville de l'atelier, mais fait mention d'un autel (*ara*). Si R. Mc Mullen proposait une origine locale pour ce glaive (Mc Mullen 1960, 36-37), G. Ulbert y voyait la mention de l'*ara ubiorum* de Cologne (Ulbert 1971, 44, 48-49 ; Oldenstein 1985, 84). Pour E. Ettlinger et Hartmann, il s'agit en vérité de l'autel de Rome et d'Auguste associé au sanctuaire des Trois Gaules, que l'on place traditionnellement dans les pentes de la colline de la Croix-Rousse (Ettlinger/Hartmann 1985, 38 ; Feugère 1993, 141-142).

Ces découvertes montrent que des artisans lyonnais ont donc participé à fournir de l'armement à des soldats dans la première moitié du I^{er} siècle. Elles sauront trouver un certain écho dans les productions mises en évidence au cours de notre étude. Cependant, il convient tout de même de noter que ces découvertes ne concernent que des biens d'exception, qui illustrent sans doute des transactions privées entre les soldats et artisans ou négociants, et non des commandes massives d'armes destinées à la guerre. A Mainz, une inscription mentionne un certain C. Gentilius Victor, *negotiator gladiarius*, preuve de l'existence de transactions commerciales et d'un réseau d'intermédiaires entre artisans et soldats. Toutefois, l'importance des acteurs commerciaux dans l'approvisionnement des légions à cette période doit être quelque peu nuancée. Une partie des armes et équipements a pu être acheminée depuis les provinces voisines par les soldats eux-mêmes lors du déplacement des légions vers le *limes*.

Si l'on accepte le schéma proposé par J. Oldenstein, la Gaule, située directement à l'arrière du théâtre des opérations, a dû jouer un rôle majeur. En effet, Rome a pu s'appuyer sur les grands axes fluviaux et viaires consolidés par Agrippa et Auguste pour acheminer ses fournitures en direction du *limes* : la vallée du Rhône permet ainsi de rejoindre, en temps limité, les cours supérieurs du Rhin et du Danube par la Saône et le Doubs (prolongé par les voies du plateau suisse), tout en menant également au Rhin inférieur par l'intermédiaire de la Moselle et de la Meuse. L'importance de ces axes pour la distribution d'équipement aux armées peut être illustrée à travers l'exemple d'Alise-Sainte-Reine (Rabeisen 1990 ; 1993) : le site a livré les traces d'une production conséquente d'éléments de harnachement par les artisans locaux à l'époque claudienne. Ces phalères, boucles de jonctions et pendants niellés connaissent une diffusion massive sur le *limes* rhéno-rhétique et la frontière bretonne. L'appui des peuples gaulois, dont la tradition métallurgiques n'est plus à prouver, semble s'être prolongé à des époques plus tardives, comme l'atteste Tacite à propos des Lingons lors des guerres de Vitellius²⁵⁸. Chez les Eduens, une inscription, retrouvée à Monceaux-le-Comte et datée de la fin du II^e siècle²⁵⁹, mentionne des artisans spécialisés dans la fabrication de cuirasse (*opifices lorcarii*).

258. Tacite, *Hist.*, I, LVII.

259. *CIL* XIII, 2828.

Par ailleurs, on sait que la production d'armement a pu être déjà assumée dès l'époque augustéenne par des ateliers privés dans les régions concernées par la conquête. Les travaux de H. Dolenz ont montré qu'au Magdalensberg, des artisans locaux ont sans doute été impliqués dans la production d'armement et d'équipement militaire pour l'armée (Dolenz *et al.* 1995 ; Dolenz 1998, 127-128).

Un changement dans les modalités de la production semble s'opérer avec la stabilisation des frontières à partir du milieu du I^{er} siècle. Dès l'époque de la conquête, les camps militaires se sont dotés de bâtiments à vocation artisanale. Reconnus sur le *limes* du Rhin et de Bretagne, ces *fabricae* adoptent des formes et des tailles différentes, ce qui rend leur identification difficile et parfois soumise à caution, mais s'appuie souvent sur la découverte d'indices indirects du travail des métaux (Reddé 2006, 116-117). Dans le camp d'Hofheim, les fouilles du bâtiment interprété comme un atelier ont révélé les traces d'une activité métallurgique indéniable (Bishop/Coulston 2006, 236).

La présence de ces bâtiments dans les camps pose la question de l'autosuffisance progressive de l'armée en matière de production d'équipement (Bishop 1985 ; Nicolay 2007, 131-132 ; Cosme 2007, 137). Cette idée ancienne est en partie suggérée par un passage célèbre de Végèce²⁶⁰ et par le *Digeste*²⁶¹ qui donne la liste d'*immunes* assignés à des tâches spécifiques, parmi lesquels des forgerons et des ouvriers spécialisés (*sagitarii*, *ballistrarii*) (Bishop 1985, 2 ; Reddé 2006, 116). Plusieurs indices épigraphiques et sub-littéraires, recensés par M. Bishop, semblent converger dans le sens d'une implication des soldats dans la production ou la réparation d'armement au sein des camps. Deux tablettes de *Vindonissa* (Schutthügel) mentionnent la présence d'un *scutarius* et d'un forgeron parmi les militaires du camp. Le second document précise le nom et la localité du soldat, un certain Agilis, assigné à l'*armamentarium*. On retrouverait ce personnage sur une inscription votive en bronze du même site en qualité de *gladiarius* (Bishop/Coulston 2006, 236 ; Nicolay 2007, 132). A Vindolanda²⁶², deux autres tablettes peuvent être ajoutées à cet inventaire. La première permet de recenser douze soldats assignés à l'atelier du camp en tant que bronziers, tandis que la seconde liste des soldats endossant le rôle de *gladiarii* et *scutarii* (Bishop 1985, *id.* ; Bowman/Thomas 1983, 77-79, 81-83). Sur un plan archéologique, les traces d'un artisanat des métaux ont été mises en évidence sur de nombreux sites de camps militaires du I^{er} siècle, sous la forme de déchets et chutes de métal, de scories ou de creusets (Bishop 1985, 7 ; Hanel 2006, 22-24). On a retrouvé par exemple à Rheingönheim des éléments de ceintures, de cuirasses ou de casques, sous la forme d'objets semi-finis (Ulbert 1969a, 19-20, 29-30).

Concernant l'approvisionnement en matière première, M. Bishop a montré l'importance du recyclage de l'armement et de l'équipement dans le cadre de cet artisanat des métaux, particulièrement pour les camps établis sur une longue durée (Bishop 1985, 8-9). La découverte d'ensembles d'armement et d'équipement défectueux dans les puits et fossés des camps résulte sans doute de dépôts intentionnels dans le but de récupérer le métal pour la fabrication de nouveaux objets. Pour autant, l'artisanat dans les camps, tel qu'il est attesté par les indices exposés

260. Végèce, *De Re Militari*, II, 11.

261. *Digeste*, L, 6, 16.

262. *Tab. Vind.*, 1 et 3.

précédemment, ne relève sans doute pas d'une production de masse, mais se destine peut être davantage à la réparation et à la fabrication d'objets de remplacement pour les unités en garnison. Finalement, l'autosuffisance de l'armée en matière d'équipement ne devait pas être totale. Selon J. Oldenstein, l'armée romaine était encore dépendante des réseaux d'approvisionnement préexistants pour pouvoir répondre à la demande (Oldenstein 1985, 89).

A partir de l'époque flavienne, le développement d'un artisanat privé aux abords des camps, dans les *canabae* et les *vici*, montre une délocalisation progressive des acteurs de la production dans les provinces frontalières de l'Empire, à proximité directe des lieux de cantonnement (Oldenstein 1985, 85 phase 3 ; Hanel 2006, 24-26). De nombreux sites ont livré des traces de production d'équipement militaire et de harnachement, par exemple à Eining (Gschwind 1997, 610-613). Pour cette période, J. Nicolay fait une distinction entre les armes offensives et défensives, qui continuent d'être produites dans les camps, et les éléments d'équipement tels que ceinture, baudrier ou harnachement, fabriqués dans les agglomérations civiles et *canabae* (Nicolay 2007, 135).

Cette situation évolue à partir de la fin du III^e siècle, sous l'effet de l'instabilité économique à laquelle fait face l'Empire. Le basculement s'opère vraisemblablement suite à la restauration des frontières par Dioclétien. La mobilité qui caractérise les troupes à partir du IV^e siècle accroît la difficulté pour l'armée de subvenir à ses besoins en armes et en équipement. (Bishop/Coulston 2006, 240). La production de masse est dès lors centralisée au sein des grandes manufactures d'Etat mentionnées par la *Notitia Dignitatum* (James 1988).

Ce bref exposé diachronique montre donc, pour le Haut-Empire, que la production des armes et de l'équipement a sans doute subi un glissement progressif des provinces intérieures de l'*Imperium* vers les régions frontalières, en fonction de leur degré de romanisation.

Ces données peuvent-elles nous éclairer sur le cas lyonnais ? Il convient de rappeler d'abord les principaux acquis de l'étude.

Sur le site du Clos du Verbe Incarné, les vestiges de boutiques et d'ateliers métallurgiques liés à la parcelle 1/3 ont révélé les traces de fabrication de pointes de flèches trifoliées, dont on a pu percevoir plusieurs étapes de mise en forme grâce à l'étude des ratés de fabrication. La quantité de produits métallurgiques et de déchets, tout comme leur distribution sur au moins deux des boutiques de la parcelle, permettent d'envisager une production importante et laissent supposer l'implication de plusieurs artisans pour cette activité spécifique. Pour autant, ces objets ne semblent pas constituer l'unique produit de ces espaces artisanaux, puisqu'on a pu repérer, parmi les déchets, des indices du travail des alliages cuivreux. La situation topographique de l'atelier, au cœur d'un quartier d'habitation attenant au temple du culte impérial, semble indiquer sans trop de doute que les artisans en charge de la production devaient appartenir à la sphère civile et privée. D'un point de vue chronologique, l'activité de ces boutiques semble circonscrite à la période augustéenne avec un *terminus ante quem* fourni par la construction de l'état postérieur de l'habitat aux alentours de 15 apr. J.-C.

L'autre indice d'une production de *militaria* à Lyon se situe sur le site du prétendu « sanctuaire de Cybèle ». L'une des « fosses à banquet » située à l'ouest du site a révélé les indices indirects de

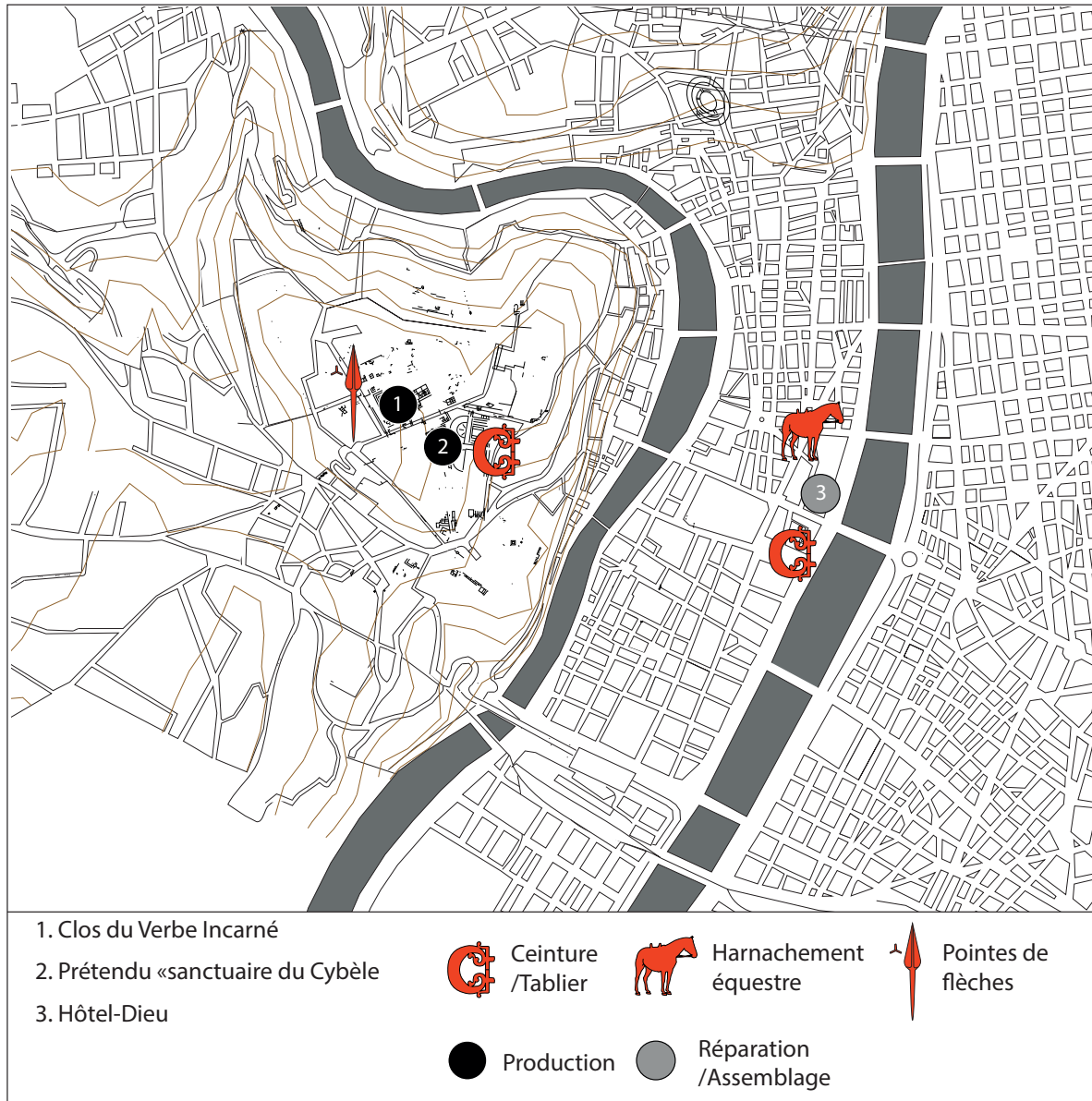


fig.306 - Localisation et nature des productions mis en évidence à *Lugdunum* au cours de l'étude. (fond de carte M. Lenoble, Atlas Topographique de la Ville de Lyon).

la fabrication de boucles de ceintures à volutes en tôle de bronze et peut-être d'éléments de garnitures de *cingulum*. Là encore, la chronologie de ces dépôts les place à la fin du règne d'Auguste ou au tout début de celui de Tibère (10-15 apr. J.-C.).

L'ensemble de ces données constitue des indices assez lisibles de la participation d'artisans lyonnais à la production d'armement et d'équipement entre la fin du règne d'Auguste et le tout début du règne de Tibère. La chronologie très restreinte de cette production semble indiquer qu'il s'agit de commandes spécifiques liées à une demande massive et rapide. La nature des contrats passés entre le pouvoir romain et les forgerons ou dinandiers lyonnais reste difficile à établir, mais pouvait s'appuyer sans doute sur les *collegiati* d'artisans. *Lugdunum* a pu faire partie des sites civils dotés d'artisans qualifiés et mis à contribution dans l'approvisionnement ponctuel de l'armée,

en empruntant les réseaux d'échanges à longue distance, tels que théorisés par J. Oldenstein pour sa phase 1 (*cf. supra*). Sa position privilégiée sur le territoire gaulois, à la croisée des voies du réseau d'Agrippa, est certainement pour beaucoup dans ce choix stratégique. Il reste néanmoins compliqué de définir dans quelle mesure les productions mises en évidence ont été diffusées sur le *limes* rhénan. D'un point de vue strictement typologique, les pointes de flèches trifoliées constituent des objets assez simples et on ne peut que constater leur répartition massive sur de très nombreux sites militaires du *limes* dès l'époque augustéenne. A contrario, le type de boucle en tôle de bronze du prétendu « sanctuaire de Cybèle » constitue un dérivé des boucles à volutes très rare, et dont n'existe à notre connaissance qu'un autre exemplaire à Chassenard, dans une variante décorée, loin donc des frontières de l'Empire.

Enfin, il nous paraît intéressant de noter que la chronologie de ces différentes productions trouve une certaine résonance d'un point de vue historique. On sait, en effet, que la fin de la période augustéenne a été marquée par des opérations militaires d'envergure sur le *limes*, d'abord les « campagnes de représailles » menées par Tibère suite à la défaite de Varus à partir de 10 apr. J.-C., puis les offensives menées sur la rive droite du Rhin par Germanicus entre 14 et 16 apr. J.-C. Lors de ces différentes opérations, il est probable que la demande de l'armée en matière d'armement devait être plus qu'importante et que les troupes en campagne ne pouvaient pas y répondre à elles seules. Cette nécessité d'un armement renouvelé rapidement en période de campagne militaire vaut d'autant plus pour les projectiles d'artillerie légère tels que les pointes de flèches, qui à la différence des armes de poing sont laissées le plus souvent sur les champs de bataille après utilisation.

III.5. DES TRACES D'AFFRONTLEMENTS VIOLENTS ?

Parmi les résultats de l'étude, il en est un qui n'a pour le moment pas été évoqué, et qui nous paraît important pour l'interprétation des *militaria* de Lyon : la présence d'ensembles cohérents au sein des niveaux d'abandon et/ou de destruction de la ville.

Effectivement, l'attention portée aux contextes de la période 3 a révélé qu'un nombre important d'objets militaires a été mis au jour au sein de remblais ou dépotoirs associés à l'abandon ou à la destruction par le feu de quartiers d'habitation. Il s'agit principalement des sites de la rue des Farges, de la place des Célestins, de l'Antiquaille et de la Montée de la Grande Côte (*cf. Part. II Chap. III.4.2.3*). Les ensembles recueillis sur ces gisements partagent un certain nombre de points communs. Tous sont caractérisés par l'abondance d'armement offensif et défensif, rarement d'équipement militaire, ce qui indique une présence militaire lourdement armée et somme toute assez dense. Certains de ces objets, parmi lesquels umbos, cottes de mailles ou épées, présentent parfois un état de conservation assez exceptionnel, qui les distingue nettement des ensembles mis au jour en contexte domestique pour les périodes précédentes. Sur le site de la rue des Farges, la découverte d'armes de poings est couplée à celle de rares pièces d'artillerie lourde et légère (flèche et trait de catapulte).

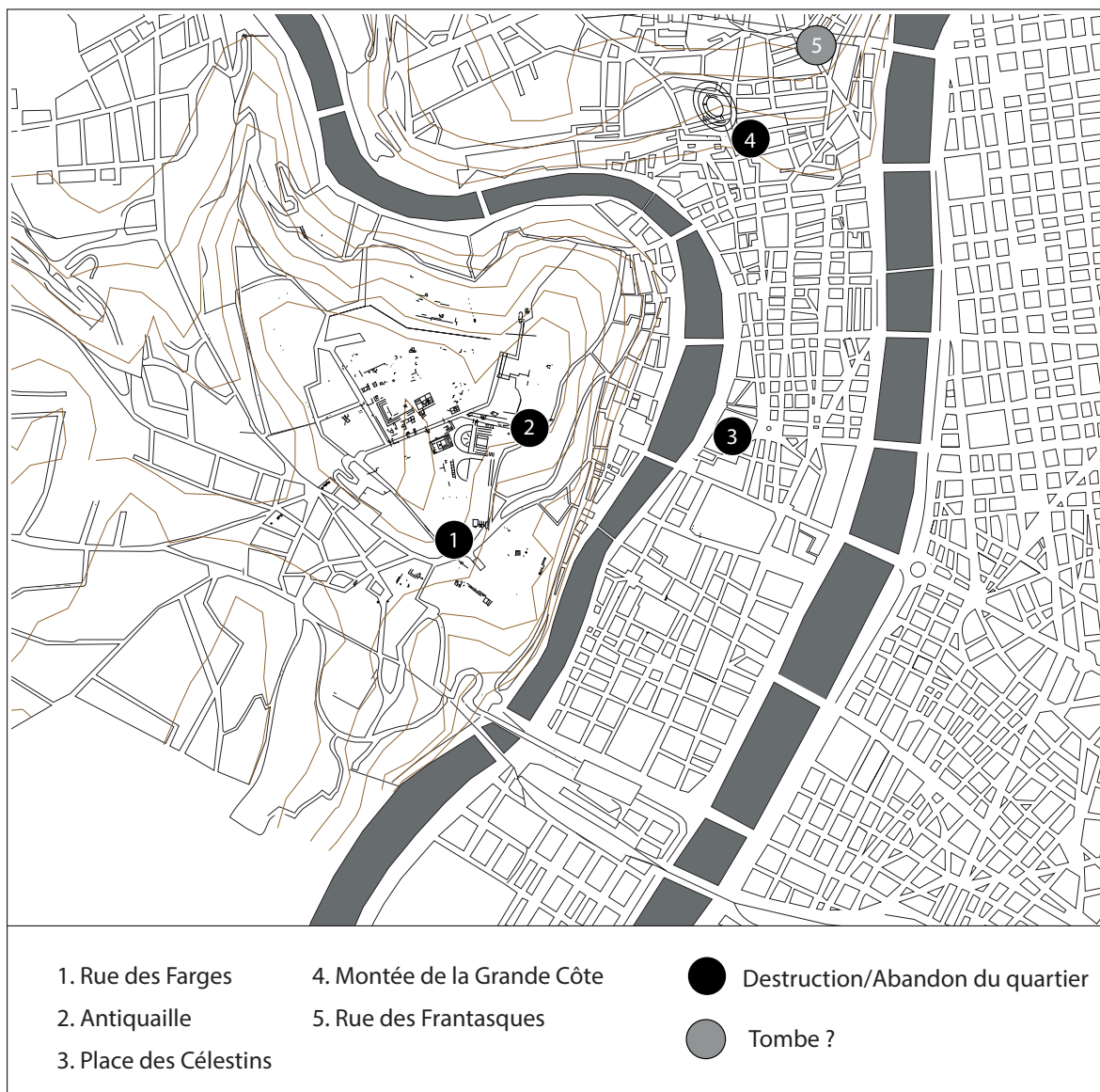


fig.307 - Localisation des ensembles de *militaria* associés à l'abandon ou l'incendie des quartiers entre la fin du II^e et le début du III^e siècle apr. J.-C.

D'un point de vue chronologique, l'ensemble de ces résultats trouve une unité troublante. Les *militaria* découverts sur le site de la rue des Farges, recueillis soit au sein du remblai d'abandon du site soit dans les dépotoirs de la même phase, présentent une datation comprise entre les années 190 et 220 apr. J.-C. Place des Célestins, le remblai d'exhaussement de l'espace extérieur, issu de la démolition d'une *domus* attenante, présente une datation sensiblement proche, entre le début et le milieu du III^e siècle apr. J.-C. Les éléments d'un fourreau de *spatha* du site de l'Antiquaille ont été mis au jour au sein d'un dépotoir charbonneux daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle venant sceller les structures thermales de la *domus*. Enfin, l'umbo, le couvre-joue et le fer de lance du site de la Montée de la Grande Côte témoignent d'un contexte assez similaire puisque découverts dans les niveaux de destruction par le feu du quartier à la fin de l'état III du site (aux alentours de 200 apr. J.-C.).

Ces différentes observations semblent plaider en faveur d'événements particuliers ayant eu

lieu entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle apr. J.-C. Toutefois, il convient de préciser que la contemporanéité de ces épisodes est difficile à affirmer. On peut en effet opposer à un tel postulat l'éloignement géographique des sites concernés, l'absence de chronologie restreinte ou encore les conditions même de ces dépôts. A ce propos, il convient de distinguer les objets recueillis *in situ*, dans les niveaux d'abandon ou d'incendie, de ceux sciemment déplacés, parfois sélectionnés et déposés a posteriori dans les dépotoirs. Pour exemple, le site de la rue des Farges ne peut pas être considéré comme un strict instantané de l'événement en question, puisque les niveaux d'effondrement et d'incendie de l'habitat ont été progressivement remaniés, nivelés, et qu'une part du mobilier a été déplacé au sein des dépotoirs de l'espace E4 et B23. Quoi qu'il en soit, la présence de tels objets renvoie sans doute à une situation d'extrême urgence imposant leur abandon *in situ*. Cela vaut d'autant plus pour les objets retrouvés à peu de chose près intacts et toujours fonctionnels, comme c'est le cas de l'urne de l'espace B1 rue des Farges (n°156) ou des *militaria* de la place des Célestins.

La problématique des armes et équipements militaires liés aux horizons de destruction a été abordée dans le cadre de la ROMEC de 2003 tenue à Wien (Jobst 2005). A cette occasion, E. Deschler-Erb a proposé une catégorisation des causes pouvant expliquer le dépôt d'armes dans ces contextes particuliers (Deschler-Erb 2005, 45-46). On peut distinguer ainsi :

- Les causes naturelles correspondant à des événements non volontaires du type inondation, tremblement de terre ou éruption volcanique. Dans ce cas, les *militaria* sont souvent retrouvés entiers et en parfait état. L'exemple le mieux documenté est le site de Pompéi qui a livré casques, glaive et bouclier dans un état de conservation remarquable (Ortisi 2005).

- Les causes anthropiques à but pacifique correspondant au démantèlement ou à l'abandon volontaire de bâtiments ou de sites entiers. Les *militaria*, découverts le plus souvent dans des fosses, des puits ou des fossés, sont quelquefois entiers, mais souvent non utilisables. C'est le cas notamment sur des sites de camps militaires tels que Newstead ou Inchtuthil (Bishop 1985, 7-8).

- Enfin, les horizons de destruction anthropiques générés à des fins belliqueuses livrent des objets souvent très fragmentaires et se caractérisent par une proportion très importante des armes offensives de projection (traits de catapultes, flèches...). Cela concerne principalement les champs de bataille mis en évidence notamment à Kalkriese, Alésia ou sur les remparts de Doura Europos (Franzius 1995 ; Sievers 2001 ; James 2004).

Pour Lyon, si l'on tient compte du caractère très localisé des dépôts, qui ne touchent pas l'ensemble de la ville, mais seulement certains quartiers d'habitations démantelés ou abandonnés (fig.307), il semble raisonnable d'écarter la cause naturelle. On ne retiendra pas non plus l'idée que ces ensembles résultent de processus de démantèlement ou d'abandon volontaires et planifiés des quartiers d'habitation, particulièrement dans le cas de l'habitat de la rue des Farges soumis à un incendie. Reste l'hypothèse des traces d'un conflit armé. En contexte de champ de bataille, la récupération presque systématique de l'armement et de l'équipement après l'affrontement s'illustre sur un plan archéologique par la découverte de rares fragments égarés et des éléments

« consommables » de l'artillerie lourde et légère. La situation semble nettement différente en contexte urbain, a fortiori lorsque l'affrontement s'accompagne de pillage, de destruction et d'incendie. Dans ce cas, il est tout à fait envisageable que les *militaria* puissent être abandonnés et conservés sur place lors de l'effondrement de certains bâtiments dans les quartiers d'habitation. Qu'une partie de cet équipement puisse, par la suite, avoir été mise au rebut lors du démantèlement et l'assainissement de ces zones d'habitat constitue aussi une hypothèse envisageable.

Pour conforter ces idées, nous pouvons nous appuyer sur plusieurs exemples de conflits en zone urbaine suspectés ou assurés dans le monde romain. Ils constituent pour Lyon des points de comparaison tout à fait intéressants.

Sur le site syrien de Zeugma, les fouilles archéologiques ont révélé la présence de plusieurs parcelles d'habitat incendiés, dont les superstructures effondrées ont scellé les niveaux d'abandon sur une épaisseur stratigraphique assez conséquente (Dieudonné-Glad *et al.* 2013, 20). Ces couches de destruction ont livré un mobilier archéologique daté du milieu du III^e siècle apr. J.-C. En tout point de la ville, l'étude du mobilier métallique associé à ces niveaux a révélé une présence conséquente de *militaria* (fig.308). Une concentration particulière de ces objets se trouve en partie orientale du site, dans les maisons dites de « Poséidon » et « de l'Euphrate », ainsi que dans les deux habitats attenants (maison 3 et 4), comptant pas moins de vingt-neuf objets attribués aux *militaria*. Ce matériel se caractérise par une présence presque exclusive d'armement offensif et défensif. On recense ainsi, pour les parcelles énoncées, plusieurs pointes et talons de lances, un poignard, des fragments de cuirasses de tout type ou encore un *umbo* de bouclier. Certaines pièces jouissent d'un état de conservation remarquable. Dans la maison de l'Euphrate, une cotte de mailles complète a été abandonnée directement sur le niveau de sol et a subi par la suite l'épreuve du feu. Ces indices semblent clairement plaider en faveur d'une destruction violente (*id.*, 248). Les spécialistes mettent directement en lien ces vestiges avec un événement brutal survenu en 253 apr. J.-C. : le pillage de la ville par les troupes sassanides de Shapur I^{er}.

Le cas de Zeugma trouve un écho particulier dans le site proche de Doura Europos, assiégé puis pillé par ces mêmes troupes sassanides en 256 apr. J.-C. (James 2004 ; James 2005). Les fouilles menées au XX^e siècle ont livré un mobilier militaire des plus riches, caractérisé principalement par des traits d'artillerie lourde et légère sur les remparts de la ville. Mais la découverte la plus intéressante se situe sans doute au niveau de la tour 9, au nord de la porte palmyrénienne. Deux dépôts particuliers y ont été mis au jour. Le premier résulte de la mort de soldats au niveau d'un tunnel creusé à la hâte par les troupes romaines, pour contrer le travail de sape du rempart par les assiégeants et les forcer à un combat rapproché. À quelques mètres de l'entrée du tunnel, seize squelettes ont été découverts, associés à leurs armes et leur équipement militaire encore intact. On dénombre deux épées, plusieurs cottes de mailles et *umbones* de boucliers (James 2005, 195, Deschler-Erb 2005, 47). Par la suite, l'incendie de la tour par les troupes ennemies a entraîné l'effondrement des étages de la structure et la constitution d'un second dépôt. Ce dernier a livré un mobilier militaire conséquent, parmi lequel un bouclier peint complet ainsi que deux armures équestres parfaitement conservées. L'exemple de la tour 9, de par sa position géographique spécifique au sein de la ville et la nature des événements ayant conduit aux dépôts de l'armement, est un cas sans doute particulier et sensiblement éloigné de Lyon. Cependant, il constitue l'illustration paroxysmique des processus de dépôts d'armement liés à des destructions

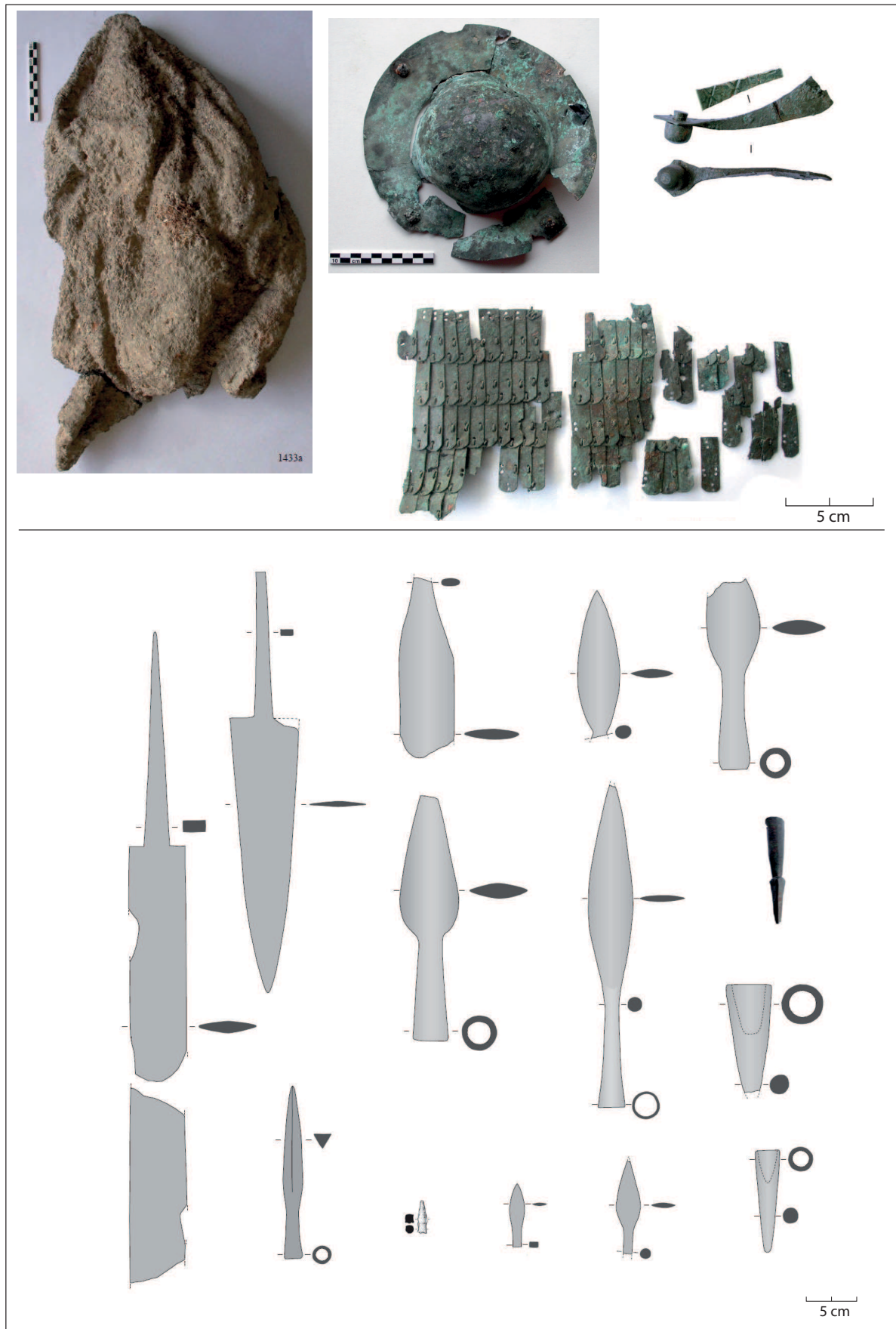


fig.308 - Sélection de militaria découverts sur le site de Zeugma (SY) (d'apr. Dieudonné-Glad *et al.* 2013).

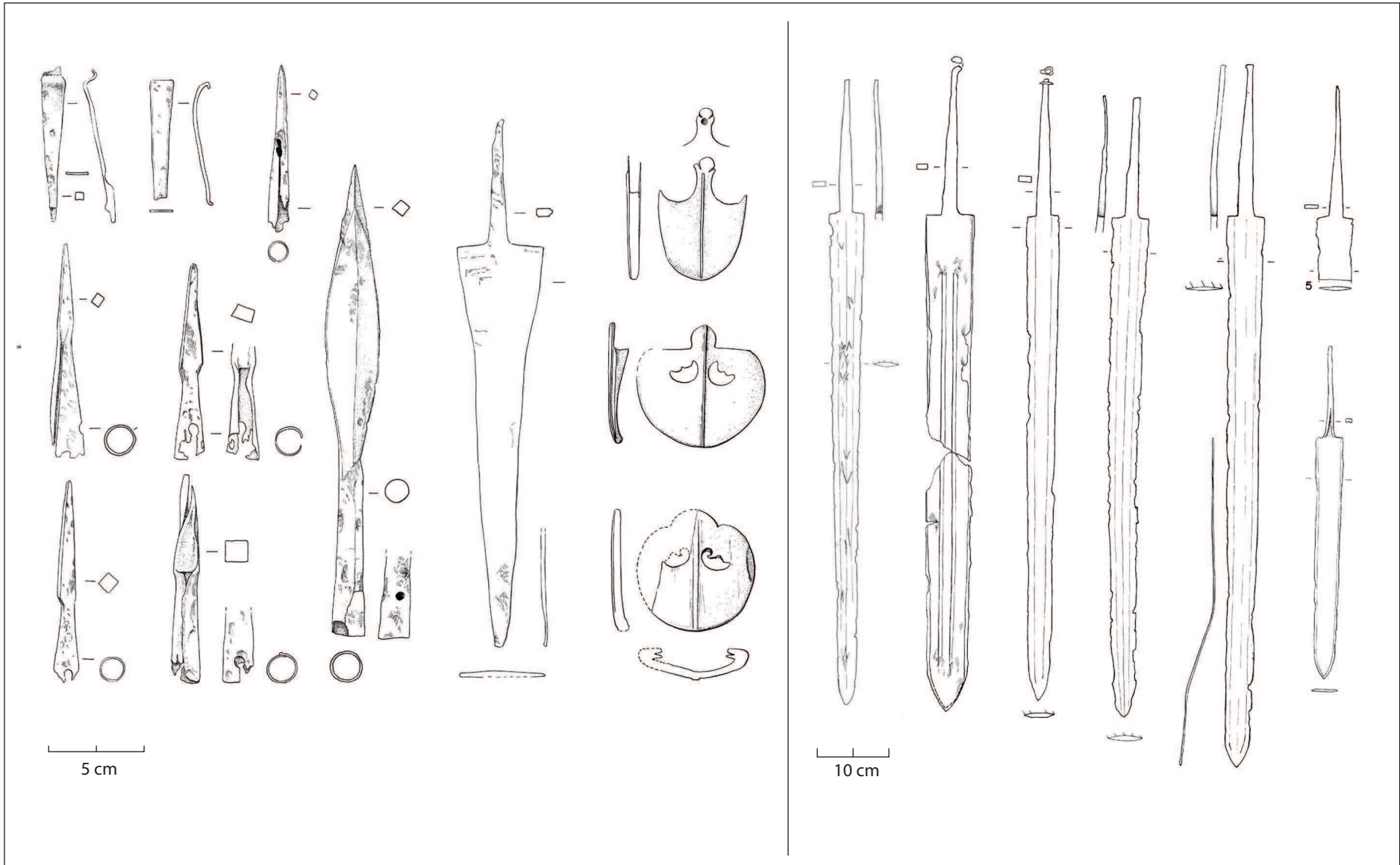


fig.309 - Sélection de militaria issus des niveaux d'abandon de la-Kilcher K ville d'Augusta Raurica (CH) (d'apr. Martin-Kilcher 1985).

violentes.

En Europe occidentale, un autre exemple de ce type de phénomènes se trouve en Suisse à Augst, plus particulièrement dans la ville haute (Oberstadt). L'exploration des niveaux supérieurs liés à l'abandon de la ville a révélé plusieurs concentrations de mobilier militaire à certains endroits du centre urbain (Martin-Kilcher 1985 ; Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002a, 24). Ces couches sont datées de la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C. Un premier lot a été mis au jour au niveau des portiques et de l'habitat bordant la rue entre les *insulae* 29 et 34. Une fois encore, les dépôts se caractérisent par une part importante d'armes offensives, conservées pour la plupart dans un état remarquable. On compte notamment une *spatha* et une bouterolle circulaire émaillée, deux pontets, un poignard, quatre traits d'artillerie et une pointe de lance (fig.309). A proximité, dans l'*insula* 30, les fouilles ont observé que la mosaïque des gladiateurs avait souffert d'un incendie dans le même horizon chronologique. A l'est, au niveau de l'*insula* 31, ont été mises au jour deux *spathae*. L'une des caractéristiques de ces ensembles mobiliers est leur association, dans les niveaux de démolition, à de nombreux restes humains, notamment un squelette daté entre 270 et 280 apr. J.-C. (Furger 1988). L'analyse ostéologique de certains os isolés a révélé la présence de traces de coups d'épée et de découpes, indiquant la mort violente des défunts. Plus au nord, dans l'*insula* 5, un autre ensemble d'armes offensives a été mis au jour dans des contextes sensiblement semblables. On dénombre ainsi quatre épées (longues et courtes), de nombreuses bouterolles de fourreau de *spatha* en métal, os ou ivoire ainsi qu'un lot d'armes d'ast tout aussi conséquent (Martin-Kilcher 1985, 181-190). Tous ces indices incitent S. Martin-Kilcher comme E. Deschler-Erb (*op. cit.*) à y voir les traces de conflits violents survenus à *Augusta Raurica* dans les dernières décennies de la colonie. La nature de ces événements est difficile à préciser, mais ceux-ci coïncident chronologiquement avec les épisodes de guerres civiles liés à l'instauration de l'Empire gaulois, ou encore avec les raids alamans de la seconde moitié du III^e siècle.

Les exemples exposés ci-dessus permettent en conséquence de se faire une idée assez précise sur la nature des dépôts de *militaria* liés à des conflits armés en contexte urbain. Plusieurs caractéristiques peuvent ainsi être énoncées. Premièrement, ces ensembles de mobilier militaire se caractérisent par une très forte proportion d'armement, au détriment de l'équipement militaire. Dans le cas de l'armement offensif, la part entre armes de poing et éléments d'artillerie semble davantage équilibrée comparée aux sites de conflits en aire ouverte comme les champs de bataille. Deuxièmement, les contextes particuliers associés aux dépôts (incendie, destruction, effondrement de bâtiment) impliquent souvent la découverte d'armes entières, ou presque, à l'image des phénomènes observés dans le cadre des destructions d'origine naturelle. Enfin, dans certains cas, ces armes sont associées à la présence de restes humains, dont certains peuvent porter les stigmates de ces affrontements violents.

Ce dernier point permet de se questionner sur un dernier gisement lyonnais, dont le lien avec des contextes d'abandon ou de destruction n'a cependant pas été prouvé : le site de la rue des Fantasques. Au cours de l'étude, on a pu insister à plusieurs reprises sur le caractère relativement isolé de la « sépulture » dans le paysage funéraire de *Lugdunum*. En dépit d'un manque de données stratigraphiques, il paraît légitime de se questionner sur l'origine de ce dépôt d'armes et d'équipement militaire associé à un défunt. S'agit-il d'un dépôt volontaire à vocation funéraire ou bien d'un dépôt fortuit lié au décès brutal d'un soldat ? Malheureusement, le fait qu'aucun

relevé ne renseigne sur la position réelle du squelette ne permet pas de valider la nature funéraire de la découverte (Tranoy/Ayala 1994, 187). Toutefois, si l'hypothèse d'une tombe devait être considérée, cette dernière constituerait, à l'exception de la supposée tombe d'Ouroux (Doubs), l'une des rares sépultures à armes en Gaule interne pour une période postérieure au milieu du II^e siècle. Au-delà de la qualité et de la nature du mobilier recueilli, le site de la rue des Fantasques rejoint les sites de la rue des Farges, de la Place des Célestins ou de l'Antiquaille sur un plan chronologique. Le pécule de deniers associé au défunt permet de proposer un *terminus post quem* de 194 apr. J.-C. On serait donc tenté d'inscrire ce site à l'inventaire des dépôts résultant d'événements violents liés à des conflits armés. Pour confirmer cette hypothèse, une analyse ostéologique poussée des restes du squelette serait bienvenue, afin de mettre en évidence d'éventuels stigmates de combats ou de mort subite. Malheureusement, le lieu de conservation de ces ossements est aujourd'hui inconnu. Le site de la rue des Fantasques pourrait trouver quelque comparaison avec une découverte à Canterbury en 1977. Les fouilles du parc automobile de Rosemary Lane ont permis la mise au jour d'une inhumation double (Goodburn 1978, 471). Les deux individus, rejetés sans grande précaution dans une fosse, étaient accompagnés de deux épées de type Mainz-Canterbury ainsi que de plusieurs éléments de fourreau et de ceinture. L'ensemble est daté de la fin du II^e siècle de notre ère.

Sur un plan plus historique, le faisceau d'indices limité que nous venons d'exposer peut-il être mis en relation avec un événement connu des sources littéraires ? Avant toute chose, il convient de rappeler qu'une telle démarche ne peut être abordée sans une certaine retenue. Lorsque l'on évoque la question des conflits militaires, il est impératif d'avoir la pleine conscience des biais et impasses qui lui sont consubstantiels. L'un des problèmes majeurs soulevés par cette approche est la tentation toujours grande de relier systématiquement toute découverte de mobilier militaire à des événements historiques violents connus et documentés (Deschler-Erb 2005, 44). Cette difficulté s'avèrera toujours indépassable. A la chronologie souvent longue et segmentée des vestiges archéologiques s'opposera toujours la temporalité courte et ponctuelle des événements historiques. L'ensemble des recherches récentes, tout comme les chapitres précédents, montrent bien que la présence de *militaria* en contexte archéologique peut résulter de causes multiples et complexes. Toutefois, à Lyon, la convergence de certaines informations mérite d'être considérée *a minima*.

Parmi les conflits militaires ayant frappé la ville de Lyon, il en est un qui a particulièrement retenu l'attention des historiens, anciens comme modernes. Il s'agit de la fameuse bataille de Lyon (*cf. Part.I Chap.I.3.1.3*). La guerre civile qui oppose Septime Sévère à son rival Clodius Albinus trouve en effet son achèvement devant ou à proximité de la ville le 19 février 197 apr. J.-C. Le gouverneur de Bretagne fait construire un camp temporaire proche de la cité²⁶³, dont il n'existe pour le moment pas de traces archéologiques connues. Les témoignages des auteurs antiques, contemporains de l'événement ou postérieurs, montrent que la capitale de province n'est pas restée neutre lors du conflit. En effet, la XIII^e cohorte urbaine, en garnison au II^e siècle, s'est inféodée au camp albinien, de gré ou de force. De cette allégeance découle directement le sort de *Lugdunum*, qui paiera cher cet affront. Le choix des lyonnais est d'autant plus grave que

263. Dion Cassius, *Epit.*, LXXVI, 6.

Sévère avait gouverné la province de Lyonnaise quelques années auparavant (186-188 apr. J.-C.). Plus que la bataille en elle-même, ce sont les événements qui lui succèdent qui sont sans doute les plus intéressants pour le sujet qui nous préoccupe : après l'affrontement, Albinus, battu, se réfugie dans Lyon et y trouve finalement la mort, dans des conditions qui restent encore floues. Selon Hérodien²⁶⁴, les troupes de Sévère rentrent dans la capitale provinciale, brûlent et pillent celle-ci en guise de représailles.

Se pourrait-il que les *militaria*, recueillis dans les niveaux d'abandon ou de destruction de certains quartiers d'habitations, constituent les témoins d'un tel événement ? Cette hypothèse n'a en tout cas pas manqué d'être soulevée par de nombreux historiens et archéologues locaux.

A. Desbat n'exclut pas cette idée pour les *militaria* les plus récents de la rue des Farges (Desbat 1985, 45). D'un point de vue chronologique, il est vrai que la datation proposée pour les remblais de destruction de l'habitat, entre les années 190 et 220-230, semble s'inscrire parfaitement dans celle de l'événement. Cette remarque s'avère d'autant plus judicieuse si l'on admet que ces niveaux se sont constitués progressivement au cours de cette période, et qu'ils ont pu être remaniés par la suite. Concernant les objets, le fragment de plaque de cuirasse à décor estampé, mis au jour dans la couche d'incendie de l'espace B2, se rapporte à un type dont la diffusion semble relativement restreinte dans le monde romain. Les comparaisons se concentrent en effet très majoritairement sur les frontières bordant le cours supérieur et moyen du Danube (cf. *Part. II Chap. I.2.2.2*). On remarque qu'ils sont particulièrement représentés dans les provinces de Rhétie, de Norique et de Pannonie supérieure et inférieure. Ces informations semblent plaider en faveur d'un objet rapporté par un soldat cantonné initialement dans ces régions. On sait que l'armée à la disposition de Septime Sévère lors de la bataille de Lyon se composait, pour écrasante majorité, de forts contingents des légions du Danube, le général étant lui-même légat propréteur impérial de Pannonie depuis 191 apr. J.-C. (Le Bohec 2013, 8-10).

L'argument chronologique semble pouvoir également s'appliquer aux *militaria* de la place des Célestins. Le mobilier céramique contenu dans le remblai d'assainissement de la *domus*, daté de la première moitié du III^e siècle, s'accompagne d'un lot de monnaies toutes antérieures à la fin du II^e siècle apr. J.-C., l'émission la plus récente étant un as de Commode (Arlaud *et al.* 2000, 92-95). Les frappes présentent néanmoins un degré d'usure prononcé, ce qui rend leur circulation dans la première moitié du III^e siècle possible. Quoi qu'il en soit, cette information n'entre pas directement en contradiction avec l'hypothèse de combats violents liés au pillage de Lyon en 197, car le mobilier du dépotoir, en position tertiaire, a très bien pu être rapporté d'un site détruit plusieurs années après l'événement. Notons également que, parmi les *militaria* recueillis, se trouve un type d'épée particulier (*Ringknaufschwert*), dont l'étude a montré qu'il connaît une diffusion restreinte dans le temps entre le premier tiers du II^e et le tout début du III^e siècle (cf. *Part. II Chap. I.1.2.2*).

Sur les deux sites que nous venons d'évoquer, ces dépôts d'armes questionnent également quant à leur caractère intentionnel ou non. L'abandon d'objets presque entiers dans des dépotoirs ou des niveaux de remblais paraît, de prime abord, étonnant pour des biens aussi coûteux. L'analyse des

264. Hérodien, *Hist.*, III, 7, 2-7.,

assemblages, particulièrement dans les dépotoirs E4 et B23 de la rue des Farges, montrent que ces derniers résultent peut-être de procédés de sélection et de dépôts volontaires, suite à l'abandon des espaces domestiques. Nous ne franchirons pas la limite périlleuse de l'interprétation rituelle ou culturelle de ce type de dépôts, mais notons simplement que l'amoncellement d'armes constitue un type de pratiques bien connu pour des époques proches, par exemple à Illerup Ådal au Danemark, au III^e siècle de notre ère. Parmi le mobilier de l'espace B23 se trouve également une quantité assez peu commune de brûle-parfums en céramique, d'ordinaire plutôt caractéristique d'espace à vocation culturel²⁶⁵. La question de l'interprétation reste donc en suspens et mériterait une reprise exhaustive et transversale de ces contextes, aussi bien stratigraphique qu'au niveau des études spécialisées (céramique, *instrumentum*).

Plus qu'ailleurs, l'idée selon laquelle le défunt de la rue des Fantasques aurait pris part au conflit de 197 n'est pas nouvelle. Dès 1950, P. Wuilleumier formulait de fortes présomptions en se fondant sur le *terminus post quem* fourni par les frappes monétaires. A. Audin (1979) en était également convaincu, puisqu'il a été le premier à mettre en avant l'origine lointaine de certains objets. Cette hypothèse a été reprise depuis par de nombreux chercheurs (Feugère 1993 ; Reddé 1996 ; Bishop/Coulston 2006 ; Le Bohec 2013 ; Drost/Planet 2014). L'étude proposée dans le cadre de cette thèse a montré, une nouvelle fois, que l'ensemble du mobilier de la rue des Fantasques trouve des comparaisons significatives dans les provinces des *limites* rhénan et danubien. Ces régions constituent le lieu de cantonnement des troupes engagées par Septime Sévère dans le cadre des guerres de la fin du II^e siècle. L'exemple le plus édifiant est sans doute la garniture de ceinturon de type VTERE FELIX. On rappelle que ce type se retrouve préférentiellement dans une aire géographique restreinte, centrée sur la moyenne et la basse vallée du Danube (*cf. Part. II Chap. I.3.1.4*). La comparaison de la ceinture avec la découverte de Varazdinske Toplice est assez intéressante puisque, sur ce site, les lettres de bronze étaient associées à des inscriptions votives dédiées aux légions XIII et XIV *Gemina* (Redžić 2008, 158). Celles-ci, stationnées en Dacie, ont participé aux côtés de Sévère à la bataille de Lyon. Par ailleurs, d'autres lettres identiques ont été mises au jour à Potaissa, camp de la légion V *Macedonica*, elle aussi impliquée dans l'affrontement. Parmi le mobilier associé à l'armement, on retiendra également la présence d'une fibule à genou (type Böhme 19h), dont le type connaît une diffusion géographique très restreinte aux mêmes provinces danubiennes (Guillaud 2011, 72-72 ; Tournier 2015, 113). L'utilisation de ces fibules dans le temps semble également assez limitée entre le règne d'Antonin le Pieux et Septime Sévère (Gugl 1995, 35).

Au-delà des sites et des mobiliers étudiés, certaines découvertes effectuées dans l'agglomération de Lyon et sa périphérie pourraient également constituer, avec toute la précaution de rigueur, des indices d'affrontements violents survenus à la toute fin du II^e ou au début du III^e siècle. Sur le site de St Pierre-de-Vaise, les fouilleurs ont mis au jour les restes d'un charnier, constitué de quatre chevaux et quatre squelettes humains (Chastel *et al.* 1995, 62). L'analyse anthropologique et ostéologique des ossements a révélé que certains portaient des traces de traumatismes violents (arrière du crâne, vertèbres thoraciques) causés par des armes tranchantes de type épée ou hache. L'ensemble est daté par stratigraphie de la fin du II^e ou du début du III^e siècle de notre ère. L'hy-

265. Cette information nous a été transmise oralement par A. Desbat (CNRS).

pothèse de cavaliers ayant participé à la bataille de Lyon n'est pas exclue par les fouilleurs, même s'il faut l'avouer la chronologie relative ne repose pas sur des indices irréfutables.

D'autres recherches se sont intéressées à bon escient aux témoignages numismatiques relatifs à la bataille de Lyon (Loriot *et al.* 1987, 47-70 ; Le Bohec 2013, 40 ; Drost/Planet 2014). Outre la présence de quelques trésors datés de cette période (site de Genas), l'intérêt de ces travaux réside dans la mention d'ensembles monétaires en connexion avec des restes humains (Drost/Planet 2014, 186-188). Parmi ces dépôts, le plus intéressant pour notre étude est sans doute celui mis au jour en 1844, sur la commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, au nord-ouest de Lyon. La fosse renfermait plusieurs défunts, dont l'un était revêtu d'une cotte de mailles, signe probable de son statut militaire. Le monnayage se compose de quatre bronzes, d'un bronze doré et de dix-sept deniers s'échelonnant entre Vespasien et Septime-Sévère. La nature de ce pécule semble faire directement écho à la bourse monétaire mise au jour sur le site de la rue des Fantasques.

L'ensemble des arguments exposés en faveur des traces d'un conflit armé à la fin du II^e siècle reste limité et doit bien évidemment être considéré avec prudence. Dans le cas des sites considérés au cours de cette thèse, pour que l'hypothèse soit davantage confirmée, peut-être serait-il bon d'engager une approche plus transversale, qui dépasserait largement le cadre de l'étude des *militaria*. Sur le site de la rue des Farges, une étude globale de l'ensemble du petit mobilier conservé en place dans les niveaux d'incendie pourrait éventuellement permettre la mise en évidence d'un faciès particulier propre à des opérations de pillage. Dans certains habitats de Zeugma, les fouilles ont révélé que le mobilier conservé sur place ne consistait qu'en des objets de faible valeur et incomplets, dans bien des cas brisés et jetés au sol, signe d'un espace dépouillé de ses richesses (Dieudonné-Glad *et al.* 2013, 20). Par ailleurs, un examen approfondi de l'ensemble des ossements recueillis sur le site permettrait peut-être, à l'instar du site d'Augst, de recueillir des restes humains épars portant les traces de ces opérations d'exactions. Il reste enfin à espérer que l'avenir des fouilles archéologiques lyonnaises saura nous fournir d'autres exemples de ce type et apporter de nouveaux développements à cette question.

CONCLUSION

De par son statut et son histoire, *Lugdunum* semble avoir tissé, dès ses origines, un lien étroit avec la sphère militaire romaine. Les sources historiques et épigraphiques, présentées succinctement au cours de ce travail, semblent en attester. L'objectif de cette thèse, énoncé en préambule de ce volume, était de tenter d'apporter de nouvelles données pour caractériser l'occupation militaire romaine à *Lugdunum*, à travers l'analyse des mobiliers archéologiques communément appelés *militaria*. Cette conclusion nous offre l'occasion de tirer les enseignements de cette étude, d'énoncer les perspectives qu'elle engendre, tout en pointant du doigt les limites inhérentes à ce type de sujet.

L'étude que nous avons proposée s'est appuyée sur un corpus de 496 restes pour 337 individus. Ces derniers se répartissent sur un ensemble de 40 sites archéologiques disséminés sur le territoire de la colonie romaine et ses abords proches. Dans un premier temps, nous nous sommes employés à définir un cadre méthodologique strict. Le choix a été fait de circonscrire notre étude à une aire géographique restreinte. La sectorisation de ce territoire en zones géographiques bien définies trouve son explication dans les réalités topographiques et administratives du territoire de Lyon antique. La définition du cadre chronologique, qui couvre l'ensemble de l'histoire antique de *Lugdunum*, ne s'est pas faite sans difficultés. Par souci de clarté, nous avons choisi d'opérer une division de la chronologie générale en plusieurs périodes d'amplitudes inégales. Celles-ci se fondent en grande partie sur les grandes périodes d'évolutions de l'armement et de l'équipement militaires romains, sans réellement prendre en compte les évolutions de la ville antique de *Lugdunum*. Nous avons conscience de la subjectivité d'une telle partition, qui peut être remise en cause, mais trouve à nos yeux sa justification et sa pertinence dans la mise en perspectives élargie de nos données lors de la synthèse. La méthodologie employée pour l'analyse des mobiliers s'inscrit dans la lignée des travaux de référence dans le domaine des *militaria* romains, mais aussi dans le prolongement des recherches sur l'*instrumentum* en France. Le croisement de ces deux approches a permis une caractérisation affinée des mobiliers militaires, mais également d'aborder une question peu présente dans les études de *militaria* romains, celle de leur quantification. A cet égard, nous avons pu pointer du doigt les limites du dénombrement des artefacts en nombre minimum d'individus (NMI) et la nécessité d'une pondération systématique des données. Par ailleurs, certaines informations relatives aux artefacts pourront paraître manquantes ou incomplètes au lecteur. Si ces lacunes peuvent être ponctuellement imputables à un manque de temps ou de rigueur de notre part, beaucoup rendent compte des difficultés rencontrées lors de l'acquisition des données. L'éclatement géographique des lieux de dépôts de mobilier, l'absence de documentation systématique sur le terrain et en post-fouille mais aussi la non restauration de certains mobiliers en fer pour les fouilles anciennes de Lyon (par exemple pour le site du Verbe Incarné) ont sans doute entraîné une perte d'informations substantielle pour le sujet qui nous préoccupe.

Au final, le corpus des *militaria* lyonnais pourrait paraître restreint d'un point de vue quantitatif, comparés à certains ensembles de *militaria* connus en Europe. Cependant, il convient de rappeler que les mobiliers considérés ne constituent qu'un échantillon somme toute assez limité du potentiel que recèle la capitale de Gaule Lyonnaise. D'un point de vue archéologique, les fouilles entreprises dans l'agglomération ne demeurent que de petites fenêtres, ouvertes sur un territoire vaste et encore largement inexploré. Cela pris en considération, le corpus des *militaria* lyonnais nous apparaît donc non négligeable, même s'il ne soutient pas encore la comparaison

avec d'autres colonies romaines situées aux frontières de l'Empire et connues pour être proche de camps militaires romains (Augst ou Xanten par exemple). Par ailleurs, si l'on tient compte de la position géographique de *Lugdunum* au Haut-Empire, en marges des lieux de fixation préférentiels de l'armée, la présence de mobilier militaire romain trouve à nos yeux un grand intérêt.

Bien évidemment, cette faiblesse quantitative et l'échantillonnage du corpus conditionne les interprétations que nous avons pu tirer de ces ensembles. Nous nous sommes employés, autant que faire se peut, à prendre toutes les précautions de rigueur lorsqu'il s'agit de « faire parler » ces objets. Malgré tout, certains résultats sont tout de même apparus au terme de l'analyse et nous jugeons bon d'en rappeler ici les principaux enseignements.

L'analyse de *militaria* précoces, recueillis dans les niveaux les plus anciens de la colonie romaine de *Lugdunum*, démontre une « militarisation » des lieux dès les années 40-30 av. J.-C. Déterminer la nature exacte de cette présence armée constitue une gageure à laquelle il est difficile de répondre encore aujourd'hui, au regard du faible lot de mobilier recueilli. S'agit-il de militaires en activité, légionnaires ou auxiliaires, ou de colons militarisés ? Nous ne saurons trancher en l'état actuel de nos connaissances. Il est regrettable que depuis l'article de synthèse proposé par A. Desbat et G. Maza (2008), peu de nouvelles données aient été recueillies concernant les *militaria* romains de la période dite « coloniale ». Les niveaux les plus profonds de la colline de Fourvière, largement oblitérés par les occupations postérieures, sont encore largement inexplorés. Gageons que les décennies futures apportent leur lot de nouvelles données.

L'étude s'est révélée plus riche d'enseignements pour les périodes postérieures. Le corpus, nettement plus abondant, témoigne d'une réelle diversité, une grande partie de l'arsenal militaire à disposition des troupes au Haut-Empire étant présent à *Lugdunum*. Entre le Principat d'Auguste et la fin du II^e siècle de notre ère, nous avons pu observer la prépondérance des éléments de ceintures, de baudrier et de harnachement au détriment de l'armement au sens strict. Les armes offensives et défensives ne sont pas absentes mais caractérisées par un fort degré de fragmentation. Au final, ce faciès se distingue peu d'autres ensembles recueillis en contexte d'agglomérations civiles ou de colonies tels qu'Augst, Avenches ou Xanten. Du point de vue de leur répartition, une grande partie des *militaria* se concentre sur la colline de Fourvière, principalement dans les habitats attenants au centre monumental de la colonie de droit romain. Plusieurs hypothèses ont été émises quant à la présence de ces objets au sein même du tissu urbain. Le croisement des données archéologiques avec les sources historiques et épigraphiques a permis de poser la question de la présence de troupes en activité à *Lugdunum*, en lien avec les cohortes successives en garnison dans la ville. La multiplicité des rôles accordés à ces soldats urbains (militaire, administratif, judiciaire ou policier) nous a interrogés sur leur réel degré d'armement au quotidien. Il est plausible que pour beaucoup de ces *milités*, l'armement et l'équipement militaire étaient sans doute portés avant tout comme insigne de leur statut, ce qui les distingue du reste de la population civile. Dès lors, d'un point de vue archéologique, et en contexte urbain, la distinction entre un armement ou un équipement relevant du militaire en activité de celui relevant d'un vétéran reste un exercice encore périlleux. Cela est d'autant plus vrai pour Lyon, puisque l'on sait grâce à l'épigraphie que soldats d'active et vétérans se côtoyaient quotidiennement dans la capitale de Lyonnaise au Haut-Empire, et encore au III^e siècle de notre ère. À cela s'ajoute une autre difficulté inhérente à ce type de sujet, celle du potentiel usage de certains ces objets à des

fins civiles plus que militaires. Cette question est particulièrement sensible pour ce qui concerne le harnachement équestre. Il en résulte que la présence de *militaria* en contexte urbain ne peut en aucun cas trouver une explication unique mais doit être considérée comme une arborescence de possibilités, dont chacune mérite considération.

Parmi les hypothèses émises au cours de cette thèse, celle de la présence d'un potentiel lieu de stockage d'armement (*armamentarium*) sur le site de la Visitation mérite selon nous une attention particulière. L'idée reste à l'heure actuelle fragile, car malheureusement ce lot de mobilier, encore incomplet et découvert récemment, n'a pas pu être traité de manière exhaustive. Nous espérons vivement qu'une fouille plus extensive du site pourra être menée dans un avenir proche, afin de valider nos pressentiments établis sur la base de ce simple échantillon. Cette découverte nous a tout de même permis de nous interroger sur les formes architecturales prises par les bâtiments militaires en contexte urbain et civil. L'hypothèse que ces derniers devaient être intégrés au cœur même de la ville trouve notre assentiment. A ce titre, nous nous sommes essayés à une réinterprétation du fameux prétendu « sanctuaire de Cybèle ». L'hypothèse d'un bâtiment dévolu à l'état-major militaire de *Lugdunum* constitue une proposition parmi d'autres, en ayant conscience qu'elle saura piquer la curiosité (et sans doute les critiques) des archéologues lyonnais.

L'un des résultats de l'étude, qui nous semble non discutable, est la mise en évidence d'activités de production d'armement et d'équipement militaire à *Lugdunum*. Bien qu'éloignée des frontières de Germanie, la capitale provinciale a ainsi pu jouer un rôle dans l'approvisionnement des troupes armées au début du I^{er} siècle de notre ère. Pour chacun des lots étudiés (au Verbe Incarné ou à Cybèle), nous avons tenté d'établir, sur la base des rebuts du travail des métaux, la nature exacte de ces productions, mais également les différentes étapes de leur fabrication par les artisans. Le site de l'Hôtel-Dieu semble à part et relève sans doute plus d'activités d'assemblage d'équipement sur du cuir que d'une réelle production. Il reste que la nature réelle des contrats établis entre les artisans lyonnais et l'armée est difficile à établir.

L'un des aspects également abordés au cours de cette thèse concernent les mobiliers datés entre la fin du II^e et le début du III^e siècle apr. J.-C. L'étude a montré la singularité de plusieurs lots de *militaria*, associés à des horizons de destructions ou d'incendie, disséminés sur le territoire de la colonie. Ils se caractérisent non seulement par leur état de conservation exceptionnel mais également, pour certains, par leur origine lointaine, aux confins de l'Empire romain. Certains arguments ont été avancés en faveur de vestiges liés à des conflits armés en contexte urbain. Nous espérons qu'ils auront su retenir l'attention du lecteur.

Enfin, l'étude s'est révélée pauvre d'enseignements en ce qui concerne les périodes les plus récentes de Lyon antique. Nous regrettons que nos recherches dans les réserves des musées et dans les dépôts des instances de l'archéologie lyonnaise n'aient pas permis la découverte de davantage d'objets associés à l'antiquité tardive (IV^e siècle). A Lyon, l'arasement souvent prononcé des vestiges datés de ces périodes, et leur oblitération par les niveaux d'époque médiévale et moderne, explique sans doute ce résultat. Au cours de notre travail, la question s'est posée d'intégrer ces périodes dans le cadre chronologique défini pour la thèse. Le choix a été fait de conserver au sein de l'étude les rares objets identifiés, bien que leur pertinence puisse être remise en question.

Pour finir, nous souhaiterions que ce travail de thèse soit avant tout envisagé comme un pre-

mier essai sur la question des *militaria* à *Lugdunum*. Si ce travail n'a pas su répondre à toutes les questions émises au préalable, certains pistes inédites ont pu être ouvertes et contribuer, nous l'espérons, à notre connaissance de l'armée romaine à Lyon. A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs objets militaires inédits ont déjà été sortis de terre, lors de récentes fouilles archéologiques préventives. Gageons que les recherches de terrain à venir sauront également révéler leur lot de surprises.

BIBLIOGRAPHIE

Volume I : Texte

Bibliographie

Abréviations

- APA : *Anales de Prehistoriay Archeología*
Archaeol. J. : *Archeological Journal*
AJA : *American Journal of Archaeology*
AS : *Archéologie Suisse*
Arch. Korr : *Archäologische Korrespondenzblatt*
BAR : *British Archaeological Reports*
BJ : *Bonner Jahrbuch*
Bull.CH : *Bulletin de correspondance hellénique.*
Bull.Instr. : *Bulletin Instrumentum*
DAF : *Documents d'Archéologie Française*
DAM : *Documents d'Archéologie Méridionale*
DARA : *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*
Cah. Arch. Loire : *Cahiers Archéologiques de la Loire*
Cah. Glotz : *Cahiers du Centre Gustave Glotz*
KSARP : *Kölner Studien zur Archäologie der Römischen Provinzen*
ISAW Papers : *Institute for the Study of the Ancient World Papers*
JGPr.V : *Jahresbericht des Gesellschaft Pro Vindonissa*
JRA : *Journal of Roman Archaeology*
JRMES : *Journal of Roman Military Equipment Studies*
MEFRA : *Mélanges de l'École Française de Rome*
Nassau. Ann. : *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*
ORL : *Obergermanisch-Raetische Limes*
RA : *Revue Archéologique*
RACF : *Revue Archéologique du Centre de la France*
RAE : *Revue Archéologique de l'Est*
RAECE : *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*
RAN : *Revue Archéologique de Narbonnaise*
RAO : *Revue Archéologique de l'Ouest*
REL : *Revue des Études Latines*
RGZM : *Römisch-Germanische Zentralmuseum*
ROMECC : *Roman Military Equipment Conference*
SJ : *Saalburg Jahrbuch*
VGPr.V : *Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa*

Abascal/Sanz 1993

ABASCAL PALAZON (J. M.), SANZ GAMO (R.) – *Bronces antiguos del Museo de Albacete*. Albacete, 1993.

Adams 2015

ADAMS (C.) – Society and the Roman Army : Principate. *In* : Le Bohec 2015, p.908-909.

Albrecht 1942

ALBRECHT (C.) - *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe, vol.2*. Dortmund, 1942.

Alexandra/Gilbert 2009

ALEXANDRA (A.), GILBERT (F.) – *Légionnaires, auxiliaires et fédérés sous le Bas-Empire romain*. Paris, Editions Errance, 2009, 109 p.

Alicu et al. 1994

ALICU (D.), COCIS (S.), ILIES (C.), SOROCEANU (A.) – *Small finds from Ulpia Traiana Sarmizegetusa I*. Sarmizegetusa Monograph 4, The National History museum of Transylvania, Cluj-Napoteca, 1994.

Allason-Jones 1988

ALLASON-JONES (L.), BISHOP (M.C.) – *Excavations at Roman Corbridge. The Hoard*. Historic Buildings and Monuments Commission for England, Londres, 1988.

Allason-Jones 1991

ALLASON-JONES (L.) – Objects of Copper Alloy. *In* : N. Holdbrook, P. T. Bidwell (dir.), *Roman Finds from Exeter*. Exeter Archaeological Reports 4, Exeter, p.242-263.

Allason-Jones/Miket 1984

L. ALLASON-JONES (L.), MIKET (R.) – *The Catalogue of small finds from South Shields Roman Fort*, Newcastle-upon-Tyne 1984.

Allimant 1993

ALLIMANT (A.) – Les fossés du plateau de Lautagne, Valence (Drôme). *RAN* 26, 1993, p.113-116.

Allison 2006

ALLISON (P. M.) – The Insula of the Menander at Pompeii, vol. III. The finds, a contextual study. Oxford, 2006.

Allmer/Dissard 1887-1888

Allmer (A.), Dissard (P.). — *Trion : antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion*. Lyon, 1887-1888.

Amandry/Schmitt 2007

AMANDRY (M.), SCHMITT (L.) – Histoire de l'atelier de Lyon, des origines à Clodius Albinus. *In* : Le Mer/Chomer 2007, p.223-225.

Anderson 1984

ANDERSON (A.) – *Roman military tombstones*. Aylesbury, 1984.

Anderson et al. 2003

ANDERSON (T.), AGUSTANI (C.), DUVAUCHELLE (A.), SERNEELS (V.), CASTELLA (D.) –

Volume I : Texte

Des artisans à la campagne. Carrières de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (F). Archéologie fribourgeoise n° 19, Fribourg, 2003.

Arcellin/Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. — *La quantification des céramiques. Conditions et protocole.* Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998.

Arlaud et al. 1994

ARLAUD (C.), BURNOUF (J.), BRAVARD (J.-P.), LUROL (J.-M.), VÉROT-BOURRÉLY (A.) — *Lyon St-Jean. Les fouilles de l'îlot Tramassac.* DARA 10, Lyon, 1994.

Arlaud et al. 2000

ARLAUD (C.), LUROL (J.-M.), SAVAY-GUERRAZ (S.), VÉROT-BOURRÉLY (A.) — *Lyon, les dessous de la Presqu'île. Bourse-République-Célestins-Terreaux. Sites Lyon Parc Auto.* DARA 20, Lyon, 2000.

Arminjon 1998

ARMINJON (C.) (dir.), BILIMOFF (M.) — *L'art du métal : vocabulaire technique.* Paris, 1998.

Arnaud 2001

ARNAUD (P.) — Evènement et fait archéologique : les événements de 69 et leur impact sur les Alpes-Maritimes. *Cahiers de la Méditerranée* 62, Nice, 2001, p.1-15.

Aubin et al. 1999

AUBIN (G.), BARATTE (F.), LASCOUX (J.-P.), METZGER (C.) — *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône).* Lyon, DARA 17, 1999.

Audin 1964

AUDIN (A.) — *Essai sur la topographie du Lugdunum.* Institut d'Etudes Rhodaniennes, Lyon, 1959.

Audin 1979

AUDIN (A.) — *Lyon : Miroir de Rome.* Paris, Editions Fayard, 1979.

Audin/Méjat 1957

AUDIN (A.), MEJAT (R.) — Fouilles Rue Tramassac. *Cahiers Rhodaniens* IV, 1957, p.57-61.

Audin et al. 1964

AUDIN (A.), GRUYER (J.), MOREL (G.) — Le "rebut" de la Quarantaine (au musée de la Civilisation gallo-romaine). *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais* 3, 1964, p.81-87.

Audra 2007

AUDRA (A.) — Synthèse des trouvailles monétaires. *In : Le Mer/Chomer* 2007, p.231-236.

Aurrecochea 1996

AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.) — Bronze studs from Roman Spain. *JRMES* 7, 1996, p.97-146.

Aurrecochea 2003-2004

AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.) — New perspectives about the evolution and chronology of roman segmental armours (lorica segmentata and manica), based on hispanic findings. *JRMES* 14/15, 2003/2004, p.49-55.

Aurrecochea 2007

AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.) — Las armaduras segmentadas (*loricae segmentatae*) en los yacimientos

romanos de la provincia de León : un estudio de conjunto. *Archivo Español de Arqueología* 80, 2007, p.153-182.

Aurrecoechea 2010

AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.) – Las armaduras romanas en Hispania: protectores corporales para la infantería y la caballería. *Gladius* XXX, 2010, p.79-98.

Aurrecoechea/Amaré 2006

AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.), AMARÉ TAFALLA (T.) - Piezas óseas halladas en Astorga, pertenecientes a arcos y ballestas romanas. In : A. Morillo (dir.), *Arqueología Militar Romana en Hispania II. Producción y abastecimiento en el ámbito militar*. León, 2006, p.503-514.

Ayala/Vérot-Bourrély 2009

AYALA (G.), VÉROT-BOURRÉLY (A.) – Lyon Saint-Georges : approche géo-archéologique d'un site fluvial dans l'Antiquité. In : F. Dumasy, F. Querel (dir.), *Archéologie et environnement dans la Méditerranée antique*. Paris, p.247-262.

Bailly-Comte 2001

BAILLY-COMTE (G.) – *Etude d'ateliers de forgerons et de bronziers à Lugdunum (Lyon) à travers l'étude des déchets métallurgiques et des structures artisanales, découverts sur le site du Clos du Verbe Incarné (colline de Fourvière), îlots VII et VIII*. Mémoire de Maîtrise, Université Lyon 2, 3 vol., 2001.

Barberan et al. 2012

BARBERAN (S.), GAFÀ-PISKORZ (R.), LONGEPIERRE (S.), RAUX (S.), COLL. FEUGÈRE (M.), SACHOT (G.) – Catalogue du petit mobilier. In : H. Pomarède, S. Barberan, O. Maufras, L. Sauvage (dir.), *La villa de Saint-André de Codols (Nîmes, Gard) du Ier au XIIIe s. de n. è.* Monographie d'Archéologie Méditerranéenne 32, Lattes, 2012, p.315-345.

Barbet et al. 2014

BARBET (G.), JOAN (L.), ANCEL (M.-J.) (dir.) – *La nécropole gallo-romaine des «Charmes d'Amont» à Tavaux (Jura)*. Montagnac, 2014.

Barruol/Sauzade 1969

BARRUOL (G.), SAUZADE (G.) – Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du I^{er} siècle av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, *Revue d'Etudes ligures* 35, 1969, p.15-89

Bataille 2008

BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Editions universitaires de Dijon, Dijon 2008, 258 p.

Baatz 1966

BAATZ (D.) – Zur Geschützbewaffnung römischer Auxiliärtruppen in der frühen und mittleren Kaiserzeit. *BJ* 166, 1966, p.194-207.

Baatz 1978

BAATZ (D.) – Das Torsiongeschütz von Hatra. *Antike Welt* 9, 1978, p.50-57.

Baatz 1994

BAATZ (D.) – *Bauten und Katapulte des römischen Heeres*. Stuttgart, 1994.

Baatz 1999

BAATZ (D.) – Katapulte und mechanische Handwaffen des spätrömischen Heeres. *JRMES* 10, 1999, p.5-19.

Baatz 2015

BAATZ (D.) – Catapult. In : Y. Le Bohec (dir.), *The Encyclopedia of the Roman army*. Chichester, 2015.

Baatz/Feugère 1981

BAATZ (D.), FEUGÈRE (M.) – Eléments d'une catapulte romaine trouvée à Lyon. *Gallia* 39, 1981, p. 201-209.

Barruol 1996

BARRUOL (G.) – La staute du guerrier de Vachères (Alpes-de-Haute-Provence). *RAN* 29, 1996, p.1-12.

Bastien 1988

BASTIEN (P.) – *Le monnayage de l'atelier de Lyon de la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363)*. Numismatique romaine : essais, recherches et documents n°XI, Wetteren, 1980.

Bateson 1981

BATESON (J. D.) – *Enamel-working in Iron Age, Roman and Sub-Roman Britain*. BAR 93, Oxford, 1981.

Bauchhenss 1978

BAUCHHENSS (G.) – *Germania inferior : Bonn und Umgebung. Militärische Grabdenkmäler*. CSIR Deutschland III.1. Bonn, 1978.

Béal 1983

BEAL (J.-C.) – *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon*. Centre d'Etude romaine et Gallo-Romaine, Lyon III, NS n°1, Lyon, 1983, 492 p.

Béal 1983a

BEAL (J.-C.) – Les ateliers gallo-romains de tabletterie à Lyon et à Vienne. *Latomus* XLII, Fasc. 3, p.607-618.

Béal 1984

BEAL (J.-C.) – *Musée de Vienne, France. Les objets en os et en ivoire*. Collection Documents n°1, Vienne, 1984.

Béal/Coquidé/Tenu 2013

BEAL (J.-Cl.), COQUIDE (C.), TENU (R.) (dir.) – *Ludna et Asa Paulini. Deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*. DARA, 39, Lyon, 2013.

Béal/Genin 1987

BEAL (J.-C.), GENIN (M.) – Élément d'arc antique en bois de cerf découverts au Verbe Incarné à Lyon. *Art et Archéologie en Rhône-Alpes* 3, 1987, p.3-10.

Béal/Feugère 1983

BEAL (J.-C.), FEUGERE (M.) - Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale. *DAM* 6, 1983, p.115-126.

Béal/Feugère 1987

BEAL (J.-C.), FEUGERE (M.) - Epées miniatures à fourreau en os, d'époque romaine. *Germania* 65, 1987, p.89-105.

Bechert 1974

BECHERT (T.) – *Asciburgium: Ausgrabungen in einem römischen Kastell am Niederrhein*. Duisburger Forschungen Bd. 20, Duisburg: W. Braun, 1974, 215 p.

Beck/Chew 1991

BECK (F.), CHEW (H.) – *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*. Paris, 1991.

Bellon/Perrin 2007

BELLON (C.), PERRIN (F.) – Origines pré et protohistoriques de Lyon. *In* : Le Mer/Chomer 2007, p.124-133.

Bellon et al. 2014

BELLON (C.), PERRIN (F.), PLANTEVIN (C.) – Un *umbo* de bouclier de la fin de l'âge du Fer sur le site laténien de Décines »Montout« (dép. Rhône). *Arch. Korr.* 44, 2014, p.509-523.

Bérard 1988

BÉRARD (F.) – Le rôle militaire des cohortes urbaines. *MEFRA* 100, 1988, p.159-182.

Bérard 1991

BÉRARD (F.) – Aux origines de la cohorte urbaine de Carthage. *Antiquités africaines* 27, 1991, 39-51.

Bérard 1992

BÉRARD (F.) – Vie, mort et culture des vétérans d'après les inscriptions de Lyon. *REL* 70, 1992, p.166-192.

Bérard 1993

BÉRARD (F.) – La garnison de Lyon à l'époque julio-claudienne. *In* : Le Bohec 1993, p. 9-22.

Bérard 1993a

BÉRARD (F.) – Une nouvelle inscription militaire lyonnaise. *MEFRA* 105, 1993, p.39-54.

Bérard 1995

BÉRARD (F.) – La cohorte urbaine de Lyon : une unité à part dans la rangordnung ? *In* : Y. Le Bohec (dir.) : *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire*. Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994). De Boccard, Paris, 1995, p. 373-382.

Bérard 1999

BÉRARD (F.) – L'organisation municipale de la colonie de Lyon. *In* : M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier (dir.), *Cités, municipes, colonies*. Paris, 1999, p.97-126.

Bérard 2000

BÉRARD (F.) – La garnison de Lyon et *les officiales* du gouverneur de Lyonnaise. *In* : G. Alföldy, B. Dobson et W. Eck (dir.), *Heer, Kaiser und Gesellschaft in der Römischen Kaiserzeit. Gedenkschrift für Eric Birley*. Stuttgart, 2000, p.279-305.

Bérard 2001

BÉRARD (F.) – Remarques sur les gentilices des soldats des légions de Germanie détachés à Lyon dans la première moitié du IIIe siècle. *In* : M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, 2001, p.667-690.

Bérard 2004

BÉRARD (F.) – Quelques *officiales*, entre Lyon et Rome. *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 15, 2004, p.357-369.

Bérard 2005

BÉRARD (F.) – Vitalinis Felix, vétéran légionnaire et marchand de céramiques à Lyon. In : H. Savay-Guerraz (dir.), *Rencontres en Gaule romaine*. Strasbourg, 2005, p.113-114.

Bérard 2012

BÉRARD (F.) – Deux frères bataves en service dans l'armée romaine au début du IIIe siècle, à la lumière de deux inscriptions de Lyon et de *Gemellae*. In : B. Cabouret, A. Gros Lambert et C. Wolff (dir.), *Visions de l'Occident romain. Hommages à Yann Le Bohec*, T.1. Lyon, 2012, p.381-397.

Bérard 2015

BÉRARD (F.) – *L'armée romaine à Lyon*. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome n°370. Rome, 2015.

Berger/Helmig 1991

BERGER (L.), HELMIG (G.) – Die Erforschung der augustäischen Militärstation auf dem Basler Münsterhügel. In : B. Trier (dir.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*. Münster:Aschendorff, 1991, p.7-24.

Berger et al. 2010

BERGER (F.), BITTMANN (F.), GESCHWINDE (M.), LÖNNE (P.), MEYER (M.), MOOSBAUER (G.) – Die römisch-germanische Auseinandersetzung am Harzhorn (Ldkr. Northeim, Niedersachsen), *Germania* 88, 2010, p.313-402)

Bernard et al. 1998

BERNARD (H.), BESSAC (J.-C.), MARDIKIAN (P.), FEUGERE (P.) – L'épave romaine de marbre de *Porto Novo*. *JRA* 11, 1998, p.53-81.

Bertrand 1998

BERTRAND (I.) – *Objets de parure et instrumentum domesticum du théâtre du Vieux-Poitiers (Naintré-Vienne)*. Cahiers du pays Chauvinois 18, Poitiers, 1998.

Bertrand 2007

BERTRAND (I.) – Les mobiliers domestiques en contexte urbain dans le centre-ouest des Gaules (fin Ier s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.): problématique et exemples. *APA* 23-24, 2007-2008, Murcia, p.161-197.

Besuijen 2008

BESUIJEN (G.) - *Rodanum. A Study of the Roman Settlement at Aardenburg and its Metal Finds*. Leiden, 2008.

Biborski 1994

BIBORSKI (M.) – Römische Schwerter mit Verzierung in Form von figürlichen Darstellungen und symbolischen Zeichen. In: C. von Carnap-Bornheim (dir.), 1994, p.109-136

Biborski 1994a

BIBORSKI (M.) – Römische Schwerter im Gebiet des europäischen Barbaricum. In : Van Driel-Murray 1994, p. 169-197.

Biborski 1997

BIBORSKI (M.) – Balteusschliesse aus dem Hortfund von Lubiana, Gem. Koscierzyna, Woiw. Gdansk, vor dem Hintergrund anderer Fundstücke dieser Art. In : *Kultura Przeworska, T. III*, Lublin 1997, p. 243-254.

Biborki/Ilkjær 2006

BIBORSKI (M.), ILKJÆR (J.) – *Illerup Ådal 12. Die Schwerter. Textband.* Moesgård, 2006.

Biborki/Ilkjær 2006a

BIBORSKI (M.), ILKJÆR (J.) – *Illerup Ådal 12. Die Schwerter.* Katalog, Tafeln und Fundlisten. Moesgård, 2006.

Birley 1961

BIRLEY (E.) – *Research on Hadrian's Wall.* Kendal, 1961.

Birley 1982-1983

BIRLEY (E.) – Veterans of the Roman army in Britain and elsewhere, *Ancient society* 13/14, p.265-276.

Birley 1996

BIRLEY (R.) – *Vindolanda volume IV. The small finds, Fascicule 1. The Weapons.* Vindolanda Research Report 4, Greenhead, 1996, 51 p.

Birley 2002

BIRLEY (A. R.) – Fifty years of Roman frontier Studies. *In* : Ph. Freeman, J. Bennett, Z. T. Fiema, B. Hoffmann (dir.), *Limes XVIII, Proceedings of the XVIIIth International Congress of Roman Frontier Studies held in Amman, Jordan* (September 2000). BAR Int. Series 1084, Oxford, 2002. p.1-10.

Bishop 1983

BISHOP (M. C.) – The Camomile Street soldier reconsidered. *Transactions of the London and Middlesex Archaeological Society* 34, 1983, p.31-48.

Bishop 1985

BISHOP (M. C.) – The military *fabrica* and the production of arms in the Early Principate, *In* : M.C. Bishop (dir.), *The production and distribution of Roman military equipment*, Oxford (BAR Int. Ser. 275), p.1-30.

Bishop 1987

BISHOP (M. C.) – The Evolution of certain Features. *In* : M. Dawson (dir.) : *Roman Military Equipment. The Accoutrements of War.* Proceedings of the third Roman Military Equipment Research Seminar. BAR International Series 336, 1987, p. 109-139.

Bishop 1988

BISHOP (M. C.) – Cavalry equipment of the Roman army in the first century A.D. *In* : Coulston 1988, p. 65-195.

Bishop 1989

BISHOP (M. C.) – O Fortuna: a sideways look at the archaeological record and Roman military equipment. *In*: C. van Driel-Murray (dir.), *Roman Military Equipment: the Sources of Evidence.* Proceedings of the Fifth ROMECE, BAR International Series 476, p.1-12.

Bishop 1990

BISHOP (M.C.) – Legio V Alaudae and the crested lark. *JRMES* 1, 1990, p.161-164

Bishop 1991

BISHOP (M. C.) – Soldiers and military equipment in the towns of roman Britain. *In* : Maxfield, Dobson 1991, p. 21-28.

Bishop 1992

Volume I : Texte

BISHOP (M. C.) – The early imperial apron. *JRMES* 3, Oxbow Books, 1992, p. 81-104.

Bishop 1996

BISHOP (M. C.) – *Finds from Roman Aldborough. A Catalogue of Small Finds from the Romano-British Town of Isurium Brigantum*. Oxbow Monograph 65, Oxford, Oxbow Books, 1996, 116 p.

Bishop 1999

BISHOP (M. C.) – The Newstead “lorica segmentata”. *JRMES* 10, 1999, p.27-43.

Bishop 2002

BISHOP (M. C.) – *Lorica Segmentata, Vol.I: A Handbook of Articulated Roman Plate Armour*. *JRMES* Monograph 1, Great Britain, Armatura Press, 2002, 112 p.

Bishop 2002a

BISHOP (M. C.) – A catalogue of military weapons and fittings. *In* : Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002, p.7-12.

Bishop/Coulston 2006

BISHOP (M. C.), COULSTON (J. C. N.) – *Roman military equipment from the Punic Wars to the fall of Rome*. Oxford, 2006.

Bishop/Dore 1988

BISHOP (M. C.), DORE (J. N.) – *Corbridge. Excavations of the Roman fort and town, 1947-80*. Archaeological Report n°8, London, Historic Buildings & Monuments Commission for England, 1988, 323 p.

Bockius 1989

BOCKIUS (R.) – Ein römisches scutum aus Urmitz, Kreis Mayen-Koblenz. Zu Herkunft und Verbreitung spindelförmiger Schildbuckelbeschläge im Gebiet nördlich der Alpen. *Arch. Korr.* 19, 1989, p.269-282.

Böhme 1972

BÖHME (A.) – Die Fibeln der Kastelle Saalburg und. Zugmantel. *SJ* 29, p. 5-112

Bojović 1983

BOJOVIĆ (D.) – *Rimske Fibule Singidunum*. Muzej Grada Beograda. Belgrade, 1983.

Bonnamour 1990

BONNAMOUR (L.) (dir.) – *Du silex à la poudre ... 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac 1990.

Bonnamour 2001/2002 :

BONNAMOUR (L.) – Un bateau gravé sur un outil de marinier antique trouvé à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). *R.A.E.* 51, 2001-2002, p.477-480.

Bonnamour/Dumont 1994

BONNAMOUR (L.), DUMONT (A.) – Les armes romaines de la Saône : état des découvertes et données récentes de fouilles, *JRMES* 5, 1994, p.141-154.

Bonnamour et al. 2001/2002

BONNAMOUR (L.), GROS (O. et A.-C.), coll. FEUGERE (M.) – Une étonnante découverte d'armes romaines effectuée à Ouroux-sur-Saône (Saône-et-Loire) à la fin du XIXe siècle. *RAE* 51, 2001/2002, p.481-487.

Boppert 1992

BOPPERT (W.) - *Militarische Grabdenkmäler aus Mainz, und Umgebung*. CSIR Deutschland II.5, Mainz, 1992.

Borlenghi 2003

BORLENGHI (A.) – L'acquedotto romano del Gier a Lione : novi apporti dalla scoperta di due bolli laterizi. *Epigraphica* LXV, p.316-330.

Boube-Piccot 1980

BOUBE-PICCOT (Chr.) – *Les bronzes antiques du Maroc III. Les chars et l'attelage*. Études et travaux d'archéologie marocaine vol.VIII, Musée des Antiquités, Rabat, 1980, 445 p.

Boube-Piccot 1994

BOUBE-PICCOT (Chr.) – *Les bronzes antiques du Maroc IV. L'équipement militaire et l'armement*. Paris, Éditions recherche sur les civilisations, 1994, 394 p.

Boucher 1971 :

BOUCHER (St.) – *Vienne. Bronzes antiques*. Inventaire des collections Publiques Françaises, 17, Paris 1971.

Boucher 2003

BOUCHER (Th.) – Des Celtes aux Carolingiens. *In* : M. Hubert-Pellier, G. Cordier, Th. Boucher, *Le Véron*. Écomusée du Véron, 2003, p. 135-196.

Boucher 2004

BOUCHER (Th.) – Quelques objets provenant de la civitas des Turones (Indre-et-Loire, F). *Bull. Instr.* 20, déc. 2004, p. 20-24.

Boucher 2008

BOUCHER (Th.) – Un nouveau type d'attaches romaines : les appliques à anneau pivotant et tenons en « T ». *Bull. Instr.* 38, déc. 2008, p.21-27.

Boucher et al. 1980

BOUCHER (S.), PERDU (G.), FEUGÈRE (M.) – *Bronzes antiques du Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon 2 : Instrumentum, Aegyptica*. Lyon : Musée de la civilisation gallo-romaine, diffusion de Boccard, 1977, 135 p.

Bouchette et al. 1998

BOUCHETTE (A.), BOULESTIN (B.), BOURHIS (J.-R.), BUISSON (J.-F.), DUFFAULT (C.), GOMEZ DE SOTO (J.), LEMOINE (S.), TOURNEPICHE (J.-F.), VERNOU (C.), VIEAU (M.), COUTUREAU (M.) – *Le char romain du Musée Archéologique de Saintes*. Saintes, 1998.

Bowman/Thomas 1983

Bowman (A.K.), Thomas (J.D.) – *Vindolanda: the Latin writing-tablets*. Britannia Monograph Series 4. London, 1983..

Breeze et al. 1976

BREEZE (D.J.), CLOSE-BROOKS (J.), GRAHAM RITCHIE (J. N.), SCOTT (I.R.), YOUNG (A.) – The ownership of arms in the Roman army. *Britannia* 7, p.93–95.

Broadhead 2007

BROADHEAD (W.) – Colonization, land distribution, and veteran settlement. *In* : P. Erdkamp (dir.),

Volume I : Texte

A companion to the Roman Army. Malden, 2007, p.148-163.

Brouquier-Reddé 1995

BROUQUIER-REDDÉ (V.) – Le petit matériel : objets en métal, en pâte de verre et en os. *In* : Gougey/Reddé 1995, p.316-358.

Brouquier-Reddé/Deyber 2001

BROUQUIER-REDDE (V.), DEYBER (A.) – Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers. *In* : Reddé/v. Schnurbein 2001, p.293-333.

Brouwer 1982

BROUWER (M.) – Römische Phalerae und andere Lederbeschlag aus dem Rhein. Oudheid Kundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden, 63, 1982, p.145-199.

Brunaux et al. 1990

BRUNAUX (J.-L.), FICHTL (S.), MARCHAND (Chr.) – Das “Camp César” bei La Chaussée-Tirancourt (Somme). *Saalburg Jahrbuch*, 45, 1990, p.5-45.

Bullinger 1972

BULLINGER (H.) – UTERE FELIX : à propos de la garniture de ceinturon de Lyon. *Gallia* 30, CNRS, Paris, 1972, p. 276-283.

Bullinger 1969

H. Bullinger – *Spätantike Gürtelbeschläge. Typen, Herstellung, Tragweise und Datierung*. Dissertation Archaeologica Gandenses XII, Brugge 1969.

Buora 1996

BUORA (M.) - Militaria da Aquileia e lungo la via dell'ambra (I sec. a. C. - I sec. d. C.). *In* : M. Buora (dir.), *Lungo la via dell'Ambra. Apporti altoadriatici alla romanizzazione dei territori del medio Danubio (I sec.a.C.- I sec.d.C.)*. Atti del Convegno Internazionale di Studi, Udine, 1996, p.157-180.

Buora 2001

BUORA (M.) – Militaria in Aquileia. *JGPr*, 2001, p.41-52.

Bushe-Fox 1949

BUSHE-FOX (J.-P.) – Fourth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent. Oxford, 1949.

Carnap-Bornheim 1991

VON CARNAP-BORNHEIM (C.) – *Die Schwerriemenbügel aus dem Vimose (Fünen). Zur Typologie der Schwerriemenbügel der römischen Kaiserzeit im Barbaricum und in den römischen Provinzen*. Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg 38. Marburg, 1991.

Carnap-Bornheim 1994

VON CARNAP-BORNHEIM (C.) – *Beiträge zu römischer und barbarischer Bewaffnung in den ersten vier nachchristlichen Jahrhunderten (Marburger Kolloquium 1994)*. Lublin/Marburg, 1994.

Carnap-Bornheim 2002

VON CARNAP-BORNHEIM (C.) – Der Trachtschmuck, die Gürtel und das Gürtelzubehör. *In* : Peška, Tejral 2002, p.189-306.

Casey et al. 1993

CASEY (P. J.), DAVIES (J. L.), EVANS (J.) – *Excavations at Segontium (Caernarfon) Roman fort, 1975-*

1979. CBA Research Report 90, 1993.

Casey/Hoffmann 1998

CASEY (P. J.), HOFFMANN (B.) Rescue Excavations in the *Vicus* of the Fort at Greta Bridge, Co. Durham, 1972-1974. *Britannia* 29, 1998, p.111-183.

Cat. Autun 1987

MUSEE ROLIN – *Autun Augustodunum, capitale des Eduens*. Catalogue de l'exposition, Autun, 1987.

Cat. Dijon 1978

MUSEE ARCHEOLOGIQUE - *Le cycle de la matière : l'os*. Catalogue d'exposition, Dijon, 1978.

Cat. Yonne 1981

MUSEE DE L'AVALLONNAIS – *Bronzes antiques de l'Yonne*. Catalogue d'exposition, Avallon, 1981.

Caumont 2011

CAUMONT (O.) – *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires dans le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Flaviers à Mouzon (Ardennes)*. Monographies Instrumentum 39, Montagnac 2011.

Cavada 2002

CAVADA (E.) – Militaria tardoantichi (fine IV-V secolo) dalla valle dell'Adige e dalle aree limitrofe. L'informazione archeologica. In: M. Buora (dir.), *Miles romanus dal Po al Danubio nel Tardoantico*. Atti del Convegno internazionale, Pordenone Concordia Sagittaria, 17-19 marzo 2000. Pordedenone, 2002, p.139-162.

Chabot/Feugère 1993

CHABOT (L.), FEUGÈRE (M.) - Les armes de l'oppidum de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) et la destruction du site au Ier siècle avant notre ère. *DAM* 16, 1993, p.337-351.

Chabrié et al. 2010

CHABRIE (Chr.), DAYNES (M.), GARNIER (J.-F.) *La présence militaire au 1er siècle à Eysses, Ville-neuve-sur-Lot, 47 : puits et dépotoir du site de Cantegrel*. Documents archéologiques du Grand Ouest 1, Bordeaux, 2010.

Chapman 2005

CHAPMAN (E.M.) – *A Catalogue of Roman Military Equipment in the National Museum of Wales*. BAR British Series 388, Oxford, 2005.

Chapotat 1970

CHAPOTAT (G.) – *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*. Lyon, 1970.

Chastel et al. 1995

CHASTEL (J.), PLASSOT (E.), THIÉRIOT (F.) – Le quartier Saint-Pierre : la voie et les sépultures gallo-romaines. In : E. Delaval, C. Bellon, J. Chastel, E. Plassot, L. Tranoy : *Vaise, un quartier de Lyon antique*. DARA n°11, Série Lyonnaise n°5, Lyon, 1995, p.36-70.

Chirila/Gudea 1972

CHIRILA (E.), GUDEA (N.) – *Das Römerlager von Buciumi : Beiträge zur Untersuchung des Limes der Dacia Porolissensis*. Cluj, 1972.

Ciugudean 1997

CIUGUDEAN (D.) – *Obiectile din os, corn si fildes de la Apulum*. Alba Iulia, 1997.

Ciugudean 2011 :

CIUGUDEAN (D.) – “Ringschnallencingulum” - type belts from Apulum. *In* : I. Piso, V. Rusu-Bolindeț, R. Varga, S. Mustață, E. Beu-Dachin, L. Ruscu (eds.), *Scripta Classica. Radu Ardevan sexagenario dedicata*. Cluj-Napoca 2011, p.99-113.

Clarke/Clarke 1948

CLARKE (J.M.C.), CLARKE (R.R.) – A Roman decorated helmet and other objects from Norfolk. *JRS* 38, p.20-27.

Clément 2016

CLEMENT (B.) - *Construire à Lugdunum. Organisation, formes et évolution de l'architecture domestique (IIe av. – IIIe siècle apr. J.-C.)*. Thèse de doctorat. Université Louis Lumière Lyon 2. 3 vol, 2016.

Cociș 2004

COCIȘ (S.) – *Fibulele din Dacia romana / The Brooches from Roman Dacia*. Cluj-Napoca 2004.

Collis 1973

COLLIS (J.) – Burials with weapons in Iron Age Britain. *Germania* 51, 1973, p.121-133.

Connolly 1986

CONNOLLY (P.) – A reconstruction of a Roman saddle. *Britannia* 17, p.353-355.

Connolly 1991

CONNOLLY (P.) – The fastening of the *gladius* to the belt in the early Empire. *Gladius* 3, 1991, p.8-9.

Connolly 1997

CONNOLLY (P.) – *Pilum, gladius* and *pugio* in the Late Republic. *In* : Feugère 1997a, p.41-57.

Connolly/Van Driel-Murray 1991

CONNOLLY (P.), VAN DRIEL-MURRAY (C.) - The *Roman cavalry saddle*. *Britannia* 22, 1991, p.33-50.

Cool/Philo 1998

COOL (H. E. M.), PHILO (C.) – *Roman Castleford. Excavations 1974-85. Volume I, The small finds*. West Yorkshire Archaeology Service, 1998, 421 p.

Cool et al. 1995

COOL (H. E. M.), LLOYD-Morgan (G.), HOOLEY (A. D.) – *Finds from the fortress. The Archeology of York. The small finds 17/10*. York Archaeological Trust for excavation and Research, Henry Ling Ltd, The Dorset Press, Dorchester, 1995, p. 1513-1686.

Cordie-Hackenberg 1998

CORDIE-HACKENBERG (R.) – Die antike Siedlung von Belginum. Bericht über das Forschungsprojekt in Vicursareal. *Trierer Zeitschrift* 61, 1998, p.81-91.

Cordier/Boucher 2006

CORDIER (G.), BOUCHER (Th.) – *Préhistoire, Protohistoire et Gallo-Romain dans les Collections des Amis du Vieux-Chinon*. Chinon, 2006.

Cosme 2007

COSME (P.) - Les fournitures d'armes aux soldats romains. *In* : L. De Blois, E. Lo Cascio (dir.), *The Impact of The Roman Army (200 BC –AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural As-*

pects. Leiden, Boston, 2007. P.239-260.

Couissin 1926

COUISSIN (P.) – *Les armes romaines. Essai sur les Origines et l'Evolution des Armes individuelles du Légionnaire romain*. Paris, 1926.

Coulston 1985

COULSTON (J.C.) – Roman Archery Equipment. In: M.C. Bishop (dir.), *The Production and Distribution of Roman Military Equipment*. BAR International Series, 275. Oxford 1985, p.220-336.

Coulston 1987

Coulston (J. C.) – *Roman Military Equipment on third century Tombstones*. BAR, International Series 336, 1987, p.141–156.

Coulston 1988

COULSTON (J.C.) (dir.) – *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers. Proceedings of the Fourth Roman Military Equipment Conference (ROMECC)*. Oxford, BAR International Series 394, 1988.

Coulston 2004

COULSTON (J.C.) – Military identity and personal self identity. In : L. de Ligt, E. A. Hemelrijk, H. W. Singor, *Roman Rule and Civic Life. Local and regional perspectives. Proceedings of the fourth workshop of the international network. Impact of Empire (Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)*. Amsterdam, 2004, p.133-152.

Coulston 2005

COULSTON (J. C.) – Roman military equipment and the archaeology of conflict. In: Jobst 2005, p. 19-32.

Crummy 1983

CRUMMY (N.) – *The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-9*. Colchester Archaeological Reports 2, Colchester, 1983.

Cunliffe 1968

CUNLIFFE (B.) – *Fifth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*. Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XXIII, Londres, 1968.

Curle 1911

CURLE (J.) – *A roman frontier post and its people. The fort of Newstead in the parish of Melrose*. Glasgow. J. Maclehose and sons, 1911, 431 p.

Dangréaux/Desbat 1987-1988

DANGREAU (B.), DESBAT (A.) – Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon. *Gallia* 45, 1987-1988, p.115-153.

Dannel/Wild 1987

DANNEL (G. B.), WILD (J. P.) – *Longthorpe II. The military works-depot: an episode in landscape history*. *Britannia* Monograph Series n°8, London, Society for the Promotion of Roman Studies, 1987, 206 p.

Davies 1977

Davies (J.) – Roman Arrowheads from Dinorben and the *Sagittarii* of the Roman army. *Britannia*, 1977, p.257-270.

Davoli/Miks 2015

DAVOLI (P.), MIKS (Ch.) - A New "Roman" Sword from Soknopaiou Nesos (El-Fayyum, Egypt). *ISAW Papers* 9, New York, 2015.

Dawson 1989

DAWSON (M.) – A review of the equipment of the roman army of Dacia. *In* : Van Driel-Murray 1989, p. 337-366.

Déchelette 1903

DECHELETTE (J.) – La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial. *Mémoires de la Société Eduenne* XXX, 1903, p.371-397.

Decourt/Lucas 1993

DECOURT (J.-C.), LUCAS (G.) – *Lyon dans les textes grecs et latins. La Géographie et l'Histoire de Lugdunum de la fondation de la colonie (43 avant J.-C.) à l'occupation burgonde (460 après J.-C.)*. Travaux de la Maison de l'Orient n°23, Lyon, 1993, 174 p.

Decourt/Lucas 2007

DECOURT (J.-C.), LUCAS (G.) – Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de Lyon dans l'Antiquité. *In* : Le Mer/Chomer 2007, p.135-162.

Deimel 1987

DEIMEL (M.) – *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg. Klagenfurt*, Verlag des Landesmuseums für Kärnten, 1987, 524 p.

Déjean 2009

DEJEAN (H.) – *Objets archéologiques d'Europe...* Flayosc, 2009.

Del Hoyo/Vazquez Hoys 1996

DEL HOYO (J.), VAZQUEZ HOYS (A.M.) – Clasificación funcional y formal de amuletos fálicos en Hispania. *In Espacio, Tiempo y Forma* II, t. 9, 1996, p.441-466.

Demierre 2011

DEMIERRE (M.) – La cotte de mailles. *In* : M. Poux (dir.), Coirent. *Voyage au cœur d'une ville gauloise*. Luçon, 2011, p.166-167.

Demierre et al. 2013

DEMIERRE (M.), DUBREUCQ (E.), GIRARD (B.), ROUX (E.) - La quantification des mobiliers d'instrumentum. *Les Nouvelles de l'archéologie* 131, 2013, p.10-14.

Demierre et al. 2015

DEMIERRE (M.), LUGINBUHL (T.), MONTANDON (M.) - Militaria tardo-républicains au Col des Etroits (Jura vaudois, Suisse) : données et essai d'analyse. *In* : G. A. Lehmann, R. Wiegels (dir.), "Über die Alpen und über den Rhein..." *Beiträge zu den Anfängen und zum Verlauf der römischen Expansion nach Mitteleuropa*. Göttingen, 2015, p.283-298.

Démougin 1999

DEMOUGIN (S.) - Les vétérans dans la Gaule Belgique et la Germanie inférieure. *In* : M. Dondin-Payre, M.-T. Raepsaet-Charlier (dir.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*. Paris, 1999, p.355-380.

Depeyrot et al. 1986

DEPEYROT (G.), FEUGERE (M.), GAUTHIER (P.) – Prospections dans la moyenne et basse vallée

de l'Hérault : monnaies et petits objets. *Arch. en Lang.* 1986, p.113-163.

Desbat 1984

DESBAT (A.) – *Les fouilles de la Rue des Farges à Lyon. 1974-1980.* Groupe Lyonnais de Recherche en Archéologie Gallo-Romaine, Châtillon, 1984.

Desbat 1985

DESBAT (A.) – *Jadis, rue des Farges : archéologie d'un quartier de Lyon antique : exposition au Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon du 22 novembre 1985 au 2 mars 1986.* Groupe lyonnais de recherche en archéologie gallo-romaine, Lyon, 1985, 52 p.

Desbat 1998

DESBAT (A.) – Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle : premiers résultats. *Gallia* 55.1, p. 237-277.

Desbat 2003

DESBAT (A.) – Une occupation romaine antérieure à Lugdunum ?. *In* : Poux/Savay-Guerrz 2003, p.124-129.

Desbat 2005

DESBAT (A.) (dir.) – *Lugdunum. Naissance d'une capitale.* Gollion, 2005.

Desbat 2005a

DESBAT (A.) – Lugdunum, « *Colonia romana et pars exercitus* ». *In* : Desbat 2005, p.77-78.

Desbat 2007

DESBAT (A.) – La topographie historique de Lugdunum. *In* : Le Mer/Chomer 2007, p.179-191.

Desbat 2010

Desbat (A.) – Nouvelles données sur la topographie de Lugdunum. *In* : R. González Villaescusa, J. Ruíz de Arbul (dir.), *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province (capita prouinciarum) et la création d'un espace commun européen - Une approche archéologique.* Reims, 2010, p.201-221.

Desbat 2011

Desbat (A.) – La datation de l'aqueduc du Gier, à Lyon. Etat d'une question controversée. *RAE*, 60.1, 2011, p. 173-187.

Desbat 2012

DESBAT (A.) – *Lugdunum-Lyon*, Les contextes précoces des fouilles du pseudo sanctuaire de Cybèle, Chronologie de la fin de l'Age du Fer (IIIe-Ier s.av. J.-C.) dans l'Est de la Gaule et les régions voisines. *Bibracte* 22, 2012, p.65-95.

Desbat 2014

DESBAT (A.) – *Lugdunum*, colonie de vétérans de la V^e légion Alouette ? *Archaeologia Mosellana* 9, 2014, p.425-440.

Desbat/Maza 2005

DESBAT (A.), MAZA (G.) – Les militaria. *In* : Desbat 2005, p.79-83.

Desbat/Maza 2008

DESBAT (A.), MAZA (G.) – Militaria de la moyenne vallée du Rhône (Lyon, Vienne, Valence). *In* : Poux 2008, p.237-250.

Desbat/Savay-Guerraz 2012

DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – *Lyon antique*. Guides archéologiques de la France. Paris, 2012.

Deschler-Erb 1996

DESCHLER-ERB (E.) – *Beiträge zum römischen Oberwinterthur – Vitudurum 7. Ausgrabungen im Unteren Bühl: Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts*. Monographie der Kantonsarchäologie Zürich 27, Zürich, 1996, 431 p.

Deschler-Erb 1996a

DESCHLER-ERB (E.) – Vindonissa. Ein Gladius mit reliefverzierter Scheide und Gürtelteilen aus dem Legionslager. *JGPr*. V 1996, p.13-31.

Deschler-Erb 1998

DESCHLER-ERB (S.) – *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*. 2 vol. Forschungen in Augst 27/1-2, Augst, Römermuseum, 1998, 417 et 454 p.

Deschler-Erb 1998a

DESCHLER-ERB (E.) – Geflügelte Pferdegeschirranhänger (Bishop Typ 7) : eine Bibliographie. *Bull. Instr.* 7, juin 1998, p.14-15.

Deschler-Erb 1998b

DESCHLER-ERB (E.) – «Geflügelte» Pferdegeschirranhänger. *In* : R. Ebersbach, A.R. Furger (dir.), *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger*. Forschungen in Augst 25, Augst, 1998, p.115-122.

Deschler-Erb 1999

DESCHLER-ERB (E.) – *Ad arma ! Römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*. Forschungen in Augst 28, Augst : Römerstadt *Augusta Raurica*, 1999, 235 p.

Deschler-Erb 2000

DESCHLER-ERB (E.) – Niellierung auf Buntmetall : Ein Phänomen der frühen römischen Kaiserzeit. *KJ* 33, Berlin, 2000, p.383-393.

Deschler-Erb 2005

DESCHLER-ERB (E.) – *Militaria* aus Zerstörungshorizonten- grundsätzliche Überlegungen. *In* : Jobst 2005, p. 43-54.

Deschler-Erb 2006

DESCHLER-ERB (E.) – Die Funde aus Bronze und Blei. *In* : C. Schucany (dir.), *Die Römische Villa von Biberist-Spitalhof*SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989). t.2, Remshalden, 2006, p.417-458.

Deschler-Erb 2008

DESCHLER-ERB (E.) – Instrumentum et militaria du Grand Saint-Bernard. *In* : L. Appolonia, F. Wiblé, P. Framarin (dir.), *Alpis Poenina, Grand Saint-Bernard, Une voie à travers l'Europe, Séminaire de clôture, 11|12 avril 2008, Fort de Bard (Vallée d'Aoste)*. Aoste, 2008, p.257-310.

Deschler-Erb 2008a

DESCHLER-ERB (E.) – Militaria der Spätlatènezeit und der frühen Kaiserzeit aus Basel. *In* : L. Kocsis (dir.), *The enemies of Rome. Proceedings of the 15th International Roman Military Equipment Conference, Budapest 2005*. *JRMES* 16, p.181-189.

Deschler-Erb 2010

DESCHLER-ERB (E.) – Armée Romaine et pouvoir dans les Alpes. L'apport des Militaria. *In* : D.

Daudry (dir.), *Actes du XIIIe Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Yenne [Savoie] 2009*. Bulletin des Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines 2010, p.193-204.

Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002

DESCHLER-ERB (E.), DESCHLER-ERB (S.) (dir.) – *Military equipment in civil contexts*. Actes de la ROMEC XIII (Brugg, 3-7 octobre 2001), *JGPr. V 2001*, Brugg, 2002.

Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002a

DESCHLER-ERB (E.), DESCHLER-ERB (S.) - Der Nachweis militärischer Präsenz in der Koloniestadt Augusta Raurica/Schweiz aufgrund archäologischer und archäozoologischer Untersuchungen. In : Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002, p.23-29.

Deschler-Erb/Schwartz 1993

DESCHLER-ERB (E.), SCHWARTZ (P.-A.) – Eine bronzene Speerspitze aus der Insula 22. Ihre Bedeutung für die Stadtgeschichte von Augusta Rauricorum. *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst 14*, 1993, p. 173-183.

Deschler-Erb et al 1991

DESCHLER-ERB (E.), PETER (M.), DESCHLER-ERB (S.) – *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*. Forschungen in Augst 12, Römermuseum Augst, 1991, 149 p.

Deschler-Erb et al. 2008

DESCHLER-ERB (E.), PERNET (L.), VOIROL-REYMOND (A.) – Militaria républicains en territoires helvète, rauraque et valaisan. In : Poux 2008, p.265-274.

Dieudonné-Glad et al. 2013

DIEUDONNÉ-GLAD (N.), FEUGÈRE (M.), ÖNAL (M.) – *Zeugma V. Les objets*. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 64, Lyon, 2013.

Dietz et al. 1979

DIETZ (K.), OSTERHAUS (U.), RIECKHOFF (S.), SPINDLER (K.) – *Regensburg zur Römerzeit*, Regensburg : Pustet, 1979, 480 p.

Dolenz 1998

DOLENZ (H.) – *Eisenfunde aus der Stadt auf dem Magdalensberg*. Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 13, Klagenfurt, 1998.

Dolenz et al. 1995

DOLENZ (H.), FLÜGEL (C.), ÖLLERER (C.) – Militaria aus einer Fabrica auf dem Magdalensberg (Kärnten). In : W. Czysz et al. (dir.), *Provinzialrömische Forschungen. Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag*. Espelkamp, 1995, p.51-80.

Droberjar/Peška 2002

DROBERJAR (E.), PEŠKA (J.) – Die Waffen. In : J. Peška, J. Tejral (dir.), *Das Germanische Königrag von Mušov in Mähren*. Mainz, 2002. p.97-125.

Drost/Planet 2014

DROST (V.), PLANET (F.) – Les témoignages numismatiques de la bataille de Lyon en 197. In : M. Reddé (dir.), *De l'or pour les braves ! : Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*. Bordeaux/Ausonius, 2014, p.181-196.

Dubreucq 2013

DUBREUCQ (E.) – *Métal des premiers celtes : productions métalliques sur les habitats des provinces du*

Hallstatt centre-occidental. Dijon, 2013.

Ducieux 2013

DUCREUX (A.) - *Le mobilier métallique dans la cité arverne et ses confins septentrionaux à l'époque romaine. Études quantitatives et qualitatives.* Thèse de doctorat. Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 3 vol., 2013.

Dufresnes 2008

DUFRASNES (J.) – Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs. *Société Tournaisienne de Géologie, de Préhistoire et d'Archéologie* XI.1, 2008, p.1-40.

Duval 1970

DUVAL (A.) – Les pointes de flèches d'Alésia au Musée des Antiquités Nationales. Esquisse d'une typologie des pointes de flèche contemporaines de la conquête. *Bulletin du Musée des Antiquités Nationales* 2, 1970, p.35-51.

Duval 1993

DUVAL (N.) – À propos de la garnison de Lyon: le problème de la composition de la garnison de Carthage. *In : Le Bohec* 1993, p. 23-27.

Engel/Paris 1906

ENGEL (A.), PARIS (P.) – *Une Forteresse ibérique à Osuna* (fouilles de 1903). Paris, 1906.

Eichberg 1987

EICHBERG (M.) – *Scutum : die Entwicklung einer italisch-etruskischen Schildform von den Anfängen bis zur Zeit Caesars.* Frankfurt am Main, 1987.

Erdmann 1976

ERDMANN (E.) – Dreiflügelige Pfeilspitzen aus Eisen von der Saalburg. *SJ* 33, 1976, p.5-10.

Erdmann 1982

ERDMANN (E.) - *Vierkantige Pfeilspitzen* aus Eisen von der Saalburg. *SJ* 38, 1982, p.5-11.

Ettlinger/Hartmann 1985

ETTLINGER (E.), HARTMANN (M.) – Fragmente einer Schwertscheide aus Vindonissa und ihre Gegenstücke vom Grossen St.Bernhard. *JberGPV* 1984, p.5-46.

Evans 2000

EVANS (E.) – *The Caerleon canabae – Excavations in the civil settlement 1984-90.* *Britannia* Monograph series n°16, London, Society for the Promotion of Roman Studies, 2000, 537 p.

Fabia 1918

FABIA (Ph.) – *La garnison romaine de Lyon.* Lyon, Cumin et Masson, 1918, 120 p.

Fahr 2005

FAHR (R.) – Frühkaiserzeitliche Militärausrüstung vom Gelände eines feldlagers auf dem Bataveraufstand – Hinterlassenschaften eines Gefechtes ? *In : Jobst* 2005, p. 109-136.

Fanelli 2013

FANELLI (R.) – Metalli. *In : A. Akerraz, A. Camporeale, A. Papi (dir.), Sidi Ali Ben Ahmed. Thamusida 3. Le matériel.* Roma, 2013, p.349-444.

Fauduet 1992

FAUDUET (I.) – *Musée d'Évreux. Collections archéologiques : bronzes gallo-romains. Instrumentum.* Argenton-sur-Creuse, Le Trépan, 1992.

Fazekas 2009

FAZEKAS (F.) – Bronztárgyak a Lussoniumi (Paks-Dunakömlöd). *In* : A. Szabó, *Ripam omnem quae-sivit.* Specimina Nova, Bd. Suppl.8., Pécs 2009, p.45-66.

Fellague 2006

FELLAGUE (D.) – Les mausolées de la nécropole de Trion à Lyon. *In* : J.-Ch. Moretti, D. Tardy (dir.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain. Actes du colloque de Lattes, 11-13 octobre 2001.* Paris, 2006, p.355-376.

Ferber 2015

FERBER (E.) - Le trophée de Décines en territoire allobroge, un témoignage des pratiques guerrières gauloises. *Archéopages* 39, 2015, p.16-21.

Ferrière/Villard 1993

Ferrière (A.), Villard (A.) – *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges.* Suppl. RACF 7, Saint-Marcel, 1993.

Fernández 2001

FERNANDEZ (C.) – Tropas auxiliares en Herrera de Pisuerga (Palencia). Nuevos datos, *In* : L. Hernández, L. Sagredo, J.M. Solana (dir.), *La Península Ibérica Hace 2000 Años.* Valladolid, 2001, p.193-203.

Fernández 2004

FERNANDEZ (C.) – Metales romanos de Herrera de Pisuerga (Palencia). el yacimiento de «el cuartel-i»: los primeros asentamientos militares. *Sautuola X*, 2004, p.237-279.

Fernández 2007

FERNANDEZ (C.) – La metalisteria militar de Hispania en época altoimperial / Military metal-Working in Hispania in the Roman High Empire. *Sautuola XIII*, 2007, p.403-425.

Fernández 2010

FERNANDEZ (C.) – Restos del armamento de la Legio IIII Macedonica hallados en su campamento de Herrera de Pisuerga (Palencia, España). *Gladius XXX*, 2010, p.99-116.

Fernández/Cavada 2005 :

FERNANDEZ IBAÑEZ (C.), CAVADA NIETO (M.) – Hebilla de balteus militae en hueso de época altoimperial procedente de Herrera de Pisuerga (Palencia). *Sautuola XI*, 2005, p.213-219.

Feugère 1981

FEUGERE (M.) – Découvertes au quartier de Villeneuve, Fréjus, Var : le mobilier métallique et la parure. *DAM* 4, 1981, p.137-168.

Feugère 1982

FEUGÈRE (M.) – *Normalisation du dessin en Archéologie : le mobilier non céramique (métal, verre, os, bois, terre cuite).* Documents d'archéologie méridionale (Numéro spécial). Série Méthodes et techniques 2. 1982.

.

Feugère 1982a

FEUGERE (M.) – L'équipement militaire et l'armement romains : recherches et travaux récents en Grande-Bretagne. *Cah. Arch. Loire* 2, 1982, p.79-85.

Feugère 1983

FEUGÈRE (M.) – L'équipement militaire romain dans le département de la Loire. Contribution à l'étude de la romanisation en pays ségusiave, *Cab. Arch. Loire* 3, 1983, p.45-66.

Feugère 1985

FEUGÈRE (M.) – Nouvelles observations sur les cabochons de bronze estampés du cingulum romain. In : M.C. Bishop (dir.), *The production and distribution of Roman military equipment*. BAR International Series, 275. Oxford 1985, p.117-141.

Feugère 1990

FEUGÈRE (M.) – Les armes romaines. In : Bonnamour (L.) (dir.) – *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en Val de Saône*. Exposition 1990-1991, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 1990, p.92-115.

Feugère 1993

FEUGÈRE (M.) – *Les armes des romains, de la République à l'Antiquité tardive*. Errance, Paris, 1993.

Feugère 1994

FEUGÈRE (M.) – L'équipement militaire d'époque républicaine en Gaule. In : Van Driel-Murray 1994, p.3-26.

Feugère 1994a

FEUGÈRE (M.) – Cavalry Sports Equipment from Southern Gaul. *Arma* 6 (1), 1994, 4-10.

Feugère 1994b

FEUGÈRE (M.) – *Casques antiques. Les visages de la guerre, de Mycènes à la fin de l'Empire romain*. Paris, 1994.

Feugère 1996

FEUGÈRE (M.) – Les tombes à armes et l'aristocratie gauloise sous la paix romaine. In : Reddé 1996, p.165-176.

Feugère 1997

FEUGÈRE (M.) – *Militaria* de Gaule méridionale, 4. Vaison-la-Romaine (Vaucluse). *Arma* 9/1. 1997, p. 3-6.

Feugère 1997a

FEUGÈRE (M.) (dir.) – *L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier s. avant J.-C.)*. *JRMES* 8, 1997 (1999).

Feugère 2002

FEUGÈRE (M.) – *Militaria* de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F). *Gladius XXII*, 2002, p.73-126.

Feugère 2002b

FEUGÈRE (M.) – Umbo en bronze. *Bull. Instr.* 15, juin 2002, p. 42.

Feugère 2005

FEUGÈRE (M.) – Le casque républicain de Sainte-Foy-lès-Lyon et la question des casques romains surmontés d'un anneau. In : N. Crummy (dir.), *Image, Craft and the Classical World. Essays in honour of Donald Bailey and Catherine Johns*, Monogr. Instrumentum 29, Montagnac 2005, p.61-67.

Feugère 2008

FEUGÈRE (M.) – An Early Byzantine Chained Ornament from Sulu-ma-ğara (Islahiye). In : E. Winter (dir.), *Πατρις παντροφοσ ΚομμαγHvH. Neue Funde und Forschungen zwischen Taurus und Euphrat.* Asia Minor Studien 60, Bonn, 2008, p.283-285, pl. 41-43.

Feugère 2009

FEUGÈRE (M.) – *Militaria*, objets en os en en métal. In : Chr. Goudineau, D. Brentchaloff (dir.), *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus : Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*. Paris, Editions Errance, 2009, p.107-178.

Feugère 2011

FEUGÈRE (M.) – *Casques antiques. Les visages de la guerre, de Mycènes à la fin de l'Empire romain.* Rééd. 1994, Paris, 2011.

Feugère 2012-2013

FEUGÈRE (M.) – Tra Costantino e Teodosio (IV-V secolo d.C.). Osservazioni sui militaria di Aquileia. *Aquileia Nostra - Anno LXXXIII-LXXXIV*. 2012-2013, p.219-246.

Feugère/Poux 2002

FEUGÈRE (M.), POUX (M.) – Gaule pacifiée, Gaule libérée ? Enquête sur les *militaria* en Gaule civile, In : Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002, p. 79-96.

Fingerlin 1986

FINGERLIN (G.) – *Dangstetten I, Katalog der Funde (Fundstellen 1 bis 603)*. Stuttgart, 1986.

Fingerlin 1998

FINGERLIN (G.) – *Dangstetten II, Katalog der Funde (Fundstellen 604 bis 1358)*. Stuttgart, 1998.

Fischer 1990

FISCHER (Th.) – *Das Umland des römischen Regensburg*. Münchner Beitr. z. Vor- u. Frühgeschichte 42. München, 1990.

Fischer 2002

FISCHER (Th.) – Waffen und miltrische Ausrüstung in zivilem Kontext – grundsätzliche Erklärungsmöglichkeiten. In : Deschler-Erb, Deschler-Erb 2002, p. 13-18.

Fischer 2005

FISCHER (Th.) – *Militaria* aus Zerstörungsschichten in dem römischen Flottenlager Köln-Alteburg. In : Jobst 2005, p. 153-164.

Fischer 2013

FISCHER (Th.) - Zur Funktion des frühkaiserzeitlichen Glasmedaillons aus Rheingönheim (Stadt Ludwigshafen, Rheinland-Pfalz) und verwandter Stücke. In : A. Zeeb-Lanz, R. Stupperich (dir.), *Palatinatus Illustrandus. Festschrift für Helmut Bernhard zum 65. Geburtstag*. Mentor 5, 2013, p.111-115.

Flück 2013

FLUCK (J.) - *La circulation monétaire à Lugdunum, de la fondation de la colonie à la mort de Septime Sévère (43 av.-211 apr. j.-c.)*. 4 vol. Thèse de doctorat, Université Louis Lumière Lyon 2, 2013.

Forrer 1927

FORRER (R.) – *Strasbourg-Argentorate. Préhistoire, gallo-romain et mérovingien. Vol. 2*. Strasbourg, Librairie Istra, 1927, p. 373-812.

Fort 2003

FORT (B.) – Les *militaria* et l'occupation militaire de l'agglomération secondaire de Kembs-Cambete (Haut-Rhin) sous le Haut-Empire. *RAE* 52, Dijon, p.373-402.

Fort 2009

FORT (B.) – Le matériel métallique. Les *militaria*. In : Reddé 2009, p. 255-304.

Fort et al. 2008

FORT (B.), LABAUNE (Y.), TISSERAND (N.) – Les *militaria* datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : Poux 2008, p.142-157.

Fort/Labaune 2008

FORT (B.), LABAUNE (Y.) – Les *militaria* du début du Haut-Empire (Ier-IIème s. de notre ère) retrouvées à Autun (Saône-et-Loire). In : Poux 2008, p.141-157.

Franc et al. 2007

FRANC (O.), VEROT-BOURRELY (A.), BRAVARD (J.-P.) – Géographie et géo-archéologie du site de Lyon. In : Le Mer/Chomer 2007, p.95-108.

Franke 2009

FRANKE (R.) – Römische Kleinfunde aus Burghöfe 3, Rahden/Westf. 2009.

Franzius 1992

FRANZIUS (G.) – Die Fundgegenstände aus Prospektion und Grabungen in der Kalkrieser-Niederder Senke bei Osnabrück. *Germania* 70, 1992, p.349-383.

Franzius 1995

FRANZIUS (G.) - Die römischen Funde aus Kalkriese 1987-1995 und ihre Bedeutung für die Interpretation und Datierung militärischer Fundplätze der augusteischen Zeit im nordwesteuropäischen Raum. In : Van Driel-Murray 1995, p. 69-88.

Frascone 2015

FRASCONE (D.) - Un casque romain à Sainte-Colombe (Rhône). *Gallia* 72.2, 2015, p.343-350.

Freis 1967

FREIS (H.) – *Die cohortes urbanae*. Epigraphische Studien 2, Köln, 1967.

Frere 1984 :

FRERE (S. S.) – *Verulamium Excavations, vol. III*. Oxford, 1984.

Frere/Joseph 1974

FRERE (S. S.), JOSEPH (J. K. St.) – The Roman Fortress at Longthorpe. *Britannia* 5, 1974, p.1-129.

Frere/Wilkes 1989

FRERE (S. S.), WILKES (J. J.) – *Strageath. Excavations within the Roman fort 1973-86*. *Britannia* Monograph Series n°9, London, 1989.

Fuhrmann 2012

FUHRMANN (J.) – *Policing the Roman Empire: Soldiers, Administration, and Public Order*. Oxford, 2012.

Furger 1988

FURGER (A.R.) – Übersicht und Kommentar zu den Menschenknochen. In : J. Schibler, A. R. Furger

(dir.), *Die Tierknochenfunde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955-1974)*. Forschungen in Augst 8. Augst 1988, p.192-198.

Garbsch 1978

GARBSCH (J.) – *Römische Paraderüstungen. Katalog der Ausstellung : Germanisches Nationalmuseum Nürnberg, 15*. München, 1978.

Gelot 2004

GÉLOT (A.) – Le camp légionnaire romain de Faux-Vésigneul, au lieu-dit « le Champ Gabriel » (Marne), et la route d'Agrippa. *Mémoire de la Société d'agriculture, commerce, science et arts du département de la Marne* 119, p.9-22.

Genčeva 2004

Genčeva (E.) – *Les fibules romaines de Bulgarie de la fin du II^e s. av. J.-C. à la fin du VI^e s. ap. J.-C.* Bežko Tophobo, 2004.

Genčeva 2009

Genčeva (E.) – *Романски отворени ременици от България* (Roman Openwork Belt Fittings from Bulgaria). *Археология* 50 (3–4), 2009, p.11–27.

Genin 1994

GENIN (M.) – *Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la Montée de Loyasse (L3)*. *RAE* 45, 1994, p.321-35.

Genin et al. 1988

GENIN (M.), GODARD (C.), MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUSZ (S.), PICON (M.), SANDOZ (G.), THIRION (Ph.) – Un réseau de fossé défensif aux origines de Lyon. *Gallia* 45, 1988, p.49-66.

Genin et al. 1989

GENIN (M.), GODARD (C.), MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUSZ (S.), PICON (M.), SANDOZ (G.), THIRION (Ph.) – Les fossés du plateau de la Sarra. *In* : Goudineau 1989, p.37-94.

Genin et al. 1996

GENIN (M.), LASFARGUES (J.), SCHMITT (A.) – Les productions de l'atelier de Loyasse. *Gallia* 53, 1996, p.19-38.

Gerardin 2007

GERARDIN (B.) – *La légion des Alouettes*. Mémoire de Master 2, Université de Besançon, 2009.

Gerhartl-Witteveen/Hubrecht 1990

GERHARTL-WITTEVEEN (A.M.), HUBRECHT (A.V.M.) – Survey of swords and daggers in the Provincial Museum G.M.Kam, Nijmegen. *JRMES* 1, p.99-107.

Germain de Montauzan 1915

GERMAIN DE MONTAUZAN (C.) - *Les fouilles de Fourvière. 1911-1914*. Paris, 1915.

Giard 1983

GIARD (J.-B.) – *Le monnayage de l'atelier de Lyon : des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C.-41 après J.-C.)*. Wetteren, 1983.

Gilbert 1996

GILBERT (F.) – Un porte-enseigne romain, le guerrier de Chassenard. *Tradition magazine* 118, 1996,

Volume I : Texte

p.31-33.

Gilbert 2007

GILBERT (F.) – « *Les Alouettes* ». *Histoire de la légion gauloise de César*, Paris, 2007.

Gilmour 1999

GILMOUR (B. J.) – The mail shirt. In : R. Nibblet (dir.), *The excavation of a ceremonial site at Folly Lane, Verulamium. Britannia monographs series 14*, London, 1999, p.159-167.

Girard 2010

GIRARD (B.) – *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VIe - Ier s. av. J.-C.). Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Université de Provence, 3 vol., 2010.*

Girard 2013

GIRARD (B.) (dir.) – *Au fil de l'épée : armes et guerriers en pays celte méditerranéen*. Nîmes, 2013.

Goguey/Reddé 1995

GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) – *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mayence, römisch-germanisches Zentralmuseum, 1995.

Goodburn 1978

GOODBURN (R.) – Roman Britain in 1977. *Britannia 9*, Society for the Promotion of Roman Studies, London, 1978. p. 403-472.

Gostenčnik 2005

GOSTENČNIK (K.) – *Die Beinfunde vom Magdalensberg*. Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 15, Klagenfurt, 2005.

Gottschalk 1999

GOTTSCHALK (R.) – Zur ethnischen Einordnung einiger spätantiker Gräber des Rheinlandes. In : Th. Fischer, G. Precht, J. Tejral (dir.), *Germanen beiderseits des spätantiken Limes*. Köln, 1999, p.81-91.

Goudineau 1986

GOUDINEAU (Ch.) – Note sur la fondation de Lyon. *Gallia 44.1*, 1986, p.171-173.

Goudineau 1989

GOUDINEAU (Ch.) – *Aux origines de Lyon*. DARA 2, Lyon, 1989.

Goudineau 1990

GOUDINEAU (Ch.) – *César et la Gaule*. Paris, 1990.

Greep 1983

GREEP (S.) – Two Roman Ivories from Greenwich Park, London. *Transactions of the London and Middlesex Archaeological Society 34*, 1983, p.61).

Grenier 1931

GRENIER (A.) – *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Première partie, Généralités. Travaux militaires*. Paris, 1931.

Gschwind 1997

GSCHWIND (M.) – Bronzegießer am rätischen Limes. Zur Versorgung mittelkaiserzeitlicher Auxiliareinheiten mit militärischer Ausrüstungsgegenständen. *Germania 75*, 1997, p.607-638.

Gschwind 1998

GSCHWIND (M.) – Pferdegeschirrbeschlage der zweiten Halfte des 3. Jahrhunderts aus Abusina/Eining, *SJ* 49, 1998, p.112-138.

Gschwind 2004

GSCHWIND (M.) – *Abusina - Das romische Auxiliarkastell Eining an der Donau vom 1. bis 5. Jahrhundert n. Chr.* Munchner Beitrage zur Vor- und Fruhgeschichte 53. Munchen, 2004.

Gudea 1994

GUDEA (N.) – Romische Waffen aus den Kastellen des westlichen Limes von Dacia Porolissensis. In : C. von Carnap-Bornheim (dir.), 1994, p.79-90.

Gudea/Baatz 1974

GUDEA (N.), BAATZ (D.) - *Teile spatromischen Ballistenaus Gornea und Orsova (Rumanien).* *SJ* 31, 1974, p.50-72.

Gugl 1995

GUGL (Ch.) – *Die romischen Fibeln aus Virunum (Karnter Museumschriften)*, Klagenfurt, 1995.

Guichard/Deberge 2000

GUICHARD (V.), DEBERGE (Y.) - Nouvelles recherches sur les travaux cesariens devant Gergovie (1995-1999). *RACF* 39, 2000, p.83-111.

Guillaud 2011

GUILLAUD (L.) - *Militaria de Lyon. tude de l'armement et de l'quipement militaire romains  Lugdunum (Rue des Fantasques, Place des Clestins, Rue des Farges).* Mmoire de Master 2, 2 vol., Universit Lyon 2, 2011.

Guillaumet 2003

GUILLAUMET (J.-P.) – *Palomanufacture mtallique. Mthode d'tude.* France, 2003.

Guštin 1991

GUŠTIN (M.) – *Posocje in der jungeren Eisenzeit. Ante Tubam.* Ljubljana: Narodni muzej. Catalogi et monographiae 27, 1991.

Haldimann et al. 1991

HALDIMANN (M.-A.), RAMJOU (E.), SIMON (C.) – Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine : une vision renouvele de la Genve antique. *AS* 14, 1991, p.194-204.

Hanel 1995

HANEL (N.) – *Vetera I. Die Funde aus den romischen Lagern auf dem Furstenberg bei Xanten.* Text und Tafeln . Rheinland-Verlag, Kln, 1995.

Hanel 2006

HANEL (N.) - *Fabricae, Werkstatten und handwerkliche Tatigkeiten des militars in den Nordprovinzen des romischen Reichs.* In : . Morillo (dir.), *Arqueologa militar romana en Hispania II : produccin y abastecimiento en el mbito militar.* Len, 2006, p.19-32.

Hanggi et al. 1994

HANGGI (R.), DOSWALD (C.), ROTH-RUBI (K.) – *Die fruhen romischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach.* Verffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa Bd. 11, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 1994.

Harnecker 1997

HARNECKER (J.) – *Katalog der Eisenfunde von Haltern aus der Grabungen der Jahre 1949-1994*. Mainz, 1997.

Harnecker/Franzius 2008

Harnecker (J.), Franzius (G.) – *Kalkriese 4. Katalog der römischen Funde vom Oberesch. Die Schnitte 1 bis 22. Römisch-Germanische Forschungen 66*. Mainz, 2008.

Hawkes/Hull 1947

HAWKES (C. F. C.), HULL (M. R.) – *Camulodunum. First report on the excavations at Colchester, 1930-1939*. Oxford, 1947.

Hebbert et al. 1999

HEBBERT (N.), SIMMER (A.), WAGNER (R.) – Tombes du Bas-Empire à caractère militaire de la région de Thionville (Moselle). *RAECE* 50, 1999-2000, p.411-421.

Herz 2002

HERZ (P.) - Sacrifice and sacrificial ceremonies of the Roman army. *In* : A. I. Baumgarten (dir.), *Sacrifice in Religious Experience*. Leiden, 2002, p.81-100.

Höck 2006

HÖCK (A.) – Neues Militärisches aus Mechel. Veröffentlichungen des Tiroler Landesmuseums Ferdinandeum, 86/2006, Innsbruck 2006, p.245-276.

Hodgson 2005

HODGSON (N.) – Destruction by the enemy ? Military equipment and the interpretation of a late-third century fire at South Shields. *In* : Jobst 2005, p.207-216.

Horvat 1997

HORVAT (J.) – Roman Republican Weapons from Šmihel in Slovenia. *JRMES* 8, 1997, p.105-120.

Horvat 2002

HORVAT (J.) – The Hoard of Roman Republican Weapons from Grad near Smihel. *Arheološki vestnik* 53, p.117-192.

Hoss 2006

HOSS (St.) – VTERE FELIX und MNHMON - Zu den Gürteln mit Buchstabenbeschlügen. *Arch. Korr.* 36, 2006, p.237-253.

Hoss 2011

HOSS (St.) – The Roman Military Belt. *In* : H. Koefoed, M.- L. Nosch (eds.), *Wearing the Cloak. Dressing the Soldier in Roman Times*. Ancient Textiles Series 10, Oxford 2011, p.29-44.

Hoffiler 1912

HOFFILER (V.) - Oprema rimskog vojnika u prvodoba carstva II, *Vjesnik Hrvatskoga arheološkog društva* XII. 1912, p.16-123.

Hoffmann 1969

HOFFMANN (D.) – *Das Spätromische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*. Epigraphische Studien VII. Düsseldorf, 1969.

Hofmann 1987

HOFMANN (B.) – *La chronologie des matériels archéologiques. Une de ses bases: les 250 principaux sites datés d'époque romaine*. Cahiers archéologiques n°2, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 1987.

Holbrook/Bidwell 1991

HOLBROOK (N.), BIDWELL (P. T.) – *Roman Finds from Exeter*. Exeter Archaeological Reports 4, Exeter, University of Exeter, 1991, 313 p.

Hübener 1973

HÜBENER (W.) – *Die römischen Metallfunde von Augsburg=Oberhausen. Ein Katalog*. Materialhefte zur Bayerische Vorgeschichte, Bd. 28. Kallmünz, 1973.

Huguet/Digelmann 2014

HUGUET (C.), DIGELMANN (P.) – Commerce et échanges. In : N. Nin (dir.), *Aix antique. Une cité en Gaule du Sud*. Catalogue d'Exposition, Aix-en-Provence, 2014, p.128-139.

Hundt 1953

HUNDT (H.-J.) – Die spätrömischen eisernen Dosenortbänder. *Saalburg Jahrbuch* 12, 1953, p. 66-79.

Ilkjær 1990

ILKJÆR (J.) – *Illerup Ådal 1. Die Lanzen une Speere*. 2 vol. Moesgård, 1990.

Iriarte et al. 1997

IRIARTE (A.), GIL (E.), FILLOY (I.), GARCIA (M. L.) : A votive deposit of Republican weapons at Gracurris (Alfaro, La Rioja, Spain). *JRMES* 8, 1997, p.233-250.

Ivčević 2004

IVČEVIĆ (S.) – *Components of Roman Military Equipment from Gardun*. Opvscvla Archaeologica Papers of the Department of Archaeology vol. 28 n°1, 2004, p.159-176.

Istenič 2000

ISTENIČ (J.) – A Roman late-republican gladius from the river Ljubljanica (Slovenia). *Arheoloski vestnik* 51, 2000, p.171-182.

Istenič 2005

ISTENIČ (J.) – Evidence for a very late Republican siege at Grad near Reka in Western Slovenia. In : Jobst 2005, p.77-87.

Jacobi 1897

JACOBI (L.) – *Das Römerkastell Saalburg*. Homburg, 1897.

Jacques/Prilaux 2008

JACQUES (A.), PRILAUX (G.) – Les fouilles Actiparc (62) : Le mobilier à caractère militaire découvert dans un vaste complexe césaro-tibérien. In : Poux 2008, p. 47-62.

James 1988

JAMES (S.T.) - The fabricae: state arms factories of the later Roman Empire. In : J.C. Coulston (dir.), *Military equipment and the identity of Roman soldiers. Proceedings of the fourth Roman Military Equipment Conference*. Oxford, 1988, p.257-294.

James 2002

JAMES (S.) – Writing the Legions : The Development and Future of Roman Military Studies in Britain. *Archaeol. J.* 159, p.1-58.

James 2003

JAMES (H.) – *Roman Carmarthen. Excavations 1978-1993. Britannia Monograph Series n°20*, London, Society for the Promotion of Roman Studies, 2003, 398 p.

James 2004

JAMES (S.) – *The excavations at Dura Europos 1928-1937. Final report VII, the arms and armour and other military equipment*. London, The British Museum Press, 2004, 304 p.

James 2005

JAMES (S.) – The deposition of military equipment during the final siege at Dura-Europos, with particular regard to the Tower 19 countermine. *In* : Jobst 2005, p.189-206.

Jenkins 1985

JENKINS (I.) – A group of silvered bronze horse-trappings from Xanten (Castra Vetera). *Britannia* 16, 1985, p.141-164.

Jilek 2005

JILEK (S.) – *Militaria* aus einem Zerstörungshorizont im Auxiliarkastell von Carnuntum. *In* : Jobst 2005, p. 165-180.

Jobst 2005

JOBST (W.) (dir.) – « *Archäologie der Schafffelder – Militaria aus Zerstörungshorizonten* ». *Akten der 14. Internationalen Roman Military Equipment Conference (ROMECC). Wien, 27.- 31. Auguste 2003*. Carnuntum Jahrbuch 2005, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Wien, 2005, 240 p.

Jouquand-Thomas et al. 2011

JOUQUAND-THOMAS (A.-M.), LARCELET (A.), MIKS (Chr.) – Römische Helme aus einem mittelkaiserzeitlichen Siedlungskontext in Poitiers/Lemonum (Vienne, F). *Jahrb. Röm.-Germ. Zentralmuseums Mainz* 58, 2011, p.591-660.

Junkelmann 1986

JUNKELMANN (M.) – *Die Legionen des Augustus. Der römische Soldat im archäologischen Experiment*. Mainz, 1986.

Jullian 1920

JULLIAN (C.) – *Histoire de la Gaule, VI*. Paris, 1920.

Keppie 2000

KEPPIE (L.) – *Legions and veterans. Roman army papers 1971-2000*, Stuttgart, 2000.

Klumbach 1974

KLUMBACH (H.) – *Römische Helme aus Niedergermanien*. Bonn, 1974.

Kraft 1951

KRAFT (K.) - *Zur Rekrutierung der Alen und Kohorten an Rhein und Donau*. Bern, 1951.

Krekovič 1994

KREKOVIČ (E.) – Military equipment on the territory of Slovakia. *In* : Van Driel-Murray 1994, p. 211-225.

Królczyk 2001

KRÓLCZYK (K.) – Veterans in the politics in Rome in the late République. *Eos* 88, p.285-298.

Komp 2012

KOMP (J.) – Wiederentdeckungen im Depot. *BJ* 212, 2012, p.83-119.

Kostromichyov 2006

KOSTROMICHYOV (D.) – Rimskoe voennoe snaryazhenie iz Khersonesa. *Materials in Archaeology, History and Ethnography of Tauria*, vol.12.1, 2006, p.43-128.

Krausse 1996

KRAUSSE (D.) – Der “Kasselt” bei Wallendorf (Kreis Bitburg-Prüm). Befestigung, Siedlung und Heiligtum keltisch-römischer Zeit. *Trierer Zeitschrift* 59, 1996, p.17-78.

Krier 2010

KRIER (J.) – Ein frühchristlicher Ziegelstempel aus der römischen Villa von Moersdorf “Sartdorf”. *Empreintes* 3, 2010, p.80-93.

Krüger 2006

KRÜGER (Th.) – Ausgrabungen, Funde und Befunde 2004. *BJ*, 2006, p.252-289.

Künzl 1994

KÜNZL (E.) – Dekorierte Gladii und Cingula : eine ikonographische Statistik. In : C. van Driel-Murray (dir.), *Military Equipment in context (Proceedings of the ninth international Roman Military Equipment conference, Leyden 1994)*, *JRMES* 5, 1994, p.33-58.

Künzl 1996

KÜNZL (E.) – Gladiusdekorationen der frühen Kaiserzeit : dynastische Legitimation, Victoria und aurea aetas. *RGZM* 43, 1996, p.386-474.

Labauve 2000

LABAUNE (Y.) – *Le mobilier métallique gallo-romain d'Autun-Augustodunum. Bilan et perspectives à partir des collections anciennes conservées au Musée Rolin à Autun*. Mémoire de DEA (Univ. Bourgogne), 1999-2000, 3 vol.

Lafon 2009

LAFON (X.) – Chap. IV – Le Haut-Empire. I-Cadre historique - fondation - Parure monumentale. In : A. Roumégous (dir), *Orange et sa région*. CAG 84.3, Paris, 2009, p.76-79.

Lamiova-Schmiedlova 1961

LAMIOVA-SCHMIEDLOVA (M.) – *Spony z doby Rimskej na Slovensku (Die Fibeln der Römerzeit in der Slowakei)*. Nitra, 1961.

Lascoux 1994

LASCOUX (J.-P.) – *Recherches archéologiques sur le site de la Z.A.C. Charavay à Lyon (Epoque gallo-romaine)*. Lyon, 1994.

Lascoux/Gay 2003

LASCOUX (J.-P.), GAY (J.-P.) – L'occupation et les fours du quartier Sain-Vincent. In : Poux/Savay-Guerraz 2003, p.108-112.

Le Bohec 1989

LE BOHEC (Y.) – *L'armée romaine sous le Haut-Empire*. Paris, 1989.

Volume I : Texte

Le Bohec 1991

LE BOHEC (Y.) (dir.) – *Le Testament du Lingon. Actes de la Journée d'étude du 16 mai 1990 organisée au Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Lyon III.* Lyon, 1991.

Le Bohec 1993

LE BOHEC (Y.) (dir.) – *Militaires romains en Gaule civile.* Actes de la Table-ronde de mai 1991 organisée aux Centres d'Études Romaines et Gallo-Romaines de l'Université Lyon III, Lyon, 1993.

Le Bohec 1996

LE BOHEC (Y.) – La garnison de Lyon sous le Principat. *In* : Reddé 1996, p.100

Le Bohec 1997

LE BOHEC (Y.) – Coh. XVII Lugdunensis ad monetam. *Latomus* 56, 1997, p.816-817.

Le Bohec 2005

LE BOHEC (Y.) - *L'armée romaine.* Paris, 2005.

Le Bohec 2008

LE BOHEC (Y.) – *La province romaine de Gaule Lyonnaise (Gallia Lugudunensis). Du Lyonnais au Finistère.* Dijon, 2008.

Le Bohec 2009

LE BOHEC (Y.) – *L'armée romaine dans la tourmente. Une nouvelle approche de la « crise du IIIe siècle ».* Editions du Rocher, 2009.

Le Bohec 2013

LE BOHEC (Y.) – *La bataille de Lyon : 19 février 197 apr. J.-C.* Clermont-Ferrand, 2013.

Le Bohec 2015

LE BOHEC (Y.) (dir.) – *The Encyclopedia of the Roman Army.* 3 vol. Singapore, 2015

Lefort et al. 2012

LEFORT (A.), MARCIGNY (C.), GIRAUD (P.), GUIHARD (P.-M.) – L'oppidum du Mont-Castel (Port-en-Bessin-Huppain, Calvados). Premiers résultats. *RAO* 29, 2012, p.107-132.

Le Gall/Le Glay 1992

LE GALL (J.), LE GLAY (M.) – *L'empire romain. Tome 1, le Haut-Empire. De la bataille d'Actium (31 av. J.-C.) à l'assassinat de Sévère Alexandre (235 apr. J.-C.).* Paris, 1992.

Lejars 2014

LEJARS (Th.) – *La Tène : La collection Schwab (Bienne, Suisse).* Cahiers d'Archéologie Romande 140-141, 2 vol., Lausanne, 2014.

Lemant 1985

LEMANT (J.-P.) – *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain, Dép. Ardennes.* RGZM Monogr. 7, Mainz 1985.

Le Mer/Chomer 2007

LE MER (A.-C.), CHOMER (C.) – *Carte archéologique de la Gaule. Lyon 69/2.* Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2007.

Lenz 2006

LENZ (K. H.) – *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet*

der Colonia Ulpia Traiana (Xanten). Bonn, R. Habelt, 2006.

Le Roux 2002

LE ROUX (P.) – Armées et ordre public dans le monde romain à l'époque impériale. In : *Armée et maintien de l'ordre*. Cycle de conférences du Centre d'études d'histoire de la Défense. Paris, 2002, p.17-51.

Le Roux 2011

LE ROUX (P.) – L'armée romaine dans la Péninsule ibérique sous l'Empire : bilan pour une décennie. In : P. Le Roux, *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan*. Rennes, 2011, p.377-402.

Le Roux 2011a

LE ROUX (P.) – Mai 68 en Gaule. In : P. Le Roux, *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan*. Rennes, 2011, p.605-617.

Le Roux 2011b

LE ROUX (P.) – Armées et ordre public dans le monde romain à l'époque impériale. In : P. Le Roux, *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan*. Rennes, 2011, p.217-238.

Lindenschmit 1882

Lindenschmit (L.) – *Tracht und Bewaffnung des römischen Heeres während der Kaiserzeit, mit besonderer Berücksichtigung der rheinischen Denkmale und Fundstücke*. Braunschweig 1882.

Lipperheide 1896

Von LIPPERHEIDE (F. F.) – *Antike Helme*. München, 1896.

Lloyd-Morgan 1987

LLOYD-MORGAN (G.) – Contribution on mirrors from burials at Carnmer House, London Road. In : S.S. Frere, P. Bennett, J. Rady, S. Stow, *Canterbury Excavations: intra- and extra-mural sites 1949-55 and 1980-84*. Archaeology of Canterbury VIII, Canterbury, 1987, p.271-274.

Lodewijckx 1993

LODEWIJCKX (M.) – A third century collection of decorative objects from a Roman villa at Wange (Central Belgium) : first interdisciplinary report. *JMRES* 4, 1993, p.67-99.

Loriot et al. 1987

LORIOU (X.), REMY (B.), BUISSON (A.) – *Corpus des trésors monétaires antiques de la France (T.A.F), V. - Rhône-Alpes, 1. Ain, Rhône, Loire, Ardèche*. Paris, 1987.

Lucas 2005

LUCAS (G.) – Histoire d'une fondation : *Colonia Copia Felix Munatia*. In : Desbat 2005, p.41-44

Luik 1996

LUIK (M.) – Köngen - Grinario I. Topographie, Fundstellenverzeichnis, ausgewählte Fundgruppen. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Bad-Württemberg 62, Stuttgart, 1996.

Luik 2000

LUIK (M.) – *Republikanische Pilumfunde vom « Talamonaccio »/Italien*. *Arch. Korr.* 30, 2000, p.269-278.

Luik 2002

LUIK (M.) – *Die Funde aus den römischen Lagern um Numantia im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*. Kataloge vor- und frühgeschichtlicher Altertümer, 31, Mainz, RGZM, 2002.

Luik 2010

LUIK (M.) - Los hallazgos de armas en los campamentos romanos alrededor de Numancia. *Gladius* XXX, p.61-78.

Mackensen 1987

MACKENSEN (M.) – *Frühkaiserzeitliche Kleinkastelle bei Nersingen und Burlafingen an der oberen Donau*. München, C. H. Beck, 1987.

Manning 1985

MANNING (W. H.) – *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. London, British Museum Publications, 1985.

Mantel/Dubois 2013

MANTEL (E.) – DUBOIS (S.) – Fouille d'un quartier d'habitat d'époque julio-claudienne. In : L. Liogier (dir.), *Aux origines de l'agglomération antique de Briga (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime)*. Rouen, 2013, p.125-138.

Marichal 1979

MARICHAL (R.) – Les ostraca de Bu Njem. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 123.3, 1979, p.436-452.

Marichal 2005

MARICHAL (R.) – *Les militaria de Ruscino. Inventaire et analyse des petits objets liés à l'armement et l'équipement militaires, de la conquête romaine à l'époque wisigothe*. Mémoire de Master 2, Université Paul Valéry, Montpellier, 2005.

Marsden 1971

MARSDEN (E. W.) - *Greek and roman artillery : technical treatises*. Oxford, 1971.

Martin-Kilcher 1985

MARTIN-KILCHER (S.) – Ein silbernes Schwertortband mit Niellodekor und weitere Militärfunde des 3. Jahrhunderts aus Augst. *Jahrberichte aus Augst und Kaiseraugst* 5. Augst, 1985, p.147-203.

Martin-Kilcher 1991

MARTIN-KILCHER (S.) – Geräte und Geräteteile aus Knochen und Hirschhorn aus dem Vicum Vitudurum-Oberwinterthur. In : H. Etter, R. Fellmann Brogli, R. Fellmann (dir.), *Beiträge zum römischen Oberwinterthur (Vitudurum 5). Die Funde aus Holz, Leder, Bein, Gewebe. Die osteologische und anthropologischen Untersuchungen*. Zürich, 1991, p.61-75.

Martin-Kilcher 2011

MARTIN-KILCHER (S.) – Römer und gentes Alpinae im Konflikt - archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrhunderts v. Chr. In : G. Moosbauer, R. Wiegels (dir.), *Fines imperii - imperium sine fine ? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat*. Rahden/Westf, 2011, p.27-62.

Maspoli 2014

MASPOLI (A.-Z.) - *Römische Militaria aus Wien. Die Funde aus dem Leionslager, den canabae legionis und der Zivilsiedlung von Vindobona*. Monografien der Stadtarchäologie Wien Bd.8. Wien, 2014.

Massart 2000

MASSART (C.) – Eléments de char et de harnachement dans les tumulus tongres du IIIe siècle. Les deux harnachements du tumulus de Celles (Waremmé), Belgique. *KJ* 33, 2000, p.509-522.

Maxfield/Dobson 1991

MAXFIELD (V. A.), DOBSON (M. J.) – *Roman frontier studies 1989 : proceedings of the 15th International congress of Roman frontier studies*. Exeter, 1991.

Maza 2003

MAZA (G.) – Les fossés du Verbe Incarné à Lyon. *In* : Poux/Savay-Guerraz 2003, p.102-105.

Maza 2004

MAZA (G.) – Un emporion à Lougoudounon au deuxième Âge du Fer ?. *In* : J.P. Brun, M. Poux, A. Tchemia (dir.), *Le vin, nectar des dieux, génie des hommes*, Catalogue de l'exposition itinérante, Gollion, p.160-161.

Maza 2015

MAZA (G.) - Débats récents sur l'interprétation de l'établissement gaulois de la rue du Souvenir à Lyon-Vaise : une résidence aristocratique ? Nouvelles hypothèses. *In* : S. Lemaître, C. Batigne-Vallet (dir.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais, Mélanges offerts à Armand Desbat*. Autun, 2015, p.87-95.

Maza/Clément 2016

MAZA (G.), CLEMENT (B.) – Les processus de romanisation à Lyon à la fin du second Age du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes. Colloque d'Amiens, AFEAF 2014, à paraître, 2016.

Maza/Poux 2003

MAZA (G.), POUX (M.) – Un témoin discret de la conquête romaine à Lyon. *In* : M. Poux, H. Savay-Guerraz (dir.), *Lyon avant Lugdunum*, Gollion, 2003, p.146-147.

McMullen 1960

MCMULLEN (R.) - Inscriptions on armor and the supply of arms in the Roman Empire, *AJA* 64, p.23-40.

Menis 1990

MENIS (G.C.) - *I Longobardi, catalogo della mostra (Passariano - Cividale del Friuli, 2 giugno - 30 settembre 1990)*. Milano, 1990.

Metzler 1995

METZLER (J.) - *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*. 2 t. Luxembourg, 1995.

Metzler/Gaeng 2008

METZLER (J.), GAENG (C.) – Un atelier de potier du I^{er} siècle après J.-C. dans l'oppidum trévire du titelberg. *Empreintes* 1, 2008, p.42-46.

Metzler/Gaeng 2009

METZLER (J.), GAENG (C.) – *Goeblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire*. Dossiers d'Archéologie du Musée National et d'Art XIII. Luxembourg, 2009.

Mikler 1997

MIKLER (H.) – *Die römischen Funde aus Bein in Landesmuseum Mainz*. Monographies Instrumentum 1, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 1997, 245 p.

Miks 2001

MIKS (Chr.) – Die χειροβαλλιστρα des Heron. Überlegungen zu einer Geschützentwicklung der Kaiserzeit. *SJ* 51, 2001, p.153-233.

Miks 2007

MIKS (Chr.) – *Studien zur römischen Schwertbewaffnung in der Kaiserzeit*. KSARP 8, 2 tomes. Köln, 2007.

Miks 2009

MIKS (Chr.) – Ein römisches Schwert mit Ringknaufgriff aus dem Rhein bei Mainz. *Mainzer Archäologische Zeitschrift* 8, 2009, p.129-165.

Miles et al. 2007

MILES (D.), PALMER (S.), SMITH (A.), PERPETUA JONES (G.) – The 2nd to 3rd Century AD Roman Complex (Phase 3). In : D. Miles, S. Palmer, A. Smith, G. Perpetua Jones, Iron Age and Roman settlement in the upper Thames valley. Excavations at Claydon Pike and other sites within the Cotswold Water Park. *Thames Valley Landscapes Monogr.* 26, Oxford, 2007, p.93-167.

Monin 2015

MONIN (M.) – Lyon 5e, 1 place Abbé Larue. *Bilan Scientifique en Région Rhône-Alpes* 2014, p.171-173.

Monin/Fellague 2010

MONIN (M.), FELLAGUE (D.) – Le cirque de Lugdunum. Données anciennes et récentes. *Gallia* 67, 2010, p.41-68.

Monteil et al. 2009

MONTEIL (M.), MALIGORNE (Y.), AUBIN (G.), BESOMBES (P.-A.), BOUVET (J.-P.), GUITTON (D.), LEVILLAYER (A.), MORTREAU (M.), THEBAUD (S.), SAGET (Y.) – Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances. *RAO* 26, 2009, p.153-188.

Morel/Bosman 1989

MOREL (J.M.A.W), BOSMAN (A.V.A.J.) – An early Roman burial in Velsen I. In : C. van Driel-Murray (dir.), *Roman Military Equipment: the Sources of Evidence. Proceedings of the Fifth Roman Military Equipment Conference*. BAR International Series 476, Oxford 1989, p.167-192.

Mortreau 2008

MORTREAU (M.) – Indices de la présence de militaires romains à Angers - *Iuliomagus* (Ier av. - IIIe s. ap. J.-C.). *Archives d'Anjou* 12, 2008, p.9-39.

Mosca 2006

MOSCA (P.) – *Rapport de prospections au sol*. DRAC Franche-Comté, Service Régional de l'Archéologie, Besançon, 2006.

Mould 2002

MOULD (Q.) – Iron objects from Catterick bypass (Site 433). In : P. Wilson, *Cataractonium: Roman Catterick and its hinterland. Excavations and research, 1958-1997: Part II*. Counc. Brit. Archaeol. Res. Rep. 129, 2002, p.82-99.

Mousset et al. 2009

MOUSSET (J.), BERTRAND (I.), MAUREL (L.), MORTREUIL (V.) – Éléments de harnachement, boucle et pendant de ceinture de l'Antiquité tardive découverts à Saint-Saturnin-du-Bois (Charente-Maritime). *Bull. Instr.* 29, juin 2009, p.18-22.

Mráv 2010

MRAV (Z.) – Roman Trifid Phalera Pendant with Metal Inlay Decoration from Biatorbágy (Pest County, Hungary). *In: F. S. C. H. Yearbook and Review of Archaeological Investigations 2008*. Budapest 2010, p.139-161.

Müller 2002

MÜLLER (M.) – *Die Römischen Buntmetallfunde von Haltern*. Bodenaltertümer Westfalens 37, Mainz, 2002.

Nabbefeld 2008

NABBEFELD (A.) – *Römische Schilde. Studien zu Funden und bildlichen Überlieferungen vom Ende der Republik bis in die späte Kaiserzeit*. KSARP 10, Rahden, 2008.

Navarre 1994

NAVARRE (N.) – *Production et circulation des céramiques sigillées : des exemples régionaux, le matériel sigillée du niveau d'abandon de la rue des Farges, 200-230 apr. J.-C.* Mémoire de maîtrise Lyon 2, 1994, 120 p.

Nelis-Clément 2000

NELIS-CLÉMENT (J.) – *Les beneficiarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (Ier s. a.C. –VIe s. p.C.)*. Bordeaux, 2000.

Nélis-Clément 2015

NELIS-CLÉMENT (J.) – Non-Commissioned Officers, NCOs : Principate. *In : Le Bohec 2015*, p.687-691.

Ng 2015

NG (M.) – Police, Policing : Principate. *In : Le Bohec 2015*, p.756-757.

Nicolay 2002

NICOLAY (J.) – Interpreting Roman military equipment and horse gear from non-military contexts. The role of veterans. *In : Deschler-Erb/Deschler-Erb 2002*, p.53-66.

Nicolay 2007

NICOLAY (J.) – *Armed Batavians. Use and significance of weaponry and horse gear from non-military contexts in the Rhine delta (50 BC to AD 450)*. Amsterdam, 2007.

Nuber 1972

NUBER (H.) - Zwei bronzene Besitzmarken aus Frankfurt/M.-Hedderheim. *Chiron 2*, p.483-507.

Oldenstein 1976

OLDENSTEIN (J.) – *Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten*. Bericht des römisch-germanischen kommission 57, 1976, p. 49-284.

Oldenstein 1982

OLDENSTEIN (J.) – *Fundindex zu Der obergermanisch-raetische Limes des Römerreiches*. Zabern, Mainz 1982.

Oldenstein 1985

OLDENSTEIN (J.) - Manufacture and supply of the Roman army with bronze fittings. *In : M.C. Bishop (dir.), The production and distribution of Roman military equipment*. BAR Int. Ser. 275, Oxford, p.82-94.

Ortisi 2005

Volume I : Texte

ORTISI (S.) – Pompeji und Herculaneum – Soldaten in den Vesuvstädten. *In* : Jobst 2005, p.143-152.

Ortisi 2006

ORTISI (S.) – *Gladii* aus Pompeji, Herculaneum und Stabia. *Germania* 84, 2006, p.369-385.

Palágyi 1990

PALAGYI (S. K.) – Römerzeitliches Pferdegrab in Tihany. *Alba Regia* XXXIV, 1990, p.17-45.

Palágyi 1997

PALAGYI (S. K.) – Rekonstruktionsmöglichkeit des Zaumzeuges aus dem Wagengrab von Kozarmislény (Pannonia). *Oxbow Monogr.*, Oxford, 1997, p.467-472.

Parker 1928

PARKER (H.M.D.) – *The Roman Legion*. Oxford, 1928.

Pelletier 2007

PELLETIER (A.) – *Histoire de Lyon : de la capitale des Gaules à la métropole européenne*. Lyon, 2007.

Pelletier 2015

PELLETIER (A.) – Les premiers habitants de Lugdunum-Lyon, d'après les épitaphes les plus anciennes retrouvées dans les nécropoles de la ville. *Latomus* 74, 2015, p.631-642.

Pernet 2010

PERNET (L.) – *Armement et auxiliaires gaulois (IIe et Ie siècles avant notre ère)*. Montagnac, 2010.

Pernet/Carlevaro 2006

PERNET (L.), CARLEVARO (E.) – *La necropoli di Giubiasco. Vol. II, Les tombes de La Tène finale et époque romaine*. Zurich, 2006.

Pernet et al. 2008

PERNET (L.), POUX (M.), TEEGEN (W.-R.) – Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre). *In* : Poux 2008, p.141-158.

Pernot 1998

PERNOT (M.) - Archéoméallurgie de la transformation des alliages à base de cuivre. *In*: P. Beck (dir.), *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VIe Congrès international d'Archéologie Médiévale (1-5 Octobre 1996, Dijon - Mont Beuvray - Chenôve - Le Creusot - Montbard)*. Caen, 1998, p.123-133.

Peška/Tejral 2002

Peška (J.), Tejral (J.) (dir.) – *Das Germanische Königsgrab von Mušov in Mähren. Teil 1*. Mainz, 2002.

Peškař 1972

PESKAR (I.) – *Fibeln aus der römischen Kaiserzeit in Mähren*. Academia Praha, Prague 1972.

Petculescu 1990

PETTCULESCU (L.) - Contributions to Roman decorated Helmets and Breastplates from Dacia. *In* : H. Vettters, M. Kandler (dir.), *Akten des 14. Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum, Teil 2*, p.843-854.

Petculescu 1991

PETTCULESCU (L.) – “VTERE FELIX” and “OPTIME MAXIME CON(SERVA)” mounts from Dacia. *In* : Maxfield/Dobson 1991, p. 392-396.

Petculescu 1994

PETCULESCU (L.) – Roman military equipment in the Dacian hill-fort at Ocnița. *In* : C. von Carnap-Bornheim (dir.), 1994, p.61-77.

Petculescu 1995

PETCULESCU (L.) – Military equipment graves in Roman Dacia. *In* : C. van Driel-Murray (dir.), *Roman Military Equipment : experiment and reality*. JRMES 6, 1995, p.105-145.

Pfahl 2013

PFAHL (S.) – Abschied von den Reiterei. Zu den Inschriften auf den Panzerverschlüssen der sogenannten Paraderüstungen. *SJ* 57, 2013, p.127-138.

Pfahl/Reuter 1996

PFAHL (S. F.), REUTER (M.) – Waffen aus römischen Einzelsiedlungen rechts des Rheins. *Germania* 74, 1996, p. 119-167.

Pietsch 1983

PIETSCH (M.) - Die Römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel. *SJ* 39, 1983, p.5-132.

Planet 2007

PLANET (F.) – L'atelier monétaire de Lyon au Bas-Empire. *In* : Le Mer/Chomer 2007, p.226-230.

Plassot 1995

PLASSOT (E.) – Le Quartier Saint-Pierre ; la maison aux Xenia. *In* : E. Delaval, C. Bellon, J. Chastel, E. Plassot, L. Tranoy (dir.), *Vaise, un quartier de Lyon antique*. DARA n°11, Série Lyonnaise n°5, Lyon, 1995, p.70-129.

Plassot/Desbat 2003

PLASSOT (E.), DESBAT (A.) – Le site de la rue du Souvenir. *In* : Poux/Savay-Guerraz 2003, p.130-133.

Poidebard 1934

POIDEBARD (A.) - *La trace de Rome dans le désert de Syrie*. Le limes de Trajan à la conquête arabe. Recherches aériennes (1925-1932). Paris, 1934.

Poncet et al. 1977

PONCET (J.), FEUGERE (M.), et VAGINAY (M.) – Une fosse du Ier siècle à Roanne «Gibertès». *Bull. GRADL*, 1977, p. 37-45.

Poux 1999

POUX (M.) - *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*. Montagnac, 1999.

Poux 2008

POUX (M.) (dir.) – *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table-ronde de Bibracte, oct. 2002 (Bibracte 14), Glux-en-Glenne, 2008.

Poux 2008a

POUX (M.) – L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs. *In* : **Poux 2008**, p.299-432.

Poux 2014

POUX (M.) – De la guerre à la chasse. *In* : Ph. Bet, B. Dousteyssier (dir.), *Eclats Arvernes. Fragments*

Volume I : Texte

archéologiques (Ier - Ve siècle ap. J.-C.). Clermont-Ferrand, 2014, p.114-115.

Poux 2014a

POUX (M.) - Du vin Marseillais pour Staius Regillus : un témoignage du commerce rhodanien et de la colonisation des campagnes entre Lyon et Vienne. *Archaeologia Mosellana* 9, 2014, p.405-424.

Poux/Savay-Guerraz 2003

POUX (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.) (dir.) – *Lyon avant Lugdunum*, Gollion, 2003.

Poux et al. 2008

POUX (M.), FEUGERE (M.), DEMIERRE (M.) – Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes. *In* : Poux 2008, p.203-224.

Prost 1983

PROST (D.) – Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives Sainte-Camille. *RAE* 34, 1983, p.263-299.

Pröttel 2002

PRÖTTEL (P. M.) – Die spätrömische Metallfunde. *In* : S. Ortisi, P. M. Pröttel (dir.), *Römische Kleinfunde aus Burghöfe 2*. Frühgeschichtliche und Provinzialrömische Archäologie, 6, Rahden/Westf., 2002, p.85-140.

Quérel/Feugère 2000

QUEREL (P.), FEUGERE (M.) – *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (IIIe s. av. J.-C. - IVe s. ap. J.-C.)*. Coll. Art et Archéol. 6, Lille, 2000.

Quesada 1997

QUESADA SANZ (F.) – *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*. Monogr. Instrumentum 3, 2 vol., Montagnac, 1997.

Quesada 2007

QUESADA SANZ (F.) – Hispania y el ejército romano republicano. Interacción y adopción de tipos metálicos. *Sautuola* XIII, 2007, p.379-401.

Quesada 2008

QUESADA SANZ (F.) – Armamento romano e ibérico en *Urso* (Osuna): testimonio de una época. *Cuadernos de los Amigos de los Museos de Osuna* 10, 2008, p.13-19.

Rabeisen 1990

RABEISEN (E.) – La production d'équipement de cavalerie au 1er s. après J.-C. à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or, France). *Journal of Roman Military Equipment Studies* 1, Oxbow books, 1990, p.73-98.

Rabeisen 1993

RABEISEN (E.) – Fouritures aux armées ? Caractères et débouchés de la production d'équipements de cavalerie à Alesia au 1er siècle après J.-C. *In* : Le Bohec 1993, p. 51-71.

Radman-Livaja 2004

RADMAN-LIVAJA (I.) – *Militaria Sisciensia.. Nalazi rimske vojne opreme iz Siska u fundusu Arheoloskoga muzeja u Zagrebu / Finds of the Roman military equipment in Sisak in the holdings of the Archeological Museum in Zagreb*. Musei Archaeologici Zagrabienensis Catalogi et Monographiae 1, Zagreb, 2004.

Rajtár 1994

RAJTÁR (J.) – Waffen und Ausrüstungsteile aus dem Holz-Erde-Lager von Iža. *In* : Van Driel-Murray

1994, p. 83-95.

Rambaud 1965

RAMBAUD (M.) – L'origine militaire de la colonie de *Lugdunum*, Comptes rendus des séances de l'année 1964 (juillet-décembre), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1965, p.252-277.

Rankov 2015

RANKOV (B.) – Speech, *adlocutio* : Principate. In : Le Bohec 2015, p.916.

Rapin 1988

RAPIN (A.) – Boucliers et lances. In : J.-L. Brunaux, A. Rapin, *Gournay II. Boucliers et lances, dépôts et trophées*. Paris, 1988, p.7-142.

Rapin 2001

RAPIN (A.) - Un bouclier celtique dans la colonie grecque de Camarina (Sicile). *Germania* 79.2, p.276-293.

Rausing 1967

RAUSING (G.) – *The Bow. Some notes on its origin and development*. Acta Archaeologica Lundensia 8/6, Bonn, 1967.

Reddé 1984

REDDÉ (M.) – Le camp militaire romain d'Arlaines près de Soissons. *Gallia* 42, 1984, p.49-79.

Reddé 1991

REDDÉ (M.) – Die militärische Besetzung Galliens unter Augustus : Überlegungen zu den römischen Befestigungen des römischen Territoriums. In : B. Trier (dir.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*. Münster, 1991, p.41-48.

Reddé 1996

REDDÉ (M.) (dir.) – *L'armée romaine en Gaule*. Paris, 1996.

Reddé 2008

REDDÉ (M.) – Postface. In : Poux 2008, p.433-437.

Reddé 2009

REDDÉ (M.) – Militaires romains en Gaule civile. *Cah. Glotz* XX, 2009, p.173-183.

Reddé 2009a

REDDÉ (M.) (dir.) - *Oedenburg I. Fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Les camps militaires julio-claudiens*. Mainz, 2009.

Reddé 2010

REDDÉ (M.) – L'occupation militaire de César à Tibère. In : P. Ouzoulias, L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*. Paris, 2010, p.73-90.

Reddé/v. Schnurbein 1993

REDDÉ (M.), VON SCHNURBEIN (S.) - Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux du siège d'Alésia. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres* vol.137, 1993, p.281-314.

Reddé/v. Schnurbein 2001

REDDÉ (M.), VON SCHNURBEIN (S.) (dir.) – *Alésia - Fouilles et recherches franco-allemandes sur les*

Volume I : Texte

travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), 2 - Le matériel. Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres XXII, Paris, 2001.

Reddé et al. 2006

REDDÉ (M.) (DIR.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.K.), VON SCHNURBEIN (S.) – *L'architecture de la Gaule romaine. I. Les fortifications militaires.* DAF 100, Paris, 2006.

Redžić 2008

REDŽIĆ (S.) – VTERE FELIX belt sets on the territory of Viminacium. *Starinar* LVIII, Beograd : Archeološki institut, 2008, p.155-162.

Redžić 2013

REDŽIĆ (S.) – *Roman belt sets on the territory of Serbia from the I to the IV century.* Thèse de doctorat, Université de Belgrade, 2013.

Reinach 1907

REINACH (A.) – L'origine du pilum. *RA* 10, 1907, p.226-244.

Revillio 1929

REVILLIO (P.) – Kastell Hüfingen. *Germania* 13, 1929, p.35-47.

Revillio 1937

REVILLIO (P.) – *Das Kastell Hüfingen.* ORL B V.II 62a, 1937.

Rhétoré/Ferber 2013

RETHORE (P.), FERBER (E.), Les camps romains du plateau de Lautagne à Valence (26) : état de la question. *RAN* 46, 2013, p.201-220.

Ricci 2011

RICCI (C.) – Note sull'iconografia dei soldati delle cohortes urbanae. *Sylloge Epigraphica Barcinonensis* IX, 2011, p.131-148.

Riha 1994

RIHA (E.) – *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975.* Forschungen in Augst 18. Römermuseum Augst, 1994.

Riquier 2008

RIQUIER (S.) – L'armement républicain dans les sépultures de Gaule centrale. *In : Poux* 2008, p.181-202.

Ritterling 1898

RITTERLING (E.) – *Römische Funde aus Wiesbaden.* Nassau. Ann. 29, 1898.

Ritterling 1904

RITTERLING (E.) – Das frürömische Lager bei Hofheim im Taunus Ausgrabungs und Fundbericht. *Nassau. Ann.* 34, Wiesbaden, 1904, p.1-110.

Ritterling 1906

RITTERLING (E.) – Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus. *BJ* 114/115, 1906, p.159-188.

Ritterling 1913

RITTERLING (E.) – Das frürömische Lager bei Hofheim im Taunus. *Nassau. Ann.* 40, Wiesbaden,

1913, p.1-416.

Ritterling 1924/25

RITTERLING (E.) – s.v. Legio. In : *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, rev. G. Wissowa, Stuttgart 1924, p. 1186-1837.

Robinson 1974

ROBINSON (H.R.) – Problems in reconstructing Roman armour. In : E. Birley, B. Dobson, M. G. Jarrett (dir.), *Roman Frontier Studies* 1969. Cardiff, 1974, p.24-35.

Robinson 1975

ROBINSON (H. R.) – *The Armour of Imperial Rome*. London, 1975.

Roddaz 2005

RODDAZ (J.-M.) – La Gaule de César à Auguste. In : Desbat 2005, p.29-38.

Rodriguez 2014

RODRIGUEZ (M.) – Identification des implantations militaires tardo-républicaines et augustéennes de Gaule du nord-est. Faciès instrumentum, définition et usage des marqueurs. Mémoire de Master 2, 2 vol., Université Lyon 2, 2014.

Roger 1979

ROGER (F.) – Grenay : le matériel gallo-romain. *Septentrion*, 9, 1979, p.40-42.

Rost/Wilbers-Rost 2010

ROST (A.), WILBERS-ROST (S.) – Weapons of the battlefield of Kalkriese / Armas en el camp de batalla de Kalkriese. *Gladius XXX*, 2010, p.117-136.

Roussel 1988

ROUSSEL (L.) – *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques*. Dijon, 1988.

Ruciński 2009

RUCIŃSKI (S.) – *Praefectus urbi : le gardien de l'ordre public à Rome sous le Haut-Empire romain*. Poznań, 2009.

Ruegg 1995

RUEGG (S. D.) – *Underwater investigations at Roman Minturnae*. Jonsered, 1995.

Sablayrolles 1996

SABLAYROLLES (R.) - *Libertinus miles. Les cohortes de vigiles*. Collection de l'École française de Rome n°224. Paris, 1996.

Sági 1954

SÁGI (K.) – *Die Ausgrabungen im römischen Gräberfeld von Intercissa im Jahre 1949*. In: L. Barkóczi, G. Erdélyi, E. Ferenczy, F. Fülepi, J. Nemeskéri, M. R. Alföldi, K. Sági (Hrsgg.), *Intercissa I*, *Archaeologia Hungarica XXXIII*, Budapest 1954, p.61-123.

Sanden 1993

VAN DER SANDEN (W.A.B) – Fragments of a *lorica hamata* from a barrow at Fluitenberg, Netherlands. *JRMES* 4, 1993, p.1-8.

Santrot 1983

Volume I : Texte

SANTROT (M.-H. et J.) – Objets en bronze/objets en fer. *In* : Tassaux *et al.* 1983, p.74-93.

Sautot 1977

SAUTOT (M.-Ch.) – Une collection d'objets en bronze provenant des Bolards (Côte d'Or). *RAECE* 28, 1977, p.285-350.

Schaaf 1988

SCHAAF (U.) – Etruskisch-römische Helme. *In* : A. Bottini *et al.* (dir.), *Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikemuseums Berlin*, Mainz, 1988, p.318-326.

Schalles 2010

SCHALLES (J.) (dir.) – *Die Frühkaiserzeitliche Manuballista aus Xanten-Wardt. Mainz am Rhein, 2010.*

Schenk 2008

SCHENK (A.) – *Regard sur la tabletterie antique : les objets en os, bois de cerf et ivoire du musée romain d'Avenches. Avenches, 2008.*

Schleiermacher 2000

SCHLEIERMACHER (M.) – Römisches pferdergeschirr aus den Kastellen Saalburg, Zugmantel und Feldberg. *SJ* 50, 2000, p. 167-193.

Scholz 2009

SCHOLZ (M.) - *Das Reiterkastell Aquileia/Heidenheim. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 2000-2004.* Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Bad-Württemberg 110, Stuttgart 2009.

Schönberger 1978

SCHÖNBERGER (H.) (dir.) – *Kastell Oberstimm. Die Grabungen von 1968 bis 1971.* Limes Forschungen 18, Berlin, 1978.

Schönberger 1985

SCHÖNBERGER (H.) – Die römischen Truppenlager der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Nordsee und Inn. *Ber. Röm.-Germ. Kom.* 66, 1985, p. 321-497.

Schönberger/Simon 1983

SCHÖNBERGER (H.), SIMON (H.-G.) – *Die Kastelle in Altenstadt.* Limesforschungen 22, Berlin, 1983.

Schulten 1911

SCHULTEN (A.) – Der Ursprung des Pilums. *Rheinisches Museum* 66, 1911, p.573-584.

Schulten 1914

SCHULTEN (A.) – Das Pilum der Polybios. *Rheinisches Museum* 69, 1914, p.479-491.

Schulten 1927

SCHULTEN (A.) – *Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912. Band III : die Lager des Scipio.* Munich, 1927.

Schulten 1929

SCHULTEN (A.) – *Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912. Band III : die Lager bei Renieblas.* Munich, 1929.

Sellye 1939

SELLYE (I.) – *Les bronzes émaillés de la Pannonie romaine.* Budapest 1939.

Serneels 1998

SERNEELS (V.) – La chaîne opératoire de la sidérurgie ancienne. *In* : M. Feugère, V. Serneels (dir.), *Économie du Fer en Méditerranée nord-occidentale*. Montagnac, 1998, p.7-44.

Siebert 1987

SIEBERT (G.) – Délos. 3-Quartier de Skardhana. *Bull. CH CXI.II*, 1987, p.629-642.

Sievers 1992

SIEVERS (S.) – Die Kleinfunde. *In* : F. Maier et al. (dir.), *Ergebnisse der Ausgrabungen 1984-1987 in Manching*. Manching 15, Stuttgart, 1992, p.137-213.

Sievers 1994

SIEVERS (S.) – Les armes d'Alésia. *In* : Cat. expo. Vercingétorix et Alésia. Saint-Germain-en-Laye, p.270-287.

Sievers 1997

SIEVERS (S.) – Alesia und Osuna : Bemerkungen zur Normierung der späterepublikanischen Bewaffnung und Ausrüstung. *In* : Feugère 1997a, p.271-276.

Sievers 2001

SIEVERS (S.), coll. BROUQUIER-REDDE (V.), DEYBER (A.) – Les armes d'Alésia. *In* : M. Reddé, S. von Schnurbein (dir.), *Alésia, Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), 2. Le matériel*, Paris, 2001, p.121-241.

Silvino et al. 2011

SILVINO (T.), MAZA (G.), FAURE (P.), TRAN (N.), coll. ARGANT (T.) – Les origines de la colonie romaine de Valence (Drôme). *Gallia* 68-2, 2011, p.109-154.

Sim 1997

SIM (D.) – Roman Chain-mail: Experiments to Reproduce the Techniques of Manufacture. *Britannia* 28, p.359-371.

Sim 1998

SIM (D.) – *Beyond the Bloom. Bloom refining and iron artifact production in the Roman World*. BAR International Series 725, Oxford, 1998.

Sim/Ridge 2002

SIM (D.), RIDGE (E.) – *Iron for the Eagles. The Iron Industry of Roman Britain*. Stroud, 2002.

Simkins 1994

SIMKINS (M.) - *The Roman Army from Caesar to Trajan*. Hong Kong, 1994.

Simpson 2000

SIMPSON (G.) – *Roman Weapons, Tools, Bronze Equipment and Brooches from Neuss – Novaesium excavations, 1955-1972*. Oxford, 2000.

Sölch 2001

SÖLCH (R.) - *Die Topographie des römischen Heidenheim*. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Bad-Württemberg 76, Stuttgart, 2001.

Sommer 1984

SOMMER (M.) – *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im römischen Reich*. Bonn, 1984.

Speidel 1984

SPEIDEL (M.P.) – Zum Aufbau der Legion und zum Handwerk in Vindonissa (Neulesung zweier Briefadressen auf Holztäfelchen aus dem Schutthügel). *JberGPV* 1983, p.29-34.

Speidel 1993

SPEIDEL (M.) – The fustis as a soldier's weapon. *Antiquités Africaines* 29, 1993, p.137-149.

Speidel 2009

SPEIDEL (M.) - Carrière militaire et Solde. L'exemple de M. Carantius Macrinus. Notes sur CIL XII 2602. In : M. A. Speidel (dir.), *Heer und Herrschaft im Römischen Reich der Hohen Kaiserzeit*. Stuttgart, 2009, p.395-406

Stary 1981

STARY (P. F.) – Ursprung und Ausbreitung der eisentlichen Ovalschilde mit spindelförmigem Schildbuckel. *Germania* 59, 1981, p.287-306.

Stiebel 2004

STIEBEL (G.) – A Hellenistic *Gladius* from Jericho, In : E. Netzer, R. Laureys-Chachy, *Hasmonean and Herodian Palaces at Jericho. Final Reports of the 1973–1987 Excavations, Vol. II: Stratigraphy and Architecture*. Jerusalem, 2004, p.229-232.

Stiebel 2013

STIEBEL (G.) – Military equipment from the Jericho and Cypros. In : E. Netzer (dir.), *Hasmonean and Herodian Palaces at Jericho. Final Reports of the 1973–1987 Excavations, Vol. IV: the decoration of palaces*. Jerusalem, 2013, p.290-298.

Stiebel 2015

STIEBEL (G.) – Military Equipment from the area of the mausoleum and the theater at Herodium. In : R. Porat, R. Chachy, Y. Kalman et al. (dir.), *Herodium. Final Reports of the 1972–2010 Excavations directed by Ehud Netzer Volume I. Herod's Tomb Precinct*. Jerusalem, 2015, p.432-453.

Stiebel/Magness 2007

STIEBEL (G.), Magness (J.) – The Military Equipment from Massada. In : J. Aviram, G. Foerster, E. Netzer, G. Stiebel (dir.), *Masada VIII, The Yigael Yadin Excavations 1963-1965, Final Reports*. Jerusalem, 2007, p.1-97.

Sigges 2002

SIGGES (B.) – *Vita cognita. Die Ausstattung pompejanischer Wohnhäuser mit Gefäßen und Geräten untersucht an ausgewählten Beispielen*. Thèse de doctorat, Universität zu Köln, 2002.

Tassaux 1996

TASSAUX (D.), TASSAUX (F.) – Les soldats gaulois dans l'armée romaine. In : Réddé 1996, p.147-163.

Tassaux et al. 1983

TASSAUX (D.), CAILLAT (P.), MAURIN (L.) SANTROT (M.-H. et L.), STARAKIS (P.), TRONCHE (P.) – Aulnay Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine. *Aquitania 1*, Presses universitaires de Bordeaux, 1983, p.49-95.

Tassaux et al. 1984

TASSAUX (D.), CAILLAT (P.), MAURIN (L.) SANTROT (M.-H. et L.), STARAKIS (P.), TRONCHE (P.) – Aulnay Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine. *Aquitania 2*,

Presses universitaires de Bordeaux, 1984, p. 107-157.

Tejral 1994

TEJRAL (J.) – Römische und germanische Militärausrüstungen der antoninischen Periode. *In* : C. von Carnap-Bornheim (dir.), 1994, p.25-60.

Thomas 2003

THOMAS (M. D.) – *Lorica Segmentata, Vol. II: A catalogue of finds*. JRMES Monograph 2, Great Britain, Armatura Press, 2003.

Thomas et al. 2001

THOMAS (N.), FEUGÈRE (M.), DIEUDONNE-GLAD (N.) – Une épée romaine découverte à Saintes (Charente-maritime), *Gallia* 58, Paris, 2001, p.261-269.

Thüry 2010

THÜRY (G. E.) – *Amor zwischen Lech und Leitha. Liebe im römischen Ostalpenraum. Mitteilungen aus dem Stadtmuseum Wels* 1, 2010, n°123.

Tilhard 1996

TILHARD (J.-L.) – A cavalry pendant from Guimps (Charente, France). *Arma* 8, 1996, p.7-8.

Tomlin 1999

TOMLIN (R.) – *The missing lances, or Making the machine work*. *In* : A. Goldsworthy, I. Haynes (dir.), *The Roman Army as a Community*. *JRA suppl.* 34, p.127-38.

Tondeur 2012

TONDEUR (A.) – Recrutement et cantonnement sur le *limes* rhénan et en *Britannia*. Le cas des auxilia originaires des *Tres Galliae*. *In* : C. Wolff (dir.), *Le métier de soldat dans le monde romain*. Paris, 2012, p.73-90.

Tournier 2015

TOURNIER (C.) – *Les fibules de Lugdunum. Un témoin de l'activité humaine*. 2 vol. Mémoire de Master 2. Université Louis Lumière Lyon 2, 2015.

Tranoy 1987

TRANOY (L.) – La nécropole de la Favorite à Lyon. *In* : *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*, Table ronde de Lyon (30-31 mai 1986), Rapports archéologiques Préliminaires de la Région Rhône-Alpes, 4, Lyon, 1987, p. 43-54.

Tranoy 2009

TRANOY (L.) – À Lugdunum, Espaces des vivants, espaces des morts. *In* : Ch. Goudineau (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris, 2009, p.83-114

Tranoy/Ayala 1994

TRANOY (L.), AYALA (G.) – Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité. État des connaissances. *Gallia* 51, Paris, CNRS Éditions, 1994, p.171-189.

Treister 2001

TREISTER (M. Y.) – Finds of Metal Elements of Roman Military Costumes and horse-harness in the North Pontic area. *Talanta* XXXII-XXXIII, 2001, p.109-122.

Tripier 2010

TRAPIER (A.) – *L'évolution des répertoires céramiques à Lugdunum durant le Haut-Empire. L'exemple de la*

rue des Farges. Mémoire de Master 2, Université Lyon 2, 2010.

Tronche 1993

TRONCHE (P.) – Un camp militaire tibérien à Aulnay-de-Saintonge (Charente maritime). *In* : Le Bohec 1993, p.29-34.

Trumm/Flück 2013

TRUMM (J.), FLÜCK (M.) – *Am Südtor von Vindonissa*. VGPr.V, XXII. Brugg, 2013.

Tuzi 1998

TUZI (D.) – *Etude sur l'instrumentum du Verbe Incarné à Lyon*. Mémoire de Maîtrise, Université Lyon 2, 2 vol., 1998.

Ubl 1997

UBL (H.) – *Katalog zur Schausammlung «Römerzeit» des Museums Lauriacum*. Forschungen in Lauriacum : Sonderband 12, Wien, 1997.

Ulbert 1959

ULBERT (G.) – *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe*. Limesforschungen 1, Berlin, Verlag Gebr. Mann, 1959, 188 p.

Ulbert 1969

ULBERT (G.) – *Das frühromische Kastell Rheingönheim*. Limesforschungen 9, Berlin, 1969.

Ulbert 1969a

Ulbert (G.) – Gladii aus Pompeji. Vorarbeiten zu einem Corpus römischer Gladii. *Germania* 47, 1969, 97-128.

Ulbert 1970

ULBERT (G.) - *Das römische Donau-Kastell Rißtissen, Teil 1. Die Funde aus Metall, Horn und Knochen*. Stuttgart, 1970.

Ulbert 1971

ULBERT (G.) – Römische Bronzeknöpfe mit Reliefverzierung. *Fundbericht. aus Schwaben* 19, 1971, p.278-297.

Ulbert 1971a

ULBERT (G.) - Gaius Antonius, der Meister des silbertauchierten Dolches von Oberammergau. *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 36, 1971, p.44-49.

Ulbert 1974

ULBERT (G.) – Straubing und Nydam. Zu römischen Langschwertern der späten Limeszeit. *Studien zur Vor- und früh geschichtlichen Archäologie*, München, 1974, p.197-216.

Ulbert 1984

ULBERT (G.) – *Cárceres el Viejo. Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanisch-Extremadura*. Madrider Beiträge 11, Mainz am Rhein, 1984.

Unz 1972

UNZ (Ch.) – *Römische Militärfunde aus Baden – Aquae Helveticae*. JGPr.V 1971, 1972.

Unz 1974

UNZ (Ch.) - *Römische Funde aus Windisch im ehemaligen Kantonalen Antiquarium Aarau*. JGPr.V 1973

(1974).

Unz/Deschler-Erb 1997

UNZ (Ch.), DESCHLER-ERB (E.) – *Katalog des Militaria aus Vindonissa*. Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 14, Brugg, 1997, 192 p.

Ureche 2013

URECHE (P.) – The Bow and Arrow during the Roman Era, *Ziridava* 27, 2013, p.183-196.

Van Driel-Murray 1985

VAN DRIEL-MURRAY (C.) – The production and supply of military leatherwork in the first and second centuries A.D.: a review of the archaeological evidence. In : M.C. Bishop (dir.), *The production and distribution of Roman military equipment*, Oxford (BAR Int. Ser. 275), p.43-81.

Van Driel-Murray 1989

VAN DRIEL-MURRAY (C.) (dir.) – *Roman military Equipment: the source of Evidence. Proceedings of the Fifth Roman Military Equipment Conference (ROMECE)*. BAR International Series 476, 1989.

Van Driel-Murray 1994

VAN DRIEL-MURRAY (C.) – *Military equipment in Context. Proceedings of the Ninth International Roman military Equipment Conference (ROMECE), Leiden, 1994*. JRMES 5, 1994.

Van Driel-Murray 1995

VAN DRIEL-MURRAY (C.) (dir.) – *Roman military equipment :Experiment and reality. Proceedings of the Ninth International Roman military Equipment Conference (ROMECE), Leiden, 1994*. JRMES 6, 1995.

Vass 2014

VASS (L.) – Contribution to the Knowledge of Bone and Antler Bow Lath Production from Roman Dacia. *Patrimonium Archaeologicum Transylvanicum* 7, 2014, p.99-120.

Venault et al. 2008

VENAULT (S.), LARCENET (A.), FORT (B.) – Le site de La Fenotte à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). In : Poux 2008, p.159-163.

Viand 2008

VIAND (A.) – Les fragments de cotte de mailles de Vernon. Armure souple véliocasse ou présence romaine aux portes de l'oppidum ? In : Poux 2008, p.33-46.

Viand et al. 2008

VIAND (A.), PERNET (L.), DELESTRÉ (L.-P.) – L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : Poux 2008, p.63-92.

Vičič 1999

VIČIČ (B.) – Die Frürömische Fabrica vom Gornji trg 3 in Ljubljana. *Bull. Instr.* 10, déc. 1999, p.15,31.

Villedieu 1990

VILLEDIEU (F.), AUDA (Y.), AUDRA (A.), CHARLET (J.L.), JACQUIN (L.), MANDY (M.), PHOUNGAS (A.) – *Lyon St-Jean Les fouilles de l'avenue Adolphe Max*. DARA, 1990.

Vincente et al. 1997

VINCENTE (J. D.), PILAR PUNTER (M.), EZQUERRA (B.) – La catapulta tardo-republicana y

Volume I : Texte

otro equipamiento militar de 'La Caridad' (Camineal, Teruel), *JMRES* 8, 1997, p.167-199.

Voirol 2000

VOIROL (A.) – Les *militaria* d'Avenches/Aventicum. *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 42, 2000, p.7-92.

Voirol 2002

VOIROL (A.) – « États d'armes ». Les *militaria* d'Avenches/Aventicum. In : Deschler-erb, Deschler-Erb 2002, p.31-40.

Völling 1996

VÖLLING (Th.) – Römisches Ausrüstungsgegenstände aus Olympia. *Germania* 74, 1996, p.433-451.

Vujović 2008

VUJOVIĆ (M.) – *Rimski slem iz Sivca / Roman helmet from Sivac*. Sombor, 2008.

v. Groller 1901

VON GROLLER (M.) – *Das lager von Carnuntum. Der römische Limes in Österreich II*. Sp. 15-84

v. Schnurbein 1974

VON SCHNURBEIN (S.) – Zum Ango. In : G Kossak, G. Ulbert (dir.), *Studien zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie*. Festschrift für J. Werner zum 65. Geburtstag. Band 2: *Frühmittelalter*. München, 1974, p.411-434.

v. Schnurbein 1977

VON SCHNURBEIN (S.) – *Das römische Gräberfeld von Regensburg*. Kallmünz, 1977.

v. Schnurbein 1995

VON SCHNURBEIN (S.) – *Merkur als Soldat? Zur Gürtelmode des 3. Jahrhunderts n. Chr.* In: W. Czysz, C. M. Hüsen, H.-P. Kuhnen, C. S. Sommer, G. Weber (Hrsgg.), *Provinzialrömische Forschungen*. Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag, Espelkamp 1995, p.139–148.

Waasdorp 1989

WASDORP (J. A.) – Roman military equipment from the Hague Holland. In : Van Driel-Murray 1989, p.157-166.

Wacher/McWhirr 1982

WACHER (J.S.), MAC WHIRR (A.D.) – *Early roman occupation at Cirencester. Cirencester Excavations I*. Cirencester, Corinium Museum, 1982.

Walter 2008

WALTER (S.) – *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Mengen*. Thèse de doctorat, Université de München, 2008.

Waurick 1982

WAURICK (G.) – Die römische Kettenrüstung von Weiler-la-Tour. *Hémecht* 34, 1982, p.111-130.

Waurick 1988

WAURICK (G.) – Römische Helme. In : A. Bottini et al. (dir.), *Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin, Mainz*, 1988, p.327-364.

Waurick 1994

WAURICK (G.) – Frühkaiserzeitliche Hilfstruppen und Verbündete der Römer. In : C. von Car-

nap-Bornheim (dir.), 1994, p.1-25.

Weber 2007

WEBER (M.) – Militärische Ausrüstungsgegenstände aus Pons Aeni. *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 72, Verlag C.H. Beck, München, 2007, p.157-221.

Webster 1971

WEBSTER (G.) – A hoard of Roman military equipment from Fremington Hagg. In : R.M. Butler : *Soldier and civilian in Roman Yorkshire*. Leicester University Press, 1971, p. 107-125.

Wightman 1974

WIGHTMAN (E.M.) – La Gaule chevelue entre César et Auguste. In : *Actes du IX^e congrès internationale d'études sur les frontières romaines, Mamaia, sept. 1972*. Bucuresti/Köln/Wien, 1974, p.473-483.

Wild 1970

WILD (J.P.) – Button-and-Loop Fasteners in the Roman Provinces. *Britannia* 1, 1970, p.137-155.

Woelke 1930

WOELKE (K.) – Der neue römische Paradehelm von Heddernheim. *Germania* 14, 1930, p.149-153.

Wolff 1986

WOLFF (H.) - Die Entwicklung der Veteransprivilegien vom Beginn des 1. Jahrhunderts v. Chr. bis auf Konstantin d. Gr., In : W. Eck, H. Wolff (dir.), *Heer und Integrationspolitik. Die römischen Militärdiplome als historische Quelle*. Cologne/Vienna, p.44-115.

Wuilleumier 1950

WUILLEUMIER (P.) – Lyon, La bataille de Lugdunum. *Gallia* 8, 1950, p. 146-148.

Wyss et al. 2002

WYSS (R.), REY (T.), MÜLLER (F.) – *Gewässerfunde aus Port und Umgebung. Katalog der latène- und römerzeitlichen Funde aus der Zihl*. Bern, 2002.

Zadoks et al. 1973

ZADOKS-JOSEPHUS JITTA (A. N.), PETERS (W. J. T.), WITTEVEEN (A. M.) – *Description of the Collections in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen VII. The Figural Bronzes*. Nijmegen, 1973.

Zadoks/Witteveen 1977

ZADOKS-JOSEPHUS JITTA (A. N.), WITTEVEEN (A. M.) – Roman bronze lunulae from Netherlands. *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* 58, p.167-195.

Zanier 1988

ZANIER (W.) – Römische dreiflügelige Pfeilspitzen, *SJ* 44, 1988, p.5-27.

Zanier 1992

ZANIER (W.) – *Das Römische Kastell Ellingen*. Limesforschungen 23, Mainz, 1992.

Zanier 1994

ZANIER (W.) – Eine römische Katapultpfeilspitze der 19. Legion aus Oberammergau. Neues zum Alpenfeldzug des Drusus im Jahre 15 v. Chr. *Germania* 72 (2), 1994, p.587-596.

Zanier 1995

ZANIER (W.) – Zur Herstellung römischer dreiflügeliger Pfeilspitzen, *SJ* 48, 1995, p.19-25.

Volume I : Texte

Zarzalejos et al. 1988

ZARZALEJOS PRIETO (M.), AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.), FERNÁNDEZ OCHOA (C.) – Amuletos falicos romanos inéditos de las provincias de Madrid y Toledo. *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología de la Universidad Autónoma de Madrid* 15, 1988, p.301-318.

Zhuravlev 2003

ZHURAVLEV (D.) – New Data on Details of Roman Military Equipment and Horse's Harness from Chersonesos and its Environs. *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia* 9 (1-2), 2003, p.87-116.

Rapports de fouilles et DFS (Document Final de Synthèse)**Arlaud 1992(R)**

ARLAUD (C.) – *Place des Célestins, 69002 Lyon*. Rapport de fouille programmée. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1992-1993.

Ayala 2006(R)

AYALA (G.) - *117-121 rue P. Audry (Rhône), 69005 Lyon*. Rapport final d'opération, 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2006.

Bellon 1991(R)

BELLON (C.) – *9 rue du Docteur Horand (Horand : Lots 1 et 2 I), 69009 Lyon*. Rapports de sondages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1991.

Bellon 1992(R)

BELLON (C.) – *9 rue du Docteur Horand (Horand : Lots 1 et 2 I), 69009 Lyon*. Rapports de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1992.

Bellon 1992a(R)

BELLON (C.) – *9 rue du Docteur Horand (Horand II: lot 5), 69009 Lyon*. Rapports de sondages archéologiques. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1992.

Bellon 1994(R)

BELLON (C.) – *9 rue du Docteur Horand (Horand IV : Lots 4), 69009 Lyon*. Rapports de sondages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1994.

Bellon 1994a(R)

BELLON (C.) – *9 rue du Docteur Horand (Horand II: lot 5), 69009 Lyon*. Rapports de fouilles de sauvetages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1992.

Bellon/Nourissat 2005(R)

BELLON (C.), NOURISSAT (S.) – *24-34 rues Sergent Michel Berthet (Saint-Pierre de Vaise, « Berthet II »), 69009 Lyon*. Rapport final de fouilles d'archéologie préventive (INRAP), 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2005.

Bernot 2006(R)

BERNOT (E.), BERTRAND (E.), ARGANT (T.), CARRARA (S.) – *Rue Monseigneur Lavarenne - Avenue Adolphe Max 69005 Lyon (Rhône)*. Document final de synthèse de fouille archéologique, 5 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2006.

Bertrand 2011(R)

BERTRAND (E.) – *16, rue Bourgelat, 69002 Lyon. Institut Saint-Vincent-de-Paul*. Rapport de fouilles préventives (SAVL), 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2011.

Bertrand 2015(R)

BERTRAND (E.) – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, 69002 Lyon. Tranche 1 et 2*. Rapport de fouilles préventives (SAVL), 4 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2015.

Blaizot 2005(R)

BLAIZOT (F.) – *117-121 rue P. Audry (Rhône)*. Rapport de diagnostic archéologique. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2005.

Carrara 2010(R)

CARRARA (S.) – *18-24 rue Berjon 69009. Lyon Greenpolis, reconversion de l'usine SLI*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive (SAVL), 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2010.

Carrara 2015(R)

CARRARA (S.) – L'instumentum antique. *In* : Bertrand 2015(R), p.282-293.

Clément 2014(R)

CLEMENT (B.) – *Lyon 5^e (Rhône). Le quartier antique du Clos de la Solitude*. Rapport de fouilles programmées, 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2014.

Delaval 1987(R)

DELAVAL (E.) - *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1987.

Desbat 1974(R)

DESBAT (A.) – *Fouille de sauvetage de la rue des Farges (Lyon 5^e)*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1974.

Desbat 1975-1981(R)

DESBAT (A.) – *Rue des Farges (Lyon 5^e)*. Rapports de fouilles manuscrits. Lyon, Musée gallo-romain de Fourvière, 1975-1981.

Desbat 1992(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Fouilles de l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Rapport de sondages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1992.

Desbat 1993(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 1993 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1993.

Desbat 1995(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 1995 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1995.

Desbat 1996(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 1996 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1996.

Desbat 1997(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 1997 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1997.

Desbat 2000(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 1998, 1999 et 2000 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2000.

Desbat 2001(R)

DESBAT (A.) (dir.) – *Lyon Parc archéologique de Fourvière : Rapport sur les sondages effectués en 2001-2003 dans l'édifice dit «Sanctuaire de Cybèle»*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2001.

Hofmann à paraître(R)

HOFMAN (E.) – *Rue de l'Antiquaille (îlot central)*. Rapport de fouilles préventives (SAVL). Lyon, à

paraître.

Jacquin 1983(R)

JACQUIN (L.) – *7 à 11 rue de la Monnaie, 69002 Lyon*. Pré-rapport de sauvetage programmé. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1983.

Jacquin 1985(R)

JACQUIN (L.) – *73-89 montée de la Grande Côte, 69001 Lyon*. Rapport préliminaire de fouilles et sondages, 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1985.

Jacquin 1987(R)

JACQUIN (L.) – *7 à 11 rue de la Monnaie (îlot 24), 69002 Lyon*. Rapport préliminaire de sauvetage urgent. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1987.

Jacquin/Becker 1985(R)

73-89 montée de la Grande Côte, 69001 Lyon. Rapport de sondages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1985.

Jacquin et al. 1984(R)

JACQUIN (L.), BECJER (Ch.), MONIN (M.) – *7-11 rue de la Monnaie (îlot 24), 69002 Lyon*. Rapport de sauvetage programmé. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1984.

Lascoux 1994(R)

LASCOUX (J.-P.) – *Z.A.C. Saint-Vincent, 69001 Lyon*. Document final de synthèse. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1991.

Lasfargues 1975(R)

LASFARGUES (J.) – *Rue des Tourelles (Hauts-de-Saint-Just), 69005 Lyon*. Rapport de sauvetage urgent. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1975.

Lasfargues 1977(R)

LASFARGUES (J.) - Lyon : Verbe Incarné. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1977.

Lasfargues 1978(R)

LASFARGUES (J.) - Lyon : Verbe Incarné. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1978.

Le Nézet-Célestin et al. 1994(R)

LE NEZET-CELESTIN (M.), MONNOYEUR-ROUSSEL (V.), PLASSSOT (E.) – *Place Valmy (station de la ligne de métro D), 69009 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1994.

Le Nézet-Célestin/Franc 2000(R)

LE NEZET-CELESTIN (M.), FRANC (O.) – *41-43 rue du bourbonnais (Villa Montel, 2), 69009 Lyon*. Document final de synthèse. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2000.

Mandy 1979(R)

MANDY (B.) – *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1979.

Mandy 1980(R)

MANDY (B.) – *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1979.

Mandy 1982(R)

MANDY (B.) – *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1982.

Mandy 1984(R)

MANDY (B.) – *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1984.

Mandy/Delaval 1985(R)

MANDY (B.), DELAVAL (E.) - *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1985.

Mandy/Delaval 1986(R)

MANDY (B.), DELAVAL (E.) - *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1986.

Mandy/Lascoux 1981(R)

MANDY (B.), LASCOUX (J.-P.) – *Rue Roger Radisson (Clos du Verbe Incarné), 69005 Lyon*. Rapport de fouilles de sauvetage. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1981.

Maza/Teyssonneyre 2013(R)

MAZA (G.), TEYSSONNEYRE (Y.) - *11-13 Rue Roquette – Résidence Univers, Lyon 9^e*. Rapport de fouilles préventives (Archeodunum SAS), 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2013.

Monin 1986(R)

MONIN (M.) – *Rue Henri Le Châtelier, 69005 Lyon*. Rapport de sondages préliminaires et de fouilles de sauvetages, 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1986.

Monin 2004(R)

MONIN (M.) – *Théâtre des Célestins, Place des Célestins*. Document final de synthèse, 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2004.

Monin 2007(R)

MONIN (M.) – *30-32 rue de Bourgogne, Le Clos des Arts, 69009 Lyon*. Rapport d'opération d'archéologie préventive (SAVL), 6 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2007.

Monin et al. 2006(R)

MONIN (M.), BOUVARD (E.), LASCOUX (J.-P.) – *28 rue du Cahpeau Rouge, 69009 Lyon*. Rapport de fouille préventive (SAVL). Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2006.

Plassot 1991(R)

PLASSOT (E.) – *73-81 Montée de la Grande Côte - 20 rue Burdeau, 69001 Lyon*. Rapport de sondages. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1991.

Poux 2015(R)

POUX (M.) - *Station des Buisnières à Panossas (Isère) : rapport de fouille 2015*. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2015.

Réthoré et al. 2001(R)

RETHORE (P.), VEROT-BOURRELY (A.), BONNET (Ch.), CECILLON (Ch.), HORRY (A.), LALAI (D.), ORENGO (L.) – *6-8 rue Tony Tollet, 69002 Lyon*. Document final de synthèse, 2 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2001.

Rottier et al. 2007(R)

ROTTIER (S.), CARRARA (S.), DUCOUTHIAL (C.) – *16-28 rue des Tuileries, 69009 Lyon*. Rapport final d'opération d'archéologie préventive (SAVL), 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2007.

Silvino 2011(R)

SILVINO (T.) – *Hôpital de Fourvière, 8-10 rue Roger Radisson*. Rapport de fouilles préventives (Archeodunum), 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2011.

Silvino 2012(R)

SILVINO (T.) – *Lyon, le « Saint-Didier ». 4 rue Saint-Didier, 13 rue des Nouvelles Maisons*. Rapport de fouilles d'archéologie préventive (Archeodunum SAS), 3 vol. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2012.

Vermeulen 2014(R)

VERMEULEN (Ch.) – *Sainte-Colombe, Rhône, Rhône-Alpes. Rue du Docteur Tremel*. Rapport de diagnostic (INRAP). DRAC/SRA Rhône-Alpes, 2014.

Villedieu 1983(R)

VILLEDIEU (F.) – *Fouilles de sauvetage programmé préalable à l'ouverture de la ligne D du métro de Lyon, Avenue Adolphe Max, pont de la Guillotière*. Rapport de fouilles. Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, 1983.

Table des figures

- fig.1 - Localisation de Lyon/*Lugdunum* sur le territoire de la France actuelle et en région Rhône/Alpes.
- fig.2 - Carte géomorphologique de la région lyonnaise (d'après Mandier, 1984).
- fig.3 - Carte des grands ensembles topographique de la région Lyonnaise. (DAO B. Clément).
- fig.4 - Les différents bras de la Saône et du Rhône au cours du temps (d'apr. Le Mer/Chomer 2007).
- fig.5 - Lyon avant *Lugdunum*. a. Carte de localisation des gisements d'époque protohistorique dans l'agglomération lyonnaise (d'apr. Bellon/Perrin 2007). b. Fossés de la Tène finale découverts sur le site du Verbe Incarné (d'apr. Poux/Savay-Guerraz 2003).
- fig.6 - La colonie de *Lugunum* aux temps des origines. a. reconstitution hypothétique de l'emprise de la colonie de Plancus et des principales voies de communication. b. Vestiges précoces des sites du Verbe Incarné et du pseudo-sanctuaire de Cybèle (d'après Desbat 2005)
- fig.7 - Plan de Lyon à l'époque augustéenne, avec le tracé des différentes trames urbaines et des voies principales (Doc : M. Lenoble, PCR Atals Antique de *Lugdunum*, SRA Rhône-Alpes).
- fig.8 - Les différentes hypothèses du tracé de l'enceinte de *Lugdunum* : 1, Allmer et Dissard ; 2, Steyert 1895 ; 3, Audin 1964 ; 4, Porte retrouvée place de la Butte (d'apr. Desbat 2010).
- fig.9 - Plan de Lyon au II^e siècle, avec le tracé des différentes trames urbaines et des voies principales (Doc : M. Lenoble, PCR Atals Antique de *Lugdunum*, SRA Rhône-Alpes).
- fig.10 - Carte de localisation des zones géographiques considérées au cours de l'étude (Fond de carte M. Lenoble, SRA/Rhône-Alpes).
- fig.11 - Le mobilier de la «tombe» de la rue des Fantasques (d'apr. Wuilleumier 1950).
- fig.12 - éléments de harnachement en provenance des fouilles anciennes et conservés au Musée gallo-romain de Fourvière (d'apr. Boucher *et. al.* 1980) (éch. diverses).
- fig.13 - a. *Militaria* d'époque tardo-républicaine et augustéenne du Clos du Verbe Incarné et du pseudo-sanctuaire de Cybèle (d'apr. Desbat/Maza 2008). b. *Militaria* de la rue des Farges (d'apr. Desbat 1984) (éch. diverses).
- fig.14 - Exemple de pointe de lance en fer présentant un fort degré de corrosion et radiographie de l'objet (site du Parc de la Visitation).
- fig.15 - Exemples d'armes du site de la Place des Célestins restaurées par le CREAM (crédits photos, Ch. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon Fourvière)
- fig.16 - Principaux matériaux attestés au cours de l'étude.
- fig.17 - Principales techniques de mises en oeuvre attestées au cours de l'étude.
- fig.18 - Techniques et types de décor attestés au cours de l'étude.
- fig.19 - a. Classification du mobilier métallique par domaine (en rouge, domaines concernés par l'étude). b. Classification de l'armement et de l'équipement militaire par catégorie et groupe fonctionnel.
- fig.20 - Comparaisons typologiques et carte de répartition générée à l'aide d'Artefacts (Encyclopédie en ligne des petits mobiliers archéologiques)

- fig.21 - Caractérisation des objets archéologiques : objets réels simples (a) et complexes (b).
- fig.22 - Principes généraux d'estimation du NMI selon G. Bataille et J.-P. Guillaumet.
- fig.23 - Acquisition des données à l'aide du logiciel Filemaker Pro.
- fig.24 - Ensemble des entrées intégrées au sein de la base de données.
- fig.25 - Localisation des sites archéologiques concernés par l'étude (Fond de carte M. Lenoble, SRA/Rhône-Alpes).
- fig.26 - Sites archéologiques de *Lugdunum* concernés par l'étude et répartis par zone géographique.
- fig.27 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone I (Colline de Fourvière).
- fig.28 - Plan général des vestiges du Clos du Verbe Incarné, états 1 et 2 (DAO Clément 2016).
- fig.29 - Plan général des vestiges du Clos du Verbe Incarné, états 3 et 4 (DAO Clément 2016).
- fig.30 - Inventaire et comptage des *militaria* du site du Clos du Verbe Incarné par phase chronologique.
- fig.31 - Phasage chronologique du site du pseudo-sanctuaire de Cybèle.
- fig.32 - Plan général des vestiges du pseudo-sanctuaire de Cybèle par état (DAO d'apr. Desbat 2005, Clément 2016).
- fig.33 - Inventaire et comptage des *militaria* du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» par phase chronologique.
- fig.34 - Phasage chronologique du site de la rue des Farges.
- fig.35 - Plan général des vestiges de la rue des Farges par état (DAO d'apr. Desbat 1984).
- fig.36 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la rue des Farges par phase chronologique.
- fig.37 - Phasage chronologique du site de la rue de l'Antiquaille.
- fig.38 - Plan général des vestiges l'Antiquaille par état (d'apr. Hofmann, à paraître).
- fig.39 - Phasage chronologique du site de l'Hôpital Fourvière.
- fig.40 - Plan général des vestiges de l'Hôpital Fourvière par état (DAO d'apr. Silvino 2011(R)).
- fig.41 - Phasage chronologique du site du Clos de la Solitude.
- fig.42 - Plan général des vestiges du Clos de la Solitude par état (DAO d'apr. Clément 2014(R)).
- fig.43 - Mausolée de C. Calvius Turpio découvert sur le site de la rue de Trion (d'apr. Allmer/Dissard 1887-1888)
- fig.44 - Plan des vestiges du site de la rue de Trion (DAO d'apr. Tranoy 1986).
- fig.45 - Plan général des vestiges du site des Hauts-de-Saint-Just (DAO d'apr. Lasfargues 1975).
- fig.46 - Plan général des vestiges du site de la rue Henri le Châtelier (DAO d'apr. M. Monin, SAVL).
- fig.47 - Plan général des vestiges du site de la rue Pierre Audry par phase chronologique (DAO d'apr. Ayala 2006(R)).
- fig.48 - Plan général des vestiges du site de la Place Abbé Larue (illustration M. Monin, SAVL).
- fig.49 - Plan général des vestiges du site du Parc de la Visitation (DAO S. Carrara, SAVL).

- fig.50 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone II (Presqu'île et rive droite de la Saône).
- fig.51 - Phasage chronologique du site de l'avenue Adolphe Max.
- fig.52 - Plan général des vestiges de l'avenue Adolphe Max par état (DAO d'apr. Villedieu 1990).
- fig.53 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de l'avenue Adolphe Max par phase chronologique.
- fig.54 - Plan général des vestiges de la rue Tramassac (DAO S. Carrara, SAVL).
- fig.55 - Phasage chronologique du site de la Place des Célestins.
- fig.56 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la Place des Célestins par phase chronologique.
- fig.57 - Plan général des vestiges de la Place des Célestins par phase chronologique (DAO d'apr. Arlaud *et al.* 2000).
- fig.58 - Phasage chronologique du site de l'Hôtel-Dieu.
- fig.59 - Plan général des vestiges de l'Hôtel-Dieu, phases 1.1 et 1.2 (d'apr. Bertrand 2015(R)).
- fig.60 - Plan général des vestiges de l'Hôtel-Dieu, phase 1.3 (d'apr. Bertrand 2015(R)).
- fig.61 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de l'Hôtel-Dieu par phase chronologique.
- fig.62 - Phasage chronologique du site de la rue Bourgelat.
- fig.63 - Phasage chronologique du site de la rue de la Monnaie/Îlot 24.
- fig.64 - Plan général des vestiges de la rue de la Monnaie/Îlot 24 par état (DAO M. Monin, SAVL).
- fig.65 - Phasage chronologique du site du Théâtre des Célestins.
- fig.66 - Plan général des vestiges du Théâtre des Célestins (d'apr. Monin 2004(R)).
- fig.67 - Phasage chronologique du site de la rue Tony Tollet.
- fig.68 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone III (Colline de la Croix-Rousse).
- fig.69 - Phasage chronologique du site de la Montée de la Grande Côte.
- fig.70 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la Montée de la Grande Côte par phase chronologique.
- fig.71 - Plan général des vestiges de la Montée de la Grande Côte par état (d'apr. Clément 2016).
- fig.72 - Phasage chronologique du site de la ZAC Saint-Vincent/Rue de la Vieille.
- fig.73 - Inventaire et comptage des *militaria* du site de la ZAC Saint-Vincent par phase chronologique.
- fig.74 - Croquis de localisation du défunt des la rue des Fantasques et de son armement (Archives Municipales de la Ville de Lyon, fonds A. Audin, d'apr. Le Mer/Chomer 2007, fig.199).
- fig.75 - Localisation détaillée des sites archéologiques de la zone IV (Plaine de Vaise).
- fig.76 - Phasage chronologique du site de la Place Valmy.
- fig.77 - Plan général des vestiges de la Place Valmy (DAO d'apr. Le Mer/Chomer 2007, fig.851).
- fig.78 - Phasage chronologique du site de la rue des Tuileries.
- fig.79 - Plan général des vestiges de la rue des Tuileries (DAO d'apr. Rottier *et al.* 2007(R)).

- fig.80 - Phasage chronologique du site de la «Maison aux Xenia».
- fig.81 - Plan général des vestiges de la «Maison aux Xenia», par phase chronologique (DAO d'apr. Plasot 1995).
- fig.82 - Phasage chronologique du site de la ZAC Charavay.
- fig.83 - Plan général des vestiges de la ZAC Charavay par état (DAO d'apr. Lascoux 1994(R)).
- fig.84 - Plan général des vestiges de la rue du Chapeau Rouge (d'apr. Monin *et al.* 2006(R)).
- fig.85 - Phasage chronologique du site de la rue Saint-Didier.
- fig.86 - Plan général des vestiges de la rue Saint-Didier par phase chronologique (d'apr. Silvino 2012(R)).
- fig.87 - Phasage chronologique du site de la rue Sergent Michel Berthet.
- fig.88 - Plan général des vestiges de la rue Sergent Michel Berthet (d'apr. Bellon/Nourissat 2005(R)).
- fig.89 - Plan général des vestiges de la rue du Docteur Horand (DAO M. Monin, SAVL).
- fig.90 - Comptage général de l'armement offensif à Lugdunum, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.91 - Terminologie et types de glaives présents à *Lugdunum*.
- fig.92 - Comptage des éléments de glaives romains à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.93 - Glaives tardo-républicains type *Nauportus*. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Vrhnika-Ljubljana/*Nauportus* (SI). c-d. Giubiasco (CH). e. Alfaro (ES). (Illustrations d'apr. Istenič 2003, Pernet 2008, Davoli/Miks 2015, Iriarte *et al.* 1997).
- fig.94 - Répartition des glaives d'époque républicaine et tardo-républicaine (Artefacts : EPE-4038)
- fig.95 - Glaives impériaux de type Mainz. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Coll. Guttmann, Berlin (DE). c. Sötern (DE). d. Mainz, «glaive de Tibère» (DE). (photos d'apr. Miks 2007, A198, A677 ; Künzl 1996, fig.23).
- fig.96 - Répartition des glaives impériaux de type Mainz (Artefacts : EPE-4002).
- fig.97 - Fusées de glaives striées. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Klein-Winternheim (DE). d : Mainz (DE). e. Dangstetten (DE). f. Pannerden (NL). g. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). h. Herrera de Pisuerga (ES) (ill. d'apr. Mikler 1997, Fingerlin 1986, Miks 2007, Fernández/Cavada 2005).
- fig.98 - Répartition des poignées de glaives striées (Artefacts : EPE-4020).
- fig.99 - a. Reconstitution du système d'emboîtement de la garde des glaives tardo-républicains de type 2. b. Statue du guerrier de Vachères (d'apr. Pernet 2010).
- fig.100 - Gardes de poignards et de glaives campaniformes. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). c. Numance (ES). d. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). e. Saint-Laurent-des-Arbres (FR). f-g. Giubiasco, T.119 et 330 (CH). (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Luik 2002 ; Barriol/Sauzade 1969 ; Pernet 2010).
- fig.101 - Pommeaux de glaives de type 'Rheingönheim'. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Mainz (DE). d. Augst/*Augusta Raurica* (CH). e. Windisch/*Vindonissa* (CH). g. Rheingönheim (DE). f. Avenches/*Aventicum* (CH). h. Nijmegen (NL)(ill. d'apr. Mikler 1997 ; Deschler-Erb 1999 ; Unz/Deschler-Erb 1997 ; Ulbert 1969 ; Voirol 2000 ; Miks 2007).
- fig.102 - Gardes de glaives de type 'Mainz-Dorchester'. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Pompéi (IT). d. Dorchester (GB). e. Mainz (DE). f. Augst/*Augusta Raurica* (CH). g-h. Windisch/*Vindonissa* (CH). (ill.

- d'apr. Ortisi 2005 ; Miks 2007 ; Mikler 1997 ; Deschler-Erb 1998 ; Unz/Deschler-Erb 1997).
- fig.103 - Terminologie et types d'épées longues et courtes présents à *Lugdunum*.
- fig.104 - Comptage des éléments de *spathae* et épées courtes à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.105 - Répartition des *spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' (Artefacts : EPE-4043/4044).
- fig.106 - *Spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' à lame nue. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Straubing (DE). d. Doura Europos (SY) (ill. d'apr. Miks 2007 ; James 2004).
- fig.107 - Gardes en boîtier ellipsoïdales. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b-c. Volubilis (MA). d. Doura Europos (SY). e. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Boube-Piccot 1994 ; James 2004 ; Oldenstein 1976).
- fig.108 - *Spathae* de type 'Lauriacum-Hromówka' à lame cannelée. a. Lyon/*Lugdunum*, place des Célestins (FR). b. Augst (CH). c. Illerup Ådal (DK). d. Doura Europos (SY). (Illustrations d'apr. Martin-Kilcher 1985 ; Miks 2007 ; James 2004).
- fig.109 - Pierres tombales d'*Aquincum* représentant des soldats et leurs épées courtes à pommeau annulaire. (d'apr. Bishop/Coulston 2006,133 fig.79)
- fig.110 - Répartition des épées courtes (glaives de type *spatha*) (Artefacts : EPE-4032).
- fig.111 - Exemplaires d'épées à lames courtes et types de poignées à pommeau annulaire. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Saint-Goussaud-Lavaud (FR). d. Vertault (FR). e. Châlon-sur-Saône (FR). f. Saint-Laurent-les-Eglises (FR). g. Saint Margrethen (CH). h. Eining (DE). i. Gáva, type A (HU). j. Frankfurt, type B (DE). k. Kalkar-Hoennepel, type C (DE).l. Saint Margrethen, type B/C (CH). (Illustrations d'apr. Miks 2007).
- fig.112 - Répartition des pommeaux annulaires par type (Artefacts : EPE-4013).
- fig.113 - *Spathae* et épées à incrustation damasquinée à la victoire. a-b. Illerup Ådal (DK). c. Lyon/*Lugdunum*, avenue Adolphe Max (FR). d. Walldürn-Rheinhardsachsen (DE). e. Détail d'estampilles d'Illerup Ådal (DK) (ill. d'apr. Biborski/Ilkjær 2006 ; Miks 2007).
- fig.114 - Répartition des incrustations damasquinées à la Victoire (Artefacts : EPE-4042).
- fig.115 - Reconstitution schématique et terminologie générale des types de fourreaux présents à *Lugdunum*.
- fig.116 - Comptage des éléments de fourreaux à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.117 - Propositions de reconstitution des systèmes d'attaches et de suspension du fourreau de glaive à la ceinture.
- fig.118 - Bouterolles de fourreaux de glaives tardo-républicains. a.Magdalensberg (AT) ; b. Sisak (HR). c. Lyon (FR). d. Giubisaco (CH). e. Gravellona Toce (IT). f. Soknopaiou (EG) (ill. d'apr. Pernet 2010 ; Radman-Livaja 2004 ; Davoli/Miks 2015).
- fig.119 - Terminologie des pontets de fourreaux et proposition de reconstitution de la suspension du fourreau de *spatha* au baudrier.
- fig.120 - Pontets de fourreau de *spatha* à tête moulurée (Zapfenkopf). a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR) ; b. Kembs (FR). c-d. Doura Europos (SY). e. Mur d'Hadrien (GB) (ill. d'apr. Fort 2003 ; James 2004 ; Allason-Jones 1988, p.213).
- fig.121 - Répartition des pontets de fourreaux de *spathae* à tête moulurée (Artefacts : BAF-4009).

fig.122 - Pontets de fourreaux de *spathae* à tête annulaire. a-b. Vimose (DK). c. Lyon/*Lugdunum*, rue de la Quarantaine (FR). d. Neuss/*Novaesium* (DE). e. Feldberg (DE). f. Straubing (DE). g. Grand-Saint-Bernard (CH). (ill. d'apr. Miks 2007 ; Oldenstein 1976 ; Deschler-Erb 2008).

fig.123 - Pontets de fourreaux de *spathae* quadrangulaires en os et ivoire. a. Lyon/*Lugdunum*, Tramassac (FR). b. Augst/*Augusta Raurica* (CH). c-d. Mainz (DE). e. Khisfine (SY). f. Doura Europos (SY). g. Llandough (GB) (ill. d'apr. Deschler-Erb 1998 ; Mikler 1997 ; Miks 2007 ; Chapman 2005).

fig.124 - Répartition des pontets de fourreaux de *spathae* quadrangulaire en os et ivoire (Artefacts : BAF-4005/4006).

fig.125 - Bouterolles de fourreau de *spatha*. a. Windisch/*Vindonissa* (CH), type pseudo circulaire à claire-voies. b. Geilingen (DE), type circulaire décoré. c. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). d. Augst/*Augusta Raurica* (CH). e-f. Caerleon (GB). g-h. Doura Europos (SY). i. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Miks 2007 ; Martin-Kilcher 1985 ; Chapman 2005 ; James 2004 ; Lenz 2006).

fig.126 - Répartition des bouterolles de *spathae* en boîtier de type 'Caerleon' (Artefacts : BOF-4003).

fig.127 - Proposition de reconstitution du fourreau découvert à l'Antiquaille d'après S. Carrara (SAVL).

fig.128 - Fourreaux de *spathae* découverts sur le site d'Illerup Ådal au Danemark (d'apr. Biborki/Ilkjær 2006).

fig.129 - Fourreaux en os/ivoire à attaches latérales et poignards miniatures. a-b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Mirebeau-sur-Bèze (FR). d. Londres (GB). f. Frankfurt (DE). g. Millau (FR). e. Omal (BE) (ill. d'apr. Brouquier-Reddé 1995 ; Greep 1983 ; Béal/Feugère 1987).

fig.130 - Comptage général des *pila*, lances et javelines à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

fig.131 - Terminologie générale des *pila* et lances.

fig.132 - Viroles de *pila*. a-c. Alise-Sainte-Reine/Alesia (FR). d-e. Kalkriese (DE). f. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). g. Corent (FR). f-h. Windisch/*Vindonissa* (CH) (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Rost/Wilbers-Rost 2010 ; Poux *et al.* 2008 ; Unz/Deschler-Erb 1997).

fig.133 - Représentation figurées de lances sur les stèles funéraires du Haut-Empire. a. Stèle du soldat auxiliaire Firmus, *cohors Raetorum* (Bonn). b. Stèle du soldat auxiliaire Annaius Davezus, *cohors IV Delmatarum* (Bringerbrück). (d'apr. Bishop/Coulston 2006, fig.150.3-4). c. Stèle du cavalier Flavius Bassus, *ala Noricorum* (Köln) (d'apr. Boppert 1992, Pl.29)

fig.134 - Diagramme de dispersion des mesures de longueur de fer (gauche) et de flammes de lances (droite) (en cm) d'apr. Poux 2008a. 1. Gournay-sur-Aronde (type 1 et 4). 2. Port. 3-4. Alesia. 5. *Uxellodunum*. 6. Augsburg-Oberhausen. 7. *limes* augustéen (Haltern, *Aciburgium*, Burghöfe, Kalkriese). 8. *Vindonissa*. 9. Augst. 10. Avenches.

fig.135 - Talons de lance rhomboïdal en alliage cuivreux. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Oedenburg (FR). c. Zurzach (DE). d. Strasbourg (FR) (ill. d'apr. Fort 2009 ; Hänggi *et al.* 1994 ; Forrer 1927, Pl.76).

fig.136 - Terminologie générale des arcs et flèches et types de pointes de flèches présents à *Lugdunum*.

fig.137 - Comptage général des éléments d'arcs et de flèches à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

fig.138 - Répartition des baguettes d'arcs composites d'époque romaine (Artefacts : ARC-4001).

fig.139 - Répartition des pointes de flèches à trois ailerons (Artefacts : PTF-4001).

- fig.140 - Typologie des pointes de flèches à trois ailerons (d'apr. Zanier 1988).
- fig.141 - Répartition des pointes de flèches pyramidales à soie (Artefacts : PTF-4005).
- fig.142 - Pointes de flèches bipennes issus du camp de Windisch/*Vindonissa* (CH) (d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997, Pl.20).
- fig.143 - Artillerie lourde. a. Principes du faisceau de torsion (*tormentum*) (d'après Baatz 1994). b. Catapulte à cadre métallique sur la colonne trajane (Scène LXVI 166) (d'après Miks 2001).
- fig.144 - Reconstitution des principaux types de lanceurs d'artillerie lourde à l'époque romaine. a. Balliste. b. Catapulte à cadre en bois (d'après Marsden 1971). c. Catapulte à cadre métallique (d'après Miks 2001).
- fig.145 - Comptage des éléments d'artillerie lourde à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.146 - Terminologie des éléments composant la *cheiromballistra* (d'apr. Miks 2001).
- FIG.147 - Éléments de *Cheiromballistra*. a. *kamarion* d'Orșova (RO). b. *kambestria* de Gornea (RO). c. *kambestria* de Sala (MA) (ill. d'apr. Gudea/Baatz 1994 ; Boube-Piccot 1994 ; Miks 2001).
- fig.148 - Comptage général de l'armement défensif à *Lugdunum* par groupe, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.149 - Comptage des éléments de casques à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.150 - Terminologie spécifique des casques d'époque romaine (ill. d'apr. Deschler-Erb 1996).
- fig.151 - Typologie générale et chronologie des casques d'époque romaine (d'apr. Feugère 1996).
- fig.152 - Casques de type 'Weisenau'. a. Verdun (SI). b. Windisch/*Vindonissa* (CH). c-d. Mainz-Weisenau (DE). e. Hebron (IL). f. Teilenhofen (DE) (ill. d'apr. Istenic 2015, Waurick 1988, Feugère 2011).
- fig.153 - Casques de type Niederbieber et Weisenau tardif. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Frankfurt-Heddernheim (DE). c. Bodegraven (NL). d. Vienne/Sainte-Colombe (FR). e. Empel (NL). f. Niedermörmter (DE) (photos d'apr. Waurick 1988, Nicolay 2007, Vermeulen 2014(R)).
- fig.154 - Comptage des éléments de cuirasses à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.155 - Principes généraux et terminologie spécifiques des cottes de mailles à l'époque romaine.
- fig.156 - Types d'écailles de *lorica squamata* définis par M. von Groller d'après les découvertes de Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (d'apr. von Groller 1901).
- fig.157 - Plaques pectorales de cuirasse. (En haut) Système d'attache. (d'apr. Garbsch 1978). (En bas) Exemples. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Manching (DE). c. Orgovány (HU). d. Pfünz (DE). (ill. d'apr. M. N. Baudrand (b), Garbsch 1978, Bishop/Coulston 2006).
- fig.158 - Reconstitution du dépôt de Corbridge (ill. P. Connolly).
- fig.159 - Chronologie des principaux types de cuirasses segmentées à la lueur des recherches récentes (d'apr. Aurrecochea 2003-2004, 2007).
- fig.160 - Principaux types de cuirasses segmentées et terminologie générale.
- fig.161 - *Lorica segmentata* type Newstead. En haut - plaques ventrales. a. Iža (SK). b. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT) (d'apr. Bishop 2002, fig.6.7). En bas - Anneaux d'attache de cuirasse. c. Lyon/*Lugdunum* (FR). d. Caerleon (GB). e. Komarno (SK). f. Manchester (GB) (d'apr. Thomas 2003, fig.67).

- fig.162 - Boucliers d'époque romaine. a. Types principaux. b. Terminologie générale.
- fig.163 - Comptage des éléments de boucliers à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.164 - Bouclier républicain à *umbo* fusiforme représenté sur l'autel dit de « Domitius Ahenobarbus » (crédit photo © Musée du Louvre).
- fig.165 - Umbones de boucliers à coque en amande. a. Gualdo Tadino (IT). b. Lyon/*Lugdunum* (FR). c. Décines-Charpieu (FR). d. Magdalensberg (AT). e. Gergovie (FR). f-g. Haltern (DE). h-i. Mainz (DE). j. Urmitz (DE). (ill. d'apr. Nabbefeld 2008 ; Bellon *et al.* 2014 ; Dolenz 1998 ; Poux *et al.* 2008 ; Harnecker 1997 ; Bockius 1989).
- fig.166 - Comptage général des éléments de ceintures et de baudriers de *Lugdunum* par groupe, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.167 - Comptage des éléments de ceintures d'époque préaugustéenne à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.168 - Ceinture tardo-républicaine . a. Reconstitution schématique et terminologie. b. Typologie des agrafes de ceintures proposée par G. Bataille (d'apr. Bataille 2001).
- fig.169 - Boucles de ceintures républicaines. a. Malintrat (FR). b. Titelberg (LU). c. Gergovie (FR). d. Delos (GR). e. Osuna. f. Idria Pri Baci. (ill. d'apr. Riquier 2008 ; Metzler 1995 ; Poux *et al.* 2008 ; Connolly 1997 ; Guštin 1991).
- fig.170 - a. Guerrier "de Vachères" (Avignon, FR). b. Stèle du centurion Minucius (Padoue, IT) (photos d'apr. Poux 2008a).
- fig.171 - Comptage des éléments de ceintures du I^{er}-II^e siècles à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.172 - Reconstitution schématique d'une ceinture du Haut-Empire et terminologie générale. a.Époque tibérienne. b. Époque flavienne.
- fig.173 - Boucles de ceintures en volutes de *Lugdunum* et comparaisons de Windisch/*Vindonissa* (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997).
- fig.174 - Boucles en volutes réalisées en tôle de bronze. a. Lyon-Cybèle (FR). b. Chassenard (FR). (photo d'apr. Beck/Chew 1991).
- fig.175 - Boucles de ceintures en os. a, f, h. Lyon/*Lugdunum* (FR). b-c. Windisch/*Vindonissa* (CH). d. Mainz (DE). e.Herrera de Pisuerga (ES). g. Saalburg (DE). i. Rheingönheim (DE) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Mikler 1997 ; Fernández/Cavada 2005 ; Oldenstein 1976 ; Ulbert 1969a).
- fig.176 - Répartition des occurrences de cabochons circulaires à décor estampé (Artefacts: BTN-4003).
- fig.177 - Comptage des éléments de ceintures datés entre la fin du II^e et le III^e siècle apr. J.-C. à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.178 - Lettres de bronze de garniture de ceinture type VTERE FELIX. a,g, j. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b-c, k. Micia (RO). d, l. Kostolac/*Viminacium* (RS). e-f, h. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT). i. Eining (DE) (ill. d'apr. Petculescu 1991 ; Redžić 2008 ; Bullinger 1972 ; Bullinger 1972 ; Gschwind 2004)
- fig.179 - Répartition des occurrences de lettres en bronze type VTERE FELIX. (Artefacts : ACG-4019).
- fig.180 - Reconstitution schématique et terminologie générale des ceintures de la fin du II^e - III^e siècle apr. J.-C.

- fig.181 - Boucles circulaires. a-b. Lyon/*Lugdunum*, avenue Adolphe Max (FR). c-d et i. Kostolac/*Viminacium* (RS). e-f. Doura Europos (SY). g-h. Alba Julia/*Apulum* (ill. d'apr. Redžić 2013 ; James 2004 ; Ciugudean 2011).
- fig.182 - Appliques balustres à fleuron terminal. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Schirenhof (DE). c. Pfünz (DE). d. Doura Europos (SY). e. Chersonese (UA) (ill. d'apr. Oldenstein 1976 ; James 2004 ; Kostromichyov 2006).
- fig.183 - Appliques à évidement central et à bouton en rosace. a. Lyon/*Lugdunum*, Montée de la Grande Côte (FR). b. Belgrade/*Singidunum* (RS). c. Sremska Mitrovica/*Sirmium* (RS). d. Novi Banovci (RS). e. Osterburken (DE). f. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Redžić 2013 ; Radman-Livaja 2008 ; Oldenstein 1976).
- fig.184 - Appliques delphiniformes. a. Lyon/*Lugdunum*, Montée de la Grande Côte (FR). b. Kostolac/*Viminacium* (RS). c. Doura Eupropos (SY) (ill. d'apr. Redžić 2013 ; James 2004).
- fig.185 - Lests d'extrémités de ceinture. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Kostolac/*Viminacium* (RS). c. Nijmegen (NL). d-e. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Redžić 2013 ; Nicolay 2007 ; Oldenstein 1976).
- fig.186 - Comptage des éléments de baudrier à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.187 - Reconstitution schématique et terminologie générale du baudrier (fin IIe - IIIe siècle apr. J.-C.).
- fig.188 - phalères de baudrier. a. Lyon/*Lugdunum* (FR). b. Thorsberg (DK). c. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). d. Vimose (DK). e. Saalburg (DE) (ill. d'apr. Biborski 1997 ; Bishop/Coulston 2006 ; Oldenstein 1976).
- fig.189 - Pendants de terminaison de baudrier. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Fantasques (FR). b. Zugmantel (DE) (ill. d'apr. Oldenstein 1976).
- fig.190 - Reconstitution du harnachement équestre et terminologie générale par époque.
- fig.191 - Comptage général des éléments de harnachement à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.193 - Boucles de jonction de harnais. a. Lyon/*Lugdunum*, Quartier Saint-Pierre (FR). b-c. Windisch/*Vindonissa* (CH). d. Rheingönheim (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Ulbert 1969).
- fig.192 - Comptage des éléments d'attaches et de jonctions de lanières à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.194 - Jonctions de lanières. a. Lyon/*Lugdunum*, Clos du Verbe Incarné (FR). b. Dangstetten (DE). c. Haltern (DE). (ill. d'apr. Fingerlin 1986 ; Müller 2002).
- fig.195 - Appliques de jonction de lanières. a. Lyon/*Lugdunum*, place Valmy (FR). b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR) (ill. d'apr. Rabeisen 1990).
- fig.196 - Agrafes de jonction de lanières. a. Reconstitution du dispositif d'attache. b. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). c-d. Windisch/*Vindonissa* (CH) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997).
- fig.197 - Comptage des pendants de harnais à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.198 - Reconstitution et terminologie de la suspension des pendants de harnais à l'aide d'anneaux et phalères (d'apr. Bishop 1988).
- fig.199 - Répartition des pendants à ailettes (Artefacts : PDG-4001).
- fig.200 - Pendent trifide à décor niellé découvert à Xanten/*Vetera* (d'apr. Jenkins 1985).

fig.201 - Pendants en feuille de lierre. a. Lyon/*Lugdunum*, Clos du Verbe Incarné (FR). b-d. Windisch/*Vindonissa* (CH). e. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE). f. Autun/*Augustodunum* (FR). g. Grand-Saint-Bernard (CH) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Lenz 2006 ; Labaune 2000 ; Deschler-Erb 2008).

fig.202 - Pendants foliacé à tête d'oiseau aquatique. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Windisch/*Vindonissa* (CH). c. Autun/*Augustodunum* (FR). d. Ampurias, musée de l'Escala (ES) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Fort *et al.* 2008 ; Artefacts : PDH-4161).

fig.203 - Pendants en lunule. a. Augst/*Augusta Raurica* (CH). b. Colchester (GB). c. Xanten/*Colonia Ulpia Traiana* (DE). d. Avenches/*Aventicum* (CH) (ill. d'apr. Deschler-Erb 1999 ; Crummy 1983 ; Lenz 2006 ; Voirol 2000).

fig.204 - Pendants phalliques précoces. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b. Nijmegen/*oppidum batavorum* (NL). c. Haltern (DE). d. Dangstetten (DE) (ill. d'apr. Zadoks *et al.* 1973 ; Müller 2002 ; Figerlin 1998).

fig.205 - Pendants ajourés à anneau de suspension. a. Lyon/*Lugdunum*, rue des Farges (FR). b. Aulnay-de-Saintonge (FR) (ill. d'apr. Tassaux *et al.* 1983).

fig.206 - Pendants émaillés en lunule. a. Lyon/*Lugdunum*, place des Célestins (FR). b. Marciilly-sur-Vienne (FR). c. Wiesbaden (DE). d. Olympia (GR). e. Volubilis (MA) (ill. d'apr. Boucher 2004 ; Oldenstein 1976 ; Völling 1996 ; Boube-Piccot 1980).

fig.207 - Répartition des pendants de harnais en lunule émaillés (Artefacts : PDH-4017).

fig.208 - Pendants cordiformes. a. Lyon/*Lugdunum*, rue du Docteur Horand (FR). b. South Shields (GB). c. Nijmegen (NL). d. Wiesbaden (DE). e. Zugmantel (DE). f. Waudrez (BE). g. Kembs (FR). h. Doura Europos (SY) (d'apr. Allason-Jones/Miket 1984 ; Nicolay 2007 ; Oldenstein 1976 ; Dufresnes 2008 ; Fort 2003 ; James 2004).

fig.209 - Répartition des pendants de harnais cordiformes. (Artefacts : PDH-4032).

fig.210 - Comptage des terminaisons de lanières à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

fig.211 - Terminaisons de lanières à anneau. a. Lyon/*Lugdunum*, montée de la Grande Côte (FR). b. Windisch/*Vindonissa* (CH). c. Sisak/*Siscia* (HR). d. Autun/*Augustodunum* (FR). e-f. Tekije (RS) (ill. d'apr. Unz/Deschler-Erb 1997 ; Radman-Livaja 2004 ; Labaune 2000 ; Bishop 1992).

fig.212 - Répartition des pendants d'extrémités de lanières en lancette. (Artefacts : PDH-4136).

fig.213 - Comptage des appliques de harnais à *Lugdunum*, exprimé en nombre de restes (NR).

fig.214 - Appliques en forme de pelte. a. Lyon/*Lugdunum*, théâtre des Célestins (FR). b-c. Augst/*Augusta Raurica* (CH). d. Osterburken, variante à tenon coulé (DE) (ill. d'apr. Deschler-Erb 1999 ; Oldenstein 1976).

fig.215 - Appliques symétriques. a. Lyon/*Lugdunum*, rue Berjon (FR). b-c. Rheingönheim (DE). d. Aulnay-de-Saintonge (FR) (ill. d'apr. Ulbert 1969 ; Tassaux *et al.* 1983).

fig.216 - Appliques cordiformes. a. Lyon/*Lugdunum*, place des Célestins (FR). b. Colchester (GB). c. Zugmantel (DE) d. Lyon, sans provenance (FR). e. Echteld (NL). f. Sisak (HR) (ill. d'apr. Bishop 1991 ; Nicolay 2007 ; Radman-Livaja 2004)

fig.217 - Appliques circulaires. a. Lyon/*Lugdunum*, rue du Docteur Horand (FR). b. Angers, rue Delage (FR). c. Niederbieber (DE). d. Avenches (CH). e. Sisak (HR) (ill. d'apr. Mortreau 2008 ; Oldenstein 1976 ; Voirol 2000 ; Radman-Livaja 2004)

fig.218 - Répartition des appliques de harnais en forme de vulve (Artefacts : APH-4023).

- fig.219 - Répartition des appliques de harnais en forme d'hélice (Artefacts : ACE-4004/4005).
- fig.220 - Comptage général des autres équipements présents à Lugdunum, exprimé en nombre de restes (NR).
- fig.221 - Typologie des boutons à anneau proposée par J. Wild (1970).
- fig.222 - Boutons à anneau double. a. Glaive de *Vindonissa* associé à un bouton à anneau double (d'apr. Deschler-Erb 1996a). b. Reconstitution de la suspension du glaive (d'apr. Miks 2007).
- fig.223 - Boutons à anneau double à tête décorée. a. Rheingönheim (DE) (d'apr. Fischer 2013, fig.1). b. Kalkriese (DE) (d'apr. Harnecker/Franzius 2008, n°133).
- fig.224 - Boutons à tête circulaire. a. Mainz (DE). b. Rheingönheim (DE). c. Windisch/*Vindonissa* (CH) (ill. d'apr. Bishop 1991 ; Unz/deschler-Erb 1997).
- fig.225 - *Tribuli*. a-b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). c-d. Sisak/*Siscia* (HR). e-f. Haltern (DE) (ill. d'apr. Sievers 2001 ; Radman-Livaja 2004 ; Harnecker 1997).
- fig.226 - Dolabres. a-b. Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (FR). c-d. Zugmantel (DE). e. Chaussée-Tirancourt (FR). f. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR) (ill. d'apr. Brouquier-Reddé/Deyber 2001, Pl.98 ; Pietsch 1983 ; Brunaux *et al.* 1990).
- fig.227 - Piquets de tentes. a. Lyon/*Lugdunum*, prétendu sanctuaire de Cybèle (FR). b-c. Haltern (DE). d. Renieblas (ES). e-f. Dangstetten (DE) (ill. d'apr. Harnecker 1997 ; Luik 2002 ; Fingerlin 1986).
- fig.228 - Clous de Chaussures. a. Diagramme de dispersion des mesures de diamètre (en cm) de la tête des clous d'époque tardo-républicaine (1 à 4) et impériale (8 à 11). (d'apr. Poux 2008, fig.56). b. Typologie des décors (d'apr. Brouquier-Reddé/Deyber 2001, 303-304).
- fig.229 - Forets à cuiller. a. Lyon/*Lugdunum*, rue Roquette (FR). b-c. Haltern (DE). d. Feldberg (DE) (ill. d'apr. Harnecker 1997 ; Pietsch 1983).
- fig.230 - Fragment de lorica segmentata (?) et comparaisons. a. Lyon/*Lugdunum*, Hôtel-Dieu (FR). b. Xanten (DE). c. *Manica* de Newstead (GB). d. *Manica* de Léon (ES) (ill. d'apr. Thomas 2003 ; Bishop 2002 ; Aurrecochea 2010).
- fig.231 - Localisation des sites archéologiques lyonnais livrant des indices de production ou d'assemblage de *militaria*.
- fig.232 - Localisation du complexe d'angle d'ateliers artisanaux sur le site du Clos du Verbe Incarné
- fig.233 - Principales étapes de fabrication des pointes de flèches à trois ailerons (d'apr. Zanier 1995).
- fig.234 - Production de pointes de flèches à trois ailerons. a. Produits résultant des étapes de fabrication (d'apr. Zanier 1995). b. fabricats mis au jour sur le site du Clos du Verbe Incarné à Lyon.
- fig.235 - Localisation de la fosse H1.19 sur le site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» à Lyon (Fond de plan d'apr. Desbat 2012).
- fig.236 - a. Ébauche de boucle de ceinture en tôle de bronze découvert dans la fosse H1.19. b. Exemple de Chassenard (d'apr. Beck/Chew 1991).
- fig.237 - Autres objets et chutes de tôles de bronze issus de la fosse H1.19.
- fig.238 - Hypothèse de restitution des étapes de fabrication des boucles de ceintures à volutes en tôle de bronze.
- fig.239 - Sélection d'éléments de harnais et/ou de tablier de lanière en provenance du site de l'Hô-

tel-Dieu à Lyon.

fig.240 - Quantification générale du mobilier militaire de *Lugdunum* par site, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.241 - Quantification en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI) des *militaria* de *Lugdunum* par catégorie fonctionnelle.

fig.242 - Carte de répartition des *militaria* de *Lugdunum* au sein des zones géographiques de l'étude.

fig.243 - Quantification général des *militaria* du *Lugdunum* par zone géographique de l'étude.

fig.244 - Quantification des *militaria* des zones I et II par catégorie fonctionnelle, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.245 - Quantification des *militaria* des zones III et IV par catégorie fonctionnelle, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.246 - Quantification générale des *militaria* de *Lugdunum* par période chronologique, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.247 - Quantification générale des *militaria* de la Période 1 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.248 - Quantification générale des *militaria* de la Période 2 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.249 - Proportions des *militaria* de la période 2 par catégorie fonctionnelle au sein des zones géographiques de l'étude, en nombre de restes (NR).

fig.250 - Quantification générale des *militaria* de la Période 3 par catégorie et groupe fonctionnels, exprimée en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.251 - Proportions des *militaria* de la période 3 par catégorie fonctionnelle au sein des zones géographiques de l'étude, en nombre de restes (NR).

fig.252 - Quantification des *militaria* par type d'occupation, exprimée en nombre de restes (NR), nombre d'individus (NMI) et selon de l'indice de représentativité (INR et INMI).

fig.253 - Quantification des *militaria* par type d'occupation et site archéologique, en nombre de restes (NR) et nombre d'individus (NMI).

fig.254 - Quantification des *militaria* de Lyon selon leurs modalités de dépôt et par type d'occupation, exprimée en nombre de restes (NR).

fig.255 - Quantification des *militaria* de la période 1 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).

fig.256 - Ensembles de *militaria* associés à la période 1. a. Armement et autres équipements issus de fosses d'extraction de matériaux sur le site du Clos du Verbe Incarné. b. Armement offensif recueilli sur les niveaux de sols et de circulation du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (état colonial).

fig.257 - Quantification des *militaria* de la période 2 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).

fig.258 - Ensemble de boutons et pendants découvert dans un pot en céramique dans l'habitat du Clos du Verbe Incarné.

fig.259 - Harnachement et éléments de ceinture mis au jour dans les niveaux de sols et de démolition l'espace de boutiques sur le site de la rue des Farges.

- fig.260 - Armement et éléments de ceintures recueillis en position tertiaire, en provenance des sites de la Place Abbé Larue (a) et de Trion (b).
- fig.261 - Quantification des *militaria* de la période 3 selon leurs modalités de dépôts, exprimée en nombre de restes (NR).
- fig.262 - Dépôt primaire du site de la rue des Fantasques.
- fig.263 - Dépôt en coffre du site de l'avenue Adolphe Max.
- fig.264 - Armement et équipement militaire recueillis au sein des niveaux de démolition du site de la montée de la Grande Côte (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.).
- fig.265 - Armement et équipement militaire recueillis au sein des niveaux de démolition du site de la rue des Farges (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.).
- fig.266 - Armement offensif et défensif issus des dépotoirs E4 et B23 du site de la rue des Farges (fin II^e - début III^e siècle apr. J.-C.)
- fig.267 - *Militaria* issus du remblai d'exhaussement extérieur du site de la Place des Célestins (début - milieu III^e siècle apr. J.-C.).
- fig.268 - Plan des vestiges de la rue du Souvenir (d'apr. Maza 2015).
- fig.269 - Armement offensif et défensif romains antérieurs à la fondation coloniale découverts dans la région lyonnaise (d'apr. Feugère 2011)
- fig.270 - Carte de localisation et de mise en réseau des camps (en noir) et postes de surveillance (en blanc) militaires en Gaule septentrionale et orientale (d'apr. Poux 2008a).
- fig.271 - Sélection de *militaria* lyonnais antérieurs à l'offensive de Germanie (éch. diverses).
- fig.272 - Diagramme ternaire de mise en corrélation de différents sites tardo-républicains en fonction des proportions d'armement défensif, offensif et d'autres marqueurs de la présence militaire (d'apr. Poux 2008a).
- fig.273 - Murus gallicus mis au jour sur le site de la place Abbé Larue (DAO d'apr. Monin 2015).
- fig.274 - Édifice public dit «Prétoire d'Agrippa» sur le site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» à Lyon (à gauche) et *praetorium* du camp militaire d'Oberaden (DE) (à droite).
- fig.275 - Quelques *militaria* découverts dans les niveaux du «Prétoire d'Agrippa», site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (État II).
- fig.276 - *Titulus pictus* sur amphore Dr.2/4 (état III), monnaies et *instrumentum* associés aux niveaux précoces (état II) de la *villa* de Saint-Laurent-d'Agny/Goiffieux en territoire lyonnais.
- fig.277 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 2 à Lyon (éch. diverses).
- fig.278 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 2 à Lyon (éch. diverses).
- fig.279 - Comparaison des faciès de *militaria* de plusieurs sites européens en fonction des catégories fonctionnelles représentées.
- fig.280 - Inventaire des *militaria* découverts sur le site du parc de la Visitation.
- fig.281 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 3 à Lyon (éch. diverses).
- fig.282 - Sélection de *militaria* caractéristiques de la période 3 à Lyon (éch. diverses).
- fig.283 - Stèle de Choulans (d'apr. Bérard 1993a).

- fig.284 - Disque en bronze de L. Manlius Nigrinus (*CIL XIII* 11177).
- fig.285 - Autel dit «de la schola des quatre légions» découvert au niveau du Lycée Saint-Just (*ILTG* 234)
- fig.286 - Inscription funéraire du centurion M. Carantius Macrinus découverte à Genève (d'apr. Speidel 2009).
- fig.287 - Stèle dite du «Camomile Street soldier» (d'apr. Bishop 1983).
- fig.288 - Bloc funéraire (?) d'un bénéficiaire découvert rue de Trion à Lyon. (d'apr. Allmer/Dissard 1887-1888).
- fig.289 - Militaires romains faisant montre de l'utilisation du *fustis*. a. Urne cinéraire de S. Ianuarianus (Ostia) (*CIL XIV* 225) (d'apr. Ricci 2011). b. Stèle de C. Julius Dapnus (Césarée) c. Stèle funéraire d'un prétorien (Rome) (d'apr. Speidel 1993).
- fig.290 - a. Différentes hypothèses de tracés de l'enceinte et localisation du site de la place Abbé Larue. b. Vestiges de l'enceinte du site de la place Abbé Larue (État 2).
- fig.291 - Stèle funéraire de L. Fufius découverte à Vichy (*CIL XIII* 1499 ; d'apr. Beck/Chew 1991).
- fig.292 - Mobilier découvert dans la tombe de Chassenard (Allier) (cliché M.A.N. de Saint-Germain-en-Laye).
- fig.293 - Coins monétaires de la tombe de Chassenard (d'apr. Beck/Chew 1991).
- fig.294 - a. Stèle de Q. Luccius Faustus, *signifer* de la *legio XIV Gemina* (Mainz) (d'apr. Boppert 1992). b. Casque à visage de Richester (d'apr. Waurick 1988).
- fig.295 - *Armamentaria* en contexte de camps militaires. a. Bad Deutsch-Altenburg/*Carnuntum* (AT) (Building VI). b. Caerleon (GB) (d'apr. Bishop/Coulston 2006).
- fig.296 - Plan des vestiges de la citerne dite «Grotte Bérelle» (relève J. Burdy, 1971).
- fig.297 - Répartition des inscriptions militaires lyonnaises et des *militaria* au niveau de la Colline de Fourvière à Lyon (fond de carte Atlas Topographique de la Ville de Lyon).
- fig.298 - Plan phasé de la caserne des vigiles d'Ostia (IT) (d'apr. Sablayrolles 1996).
- fig.299 - Les différents états du site du prétendu «sanctuaire de Cybèle» (d'apr. Desbat 2005).
- fig.300 - Comparaisons des différents états du prétendu «sanctuaire de Cybèle» avec plusieurs plans de principia de camps d'époque impériale. (ill. d'apr. Reddé 2006).
- fig.301 - Diplôme militaire de S. Egnatius Paulus, soldat de la XIII^e cohorte urbaine (cliché Ch. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière).
- fig.302 - Localisation des ensembles de *militaria* potentiellement rattachés à la présence de vétérans à *Lugdunum*. (fond de carte M. Lenoble, atlas Topographique de la Ville de Lyon).
- fig.303 - Sélection de petit mobilier associé aux *militaria* du site de la rue Bourgelat (Dessin/DAO E. Vigier).
- fig.304 - Vaisselle métallique découverte dans un coffre à proximité du dépôt de harnais sur le site du Clos de la Solitude (Dessin/DAO L. Guichard Kobal).
- fig.305 - Armement romain portant des marques d'artisans. a. Poignard d'Oberammergau (DE). b. Glaive de Rheingönheim (DE) (a-b d'apr. Ulbert 1971a). c. Plaque de fourreau de *Vindonissa* (d'apr. Ettlenger/Hartmann 1985). d. Plaque de fourreau du Grand-Saint-Bernard (CH) (d'apr. Deschler-Erb

2008). e. Fourreau de Strasbourg (FR) (d'apr. Forrer 1927). Ech. diverses.

fig.306 - Localisation et nature des productions mis en évidence à *Lugdunum* au cours de l'étude. (fond de carte M. Lenoble, Atlas Topographique de la Ville de Lyon).

fig.307 - Localisation des ensembles de *militaria* associés à l'abandon ou l'incendie des quartiers entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle apr. J.-C.

fig.308 - Sélection de *militaria* découverts sur le site de Zeugma (SY) (d'apr. Dieudonné-Glad *et al.* 2013).

fig.309 - Sélection de *militaria* issus des niveaux d'abandon de la-Kilcher K ville d'Augusta Raurica (CH) (d'apr. Martin-Kilcher 1985).